



LA PERPETUITÉ DE LA FOY DE L'EGLISE CATHOLIQUE TOUCHANT L'EUCHARISTIE, DEFFENDUE

Contre les Livres du Sieur Claude Ministre de Charenton.

TOME SECOND.

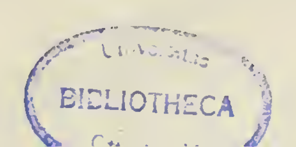
Contenant les preuves de la Doctrine de l'Eglise tirées de l'Ecriture, & des Peres des six premiers Siecles, & la refutation des deffaites par lesquelles les Ministres se sont efforcez de les éluder, & principalement de leurs fausses comparaisons d'expressions, & des deux clefs celebres de *figure* & de *vertu*.



A PARIS,
Chez la Veuve CHARLES SAVREUX, Libraire Juré, au pied de la grosse Tour de Nostre-Dame, aux trois Vertus.

M. DC. LXXII.

AVEC PRIVILEGE, ET APPROBATION.



Approbation de Monſeigneur l'Archeveſque de Sens.

IL eſt difficile de dire ce que l'on doit le plus eſtimer dans ce ſecond Volume de la Perpetuité, ou le deſſein que l'Auteur s'eſt propoſé, ou la maniere dont il l'execute. Sa voie eſt une voie toute de lumiere, qui fait diſparoiſtre la pluſpart des difficultez, ſans qu'il ſoit preſque neceſſaire d'y répondre ; & ce qui en reſte eſt ſi peu conſiderable en comparaiſon de cet amas prodigieux de preuves dont il fait voir que la Doctrine de l'Egliſe eſt appuyée, que des eſprits raiſonnables ne ſçauroient y avoir d'égard. Si les preuves qu'il propoſe ne ſont pas nouvelles pour les paſſages dont il ſe ſert, elles ſont toutes nouvelles dans l'uſage qu'il en fait, dans les reflexions dont il les accompagne, & ce qui eſt le principal, dans la maniere dont il les met à couvert des défaites des Miniſtres. De ſorte que l'on peut dire qu'il redonne en quelque ſorte ces preuves à l'Egliſe, parce que les artifices & les chicanneries des Calviniſtes qui en avoient obſcurci un grand nombre, ne ſeront plus deſormais capables de tromper que ceux qui voudront s'aveugler eux-mêmes. On voit de plus dans tout cet ouvrage que l'on ne s'y fonde point ſur de vaines ſubtilitez, ny ſur des raiſonnemens abſtraits, mais ſur des preuves ſi naturelles, ſi ſimples, & ſi ſenſibles qu'il paroiſt bien que c'eſt la verité qui les a produites, & non l'agitation de l'eſprit. C'eſt le témoignage que nous nous ſommes crus obligez de rendre de cet ouvrage, que l'on a lieu de conſiderer comme l'un des plus ſolides qui ayent eſté faits ſur cette matiere & des plus capables de faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe, ceux qui en eſtant ſeparez periſſent miſerablement. Fait à Sens le 28. de Novembre 1671.

LOUIS HENRI DE GONDRIN, Arch. de Sens.

Approbation de Monſeigneur l'Evêque de la Rochelle.

APrés les preuves invincibles par leſquelles on a fait voir dans le premier Tome de la Perpetuité de la Foy de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie, l'impoſſibilité du changement de créance que les Miniſtres de la Religion Pretenduë Reformée pretendent y eſtre arrivé; il n'eſtoit pas abſolument neceſſaire qu'on entraſt dans la diſcuſſion de la Doctrine de l'Egliſe touchant ce myſtere pendant les ſix premiers Siecles, puiſque la moindre lumiere du ſens commun ſuffit pour faire avoüer aux perſonnes tant ſoit peu ſinceres, que n'y ayant point eu de changement de créance, il faut que l'on ait cru dans ces premiers temps ce que l'on a cru dans ceux qui les ont ſuivis. Cependant nous avons toujours jugé qu'il eſtoit à propos que l'Auteur de cet ouvrage entrepriſt cette diſcuſſion ; non ſeulement parce qu'il eſt avantageux pour la cauſe de l'Egliſe que la verité triomphe de l'erreur en toutes

ſortes de manieres : mais auſſi parce qu'il eſtoit important de diſſiper quelques nuages par leſquels les nouveaux Miniſtres ont tâché d'obſcurcir les vives lumieres de la tradition ; & en même-temps de leur ôter le pretexte d'une vanité ridicule dont ils ſe flattent, en ſe ventant que le Livre d'un de leurs Confreres eſt demeuré juſques à preſent ſans réponſe. On peut dire avec verité que c'eſt ce que cet Auteur a fait d'une maniere toute ſinguliere dans le nouveau Livre qu'il donne au public ſous le titre de *la Perpetuité de la Foy de l'Egliſe, deffenduë contre le Sieur Claude, Tome ſecond.* Car aprés y avoir établi par les regles les plus naturelles & les plus conſtantes du langage humain le veritable ſens des paroles dont la Sageſſe incarnée s'eſt ſervie dans l'inſtitution de ce Sacrement, il montre par toutes les differentes manieres dont les anciens Peres en ont parlé, qu'ils ont toujours pris ces mêmes paroles de Jesus-Christ dans un ſens de réalité & jamais dans le ſens imaginaire de figure ou d'efficace que les Miniſtres leur donnent. Mais de plus parce que celuy des Miniſtres, qui a le plus travaillé pour ſoûtenir la doctrine de ſon parti, s'eſt imaginé qu'il pourroit éluder cette nuée de témoins qui dépoſent tous en faveur de la preſence réelle en oppoſant à leurs paroles quelques autres expreſſions qui paroiſſent ſemblables, mais qui neanmoins doivent eſtre priſes dans un ſens metaphorique ; cet Auteur découvre l'illuſion de ce procedé en faiſant voir que la pluſpart de ces expreſſions n'ont aucun rapport aux paſſages des Peres expliquez dans le ſens des Miniſtres : mais principalement en montrant qu'il ne peut pas y avoir de pretention plus mal fondée, & qui ſoit plus contre le bon ſens, que de vouloir regler l'intelligence du langage commun & ordinaire parmi les Fidelles ſur le ſujet de l'Euchariſtie, & lequel a eſté pris dans le ſens de réalité par toutes les Societez Chreſtiennes, par des expreſſions rares, & extraordinaires, & que perſonne ne s'eſt jamais aviſé de prendre dans un autre ſens que celuy de figure ou de metaphore. Comme il n'y à que Dieu qui parle efficacement par ſa grace au cœur de l'homme pour luy faire embraſſer la verité, & que d'ailleurs ſa Divine juſtice punit ſouvent par de juſtes aveuglemens, ceux qui reſiſtent à ſes lumieres par des paſſions injuſtes, nous ne pouvons pas dire quel effet cet ouvrage fera ſur l'eſprit des Pretendus Reformez : mais nous pouvons aſſurer ceux qui chercheront de bonne-foy à s'inſtruire de la verité, qu'ils y trouveront tout ce que le bon ſens, la force de l'eſprit, & une profonde érudition jointe à une grande netteté de diſcours peuvent humainement contribuer à l'éclairciſſement d'une controverſe auſſi importante qu'eſt celle de l'Euchariſtie. Ce que nous ne diſons pas pour faire ici le panegyrique de celuy qui en eſt l'Auteur, comme le Miniſtre qui a écrit le dernier ſur cette conteſtation ſe l'eſt vainement perſuadé, ou du moins l'a voulu perſuader aux autres : Mais parce que c'eſt un témoignage que le Caractere que nous portons, quoy qu'indignes, nous oblige de rendre aux ouvrages qui, comme celuy-cy, ſont faits pour la deffenſe des veritez dont Jesus-Christ nous a confié le dépoſt, & qui n'ont d'autre but que de ramener dans le ſein de l'Egliſe ceux que le malheur

de la naiſſance, plûtoſt qu'une méchante diſpoſition d'eſprit, tient miſerablement engagez dans le ſchiſme & dans l'erreur. Fait à Paris le 15. Fevrier 1671.

HENRI DE LAVAL Evêque de la Rochelle.

Approbation de Meſſeigneurs les Evêques de Condom & de Grenoble.

NOus avons lu, par ordre exprés de Sa Majeſté, les Livres qui ont pour titre : *Préjugez legitimes contre les Calviniſtes. Réponſe generale au nouveau Livre du Sieur Claude Miniſtre de Charenton :* LE RENVERSEMENT DE LA MORALE DE JESUS-CHRIST *par les erreurs des Calviniſtes touchant la juſtification :* LA PERPETUITÉ *de la Foy de l'Egliſe touchant l'Euchariſtie, deffenduë contre le Sieur Claude, Tome* 2. La Foy de l'Egliſe Catholique n'eſt pas ſeulement tres-ſolidement expliquée, mais invinciblement ſoûtenuë dans ces excellens ouvrages, où la force du raiſonnement égale la profondeur de la doctrine. Ainſi nous eſperons qu'ils ſeront tres-utiles à la converſion des errans, & à l'inſtruction des Fidelles. Donné à Paris ce quatriéme Septembre 1671.

J. BENIGNE Evêque de Condom.

ESTIENNE Evêque & Prince de Grenoble.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtre des Requeſtes Ordinaires de noſtre Hoſtels, les Gens tenans les Requeſtes de noſtre Palais, Baillifs, Senéchaux, Prevoſts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra ; SALUT, Noſtre cher & bien amé ...... Nous a fait remontrer qu'il a entre les mains quatre livres intitulez, RÉPONSE *generale au nouveau Livre du Sieur Claude, Miniſtre de Charenton.* PREJUGEZ *legitimes contre les Calviniſtes.* LA PERPETUITÉ *de la Foy de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie, deffenduë contre le Livre du Sieur Claude, Miniſtre de Charenton, Tome Second.* ET LE RENVERSEMENT *de la Morale de* JESUS-CHRIST *par les erreurs des Calviniſtes touchant la juſtification.* Leſquels Livres ont eſté lus par noſtre exprés commandement, & à la priere du Sieur Archevêque de Paris, par le Sieur Evêque de Condom, & par le Sieur le Camus, nommé à l'Evêché de Grenoble, & l'Expoſant deſireroit donner leſdits Livres au public, s'il avoit ſur ce nos Lettres de permiſſion à ce convenables. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer leſdits quatre Livres, par tel Imprimeur qu'il vou-

dra du nombre des reſervez, & chaque Livre en un ou pluſieurs Volumes, en telles marge, forme, grandeur, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, & les faire vendre & debiter durant le temps de cinq années entieres & conſecutives, à commencer du jour que chacun deſdits Livres ſera achevé d'imprimer la premieres fois: FAISONS DEFFENSES à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de les imprimer, faire imprimer, vendre, & debiter durant ledit temps en aucun lieu de noſtre Royaume, ny d'en faire des extraits ou abregez, ſous pretexte de correction, changement de titre, fauſſes marques, ou autrement, en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſans le conſentement de l'Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine DE SIX MIL LIVRES d'amande contre chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital General de noſtre ville de Paris, & l'autre tiers à l'Expoſant, DE CONFISCATION des Exemplaires contrefaits, des preſſes qui y auront ſervi, de tous dépens, dommages, & intereſt, à la charge qu'avant que de les expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires en noſtre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet de noſtre Louvre, & un autre en celle de noſtre Amé & Feal le Sieur Seguier, Chevalier Chancelier de France. SI VOUS MANDONS que du contenu en ces Preſentes vous faſſiez joüir & uſer ledit Expoſant pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens contraires. VOULONS qu'en inſerant autant des Preſentes, ou un Extrait d'icelles au commencement ou à la fin de chaque Exemplaire deſdits Livres, elles ſoient tenuës pour bien & deuëment ſignifiées; & que foy ſoit ajoûtées aux coppies Collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conſeillers & Secretaires, comme à l'Original. COMMANDONS au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des Preſentes, toutes ſaiſies, perquiſitions, & autres Exploits neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Chartres Normandes, & autres Lettres à ce contraires, avons dérogé pour ce regard. CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. DONNÉ à Paris le vingt-quatriême jour de Juin l'an de Grace mil ſix cens ſoixante & onze, & de noſtre Regne le vingt-neufiême. Signé, PAR LE ROY *en ſon Conſeil*, DALENCÉ: & ſcellé du Grand Sceau de cire jaune ſur ſimple queuë.

REGISTRÉ *ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 22. Septembre 1671. ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roy du 27. Février 1665.*
Signé, THIERRY, Syndic.

Ledit Sieur...... a cedé ſon droit dudit Privilege, pour cette Edition ſeulement, à la Veuve Charles Savreux, Libraire Juré à Paris, aux conditions portées par l'accord qu'ils ont fait entr'eux.

Achevé d'imprimer la premiere fois le 12. Decembre 1671.

Les Exemplaires ont eſté fournis au deſir deſdites Lettres.

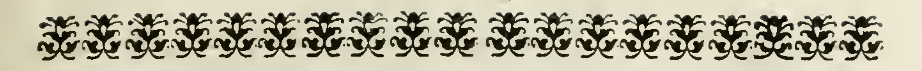


TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Où l'on montre que les paroles: Cecy est mon Corps, *se doivent entendre au sens des Catholiques, & ne se peuvent entendre en celuy des Calvinistes.*

LIVRE SECOND.

Où l'on répond aux objections de logique que les Ministres proposent contre le sens litteral de ces paroles : Cecy est mon Corps.

LIVRE TROISIE'ME.

En quel sens les Peres ont entendu ces paroles: Cecy est mon Corps.

LIVRE QUATRIE'ME.

Divers argumens pour la presence réelle.

LIVRE CINQUIE'ME.

Presence réelle prouvée par l'efficace & les suites de l'Eucharistie reconnuës par les Peres, avec la refutation de la vertu separée.

LIVRE SIXIE'ME.

Où l'on montre que le changement reconnu par les Peres est un changement substantiel, & l'on établit par diverses autres preuves la presence réelle & la Transsubstantiation.

LIVRE SEPTIEME.

Contenant la preuve de la Doctrine Catholique, tirées des expressions des Peres considerées toutes ensembles, & la deffense des regles des metaphores contre les deffaites de M. Claude.

L'on cite toujours dans cet ouvrage les Réponses de M. Claude, selon la premiere impression.

Fautes à corriger.

Page 63. ligne 25. dans le Synode, *lisez*, dans celle du Synode. P. 97. l. 33. tention, *lisez*, intention. P. 113. l. 1. fust la loy, *lisez*, fust la foy. P. 172. l. 23. doit ne, *lisez*, doive. P. 176. l. 27. νεφέτῳ κοκκογῖς, *lisez*, νεφιλοκοκκυγῖς. P. 220. l. 15. que *non obstupescit*, lisez, *quis non obstupescet*. P. 228. l. 13. *vobiscumque antequam moriar*, lisez ; *vobiscum antequam patiar*. P. 232. l. 4. en un, *lisez*, & un. P. 340. l. 39. combattent le doute qu'ils ont marqué par ces paroles : *Cecy est mon Corps*, *lisez*, combattent par ces paroles : *Cecy est mon Corps*, le doute qu'ils ont marqué. P. 349. l. 27. *ils ne connoissent*, lisez, *ils ne connoissoient*. P. 383. l. 23. Κέρουβιν, *lisez*, Χέρουβιν. P. 407. l. 29. marqué, *lisez*, marquée. P. 433. l. 25. n'est point, *lisez*, est joint. P. 437. l. 15. pourri, *lisez*, nourri. P. 451. l. 30. qu'ils ayent demeuré, *lisez*, qu'ils soient demeurez. P. 455. *l'esprit*. Signifient, *lisez*, l'esprit signifient. P. 492. l. 25. dire, que la vertu, *lisez*, dire qu'il faut que la vertu. P. 510. l. 22. &, *lisez*, est. P. 511. l. 29. C'est un grand, *lisez*, Et c'est un grand. P. 519. l. 37. mélange au corps, *lisez*, mélange du corps. P. 520. l. 21. Subsister selon, *lisez*, subsister. Selon. P. 526. l. 9. par la chair, *ajoûtez*, de Iesus Christ. P. 561. l. 30. n'a point d'ame, *lisez*, n'a point pris d'ame. P. 538. l. 9. πήμς, *lisez*, πήμιος. P. 619. l. derniere, cent vingt, *lisez*, six vingt. P. 641. l. 2. les autres figures, *ajoûtez*, par elle-même. P. 732. l. 39. où ils trouveront, *lisez*, ou trouveront-ils. P. 755. l. 16. & tenir, *lisez* & le tenir. P. 786. l. 36. de dire comme il fait, *lisez*, lorsqu'il dit. P. 788. l. 5. dans cet extrait, même, *lisez*, dans cet extrait même. P. 792. l. 38. Philosophes, *lisez*, philosophiques. P. 824. l. 24. à les trouver, *lisez*, d'en trouver le sens.



PREFACE.

Où l'on fait voir 1. Que ce n'est point reconnoistre l'insuffisance de la methode de prescription qu'on a suivie dans la premiere partie de cet ouvrage que d'en suivre une autre dans celle-cy. 2. Que tous les principes du nouveau livre de M. Claude y sont détruits.



CE second Tome de la Perpetuité contient une partie de ce que l'on à dessein de faire pour éclaircir la doctrine de l'Ecriture & des Peres des premiers siecles sur le mystere de l'Eucharistie. C'est ce qu'on a appellé la methode de discussion ; & l'on verra dans la suite de cette preface quelle utilité on en peut tirer, & de quelle sorte tous les principes du nouveau livre de M. Claude y sont renversez. Mais avant que d'entrer dans ce discours, il est necessaire de détruire d'abord ce qu'il dit, que le dessein qu'on y a d'examiner la matiere de l'Eucharistie par l'Ecriture & par les Peres des six premiers siecles, est une preuve évidente qu'on a reconnu par là l'insuffisance & l'inutilité de la methode qu'on avoit suivie dans le premier volume.

Il a esté si content de cette raison, qu'il a voulu qu'elle parut dans sa Preface, où il tâche toujours de rassembler tout ce qu'il a le plus d'envie d'imprimer dans l'esprit de ses Lecteurs: Mais s'il a eu quelque sujet de croire que les gens d'intelligence mediocre s'en pourroient payer, il a du moins eu

tort de la juger bonne en elle-mesme, ou de croire que les personnes un peu habilles y pourroient estre surpris.

Ce qui l'a trompé est qu'il n'a pas consideré qu'il faut juger fort differemment des voies & des methodes de prouver les veritez de la foy & de combattre les erreurs, lors qu'on les regarde en elles-mesmes, ou qu'on les considere par rapport à ceux que l'on desire persuader.

En ne regardant certaines methodes qu'en elles-mesmes, on a sujet de dire qu'elles sont capables de conduire l'esprit jusques à luy faire connoistre certaines veritez avec certitude; & l'on peut mettre de ce nombre toutes celles dont les principes sont clairs & certains, & les consequences évidentes.

Mais il n'en est pas ainsy lors que l'on compare ces methodes & ces voies, avec les differentes dispositions des hommes. Car ils sont pleins de tant de tenebres, & leurs préoccupations sont si bizarres & si dereglées, qu'il n'est pas possible de trouver une lumiere qui soit proportionnée à tous ces differens obscurcissemens. Ainsy il n'y a point de methode qu'on puisse appeller seure & certaine. Les unes sont bonnes pour certains esprits, les autres pour d'autres: les unes sont plus propres à dissiper certains nuages & certains prejugez, les autres éclaircissent plus distinctement certaines difficultez. De sorte qu'en regardant les voies de persuader la verité par rapport aux hommes, on peut dire qu'il y en a qui sont propres à plus de personnes que les autres; mais on ne peut dire qu'il y en ait aucune qui soit propre à toutes sortes d'esprits, & qui rende toutes les autres inutiles.

On ne doit donc pas s'étonner qu'aprés avoir employé une methode *de prescription* dans la premiere partie de cet ouvrage, on passe maintenant à celle que l'on a nommée *de discussion*, qui consiste dans l'examen de ce que l'Ecriture & les Peres nous ont enseigné de ce mystere. Ainsy il n'y à rien de moins raisonnable que le sujet que M. Claude a pris d'insulter sur cela dans sa Preface à l'Auteur de la Perpetuité, en luy reprochant, *que tout ce qu'il a fait jusques icy est une digression inutile, qu'il a reconnu luy mesme la necessité de cette discussion*; & en luy demandant *pourquoy il ne s'y est pas appliqué d'abord, puisqu'enfin il y faut venir.* Et il faut qu'il ne se soit pas souvenu qu'il s'est engagé dans cette mesme Preface, *qu'on ne trouveroit point d'illusions dans ces raisonnemens*, ou qu'il se soit peu

ſoucié de tenir ſa parole. Car où a-t-il pris qu'une methode eſtoit inutile lors qu'elle n'eſtoit pas propre à toutes ſortes de diſpoſitions, & qu'elle n'eſtoit pas capable de percer & de diſſiper les tenebres de toutes ſortes d'eſprits. De quelle methode & de quelle voie pourroit-on dire qu'elle eſt utile, s'il falloit pour l'eſtre, qu'elle euſt ces conditions? S'en peut on ſeulement imaginer une qui convienne à tous ceux à l'égard de qui on l'employe? N'a-t-on pas expreſſément excepté à l'égard de celle de preſcription, ceux qui ſont *entierement opiniaſtres*, au nombre deſquels nous mettons la pluſpart des Calviniſtes, de meſme que M. Claude y met la pluſpart des Catholiques?

Une perſonne éclairée ne demandera donc jamais, pourquoy de la voie de preſcription on paſſe à celle de diſcuſſion, ny ne pretendra que ce ſoit reconnoiſtre par là l'inutilité de la premiere. Ces deux voies quoy que differentes ſont également bonnes, parce qu'elles regardent diverſes ſortes d'eſprits, & qu'elles s'entr'aident mutuellement. Tous ceux qui reconnoiſſent par la vüe de leur foibleſſe, l'impuiſſance où ils ſont de trouver la verité par l'examen de l'Ecriture ou des Peres, ou qui ayant entrepris cet examen ſe trouvent partagez par les preuves differentes qui s'offrent à leur eſprit, doivent ceder à l'argument de la premiere methode. Car il eſt indubitable que la raiſon leur dicte d'embraſſer plutoſt le ſentiment qu'ils voient avoir eſté ſuivi par tous les Chreſtiens du monde depuis mille ans, ſans qu'il paroiſſe qu'ils en ayent pu changer, que de ſuivre une doctrine certainement nouvelle, & qui les oblige de ſuppoſer une choſe auſſy contraire au ſens commun, qu'un changement inſenſible de creance par toute la terre ſur un point auſſy eſſentiel, auſſy commun, & auſſy capable d'exciter des diviſions, que l'article de la preſence réelle.

C'eſt en vain que M. Claude, qui ne ſçauroit nier cette conſequence, replique qu'il ne connoiſt point de Calviniſtes qui ayent l'eſprit en cet eſtat. Car tous ceux qui les quittent, qui ne ſont pas en petit nombre, ny peu conſiderables, & qui paſſent tous par ce degré d'incertitude avant que venir à croire avec certitude la foy catholique, luy devroient avoir fait moderer ces expreſſions ſi hardies. Outre que lorſqu'on regarde en general l'utilité d'une metho-

de, on ne considere pas l'estat où sont effectivement les hommes par le dereglement de leur esprit, & par leur attache inflexible à leur sentiment; mais on considere l'estat où ils devroient estre selon la raison. Or certainement il n'y a rien de si facile, que de prouver aux Calvinistes qu'ils doivent estre au moins dans le doute de la verité de leur doctrine: & le livre de la Perpetuité ne leur en fournit que trop de raisons. Car avec quelque confiance que M. Claude fonde la pretenduë certitude de sa creance sur celle des yeux & du sens commun, je ne croy pas neanmoins qu'il ose dire que c'est par le rapport de ses yeux qu'il voit que ces paroles de Jesus-Christ, *cecy est mon Corps*, qui sont le fondement de la foy de ce mystere, se doivent entendre en un sens de figure. Il faut donc qu'il se reduise *au sens commun*. Mais comme il faut estre étrangement opiniastre pour n'entrer pas en doute d'un sens que l'on pretend voir par le sens commun, lorsqu'il se trouve contraire au sens commun de toute la terre; il est visible que le livre de la Perpetuité faisant voir que tous les Chrestiens du monde n'ont point pris ces paroles dans un sens de figure depuis mille ans, il reduit les Calvinistes à la necessité de douter de leur pretendu *sens commun*; & qu'ils ne s'en peuvent deffendre que par un entestement déraisonnable.

On a fait voir aussy que les plus sçavans Calvinistes, & les plus persuadez de leurs pretenduës preuves tirées de l'Ecriture ou des Peres, peuvent estre reduits à cet estat de doute & d'incertitude par l'évidence contraire de la preuve de l'impossibilité du changement, & que supposé cette incertitude & ce doute, ils se doivent resoudre par leur doute mesme à quitter une societé à laquelle on ne peut raisonnablement demeurer uni, quand on n'a pas des raisons évidentes de quitter la Communion Catholique.

M. Claude semble demeurer d'accord de cette consequence. Il nie seulement que l'argument de la Perpetuité soit capable de produire cet effet. C'est ce qui dépend de la clarté de cette preuve. Car si elle est telle qu'on pretend, toutes les vaines raisons dont il se sert pour la rejetter, en alleguant que c'est une preuve *de raisonnement, indirecte, oblique, mediate*, n'en sçauroient empescher l'effet. L'esprit ne regarde dans les preuves que la clarté; c'est elle qui le pe-

netre, l'emporte & le persuade ; & ce seroit bien en vain qu'on pretendroit prouver à un esprit persuadé, qu'il a tort de voir une verité qu'il voit clairement, & d'avoir suivi une voie qui l'a conduit à cette évidence.

Il est donc vray que supposé l'évidence de l'argument de la Perpetuité, il est propre par luy-mesme à toutes sortes des Calvinistes, puisqu'ils sont tous compris dans ces deux genres de simples ou de sçavans. Et M. Claude ne devoit pas s'imaginer que ce fust en douter & se deffier de sa force & de sa solidité, que d'en venir, comme il dit, à la methode de discussion, puisque c'est seulement reconnoistre que cette premiere methode n'est pas capable de vaincre toutes les preoccupations déraisonnables des Calvinistes, ny de dissiper toutes leurs tenebres volontaires ; & c'est ce qu'on n'a aussy jamais pretendu.

On sçait, que quoiqu'il soit aisé de juger dans la pluspart des choses à quoy la raison oblige, ce seroit se tromper de n'accompagner pas cette connoissance d'une autre, qui est, que l'on ne suit pas toujours la raison, ou plutost qu'il est assez rare qu'on la suive ; les attaches secrettes & les preventions enracinées l'emportant ordinairement sur les preuves les plus évidentes, & y ayant bien des gens pour qui l'autorité de ceux qu'ils estiment, est une raison invincible.

Comme tous ceux qui agissent de la sorte n'écoutent pas la raison, & ne font pas ce qu'elle demande d'eux, il n'est pas étrange que le livre de la Perpetuité ne les persuade pas : mais c'est leur mauvaise disposition qui en empesche l'effet, & non le defaut de cette methode. Et parce que quelque déraisonnable que soit cette disposition, la charité ne permet pas qu'on les abandonne. Il faut chercher une autre voie d'entrer dans leur esprit, & de porter la lumiere dans leurs tenebres.

On avoüe donc à M. Claude, que l'on reconnoist la necessité de cette autre voie : mais on ne la reconnoist point à l'égard de toutes sortes de personnes, puisqu'il y en a plusieurs qui se laissent toucher à la raison, qui doutent de ce dont il faut douter, & qui suivent ce qu'il faut suivre. On ne reconnoist point aussy cette necessité par le défaut mesme de la premiere methode, & comme si les preuves qu'elle fournit estoient d'elles-mesmes defectueuses & insuffisantes ;

mais on la reconnoiſt par rapport à la diſpoſition de quantité de perſonnes, à leurs préjugez & à leurs attaches, qu'il faut eſſayer de vaincre par toutes ſortes de voies. C'eſt là ce qui nous oblige maintenant à entrer dans la methode de diſcuſſion : mais tant s'en faut que cette voie excluë l'autre, qu'elle l'établit & la fortifie.

M. Claude ſouſtient par exemple, que tous les vrais Calviniſtes eſtant fortement perſuadez par l'Ecriture de la verité de leur Religion, ne doivent avoir que du mépris pour le livre de la Perpetuité. Quand on leur aura donc montré que cette perſuaſion eſt tres téméraire, & qu'il n'y à rien de plus mal fondé, on aura détruit ce préjugé qui leur rendoit l'autre methode inutile. Or c'eſt ce que l'on fait dans ce livre icy, où l'on montre avec étenduë, & par des preuves tres-capables de convaincre ceux qui veulent écouter la raiſon, que le ſens auquel ils prennent les paroles de JESUS-CHRIST qui reglent leur creance ſur l'Euchariſtie, eſt clairement faux ; que tous leurs pretendus exemples d'expreſſions ſacramentales & figuratives ſont mal alleguez ; & que toutes leurs chicaneries de logique ſont déraiſonnables, & contraires aux veritables regles de cette ſcience.

Si ces raiſons font ſur eux tout l'effet qu'elles y devroient faire, à la bonne heure qu'ils ſe paſſent de l'autre methode, & qu'ils ſe determinent par celle-cy. Mais ſi elles ne font que les ébranler & les mettre dans le doute, quelle excuſe pourront-ils alleguer dans cet eſtat pour ne ſe pas determiner par le conſentement de tous les Chreſtiens du monde, eſtabli dans le livre de la Perpetuité, puiſqu'ils ne s'en défendoient que par cette evidence pretenduë que ce livre-icy détruit pleinement.

Il en eſt de meſme des ſaints Peres. S'il y a des Calviniſtes qui croyent de bonne foy qu'ils leur ſont favorables ſur la fauſſe lueur de quelques paſſages, on entreprend de les détromper de cette illuſion par une telle foule de preuves tirées des meſmes Peres, & par une refutation ſi convainquante des réponſes de leurs Miniſtres, qu'on a ſujet de croire qu'il n'y aura que ceux, qu'une prevention déraiſonnable empêchera de les conſiderer attentivement, qui puiſſent ne s'y pas rendre.

Mais quand on ne leur arracheroit pas tous leurs préjugez,

pourveu ſeulement qu'ils entrent dans le doute, ils n'auront plus d'excuſe raiſonnable pour refuſer de ſe rendre au conſentement de tous les Chreſtiens,qui leur a eſté repreſenté.

Car bien loin qu'ils puiſſent dire dans cet eſtat de doute, comme M. Claude leur fait dire : Puiſqu'il eſt certain que les Peres ont eſté dans un ſentiment contraire à la preſence réelle, il faut que le changement ſoit arrivé ; la raiſon les obligera de dire au moins dans cette diſpoſition : Puiſque nous ne ſommes pas aſſurez de l'opinion des Peres, & que nous ne pouvons nous determiner par là, pourquoy ferons-nous violence à noſtre raiſon pour nous imaginer qu'une choſe auſſy incroyable qu'eſt ce changement inſenſible, qui auroit du ſe faire par toute la terre dans la creance de l'Euchariſtie, ſoit effectivement arrivée.

Ainſy ces deux methodes s'entr'aident & ſe fortifient mutuellement. Elles ſont toutes deux parfaites en elles-meſmes, parce qu'elles concluent directement & avec certitude la verité de la foy catholique. Elles ſont toutes deux imparfaites par les mauvaiſes diſpoſitions de ceux que l'erreur a prevenus.

Si cette mauvaiſe diſpoſition empeſche que la premiere n'ait tout l'effet qu'elle devroit avoir, la ſeconde vient au ſecours & détruit ces empeſchemens. Si cette ſeconde trouve encore trop d'obſtacle, & qu'elle ne les détruiſe qu'imparfaitement, pourveu ſeulement qu'elle conduiſe l'eſprit juſques au doute, la premiere doit achever. Et s'il faut eſtre fort opiniaſtre pour ne ſe pas rendre à l'une ou à l'autre ſeparément, il le faut eſtre juſques à l'excés pour reſiſter à toutes les deux tout à la fois. Et je ne voy gueres d'autres moyens de s'en defendre, que celuy que les Miniſtres calviniſtes prennent contre leurs principes, qui eſt d'empeſcher ceux qui ont creance en eux de lire ces livres.

Je me ſuis plus étendu ſur cette objection de M. Claude qu'elle ne ſembloit le meriter. Mais c'eſt que je ne l'ay pas tant conſiderée en elle-meſme, que dans la maniere dont il la propoſe, qui eſt ſi pleine de confiance, que j'ay cru qu'il eſtoit bon de luy faire connoiſtre d'abord qu'il devoit ſe deffier davantage de certaines penſées qui flattent pour un moment ceux qui les écrivent, & où l'on ne trouve rien de ſolide quand on les examine ſerieuſement. Il n'y a point d'avis

qui soit plus necessaire à M. Claude que celuy-là, parce qu'il y a peu de personnes qui s'abandonnent plus pleinement que luy à ces sortes de pensées, & qui les poussent avec moins de retenüe. L'objection que je viens de refuter en peut servir d'un exemple remarquable. On a vu combien elle estoit peu solide. Cependant M. Claude ne s'est pas contenté d'en faire l'un des principaux ornemens de sa preface, il la repete tout de nouveau dans son livre, il en tire de nouvelles railleries, & il la propose avec une complaisance qu'il est bon de representer par ses propres paroles: *Voilà*, dit-il, *ce que produit cette admirable methode, la gloire de nos jours, le chef-d'œuvre de l'esprit humain; c'est qu'aprés bien des circuits, biens des combats, bien de la chaleur; aprés avoir appellé toute la France, tous ceux de l'une & de l'autre Communion au spectacle d'une grande dispute, nous sommes reduits à traiter la matiere de l'Ecriture & de l'Eglise; c'est le fruit de la Perpetuité. En verité, si nous continuons à disputer de la sorte, je ne croy pas que le monde doive plus s'amuser à nous, car c'est une pure illusion. Nous luittons de toutes nos forces, nous suons, nous prenons bien de la peine, nous faisons achetter nos livres bien cher: & aprés tout cela nous sommes à recommencer. Car s'il faut maintenant disputer de l'Ecriture & de l'Eglise, pourquoy ne l'avons-nous pas fait au commencement? Pourquoy le Traité de la Perpetuité nous devoit-il servir de prelude? Est-ce que la porte de cette controverse n'est pas assez ouverte d'elle-mesme, sans que ce traité nous y introduise? ou est-ce qu'elle n'est pas assez digne de nous, si le Traité ne luy sert de mediateur? Est-ce que l'Eglise Romaine ou l'Ecriture ont besoin pour se recommander à nous, l'une du Traité de la Perpetuité, & l'autre de ma Réponse, & qu'on ne puisse se ranger à l'une ou à l'autre que sous nos auspices? Pour moy je n'ay point une pretention si vaine, & ainsy j'estime qu'il est hors de propos que nous allions entamer une nouvelle controverse.*

M. Claude 3. Resp. p. 71.

Je ne croy pas estre obligé, aprés ce que j'ay dit icy, de refuter ce transport; & il suffit de dire à M. Claude, que quand il respectera davantage la verité qui sera son juge, & qu'il aura plus de soin de *travailler effectivement sous les yeux de Dieu*, que de s'en vanter inutilement, il parlera d'une autre maniere.

Il ne reste plus que de dire quelque chose de ce qui est contenu dans ce volume-icy, & de quelle sorte tous les principes de

de la derniere réponse de M. Claude y sont renversez.

Comme il estoit déja entre les mains de quelques-uns de Messeigneurs les Evesques avant que la réponse de M. Claude parust, & que d'ailleurs il estoit destiné à l'examen de ce que l'Ecriture & les Peres des six premiers siecles nous enseignent de l'Eucharistie, on ne doit pas s'estonner de n'y pas voir une refutation exacte & precise de cette Réponse. Je puis dire neanmoins avec verité que sans se détourner du dessein principal, & seulement en y ajoûtant quelques reflexions en certains endroits, on a tellement ruïné tous les principes de ce nouveau livre, qu'il est pleinement refuté à l'égard des personnes intelligentes.

Car les principes de M. Claude ont cela de commode qu'ils sont en fort petit nombre. C'est toujours par la supposition d'une clarté extraordinaire de l'Ecriture & des Peres en faveur de la doctrine calviniste, qu'il pretend estre en droit de mépriser l'argument qu'on tire de l'impossibilité d'un changement universel de creance dans la doctrine de l'Eucharistie. Ce sont toujours les mesmes solutions *de figure & de vertu* qu'il applique au hazard à tous les passages des Auteurs. Il est vray que la fertilité de son esprit luy a fourni quelques expressions nouvelles qui semblent presenter à l'esprit quelque nouvelle idée. Il nous parle d'une *forme œconomique & surnaturelle du Corps de* JESUS-CHRIST *imprimée au pain*, qu'il pretend que les Grecs ont entenduë par les mots *de Corps veritable, de Corps propre de* JESUS-CHRIST, *de Corps né de la Vierge*, par rapport à un certain passage d'une certaine lettre de S. Jean de Damas, qu'ils n'ont pourtant jamais citée. Mais quand on examine de prés ce qu'il renferme sous ces mots mysterieux, on trouve que tout cela se reduit *à la clef de vertu*, c'estadire à une certaine vertu separée du Corps de JESUS-CHRIST, & imprimée au pain par le Saint Esprit.

Il ajoûte seulement dans ce livre-icy un principe nouveau, qui est que tous ces termes qui paroissent si precis pour la presence réelle & la Transsubstantiation; sçavoir, *que le pain est changé & transelementé au Corps de* JESUS-CHRIST, *qu'il est fait le propre Corps de* JESUS-CHRIST, *que c'est le veritable Corps de* JESUS-CHRIST, *le Corps divinisé, le Corps né de la Vierge*; que toutes ces expressions, dis-je, sont generales, & qu'ainsy on n'en peut tirer la doctrine de la Transs-

ſubſtantiation, qui eſt une doctrine particuliere & determinée. Ce principe & ces ſolutions regnent dans tout le 3. le 4. & le 5. Livre. C'eſt par là qu'il pretend montrer que les Grecs ne croyent point la Tranſſubſtantiation. C'eſt par là qu'il tâche d'éluder tout ce qu'on luy allegue des Auteurs Grecs de ces derniers ſiecles. Enfin c'eſt ſur la confiance qu'il a dans ces ſolutions & dans ces principes, qu'il ſe diſpenſe preſque toujours d'en rapporter les paſſages tout au long, parce qu'il s'imagine qu'il n'y en a point qui ſoit à l'épreuve de ces ſolutions.

Il eſt donc clair qu'en ruïnant & ces ſuppoſitions & ces principes, on ruïne tout le livre de M. Claude, on en renverſe tous les fondemens, & on rétablit dans leur force toutes les preuves de fait du livre de la Perpetuité, qu'il s'eſtoit efforcé d'affoiblir par ces deffaites.

Or quoy que l'on n'ait point eu cette vüe dans cet ouvrage, il ſe trouve neanmoins qu'on le fait auſſi preciſément & auſſi fortement que ſi l'on avoit eu expreſſément ce deſſein. Car peut-on mieux prouver par exemple que l'imagination que les Calviniſtes ont, que l'Ecriture eſt clairement pour eux, n'eſt qu'une illuſion de leur eſprit, qui leur fait prendre pour clairs & pour certains les ſentimens auſquels leur paſſion les attache, qu'en montrant par des preuves évidentes qu'il n'y a pas un mot dans l'Ecriture qui prouve ny *leur figure* ny leur *vertu*; que le ſens qu'ils donnent à ces paroles, *cecy eſt mon Corps*, eſt entierement abſurde; qu'ils font parler Jesus-Christ d'une maniere dont jamais homme ſage n'a parlé, qui auroit eſté inintelligible à ſes Apoſtres, & qui n'eſt autoriſée par aucun exemple, ny de l'Ecriture ny du langage des hommes.

Or c'eſt proprement là le ſujet du premier & du ſecond livre de ce volume-icy, & l'on y verra tous ces points établis par des preuves dont on croit que les perſonnes judicieuſes ſeront ſatisfaites. On y fait voir que l'explication que les Calviniſtes donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, eſt contraire à tous les principes du langage humain, &que tous ces exemples d'expreſſions ſacramentales, par leſquelles ils ont éblouïi tant de monde, prouvent directement le contraire de ce qu'ils pretendent. On y découvre la veritable cauſe qui a empêché pluſieurs perſonnes d'en reconnoiſtre la differen-

ce. On y ſoutient les raiſons ordinaires des Theologiens catholiques, & l'on fait voir que les Miniſtres y répondent mal. Et comme ils ont eu recours en cette matiere à des ſubtilitez de logique ; on les ſuit par condeſcendance dans cette voie, quoy qu'éloignée de l'eſprit de l'Egliſe, & on leur montre que tous leurs pretendus raiſonnemens ne ſont que de purs ſophiſmes.

Les cinq livres qui ſuivent les deux premiers contiennent une partie des preuves de la doctrine catholique que les Peres nous fourniſſent ; & quoy qu'on ne les y ait pas toutes raſſemblées, parce que ç'auroit eſté un ouvrage infini, il y en a pourtant une telle foule, que M. Claude aura ſujet d'avoir quelque honte d'avoir avancé ſi témérairement, qu'aucun article de la creance catholique ne ſe trouve *ny en termes formels ny en termes équivalens* dans les Peres.

Mais on ne ſe contente pas de propoſer ces paſſages ; on les met auſſy à couvert de toutes les chicaneries des Miniſtres; & l'on fait voir que toutes leurs deffaites ſont vaines & ſophiſtiques, & ſur tout que ces comparaiſons d'expreſſions qui font toute la force de livre d'Aubertin, & qui luy ont acquis ce qu'il a de reputation parmy les ſçavans, ne ſont que de pures illuſions, & qu'elles enferment ſouvent un deffaut de ſincerité ou de lumiere, qui luy a fait rapporter comme ſemblables des expreſſions tres differentes.

Les nouvelles ſolutions de M. Claude ſur l'argument tiré du doute marqué par les Peres, trouveront auſſy leur place dans ce livre-icy, & l'on y verra de plus ces deux clefs celebres de vertu & de figure, & ce nouveau principe des *termes generaux*, tellement renverſez, qu'on ſera contraint d'avoüer qu'il faut que ceux qui ſe laiſſent éblouïr par ces chimeres, ne prennent pas la peine de les conſiderer à fond. De ſorte que comme c'eſt par ces meſmes ſolutions & ces meſmes principes qu'il tâche d'éluder les paſſages des Auteurs Grecs depuis le ſeptiéme ſiecle, qui ſont citez dans le livre de la Perpetuité, il eſt viſible que ces ſolutions eſtans ruïnées, ces paſſages ſubſiſtent dans toute leur force, & que le livre de la Perpetuité n'a reçu aucune atteinte, non ſeulement dans l'argument principal comme nous l'avons prouvé dans un ouvrage particulier, mais auſſy dans les queſtions & les preuves acceſſoires qui y ſont mélées.

Ce n'est pas que je n'aye encore quelque dessein d'appliquer plus precisément à la réponse de M. Claude, les principes qu'on établit icy, & de refuter en particulier ses visions touchant les Grecs, & ses pretendus exemples d'argumens negatifs. C'est ce que j'ay reservé à la fin du troisiéme volume: mais cependant je pretend qu'on pourroit s'en passer, & que M. Claude ne sçauroit dire avec raison que l'on n'ait pas satisfait dans ce volume-icy à tout ce qu'il y à de considerable dans son livre pour ce qui regarde le dogme.

Il est vray que ce n'en est pas le principal, & que les reproches, les plaintes, les railleries, les justifications, les invectives, les digressions accessoires & inutiles en occupent la plus grande partie; ce qui a fait dire à des gens de son parti, qu'il avoit plutost fait son apologie que celle de sa Religion. En effet il n'y a personne qui ne puisse remarquer, qu'autant qu'il est sterile & embarassé quand il traite les dogmes & qu'il répond aux passages & aux preuves de son adversaire, autant est-il vif, animé & étendu quand il se deffend en particulier, ou qu'il insulte à celuy qu'il attaque. Le moindre mot qui blesse sa delicatesse le met au champs, & luy donne lieu de faire plusieurs pages de plaintes.

Mais parce qu'on a déja satisfait le monde sur ces plaintes dans un ouvrage particulier, on suivra dans celuy-cy une methode toute contraire à celle de M. Claude. Car comme on à dessein de servir l'Eglise, & qu'on n'en veut point à sa personne, on s'est appliqué à traiter avec ordre dans le corps du livre, ce qui regarde la preuve de la presence réelle & de la Transsubstantiation. M. Claude n'y entre que par occasion; & l'on ne s'est attaché à le refuter que lors qu'on l'a rencontré dans son chemin. On luy a seulement donné la preference sur les autres; c'estadire que lorsque des objections pouvoient estre refutées ou sous son nom ou sous celuy de quelques autres Ministres, on a cru qu'il estoit plus naturel de le faire sous le sien. Je ne sçay si ce procedé luy plaira; car il est assez difficile de deviner ses inclinations, & il se plaint souvent des choses dont-il auroit du nous sçavoir gré. Mais ce que je sçay, est que ceux qui feront reflexion sur quelques endroits de ce livre-icy où l'on refute exactement des chapitres entiers du sien, jugeront sans doute qu'on ne le pouvoit traiter plus favorablement que de le confondre comme on a fait sou-

vent avec les autres Miniſtres, & de ne pas s'attacher à luy en particulier.

Je ne pretens pas neanmoins qu'il m'en ait obligation. Car quoy que je cherche autant que je puis à l'épargner, la verité eſt, que c'eſt l'intereſt de l'Egliſe que j'ay conſideré en cela, & non pas le ſien. Si j'euſſe cru qu'il eût eſté utile pour la gloire de la verité de n'avoir que ſon livre pour objet, & d'en faire voir toutes les illuſions & tous les deffauts, je n'aurois pas manqué de le faire, & j'y aurois trouvé une extrême facilité. Mais cette facilité ne m'a pas paru une raiſon ſuffiſante pour m'engager dans cette voie; & j'avoüe qu'il m'a ſemblé que c'eſtoit une trop petite fin que celle de faire remarquer au monde les fautes d'un Auteur. Je ſçay que toutes ces ſortes d'écrits n'ont qu'un cours & une utilité paſſagere, & que c'eſt avec raiſon que le monde ne s'y intereſſe pas longtemps, puiſqu'enfin ce n'eſt pas avoir tiré grand fruit de la lecture d'un livre, que d'y avoir appris ſeulement qu'un homme eſt tombé dans de mauvais raiſonnemens. J'ay donc crû qu'il valoit mieux s'attacher à l'éclairciſſement de la matiere en ſoy, à la preuve de la verité de la creance catholique, & à la refutation des objections ordinaires des Miniſtres entre leſquelles celles de M. Claude viennent en leur rang. C'eſt l'ordre qu'on a ſuivi dans les deux livres, qui regardent l'Ecriture; & dans les cinq autres où l'on commence à traiter des ſentimens des Peres des ſix premiers ſiecles. Les Miniſtres n'y trouveront pas encore l'explication de certains paſſages qu'ils repetent continuellement, parce qu'ils auront leur place naturelle dans un autre volume. Ils y verront neanmoins aſſez de principes pour juger qu'on n'en ſera pas embaraſſé.

Pour la maniere dont on y a traité M. Claude, j'eſpere que toutes les perſonnes équitables en ſeront ſatisfaites, & qu'ils reconnoiſtront qu'on eſt demeuré dans les bornes d'une exacte juſtice, & meſme d'une moderation dont il ſe devroit tenir obligé. Car quoy que tout ſon livre ſoit plein de railleries malignes, de reproches perſonnels, de ſoupçons injurieux; on n'a eu neanmoins aucune envie d'imiter ce procedé. Tout ce qu'il y a de Poëtes parmy les Calviniſtes ſe pourroient répandre pour luy en loüanges hyperboliques, qu'on ne penſeroit pas a l'en rendre reſponſable comme il pretend qu'on

doit répondre d'une Ode latine, dont on n'a appris des nouvelles que par ſon livre meſme. On ne ſe met pas en peine s'il lit ou ne lit pas les Auteurs par luy meſme ; s'il travaille ſeul ou s'il ſe fait aider ; s'il envoye ou s'il n'envoye pas ſon livre dans les païs étrangers ; s'il y a des commerces ou s'il n'y en a point ; s'il aime ou s'il n'aime pas les hiſtoires. On s'attache uniquement à ſon ſujet. Que ſi avec tout cela il ne laiſſe pas d'en eſtre bleſſé, & d'en faire des plaintes pareilles à celles qu'il a faites du volume precedent ; on le plaindra de cette injuſte delicateſſe, mais on n'y aura pas d'égard, parce que l'on croit devoir à l'honneur de la verité de repreſenter les excés qui la bleſſent tels qu'ils ſont, & de ne pas affoiblir l'idée qu'on en doit avoir.

On ne s'amuſera pas icy non plus à aſſurer le public de la ſincerité de l'intention avec laquelle on a travaillé à cet ouvrage, ny à proteſter qu'on n'y a eſté porté par aucune vuë humaine ny par aucune animoſité contre la perſonne de M. Claude. Dieu eſt le ſeul Juge de ce qui ſe paſſe en noſtre cœur, comme il eſt ſeul capable d'en penetrer le fond qui nous eſt ſouvent inconnu à nous meſmes. Il ſuffit qu'à l'égard des hommes nous ne croiyons pas leur avoir donné aucun ſujet de nous attribuer de mauvaiſes intentions, ce qui leur doit ſuffire pour en juger favorablement. Mais au meſme temps nous ſommes fort éloignez de nous promettre que tout le monde nous faſſe cette juſtice, & qu'il n'y ait perſonne qui ne condamne le procedé de M. Claude. On reconnoiſt au contraire que de la maniere dont il écrit il ne manquera jamais de partiſans. Ses railleries quelles qu'elles ſoient, plairont toujours aux gens à qui ceux qu'il attaque ne plaiſent pas. Il en trouvera d'aſſez ſimples pour croire qu'on luy a fait de grandes injuſtices, puiſqu'il en fait de ſi grandes plaintes.

Il en trouvera qui ſe laiſſeront gagner par ces proteſtations en l'air, qu'il eſt exempt de toute paſſion & de tout reſſentiment.

Il en trouvera d'indifferens & de pareſſeux, qui voyant qu'on ſe fait mutuellement les meſmes reproches, s'imagineront qu'on a également tort, & qui ne prendront pas la peine de juger par le fond, de la juſtice & de l'injuſtice des uns ou des autres.

Il en trouvera qui s'ébloüiront par ſa fierté, qui ne ſçau-

ront ce que c'eſt que de peſer & de comparer les raiſons, & qui formeront leur jugement non,en penetrant les choſes meſmes, mais en ſe laiſſant emporter à la maniere dont on les exprime, & aux noms qu'on leur donne; qui prendront pour clair tout ce qu'on leur dit eſtre clair, & pour ridicule ce qu'on nomme ridicule, & pour qui les fauſſes railleries ou des exclamations ſont des raiſons convainquantes. Si M. Claude ne recherche l'approbation que de ces gens-là, elle ne luy manquera jamais : mais je le tiendray bien malheureux tant qu'il ſera capable de plaire à de tels Juges, parce qu'il eſt impoſſible qu'en leur plaiſant il ne deplaiſe infiniment aux yeux de la verité, qu'il ne s'éloigne toujours davantage de la connoître, & qu'il ne s'attire de plus en plus les effets redoutables de ſa colere, dont cette vaine approbation ne le ſçauroit delivrer.





LIVRE PREMIER.

OU L'ON MONTRE QUE LES PAROLES; *Cecy eſt mon Corps*, ſe doivent entendre au ſens des Catholiques, & ne ſe peuvent entendre en celuy des Calviniſtes.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'abus viſible de la voie que les Calviniſtes ont priſe d'examiner par la ſeule Ecriture la doctrine de l'Euchariſtie, & toutes les autres controverſes, eſt une preuve de la fauſſeté de leur Religion.

NOus allons entrer dans cet examen de l'Ecriture & des Peres où M. Claude nous appelle depuis tant de temps, & l'on verra par là ſi la confiance qu'il a témoignée, eſt auſſi bien fondée qu'il s'efforce de le faire croire; ou ſi ce n'eſt point au contraire une addreſſe aſſez ordinaire à ceux qui ſe ſentent foibles, qui tâchent de couvrir le deſavantage qu'ils ont dans la queſtion que l'on traite, par des avantages imaginaires qu'ils s'attribuent en l'air ſur des queſtions qu'on ne traite pas. CH. I.

Il eſt vray qu'on n'y entre pas toutafait de la maniere qu'il auroit bien deſiré. Car il auroit voulu que l'on comparaſt ſimplement ſes argumens avec ceux des Catholiques, & qu'on s'enforçaſt d'abord dans les obſcuritez de dialectique

 dont les Ministres ont enveloppé cette dispute, afin que la plupart des gens ny entendissent rien. Mais nous n'avons pas cru devoir suivre son inclination en ce point, parce qu'elle ne nous a pas paru raisonnable, & qu'il n'est pas juste de dépoüiller la cause de l'Eglise de l'éclat qu'elle reçoit de ces circonstances exterieures que l'on a remarquées dans le livre des Préjugez, ny de la reduire à se deffendre contre les Ministres d'égal à égal. J'espere neanmoins que la suite fera voir que quoy que ces avantages exterieurs ne doivent pas estre negligez à cause des simples qui en ont besoin, ils ne sont pourtant pas absolument necessaires aux personnes intelligentes, & que la doctrine de l'Eglise n'en a pas moins dans le fond & dans les preuves qu'on peut appeller interieures, qui sont celles que l'on tire de l'Ecriture & des Peres.

M. Claude ne desavoüera pas sans doute ce que je remarqueray d'abord, que rien n'a plus contribué au progrés des Calvinistes que de s'estre au commencement renfermez dans la seule Ecriture, & sur le point de l'Eucharistie & sur tous les autres: que c'est ce qui leur a acquis tout d'un coup tant de Villes & des Provinces entieres, & ce qui a fait que leurs opinions se sont répanduës en moins de vingt ans dans une grande partie de l'Europe. Il croira mesme peut-estre que cette verité de fait que je reconnois, est fort avantageuse à ceux de sa societé. Aussi ont-ils eu soin eux-mesmes de marquer en divers endroits de leurs Histoires, qu'ils ne recevoient au commencement aucun argument que ceux qui estoient tirez de l'Ecriture; & que c'est sur ce fondement que leur pretenduë reformation est établie.

Ce fut la premiere démarche que Zuingle fit faire au Senat de Zurich, lors qu'il le porta à faire schisme avec l'Eglise, avant mesme qu'il eust encore osé proposer son opinion sur l'Eucharistie. Hospinien rapporte que ce Senat fit tenir un Synode où Zuingle, proposa l'abregé de sa doctrine en 67. articles dont aucun ne regardoit encore la presence réelle ny la Transsubstantiation: que Jean Faber Grand-Vicaire de l'Evesque de Constance s'estant efforcé de persuader que des matieres si importantes ne devoient pas estre discutées dans une dispute publique, & qu'il les falloit reserver à l'examen d'un Concile, Zuingle s'éleva contre luy, en disant que puisqu'il estoit constant que les livres Canoniques *de l'un &*

Hospinien *parte altera* fol. 23. datte ce Synode de l'an 1519 mais il est certain par les Actes du Synode même qu'il fut tenu l'an 1523. &

de l'autre Testament estoient l'unique & certaine regle de la foy, sur laquelle on devoit tout regler dans l'Eglise, il devoit tâcher de montrer par ces livres s'il y avoit quelque chose dans ses conclusions de contraire à l'Ecriture, à la Religion & à la vraye foy : & que personne ne l'ayant entrepris, les Magistrats firent un Decret par lequel il estoit ordonné à tous les Pasteurs & Ministres, *de ne proposer, & de n'annoncer rien que la pure parole de Dieu contenuë dans les écrits des Apostres & des Prophetes.*

CH. I. Zuingle mesme dás le Livre de la vraye Religion qu'il fit en 1525. dit qu'il n'y avoit que deux ans qu'il avoit proposé 67. articles qui furent neanmoins proposez dans ce Synode là.

* C'est sur ce mesme fondement, comme l'on a dit dans le livre des Préjugez, qu'on condamna à Zurich la Messe & la doctrine de la presence réelle l'an 1525.

Le mesme procedé fut tenu dans toutes les autres villes au commencement de cette étrange reformation. La maxime capitale dont Zuingle les avoit infatuez, estoit qu'ils ne devoient point entendre ce que les hommes avoient ordonné, mais ce que JESUS-CHRIST avoit commandé, *Velle se, non quid homines decernant, sed quid Christus velit atque jubeat audire*, comme le Senat de Zurich le declare dans une lettre écrite aux autres Cantons.

* Hospinien p. 26.

Il n'y a qu'à lire les Actes de ces pretendus Synodes, pour voir qu'on ne peut traiter plus outrageusement l'autorité des Peres qu'elle y fut traitée. Zuingle appelle nettement les Ordonnances des Conciles *des niaiseries. Quid opus est*, dit-il, *humanarum Constitutionum nugas subinde prætexere.* Il tenoit pour maxime qu'il estoit impossible de rien éclaircir par l'examen des Peres, parce qu'il faudroit un an de temps pour discuter un seul article. C'est ce qu'il répond à Faber Vicaire de l'Evesque de Constance qui le pressoit par les Peres. *An verò de Patribus*, dit-il dans ses Lettres à Faber, *disputare instituistis, Domine Vicari. Atqui vel annum totum disputando consumere licebit, priusquam vel unicus fidei articulus conciliari possit. Sed longè aliter se res habet. Christus Iesus unus & idem est, hodie, heri & in æternum. Unde veritas ipsius non Patrum aut Doctorum verbo probari debet.*

fol. 615.

fol. 585.

Le Colloque de Berne tenu l'an 1526. le 17. Decembre, & qui fut suivi de l'abolition de la Messe & des Images, & de l'établissement de tous les Dogmes Calvinistes dans Berne & dans Constance, en contient une preuve remarquable. Les Magistrats qui le convoquerent & qui y appellerent

Ch. I. tous les Theologiens qui estoient sous leur jurisdiction pour decider de la Religion de tout ce Canton, en établirent pour fondement, *qu'il n'y auroit que l'Ecriture du vieil & du nouveau Testament qui y seroit considerée.* Ut in actione *tota veteris ac novi Testamenti Scriptura sola pondus haberet.* Zuingle parut sur les rangs avec Oecolampade, Bucer & Blaurer Moines Apostats, & Capiton qui avoit esté Predicateur de l'Archevesque de Mayence, & qui épousa depuis la vefve d'Oecolampade. Et comme un nommé Conrad Triget Religieux Augustin, eut voulu rapporter quelques argumens tirez des Peres de l'Eglise, les Magistrats qui presidoient à la dispute, s'opposerent, & il fut contraint de se taire. Ainsy non seulement sans qu'on eust consulté les Peres, mais sans avoir mesme voulu permettre qu'on les nommast, le changement de Religion fut resolu & executé.

Il ne faut pas penser qu'on ait agi d'une autre maniere aux autres lieux, ny que la reformation se soit avancée par d'autres moyens. L'examen des Peres a esté un divertissement aux heures perduës pour les Ministres un peu plus habiles, comme Oecolampade, Melancton, Bulenger & quelques autres; mais pour cette foule de petits Predicans qui estoient ceux qui attiroient la multitude, qui soulevoient les peuples, qui formoient les Eglises Calvinistes, ils n'y pensoient seulement pas, & ne se servoient que de quelques pointilleries sur l'Ecriture dont ils remplissoient la teste des peuples abusez; & il est bien visible par la qualité des Apostres de ce nouvel Evangile, qu'ils n'estoient pas gens à examiner la tradition de l'Eglise, ny à porter les autres a le faire. C'estoient souvent des artisans qui sortoient de leurs boutiques pour prêcher, comme Jean le Clerc cardeur & predicateur du Calvinisme à Meaux & à Mets; un autre Pierre le Clerc aussi cardeur de laine, dont Beze dit, *qu'outre l'integrité de sa vie, il estoit fort exercé aux Ecritures, combien qu'il n'eust connoissance que de la langue Françoise; & que ce personnage fut tellement beni de Dieu en son ministere, prêchant & administrant les Sacremens en l'assemblée, qu'en peu de temps y accourut plusieurs des villages mesmes de cinq lieuës à la ronde, & se trouverent trois ou quatre cent, tant hommes que femmes.*

Hist. Eccles. de Beze l.1.p.6.

Ibid.p.50.

C'estoient de jeunes gens qui ne faisoient que sortir du College, comme Jean Masson, dit la Riviere, qui fut élu,

Histoire Eccles.l.2. p.99.

comme l'on a dit ailleurs, à l'âge de vingt-deux ans premier Ministre de Paris, à la sollicitation d'un Gentilhomme du Maine nommé Feriere, qui ne put souffrir, dit Beze, que son enfant fust baptisé avec les superstitions de l'Eglise Romaine, c'estadire avec les exorcismes & autres ceremonies, quoiqu'ils reconnoissent eux-mesmes qu'il n'y a rien de plus autorisé par l'antiquité. Les autres estoient pour l'ordinaire des Moines qui quittoient le froc & le Convent dans le dessein de se marier, comme Jean Chaponneau Moine de l'Abbaye de saint Ambroise; Jean Michel de l'Ordre de saint Benoist; De Nuptiis Cordelier, & Melchior Flavin du mesme Ordre, que Beze appelle ***un enragé caphard***, parce qu'il ne servit pas fidellement le parti jusques à la fin; Marcij & Troya aussy Cordeliers; Bertaut, Couraut, Jean l'Epine, Marlorat, Richard Vauville Augustins, & Vindocin Jacobin. Tous ces gens pour se signaler dans la nouvelle reforme, dont ils tiroient la subsistence de leur famille, faisoient une legere provision de certains argumens communs sur l'Ecriture, qu'ils debitoient ensuite avec hardiesse, & par lesquels ils se faisoient suivre du peuple.

Ch. I.

p. 12.

Il n'y a point d'homme de bonne foy qui puisse nier que ce ne soit en cette maniere que la pretenduë reforme s'est établie; que l'examen des Peres n'y a eu aucune part, & qu'on en a éloigné les peuples autant qu'on a pu. C'est pourquoy Beze donne de grandes loüanges a un nommé Nicolas Simon Docteur de Bourges; parce, dit-il, qu'il avoit reglé de telle sorte l'Ecole de Theologie, *qu'il n'estoit permis d'y proposer aucun argument que du pur texte de la sainte Ecriture.* Et l'on ne doit pas douter qu'ils n'en ayent usé de mesme par tout où ils l'ont pu.

Beze l. 1. p. 57.

Et en effet, le moyen qu'ils eussent suivi une autre conduite, puisqu'il estoit question en ce temps-là de faire recevoir tous leurs Dogmes, & qu'ils avoüent eux-mesmes que la plus-part sont contraires aux Peres.

Comment eussent-ils pu prouver que l'invocation des Saints n'est pas établie par les Peres du IV. & V. siecle, aussi bien que le culte des Reliques? Comment auroient-ils pu justifier par les Peres que le baptême n'est pas necessaire au salut: que les Sacremens n'operent que dans les Elus: que plusieurs des enfans baptisez ne reçoivent pas la grace: que les plus grands

CH. I. crimes ſont compatibles avec la juſtice & l'eſtat d'enfans de Dieu : que toutes les loix de l'Egliſe non contenuës dans l'Ecriture, ne peuvent obliger en conſcience, & que c'eſt une tyrannie de le pretendre : que la priere pour les morts eſt une ſuperſtition ; que le celibat des Preſtres eſt une doctrine des demons ; que de commander l'abſtinence des viandes, c'eſt eſtre Apoſtat dans la foy ; que les vœux monaſtiques ſont ſortis de la boutique de Satan, puiſqu'ils avoüent eux-meſmes que tous ces points, qui ont eſté les premiers objets de leur reformation, ſont enſeignez par les Peres ?

Ainſy ils ne ſçauroient deſavoüer que pour faire cet étrange renverſement de l'Egliſe ; pour élever Autel contre Autel ; pour ſe ſeparer du corps des autres Fidelles ; pour former une ſecte à part ; pour embraſſer tant de dogmes contraires à la creance commune ; pour condamner l'Egliſe de tous les ſiecles, les peuples ne ſe ſoient uniquement arreſtez à ce qu'on leur a allegué de l'Ecriture, ſans avoir égard aux Peres, ſans s'informer ny de leurs ſentimens ny de leurs raiſons.

Ces equitables reformateurs ont porté chacun de ceux qu'ils ont attirez à leur parti à ſe rendre juges de tous les Papes, de tous les Conciles, de tous les Peres, ſans meſme les écouter ; & à prononcer cet étrange jugement, qu'ils ont tous eſté dans l'erreur, & qu'ils n'ont pas entendu l'Ecriture ſur des points tres-importans.

Ce ſeroit en vain qu'ils diroient qu'ils ne l'ont pas prononcé formellement, qu'ils ont ſimplement embraſſé ce qu'on leur faiſoit voir eſtre enſeigné par l'Ecriture, ſans ſe mettre en peine ſi les hommes avoient combattu ces veritez. C'eſt aſſez le prononcer que de faire profeſſion d'une doctrine notoirement contraire aux Peres & aux Conciles, & dont il s'enſuit neceſſairement qu'ils ont eſté dans l'erreur. C'eſt le prononcer que de condamner des dogmes qui ont eſté tenus & enſeignez par les Peres, de l'aveu meſme des Miniſtres.

Je ſçay bien que je ne dis rien encore en cecy que M. Claude ne prenne pour une loüange de ces premiers Reformateurs & des peuples qui les ont ſuivis, & qu'il pretendra qu'ils ont eu droit de prononcer ce jugement, & de s'arreſter à l'Ecriture ſeule, ſans ſe mettre en peine de rechercher les opinions des hommes : mais il eſt vray pourtant que ce procedé eſt ſi choquant & ſi viſiblement téméraire, que quelques-uns meſ-

me de ceux qui l'ont suivi, qui portoient les autres à le suivre, & qui estoient prevenus de faux principes sur ce point, n'ont pu s'empescher de le condamner quand ils l'ont consideré serieusement. CH. I.

C'est de Melancton mesme que je les prie de prendre l'idée qu'il en faut avoir. Voicy de quelle sorte il en parle dans une lettre écrite à un nommé Frideric Myconius. *Quoy que la foy*, dit-il, *ne dépende pas de l'autorité humaine, mais de la parole de Dieu ; neanmoins comme l'Ecriture veut que les forts soient confirmez par les foibles, il est bon dans toutes les tentations qui éprouvent nostre foy, d'avoir les témoignages de l'Eglise. Car comme nous consultons volontiers les vivans que nous jugeons avoir quelque connoissance des choses spirituelles, il faut consulter de mesme les anciens dont les écrits sont approuvez. Il y a encore d'autres raisons qui me portent à ne mépriser pas les témoignages des anciens, c'est que je croy que l'Eglise a cru communément ce qu'ils ont écrit. Or il n'est pas seur de s'éloigner du sentiment commun de l'ancienne Eglise.* NEQUE *verò tutum est à communi sententia veteris Ecclesiæ discedere.*

Elle est rapportée par Hosp. f. 114.

Et de peur que l'on ne dise que ce n'est qu'un conseil de Melancton, & qu'il ne jugeoit pas absolument necessaire de le suivre, il condamne expressément de témérité ceux qui agissent autrement. *Selon mon jugement*, dit-il, *c'est une grande témérité de publier des dogmes sans consulter l'Eglise ancienne.* MEO *quidem judicio magna est temeritas, dogmata serere inconsultà Ecclesià veteri.* Et dans un autre lieu cité par Hospinien, *Je ne voudrois*, dit-il, *estre auteur ny approbateur d'aucun nouveau dogme, & qui ne soit confirmé par les témoignages approuvez de l'ancienne Eglise. Car je ne méprise pas l'autorité & le jugement de l'Eglise Catholique.* NEQUE *enim contemno Ecclesiæ Catholicæ judicium & autoritatem.* fol. 171.

Il n'est pas question presentement si Melancton a bien observé cette regle ; mais il est certain que la raison l'a obligé de la reconnoistre pour veritable, & qu'on ne sçauroit rien dire de plus conforme aux premieres notions du sens commun, & aux plus simples lumieres de l'humilité & de la foy.

Il s'agissoit alors de dogmes soutenus d'un costé par tout le corps de l'Eglise visible, & combattus de l'autre par un petit nombre de personnes. On ne pouvoit approuver le sentiment de ce petit nombre sans faire schisme avec tout le corps. Il

CH. I. falloit que chaque particulier qui deliberoit de sa religion, & qui ne déferoit pas absolument à l'autorité de l'Eglise, se rendist juge de ce grand different, dans lequel il ne pouvoit prendre un mauvais parti sans se perdre pour l'eternité. N'estoit-il donc pas juste au moins qu'il conclust qu'il devoit se conduire dans ce jugement avec toute la circonspection possible: qu'il devoit rechercher toutes les lumieres qui pouvoient l'aider à discerner la verité de l'erreur: qu'il devoit considerer sur qui tomberoit la condamnation qu'il prononceroit: qu'il devoit écouter leurs raisons, & ne les pas condamner sans les entendre: qu'il devoit se défier de ses propres lumieres, de ses preventions & de cette confiance téméraire qui fait prendre pour des veritez certaines toutes les phantaisies dont l'imagination est frappée?

Chacun n'estoit-il pas obligé de se dire à soy-mesme ce que saint Augustin dit aux Manichéens? *On n'oseroit entreprendre de lire sans maistre les ouvrages de Terentianus Maurus, on cherche des Commentaires pour les moindres Poëtes; & vous aurez la hardiesse d'entreprendre sans guide la lecture des livres saints, & d'en juger sans avoir emprunté les lumieres d'aucun maistre!*

De Vtilit. cred. c 7.

Ces pensées n'obligeoient-elles pas ceux qui vouloient choisir une religion par leur propre lumiere, à s'informer exactement des sentimens de l'ancienne Eglise: à s'instruire de ce que les Peres avoient écrit sur les matieres dont il estoit question: à craindre de les condamner en condamnant ceux qui suivoient leurs sentimens: à peser leurs raisons avec équité? Que peut-on donc juger de ceux qui n'ont rien fait de toutes ces choses: qui ont suivi aveuglement & sans discernement les declamations impetueuses des premiers reformateurs: qui ont cru sur leur parole que les dogmes qu'ils leur annonçoient, estoient conformes à la parole de Dieu, que ceux qu'ils décrioient y estoient contraires: qui ont condamné tous les Peres sans les consulter & les écouter, sinon que c'estoit une multitude de gens téméraires, qui ont violé dans ce jugement toutes les regles de l'équité & de la raison?

Je n'ay dessein dans ce discours que de rabattre l'avantage que M. Claude pourroit tirer du progrés qu'a fait la Religion pretenduë-reformée, par cette voie de n'examiner les articles contestez que par la seule Ecriture; en luy montrant qu'elle est visiblement téméraire, & qu'il n'est pas étrange que Dieu

ait

ait puni ceux qui s'y ſont engagez en les abandonnant à l'eſprit d'erreur, & qu'il ait laiſſé emporter hors de l'aire de l'Egliſe ces gens inconſiderez & preſomptueux qui ont eu la hardieſſe de condamner tous les Peres ſans daigner meſme les entendre ; & qui dans le diſcernement du vray ſens de l'Ecriture, s'en ſont uniquement rapportez à leur propre ſens & à leur propre lumiere, ſans croire avoir beſoin d'en emprunter de perſonne.

Mais il eſt vray au fond que ces principes s'étendent naturellement plus loin, & que l'on en conclud directement que la ſocieté des Calviniſtes ne ſçauroit eſtre l'Egliſe de JESUS-CHRIST, comme il eſt facile de le prouver en les reduiſant à ce raiſonnement.

Toute ſocieté fondée & formée par un jugement injuſte, téméraire, précipité & preſomptueux, ne peut eſtre l'Egliſe de JESUS-CHRIST. Or le jugement que les particuliers Calviniſtes ont porté pour choiſir leur Religion, n'eſtant fondé que ſur l'Ecriture expliquée par leur propre ſens, ſans conſulter l'ancienne Egliſe & le ſentiment des Peres, eſt viſiblement injuſte, téméraire & preſomptueux, quoy que ce ſoit ſur ce jugement que leur ſocieté eſt fondée, & qu'ils ſe ſoient unis entr'eux en ſe ſeparant de l'Egliſe Catholique, donc la ſocieté des Calviniſtes ne peut eſtre l'Egliſe de JESUS-CHRIST.

M. Claude dira ſans doute que c'eſt exiger l'impoſſible que de vouloir obliger les particuliers à conſulter toute la tradition & tous les Peres pour s'éclaircir des dogmes qu'ils doivent croire ; & qu'ainſy ne pouvant entrer en de ſi longues diſcuſſions, il leur ſuffit d'examiner les points conteſtez par l'Ecriture. Mais je luy réponds que ſi d'un coſté il a raiſon de dire que cette diſcuſſion de toute la tradition eſt impoſſible au commun du monde, il eſt vray auſſy de l'autre que la raiſon fait voir évidemment qu'elle eſt neceſſaire à tous ceux qui voudroient abandonner la doctrine de l'Egliſe Catholique ; parce qu'il eſt contre toute ſorte d'équité, comme Melanchon le reconnoiſt, de ne conſulter dans un jugement ſi important que ſon propre ſens, de n'avoir aucun égard à la doctrine de l'antiquité, & de ſe mettre en danger de la condamner ſans s'eſtre informé de ſes ſentimens & de ſes raiſons. Ainſy au lieu de conclure delà que cette diſcuſſion eſtant impoſſible, on peut s'en diſpenſer & condamner neanmoins les ſentimens de l'Egliſe, la

CH. I. conclusion que l'on en doit tirer, c'est que cette discussion estant visiblement necessaire, & n'estant pas possible aux simples, aux ignorans, & à ceux qui n'employent pas toute leur vie à l'étude, toutes ces personnes se doivent croire hors d'estat de pouvoir condamner avec équité aucun dogme de l'Eglise Catholique, & se tenir ainsy obligez par une heureuse necessité que la prudence Chrestienne leur impose, à y demeurer inviolablement attachez, & à prendre pour de faux Prophetes ceux qui les veulent porter à former un jugement, que la lumiere du sens commun leur fait juger visiblement téméraire; & pour une marque de la verité de la foy de l'Eglise, de ce qu'il leur est impossible de la condamner raisonnablement.

Bien loin donc qu'on ait raison d'alleguer comme une preuve de verité ce grand progrés que les Calvinistes firent en peu de temps en divers lieux de l'Europe, & principalement en France & aux Païs-bas, en ne se servant que de l'Ecriture; que l'on a droit de s'en servir contre eux comme d'une preuve que leur societé n'est qu'une faction téméraire, qui ne s'est formée que par un emportement déraisonnable de peuples aveugles & inconsiderez. Et si l'on le regarde mesme de plus prés, on trouvera dans les sentimens corrompus de la nature assez de causes capables de le produire pour ne s'en pas étonner, & pour juger que cette adresse de reduire toutes les disputes à l'Ecriture devoit avoir cet effet.

Saint Augustin témoigne que ce qui attiroit les hommes à la secte des Manichéens, estoit la promesse qu'ils faisoient de faire connoistre la verité avec évidence. *Vous sçavez*, dit ce Saint à Honorat, *que l'unique cause qui m'a engagé dans le parti des Manichéens est qu'ils promettoient de ne pas instruire ceux qui les vouloient entendre par la voie d'une autorité terrible, mais de les conduire à Dieu, & de les délivrer de toute erreur par la voie toute simple de la raison. Car qu'elle autre raison m'eust pu porter à mépriser la religion dans laquelle j'avois esté nourri par mes parens, pour écouter ces gens avec tant de soin, sinon qu'ils reprochoient aux Catholiques qu'on les effrayoit dans leur religion par des superstitions, & qu'on leur commandoit la foy sans leur en rendre raison; mais que pour eux ils n'obligeoient personne à croire, qu'aprés les avoir éclaircis de la verité. Qui n'auroit esté ébranlé par ces promesses, & qui s'étonnera qu'ils ayent fait impression sur l'esprit d'un jeune homme qui aimoit la verité, & que les disputes & les conferences qu'il avoit eües dans*

De Utilit. cred. c. 1.

l'Ecole avec quelques hommes doctes avoient déja rendu discoureur & presomptueux. CH. I.

L'ame, dit encore ce Saint en un autre endroit de ce mesme livre, *est naturellement touchée de ces promesses que tous les heretiques font de montrer clairement la verité; elle ne considere pas ses propres forces, ny l'état où la met son infirmité & sa maladie. Ainsy en desirant les viandes des sains qui ne peuvent estre utiles qu'à ceux qui se portent bien, elle s'engage dans les erreurs empoisonnées de ces heretiques qui la trompent.* IRRUIT *in venena fallentium.*

On n'a qu'à appliquer ce discours aux Calvinistes, pour representer d'une maniere tres-naturelle & tres-veritable tout ensemble, la voie dont ils se sont servis pour attirer à eux ce grand nombre de gens qu'ils ont portez à se separer de l'Eglise. Cet effet ne vient uniquement que de la promesse qu'ils leur ont faite de prouver evidemment par l'Ecriture la verité de leur doctrine, de les en rendre juges eux-mesmes; & du décri où ils ont mis en mesme temps l'autorité humaine par laquelle on les vouloit retenir. Tous les esprits presomptueux se sont laissez flatter & éblouïr par cette promesse. Ils ont esté ravis qu'on les établist juges de la doctrine de l'Eglise, qu'on ne les obligeast plus de s'en rapporter à d'autres, qu'on leur mist l'Ecriture entre les mains, & qu'on ne leur proposast plus des decisions toutes formées, qu'ils n'eussent pas la liberté de rejetter. Et cette disposition que la vanité inspire, les rendant favorables à ces nouveaux predicateurs, qui les avoient sceu prendre par leur amour propre, ils ne se sont pas mis en peine de regarder de si prés comment ils executoient leur promesse. Les moindres petites raisons ont semblé convainquantes dans leur bouche, parce que la plupart du monde se laisse emporter dans ses jugemens à ses inclinations, & croit veritable tout ce qu'il aime.

Ainsy comme les Manichéens en promettant une connoissance claire de la verité, & de prouver toutes choses par raison, ont eu le pouvoir de faire approuver à plusieurs personnes les plus déraisonnables réveries qui soient jamais tombées dans l'esprit humain : il est arrivé de mesme que les Calvinistes en promettant de ne rien enseigner qu'ils ne prouvassent clairement par l'Ecriture, ont eu l'adresse de persuader à quantité de gens des opinions non seulement tres-fausses, mais tres-clairement démenties par l'Ecriture; Dieu voulant ainsy confon-

CH. I. dre la presomption de ceux qui se sont crus capables de l'expliquer par leur propre sens, sans consulter la lumiere de son Eglise.

On l'a fait voir dans un autre ouvrage sur des points tres-importans, comme sur l'inamissibilité de la justice, sur cette alliance monstrueuse qu'ils font des crimes enormes avec l'estat d'un enfant de Dieu ; & l'on espere prouver clairement dans la suite de cet examen de la doctrine de l'Eucharistie par l'Ecriture, qu'ils n'ont pas moins corrompu le veritable sens de la parole de Dieu sur ce mystere, que sur les autres dont j'ay parlé. Mais pour le faire voir avec plus de netteté, il est necessaire de representer d'abord toute la doctrine des Calvinistes sur l'Eucharistie, & de qu'elle sorte ils expliquent les passages où JESUS-CHRIST & les Apostres nous instruisent de ce mystere.

CHAPITRE II.

Trois estats de l'opinion Zuinglienne.
Premier de ces estats, que l'on peut appeller estat de sincerité.

CH. II. L'OPINION Sacramentaire a paru sous tant de diverses formes, & a esté revestuë de tant de differens termes depuis sa naissance jusques à present, qu'il est difficile de n'en avoir pas une idée confuse, si l'on ne la distingue en divers estats, & si l'on ne penetre par le moyen de l'histoire, les raisons de tant de differentes expressions sous lesquelles on la répanduë dans le monde.

Je ne pretends la considerer que depuis son renouvellement dans le seiziéme siecle, parce que les derniers Sacramentaires avec qui nous sommes en dispute, n'ont aucun rapport avec les premiers, & ne sont liez avec eux ny par la succession des personnes, ny par l'union dans les autres dogmes, ny mesme pour avoir emprunté d'eux leurs expressions ou leurs argumens, ayant inventé d'eux-mesmes leur opinion sans relation aux autres, & comme si elle n'eust jamais esté dans le monde avant eux.

En la regardant de cette maniere, on la peut distinguer en trois estats, dont le premier se peut appeller l'état de sincerité ; le second l'état de politique ; le troisiême l'état de mélange. On verra dans la suite les raisons de tous ces differens noms.

On a déja dit qu'elle fut premierement proposée par Carlostad : mais parce qu'il fut bien-tost hors de combat, & qu'il si prit si mal qu'il fut abandonné de tout le monde, Zuingle a esté consideré comme l'auteur de ce renouvellement de l'opinion Sacramentaire. Ch. II.

Elle fut d'abord assez informe dans son esprit. Car quoy qu'il témoigne que plusieurs années avant qu'il la publiast, il avoit deja quitté dans le cœur la doctrine de la presence réelle, & qu'il croioit que Jesus-Christ n'estoit point réellement present dans l'Eucharistie, ce qui le convainc d'avoir trahi sa conscience pendant tout ce temps, puisqu'il ne laissoit pas de prester son ministere à un culte & à une doctrine qu'il condamnoit dans le cœur, il dit pourtant luy-mesme qu'il ne sçavoit pas encore alors la maniere d'expliquer ces paroles, *cecy est mon Corps*, par ces mots, *cecy signifie mon Corps*, & qu'il n'apprit cette celebre explication de figure & de signe, qu'il appelle cette heureuse perle, *felicem Marguaritam*, que dans la lettre d'un Hollandois nommé Hunnius, qui luy fut communiquée par Jean Rhodius & George Saganus, qui l'estoient venu consulter sur l'Eucharistie.

Subsid de Euch. fol. 244.
De vera rel. fol. 202. Resp. ad Luth. fol. 400.
Zuingl. Ep. ad Pomeran fol. 256.

Il ne sceut pas mesme d'abord toutes les adresses pour deffendre cette *clef de figure*, comme il l'appelle luy-mesme. Il se contentoit de proposer au commencement certains passages qui ont peu de rapport avec ce qu'il pretendoit expliquer, & qui estoient pris ou des songes ou des paraboles, dont il est parlé dans l'Ecriture, dans lesquels il n'est pas étrange que le mot *est* soit pris pour *signifie*. Ce ne fut que par un avertissement qu'il reçut en songe d'un esprit *noir ou blanc*, comme il dit luy-mesme, qu'il apprit ce fameux passage. *Est enim phase Domini*, *c'est le passage du Seigneur*, qu'il crut le plus propre de tous pour autoriser son explication.

In subsid. de l'Euch. fol. 249.

Mais aprés qu'il eut acquis toutes ces lumieres, il expliqua ensuite son opinion par des termes assez naturels & assez simples, & qui exprimoient assez nettement ses sentimens veritables, sans se mettre en peine de les déguiser par quantité de mots dont on s'est servi depuis, qui ne signifiant rien, ne sont destinez qu'à éblouïr les ignorans & les simples. Il enseigna donc que dans ces paroles, *cecy est mon Corps*, il y avoit un trope ou une figure ; que le mot *est* ne s'y devoit pas expliquer simplement & naturellement, mais que de mesme que ces paroles de

CH. II. l'Ecriture, *c'est le passage du Seigneur*, signifient que l'Agneau Paschal est la figure du passage du Seigneur; de mesme le sens de ces paroles de JESUS-CHRIST *cecy est mon Corps*, est, que *cecy*, c'estadire le pain, signifie ou est la figure du corps de JESUS-CHRIST. Cette explication des paroles de l'institution de ce mystere, regla sa doctrine sur l'Eucharistie, qui consistoit toute à dire, que la Cene estoit un sacrement & un signe sacré établi de Dieu pour nous renouveller la memoire du corps de JESUS-CHRIST. Mais il vaut mieux exprimer son opinion par ses termes que par les nostres.

Tous ses livres sont pleins des explications qu'il fait de sa doctrine sur les Sacremens & sur la Cene. Il dit dans le livre de la veritable Religion, que *quoy qu'en vueillent dire les nouveaux ou les anciens Auteurs, les Sacremens sont des signes & des ceremonies, par lesquelles un homme prouve qu'il veut estre dans l'Eglise, ou qu'il est soldat de* JESUS-CHRIST. SUNT *ergo Sacramenta signa vel ceremoniæ pace omnium dicam, sive neotericorum sive veterum, quibus se homo Ecclesiæ probat aut candidatum, aut militem esse Christi.* Et il refute en ce mesme lieu ceux qui enseignent que les Sacremens sont des signes de telle nature, que lors qu'on les administre au dehors, *l'effet signifié par les Sacremens est operé interieurement: Parce*, dit-il, *que c'est le saint Esprit qui divise ses graces comme il veut, c'estadire, à qui il veut, quand il veut, & où il veut. Car s'il estoit contraint d'operer interieurement lors que nous administrons ces signes exterieurs, il seroit absolument lié à ces signes.*

De vera relig. fol. 198.

Il definit dans sa Confession de foy presentée à l'Empereur, les Sacremens d'une maniere plus courte. *Le Sacrement*, dit-il, *est un signe d'une chose sacrée, sçavoir de la grace déja faite.*

Quand il veut expliquer en particulier la nature de l'Eucharistie dans le livre de la veritable Religion, il ne dit autre chose, sinon *qu'elle est une commemoration, par laquelle ceux qui croyent fermement qu'ils ont esté reconciliez par la mort & le sang de* JESUS-CHRIST, *annoncent cette mort qui leur a causé la vie, ils l'en loüent, ils s'en réjoüissent, ils la relevent par leurs eloges; d'où il arrive que ceux qui s'assemblent pour celebrer cette feste, & pour annoncer & faire memoire de la mort du Seigneur témoignent par là mesme qu'ils sont les membres d'un mesme corps & un mesme pain.*

pag. 222.

Ces paroles qui reduisent la nature de l'Eucharistie à une

simple commemoration, ont fait avoüer à Hospinien que Zuingle n'avoit marqué dans ce livre que ce seul usage, qui feroit voir qu'il ne reconnoissoit dans ce Sacrement que de simples signes & une pure representation de la mort de JESUS-CHRIST; mais il pretend qu'il s'explique davantage en d'autres lieux, & c'est ce qui ne paroist pas. CH. II. Hosp. fol. 34.

Il est certain que Billicanus predicateur de Norlinguen, l'accusa nettement dans une lettre écrite à Urbanus Regius, de n'admettre dans la Cene que du pain & du vin, qui est ce que l'on appelle n'admettre que de simples signes, *nuda signa* : ce qui a esté depuis tant de fois anathematisé par les Calvinistes. Cependant Zuingle dans la réponse qu'il fit à Billicanus l'an 1526. ne prend pas la peine de se justifier sur cet article, & dans sa lettre à Urbanus Regius écrite la mesme année; il confirme plutost l'accusation de Billicanus, en disant nettement que les *signes ceremoniaux ou sacramentaux ont esté donnez aux hommes, afin que leurs sens eussent aussi quelque consolation, & que nostre Eucharistie est une assemblée de l'Eglise où nous mangeons le pain & beuvons le vin comme des symboles, afin de nous renouveller la memoire de ce que* JESUS-CHRIST *a fait pour nous*; sans parler d'aucun autre effet de ce mystere. Lettre de Billicanus dans Hosp. fol. 40.

Il enseigne dans sa réponse à Strution écrite l'an 1627. que ces paroles, *Hoc est corpus meum*, ne contiennent point de promesse, & qu'elles sont historiques & preceptives. Et il essaye de prouver la mesme chose dans l'Apologie contre le sermon de Luther. *Nihil*, dit-il, *in his verbis (Hoc est corpus meum) nobis promissum est. Unde nullo modo si saltem propriè & disertè de his pronunciare volumus, quod his confidere ac se totos committere debeant qui fideles sunt.* fol. 313. fol. 371.

Cela paroist directement contraire à ce que les Sacramentaires enseignent communément, que les Sacremens enferment la promesse de ce qu'ils signifient, comme Hospinien le dit expressément, & comme on le voit souvent dans Calvin & dans les autres Ecrivains de ce parti. Nous verrons neanmoins que s'ils sont differens de termes, ils ne sont pas fort éloignez de sentimens. Part. 2. Hosp. fol. 29.

Mais en se voulant expliquer sur ce point dans sa réponse à Luther, qui luy avoit reproché qu'il n'admettoit dans la Cene que de simple pain & de simple vin, pour servir de gage & de memoire au peuple Chrestien, il semble confirmer plus fortement fol. 381.

CH. II. cette objection; car c'estoit là le lieu d'expliquer les effets de l'Eucharistie, l'union des signes aux choses, & la manducation réelle du Corps de JESUS-CHRIST par la foy. Cependant il ne fait rien de tout cela, il reproche à Luther *d'attribuer comme les Papistes des effets à l'Eucharistie sans l'autorité de la parole de Dieu*, & de dire que par cette manducation *on obtient la remission de ses pechez, que la foy est confirmée, que nos corps sont conservez pour la resurrection.*

Il est vray qu'il se plaint comme d'une grande injure que l'on l'accuse de n'admettre que de simples signes, *nuda signa*: mais pour s'en justifier il ne dit autre chose, sinon *qu'il faut celebrer en sorte l'Eucharistie, que tous ceux qui y participent rendent graces à Dieu pour la mort qu'il a voulu souffrir pour eux, & qu'ils prennent en mesme temps ce vray & infaillible signe qui nous lie mistiquement, comme dit saint Paul, en un mesme pain & un mesme corps.*

Fol. 396. Conformément à cette doctrine il dit, *que l'action de graces est la principale partie de ce qui se passe dans l'Eucharistie.* PRIMARIUM *& principale opus esse quod hic transigi solet.* Il dit dans la declaration de sa foy presentée à l'Empereur Charles V. à la Diette d'Ausbourg, *que par le baptême l'Eglise reçoit au nombre de ses enfans ceux qui y estoient déja reçus par la grace.* BAPTISMO *igitur Ecclesia publicè recipit eum qui prius receptus est per gratiam*; & qu'ainsy ce n'est pas le Baptême *qui confere la grace, mais qu'il témoigne seulement à l'Eglise qu'elle a esté receuë.* NON *ergo affert gratiam baptismus, sed gratiam factam esse ei cui datur, Ecclesiæ testatur.* Ce qu'il étend tant aux adultes qu'aux enfans, qu'il veut estre déja en grace quand on les baptise, en vertu de cette alliance imaginaire qu'il pretend que Dieu a contractée avec les Chrestiens & leurs enfans aussy bien qu'avec les Juifs. Et s'il raisonne de cette sorte sur le baptême, on ne doit point douter qu'il n'ait eu les mesmes pensées sur l'Eucharistie.

A la verité dans ce mesme écrit il declare qu'il croit que le Corps de JESUS-CHRIST est present dans la Cene. *Credo quod in sacra Eucharistia, hoc est gratiarum actionis cœna, verum Christi corpus adsit*: mais il adjoute incontinent, de peur qu'on ne s'y puisse méprendre, que *c'est par la contemplation de la foy*; & il explique cette presence par la foy, en ces termes: C'est-à-dire *que ceux qui rendent graces à Dieu pour les biensfaits qu'ils nous a faits*

a faits dans son fils, reconnoissent qu'il a pris une veritable chair, qu'il a souffert veritablement dans cette chair, qu'il a veritablement lavé nos pechez dans son sang, & qu'ainsy tout ce que JESUS-CHRIST *a fait pour nous, devient comme present par cette contemplation de la foy.* CH. II.

Mais il n'y a rien de plus propre à faire bien comprendre l'opinion de Zuingle, que l'exposition de sa foy qu'il écrivit pour le Roy de France peu de temps avant sa mort.

Il dit dans cet écrit que *manger spirituellement* JESUS-CHRIST, *c'est s'appuyer en esprit sur la misericorde de Dieu par* JESUS-CHRIST. SPIRITU *ac mente niti misericordia Dei per Christum.* fol. 554.

Que le manger sacramentalement, c'est ajoûter à cette disposition la manducation exterieure des signes.

Il represente ensuite sept vertus des signes sacramentaux, & il n'y compte point cette efficace de grace dont parle M. Claude.

Celles qu'il nous marque ne sont que des effets attachez aux signes comme signes, mais qui ne renferment aucune action du saint Esprit.

Il faut pourtant avoüer que Zuingle reconnoist quelquefois dans la Cene une operation du saint Esprit, mais c'est une operation sans aucun ordre certain, c'estadire qu'il veut que le saint Esprit y opere *quand il veut, sur qui il veut, & autant qu'il veut.* HÆC *omnia*, dit-il dans son écrit adressé aux Princes d'Allemagne, *dum fiunt, unus atque idem operatur Spiritus qui inspirando, nunc citra instrumentum trahit, nunc cum instrumento, quo, quantùm & quem vult.* L'on reconnoist que l'on peut encore trouver dans ses œuvres, aussy bien que dans celles d'Oecolampade, quelques passages qui parlent de cette operation du saint Esprit, qu'il joint quand il veut aux Sacremens. Et c'est aussy dans ce mesme sens que les Theologiens Suisses dans la declaration qu'ils envoyerent à Luther de leur sentiment aprés le concordat de Wittemberg l'an 1536. disent en parlant des Sacremens: *Verùm & ipsis ministris & signis illis utitur Dominus, quemadmodum & verbo, ad hoc ut ex mera gratia quando & quomodo voluerit, cœlestia sua dona, semper tamen juxta præscriptum promissionum suarum, & repræsentata annuntiet visibiliterque demonstret, & præsentia sistat atque exhibeat.* part. 2. fol. 152.

CHAPITRE III.

Si selon la doctrine de Zuingle, cy-dessus representée, on doit conclure qu'il n'admet dans les Sacremens que de simples signes.

Ch. III. *Vide Epist. Oecolam. apud Hosp.* fol. 112.

Cette question est d'une extrême importance, parce qu'il est clair presque par toutes les confessions de foy des Eglises Calvinistes, qu'ils condamnent comme une heresie d'enseigner que les Sacremens ne contiennent que de purs signes destituez de vertu & d'efficace. De sorte que de convaincre Zuingle & les Zuingliens de l'avoir enseigné, c'est les convaincre d'une heresie reconnuë pour telle par tous les Calvinistes ; ce qui ne seroit pas fort glorieux à ce pretendu prophete suscité de Dieu pour tirer toute l'Eglise d'erreur. Outre que montrant que Zuingle a esté dans cette erreur, on établira des fondemens pour faire voir dans la suite que les Calvinistes n'en sont pas fort éloignez, & qu'ils ne s'en sçauroient exempter que par des opinions arbitraires, qui n'ont aucun fondement ny solide ny apparent dans l'Ecriture.

Mais pour decider cette question, il faut sçavoir generalement que de n'admettre que de simples signes, *nuda signa*, c'est ne reconnoistre aucune efficace dans les Sacremens. Et par cette efficace l'on n'entend pas une efficace exterieure, qui est inseparable des signes entant que signes ; estant certain qu'il n'est pas possible que des signes n'excitent l'idée de ce qu'ils signifient. On entend une efficace divine & interieure. De sorte que de dire que les Sacremens sont de simples signes, c'est dire en un mot que le saint Esprit n'agit point interieurement dans le cœur de ceux qui reçoivent les Sacremens.

Or dire que le saint Esprit n'agit point dans les Sacremens, & qu'ils sont destituez de son efficace, ce n'est pas dire qu'il n'y agit jamais, mais c'est dire qu'il n'a pas promis d'y agir toujours. Le saint Esprit peut agir dans ceux qui travaillent dans leurs maisons, qui lisent des histoires, qui rendent la justice ; mais on n'a pas lieu de dire pour cela que ces actions soient pleines de l'efficace du saint Esprit, puisqu'il n'a pas promis d'agir particulierement dans ceux qui les feroient. Le saint Esprit peut agir de mesme dans ceux qui contemplent Jesus-

CHRIST de quelque maniere que ce soit, dans ceux qui le regardent par les yeux de la foy sous toutes les figures par lesquelles il nous est representé dans l'Ecriture, qui le considerent comme une porte, comme une vigne, comme le bouc chargé de pechez du peuple, comme la lumiere, comme le soleil, comme une pierre, comme une montagne, comme un alpha & un omega, comme une clef. Cependant je ne pense pas que MM. les Ministres pretendent que toutes ces choses ne sont pas des simples signes, parce qu'on les peut regarder par la foy, & que Dieu peut agir par son esprit sur ceux qui les regardent de la sorte. Ch. III.

Il peut agir de mesme sur l'esprit de ceux qui pour se souvenir de JESUS-CHRIST & de sa mort, s'en feroient des signes arbitraires; sur ceux qui auroient un crucifix ou un tableau de la passion devant les yeux, sur ceux qui liroient les livres où il est parlé de JESUS-CHRIST, & je ne croy pas neanmoins que les Ministres nous veüillent obliger de regarder toutes ces choses comme autant de sacremens & de signes efficaces de la grace à cause de ces mouvemens de foy & de cette operation du saint Esprit qui y peut estre jointe.

Il faut aussi distinguer plusieurs sortes d'operations du saint Esprit dans ceux qui reçoivent les Sacremens. La premiere consiste dans les mouvemens de foy avec lesquels on s'y preprepare, on s'éprouve soy-mesme & on s'en approche.

Ces mouvemens de foy joignant l'ame à JESUS-CHRIST, & rendant JESUS-CHRIST present à l'ame, sont, ou produisent une manducation spirituelle selon la doctrine des Ministres, & principalement selon celle de Zuingle, qui cite souvent ce passage de saint Augustin comme un fondement de sa doctrine: *Croyez, & vous avez mangé.* CREDE, *& manducasti.* Et ainsy ceux qui s'approchent de l'Eucharistie avec ce mouvement de foy, joignent la manducation spirituelle à la manducation sacramentale, comme Zuingle le dit expressément dans un passage rapporté cy-dessus.

Mais cette union de la manducation spirituelle avec la sacramentale, ne suffit nullement, afin qu'on puisse dire que l'Eucharistie ne soit pas un simple signe: 1. Parce que c'est par accident que cette manducation spirituelle est jointe à la sacramentale, & qu'elle n'en est nullement l'effet. Elle est mesme présupposée, & Dieu ne la donne point en veuë de la

CH. III. reception de l'Euchariſtie. C'eſt ce que Zuingle enſeigne formellement dans ſon expoſition de la foy Chreſtienne. *Il ne ſe peut faire*, dit-il, *que la foy ſoit donnée dans la Cene, parce qu'il faut l'avoir avant que de s'en approcher.* NEQUIT *fieri ut in Cœna fides detur, adeſſe enim oportet, priuſquam adeas.* Ce qu'il avoit déja écrit dans ſa lettre aux Princes d'Allemagne. *Il eſt conſtant*, dit-il, *que la grace n'eſt point attachée aux Sacremens, & qu'ainſy ils ne juſtifient point, & ne conferent point la juſtification; mais qu'ils excitent & certifient plutoſt la foy & la promeſſe, que l'on ſuppoſe eſtre preſente auparavant.* Enfin il s'explique ſi nettement ſur ce point dans ſa Confeſſion de foy preſentée à l'Empereur à Auſbourg, qu'il ne laiſſe aucun lieu de douter de ſon ſentiment. *Ie croy*, dit-il, *ou plutoſt je ſçay que tant s'en faut que les Sacremens conferent la grace, qu'ils ne la portent & ne la diſpenſent pas meſme. Et peut-eſtre, tres-puiſſant Ceſar, que ces paroles vous paroiſtront trop hardies, mais je ne puis me départir de ce ſentiment. C'eſt la verité meſme qui a dit que l'Eſprit ſouffle où il veut, & que l'on ne ſçait d'où il naiſt & où il ſe repoſe. Ce n'eſt point ny par une immerſion, ny par un breuvage, ny par une onction que la grace nous eſt donnée. Car ſi cela eſtoit, on ſçauroit ou quand, ou ſur qui le ſaint Eſprit agit. Et il ne faut point que les Theologiens ayent recours aux diſpoſitions qu'ils diſent eſtre requiſes dans le ſujet, ny qu'ils ſoutiennent que la grace du Baptême ou de l'Euchariſtie eſt donnée à ceux qui ſont diſpoſez auparavant. Car ou celuy qui reçoit la grace, ſe prepare luy-meſme, ou il y eſt preparé par le ſaint Eſprit. S'il s'y prepare luy-meſme, nous pouvons donc quelque choſe de nous-meſme, & il ne faut plus de grace prevenante. S'il eſt preparé par l'Eſprit de Dieu, je demande ſi c'eſt par le Sacrement ou hors le Sacrement. Si c'eſt par le moyen du Sacrement, les Sacremens preparent aux Sacremens, & il y aura un progrés à l'infini. Que ſi ſans le Sacrement l'homme eſt preparé à recevoir la grace ſacramentale; donc l'eſprit eſt preſent avant le Sacrement. D'où il s'enſuit ce que j'admets volontiers dans la matiere des Sacremens, que les Sacremens ſont donnez pour ſervir de témoignage public de la grace qui eſtoit déja preſente auparavant.* QUÆ *cuique privato prius adeſt.*

Expoſ. fidei Chriſt. fol. 555.

fol. 546.

fol. 541.

La ſeconde raiſon eſt, que cette grace peut eſtre jointe de meſme avec tous les autres ſignes arbitraires ou naturels de JESUS-CHRIST, & que chaque Fidelle peut tous les jours en mangeant ſon pain ordinaire, penſer que JESUS-CHRIST

est mort pour nous, & que sa mort est la nourriture de l'ame. Ch. III.
De sorte que si cela suffisoit, afin de dire qu'un signe est efficace & rempli de la vertu du saint Esprit, il faudroit dire que tout en est rempli, n'y ayant rien qui par nostre volonté ne puisse estre joint avec des pensées & des mouvemens de foy, & qui ne nous puisse servir d'occasion de penser à Jesus-Christ, & y ayant mesme des choses qui le font d'une maniere plus vive que les Sacremens.

La seconde maniere dont on pourroit concevoir que les Sacremens sont efficaces, est que Dieu operast de nouveaux mouvemens de foy, & donnast des graces nouvelles à ceux qui communiroient. Ce qui se peut encore concevoir en deux manieres.

L'une, que par le merite de cette foy que l'on y auroit apportée, on obtint de nouvelles graces, & un nouvel accroissement de foy & de charité, selon la doctrine des Peres, qui enseignent que la foy merite l'augmentation de la foy, *fides meretur augeri* : d'où il s'ensuivroit que les Fidelles apportant à l'Eucharistie un mouvement de foy, meriteroient par cette foy mesme que Dieu leur fist de nouvelles graces, & agist plus fortement dans leur cœur.

L'autre est que sans avoir égard precisément à cette foy qu'ils apporteroient à l'Eucharistie, Dieu en vertu de sa promesse agist sur les ames de ceux qui communient dignement d'une maniere toute autre qu'il ne fait sur les ames de ceux qui joignent des mouvemens de foy, ou à des signes arbitraires de Jesus-Christ, ou aux actions communes de la vie.

Il est clair que si l'on n'entend cet accroissement de foy, de charité, & de grace qu'en la premiere maniere, cela ne suffit nullement pour dire que les Sacremens ne sont pas de simples signes. Car s'ensuit-il que le pain commun ne soit pas un simple signe du corps de Jesus-Christ, de ce qu'en s'en servant pour se faire ressouvenir de Jesus-Christ, on le regarde comme la figure de la nourriture spirituelle que nous trouvons en la meditation de sa mort, & qu'en vertu de ces actes de foy, on obtient de Dieu quelques nouvelles graces. Ce seroit un moyen certain pour transformer toutes les creatures du monde en Sacremens efficaces, puis qu'elles nous peuvent toutes servir pour nous élever à Dieu, qu'elles peuvent toutes exciter nostre foy, & que nous pouvons en les regar-

Ch. III. dant obtenir de Dieu de nouvelles graces.

Ce n'eſt donc pas reconnoiſtre aucune veritable efficace dans les Sacremens, que de n'en reconnoiſtre que de cette ſorte, & l'on ne peut eſtre exempt de cette erreur, qu'en faiſant profeſſion de croire que Dieu agit par ſon eſprit ſur tous ceux qui reçoivent les Sacremens avec la diſpoſition requiſe, qu'il leur communique de nouvelles graces en vertu de ſa promeſſe, & d'une maniere differente de celle dont il augmente la grace de ceux qui joignent des mouvemens de foy aux autres ſignes qui ne ſont pas Sacremens.

Et cela ſuppoſé, j'avouë qu'à la verité Zuingle a reconnu la premiere ſorte d'efficace, & qu'il a enſeigné que les Fidelles qui s'approchoient avec foy de la Cene, joignoient la manducation ſpirituelle avec la Sacramentale, mais c'eſtadire qu'il a reconnu que la Cene eſtoit efficace, comme un agneau, comme un bouc, comme une porte, comme le ſoleil, comme un pain commun, & comme toutes les autres choſes que l'on peut regarder par la foy, comme figures de Jesus-Christ.

J'avouë encore qu'il a reconnu dans la Cene quelques operations du ſaint Eſprit, à l'égard de ceux qu'il veut, & quand il veut ; comme il en a reconnu ſans doute dans toutes les actions communes, & dans la conſideration de toutes les figures arbitraires & naturelles de Jesus-Christ, n'y en ayant aucune à laquelle le ſaint Eſprit ne puiſſe joindre ſa grace quand il le veut.

Mais je ne voy pas qu'il ait reconnu d'efficace perpetuelle & particuliere à l'Euchariſtie, & differente de cette foy preparatoire ; & qu'ainſy il ſe ſoit juſtifié de l'hereſie qu'on luy a imputée, de n'admettre dans l'Euchariſtie que de ſimples ſignes.

Bien loin de s'en eſtre juſtifié, il a donné lieu de le convaincre. 1. En niant formellement, comme nous avons veu, que les paroles de l'Ecriture continſſent aucune promeſſe. Car ſi elles ne contiennent aucune promeſſe, il n'y à aucune efficace & aucune grace attachée à la reception de l'Euchariſtie.

2. En refutant formellement ceux qui diſent que les Sacremens ſont des ſignes de telle nature, que lors qu'on les adminiſtre au dehors, l'effet ſignifié par les Sacremens eſt operé au dedans. Car ne pas reconnoiſtre cela, c'eſt mettre les Sacremens au rang de tous les autres ſignes auſquels Dieu joint ſa

grace quand il veut, sans que pour cela on s'avise jamais de dire ou de penser que ce soient des signes efficaces de la grace. Ch. III.

Enfin tous les passages que nous avons rapportez cy-dessus, dans lesquels il paroist que Zuingle ne met jamais entre les vertus ou les effets des Sacremens cette efficace perpetuelle & cette operation particuliere de Dieu sur ceux qui les reçoivent, prouvent manifestement qu'il ne l'a point reconnuë. Il n'auroit jamais manqué d'en parler lors qu'il s'agissoit d'expliquer les effets des Sacremens, comme dans sa Confession de foy envoyée à l'Empereur Charles V. à la Diette d'Ausbourg, & dans son exposition de la foy chrestienne adressée au Roy de France. Car comme il n'a pu ignorer que c'estoit une des principales objections par lesquelles on décrioit sa doctrine, il n'eust pas manqué de se justifier de ce reproche, s'il eust eu lieu de le faire.

Je ne voy pas que les sectateurs de Zuingle, comme Oecolampade, s'en soient mieux purgez. Il est vray qu'ils reconnoissent une presence de Jesus-Christ dans la Cene; mais c'est une presence semblable à celle qu'ils disent se rencontrer dans toutes les actions chrestiennes, où l'on pense à Jesus-Christ, & par lesquelles on peut dire que Jesus-Christ est present à toutes les portes, à tous les agneaux, à tous les boucs, à toutes les pierres, à toutes les montagnes, & generalement à toutes les choses avec lesquelles il nous plaist de joindre la contemplation de Jesus-Christ comme avec ses signes & ses figures. Il est vray encore qu'ils reconnoissent une promesse : mais c'est une promesse qui n'est pas pour l'Eucharistie seule, & qui regarde toute sorte d'assemblées chrestiennes, dans lesquelles l'esprit de Dieu agit quand il veut. On peut voir tout cela dans ce lieu d'Oecolampade, où en voulant faire voir que Jesus-Christ n'est pas absent de la Cene, il fait voir qu'il n'attribuë rien de particulier à l'Eucharistie, & qui ne convienne aussy bien à mille autres choses qui ne sont pas Sacremens.

On ne regarde point, dit-il, *bassement le pain & le vin, mais on éleve cependant son esprit par la foy. On ne peut pas dire qu'un homme ait rien de commun avec la vanité des theatres, lors qu'il reconnoist* Jesus-Christ *par tout, à cause de son immense Majesté, qu'il le sent favorable dans son cœur comme dans son temple, qu'il le loüe comme regnant dans le ciel, dans sa chair glorieuse avec une* *Epist. Apolog. ad Philip. Mel. apud Hosp. fol. 71.*

CH. III. *grande confiance d'estre un jour uni avec luy, & qu'il se nourrit & se fortifie par cette chair. Comment croira-t-on qu'un tel homme soit particulierement privé de* JESUS-CHRIST *dans la Cene.* Il veut dire que possedant JESUS-CHRIST par tout, il le possede aussy dans la Cene. Et de peur que l'on attribuast cela à l'Eucharistie plutost qu'à une autre chose, il le fonde sur une promesse generale. *Nous ne rejettons pas*, dit-il, *la promesse: Ie suis avec vous jusques à la consommation des siecles. Nous avoüons que* JESUS-CHRIST *n'est pas absent de deux personnes qui s'assemblent en son nom. Nous nous réjoüissons qu'il habite dans nostre cœur.*

Voilà qu'elle est la presence, l'efficace, la promesse que les Zuingliens reconnoissent; c'estadire, comme nous avons déja dit, que l'Eucharistie est efficace, selon eux, comme une porte, un agneau, & un pain commun consideré par la foy, & que ceux qui vont à l'Eglise participer à la Cene, ont une promesse de grace comme ceux qui demeurent à la maison avec leur famille, & qui y mangent du pain commun en pensant à JESUS-CHRIST. Si c'est là admettre autre chose que de simples signes, je ne pense pas qu'il soit possible de tomber dans cette erreur, autrement qu'en niant absolument que Dieu joigne jamais sa grace avec aucune chose exterieure. Ce qui est une opinion ridicule & contraire au sens commun.

CHAPITRE IV.

Second estat de l'opinion Zuinglienne, que l'on peut appeller ESTAT DE POLITIQUE.

CH. IV. CE second estat de l'opinion sacramentaire est fort different du premier. Car on y voit disparoistre presque tous les caracteres & toutes les expressions par lesquelles elle estoit reconnoissable, & on ne la voit revestuë que de termes, par lesquels les Catholiques & les Lutheriens expriment ordinairement leur sentiment de la presence réelle.

Ce fut Martin Bucer, qui de Religieux de saint Dominique s'estoit fait Ministre à Strasbourg, qui fut l'auteur de cet artifice dans lequel il fut aidé par les autres Ministres de cette

ville-là

ville-là, & sur tout par Capiton avec qui il estoit particulierement lié. Les Calvinistes qui depuis n'approuverent pas tout afait son procedé, attribuent le dessein qu'il eut d'obscurcir leur opinion à un excés de timidité. Mais ce ne fut pas seulement aprés la mort de Zuingle qu'il forma cette entreprise comme il semble que Hornbek la cru, car il en avoit déja fait divers essais auparavant, en traitant avec Melancton & les autres Lutheriens. CH. IV. *Summa contr. p. 672.*

Il est visible mesme qu'il dressa dans cette vuë la Confession de foy des quatre villes imperiales Strasbourg, Constance, Memminge, & Lindau, qui fut presentée à l'Empereur Charles V. dans la Diette d'Ausbourg. Car le bruit s'estant répandu dans l'Allemagne, que l'Empereur aprés la prise de François I. devant Pavie alloit declarer la guerre aux Protestans, & principalement aux Sacramentaires, contre qui il estoit particulierement animé, Bucer qui cherchoit à s'appuyer des Princes Protestans, sans le secours desquels ces quatre villes imperiales n'estoient pas en estat de resister à l'Empereur, tempera de telle sorte l'article de la Cene dans cette Confession, qu'il ne se separa proprement ny des Lutheriens, ny des Catholiques, s'estant contenté de dire sur ce sujet que JESUS-CHRIST *donne par les Sacremens à ceux qui sont du nombre de ses disciples, son vray corps & son vray sang à manger & à boire veritablement, en aliment & en breuvage des ames qui les nourrit à la vie eternelle.* *Confess. Argent. art. 18.*

Il joignit à cette Confession de foy une declaration rapportée par Hospinien qui n'est pas moins captieuse. Car il semble qu'il n'y condamne que la manducation Capharnaite, c'est-à-dire celle qui suppose que le corps de JESUS-CHRIST est broyé & divisé, & il cite mesme saint Thomas & les Scholastiques pour appuyer ses sentimens; mais il y admet en termes formels, que le vray corps de JESUS-CHRIST nous est donné avec le pain *simul cum pane dari verum corpus Christi.* part. 2. fol. 101.

Il decouvrit quelque temps aprés le but qu'il s'estoit proposé dans le chois de ces expressions si peu propres pour exprimer ses sentimens. Car Philippe Landgrave de Hesse qui faisant profession de la doctrine Lutherienne, ne laissoit pas de desirer ardemment de se fortifier par le secours des Suisses & des autres Calvinistes, ayant une extrême passion de reünir ces deux partis dans un mesme corps de Religion. Bucer se-

Ch. IV. condant ſon inclination eut la hardieſſe d'avancer la plus ridicule pretention qui fut jamais, qui eſt qu'il n'y avoit qu'une diſpute de mots entre Luther & Zuingle, & qu'ils s'accordoient dans le fond des opinions. C'eſt ce qu'il s'efforça d'établir par divers écrits, & par diverſes lettres qui ſont rapportées par Hoſpinien.

Les Lutheriens qui avoient des intereſts ſeparez de ceux des Zuingliens, & qui par la conſideration de la puiſſance des Princes qui ſuivoient leur doctrine eſperoient obtenir de l'Empereur qu'elle ſeroit tolerée, n'entrerent point du tout d'abord dans ces expediens de Bucer, & ils marquerent fort nettement par divers articles la difference de l'opinion de Luther, & de celle de Zuingle, comme on peut voir dans Hoſpinien.

fol. 111. *Les Zuingliens*, diſent ils, *croyent nettement que le corps de* Jesus-Christ *eſt dans le ciel, & n'eſt pas réellement ny dans le pain, ny avec le pain; & neanmoins ils ne laiſſent pas de dire que le corps de* Jesus-Christ *eſt veritablement preſent, mais par la contemplation de la foy, c'eſtadire par imagination. C'eſt là leur veritable ſentiment. Ainſy ils trompent les hommes par ces termes, que* Jesus-Christ *eſt vrayment preſent. Car ils ajoûtent que c'eſt par la contemplation de la foy, c'eſtadire par imagination, niant ainſi la preſence réelle qu'ils avoient ſemblé accorder. Pour nous, nous enſeignons que le corps de* Jesus-Christ *eſt vrayement preſent dans le pain & avec le pain.*

Les artifices de Bucer ayant eſté ſi clairement découverts, tout autre que luy auroit abandonné une pretention ſi déraiſonnable, mais la crainte qu'il avoit de ſe voir ſans appuy, expoſé à la puiſſance de l'Empereur, eſtant plus forte que la raiſon, il continua dans le meſme deſſein, & il eut la hardieſſe en répondant à cet écrit de ſoutenir encore que Luther & Zuingle eſtoient dans les meſmes ſentimens; mais ce fut en alterant & en déguiſant d'une maniere horrible les ſentimens de Zuingle. Car il fit ſemblant de ne nier que le corps de Jesus-Christ puſt eſtre en pluſieurs lieux, qu'en la maniere dont Hoſp. p. 2. fol. 111. ſaint Thomas & ſaint Bonaventure le nient, & il donne tout afait lieu de croire qu'il admettoit une vraye preſence réelle.

Il ne ſe contenta pas meſme d'avoir conferé avec Melancton & Brence; il alla trouver Luther à une ville nommée Coburge, & de là il fit un voyage en Suiſſe pour conferer avec Hoſp. fol. 112. Zuingle; & il fit tant par ſon adreſſe, que le Landgrave de Heſ-

se fit alliance avec les Suisses, & la ville de Strasbourg. Ce qui estoit le but de toutes ses courses. Ch. IV.

Cependant les Lutheriens prenoient des routes bien differentes, & se declaroient toujours plus nettement contre les Calvinistes, en se menageant davantage sur l'Eucharistie à l'égard des Catholiques. Car Melancton dans l'apologie de la confession d'Ausbourg en parla de telle sorte, qu'on pouvoit conclure de ses paroles qu'il tenoit la Transsubstantiation comme Hospinien le luy reproche aussy bien que Zanchius. p. 2. f. 120.

Mais tout cela ne rebuta pas neanmoins Bucer, il continua d'écrire à diverses personnes qu'il n'y avoit qu'une dispute de mots entre Luther & Zuingle, & il protesta par une lettre écrite aux Ducs de Brunsvic & de Lunebourg *qu'il croyoit avec Zuingle & Oecolampade, que le vray corps & le vray sang du Seigneur estoient vraiment presens dans la Cene, & que le corps du Seigneur estoit offert avec le pain pour servir de nourriture à l'ame & non pas au ventre.* Hosp. p. 2. fol. 122.

On vit en cette occasion combien la hardiesse d'un homme est capable d'imposer aux personnes mesmes intelligentes, & combien ces termes portent naturellement au sens d'une presence réelle. Car quoy que Luther eust assez lieu de se deffier de Bucer, il fut neanmoins persuadé pas les paroles que j'ay rapportées, qu'il admettoit une vraye presence ; & il fut reduit à dire qu'il estoit seul dans ce sentiment, & que les autres ny estoient pas ; *Zuingle*, disoit il, *& Oecolampade ayant fortement soutenu que* Jesus-Christ *n'est present que dans un certain lieu du ciel.* Hosp. fol. 123.

Cet écrit de Luther rapporté par Hospinien, est extrémement considerable pour entendre en quel sens il a pris les paroles de Bucer ; parce que c'est par là qu'il faut regler celuy de la concorde de Wittemberg qui fut depuis concluë, & dont nous parlerons cy-aprés, & qu'il fait voir nettement que Luther a cru que Bucer admettoit une presence réelle du corps de Jesus-Christ sur la terre. Car il est visible que c'est l'opinion que Luther luy attribuë en cet écrit, comme il paroist. fol. 123.

1. Parce qu'il le distingue de Zuingle, lequel il dit vouloir que le corps de Jesus-Christ ne fust que dans un certain lieu du ciel. *In certo cœli loco.* Donc selon luy Bucer n'estoit pas de ce sentiment.

2. Par ce qu'il dit de leur entrevuë à Coburge. *Outre cette pre-*

CH. IV. *ſence corporelle*, dit-il, *que Bucer confeſſe en cet écrit pour le ſalut de l'ame, je luy parlay eſtant à Coburge de la preſence corporelle par laquelle tant les fidelles que les infidelles reçoivent de bouche le vray corps & le vray ſang de* JESUS-CHRIST, *avec le pain & le vin, & il expliqua ſon ſentiment ſur ce point d'une telle ſorte qu'il me cauſa beaucoup de joye. Or encore que dans cet écrit il ne touche pas ce point, neanmoins puiſqu'il accorde que la chair de* JESUS-CHRIST *eſt corporellement offerte & preſente à l'ame, je m'imagine qu'il ne ſera pas difficile de luy faire croire qu'elle eſt auſſy offerte & preſente à la bouche du corps. Que ſi Dieu leur avoit fait cette grace de ſe joindre encore à nous dans ce ſentiment, noſtre union ſeroit certaine.*

Il ne faut donc pas s'étonner, puiſque Luther luy-meſme qui confera de vive voix avec Bucer, a eſté perſuadé qu'il admettoit effectivement une veritable preſence corporelle de JESUS-CHRIST à l'égard de l'ame, que d'autres perſonnes ayent eu la meſme opinion, tant de Bucer que de Calvin, qui emprunta ces termes de luy, comme nous dirons dans la ſuite. Et c'eſt auſſy le ſentiment dans lequel Caſaubon a toujours vêcu, n'ayant jamais pu ſouffrir les opinions des nouveaux Miniſtres de France, qui ont reduit nettement toute cette preſence à une preſence de foy, c'eſtadire d'imagination, & d'une pretenduë efficace; quoy qu'il ſoit vray qu'ils ont mieux entendu en cela le ſentiment de Calvin que Caſaubon qui s'eſtoit laiſſé tromper auſſy bien que Luther par ces termes captieux.

Hoſp. p. 2. f. 123. Luther ne fut pourtant pas encore perſuadé par la declaration de Bucer qu'il duſt s'unir avec les Suiſſes, tant parce qu'il demandoit d'eux quelque choſe de plus, & qu'il vouloit qu'ils fiſſent profeſſion de croire, que le corps de JESUS-CHRIST eſt receu de bouche & des bons & des méchans, que parce qu'il doutoit que Bucer fut bien avoüé de ce qu'il diſoit. Il ſe contenta donc de conſentir à la ligue de Scamalcade contre l'Empereur, quoy qu'il euſt enſeigné juſqu'alors qu'il n'eſtoit pas permis de reſiſter au magiſtrat legitime. Mais il diſſuada l'Electeur de Saxe de faire alliance avec les Suiſſes, & les Theologiens de Wittemberg en firent autant à l'égard du Landgrave de Heſſe qui les avoit conſultez. Ibid. 124.

Mais ce qui arriva cette meſme année en Suiſſe abbatit entierement le peu de courage qui reſtoit à Bucer, & le fit reſoudre à tout accorder aux Lutheriens. Car la guerre s'eſtant

émeuë entre les cantons Catholiques & Zuingliens, les Catholiques deffirent les Protestans en plusieurs batailles, dans la premiere desquelles Zuingle luy mesme fut tué les armes à la main, ce que les Ministres de Zurich se sont efforcez de justifier par l'exemple des anciens Prophetes, n'ayant pas trouvé dans l'histoire de l'Eglise, que des Apostres & des Evangelistes ayent fait le mestier de Capitaine. La mort d'Oecolampade suivit de prés celle de Zuingle; & Luther publia par des écrits imprimez, qu'il avoit esté étranglé par le diable. Les Calvinistes l'en justifient comme ils peuvent. Mais la verité de ce fait est peu importante aux Catholiques; puisqu'il s'ensuit toujours de ce different entre Luther & eux, ou que Luther qu'ils traitent de Saint & de Prophete, est un infame calomniateur, ou qu'Oecolampade a reçu visiblement la juste punition de son heresie & de son schisme. CH. IV.

Ces nouvelles ayant esté portées à Bucer il crut son parti entierement ruiné, s'il ne s'unissoit avec les Lutheriens, & il écrivit en haste aux Ministres de Zurich, qu'il luy sembloit que l'opinion de Luther touchant les Sacremens estoit supportable, & qu'elle n'estoit gueres differente de celle de Zuingle, que le different consistoit plutost dans l'opinion que dans les choses. Ceux de Zurich luy répondirent d'abord assez fortement, en l'exhortant de demeurer ferme & de n'abandonner pas la doctrine qu'il avoit deffenduë par tant d'écrits, pour embrasser la doctrine de Luther touchant la presence corporelle. Mais des paroles n'estoient pas capables de rassurer un homme aussi épouvanté que Bucer, & qui s'estoit mis dans la teste de venir about de cet accord à quelque prix que ce fust. Ainsi encore que Luther eust écrit en l'an 1533. une lettre tres-dure au Senat de Francfort contre les Zuingliens, par laquelle aprés avoir marqué nettement la difference de son opinion & de celle de Zuingle, & avoit dit que les Zuingliens se joüoient d'une maniere diabolique des paroles de JESUS-CHRIST, il declare *que si quelqu'un sçait que son Predicateur est Zuinglien, il vaut mieux demeurer toute sa vie sans Sacremens que de les recevoir de sa main.* Bucer ne laissa pas d'aller luy-mesme à Zurich pour empescher les Ministres de cette ville d'y répondre, & pour les entretenir de quelque esperance de paix. Hosp. p. 2. fol. 127.

Cependant les Calvinistes d'Allemagne, suivant les impres-

Ch. IV. ſions de Bucer, faiſoient toujours quelques nouvelles démarches pour s'approcher de Luther. Les Theologiens d'Auſbourg declarerent par un écrit imprimé, *qu'ils n'admettoient pas moins parfaitement & moins pleinement que Luther, une vraye preſence, & une vraye manducation.* Ils appellent cette preſence, *une preſence tres-pleine*, & ils finiſſent cet écrit en diſant *qu'ils proteſtent devant Dieu qu'ils ſont d'accord avec luy dans le fond de l'article de la Cene.*

Hoſp. p. fol. 129. fol. 130.

Mais plus ils s'efforçoient de publier cette fable, plus Luther faiſoit de declarations contr'eux. Il en fit une entr'autres qu'Hoſpinien qualifie de tres-groſſiere, *Confeſſio & doctrina Lutheri de cœna craſiſſima*, par laquelle il dit que *non ſeulement les Iuſtes & les Saints, mais auſſi les pecheurs reçoivent & touchent veritablement le corps & le ſang de* Jesus-Christ *né de la Vierge, ſoit par les mains, ſoit par la bouche, ſoit par le calice, ſoit ſur la patene & le corporal, & que perſonne ne luy ravira cette foy.*

Id. fol. 132.

Idem 133. Hoſpinien declare qu'on ne peut ſuivre cette confeſſion ſans tomber dans pluſieurs & tres-grandes erreurs; mais elle ne rebuta pas neanmoins ces opiniaſtres pacificateurs. Bucer entreprit avec plus d'ardeur que jamais de faire cette union à la ſollicitation du Landgrave de Heſſe, s'eſtant pourveu à cet effet de nouvelles équivoques, ou plutoſt s'eſtant reſolu de tout accorder aux Lutheriens.

Il eſt bien vray que les Theologiens Suiſſes ne le ſecondoient pas toutafait, & que dans leur Synode tenu à Conſtance, ils ne luy donnerent pouvoir de s'accorder avec Luther, qu'au cas qu'il avoüaſt que le corps de Jesus-Christ n'eſtoit mangé que par la foy. Mais Bucer n'eſtoit pas reſolu d'en demeurer dans ces termes, comme il le fit bien voir en répondant aux articles d'Amdorfius Lutherien, où il declare que *tout ce que Luther entend par le mot de eſſentiellement, réellement, corporellement*, il entend l'exprimer par le mot de *veritablement.* Quidquid *Lutherus per eſſentialiter, realiter vel etiam corporaliter dixit, hoc totum volumus per verè exprimere.* Il declare de plus qu'il ne rejette *que la preſence locale* rejettée auſſy par ſaint Thomas.

Hoſp. fol. 136.

Hoſp. 137. Il faudroit tranſcrire tout cet écrit, pour faire voir juſqu'où la crainte & l'intereſt peuvent pouſſer les équivoques. Et l'on ne doit pas s'étonner que ces étranges déguiſemens ayent fait impreſſion ſur l'eſprit de Melancton, qui ſe laiſſa gagner par

la declaration que luy fit Bucer, *que le corps de* Jesus-Christ Ch. IV.
eſtoit vrayment & ſubſtantiellement reçu dans la Cene. Corpus *Chriſti verè & ſubſtantialiter à nobis accipi cum Sacramento utimur.* En ſorte qu'il ne paroiſſoit plus d'autre difference entre luy & Luther, ſinon que Luther vouloit que le corps de Jesus-Christ fuſt dans le pain & le vin, quoy que d'une maniere non locale; au lieu que Bucer vouloit qu'il fuſt reçu dans la communion ſans rapport au pain : ce que Melancton ne jugeoit pas conſiderable, & qui eſtoit meſme plus conforme à ſon ſentiment. Mais il eſt viſible par tout ce traité que les Lutheriens ont toujours cru que Bucer admettoit une preſence réelle de Jesus-Christ dans la Cene à l'égard des Fidelles qui communient, & que c'eſt ce qui fait dire à Melancton qu'ils revenoient au ſentiment de Luther, *Nunc ipſi ad* Hoſp. fol.
Lutherum ſe inflectunt. De ſorte que l'on n'a pas lieu de croire 138.
qu'il ait jamais approuvé leur ſentiment qu'en ce ſens. Et c'eſt pourquoy Luther luy-meſme ayant veu la declaration que Bucer avoit faite à Melancton à l'entreveuë de Caſſel, répondit en cette maniere. *Puiſqu'ils avoüent*, dit-il, *que le corps de* fol. 140.
Jesus-Christ *eſt veritablement & eſſentiellement preſenté, reçu, mangé; pourveu qu'ils ayent dans le cœur ce qu'ils expriment de bouche, je ne trouve plus rien à redire à leurs paroles.*

Auſſy ſe rendit-il un peu plus traittable depuis ce temps-là, & il témoigna par diverſes lettres qu'il avoit eſperance de s'unir à eux.

Bucer & Capiton voyant leurs pratiques en ſi bon train, apprehenderent qu'elles ne fuſſent troublées par le projet que les cantons Proteſtans avoient fait de dreſſer une Confeſſion de foy dans leur aſſemblée de Baſle : & comme ils n'épargnoient pas leur peine, ils crurent ſe devoir trouver à cette aſſemblée, où ils prierent les Miniſtres des Suiſſes Proteſtans de temperer en ſorte leurs expreſſions ſur l'Euchariſtie & ſur fol. 141.
l'efficace des Sacremens, qu'elles puſſent contribuer à l'accord qui avoit eſté commencé; & c'eſt ce qu'ils obtinrent en partie, ces Miniſtres s'eſtant abſtenus d'y méler aucuns termes fol. 142.
qui condamnaſſent l'opinion de Luther, & qui ne puſſent s'accorder avec ſes ſentimens par une explication un peu favorable.

Ces Mediateurs eſtant donc partis chargez de la Confeſſion fol. 144.
de tous les Suiſſes, ils ſe rendirent à Iſenac au Synode qui y

CH. IV. estoit assemblé, & ensuite à Wittemberg pour conferer avec Luther qui estoit malade. Et ce fut là qu'ils desavoüerent nettement leurs premiers sentimens, ou qu'ils firent voir qu'il n'y a point d'équivoques dont les Calvinistes ne soient capables. Car ils avoüerent nettement tout ce que Luther avoit exigé d'eux, non seulement en s'exprimant en ces termes formels. *Fidem & doctrinam de hoc Sacramento hanc esse quod sentiant in eo ex institutione & opere Domini, prout verba Christi sonant, verum corpus & verum sanguinem suum cum visibilibus signis pane & vino, exhiberi, dari & sumi*: mais en y ajoutant de plus, *Credere se etiam per Ecclesiæ ministrum corpus & sanguinem Christi omnibus sumentibus offerri, neque tantum sumi à dignis corde & ore ad salutem, sed etiam ab indignis ore ad judicium.* C'estadire QUE LEUR FOY *& leur doctrine touchant ce Sacrement, estoit que par l'institution & l'operation du Seigneur, & suivant le sens naturel des paroles, le vray corps & le vray sang de* JESUS-CHRIST *estoient rendus presens, donnez & pris, avec les signes visibles du pain & du vin; & qu'ils croyoient aussy que par le Ministre de l'Eglise le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *estoient offerts à tous ceux qui les recoivent, & qu'ils n'estoient pas seulement pris par les dignes de cœur & de bouche pour le salut, mais aussy de bouche par les indignes.* C'estoit confesser bien nettement la manducation orale & la manducation des indignes.

Ibidem.

Fol. 145. La seule chose qu'ils obtinrent de Luther, fut qu'on ne les obligeast pas de confesser que les impies receussent le corps de JESUS-CHRIST, & qu'il leur fust permis de declarer que par ces indignes ils entendoient des personnes qui fussent membres de l'Eglise, surquoy Luther ne les voulut pas presser.

Il est vray que dans la formule qui fut dressée, le mot, *ore* DE BOUCHE n'y est pas formellement exprimé. Mais il est si visible qu'il y est parlé d'une manducation orale, & l'article des indignes qui y est exprimé le fait voir si clairement, qu'il y a de l'apparence que Luther ne s'apperçut pas que Bucer l'avoit subtilement retranché, afin de faire plus aisément passer son accord aux Suisses, de qui il n'avoit qu'une commission fort generale.

L'article de la manducation des indignes est encore plus fortement exprimé dans le recit que Bucer a fait luy-mesme de cet accord, & qui est rapporté par Hospinien. Car aprés avoir excepté les impies, c'estadire ceux qui n'ont pas mesme la foy historique,

Fol. 147.

historique, il dit des autres : *Reliquos qui se externè Christi discipulos profitentur, multis nævis tamen adhuc laborant, cum institutionem & verba Domini non pervertant, sed historica fide præditi sint, etiam corpus & sanguinem Domini accipere : quia autem hoc sine fide faciunt, reos ipsos fieri corporis & sanguinis Domini.* C'estadire que ceux qui ont la foy non vive & justifiante, mais historique, reçoivent le corps & le sang de JESUS-CHRIST, quoy que pour leur condamnation. CH. IV.

Cet accord fut signé à Wittemberg par les Ministres des villes d'Allemagne Calvinistes, & ils souffrirent mesme que Luther les interrogeast juridiquement de leur foy chacun en fol. 145. particulier, avec autant de soumission que pourroient avoir pour leur Evesque les moindres Clercs d'un diocese. Aprés la conclusion du traité, Bucer & Capiton firent voir à Luther la confession des Suisses, dont nous avons parlé, dans laquelle Luther trouva quelques termes qui pouvoient, disoit-il, fol. 148. blesser les simples. Ce qui ne l'empescha pas de promettre qu'il traitteroit les Suisses de freres, pourveu qu'ils voulussent souscrire à la formule de l'accord.

Bucer sur qui Luther s'estoit remis de faire recevoir la formule dont on estoit convenu, estant de retour à Strasbourg en fit une explication, qui dans les termes n'estoit pas moins éloignée de la creance des Calvinistes que la formule mesme. Il tâcha neanmoins de l'adoucir en certains endroits par quelques gloses équivoques, comme on peut voir dans Hospinien fol. 149. qui rapporte cette declaration.

Mais si ces artifices reüssirent à Strasbourg, ils penserent échoüer à Basle & à Zurich, où il envoya la formule de la concorde & de la declaration. Car on les y jugea d'abord obscures & captieuses, & l'on en refusa la souscription. Ainsy Bucer fut encore contraint d'y aller en personne, & il y fit toutes sortes d'efforts pour y faire recevoir sa concorde ; mais tout ce qu'il en put obtenir fut que l'on écriroit une longue declaration des sentimens des Eglises Suisses pour l'envoyer à Luther, avec celle que Bucer avoit faite des articles de la concorde.

Dans cette declaration ils approuverent ces articles, en se servant neanmoins d'équivoque pour les tourner à leur sens. Et comme ces équivoques estoient assez visibles, ce fut un grand defaut de lumiere, ou une extrême lâcheté à Luther

Ch. V. d'avoir fait ſemblant de ne les pas entendre. Il eſt vray qu'il
fol. 147. ſe remit de l'explication de ſes ſentimens à Capiton & à Bucer, qui furent encore contraints de s'en revenir à Baſle, où ils tâcherent de déguiſer l'opinion de Luther, comme ils déguiſoient à Wittemberg les ſentimens des Theologiens des Suiſſes. Mais ils y trouverent d'abord la face des choſes fort changée; car les Theologiens de Zurich leur declarerent que l'opinion de Luther eſtant claire dans ſes livres, & conceuë en des
fol. 160. termes qui ne recevoient pas d'explication, il falloit pour s'accorder avec luy, qu'il paruſt qu'il euſt changé de ſentiment.

Il n'y avoit rien de plus juſte que cette réponſe, & elle venoit ſans doute d'un reſte d'honneſteté qui ne s'éteint pas en-
fol. 161. tierement dans les eſprits les plus corrompus. Ils la repeterent encore le lendemain en termes plus forts: mais ils ne laiſſerent pas enfin d'écrire à Luther en commun, qu'ils croyoient eſtre d'accord avec luy ſur tous les articles, & ſur celuy de la Cene en particulier, quoy qu'en effet ils ne le cruſſent nullement, ce qui eſt un menſonge inexcuſable. Il eſt vray qu'afin que cet accord ne prejudiciaſt point à leurs ſentimens, ils declarerent qu'ils ne ſe départoient ny de leur confeſſion de foy, ny de la declaration qu'ils avoient envoyée à Luther. Et ainſy on ne les peut blâmer, que d'avoir contre leur conſcience témoigné eſtre d'accord avec un homme, qu'ils ſçavoient eſtre entierement oppoſé à leurs ſentimens.

Ce fut la fin de ce pretendu traité d'accord que les Calviſtes nomment eux-meſmes malheureux, parce que les villes qui l'embraſſerent ſincerement, comme Straſbourg, Auſbourg, Memminge, Lindau, ſe trouverent en peu de temps toutes Lutheriennes, de ſorte que Rodolphe Gualterus, quoy que peu éloigné du temps de Bucer, dit dans une de ces lettres, que ſi Bucer revenoit au monde, il ne ſeroit pas reconnu dans ſa propre ville de Straſbourg.

CHAPITRE V.

Reflexions ſur cet eſtat politique de l'opinion Sacramentaire.

J'Ay voulu rapporter toute la ſuite de ce traité, parce qu'il nous donne lieu de faire pluſieurs reflexions aſſez importan-

tes. La premiere est que l'on y découvre la veritable origine CH. V.
de toutes ces expressions magnifiques, *que le corps de* JESUS-CHRIST *est vraiment & substantiellement present dans la Cene*; *Que nous mangeons veritablement le vray corps de* JESUS-CHRIST, *qui est vraiment offert & distribué*, & de plusieurs autres semblables que les Calvinistes ont employées, & dans leurs écrits & dans leurs confessions de foy. Car il est visible qu'elles ne sont pas nées du desir de se faire entendre, mais plutost de celuy de n'estre pas entendus. Bucer en revestit son opinion pour tromper Luther & pour faire une alliance avec luy, fondée sur l'équivoque & sur le mensonge, & il les fit recevoir ou en tout, ou en partie aux Theologiens d'Allemagne & aux Suisses mesmes, chacun y ajoûtant divers correctifs, pour les allier avec ses sentimens.

Il n'est pas difficile d'expliquer de quelle sorte elles se sont étenduës, & comment elles ont reglé le langage Calviniste. Calvin fut luy-mesme disciple de Bucer, estant venu fort jeune à Strasbourg, & les Calvinistes se plaignent eux-mesmes que Bucer au commencement l'engagea dans sa dissimulation. Or quoy que dans la suite il ait parlé plus clairement que Bucer, ce n'a pas esté neanmoins en abandonnant les expressions qu'il avoit reçuës, mais en y en ajoûtant d'autres pour les expliquer. De Calvin elle passérent à Beze, & d'eux à tous les Ministres de France.

D'ailleurs les Suisses ayant reçu une partie de ces expressions dans la confession de foy & dans les declarations qu'ils envoyerent à Luther, ces pieces ont servi depuis de modelle à toutes les autres confessions de foy; outre qu'ils ont eu interest de perseverer dans le mesme langage, tant pour se deffendre du reproche qu'on leur faisoit de n'admettre que de simples signes; ce qui en avoit déja fait admettre quelques-unes à Zuingle & à Oecolampade; qu'afin de se conserver une ouverture & un moyen de se joindre aux Lutheriens. Ce qui a toujours esté un des principaux desseins des Calvinistes, comme tous leurs livres le témoignent. Bucer & Pierre Martyr les introduisirent eux-mesmes dans l'Eglise Anglicane, Bucer sans explication, & Martyr en les expliquant.

Ainsy ce n'est pas seulement dans l'Allemagne que les phrases que Hornbec appelle Bucero Lutheriennes ont eu cours. C'est dans toutes les provinces calvinistes, avec cette diffe-

CH. V. rence que les Ministres qui s'en servent pour se faire honneur dans leurs livres, ont grand soin d'éviter qu'elles ne fassent leur impression naturelle sur les esprits, & les accompagnent toujours de restrictions qui les detournent de leur veritable sens.

La seconde reflexion est que l'évenement à fait voir que ces expressions ne sont propres d'elles-mesmes qu'à donner l'idée de la presence réelle, & qu'en les prenant simplement on n'y enferme point d'autre sens. C'est ce que nous avons vu estre arrivé à ces villes d'Allemagne, qui accepterent la concorde de Wittemberg & reçurent ce langage : car elles se trouverent, comme nous avons dit, toutes Lutheriennes en peu de temps ; & ce qui est le plus considerable, c'est qu'elles pretendirent que c'estoit la doctrine qu'elles avoient reçuë de Bucer. C'est ce que l'on peut voir dans la contestation arrivée à Strasbourb entre Zanchius & les Predicateurs de cette ville-là. Car il fallut enfin que Zanchius pour avoir fait paroistre qu'il estoit Calviniste, quittast la partie, & se retirast de la ville ; & il avoit mesme esté obligé pendant qu'il y demeura de dissimuler ses sentimens sur l'Eucharistie, parce que les predicateurs & le peuple y estoient contraires. Cependant c'estoit dans cette ville-là que Bucer, Capiton & Calvin avoient regné. Et ce qui est remarquable, c'est que ce changement ne se fit pas par la condamnation de Bucer, mais par la persuasion où le peuple entra par le moyen de ces expressions, qu'il avoit cru la presence réelle, & qu'il avoit embrassé l'opinion de Luther. Cet effet fut si prompt, que peu de temps aprés la mort de Bucer, Pierre Martyr fut obligé de quitter Strasbourg, parce qu'on ne luy accordoit pas, *eam quam petebat scribendi & loquendi libertatem.* Le mesme accident arriva aussy dans Memminge à Cleberus Calviniste, qui y fut condamné par Smidelin, que l'on avoit mandé de Tubinge pour connoistre de ce different.

V. Hosp. part. 2. fol. 313.

Ibid. fol. 1 4.

Hosp. fol. 345.

On ne peut pas apporter un plus illustre exemple du veritable sens de ces expressions. Et il s'ensuit clairement de là que ces mesmes expressions ayant esté en usage dans l'ancienne Eglise en ce qui regarde la presence réelle, sans qu'on se soit mis davantage en peine de les expliquer que l'on faisoit à Strasbourg, & tous les Chrestiens du monde ayant toujours oüi retentir à leurs oreilles ces paroles, que l'on recevoit dans

l'Euchariſtie le vray corps de Jesus-Christ, il eſt impoſſible qu'elles n'y ayent fait leur impreſſion naturelle, qui eſt de donner l'idée de la preſence réelle, & de la faire entendre à ceux qui la prennent ſimplement.

La troiſiéme reflexion eſt qu'il paroiſt par toute l'hiſtoire de cette negotiation, & par toutes les ſuites qu'elle eut, que les principaux du parti Calviniſte, & ſes pretendus *Heros*, comme les appelle Hoſpinien, eſtoient des gens ſans conſcience, tout ce traité n'ayant eſté fondé que ſur une impoſture ſans apparance, qui eſt qu'il n'y euſt entre Luther & Zuingle qu'une diſpute de mots. Hoſpinien le reconnoiſt luy-meſme en condamnant en divers lieux l'opinion de Luther ſur la preſence réelle comme contraire à ſes ſentimens ; & dans le cours meſme du traité, il pretend que la declaration que Luther en publia eſt pleine d'erreurs tres conſiderables. Cependant en rapportant les pretentions de Bucer & les divers écrits où il ſoutient qu'il n'y avoit entre Luther & Zuingle qu'une difference de mots, il témoigne auſſi de les approuver. La concorde de Wittemberg luy plaiſt ; la reſiſtance des Suiſſes à cette concorde luy plaiſt auſſy. Il trouve bon que l'on diſe comme firent les Miniſtres de Zurich, que la doctrine de Luther eſt clairement mauvaiſe, & qu'il n'y à pas moyen de la pallier ; & il trouve bon auſſi que ces meſmes Miniſtres la palliaſſent, en declarant qu'ils eſtoient d'accord avec luy dans l'article de la Cene. Enfin tout luy eſt bon, pourveu qu'il luy paroiſſe avantageux à ſa cauſe, & deſavantageux aux Catholiques, ſans qu'il ſe mette jamais en peine ſi ces avantages ne ſe contrediſent point, & ne ſe détruiſent point les uns les autres.

Comme le fondement de ce traité eſtoit faux, l'execution en fut pleine de menſonge. Il fallut tromper Luther en luy perſuadant que les Zuingliens croyoient une veritable preſence réelle ; & les Zuingliens en leur diſant que les Lutheriens ne la croyoient pas. Et la concluſion qui ſuivit ce traité fut un digne couronnement de tant d'artifices, puiſque l'on y fit ſigner aux Calviniſtes des termes qu'ils ne pouvoient allier avec leur opinion que par des équivoques honteuſes.

Il eſt vray qu'il y en a eu quelques uns qui ont témoigné ne pas approuver abſolument ce traité. La formule n'en fut pas proprement ſignée par ceux de Zurich, & ils firent comme nous avons veu des declarations amples de leurs ſentimens. Cal-

CH. V. vin écrivit de Geneve pour avertir Bucer qu'il parlast plus clairement. Pierre Martyr estant revenu d'Angleterre à Strasbourg ne voulut pas souscrire les articles de la concorde de Wittemberg. Musculus & le Comte de Wittemberg en écrivirent diverses fois à Bucer, & Hornbec aprés avoir dit que tout ce traité ne fut qu'un effet de la timidité de Bucer, le qualifie du titre de la malheureuse concorde de Wittemberg. Mais qu'il est aisé de voir par ce procedé mesme combien ces gens estoient éloignez de l'esprit des Peres. Car comme il est certain que les expressions de la concorde de Wittemberg sont plus éloignées des veritables sentimens des Calvinistes que les Symboles de Syrmium & de Rimini ne l'estoient de la foy du Concile de Nicée, il est certain aussi que si ces Calvinistes eussent agi dans les principes des Peres, & s'ils eussent eu quelque étincelle de leur zele ils devoient selon leurs sentimens condamner ce traité comme une insigne perfidie, ils devoient accuser d'apostasie ceux qui en avoient esté les entremetteurs & tous ceux qui le signoient. Cependant bien loin d'agir de la sorte les plus genereux d'entr'eux se sont contentez de l'accuser d'obscurité & de faire quelque difficulté de le signer. On n'a pas laissé de traiter parmi les Calvinistes Bucer & Capiton de Saints, & de les appeller *nos saints Peres Bucer & Capiton*, aussy bien que Luther, & mesme cette formule à longtemps esté signée par ceux des Calvinistes à qui leurs historiens donnent de plus grands éloges.

Epist. Apolog. Eccles. refor. p. 14.

Zanchius aprés en avoir fait quelque difficulté, la signa à Strasbourg l'an 1563. avec une restriction qui marque assez combien il avoit peu de conscience; car il se contenta d'ajoûter à sa signature, *Hanc doctrinam formulæ ut piam agnosco, ita & recipio.* Par où il vouloit dire qu'il ne la recevoit qu'en ce qu'elle contenoit de bon & dans le bon sens qu'il luy plaisoit d'y donner à sa fantaisie contre le sens veritable des paroles; au lieu que ces termes portent toute une autre idée dans l'esprit des lecteurs. Les autres Calvinistes n'ont pas fait difficulté en d'autres occasions de signer des formules aussy ambiguës, ou plutost aussy ouvertement contraires à leur creance que celle de cette concorde.

Hosp. p. 2. fol. 3?7.

Celle que l'on appelle, *Recessus Francofordiensis*, qui fut dressée l'an 1558. portoit *que dans la sacrée Cene instituée par Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *il y est present, ve-*

ritablement, substantiellement & d'une maniere vivifiante ; & qu'il nous donne son corps & son sang à manger & à boire, avec le pain & le vin qu'il a choisis pour cet effet. Et neanmoins cette formule estoit signée par tous les Princes Calvinistes d'Allemagne ; Frederic Electeur Palatin allegua pour se deffendre dans la Diette d'Ausbourg contre ceux qui le vouloient exclure, comme Calviniste, de la paix de l'Empire, qu'il l'avoit signée deux fois ; & Hospinien à la hardiesse de la soutenir comme favorable aux Calvinistes. CH. V.

La quatriéme reflexion est, qu'il ne faut pas s'estonner si de certaines declarations, qui sont d'elles-mesmes tres contraires aux Calvinistes, ont esté accusées par les Lutheriens & par les Catholiques de n'estre pas assez precises pour la presence réelle. Ce n'est pas qu'elles ne la signifiassent en effet en suivant le sens que les termes impriment naturellement ; mais c'est que les Calvinistes avoient tellement renversé par leurs équivoques politiques les sens ordinaires des termes, qu'il en falloit choisir necessairement d'extraordinaires pour leur faire avoüer qu'on les avoit condamnez.

Enfin la cinquiéme reflexion est, que c'est une pretention ridicule que celle des Calvinistes, qui soutiennent que l'article 10. de la Confession d'Ausbourg ne leur est point contraire en la maniere qu'elle fut publiée par les Princes de cette Confession l'an 1532. qui porte seulement ces termes. *Ils enseignent touchant la Cene du Seigneur que le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *sont veritablement presens, & sont distribuez avec le pain & le vin, à ceux qui participent à la Cene du Seigneur, & ils desaprouvent ceux qui enseignent autrement* ; au lieu que cét article estoit ainsy exprimé dans l'exemplaire presenté à l'Empereur l'année d'auparavant. *Que le vray corps & le vray sang de* JESUS-CHRIST *sont veritablement presens dans la Cene sous les especes du pain & du vin, & qu'il y sont distribuez & reçus.* Car encore que la seconde maniere qui est celle de l'an 1532. renferme l'erreur de Luther touchant la Transsubstantiation, au lieu que la premiere ne la renferme point, elles sont neanmoini toutes deux également fortes pour la presence réelle, & c'est pecher contre toutes les regles de la sincerité & du bon sens que d'avoüer d'une part comme fait Hospinien, que ceux qui l'ont composée estoient persuadez de cette doctrine, qu'ils l'y ont voulu exprimer, qu'ils l'ont accompagnée d'une apologie où ils de- Hosp. p. 2. fol. 121.

CH. VI. clarent ſur cet article que la doctrine de l'Egliſe Romaine ſur la preſence réelle y eſt enſeignée : *Nos defendere receptam in tota Eccleſiâ ſententiam quod in Cœna Domini verè & ſubſtantialiter adſint corpus & ſanguis Chriſti & verè exhibeantur cum his rebus quæ videntur, pane & vino* ; & de pretendre neanmoins que cet article n'a rien de contraire à la doctrine des Calviniſtes : comme ſi le ſens des paroles ſe devoit prendre d'ailleurs que du ſens connu de ceux qui les prononcent ou qui les écrivent, & de l'impreſſion commune qu'elles font dans l'eſprit de ceux qui les entendent, & comme s'il eſtoit permis de détourner les termes de leur ſens naturel & ordinaire, pour les attacher à un autre ſens que l'on invente par de vaines ſubtilitez.

Hoſp. p. 2. fol. 120.

Qui s'étonnera aprés cela que des gens qui abuſent des paroles d'une maniere ſi étrange, & qui conſultent ſi peu le ſens commun & l'impreſſion publique pour en trouver le vray ſens, oſent ſoutenir que les Peres leur ſont favorables, & que l'Ecriture eſt clairement pour eux. En effet, je penſe que l'on peut égaler ces pretentions, & qu'on leur peut accorder avec juſtice que leurs opinions ſont conformes à l'Ecriture & aux Peres, comme ils ſont conformes à la confeſſion d'Auſbourg, à l'apologie de Melancton, & aux écrits de Luther, & qu'ils ont autant de raiſon de ſoutenir l'un que l'autre.

CHAPITRE VI.

Troiſiéme eſtat de l'opinion Zuinglienne. Mélange des expreſſions Lutheriennes & Zuingliennes.

CET état n'eſt pas toutafait diſtingué de l'état politique par l'ordre des temps, puiſqu'il y a toujours eu quelque mélange d'expreſſions dans les profeſſions des Suiſſes ; & meſme dans quelques declarations de Bucer. Mais il éclata beaucoup davantage depuis l'accord de Wittemberg, & ce fut proprement celuy ou Calvin & Beze le reduiſirent, & ſur lequel on a formé le langage des Egliſes Calviniſtes. Car les ſectateurs de Zuingle s'eſtant apperçus que ces mots qui avoient eſté reçus par Bucer, portoient inſenſiblement le monde à l'opinion de la preſence réelle, ils crurent y devoir remedier, & ils ſe ſervirent pour cela de divers moyens.

Celuy

Celuy des Ministres Suisses fut de condamner dans un Synode les mots de *substantiellement*, *réellement*, *corporellement*, *essentiellement*, *charnellement*, *surnaturellement*; & par ce moyen ils reduisirent en quelque sorte leur langage à la simplicité de celuy de Zuingle, à l'exception de quelques termes qui leur resterent de la part qu'ils prirent dans la politique de Bucer. Mais Calvin crut qu'il suffisoit de bien marquer qu'il y avoit une distance locale entre le corps de Jesus-Christ & nous, & qu'aprés cela il estoit avantageux de dire que les Fidelles n'estoient pas seulement nourris de l'esprit de Jesus-Christ, mais de sa chair mesme. C'est ce qu'il exprime fortement dans la confession de foy qu'il presenta avec Farel & Viret à Bucer & à Capiton. Car elle contenoit ces termes, *que la vie spirituelle que* Jesus-Christ *nous communique ne consiste pas seulement en ce qu'il nous vivifie par son esprit, mais aussy en ce que par la vertu de son esprit, il nous rend participans de sa chair vivifiante, par la communication de laquelle nous sommes nourris à la vie eternelle.* Ch. VI. Hosp. fol. 171.

Et pour donner un air plus mysterieux à ces expressions, il dit, *qu'encore que nous ne soyons pas au mesme lieu que* Jesus-Christ, *neanmoins comme l'efficace de son esprit n'a point de bornes, elle peut joindre & lier ensemble les choses qui sont distantes de lieux; qu'ainsy le saint Esprit est le lien de nostre communication avec* Jesus-Christ, *mais en sorte neanmoins qu'il nous nourrit veritablement à la vie immortelle de la substance de la chair & du sang du Seigneur, & que Dieu donne cette communion du corps & du sang du Seigneur sous les symboles du pain & du vin, à tous ceux qui celebrent la Cene selon la legitime institution.*

Il dit dans sa lettre à Martin Scalingius, *qu'il ne nie pas que les Fidelles dans la Cene ne soient nourris veritablement & substantiellement de la chair de* Jesus-Christ, *pourvu que l'on definisse la maniere, qui est que c'est par la vertu secrette du saint Esprit que la chair & le sang de* Jesus-Christ *font passer en nous leur vertu.* Et pour expliquer ce qu'il entend par là, il dit, *qu'il enseigne que nous sommes nourris efficacement de la substance de la chair & du sang de* Jesus-Christ, *parce que* Jesus-Christ *fait par la vertu merveilleuse & incomprehensible de son esprit, que nous sommes unis avec luy, que sa chair nous vivifie, & que sa vie penetre en nous.* Hosp. fol. 248.

On peut voir ce mesme langage dans la confession envoyée

CH. VI. aux Eglises d'Allemagne de la part des Calvinistes de France, & signée par Beze, par Farel, par Carmel & par Budé; & l'on y peut remarquer que parlant de la maniere du monde la plus outrageuse de la Transsubstantiation, qu'ils appelloient *crassam illam & diabolicam Transsubstantiationem*, ils s'efforcerent par un amas de termes magnifiques d'éblouïr tellement les Lutheriens, qu'ils ne s'apperçussent pas qu'ils rejettoient aussy la presence réelle. Car comme les Calvinistes de France estoient encore foibles en ce temps-là, & qu'ils avoient besoin du secours des Protestans d'Allemagne, on voit dans tous les actes publics qu'ils faisoient pour estre communiquez aux Princes Protestans, une basse flaterie envers les Lutheriens, & un emportement horrible contre les Catholiques.

V. Hosp. p.2. fol.251 p.252.

J'ajoûte enfin pour ne lasser pas les lecteurs par une repetition ennuyeuse des mesmes termes, qu'il n'y à rien de si ordinaire dans les confessions de foy & dans les écrits des Calvinistes de ce temps-là, que ces termes, *que* JESUS-CHRIST *nous nourrit veritablement de sa chair & de son sang, de la substance de sa chair; Que ce mystere de nostre union avec* JESUS-CHRIST *est si sublime, qu'il surpasse tous nos sens & tout l'ordre de la nature; Que l'on reçoit veritablement à la Cene ce qui est signifié par les symboles, sçavoir le corps & le sang de* JESUS-CHRIST; *Que* JESUS-CHRIST *inspire sa vie, de mesme que nous tirons de la vigueur du suc du pain; Qu'ils reconnoissent un miracle dans la Cene qui surpasse les bornes de la nature & la capacité de nostre esprit:* IN *cœna miraculum agnoscimus, quod & naturæ fines & sensus nostri modum exuperat;* QUE *dans le Sacrement il intervient une mutation celeste & supernaturelle; Qu'ils ne sont pas faits seulement participans des fruits de la mort de* JESUS-CHRIST, *mais qu'ils joignent l'heritage avec le fruit.*

Confessiõ de foy des Calvinistes François, presentée à François I. *Apud Hosp fol. 265.* *Joan. Cal. in dilucida explicat. sanæ doctrinæ de vera particip. cor. & sang. Chr.* Beze au Colloq. de Poissy. Hist. Eccles. l. 4. p. 514. 515.

Mais en mesme temps qu'ils se servoient de ces termes politiques & destinez ou à flatter les Lutheriens, ou à rendre les ignorans favorables à leur opinion, & à diminuer l'aversion generale que tout le monde concevoit contr'eux de ce qu'ils bannissoient JESUS-CHRIST de l'Eucharistie, ils avoient beaucoup plus de soin que Bucer d'exprimer leur opinion par des termes propres à la faire entendre, & à marquer qu'ils n'admettoient pas une presence réelle. C'est pourquoy Beze dit nettement au colloque de Poissy, que le corps de JESUS-CHRIST estoit aussy éloigné de la Cene, que le ciel l'est de

Hist. Eccl. de Beze p. 521.

la terre; & c'est un des articles de l'accord fait par Calvin avec les Theologiens de Zurich. Ch. VI. V. Hosp. part. 2. fol. 212.

Cependant encore qu'ils ne fissent que trop d'efforts pour se distinguer des Catholiques Romains, l'impression de ces autres termes politiques & empruntez des Lutheriens, ne laisse pas d'estre si forte, & elle porte si naturellement au sens de la presence réelle, que plusieurs ont cru qu'elle avoit esté admise par Calvin; & Beze pretend mesme que la confession de foy sur la Cene dressée à Poissy, & qui fut justement condamnée par la Sorbonne, comme fausse & captieuse, avoit esté approuvée par des Theologiens avec qui le Roy luy avoit ordonné de conferer. Ce qui vient uniquement du rapport naturel de ces termes à la doctrine Catholique, & de la peine que l'on a de concevoir que l'on y puisse renfermer un autre sens. Hist. Eccles. p. 603.

Or comme c'est la politique qui les a obligez d'admettre ces termes, plutost que leur propre inclination, ou la necessité d'exprimer leurs sentimens, qui ne les demandent en aucune sorte, il se trouve aussy qu'ils ne sont pas également reçus dans toutes les Eglises reformées. Car les Calvinistes de France qui estoient toujours aux mains avec les Catholiques Romains, & qui avoient par consequent plus d'interest d'ébloüir le monde & de revestir leur opinion de termes specieux qui en diminuassent l'horreur, se sont fortement attachez au mot de substance, & à dire que nous recevions dans la Cene la propre substance de Jesus-Christ, jusques-là que dans leur Synode de la Rochelle tenu l'an 1571. ils condamnerent ceux qui refusoient de se servir de ce terme, par un article exprés qui porte: *Damnamus eos qui non recipiunt substantiæ vocabulum.* Mais comme ils avoient par là imprudemment condamné les Suisses qui ne recevoient point les mots de *substance & substantiellement*, & s'attachoient au langage de Zuingle, qui ne s'en est jamais servy, comme le confesse Hospinien, les Ministres Suisses en firent de grandes plaintes, & ne se payerent pas des excuses de Beze, qui leur écrivit que cet article ne regardoit que certains téméraires qui ne reconnoissoient pour la chose signifiée par le pain que la seule efficace. Ce qui estoit en effet une excuse en l'air, & qui n'empeschoit pas que les Suisses ne fussent precisément condamnez, comme Bulenger l'écrivit à Beze. Ainsy les Calvinistes François qui avoient besoin des V. Hosp. Fol. 344. Bulenger récrivit à

Ch. VI. Suiſſes, trouverent à propos de ſe retracter honneſtement, comme ils firent l'année ſuivante dans le Synode de Niſmes, où ils declarerent *qu'ils retenoient le mot de ſubſtance, ſans prejudice des Egliſes qui le rejettoient pour certaines raiſons.*

Beze. Videri decretum paulo inconſideratius conceptũ & pronuntiatum eſſe; damnamus eos qui non recipiũt ſubſtantiæ vocabulum. Quis enim ignorat nos ex eorum numero eſſe qui hoc non recipiũt neque unquã recipere voluimus. Apud Hoſp. fol. 344.

En un mot, à meſure qu'ils ont eſté plus preſſez, & qu'ils ont eu plus de beſoin du ſecours des étrangers, ils ſe ſont auſſy rendus plus faciles à admettre ces termes & ces expreſſions qui confondoient leurs ſentimens avec ceux des Lutheriens. Les Suiſſes qui ne craignoient pas tant, ont affecté de parler plus clairement, & ont étably leur langage ſur cette maxime de Bulenger Miniſtre de Zurich, que dans les points controverſez il faut parler clairement, afin de ne point troubler les ſimples, & de ne les embroüiller pas de telle ſorte qu'ils ne ſçachent à quoy s'en tenir.

Mais les autres ont regardé ces ſentimens comme des diſcours de gens à leur aiſe, & ils n'ont pas fait difficulté de s'unir avec les Lutheriens autant qu'ils ont pu, en recevant tous ces termes, & en retranchant tout ce qui pouvoit marquer la difference des opinions. C'eſt ainſy que l'an 1570. les Lutheriens, les Calviniſtes & les Vaudois de Pologne, voulant ſe fortifier les uns les autres contre les Catholiques, s'aviſerent de s'unir dans le Synode de Sandomir, en convenant d'une formule qui portoit *que la preſence ſubſtantielle de* Jesus-Christ *n'eſt pas ſeulement ſignifiée dans la Cene, mais que le corps & le ſang du Seigneur ſont veritablement rendus preſens, diſtribuez & preſentez à ceux qui y participent, les ſymboles eſtant joints à la choſe meſme, non pas ſimples, mais tels que le demande la nature des Sacremens.*

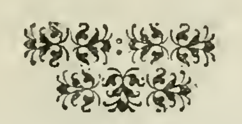
Hoſp. p. 2. p. 342.

Mais ſi les Lutheriens de Pologne conſentirent à cet accord par le beſoin qu'ils avoient des Calviniſtes, ceux d'Allemagne, de Dannemarc & de Suede, qui n'eſtoient pas dans la meſme neceſſité, ſe ſont toujours mocquez de tous ces accommodemens. Luther rompit luy-meſme celuy de Wittemberg, ſoit qu'il ſe fuſt apperçu qu'il avoit eſté trompé par les Suiſſes, ou qu'il ſe trouvaſt en eſtat de n'avoir plus beſoin de diſſimuler ſes ſentimens, & il condamna plus fortement que jamais les Zuingliens, comme l'on peut voir par ſa petite confeſſion de foy. En voicy quelques paroles, & je ne ſçay ſi les Calviniſtes les jugeront dignes d'un homme qu'ils ont canoniſé. *Je me ſoucie auſſy peu*, dit-il, *d'eſtre loüé ou blâmé par les Fanatiques, les*

Zuingliens, & autres gens semblables, que de l'estre par le Turc, par le Pape, & par tous les diables. Car estant prest de la mort, je veux porter cette gloire & ce témoignage au tribunal de JESUS-CHRIST *que j'ay condamné de tout mon cœur Carlostad, Zuingle, Oecolampade, & autres Fanatiques ennemis du Sacrement avec tous leurs disciples qui sont à Zurich, & nous condamnons tous les jours dans nos sermons leur heresie pleine de blasphème & d'imposture.* Il exprime dans la mesme confession, la foy de la presence réelle aussy fortement qu'on la peut exprimer. Que l'on juge aprés si ce n'est pas une hardiesse inconcevable à certains Auteurs Calvinistes d'avoir continué de soutenir qu'il n'estoit pas éloigné de leur doctrine. CH. VI.

Aprés cette rupture ce ne fut plus dans toute l'Allemagne que disputes de vive voix & par écrit entre les Lutheriens & les Calvinistes. Des disputes on passa aux persecutions réelles, les Calvinistes furent chassez & proscrits des Estats des Princes Lutheriens, & les Calvinistes traiterent de mesme les Lutheriens quand ils furent les maistres, comme il arriva au Palatinat, avec cette difference neanmoins que les Calvinistes estoient chassez par les Lutheriens comme heretiques & comme Fanatiques, au lieu que les Calvinistes qui ont toujours esté plus possedez par l'esprit de politique, & qui ont toujours voulu se reserver une porte pour s'unir aux Lutheriens dans le besoin, ne les chassoient que comme des Theologiens inquiets & incurables, *Irrequieti & insanabiles Theologi.* C'est le nom qu'Hospinien leur donne quand il marque qu'ils furent bannis du Palatinat par Jean Casimir Regent de cet Estat, aprés la mort de l'Electeur Louys qui en avoit chassé tous les Calvinistes. Hosp. p. 2. fol. 372.

Ainsy la politique a toujours continué parmy eux, mais en differens degrez ; ce qui a fait cet état de mélange dont nous parlons. Et c'est là l'état present de leur opinion en France & dans les autres païs qu'ils possedent en tout ou en partie.



CHAPITRE VII.

Opinion des Sociniens & des Remonſtrans touchant l'Euchariſtie, & enquoy elle eſt differente de celle des Calviniſtes.

IL eſt utile de joindre à la deſcription des divers eſtats de l'opinion des Calviniſtes, l'explication de celle des Sociniens & des Remonſtrans ; tant parce qu'elle eſt née des meſmes principes, que parce que l'impuiſſance ou les Calviniſtes ſont de refuter leur doctrine ſur cet article, quoy qu'ils l'anathematiſent & qu'ils faſſent des articles de foy du contraire, eſt une preuve de la fauſſeté des principes qui leur ſont communs.

Ceux qui connoiſſent le genie de ces pernicieux heretiques, ſçavent qu'ils ne forment d'ordinaire leurs opinions que ſur les principes qu'ils empruntent des Calviniſtes, & qu'ils jugent s'accorder avec la raiſon. Mais au lieu que les Calviniſtes ont reſſerré ces principes dans de certaines bornes, pour éviter les excés viſibles où ils les pourroient porter, ceux-cy ne trouvant ces bornes ny raiſonnables ny bien fondées, ne les peuvent ſouffrir, & étendent ces principes qu'on leur donne juſques à toutes les conſequences qui en ſont des ſuites naturelles.

C'eſt ce qui leur eſt arrivé proprement ſur l'article de l'Euchariſtie, & l'on verra clairement que leur doctrine ſur ce ſujet n'eſt qu'une extenſion de celle des Calviniſtes.

Ils ont entendu dire aux Proteſtans qu'il ne faut établir aucun dogme de foy ſans l'autorité expreſſe & évidente de l'Ecriture, que l'autorité des Peres & de la tradition n'eſt nullement ſuffiſante pour cela. Cette doctrine qui les établit juges de la foy, en les établiſſant juges de cette évidence, leur a plu, & ils l'ont priſe pour le premier fondement de tous leurs dogmes.

Enſuite ils ont veu que les Calviniſtes expliquoient ces paroles ; *Cecy eſt mon Corps*, par celles-cy ; *Cecy eſt la figure de mon Corps*, & qu'ils ſe délivroient par là de tous les miracles qu'enferment les ſens que les Catholiques & les Lutheriens donnent à ces meſmes paroles. Cette explication leur a auſſy paru fort

commode, & quoy que pour la rendre encore plus conforme à leurs sens, ils ayent mieux aimé entendre par le mot de *Cecy*, la ceremonie entiere de la fraction, de la distribution & de la manducation du pain, que le pain seul, comme font les Calvinistes, ils reconnoissent neanmoins qu'ils leur sont obligez de ce qu'il y a de capital & d'essentiel dans ce sens, qui est de prendre le mot d'*est* pour *signifier* ou estre figure. CHAP. VII.

Ainsy le sens qu'ils donnent aux paroles de JESUS-CHRIST est, *que toute la ceremonie prescrite par* JESUS-CHRIST, *figure l'immolation de son Corps dans la croix.*

Ensuite de cette explication, ils ont consideré les diverses fins de ce mystere, & ils ont veu qu'il y en avoit une exprimée dans l'Evangile & dans saint Paul, qui est de faire commemoration de JESUS-CHRIST & de sa mort. *Hoc facite in meam commemorationem. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc & calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat.* Et c'est ce qui leur a fait enseigner que l'Eucharistie estoit une ceremonie instituée par JESUS-CHRIST pour commemoration de sa mort.

Ils en ont veu une autre marquée par saint Paul, qui est que la manducation du mesme pain Eucharistique estoit un signe de l'union des Fidelles, qui ne composoient entr'eux qu'un corps formé de divers membres, comme un pain est composé de divers grains ; & ils l'ont comme attachée à la premiere, en enseignant que par la celebration de cette ceremonie les Fidelles font profession d'appartenir au mesme corps de JESUS-CHRIST.

Mais ensuite ils ont entendu avancer aux Calvinistes plusieurs autres merveilles étonnantes de cette ceremonie & de ce pain, *que c'estoit un Sacrement & un sceau des promesses de* JESUS-CHRIST, *une figure efficace : Que l'on y recevoit des effets surnaturels & miraculeux : Que le saint Esprit y agissoit puissamment sur les ames : Que la chair de* JESUS-CHRIST *y communiquoit sa vie : Qu'il nous y nourrissoit veritablement de la substance de sa chair : Qu'il estoit vraiment & substantiellement present, quoy que par la foy : Qu'il nous y donnoit sa chair à manger d'une maniere incomprehensible & ineffable, réelle & spirituelle tout ensemble.*

Ces expressions les ayant surpris, ils ont eu recours à la regle qu'ils tenoient des Calvinistes, & ont examiné s'ils trouveroient dans l'Ecriture quelqu'un de ces dogmes qui leur paroif-

Chap. VII. soient si mal-aisez à accorder avec l'explication de figure qu'ils avoient reçuë. Mais comme ils n'y en ont apperçu aucune trace, parce que cette explication les efface toutes, ils ont declaré aux Calvinistes, que la profession qu'ils faisoient avec eux de ne rien admettre comme de foy qui ne fust dans l'Ecriture ne leur permettoit pas d'avoüer que l'Eucharistie fust un Sacrement; non pas, disent-ils, que nous voulions nier que ce ne soit une sainte ceremonie instituée par Jesus-Christ, mais parce que nous ne trouvons point dans l'Ecriture cette efficace qu'on luy attribuë, *Nous detestons*, dit Smalcius, *la signification pompeuse*, PHALERATAM, *de ce terme Sacrement, inconnuë aux livres Saints, & qui a esté inventée par des hommes oiseux, qui n'ont pas craint d'attribuer à ces ceremonies, je ne sçay quoy de superstitieux, & qui tient de l'idolatrie. Ces gens*, dit Vokelius, *qui ont abusé du mot de Sacrement, l'appliquant aux ceremonies sacrées, veulent que les Sacremens ne soient pas simplement des signes, mais aussy des sceaux & des confirmations de la grace & des instrumens pour nous la communiquer. Ce qui est entierement éloigné du vray usage de la Cene du Seigneur, qui ne nous donne aucune grace, & qui n'en scelle aucune, mais qui figure seulement le sceau & la confirmation de cette grace, ayant esté instituée pour celebrer par une solemnelle action de grace la bonté de Dieu dont ces graces sont découlées.*

De Sacr. p. 372.

De vera relig. l. 4. c. 22 p. 303.

On peut juger par là en quoy les Sociniens conviennent ou ne conviennent pas avec les Calvinistes. Ils conviennent avec eux dans l'explication des paroles de l'institution de ce mystere. Car ils pretendent comme eux que le mot *est* doit estre expliqué par celuy de *signifie*, ou *est figure* : ce qui fait l'essence de cette explication. Ils conviennent encore dans l'improbation de la doctrine des Catholiques touchant la presence réelle, la Transsubstantiation & le Sacrifice, & ils combattent ces dogmes par les mesmes argumens. Mais ils ne conviennent pas sur cette efficace que les Calvinistes attribuent à l'Eucharistie, & que les Sociniens ne reconnoissent point.

Ils ne conviennent pas non plus avec eux dans cette manducation réelle de la chair de Jesus-Christ admise par les Calvinistes, dont les Sociniens se mocquent, comme d'une folie contraire au sens commun. *Cujus quidem opinionis falsitas*, dit Vokelius, *vel hoc solo convincitur, quod non solùm Christi verbis nequaquam continetur, sed & cum sanæ mentis ratione pugnat.*

Vokel. 316.

On

On peut voir la mesme chose dans l'apologie d'Episcopius, dans laquelle il combat expressément la manducation introduite par Calvin, comme ridicule & impossible, & dit *que le dessein qui la luy a fait inventer, a esté celuy d'accorder quelque chose aux Papistes & aux Zuingliens, & de faire recevoir ainsy plus facilement sa doctrine par les uns & par les autres.* CHAP. VII.

Mais pour entendre mieux cette difference, il faut remarquer deux choses. La premiere, que les Sociniens & les Remonstrans ont raison de se mocquer des expressions de Calvin & des Calvinistes; parce qu'elles ne répondent nullement en effet à ce qu'ils ont voulu signifier, & qu'elles sont trompeuses & captieuses, mais qu'ils ont tort neanmoins de n'avoir pas reconnu que Calvin par toute cette apparence de termes pompeux & magnifiques, ne signifioit rien que de tres-ordinaire & de tres-comprehensible, qui est 1. Que les Fidelles en recevant la Cene pensent à JESUS-CHRIST, & se le rendent metaphoriquement present par des actes de foy. 2. Que JESUS-CHRIST agit sur eux par son Esprit en excitant ces mouvemens de foy & en les augmentant. 3. Que ce commerce d'actions des Fidelles envers JESUS-CHRIST, & de JESUS-CHRIST sur les Fidelles, forme une certaine union des Fidelles avec le corps de JESUS-CHRIST, en vertu de laquelle on dit qu'ils sont ses membres. *Vide Trigland. in exam. Apol. p. 701.*

Il n'y a rien en cela d'extraordinaire, ny qui choque directement la raison. Et c'est pourquoy les Sociniens ont tort de les combattre par ces sortes de raisonnemens qui font voir qu'ils n'entendent pas leur opinion.

La seconde chose qu'il faut remarquer est que le different entre les Calvinistes & les Sociniens, n'est pas si grand que l'on pense & qu'il pourroit sembler, mesme qu'il n'y en a point à l'égard de la manducation spirituelle. Car les Sociniens reconnoissent aussy une espece de manducation spirituelle. *Non seulement*, dit Vokelius, *on figure le corps de* JESUS-CHRIST *brisé par la fraction du pain, & le sang de* JESUS-CHRIST *versé pour nous par le breuvage contenu dans le calice, & l'on met ainsy devant les yeux de tout le monde la mort sanglante de* JESUS-CHRIST: *mais il est vray aussy qu'en mangeant ce pain & beuvant de ce calice, nous temoignons publiquement que le corps de* JESUS-CHRIST *brisé & crucifié, est la viande de nostre ame, que son sang est son breuvage, & que nous en sommes nourris & for-* Vokel. ibid.

Chap. VIII. *tifiez, pour la vie spirituelle & eternelle, comme nos corps sont nourris & soutenus pour la vie temporelle par le boire & le manger.* Et comme les Calvinistes enseignent que la manducation spirituelle n'est pas attachée à la Cene, & qu'elle se fait toutes les fois que l'ame fidelle se souvenant des promesses divines, les embrasse par la foy, mesme hors de ces exercices publics de religion : de mesme les Sociniens disent que cette manducation se fait hors la Cene comme dans la Cene, toutes les fois que nous entretenons nostre esprit de cette meditation & de la confiance qui en naist. *Quamdiu meditatio illa & fides inde concepta, in animis nostris est.*

Mais il est vray neanmoins qu'il y a sur ce point quelque different réel entre les Calvinistes & les Sociniens, qui ne paroist pas dans les termes. Car les Calvinistes qui ne sont pas Pelagiens, enseignent que cette nourriture spirituelle se fait par une action de Jesus-Christ sur les ames & par la communication du saint Esprit ; au lieu que les Sociniens qui nient la grace comme les Pelagiens, ne font consister cette nourriture que dans l'exemple de la mort de Jesus-Christ duquel on se nourrit en le meditant.

Compẽdiol. Socinianismi refutatum. p. 179.

CHAPITRE VIII.

Que l'explicaiion que les Calvinistes donnent à ces paroles, Cecy est mon Corps, *les met absolument dans l'impuissance de refuter les Sociniens.*

Il n'y a point d'erreur dont les Calvinistes ayent pris plus de soin de se justifier, que de celle de n'admettre dans l'Eucharistie que des signes tout simples & sans efficace. Car comme le soupçon que l'on avoit qu'ils enseignoient cette heresie, fortifié par le reproche ordinaire des Lutheriens & mesme de quelques Catholiques, les rendoit fort odieux, ils ont fait toutes sortes d'efforts pour le détruire, & pour montrer que c'estoit une pure calomnie ? Tous leurs écrits, toutes leurs declarations, toutes leurs Confessions de foy sont remplies de condamnations formelles de cette erreur, *que l'Eucharistie ne contienne que de simples signes* ; & s'il les en faut croire à leurs paroles jamais personne n'en fut plus exempt qu'eux. *Si l'Electeur*

de Saxe, dit Hospinien, *a entendu par le mot de Zuingliens des gens qui n'admettent que de simples signes, comme les Anabaptistes, il a bienfait de ne vouloir avoir aucun commerce avec eux; car les Suisses n'y en ont aussy jamais eu.* Ainsy selon Hospinien n'admettre que de simples signes dans la Cene, c'est une erreur si considerable qu'elle merite que l'on rompe tout commerce avec ceux qui la tiendroient, c'estadire que c'est une erreur fondamentale & qui renverse la religion. *Nous anathematisons*, disent les Ministres d'Ausbourg dans un écrit rapporté par Hospinien, *ceux qui disent que dans la Cene du Seigneur on n'offre que de simple pain & de simple vin, & qui ne confessent pas, que le vray corps & le vray sang du Seigneur, & mesme le Seigneur tout entier vray Dieu & vray homme y est comme vray & unique don.* CHAP. VIII. fol. 124. fol. 128.

C'est une opinion directement contraire aux paroles du Seigneur, disent les Theologiens de Strasbourg, *de n'admettre dans la Cene que le pain & le vin comme signes commemoratifs du corps & du sang de* JESUS-CHRIST *absent.* Hosp. fol. 135.

Dans la concorde de Wittemberg il fut conclu que l'on condamneroit hautement comme une erreur, de dire *que l'on ne nous donne dans la Cene & que nous n'y recevons que du pain & du vin*, & l'on y traitta mesme cette erreur *de blaspheme.* Hosp. fol. 147.

On peut voir la mesme erreur condamnée dans la confession des Ministres de France art. 33. dans la confession Angloise art. 25. dans celle d'Ecosse art. 21. dans le Synode de Dordrect art. 33. & 35. & dans une infinité d'autres lieux; & l'on peut dire avec verité qu'ils n'ont pas si souvent condamné l'Arianisme qu'ils ont fait cette heresie *des signes simples & sans efficace.*

Aprés tant de condamnations expresses, aprés tant d'anathemes redoublez, ils ne peuvent pas refuser d'avoüer que si cette erreur qu'ils condamnent avec tant de soin, & qu'ils attribuent aux Anabaptistes, aux Sociniens, & aux Remonstrans, est une suite necessaire de leurs principes & du sens auquel ils prennent les paroles de JESUS-CHRIST dans l'institution de ce mystere, il s'ensuit necessairement que ces principes sont faux, & que cette explication est erronée. Cependant il n'y a gueres de choses plus claires que la liaison necessaire de cette erreur avec l'explication Calviniste, comme il est aisé de le faire voir.

Admettre de simples signes dans l'Eucharistie, c'est dire que JESUS-CHRIST ne nous y donne que du pain & du vin;

CHAP. VIII.

c'eſt dire que l'Euchariſtie n'a point d'efficace, & que nous ny faiſons autre choſe que celebrer la memoire de JESUS-CHRIST. Or certainement il faudroit dire toutes ces choſes s'il n'y avoit aucune promeſſe de grace dans les paroles où l'Ecriture nous inſtruit de ce myſtere. Car comme nous n'avons par nous-meſmes aucun droit à la grace, & que toutes celles que nous recevons de Dieu dépendent de ſa pure miſericorde, nous ne pouvons nous en promettre aucune ſans témérité & ſans preſomption, & encore moins attacher le don de la grace à aucun ſigne & à aucune ceremonie exterieure, ſi Dieu ne s'eſt engagé à donner ces graces à ceux qui pratiqueroient ces ceremonies & qui recevroient ces ſignes.

C'eſt un principe que l'opinion des Calviniſtes établit plus formellement qu'aucun autre. Car au lieu que les Catholiques demeurant d'accord qu'il n'y à que Dieu qui puiſſe joindre la grace à ces ſignes exterieurs, pretendent que nous ſommes ſuffiſamment aſſurez qu'il l'y a jointe, lors que la tradition nous en aſſure : les Calviniſtes au contraire ne ſe contentent pas de cette aſſurance, & ils veulent une autorité expreſſe de la parole de Dieu écrite dans les livres de l'ancien ou du nouveau Teſtament, afin qu'on puiſſe dire ſans témérité que quelque ſigne eſt efficace, & que Dieu opere ſur ceux qui le reçoivent comme il faut.

Ainſy pour leur montrer qu'un ſigne n'eſt pas efficace, & par conſequent qu'il n'eſt pas un vray Sacrement de la loy nouvelle, il ſuffit de leur montrer que Dieu ne s'eſt engagé par aucune promeſſe d'y joindre ſa grace. De ſorte que c'eſt abſolument la meſme choſe de prouver contr'eux que ſelon leur explication, il n'y aura dans l'Ecriture aucune promeſſe de grace à l'égard de l'Euchariſtie, que de prouver poſitivement que l'Euchariſtie ne communique point de grace, puiſqu'elle n'en peut communiquer qu'en vertu de quelque promeſſe, & que ſans cet engagement de Dieu, c'eſt une témérité preſomptueuſe d'enſeigner qu'elle eſt un ſigne efficace & quelle produit la grace.

Auſſy les Calviniſtes qui ont bien veu la neceſſité de cette promeſſe, ont eu grand ſoin de nous dire que ces paroles, *Prenez & mangez, Cecy eſt mon Corps*, qui ſont le fondement de toute la doctrine ſur ce myſtere, renfermoient une promeſſe de grace. *Ces paroles*, dit Triglandius, *contiennent une promeſſe qui*

Exam. Apo. c. 57. p. 696.

nous est faite de la part de Dieu d'une chose qu'il offre à tous, & qui est reçuë de nostre part par la foy. Et Calvin dans son institution les appelle formellement *des paroles de promesse.* Et la confession des Ministres de France, suivant les principes que Calvin avoit établis dans son institution, dit que l'union qui est formée entre JESUS-CHRIST & nous par la vertu incomprehensible de son esprit, nous a esté revelée par ces paroles, *Cecy est mon Corps.*

CHAP. VIII.

Inst. l. 4 c. 17. p. 51.

Apud Hosp. fol. 251.

Mais Zuingle qui n'avoit pas prevu cette consequence, & qui a raisonné plus simplement, en suivant simplement son explication, enseigne expressément au contraire que ces paroles ne contiennent aucune promesse, & sont purement historiques. Il dit, comme nous avons déja vu dans sa réponse à Strution, qu'elles marquent seulement un precepte & non une promesse. Il dit dans l'apologie contre le Sermon de Luther, que JESUS-CHRIST ne nous a rien promis par ces paroles, *Cecy est mon Corps*, & il refute mesme expressément Luther sur ce qu'il attribuoit la remission des pechez à l'Eucharistie, *parce*, dit-il, *qu'il le faisoit sans autorité de l'Ecriture.* CITRA *omnem divini verbi autoritatem.*

fol. 311.

fol. 371.

Dans sa réponse f. 382.

Ainsy en s'arrestant à Zuingle, il faut dire que les Sociniens ont raison de se mocquer de la promesse que les Calvinistes renferment dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*: & en s'arrétant à ce que les Calvinistes disent de cette promesse, il faut dire que tous les anathêmes qu'ils lancent contre les Sociniens retombent sur Zuingle mesme, qui convient avec eux qu'il n'y a point de promesse dans ces paroles, *Cecy est mon Corps.* D'où il s'ensuit necessairement qu'il n'y a point, selon luy, de grace attribuée à l'Eucharistie.

Ce n'est pas là déja une consequence peu considerable, que ce Chef de tous les nouveaux Sacramentaires, ce pretendu Prophete suscité de Dieu pour renouveller l'Eglise, soit anathematisé par ceux qui se disent ses disciples. Mais de peur neanmoins qu'il ne prenne envie aux Ministres d'abandonner Zuingle pour conserver cette promesse & cette efficace, je leur soutiens de plus que Zuingle raisonne bien selon leurs principes communs, & qu'il n'y a que Calvin & les Calvinistes qui raisonnent mal.

Car par quelle subtilité peuvent-ils découvrir dans ces paroles, *Prenez & mangez*, *Cecy est mon Corps*, prises dans le sens

Chap. VIII. de figure, une promesse de grace. Dire comme les Calvinistes supposent que Jesus-Christ a fait, *Prenez & mangez, Cecy est la figure de mon Corps*, est-ce dire *prenez & mangez, je vous promets de vous donner ma grace quand vous mangerez la figure de mon Corps?* Est-ce une conclusion raisonnable que de dire, cecy est la figure du corps de Jesus-Christ, donc cette figure contient & confere la grace du corps de Jesus-Christ?

Le sens commun ne dicte-il pas au contraire, qu'il n'est point necessaire qu'une figure contienne la vertu de la chose signifiée: que ce sont deux choses toutes separées d'estre figure, & de contenir la vertu; & qu'ainsy en affirmant l'une, on n'affirme pas pour cela l'autre. Quand Joseph dit à Pharaon que les sept vaches estoient sept années, il vouloit dire simplement qu'elles en estoient les signes, mais il ne vouloit pas dire qu'elles en continssent la vertu. Quand Dieu dit à Moïse que l'agneau estoit la Pasque, il vouloit dire, selon les Religionaires, qu'il estoit la figure de la Pasque ou du passage, mais il ne vouloit pas dire qu'il fust rempli de la vertu du passage.

Ils n'ont qu'à parcourir de mesme tous les exemples où ils pretendent que le nom de la chose signifiée est attribué aux signes, & que le mot *est*, est employé pour celuy de *signifie*, ils n'en trouveront assurément aucun dans lequel ils se soient avisez de renfermer cette promesse chimerique d'efficace & de vertu. Tout l'ancien Testament estoit plein de ceremonies mysterieuses & figuratives que Dieu obligeoit les Juifs de pratiquer. Mais les Ministres oseront-ils dire que Dieu se fust obligé de donner sa grace à tous ceux qui les observoient, & que ce fussent ainsy autant de Sacremens efficaces & pleins de vertu?

Ces Messieurs qui font un si grand usage de la dialectique dans leurs livres, ne devroient-ils pas avoir reconnu que toute conclusion dépendant de deux propositions, celle dont il est question, qui est que l'Eucharistie est efficace, ne sçauroit estre liée avec cette autre, que l'Eucharistie est la figure de Jesus-Christ, que par une proposition universelle qui seroit que toute figure est efficace, d'où il s'ensuivroit que l'Eucharistie estant figure elle seroit efficace. Mais comme cette majeure est extravagante, la liaison que les Calvinistes veulent faire de leur consequence, *que l'Eucharistie est efficace*, avec cette explication qu'elle est *figure du corps de* Jesus-Christ, ne l'est pas moins.

Je ne voy dans tous les livres des Calvinistes qu'un seul raisonnement pour appuyer cette absurdité, qui est, qu'il est indigne de Dieu de nous repaistre par un vain spectacle, & qu'ainsy il faut croire certainement que lors qu'il établit un signe, la verité de la chose signifiée est aussy presente. D'où il concluent que Dieu ayant établi le pain comme signe de son corps par ces paroles, *Cecy est mon Corps*; il faut que la verité de ce corps soit jointe au pain, & qu'il nous en communique l'efficace par son esprit, parce qu'autrement il seroit trompeur. *Nisi cum quis fallacem vocare Deum velit, inane ab ipso simbolum proponi, numquam dicere audebit*, dit Calvin dans son institution. CHAP. VIII. *Inst. l. 4. c. 17. §. 10.*

J'avouë franchement que jusques icy il ne m'a pas esté possible de trouver la moindre étincelle de sens commun dans cet argument, & que je ne puis assez m'étonner que des gens qui font si hautement profession de n'admettre que les consequences évidentes de l'Ecriture, osent produire sous le nom de consequences de l'Ecriture des réveries & des songes de cette nature.

Car quel sujet y auroit-il d'accuser Dieu de tromperie, si ne nous commandant que de prendre la figure de son corps, il ne nous donnoit aussy que la figure de son corps? Est-ce tromper les hommes que de leur donner precisément ce qu'on leur promet, & ne seroit-ce pas plutost les tromper en quelque sorte que de leur donner ce qu'on ne leur promet pas sans les en avertir? Pourquoy est-ce une chose vaine, illusoire & indigne de Dieu, d'établir une figure d'une chose absente? N'est-ce pas au contraire l'usage ordinaire des figures de representer les choses absentes? Et les Ministres ne nous repetent-ils pas eux-mesmes ce principe à chaque page, quand ils croyent qu'il leur est avantageux? Estoit-ce une chose vaine & illusoire de rendre l'agneau Paschal figure du passage de l'Ange? Et seroit-ce raisonner d'une maniere supportable, que de dire, selon la pensée de Calvin, que puisque l'agneau Paschal estoit toujours la figure de ce passage de l'Ange, il falloit donc que ce passage fust toujours present, parce qu'autrement Dieu auroit esté trompeur en proposant de faux signes?

Mais comment est-ce que les Calvinistes ne s'apperçoivent pas que cet argument est clairement détruit par l'aveu qu'ils font, que, selon tous les Peres, l'Eucharistie n'est

CHAP. VIII. pas simplement signe du corps de JESUS-CHRIST, mais qu'elle est aussy signe du peuple & de toute l'Eglise, soit par la matiere du pain & du vin, qui sont des choses composées de plusieurs parties reduites en un; soit par le mélange de l'eau avec le vin, qui figure l'union de l'Eglise avec JESUS-CHRIST? Or comme ce seroit ridiculement conclure que de dire que l'Eucharistie estant la figure du peuple, il faut donc qu'elle contienne la vertu du peuple, de peur qu'elle ne soit un signe vuide & trompeur; il n'est pas moins absurde de pretendre prouver, comme font les Calvinistes, que la vertu de JESUS-CHRIST est jointe à l'Eucharistie, de peur que ce ne soit une figure vuide & trompeuse du corps de JESUS-CHRIST.

L'institution des Sacremens est une chose libre qui dépend uniquement de la pure volonté de JESUS-CHRIST. Il les a rendu instrumens de ces graces dans le nouveau Testament par une bonté toute gratuite, & à laquelle il n'estoit point obligé. Il pouvoit, s'il eust voulu, instituer parmy les Chrestiens de purs signes destituez d'efficace, comme il en avoit institué parmy les Juifs; & quand il l'auroit fait on auroit esté ridicule de l'accuser d'avoir trompé les hommes par un vain spectacle. Les signes n'auroient esté ny vains, ny faux, ny illusoires. Ils auroient produit l'effet auquel ils auroient esté destinez de Dieu, qui est de nous representer les choses signifiées; & cette representation n'ayant rien d'elle-mesme que de legitime, quand Dieu ne se seroit engagé de l'accompagner d'aucune grace, on n'auroit aucun sujet de s'en plaindre. Il faut donc une promesse de grace jointe à l'établissement du signe pour pouvoir conclure raisonnablement que la grace y est jointe. Et ainsy ces paroles, *Cecy est mon Corps*, prises dans le sens des Calvinistes, ne contenant rien davantage que l'institution du pain, comme signe du corps de JESUS-CHRIST, c'est une absurdité visible que de les vouloir faire passer pour une promesse & un engagement de la part de Dieu à operer par son Esprit sur ceux qui prendroient ces signes de son corps.

Les Ministres répondront peut-estre qu'à la verité cette efficace qu'ils attribuent à l'Eucharistie, n'est pas contenuë dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*, mais qu'elle l'est dans d'autres passages de l'Ecriture, comme dans le sixiéme Chapitre de saint Jean, dans ces paroles de saint Paul: *Vnus panis & unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus*, & dans

ces

ces autres du mesme Apostre : *Panis quem frangimus nonne communicatio corporis Christi est.* C'est ce qu'il faut examiner. CHAP. VIII.

Et premierement à l'égard du sixiême chapitre de saint Jean, il est bien clair qu'ils ne peuvent pas s'en servir pour prouver l'efficace de l'Eucharistie, puisqu'ils soutiennent avec les Lutheriens qu'il n'est point parlé de l'Eucharistie dans tout ce chapitre. Pour les passages de saint Paul, j'avouë qu'estant pris dans leur veritable sens, qui est celuy de la presence réelle, ils enferment celuy de l'efficace de l'Eucharistie, qui est une consequence necessaire de cette presence : mais si on les détache de ce sens, en les entendant d'une figure du corps de JESUS-CHRIST, je soutiens qu'on ne sçauroit raisonnablement les alleguer pour montrer que cette figure est efficace.

Car que signifie dans ce sens le passage de saint Paul, *Nous sommes tous un mesme pain & un mesme corps, nous tous qui participons à un mesme pain?* sinon ou que comme ce pain est formé par l'assemblage de plusieurs grains, de mesme les Chrestiens sont unis en un mesme corps par les liens de la charité ; & qu'ainsy ce pain est le modele de leur union, & qu'il leur doit servir d'avertissement pour s'unir plus étroitement : ou que la participation à ce pain estant une action exterieure de religion & de culte, elle les unit entr'eux dans un mesme corps & une mesme societé.

Il s'ensuit du premier de ces sens que le pain Eucharistique figure l'union des Chrestiens par la charité, & que c'est une instruction qui les y porte ; mais il ne s'ensuit nullement qu'il la produise efficacement par la communication de quelque grace. Et il ne s'ensuit autre chose du second, qui est celuy auquel les Sociniens l'entendent, sinon que la participation de l'Eucharistie est une profession exterieure de la religion de JESUS-CHRIST, qui reünit ainsy en un mesme corps tous ceux qui ont part à cette ceremonie.

Il est facile de refuter l'un & l'autre sens par les principes des Catholiques, & par l'établissement de la presence réelle, mais il est impossible de les combattre ny solidement ny probablement par les principes des Calvinistes.

Cette efficace ne se peut pas mieux conclure de cet autre passage de saint Paul ; *le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps de* JESUS-CHRIST? Car premierement Zuingle détruit tout d'un coup toutes les consequences qu'on

CHAP. VIII. en peut tirer, en pretendant que ces paroles *communicatio corporis Christi*, & en grec *κοινωνία*, ne signifient pas la communion ou la participation du corps de JESUS-CHRIST, mais une compagnie, une societé, une assemblée de gens qui s'appuyent sur le corps & le sang de JESUS-CHRIST, *κοινωνία* selon luy, signifiant en ce lieu, compagnie & societé.

Il n'avance pas cette explication en passant seulement, il la repete en plusieurs endroits, il l'étend, il la prouve, il pretend la tirer par une consequence necessaire de la force des termes & de ce qui precede & de ce qui suit; comme l'on peut voir fol. 211. dans le livre de la veritable Religion, dans sa réponse à Pofol. 258. meran, dans l'Exegese ou exposition de la doctrine de l'Eufol. 342. charistie contre Luther.

Que si cette explication paroist trop forcée aux Ministres, quoy que l'autorité de Zuingle leur doive estre tres-considerable, ils nous en fournissent eux-mesmes deux autres qui anneantissent encore toutes les consequences qu'ils peuvent tirer de ce passage.

La premiere est, qu'une partie de leurs Auteurs enseignent que dans cette proposition, *Cecy est mon Corps*, le mot de corps est pris pour la figure du corps de JESUS-CHRIST; c'est le sens d'Oecolampade, de Gomar, & de plusieurs autres. Rien n'empesche donc que par le corps de JESUS-CHRIST, dont il est parlé dans ce passage de saint Paul, on n'entende aussy, selon les Calvinistes, le signe du corps de JESUS-CHRIST. Et ainsy le sens de ce passage sera *que la fraction du pain est la participation du signe du corps de* JESUS-CHRIST, d'où l'on voit qu'il est impossible de conclure l'efficace.

Aub. p. 224. Le second sens, qui est mesme autorisé par Aubertin, est d'entendre par le corps de JESUS-CHRIST, son corps mystique. Et ainsy cette communication marquée par la fraction du pain, se reduira à témoigner qu'on fait partie du corps de l'Eglise, ce qui revient au sens de Zuingle & des Sociniens.

Mais quand on ne recevroit aucune de ces explications, il faut neanmoins que les Ministres reçoivent celle d'Aubertin, qui entend par le mot de *κοινωνία* participation, le signe de la communion, *signum participationis*. De sorte que selon luy, le passage signifie que la fraction du pain est un signe de la communion au corps de JESUS-CHRIST.

Or comment pourront-ils conclure de là, que l'Eucharistie

a quelque efficace particuliere, si ce n'est par un grand nombre de suppositions sans fondement, & en suppleant par leur fantaisie ce que l'Ecriture ne dit point? CHAP. VIII.

On peut concevoir plusieurs participations du corps de Jesus-Christ. La premiere est la participation réelle des Catholiques, qui se fait par la reception du vray corps de Jesus-Christ dans le nostre. La seconde est la participation spirituelle à ses graces & à son esprit. Et cette participation est encore de deux sortes; l'une generale & perpetuelle & commune à tous les justifiez, qui consiste dans la participation de l'esprit de Jesus-Christ, qui est toujours en quelque degré dans tous les justifiez; l'autre particuliere & pour de certains momens, qui consiste dans une augmentation de grace.

La troisiême sorte de participation, est une participation exterieure à la Religion de Jesus-Christ, qui a pour objet son corps & son sang, & c'est de cette participation que les Sociniens entendent ordinairement ce passage.

Les Calvinistes rejettent le premier de ces sens, qui est celuy des Catholiques, quoy que ce soit le sens naturel, & que tous les autres soient metaphoriques. Mais en quittant ce sens, comment excluront-ils celuy des Sociniens, & par qu'elles preuves feront-ils voir que ce passage ne s'entend pas d'une participation purement exterieure? La suite mesme semblera alors les favoriser. Car l'Ecriture ne dit pas seulement, *que la fraction du pain est la communion au corps de* Jesus-Christ. Elle dit aussy *que ceux qui mangent des viandes immolées aux idoles, entrent en societé avec les demons, & sont participans de la table des demons.* Aubertin se sert de cette comparaison que fait saint Paul entre la table du Seigneur & la table des demons, pour montrer que la communion du corps du Seigneur, dont parle saint Paul, n'est pas une communion réelle & corporelle; parce, dit-il, que l'on n'est pas réellement associé avec les demons, en mangeant des viandes qui leur sont immolées. Il ramasse avec grand soin tous les passages des Peres, qui comparent la participation que les justes ont à la chair de Jesus-Christ, avec celle que les idolatres ont avec les demons. Mais ne donne-t-il pas lieu de conclure par là contre luy, que cette participation au corps du Seigneur, dont il est parlé dans ce passage, n'est donc pas aussy une participation à sa vertu; Aub. p. 225. p. 831.

CH. IX. puisque ceux qui mangent des viandes offertes aux demons ne participent point à la vertu des demons, mais seulement à leur culte & à la societé de ceux qui leur appartiennent.

On voit déja combien les Calvinistes sont éloignez de pouvoir conclure de ce passage l'efficace qu'ils attribuent à l'Eucharistie. Mais il y a encore d'autres hypotheses qui détruisent toutes les consequences qu'ils en peuvent tirer. Car qu'ils supposent tant qu'ils voudront que la participation, dont saint Paul parle en cet endroit, est une participation à l'efficace de la chair de JESUS-CHRIST, ils n'en seront pas plus avancez. Il faut qu'ils prouvent de plus que cette participation, dont la fraction du pain est le signe, n'est pas la participation à l'esprit de JESUS-CHRIST, qui est generale & commune à tous les Fidelles; mais une participation particuliere à ceux qui communient. Et enfin il faut qu'ils prouvent que le signe de participation est joint à l'effet & à la participation actuelle. Et ce sont toutes choses qu'il leur est impossible de prouver. De sorte qu'il est clair qu'il est impossible de tirer de ce passage l'efficace qu'ils attribuent à l'Eucharistie.

CHAPITRE IX.

Où l'on fait encore voir que les Calvinistes ne sçauroient prouver par l'Ecriture que l'Eucharistie soit efficace.

COMME j'ay dessein de faire voir que les preuves que les Calvinistes tirent de l'Ecriture pour établir leur efficace, n'ont rien de solide, de quelque maniere qu'on les propose, j'en examineray encore une dont ils pourroient peut-estre se servir, & qui a esté marquée par Calvin en divers endroits.

Ils pourront dire que non seulement le pain est établi figure de JESUS-CHRIST par ces paroles, *Cecy est mon Corps*, mais que la manducation de ce pain est établie figure de la manducation spirituelle du corps de JESUS-CHRIST, par ces paroles, *Prenez & mangez*: qu'ainsy afin que la verité réponde à la figure, il faut qu'il y ait dans la Céne une manducation spirituelle, laquelle ne se peut faire sans le saint Esprit, & partant qu'il faut que le saint Esprit y opere, & qu'il nous y nourrisse du corps & du sang de JESUS-CHRIST. Et c'est en quoy

consiste, diront-ils, l'efficace de l'Eucharistie, qui se trouvera ainsy dans l'Ecriture, puisque de l'établissement de la figure de la manducation spirituelle contenuë dans ces paroles, *Prenez & mangez*, on doit conclure la manducation spirituelle. Ch. IX.

Cette objection ne servira qu'à nous donner lieu de mieux developper l'opinion des Calvinistes, & de faire voir encore plus clairement, qu'en supposant leur explication, il est impossible de prouver par l'Ecriture que l'Eucharistie ait aucune efficace.

Premierement il n'est pas clair que la manducation du pain Eucharistique soit établie figure de la manducation spirituelle, par ces paroles, *Prenez & mangez*, & il n'est pas permis de le supposer à des personnes qui font profession de ne s'arrester qu'aux consequences claires & indubitables de l'Ecriture. Car quoy que l'on supposast que le pain fust simplement figure du corps de Jesus-Christ, il ne s'ensuivroit pas que la manducation de ce pain fust commandée pour figurer la manducation spirituelle, puisqu'elle pourroit avoir une autre fin raisonnable, qui est d'unir par un lien exterieur dans un mesme corps de religion ceux qui en font profession, selon le sens que nous avons dit que les Sociniens donnent à ce passage, *Panis quem frangimus nonne communicatio corporis Christi est.* Et en effet, Aubertin enseigne que le commandement de manger se rapporte directement au pain. De sorte que ce n'est que dans leur raison, & non dans l'Ecriture, que se trouve ce rapport de la manducation de ce signe à la manducation spirituelle.

Mais je veux bien supposer que la manducation du pain Eucharistique est la figure de la manducation spirituelle, s'ensuit-il que cette manducation spirituelle s'accomplisse particulierement dans la Céne, & que l'on en puisse prendre sujet de dire que l'Eucharistie est efficace? Nullement, il ne faut pour détromper sur cela les Calvinistes que les faire ressouvenir de leur doctrine.

Car ils enseignent avec Calvin, que la manducation spirituelle n'est autre chose que l'union que nous avons par la foy avec le corps & le sang de Jesus-Christ, ce qu'ils appellent dans leur confession de foy art. 36. le mystere de nostre incorporation avec Jesus-Christ, *Mysterium nostræ cum Christo coalitionis.* Et comme cette incorporation est inseparable de la foy, & qu'un Chrestien regeneré n'est jamais sans

CH. IX. foy, ils enseignent aussy que cette incorporation & cette union avec JESUS-CHRIST est perpetuelle, qu'elle peut augmenter en certains estats, mais qu'elle ne cesse jamais.

C'est la doctrine expresse de Calvin, comme l'on peut voir dans la confession de foy qu'il fit en commun avec les Ministres de Zurich, & qui est rapportée par Hospinien. *Les fidelles*, dit-il, *joüissent de la verité figurée par le Sacrement mesme hors l'usage des Sacremens. Ainsy dans la Céne* JESUS-CHRIST *se communique en sorte à nous, qu'il s'estoit déja communiqué auparavant, & qu'il demeure continuellement dans nous. On commande à ceux qui communient qu'ils s'éprouvent eux-mesmes: & il s'ensuit delà que l'on exige d'eux qu'ils ayent la foy, devant que de s'approcher des Sacremens. Or la foy n'est point sans* JESUS-CHRIST. *Mais parce qu'elle est confirmée par les Sacremens, les dons de Dieu sont confirmez en nous, &* JESUS-CHRIST *croist en quelque sorte en nous, comme nous croissons en luy.* Et dans un autre lieu de ce mesme écrit il est dit, *que ceux qui embrassent par foy les promesses en recevant l'Eucharistie, reçoivent* JESUS-CHRIST *avec ses dons spirituels, & qu'ayant esté depuis longtemps participans de* JESUS-CHRIST, *ils continuent & renouvellent cette communion*, COMMUNIONEM *illam continuare & reparare fatemur.*

fol. 212.

fol. 211.

Ce passage de Calvin nous apprend qu'il faut distinguer selon luy trois sortes d'incorporation ou de manducation de la chair de JESUS-CHRIST; l'une perpetuelle qui commence dés-lors qu'on est justifié par la foy; la seconde hors l'usage des Sacremens par tous les actes de foy; la troisiême dans la Céne.

Les autres Ministres reconnoissent toutes ces manieres de manger la chair de JESUS-CHRIST. Car les Ministres des Suisses marquent la seconde expressément par ces paroles de leur confession de foy. *L'on pratique cette action de boire & de manger* JESUS-CHRIST *mesme hors de la Céne & toutes les fois que l'on croit en* JESUS-CHRIST. Triglandius la reconnoist de mesme en disant dans l'examen de l'apologie des Remonstrans, *que la communion au corps de* JESUS-CHRIST *se fait dans la Céne & hors la Céne.* Et pour cette communion perpetuelle elle est fort bien décrite dans la mesme confession des Suisses. *Dés-lors*, disent-ils, *que le fidelle croit il reçoit l'aliment celeste, & il en joüit encore quand il approche de l'Eucharistie. Mais on ne doit pas conclure delà qu'il ne reçoive rien en la recevant. Car il avance dans la continuation de la communication du corps & du sang de*

Cap. 47.

Hosp. fol. 330.

JESUS-CHRIST, *& sa foy croist & s'enflamme de plus en plus, & il est de plus en plus nourri de cet aliment spirituel.* CH. IX.

Ce n'est donc pas simplement dans la manducation spirituelle & dans l'incorporation avec JESUS-CHRIST que consiste l'effet de l'Eucharistie selon les Ministres. C'est dans l'augmentation de cette incorporation; c'est dans l'accroissement de la foy, & dans le renouvellement de cette communion, comme parle Calvin. Et c'est aussy ce que M. Claude enseigne dans sa réponse. *Il ne faut pas douter*, dit-il, *que Dieu ne communique à ses enfans par le moyen de ce mystere, une plus abondante mesure de sa paix & de sa consolation, un nouveau rayon de sa lumiere, un nouveau degré de sanctification.* Si la foy demeure au mesme estat qu'elle estoit auparavant, si elle n'augmente point, il faut dire que l'Eucharistie est sans efficace, que c'est un signe aussy vuide, & aussy destitué de force que tous les autres signes arbitraires ou naturels de JESUS-CHRIST, que l'on joint quand on veut à la manducation spirituelle, & que l'on n'appelle pas pour cela des signes efficaces. Pag. 321.

Cependant les Calvinistes ne sçauroient prouver que la manducation qui se fait dans la Céne, ne soit pas la figure de cette manducation generale & perpetuelle à tous les fidelles, comme nous avons déja dit. Car cette union avec JESUS-CHRIST est un assez grand objet pour estre representé par une image & un Sacrement; & Dieu a pu commander aux Chrestiens de la figurer par la manducation du pain que les Calvinistes disent estre la figure de ce corps, sans s'obliger par là à leur donner de nouvelles graces, à agir sur eux d'une maniere particuliere par son esprit, & à augmenter cette incorporation continuelle.

Il est clair que dans cette hypothese l'Eucharistie ne seroit pas un vain spectacle, puisqu'on y representeroit un objet tres-réel, & que la verité seroit jointe a la figure, en ce que la manducation spirituelle de JESUS-CHRIST seroit jointe à la manducation du Sacrement sans qu'il s'ensuivist neanmoins que l'Eucharistie eust aucune efficace, puisqu'il ne s'ensuivroit point que JESUS-CHRIST se fust obligé d'augmenter la grace dans ceux qui la reçoivent, ny de fortifier leur union avec luy, & que c'est dans cette augmentation que consiste l'effet qu'ils attribuent à l'Eucharistie.

Je suplie M. Claude de bien remarquer ce principe, parce qu'il deméle une infinité des sophismes des Ministres, qu'il ne

Ch. IX. suffit pas pour dire avec raison que l'Eucharistie n'est pas un signe simple nud & sans efficace, & pour éviter l'heresie qu'ils ont si souvent anathematisée sous les mots de *nuda signa*, de dire que l'on mange spirituellement Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Car selon eux on le mange toujours en cette maniere. On le mange aussy en considerant une porte, le soleil, la lumiere, les pierres & les montagnes, le pain commun, si l'on regarde ces choses comme les figures & les images de Jesus-Christ.

Il ne suffit pas de dire que sa chair nous y est communiquée; que nous nous y nourrissons de sa substance; que Jesus-Christ y est present; qu'il nous y donne la vie, puisqu'ils veulent que cette action de se nourrir de la chair de Jesus-Christ, de la substance de sa vie, soit continuelle dans les fidelles, & qu'elle se renouvelle par mille choses qui ne sont point efficaces & qui ne sont que de simples signes.

Il faut qu'il prouve, & qu'il prouve par des textes formels de l'Ecriture, que l'on reçoit dans l'Eucharistie *une augmentation de grace, un accroissement d'incorporation, un nouveau rayon de lumiere, un nouveau degré de sanctificacion*, comme il le dit luy mesme. Il faut qu'il justifie par l'Ecriture ce qui est dit dans la declaration des Suisses envoyée à Luther & rapportée par Hospinien: *Dum fideles celebrant cœnam Domini, adest illis Dominus Iesus-Christus, & potenter in cordibus eorum per spiritum sanctum operatur.* Il faut qu'il établisse par des passages clairs & évidens, ce que dit Calvin, *que le saint Esprit déploye son efficace dans la Céne pour accomplir ce qu'il promet.* Ce qui oblige de faire voir dans l'Ecriture cette efficace & cette promesse.

Hosp. fol. 153.

Inst. l. 4. c. 17. §. 10.

C'est ce que je luy demande, & c'est ce que je soutiens qu'il ne sçauroit faire avec la moindre apparence. Car il est clair qu'il seroit ridicule d'alleguer pour cela ces paroles, *prenez & mangez*, qui ne contiennent tout au plus qu'un commandement de representer par une action exterieure la manducation spirituelle qui se fait continuellement par les fidelles, & qui se peut faire dans la Céne, mais qui ne renferment certainement aucune promesse de l'augmentation de cette incorporation. Et il ne le seroit pas moins de se servir du passage de saint Paul, *panis quem frangimus, nonne communicatio corporis Christi est?* puisqu'il ne peut signifier autre chose en le prenant dans le sens des Calvinistes, sinon que la fraction & la manducation de ce pain, est la figure de la manducation & de la communion spirituelle

comme

comme l'explique Dumoulin & Aubertin, & qu'il ne dit en aucune sorte que cette communion spirituelle se fasse dans l'Eucharistie plutost qu'ailleurs, ny qu'elle soit augmentée par l'Eucharistie. Ch. IX. De l'Euch. chap. 7.

Il ne suffiroit pas mesme, comme je l'ay déja remarqué, pour éviter l'heresie qui consiste à n'admettre que de simples signes dans l'Eucharistie, de dire simplement que la foy y est augmentée. Car si cette augmentation n'est que l'effet ordinaire des mouvemens de foy que l'on joint à la reception de l'Eucharistie, comme on les peut joindre à tout autre signe arbitraire, ce n'est point encore là une augmentation qui donne lieu de dire que l'Eucharistie est efficace, comme on ne dit point que la lumiere soit efficace, parce qu'en la considerant comme figure de cette veritable lumiere qui illumine tous les hommes on peut exciter sa foy, & que Dieu la peut augmenter s'il veut en agissant plus fortement dans le cœur. La foy merite de soy d'estre augmentée, mais on n'attribuë nullement, selon les Peres, cet accroissement aux signes particuliers, & l'on ne s'avise point de dire que ces signes sont efficaces, & qu'ils sont pleins de grace & de vertu, si Dieu ne s'est obligé d'agir d'une maniere particuliere sur ceux qui en useront. C'est ce que les Ministres doivent faire voir que Dieu a promis à l'égard de l'Eucharistie. Sans cela ils demeurent toujours engagez dans cette heresie qu'ils ont si solemnellement condamnée.

Que M. Claude ne s'étonne pas que je me sois tant étendu sur ce point. Les consequences en sont si considerables qu'elles meritoient bien que l'on établit avec soin le principe d'où elles naissent. Car il s'ensuit nettement, que puisque c'est une heresie par leur aveu, de dire que l'Eucharistie est sans efficace & sans vertu, & qu'elle n'enferme que de simples signes, & qu'il est certain comme nous l'avons prouvé, que cette heresie est une suite necessaire de l'explication qu'ils donnent à ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ils sont obligez de renoncer à cette explication.

Il s'ensuit en second lieu qu'ils se départent de la profession qu'ils font de ne recevoir aucune verité de foy qui ne soit clairement contenuë dans l'Ecriture, puisque cette efficace tient lieu parmy eux d'une verité de foy, quoiqu'ils ne la puissent tirer, ny expressément, ny par une consequence raisonnable d'aucun passage de l'Ecriture.

Ch. X. Il s'ensuit en troisiéme lieu qu'ils sont dans l'impuissance de resister aux Sociniens & aux Anabaptistes qui se mocquent de leur efficace pretenduë, & qui ne reconnoissent point que l'Eucharistie soit un Sacrement; parce qu'en expliquant les paroles de l'établissement de ce mystere comme les Calvinistes, ils n'y voyent aucune promesse de grace, & qu'ils ont raison de n'y en pas voir: ce qui rend les Calvinistes coupables de toutes les erreurs que les Sociniens ont tirées de cette fausse explication qu'ils leur ont fournie.

Et enfin il s'ensuit que cette explication qui fortifie l'erreur; & qui y conduit par des consequences necessaires, ne peut estre qu'une fausseté & une illusion de l'esprit humain.

On verra dans la suite qu'il s'ensuit mesme que les Calvinistes sont entierement contraires aux sentimens des Peres, & que les Peres qui reconnoissent cette efficace, ne l'ont pu tirer que de la doctrine de la presence réelle.

CHAPITRE X.

Qu'il est douteux si les Calvinistes ne sont pas en effet engagez dans l'heresie, de n'admettre dans l'Eucharistie que de simples signes quoiqu'ils l'ayent si souvent anathematisée.

JE n'ay pas pretendu accuser formellement les Calvinistes de n'admettre aucune efficace dans l'Eucharistie, & de la reduire ainsy à la condition des simples signes que Dieu ne s'est point obligé d'accompagner d'aucune operation particuliere de son Esprit. J'ay seulement voulu prouver que cette erreur estoit une suite manifeste de l'explication qu'ils donnent à ces paroles, *Cecy est mon Corps*. Mais en considerant leurs principes & joignant ensemble les divers lieux où ils parlent de cette efficace, j'avouë que je suis en doute, s'ils ne sont point en effet engagez dans cette heresie; & si M. Claude qui semble la nier formellement, & admettre que Dieu donne à ceux qui communient *un nouveau degré de sanctification*, ne s'écarte point de leurs principes.

Et premierement il faut remarquer que dans l'opinion des Calvinistes, cette efficace est resserrée dans des bornes tres-estroites, n'y ayant, selon leurs principes, que tres-peu de gens qui en profitent.

Car c'est un de leurs principaux dogmes que les Sacremens n'operent que dans les Elus, d'où il s'ensuit qu'ils ne peuvent dire que l'Eucharistie ait aucun effet sur aucun des reprouvez. Les reprouvez, selon eux, n'ayant jamais la foy vive, qui est l'origine de la manducation spirituelle. C'est ce qui fut expressément inseré dans la confession de foy dont Calvin convint avec les Ministres de Zurich. Ch. X.

Nous enseignons, disent-ils, *que Dieu ne fait pas paroistre son efficace sur tous ceux qui reçoivent les Sacremens, mais seulement sur les Elus.* Et plus bas: *On administre*, disent-ils, *les signes aux reprouvez comme aux Elus, mais il n'y a que les Elus qui participent à la verité de ces signes.* C'estadire en un mot que nul reprouvé ne reçoit l'effet du Baptême ny de l'Eucharistie, en quelque temps qu'il les reçoive, & que tous ceux qui ne sont pas Elus ne reçoivent que de simples signes dans l'un & dans l'autre de ces Sacremens. Hosp. fol. 212.

Voilà déja un étrange retranchement dans l'effet de l'Eucharistie. Elle n'opere, disent-ils, que dans les Elus. Mais peuvent-ils dire qu'il soit vray-semblable que les Elus soient en fort grand nombre parmy eux? Auront-ils la témérité de preferer leur Eglise à celle de Constantinople du temps de saint Chrysostome, ou à celle d'Afrique du temps de saint Augustin? Font-ils paroistre plus de pieté & de reglement dans leurs mœurs que les Chrestiens de ce temps-là? Cependant le premier de ces Saints n'a pas craint de dire qu'il ne sçavoit si de tout le grand peuple qui l'écoutoit, il y en auroit cent de sauvez. Et l'autre avoüoit que de son temps le nombre des mauvais Chrestiens surpassoit tellement celuy des bons, qu'on avoit de la peine à discerner ceux-cy dans la foule des méchans, comme on en a à discerner un grain de bled dans un grand amas de paille.

Mais au moins tous les Elus Calvinistes ne recevront-ils pas l'effet de leur Céne, & cette vertu vivifiante du Verbe incarné qui y déploye sa force? Non, il faut pour cela qu'ils soient regenerez, & que le baptême qu'ils ont reçu dans l'enfance ait produit son effet en eux. Or il ne le produit quelquesfois que dans la vieillesse. C'est encore un des articles de cette confession de foy des Suisses & de Calvin, que j'ay citée cy-dessus. *Ceux*, disent-ils, *qui sont baptisez dans l'enfance ne sont souvent regenerez que lors qu'ils sont un peu plus âgez, ou au com-*

CH. X. *mencement de la jeunesse, ou quelquesfois mesme dans la vieillesse. Autrement*, disoit Beze dans le Colloque de Mombeliard, *ils ne deviendroient pas si vicieux.*

Toutes ces personnes qui ne sont, selon eux, regenerez que dans la vieillesse, ne reçoivent avant cela que de simples signes. Cependant il faut que le nombre n'en soit pas petit; puisque la pluspart des adultes Calvinistes estant engagez dans de continuels dereglemens qu'ils ont honte d'allier avec leur foy justifiante, il faut qu'ils les mettent tous dans le nombre des reprouvez, à moins que de leur faire esperer leur regeneration dans la vieillesse.

Ces deux retranchemens sont certains, mais on ne peut pas nier qu'à l'égard de ceux qui ont la foy & qui sont actuellement regenerez, dont le nombre ne peut pas estre fort grand, ils n'admettent quelque operation du saint Esprit dans la celebration de la Céne. Nous avons déja rapporté divers passages qui parlent de cette operation, & l'on en pourroit encore rapporter plusieurs autres. Mais ces passages ne suffisent pas pour donner lieu de conclure asseurément que les Calvinistes admettent dans l'Eucharistie une veritable efficace, parce qu'ils sont sujets à une équivoque que nous avons déja découverte.

Il est certain que Dieu estant maistre de ses graces, & les distribuant comme il luy plaist, il se peut servir d'une infinité de divers moyens exterieurs pour nous les donner. Mais l'union de sa grace & de l'operation de son esprit avec certains moyens exterieurs, ne suffit nullement pour dire que ces moyens soient efficaces; parce que Dieu ne s'est point engagé de l'y joindre, & que s'il l'y joint aujourd'huy, il ne l'y joindra peut-estre point une autre fois. On ne dit pas que les eaux du Jourdain eussent la vertu de guerir la lepre, parce que le Prophete Elizée s'en servit pour la guerison de Naaman: mais on dit que l'eau de la piscine de Bethsaïde avoit celle de guerir un malade tous les ans, lors qu'elle estoit remuée par l'Ange; parce que, comme il est dit dans l'Evangile, le premier malade qui y descendoit aprés que l'Ange avoit remué l'eau, estoit gueri de quelque maladie qu'il pust avoir.

Ainsy encore que Dieu puisse agir par son Esprit sur tous ceux qui s'approchent avec foy de l'Eucharistie, si l'on n'avouë neanmoins qu'il y agit toujours, & qu'il ne manque jamais de leur accorder quelque grace nouvelle, & qu'il s'y

est engagé par une promesse solemnelle, on ne reconnoist point veritablement que l'Eucharistie soit efficace autrement que tous les autres signes arbitraires ou naturels. Ch. X.

Or encore que les livres des Calvinistes parlent souvent d'une operation du saint Esprit sur l'ame de ceux qui communient, ils ne determinent pas neanmoins si cet effet est perpetuel à l'égard de tous ceux qui s'approchent de la Céne comme il faut.

Ils ne determinent point aussy si cet effet est different de la foy preparatoire à l'Eucharistie, qu'ils enseignent neanmoins n'estre pas son propre effet.

Et enfin ils donnent lieu de croire en quelques endroits qu'ils veulent que cet effet soit entierement libre & sans engagement de la part de Dieu; c'estadire qu'ils se reduisent a dire que le saint Esprit agit quand il luy plaist, sur l'ame de ceux qui communient, sans qu'il y ait aucune promesse en vertu de laquelle on puisse s'assurer que ceux qui s'en sont approchez avec foy ayent reçu une nouvelle infusion de grace.

C'est ce qui semble assez marqué dans la declaration que les Eglises des Suisses envoyerent à Luther, pour servir d'explication à leur confession de foy. Car quoy qu'elles ayent eu dessein de s'exprimer le plus favorablement qu'elles pouvoient, afin de contenter Luther avec lequel elles avoient dessein de s'unir, il est clair neanmoins qu'elles n'attribuent pas aux Sacremens un effet perpetuel. *Dieu*, disent-ils, *use des Ministres & des Sacremens, comme il fait de sa parole, par sa pure grace, quand & comment il veut.* Ex *mera sua gratia, quando & quomodo voluerit.*

Il semble aussy que c'est la doctrine de Calvin, comme il paroist par les paroles de la confession qu'il fit en commun avec les Ministres de Zurich. *Par cette doctrine*, dit-il, *que les Sacremens n'operent que dans les Elus, on renverse l'opinion que les Sophistes* (c'est ainsy qu'il appelle toujours les Theologiens Catholiques) *ont inventée, qui est que les Sacremens de la nouvelle loy conferent la grace à tous ceux qui n'y apportent point l'obstacle du peché mortel. Car outre qu'on n'y reçoit rien que par la foy, il faut croire de plus que la grace de Dieu n'est point liée au Sacrement* (comme si quiconque a le signe, joüissoit aussy de la chose signifiée.) *Car on administre également les Sacremens aux Elus & aux reprouvez, mais il n'y a que les Elus qui en reçoivent la verité.* Hosp. fol. 212.

Ch. X. Car encore qu'il n'applique cette maxime, que *la grace n'est pas attachée aux Sacremens*, qu'aux reprouvez, neanmoins comme elle est generale, rien n'empesche que l'on ne l'applique aux Elus mesme, & que l'on ne conclué qu'ils ne reçoivent pas toujours un accroissement de grace dans l'usage des Sacremens.

Si c'est là le veritable sens de Calvin & des Calvinistes, comme c'est aussy celuy de Zuingle, ainsy que nous l'avons montré, il est vray qu'on auroit tort de distinguer Calvin de Zuingle; mais il est vray aussy qu'on auroit raison d'accuser l'un & l'autre de n'avoir admis dans l'Eucharistie que de simples signes; l'union que Dieu fait quelquesfois de sa grace avec des signes, sans engagement de sa part, & sans aucun ordre certain, n'estant nullement suffisante pour les tirer de la condition des simples signes, & pour donner lieu de dire qu'ils sont efficaces.

Mais parce qu'il y a aussy d'autres lieux où il semble admettre une operation particuliere du saint Esprit à l'égard de tous ceux qui communient, je n'attribuëray à Calvin ny l'un ny l'autre de ces sentimens. J'aime mieux m'en rapporter à M. Claude, & le prier de nous declarer nettement quel est sur ce point l'opinion de ceux de sa secte. Mais quelque parti qu'il prenne, je luy soutiens par avance qu'il luy est également desavantageux.

S'il dit que le saint Esprit ne fait pas toujours de nouvelles graces à ceux qui communient, quoiqu'ils y apportent les dispositions necessaires, & s'il reduit cette manducation spirituelle, par laquelle il dit qu'on est nourri de la chair de Jesus-Christ dans l'Eucharistie à cet acte de foy avec lequel on s'en approche, & qui n'en est pas l'effet, il est visible qu'il ne distingue point l'Eucharistie du pain commun, & qu'il la prive veritablement d'efficace; puisque s'il plaist à tous les Calvinistes de se souvenir dans tous leurs repas que Jesus-Christ est mort pour estre l'aliment de leurs ames, comme les alimens terrestres le sont de leurs corps, ils participeront aussy veritablement à la chair de Jesus-Christ par cette pensée, qu'ils le font à la Céne par cette foy de preparation.

Mais s'il admet une action du saint Esprit dans la Céne, differente de celle, qui selon eux, se peut rencontrer quand ils le

veulent dans leurs repas ordinaires, je luy ſoutiens qu'il l'admet ſans fondement & ſans raiſon, & contre ſes propres principes, puiſqu'il le fait ſans l'autorité de l'Ecriture ; & qu'ainſy il eſt condamné par luy-meſme & par ſa propre confeſſion de foy. Ch. XI.

De ſorte que les Miniſtres ne ſçauroient ſe tirer de ce mauvais pas ſans ruïner un des articles de leur confeſſion de foy. Car en n'admettant pas cette efficace, ils ruïnent celuy par lequel ils admettent deux Sacremens dans la loy nouvelle : & en l'admettant ils détruiſent celuy par lequel ils ſoutiennent que l'Ecriture eſt claire & manifeſte, & qu'elle eſt l'unique regle de noſtre foy, n'y ayant rien, ſuppoſé leur explication, qui ſoit moins clairement dans l'Ecriture que l'efficace qu'ils attribuent à l'Euchariſtie.

CHAPITRE XI.

Second Argument contre l'explication des Calviniſtes, que les paroles de JESUS-CHRIST *n'ont formé cette impreſſion à aucune des ſocietez Chreſtiennes, & qu'elles ont toujours diſtingué les expreſſions par leſquelles ils la veulent autoriſer.*

On a déja propoſé dans le livre de la Perpetuité, la preuve qui ſe tire de l'impreſſion que ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, ont formée dans l'eſprit de toutes les Nations, & de la difference que les Chreſtiens ont miſe entre le ſens de ces termes & celuy des expreſſions, que les Calviniſtes y pretendent eſtre ſemblables. Je ne feray que la repeter icy en abregé, en la fortifiant de quelques nouvelles remarques. Liv. x. ch. 1. &c.

L'une des plus ordinaires cauſes de l'ébloüiſſement & des erreurs où l'on tombe, dans le jugement que l'on fait du ſens des expreſſions, c'eſt qu'en les rendant l'objet d'un grand nombre de raiſonnemens & de reflexions, on étouffe l'impreſſion naturelle qui nous auroit conduits à leur veritable ſens.

Car ces reflexions frequentes font que l'eſprit s'accoutume aux ſens les plus extraordinaires & les plus éloignez des paroles, & qu'y eſtant accoutumé il n'en eſt plus ſurpris ; & cependant c'eſt cette ſurpriſe qui luy ſert ordinairement à diſtinguer les ſens faux des veritables. Il arrive de plus que par ces divers

Ch. XI. raiſonnemens & ces differentes reflexions, on joint ces ſens extraordinaires à quantité d'exemples qui paroiſſent en eſtre peu differens, & par la reünion de toutes ces differentes lumieres l'on vient à y trouver de la clarté. Et l'on ne prend pas garde qu'il a fallu beaucoup de meditations & de recherches pour joindre enſemble tous ces éclairciſſemens, & que cependant les hommes ne jugent jamais du ſens des paroles par ces lumieres éloignées qui ne ſe preſentent pas d'abord à l'eſprit, & qui ſont des fruits d'une longue application, mais par celles qu'ils trouvent dans les paroles meſmes & dans ce qu'ils y découvrent ſans effort & ſans recherche : ce qui fait que les gens habiles qui ſçavent que les hommes ont accoutumé de juger ainſy de ce qu'on leur dit, ne font jamais dépendre l'intelligence de ce qu'ils diſent de ces ſens éloignez & difficiles à trouver.

Il eſt certain que la maniere dont Zuingle eſt tombé dans cette explication celebre, par laquelle il pretend que le ſens de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, eſt que le pain ſignifie le corps de Jesus-Christ, a toutes les marques de cet égarement de l'eſprit humain. Il avoit déja abandonné la doctrine commune de l'Egliſe ſur ce myſtere, ſans ſçavoir encore de qu'elle ſorte il expliqueroit ces paroles. Il les tourna pendant quatre ou cinq ans en tous les ſens imaginables, ſans y appercevoir encore celuy qu'il a depuis embraſſé. Il l'apprit enſuite, non par l'impreſſion qu'elles firent dans ſon eſprit, mais par l'inſtruction qu'il tira de la lettre d'un Hollandois, aprés quoy il trouva divers moyens de la rendre plus plauſible par l'application continuelle qu'il eut à ramaſſer tout ce qu'il put rencontrer, & dans l'Ecriture & dans le langage des hommes qui y puſt donner quelque jour & quelque lumiere.

Que ce procedé reſſent l'illuſion, & qu'il eſt bien d'un homme qui étouffe peu à peu par de vaines ſubtilitez, les impreſſions de la nature & les ſimples lumieres du ſens commun ; qui s'accoutume aux tenebres, & qui s'y enfonce de plus en plus, & qui ayant eſté abandonné de Dieu à la corruption de ſon cœur, enſuite du ſchiſme qu'il avoit fait avec ſon Egliſe & de ſon mariage inceſtueux, tombe d'aveuglement en aveuglement. Mais parce que les Calviniſtes voyent toutes ces choſes avec d'autres yeux, & qu'ils s'imaginent que la peine qu'eut Zuingle à trouver cette explication & à s'y affermir, ne

vient point de ce qu'elle est difficile & éloignée de la nature, Ch. XI.
mais de ce qu'il avoit à se deffaire des préjugez dont il s'estoit rempli dans sa jeunesse, qui luy avoient obscurci l'esprit; & qu'ils croyent de mesme que les Catholiques ne sont persuadez que le sens qu'ils donnent à ces paroles-là, est naturel & facile, que parce qu'on leur a inspiré ce jugement dés leur enfance; on leur a proposé un moyen pour s'assurer de l'impression naturelle de ces termes, qui ne leur devroit pas estre suspect s'il estoient tant soit peu raisonnables, c'est de ne s'en rapporter aux raisonnemens ny des uns ny des autres, mais de consulter l'experience, & de voir quel est le sens dans lequel elles ont esté effectivement prises par toutes les Nations Chrestiennes.

Or le livre de la Perpetuité contient la plus grande partie de cette discussion, & l'on peut dire mesme qu'il la contient toute entiere, puisque l'examen que l'on y fait de la creance de toutes les Eglises Chrestiennes sur le sujet de l'Eucharistie depuis mille ans, s'étend à tous les siecles precedens, par une consequence necessaire.

On y prouve qu'il n'y a aucune societé Chrestienne qui ne se soit trouvée sans changement apparent dans la creance de la presence réelle, & par consequent qui n'ait entendu ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans le sens litteral & naturel. On y prouve que bien loin que le sens des Calvinistes ait esté reçu par quelques-unes de ces Eglises, il y en a plusieurs qui le condamnent & le rejettent formellement. On y prouve que ceux qui ont voulu combattre cette doctrine en prenant ces paroles, *Cecy est mon Corps*, en un sens approchant de celuy des Calvinistes, ne l'ont pas fait en se conformant à la doctrine de l'Eglise de leur temps, ny en conservant celle dont on les avoit instruits, mais en quittant l'une & l'autre pour s'attacher à ce qu'ils croyoient avoir découvert par leurs raisonnemens.

On y fait voir que la doctrine Catholique s'est trouvée établie par tout par voie d'impression, c'estadire sans effort, sans combat, sans contradiction, sans apparence de changement, & que la doctrine Calviniste ne s'est établie nulle part que par des voyes toutes opposées, par les disputes, par les écrits, par les reflexions & par les speculations metaphysiques.

On y montre que toute la terre a distingué ces expressions, que les Calvinistes representent comme semblables & ayant

CH. XI. le mesme sens : Que jamais par exemple il n'est venu dans l'esprit de personne de croire que sept vaches fussent réellement sept années, ny qu'elles fussent changées en sept années, quoique l'Ecriture dise que les sept vaches & les sept épics estoient sept années.

Que personne n'a jamais cru que Nabuchodonosor eust une teste d'or; que la Circoncision fust l'alliance; que l'agneau Paschal fust le passage; que la pierre fust JESUS-CHRIST; que la semence fust la parole de Dieu; qu'une statuë d'Alexandre fust Alexandre mesme; qu'une carte de geografie fust effectivement la province qu'elle represente; quoique l'Ecriture dise de Nabuchodonosor; *Tu es la teste d'or*; Tu *es caput aureum:* quelle appelle la circoncision *l'alliance*; qu'elle dise de l'agneau Paschal *qu'il estoit le passage du Seigneur*; que saint Paul ait dit *que la pierre estoit* JESUS-CHRIST; qu'il soit dit dans l'Evangile *que la semence est la parole de Dieu*, & que le langage ordinaire autorise ces façons de parler, *cette statuë est Alexandre, cette carte est la France :* & qu'au contraire il se trouve que sans disputes, sans instruction, sans contention, sans opposition, toute la terre a entendu par ces paroles, *Cecy est mon Corps*, que le pain consacré estoit réellement le corps mesme de JESUS-CHRIST, & que ne l'estant pas avant la consecration, il le devenoit dans la consecration par la vertu toute-puissante du saint Esprit.

Est-il possible qu'on s'imagine qu'un effet si grand, si uniforme, & si universel n'ait point d'autre cause que le hazard, & que l'on se persuade que cette expression, *Cecy est mon Corps*, estant parfaitement semblable à celle-cy, *cet agneau est le passage du Seigneur*, EST *enim phase Domini*, il soit arrivé neanmoins sans aucune cause que tous les Chrestiens du monde ayent entendu par la premiere, que le pain estoit réellement changé au corps de JESUS-CHRIST, sans estre frappez du sens de figure que les Calvinistes ont embrassé; & qu'il ne soit venu dans l'esprit à aucun de ces mesmes Chrestiens que l'agneau Paschal fust vrayement un passage, & qu'ils n'en ayent jamais eu d'autres pensées, sinon qu'il estoit la victime destinée de Dieu pour renouveller la memoire du passage de l'Ange. Si l'idée que forment ces expressions est la mesme, pourquoy les hommes les ont ils prises en des sens si differens ? Et si elle n'est pas la mesme, pourquoy les compare-t-on, & pourquoy trompe-t-on le

monde en alleguant comme ſemblables,des expreſſions qui font une ſi differente impreſſion ſur l'eſprit? Ch. XI.

M. Claude nous dira peut eſtre que ce n'eſt que depuis quelque ſiecles qu'elles forment ces differentes impreſſions, & que dans les premiers elles ne donnoient que la meſme idée. Mais c'eſt chercher à obſcurcir une choſe claire & certaine par une autre qui n'eſt ny claire ny certaine, & qui eſt plutoſt certainement fauſſe comme j'eſpere le luy faire voir; & cette réponſe d'ailleurs ne ſatisfait nullement à la difficulté que je luy propoſe. Car en laiſſant à part les premiers ſiecles, dont on parlera dans la ſuite de ce livre, il eſt toujours conſtant que jamais perſonne ne s'eſt aviſé de prendre en un ſens de realité aucune des expreſſions que les Miniſtres propoſent comme ſemblables à celles dont Jesus-Christ s'eſt ſervi en inſtituant l'Euchariſtie, & que toute la terre au contraire s'eſt portée naturellement depuis mille ans à prendre ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens naturel & litteral de la preſence réelle, ſans qu'il ait eſté beſoin d'argumens, de preuves, de raiſonnemens pour les porter à ce ſens. Et cela ſuffit pour convaincre un eſprit tant ſoit peu raiſonnable, qu'il faut que ce ſoit l'impreſſion naturelle qu'elles forment, & pour luy faire conclure qu'il y a une énorme difference entre ces expreſſions que les Miniſtres comparent comme ſemblables; un effet ſi réel ne pouvant eſtre produit que par une cauſe tres-réelle.

On peut faire le fier exterieurement contre ces ſortes de preuves, mais il eſt bien difficile qu'on étouffe entierement dans ſon eſprit l'impreſſion qu'elle y font, & que l'on ſoit ſerieuſement perſuadé que des expreſſions que jamais perſonne n'a eſté tenté de prendre en un autre ſens qu'en un ſens metaphorique, ſoient fort ſemblables à une autre qui a eſté priſe ſans effort par toute la terre en un ſens de réalité.



Chap. XII.

CHAPITRE XII.

Que ſelon les veritables regles du langage humain, on a du prendre comme on a fait ces paroles, Cecy eſt mon Corps, *dans le ſens de la preſence réelle.*

Le moyen le plus ſur pour trouver la verité dans toutes choſes, eſt de s'aſſurer premierement des effets pour remonter en ſuite aux cauſes, parce que la certitude des effets eſt le degré naturel pour y parvenir ; & au contraire la voie & la methode la plus trompeuſe que l'on puiſſe ſuivre, c'eſt de s'amuſer à raiſonner en general ſur les cauſes, & de vouloir enſuite regler les effets ſur les idées que l'on s'en eſt formé.

On peut dire que les Calviniſtes ont ſuivi proprement cette mauvaiſe methode dans l'examen qu'ils font du ſens de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps.* Car ils s'amuſent à les diſcuter par des reflexions philoſophiques ; ils en examinent tous les termes ſeparément ; & ſans conſulter l'impreſſion que cette propoſition entiere a formée dans l'eſprit des Chreſtiens, ils en determinent le ſens par leur ſeul raiſonnement ; & par cette determination fondée uniquement ſur leur ſpeculation, ils pretendent juger du ſens auquel elles ont eſté priſes dans tout le cours de l'Egliſe.

C'a eſté pour éviter ce deffaut que nous avons ſuivi une voie toute oppoſée, en nous aſſurant d'abord du fait, & en montrant par des preuves claires & certaines, que toutes les nations du monde ont pris ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens de la preſence réelle, & qu'ils en ont diſtingué ſans peine les expreſſions metaphoriques que les Calviniſtes rapportent comme ſemblables. Ce qui nous a donné lieu de conclure, que quelque rapport que l'on trouve entre ces expreſſions, il faut pourtant qu'il y ait quelque choſe de bien réel qui les diſtingue, & qui donne occaſion à l'eſprit de s'en former des idées ſi differentes.

Cette ouverture nous met dans la voie de chercher la veritable difference de ces expreſſions, & pourvu qu'on s'y applique il n'eſt pas difficile de la découvrir, & de ſe convaincre par raiſon que cet effet devoit arriver de la maniere qu'il eſt arrivé, c'eſtadire que les hommes ont du prendre comme ils

ont fait ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans le sens simple & naturel des paroles, qui est celuy de la presence réelle, & n'entendre au contraire toutes les autres expressions que les Calvinistes proposent comme semblables à celle là, que dans un sens de figure & de metaphore. CHAP. XII.

C'est ce que j'ay dessein de leur faire voir dans ce chapitre, par les principes les plus simples & les plus clairs du langage humain. Mais pour cela il est necessaire de remarquer d'abord le deffaut des preuves dont ils se servent pour conclure que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, se peuvent entendre dans un sens de figure, parce qu'il paroistra clairement par là que non seulement ils ne prouvent rien de ce qu'ils pretendent, mais qu'ils ne comprennent pas seulement ce qu'ils seroient obligez de prouver.

Ils font d'ordinaire de grands discours pour montrer que c'est une expression commune dans toutes les langues d'affirmer des signes les choses signifiées : que c'est ainsy que l'on dit d'un tableau que *c'est Iules Cesar*, & d'une *carte* que *c'est la France ou l'Italie.*

Ils ramassent ensuite quantité de lieux de l'Ecriture qu'ils pretendent se devoir prendre en ce sens, & dans lesquels le mot *est*, doit estre selon eux expliqué par celuy de *signifie*: comme quand il est dit *que les sept vaches sont sept années*, *& que la pierre estoit Christ*, *que la semence est la parole de Dieu.* Ils pretendent que ce langage est particulierement propre aux Sacremens, & que c'est pour cette raison qu'il est dit dans l'Exode que l'*agneau* que Dieu commanda aux Israëlites d'immoler, *estoit le passage*, & dans la Genese, *que la Circoncision estoit l'alliance.* Et ils concluent de tous ces exemples non seulement que l'on peut entendre de la mesme sorte ces paroles, *Cecy est mon Corps*, & les prendre de mesme dans le sens de figure, en les expliquant par ces mots, *Cecy est la figure de mon Corps*; mais aussy qu'on le doit, parce, disent ils, qu'il s'agit d'un Sacrement, & qu'il faut prendre les expressions sacramentales dans un sens sacramental.

Les Lutheriens qui ont de grandes disputes avec eux sur ce sujet, leur nient & leurs principes & leurs exemples. Plusieurs Catholiques en font de mesme; & l'on peut voir dans leurs livres de quelle maniere ils s'en démeslent. Mais afin de ne pas embarasser cette dispute de tant de subtilitez, & de la reduire à des principes clairs & sensibles, je réponds en un mot que les

Chap. XII. Calviniſtes ne prouvent rien, & qu'il eſt étrange qu'ils ne s'en apperçoivent pas.

Je ne m'amuſe pas à leur conteſter leur principe, *que les choſes ſignifiées ſe peuvent affirmer des ſignes*. Je le reçois tel qu'il eſt, & il eſt inutile qu'ils ſe mettent en peine de l'établir par quelques paſſages de S. Auguſtin, qu'ils ne manquent jamais d'alleguer ſur ce ſujet, mais je les prie en meſme temps de conſiderer de quelle maniere on le doit entendre, & quelle étenduë on luy doit donner. Car c'eſt s'abuſer groſſierement que de prendre ce principe pour general, & de ſuppoſer, comme il ſemble que font les Calviniſtes, qu'en toutes occaſions & en toutes circonſtances on peut affirmer du ſigne la choſe ſignifiée. Il faut reconnoiſtre au contraire, que s'il y a des rencontres où ces ſortes de propoſitions ſont raiſonnables & uſitées, il y en a d'autres auſſy où elles ſeroient ridicules & extravagantes.

Je les prie, par exemple, de me dire ſi ce ſeroit une choſe ſupportable que quelqu'un ayant fait un ſonge la nuict, dans lequel une grande quantité de fantoſmes & d'images luy auroient paſſé par l'eſprit, & s'eſtant imaginé à ſon réveil que ces images qui luy auroient paſſé par l'eſprit ſignifioient quelque choſe, s'aviſaſt en parlant aux autres, ſans les avoir avertis qu'il parle d'un ſonge, de donner à ces images le nom des choſes qu'il croiroit qu'elles ſignifient. Si dans ce ſonge, par exemple, il avoit vu des bœufs ou des chameaux, & qu'il ſe fuſt imaginé que les bœufs figuroient les Allemans, & les chameaux les Hollandois, auroit-il droit pour cela, en parlant à des gens qui n'auroient jamais rien appris de ſon ſonge, d'appeller un bœuf un Alleman, ou un chameau un Hollandois?

Si quelqu'un en pratiquant l'art de la memoire artificielle, s'eſtoit ſervi d'un cheſne pour marquer Alexandre le Grand, & d'un chien pour ſe ſouvenir de Cyrus, auroit-il droit en vertu de la deſtination ſecrette qu'il auroit faite de ces choſes à ſignifier ces Princes, de dire à ceux qui n'en ſçauroient rien, en montrant un cheſne que c'eſt Alexandre, & un chien que c'eſt Cyrus? Et ne ſeroit-ce pas au contraire une voie ſure pour ſe declarer inſenſé, que de parler de la ſorte?

Puis donc qu'il y a des rencontres où ces ſortes d'expreſſions ſont raiſonnables, & d'autres où elles ſont ridicules & inſenſées, il ne ſuffit pas pour conclure que cette propoſition, *Cecy eſt mon Corps*, ſe peut entendre en un ſens de figure, de prouver

par des exemples que ces propositions sont quelquesfois raisonnables, mais il faut montrer de plus qu'estant expliquée en ce sens, elle est du nombre de celles qui sont raisonnables & permises, & non de celles qui sont extravagantes & insensées.

Ainsy c'est visiblement demeurer en chemin, & ne voir pas ce qu'il faut prouver, que de proposer seulement, comme font les Calvinistes, des exemples de propositions où l'on affirme du signe la chose signifiée sans passer plus avant, puisque l'on ne peut conclure delà, ny que l'on doive expliquer de cette sorte ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ny mesme qu'on le puisse.

Mais peut-estre qu'il y a bien autant d'adresse que de deffaut de lumiere en ce qu'ils laissent ainsy leur preuve imparfaite, & qu'ils ont crainte de ne pas trouver leur compte en la poussant plus loin, & de faire voir que leurs exemples sont tous differens de celuy dont il s'agit. Et c'est pourquoy nous croyons au contraire qu'il nous est utile de n'en demeurer pas là, & de porter cette recherche jusques à découvrir la veritable regle, par laquelle on doit discerner quand ces propositions sont raisonnables, & quand elles sont extravagantes, afin de sçavoir en quel rang il faut mettre le sens qu'ils donnent à cette proposition, *Cecy est mon Corps.* C'est ce qu'il semble qu'on puisse éclaircir nettement par les reflexions suivantes.

Il est certain que si les hommes voyoient immediatement ce qui se passe dans l'esprit & dans le cœur des uns & des autres, ils ne parleroient point du tout, & les paroles deviendroient de nul usage, puis qu'elles n'en ont point d'autre, que de faire connoistre nos pensées à ceux de qui nous supposons qu'elles ne sont pas connuës.

Mais ils parleroient aussy tout autrement qu'ils ne font, s'ils ne connoissoient rien du tout de ce que les autres ont dans l'esprit, & s'ils n'y voyoient point de certaines pensées selon lesquelles ils reglent leurs paroles. On ne sçauroit faire tant soit peu reflexion sur la nature du langage humain, que l'on ne reconnoisse qu'il est tout fondé sur cette penetration imparfaite de l'esprit des autres. Et c'est ce qui fait qu'en parlant il y a des choses que nous n'exprimons point, parce que nous supposons qu'elles sont déja connuës à ceux qui nous entendent; que nous n'en marquons d'autres qu'à demy, sur l'assurance

 que nous avons qu'ils suppléeront à ce que nous n'exprimons pas ; que nous répondons à ce que nous lisons dans l'esprit des autres, & que prévoyant le sens auquel ils doivent prendre nos paroles, nous choisissons celles qui doivent former dans leur esprit l'idée que nous y voulons imprimer.

La seconde reflexion est, qu'il y a des choses que nous regardons comme *des choses*, c'estadire que nous considerons en ce qu'elles sont en elles-mesmes ; & d'autres au contraire que nous considerons comme signes, c'estadire dans lesquelles nous avons moins d'égard à ce qu'elles sont, qu'à ce qu'elles signifient, ou naturellement ou par institution.

La troisième est, que non seulement nous considerons nous-mesmes ces choses en ces deux manieres : mais que nous sçavons aussy par le commerce que nous avons les uns avec les autres, de quelle sorte les autres les regardent. Ainsy nous sçavons que communément ceux à qui on parle, regardent un cheval, un arbre, du pain, du vin comme des choses, & un tableau, une carte geografique comme des signes.

Quatriêmement, il est clair par là que quand on voit que celuy à qui on parle, considere quelque chose comme un signe, c'est parler d'une maniere raisonnable que d'en affirmer la chose signifiée, & de dire par exemple qu'un tableau est Alexandre, qu'une carte est l'Italie, parce que nous lisons dans son esprit qu'il n'est en peine que de sçavoir ce que represente ce tableau ou cette carte, & non de qu'elle matiere elle est. Et comme nous supposons avec raison qu'il forme interieurement cette question, *qu'est-ce que ce tableau est en signification & en figure?* nous répondons aussy avec raison que c'est Alexandre, les mots de, *en signification & en figure*, qui manquent à nostre expression, estant suppléez par cette question interieure que nous voyons dans son esprit. De sorte que la proposition entiere consiste, & dans ce que nous sçavons qu'il a dans l'esprit, & dans ce que nous exprimons par nos paroles.

Mais lors que nous connoissons au contraire que ceux à qui nous parlons ne regardent nullement de certaines idées comme des signes, mais qu'ils les considerent comme des choses, il est ridicule alors d'en affirmer ce qu'elles signifient dans nôtre esprit. Et il est visible que c'est ce qui rend ridicules les exemples que j'ay proposez d'un homme qui diroit qu'*un chesne est Alexandre le Grand*, & qu'*un chien est le grand Cyrus*. Ces exemples

exemples n'eſtant extravagans, que parce que ceux à qui on parle, ne conſiderent un chien & un cheſne, que comme des choſes & non comme des ſignes, & que celuy qui parloit devoit voir en eux cette diſpoſition. CHAP. XII.

Et c'eſt pourquoy, ſi-toſt qu'il aura droit de prévoir en eux cette penſée, & qu'il leur aura donné lieu de regarder ces choſes comme des ſignes, il aura droit auſſy d'en affirmer les choſes ſignifiées, quelque éloignées qu'elles paroiſſent, parce qu'alors ce qui manque à ſon expreſſion ſera ſuppleé par cette queſtion interieure qu'il verra dans l'eſprit de ceux à qui il parle.

Si j'ay expliqué, par exemple, à quelqu'un le ſecret de la memoire artificielle, & ſi je luy ay dit qu'on s'y ſert de toutes les choſes qui ſe preſentent, pour marquer celles que l'on veut retenir; je ne parleray point extravagamment quand je luy diray d'un arbre que *c'eſt le Roy de la Chine*, ou d'un dogue *que c'eſt le grand Mogol*; parce qu'il auroit l'eſprit aſſez preparé à conſiderer ces choſes comme des ſignes: mais ſi je le faiſois ſans cette preparation, mon diſcours ſeroit ridicule & contre le bon ſens.

Il eſt vray qu'on ne pourroit pas abſolument accuſer une perſonne de menſonge ny d'extravagance, ſi ſans avoir prevu cette penſée dans l'eſprit des autres, il donnoit au ſigne le nom de la choſe ſignifiée, & s'il diſoit par exemple d'une tour, que c'eſt la ville de Conſtantinople, pourvu qu'il ajoûtaſt immediatement aprés, *c'eſtadire que je m'en ſers pour m'en ſouvenir.*

Mais ſi l'on fait reflexion neanmoins ſur ces ſortes de propoſitions, dont l'on fait dépendre le ſens d'une explication ſubſequente & non pas antecedente, on trouvera qu'elles ne ſont pas naturelles, & qu'elles enferment quelque ſorte de raillerie. On ne ſçauroit dire à une perſonne qu'un arbre eſt le Roy de la Chine, ſans avoir deſſein de luy cauſer de la ſurpriſe, quelque tention que l'on ait d'expliquer enſuite en quel ſens on l'entend. Et il arrive delà, que comme on prevoit cette ſurpriſe, & que l'on la voulu cauſer, il eſt neceſſaire auſſy d'y remedier formellement, & il faut que cette explication ſoit bien nette & bien marquée, puiſqu'elle a pour but de diſſiper un embarras que l'on a volontairement cauſé: c'eſt pourquoy ces ſortes de diſcours ne conviennent point à ceux qui parlent ſimplement & ſerieuſement.

Chap. XII. Voilà les principes naturels par lesquels on peut juger si une proposition où l'on dit que la chose signifiée est affirmée du signe, est raisonnable ou extravagante, & par ces principes on voit tout d'un coup que le sens que donnent les Calvinistes à ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ne peut aucunement subsister, parce qu'il rendroit cette proposition contraire au bon sens & à tous les principes du langage humain. Car il est visible que du pain n'est pas du nombre des choses que l'on considere ordinairement comme des signes. On ne doit point croire que Jesus-Christ ait vu dans l'esprit de ses Apostres, qu'ils fussent en peine de ce que signifioit le pain qu'il prenoit, parce que l'on n'a aucun lieu de supposer qu'ils en fussent en peine, le pain estant du nombre des estres que l'on regarde comme choses & non comme signes. Il ne répondoit donc à aucune de leurs pensées, en disant, *Cecy est mon Corps.* Cette expression n'estoit point suppleée dans leur esprit par aucune idée précedente, & il ne leur avoit point donné lieu de former cette question interieure *que signifie ce pain.* Elle auroit donc esté entierement insensée s'il avoit affirmé du pain qu'il estoit son corps, pour marquer qu'il l'estoit en signification & en figure, & elle auroit esté tout aussy peu raisonnable que les autres que nous venons de rapporter, dans lesquelles chacun reconnoist une extravagance visible.

Non seulement elle seroit extravagante en ce sens, mais elle seroit encore trompeuse, parce qu'elle porte l'esprit à une autre idée. Car ceux qui entendent parler un homme sage, ne prennent jamais ses paroles dans un sens éloigné de la maniere ordinaire dont parlent les personnes bien sensées. Et ainsy le respect mesme que les Apostres portoient à Jesus-Christ, les obligeant de n'entendre pas ses paroles dans un sens de figure, & ce sens estant trop éloigné pour se presenter à leur esprit, il est impossible qu'estant la sagesse & la raison souveraine, il y ait enfermé un sens que la raison & la sagesse ne permettent pas de luy attribuer.

Ce qui a trompé les Calvinistes, & leur a fait trouver vraysemblable un sens qui est effectivement contre toutes les lumieres du sens commun, c'est qu'ils n'ont pas compris la raison fondamentale, qui fait que l'on peut donner en quelques occasions aux signes le nom de la chose signifiée, & que l'on ne le peut pas en d'autres, qui est que quelquesfois les mesmes

choses sont considerées comme signes, & quelquesfois selon ce qu'elle sont en elles-mesmes. Car c'est par l'ignorance de ce principe qu'ils n'ont pas distingué entre le premier établissement des signes d'institution,& ces mesmes signes déja établis. Ce qui les a fait conclure que si on pouvoit donner aux signes déja établis le nom de la chose signifiée, on le pouvoit aussy dans le premier établissement, au lieu qu'il falloit conclure tout le contraire; la mesme raison qui fait qu'on le peut donner aux signes établis, faisant qu'on ne le leur peut donner quand ils ne le sont pas & qu'on les veut établir. Car quand un signe est établi & confirmé par un long usage, on a droit de supposer quelquesfois qu'il est connu comme signe, quoy que ceux à qui l'on parle ne sçachent pas precisément dequoy il est signe; & ainsy on peut répondre à cette pensée, en appellant le signe du nom de la chose signifiée. Mais cette supposition ne peut avoir lieu dans le premier établissement, d'autant plus qu'il n'y a rien de plus rare que d'établir un signe. Et ainsy il est absolument ridicule de donner en cette rencontre le nom de la chose signifiée à celle que l'on destine à estre signe.

CHAP. XII.

Ce n'est point du tout le langage auquel se porte un homme qui établit un signe, & qui l'établit sans preparation. Il s'explique, il n'abrege point son discours, il ne laisse rien à suppléer, parce qu'il ne suppose point dans ceux à qui il parle ces pensées qui font que l'on s'exempte d'exprimer si distinctement les choses.

Et c'est pourquoy dans les signes déja établis, & dans lesquels on a plus de droit de supposer qu'ils sont regardez comme des signes, si par quelque rencontre particuliere cette supposition devient peu probable, on est obligé par le bon sens à s'expliquer davantage. Ainsy en parlant à un François qui sçait que les titres de tous les biens, les lettres de grace, les provisions des Charges & des Gouvernemens s'écrivent sur du parchemin, on luy pourra dire en luy montrant un acte de cette sorte, que c'est une rente, une maison, une terre, une grace, un Benefice, un Gouvernement, sans s'expliquer davantage. Mais si on parloit à un Canadois qui ne sçauroit rien de cet usage, & qui ignoreroit mesme l'art de l'écriture; comme ce seroit en quelque sorte établir des signes à son égard que de luy dire la signification de ceux-là, il faudroit s'expliquer davan-

CHAP. XII.

tage, & luy découvrir que par un établissement commun, ces actes contiennent le droit que ceux pour qui ils sont faits ont aux choses qui y sont exprimées.

Enfin on doit encore considerer sur ce sujet, que jamais ceux qui parlent raisonnablement ne font dépendre la signification de leurs paroles de certaines idées rares, extraordinaires, éloignées, & qu'ils doivent supposer ne se presenter pas facilement à l'esprit; & que comme ils prevoyent que l'idée ordinaire ne manquera pas de s'offrir, & que leur discours sera expliqué selon la maniere dont on parle communément, ils ont soin de le rendre veritable & intelligible, selon le sens que les hommes y découvrent naturellement. Ainsy parce que c'est une chose rare que d'expliquer un songe, & que c'est une chose fort ordinaire d'affirmer ce que l'on croit que les choses sont effectivement, un homme ne parlera pas raisonnablement comme nous avons dit, si sans avertir qu'il parle d'un songe, il donnoit aux choses qu'il auroit veuës en dormant, le nom de celles qu'il croiroit qu'elles signifient, & s'il supposoit qu'on devroit deviner qu'il parle d'un songe. Or il est encore infiniment plus rare d'établir un signe que de parler d'un songe. Cela ne se fait jamais dans la vie commune. Les Apostres n'en pouvoient avoir aucun exemple dans la vie de JESUS-CHRIST, que celuy du Baptême; & dans l'établissement de ce signe, il n'avoit point donné à l'eau le nom du saint Esprit ou de son sang. Ils n'avoient jamais vu JESUS-CHRIST se servir d'une maniere de parler si surprenante, ny commencer l'institution d'un signe en le nommant du nom de la chose mesme. La vie civile, le langage ordinaire ne leur fournissoit aucun exemple d'une semblable expression. Et ainsy comme l'idée du signe estoit tres éloignée de leur esprit, il est impossible que JESUS-CHRIST en eust fait dépendre l'intelligence de ses paroles.

Les Calvinistes pouvoient trouver dans la maniere mesme dont Zuingle est entré dans ce sens de figure & de signe, une preuve bien sensible, qu'il faut qu'il soit étrangement éloigné de la nature & des idées communes. Car comme nous avons rapporté, il avoit déja abandonné la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie plusieurs années avant que d'avoir trouvé ce pretendu dénouëment, qui consiste à prendre dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*, le mot *est*, pour *signifie* ou *est figure*, & il fallut mesme qu'il l'apprit d'ailleurs. Si ce sens donc est si éloigné

qu'il ne se presente pas dans l'espace de quatre ou cinq ans à un homme qui le cherche, qui le desire, dont il favorise les passions & les sentimens, comment JESUS-CHRIST auroit-il supposé qu'il se seroit presenté tout d'un coup aux Apostres qui ne le cherchoient pas, & qui n'avoient pas, comme Zuingle, une opposition formelle au sens simple & naturel des paroles ? CHAP. XII.

Il est clair par tout ce que nous venons de dire, que si JESUS-CHRIST n'avoit voulu faire du pain de l'Eucharistie qu'une simple figure de son corps, il ne se seroit jamais servi de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, parce que sçauroit esté le premier établissement de ce signe, & que l'on ne donne aux signes le nom des choses signifiées, que lors qu'ils sont déja regardez comme signes, & que l'on voit dans l'esprit des autres qu'ils sont en peine de sçavoir non ce qu'ils sont, mais ce qu'ils signifient. Et il s'ensuit delà que ce sens que les Calvinistes trouvent si naturel à force de s'y estre accoutumez, est effectivement ridicule, trompeur, faux, & entierement indigne d'estre attribué à JESUS-CHRIST.

Aprés cela il est aisé de comprendre que les Chrestiens de toute la terre ayent pris ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans un sens de realité, qu'ils en ayent tiré la foy de la presence réelle, & qu'au contraire ce sens de figure & de signification ne soit venu dans l'esprit de personne. C'est que tous les Chrestiens ont supposé que JESUS-CHRIST, qui est la sagesse infinie, avoit parlé d'une maniere sage & raisonnable; qu'estant la verité mesme il n'avoit pas parlé d'une maniere trompeuse, & qui ne fust propre qu'à jetter les hommes dans l'erreur; & qu'estant vray homme il s'estoit conformé au langage des autres hommes. C'est que comme tous les Chrestiens sont eux-mesmes des hommes, ils ont jugé de cette expression selon la maniere dont ils parlent eux-mesmes, & dont ils entendent le langage des autres hommes; & que comme ils ne s'aviseroient jamais en instituant un signe, de ne pas avertir que la chose dont ils parlent doit estre regardée comme un signe, mais de l'appeller tout d'un coup sans usage précedent, du nom de la chose signifiée, ils n'ont pu croire que JESUS-CHRIST l'ait voulu faire, & qu'estant sur le point de quitter ses Disciples, leur donnant ses dernieres & ses plus importantes instructions, il leur ait parlé d'une maniere dont il ne leur avoit jamais parlé

auparavant, & dont il faudroit dire que jamais autre que luy n'auroit parlé.

Voilà la veritable cause de cet effet, il n'en faut point chercher d'autre, & cette cause est si naturelle, que comme nous l'avons découverte en considerant l'effet, on peut aussy découvrir & s'assurer de l'effet, en considerant cette cause ; c'estadire que comme l'on peut juger par l'idée uniforme de la presence réelle qui s'est trouvée établie dans l'esprit de tous les Chrestiens du monde, qu'il falloit que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, la leur eussent imprimée, & qu'ainsy ce fust l'impression naturelle & unique de ces paroles. On peut juger aussy par ces paroles, considerées selon les veritables principes du langage des hommes, qu'elles ne pouvoient pas donner une autre idée que celle de la presence réelle, ny porter les hommes à un autre sens.

CHAPITRE XIII.

Que tous les exemples que les Ministres alleguent pour prouver que ces paroles, Cecy est mon Corps, *se peuvent entendre dans un sens de figure, prouvent tout le contraire de ce qu'ils pretendent.*

LES livres des Calvinistes sont remplis de ces exemples, par lesquels ils pretendent justifier que l'on peut donner aux signes le nom des choses signifiées, & ils les accompagnent ordinairement de cette Preface, que ce n'est pas precisément delà qu'ils concluent que leur sens de figure est le veritable sens des paroles de JESUS-CHRIST, qu'ils ont d'autres moyens pour cela, mais qu'ils en concluent seulement qu'il n'a rien de déraisonnable ny de contraire au langage des hommes & de l'Ecriture.

Je ne leur impute pas la conclusion qu'ils ne tirent point, mais je m'oppose à celle qu'ils tirent : c'estadire que je leur soutiens qu'aucun de leurs exemples ne prouve que l'on puisse raisonnablement entendre les paroles de JESUS-CHRIST en la maniere qu'ils les entendent.

Du Moulin de l'Euchar. c. 7.

Ces exemples sont de divers genres. Car comme ils croyent qu'ils n'en sçauroient trop avoir, ils en proposent quelquesfois qui n'ont aucune ressemblance, ny prochaine ny éloignée avec

le lieu dont il s'agit. C'est ainsy que Dumoulin rapporte comme semblables à cette expression, *Cecy est mon Corps*, les lieux de l'Evangile où JESUS-CHRIST dit qu'il est la vigne, & qu'il est la porte. D'où l'on pourroit conclure que, selon luy, JESUS-CHRIST estoit la figure d'un sep de vigne & d'une porte, comme il pretend que le pain est la figure de JESUS-CHRIST. CHAP. XIII.

M. Claude qui est plus circonspect que Dumoulin, n'a pas osé proposer ces lieux de l'Evangile pour servir d'exemple d'expressions, dans lesquelles la chose signifiée est énoncée du signe, parce qu'il a bien vu qu'ils estoient d'un genre tout different, & que JESUS-CHRIST s'appelle porte & sep de vigne, non parce qu'il est signe d'une porte ou d'un sep, mais parce qu'il possede en soy les qualitez dont un sep & une porte ne sont que de foibles images. Neanmoins comme il sçait faire usage de tout, il n'a pas voulu que ces exemples luy fussent tout-afait inutiles, & il les fait servir à preparer les Apostres pour entendre ces paroles, *Cecy est mon Corps*, en un sens de figure. *De plus*, dit-il dans sa réponse au P. Noüet, *ils avoient souvent entendu leur Maistre proferant de semblables propositions, qui ne devoient pourtant pas estre prises au pied de la lettre. Comme lors qu'il leur avoit dit, je suis une porte, je suis un sep, vous estes des sermans, mon Pere est le vigneron.* pag. 237.

Mais il me pardonnera si je luy dis qu'il eust mieux fait de negliger ce petit usage, que de nous donner lieu de remarquer que tant s'en faut que ces lieux pussent disposer les Apostres à entendre ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans le sens de figure, qu'ils les disposoient au contraire à juger qu'il ne les falloit pas entendre en ce sens.

Car ils pouvoient remarquer sur le sujet de ces exemples, que quoy que JESUS-CHRIST eust dit qu'il estoit une porte, un sep de vigne, & que son Pere estoit un vigneron, sçauroient esté neanmoins des propositions ridicules de dire sans preparation en montrant une porte ou un sep, *Cette porte ou ce sep est* JESUS-CHRIST, & en montrant un vigneron, *ce vigneron est Dieu le Pere.* Et parce que ces propositions sont ridicules, jamais un homme sage ne s'avise jamais de les avancer. Ainsy comme ils auroient trouvé dans les propositions de JESUS-CHRIST des exemples de propositions raisonnables, ils auroient aussy trouvé dans le renversement de ces propositions

Chap. XIII. des exemples de propositions extravagantes que l'on ne peut attribuer à Jesus-Christ.

Et cette reflexion leur eust pu faire juger, que comme cette proposition, *Cecy est mon Corps*, prise dans le sens des Calvinistes, n'est pas semblable aux propositions directes, Jesus-Christ *est la porte*, *Dieu le Pere est le vigneron*, qui sont raisonnables; mais aux propositions renversées, *cette porte est* Jesus-Christ, *ce vigneron est Dieu le Pere*, qui sont extravagantes si l'esprit n'y est preparé, il ne leur estoit pas permis de l'attribuer à Jesus-Christ en ce sens. En un mot, ils auroient conclu sans peine, que comme il est ridicule de dire qu'un vigneron est Dieu le Pere, quoy qu'il soit vray qu'il en est une figure, à moins que d'avoir donné lieu de considerer un vigneron comme signe & comme figure; de mesme Jesus-Christ ne leur ayant donné aucun sujet de considerer le pain qu'il tenoit comme figure, n'en auroit jamais affirmé qu'il estoit son corps, pour signifier qu'il en estoit la figure.

Rép. au P. Noüet, p. 220. M. Claude s'est dispensé d'alleguer les exemples où il pretend que le mot *est*, est pris pour celuy de *signifie*, *parce*, dit-il, *qu'ils sont si communs & qu'ils ont esté si souvent alleguez, que la repetition n'en sçauroit estre qu'ennuyeuse.* Mais comme cette maniere de répondre m'est un peu suspecte, qu'il repete bien d'autres choses qui ne sont pas moins communes, & qu'il allegue luy-mesme la pluspart de ces exemples en d'autres lieux, je ne laisseray pas de les alleguer, pour luy montrer que tous ces exemples ne peuvent servir qu'à prouver qu'il est contre le bon sens d'expliquer ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans un sens de figure, parce qu'ils confirment tous la regle que j'ay proposée, qui est que l'on n'affirme jamais raisonnablement du signe la chose signifiée, que lors que l'on lit dans l'esprit des autres qu'ils considerent ce signe comme signe, c'estadire comme signifiant & representant quelque chose, & qu'ils ignorent seulement qu'elle est la chose signifiée.

On peut remarquer generalement sur le sujet de ces exemples, qu'ils se peuvent tous proposer en deux manieres differentes, l'une ridicule, & l'autre raisonnable, & qu'il se trouve toujours. 1. Que dans la maniere raisonnable la regle que j'ay proposée pour affirmer les choses signifiées des signes y est exactement observée. 2. Qu'ils n'ont aucun rapport avec ces paroles, *Cecy est mon Corps*, expliquées au sens Calviniste qu'estant

prises

prises d'une maniere extravagante. C'est ce qu'il est bon de faire voir en détail sur chacun de ces exemples. CHAP. XIII.

Il y en a de deux sortes. Les uns ne regardent pas la matiere des Sacremens; les autres la regardent. Nous traitterons separément des unes & des autres.

Celuy de la premiere espece qu'ils alleguent le plus ordinairement, & qui est cent fois repeté dans Zuingle & dans tous les Calvinistes, est pris de ce que Joseph dit à Pharaon, *que les sept vaches grasses, & les sept épics pleins estoient sept années d'abondance.* On leur avoüe que dans cet exemple la chose signifiée est affirmée du signe d'une maniere raisonnable, mais il faut aussy qu'ils avoüent que ce qui la rend raisonnable, c'est que la regle que nous avons marquée y est parfaitement observée. Car Joseph fait cette réponse à Pharaon, en luy expliquant un songe qu'il luy avoit proposé, & dont il luy demandoit l'éclaircissement. Il sçavoit qu'il consideroit ces vaches grasses & maigres, & ces épics pleins & vuides comme des signes; qu'il n'avoit pas dessein d'apprendre qu'elle estoit la nature physique de ces phantosmes qui avoient passé par son imagination, mais leur estre significatif; & c'est dans la veuë de cette pensée que Joseph voyoit dans l'esprit de Pharaon, qu'il répondit que les sept vaches grasses & les sept épics pleins estoient sept années d'abondance, & les sept vaches maigres & les sept épics vuides sept années de sterilité, c'estadire qu'ils l'estoient en signification & en figure, ne se donnant pas la peine d'exprimer ce qu'il voyoit clairement suppleé dans l'esprit de Pharaon. *Gen. ch. 41. v. 26.*

C'est en cette maniere que cette reponse de Joseph est trés-raisonnable, mais aussy elle n'a nul rapport avec les paroles de JESUS-CHRIST, *Cecy est mon Corps*, prises au sens des Calvinistes. Car les Apostres n'avoient point demandé à JESUS-CHRIST ce que signifioit ce pain qu'il avoit entre les mains; ils n'en estoient nullement en peine, & il n'y a nul lieu de croire qu'ils le regardassent comme un signe, puisque ce n'est point en cette maniere que l'on regarde ordinairement du pain. Ainsy c'est une illusion grossiere à Zuingle & à tous les Calvinistes de s'estre servis de cet exemple pour autoriser ce pretendu sens.

Mais s'ils veulent sçavoir le moyen de le rendre en quelque sorte semblable à celuy dont il s'agit, il est facile de les satis-

CHAP. XIII.

faire. Ils n'ont qu'à le proposer d'une autre maniere, en supposant par exemple, qu'au lieu de Pharaon ce fust Joseph luymesme qui eust fait ce songe, & qu'ensuite ayant esté trouver Pharaon, & ne l'avertissant point qu'il avoit fait un songe, & qu'il luy en venoit dire l'explication, il luy eust dit en l'abordant que sept vaches grasses estoient sept années d'abondance, sans rien ajoûter davantage. Il est certain qu'en cette maniere il y auroit quelque rapport entre cet exemple & le sens que les Calvinistes donnent à ces paroles, *Cecy est mon Corps*, parce que Pharaon auroit esté aussy peu preparé à considerer les sept vaches comme des signes, que les Apostres l'estoient à considerer le pain en cette qualité. Mais aussy je pense que M. Claude demeurera d'accord que cet exemple ainsy proposé est trés-propre pour faire connoistre,que lors que l'on donne à un signe le nom de la chose signifiée, sans l'avoir fait considerer comme signe, la proposition est extravagante & ridicule, & qu'ainsy le sens qu'il donne luy-mesme aux paroles du Fils de Dieu ne peut subsister.

Il n'a qu'à proposer luy-mesme les autres exemples de cette double maniere pour en tirer la mesme consequence. Daniel répondit fort raisonnablement à Nabuchodonosor *qu'il estoit la teste d'or*, c'estadire que la teste d'or le signifioit : mais c'est que ce Roy luy avoit proposé un songe où il avoit vu une statuë qui avoit la teste d'or, & dans la veuë de cette pensée Daniel luy répond qu'il est luy-mesme la teste d'or, *tu es caput aureum.* Pour rendre cette réponse ridicule, on n'a qu'à oster cette pensée à Nabuchodonosor, & supposer que Daniel luy vint dire de luymesme sans rapport à aucun songe, qu'il avoit la teste d'or. Car on verra clairement que ce discours ne signifiera plus rien de raisonnable, estant proposé en cette maniere, & qu'il n'eust esté propre qu'à faire passer Daniel pour insensé.

Les exemples que l'on tire de l'explication des paraboles de l'Evangile, où il est dit, *que la semence est la parole de Dieu, que le champ est le monde, que les zizanies sont les méchans, que les moissonneurs sont les Anges, que celuy qui seme la bonne semence est le Fils de l'homme*, sont aussy fort ordinaires dans les écrits de Zuingle, & il y a peu de Ministres qui ne s'en servent. Cependant je m'imagine que M. Claude apprehende plutost qu'on n'en fasse un sujet de reproche contre ceux qui ont abusé le monde

Zui. de V. relig. f. 209. In subsid. de Euch. f. 248.

par de ſi mauvais moyens, qu'il n'eſpere maintenant d'en tirer avantage. Car qu'eſt-ce qu'une parabole ? N'eſt-ce pas une enigme de paroles dans laquelle ceux à qui on la propoſe ſçavent que chaque terme eſt mis pour en ſignifier un autre ? N'eſt-ce pas là l'impreſſion que tout le monde en a, meſme avant que de l'entendre & de ſçavoir ce qu'elle ſignifie ? CHAP. XIII.

Les Apoſtres n'entendoient pas la parabole de la zizanie, mais ils ſçavoient bien que c'eſtoit une parabole, c'eſtadire une enigme qui ſignifioit une autre choſe, & c'eſt ce qui leur en fit demander l'explication à JESUS-CHRIST ; *Ediſſere nobis parabolam zizaniorum.* Qui peut donc douter que JESUS-CHRIST connoiſſant cette diſpoſition n'ait parlé d'une maniere fort naturelle, lors qu'il leur dit, *que celuy qui ſeme la bonne ſemence eſtoit* Mat. 13. 38. *le Fils de l'homme, que le champ eſtoit le monde, que la bonne ſemence eſtoit les enfans du Royaume, & la zizanie les méchans ?* Mais auſſy c'eſt ſur cette connoiſſance que ces expreſſions ſont fondées, & ſi on l'oſtoit elles deviendroient ſurprenantes & contraires à la nature. C'eſtpourquoy JESUS-CHRIST qui dit dans cette parabole que les moiſſonneurs ſont des Anges, parce qu'ils ſçavoit que ſes Apoſtres conſideroient ces moiſſonneurs de la parabole comme des ſignes, ne leur auroit jamais dit, en leur montrant de veritables moiſſonneurs, que c'eſtoient des Anges, & s'il le leur avoit dit, ils n'auroient jamais pris cette expreſſion dans un ſens de ſignification & de figure.

Que M. Claude faſſe, s'il luy plaiſt, reflexion ſur cet exemple, & qu'il en forme cet argument. Dire dans l'explication d'une parabole que des moiſſonneurs ſont des Anges, c'eſt parler raiſonnablement. Dire hors d'une parabole & lors que des moiſſonneurs ne ſont pas conſiderez comme des ſignes, mais comme des hommes, que ce ſont des Anges, pour marquer qu'ils ſignifient des Anges, c'eſt une propoſition abſurde & trompeuſe. Or cette propoſition, *Cecy eſt mon Corps*, priſe dans le ſens des Calviniſtes, n'eſt pas ſemblable à celle-cy, *les moiſſonneurs ſont des Anges*, conſiderée dans une parabole, mais hors d'une parabole. Et par conſequent elle n'y eſt ſemblable que lors que l'on la doit juger abſurde & contraire au bon ſens.

Les exemples tirez du langage ordinaire prouvent ſi clairement, que toutes ces ſortes d'expreſſions où la choſe ſignifiée eſt affirmée du ſigne, ſuppoſent qu'on voit que ceux à qui on parle regardent le ſigne comme ſigne, & non comme choſe,

CHAP. XIV. & qu'ils ſont ridicules ſans cela, qu'il y a ſujet de s'étonner qu'un homme d'eſprit comme M. Claude, n'ait pas fait difficulté de les employer comme il fait en divers lieux. Ce qui nous oblige de luy repeter, afin qu'il ne tombe plus dans la meſme faute, qu'à la verité on dit d'un tableau que c'eſt le Roy ou le Pape, mais qu'on ne le dit qu'à ceux qui ſçavent que les tableaux ſont deſtinez pour repreſenter d'autres choſes, & qui en ſont avertis par la reſſemblance du tableau avec la choſe repreſentée. Que l'on dira de meſme d'une carte que c'eſt la France ou l'Allemagne, mais qu'on ne ſe ſert de ce langage qu'à l'égard de ceux qui ſçavent en general qu'on repreſente ainſy les provinces ſur les cartes, & qui ignorent ſeulement qu'elle eſt la province figurée. C'eſt pourquoy ſi on montroit une carte à un Americain qui n'euſt jamais oüi parler de cette maniere de peindre des païs, & qui ne ſçuſt pas meſme l'uſage de l'Ecriture, on choiſiroit naturellement d'autres termes que ceux-là pour luy faire entendre ſa penſée, parce qu'on jugeroit qu'ils ne ſeroient pas aſſez intelligibles, quoiqu'ils le fuſſent neanmoins beaucoup plus que ceux dont JESUS-CHRIST s'eſt ſervi, s'il euſt prononcé ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens des Calviniſtes. Car une carte n'eſt pas un ſigne qui ſoit purement d'inſtitution, c'eſt en quelque ſorte un ſigne naturel, c'eſt un tableau qui repreſente la choſe aux ſens telle qu'elle eſt en elle-meſme. Mais le pain auroit eſté à l'égard du corps de JESUS-CHRIST un ſigne de pur établiſſement, parce que les rapports entre un pain & le corps de JESUS-CHRIST ſont trop éloignez, & que les differences en ſont ſi ſenſibles, qu'elles ne permettent pas à l'eſprit de chercher ny d'appercevoir ces rapports.

CHAPITRE XIV.

Que les exemples que les Miniſtres tirent des expreſſions qu'ils appellent Sacramentales, prouvent le contraire de ce qu'ils pretendent.

LES exemples que les Miniſtres tirent de certaines expreſſions de l'Ecriture ſur la matiere des Sacremens, où ils pretendent que le nom de la choſe ſignifiée eſt donné au ſigne,

leur semblent encore bien plus convaincans. Car ils n'en concluent pas simplement comme des autres, que cette expression, *Cecy est mon Corps*, peut estre raisonnablement expliquée dans le sens de figure qu'ils luy donnent; ils en concluent qu'elle le doit estre. C'estpourquoy Dumoulin ne dit pas seulement que dans les Sacremens il est naturel d'user de paroles Sacramentales, c'estadire figuratives, mais il dit, *qu'il se faudroit ébahir si* JESUS-CHRIST *eust parlé autrement, & qu'il se fut departi du stile ordinaire de l'esprit de Dieu.* Et M. Claude a trouvé ce jeu de paroles, *de Sacrement & de sens Sacramental*, si beau & si convaincant, qu'il en tire aussy une conclusion precise pour son opinion. *S'agissant*, dit-il, *du pain que* JESUS-CHRIST *tenoit entre ses mains, & dont il faisoit un Sacrement, ces paroles ne peuvent former dans l'esprit qu'un sens Sacramental, n'y avoir d'autre signification que celle-cy, ce pain est le Sacrement de mon Corps.*

CHAP. XIV.

De l'Euch. ch. 8.

Réponse à la Perp. p. 257.

Enfin il semble à les entendre parler qu'il y avoit une loy parmy les Juifs, quand il s'agissoit de Sacrement, de donner toujours aux signes le nom des choses signifiées, & que cela estoit tellement connu que personne n'y pouvoit estre surpris.

Mais ce qui doit faire soupçonner qu'il n'y ait un peu de méconte dans tout ce discours, c'est que ce pretendu langage sacramental ne devoit pas estre inconnu à Zuingle, puisqu'il avoit sans doute beaucoup lu la Bible, lors qu'il quitta la creance de l'Eglise. Cependant avec toute sa lecture il fut plus de quatre ou cinq ans à chercher des moyens d'expliquer ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans un autre sens que celuy de la presence réelle, sans que ces pretenduës expressions sacramentales se presentassent à son esprit & luy donnassent aucune lumiere; au lieu qu'il faudroit qu'elles se fussent presentées en foule aux Apostres, qui ne les cherchoient pas, pour leur faire prendre les paroles de JESUS-CHRIST, en ce sens de figure que M. Claude appelle Sacramental.

En effet, aprés avoir examiné la chose de plus prés, je croy pouvoir dire hardiment à M. Claude, malgré la confiance des Ministres, que le pretendu langage Sacramental est une pure chimere; que la plusspart des exemples qu'ils en rapportent sont faux, ou prouvent tout le contraire de ce qu'ils pretendent; & enfin que l'unique regle que Dieu a observée dans l'Ecriture en parlant des Sacremens, est d'en parler intelligiblement, en gardant exactement sur cette matiere comme sur les autres

Chap. XIV. celle de n'affirmer jamais d'un ſigne la choſe ſignifiée, que lors qu'il y a lieu de juger que ceux à qui il parloit, regardoient cette choſe comme un ſigne.

Le premier exemple qu'ils alleguent, qui eſt que la circonciſion eſt appellée l'alliance, a ces deux deffauts tout enſemble & d'eſtre faux, & de prouver le contraire de ce qu'ils pretendent. Car 1. il eſt faux que cette propoſition ſoit dans l'Ecriture; le paſſage dont ils la tirent qui eſt le verſet 10. du 17. chap. de la Geneſe ne la contenant nullement. En voicy les termes, *c'eſt l'alliance que vous obſerverez entre moy & vous & voſtre poſterité aprés vous. Tous les enfans maſles ſeront circoncis.* Or il eſt clair que ce paſſage ne ſignifie pas que la circonciſion fuſt le ſigne de l'alliance, mais que l'alliance faite entre Dieu & Abraham avoit pour condition que les maſles ſeroient circoncis; c'eſtadire que la circonciſion n'eſt pas conſiderée en cet endroit comme ſigne de l'alliance, mais comme condition ſtipulée & commandée par l'alliance, & que Dieu n'a point voulu inſtruire par là Abraham de ce que repreſentoit la circonciſion, mais de ce qu'il exigeoit de luy par ſon alliance.

Ce ſens eſt ſi évident par le paſſage meſme, que c'eſt une pure réverie d'y en chercher un autre, & de tâcher de l'obſcurcir, comme fait Aubertin, en diſant que la circonciſion eſt appellée *ſignum fœderis*, SIGNE *d'alliance*, dans le verſet ſuivant: *circuncidetis carnem præputij veſtri ut ſit in ſignum fœderis inter me & vos.* Car la concluſion qu'il en tire qu'elle eſt donc auſſy appellée ſigne dans le precedent, eſt fauſſe & ſans fondement.

Toute condition ſubſiſtante & perpetuelle d'une alliance devient ſigne naturel de cette alliance: mais il ne s'enſuit pas delà que ce ne ſoient des expreſſions differentes, & des ſens differens, lors que l'on dit d'une part que l'on exige cette condition, comme il eſt dit dans le dixiême verſet, & que l'on dit de l'autre que cette condition eſt ſigne de l'alliance, comme il eſt dit dans l'onziême.

Le commandement de la circonciſion eſt contenu dans le dixiême verſet, & la fin de ce commandement de la circonciſion eſt contenuë dans l'onziême, & dans tout cela il n'y à pas une ombre de difficulté ny de ces pretenduës expreſſions ſacramentales. Mais ce qu'il y a de conſiderable eſt, que non ſeulement Dieu ne ſe ſert pas de ce pretendu langage que les

Miniſtres voudroient y trouver, mais qu'il autoriſe la remarque que l'on a faite, que dans l'établiſſement d'un ſigne on ne ſe ſert point de cette expreſſion figurée où l'on donne au ſigne le nom de la choſe ſignifiée, parce qu'il n'eſt pas encore connu comme tel. Car Dieu établiſſant la premiere fois la circonciſion comme ſigne de ſon alliance, ne dit point qu'elle eſt l'alliance; il dit par une expreſſion ſimple & naturelle qu'elle eſt ſigne de l'alliance, comme il avoit fait auſſy en établiſſant l'arc-en-ciel ſigne de ſa reconciliation avec les hommes. CHAP. XIV.

Cet exemple eſt donc admirable pour faire voir de quel langage on uſe dans l'établiſſement des ſignes. Et ainſy il a encore dans l'uſage qu'en fait M. Claude, le ſecond deffaut que nous avons remarqué, qui eſt de prouver tout le contraire de ce que les Miniſtres pretendent. Car il donne lieu de conclure que ſuivant ce modele, ſi JESUS-CHRIST euſt voulu faire entendre qu'il établiſſoit le pain pour ſigne de ſon corps, il euſt dit par une expreſſion non figurée, comme celle de la Geneſe, qu'il le rendoit ſigne de ſon corps, n'eſtant pas vray-ſemblable qu'il euſt voulu parler d'une maniere moins intelligible dans l'établiſſement du principal Sacrement de la loy nouvelle, qui eſt une loy de lumiere & de clartez, que celle dont il avoit parlé dans l'inſtitution de ce Sacrement de l'ancienne, qui eſtoit une loy d'ombres & d'obſcuritez.

Je puis dire neanmoins à M. Claude, que je ne me ſers de cette réponſe que parce qu'elle eſt veritable; mais qu'il eſt fort indifferent d'ailleurs de qu'elle maniere on explique cet endroit de la Geneſe, puiſque je ſuis preſt de luy avoüer que c'eſt un langage raiſonnable de dire que la circonciſion eſt l'alliance, & que je ne trouverois pas meſme étrange que Dieu s'en fut ſervi dans le premier établiſſement de ce ſigne. Et la raiſon en eſt qu'il eſt conforme au principe du ſens commun, ſelon lequel on a vu que les hommes jugent de ces expreſſions, c'eſt-adire que l'on eſt ſuffiſamment preparé à conſiderer la circonciſion comme un ſigne, pour entendre que c'eſt par cette raiſon que l'on en affirme l'alliance qu'elle ſignifie.

Car il faut remarquer ſur ce ſujet que comme il y a des choſes que tout le monde ſçait eſtre deſtinées à eſtre des ſignes, comme un tableau, une carte, une parabole; de meſme il y en à d'autres que tout le monde ſçait eſtre deſtinées a eſtre ſignifiées, & avoir beſoin ordinairement d'un ſigne exterieur

Chap. XIV. pour produire l'effet que l'on pretend en tirer. Les alliances sont proprement de ce nombre; car estant spirituelles de leur nature, & devant estre conservées dans la connoissance de ceux qui les contractent & qui y sont interessez, elles ont besoin necessairement d'estre marquées & fixées en quelque sorte par des signes exterieurs. C'estpourquoy il n'y à point de nation au monde qui n'ait attaché les alliances à des signes exterieurs passagers ou permanens. Et cette coutume fondée sur la nature & sur la raison, est particulierement marquée dans l'Ecriture. *Genes. 9. v. 13.* Dieu ne se contenta pas aprés le Deluge de faire une alliance spirituelle avec les hommes, il en établit un monument & un signe visible & permanent dans l'arc-en-ciel. *Gen. 31. v. 51.* Laban & Jacob faisant alliance ensemble lors qu'ils se separerent, éleverent un monceau de pierres pour estre le monument des promesses reciproques qu'ils se firent. Dieu voulut que la premiere alliance qu'il fit avec Abraham, en luy promettant la possession de la terre de Chanaan, fust marquée par un sacrifice solemnel & miraculeux. Celle qu'il fit depuis *Gen. 15.* avec le peuple d'Israël dans le Desert, fut scellée par le sang des victimes immolées, dont Moïse arrosa le peuple, comme il est porté dans le 24. de l'Exode. Enfin il n'y à rien de si public & de si connu que ce rapport des alliances à ces signes exterieurs qui les confirment. Qui doute donc qu'aprés cela le seul mot d'alliance ne suffise pour faire regarder comme un signe la chose exterieure qui y est jointe; & que la pensée que cette chose est un signe qui naist naturellement dans l'esprit de tout le monde, ne donne droit d'en affirmer la chose signifiée pour marquer dequoy elle est signe, & de supprimer le mot de signe, qui se supplée assez par la nature de l'expression.

Quand il seroit donc vray que Dieu auroit appellé la Circoncision alliance dans sa premiere institution, ce ne seroit point par ce principe general qu'il est permis dans les Sacremens de donner au signe le nom de la chose signifiée; car ce principe est absolument faux, lors qu'il s'agit du premier établissement d'un signe d'institution: mais ce seroit par cette raison particuliere à cette expression, que le mot d'alliance porte naturellement à considerer comme signe la chose exterieure qui y est jointe. Et en effet, parce que la foy & la justice ne donnent pas la mesme idée, & qu'elles n'ont pas ce rapport naturel à un signe exterieur, saint Paul ne dit point que la circon-

cision

cision fust la loy ou la justice, quoy que selon luy, elle en soit aussy un signe, mais il dit par une expression nette & precise qu'elle estoit le sceau de la justice de la foy, *signaculum justitiæ fidei.* CHAP. XIV.

Que M. Claude concluë donc encore de cette remarque que le pain n'estant point consideré comme un signe, & le corps de JESUS-CHRIST n'ayant aucun rapport naturel à estre exprimé par un signe d'institution, la pensée que le pain estoit un signe, ne pouvoit naistre dans l'esprit des Apostres, & n'estoit nullement formée par cette expression, *Cecy est mon Corps*, & qu'ainsy elle est contraire à la raison & à l'usage, si on la prend dans ce sens de figure que les Ministres luy attribuent.

L'exemple de l'agneau Paschal, appellé le passage du Seigneur, que la maniere dont Zuingle en fut instruit a rendu celebre, fait voir que cet esprit qui le luy apprit la nuit, estoit plutost un esprit de tenebres que de lumieres, puisqu'il n'a rien de solide, & qu'il n'est propre qu'à tromper ceux qui se laissent ébloüir par une vaine apparence.

Je ne m'arreste pas à ce que Luther dit, que ce n'est pas l'agneau, mais le jour de cette ceremonie qui est appellé passage en ce lieu, *est enim phase, sive transitus Domini.* Mais je demande à M. Claude & à tous les Ministres, quel droit ils ont d'expliquer ce lieu par ces mots, c'est le signe du passage du Seigneur, puisque l'Ecriture les explique elle-mesme dans le vers. 27. par ces termes, *C'est la victime du passage du Seigneur*, & que ce sens est autorisé & par le rapport naturel de la chose sacrifiée à la fin du sacrifice, puisque l'on sacrifie toujours pour quelque fin; & par l'usage connu de la langue sainte, ou l'on voit que pour abreger on appelloit souvent les victimes du nom de la fin pour laquelle on les immoloit, *pacifiques*, si c'estoient des sacrifices pour la paix, & *peché* si c'estoit une victime pour le peché. Car il y a beaucoup d'apparence que Moïse n'est pas auteur de ce langage, & qu'il l'a emprunté de l'usage de sa langue. *Exod. 12. v. 11.*

Quel sujet y a-t-il donc de s'étonner que Dieu ayant déja fait considerer l'agneau Paschal comme victime dans le verset 6. *Immolabitque eum universa multitudo filiorum Israël*, & toute victime se rapportant naturellement à une fin, & faisant naître la pensée qu'elle est immolée pour cette fin, il se serve en

parlant à des esprits ainsy preparez, de cette façon de parler, & qu'au lieu de leur dire, comme il fit ensuite, que l'agneau Paschal estoit la victime du passage, il leur ait dit par une expression abregée, mais tres-intelligible avec cette preparation, qu'elle estoit le passage mesme.

Ce n'est donc point encore là une expression sacramentale, puisqu'elle n'est pas fondée sur la raison generale de *signe*, mais sur la raison particuliere de victime, c'estadire sur l'usage particulier qui autorisoit ces expressions à l'égard des victimes, & non des autres signes & des autres Sacremens. Et ainsy il est ridicule de l'appliquer à ces paroles, *Cecy est mon Corps*, puisque les Apostres ne consideroient nullement ny le pain comme victime, ny le corps de Jesus-Christ comme la fin de cette victime.

Je veux bien neanmoins admettre ce que ces Ministres disent sans raison & sans fondement que ces paroles, *est enim phase Domini*, peuvent s'expliquer par celles-cy, *C'est le signe du passage du Seigneur.* Ils n'en seront pas plus avancez, & la comparaison qu'ils en font avec ces paroles, *Cecy est mon Corps*, n'en sera pas plus juste ny plus raisonnable. Que M. Claude se souvienne du principe general que nous avons établi, qu'il est permis de donner au signe le nom de la chose signifiée, quand on voit dans l'esprit des autres qu'ils le regardent comme signe, & qu'ils sont en peine de sçavoir ce qu'il signifie; mais qu'il n'est pas permis de le faire quand on n'a pas droit de supposer cette pensée dans ceux à qui l'on parle, & il en verra l'usage & la pratique dans ce passage de l'Exode.

Dieu commande à Moïse dans le commencement de ce chapitre, d'ordonner aux Israëlites de prendre un agneau & de l'immoler: ce qui portoit déja leur esprit à desirer de sçavoir qu'elle estoit la fin de ce Sacrifice, tout Sacrifice se rapportant à quelque fin. Il joint à ce commandement celuy d'observer & dans le choix de cet agneau, & dans l'usage de son sang, & dans la maniere de le manger, quantité de ceremonies extraordinaires & visiblement mysterieuses, de n'en manger qu'un dans chaque famille; d'arroser de son sang les poteaux & le seüil de la porte; de le manger, rosti & non autrement; d'y joindre du pain azyme & des laituës ameres; de le manger entier sans en reserver aucune partie; d'avoir en le mangeant une ceinture autour des reins, des souliers aux pieds & un baston

à la main, comme des gens prests à se mettre en chemin; de se haster de le manger. Qui peut douter que cet appareil de ceremonies éloignées de l'usage ordinaire ne fit naistre dans l'esprit des Israëlites cette question interieure ; qu'est-ce que tout cela veut dire ? pourquoy nous est-il ordonné de manger cet agneau avec tant de mysteres ? Et ainsy Dieu ajoûtant pour expliquer la raison de cette ceremonie, *est enim phase Domini*, c'est le passage du Seigneur, répond visiblement à cette question interieure. De sorte que quand on prendroit ces paroles, *C'est le passage du Seigneur*, dans ce sens, c'est le signe du passage du Seigneur, ce sens seroit fort intelligible par le rapport à cette pensée interieure justement preveuë.

CHAP. XIV.

Il est si vray que toutes ces ceremonies qui sont décrites avant ces paroles, excitent naturellement cette question interieure, & que ces paroles, *est enim phase Domini*, en sont la réponse, que l'Ecriture a eu soin de le marquer dans ce Chapitre même. *Vous observerez*, leur dit Dieu, ces ceremonies, *quand vous serez dans la terre que le Seigneur vous donnera. Et lors que vos enfans vous interrogeront qu'elle est cette Religion, vous leur répondrez, C'est la victime du passage du Seigneur.* Il paroist par cette declaration expresse de l'Ecriture, comme il estoit déja manifeste par le sens commun, que la veuë de ces ceremonies excitoient naturellement cette pensée, *quæ est ista religio ?* Que veulent dire toutes ces ceremonies si mysterieuses que l'on pratique en mangeant cet agneau ? Et comme elles l'excitent naturellement, on a droit de la supposer & de la prevoir. Or en la supposant & y répondant, c'est parler naturellement que de dire; C'est le passage du Seigneur, parce qu'il est permis de ne pas exprimer ce que l'on voit estre conçu par ceux à qui l'on parle.

Vers. 27.

Quel usage peuvent donc faire les Ministres de ces exemples ? A-t-on quelque sujet de supposer que les Apostres formoient dans leur esprit cette question, *qu'est-ce que ce pain signifie ?* Y avoient-ils esté excitez par quelque ceremonie extraordinaire ? Estoit-ce une chose rare que de voir JESUS-CHRIST benir du pain & le rompre ? Comment peut-on ne pas voir que comme les circonstances dans lesquelles Dieu a dit aux Israëlites que l'agneau estoit le passage, rendoient cette expression raisonnable, mesme dans le sens que les Calvinistes y donnent, qui est que c'estoit le signe du passage; aussy le deffaut de ces

CHAP. XIV.

mesmes circonstances auroit rendu celle de JESUS-CHRIST contraire au bon sens, si pour signifier à ses Apostres qu'il rendoit le pain signe de son corps, il s'estoit servi de cette expression, *Cecy est mon Corps?*

Les autres exemples ne sont ny plus justes ny plus propres à prouver ce qu'ils pretendent, qu'il y ait eu un usage ordinaire de ce pretendu langage sacramental, & encore moins que ce langage puisse avoir lieu dans les circonstances où JESUS-CHRIST a prononcé ces paroles, *Cecy est mon Corps.*

Du Moulin pretend que le nom de Roy de gloire est donné à l'Arche, lors qu'il est dit dans le 24. Pseaume, *Attollite portas principes vestras & introibit Rex gloriæ*, mais c'est une réverie. Ce Roy de gloire est Dieu & non l'Arche; & ce n'est pas à l'Arche que l'on attribuë ce qui est propre à Dieu, mais c'est à Dieu que l'on attribuë ce qui est propre à l'Arche, qui est d'entrer en un lieu; David ayant consideré Dieu comme residant en quelque sorte dans l'Arche, & luy ayant attribué selon ce sens, qui n'est pourtant pas le seul qu'on y puisse donner, ce qui convient particulierement au signe: ce qui est une autre espece de figure toute differente.

On pourroit mesme convenir, pour ne s'amuser pas à contester inutilement, que l'Arche est appellée le Roy de gloire. Mais est-ce dans la premiere institution? N'est-ce pas au contraire aprés une connoissance generale, publique, & établie parmy tous les Israëlites, qu'elle estoit un signe qui marquoit la presence de Dieu? N'est-ce pas cette connoissance qui donnoit droit de supprimer une chose connuë, comme l'on supprime qu'un tableau est un signe, parce que chacun le sçait, & que l'on n'exprime que la chose dont il est signe, parce qu'il n'y a que cela que l'on ignore. Et en effet, que l'on détruise cette connoissance & cette pensée gravée dans l'esprit de tous les Israëlites, & cette mesme expression deviendra impie. Car M. Claude voudroit-il soutenir qu'il n'y eust pas eu d'impieté à un Juif de dire à un Payen que l'Arche estoit l'Eternel & le Roy de gloire? Voudroit-il autoriser ces façons de parler, que le Soleil est Dieu, que la lumiere est le Verbe, si l'on s'en servoit devant des ignorans qui n'auroient aucune connoissance, que l'on regardast ces choses comme des signes? Et ainsy c'est encore la supposition de cette pensée de signe & de figure, que l'on ne peut admettre raisonnablement dans les

Apostres à l'égard du pain, qui rend le sens que les Ministres donnent à ce verset du Pseaume tant soit peu probable. CHAP. XIV.

Il y a plusieurs difficultez de fait touchant ce passage celebre, *la pierre estoit Christ*, qui est un de ceux que les Ministres alleguent le plus ordinairement, plusieurs Peres ayant cru que c'estoit Jesus-Christ qui estoit appellé la pierre, & non la pierre qui estoit appellée Christ, ce qui ne seroit qu'une metaphore ordinaire. Mais que l'on suppose tant que l'on voudra que c'est la pierre dont on affirme le mot de Christ, il n'y a qu'à lire tout le chapitre de saint Paul pour reconnoistre qu'il ne le fait qu'aprés avoir preparé l'esprit par toute la suite de son discours à la regarder comme un signe. Il avoit déja representé le baptême des Chrestiens sous les figures de la mer & de la nuée, en disant, *omnes in Moïse baptisati sunt in nube & in mari.* Il avoit porté l'esprit de ses lecteurs à ne pas considerer la manne & l'eau du desert comme un aliment & un breuvage naturel & commun, en donnant le nom de spirituel à l'un & à l'autre. Il appelle de mesme la pierre d'où cette eau sortoit, *une pierre spirituelle*, afin qu'on n'en considerast pas la matiere & l'estre naturel. Tout son discours a l'air & le caractere de celuy d'un homme qui propose des figures & qui les explique, qui expose des enigmes & des tableaux à la veuë du monde & qui en découvre le sens. Il en avoit déja expliqué une partie, il avoit fait attendre l'explication des autres. Aprés cela il pouvoit sans obscurité supprimer que la pierre fust un signe, puisqu'il avoit suffisamment exprimé cette idée, & que la voyant dans l'esprit de ses lecteurs, il n'estoit plus besoin qu'il l'y imprimast de nouveau. Il falloit seulement qu'il marquast dequoy elle estoit figure, comme il a fait, en disant, *que la pierre estoit Christ.* 1.Cor.10.4.

Cet exemple est donc tout contraire au dessein des Ministres, puisque la mesme raison qui justifie cette expression est celle mesme qui prouve qu'on ne peut prendre ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans le sens de figure sans une absurdité insupportable, parce que les Apostres ne regardoient nullement le pain comme un signe, & qu'ils ne s'attendoient pas que Jesus-Christ leur en expliquast la signification.

Afin que cet exemple fut en quelque sorte semblable, il faudroit que les Ministres trouvassent quelque passage où un Prophete parlant de la pierre du desert toute seule, sans la joindre à toutes ces figures, ait commencé son discours en

Chap. XIV. disant; Cette pierre est Christ, ou Dieu; & qu'il en fut demeuré là. Qu'ils cherchent de ces exemples & qu'ils en produisent, ou qu'ils avoüent sincerement qu'ils n'en ont point. Car de dire hardiment, comme ils font, que tout est plein d'exemples d'expressions semblables à celle dont il s'agit, & ne pas voir les differences sensibles & grossieres de celles qu'ils alleguent, c'est manquer visiblement de sincerité ou de lumiere.

Ils témoignent encore plus de confiance sur le dernier de ces exemples, qui est tiré de ces paroles de saint Luc: *Le Calice est la nouvelle alliance dans mon sang*. Car pretendant que le *calice* est appellé *alliance*, parce qu'il est le signe ou le sceau de l'alliance, ils en concluent que si les Catholiques admettent bien cette figure dans ces paroles de saint Luc, ils la peuvent bien admettre dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*, *Cecy est mon Sang*: & cela leur paroist si convaincant, qu'ils en triomphent de la maniere du monde la plus insolente.

Mais pour rabattre cette fierté, il n'y a qu'à leur répondre que c'est un sophisme ridicule de conclure de figure à figure, parce qu'il y en à de divers genres, & que dans un mesme genre les unes sont raisonnables & les autres extravagantes, & qu'ils tombent dans ce sophisme, en concluant de la figure de saint Luc qui est raisonnable, claire, & tout aussy intelligible qu'une expression simple, qu'on en peut admettre une semblable dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*, qui seroient, estant prises dans leur sens, obscures, inintelligibles, & contraires au sens commun.

Je dis que celle de saint Luc, *ce Calice est le nouveau Testament*, est claire, raisonnable, intelligible, par la raison que j'ay marquée, qui est qu'il y a un rapport connu, établi, confirmé par le consentement de tous les peuples, entre les alliances & les signes exterieurs qui les marquent, qui fait juger sans peine que cette chose exterieure que l'on joint au mot d'alliance, est ce signe exterieur que toute alliance demande; ce qui la faisant regarder comme signe, fait qu'on en peut affirmer la chose signifiée; au lieu que jamais les hommes n'ayant établi ny songé à établir que le pain fust figure, ny que le corps de Jesus-Christ demandast d'estre figuré, il est contre la raison de supposer que les Apostres ayent eu cette pensée, & de croire que Jesus-Christ ait obmis sur ce fon-

dement une partie eſſentielle de ſa propoſition. CHAP. XIV.

J'ay voulu diſcuter en particulier tous ces exemples, parce que cette diſcuſſion donne droit d'en tirer pluſieurs concluſions tres-importantes.

La premiere eſt, que le ſens auquel les Miniſtres prennent ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, eſt un ſens qui eſt abſolument ſans exemple, ſoit dans le langage ordinaire, ſoit dans celuy de l'Ecriture, toutes les expreſſions qu'ils ont alleguées comme ſemblables, en eſtant tellement differentes, que comme nous avons montré, elles ne ſont raiſonnables que par la raiſon meſme, qui fait voir que le ſens des Calviniſtes ne l'eſt pas.

La ſeconde eſt, qu'il n'y a aucun lieu de s'étonner que jamais ces expreſſions n'ayent eſté priſes que dans un ſens de figure, parce que la nature & la raiſon portent à les prendre de la ſorte, ny que jamais on n'ait pris cette expreſſion, *Cecy eſt mon Corps*, dans ce ſens de figure, parce que ce ſens auroit eſté inoüi, ſans exemple, & contre les principes par leſquels les hommes reglent leur langage & expliquent celuy des autres.

La troiſiême, que tous les Miniſtres, & particulierement Zuingle, qui fait de ces pretenduës exemples un des fondemens de ſa doctrine, & qui les repete à chaque page, ont abuſé d'une maniere honteuſe de la ſimplicité des peuples, & les ont portez à la revolte contre l'Egliſe, par de fauſſes ſubtilitez & des ſophiſmes ridicules.

La quatriême, que le plus grand exemple de témérité qu'on ait peut-eſtre jamais vu, c'eſt l'évenement de cette deplorable diſpute qui ſe fit le 11. Avril 1525. entre Zuingle & le Chancelier de Zurich, & qui eut pour ſujet l'examen de ces expreſſions de l'Ecriture, que Zuingle comparoit à celle de JESUS-CHRIST, *Cecy eſt mon Corps*, pour montrer qu'on la pouvoit prendre en un ſens de figure. Car quoiqu'il paroiſſe par le recit de cette diſpute qu'il fait luy-meſme dans un de ſes Traitez, qu'il n'y avoit pas de ſens commun en tout ce qu'il diſoit, & qu'il n'euſt point alors d'autres exemples à alleguer que ceux des paraboles de l'Evangile, *le champ eſt le monde, la ſemence eſt la parole de Dieu*, neanmoins parce qu'il n'avoit qu'un laïque en teſte, & qu'il avoit plus de hardieſſe que luy, & plus de facilité à parler; cette aſſemblée de laïques fut aſſez téméraire pour ordonner le jour meſme l'abolition de la Meſſe, en condamnant ainſy la foy de toute l'Egliſe. Voilà l'origine du Calvi-

Subſid. de Euch. fol. 248.

CHAP. XV.

nisme, les autres villes n'ont fait qu'imiter celle de Zurich, & n'ont pas procedé avec plus de maturité dans l'examen des matieres de la foy. Qu'on juge là-dessus s'il y a un homme de bon sens qui puisse croire qu'un édifice basti sur l'illusion, le mensonge, la témérité, la presomption, ait pour fondement JESUS-CHRIST qui est la sagesse & la verité mesme.

CHAPITRE XV.

Que ces paroles, Faites cecy en memoire de moy, *ne sont point explicatives, & ne determinent point les paroles precedentes à un sens de figure & de representation.*

COMME il y a divers degrez dans l'erreur, & que tout n'y est pas également déraisonnable, les Ministres sont plus excusables de s'estre servis de ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, pour autoriser leur sens, que d'avoir tant fait valoir ces pretendus exemples des expressions sacramentales. En effet il faut avoüer que l'induction qu'ils tirent de ces paroles à un peu plus de couleur, & qu'elle peuvent servir quand ce sens est trouvé, pour le faire paroistre moins étrange. Mais ils n'ont pas pris garde qu'elles ne servent de rien du tout à le découvrir, que ce n'est point par là qu'on y est arrivé, & que ce n'est qu'aprés l'avoir inventé, qu'ils ont jugé qu'elles pouvoient servir à l'appuyer, le rapport que ces paroles ont avec ce sens estant trop éloigné pour se presenter à l'esprit à moins qu'il n'en soit déja prevenu.

Aussy tous les Chrestiens du monde les ont toujours leuës dans l'Evangile sans qu'aucun se soit avisé qu'elles pussent donner lieu d'entendre ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans un sens figuratif.

Les Ministres ne sçauroient faire voir qu'aucun des Peres & des Ecrivains Ecclesiastiques ait employé ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, à l'éclaircissement de celles-cy, *Cecy est mon Corps*, quoiqu'ils ayent souvent cité ces dernieres pour confirmer la foy que l'on devoit avoir de l'Eucharistie.

Ceux mesme qui ont esté ou tentez de croire, ou persuadez en effet que le pain Eucharistique n'estoit que la figure du corps de JESUS-CHRIST, n'y ont point esté portez par ces paroles-là.

Frudegard

Frudegard témoigne à Pascase qu'il avoit eu quelque pente à ce sentiment, mais c'estoit un passage de saint Augustin, & non ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, qui luy avoit donné cette pensée. CHAP. XV.

Zuingle fut longtemps, comme nous l'avons dit plusieurs fois devant que d'avoir appris qu'on pouvoit prendre dans ces paroles, *Cecy est mon Corps*, le mot *est*, pour celuy de *signifié*. Il cherchoit ce sens pour se deffaire des idées de la realité, mais ce fut la lettre d'un Hollandois & non la lumiere de ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, qui le luy découvrit. Il faut donc que cette lumiere soit bien sombre, & il est bien peu probable que JESUS-CHRIST ait fait dépendre d'une explication si peu claire le sens des paroles par lesquelles il vouloit instruire toute l'Eglise de ce qu'elle devoit croire sur ce mystere.

Mais il est aisé de prouver que ce seroit faire outrage à JESUS-CHRIST que de pretendre que par ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, il ait voulu éclaircir ce qu'il avoit dit du pain en l'appellant son corps.

Premierement il n'y a aucun exemple ny dans l'Ecriture ny dans les discours ordinaires d'une semblable expression, par laquelle sans aucune preparation & sans voir dans l'esprit des autres qu'ils considerassent une chose comme un signe, on luy ait donné la premiere fois qu'on en fait un signe, le nom de la chose signifiée, & cela dans le dessein de s'expliquer dans la suite. La nature ny l'usage ne nous portent point du tout à parler de la sorte. Et il est bien étrange que l'on vueille attribuer à JESUS-CHRIST, dans le temps mesme où il paroist le plus éloigné de s'expliquer d'une maniere extraordinaire, un discours inusité entre les hommes; car on n'en sçauroit apporter d'exemples que de faits à plaisir, encore a-t-on bien de la peine à en trouver, & l'on peut mesme remarquer dans ces exemples qu'ils renferment un dessein de surprendre ceux à qui on tiendroit ces sortes de discours; & qu'ainsy se seroient plutost de mauvaises railleries que des discours serieux.

Si quelqu'un, par exemple, commençoit un discours par ces paroles, en montrant un poisson, *ce poisson que vous voyez est le corps d'un de mes amis*; quelque dessein qu'il eust de dire dans la suite qu'il ne l'est qu'en figure, & qu'il s'en sert seulement pour s'en souvenir, il est clair neanmoins qu'il n'auroit pu parler de la sorte que dans le dessein de faire rire le

Chap. XV.

monde, en le ſurprenant par cette expreſſion extraordinaire, & que s'il n'avoit point eu cette intention, il n'auroit jamais commencé par là.

C'eſt donc transformer le diſcours de Jesus-Christ en une eſpece de plaiſanterie, que de vouloir qu'il ait commencé par ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, & qu'il les ait expliquées dans la ſuite, en faiſant voir à ſes Apoſtres qu'il pretendoit ſeulement faire du pain une figure de ſon corps. Et comme ce deſſein de ſurprendre & de railler eſt infiniment éloigné de la divine gravité de Jesus-Christ, & de l'eſprit ſerieux qui paroiſt dans tout l'Evangile, & ſur tout dans l'inſtitution de ce myſtere, c'eſt une eſpece de blaſphême que de luy attribuer cette intention.

2. Ceux qui ſe plaiſent à ſurprendre ainſy les autres, ne manquent jamais d'y pourvoir, & ils ne le font meſme qu'à deſſein de remedier à cette ſurpriſe par une explication formelle & diſtincte, qui oſtant toute ſorte d'embarras à l'eſprit, ne luy laiſſe que le plaiſir d'avoir eſté tenu en ſuſpens. Or outre que Jesus-Christ n'avoit nulle envie de divertir ſes Diſciples, les Calviniſtes ne peuvent pas dire que ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, ſoient une explication expreſſe. Elles ne changent donc rien dans le ſens des paroles qui les précedent.

3. Les explications de ces propoſitions ſurprenantes, ſont de l'eſſence meſme du diſcours, & n'en peuvent eſtre retranchées ſans le rendre trompeur, inintelligible & faux. Cependant deux Evangeliſtes, qui ſont S. Matthieu & S. Marc, n'ont point rapporté ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*. Ils ont donc cru que le ſens de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps, Cecy eſt mon Sang*, n'en dépendoient point : c'eſtadire qu'ils ont cru qu'elles eſtoient intelligibles & faciles en elles-meſmes. Ils ne les ont donc point priſes pour ſurprenantes & pour extraordinaires. Ils ne les ont point regardées comme ayant beſoin d'explication. Et par conſequent ils ne les ont point priſes dans le ſens de figure, & n'ont pas voulu qu'elles y fuſſent priſes. Car ce ſens eſtant éloigné des paroles eſt neceſſairement ſurprenant, & a beſoin d'une explication formelle & preciſe.

4. La ſuite meſme fait voir que Jesus-Christ n'a point ajoûté ces mots à ceux de l'inſtitution pour en expliquer le ſens, mais pour marquer ce qu'on devoit avoir dans l'eſprit en obſervant ce qu'il preſcrivoit. Car aprés avoir dit à ſes Apoſtres,

Cecy est mon Corps, *Cecy est mon Sang*, il ne leur dit pas, c'esta-dire que c'est la figure qui le signifie, comme il auroit fait s'il avoit prevu qu'il les eust surpris, mais il leur dit : faites cecy, c'estadire pratiquez ce que j'ay fait, supposant qu'ils entendoient bien ce qu'il avoit fait, & il ajoûte ensuite l'esprit avec lequel ils le devoient pratiquer, qui est de se souvenir de luy & de sa mort, comme dit saint Paul. CHAP. XV.

5. Comment les Apostres auroient-ils pu conclure de ces paroles, que ce qu'il leur donnoit n'estoit pas veritablement son corps? Auroient-ils dit, que puisque JESUS-CHRIST leur ordonnoit de se souvenir de luy, il falloit qu'il ne fut pas present dans la Céne, parce que la memoire n'est que des choses absentes? Mais cette consequence ne leur pouvoit pas paroistre raisonnable, puisqu'elle estoit démentie par l'experience mesme. Car ils pratiquerent ou purent pratiquer dans la premiere Céne ce que saint Paul ordonne generalement à tous les Chrestiens par ces paroles, *Toutes les fois que vous mangerez ce pain vous anoncerez la mort du Seigneur*, estant ridicule de dire que ce precepte ne regarde point la premiere Céne, puisqu'il naist de l'institution mesme du mystere. Or c'est dans ce souvenir de la mort du Seigneur que consiste cette memoire que JESUS-CHRIST prescrit par ces paroles, *Hoc facite in meam commemorationem.* Ainsy ils n'avoient garde de s'imaginer qu'un devoir qu'ils pratiquoient ou pouvoient pratiquer en la presence de JESUS-CHRIST, fut une preuve de son absence.

6. Il n'y a rien de plus visiblement contre le sens commun, que ce principe imaginaire, que la memoire suppose l'absence. Car la memoire n'est opposée qu'à l'oubli, & nous pouvons nous souvenir de toutes les choses que nous pouvons oublier. Or nous pouvons oublier une infinité de choses presentes, parce qu'elles ne frappent pas nos sens. Nous oublions Dieu en qui nous sommes & en qui nous vivons. Nous nous oublions nous-mesmes, quoy que nous soyons intimement presens à nous-mesmes. Nous oublions que nous sommes environnez de demons qui vont & viennent à l'entour de nous, cherchant l'occasion de nous perdre. Nous oublions que les Anges sont avec nous pour nous secourir. Nous oublions nos biens, nos maux; & les biens, les maux de ceux avec qui nous vivons, quoy que tout cela soit present. Et comme nous oublions ces choses, nous nous en souvenons aussy quelquefois, nous en avons la

Chap. XV. memoire. Et c'eſt une chicanerie ridicule à Aubertin, que de dire que c'eſt prendre le mot de memoire en une ſignification impropre que de l'appliquer à ces choſes-là. Car c'eſt le prendre dans ſa ſignification ordinaire, & elle eſt ſi peu impropre qu'il eſt impoſſible de s'exprimer plus proprement. Ainſy quand quelques Autheurs ont dit que la memoire ne regarde pas les choſes preſentes, ils ont entendu une preſence ſenſible, & non une preſence réelle, & ils ont voulu ſeulement faire entendre qu'on ne ſe ſert pas du mot de *memoire* ou de *ſouvenir*, pour marquer l'application de l'eſprit aux choſes qui frappent nos ſens, qu'on ne ſçauroit en effet oublier.

Tout ce que les Apoſtres pouvoient donc conclure de ces termes, c'eſtoit qu'il falloit ſe ſouvenir à l'égard de Jesus-Christ, de quelque choſe qui ne frappaſt pas les ſens; mais il n'eſt pas poſſible qu'ils ayent conclu que Jesus-Christ devoit eſtre abſent, ſur ce qu'il leur commandoit de ſe ſouvenir de luy. Cette conſequence eſtant trop groſſierement fauſſe pour l'attribuer à des perſonnes non prevenuës.

Mais, diſent les Miniſtres, ils comprirent par ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, que Jesus-Christ inſtituoit un Sacrement, & comme ils ſçavoient que les Sacremens eſtoient des ſignes ſacrez, ils comprirent auſſy que le pain eſtoit le ſigne ſacré du corps de Jesus-Christ, & que c'eſtoit ce que Jesus-Christ avoit voulu dire par ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*.

Il eſt vray que les Apoſtres comprirent que Jesus-Christ inſtituoit un Sacrement, mais ils le comprirent dans le ſens des Catholiques, & non dans celuy des Calviniſtes. Ils le comprirent ſelon l'ordre que Jesus-Christ le leur avoit fait connoiſtre, c'eſtadire aprés les avoir inſtruits de la preſence réelle de ſon corps ſous les eſpeces du pain & du vin, & non ſelon les penſées téméraires des Miniſtres, qui renverſent cet ordre de Jesus-Christ. C'eſt ce qu'il faut éclaircir.

Ces paroles, *faites cecy en memoire de moy*, n'eſtant que confirmatives de ce que Jesus-Christ avoit dit, & nullement explicatives, ny deſtinées à en determiner le ſens, ne pouvoient rien changer d'elles-meſmes dans l'idée que les Apoſtres en avoient déja. Or cette idée n'ayant eſté formée que par ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, dites ſans preparation à des perſonnes qui ne conſideroient point le pain comme ſigne, & qui

n'estoient point en peine de sçavoir ce qu'il signifioit, ne pouvoit estre une simple idée de figure, qui leur fit seulement comprendre que le pain estoit la figure du corps de Jesus-Christ, mais ce devoit estre par necessité une idée de realité, par laquelle ils crussent que l'objet present que Jesus-Christ leur montroit, estoit veritablement son corps. Chap. XV.

Mais cette idée de realité enfermoit par necessité une idée de figure, qui en estoit une consequence necessaire. Car il estoit visible que le pain consacré n'estoit pas exterieurement le corps de Jesus-Christ, & que le vin de mesme n'estoit pas exterieurement son sang, & qu'ainsy il y avoit de la difference entre l'apparence exterieure & la verité interieure; d'où il s'ensuivoit que le corps & le sang de Jesus-Christ y estoient sous des formes differentes de celles qu'ils ont naturellement, que ces formes differentes les couvroient à leurs yeux, & les representoient à leur foy. Et de plus, la separation de ces objets visibles estoit une image fort naturelle de la separation de son corps & de son sang dans sa Passion. Il y a donc par necessité dans l'Eucharistie, supposé la presence réelle, un objet des sens, & un de foy. Il y a une image de la Passion jointe à la realité du corps de Jesus-Christ: par consequent il y a un Sacrement, c'estadire un signe sacré d'une chose invisible & cachée. Les Apostres qui ont eu l'idée de la verité de la presence réelle, ont eu aussi celle de cette consequence necessaire, qui est que l'Eucharistie est un Sacrement, mais ils l'ont conçuë selon l'ordre que Jesus-Christ le leur a fait connoistre.

Or il est visible qu'il ne les a pas fait passer de la pensée qu'il instituoit un Sacrement à l'intelligence de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, mais qu'il les a fait passer de l'intelligence de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, à la pensée qu'il instituoit un Sacrement. Lors donc que Jesus-Christ leur dit ensuite, *faites cecy en memoire de moy*, & que supposant qu'ils entendoient ce qu'il avoit fait, il leur commanda de le faire eux-mesmes, en *memoire* de luy, ils ne purent entendre ces paroles qu'en une maniere qui s'accordast avec l'idée qu'ils avoient déja, & qui ne la changeast pas. Or cette maniere de s'appliquer par la pensée à Jesus-Christ caché sous ces apparences qui le couvrent, convient parfaitement avec l'idée de la presence réelle. Car elle s'appelle memoire dans le langage

Chap. XVI. de tous les hommes, puiſque cette penſée regarde un objet dont les ſens ne ſont pas frappez. De plus, ſa mort y eſtant repreſentée par la ſeparation des eſpeces, cette image conduit naturellement à la meditation de cette mort, qui eſt encore une autre ſorte de memoire qui regarde un objet abſent.

La doctrine de l'Egliſe Catholique allie donc parfaitement ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, avec les autres qui les ſuivent dans ſaint Luc. & dans ſaint Paul, *faites cecy en memoire de moy*, puiſque le ſens qu'elle donne aux dernieres eſt une ſuite neceſſaire de celuy des premieres. Il n'en eſt pas de meſme de l'explication des Calviniſtes. Elle fait dépendre contre la nature, contre l'autorité de deux Evangeliſtes, contre le conſentement de tous les Peres & de tous les Chreſtiens du monde, le ſens de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, de celles-cy, *faites cecy en commemoration de moy*, quoiqu'il ſoit viſible qu'elles ne ſont point explicatives, mais ſeulement confirmatives. Elle détruit par ces dernieres paroles l'idée que l'on devoit avoir priſe ſur les premieres. Enfin elle fait prononcer à Jesus-Christ une propoſition ſurprenante & choquante, que l'on ne pourroit avancer que par raillerie, & elle ne remedie à cette ſurpriſe que par des conſequences ſi éloignées, que perſonne ne les apperçoit, & ſi fauſſes qu'on ne les peut ſoutenir.

CHAPITRE XVI.

Que les raiſons ordinaires des Catholiques ſont bonnes, & que les Miniſtres n'y oppoſent que de mauvaiſes deffaites.

Il n'y a gueres de rencontres où les Miniſtres faſſent paroître plus de fierté & de confiance, qu'en répondant aux raiſons dont les Catholiques ſe ſervent pour montrer qu'il faut entendre litteralement & ſimplement ces paroles, *Cecy eſt mon Corps.*

On en peut juger par la maniere dont Aubertin conclut ſa réponſe au dernier argument general, qui comprend preſque tous ceux que nous examinerons dans la ſuite. Car aprés avoir fait un amas de figures qu'il pretend eſtre admiſes par les Catholiques dans les paroles de l'inſtitution, qui n'eſt qu'un amas de ſophiſmes, il termine ce diſcours par cette exclamation.

Qui ne sera épouvanté de la hardiesse desesperée de ces gens qui nient qu'il soit probable que Dieu ait voulu se servir sur le sujet de l'Eucharistie d'un langage figuré! Ils font toutes sortes d'efforts pour prouver qu'il n'a point fait ce qu'ils avoüent eux-mesmes qu'il a fait. Voilà quel est leur étourdissement. Mais c'est le genie de ces gens d'étonner ainsy & de tromper les simples par un vain phantôme. CHAP. XVI. Aub. l. 1. c. 14.

Pour Chamier, il ne traite à son ordinaire ses adversaires que de stupides, de sophistes, d'audacieux, de téméraires, d'imprudens. Et pour voir en abregé son genie, il ne faut que lire ce seul passage que l'honnesteté m'empêche de traduire. *Magno scilicet infortunio conflictandum est cum hominibus ejusmodi ex alto quidquid est in orbe reliqui despicientibus tanquam longè infrà se positum; ut ejus nullæ sint partes præterquam adorandi quidquid in tam alto fastigio positis vel ructare, vel etiam pedere libuerit. Videte ò vos mendaciorum sectatores, quibus vos ipsos Dominis, imò quibus tyrannis vos submiseritis. Videte vos veritatis amatores quanta vos servitute Deus liberaverit, & quanta vobis opus sit constantia adversus hujusmodi barbariem.* Chamier Euch. l. x. c. 15. §. 70.

Voilà qu'elle est la retenuë & la modestie des Calvinistes. Que si les nouveaux Ministres ne se sont pas portez à des excés si grossiers, ils ont toujours retenu cet air de confiance, d'insulte & de mépris pour leurs adversaires, parce qu'ils ont jugé qu'ils en avoient besoin pour imposer à ceux qui ne jugent des disputes que par là.

Pour moy, j'y suis si accoutumé, que je les soupçonne d'autant plus de sophisme & de supercherie, que je les voy accuser plus hardiment les autres d'estre des sophistes: & je croy que l'examen que nous allons faire des argumens des Autheurs Catholiques, qu'ils rejettent tous avec mépris, comme indignes d'estre proposez par des personnes judicieuses, pourra servir de preuve à tout le monde que ce soupçon n'est pas mal fondé. J'avertis seulement que je ne les proposeray pas toujours de la maniere qu'ils se trouvent dans divers Auteurs qui n'ont pu prevoir les chichaneries dont on se serviroit pour les éluder; mais comme ils les auroient proposées, s'ils avoient prevu ces deffaites par lesquelles on a tâché de les rendre inutiles, & comme il estoit facile aux Ministres de voir qu'elles pouvoient estre proposées.

Les Auteurs Catholiques qui ont écrit de cette matiere, &

Chap. XVI. que les Calvinistes font particulierement profession de refuter, font premierement considerer sur le sujet de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, que c'est un Dieu qui parle & non pas un homme, & qu'ainsy c'est attribuer un mensonge à Dieu qui est la premiere verité, que de ne demeurer pas d'accord de la verité litterale de ses paroles. Aubertin appelle cette raison impertinente & insensée, *stolidissimum argumentum*, parce qu'il s'ensuivroit de mesme, dit-il, de ce que c'est Dieu qui parle, que l'on devroit croire que Jesus-Christ est une porte, puisqu'il a dit de mesme, *je suis une porte.* Mais peut-estre qu'il se trouvera que sa réponse meriteroit le nom qu'il donne à cet argument.

Jamais personne n'a pretendu qu'il faille prendre à la lettre tout ce que Dieu dit dans l'Ecriture, mais il y à des propositions qu'il faut prendre à la lettre, parce que c'est Dieu qui les avance, & dont on jugeroit autrement si elles estoient avancées par un homme. Un homme à des défauts & Dieu n'en a point ; & mesme la pieté ne nous permet pas d'attribuer à Dieu de certains mouvemens qu'un homme peut raisonnablement avoir. Un homme peut parler par raillerie, il ne pese pas toujours tous ses termes ; il peut mesme parler contre le bon sens, & on à droit de supposer que cela arrive en quelques rencontres. Et comme nous sçavons de plus les bornes de sa puissance, nous sçavons aussy certainement quand ce qu'il avance est impossible ; & par l'impossibilité nous jugeons que ce n'est pas son sens, ou que son sens est extravagant.

Nous avons deux principes tout contraires pour juger des paroles de Dieu. Nous sçavons d'une part que Dieu parle toujours raisonnablement & d'une maniere conforme au bon sens, qu'il ne luy échappe rien par imprudence & par méprise ; & nous sçavons de l'autre que sa puissance est infiniment au dessus de la capacité de nos esprits, & qu'il est contre la raison de le vouloir resserrer dans les bornes étroites de nostre raison, & de pretendre que Dieu ne peut faire, ce que nous ne pouvons concevoir.

Le premier de ces principes nous empesche d'attribuer à l'Ecriture des sens ridicules & contraires à la maniere commune dont parlent les hommes sensez. Le second nous deffend d'opposer jamais de pretendues impossibilitez aux veritez que Dieu nous revele clairement.

Il ne faut que ces deux principes joints ensemble pour conclure que le sens que les Calvinistes donnent à ces paroles: *Cecy est mon Corps*, est faux, & qu'on ne le peut suivre sans accuser Dieu de mensonge. Car estant manifeste comme nous l'avons montré, que l'expression de JESUS-CHRIST seroit déraisonnable dans le sens de figure, il est clair que les hommes ne peuvent pas l'attribuer à JESUS-CHRIST sans luy faire injure, & qu'il doivent croire que ce n'est pas son sens. Et au contraire le sens de la presence réelle estant le seul & unique sens raisonnable de ces paroles, ils doivent croire que c'est celuy que JESUS-CHRIST a voulu signifier: & les pretendus impossibilitez, qui le leur feroient rejetter si c'estoit un homme qui leur parlast, ne les doivent nullement empescher de le recevoir, parce que c'est Dieu qui leur parle. Ils agissent donc raisonnablement en croyant ce sens; & s'il estoit faux ce seroit Dieu même qui les auroit engagez dans cette erreur; de sorte que pretendre qu'il est faux, comme font les Calvinistes, c'est effectivement accuser Dieu de mensonge. CHAP. XVI.

Il n'en est pas de même des expressions metaphoriques qu'Aubertin compare mal à propos avec celle-là, comme celle qui est contenuë dans ces paroles de JESUS-CHRIST, *je suis la porte*, parce que ce n'est point faire parler Dieu d'une maniere ridicule & déraisonnable, que de dire qu'il a voulu signifier parlà qu'il estoit semblable à une porte, en ce qu'on ne peut entrer que par luy dans la voie de la vie & du salut. Les hommes l'ont donc du prendre dans le sens metaphorique comme ils ont fait, & s'ils ne l'avoient pas prise en ce sens, ce ne seroit pas à Dieu qu'il faudroit imputer cette erreur. Ainsy la replique d'Aubertin se reduit à cet argument déraisonnable. Si c'est faire Dieu menteur que de supposer comme font les Calvinistes qu'il ait employé une figure qui a trompé toute la terre, & que les hommes agissant raisonnablement n'ont point du prendre pour figure, c'est donc aussy faire Dieu auteur de mensonge que de dire qu'il s'est servi d'une figure si claire & si intelligible qu'elle n'a jamais donné à personne une fausse idée. Voilà qu'elle est la justesse de l'esprit d'Aubertin.

Les mêmes Auteurs representent que Dieu n'a pu choisir des paroles plus precises & plus claires pour faire entendre que le pain consacré estoit son corps, que celles dont il s'est servi en disant: *Cecy est mon Corps*; qu'il faut donc croire que c'est

Chap. XVI. son corps, puisqu'il le dit si precisément & si clairement. Et Aubertin se contente de repliquer que Jesus-Christ ne pouvoit pas dire aussi plus clairement qu'il estoit une porte, qu'en disant, *ego sum ostium*, qu'il faudroit donc aussi croire qu'il est une porte, si cette raison estoit concluante. Mais c'est bien peu approfondir les choses que de ne pas voir les differences sensibles qui distinguent ces expressions.

Comme il n'est pas vray que toute expression soit simple, & que la raison, la coutume & la necessité ont introduit dans le langage une infinité d'expressions metaphoriques, la clarté d'une expression ne consiste pas dans la seule clarté des termes qui la composent, mais aussi dans les determinations qui font connoistre celles qu'il faut prendre en un sens simple, & celles qu'il faut prendre en un sens metaphorique. Ainsi il est tres-faux que Jesus-Christ ait dit clairement qu'il estoit une porte, parce qu'encore que les paroles dont il s'est servi soient claires, il y a neanmoins dans ce lieu même plusieurs determinations à la metaphore qui les détournent du sens propre, & qui font voir que selon la raison il les faut prendre dans un sens metaphorique.

Il n'en est pas de même de ces paroles, *Cecy est mon Corps*. Elles sont simples sans determination contraire qui les détourne de leur sens. Les Ministres même n'y ont pu imaginer qu'une sorte de figure, qui est celle par laquelle ils pretendent que le nom de la chose signifiée est attribué au signe. Toutes les autres, par leur aveu même, n'y peuvent convenir. Or celle-là y convient moins qu'aucune, parce qu'il est contre la nature de donner au signe le nom de la chose signifiée dans le premier établissement de ce signe, & lors que ceux à qui on parle ne le regardent aucunement comme un signe.

Jesus-Christ ne pouvoit donc pas mieux s'exprimer pour faire entendre que ce qu'il donnoit à ses Apostres estoit veritablement son corps, que par les paroles qu'il a choisies, qui contiennent ce sens naturellement & nettement, sans aucune determination directe ny indirecte qui le détruise & qui en détourne l'esprit en le portant au sens de figure. Et il ne pouvoit au contraire plus mal expliquer le sens Calviniste que d'en éloigner l'esprit, & par les termes qui impriment naturellement toute une autre idée, & par le deffaut des circonstances essentielles, sans lesquelles les hommes ne s'y portent

jamais, lors qu'il n'est pas exprimé en propres termes. CHAP. XVI.

Ces mesmes Auteurs Catholiques font diverses remarques, pour montrer que toutes choses portent à prendre cette expression de JESUS-CHRIST litteralement & proprement. Ils disent que l'on voit bien que c'est une expression metaphorique quand JESUS-CHRIST dit; *Je suis une vigne*, parce que le mot de *vigne* exprime une qualité de JESUS-CHRIST: mais que l'on seroit choqué si quelqu'un disoit qu'une vigne est JESUS-CHRIST, parce que JESUS-CHRIST n'est pas propre à estre employé à exprimer une qualité de la vigne, & que les hommes n'ont point admis cette sorte de langage.

Que l'on ne sçauroit de mesme renverser ces propositions de l'Ecriture, JESUS-CHRIST est une porte, JESUS-CHRIST est un agneau, en disant qu'un agneau est JESUS-CHRIST, qu'une porte est JESUS-CHRIST, sans les rendre litterales, & par consequent fausses; parce qu'estant renversées, elles ne peuvent plus passer pour metaphoriques; JESUS-CHRIST ne pouvant estre pris pour une qualité d'agneau ou de porte. Et ils concluent delà qu'encore qu'il soit dit que JESUS-CHRIST est un pain, & que cette proposition soit clairement metaphorique, parce que le pain exprime une qualité de JESUS-CHRIST: neanmoins quand on la renverse, & que l'on dit que le pain est JESUS-CHRIST, comme on ne peut croire que l'on employe JESUS-CHRIST pour marquer une qualité du pain, l'esprit ne se porte qu'au sens litteral, & par consequent la proposition seroit fausse si le sens litteral n'estoit veritable. Et comme celle que JESUS-CHRIST a faite, en disant, *Cecy est mon Corps*, ne peut estre fausse, il faut que le sens litteral de ces paroles soit vray.

Aubertin croit avoir suffisamment satisfait à tout cela, en disant que ces exemples & ces remarques prouvent seulement que cette proposition n'est pas metaphorique, de cette sorte de metaphore qui consiste à mettre le nom de la chose pour sa qualité, un agneau pour la douceur, un lion pour la force; mais qu'elles ne prouvent pas qu'elle ne le soit en une autre maniere, qui est celle où le nom de la chose signifiée est attribué au signe. Mais c'est qu'il n'entend jamais qu'imparfaitement les raisons qu'il veut refuter, & qu'il n'est jamais entré dans les vrais principes du langage humain.

Le desir que les hommes ont de se faire entendre & d'impri-

CHAP. XVI.

mer des idées vives de ce qu'ils conçoivent, les porte naturellement à chercher des comparaisons qui rendent plus sensible l'idée qu'ils veulent former; & la pente qu'ils ont naturellement a abreger leurs discours, jointe à ce desir, fait qu'il leur est fort ordinaire de renfermer des comparaisons dans un seul mot, en supprimant tous les termes de rapport, & les exprimant, comme si la chose dont ils parlent, estoit veritablement celle dont ils se servent comme d'une image pour l'éclaircir. Ainsy l'on dit qu'un homme est un lion, un agneau, un tigre, au lieu de dire qu'il est semblable à un agneau, à un lion, à un tigre. Or comme le desir de s'exprimer fortement & vivement est continuel, & qu'il a lieu presque dans toutes sortes de discours; ces sortes de figures, qu'on appelle proprement metaphores, sont fort ordinaires, & on y est fort accoutumé: ce qui fait que d'abord que l'esprit se trouve tant soit peu embarassé de quelque proposition, il est difficile qu'il ne jette un regard secret de ce costé-là, pour voir si elle ne s'entend point par metaphore.

Il a ses regles pour le reconnoistre, & l'une des principales est, qu'il suppose qu'un discours n'est pas metaphorique en cette maniere, lors qu'il ne voit pas que le terme qui est joint à l'autre, soit propre à servir d'image pour éclaircir celuy auquel on le joint.

Il est vray qu'il y a encore d'autres especes de discours impropres, comme celuy où l'on donne au signe le nom de la chose signifiée, ou à la chose signifiée le nom du signe; mais comme ces tropes ou figures sont infiniment plus rares, il y à une espece de convention entre les hommes, qu'afin qu'on entende ces sortes d'expressions en ce sens, il faut que l'on prenne la peine de les en avertir, ou que l'on ne s'en serve que lors qu'ils en sont déja avertis. Quand un homme me fait un recit, & qu'il y mêle des choses absurdes, je ne suis pas obligé de deviner qu'il parle d'un songe. C'est à luy de me le dire, cela ne se supplée point, & rien ne demande que je dise, c'est un songe ou un accident veritable qu'il m'a raconté, mais je dois croire qu'il me dit un accident qu'il croit veritable, ou qu'il raille, deslors qu'il ne me dit point que c'est un songe, en vertu de cette convention secrete établie entre les hommes, qu'on ne croit point qu'un homme parle d'un songe s'il n'en avertit auparavant.

Il en est de mesme de ces figures où l'on donne aux choses le nom de leurs signes, ou aux signes le nom des choses signifiées. Il est permis à la verité de s'en servir, & d'employer par exemple les mots de laurier & d'olivier pour marquer la victoire & la paix, comme font les Poëtes: mais il faut un avertissement precedent, c'estadire qu'il faut que ces choses soient établies en qualité de signes, & que cet établissement soit connu. Car s'il prenoit fantaisie à quelqu'un de s'imaginer que du buis ou du houx sont aussy propres à designer la victoire que le laurier, cette imagination ne luy donneroit pas droit pour cela de se servir du mot de buis ou de houx pour signifier la victoire, & s'il le faisoit on auroit sujet de dire que son discours ne seroit pas raisonnable. CHAP. XVI.

Les hommes estant donc convenus de ne supposer jamais qu'une expression doive estre prise en ce sens, s'ils ne sont avertis ou par une preparation expresse, ou par un établissement public que l'on parle d'un signe, toutes les personnes sensées observent cette convention, & cela fait qu'on ne soupçonne personne de ne la pas observer, & que l'on suppose toujours sans examen & sans reflexion qu'une personne qui parle d'une chose qui n'est pas signe, & qui n'avertit pas qu'il en fait un signe, n'en parle pas comme d'un signe. Ainsy l'esprit ne fait aucune reflexion à ce sens extraordinaire & éloigné, & s'il se trouve embarassé du discours qu'on luy fait, il n'a que deux attentions & deux regards, l'un vers le sens simple, l'autre vers le sens metaphorique proprement dit. Mais comme le sens metaphorique a besoin de certaines conditions; si-tost qu'il ne les apperçoit pas il se tourne du costé du sens simple, & suppose avec raison que c'est celuy que les paroles signifient.

Il paroist par là que l'exclusion de ces sens metaphoriques proprement dits, determine l'esprit au sens naturel & simple, & qu'ainsy de montrer que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, n'ont pas un sens metaphorique proprement dit, comme les raisons de ces Theologiens le font voir par l'aveu mesme d'Aubertin, c'est montrer qu'il les faut entendre litteralement & proprement: car ces autres sens qui ne sont pas compris dans cette division, ne sont pas des sens que l'esprit cherche & auquel il fasse attention, mais ce sont des sens dont il faut l'avertir auparavant, ou que l'on ne luy doit proposer que lors qu'il en est suffisamment averti.

Chap. XVII. Il eſt donc clair que les reflexions que font les Theologiens Catholiques ſur la nature des propoſitions metaphoriques ſont ſolides, & que les réponſes d'Aubertin ſont vaines & frivoles, parce que n'ayant pour but que de deffendre ſon opinion à quelque prix que ce ſoit, il s'attache à l'écorce des paroles, il ne ſupplée point ce qui eſt dans la choſe meſme, & il croit avoir répondu lors qu'il s'eſt échapé, & qu'il a montré qu'un argument n'eſt pas concluant dans toute l'exactitude de la logique, quoiqu'il le ſoit ſelon le bon ſens qui n'exprime pas tout, & qui laiſſe pluſieurs choſes à ſuppléer à la bonne foy.

CHAPITRE XVII.

Suite des raiſons des Theologiens Catholiques, & de la refutation des réponſes d'Aubertin.

LA ſuite de cet examen des réponſes des Calviniſtes aux raiſons des Theologiens Catholiques, fera voir qu'elles ſont toutes fondées ſur un meſme principe, qui eſt la pretenduë clarté de leur ſens de figure, & que toutes les raiſons des Catholiques ſont fondées au contraire ſur un principe tout oppoſé, qui eſt l'obſcurité notoire & evidente de ce ſens. De ſorte que c'eſt par la verité de l'une ou de l'autre ſuppoſition que l'on doit juger de la ſolidité de ces raiſons ou de ces réponſes.

Mais que ce differend eſt aiſé à decider, puiſqu'il ne dépend que de l'examen de ce principe! Car tout ce qui peut contribuer à faire juger qu'un ſens eſt obſcur, ſe trouve reüni dans cette rencontre, c'eſtadire l'experience, l'uſage & la raiſon.

On juge par experience qu'un ſens eſt obſcur, quand un grand nombre de perſonnes ne l'apperçoivent point, & ſe portent d'elles-meſmes à un autre ſens, & cette preuve eſt la plus ſeure & la moins ſuſpecte de toutes. Que doit-on donc juger de ce pretendu ſens de figure, qui n'a point eſté découvert dans ces paroles par tous les Chreſtiens du monde, quoiqu'ils s'y ſoient tous appliquez par neceſſité?

Non ſeulement ils rejettent ce ſens quand on le leur propoſe, mais il ne ſe preſente point à eux s'il ne leur eſt expreſſément propoſé, ce qui eſt une marque qu'il eſt bien caché. Car que M. Claude prenne la peine de conſulter le gros des

Chrestiens dans toutes les communions du monde, & il verra que quoiqu'ils soient tous unis dans le sens Catholique de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, il y en a peu neanmoins qui ayent eu besoin pour cela de rejetter formellement son sens de figure. CHAP. XVII.

Non seulement il ne se presente point à ceux qui ne le cherchent pas, mais il ne se presente pas même à ceux qui le cherchent. Zuingle, comme il a esté dit, consuma quatre ou cinq ans à cette recherche, & ne le trouva que dans une lettre d'un Hollandois. Aprés même qu'il a esté trouvé, il n'a pu entrer dans l'esprit de ceux qui l'ont le plus souhaité. Luther a fait toutes sortes d'efforts pour se persuader qu'il estoit veritable par le desir si evangelique & si digne d'un Prophete, de nuire par là au Pape. *Sciens hoc maximè modo posse me incommodare papatui*, comme on l'a déja remarqué ailleurs. Cependant il ne l'a jamais pu, & il s'est toujours cru obligé, malgré qu'il en eut, de traiter les Sacramentaires d'heretiques.

Enfin, non seulement on ne le trouve pas aisément de soy-même, & l'on ne s'en persuade pas facilement quand il est trouvé, quelque desir que l'on en ait; mais lors même que ce sens est reçu & établi dans un païs & dans de grandes villes, il s'y abolit de luy-même sans peine, à moins qu'il n'y soit renouvellé par des instructions continuelles, tant cette subtilité échappe facilement à l'esprit. C'est ce qui est arrivé, comme nous avons dit, à plusieurs villes imperiales, comme Strasbourg, Ausbourg, Memminge, Lindau, qui avoient embrassé l'opinion des Sacramentaires au commencement qu'elle fut publiée dans l'Allemagne. Car si-tost que Bucer & Capiton, pour complaire aux Lutheriens, ne firent plus si souvent retentir à leurs oreilles ces mots de *figure*, & que l'on n'y entendit plus que ces paroles: *Cecy est mon Corps*, les peuples ne songerent plus à tous ces nouveaux sens qu'on avoit tâché de leur inspirer, & ils crurent de bonne-foy que ceux qui leur parloient de la presence réelle de JESUS-CHRIST, la croyoient eux-même, & leur vouloient persuader de la croire; de sorte qu'aprés la mort de Bucer cette doctrine s'y trouva universellement établie.

On doit juger par l'usage, qu'une proposition est obscure dans un certain sens, quand elle est inusitée dans ce sens & qu'elle est tres-usitée dans un autre; car l'esprit se porte naturellement au sens usité, & ne découvre pas facilement les sens où l'usage ne le conduit point. Or nous avons fait voir que le sens des

Chap. XVII. Calvinistes n'est autorisé par aucun exemple de l'Ecriture, ny même de la vie civile, les Calvinistes n'en ayant jusqu'icy allegué aucun où le nom de la chose signifiée soit donné au signe, lors que cette expression n'est pas suppleée par une pensée que l'on suppose dans ceux à qui l'on parle, par laquelle ils regardent comme un signe la chose à laquelle on donne le nom de ce qu'elle signifie. Il est donc impossible qu'un sens si contraire à l'usage, & si éloigné de la pensée que les paroles excitent ne soit pas obscur.

Enfin nous avons fait voir par la raison, que non seulement ce sens est obscur, mais qu'il est entierement faux, ce qui est le comble de l'obscurité, & qu'il est faux par cela même qu'il est obscur; parce qu'il est contre le bon sens & la sincerité de renfermer dans des paroles un sens qui ne peut estre découvert qu'avec une peine extrême, lors qu'elles en presentent un autre facile, naturel, & autorisé par l'usage.

La supposition que font les Catholiques de l'obscurité de ce sens est donc tres-raisonnable & tres-bien fondée, & cela estant, qui ne voit que c'est raisonner exactement que de dire comme il font, que si Jesus-Christ avoit voulu signifier que le pain n'est son corps qu'en figure, il seroit bien étrange qu'il eust choisi ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & que les ayant choisies, il ne les eust point expliquées, luy qui a expliqué à ses Apostres tant de paraboles plus faciles. Qu'il seroit bien étrange que les Evangelistes qui ne se sont point astraints à rapporter toujours les propres mots, fussent convenus de ne s'en servir d'aucun où cette étrange figure ne se rencontrast, & qu'ils repetassent tous ces paroles, ou sans changement ou avec des changemens si peu considerables, qu'ils n'en diminuent en rien l'obscurité. Que saint Paul eust toujours parlé de ce pain comme du corps de Jesus-Christ, & qu'aucun Apostre n'eust jamais dit qu'il n'en estoit que le signe. Qu'on voit tout le contraire dans les choses qui sont veritablement des signes. Car quoy que ce soit une expression claire que de dire du signe de l'alliance, que c'est l'alliance par le rapport naturel & établi de l'alliance à son signe, Dieu neanmoins ne dit point que l'arc-en-ciel soit l'alliance, il dit qu'il sera le signe de l'alliance.

Il n'appelle point non plus la circoncision alliance, qu'aprés l'avoir nommée expressément signe d'alliance.

Saint Paul n'appelle point la circoncision foy & justice; il l'appelle

l'appelle par une expreſſion propre & complete, *le ſceau de la justice & de la foy.* CHAP. XVII.

Quoique ce fut une expreſſion trés-claire, lors que Dieu dit que l'agneau eſtoit le paſſage du Seigneur, puiſqu'il y avoit preparé l'eſprit des Iſraëlites, en le faiſant regarder comme victime, & en ordonnant pluſieurs ceremonies myſterieuſes qu'on devoit pratiquer à l'égard de cet agneau, qui excitoient naturellement la queſtion ſecrette à laquelle il répond, *que c'eſt le paſſage du Seigneur*; cet agneau neanmoins qui eſt appellé *paſſage* en cet endroit eſt appellé en une autre *victime du paſſage*, parce qu'il eſt rare que l'on continuë toujours dans une expreſſion figurée, quoique claire. N'y auroit-il donc pas lieu de s'étonner que tous les Evangeliſtes & ſaint Paul, fuſſent convenus de ſe ſervir toujours ſur le ſujet de l'Euchariſtie, de l'expreſſion du monde la plus obſcure, que pas un n'euſt employé en aucun lieu l'expreſſion propre, & qu'aucun n'euſt eu ſoin d'expliquer l'obſcurité de la figure dont il ſe ſervoit?

Tous ces raiſonnemens ſont viſiblement conformes au bon ſens, & il eſt impoſſible de n'en eſtre pas touché: mais qu'il y en a peu dans la repartie par laquelle Chamier & Aubertin ont tâché de les éluder! Elle conſiſte dans un ramas qu'ils font d'expreſſions de l'Evangile, qui quoique metaphoriques, ſe trouvent dans les quatre Evangeliſtes, & ne ſont expliquées dans aucun comme celle-cy: *Preparez la voie du Seigneur, applaniſſez ſes ſentiers. Celuy qui ne prend point ſa Croix & ne me ſuit pas, n'eſt pas digne de moy. On n'allume point la lampe pour la mettre ſous le boiſſeau. Cette fille n'eſt pas morte, mais elle dort*; & delà ils concluent que les Evangeliſtes peuvent repeter & n'expliquer pas des expreſſions qui ſont certainement metaphoriques. Mais n'eſt-ce pas ſe joüer du monde que de pretendre l'abuſer par de telles réponſes? Ces expreſſions metaphoriques ſont-elles obſcures? Ont-elles jamais eſté priſes en un autre ſens que celuy auquel JESUS-CHRIST a voulu qu'elles fuſſent priſes? Ont-elles jamais trompé perſonne? Sont-elles inuſitées dans ce ſens? Quelle conſequence peut-on donc tirer des unes aux autres?

Cependant il n'y a point de Miniſtres qui ne croyent qu'il n'y a plus rien à dire aprés cela. Il leur ſemble que pourvu qu'ils ayent entaſſé quantité de paſſages ou de l'Ecriture ou des Peres, qui conviennent dans quelques termes generaux

S

CHAP. XVII. avec le lieu qu'ils veulent éclaircir, quoiqu'ils en ſoient trés-differens en effet, on ne leur peut rien demander davantage. Toute metaphore, ſelon eux, juſtifie toute metaphore. Toute expreſſion où l'on affirme la choſe ſignifiée du ſigne, eſt pour eux un exemple de toute autre expreſſion qu'il pretendent reduire à ce genre : & ils n'ont pu encore ſe mettre dans l'eſprit qu'une metaphore extravagante n'eſt point ſemblable à une metaphore raiſonnable ; qu'une metaphore claire & ordinaire eſt fort differente d'une metaphore inintelligible & inuſitée ; qu'une expreſſion où l'on donne le nom de la choſe ſignifiée au ſigne, en répondant à la penſée de ceux à qui l'on parle, & en voyant qu'ils regardent cette choſe comme un ſigne, n'eſt point ſemblable à une autre expreſſion, où l'on pretendroit que le nom de la choſe ſignifiée eſt donné au ſigne ſans cette preparation, mais qu'elle en eſt auſſy differente qu'un homme l'eſt d'une beſte, quoique l'on donne à l'un & à l'autre le nom d'animal, & que le ciel l'eſt de la terre, quoique l'on donne au ciel & à la terre le nom de matiere.

Ce meſme ſophiſme, tout groſſier & tout ridicule qu'il eſt, eſt le fondement de toutes leurs autres réponſes.

On leur dit que s'agiſſant dans cet endroit de l'inſtitution d'un Sacrement, c'eſtadire d'un culte qui devoit eſtre obſervé par les Apoſtres, & pratiqué par toute l'Egliſe, il n'eſt pas croyable que JESUS-CHRIST ait voulu ſe ſervir de paroles impropres & éloignées de la maniere ordinaire de parler. Ils répondent que les Sacremens peuvent eſtre établis en paroles figurées, & ſur cela ils rapportent trois exemples.

L'un de la circonciſion qui eſt appellée, diſent-ils, *alliance* dans l'inſtitution meſme. Mais cet exemple eſt faux, comme nous l'avons montré, & il ſeroit mal allegué quand il ſeroit vray, parce que l'expreſſion eſt claire & ne peut recevoir aucune difficulté, & par conſequent ne peut autoriſer une autre expreſſion qui ſeroit obſcure & inintelligible dans ce ſens de figure.

Le ſecond eſt celuy de la pierre, qui eſt appellée *Chriſt* par ſaint Paul. Mais outre toutes les autres differences que nous avons marquées, il eſt viſible de plus que cet exemple eſt mal allegué, parce que ſaint Paul parle bien en ce lieu d'un Sacrement de l'ancienne loy, mais il ne l'établit pas.

La troiſiême eſt, que ſaint Luc dit que le Calice eſt la nou-

velle alliance. Mais 1. ces paroles sont trés-nettes & trés-claires, par les raisons que nous avons dites, & par consequent elles ne peuvent servir d'exemple d'une expression obscure. 2. Elles ont esté expliquées par les autres Evangelistes. 3. Saint Luc estant le seul qui s'en soit servi, il n'y a pas de raison de dire que JESUS-CHRIST se soit servi des paroles de cet Evangeliste plutost que de celles des autres. CHAP. XVII.

Enfin ils entassent ces exemples communs où le signe est appellé du nom de la chose signifiée, qui sont essentiellement distinguez de cette expression, *Cecy est mon Corps*, prise au sens des Calvinistes; & c'est proprement ce sophisme que nous venons d'expliquer, par lequel on argumente d'une figure raisonnable à une figure extravagante.

On leur dit qu'il est sans apparence que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, estant l'unique lieu de l'Ecriture où la foy de l'Eucharistie soit expliquée, elles ayent un sens obscur, impropre & éloigné des termes. Ils répondent qu'il y à des articles de foy qui sont expliquez en termes metaphoriques. Mais si ces metaphores sont claires, intelligibles & ordinaires, pourquoy les comparent-ils avec une pretenduë figure qui seroit dans le dernier degré de l'obscurité; & si elles sont obscures, & qu'elles ne soient éclaircies par aucun autre lieu, pourquoy reconnoissent-ils le sens de ces paroles pour article de foy, faisant profession, comme ils font, de ne rien recevoir comme de foy qui ne soit clairement dans l'Ecriture.

Il est évident que tout cela roule toujours sur ce mesme sophisme, par lequel ils ont cru pouvoir raisonner de metaphore à metaphore, comme si ce terme n'en comprenoit pas de trés-differentes, & qu'ils se sont imaginez que l'argument des Catholiques n'estoit fondé que sur le seul terme de figure, au lieu qu'il est fondé sur la nature particuliere de la figure qu'ils introduisent dans cette expression, *Cecy est mon Corps.*

On leur dit que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, contenant une alliance, une loy, un testament, JESUS-CHRIST a esté engagé par toutes ces considerations, à parler d'une maniere propre, claire, intelligible, & à éviter les sens obscurs, vagues, incertains, & trompeurs; & ils répondent qu'il y a des alliances exprimées en des termes figurez, des loix renfermées dans des expressions metaphoriques, des testamens dont tous les termes ne sont pas propres. Mais c'est une illusion visible. Car il

Chap. XVII. n'eſt point queſtion du mot de figure ou de metaphore en general, il eſt queſtion d'une metaphore & d'une figure ſemblable à celle qu'ils admettent dans ces paroles, *Cecy eſt mon Corps.* Qu'ils faſſent donc voir s'ils peuvent, des alliances, des loix, des teſtamens, qui contiennent des figures obſcures, inuſitées, trompeuſes, comme celle-là; qu'ils en produiſent où l'on donne ſans préparation le nom de la choſe ſignifiée à une choſe qui n'eſtoit point conſiderée comme ſigne. Que s'il n'en peuvent alleguer, qu'ils avoüent que l'expreſſion de Jesus-Christ eſt ſinguliere & ſans exemple, dans les ſens qu'ils y donnent, & qu'ils nous diſent eux-meſmes de bonne-foy s'il y a de l'apparence que dans une occaſion où Jesus-Christ eſtoit obligé par toutes les circonſtances de parler clairement, il ſe ſoit ſervi d'une expreſſion ſi extraordinaire, que non ſeulement il ne s'eſtoit jamais ſervi d'aucune qui en approchaſt, mais qu'il ne s'en trouve pas meſme d'exemple dans les diſcours d'aucun homme de bon ſens.

Les gens accoutumez comme les Miniſtres, aux argumens metaphyſiques, ſe joüent des preuves tirées du bon ſens, & qui ont beſoin de bonne foy. Ils croyent faire des merveilles lors qu'ils font voir que certaines regles ne ſont pas generales, & qu'ils s'échappent par quelques petites exceptions rares qu'ils y trouvent. Il n'eſt pas vray generalement, diſent-ils, que toute loy, tout teſtament, toute alliance, tout article de foy s'exprime toujours en termes ſimples. Il n'eſt pas vray que toute metaphore ſoit expliquée par les Apoſtres & par Jesus-Christ: & ſur cela ils triomphent & croyent avoir répondu tres-ſolidement. Mais ils témoignent en cela qu'ils ignorent les principes qui determinent les diſcours des hommes à certains ſens, & qui font que l'on dit que certaines choſes ſont poſſibles, & que d'autres ne le ſont pas.

Car le jugement que l'on fait de la pluſpart des choſes, n'eſt point fondé ſur des regles ſans exception, mais ſur un amas de circonſtances, qui eſtant rares d'elles-meſmes, ne ſe rencontrent jamais enſemble. Je veux que ce ne ſoit pas une regle generale que les Evangeliſtes ne repetent jamais les metaphores, mais il eſt rare qu'ils expriment tous une choſe par figure & jamais proprement. Il eſt rare de meſme que Jesus-Christ n'explique point à ſes Apoſtres des metaphores qui les pouvoient embaraſſer. Il eſt rare qu'on exprime en des termes

figurez un article de foy ; il est rare que l'on y exprime un testament ; il est rare que l'on y exprime une loy : & de toutes ces circonstances rares il s'en forme ce qu'on appelle impossibilité morale. CHAP. XVII.

Que sera-ce donc si l'on y joint encore tout ce que l'on peut considerer sur ce sujet, & entr'autres la remarque que l'on peut faire que les Apostres n'ont point fait des questions à JESUS-CHRIST sur des paroles qui leur devoient estre si obscures, d'où les Theologiens Catholiques tirent une forte conjecture qu'ils les ont prises simplement. Cette conjecture neanmoins paroist si peu solide à Aubertin qu'il croit en pouvoir former une toute contraire ; parce, dit-il, que s'ils eussent entendu ces paroles dans le sens de la presence réelle, ils auroient fait diverses questions à JESUS-CHRIST, au lieu qu'estant accoutumez aux discours de figure, ils ont pu n'en point former, ny sur les paroles qu'ils entendoient bien, ni sur la chose qui estoit intelligible. Mais c'est que ce Ministre jugeoit de la disposition des Apostres par la sienne, au lieu qu'ils avoient deux qualitez directement opposées à l'esprit de ce Ministre, qui devoient faire sur eux un effet tout contraire à celuy que la disposition où estoit Aubertin a produit dans son esprit.

Ils estoient dociles & respectueux envers JESUS-CHRIST, & incapables d'opposer jamais leurs foibles raisonnemens à son autorité souveraine. Ils estoient grossiers non dans l'intelligence des veritez solides, mais dans les rafinemens metaphysiques. Au lieu que ce Ministre avoit autant de cette fausse subtilité qu'il manquoit de la veritable docilité & du vray esprit de foy. Le defaut de cette subtilité les rendoit incapables de prendre les paroles en des sens éloignez, obscurs & inusitez, & ils n'y estoient nullement preparez par toutes les metaphores dont JESUS-CHRIST s'estoit servi en leur presence, puisque des metaphores raisonnables ne preparent point du tout à des metaphores extravagantes, & qu'ils ne pouvoient avoir appris de ces discours figurez dont JESUS-CHRIST s'estoit servi, que le veritable usage des metaphores qui leur enseignoit à ne prendre pas pour metaphoriques les expressions où ils ne découvroient pas les mesmes circonstances & les mesmes regles. Il estoit donc impossible que les Apostres pussent entendre une figure pareille à celle que les Calvinistes trouvent dans ces paroles, *Cecy est mon Corps* ; mais il est tres-possible qu'ayant en-

Chap. XVII. tendu ces paroles dans le ſens propre & naturel de la preſence réelle, ils n'ayent point formé des queſtions ſur ce ſujet. Ils n'en avoient point fait lors que Jesus-Christ leur avoit découvert le myſtere de la Trinité, & ſon unité avec ſon Pere par ces paroles, *Ego & Pater unum ſumus*. Ils n'avoient rien repliqué à ce que Jesus-Christ dit à Philippe, celuy qui me voit, voit mon Pere. Ils n'avoient point formé de difficulté lors qu'il s'eſtoit attribué la divinité en tant de manieres; ny lors qu'il leur avoit dit qu'il eſtoit le pain vivant qui eſtoit deſcendu du ciel. Ce ne furent pas les Apoſtres qui répondirent lors qu'il leur promit de leur donner ſa chair à manger & ſon ſang à boire, que ce diſcours eſtoit dur: au contraire ils reçurent avec docilité cette promeſſe ſi étonnante, en répondant tous par la bouche de ſaint Pierre, *Seigneur, à qui irons nous, vous avez les paroles de la vie eternelle?* Que ſi la promeſſe ne leur fit point faire des queſtions téméraires, pourquoy l'execution de cette meſme promeſſe auroit-elle produit en eux un plus grand ſoulevement, puis qu'elle n'avoit rien qui frappaſt vivement les ſens?

Si les Calviniſtes avoient quelque idée de ce que peut la foy dans les perſonnes vrayement ſimples, ils ſçauroient qu'elle appaiſe ſans aucune peine cette revolte des raiſonnemens humains, qu'elle couvre d'un ſaint nuage toutes les difficultez des myſteres, en ſorte qu'on ne s'en apperçoit pas, & qu'elle occupe tout l'eſprit de la reconnoiſſance de ſa foibleſſe, & de la veuë de la grandeur infinie de Dieu; & ils concluroient de là qu'il n'y a point de mouvement plus éloigné de la diſpoſition où nous avons droit de concevoir les Apoſtres, que celuy qui porte à faire des queſtions ſur une verité que Jesus-Christ leur diſoit en termes clairs & precis.

Ce n'eſt donc pas une repartie raiſonnable que celle d'Aubertin. Mais c'eſt au contraire une conjecture judicieuſe que celle de ces Theologiens Catholiques. Car il eſt permis à un ignorant qui eſt humble de demander d'eſtre inſtruit de ce qu'il n'entend point, principalement ſi c'eſt une choſe que l'on luy commande de faire, & qu'il ne puiſſe faire ſans l'entendre. Mais il n'eſt pas permis à une perſonne vrayment docile de refuſer de croire ce que Dieu luy dit clairement, ſous pretexte qu'il y trouve des difficultez.

Je ne puis m'empeſcher de finir ces conſiderations morales par

une qui a déja esté touchée dans le premier Tome de la Perpetuité, & qui doit faire impression sur toutes les personnes qui ont quelque sentiment de pieté. C'est que JESUS-CHRIST dans le choix des paroles qu'il a prononcées en instituant ce mystere n'a pas seulement consideré ses Apostres, il a parlé à toute l'Eglise, non d'un siecle, mais de tous les siecles. Tous ces divers sens dans lesquels ses paroles devoient estre prises, luy ont esté presens aussi bien que tous les differens qui en sont nez. Il a vu qu'elles seroient le sujet d'une grande division entre ceux qui feroient profession de croire en luy. Il la pouvoit prevenir; il ne la pas voulu par un jugement incomprehensible, mais certainement juste, & qui ne sçauroit estre contraire à ce qu'il nous a fait paroistre de sa bonté. Il a donc exercé en les prononçant & sa misericorde & sa justice, l'une en rendant ses paroles assez claires pour estre entenduës par ceux qui les prennent dans le vray sens, & l'autre en ce qu'il n'a pas voulu empescher par des expressions plus precises que l'on n'en pust abuser en les détournant à un sens faux.

CHAP. XVII.

Ce sont ou les Catholiques ou les Calvinistes qui éprouvent les effets terribles de cette justice. Il est question seulement de discerner sur qui tombe ce malheur. Mais à qui ce discernement peut il estre difficile si l'on considere simplement ou les personnes ou les causes qui engagent les uns & les autres dans les opinions qu'ils embrassent. Je ne pretens point repeter icy tout ce que l'on peut voir dans le livre des Prejugez; qu'il est impossible de croire que ceux qui ont commencé par condamner tous les Conciles & tous les Peres; que les destructeurs du Sacerdoce, & de tout l'exterieur & l'interieur de l'Eglise; que des Schismatiques declarez; que des gens qui selon toutes les regles de la raison ne doivent point estre écoutez, soient les seuls que Dieu ait choisis pour leur donner l'intelligence de ce mystere de l'unité des Chrestiens, & du sacrifice perpetuel de son Eglise. Mais je dis qu'il n'y a qu'à considerer les divers mouvemens qui engagent les uns & les autres dans leurs opinions, pour reconnoistre ceux qui ont le plus de sujet de craindre que le sentiment qu'ils ont ne soit l'effet d'un aveuglement dont-ils ont esté frappez par la colere de Dieu.

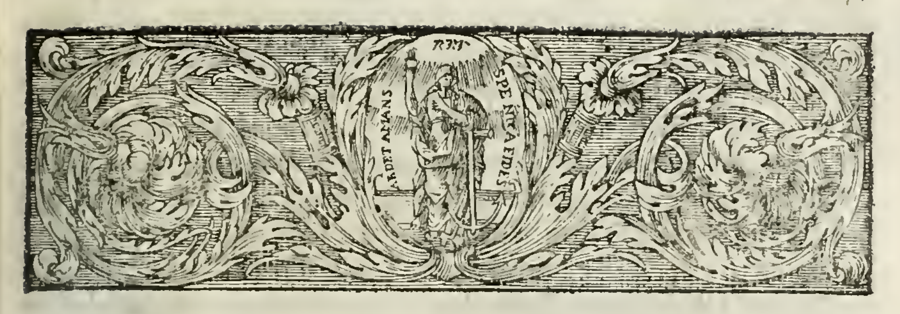
Qui s'étonnera qu'il abandonne les Calvinistes aux tenebres & aux égaremens de leur propre esprit, & qu'il leur refuse la connoissance de ce mystere de paix, lors que l'on les voit armez

Chap. XVII. & ſoulevez contre ſon Egliſe, & que par un principe d'orgueil commun à toute la ſecte, ils ſont aſſez hardis pour pretendre qu'ils ont chacun plus de lumiere dans l'intelligence de l'Ecriture que tous les Peres enſemble?

Qui s'étonnera que des gens qui reglent leur foy par des ſubtilitez de metaphyſique ſoient livrez aux illuſions de leur raiſon, & que Dieu qui leur a laiſſé aſſez de lumiere & de ſecours, ſoit par la clarté de ſes paroles, ſoit par l'autorité de ſon Egliſe qui leur rend témoignage de la foy, n'ait pas voulu prevenir ces doutes téméraires où ils n'ont eſté portez que par leur preſomption?

Mais il n'en eſt pas de meſme de cet autre parti infiniment plus nombreux, & qui comprend toute l'Egliſe Catholique. On ne voit point de préſomption dans le motif qui leur fait embraſſer le ſentiment où ils ſont. Ils ne ſe ſoulevent point contre l'Egliſe en le ſuivant; c'eſt au contraire l'Egliſe meſme & ce grand corps de Religion venu de Jesus-Christ juſques à eux qui les y engage. Ils aſſujettiſſent leur raiſon à la foy, non la foy à la raiſon; & c'eſt la grande idée qu'ils ont de l'éminence de Dieu au deſſus de la capacité de leur eſprit, qui leur fait mépriſer tout ce qui les pourroit détourner de ſe rendre à ce qu'ils croyent que Dieu leur revele de ce myſtere. Qui pourroit donc croire que Dieu voyant la diſpoſition de tant d'ames qui n'aiment que luy, leur ait refuſé la lumiere neceſſaire pour éviter une telle erreur: Que non ſeulement il la leur ait refuſée, mais qu'il leur ait tendu des pieges à deſſein, qu'il ait évité les termes ordinaires dont on exprime ce ſens de figure, & qu'il en ait choiſi d'autres qui ne donnent d'eux-meſmes que l'idée de la preſence réelle, & qu'il n'ait pas voulu prevenir par un mot que l'uſage du langage ordinaire demandoit, tous ces funeſtes effets qu'il prevoyoit devoir naiſtre de l'expreſſion extraordinaire qu'il avoit choiſie? Ne peut-on pas dire ſur ce ſujet ce que Jesus Christ diſoit aux Juifs; que ſi les plus méchans hommes ne le ſeroient pas aſſez pour refuſer à des enfans ſoumis & obeïſſans une inſtruction ſi facile & ſi neceſſaire, c'eſt un blaſphême contre la bonté de Dieu, que de croire qu'il l'ait refuſée à ſon Egliſe, qui ne ſe porte au ſens de la preſence réelle que par la ſoumiſſion qu'elle a pour l'authorité divine, & par le mépris des lumieres de l'eſprit humain.

LIVRE



LIVRE SECOND.

OU L'ON REPOND AUX OBJECTIONS de logique que les Miniſtres propoſent contre le ſens litteral de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps.*

CHAPITRE PREMIER.

Que c'eſt une nouvelle chicanerie de dire comme fait M. Claude, que ces paroles, Cecy eſt mon Corps, *priſes à la lettre, ne renferment pas la doctrine de la Tranſſubſtantiation, & de la preſence réelle. Que tous les anciens Miniſtres ont reconnu le contraire. Que le ſens des Catholiques eſt clair & intelligible à ceux qui en jugent par le bon ſens.*

C'Est un étrange progrés que celuy que font les fantaiſies dans ceux qui les ſuivent aveuglement. Car comme elles ſont formées par les paſſions, & qu'elles n'ont point de regles, elles n'ont point auſſy de bornes certaines, & elles emportent ſouvent le jugement à des extrémitez toutes oppoſées à celles par où elles ont commencé. Ch. I.

C'eſt ce qui eſt arrivé aux Calviniſtes ſur le ſujet de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps.* Les premiers reformateurs y virent long-temps le ſens Catholique uniquement, & n'y apperçurent point les autres. Enſuite ayant envie de détruire ce ſens, non

Ch. I. parce qu'il leur ſembloit trop peu conforme aux paroles, mais parce qu'il renfermoit trop de difficultez, ils y en chercherent un autre, & furent longtemps ſans en pouvoir trouver. Quand ils l'eurent trouvé ils l'embraſſerent comme le veritable ſens: mais par un certain reſte de ſincerité qui leur demeura, ils ne laiſſerent pas d'avoüer que prenant ces paroles à la lettre, elles ſignifioient la Tranſſubſtantiation. Enfin ils ſe ſont repentis de cet aveu que la verité avoit tiré d'eux, & ils ont trouvé qu'il leur eſtoit plus utile de dire nettement que ces paroles ne ſe pouvoient du tout entendre à la lettre, qu'elles ne formoient aucun ſens, ny vray ny faux, eſtant priſes de la ſorte, & que l'on n'en ſçauroit tirer la Tranſſubſtantiation que par des explications auſſy figurées que celles qu'on reproche aux Calviniſtes.

C'eſt le degré de phantaiſie ou les Miniſtres ſont arrivez preſentement, & il euſt eſté bon puiſqu'ils en devoient venir là, que ceux qui ont écrit avant eux, n'euſſent pas fait tant d'avances ſur ce ſujet. Car ils ont témoigné pendant un temps fort conſiderable qu'ils entendoient fort bien ce que M. Claude & Aubertin ne veulent plus entendre.

fol. 261. Zuingle declare nettement ſon ſentiment ſur ce point dans ſa réponſe à Billicanus. Car comparant l'opinion des Catholiques Romains avec celle des Lutheriens, il dit que les Lutheriens ſont imprudens d'admettre d'une part que le mot *eſt*, retient ſa ſignification naturelle, & de nier de l'autre que le pain ſoit changé au corps de Jesus-Christ, & le vin en ſon ſang. *Car certainement*, dit-il, *ſi l'on prend le mot*, est, *proprement, ceux qui ſuivent le Pape ont raiſon, & il faut croire que le pain eſt chair*; c'eſtadire que ſelon Zuingle, la Tranſſubſtantiation ſe tire du ſens ſimple & naturel de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*.

fol. 275. Il ſe ſert du meſme argument dans ſon Traité de la Céne. *Si l'on explique*, dit-il, *ſans figure le mot*, est, *dans ces paroles, Cecy eſt mon Corps, il eſt impoſſible que la ſubſtance du pain ne ſoit changée en la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, *& qu'ainſy ce qui eſtoit pain auparavant ne ſoit plus pain.* Fieri *nequit quin panis ſubſtantia in ipſam carnis ſubſtantiam convertatur, panis ergo amplius non eſt qui antea panis erat?*

Et ce qui eſt conſiderable, c'eſt qu'il dit que cette propoſition, *Cecy eſt mon Corps*, forme le ſens de la Tranſſubſtantiation en ſuppoſant que par le mot de, *Cecy*, on entende le pain.

Si le mot de, *Cecy*, *marque le pain*, dit-il à Luther, *& que l'on ne puisse souffrir de figure dans ces paroles*, *il s'ensuit que le pain devient le corps de* JESUS-CHRIST, *& que ce qui estoit pain est fait tout d'un coup le corps de* JESUS-CHRIST. JAM *panis transit in corpus Christi*, *& est corpus subito*, *quod jam panis erat.* Et un peu plus haut : *Si vous vous opiniastrez à ne recevoir point de figure*, *il s'ensuit que le Pape a raison de dire que le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST. CH. I. Exeges. cont. Luth. p. 336.

Hospinien reconnoist la mesme chose par tout, comme lors qu'il dit en refutant un écrit de Luther: *S'il faut exclure toute figure du discours de* JESUS-CHRIST, *l'opinion de ceux qui suivent le Pape est veritable.* Fol. 49.

On a cité dans le premier tome de la Perpetuité un passage de Calvin, un autre de Beze, un autre de l'écrit d'un Hollandois de l'année 1666. qui disent la mesme chose, & par lesquels ils avoüent que le sens naturel des paroles contient nettement la Transsubstantiation, & s'il estoit besoin on en rapporteroit tant qu'on voudroit. Pag. 583. & 584.

D'où vient donc que ce sens qui a esté compris si facilement par ces Ministres, qui n'avoient nulle envie de favoriser les Catholiques, est devenu incomprehensible à M. Claude. C'est que sa fantaisie l'a porté plus loin que ceux dont nous avons parlé, ou plutost qu'il a suivi Aubertin, Du Moulin, & quelques autres emportez, & qu'il s'est embarassé dans leurs fausses subtilitez.

Il n'y a donc pour le ramener de son égarement, qu'à le reduire à juger des expressions par leur veritable regle, qui est l'impression qu'elles font, & à luy representer qu'on ne peut nier qu'une expression ne soit claire, quand elle forme une idée claire dans l'esprit de ceux qui l'entendent sans préoccupation. Et puisqu'il voit que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, prises dans le sens naturel, forment une idée de presence réelle & de Transsubstantiation, non seulement dans l'esprit de tous les Catholiques, mais aussy dans celuy de leurs plus grands ennemis, il ne devoit pas s'amuser à contester sur ce point, ny pretendre, comme il a fait, que ces paroles ne contiennent point litteralement le sens de la Transsubstantiation.

Ce qui l'a trompé aussy bien que ces Maistres, est qu'il en a voulu juger par les regles d'une tres-fausse logique, comme on luy fera voir, & que n'ayant pas trouvé le dénoüement des

Ch. I. vaines difficultez qu'il s'eſt formées, il s'eſt imaginé que ces paroles eſtoient obſcures dans ce ſens, parce qu'on les avoit obſcurcies par de fauſſes ſubtilitez.

Mais avant que d'y répondre en particulier, il eſt bon de l'avertir en general qu'il ne s'enſuit nullement qu'une expreſſion ſoit obſcure, parce qu'on y peut trouver de ces ſortes de difficultez, & qu'il s'enſuit ſeulement que l'on ne doit pas juger de la clarté des expreſſions par ces reflexions metaphyſiques.

Il n'y a rien que nous ſçachions plus clairement que ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit juſques à un certain point. Mais ſi-toſt que nous voulons penetrer plus avant que cette clarté qui ſe découvre tout d'un coup, nous nous enveloppons ſouvent dans des difficultez inexplicables. Nous ſçavons parfaitement ce que c'eſt qu'affirmer, nier, douter, pourvu que nous en demeurions-là, & que nous nous contentions de l'idée que ces paroles forment en nous. Mais ſi-toſt que nous voudrons definir ces actions, en diſant par exemple, qu'affirmer c'eſt unir & lier deux termes enſemble, que nier c'eſt les ſeparer, nous ferons naiſtre bien-toſt des difficultez qu'il ſera mal-aiſé de démeler. Car tous ces mots de lier, de délier, ſont metaphoriques. L'eſprit ne lie & ne délie rien, il conçoit ſeulement l'identité de deux termes. Or comment peut-il reduire en un deux notions qui ne ſont pas les meſmes, & de quelle maniere cela ſe fait-il ? C'eſt où l'eſprit perd incontinent toute cette clarté qu'il avoit d'abord, lors qu'il regardoit ces choſes plus confuſément.

Il y a entre les termes mille differences inſenſibles que l'eſprit ſent, & qu'il ne peut expliquer qu'avec beaucoup de difficultez. Il y en a dont il ſent l'impreſſion, & dont il ne ſçauroit marquer la ſignification & l'idée préciſe. Que M. Claude faſſe reflexion, s'il luy plaiſt, ſur le mot qui commence cette periode que je luy adreſſe, c'eſtadire, *Que*, ſoit que l'on s'en ſerve au commencement, ſoit que l'on en uſe dans la ſuite du diſcours, comme il y à des exemples de l'un & de l'autre dans cette periode meſme : je croy qu'il avoüera qu'il n'eſt pas facile de determiner nettement qu'elle eſt l'idée qu'il forme dans l'eſprit, quoique jamais perſonne ne ſe ſoit aviſé de le trouver obſcur, & que l'on en ſente tres-diſtinctement l'omiſſion.

Ces reflexions de logique ſur les termes, peuvent ſervir d'un divertiſſement agreable à des gens qui n'ont pas d'occupations plus ſerieuſes : mais c'eſt une choſe horrible que de reduire la foy de l'Egliſe à ces ſortes de pointilleries comme font tous les Miniſtres, & de pretendre decider les articles de foy par des ſpeculations abſtraites ſur la nature du ſujet & de l'attribut des propoſitions. C'eſtpourquoy je me croy obligé de faire icy des excuſes de ce que j'y entre dans la ſuite, & de proteſter que c'eſt contre ma propre inclination, & par la ſeule neceſſité de montrer que ces Theologiens Philoſophes, qui font une ſi haute profeſſion de ſubtilité dans la logique, n'ont pas laiſſé de prendre dans cette diſpute des ſophiſmes ridicules pour des demonſtrations convaincantes : ce qu'on doit pourtant moins attribuer à un defaut de ſcience & de lumiere, qu'au mauvais uſage qu'ils ont fait de l'une & de l'autre. Car ayant appliqué tout leur eſprit à un ſujet faux, & par conſequent incapable d'eſtre éclairci, toutes leurs ſpeculations & tous leurs raiſonnemens n'ont pu produire que des ſubtilitez ſophiſtiques. Auſſy eſt-ce un des plus certains principes de cette ſcience, que le faux ne peut eſtre prouvé. CH. I.

Ainſy tout ce que nous dirons dans la ſuite, en examinant le ſens de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, par les regles de la logique n'eſt deſtiné que pour ceux qui n'ayant pas d'éloignement de ces diſcuſſions ſubtiles, ſont bien aiſes de voir ſi les Miniſtres ont tant de raiſon de faire valoir leurs argumens de logique, ou pour ceux qui s'y eſtant engagez avec trop peu de precaution, auroient eſté embaraſſez de quelques-uns de ces argumens.

Mais ce n'eſt pas que l'on pretende faire dépendre delà le jugement de ce different, ny que l'on croye que cette voie ſoit neceſſaire au commun du monde pour s'éclaircir de la verité. On peut dire au contraire que ce n'eſt la voie ny de la foy ny de la raiſon. Elles agiſſent l'une & l'autre plus ſimplement dans le diſcernement du vray & du faux : & lors qu'il s'agit du ſens de quelques paroles, elles n'ont aucun beſoin pour s'en aſſurer de les examiner par des principes ſi éloignez.

Il ſuffiroit meſme, au cas que l'on voulut écouter ces ſubtilitez des Miniſtres, de faire voir combien elles ſont vaines & frivoles, en les obligeant de reſoudre ſur d'autres ſujets des queſtions toutes ſemblables à celles qu'ils forment ſur ces paro-

Ch. I. les, *Cecy eſt mon Corps.* S'ils demandent, par exemple, ce que ſignifie dans cette propoſition le mot de *Cecy*, il leur faut demander de meſme ce qu'auroit ſignifié le mot de, *Cecy*, ſi lors que Dieu changea la femme de Lot en ſtatuë de ſel, il avoit dit, *Cecy eſt une ſtatuë de ſel*: ce qu'il auroit ſignifié, ſi Moïſe changeant ſa verge en ſerpent, ou les eaux de l'Egypte en ſang, avoit dit, *Cecy eſt ſerpent*; *Cecy eſt ſang*, & ce qu'il auroit de meſme ſignifié, ſi Jesus-Christ en changeant l'eau en vin aux noces de Cana avoit dit, *Cecy eſt vin.* Il leur faut demander ſi ces propoſitions euſſent eſté fauſſes, au cas que le changement ne ſe fut fait qu'à la derniere ſyllabe, & ſi celuy qui auroit compris par la propoſition que Jesus-Christ euſt pu faire que ce qu'on luy montroit eſtoit du vin, ſe fuſt amuſé à chicaner ſur ce que ce n'eſtoit pas encore du vin lors qu'il auroit prononcé ce mot de, *Cecy.* Enfin il faut leur faire ſur ces propoſitions toutes les queſtions qu'ils font ſur ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, & il n'y aura qu'à ſe ſervir des ſolutions qu'ils donneront à ces exemples pour démeler toutes les difficultez qu'ils peuvent propoſer ſur celle de Jesus-Christ.

Car il ne faut pas qu'ils pretendent éluder ces queſtions en diſant, comme fait Aubertin, que ces exemples ſont faits à plaiſir, & que Dieu, Moïſe & Jesus-Christ n'auroient jamais parlé de la ſorte, & qu'ils auroient choiſi d'autres expreſſions pour ſe faire entendre. Cette réponſe eſt une illuſion viſible, & une défaite de gens qui ne ſçavent que dire. Car pourquoy n'auroient-ils pas choiſi celles-là, puiſqu'elles impriment une idée tres-nette de ce que l'on veut dire? Une expreſſion n'eſt-elle pas veritable lors qu'elle ne forme point de fauſſes idées? n'eſt-elle pas claire quand elle n'en forme qu'une, & qu'elle la forme ſans peine?

Que ſi ces propoſitions ſont rares, c'eſt premierement que ces ſortes de changemens ſont tres-rares, & qu'il eſt encore plus rare de les marquer ſi préciſement quand ils ſe font. C'eſt la rareté de la choſe qui fait la rareté de l'expreſſion: mais l'expreſſion en ſoy eſt intelligible & propre, & l'eſprit en la ſuivant conçoit nettement ce qu'on luy veut faire concevoir.

CHAPITRE II.

Que tous les ſens que les Catholiques donnent à cette propoſition, Cecy eſt mon Corps, *reviennent au meſme, & que le ſens de la Tranſſubſtantiation eſt conforme aux regles de la vraye Logique.*

LES Catholiques & les Proteſtans ſe reprochent mutuellement la diverſité de leurs ſentimens ſur les paroles de l'inſtitution du ſaint Sacrement. Bellarmin dit qu'un Auteur de ſon temps avoit compté juſques à deux cens, tant opinions que depravations de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, & pour luy il les reduit à neuf. Les Calviniſtes en font de meſme à l'égard des differentes opinions des Catholiques, & Chamier ſur tout en fait des railleries, qui reſſentent plus la comedie & le theatre, que la gravité d'un homme qui ſe méle d'écrire de Theologie. *Qui eſtis vos primi? qui verba recitativè accipi æquum cenſemus. Bonum nomen. Quantum quidem in Papiſtis bonum nomen eſſe poteſt. Heus vos alij quinam eſtis? Panarij; Panarij? quod genus hominum? quibus* hoc *ſupponit pro panis ſubſtantia. Et tertij, accidentarij, &c. Quartos volo; corporarij ſumus. Quinti accedant, momentanei, &c. Sextos expecto; individuo vagi ſumus. Qua in urbe frequentes? Tragelaphorum, hippocentaurorumque bombis in vacuo ludentium.* Voilà quel eſt le genie du perſonnage. Cham. de Euch. l. x. c. 5.

Mais les perſonnes ſages & judicieuſes qui ſçavent qu'il n'y a rien de plus aiſé que de donner un air ridicule à des choſes qui ne le ſont nullement, ne s'arreſtent pas à ces diſcours; & dans ces reproches communs, ils diſtinguent par le fonds meſme ceux qui ſont juſtes & legitimes, de ceux qui n'eſtant fondez que ſur une vaine apparence ne ſont propres qu'à des declamateurs emportez, qui n'ont pour but que d'éblouïr le monde, & non de l'inſtruire de la verité.

Toute diverſité d'opinions n'eſt pas ridicule. C'eſt quelquefois un effet inévitable des tenebres de l'eſprit humain, qui nous doit plutoſt humilier par la veuë de noſtre commune foibleſſe, que nous porter à inſulter aux autres pour un défaut qui nous eſt commun avec eux. Souvent auſſy cette diverſité n'eſt que dans les mots, & elle ne vient que de ce qu'un objet ayant diverſes faces peut-eſtre differemment regardé. Mais

Ch. II. comme toutes ces faces ſe trouvent dans la meſme choſe, tous ces divers ſentimens s'accordent auſſy dans le fond, & ce ſont pluroſt des opinions imparfaites que contraires.

Les actions de noſtre eſprit devenant l'objet de ſes reflexions, peuvent facilement donner lieu à l'une & à l'autre diverſité; & quand les Catholiques y ſeroient tombez en effet, ils auroient ſujet de dire aux Calviniſtes qu'ils n'ont rien à leur reprocher ſur ce ſujet, puiſqu'ils ſont eux-meſmes auſſy partagez qu'eux ſur l'intelligence de ces paroles: mais qu'on a droit au contraire d'imputer aux Calviniſtes la diverſité de leurs ſentimens, & la fâcheuſe neceſſité où ils ont mis les Theologiens Catholiques de deſcendre dans ce détail qui cauſe cette varieté d'explications dont ils les accuſent.

Peuteſtre qu'il ſe trouvera neanmoins que celle qui ſe remarque dans les Theologiens Catholiques, ne ſera que du dernier genre; c'eſt a dire qu'on reconnoiſtra que cette diverſité ne vient que des differentes manieres de regarder une meſme choſe. Mais pour démeler tout cela avec quelque ordre, il faut d'abord repreſenter ces diverſes opinions, non en les multipliant comme font les Calviniſtes, qui ont accouſtumé de faire des opinions differentes des differentes expreſſions d'une meſme opinion, mais en reduiſant à un meſme genre celles qui ne ſont differentes que de termes.

La premiere de ces opinions, & qui fait un genre à part eſt celle du Pape Innocent III. Vaſquez demeure d'accord qu'elle a eſté ſuivie par [a] l'Archidiacre, par [b] Guillaume Durand, par [c] Eraſme, par [d] Armacan, & principalement par Catharin, dont le traité fut imprimé à Rome, au temps meſme de la celebration du Concile de Trente. Elle conſiſte à dire qu'encore que la conſecration ſe faſſe par ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, neanmoins Jesus-Christ en inſtituant le Sacrement non en Miniſtre, mais en Maiſtre, conſacra le pain par une benediction ſecrete, & qu'en ſuite il dit à ſes Apoſtres du pain déja conſacré, *Cecy eſt mon Corps*; de ſorte que comme le changement eſtoit fait lors qu'il prononça le mot de, *Cecy*, ces Auteurs pretendent que ce terme ſignifioit le corps meſme de Jesus-Christ, & que l'on doit expliquer la propoſition entiere, comme toutes les autres propoſitions ſpeculatives, par leſquelles on affirme d'un ſujet ce qu'il eſt.

Voilà ce qu'ils diſent de la propoſition conſiderée dans la bouche

[a] *Arch. Can. timor.*
[b] *Lib. 4. divin. off. c. 41. n. 15.*
[c] *In ann. in cap. 14. Marci.*
[d] *l. 9. quæſt. armen.*

bouche de Jesus-Christ. Mais pour expliquer le ſens qu'elle a dans celle des Preſtres, ils ajoûtent, que Jesus-Christ ne leur ayant pas donné cette autorité ſouveraine qu'il avoit ſur les Sacremens, & les en ayant rendus ſeulement les Miniſtres, il les a obligez pour operer la conſecration à la recitation de ces paroles; qu'ainſy elles n'ont point d'autre ſens dans la bouche des Preſtres qu'en celle de Jesus-Christ, puiſqu'ils ne les font que reciter, d'où il s'enſuit qu'elles ne ſont pas operatives en ſignifiant leur effet, mais en le produiſant. Ch. II.

Cette opinion enferme diverſes difficultez, en ce qu'elle ſuppoſe que Jesus-Christ ait conſacré d'une autre maniere que ſes Miniſtres; ce qui fait que Vaſquez dit *qu'elle merite quelque note*, & que Suarez la condamne de témérité. Mais comme d'une part ces Theologiens meſmes ne la condamnent pas d'hereſie, que Catharin l'a ſoutenuë par un livre imprimé à Rome durant le Concile de Trente, & que la profeſſion de foy de ce Concile n'en parle point; & que de l'autre elle évite certainement toutes les chicaneries que les Miniſtres font ſur ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, puis qu'elle en fait une propoſition ſemblable à toutes les autres propoſitions affirmatives & qu'elle la reduit au ſens que M. Claude avoüe luy-meſme eſtre clair; il eſt évident que ſi les Calviniſtes ne pouvoient pas ſe deſabuſer des chicaneries & des ſophiſmes que leurs Auteurs font ſur ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, ils ſeroient plus excuſables de l'embraſſer que de combattre comme ils font ſur ces vaines ſubtilitez la preſence réelle de Jesus-Christ dans ce myſtere.

Vaſquez in 3. p. Sancti Tho. diſp. 97. c. 1.

Suarez in 3. p. S. Th. diſp. 57. ſect. 1.

Mais les Theologiens Catholiques ne ſont pas dans cette neceſſité, parce qu'ils ne font aucun eſtat de ces ſubtilitez de logique, & que ſans avoir recours à ce ſens d'Innocent III. ils expliquent les paroles de Jesus-Christ en d'autres manieres qui n'enferment pas moins clairement la preſence réelle & la Tranſſubſtantiation. Ces manieres ſe reduiſent à trois; la premiere eſt, que le pronom, *Hoc*, *Cecy*, marque & deſigne le pain; la ſeconde, que ce mot ſignifie la ſubſtance ſinguliere qui eſt preſente aux ſens & contenuë ſous les accidens ſenſibles; la troiſiême, qu'il ſignifie le corps meſme de Jesus-Christ, ce corps ne pouvant eſtre uni qu'avec luy-meſme. Ce ſont les trois opinions que l'on peut rapporter raiſonnablement; les autres ſe reduiſant à la ſeconde, & n'eſtant que

Ch. II. de differentes manieres de l'exprimer.

Mais nous ferons voir de plus, que ces trois opinions ne ſont point inaliables ny contraires, & qu'elles compoſent plutoſt une ſeule opinion complete dont elles font partie. C'eſt ce que M. le Cardinal du Perron a marqué en abregé en ſon Traité de l'Euchariſtie. Et l'éclairciſſement que nous allons donner à cette penſée, fera voir comme je l'eſpere, qu'il y a plus de bon ſens dans ce qu'il dit ſur ce ſujet en quatre ou cinq pages, que dans tous les volumes que les Miniſtres en ont compoſez.

pag. 254.

Pour entrer dans le ſens veritable de ces paroles, & montrer qu'elles expriment parfaitement & ſans figure la Tranſſubſtantiation, on ne ſçauroit prendre une voie plus ſure & plus naturelle que de conſiderer ce qui ſe paſſe dans l'eſprit de celuy qui opere un changement, indépendamment de la maniere dont il l'exprime ou le peut exprimer.

Que l'on conſidere donc Moïſe changeant ſa verge en ſerpent, ou plutoſt Jesus-Christ changeant l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée : parce que nous ſommes entierement aſſurez que ſes idées ont eſté conformes à la verité des choſes, il faudra reconnoiſtre d'abord que comme l'eau a eſté eau juſqu'à un certain inſtant, & que dans un autre ce qui eſtoit eau a commencé d'eſtre vin, Jesus-Christ a vu l'eau comme eau pendant tout le temps de ſon eſtre, & qu'il a vu le vin fait d'eau comme vin dés le commencement de ſon eſtre; c'eſtadire que la veuë par laquelle il a regardé l'eau comme de l'eau, finit au dernier moment de ſon eſtre; & celle par laquelle il a regardé ce nouveau vin comme vin, commence au premier moment où il a commencé d'eſtre vin.

Or cette veuë de Jesus-Christ conſiderant l'eau comme eau au dernier moment de ſon eſtre, reduite en propoſition, s'exprime naturellement & raiſonnablement par ces paroles, *cecy eſt de l'eau*. Et de meſme la veuë de Jesus-Christ conſiderant ce nouveau vin comme du vin dans le premier moment de ſon eſtre, s'exprime naturellement par ces paroles, *cecy eſt du vin*. Voilà donc deux propoſitions qu'on peut ſuppoſer avoir eſté dans l'eſprit de Jesus-Christ dans deux inſtans conſecutifs: *Cecy eſt de l'eau : Cecy eſt du vin.*

Si l'on conſidere maintenant le ſujet de ces deux propoſitions qui eſt en tous les deux, le terme, *cecy*; on demeurera d'accord

que, *cecy*, dans la premiere propoſition, ſignifie de l'eau, puiſ- CH. II.
qu'il eſt joint à l'eau, & que, *cecy*, dans la ſeconde, ſignifie du vin, puiſqu'il eſt uni au vin, & que le vin ne peut eſtre uni qu'avec luy-meſme.

Juſqu'icy il n'y a encore aucune difficulté ; tout ce que j'ay dit eſtant commun & indubitable. Je m'imagine meſme que M. Claude conçoit déja des eſperances de pouvoir tirer de grands avantages de l'aveu que je luy fais que le mot de, *cecy*, ſignifie de l'eau dans cette propoſition, *cecy eſt de l'eau*, & du vin dans celle-cy, *cecy eſt du vin.* Je le prie neanmoins de ce détacher de ces intereſts d'opinion, & d'examiner ſeulement ſi ce que je luy diray eſt juſte & raiſonnable, car je ne pretends ſurprendre perſonne par de fauſſes ſubtilltez.

On avoüe donc que le mot de, *cecy*, ſignifie de l'eau dans cette propoſition, *cecy eſt de l'eau*, & du vin dans celle-cy, *cecy eſt du vin :* mais je prie M. Claude de remarquer de quelle ſorte ce terme ſignifie l'eau dans l'une, & du vin dans l'autre. Car il eſt certain que ces propoſitions ne forment point du tout dans l'eſprit l'idée de ces autres propoſitions : *De l'eau eſt de l'eau: Du vin eſt du vin* ; ces deux dernieres eſtant ridicules & impertinentes, au lieu qu'il n'eſt point ridicule de dire : *Cecy eſt de l'eau* : *Cecy eſt du vin.*

Qu'il conçoive donc, s'il luy plaiſt, que quoique le mot de, *cecy*, ſignifie de l'eau dans cette propoſition, *cecy eſt de l'eau*, il ne la ſignifie pas neanmoins diſtinctement & clairement, autrement l'attribut n'ajoûteroit aucune clarté au ſujet, & la propoſition ſeroit ridicule ; mais qu'il la ſignifie confuſément & par une idée generale de *choſe*, *d'eſtre*, *de ſubſtance*, *d'objet preſent*, & qu'ainſy ces paroles, *cecy eſt de l'eau*, ſignifient proprement cette choſe eſt de l'eau. Il eſt vray qu'il y à identité entre *cette choſe* & *l'eau*, ce qui fait que l'on affirme l'une de l'autre : mais il y a pourtant diverſité d'idées entre ces termes, l'idée de *cette choſe* & l'idée *d'eau* eſtant differentes.

Ainſy quand nous avons accordé à M. Claude que dans cette propoſition : *Cecy eſt de l'eau*, *cecy*, ſignifie de l'eau, il n'a pas du concevoir que ce mot formaſt la meſme idée dans l'eſprit que celuy *d'eau*, ce qui ſeroit viſiblement faux ; mais il a du concevoir ſeulement que l'idée de *cette choſe* & *l'idée d'eau*, eſtoient unies objectivement, c'eſtadire qu'elles ſignifioient réellement la meſme choſe.

CH. II. Cet exemple nous apprend donc qu'il y a deux ſortes de ſignifications, c'eſtadire deux manieres de ſignifier une meſme choſe.

Car il y a une ſignification claire, diſtincte, qui fait voir toute la choſe par une idée nette.

Il y en a une autre confuſe, indiſtincte, generale, qui la repreſente tellement qu'elle pourroit en repreſenter une autre : de ſorte qu'il ne s'enſuit pas que ce qui ſignifie une choſe en une maniere, la ſignifie en l'autre maniere.

Ainſy il eſt vray que, *cecy*, ſignifie de l'eau confuſément & indiſtinctement dans cette propoſition, *cecy eſt de l'eau* : & il n'eſt pas vray qu'il la ſignifie nettement & diſtinctement. Il ſignifie bien la choſe deſignée par le mot *eau*, mais il ne la ſignifie pas comme elle eſt ſignifiée par le mot *eau.* Et il faut dire la meſme choſe de toutes les autres propoſitions ſemblables : *Cecy eſt du vin* : *Cecy eſt de l'or.*

On peut apprendre par là la ſignification naturelle des pronoms demonſtratifs, *cecy*, *celuy-là.* Car il eſt vray qu'ils ſignifient la choſe demonſtrée, mais ils ne la ſignifient pas comme les noms. Ils la ſignifient confuſément & non diſtinctement ; ils la ſignifient par une idée generale, & non par une idée particuliere ; ils la ſignifient comme choſe preſente, comme ſubſtance preſente ; mais ils ne determinent pas par eux-meſmes qu'elle eſt cette choſe. C'eſt l'eſprit qui le fait par le jugement qu'il y joint, & qui dit que cette choſe eſt de l'eau, que cette choſe eſt du vin ; mais ce n'eſt pas le ſeul mot de, *cecy*, qui forme cette idée nette & claire de l'objet.

Or il arrive de la maniere confuſe dont ces pronoms ſignifient leur objet, que des objets differens peuvent eſtre repreſentez par la meſme idée ; parce qu'encore que les idées claires les diſtinguent à l'eſprit, les idées confuſes ne les diſtinguent point. Ainſy dans ces deux propoſitions conſiderées dans l'eſprit de JESUS-CHRIST : *Cecy eſt de l'eau : Cecy eſt du vin*, quoique les idées d'eau & de vin ſoient differentes, neanmoins les idées des deux ſujets exprimées par le mot de *cecy* ſont les meſmes, c'eſt à dire que l'eſprit n'apperçoit pas la diſtinction de ces objets & les conçoit par la meſme idée.

Je ne dis pas que cette idée repreſente le meſme objet ; mais je dis qu'elle repreſente deux objets d'une maniere que l'eſprit ne diſtingue pas, & que l'eſprit les voit tous deux par la meſme

idée. Or toutes les fois qu'il y a unité d'idée entre deux objets differens, & entre deux ſujets de deux propoſitions differentes, & qu'il ſe fait un changement de ce ſujet, il arrive une choſe que je ſuplie M. Claude de bien-remarquer ; C'eſt que l'eſprit peut unir ces deux propoſitions en une, en faiſant de la premiere une propoſition indirecte & acceſſoire de l'autre. Ch. II.

Ainſy parce que dans ces deux propoſitions : *Cecy eſt de l'eau* : *Cecy eſt du vin*, conſiderées dans l'eſprit de Jesus-Christ ; les deux termes, *cecy*, ſont conçus par l'eſprit ſous une meſme idée, & que l'eau fut changée en vin, l'eſprit peut faire cette propoſition : *Cecy qui eſt eau dans cet inſtant, eſt vin dans celuy-cy*, ou, *Cecy qui eſt vin dans cet inſtant, eſtoit eau dans le precedent.* Ce n'eſt pas que la meſme choſe ſoit vin & eau, mais c'eſt que ces deux objets ſont conçus par la meſme idée, & que l'on ſubſtituë inſenſiblement un ſujet pour l'autre, quand il s'agit de les lier avec differens attributs.

Ce paſſage d'une choſe à l'autre eſt inſenſible. L'eſprit le fait & ne le diſtingue pas. Quand je dis ; *Cecy qui eſt de l'eau*, j'unis à l'eau la choſe qui y peut eſtre jointe, & quand je dis en ſuite, *eſt maintenant du vin*, ce n'eſt plus la meſme choſe réellement, mais c'eſt la meſme idée, c'eſtadire que l'eſprit ne diſtingue pas qu'elle eſt differente. Cela arrive dans toutes les rencontres où deux choſes qui ſe ſuccedent l'une à l'autre dans un meſme lieu, peuvent eſtre conçuës par une meſme notion confuſe. Ainſy comme dans ces ſpectacles magnifiques de l'ancienne Rome on faiſoit paroiſtre ſouvent un lac au lieu meſme où l'on avoit vu une foreſts peu de temps auparavant, on auroit pu dire : *Cecy qui eſt maintenant foreſts, ſera un lac dans un moment*, & perſonne n'auroit accuſé ce diſcours ny d'obſcurité ny de fauſſeté.

On auroit pu dire de meſme lors que Dieu changea les villes de Sodome en une mer de ſouffre : *Cecy qui eſt maintenant une ville, ſera une mer dans un moment d'icy.* Et dans cet exemple auſſy bien que dans le premier, le mot de cecy auroit ſignifié dans chaque propoſition deux choſes differentes en effet, quoique l'eſprit ne ſe fut pas apperçu de cette diverſité.

Ainſy l'on ne peut nier que Moïſe n'ait pu dire en changeant ſa verge : *Cecy qui eſt verge dans cet inſtant icy, eſt ſerpent dans celuy-cy* ; & que Jesus-Christ n'ait pu dire de meſme, en changeant l'eau en vin : *Cecy qui eſt eau dans ce moment, eſt du vin dans cet autre moment.*

Ch. II. Et dans ces exemples, cette propoſition complexe n'eſt que l'expreſſion de ces deux propoſitions, qui ont eſté certainement dans l'eſprit de Jesus-Christ ſelon ces deux differens inſtans : *Cecy eſt eau : Cecy eſt vin* ; car elle les exprime toutes deux en effet, mais ſans marquer la diſtinction des ſujets, & en y mettant une union de confuſion.

Et c'eſt ce qui oblige de remarquer dans cette propoſition complexe: *Cecy qui eſt eau dans cet inſtant, eſt vin dans celuy-cy*, que le mot de *cecy* à deux ſignifications réellement diſtinctes en ſoy, mais que l'eſprit ne diſtingue pas ; l'une paſſagere, l'autre permanente ; l'une qui precede, l'autre qui ſuccede.

La ſignification paſſagere eſt celle qu'il a quand on le joint au terme d'eau dans le temps que l'on prononce la propoſition indirecte : *Cecy qui eſt de l'eau*, car alors le mot de *cecy* marque l'eau & ſignifie l'eau ; mais cette ſignification finit avec cette propoſition : & lors que l'on vient à dire, *eſt maintenant du vin*, ce meſme mot qui eſt ſous entendu, c'eſtadire cette meſme idée qui continuë à eſtre dans l'eſprit a pour objet une autre choſe, & un autre eſtre qui eſt le vin, quoique l'eſprit ne s'apperçoive point de ce changement. Ainſy il y a veritablement deux ſujets, quoique l'on n'en remarque qu'un.

Mais avant que de paſſer outre, & de nous engager dans l'examen des expreſſions où la diverſité de ſentimens pourroit obſcurcir l'eſprit, il faut determiner ſi cette propoſition que Jesus-Christ a pu faire ; *Cecy qui eſt eau dans ce moment, eſt vin dans cet autre moment*, eſt une propoſition propre ou metaphorique. Or je penſe que ſur cette queſtion, tout le monde conviendra, que cette propoſition n'eſt nullement metaphorique, & que jamais on n'a donné le nom de metaphore à ces ſortes de propoſitions. Car la metaphore ou le trope enferme le changement de l'idée de quelqu'un des termes, comme quand on prend le mot de *lion*, non pour un lion veritable, mais pour un vaillant homme. Et cela n'arrive point icy, ny dans le mot *d'eau*, qui ſignifie toujours de l'eau, ny dans le mot de *vin* qui ſignifie toujours du vin, ny dans le mot de *cecy* qui ſignifiant tantoſt de l'eau & tantoſt du vin, ne change pas neanmoins d'idée dans cette diverſe application, mais convient à l'eau & au vin ſous une meſme idée confuſe qui ne les diſtingue pas.

Ce n'eſt pas là ce qu'on appelle trope ou metaphore. Le trope

ou la metaphore eſt un ornement du langage, & donne quelque plaiſir à l'eſprit, & par conſequent il faut qu'il la ſente & l'apperçoive ; de ſorte que lors qu'il n'y a aucun changement d'idée, comme l'eſprit ne s'apperçoit point de la diverſité des objets, cela ne s'appelle point trope. Ch. II.

Mais ſi l'on veut ſçavoir le moyen de rendre cette propoſition vraiment metaphorique, il n'y a qu'à ſubſtituer au lieu de l'idée confuſe de *cecy*, l'idée diſtincte d'eau, en diſant : *Cette eau qui eſt eau dans ce moment, eſt vin dans celuy-cy* ; car alors je dis qu'il y a metaphore dans cette propoſition, parce que l'eſprit ne pourra lier le mot de vin avec celuy d'eau qu'en s'appercevant diſtinctement, qu'il faut ſubſtituer un autre ſujet ; le terme de vin ne s'alliant pas avec l'idée d'eau, comme il s'allie avec l'idée de *cecy*.

On peut donc prendre pour principe certain que ſi Jesus-Christ en changeant l'eau en vin, euſt dit : *Cecy qui eſt de l'eau dans ce moment icy, eſt vin dans celuy-cy*, il auroit fait une propoſition ſimple, claire & intelligible, & qu'il auroit marqué le changement d'eau en vin, par l'expreſſion de ces deux eſtats : Et que s'il avoit dit : *Cette eau qui eſt eau dans ce moment icy, eſt vin dans celuy-cy*, il auroit marqué ce changement par une propoſition metaphorique mais tres-claire.

Cela eſtant, ſuppoſons comme il n'y à nul inconvenient à le ſuppoſer, qu'au lieu de former cette propoſition entiere : *Cecy qui eſt eau dans ce momens icy, eſt vin dans cet autre moment*, il ait retranché cette propoſition indirecte, *qui eſt eau dans ce moment icy*, ajouſtée au ſujet, *cecy*, & qu'il ait retranché de l'attribut ce terme, *dans cet autre moment*, en s'exprimant ſeulement en ces termes, *cecy eſt vin*, ſa propoſition aura-t-elle changé de ſens, & ſera-t-elle devenuë de claire, obſcure ; de propre, metaphorique ?

Je dis qu'il eſt viſible que non ; & la raiſon en eſt, que quand on laiſſe le meſme ſujet & le meſme attribut, & que l'on ne ſupprime que ce que l'eſprit ſupplée, & ce qui n'eſt pas neceſſaire, la propoſition ne perd rien de ſa clarté, & ne change point de ſens. Or cette propoſition ; *Cecy eſt du vin*, a le meſme ſujet & le meſme attribut que la propoſition complexe : *Cecy qui eſt eau dans ce moment, eſt vin en celuy-cy*. Et cette propoſition indirecte retranchée, *qui eſt eau dans ce momens*, eſt ſuppleée par l'eſprit qui voit tout d'un coup que par le mot de, *cecy*, on

marque de l'eau. Donc ce retranchement ne change pas la propoſition, le ſujet & l'attribut ſubſiſtant de meſme. Et l'on peut dire la meſme choſe de ces termes, *dans cet autre moment*, retranchez de l'attribut ; car ils n'en changent pas la ſignification, & ſont ſuppléez par l'eſprit qui conçoit que l'attribut convient au ſujet dans le temps où il les peut unir enſemble. Or il ne les peut unir que lors que la propoſition eſt achevée.

Il eſt donc clair que cette propoſition : *Cecy qui eſt eau dans ce moment icy, eſt vin dans cet autre*, & celle-cy : *Cecy eſt vin*, ont abſolument le meſme ſens. Qu'elles ſont toutes deux propres & toutes deux claires, & que la diverſité n'eſtant que dans les termes acceſſoires & indirects qui ſont retranchez, les termes qui ſubſiſtent & ſe trouvent les meſmes dans l'une & dans l'autre ont le meſme ſens.

Et delà l'on doit conclure que comme dans la propoſition complexe : *Ce qui eſt eau dans ce moment icy, eſt vin dans cet autre moment*, le terme *cecy*, ſignifioit de *l'eau* : de meſme dans cette propoſition ſimple : *Cecy eſt du vin*, appliquée à l'eau dans le temps du changement, le terme *cecy*, ſignifie de l'eau, & eſt équivalent par la demonſtration & le ſupplément qu'en fait l'eſprit, à toute cette propoſition : *Cecy qui eſt de l'eau dans ce moment icy.*

On doit conclure ſecondement, que comme dans cette propoſition : *Cecy qui eſt de l'eau dans ce moment icy, eſt du vin dans cet autre*, le terme de *cecy*, ne marque pas de l'eau diſtinctement, mais ſeulement confuſément : de meſme dans cette propoſition : *Cecy eſt du vin*, le terme de *cecy*, marque de l'eau confuſément. La diſtinction vient de ce que l'eſprit ajoûte en l'appliquant à l'eau, & non de la ſignification preciſe du mot de *cecy*, qui eſt toujours confuſe.

3. Il faut conclure que comme dans cette propoſition : *Cecy qui eſt de l'eau dans ce moment icy, eſt du vin dans cet autre*, quoique l'eſprit ny diſtingue pas deux ſujets, il y en a neanmoins deux en effet ; le *cecy*, qui eſt joint à l'eau, n'eſtant pas réellement le *cecy* qui eſt joint au vin, mais n'eſtant le meſme qu'en idée : De meſme dans cette propoſition : *Cecy eſt du vin*, conſiderée comme operative, il y a deux ſujets en effet ; c'eſtadire que comme l'objet change, de meſme l'eſprit le conſidere en deux eſtats, & que comme il avoit appliqué *cecy* à l'eau, lors qu'on

l'avoit prononcé d'abord, il l'applique enſuite au vin lors que Ch. II.
l'on prononce le mot de *vin*, mais en ſorte que ce n'eſt plus le meſme *cecy*, ſinon en idée.

Ainſy ce terme ſignifie effectivement deux choſes, l'une paſſagerement qui eſt l'eau à l'inſtant qu'on le prononce, l'autre d'une maniere permanente qui eſt le vin, lors que l'on l'unit avec le vin aprés la propoſition achevée; mais il ſignifie tellement ces deux choſes, que comme il les unit dans une meſme idée, l'eſprit ne diſtingue point ce paſſage, & ne regarde ce terme, ſoit dans ſa ſignification paſſagere, ſoit dans ſa ſignification permanente que comme le meſme.

Voilà donc tout le myſtere de ces propoſitions qu'on appelle pratiques & operatives, & en quoy elles ſont differentes des propoſitions ſpeculatives. C'eſt que comme les propoſitions ſpeculatives regardent un objet invariable, & en qui l'on ne ſuppoſe pas de changement, elles ne le regardent qu'en un eſtat, & ainſy il n'y a qu'un ſujet & en idée & en effet.

Mais comme les propoſitions operatives regardent un ſujet qui change, & qu'elles le regardent en deux eſtats, ce ſujet n'eſtant pas le meſme au commencement & à la fin, elles ont en effet deux ſujets, c'eſtadire qu'elles ſont équivalentes à deux propoſitions, quoique cette diverſité de ſujets ne paroiſſe pas; parce qu'ils ſont renfermez dans une meſme idée.

Or tout de meſme qu'on peut reduire cette propoſition propre & claire; *Ce qui eſt de l'eau dans ce moment icy, eſt du vin dans celuy-cy*, à cette autre propoſition; *Cecy eſt du vin*, qui n'eſt pas moins propre ny moins claire: de meſme on peut reduire cette propoſition metaphorique & claire; *Cette eau qui eſt eau dans ce moment icy, eſt du vin dans cet autre moment*, à cette autre propoſition metaphorique, & qui ne laiſſe pas d'eſtre claire, *cette eau eſt vin*, l'eſprit n'ayant aucune peine de concevoir que l'on l'appelle *eau*, parce qu'elle eſt eau lors que l'on prononce le mot *eau* qui eſt le ſujet, & qu'elle n'eſt plus eau quand on l'appelle *vin*; & ſubſtituant ainſy au lieu du mot *d'eau* un autre ſujet qui puiſſe eſtre lié avec le mot de *vin*.

Il n'eſt pas preſque neceſſaire de faire l'application de ces principes à ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, & je ne le fais que pour les inculquer davantage.

Il eſt donc certain que ſuppoſé que Jesus-Christ ait changé le pain en ſon corps, il a vû le pain comme pain juſ-

Ch. II. ques au dernier moment de l'eſtre du pain, & qu'il a vu ſon corps en la place du pain dans le premier moment de ſon exiſtence ſous les eſpeces.

Il eſt certain encore que cette double vuë ſe peut exprimer par ces deux propoſitions conſiderées comme ſpeculatives; *Cecy eſt du pain*; *Cecy eſt mon Corps*.

Il eſt certain que dans la premiere propoſition, *cecy*, ſignifie *le pain*, & dans la ſeconde *le corps*.

Il eſt certain que dans l'une & l'autre, *cecy*, ne ſignifie ny le pain ny le corps que confuſément.

Il eſt certain que l'idée du mot de *cecy*, quand il ſignifie le pain, eſt la meſme que quand il ſignifie le corps, quoique cette meſme idée ſignifie differents objets, c'eſtadire que l'eſprit ne diſtingue point par ce mot la diverſité de ces objets, & qu'il les confond ainſy enſemble.

Il eſt donc certain que de ces deux propoſitions il s'en peut faire une qui les renferme toutes deux, en rendant la premiere indirecte en cette maniere; *Cecy qui eſt pain dans ce moment-icy, eſt mon corps dans cet autre moment.*

Il eſt certain que cette propoſition n'eſt point metaphorique, quoique le *cecy* joint au pain, ne ſoit pas le *cecy* joint au corps, parce qu'il n'y a pas changement d'idée.

Il eſt certain que pour faire cette propoſition metaphorique, il faudroit dire; *Ce pain qui eſt pain dans ce moment, eſt mon corps dans cet autre moment*, parce que l'on changeroit alors l'idée du ſujet pour le joindre à l'attribut.

Il eſt encore certain que cette propoſition; *Cecy qui eſt pain juſqu'à ce moment-icy, eſt mon corps dans cet autre moment*, peut eſtre reduite à celle-cy; *Cecy eſt mon Corps*, ſans changer de ſens, parce que ce que l'on en retranche n'y eſt pas eſſentiel, & que l'on laiſſe le meſme ſujet & le meſme attribut. Secondement, parce que l'eſprit ſupplée ce qui eſt retranché, & que comme le pain eſtant deſigné par le mot de *cecy*, l'eſprit conçoit *cecy* qui eſt pain; de meſme en affirmant de cecy que c'eſt le corps, il conçoit ſelon la loy generale de toutes les propoſitions, que c'eſt ſon corps dans le moment que la propoſition eſt formée, c'eſtadire dans l'inſtant qui ſuit la prononciation de l'attribut.

Enfin il eſt certain que cette propoſition eſt propre & non figurée, puiſqu'elle a le meſme ſujet & le meſme attribut qu'une propoſition propre & non figurée, & qu'elle eſt intelligible

& claire, puiſqu'elle n'en eſt diſtinguée que par le retranchement de clauſes qui ſons aiſément ſupplées. CH. II.

Voilà le dénoüement de toutes les chicaneries des Miniſtres, & ce qui déméle toutes ces difficultez, dont ils ont rempli tant de volumes, & ébloüi tant de monde.

On demande ce que ſignifie *cecy* dans cette propoſition; *Cecy eſt mon Corps*, je dis qu'il ſignifie le pain, mais conçu confuſément.

On demande quel eſt le *cecy*, ou la choſe dont le corps de JESUS-CHRIST eſt affirmé, c'eſtadire quel eſt le *cecy* que l'eſprit lie avec l'attribut de *corps de* JESUS-CHRIST aprés la propoſition achevée. Je réponds que c'eſt le meſme en idée que celuy qui ſignifioit le pain quand on l'a prononcé, mais que ce n'eſt pas le meſme en objet, & qu'ainſy en cette propoſition; *Cecy eſt mon Corps*, comme en toutes les autres ſemblables, il faut conſiderer deux ſignifications du ſujet, l'une paſſagere qui ſe lie avec la choſe conſiderée dans le premier eſtat, c'eſtadire avec le pain; l'autre permanente qui ſe lie avec l'attribut aprés la prononciation: mais que ces deux *cecy*, ne ſe diſtinguent pas, parce qu'ils ſont conçus par la meſme idée: Qu'ainſy cette unique propoſition eſt réellement équivalente à deux propoſitions, parce qu'elle fait concevoir à l'eſprit tout ce qu'il concevroit par deux propoſitions, mais que cette diverſité ne paroiſt pas, à cauſe de l'unité confuſe des deux ſujets renfermez dans la meſme idée.

Et par là il eſt viſible que toute cette diverſité d'opinions, que les Miniſtres reprochent aux Theologiens Catholiques, ne naiſt que du different regard de la meſme choſe, & qu'elles ſont toutes veritables & imparfaites, ayant beſoin d'eſtre unies enſemble pour remplir tout le ſens de cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*.

Car ceux qui diſent que *cecy*, ſignifie le pain, ont raiſon en entendant la ſignification paſſagere de ce mot, & dans le moment qu'il eſt prononcé. Ceux qui diſent qu'il ſignifie confuſément ce qui eſt contenu ſous les eſpeces, une ſubſtance ſinguliere, l'objet preſent, ont auſſy raiſon d'exprimer ainſy non l'objet réel, mais la maniere de ſignifier de l'idée qui le repreſente. Car ſoit que l'on l'applique ou au pain ou au corps de JESUS-CHRIST, il ſignifie l'un & l'autre ſous l'idée generale & confuſe d'objet preſent, de ſubſtance ſinguliere, de choſe

Ch. II. contenuë ſous les eſpeces. Et enfin ceux qui diſent que *cecy*, ſignifie le corps de Jesus-Christ, ne ſe trompent pas en conſiderant la ſignification permanente de ce mot, qui eſt lors que l'eſprit fait l'union de l'attribut de *corps* avec le ſujet. Car il eſt certain que le *cecy* qu'il lie avec le corps de Jesus-Christ, eſt le corps de Jesus-Christ confuſément conçu. Mais comme ces opinions n'expliquent ſeparément qu'une partie du ſens de cette propoſition; *Cecy eſt mon Corps*, il les faut joindre enſemble, en diſant que *cecy* ſignifie le pain par une ſignification paſſagere, ſelon la premiere opinion; qu'il deſigne le corps lors que la propoſition eſt entierement formée; ſelon la derniere, & qu'il deſigne l'un & l'autre ſous la notion confuſe d'objet preſent, ſelon la ſeconde opinion.

Eſt-ce pas une choſe déplorable que les Calviniſtes ayent troublé toute l'Europe, & arraché à l'Egliſe un ſi grand nombre de ſes enfans, par des ſubtilitez qui ne ſont que de purs ſophiſmes & de pures ignorances de cette ſcience meſme, dont ils ſe ſervent ſi mal à propos dans l'examen des myſteres de nôtre Religion? Car il ſe trouve meſme que dans les queſtions de logique, les Catholiques ont raiſon en tout, & que ces differentes opinions que l'on leur reproche ſont toutes veritables, & que les Calviniſtes au contraire ont tort en tout, & ſe trompent en tout ce qu'ils avancent.

Ils diſent que *cecy* ſignifie le pain, pour en conclure qu'il ne ſignifie pas le corps, mais ils ſe trompent; car il ſignifie & le pain & le corps en deux inſtans differens, comme nous l'avons montré.

Ils diſent que *cecy* ſignifie le pain comme ſi *cecy* & le *pain* eſtoient des termes ſynonimes, mais ils ſe trompent. *Cecy* ſignifie la choſe marquée par le mot de pain, mais d'une maniere toute differente de celle dont le mot de pain la ſignifie.

Ils diſent que le mot de *cecy* ſignifie le pain pour conclure que la propoſition eſt figurée, mais ils ſe trompent, & leur argument eſt un pur ſophiſme, comme je le montreray cy-aprés en répondant en détail aux objections de M. Claude. Et pour luy donner lieu de s'y preparer par avance, je luy declare que lorſqu'il argumentera de cette ſorte, dans cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, cecy ſignifie le pain. Or cette propoſition le pain eſt mon corps, eſt une propoſition figurée. Donc cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, eſt une propoſition figurée, je luy accor-

deray en un ſens la majeure & la mineure, & luy nieray la conclusion, parce que c'eſt un pur ſophiſme, indigne d'eſtre propoſé par une perſonne intelligente, quoique ce ſoit le fondement de toute l'explication Calviniſte. Ch. II.

Ils diſent que ſi cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, eſtoit reduite à celle-cy : Le *pain eſt mon Corps*, cette propoſition qui ſeroit figurée ſe devroit expliquer dans le ſens Calviniſte. Et moy je luy ſoutiens que quand cette propoſition ; *Cecy eſt mon Corps*, ſeroit reduite à ces termes; Le *pain eſt mon corps*, cette propoſition n'auroit point du tout le ſens Calviniſte, c'eſtadire qu'elle ne ſignifieroit point cecy eſt la figure de mon corps, & qu'elle ne ſignifieroit uniquement que le ſens Catholique quoique par une expreſſion figurée, mais claire & intelligible.

Je dis qu'elle ne ſignifieroit nullement le ſens Calviniſte ; *Cecy eſt la figure de mon Corps*, parce que l'eſprit n'eſtant point prevenu que le pain eſt un ſigne, ne ſupplée jamais cette idée de ſoy-meſme comme nous avons montré. Qu'eſt-ce donc que l'eſprit concevroit par ces mots : Le *pain eſt le corps de* Jesus-Christ ? Il eſt aiſé de le determiner. Le ſens de ſigne ne ſe preſenteroit pas, parce qu'il ne ſe preſente jamais ſans preparation ; & le ſens de metaphore proprement ditte, où le nom de la choſe eſt pris pour ſa qualité, ſeroit auſſi exclus ; parce qu'il eſt viſible que le mot de corps de Jesus-Christ n'eſt pas employé pour ſignifier une qualité du pain. L'attention de l'eſprit ſe porteroit donc directement à l'affirmation de l'attribut, qui eſt le principal objet de la propoſition, & ce que l'on veut principalement faire concevoir : & l'attribut de corps eſtant ainſy conçu comme réellement affirmé, comme il ne ſe peut joindre avec le pain demeurant pain, on reduiroit naturellement le mot de pain à une ſignification qui ſe peut lier avec l'attribut, en le prenant pour un terme de deſignation, & non pour un terme de ſignification, ou en le conſiderant comme marquant le premier eſtat de pain, lors que la propoſition commence, & ſubſtituant un autre terme pour le lier avec l'attribut de *corps* : de meſme que ſi Jesus-Christ en changeant l'eau en vin avoit dit ; *Cette eau eſt vin*, l'eſprit ſe portant à concevoir de vray vin, auroit ſubſtitué un autre terme que celuy d'eau, pour le lier avec l'attribut de vin, & n'auroit conçu par le mot d'eau, que le premier eſtat de l'eau lors que le ſujet auroit eſté prononcé.

Je finiray ce Chapitre par deux remarques qui ſerviront

Ch. II. encore à l'éclairciſſement de ce que l'on y a dit.

La premiere eſt que le ſens que j'ay donné à ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, en le reduiſant à cette propoſition: *Cecy qui eſt pain dans cet inſtant-icy, eſt mon corps dans celuy-cy* , eſt ſi naturel que Zuingle meſme l'explique en cette maniere en voulant exprimer le ſens litteral de ces propoſitions. Car nous avons vu qu'il declare nettement à Luther, *que ſi l'on veut bannir toute figure de cette propoſition* : *Cecy eſt mon corps* , *il s'enſuit que le pain devient le corps de* Jesus-Christ , *& que ce qui eſtoit pain eſt tout d'un coup fait le corps de* Jesus-Christ. Et *eſt corpus ſubitò quod jam panis erat.* Ce qui eſt la meſme choſe que la propoſition à laquelle nous l'avons reduite , & où l'on voit que le meſme ſujet eſt joint & au mot de *pain*, & au mot de *corps* ; ce qui montre que ce ſujet eſt double en effet,quoiqu'il n'en paroiſſe qu'un. Voilà cependant ce que Zuingle appelle le ſens naturel & ſans figure.

Exeg. cont. Luth. p. 336.

La ſeconde remarque eſt, qu'à la verité il ne paroiſt pas par la nature meſme de ces paroles, *Cecy eſt mon Corps* , ſi elles ſont ou pratiques ou ſpeculatives, & quelle de ces idées elles ont formé dans l'eſprit des Apoſtres. Mais ſoit que l'on les prenne pour ſpeculatives ou pour pratiques, elles ſignifient également , & la preſence réelle, & la Tranſſubſtantiation.

Elles ſignifient l'un & l'autre comme ſpeculatives,parce qu'elles font concevoir à l'eſprit que l'objet preſent eſt le corps de Jesus-Christ. D'où il conclut que ce n'eſt donc plus du pain. Elles les ſignifient auſſy comme operatives & encore plus preciſément , parce qu'elles font concevoir l'objet preſent en deux eſtats , & comme pain , & comme corps de Jesus-Christ ; & qu'elles excluent le premier par le ſecond , comme Jesus-Christ auroit exclu l'eſtat d'eau, en diſant dans le changement meſme ; *Cecy eſt du vin.*

Je croy que ces principes ſont aſſez clairs pour eſtre appliquez ſans peine à toutes les chicaneries des Miniſtres. Il n'eſt pas mauvais neanmoins d'en faire l'eſſay en répondant en détail à celles de M. Claude, comme l'on verra dans le Chapitre ſuivant, où nous rapporterons ſes raiſonnemens dans ſes propres termes , afin qu'il ne ſe plaigne pas que l'on ne le refute pas exactement ſur ce point.

CHAPITRE III.

Examen des raiſonnemens de M. Claude ſur ces paroles, Cecy eſt mon Corps.

M. CLAUDE.

« Je ne trouve pas étrange que des perſonnes qui ſont préoccupées depuis leur enfance de cette opinion, que le pain de l'Euchariſtie eſt réellement changé en la ſubſtance du corps de Jesus-Christ, & qui d'ailleurs ne ſont pas de profeſſion à pouvoir examiner à fond un point de doctrine, ſe perſuadent de bonne foy que la Tranſſubſtantiation & la preſence réelle ſont formellement établis par ces paroles; *Cecy eſt mon Corps.* Car c'eſt le naturel effet de la préoccupation, non ſeulement de ſe tromper ſur des apparences, mais auſſy de convertir à ſon uſage les choſes meſmes les plus éloignées. Mais comme nous avons tous un tres grand intereſt ou à recevoir ou à rejetter des dogmes de cette importance, il me ſemble qu'on doit dans cette occaſion prendre un peu plus de peine qu'à l'ordinaire, & voir ſi ce qu'on trouve de favorable dans ces termes de Jesus-Christ eſt établi ſur un fondement legitime, ou ſi ce n'eſt point un effet de prejugé & de l'engagement où l'on eſt. Si l'on nous veut accorder une choſe ſi neceſſaire & ſi raiſonnable, & à laquelle tous ceux de noſtre communion ſe ſoumettront toujours de bon cœur, j'eſpere qu'il ne faudra pas aller fort loin pour découvrir le vray ſens de ces paroles qui ſont d'elles-meſmes aſſez claires, pourvu que nous ne ſoyons pas ingenieux à nous embaraſſer. »

Répon. au P. Noüet, p. 219.

REPONSE.

Comment M. Claude qui ſoutient que toute l'Egliſe eſt tombée dans la creance de la preſence réelle, ſans reſiſtance, ſans combat, ſans ſurpriſe, ſans en témoigner de l'étonnement, peut il attribuer la perſuaſion où les Catholiques ſont, que ce ſens & cette doctrine eſt contenuë dans les paroles de Jesus-Christ, à un effet naturel de la preoccupation? Lors que ſelon luy toute la terre l'embraſſa inſenſiblement au dixiéme ſie-

Ch. III. cle ; en eſtoit elle preoccupée ? On peut donc l'approuver & la ſuivre ſans preoccupation.

Il faudroit pour convaincre les Catholiques, que c'eſt la preoccupation qui leur rend ce ſens clair & facile, qu'il leur montraſt des perſonnes non preoccupées qui le trouvaſſent obſcur & difficile. Mais qui ſeront ces juges deſintereſſez, & non prevenus, puiſque tout le monde à pris parti dans ce different? Eſt-ce que M. Claude nous voudra obliger de luy ceder cet honneur & à ceux de la Religion pretenduë reformée ; nous qui croyons que bien loin qu'il ſoit en droit de le pretendre, il y a au contraire toute ſorte d'apparence que la facilité qu'ils trouvent preſentement dans leur ſens figuratif, ne vient point de la clarté de ce ſens, mais de ce qu'ils ſe le ſont rendu familier par des reflexions continuelles ? Car une marque certaine que ce ſens n'eſt ny naturel ny facile, c'eſt qu'il ne vient dans l'eſprit de perſonne ſans inſtruction. Il faut toujours l'établir par la diſpute, & l'on ny tombe jamais de ſoy-meſme.

Tout cela a bien l'air d'une fauſſe ſubtilité qui ne ſe trouve qu'en s'éloignant de la nature & en étouffant ſes impreſſions. Cependant quoy que M. Claude employe de fort mauvaiſes raiſons pour ſe faire écouter, nous ne laiſſerons pas de luy accorder ce qu'il demande.

M. CLAUDE.

» Car premierement quand il ſeroit vray que ces paroles peu-
» vent recevoir un ſens de Tranſſubſtantiation ou de preſence
» réelle ; ce qui pourtant n'eſt pas, comme je le feray voir
» dans la ſuite, ſi eſt-ce qu'on ne ſçauroit deſavoüer qu'on ne
» puiſſe les entendre en un ſens metaphorique qui conſervera
» fort bien toute leur force & toute leur verité. C'eſt ce que le
» Cardinal Cajetan a formellement reconnu. *Il rapporte enſuite*
» *un long paſſage de Cajetan, où ce Cardinal* dit, *qu'il ne paroiſt*
» *rien qui oblige de prendre ces paroles ; Cecy eſt mon Corps, pro-*
» *prement & non metaphoriquement. Enſuite dequoy il ajoûtè.*
» Ainſy cette confeſſion de Cajetan eſt fondée ſur l'evidence de
» la choſe meſme ; car combien y a-t-il de propoſitions, ſoit
» dans l'Ecriture, ſoit dans le langage ordinaire des hommes,
» où le terme *eſt*, ſe prend pour celuy de *ſignifie*, ou pour ce-
» luy de *repreſente*. Les exemples en ſont ſi communs, & ils ont

eſté

eſté ſi ſouvent alleguez que la repetition en ſeroit ſans doute « C.III.
ennuyeuſe. «

RE'PONSE.

Il eſt bien étrange que M. Claude ſuppoſe de plein droit ce qu'il ſçait luy eſtre nié par tous les Catholiques, & tous les Lutheriens, qui eſt que cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, ſe puiſſe prendre dans un ſens figuratif, & qu'il y ait des exemples de ſemblables expreſſions dans l'Ecriture : mais il eſt encore plus étrange qu'il croye que l'autorité du Cardinal Cajetan, dont-il cite un paſſage qui a eſté retranché de ſes œuvres comme contenant des choſes témérairement avancées, doive prévaloir ſur ce ſentiment commun & obliger tout le monde à le quitter. Pour détruire donc ces ſuppoſitions téméraires, il n'y a qu'à luy oppoſer, non des ſuppoſitions, mais des propoſitions déja prouvées qui ſont, que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ne peuvent du tout recevoir le ſens des Calviniſtes : que tous les exemples par leſquels on pretend le rendre probable prouvent qu'il eſt ridicule, & qu'ainſy M. Claude ne peut rien fonder ſur cette comparaiſon de ces deux ſens qu'il met en balance comme également probables, puis qu'on luy a fait voir que le ſien eſt notoirement faux, & n'a aucun degré de vray-ſemblance & de probabilité.

Pourquoy donc, dit M. Claude, le Cardinal Cajetan a-t-il jugé que ces paroles le peuvent recevoir, & qu'il n'y a que le ſentiment de l'Egliſe qui les determine au ſens litteral. Quand je luy répondrois ſimplement que ce Cardinal s'eſt trompé & qu'il a parlé trop legerement, quel avantage en pourroit-il tirer? Eſt-ce une choſe fort extraordinaire qu'un homme ſe trompe? Mais il eſt aiſé de plus de découvrir la cauſe de cette erreur. Ces propoſitions où l'on attribuë au ſigne le nom de la choſe ſignifiée ſont quelquesfois raiſonnables, & quelquesfois contraires à la raiſon. Ce Cardinal n'en a pas fait le diſcernement. Les exemples des propoſitions raiſonnables luy ont caché l'abſurdité de celles qui ne le ſont pas. Et il eſt bien aiſé de deviner comment cela s'eſt fait. Car, comme nous avons dit, ces propoſitions ſont toujours abſurdes, quand la choſe que l'on prend pour ſigne, & dont on affirme la choſe ſignifiée, n'eſt point conſiderée comme ſigne par ceux à qui l'on parle : ce qui fait que ce ſens de figure ne vient point alors

Ch. III. du tout dans l'eſprit, & que les gens raiſonnables qui ſçavent qu'il n'y doit point venir, ne s'aviſent jamais de l'exprimer de cette maniere, au moins s'ils ont deſſein de ſe faire entendre. Mais lors qu'une expreſſion eſt devenuë le ſujet de pluſieurs conteſtations, on devient en quelque ſorte incapable d'en ſentir l'effet & l'abſurdité, parce que les conteſtations rendent tous les ſens qu'on y donne preſens & familiers, & qu'elles en oſtent la ſurpriſe, & en meſme temps le moyen de juger combien celuy de *figure* eſt contraire a la nature, & éloigné de la maniere ordinaire de parler. Voilà ce qui l'a rendu facile à ce Cardinal, & qui y a accoutumé les Calviniſtes. La diſpute, l'inſtruction, l'application continuelle leur fait regarder le pain comme un ſigne, & forme ainſy en eux cette penſée qui eſt neceſſaire pour trouver ce ſens raiſonnable. Mais qu'ils faſſent quelque effort pour ſe mettre dans la diſpoſition d'un homme qui ne regarde point du tout le pain comme ſigne, qui eſtoit celle des Apoſtres, & ce ſens leur paroiſtra ſans doute ridicule & inſoutenable.

M. CLAUDE.

„ Je me contenteray donc de dire que quand meſme les paro-
„ les du Sauveur ſeroient capables de recevoir le ſens que l'E-
„ gliſe Romaine leur donne, comme elles ſont capables de re-
„ cevoir celuy que nous leur donnons, il ne faudroit pas nous les
„ propoſer comme fait le P. Noüet, pour une declaration évi-
„ dente que Jesus-Christ a faite de ſa volonté, ny établir
„ ſur elles des triomphes imaginaires. Il faudroit ce me ſemble
„ comparer ce ſens l'un avec l'autre, examiner la nature du ſujet
„ dont il s'agit, les circonſtances de l'action du Seigneur, ſon in-
„ tention, toutes les parties de ſon diſcours, & en general tout
„ ce qui nous peut fournir des lumieres pour diſcerner lequel des
„ deux eſt veritable. Or il eſt certain que dans cette comparai-
„ ſon & dans cette recherche l'on trouvera que toutes choſes
„ favoriſent le ſens figuré, & qu'en meſme temps elles reſiſtent
„ à celuy de la Tranſſubſtantiation & de la preſence réelle. Je
„ ne diray point icy que pour l'établir il faut renoncer à deux
„ témoignages inviolables, qui ſont celuy de nos ſens & celuy
„ de la droite raiſon, & faire naiſtre une guerre immortelle en-
„ tre la foy & la nature, ce qui eſt fort éloigné de l'eſprit du

Chriſtianiſme, comme je l'ay fait voir dans les deux premieres « C. III.
Parties de cet ouvrage. Je diray ſeulement qu'il faut avoir ſans « ceſſe recours aux miracles de la toute-puiſſance de Dieu, non « ſeulement pour faire cette converſion qu'on pretend, non ſeu- « lement pour garentir ſes ſuites ordinaires & neceſſaires; mais « auſſy pour ſauver les plus petits accidens qui arrivent au Sa- « crement : ce qui eſt à mon avis un aſſez grand inconvenient. « Car Dieu ne nous a point rendu maiſtres de ſa toute-puiſſan- « ce pour en faire ce que nous jugerons à propos. Je diray enco- « re que ce ſens dont il s'agit engagent les hommes qui le veu- « lent ſuivre dans des labyrintes & dans des difficultez, dont il « ne leur eſt pas poſſible de ſe développer. Telle eſt la queſtion « qui eſt entre les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur le terme « *cecy*, qui eſt le premier dans la propoſition de Jesus-Christ, « & qui fait entr'eux une guerre irreconciliable. Telle eſt auſſy « la difficulté qu'ils trouvent à determiner de quelle nature ou « de quel ordre eſt cette action qui établit Jesus-Christ « preſent au Sacrement, qui a produit tant de differens ſenti- « mens, & je ne ſçay combien d'autres qu'il n'eſt pas beſoin de « toucher icy. Je diray de plus, que ce ſens nous donne une idée « du corps de Jesus-Christ tout à fait contraire à celle « que la nature donne à tous les hommes du monde d'un vray « corps humain. Car préſuppoſé qu'on puiſſe concevoir ce corps « exiſtant en meſme temps au ciel & en la terre ſous deux exi- « ſtences ſi differentes l'une de l'autre, ce que je ne croy pas « poſſible, préſuppoſé qu'on le puiſſe concevoir exiſtant en un « point inviſible & imperceptible, il y a tant de difference non « ſeulement entre nos corps & celuy-cy, mais encore entre celuy- « cy & luy-meſme, ſelon que l'Evangile nous le repreſente, & « ſelon qu'il doit eſtre au ciel, qu'il n'eſt preſque pas poſſible « d'en trouver une plus grande, n'y ayant entre ces deux idées « rien de commun que le nom. Enfin je diray que ny la nature « du ſujet dont il s'agit, ny les circonſtances de l'action du Sei- « gneur, ni ſon intention autant qu'il nous en paroiſt par l'Ecri- « ture Sainte, ny les autres parties de ſon diſcours, ny la liaiſon « naturelle qui doit eſtre entre les myſteres de la Religion, ny « aucune des choſes dont on peut tirer de l'éclairciſſement ſur « ce point, ne s'ajuſtent avec ce ſens de réalité. De ſorte que « quand meſme il y auroit quelque choix à faire entre les deux « explications, & que l'on jugeroit que les termes du Sauveur «

C.III. „ peuvent ſouffrir l'une & l'autre, il ſeroit bien plus dans l'ordre
„ d'embraſſer celle que les ſens & la raiſon ne choquent point,
„ qui eſt dégagée de toutes ces difficultez dont j'ay parlé, &
„ qui au reſte eſt favoriſée par tout ce qui a quelque intereſt ou
„ quelque relation avec la doctrine du Sacrement, que de ſe
„ tourner du coſté de l'autre où vous trouvez mille oppoſitions
„ & mille embarras.

REPONSE.

M. Claude croit-il ſe faire bien de l'honneur parmy les perſonnes ſages & judicieuſes, par ces ſortes de declamations, qui ne ſont pas ſeulement vaines & inutiles, mais qui donnent d'étranges ouvertures pour établir les plus grandes impietez. Les Catholiques ſont perſuadez que le ſens qu'ils donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, eſt viſiblement celuy de l'Ecriture, qu'il eſt confirmé par la tradition, & qu'il eſt autoriſé par le jugement de l'Egliſe univerſelle. Ces trois principes les y tiennent inviolablement attachez. Comme ils ne l'embraſſent que ſur ces trois fondemens, il ne faudroit pas de raiſons pour le leur faire rejetter, ſi on les avoit détruits. Que pretend donc faire M. Claude? Veut-il que quoique les Catholiques croyent avoir pour eux l'Ecriture, les Peres, & l'autorité de l'Egliſe, & que ces motifs ſubſiſtent dans leur eſprit, tout cela neanmoins doit ne ceder à ces belles raiſons tirées des ſens, de la raiſon, de la difficulté d'expliquer le mot de *cecy*, l'action qui met le corps de JESUS-CHRIST ſur l'autel, & la maniere de ſon exiſtence? Si cela eſt, je luy réponds que c'eſt un diſcours de Socinien, & qui tend entierement à renverſer l'Incarnation & la Trinité, la preſcience & l'immenſité de Dieu, la redemption & le peché originel. Que s'il demeure d'accord que toutes ces raiſons tirées des difficultez, ne doivent point eſtre miſes en balance avec celles qui determinent les Catholiques, qu'il ne nous les faſſe valoir qu'aprés qu'il aura montré que leur ſentiment n'eſt fondé ny ſur l'Ecriture, ny ſur la tradition, ny ſur l'autorité de l'Egliſe, ou du moins que l'Egliſe s'y eſt trompée ou s'y peut tromper. Mais en verité je ne puis que je ne voye avec douleur que M. Claude prenne une voie ſi dangereuſe pour l'examen des matieres de la foy, & que quelque éloigné que je le croye d'avoir quelque pente pour

les impietez où elle conduit, je n'apprehende pour luy les effets de l'infirmité humaine. Car enfin c'eſt là proprement la methode que les Sociniens ont ſuivie pour établir leur opinion, quand ils ont voulu attaquer la divinité du Fils de Dieu. Ils ont dit que le mot de Dieu eſtoit équivoque & pouvoit avoir deux ſens, & qu'il falloit choiſir en l'attribuant à Jesus-Christ, celuy qui eſtoit le moins contraire à la raiſon. Ils en ont uſé de meſme en combattant la divinité du ſaint Eſprit, & ils ont tâché de reduire à des figures & à des proſopopées, les paſſages où il eſt parlé de ſa perſonne, en pretendant qu'ils avoient deux ſens. Ils ſe ſervent de cette meſme methode ſur la redemption des hommes operée par Jesus-Christ, en diſtinguant pluſieurs ſens de ce mot racheter, & en ſoutenant qu'il faut preferer celuy qui choque le moins la raiſon, & qui engage à moins de difficultez. Ils l'employent ſur la pluralité des perſonnes divines, & enfin ſur tous les articles qu'ils combattent. Toute leur adreſſe conſiſte à trouver deux ſens dans les paſſages de l'Ecriture, & à donner enſuite le choix à la raiſon. M. Claude en voudroit faire de meſme ſur le ſujet de l'Euchariſtie. Il ſe mocque de l'autorité de l'Egliſe, comme les Sociniens: il ne s'arreſte aux Peres que par divertiſſement, ſans les reconnoiſtre pour juges, non plus que les Sociniens. Il ne reſte donc plus que l'Ecriture. Il n'eſt queſtion que d'y trouver deux ſens, & alors, ſelon luy, la raiſon decidera; & c'eſt à quoy un eſprit hardi & preſomptueux ne ſera jamais empeſché. Mais ſi M. Claude ne craint pas pour luy le danger de cette voie, qu'au moins il ne la propoſe pas aux autres comme s'ils eſtoient obligez de s'en ſervir. Les Catholiques qui en ſçavent le danger, ſont bien éloignez de l'y ſuivre. Ils l'arreſtent à chacun de ces degrez; ils ne reconnoiſſent point ces deux ſens dans ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*; ils n'y en voyent qu'un, qui eſt celuy qu'ils embraſſent. Quand il y en auroit deux, ils n'auroient pas recours pour en choiſir un, ny aux difficultez, ny à cette raiſon qu'il y a moins de miracles en l'un qu'en l'autre. Ils jugeroient avec raiſon qu'ils devroient choiſir entre ces deux ſens celuy que les Peres auroient choiſi, & qu'ils auroient reçu des Apoſtres: & quand meſme la tradition ſeroit obſcure, ils s'en rapporteroient à l'Egliſe, & ils apprendroient de Jesus-Christ parlant en elle & par elle, ce qu'ils ſeroient obligez d'en croire. Voilà la diſpoſition & l'eſprit de tous ceux qui ſont vraiment

Ch. III.

CH. III. Catholiques. C'eſt à M. Claude ou à les ſuivre dans leurs principes, ou à les combattre directement ; mais ce n'eſt pas une choſe ſupportable de mettre ces principes à part, & de raiſonner comme ſi les Catholiques les avoient abandonnez.

M. CLAUDE.

„ Mais il n'eſt pas neceſſaire de venir à ce diſcernement. Car il „ eſt certain que ſi l'on conſidere bien les paroles de JESUS-„ CHRIST, on trouvera qu'elles ſont incompatibles avec la „ Tranſſubſtantiation & la preſence réelle, & qu'elles ne peuvent „ ſouffrir d'autre ſens que celuy que nous leur donnons. Je ne pre-„ tens pas icy engager les lecteurs dans une diſpute d'école, n'i-„ gnorant pas combien cette maniere d'agir eſt inutile dans le „ monde : je ne pretens dire que des choſes intelligibles à toutes „ ſortes de perſonnes. La premiere remarque que je feray ſera ſur „ le terme de *Cecy*, qui ſert de pierre d'achoppement à tous les „ Docteurs de l'Egliſe Romaine. Les uns veulent qu'il ne ſignifie „ rien : les autres veulent qu'il ſignifie les accidens, c'eſt à dire la „ couleur, la ſaveur, & la figure : les autres *cet eſtre* ſimplement : les „ autres ce qui eſt contenu ſous ces accidens : les autres cette ſub-„ ſtance indeterminement : les autres les corps de JESUS-CHRIST : „ les autres le pain ; d'autres quelque autre choſe, ſelon que la „ hardieſſe de l'imagination leur en fournit l'idée. Car quand ces „ Meſſieurs parlent au peuple, ils diſent qu'il n'y a rien de plus „ formel que ces paroles, *Cecy eſt mon Corps* ; mais quand ils par-„ lent entr'eux & qu'il en faut venir à l'explication, le premier „ mot les embaraſſe de telle ſorte qu'ils ne ſçavent plus où ils en „ ſont. Ce qui a fait dire à Ambroiſe Catharin une choſe aſſez „ plaiſante. *Que le lecteur*, dit-il, *conſidere le travail & les angoiſſes „ mortelles où ſe jettent preſque tous ceux qui écrivent ſur cette matiere, „ quand on leur demande ce que ſignifie ce pronom, Cecy. Car ils écrivent „ tant de choſes & des choſes ſi differentes, qu'elles ſont capables de faire „ devenir un homme fol, s'il s'y veut attacher un peu plus qu'il ne faut.*

RE'PONSE.

Le diſcours que nous avons fait dans le Chapitre precedent eſt une tres mauvaiſe préparation pour bien recevoir celuy que M. Claude vient de faire ; & c'eſt ce qui fait que j'eſpere auſſy

bien que luy, mais dans un autre ſens que le ſien, qu'il ſera intelligible à tout le monde, c'eſtadire que tout le monde comprendra que ce ſont des contes en l'air. Je ne m'arreſte pas à la maniere dont-il repreſente & multiplie ces opinions. On peut juger par ce qui a eſté dit, que c'eſt une petite addreſſe pour donner un air ridicule à ce qui ne l'eſt nullement. J'avertiray ſeulement ceux qui liront cecy, que jamais aucun Theologien Catholique n'a enſeigné que ces paroles ne ſignifient rien. Quelques uns ont dit ſeulement qu'elles ne demontrent rien de preſent, c'eſtadire que l'on les prononce par forme de recitation, & que l'on leur laiſſe le ſens qu'elles avoient dans la bouche de Jesus-Christ; comme celuy qui rapporte, que ſaint Jean parlant de Noſtre Seigneur dit: Voila l'agneau, ne demontre ny un agneau, ny Noſtre Seigneur, mais raconte ſimplement que ſaint Jean le deſigna par ces paroles. On a fait voir auſſy qu'il ne s'enſuivoit pas que des paroles ne fuſſent pas claires & intelligibles en elles-meſmes de ce qu'on ſe diviſoit en diverſes opinions en les voulant expliquer d'une maniere metaphyſique, & meſme que cette diverſité de ſentimens n'eſtoit qu'en apparence, & que toutes ces opinions des Catholiques s'accordoient dans le fond, & n'eſtoient que des manieres differentes de regarder une meſme choſe. Si Ambroiſe Catharin ne l'a pas compris, & s'il en parle peu judicieuſement, cela ne change pas la réalité des choſes. En verité M. Claude devroit dans une matiere ſi ſerieuſe s'attacher à des choſes plus ſolides, & ne pas payer le monde de ces bagatelles. Il n'eſt pas queſtion de ce que Catharin a dit, il eſt queſtion de ce qui eſt.

M CLAUDE.

« Quoy qu'il en ſoit ou le terme, *Cecy*, ſignifie ce *pain*, ou il ne « le ſignifie pas. S'il le ſignifie, Jesus-Christ aura voulu dire « *Ce pain eſt mon Corps*, & en ce cas il n'eſt pas poſſible de donner « à ces paroles un autre ſens que le metaphorique que nous luy « donnons. La raiſon en eſt aſſez évidente. Car c'eſt parce que « l'incompatibilité naturelle qui eſt entre ces deux termes, *pain* « *& corps*, ne permet pas que l'un ſoit l'autre proprement & ſans « figure. De ſorte que la propoſition eſtant formellement impoſ- « ſible & contradictoire, ne formeroit aucun ſens ſi l'on ne re- « couroit à la metaphore. «

REPONSE.

Si le nombre de ceux qui ſe ſont trompez, avant nous & qui nous engagent à nous tromper aprés eux par leur autorité, & par leur exemple, rend un ſophiſme excuſable, jamais on n'euſt plus de lieu de traiter favorablement M. Claude que dans cette occaſion. Car il faut reconnoiſtre que l'argument qu'il propoſe en cet endroit tout ſophiſtique qu'il eſt, eſt neanmoins propoſé, étendu, rebattu par tous les Miniſtres; que c'eſt l'abregé de tous leurs raiſonnemens; qu'il contient le fruit de tous leurs travaux ſur cette matiere. C'eſt dans cette vuë qu'ils font de grands traitez pour montrer que, *hoc*, ſignifie *le pain*; qu'il ne ſe prend pas *adjectivement*, mais *ſubſtantivement*; & qu'ils ramaſſent avec ſoin les autoritez des Peres, qui diſent que JESUS-CHRIST a appellé le *pain*, ſon *corps*; *qu'il a fait le pain ſon corps*, & qu'il a dit du pain *que c'eſtoit ſon corps.*

C'eſt pour cela qu'ils ſe tourmentent à refuter toutes les autres opinions des Catholiques ſur le ſujet du mot de *cecy*; c'eſt le capital du premier livre d'Aubertin & du dixiéme livre de Chamier; & c'eſt principalement ſur ce point que M. Claude doit pretendre qu'ils ont emporté une *belle victoire ſur l'école de Rome.* Car on les y voit aux mains avec Iſamberg, Vaſquez, Suarez, Gamache, Merat, Salmaron, Valentia, Bellarmin & tous les autres Scholaſtiques. C'eſt ſur ce point qu'ils les foulent aux pieds, qu'ils les chargent d'injures, qu'ils les font venir ſur le theatre par des bouffonneries de comediens ſous les noms ridicules *de Panarij, corporarij, accidentarij, momentanei, individuo vagi*, νιφετο κοκκογεῖς. Tous ces combats, toutes ces victoires ſe reduiſent à cet argument : *Cecy ſignifie le pain.* Or cette propoſition: *Ce pain eſt mon Corps*, ne peut avoir d'autre ſens que le metaphorique des Calviniſtes. Donc cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, doit eſtre priſe dans le ſens des Calviniſtes.

M. Cl. 1. Rép. p. 50.

Je le repete donc encore, ce n'eſt point ſur M. Claude que retombe ce que je vais dire. Il eſt excuſable de s'eſtre laiſſé tromper par ces ſaints Peres du Calviniſme, comme ils les appellent eux-meſmes, & de n'avoir pas examiné avec tout le ſoin qu'il auroit pu, ce qu'il voyoit propoſé avec tant de confiance par des gens ſi celebres dans ſon parti.

Mais aprés luy avoir rendu toute la juſtice que je luy puis rendre,

dre, je le prie de trouver bon que je rende auſſy à la verité ce que je luy dois, & que je ſoutienne que ce grand argument des Calviniſtes, ce fondement de leur foy & de leur doctrine, n'eſt qu'un ridicule & impertinent ſophiſme, ou plutoſt un amas de ſophiſmes & de fauſſetez. Je luy ay promis d'en nier la concluſion. Je la nie, & je nie de plus la majeure & la mineure, quoiqu'on les puſt accorder en un certain ſens, parce qu'elles ſont fauſſes dans celuy auquel ils les prennent. Je nie la raiſon qu'il en apporte, qui eſt *que l'incompatibilité des termes oblige à recourir à leurs ſens de figure*. Enfin je nie tout, parce que tout y eſt faux. CH. III.

La premiere maniere de découvrir un ſophiſme eſt de faire de ſemblables argumens qui ſoient viſiblement faux. En voicy un qui peut deſabuſer M. Claude.

Dans cette propoſition: *Cecy eſt du pain*, le terme *cecy*, ſignifie du pain. Or cette propoſition: *Le pain eſt du pain*, eſt une propoſition ridicule. Donc cette propoſition: *Cecy eſt du pain*, eſt une propoſition ridicule.

M. Claude dira-t-il que ce ſoit bien conclure. Mais s'il eſtoit aſſez prevenu pour approuver encore cette concluſion, en voicy une autre qu'il n'approuvera pas certainement.

Dans cette propoſition: *Le lion de la tribu de Iuda a vaincu*, le terme de lion ſignifie JESUS-CHRIST. Or cette propoſition: JESUS-CHRIST a vaincu, eſt une propoſition propre & ſans metaphore. Donc cette propoſition: *Le lion de la tribu de Iuda a vaincu*, eſt une propoſition propre & ſans metaphore. Je demande à M. Claude ſi c'eſt bien conclure. Il dira ſans doute que non. Mais je luy ſoutiens que cette concluſion eſt auſſy juſte que celle que les Miniſtres tirent, en concluant que cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, eſt metaphorique, de ce que *cecy* ſignifie le pain.

Pour éclaircir tout cecy, il faut ſçavoir que la raiſon qui rend ſophiſtique le premier argument, par lequel on concluoit que cette propoſition: *Cecy eſt du pain*, eſtoit ridicule, c'eſt que quand on dit que dans la majeure: *Cecy eſt du pain*, le terme *cecy*, ſignifie & démontre le pain, la propoſition eſt ambiguë. Car il eſt vray qu'il le ſignifie confuſément, & il eſt faux qu'il le ſignifie diſtinctement, comme nous l'avons déja expliqué. Or quand on dit dans la mineure que cette propoſition: *Le pain eſt du pain*, eſt ridicule; cette propoſition n'eſt vraye que parce que le ſujet ſignifie le pain diſtinctement, & que l'attri-

CH. III. but n'y ajoûte rien. Et ainſy la concluſion que l'on en tire, que cette propoſition : *Cecy eſt du pain*, eſt une propoſition ridicule, eſt une concluſion fauſſe, parce que le mot de *cecy*, ne convient avec celuy de *pain*, qu'en ſon objet, & non en la maniere de ſignifier cet objet que le mot de pain ſignifie diſtinctement; au lieu que le mot *cecy*, le ſignifie confuſément. Cet argument ſophiſtique ſe reduit donc à cet entimême viſiblement faux. Il eſt ridicule d'affirmer le *pain* diſtinctement conçu, du *pain* diſtinctement conçu. Donc il eſt ridicule d'affirmer le pain diſtinctement conçu, du pain confuſément conçu.

Le ſecond argument de meſme eſt ſophiſtique par l'équivoque de la majeure. Car il eſt vray que dans cette propoſition : *Le lion de la tribu de Iuda a vaincu*, le terme de lion ſignifie JESUS-CHRIST, mais il le ſignifie metaphoriquement & non proprement. On ne peut donc conclure de ce que cette propoſition : JESUS-CHRIST *a vaincu*, eſt une propoſition propre & non metaphorique, que celle-cy : *Le lion de la tribu de Iuda a vaincu*, ſoit propre & non metaphorique.

Il n'y a qu'à appliquer cette meſme ſolution à l'argument des Miniſtres pour en découvrir le ſophiſme. Car il eſt vray en un ſens, que dans cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, *cecy* ſignifie le *pain*; mais il n'eſt pas vray qu'il le ſignifie diſtinctement, comme le mot de pain. Il eſt vray au contraire que le mot de *cecy*, ne le ſignifie que confuſément, & par une idée qui peut repreſenter dans la ſuite une choſe qui n'eſt pas pain, ſans qu'il ſoit beſoin d'une nouvelle idée. C'eſt l'éclairciſſement de la majeure.

Il eſt vray à l'égard de la mineure, que cette propoſition : *Le pain eſt mon Corps*, eſt metaphorique; mais c'eſt que le mot de *pain* marquant ſon objet, non confuſément comme le mot de *cecy*, mais diſtinctement, il faut neceſſairement pour le pouvoir lier avec le *corps* de JESUS-CHRIST, ſubſtituer non ſeulement un autre ſujet, mais une autre idée : & c'eſt pourquoy c'eſt une vraye metaphore, la metaphore conſiſtant eſſentiellement dans ce changement d'idée.

Mais il n'arrive pas le meſme au terme de *cecy*, qui ne ſignifie ſon objet que confuſément comme choſe preſente. Car à cauſe de cette confuſion, cette meſme idée eſt capable de repreſenter un autre objet, & de recevoir ainſy un autre attribut, comme celuy de *corps* de JESUS-CHRIST. Il eſt vray que

par cette attribution elle change d'objet, & qu'elle ne ſignifie plus alors du pain, mais le corps de Jesus-Christ, comme nous l'avons explique; mais ce changement d'objet ne rend point la propoſition metaphorique, parce que l'idée demeure la meſme. Ch. III.

On voit par là que tout eſt faux dans l'argument des Miniſtres, en la maniere qu'il faut qu'ils l'entendent pour le rendre concluant.

Il eſt faux que dans cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, *cecy* ſignifie le *pain* d'une ſignification diſtincte. Or c'eſt de cette ſignification diſtincte que leur concluſion dépend. Il eſt faux que cette propoſition : *Ce pain eſt le corps de* Jesus-Christ, ſoit metaphorique par cette ſeule raiſon que le ſujet ſignifie le pain: elle ne l'eſt que parce qu'il le ſignifie diſtinctement; car s'il le ſignifioit confuſément elle ne ſeroit point metaphorique. Et la concluſion qu'on en tire, qui eſt que cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, eſt metaphorique, comme équivalente à celle-cy: *Ce pain eſt mon Corps*, eſt fauſſe, parce qu'elle n'y eſt équivalente que dans l'objet du ſujet, & non en la maniere de le ſignifier; l'une le ſignifiant diſtinctement & l'autre confuſément.

Enfin ce que les Miniſtres ſuppoſent de plein droit, que cette propoſition : *Ce pain eſt mon Corps*, eſtant metaphorique, doit eſtre priſe dans leur ſens figuratif, eſt encore une illuſion groſſiere & palpable. Car toute metaphorique qu'elle eſt, elle ne fait que ſignifier metaphoriquement la meſme choſe qui eſt ſignifiée proprement par: *Cecy eſt mon Corps*; comme cette propoſition : *Le lion de la tribu de Iuda a vaincu*, ne ſignifie que la meſme choſe que celle-cy : Jesus-Christ *a vaincu:* mais elle ſignifie metaphoriquement ce que l'autre ſignifie proprement & diſtinctement.

Que les Miniſtres n'abuſent donc point de ce terme de metaphore, comme ſi c'eſtoit la meſme choſe d'admettre une metaphore dans ces paroles : *Le pain eſt le corps de* Jesus-Christ, & d'y admettre leur ſens, qui eſt que *le pain eſt le ſigne du corps de* Jesus-Christ. Cette metaphore *de ſigne* eſt une metaphore qui choque abſolument le ſens commun quand on n'y eſt pas preparé. Il eſt donc impoſſible de l'admettre. Mais il ne s'enſuit pas qu'en excluant celle-là on excluë les autres. La metaphore qu'il y faut admettre eſt claire & facile; c'eſt que ſi Noſtre Seigneur avoit dit : *Ce pain eſt mon Corps*, encore que

Ch. III. lors qu'il euſt prononcé le mot de *pain*, les Apoſtres n'euſſent pu concevoir que de vray pain, neanmoins lors qu'il euſt prononcé celuy de *corps*, & qu'il euſt eſté queſtion de lier enſemble ces deux termes, ils auroient ſubſtitué naturellement un autre terme à celuy de pain, & ils l'auroient pris alors comme terme de *deſignation*, & non de *proprieté*: de meſme que ſi l'on euſt dit au jeune Tobie, en luy montrant l'Ange Raphaël, *cet homme eſt un Ange*, quoique lors qu'on euſt prononcé le mot de *cet homme*, il n'euſt pu concevoir qu'un vray homme, neanmoins aprés la propoſition finie, ne pouvant lier ce terme d'homme avec le terme d'Ange, il auroit ſubſtitué un autre ſujet, & conçu que par les mots *cet homme*, on ne marquoit qu'un Ange reveſtu de la forme d'un homme; & ainſy il auroit changé l'idée *d'homme* en celle *de choſe qui paroiſt un homme.*

Voilà la ſeule metaphore qu'il faudroit admettre dans ces paroles: *Le pain eſt mon Corps*, quand Jesus-Christ s'en ſeroit ſervi. Et ainſi quand les Miniſtres auroient prouvé par tous leurs raiſonnemens, qu'il faut admettre une figure dans ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*; ils n'en ſeroient de rien plus avancez; parce que l'on ne leur donneroit nullement le choix de cette figure, comme il ſemble qu'ils le ſuppoſent, & que l'on la determineroit par le ſens commun, qui ne peut en aucune ſorte recevoir celle qu'ils ont inventée.

Je prie M. Claude de remarquer exactement cecy, parce que c'eſt une faute dans laquelle il tombe perpetuellement auſſy bien qu'Aubertin, de prendre toujours pour la meſme choſe, d'admettre *un ſens metaphorique* dans ces propoſitions, & d'y admettre *la figure Calviniſte.*

La découverte que nous avons faite de ce ſophiſme n'eſt pas peu conſiderable; car elle ſert à convaincre le livre d'Aubertin d'un grand nombre de ſophiſmes, parce que celuy-là y eſt repeté pluſieurs fois. Et afin que M. Claude ne prenne pas ce que je dis pour un reproche en l'air, quoique je ne pretende pas faire un Catalogue exact de tous les lieux où Aubertin employe cet argument, je l'avertiray neanmoins qu'outre le premier livre où il l'étend, & en fait le fondement de ſa doctrine, il le trouvera encore dans les pages 281. 288. 308. 318. 322. 324. 327. 329. 363. 368. 372. 423. 455. 527. 574. 580. 599. 603. 776. 783. 788. 796.

Il a meſme tant de complaiſance dans ce ſophiſme, qu'il en

tire de baſſes plaiſanteries. *Ces paroles de ſaint Auguſtin*, dit-il en un endroit, *ont fait geler le ſang à Bellarmin.* AD QUÆ *verba Bellarmino ſanguis congelavit* : parce qu'elles luy fourniſſoient le ſujet d'en tirer cet argument que le mot de *Hoc*, s'entendoit du *pain* ; & que comme cette propoſition : *Ce pain eſt mon Corps*, eſt une propoſition figurée, il s'enſuit que cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, eſt une propoſition figurée. CH. III. pag. 603.

Mais pour refuter tous ces lieux tout d'un coup, & montrer que ce ſont autant de ſophiſmes, il n'y a qu'à faire cet argument. Quiconque conclud de ce que par le mot de *cecy*, on entend le pain dans cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, que l'on prend cette propoſition dans un ſens metaphorique, tombe dans un ſophiſme. Or c'eſt la concluſion que tire Aubertin dans tous ces lieux marquez. Donc ce ſont autant de ſophiſmes.

M. CLAUDE.

« C'eſt ce que les plus celebres Jeſuites ont fort bien reconnu, Salmeron, Bellarmin, Suarez & Vaſquez. *Si* JESUS-CHRIST, dit Salmeron, *euſt dit : Ce pain eſt mon Corps, nous ſerions contraints de recourir à la figure.* Cette propoſition, dit Bellarmin : *Ce pain eſt mon Corps, eſt tout-à-fait abſurde & impoſſible, ſi on ne la prend figurément, c'eſtadire en ce ſens que le pain ſignifie le corps. On ne peut pas dire*, dit Suarez, *que la ſubſtance du pain eſt le corps de* JESUS-CHRIST, *ſinon metaphoriquement. Il eſt faux de dire*, dit Vaſquez, *que le pain eſt le corps de* JESUS-CHRIST *ſans trope ou ſans figure.* En effet, quand ſaint Paul a dit que *la pierre eſtoit* JESUS-CHRIST, la repugnance naturelle que l'on découvre d'abord entre ces deux termes, *la pierre &* JESUS-CHRIST, fait qu'on a recours à la figure, & que l'on entend que la pierre ſignifioit JESUS-CHRIST. Si donc il faut entendre par le mot *cecy*, *ce pain*, il eſt évident qu'on ne peut donner au Sauveur aucun ſens de preſence réelle, mais ſeulement un de ſignification, ſçavoir ce pain ſignifie ou eſt le ſigne de mon corps. »

REPONSE.

Ces celebres Jeſuites ont eu raiſon de reconnoiſtre que cette propoſition : *Ce pain eſt mon Corps*, eſt metaphorique & non

CH. III. litterale : mais ils n'auroient pas eu raiſon de dire que cette propoſition ne peut recevoir d'autre metaphore que celle des Calviniſtes. Car c'eſt une choſe viſiblement fauſſe ; & il eſt vray au contraire qu'elle ne peut recevoir celle des Calviniſtes qui eſt manifeſtement extravagante, comme nous l'avons prouvé, & qu'elle en peut recevoir une autre fort naturelle, qui eſt celle qui euſt eſté contenuë dans ces paroles : *Cette verge eſt un ſerpent*, ſi Moïſe les euſt prononcés en changeant ſa verge en ſerpent ; ou celle dont JESUS-CHRIST pouvoit uſer en changeant l'eau en vin, s'il euſt dit : *Cette eau eſt du vin* ; ou celle dont uſeroit un homme, ſi en mettant le feu à de la poudre, il diſoit : *Cette poudre eſt du feu* ; ou celle dont ſe ſerviroit un Chimiſte, qui ayant la pierre philoſophale, diroit dans le moment du changement : *Ce plomb eſt de l'or.* Toutes ces propoſitions ſeroient metaphoriques, mais non figuratives ; & elles ne ſignifieroient nullement : *Cette verge eſt la figure d'un ſerpent : Cette eau eſt la figure du vin : Cette poudre eſt la figure du feu : Ce plomb eſt la figure de l'or.*

Que M. Claude apprenne donc encore une fois, qu'il y a bien de la difference entre un ſens metaphorique & le ſens figuratif des Calviniſtes. Car il y a des ſens metaphoriques qui ſignifient la meſme choſe que le ſens propre de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps* ; & ce ſont ceux-là que la raiſon veut que l'on admette dans ces ſortes de propoſitions.

M. Claude s'abuſe auſſy dans l'imagination qu'il a que ce ſoit la ſeule repugnance naturelle de ces termes, *pierre* & *Chriſt*, qui a obligé à prendre le mot de *pierre* pour un ſigne de JESUS-CHRIST, & à croire que cette propoſition : *La pierre eſtoit Chriſt*, marque ſeulement qu'elle en eſtoit la figure. Cette raiſon de l'incompatibilité de deux termes n'eſt nullement ſuffiſante pour autoriſer cette expreſſion, & pour porter les gens ſages à s'en ſervir ou à l'entendre en ce ſens, autrement il n'y a point d'extravagance qu'on ne puſt dire & excuſer ſur ce pretexte. Il ſeroit permis, par exemple, en vertu d'une deſtination ſecrete que l'on feroit d'un moulin à ſignifier le Grand Seigneur, de dire froidement & ſans preparation à des perſonnes qui ne regarderoient ce moulin que comme un moulin : *Ce moulin eſt le Grand Seigneur.* Et M. Claude ſelon ſa Philoſophie devroit trouver cette propoſition fort raiſonnable, parce que, ſelon luy, elle ne ſignifie autre choſe, ſinon que ce moulin eſt

la figure du Grand Seigneur, à cauſe de l'incompatibilité des termes : ce qui ſeroit peu ſurprenant, & attireroit ſeulement cette queſtion : En quoy eſt-il figure ? Mais cette philoſophie n'eſt point reçuë dans le monde, & malgré M. Claude, quiconque dira qu'un moulin eſt le Grand Seigneur, ſans autre preparation, ſera jugé extravagant. CH. III.

Ce n'eſt donc point la ſeule incompatibilité de ces termes, *pierre* & *Chriſt*, qui oblige à prendre ces paroles : *La pierre eſtoit Chriſt*, dans ce ſens figuratif ; c'eſt l'idée que l'on peut ſuppoſer dans les Chreſtiens, que tout ce qui eſt arrivé dans l'ancien teſtament eſt la figure des veritez du nouveau, ce qui fait qu'ils regardent déja cette pierre du dezert comme un ſigne ; c'eſt toute la ſuite du diſcours des paroles de ſaint Paul, qui donne l'idée qu'il parle de figures & de ſignes, & cette idée eſtant formée, c'eſt une propoſition claire, que de dire que la pierre eſtoit Chriſt. Mais ſans cette idée ſaint Paul ne ſe ſeroit jamais ſervi d'une telle expreſſion ; & Moïſe, par exemple, n'auroit jamais dit aux Iſraëlites ſans preparation : *Voyez-vous cette pierre qui jette des eaux, c'eſt le Meſſie qui doit venir.*

M. CLAUDE.

« Que ſi au contraire par *cecy*, on ne doit pas entendre *ce pain:* je dis qu'elles ne ſçauroient nous declarer ou nous faire connoiſtre la converſion du pain. Car comment voulez-vous declarer la converſion d'une choſe par des paroles qui n'en font aucune mention. Si la ſubſtance du pain n'eſt marquée par le mot *cecy*, elle ne l'eſt pas auſſy par les ſuivans, *eſt mon Corps.* Elle n'eſt donc en aucune maniere deſignée dans toute cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps.* Comment donc peut-on conclure par la force de ces paroles, que la ſubſtance du pain eſt changée ? Sans mentir on abuſe bien de noſtre ſimplicité. On crie contre nous comme contre des opiniaſtres & des enteſtez, de ce que nous croyons que la ſubſtance du pain demeure. On nous aſſure qu'elle eſt changée, qu'elle eſt convertie au corps du Sauveur. On nous dit que nous ſommes des ſourds & des aveugles ſi nous n'entendons ce changement, & ſi nous ne le voyons dans ces paroles de JESUS-CHRIST : *Cecy eſt mon Corps :* & enſuite on nous dit qu'il n'y eſt ſeulement pas fait mention du *pain*, ny de ſa ſubſtance. Ce ſera ſans doute un

C. III. „ autre accident sans sujet, une conversion sans qu'il y ait rien „ de converti. On feroit mieux, ce me semble, de nous dire „ qu'il faut croire la Transsubstantiation, parce que l'Eglise Ro- „ maine le veut, que de l'établir sur une proposition dont il faut „ reconnoistre ensuite qu'elle n'en parle ny prés ny loin. Quel- „ que demy-sçavant dira peut-estre icy, que pour faire que des „ paroles operent une conversion, il n'est pas necessaire qu'elles „ designent la chose qu'elles convertissent, & qu'il suffit que „ Dieu veüille déployer sa toute-puissance par leur moyen. Mais „ je suis assuré que le P. Noüet est trop habile homme pour me „ faire cette objection. Je répons neanmoins qu'il est vray que „ Dieu peut operer un changement, ou sans user de paroles, ou „ par des paroles qui ne signifieront rien, ou par des paroles qui „ signifieront toute autre chose que ce à quoy elles seront em- „ ployées; car sa puissance ne dépend pas de la force des mots. „ Mais si l'on veut que celles de JESUS-CHRIST soient du „ nombre de ces dernieres, je veux dire qu'elles ne signifient pas „ le changement qu'elles operent, il ne faut donc pas les produi- „ re pour nous le prouver, il faut le prouver d'ailleurs. Et d'où „ peut-on sçavoir que ces paroles ont la vertu de convertir le „ pain, si on ne le peut tirer de la force de leur signification?

REPONSE.

Puisque nous avons dit que *Cecy*, signifie le pain, & en quel sens il le signifie, M. Claude peut juger déja que tout ce qu'il dit icy est fort inutile. Mais il est quelquesfois si peu heureux dans ces raisonnemens qu'en luy accordant toutes ses suppositions, il en tire encore de fausses consequences. Je veux donc bien me revétir pour un moment d'un sentiment dont je ne suis pas, pour examiner ce qu'il en conclura. Il dit que si le mot de *Cecy*, ne signifie pas le pain, mais par exemple le corps de JESUS-CHRIST confusément conçu, on ne pourra conclure de ces paroles que la substance du pain est changée. Il se trompe. On le concluroit encore suffisamment. Car quoique le mot de *Cecy*, signifiast le corps de JESUS-CHRIST, il le signifieroit pourtant comme l'objet present. Et comme le corps de JESUS-CHRIST ne sçauroit estre cet objet present, à moins que cet objet present ne soit autre chose que le pain, il s'ensuivroit toujours des paroles de JESUS-CHRIST, & que l'objet present

preſent eſt le corps de Jesus-Christ, & que ce n'eſt pas Ch. III.
du pain ; ce qui ſuffit pour marquer la Tranſſubſtantiation. Ainſy jamais il n'y eut d'exclamation ou de raillerie moins à propos que celle dont il ſe ſert, en s'écriant *que l'on abuſe de leur ſimplicité, que l'on crie contre eux comme contre des opiniaſtres & des enteſtez, de ce qu'ils croyent que la ſubſtance du pain demeure, & que l'on leur dit enſuite qu'il n'y eſt pas fait mention du pain & de ſa ſubſtance.* Car c'eſt faire mention que le pain eſt changé, que de donner lieu de conclure neceſſairement qu'il eſt changé, d'empeſcher la pente naturelle que l'eſprit a, lors qu'on l'applique a un objet preſent qui paroiſt pain, de conclure que c'eſt du pain, en luy faiſant rejetter cette penſée, & luy faiſant avoüer que c'eſt le corps de Jesus-Christ. Mais il n'eſt pas neceſſaire de recourir à cette hypotheſe, puiſque dans le vray ſens de cette propoſition, le pain eſt conſideré comme pain, & comme le terme du changement lors qu'on prononce le mot de *cecy*, & qu'enſuite l'eſprit conçoit par la meſme idée que l'objet preſent qui eſtoit pain eſt le corps de Jesus-Christ, ce qui enferme l'idée naturelle de la Tranſſubſtantiation.

M. CLAUDE.

Mais il faut aller plus avant : & puiſqu'il eſt certain que cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, eſtant reduite à cette forme, ce pain eſt mon corps, ne peut avoir autre ſens que le metaphorique que nous luy donnons, il eſt important de voir ſi c'eſt ainſy que Jesus-Christ & ſes Apoſtres l'ont entendu. Je dis donc à l'égard de Jesus-Christ, que tenant du pain en ſes mains, l'ayant beni, l'ayant rompu, & le preſentant à ſes Diſciples en leur diſant *prenez, mangez : Cecy eſt mon Corps*, ce ſeroit la plus étrange de toutes les équivoques, ſi par le mot *cecy* il n'avoit pas entendu le pain qu'il tenoit & qu'il montroit. Jamais homme depuis le premier Adam juſques à cette generation ne parla de la maniere que le Seigneur a parlé, qu'il n'ait entendu par *cecy*, ce qu'il tient & ce qu'il montre à ceux à qui ſon diſcours s'adreſſe, ſi au moins il a eu deſſein de parler ſincerement & ſerieuſement. Que ſi la bonne foy du langage ne nous permet pas de donner à nos termes, & ſur tout à des termes communs & ordinaires un autre ſens que celuy qui eſt établi par un uſage perpetuel & general, faut-il s'imaginer que le Seigneur ait voulu violer cette regle, & quitter la ſignification propre & natu-

C.III. » relle de ce pronom pour luy en donner une autre qui eſt ſi impropre, ſi cachée & ſi impenetrable que quelque ſubtile que ſoit l'école Romaine & quelque recherche qu'elle en ait faite, elle n'a pu encore s'en aſſurer ? Pouvons nous juger autrement du ſens de JESUS-CHRIST que les Apoſtres n'en ont jugé? Et quelle apparence y a-t-il que voyant du pain devant leurs yeux, que leur Maiſtre tenoit en ſes mains, qu'il leur montroit & qu'il leur preſentoit en diſant : *prenez & mangez*, ils n'ayent pas cru qu'en ajoûtant: *Cecy eſt mon Corps*, il ait voulu dire : *Ce pain eſt mon corps?* Or il s'enſuit delà manifeſtement comme je l'ay déja dit, & comme les plus éclairez d'entre les Docteurs Romains le confeſſent, qu'il faut entendre toute cette propoſition en un ſens de ſignification, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de concevoir autrement comment le pain peut eſtre le corps de JESUS-CHRIST.

REPONSE.

M. Claude ne fait autre choſe en allant plus avant, que de s'enfoncer davantage dans les meſmes fautes, repeter le meſme ſophiſme,& nous obliger à l'en avertir de nouveau.

Je luy repete donc encore que quoique l'on reduiſe cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, au ſens de celle-cy : *Ce pain eſt mon Corps*, il eſt faux qu'elle ſoit metaphorique ; de meſme qu'encore que l'on reduiſe le ſens de cette propoſition : *Le lion de la tribu de Juda à vaincu*, au ſens de celle-cy : JESUS-CHRIST *a vaincu*, il eſt faux qu'elle ſoit propre. Le mot de *cecy*, ne ſignifiera jamais *le pain* que confuſément, & ne le ſignifiant que confuſément, il pourra eſtre lié avec l'attribut de corps de JESUS-CHRIST, ſans que l'idée en change, quoiqu'il y ait changement d'objet, & par conſequent ſans metaphore.

Je luy repete encore que cette propoſition:*Ce pain eſt mon corps*, n'a point le ſens Calviniſte, qu'elle ne ſignifie que la Tranſſubſtantiation & la preſence réelle, mais metaphoriquement.

Je luy repete que c'eſt en vain qu'il ſe travaille à prouver que JESUS-CHRIST par le mot de *cecy*, a entendu & demontré le pain, & que les Apoſtres l'ont entendu de la ſorte. Car s'il veut montrer que l'idée qui répond au mot de *cecy*, ſignifie le pain diſtinctement, ſa pretention eſt ridicule ; & s'il ne pretend autre choſe ſinon que ce mot ſignifie le pain confuſément, on

luy accorde tout ce qu'il demande, & non ſeulement il n'en ſçauroit rien conclure, mais nous en avons conclu tout le contraire. Ch. IV.

Ce n'eſt pas qu'en luy accordant cela je veüille demeurer d'accord de toutes les preuves qu'il en apporte, qui ſont pour la pluſpart exceſſives, hyperboliques & fauſſes. Mais ce ſeroit un trop grand travail que d'eſtre obligé de refuter les mauvaiſes preuves, dont-il ſe ſert pour établir une choſe dont on convient avec luy. Il ſuffit de l'arreſter ſur la concluſion qu'il en tire, & aprés luy avoir permis de dire que par le mot de *cecy*, Jesus-Christ a ſignifié le pain, luy nier comme je fais qu'il en puiſſe conclure que cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, ſe doit prendre en un ſens de ſignification; puiſque non ſeulement elle n'a pas ce ſens, eſtant exprimée en ces termes: *Cecy eſt mon Corps*, mais qu'elle ne le pourroit meſme avoir quand Jesus-Christ ſe ſeroit ſervi de ces paroles: *Ce pain eſt mon Corps*, & que ſelon l'une & l'autre expreſſion elle ne peut avoir que le ſens de la preſence réelle & de la Tranſſubſtantiation.

CHAPITRE IV.

Refutation des pretendus éclairciſſemens de M. Claude.

M. CLAUDE.

« Pour éclaircir davantage cette verité, il faut ſe ſouvenir de ce que j'ay dit dans l'explication du Chapitre 6. de S. Jean, que le Seigneur a voulu ſe repreſenter à nous ſous l'idée d'un aliment qui nourrit noſtre ame, & qui entretient en nous cette vie ſpirituelle que nous avons receuë en qualité de creatures nouvelles. Nous n'avons point de diſpute la deſſus : car les uns & les autres confeſſent que Jesus-Christ nous eſt donné dans l'Euchariſtie comme une viande & un breuvage ſpirituel. Et Bellarmin meſme n'a pas fait difficulté de dire que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ſignifient le corps de Jesus-Christ entant qu'il eſt la viande de nos ames; & la nourriture ſpirituelle de nos cœurs. Or il eſt certain que cette idée d'aliment de l'ame eſt metaphorique établie ſur la reſſemblance qu'il y a entre le pain & le vin materiel à l'égard des corps, »

C.IV. „ & le corps & le ſang de JESUS-CHRIST à l'égard des ames. „ Quelle difficulté trouve-t-on donc dans les paroles du Sau- „ veur ? Il prend du pain & du vin, c'eſtadire ces meſmes ali- „ mens corporels ſur leſquels il veut établir l'idée de viande & „ de breuvage, dont il revet ſon corps & ſon ſang ; il dit de l'un: „ *Cecy eſt mon Corps*, & de l'autre : *Cecy eſt mon Sang.* Qui ne „ voit qu'il veut dire non, ce pain eſt changé réellement en mon „ Corps, & ce vin en mon Sang, car cela ne fait rien à ſon deſſein; „ mais ſeulement, ce pain vous repreſente mon Corps, & ce vin „ mon Sang, ſous l'image de ce pain & de ce vin.

REPONSE.

Les éclairciſſemens de M. Claude ne ſont pas plus ſolides que ſes preuves. Il pretend que JESUS-CHRIST s'eſtant repreſenté aux Apoſtres dans le 6. Chapitre de ſaint Jean, comme aliment de l'ame, cela les a pu porter à prendre ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, dans ce ſens : *Cecy eſt la figure de mon Corps.* J'avouë que j'ay de la peine à comprendre qu'un homme d'eſprit comme luy, ſoit capable d'un ſi bizarre raiſonnement. JESUS-CHRIST repete & inculque à ſes Apoſtres dans le ſixiéme Chapitre de ſaint Jean, que ſa chair eſt vraiment viande, & ſon ſang vraiment breuvage ; que ceux qui ne mangeront pas ſa chair & ne boiront pas ſon ſang, n'auront point la vie ; que le pain qu'il donnera eſt ſa chair : & tout cela, dit M. Claude, avoit tres-bien preparé les Apoſtres à croire que ce pain qu'il leur diſoit eſtre ſon Corps ne l'eſtoit pas. N'eſt-ce pas ſe mocquer du monde que de raiſonner de la ſorte ? Et tous ces diſcours de JESUS-CHRIST pouvoient-ils faire d'autre effet ſur l'eſprit des Apoſtres, que de les preparer, lors qu'il leur dit en montrant le pain que c'eſtoit ſon corps, à croire qu'il l'eſtoit veritablement.

Il leur avoit promis de leur donner ſa chair à manger, & ſa chair veritable, puiſque les Miniſtres avoüent que dans le ſixiéme Chapitre de ſaint Jean, il eſt toujours parlé de la veritable chair de JESUS-CHRIST : ils ne ſçavoient pas de quelle maniere cette promeſſe s'executeroit : Ils en voyent l'execution dans ces paroles, *Cecy eſt mon Corps* ; JESUS-CHRIST leur commandant de manger ce qu'il leur donnoit. Le rapport de la promeſſe à l'effet leur pouvoit-il donner d'autre idée que

celle-là, que cet objet present estoit veritablement la chair de JESUS-CHRIST? Ch. IV.

Il faut considerer sur ce sujet que les propositions metaphoriques dans lesquelles on donne à une chose le nom d'une autre, parce qu'elle en possède la qualité, ne se peuvent que rarement renverser en changeant l'attribut au sujet. On dit que JESUS-CHRIST *est une vigne, une porte, un Soleil*: mais on ne dit point qu'une vigne, une porte, un Soleil soit JESUS-CHRIST. On dit que Benjamin estoit un loup ravissant, mais on ne dit pas qu'un loup ravissant soit Benjamin. Ainsy la seule comparaison que JESUS-CHRIST auroit faite de soy-mesme à un aliment en s'appellant pain de vie, n'auroit point du tout donné lieu à dire que *le pain estoit* JESUS-CHRIST, & encore moins qu'un tel pain fust JESUS-CHRIST. Car JESUS-CHRIST n'est pas semblable à un tel aliment, mais à un aliment en general. De sorte que ce changement entre ces propositions: *La chair de* JESUS-CHRIST *est un aliment*, &: *Cet aliment est la chair de* JESUS-CHRIST, marque un autre rapport qu'un simple rapport de figure & de signe.

Quand M. Claude, aprés avoir dit que JESUS-CHRIST s'est comparé à un aliment dans le sixiême Chapitre de saint Jean, se recrie donc. *Qu'elle difficulté trouve-t-on dans les paroles du Sauveur? Qui ne voit qu'il veut dire: Ce pain vous represente mon Corps, ou concevez mon Corps & mon Sang sous l'idée de ce pain & de ce vin*, il suit sa methode ordinaire de croire qu'une tres-mauvaise raison devienne bonne en la mettant en exclamation. Car c'est comme s'il disoit, puisque JESUS-CHRIST dit qu'il est une porte, quelque difficulté trouve-t-on à dire qu'une telle porte est JESUS-CHRIST; puisqu'il a dit que les Apostres estoient des branches de vigne, pourquoy ne dira-t-on pas de toutes les vignes qu'elles sont des Apostres?

M. CLAUDE.

« En effet, quand on dit que le corps de JESUS-CHRIST est « au Sacrement comme la viande de nos ames, cela signifie deux « choses. L'une, qu'il y est present en la maniere qu'il le doit « estre pour nourrir nos ames; & l'autre, qu'il y doit estre en for- « me d'aliment: Il faut demeurer d'accord de cela, & il ne reste « plus qu'à examiner qu'elle est cette presence necessaire pour

C.IV. » la nourriture de l'ame, & qu'elle eſt cette forme d'aliment dont » il doit eſtre reveſtu. Si nous éclairciſſons bien ces deux points » il n'y aura plus rien qui nous embaraſſe dans les paroles de » JESUS-CHRIST. Le premier eſt évident de luy-meſme. Car » nourrir noſtre ame, c'eſt luy donner le ſentiment de la paix de » Dieu, & la fortifier en la foy, en la pieté, en la ſainteté, en » l'eſperance de la vie eternelle. Or la preſence réelle & ſub- » ſtantielle du corps & du ſang de noſtre Sauveur eſt inutile pour » cela. La ſubſtance de JESUS-CHRIST n'entre point dans nos » ames proprement & litteralement pour y produire tous ces ef- » fets. Une penſée de cette nature ſeroit indigne de la Religion » Chreſtienne. Il ne faut qu'une preſence objective comme on » parle, c'eſtadire que le corps & le ſang de Noſtre Seigneur » ſoient preſentez à noſtre foy, entant qu'ils ſont la victime of- » ferte à Dieu pour noſtre redemption, & que noſtre foy les » accepte en cette qualité. C'eſt de l'impreſſion vive & profon- » de de ces objets & de l'acceptation que nous en faiſons, que » naiſt la communion myſtique que nous avons à JESUS-CHRIST » & à ſes graces. Delà viennent tous les motifs de noſtre con- » ſolation, de noſtre ſanctification & de noſtre eſperance; delà » derive cet Eſprit ſaint qu'il nous communique, pour nous vivi- » fier & pour nous conſacrer en luy; & delà enfin dépend le » droit que nous avons à la reſurrection bienheureuſe & à la gloi- » re des Cieux. Le ſecond n'eſt pas moins clair. Car pour rece- » voir le corps & le ſang de JESUS-CHRIST ſous l'idée d'un » aliment, il ne faut ny changer réellement ce corps en du pain, » & ce ſang en du vin; ny changer réellement le pain en ce » corps, ny le vin en ce ſang; ny donner réellement à ce corps » & à ce ſang la forme exterieure du pain & du vin; ce ſeroit » tromper nos ſens, & renverſer les choſes ſans aucune neceſſité. » Il ne faut que nous repreſenter ces divins objets par le pain & » par le vin du Sacrement, comme par des images & des ſignes, » & nous obliger de les conſiderer preciſément dans la confor- » mité qui eſt entr'eux & ces choſes materielles. En la meſme » maniere que pour concevoir JESUS-CHRIST comme un vê- » tement, ou comme un ſep ou une pierre, il ne faut ny luy don- » ner réellement la forme exterieure de ces choſes, ny enve- » lopper ſa ſubſtance de leurs accidens, mais ſeulement le conſi- » derer dans la reſſemblance qu'il a avec elles, ou ſi vous voulez, » il faut que les idées de ces choſes nous reglent & nous con-

duiſent pour nous faire bien concevoir les qualitez qui ſont en « C.IV.
Jesus-Christ. «

REPONSE.

Tout ce diſcours qui eſt continuellement dans la bouche des Miniſtres, dont M. Claude ne fait que l'emprunter, eſt ſi plein de témérité, & donne de ſi étranges ouvertures à toutes ſortes d'erreurs & d'impietez, qu'il doit faire horreur à tous ceux qui ont quelque ſentiment de Religion, & qui ſçavent ce que c'eſt que de ſoumettre la foy aux égaremens d'une raiſon aveugle & preſomptueuſe.

Ces Meſſieurs veulent juger par la fin que Dieu s'eſt propoſée en établiſſant l'Euchariſtie, qui eſt de nourrir & de vivifier nos ames, des moyens qu'il a du choiſir pour arriver à cette fin ; & ils croyent avoir droit d'en exclure les uns comme non neceſſaires à cette fin, & de ſe borner aux autres comme ſuffiſans pour l'effet que Dieu s'eſt propoſé. Il ſemble que Dieu eſtoit obligé de leur demander conſeil des moyens qu'il devoit employer pour noſtre ſanctification, & qu'ils puiſſent rejetter tous ceux dont ils ne voyent pas la raiſon. Il n'eſt pas neceſſaire pour vivifier nos ames, dit M. Claude, que Jesus-Christ ſoit preſent dans l'Euchariſtie. Il n'y eſt donc pas preſent. Mais s'il eſt permis de raiſonner de la ſorte ſur ce myſtere, & de prendre noſtre raiſon pour juge des moyens dont Dieu ſe ſert pour noſtre ſalut, où en ſommes nous ; & M. Claude voit-il luy-meſme les horribles conſequences de ce damnable principe ? L'Incarnation du Fils de Dieu & ſa mort paroiſſent aux Sociniens, auſſy-bien qu'aux Turcs & aux Payens, des moyens non ſeulement inutiles pour le ſalut des hommes, mais ridicules & injuſtes. Et quoy, diſent-ils, Dieu ne pouvoit-il pas pardonner ſimplement les pechez, ſans eſtre obligé de ſe faire homme & de mourir pour les effacer ? Serons-nous donc obligez pour les convaincre de leur montrer par raiſon que ces moyens eſtoient neceſſaires, & ferons-nous dépendre delà la victoire de la verité & la deciſion de ce differend ? Conviendrons-nous avec eux de ces principes, que ſi nous ne leur pouvons montrer par raiſon que ces effets ne ſe pouvoient produire ſans l'incarnation & la mort d'un Dieu, il faut rejetter la foy de tous ces articles ? Faudra-il faire le meſme

Ch. IV. ſur tous les autres points que les heretiques conteſtent à l'Egliſe, & examiner s'ils ſont neceſſaires pour la fin que Dieu s'y eſt propoſée ? Eſt-il neceſſaire pour ſauver les hommes, dira un Manichéen, que Jesus-Christ euſt un veritable corps, & qu'il ſoit mort veritablement ? Eſt-il neceſſaire, diront d'autres, pour la fin de la Religion Chreſtienne, & pour ce culte en eſprit & verité dans lequel elle conſiſte, que Dieu y communique ſa grace par des ſignes exterieurs ? Eſt-il neceſſaire meſme dira-t-on à M. Claude, que pour concevoir Jesus-Christ comme un aliment, il y ait un ſigne & un Sacrement exprés établi dans l'Egliſe, puiſqu'il n'y a point de pain qui ne nous puiſſe faire penſer auſſy bien que celuy de l'Euchariſtie, que Jesus-Christ eſt l'aliment de nos ames ?

Qu'il apprenne donc par la vuë des precipices où ſes raiſonnemens le conduiſent, combien la hardieſſe qui luy fait conclure que Dieu n'a pas établi un certain moyen, parce qu'il ne luy paroiſt pas neceſſaire pour une certaine fin, eſt contraire à l'eſprit de la foy & meſme aux lumieres de la veritable raiſon. Car c'eſt ſuppoſer que l'homme eſt capable de connoiſtre toutes les raiſons de la conduite de Dieu, & de penetrer dans tous les ſecrets de ſa ſageſſe. C'eſt égaler ſa lumiere à celle de Dieu meſme, c'eſtadire que c'eſt le comble de la preſomption. Il ne faut donc que rappeller ceux qui s'y laiſſent emporter, comme M. Claude, à la connoiſſance de leur condition & de leur foibleſſe. Il n'y a qu'à les faire reſſouvenir qu'ils ſont hommes & non pas Dieux, & à leur remettre dans l'eſprit ce que Dieu dit par ſon Prophete, que ſes penſées ne ſont pas les noſtres, & que ſes voies ne reſſemblent pas à celles des hommes. *Non enim cogitationes meæ cogitationes veſtræ, neque viæ meæ viæ veſtræ, dicit Dominus.*

Il ne faut pour leur faire honte de cette inſolence, que leur faire ſentir leur aveuglement & leurs tenebres dans les choſes les plus communes, & leur dire avec ſaint Auguſtin : *Inſenſez que vous eſtes, rentrez premierement en vous-meſme, conſiderez vôtre eſtre tout entier, & voyez ſi vous le pouvez comprendre & vous diſputerez enſuite de celuy qui eſt voſtre Createur & le mien. Faites-moy entendre & développez-moy ces choſes inferieures & terreſtres, & je vous croiray capable de penetrer auſſy dans les choſes hautes & divines.* Demonstra *mihi atque explica parva iſta inferiora, & tunc tibi credam poſſe te inveſtigare ſuperiora.*

Car

Car en verité, c'eſt une choſe étonnante que des hommes foibles & miſerables; qui marchent comme à tâtons dans des obſcuritez impenetrables; qui ſont environnez d'incomprehenſibilitez de toutes parts; qui ne connoiſſent la nature ny de leur ame ny de leur corps, bien loin de connoiſtre celle de ce grand monde, qui les engloutit comme des atomes imperceptibles, ayent la hardieſſe de borner l'étenduë infinie de la ſageſſe de Dieu à la petiteſſe de leur eſprit, & de conclure par une témérité monſtrueuſe que ce qu'ils ignorent n'eſt point, comme ſi Dieu ne pouvoit avoir des raiſons dans ſes œuvres qui leur fuſſent inconnuës. Ch. IV.

L'Incarnation d'un Dieu n'eſt pas neceſſaire pour ſauver les hommes. Elle n'eſt donc point, diſent les Sociniens. Le Baptême eſt inutile aux enfans pour les juſtifier. Il ne les faut donc point baptiſer, diſent les Anabaptiſtes. La preſence corporelle de Jesus-Christ eſt inutile pour vivifier nos ames. C'eſt donc une viſion, diſent les Calviniſtes & M. Claude.

Mais ſi l'eſprit d'erreur porte à ces raiſonnemens impies, l'eſprit de la foy en donne tout au contraire de l'éloignement & de l'horreur; & pour peu qu'un Chreſtien en ſoit animé, il fait qu'il s'écrie à Dieu dans la reconnoiſſance de ſa foibleſſe & de la grandeur de cet eſtre incomprehenſible: *Mirabilis facta eſt ſcientia tua ex me, confortata eſt & non potero ad eam.* Il découvre par tout des abyſmes & des profondeurs infinies. Ainſy ne trouvant point d'autre ſureté que de ne juger des œuvres de Dieu que par la lumiere que Dieu luy en donne, il établit toujours la foy pour le fondement de toutes ſes connoiſſances, & c'eſt par cette foy qu'il tâche de parvenir à l'intelligence de ce qu'il ne comprenoit pas, en pratiquant ainſy ce que dit ſaint Auguſtin: *Non capis videndo, intellige credendo*: Si la veuë de voſtre eſprit n'eſt pas aſſez forte pour atteindre juſques-là, eſſayez de vous y élever par la foy.

Si M. Claude prenoit cette heureuſe voie que je luy ſouhaite de tout mon cœur, peut-eſtre que Dieu luy feroit la grace de comprendre quelque choſe de ce qu'il ne comprend pas preſentement & de ce qu'il blaſphême, parce qu'il ne le comprend pas. Mais il faut pour cela renverſer cette methode d'erreur. Il ne faut plus conclure, comme il fait, que la preſence réelle n'eſt pas, parce qu'il ne la juge pas neceſſaire pour vivifier les ames. Il faut qu'il croye la preſence réelle de

Ch. IV. Jesus-Christ, & enſuite il pourra connoiſtre que ce moyen eſtoit tres-convenable pour cette fin : que Jesus-Christ eſtant le mediateur entre Dieu & nous, & l'eſtant entant qu'homme & par ſa nature humaine, & cette qualité de mediateur conſiſtant à vivifier les ames & les corps pour les reünir à Dieu, & à donner moyen aux hommes de s'offrir eux-meſmes à Dieu par luy & avec luy, ce qui eſt la fin de l'Incarnation, c'eſtoit y ſatisfaire d'une maniere bien digne de Dieu, & tres-propre pour en exciter vivement la foy dans les hommes, que de ſe ſervir de ſon humanité meſme, comme d'inſtrument pour détruire dans les ames & dans les corps les effets de la mort & du peché, & de ſe donner ainſy à toute ſon Egliſe, afin qu'elle l'offre elle-meſme à Dieu ſon Pere, & qu'elle s'en faſſe recevoir, en s'offrant par luy & avec luy.

Qui a-t-il qui nous puiſſe faire ſentir plus vivement que nous ne pouvons obtenir aucune grace que par le mediateur, ny avoir accés à Dieu que par luy, que de voir qu'il attache nôtre vie ſpirituelle à la reception de ſon humanité glorieuſe, qui eſt ainſy comme interpoſée ſenſiblement entre Dieu & nous ; & qu'il ait rendu cette humanité le don meſme que l'Egliſe fait à Dieu, afin qu'il la reçoive en ſa grace ? Combien ce ſentiment eſt-il plus vif & plus preſſant, en conſiderant le corps de Jesus-Christ réellement preſent ſur nos Autels & en nous-meſmes, que ſi nous ne le regardions que dans le ciel dans un éloignement infini. Ce n'eſt pas eſtre exempt de cette foibleſſe, mais c'eſt ne la ſentir pas par aveuglement, ou la diſſimuler par orgueil, que de ne reconnoiſtre pas la difference des impreſſions que la preſence ou l'abſence d'une meſme choſe fait ſur nous. On pourroit alleguer quantité d'autres raiſons de ce conſeil admirable de la ſageſſe de Dieu. Mais quelques raiſons qu'on en allegue, il n'en faut jamais faire dépendre la foy de ce myſtere ; il ne le faudroit pas moins croire quand on n'y en trouveroit aucune, & il ne faudroit pas avoir moins d'horreur pour cette voie téméraire des Miniſtres, qui ont l'inſolence de conclure que Dieu n'a point établi certains moyens de ſalut, parce qu'ils ne les jugent pas neceſſaires.

CHAPITRE V.

Continuation de la refutation des preuves de M. Claude.

M. CLAUDE.

IL y a encore beaucoup d'autres conſiderations que je ne « laiſſeray pas de rapporter encore qu'elles ſoient communes « & ordinaires, parce qu'elles ſont tres-importantes, comme, « que le ſtile de l'Ecriture eſt de donner aux Sacremens les noms « des choſes dont ils ſont les Sacremens. *C'eſt mon alliance*, dit « Dieu parlant de la Circonciſion. *C'eſt le paſſage de l'Eternel*, « dit-il parlant de l'agneau Paſchal, lequel à cauſe de cela fut « enſuite appellé *la Paſque*, c'eſtadire le paſſage. Car puiſque « JESUS-CHRIST établit en ſa ſainte Céne le Sacrement de « ſon corps, pourquoy n'aura-t-il pas dit de meſme: *Cecy eſt mon* « *Corps*, & qu'elle difficulté y a-t-il en ces termes, qui ne ſoit « éclaircie par ces autres expreſſions toutes ſemblables? «

RE'PONSE.

J'ay reproché à M. Claude d'avoir ſupprimé ces pretendus exemples, & de les avoir ſuppoſez comme conſtans; je luy reproche maintenant qu'il les rapporte mal à propos. C'eſt qu'on ne ſçauroit rien faire de bon d'une fauſſeté. On eſt toujours en faute, ſoit qu'on la rapporte, ſoit qu'on la ſupprime en la ſuppoſant. Mais parce que nous avons traité ces exemples en particulier, il ſuffit icy de prier M. Claude de relire ce qu'on en a dit.

M. CLAUDE.

Je mets en ce rang la remarque que pluſieurs ont faite de la « coutume des Juifs en la celebration de la Paſque. Car le Pere « de famille prenoit un pain, & aprés l'avoir rompu, il le diſtri- « buoit aux aſſiſtans, en diſant: *Cecy eſt le pain d'affliction que nos* « *Peres ont mangé dans la terre d'Egypte*; ce qui donne beaucoup « de lumiere aux paroles du Sauveur. Car en ſubſtituant au «

C. V. » memorial de l'ancienne alliance celuy de la nouvelle, il a vou-
» lu garder la meſme forme d'expreſſion. Et au lieu de dire: Cecy
» eſt le pain d'affliction que nos peres ont mangé dans la terre
» d'Egypte, il a dit: *Cecy eſt mon Corps, qui ſera rompu pour vous.*

RE'PONSE.

M. Claude ſe ſeroit encore bien paſſé de cette remarque, quand ce ne ſeroit que pour ne pas donner lieu d'y faire plusieurs reflexions qui ne ſeront pas avantageuſes à la cauſe qu'il deffend.

1. Cette remarque tirée des Rabins eſt de nulle autorité; & comme elle eſt incertaine dans le fond, il eſt ridicule de la vouloir faire ſervir à expliquer des paroles qui contiennent un article de foy, & dont par conſequent le ſens doit eſtre conſtant d'ailleurs.

2. Il eſt viſible que ce n'eſt pas par cette remarque que Dieu a voulu que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, fuſſent entenduës, puiſque nul des Evangeliſtes & des Apoſtres ne fait mention de cette coutume des Juifs, & que nul des Peres ne l'a ſceuë. Il faut donc chercher dans ces paroles un ſens indépendant de cette remarque, & qui ſoit intelligible ſans ce ſecours, puiſque c'eſt un ſecours que Dieu ne nous a point donné, & dont l'Egliſe s'eſt bien paſſée juſques à quelques nouveaux Ecrivains, qui ont deterré cette remarque qui eſtoit enſevelie dans les livres de quelques Rabins.

3. M. Claude devroit comprendre une fois pour toutes, qu'une expreſſion raiſonnable n'autoriſe point & ne rend point intelligible une expreſſion extravagante, & qu'au contraire elle la rend plus obſcure & plus inintelligible, en faiſant voir quel eſt l'uſage legitime de ces ſortes d'expreſſions. Or il eſt certain que de donner le nom de la choſe ſignifiée à un ſigne déja établi, comme les Juifs donnoient dans cette ceremonie au pain azyme, qui eſtoit un ſigne établi & connu, le nom du pain azyme que les Iſraëlites avoient mangé en ſortant d'Egypte, c'eſt une expreſſion raiſonnable. Donc cette expreſſion n'autoriſe point, & ne rend point intelligible une autre expreſſion dans laquelle on pretendroit que JESUS-CHRIST auroit donné le nom de la choſe ſignifiée à un ſigne non établi, & qui n'eſtoit point regardé comme ſigne, puiſque cette

expreſſion eſt contraire à l'uſage de tous les hommes ſenſez : & la premiere expreſſion n'a pu que rendre au contraire celle-cy plus obſcure & plus inintelligible, en faiſant voir quel eſt le veritable uſage de ces ſortes d'expreſſions où l'on attribuë au ſigne le nom de la choſe ſignifiée. CH. V.

M CLAUDE.

" On pourroit encore ajoûter que les actions de JESUS-CHRIST en la celebration de ce Sacrement ; ſçavoir la benediction & la fraction du pain eſtant elles-meſmes myſtiques, c'eſtadire repreſentant quelque choſe de ſpirituel & de divin, & celle qu'il commande à ſes Diſciples de faire, ſçavoir de prendre le pain & de le manger, l'eſtant auſſy il faut prendre ſes paroles dans le ſens que ces actions nous indiquent, & auquel il ſemble qu'elles nous conduiſent comme par la main. C'eſtadire que comme la benediction qu'il fit du pain repreſentoit la conſecration qu'il a faite de ſa nature humaine pour eſtre la victime de nos pechez, & la fraction qu'il en fit ſignifioit le tourment qu'il devoit bien-toſt ſouffrir pour nous : de meſme quand il a dit du pain : *Cecy eſt mon Corps*, il a voulu dire : Ce pain vous repreſente mon Corps, d'autant plus qu'il a ajoûté, *qui eſt rompu pour vous.* Car il eſt clair qu'il a voulu exprimer ſa Paſſion par un terme emprunté de l'action qu'il venoit de faire, en rompant le pain pour faire connoiſtre que ſes expreſſions eſtoient figurées comme ſes actions eſtoient myſterieuſes. "

REPONSE.

Cette addition eſt du genre de la remarque, c'eſtadire qu'elle eſtoit tres-bonne à ſupprimer. Il y à des actions myſterieuſes qui peuvent ſervir à faire juger qu'une expreſſion l'eſt, mais pour cela il faut qu'elles ayent deux qualitez : La premiere, qu'on les regarde comme myſterieuſes, avant que de former dans ſon eſprit le ſens de cette expreſſion ; la ſeconde, qu'il y ait quelque rapport aſſez ſenſible de la ſignification de ces actions au ſens de cette expreſſion que l'on pretend qu'elles éclairciſſent. Ces deux conditions ſe ſont trouvées dans l'inſtitution de la Paſque qui eſt décrite dans l'Exode. Car avant que Dieu dit à Moïſe ces paroles : *Eſt enim phaſe Domini :* C'eſt

Ch. V. le paſſage du Seigneur, il luy ordonna de preſcrire aux Iſraëlites certaines ceremonies viſiblement myſterieuſes, comme de ceindre leurs reins, d'avoir un baſton à la main, de ſe haſter de manger l'agneau : & ces ceremonies excitoient naturellement cette queſtion : *Quænam hæc religio* ? Que veulent dire ces myſteres. Et comme elles excitoient cette queſtion, elles contribuoient auſſy à faire entendre cette réponſe : *Eſt enim phaſe Domini :* C'eſt le paſſage du Seigneur, par le rapport viſible qu'elles avoient à l'état ou les Iſraëlites devoient eſtre enſuite de ce paſſage du Seigneur, qui eſtoit d'eſtre preſt de partir avec precipitation.

Mais ces deux conditions manquent toutes deux à ces actions de Jesus-Christ que M. Claude remarque. La benediction, la fraction, la manducation n'excitoient point d'elles-meſmes l'idée d'un myſtere & d'un ſigne, parce que c'eſtoient des actions ordinaires. Nous n'avons appris qu'elles ſont myſterieuſes que par ces paroles meſmes, qui nous ayant fait connoiſtre la preſence de Jesus-Christ, ont donné lieu de découvrir des analogies dans ces circonſtances. Mais cette découverte ſuppoſe ce ſens trouvé ; elle ne le découvre pas. Et le rapport qu'il y a entre la benediction, la fraction & la manducation de ce pain, & les objets auſquels M. Claude les rapporte, ſont ſi éloignez, qu'il eſt impoſſible qu'ils ayent aidé à les découvrir & à y porter l'eſprit. Il euſt déja fallu ſçavoir que le pain eſtoit figure de Jesus-Christ pour deviner que la fraction du pain eſtoit figure des tourmens de Jesus-Christ. Ainſy M. Claude renverſe l'ordre de nos connoiſſances, & il fait ſervir à l'éclairciſſement de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, des myſteres qui n'ont eſté découverts que par la lumiere qu'on a tirée de ces meſmes paroles.

M. CLAUDE.

» Mais quel plus grand éclairciſſement peut-on donner que » celuy des paroles qui ſuivent immediatement aprés: *Faites cecy en* » *commemoration de moy*? Car n'eſt-ce pas comme s'il euſt dit : J'é- » tablis le pain de mon Sacrement pour eſtre memorial de ma » mort. C'eſt au moins ainſy que S. Paul l'a entendu, puis qu'aprés » avoir rapporté ces paroles du Sauveur, il a ajouſté ce commen- » taire. Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, & que » vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur

juſqu'à ce qu'il vienne. M'éloigneray-je donc de l'intention du « C. V.
Sauveur, & de celle de ſon Apoſtre, quand j'entendray ces « paroles: *Cecy eſt mon Corps, & cecy eſt mon Sang*, en ce ſens: Le pain « que vous mangerez, & ce calice que vous boirez, ſont des me- « moriaux de mon Corps & de mon Sang, par leſquels vous « annoncerez ma mort juſqu'à ce que je revienne. «

REPONSE.

J'ay déja fait voir par un Chapitre exprés que ces paroles ne ſont point explicatives, mais ſeulement confirmatives; qu'elles ſuppoſent le ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, tout formé, & ne contribuent rien à le former; & que comme il ne peut eſtre autre que celuy de la preſence réelle, la memoire de la mort de Jesus-Christ commandée par ſaint Paul, n'eſt pas une memoire qui exclud cette preſence, mais c'eſt une memoire qui la ſuppoſe & qui en naiſt, parce que l'eſprit regardant Jesus-Christ preſent, mais en eſtat de mort & reveſtu des voiles qui nous repreſentent ſa mort, eſt excité à ſe ſouvenir de ſa mort, & à luy en rendre graces.

M. CLAUDE.

Que ſi au contraire on pretend donner à ces paroles un ſens « de Tranſſubſtantiation ou de preſence réelle comme l'Egliſe « Romaine le veut, il faut leur faire une violence inoüie. Car « aprés tout Jesus-Christ n'a pas dit: *Cecy eſt changé ou con-* « *verti en la ſubſtance de mon corps. Cecy eſt*, ſont des paroles affir- « matives qui doivent eſtre vrayes lors meſme qu'elles ſont con- « çuës & avant meſme qu'elles ſoyent prononcées. Elles ne font « pas leur verité, mais elles la preſuppoſent, & l'on ne ſçauroit « nous donner aucun exemple, où à parler proprement & ſans « figure, l'on puiſſe dire: *Cecy eſt une telle choſe*, lors que ce n'eſt « en effet cette choſe qu'aprés que les paroles ont eſté dites. Je « n'ignore pas que quelques uns diſent, que ſi un peintre tenant un « pinceau & voulant faire une ligne diſoit: *Cecy eſt une ligne*, il « s'expliqueroit aſſez intelligiblement, & neanmoins ſa propoſi- « tion ne ſeroit vraye qu'aprés l'avoir prononcée. Mais outre « que par le mot *cecy*, il voudroit dire non une choſe qu'il tient & « qu'il montre, & qui eſt déja exiſtante comme faiſoit Jesus- «

C. V. » CHRIST qui tenoit & qui montroit du pain, mais ce qu'il va » faire, en quoy il y à une figure de grammaire qui preſuppoſe » comme preſent, ce qui n'eſt pas preſent en effet, mais qui eſt » ſur le point d'arriver : je dis de plus qu'il y en a une autre dans le » terme *eſt*, qui ſe prend pour *ſera*; de ſorte que dans la rigueur de » l'expreſſion : *Cecy eſt une ligne*, veut dire ce que je vas faire ſera » une ligne quand je l'auray faite. Or dans cette propoſition il n'y » auroit rien qui ne fut facile & intelligible, parce que le ſujet » dont il s'agit, le pinceau, les couleurs, la diſpoſition de la main » du peintre, & les autres choſes que les yeux voyent, conduiſent » la raiſon à entendre par *cecy*, ce que le peintre va faire, & par » *eſt*, *ſera*, au lieu qu'il n'y a rien de ſemblable dans la propoſition » de JESUS-CHRIST, rien qui conduiſe l'eſprit à luy donner un » ſens de Tranſſubſtantiation, rien au contraire qui ne l'en éloi- » gne, & qui par conſequent ne la rende impenetrable & inintel- » ligible. Quelques autres s'imaginent avoir trouvé le dénoüe- » ment de la queſtion, en diſant que ſi JESUS-CHRIST voulant » convertir l'eau de Cana en vin, euſt dit en tenant dans ſes mains » cette eau: *Cecy eſt du vin*, il eut fait une veritable converſion, & » que ces paroles l'euſſent ſignifiée, bien qu'elles n'euſſent eſté » vrayes qu'aprés avoir eſté prononcées. Mais il eſt facile de leur » répondre qu'en ce cas meſme il y euſt eu de l'improprieté ou » de la figure dans cette expreſſion. Car : *Cecy eſt du vin*, euſt voulu » dire cette eau que je tiens ſe change ou ſe convertit en du vin. » Le terme *eſt*, dans le langage des hommes eſtant pris propre- » ment ne peut jamais marquer qu'un temps preſent, & quand » il eſt pris à la rigueur de la lettre, il faut que la choſe ſoit non » ſeulement quand la propoſition eſt prononcée, mais meſme » quand elle eſt conçuë ; car les paroles n'eſtant que les images » des penſées, les penſées doivent eſtre vrayes avant que les pa- » roles le ſoient. Ainſy ſi ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ſignifient » & operent un changement du pain au corps comme l'Egliſe » Romaine ſe le perſuade, il faut neceſſairement y admettre de » la figure. On à beau philoſopher, toute la ſubtilité du monde » ne ſçauroit faire que ces paroles marquent proprement & ſans » figure une converſion qui n'eſt en effet que lors qu'elles ſont » prononcées. D'où vient donc que le Pere Noüet appuye ſi » fort ſur le ſens propre & litteral, puiſqu'il ne ſçauroit, à moins » que de renverſer toute l'intelligence humaine, accorder ce ſens » litteral avec la creance de ſon Egliſe. Il faut en venir à la figure

malgré

malgré qu'on en ait. D'où il paroiſt combien ſont vaines & im- « C. V.
portunes ces exclamations populaires. JESUS-CHRIST a dit: « *Cecy eſt mon Corps*, il le faut croire comme il l'a dit; il eſt la « verité qui ne peut mentir, il ne nous a point trompez, il n'y « a point de figure dans les paroles de ſon teſtament; & toutes « ces autres exagerations, dont je voudrois de bon cœur que le « Pere Noüet ſe fut abſtenu, parce qu'elles ne s'accordent pas « bien à l'eſtime que je deſirerois avoir de ſa ſolidité. Quoiqu'il « en ſoit, aprés toute cette injuſte gloire qu'on tire de ce que les « paroles du Seigneur ſont expreſſes, formelles, on eſt contraint « de leur attribuer une figure, mais une figure inuſitée & dont il « faut aller chercher les exemples dans des ſuppoſitions éloignées « de l'uſage des hommes, au lieu d'admettre celle que l'uſage « de tous les peuples & celuy de tous les ſiecles autoriſe, que la « nature du ſujet fournit, que les actions de JESUS-CHRIST « indiquent, que ſon intention rend évidente, que les paroles « ſuivantes découvrent, & que ſaint Paul meſme a aſſez évidem- « ment établie par ſon explication. «

RE'PONSE.

Si les tentatives que M. Claude a faites de s'échapper à la faveur des tenebres de la logique, ne luy ont pas eſté heureuſes juſques-icy, j'eſpere que cette derniere ne le ſera pas davantage. Ce n'eſt pas qu'il n'ait plus de ſubtilité qu'il n'en faut pour faire des découvertes dans ce païs-là; mais quand on cherche ce qui n'eſt point, le plus grand eſprit du monde eſt incapable de rien trouver. L'on en va voir un exemple dans tout ſon diſcours, qui n'eſt qu'un égarement perpetuel.

Nous avons déja dit que la connoiſſance de JESUS-CHRIST ayant eſté conforme aux choſes, elle avoit ſuivi l'ordre des choſes, qu'ainſy il avoit regardé le pain comme pain tant qu'il avoit eſté pain, & ſon corps preſent dés qu'il avoit eſté preſent; que la premiere de ces veuës s'exprime par ces paroles: *Cecy eſt pain*, la ſeconde par celle-cy: *Cecy eſt mon Corps*, en regardant cette ſeconde comme purement ſpeculative; que de la premiere & de la ſeconde ſe faiſoit cette propoſition operative: *Cecy qui eſt pain dans cet inſtant*, *eſt mon Corps dans cet autre inſtant*, & que par le retranchement des clauſes non neceſſaires à cette expreſſion, & qui ſe ſuppléent d'elles-meſmes,

Ch. V. on formoit la propoſition dont il s'eſt effectivement ſervi & qui a le meſme ſens, ſçavoir, *Cecy eſt mon Corps*, en la conſiderant comme pratique.

Or dans cette propoſition le terme *cecy*, repreſente lors qu'il eſt prononcé, le *cecy* de la premiere propoſition, & pour l'attribut avec le verbe *eſt*, il eſt pris de la ſeconde propoſition: *Cecy eſt mon Corps*; l'eſprit ſubſtituant non une autre idée du mot, *cecy*, pour ſervir de ſujet, mais un autre objet à cette idée.

Tout cela a déja eſté expliqué plus amplement cy-deſſus, mais il y faut ajoûter icy pour éclaircir les nouvelles difficultez de M. Claude, que le verbe *eſt*, ſignifiant la liaiſon de l'attribut avec le ſujet, ſuppoſe neceſſairement l'attribut conçu, puiſqu'on ne ſçauroit lier deux termes qu'on ne les conçoive; de ſorte que quoiqu'il précede quelquesfois l'attribut dans la prononciation, il marque pourtant dans l'eſprit quelque choſe de poſterieur à la conception de l'attribut, & le temps preſent qu'il marque eſt toujours relatif à celuy où l'eſprit conçoit cette liaiſon. De ſorte que lors qu'on prononce l'*eſt* avant l'attribut, il ne produit pas tout ſon effet dans ce moment, & il fait ſeulement concevoir que l'on veut affirmer quelque choſe; mais l'eſprit remplit ſa ſignification ſi-toſt que l'attribut eſt prononcé qui eſt le temps où la propoſition ſe forme dans l'eſprit, c'eſtadire qu'il fait alors la liaiſon des deux termes ſignifiée par le verbe *eſt*.

On ne diſtingue pas cela dans les propoſitions ordinaires, quoique cela s'y rencontre neanmoins, mais on le peut rendre plus ſenſible par cette exemple. Suppoſons qu'un homme ayant de la poudre à canon devant luy & eſtant preſt d'y mettre le feu, prononce lentement cette propoſition: *Cecy eſt du feu*, en ſorte qu'il y ait quelque intervale entre la prononciation de chaque mot; qu'elle idée formera alors le mot de *cecy?* l'idée confuſe de l'objet preſent que l'eſprit applique indirectement à de la poudre; ainſy l'idée complete eſt: *Cecy qui eſt de la poudre*. Le mot *eſt*, prononcé enſuite, marque que l'on veut affirmer quelque choſe; mais avant que cet attribut ſoit prononcé il ne lie rien, & par conſequent n'a pas encore ſon effet. Il produit donc ſeulement une ſuſpenſion, une attente, & une idée que l'on veut affirmer quelque choſe de cette poudre. Que l'on ajoûte maintenant le mot de *feu*, en y mettant le feu. Je dis que dans ce moment l'eſprit conçoit la propoſition entiere;

qu'il lie l'attribut de feu avec le mot *cecy*, qui ne ſignifie plus alors de la poudre, mais du feu; & que le mot *eſt*, a ſon plein & entier effet, qui eſt de marquer la liaiſon des deux termes & de la marquer comme preſente. Toutes les idées paſſageres de *cecy*, appliquées à la poudre de l'*eſt*, qui ne produit qu'une ſimple attente d'une affirmation s'évanoüiſſent, & il demeure ſeulement l'idée permanente que l'objet preſent eſt du feu.

Or il ne faut pas s'imaginer que ces connoiſſances ne ſe forment de cette ſorte que dans l'eſprit de ceux à qui on parle. Elles ſe ſuivent dans le meſme ordre dans l'eſprit de celuy qui prononce la propoſition, parce qu'il conforme ſes penſées à ſon objet. Ainſy quand il prononce *cecy*, il conçoit de la poudre; quand il prononce *eſt*, comme il ne lie rien à cet objet, il n'affirme encore rien, mais il ſe diſpoſe à affirmer; quand il prononce *du feu*, il conçoit & le feu & le ſujet avec lequel il ſe peut accorder, & il en fait la liaiſon. Et par là il eſt viſible que comme le mot *eſt*, ſignifie la liaiſon des deux termes conçus & que ſon effet entier eſt toujours poſterieur à la conception de ces deux termes, ſi lors qu'ils ſont conçus cette liaiſon eſt preſente, il doit marquer un temps preſent & non un temps futur.

Ainſy c'eſt parler veritablement que de dire en mettant le feu a de la poudre: *Cecy eſt du feu*; parce que lors que la liaiſon des deux termes ſe fait, c'eſtadire aprés la prononciation de l'attribut, cette liaiſon eſt preſente, & au contraire cette propoſition ſeroit fauſſe ou metaphorique, ſi l'on s'eſtoit ſervi du terme *ſera*. Car quand on auroit conçu cette liaiſon, on l'auroit conçuë comme future, au lieu qu'elle eſtoit preſente, & par conſequent la propoſition ne ſeroit pas conforme à l'objet.

Il faut encore remarquer que l'on peut produire, concevoir & exprimer un meſme effet en un meſme inſtant, & qu'on le peut meſme concevoir en deux manieres, parce qu'il y a une connoiſſance qui précede l'effet, & une connoiſſance qui le ſuit; & tout cela ſe paſſe dans un meſme inſtant, ces anterioritez & ces poſterioritez ne marquant qu'un ordre de raiſon dans nos connoiſſances & non pas une ſucceſſion réelle.

Dieu dans un meſme inſtant connut la lumiere pour la produire, puiſqu'il la produiſit par cette connoiſſance qui eſt conçuë ainſy comme anterieure à l'effet dont elle eſt cauſe. Il pro-

CH. V. duiſit la lumiere, & il vit la lumiere produite & exiſtante. Car il la connut dans le premier moment de ſon exiſtance, & cette connoiſſance eſt comme poſterieure à la lumiere produite.

La connoiſſance qui eſt conçuë comme anterieure, eſt celle que l'Ecriture exprime par ces paroles: *Fiat lux*; & la connoiſſance poſterieure eſt marquée par celles cy: *Et vidit Deus lucem quod eſſet bona.* Mais cette double connoiſſance eſtoit neanmoins dans le meſme inſtant de la production de la lumiere; & s'il avoit prononcé exterieurement ces paroles: *fiat lux*, ces deux connoiſſances, cette production, & cette prononciation auroient eſté jointes dans le meſme inſtant.

JESUS-CHRIST diſant au Lepreux: *Ie le veux, ſoyez gueri*, conçut cette gueriſon, il la voulut, il la produiſit & il exprima & ſa volonté & l'effet, & il conçut encore cette gueriſon comme faite. De ſorte qu'il avoit dans le meſme inſtant de la prononciation de ces paroles, l'idée de la gueriſon qu'il vouloit produire, l'idée de la volonté qu'il en avoit, l'idée de cette gueriſon produite, & tout cela eſtoit joint & à la production actuelle, & à la prononciation des paroles: *Volo, mundare.*

Et de meſme quand il changea l'eau en vin aux noces de Cana, il conçut dans le meſme inſtant le vin à faire, le vin fait, la production du vin, la volonté de le produire. Et s'il euſt avec cela prononcé ces mots: *Cecy eſt du vin*, toutes ces idées auroient eſté jointes à la prononciation du terme de vin.

Mais il faut remarquer que l'eſprit concevant ainſy pluſieurs choſes dans le meſme inſtant, il n'exprime pas toujours toutes ces idées lors qu'il les veut faire connoiſtre au dehors, mais il choiſit tantoſt les unes & tantoſt les autres, en laiſſant le reſte à ſuppléer, & ne les regardant luy-meſme qu'indirectement & confuſément.

JESUS-CHRIST parlant au Lepreux, & luy diſant: *Ie le veux, ſoyez gueri*, exprima cette idée de gueriſon anterieure à l'effet, & la volonté qu'il avoit; mais il n'exprima point cette connoiſſance poſterieure à la gueriſon par laquelle il la connut dans le premier moment de ſon eſtre, qui eſtoit le meſme que celuy de la production.

Au contraire, quand il dit au Prince de la Synagogue: *Allez, voſtre fils eſt vivant*, quoiqu'il euſt en meſme temps la volonté de guerir cet enfant, l'idée de cette gueriſon comme eſtant à produire, l'idée de la production actuelle de la gueriſon, &

l'idée de cette gueriſon produite, il n'exprima neanmoins par ces paroles, que la ſeule idée de la gueriſon produite, & il laiſſa toutes les autres idées à ſuppléer. Ch. V.

Que M. Claude comprenne donc par là, puiſque c'eſt luy qui nous engage à developper tous ces embarras, que l'amas de toutes les idées qu'un homme peut avoir, à l'égard d'une meſme choſe, comprenant pluſieurs idées particulieres, toutes ces idées particulieres peuvent eſtre renfermées chacune à part en differentes expreſſions, qui ſignifient toutes cette meſme choſe par diverſes faces, parce que l'eſprit ſupplée par le moyen des idées formellement exprimées celles qui ne le ſont pas.

Ainſy Jesus-Christ changeant le pain en ſon corps, avoit dans le meſme moment toutes ces idées enſemble, l'idée du pain qui ceſſoit d'eſtre, l'idée de ſon corps qu'il vouloit produire, l'idée de ſa volonté, l'idée de ſon operation, l'idée de ſon corps produit. De toutes ces differentes idées il en pouvoit faire quantité de propoſitions differentes, qui auroient eſté toutes litterales & naturelles. Il pouvoit dire comme M. Claude le propoſe: *Cecy eſt changé ou converti en mon corps*; & par cette propoſition il euſt ajoûté aux idées exprimées par ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, une idée diſtincte de ſon operation, & des deux differens eſtats de l'objet preſent. Il pouvoit dire: *Je veux que cela ſoit mon Corps*, & il auroit ajoûté l'expreſſion de ſa volonté. Mais comme dans cette expreſſion: *Voſtre fils eſt vivant*, il s'eſt contenté de marquer cette connoiſſance poſterieure à l'effet produit, en laiſſant ſuppléer les autres; de meſme en diſant: *Cecy eſt mon Corps*, il n'exprime pas cette connoiſſance anterieure à l'effet, comme s'il avoit dit: *Que cela ſoit fait mon Corps*, il exprime ſeulement celle qui ſuit l'effet d'une poſteriorité de raiſon, c'eſtadire celle par laquelle il connut ſon corps produit par ſa volonté.

Mais en n'exprimant diſtinctement que cette unique idée il a fait concevoir toutes les autres. Il a fait concevoir ſa volonté, parce qu'on peut juger que cet effet dépend de ſa volonté. Il a fait concevoir ſon operation, parce que ce qu'il appelle *cecy*, n'eſtoit ſon corps que par ſon operation. Il a fait concevoir le changement, parce qu'en faiſant regarder l'objet en deux états, & le dernier eſtant incompatible avec le premier, il donne l'idée du changement de cet objet. Tout cela éclair-

Ch. V. cit ſi parfaitement les petits nuages que M. Claude tâche de répandre ſur cette matiere, qu'il eſt preſque inutile d'en faire l'application.

Il objecte que Jesus-Christ n'a pas dit: Cecy eſt converti en la ſubſtance de mon Corps. Je réponds qu'il eſt vray qu'il n'a pas exprimé diſtinctement le changement par une idée formelle; mais il l'a exprimée clairement par la veuë qu'il donne de l'objet en deux eſtats.

Il dit que ces paroles: *Cecy eſt*, ſont des paroles affirmatives qui doivent eſtre vrayes, lors meſme qu'elles ſont conçuës. Je réponds que pour le ſujet *cecy*, comme il eſtoit pain, Jesus-Christ le concevoit comme du pain; & que comme l'attribut n'eſtoit pas encore, Jesus-Christ ne le voyoit pas encore comme preſent. Et ainſy le mot *eſt*, n'avoit encore que cette ſignification generale dont nous avons parlé, & n'eut ſon effet entier, qui eſt d'unir l'attribut, qu'aprés la conception & la prononciation de l'attribut.

Il dit que l'on ne *ſçauroit luy donner d'exemple où l'on diſe ſans figure qu'une choſe eſt, lors qu'elle n'eſt en effet cette choſe qu'aprés la prononciation des paroles*. Il devoit dire, que dans le dernier inſtant de la prononciation des paroles. Car le corps de Jesus-Christ n'eſt pas produit aprés la prononciation des paroles, mais il exiſte dans le dernier inſtant de la prononciation de ces paroles.

Je réponds que l'on luy en donnera mille pour un. Quand Jesus-Christ dit au Prince de la Synagogue: *Voſtre fils eſt vivant*, c'eſtadire gueri, on peut ſuppoſer avec raiſon que l'enfant ne fut gueri qu'à l'inſtant de la prononciation de la derniere parole. Ainſy lors que Jesus-Christ prononça les deux premiers mots: *Voſtre fils eſt*, l'attribut ne luy convenoit pas encore. Cependant la propoſition eſtoit vraye, & Jesus-Christ devoit parler de la ſorte. Si je dis d'un aveugle qui recouvre la veuë, cet homme eſt clair-voyant, m'accuſera-t-on de menſonge ou de figure, parce qu'il eſtoit encore aveugle quand on a prononcé ces trois mots: *Cet homme eſt?* Ne ſeroit-ce pas mentir au contraire, ſi je diſois de cet homme qu'il eſt aveugle, parce qu'il l'eſtoit à la prononciation du ſujet & du verbe *eſt*?

Eſt-ce que M. Claude pretend que deſormais il ne ſera plus permis de dire d'un homme qui expire actuellement: *Cet homme*

eſt mort, & qu'il faut dire : *Cet homme eſt vivant*, parce qu'il eſt encore vivant quand on prononce ces mots : *Cet homme eſt*, quoiqu'il ſoit mort quand on prononce celuy de *mort*. Ch. V.

Si je dis d'un flambeau dans l'inſtant qu'il s'éteint : Ce flambeau eſt éteint, M. Claude me fera-t-il un procés là-deſſus, & m'accuſera-t-il de parler par figure & par metaphore, en pretendant que pour parler proprement, il falloit dire que ce flambeau eſtoit allumé, parce que l'attribut qui luy convient pendant la prononciation des mots : *Ce flambeau eſt*, eſtoit celuy d'*allumé*, & non celuy d'*éteint*, ou qu'il falloit dire : Ce flambeau s'éteindra, parce que l'attribut n'eſtoit encore que futur quand on a prononcé le mot de flambeau ? Et moy je luy ſoutiens, puiſqu'il m'engage dans ces baſſes pointilleries, qu'il ne faut pas dire : *Ce flambeau eſt allumé*, parce que celuy qui écouteroit, formant la propoſition dans ſon eſprit aprés la prononciation de l'attribut, en formeroit une fauſſe, s'il concevoit ce flambeau comme allumé. Je luy ſoutiens auſſy qu'il ne faut pas dire dans ce moment là : Ce flambeau s'éteindra, parce qu'on donne lieu de concevoir cette extinction comme future lors qu'elle eſt preſente ; mais qu'il faut dire : Ce flambeau eſt éteint, parce que cette expreſſion forme une idée exactement veritable.

Il ne faut point auſſy dire d'un homme qui meurt actuellement : *Cet homme eſt vivant*, ny cet homme mourra ; mais on peut dire indifferemment : *Cet homme meurt*, ou : *Cet homme eſt mort*, parce que la mort actuelle ou *l'eſtre mort*, ſont dans le meſme inſtant que l'on ſuppoſe eſtre celuy de la fin de la prononciation des paroles.

Ainſy Jesus-Christ en changeant l'eau en vin, n'euſt pas du dire : Cette eau eſt eau, encore qu'elle fuſt *eau* quand il prononça ce mot. Il ne devoit point dire : Cette eau ſera vin, puiſque cet effet n'eſtoit point futur, quand cette propoſition fut achevée ; mais il devoit dire : Cette eau eſt vin, ou : Cecy eſt vin.

Tous les raiſonnemens de M. Claude ſur cette propoſition d'un Peintre : *Cecy eſt une ligne*, ſont donc abſolument faux. Il veut qu'elle ſoit impropre, & elle eſt tres-propre. Il veut que cette autre qu'il ſubſtituë : *Cecy ſera une ligne*, ſoit propre, & elle eſt fauſſe & impropre. Et tout cela fait voir ſeulement, ou qu'il n'a pas penſé à cette matiere avant que

Ch. V. d'en écrire, ou que la préoccupation l'a ébloüi.

Mais, dit-il, le terme *eſt*, dans le langage des hommes, eſtant pris proprement, ne peut jamais marquer qu'un temps preſent. Il eſt vray. Mais il marque ce temps preſent, non par rapport à ſoy, mais par rapport à l'attribut qu'il lie avec un ſujet; de ſorte qu'il ſuffit que la liaiſon ſoit preſente lors qu'elle eſt conçuë : ce qui ſe fait aprés la propoſition toute formée.

Il ajoûte, *que les paroles n'eſtant que les marques des penſées, les penſées doivent eſtre vrayes avant que les paroles le ſoient.* M. Claude abuſe de cette maxime. Car la poſteriorité qui doit eſtre entre les penſées & les paroles, n'eſt pas une poſteriorité de temps, mais une poſteriorité d'ordre; & les penſées & les paroles peuvent eſtre dans le meſme inſtant.

Jesus-Christ diſant au Lepreux: *Mundare*, concevoit la gueriſon, produiſoit la gueriſon, exprimoit la gueriſon. En diſant au fils du Prince de la Synagogue: *Voſtre fils eſt vivant*, il concevoit qu'il le vouloit guerir, il le gueriſſoit, il le concevoit gueri, il l'exprimoit gueri. Il a donc pu dans l'inſtant de la prononciation des mots de *Corpus meum*, concevoir ſon corps, produire ſon corps, & exprimer ſon corps.

M. CLAUDE.

» Mais, direz-vous, ſi cela eſt ainſy, d'où vient ce premier
» éclat de proprieté & de ſens litteral qui paroiſt d'abord dans
» la creance de l'Egliſe Romaine à l'égard de ces paroles, dont
» on ne manque jamais d'eſtre ébloüi? Je réponds que cette ſur-
» priſe vient de ce qu'on cache au peuple le vray ſentiment de
» l'Egliſe Romaine. Car on luy fait conſiderer ces paroles com-
» me veritables, ſimplement aprés que la conſecration eſt faite,
» de ſorte qu'eſtant affirmatives, comme elles ſont, & d'ailleurs
» le peuple préoccupé n'examinant pas qu'elles ſe rapportent au
» pain que Jesus-Christ tenoit, & dont il aſſure qu'il eſt
» ſon corps, ce qui ne peut eſtre vray que figurément, puiſqu'il
» ne ſçauroit eſtre proprement pain & corps tout à la fois, il luy
» ſemble d'abord que pour prendre ces paroles à la lettre, il faut
» croire de bonne-foy que ce ſujet que le Preſtre porte en ſes
» mains, eſt la propre ſubſtance du Corps de Noſtre Sauveur,
» puiſque luy-meſme l'affirme ainſy. Au lieu que le ſentiment
» de l'Egliſe Romaine eſt, que ces paroles operent & ſignifient

un

un changement de ſubſtance; d'où naiſſent mille embarras. « C.V.
Car ſi elles le ſignifient, il faut qu'elles marquent la choſe qui «
eſt changée, auſſy bien que celle-là en laquelle elle eſt chan- «
gée. Et par conſequent il faut que *cecy*, veüille dire *ce pain.* De «
plus, ſi elles ſignifient changement, il faut faire violence à la «
proprieté du terme *eſt*, & l'entendre d'une maniere dont ja- «
mais perſonne ne l'a entendu. Car qui a jamais dit: Cecy eſt «
une telle choſe, pour dire: Cecy eſt changé ou converti en «
une telle choſe. Si je montrois aujourd'huy la ſtatuë de ſel en «
laquelle la femme de Loth fut changée, & que je diſſe: Cecy «
eſt une ſtatuë de ſel, j'expliquerois fort bien ce qu'elle eſt «
maintenant, mais je ne marquerois point du tout ce qu'elle «
fut autrefois, ny du changement qui fut fait d'une femme en «
elle. «

REPONSE.

Il n'y a point en tout cela d'embarras que celuy que les Miniſtres ſe cauſent par leurs vaines ſubtilitez. Pour marquer un changement, il ſuffit de marquer un meſme objet en deux eſtats differens, & de faire entendre qu'il eſt dans le dernier eſtat, lors que ce dernier eſt incompatible avec le premier. C'eſt ce que fait cette propoſition: *Cecy qui eſt du pain maintenant, eſt mon Corps dans cet inſtant cy*, & celle-cy qui ſignifie la meſme choſe: *Cecy eſt mon Corps.*

Il ſuffit meſme de marquer un objet dans un certain eſtat, lors que ceux à qui on parle, ſçavent qu'il eſtoit peu auparavant en un autre eſtat. Ainſy lors que la femme de Loth fut changée en une ſtatuë de ſel, ſi Loth avoit dit: Cecy eſt du ſel, il auroit marqué ſon changement, mais on ne le marqueroit pas en diſant à preſent ces meſmes paroles, parce que peut-eſtre n'auroit-on aucune connoiſſance du premier eſtat. Ainſy pour marquer un changement, la connoiſſance des deux eſtats eſt neceſſaire, & dans celuy qui parle, & dans ceux à qui on parle, mais non l'expreſſion des deux eſtats. On dit ſuffiſamment qu'un homme a changé d'eſtat par la mort, lors qu'on avertit des perſonnes qui le conſideroient comme vivant qu'il eſt mort; & jamais perſonne pour faire concevoir ce changement de la vie à la mort, ne s'eſt cru obligé de dire, que la vie d'un tel a eſté changée & convertie en ſa mort.

M. CLAUDE.

» Il faut encore que ſi elles ſignifient un changement, que ce » ſoit ou comme à faire ou comme déja fait, ou dans le moment » qu'il ſe fait. Si c'eſt comme à faire, le ſens eſt: Ce pain ſera chan- » gé en mon corps. Si c'eſt comme deja fait, le ſens ſera celuy-cy: » Le pain a eſté changé en mon corps. Si c'eſt dans le moment qu'il » ſe fait, le ſens eſt: Ce pain paſſe ou ſe convertit en mon corps. » Or quelque parti que l'on prenne, il faut toujours admettre » une figure dans ces paroles, & une figure ſi étrange & ſi ſingu- » liere qu'on n'en ſçauroit trouver un ſeul exemple dans tout le » langage humain; une figure que rien n'éclaircit, & à qui au con- » traire toutes les circonſtances de l'action de Jesus-Christ » ſoit celles qui precedent la propoſition, ſoit celles qui l'accom- » pagnent, ſoit celles qui la ſuivent ſont oppoſées; une figure par » conſequent inintelligible & qui rendroit le diſcours de Jesus- » Christ non ſeulement inutile, mais illuſoire & trompeur. » Il eſt important de faire connoiſtre cette verité dans toute ſon » étenduë à ceux qui ſont ſi fort préoccupez, pour la proprieté » de la lettre, & qui s'imaginent que l'Egliſe Romaine la ſuit.

REPONSE.

Ces paroles font concevoir le changement comme non fait, & comme fait; comme non fait par le terme *cecy*, parce que l'eſprit alors regarde l'objet preſent comme du pain; comme fait par ces paroles *mon corps*, qui font regarder cet objet comme le corps de Jesus-Christ: ce qui fait conclure que ce n'eſt donc plus du pain. La figure ne ſeroit ny étrange ny ſinguliere, quand il auroit dit: *Ce pain eſt mon corps*. Mais s'eſtant ſervi du mot de cecy, l'expreſſion eſt naturelle & tres proportionnée à la choſe repreſentée. Et M. Claude doit ſe ſouvenir que l'on eſt aſſez accouſtumé à ces hyperboles, pour ne s'en étonner pas. Ce qui le devroit rendre plus retenu.

M. CLAUDE.

» On dira peut eſtre que ſi le ſens propre de ces paroles ne peut » s'accommoder à la Tranſſubſtantiation, il faut au moins avoüer

qu'il s'ajuſte fort bien avec la preſence réelle. Car quand le Seigneur dit: *Cecy eſt mon Corps*, que peuvent ſignifier ces termes à les prendre au pied de la lettre, ſinon, que c'eſt ſon corps réellement & en ſubſtance. Je réponds que le ſens litteral de ces paroles eſt autant incompatible avec la preſence réelle qu'avec la Tranſſubſtantiation. Et la raiſon en eſt ſi facile à trouver & à reconnoiſtre que je ſuis ſurpris que la pluſpart du monde n'y prend pas garde. C'eſt parce que dans la proprieté de la lettre: *Cecy eſt mon Corps*, ne peut ſignifier autre choſe que; Ce pain eſt mon corps, non ſeulement à cauſe de la demonſtration viſible que JESUS-CHRIST faiſoit du pain quand il diſoit *cecy*, mais auſſi parce que le pain eſt la matiere employée dans ce Sacrement, une matiere preſente & ſur laquelle les Diſciples avoient leurs yeux attachez, attendant ce que leur Maiſtre en vouloit faire. Et par conſequent il faut avoüer que le Seigneur en parle, à moins que de s'éloigner du ſens naturel des mots, de l'uſage perpetuel des hommes, & de l'attente de ſes Diſciples. Or la proprieté litterale de cette propoſition eſtant que cela meſme qui eſt du pain, eſt le corps de JESUS-CHRIST, il faut conſerver la realité de l'un & la realité de l'autre, je veux dire celle du pain & celle du corps de JESUS-CHRIST, & en meſme temps en établir l'identité, ſi j'oſe icy me ſervir de ce terme de l'Ecole. C'eſt là le ſens litteral hors lequel il n'y en a point d'autre. Mais ce ſens eſt abſurde, impoſſible, inconcevable, ou pour mieux dire ce n'eſt pas un ſens, & ce ſeroit faire un outrage à la ſageſſe & à la bonté du Sauveur que de le luy attribuer. Il faut donc neceſſairement recourir à la figure, & dire que le pain eſt ſon corps parce qu'il en eſt le ſigne ou le Sacrement. Voilà en effet le ſens naturel, premier & neceſſaire de ces paroles. Et ſi on les examine bien on trouvera qu'elles n'en peuvent recevoir d'autre. C. V.

REPONSE.

Voilà M. Claude revenu à ſon ſophiſme & à ſon argument à quatre termes. *Cecy ſignifie le pain. Or cette propoſition: Ce pain eſt mon corps, eſt metaphorique. Donc cette propoſition: Cecy eſt mon corps, eſt auſſi metaphorique.* Je luy en ay nié la concluſion, & je la luy nie encore. Mais comme il y a de l'apparence que ce que l'on luy a dit ſur ce ſujet l'aura ſuffiſamment éclairci de la fauſſeté de ſon argument, il n'eſt pas neceſſaire de l'en éclaircir icy da-

CH. V. vantage. J'ajouſteray ſeulement que c'eſt une pretention ridicule, que de dire, comme il fait, que le mot de *cecy* eſtant appliqué au pain lors qu'il fut prononcé, il falloit que les Apoſtres *conſervaſſent la realité du pain, & la realité du corps de* JESUS-CHRIST *tout enſemble*, & qu'ils conçuſſent litteralement que cet objet eſtoit en meſme temps & pain & corps de JESUS-CHRIST. Car c'eſt comme s'il diſoit que dans cette propoſition: Cecy eſt du feu, dite ſur la poudre à canon à laquelle on met le feu, le mot de *cecy* eſtant appliqué à la poudre, il faut pour l'entendre dans le ſens litteral, concevoir qu'elle eſt poudre & feu tout enſemble. Mais l'eſprit des hommes n'agit pas ſelon la fantaiſie de M. Claude. En diſant: Cecy eſt du feu, on joint l'idée de cecy avec l'attribut de feu, qui eſt le ſeul affirmé, & l'on en retranche toutes les idées incompatibles avec cet attribut. Ainſi lors que JESUS-CHRIST dit: *Cecy eſt mon Corps*, encore que les Apoſtres ayent peuteſtre appliqué *cecy* au pain, neanmoins quand il euſt dit *que c'eſtoit ſon corps*, en retenant l'idée du terme *cecy*, ils en retrancherent l'application qu'ils en avoient faite au pain comme incompatible avec le mot de corps. De meſme que ſi on euſt dit à Tobie, en parlant de Raphaël: Cecy eſt un Ange, quoiqu'il euſt pu appliquer le mot de cecy à l'idée d'homme au temps de la prononciation, neanmoins aprés l'affirmation du mot d'Ange, il auroit retenu la ſeule idée de cecy & d'Ange, & en auroit retranché l'application qu'il en auroit faite à l'idée d'homme, comme incompatible. Cela eſt clair à ceux qui le veulent entendre. Mais rien ne le peut eſtre à ceux qui ne cherchent qu'à chicaner.

M. CLAUDE.

» C'eſt ce qui paroiſtra clairement ſi l'on conſidere que tout » Sacrement eſt un ſigne d'inſtitution, & que pour l'établir il » faut neceſſairement trois choſes; la premiere eſt celle dont on » fait le ſigne, on l'appelle la matiere du Sacrement; la ſeconde » eſt celle en vertu de laquelle cette matiere eſt actuellement » établie dans la condition de ſigne, c'eſtadire ce qui luy donne » formellement la force de ſignifier, on l'appelle la forme du » Sacrement; & la troiſiéme eſt la choſe ſignifiée. Il n'y a point » de conteſtation là deſſus.

» Or ſoit que ces paroles établiſſent le Sacrement comme

« l'Egliſe Romaine le veut, ſoit qu'elles declarent ſeulement C. V.
« l'établiſſement qui en avoit déja eſté fait par la benediction,
« comme nous pretendons, il faut tomber d'accord qu'elles doi-
« vent marquer ces trois choſes eſſentielles ; la matiere dont le
« ſigne ſe fait, la choſe ſignifiée, & l'élevation de cette matiere
« à la qualité de ſigne, ou ſi vous voulez la puiſſance qui luy eſt
« donnée de ſignifier. Cela eſtant ainſy poſé, les paroles de
« JESUS-CHRIST ſont claires. *Cecy*, voilà la matiere qu'il a
« choiſie pour en faire ſon ſigne : *Mon Corps*, voilà la choſe ſigni-
« fiée : *eſt*, voilà l'établiſſement de cette matiere en la qualité de
« ſigne. Qu'elle enigme y a-t-il donc en tout cela ? *Cecy*, veut
« dire ce pain que je tiens & que je vous preſente ; *eſt mon Corps*,
« c'eſtadire eſt élevé à la gloire d'eſtre le Sacrement ou le ſigne
« de mon corps. Cette explication eſt naturelle & tirée de l'eſ-
« ſence de la choſe meſme, au lieu que ſi vous leur en don-
« nez une de Tranſſubſtantiation ou de preſence réelle, ce ne
« ſeront plus des paroles Sacramentales. Car où ſera la ma-
« tiere dont on fait le ſigne ? Où ſera l'élevation de cette ma-
« tiere à la condition de ſigne ?

RE'PONSE.

En verité c'eſt une choſe bien incommode que d'avoir affaire à des gens ſi prevenus, qu'ils rebattent ſans ceſſe les meſmes abſurditez. Si JESUS-CHRIST avoit dit à ſes Apoſtres, je m'en vas établir ce pain comme ſigne de quelque choſe, & qu'il euſt ajoûté enſuite : *Ce pain eſt mon Corps*, il ſeroit vray alors que l'on auroit droit de croire que cette propoſition ſignifie qu'il en eſt le ſigne. Mais que JESUS-CHRIST n'ayant point averti ſes Apoſtres de ce deſſein d'établir un ſigne, ait commencé à ſe ſervir de ces termes en ce ſens, c'eſt ce qui n'a jamais eſté fait, & qui ne ſe fera jamais par aucune perſonne ſenſée. Et c'eſt pourquoy JESUS-CHRIST n'ayant pu ignorer que le reſpect ſeul devoit empeſcher qu'on ne donnaſt un ſens ſi déraiſonnable à ſes paroles, il n'eſt pas poſſible qu'il ait eu deſſein de l'y renfermer. Mais ce qui trompe toujours M. Claude, eſt qu'eſtant rempli de toutes ces preventions, il conçoit clairement que JESUS-CHRIST alloit inſtituer un ſigne. Il a l'eſprit dans cette attente, & s'eſtant ainſy preparé il n'eſt plus étonné que l'on luy diſe que c'eſt le corps de JESUS-CHRIST.

Ch. V. Mais qu'il ſe déſaſſe de ces preparations de fantaiſie, & qui n'ont point eſté dans l'eſprit des Apoſtres, & je ſuis aſſuré qu'il ne pourra plus alors ſouffrir l'abſurdité de ce ſens.

M. CLAUDE.

» Pour bien trouver le ſens de ces paroles, il eſt bon d'entrer
» autant qu'il nous ſera poſſible dans la penſée des Diſciples de
» Jesus-Christ, & de découvrir, s'il ſe peut, de qu'elle ma-
» niere il les ont entenduës. Car il ne faut pas s'imaginer que
» Jesus-Christ ait voulu donner un ſens abſtrus & impene-
» trable à ſes Diſciples, ny qu'il les ait entenduës luy-meſme
» autrement qu'il ne vouloit que ſes Diſciples les entendiſſent;
» ny que nous qui vivons dans ces derniers ſiecles ne les devions
» prendre, comme il paroiſtra qu'ils les ont priſes. Or il eſt cer-
» tain que ſi l'on examine bien l'eſtat & la diſpoſition des Diſci-
» ples de Jesus-Christ, on jugera, ſelon toutes les regles du
» bon ſens, qu'ils n'y ont entendu ny Tranſſubſtantiation ny
» preſence réelle, & qu'ils ne les ont priſes que comme nous
» les prenons, c'eſtadire myſtiquement & figurement. 1. Ils
» voyoient en meſme temps le corps de leur Maiſtre, & le pain
» qu'il tenoit dans ſes mains comme diſtinguez réellement l'un
» de l'autre, tous deux devant leurs yeux ſeparez localement,
» chacun demeurant ce qu'il eſtoit, & ſi differens entr'eux, qu'il
» n'eſtoit pas poſſible qu'ils n'en conçuſſent deux idées fort dif-
» ferentes. 2. Ils n'eſtoient point imbus de ces nouveaux princi-
» pes de philoſophie, que la neceſſité de ſoutenir la Tranſſub-
» ſtantiation a fait inventer, qu'un corps puiſſe eſtre en meſme
» temps en pluſieurs lieux; qu'il puiſſe exiſter d'une maniere in-
» viſible & impalpable, caché ſous les accidens d'une autre ſub-
» ſtance; qu'il puiſſe eſtre tout entier avec toutes les parties qui
» le compoſent en un point indiviſible; qu'il n'en faille pas croi-
» re nos ſens dans les myſteres de la foy. Ils n'avoient jamais
» oüi parler de rien de ſemblable. Ils n'en avoient rien lu ny dans
» la loy ny dans les Prophetes, ny n'en avoient rien découvert
» dans la doctrine de Jesus-Christ. 3. Au contraire, quand
» il avoit fait des miracles il les avoit toujours expoſez à la con-
» noiſſance des ſens, ſoit qu'il euſt reſſuſcité des morts, ſoit qu'il
» euſt gueri des malades, ſoit qu'il euſt illuminé des aveugles,
» ſoit qu'il euſt appaiſé des orages. Les choſes avoient toujours

paru telles que ſa toute-puiſſance les avoit faites, & en l'eſtat qu'il les avoit miſes. Ils ne ſçavoient ce que c'eſtoit que de ces miracles imperceptibles qui trompent la veuë en changeant la ſubſtance interieure des choſes ſans toucher à leurs caracteres naturels. 4. De plus, ils avoient ſouvent entendu leur Maiſtre proferer de ſemblables propoſitions, qui ne devoient pourtant pas eſtre priſes au pied de la lettre, comme lors qu'il leur avoit dit : Je ſuis une porte, je ſuis un ſep, vous eſtes des ſarmens, mon Pere eſt un vigneron. 5. Il les avoit meſme en quelque ſorte accoutumez à ce ſtile, ſoit par la frequence de ces paraboles, ſoit par les autres figures, dont ſon diſcours eſtoit d'ordinaire enrichi. Et ſi quelquesfois eux ou les autres avoient pris ſes expreſſions figurées en un ſens propre, il avoit pris ſoin de leur faire connoiſtre leur erreur, comme lors qu'ayant entendu d'une viande materielle ce qu'il leur diſoit : J'ay à manger d'une viande que vous ne ſçavez pas, il leur dit que ſa viande eſtoit la volonté de ſon Pere, ou lors qu'ayant pris ce qu'il leur diſoit du levain des Phariſiens, pour un levain proprement ainſy nommé, il les deſabuſa en leur faiſant comprendre que c'eſtoit un levain de fauſſe doctrine. 6. Quelquesfois meſme en leur expliquant ſes paraboles, il s'eſtoit ſervi de la meſme expreſſion dont il s'eſtoit ſervi en cette occaſion, comme quand il leur avoit dit : La ſemence eſt la parole ; le ſemeur eſt celuy qui ſeme la parole. Ce qui ne pouvoit eſtre entendu que d'un eſtre de proportion ou de reſſemblance. Enfin ils venoient de celebrer le myſtere de la Paſque, & ils comprenoient déja bien que le Seigneur en vouloit inſtituer un autre, pour eſtre à l'égard de la nouvelle alliance, ce que la Paſque eſtoit à l'égard de l'ancienne. Ce qui inclinoit leur eſprit à entendre les paroles de JESUS-CHRIST au ſens qu'on a accoutumé de prendre celles qui ſe diſent en ces ſortes de ceremonies. Toutes ces diſpoſitions que je viens de remarquer dans les Diſciples, eſtant priſes chacune à part, ſont des conjectures tres-fortes qu'ils n'ont pu prendre ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, que dans le ſens Sacramental ou figuré : mais elles ſont toutes enſemble une demonſtration convaincante. Car d'où leur ſeroit venu le ſens de la Tranſſubſtantiation ou de la preſence réelle ? C. V.

REPONSE.

Un grand Orateur a eu raiſon de dire qu'un diſcours pouſſé avec impetuoſité, eſt comme un torrent qui entraiſne indifferemment tout ce qui ſe rencontre en ſon chemin; *Cum enim fertur quaſi torrens oratio multa cujuſque modi rapit*, & nous en avons un exemple bien ſenſible dans ce diſcours où M. Claude entaſſe tant de conſiderations. Le torrent de ſon éloquence l'a emporté malgré luy hors des bornes de la raiſon, & luy a fait ramaſſer à droit & à gauche tout ce qui s'eſt preſenté bon ou mauvais. Il ne conſidere jamais ſi les raiſons qu'il employe ne pourront point ſervir à combattre les plus grandes veritez. Il luy ſuffit qu'il en groſſiſſe ſes troupes & les faſſe paroiſtre plus redoutables, afin d'avoir lieu de conclure bruſquement que toutes ces raiſons qui ne valent rien en particulier, forment toutes enſemble une preuve convaincante.

Il ſuffit pour renverſer tout ce ramas de conſiderations, ou vaines, ou fauſſes, ou trompeuſes, de dire à M. Claude qu'il ne tient qu'aux Sociniens de les appliquer toutes au myſtere de la Trinité, pour montrer que les Apoſtres n'ont pu entendre les paroles par leſquelles Jesus-Christ les a inſtruits de ce myſtere, qu'en un ſens de metaphore, & qu'ainſy il n'a qu'à s'appliquer ce que nous répondrions aux Sociniens.

M. Claude dit que les Apoſtres voyoient Jesus-Christ & le pain Euchariſtique comme deux ſujets réellement diſtincts, qu'ils ne pouvoient donc ſe perſuader que ce fut un meſme corps. Un Socinien dira de meſme qu'ils concevoient nettement que cet homme qu'ils voyoient eſtoit une perſonne diſtinguée de Dieu le Pere, & qu'ils ne pouvoient donc pas croire que ce fuſt un meſme Dieu. Mais je réponds à M. Claude & à ce Socinien, que quoiqu'ils viſſent cette diſtinction apparente du pain & du corps de Jesus-Christ, & qu'ils conçuſſent cette diſtinction réelle de la perſonne de Jesus-Christ, de celle de ſon Pere, neanmoins la ſimplicité de leur foy & le retranchement des cauſes qui determinent à la metaphore, leur firent expliquer nettement, ſimplement, & dans le ſens naturel, & ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, qui marquent l'unité du corps de Jesus-Christ avec le pain Euchariſtique, & ces paroles: *Mon Pere & moy nous ne ſommes qu'un*, qui marquent l'unité

l'unité de la nature divine dans JESUS-CHRIST, & dans ſon Pere. CH. V.

M. Claude ajoûte que les Apoſtres n'eſtoient pas inſtruits des principes philoſophiques dont on s'eſt ſervi pour deffendre la preſence réelle, & qu'ils n'avoient point oüi dire qu'un corps puſt eſtre en pluſieurs lieux. Ces Sociniens ajoûteront de meſme, que les Apoſtres n'avoient pas encore oüi revoquer en doute les axiomes communs, par leſquels les hommes connoiſſent l'unité & la diſtinction des eſtres : *Quæ ſunt eadem uni tertio, ſunt eadem inter ſe : Quæ non ſunt eadem inter ſe, non ſunt eadem uni tertio*, qui ſemblent eſtre le fondement de tous leurs raiſonnemens. Mais l'on répond & à M. Claude & aux Sociniens, que les Apoſtres eſtant établis dans la docilité de la foy, ne s'amuſoient pas à raiſonner contre ce qui leur eſtoit propoſé par JESUS-CHRIST : qu'ils embraſſoient ce qu'il leur diſoit dans le veritable ſens des termes, ſans faire des reflexions ſur les principes philoſophiques, ny ſur leurs connoiſſances naturelles ; & qu'ainſy ils crurent & l'unité de la nature divine dans le Pere & dans le Fils, & l'unité du corps de JESUS-CHRIST en ces deux objets preſens, parce que l'un & l'autre leur fut propoſé d'une maniere qui ne donnoit aucun lieu de les entendre dans un ſens metaphorique.

M. Claude dit qu'ils n'avoient jamais encore entendu parler de miracles imperceptibles aux ſens. Les Sociniens, diront qu'ils n'avoient auſſy jamais oüi parler d'un Dieu né dans le temps, d'un Dieu mortel, d'un Dieu ſujet aux neceſſitez de la vie, & que ces choſes dont leurs ſens eſtoient frappez, les détournoient ſuffiſamment de la creance de cette divinité cachée.

Mais nous répondons & à M. Claude & aux Sociniens, que la foy ne conſulte ny la raiſon ny les ſens, & qu'elle s'attache uniquement à l'autorité de Dieu & à la certitude de ſa parole ; de ſorte que lors que cette parole luy propoſe un myſtere dans des termes dont elle voit clairement le ſens, elle ne fait plus ces retours & ces reflexions humaines, mais elle s'y ſoumet avec un profond reſpect & avec un ſaint aveuglement : Que c'eſt la diſpoſition de toutes les perſonnes vrayement fidelles ; que ç'a eſté celle des Apoſtres, & que c'eſt celle meſme que la raiſon nous preſcrit ; puiſqu'elle n'a pas lieu de ſe plaindre de ne pas comprendre ce que Dieu luy dit, ſon eſtre & ſa

Ch. V. puiſſance eſtant au deſſus de noſtre intelligence : mais qu'il y auroit lieu de s'étonner qu'il nous euſt parlé de telle ſorte, que l'unique ſens que nous voyons dans ſes paroles fuſt un ſens faux & trompeur.

M. Claude veut que l'on conſidere que Jesus-Christ s'eſtoit ſervi de quantité d'expreſſions metaphoriques & ſemblables à celle dont il ſe ſervit en inſtituant l'Euchariſtie. Les Sociniens diront de meſme, que Jesus-Christ s'eſtoit ſervi de quantité d'expreſſions ſemblables à celle par laquelle il a marqué ſon unité avec ſon Pere, qui ne ſignifioient neanmoins qu'une unité metaphorique. Mais l'on répond à M. Claude qu'il eſt tres-faux que Jesus-Christ ſe ſoit ſervi d'aucune expreſſion ſemblable à celle de : *Cecy eſt mon Corps*, au cas qu'elle deuſt eſtre priſe dans le ſens metaphorique. Tous les exemples qu'il en alleguent, comme ceux qu'il tire des paraboles, eſtant mal alleguez & prouvant tout le contraire. Et nous répondons aux Sociniens que les expreſſions ſemblables n'ont pas toujours un meſme ſens, lors que les circonſtances déterminent les unes à la metaphore, & que les autres ſont deſtituées de ces determinations.

M. Claude ajoûte encore que les Apoſtres avoient vu celebrer à Jesus-Christ le myſtere de l'ancienne Paſque & de l'ancienne alliance, & qu'ils comprirent aiſément par là que Jesus-Christ vouloit en inſtituer une qui fuſt à l'égard de la nouvelle alliance, ce que la Paſque eſtoit à légard de l'ancienne. Il n'eſt pas étrange que nous ne puiſſions trouver d'exemple où les Sociniens ſe puſſent ſervir d'une raiſon pareille à celle qu'employe M. Claude, parce qu'elle concluroit contre eux-meſmes, comme celle-cy conclut directement contre luy.

Car comme il n'y a que deux choſes dans la Paſque ancienne, l'alliance ſignifiée & ſcelée par le ſang de l'Agneau, & ce ſang de l'Agneau ſignifiant & ſcellant ; il n'y doit avoir auſſy ſelon cette analogie, que deux choſes dans la nouvelle alliance, l'alliance ſignifiée & ſcellée, & la choſe qui la ſignifie & qui la ſcelle. Or cette choſe qui la ſcelle eſt le ſang de Jesus-Christ, ſelon tous les Evangeliſtes ; & c'eſt pourquoy il eſt appellé le ſang du nouveau teſtament. Cependant il eſt certain par ſaint Luc & par ſaint Paul, que le calice Euchariſtique eſt auſſy ſceau de la nouvelle alliance. Il faut donc que le calice ſoit la meſme choſe que le ſang de Jesus-Christ, qui eſt

cet unique ſceau. Voilà la ſeule conſequence que l'analogie de l'ancienne Paſque a pu faire tirer aux Apoſtres. On peut juger par là de la ſolidité de la concluſion que M. Claude tire de toutes ces fauſſes raiſons qu'il apporte. Ch. V.

M. CLAUDE.

« Enfin il faut conſiderer que Jesus-Christ ne ſe contente pas de dire: *Cecy eſt mon Corps*, mais qu'il declare enſuite ſous quelle qualité ſon corps eſt au Sacrement, ſçavoir ſous la qualité de mort pour nos pechez. C'eſt pour cela qu'il dit: *Cecy eſt mon Corps qui eſt rompu pour vous*; & du calice meſme: *Cecy eſt mon Sang, le ſang du nouveau teſtament qui eſt répandu pour pluſieurs en remiſſion des pechez.* C'eſt pour cela que ſaint Paul dit que nous y annonçons la mort du Seigneur juſqu'à ce qu'il vienne. Et c'eſt pour cela meſme qu'il a inſtitué ſon Sacrement ſous les deux eſpeces ſeparées, pour expliquer la ſeparation du corps & du ſang, c'eſtadire la mort qu'il a voulu ſouffrir. Puis donc que le corps de Jesus-Christ ne peut eſtre au Sacrement en qualité de mort qu'en repreſentation, & comme un objet offert à la meditation de noſtre foy, ne s'enſuit-il pas manifeſtement que le vray ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps qui eſt rompu pour vous*: *Cecy eſt mon Sang qui eſt répandu pour la remiſſion de vos pechez*, eſt celuy-cy: *Ce pain & ce Calice ſont des ſignes qui vous repreſentent mon corps mort & mon ſang répandu, & qui offrent à voſtre ame ces divins objets?* Ceux qui établiſſent la preſence réelle ſont contraints à faire de deux choſes l'une, ou à nier que Jesus-Christ ſoit au Sacrement entant que mort, & ſon ſang entant que répandu, qui eſt le pire de tous les partis qu'on ſçauroit prendre, puiſqu'il eſt contraire à l'Evangile & à la perpetuelle intelligence des Chreſtiens; ou ils ſont contraints de dire qu'il y eſt vivant en effet, mais pourtant ſous une image de mort, c'eſtadire que quant à ſon corps il y eſt réellement & ſubſtantiellement, mais qu'à l'égard de mort il n'y eſt qu'en repreſentation ou en ſigne: mais c'eſt eſtre reduit à une dure extrémité. Jesus-Christ dit: *Cecy eſt mon Corps rompu pour vous.* Et l'on veut que par la force de ces paroles le corps y ſoit d'une maniere, & la qualité de mort d'une autre; on veut que le mot *eſt*, rapporté au corps, ſignifie un eſtre de ſubſtance & de realité; mais

C. V. » que rapporté au titre ou à la qualité de rompu, il veüille dire » un eſtre de ſignification, & ne ſe prenne que figurément. En » verité c'eſt faire un étrange violence aux termes. Pourquoy ne » diray-je pas que le corps & ſes qualitez ſont au Sacrement » d'une meſme maniere, & que ſi vous l'y mettez réellement, il » faut auſſy qu'il y ſoit réellement mort? Et puiſque la Religion » ne nous permet pas de le croire ainſy, pourquoy ne donneray- » je pas à ſes paroles un ſens de repreſentation ou de commemo- » ration plutoſt que de Tranſſubſtantiation?

REPONSE.

M. Claud. 2. Rép. p. 82.

Comme cet argument de M. Claude contient une des grandes ſources des ſophiſmes des Miniſtres, qu'il le repete luy-meſme en pluſieurs endroits, & que c'eſt ſur un pareil raiſonnement qu'Aubertin accuſe les Catholiques d'une audace deſeſperée, que *Non obſtupeſcit ad projectam hanc audaciam*, & que Du Moulin & Chamier en parlent encore plus inſolemment; il eſt bon une fois pour toutes, de leur fermer la bouche ſur de ſemblables objections.

C'eſt ce que l'on peut faire aiſément par quelques remarques faciles, & tirées du ſens commun.

La premiere eſt, que le genre de tropes, de figures & de metaphores, eſtant ſi étendu & ſi vaſte qu'il comprend la moitié des expreſſions des hommes, & ces figures eſtant d'une infinité de ſortes, bonnes ou mauvaiſes, claires, obſcures, raiſonnables, déraiſonnables, ſenſées, inſenſées: il eſt viſible que c'eſt une choſe ridicule de conclure preciſément d'une metaphore à une autre, & que c'eſt comme vouloir prouver qu'une propoſition eſt vraye, parce qu'une autre propoſition qui n'y a nul rapport eſt veritable; comme ſi ſous le genre de propoſition, il n'y en pouvoit pas avoir de vrayes & de fauſſes.

La ſeconde eſt, que les metaphores raiſonnables, déraiſonnables, ſenſées, inſenſées, ne ſont pas toujours diſtinguées par la nature des expreſſions, mais par diverſes circonſtances qui ſont qu'en quelques occaſions les hommes doivent donner un ſens metaphorique à une expreſſion & ne le doivent pas en d'autres. De ſorte que c'eſt les tromper & tomber dans l'extravagance, qu'employer une expreſſion dans le ſens metaphorique, lors que toutes les circonſtances la determinent au ſens

ſimple. Par exemple, c'eſt une metaphore raiſonnable que de dire, que la colere change les hommes en beſtes : mais ce ſeroit une metaphore déraiſonnable, ſi lors qu'il eſt dit que Dieu changea la femme de Lot en ſtatuë de ſel, on entendoit ſeulement qu'il la mit en un eſtat qui ſert d'inſtruction aux hommes, & qui leur eſt un exemple de ſageſſe. La raiſon en eſt, que la privation de la raiſon dans les beſtes, eſt une choſe fort connuë, & qu'elle a un rapport viſible & ſenſible avec l'eſtat où la colere met les hommes ; que d'ailleurs l'effet de la colere eſt auſſy tres-connu. Et ces deux circonſtances conduiſent tellement à la metaphore, que le ſens litteral eſt ſans apparence. Mais dans l'autre expreſſion on ne connoiſt point l'étenduë de la puiſſance de Dieu, qui n'a point d'effet certain & determiné, & le rapport de ſel à la ſageſſe n'eſt pas auſſy fort ſenſible. Il eſt donc contre les regles du langage humain que l'on prenne ce diſcours pour metaphorique. Il le faut par conſequent expliquer ſimplement & ſans metaphore. Ch. V.

3. Il faut remarquer que quand par le diſcernement que l'on fait des expreſſions, on a conclu qu'une choſe eſt exprimée ſimplement & proprement, il ne s'enſuit nullement delà que les circonſtances de cette choſe ne puiſſent eſtre exprimées metaphoriquement. Encore que le feu d'enfer ſoit un feu veritable & non metaphorique, il ne s'enſuit pas que le ver qui ronge les damnez ſoit un veritable ver. Si je dis que Jesus-Christ eſt monté aux cieux proprement & ſimplement, il ne s'enſuit pas qu'en ajoûtant qu'il y eſt aſſis à la droite de ſon Pere, je ne parle par metaphore. Et ce ſeroit un argument qui ne ſeroit digne que d'un Ubiquiſte, de conclure que comme Jesus-Christ n'eſt aſſis que metaphoriquement à la droite de ſon Pere, il n'eſt auſſy monté aux cieux que par metaphore. Lors qu'il eſt dit du ſaint Eſprit qu'il deſcendit en forme de Colombe ſur Jesus-Christ, il ne s'enſuit pas que le ſaint Eſprit eſtant pris proprement, cette deſcente ne ſoit pas metaphorique : & il n'y auroit qu'un Socinien qui puſt conclure, que comme il ne faut entendre par cette deſcente du S. Eſprit qu'une deſcente metaphorique, l'Eſprit de Dieu eſtant incapable de deſcendre puiſqu'il eſt par tout, il ne faut auſſy entendre par le mot du ſaint Eſprit qu'une perſonne metaphorique.

Il ſeroit aiſé de rapporter mille exemples de ce genre, &

CH. V. l'on peut dire que generalement toutes les metaphores y peuvent ſervir, puiſqu'elles ſont toujours jointes à des expreſſions ſimples, ſans qu'il y ait jamais lieu de tirer aucune concluſion de l'une à l'autre. Car qui ſouffriroit qu'on raiſonnaſt de la ſorte? Un homme en colere eſt un lion. Or il n'eſt lion que par metaphore. Donc il n'eſt homme que par metaphore.

Cependant c'eſt le modelle des raiſonnemens des Miniſtres & de M. Claude. C'eſt par ce ſophiſme plus que ridicule, qu'Aubertin croit avoir terraſſé tous les Catholiques, en montrant qu'ils admettent eux-meſmes quelques figures dans la ſuite de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang*, ou dans les expreſſions dont ſaint Luc & ſaint Paul ſe ſont ſervis pour exprimer le meſme ſens; & qu'ils prennent le mot de *calice* pour la choſe contenuë dans ſaint Luc & dans ſaint Paul, l'alliance pour le ſigne de l'alliance, & le fruit de la vigne pour ce qui l'eſt en apparence.

Enfin c'eſt ſur cela qu'eſt fondé le raiſonnement de M. Claude qu'il fait valoir, ſelon ſa coutume. *Puiſque le corps de* JESUS-CHRIST *ne peut eſtre au Sacrement en qualité de mort qu'en repreſentation, & comme un objet offert à la meditation de noſtre ame, ne s'enſuit-il pas manifeſtement que le vray ſens de ces paroles de* JESUS-CHRIST: *Cecy eſt mon Corps qui eſt rompu pour vous: Cecy eſt mon Sang qui eſt répandu pour la remiſſion de vos pechez, eſt celuy-cy: Ce pain & ce calice ſont des ſignes qui vous repreſentent mon Corps mort, & mon Sang répandu pour vous.*

Je ne m'arreſte pas à examiner preſentement ſi ce mot κλώμενον rompu, ſe doit rapporter au temps preſent, ou s'il ne ſe doit point expliquer par le futur, comme l'interprete Latin les a rendu. Mais ſuppoſant la traduction de M. Claude, je luy réponds en un mot que la conſequence qu'il en tire n'eſt fondée que ſur ce ridicule principe, par lequel ils concluent de metaphore à metaphore, & pretendent autoriſer des figures extravagantes par des figures tres-raiſonnables.

Le corps de JESUS-CHRIST eſtant dans l'Euchariſtie, c'eſt une ſuite naturelle & neceſſaire de cet eſtat, que ce qui arrive au voile qui le couvre, luy puiſſe eſtre attribué par metaphore; comme c'eſt une ſuite naturelle & neceſſaire de l'état d'un homme vêtu, que ce qui ſe dit de ſes habits ſe diſe de luy-meſme par metaphore. Mais il ne s'enſuit pas que les expreſſions qui marqueront ſa preſence dans ce lieu, ſoient auſſy

metaphoriques, parce qu'il n'y a pas les meſmes determinations à la metaphore que dans les autres. Ainſy ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ne peuvent eſtre metaphoriques, parce qu'on ne donne point le nom de la choſe ſignifiée au ſigne dans ſon premier établiſſement, & ſans avoir fait regarder ce ſigne comme ſigne. Mais ſuppoſé le ſens ſimple de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ce ſont des expreſſions tres-raiſonnables, & tres-intelligibles, que de dire de ce corps preſent veritablement qu'il eſt *rompu*, parce que le pain qui le couvre eſt rompu; & de ce ſang qu'il eſt verſé, parce qu'il eſt ſous la figure d'une choſe verſée: & il eſt encore tres-raiſonnable de paſſer de la veuë de ces actions exterieures de fraction & d'effuſion à la contemplation du corps de Jesus-Christ briſé pour nous, & à celle du ſang répandu ſur l'arbre de la Croix. Mais ce qui rend toutes ces metaphores raiſonnables, c'eſt qu'elles ſont fondées ſur la preſence réelle: comme ce qui rend raiſonnable celle dont Jesus-Christ ſe ſervit, en diſant: *Qui eſt-ce qui m'a touché?* c'eſt que cette femme travaillée d'un flux de ſang avoit touché la robbe dont il eſtoit réellement revétu. Si elle eut touché un habit qui n'auroit pas eſté actuellement ſur luy, la metaphore n'auroit plus eſté de meſme genre, & il ne ſe ſeroit jamais ſervi de ces paroles: *Qui eſt-ce qui m'a touché?* Ch. V.

Tant s'en faut donc que ces metaphores qui ſe rencontrent aprés ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*: *Cecy eſt mon Sang*, prouvent en aucune ſorte qu'il les faut entendre en un ſens de ſignification & de figure, qu'elles ſont des preuves du contraire, parce qu'elles ſont fondées ſur la preſence réelle du corps & du ſang de Jesus-Christ, & qu'elles la ſuppoſent; cette preſence réelle eſtant ce qui les rend raiſonnables, & la ſuppoſition contraire les rendant ridicules. Car s'il eſt contre la raiſon de dire dans l'établiſſement d'un ſigne: *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang*, il ne l'eſt pas moins de dire: Cecy eſt mon Corps rompu: Cecy eſt mon Sang verſé. Mais en ſuppoſant la preſence réelle, comme il eſt tres-naturel de dire dans un ſens ſimple & litteral: *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang*, il eſt tres-naturel auſſy d'y ajoûter dans un ſens metaphorique, que ce Corps eſt rompu & ce Sang verſé; ces metaphores n'ayant rien de difficile ny d'obſcur, ſuppoſé cette preſence. Voilà qu'elle eſt la ſolidité de cet argument ſi ſouvent repeté par Aubertin & par les Miniſtres.

CHAPITRE VI.

Que les dogmes de la preſence réelle nous ont eſté revelez de Dieu, d'une maniere tres-conforme à celle dont il nous a revelé les autres myſteres.

M. Cl. 2. Rép. p. 60.

M. Claude fait ſemblant de reconnoiſtre dans ſon premier Livre avec l'Auteur de la Perpetuité, *Que le ſilence & les nuages qui ſe trouvent dans la revelation que Dieu nous a faite des veritez de la foy, ne ſont pas moins dans l'ordre de ſa providence que ſes lumieres & ſa parole; & que les ombres qu'il a voulu laiſſer ſur ſes myſteres, ſont elles-meſmes un myſtere, & de ſa ſageſſe & de ſa juſtice, dont nous ne devons nous approcher qu'avec la frayeur de Moïſe, qui diſoit au pied de la montagne: Ie ſuis épouvanté & j'en tremble.* Mais il ſeroit à deſirer ou que cette reconnoiſſance euſt eſté plus ſincere, ou qu'il euſt eu plus de ſoin de mediter ce qu'elle renferme. Cette conſideration l'auroit ſans doute empeſché de combatre la maniere dont Dieu a revelé la preſence réelle & la Tranſſubſtantiation dans l'Ecriture, par diverſes objections qui ne viennent que de l'oubli de ce principe ſi neceſſaire pour l'intelligence de l'Ecriture.

S'il l'avoit eu bien imprimé dans l'eſprit, il n'auroit jamais pris le ſilence de JESUS-CHRIST & des Apoſtres ſur les difficultez & les ſuites philoſophiques de ce myſtere, pour le ſujet d'une declamation, où il me permettra de luy dire qu'il paroiſt plus d'affectation d'éloquence que de ſolidité; il ne ſe ſeroit jamais écrié comme il fait dés le commencement de ces pretenduës preuves contre la Tranſſubſtantiation. *Qui croira que tant de miracles ſe faſſent tous les jours en tous lieux par le miniſtere des hommes, ſans que ny les Evangeliſtes ny les Apoſtres ayent eu charge de nous en avertir, ou ſans qu'ils ſe ſoient ſouvenus de nous en rien laiſſer dans leurs écrits? Qui croira que ces doctrines tiennent le rang que Dieu leur a donné comme fondamentales & neceſſaires au ſalut des hommes, ſans que la revelation celeſte les ait favoriſées du moindre de ſes rayons? Qui croira que ſi elles ſont de Dieu, Dieu les ait expoſées en proye à la contradiction de la raiſon & des ſens, qu'il a luy-meſme armez contre elles ſans les munir de ſa protection par quelque declaration formelle de ſa parole? Qui croira que la ſageſſe divine*

divine ait voulu ravir à ſes bien-heureux Apoſtres la gloire de nous reveler les myſteres, pour la communiquer à deux Moines dans l'obſcurité des derniers temps? Dites-en ce qu'il vous plaira, je ne ſçaurois croire que ce ſilence ne vous donne de l'inquietude. CH. VI.

Il auroit encore évité de dire comme il fait dans la ſuite: *Liſez & reliſez les trois Evangeliſtes, & vous n'y trouverez ny le changement des ſubſtances du pain & du vin, ny la ſubſiſtance des accidens ſans ſujet, ny la poſition du corps de* JESUS-CHRIST *en pluſieurs lieux, ny la diſtinction de ſon eſtre en naturel & Sacramental, ny ſon exiſtence en la maniere d'un eſprit, ny rien de ce qu'on nous ordonne de croire.*

Car la moindre reflexion qu'il auroit faite ſur la conduite de Dieu & ſur la maniere dont il luy a plu de nous inſtruire des principaux articles de noſtre foy, luy auroit fait diſtinguer d'abord entre la ſubſtance meſme des articles, & les ſuites & difficultez de ces articles; & il luy auroit eſté impoſſible de ne pas reconnoiſtre par cette diſtinction, que comme Dieu a bien voulu reveler la ſubſtance des dogmes de foy d'une maniere aſſez claire pour ceux qui ont le cœur pur, & qui n'ont pas l'eſprit obſcurci de paſſions & de préoccupations téméraires; de meſme il n'en a jamais voulu expliquer ny les ſuites ny les difficultez, ny allier les contrarietez qu'elles ſemblent renfermer, afin que ces difficultez & ces contrarietez apparentes ſerviſſent à humilier noſtre eſprit, & nous appriſſent à ne vouloir connoître dans les myſteres que ce que Dieu nous en veut découvrir.

En quel endroit de l'Ecriture M. Claude nous fera-t-il voir par exemple, que Dieu y ait expliqué comment il eſt poſſible qu'une ame qui ſort pure de ſes mains, ſe corrompe & devienne criminelle au moment qu'elle s'unit à un corps venu d'Adam; que ce corps, qui n'eſtant qu'une matiere n'eſt point un ſujet capable de peché, puiſſe communiquer à l'ame ce qu'il n'a pas & ne peut pas avoir; & que de l'union de deux choſes exemptes de peché, il en puiſſe reſulter un tout qui en ſoit coupable, & qui ſoit tres-juſtement l'objet de la colere de Dieu?

Où nous fera-t-il voir que Dieu ait developpé les ſuites & les difficultez de la Trinité, que je ne veux pas exagerer icy, & qui ſont capables d'effrayer tous les eſprits qui n'établiſſent pas leur foy ſur des fondemens plus ſolides que ceux des Calviniſtes, & qui donnent autant de liberté qu'eux à leur raiſon?

Ch. VI. Où montrera-t-il que Dieu ait demélé les difficultez qui naiſſent de l'union de deux natures en une meſme perſonne par le myſtere de l'Incarnation? Où nous fera-t-il voir qu'il ſoit dit en un meſme endroit, que Jesus-Christ eſtoit Dieu & homme tout enſemble, & que ces deux natures ne ſont qu'une meſme perſonne?

Il faut n'avoir jamais medité l'Ecriture ſainte avec quelque application, pour n'y avoir pas reconnu le ſoin que Dieu a pris en découvrant ſes myſteres, d'arreſter la curioſité des hommes, & de leur apprendre à recevoir ſimplement & avec une humble ſoumiſſion ce qu'il leur enſeigne, quoiqu'il leur paroiſſe contraire ou aux principes que leur raiſon leur fournit, ou à d'autres veritez qu'ils trouvent dans l'Ecriture.

Jesus-Christ nous enſeigne qu'il eſt Dieu, qu'il eſt homme, qu'il eſt le meſme Dieu que ſon Pere, qu'il eſt une perſonne diſtincte de luy, qu'il eſt égal à ſon Pere, qu'il eſt moindre que ſon Pere, qu'il eſt eternel, qu'il eſt né d'une femme. Si noſtre raiſon s'écoute elle-meſme, elle trouvera d'abord mille contradictions dans ces articles de noſtre foy: & c'eſt en effet ce qui a precipité dans l'erreur ces eſprits téméraires & preſomptueux qui ont cru qu'ils ne pouvoient pas autrement deffendre certains dogmes de la foy, qu'en en détruiſant d'autres. Les uns pour ſoutenir la diſtinction des perſonnes, ont voulu détruire l'unité de la nature divine dans les trois Perſonnes: & les autres pour ſoutenir cette unité, ont tâché de détruire la diſtinction des perſonnes. Les uns pour établir la divinité de Jesus-Christ, ont cru qu'il falloit nier qu'il fuſt homme: & les autres pour ſoutenir qu'il eſtoit homme, luy ont voulu ravir la divinité. Les uns pour conſerver en luy la diſtinction des deux natures, ont nié l'unité de la perſonne: & les autres s'attachant opiniaſtrement à ſoutenir l'unité de la perſonne, ont refuſé de reconnoiſtre la diſtinction des natures.

Tous ces égaremens ne viennent que du meſme principe, & de ce que ces heretiques ſe ſont témérairement imaginez, que ſi l'Ecriture euſt voulu leur faire croire ces articles qui leur paroiſſoient contraires, elle auroit pris la peine de les allier, & de munir leurs eſprits contre les contradictions apparentes; & ſur ce faux préjugé ils ont choiſi par leur fantaiſie, entre ces veritez que l'Ecriture établit, celle qui leur revenoit le plus,

& ils s'en ſont ſervis pour détruire l'autre.

Tous ceux donc que la meditation de l'Ecriture & l'experience des égaremens des heretiques, a rendu tant ſoit peu inſtruits de la maniere ordinaire dont Dieu nous revele ſes myſteres, n'eſpereront jamais de trouver dans la revelation expreſſe de Dieu, les ſuites philoſophiques du myſtere de l'Euchariſtie, comme la preſence d'un corps en pluſieurs lieux, & les autres que les heretiques exagerent tant, & qu'ils ont toujours devant les yeux. Ils concluront au contraire que ſelon l'analogie de la foy, ſelon l'exemple de tous les autres myſteres, on n'y doit rien voir de tout cela; parce que ce n'eſt point ce qui doit occuper noſtre eſprit, ce n'eſt point l'objet de noſtre devotion, ce n'eſt pas meſme ce que Dieu nous propoſe directement à croire, ce ne ſont que des conſequences que la raiſon tire de ce que Dieu nous a revelé, & qui fait la ſubſtance de la foy.

Ils ne s'attendront pas non plus d'y trouver la maniere dont la preſence de Jesus-Christ dans l'Euchariſtie s'accorde avec ſa preſence dans le ciel & avec le myſtere de ſon Aſcenſion, ny comment il eſt poſſible qu'il ſoit preſent avec nous & abſent de nous, qu'il ait quitté la terre & qu'il y demeure. Car ils ne peuvent ignorer que Dieu n'a point accoutumé de nous expliquer l'alliance des myſteres, qu'il les propoſe ſeparément, qu'il veut que nous les uniſſions par noſtre docilité & par noſtre ſoumiſſion, & que c'eſt par là qu'il diſtingue les fidelles humbles qui embraſſent ſans diſcernement tout ce qu'il leur enſeigne, des heretiques preſomptueux, qui ne reçoivent ces myſteres qu'à condition qu'ils puiſſent comprendre par leur eſprit qu'ils ne ſont pas contraires, & qui les rejettent quand ils ne peuvent ſe démeler de ces pretenduës apparentes contrarietez.

Ils ne croiront donc y trouver que la ſubſtance meſme du myſtere; & s'ils s'appliquent à l'y chercher avec cette preparation inſeparable de l'eſprit de foy, ils trouveront qu'elle eſt établie & enſeignée dans le nouveau teſtament d'une maniere non ſeulement auſſy claire & auſſy forte que celle dont tous les autres myſteres y ſont revelez, mais qu'elle a meſme quelque clarté particuliere, qui leur oſtera tout ſujet de s'étonner que ce ſoit là un des derniers articles que la témérité des heretiques a attaquez.

CH. VI. Car au lieu que la plupart des autres myſteres ne ſont enſeignez dans l'Evangile que comme en paſſant, & dans la ſuite d'un autre diſcours qui n'eſt pas deſtiné uniquement à en inſtruire les hommes, il ſe trouve que la foy de l'Euchariſtie y eſt enſeignée par un diſcours exprés, qui n'eſt attaché à aucun autre, & avec une preparation qui excitoit les Apoſtres à entendre de JESUS-CHRIST quelque choſe de fort grand, & qui euſt du rapport au deſir qu'il leur témoignoit de celebrer avec eux la derniere Paſque, & à la circonſtance de ſa mort prochaine qu'il eut ſoin de leur marquer, pour leur faire eſperer un preſent digne de l'amour avec lequel il alloit offrir ſa vie pour le ſalut des hommes. *Deſiderio deſideravi hoc Paſcha manducare vobiſcumque antequam moriar.*

Ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, qui expriment ce qu'il faut croire de ce myſtere, ne ſont point enigmatiques ; & il n'y a rien qui donne aucun ſoupçon qu'il les faille entendre dans un autre ſens que celuy qu'elles forment d'eux-meſmes. Elles ſont nettes & preciſes, & elles renferment tout ce qui eſt proprement l'objet de la foy, & qui doit ſervir d'occupation à noſtre eſprit. Car JESUS-CHRIST diſant du pain qu'il tenoit en ſes mains, que c'eſt ſon Corps, dit en meſme temps que c'eſt ſon Corps & que ce n'eſt pas du pain. Et c'eſt tout ce qu'il faut croire. Celuy qui en demanderoit davantage voudroit ſatisfaire ſa curioſité, & non édifier ſa foy & ſa charité : ce qui eſt bien contraire au deſſein de Dieu dans la revelation qu'il nous fait de ce myſtere.

Comment veut-on pretendre que JESUS-CHRIST ait dû nous entretenir de toutes ces ſuites philoſophiques ; puiſque l'eſprit de la foy exige de nous, que nous ne nous en entretenions pas nous-meſme, que nous en détournions noſtre veuë comme d'autant de ſecrets qui ſont cachez dans l'abyſme de la puiſſance de Dieu ; & que l'on voit par experience que le gros des Catholiques, & toutes les nations Orientales pratiquent à cet égard la meſme retenuë ?

Cette reſerve de JESUS-CHRIST n'eſt donc *étonnante & inquiettante*, que pour les eſprits *inquiets* qui ſe forment l'idée de la conduite de Dieu, non ſur ce qu'on en peut apprendre par l'Ecriture, mais ſur leurs caprices & leurs fantaiſies, & qui voudroient qu'il euſt parlé de ſes myſteres en philoſophe, au lieu qu'il en a parlé en Dieu, & en Dieu qui avoit en veuë

d'aveugler les ſuperbes, & d'éclairer ceux qui recevroient ſa parole avec cet abaiſſement profond, & ce ſaint tremblement qui étouffe toutes les reflexions humaines. Ch. VI.

Mais autant qu'il a eu peu de ſoin de contenter la curioſité des eſprits téméraires & preſomptueux, autant en a-t-il eu d'affermir dans la foy de ce myſtere les humbles & les petits.

C'eſt pour cela qu'il ne s'eſt pas contenté de faire exprimer ce qu'il en faut croire par un des Evangeliſtes. Il a voulu qu'il y en euſt trois qui marquaſſent expreſſément ce qu'il en avoit enſeigné à ſes Apoſtres, & que ſaint Paul l'enſeignaſt depuis aux Corinthiens.

Il n'a pas permis qu'aucun y mélaſt aucune parole qui donnaſt lieu de les détourner de leur veritable ſens. Il prevoyoit ſans doute ce ſens de figure qu'on y donneroit à la fin des temps, & il n'a pas voulu qu'il y euſt aucune parole dans l'Evangile qui puſt ſembler le favoriſer.

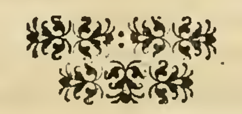
Il ne s'eſt pas contenté de nous inſtruire ainſy de la ſubſtance du myſtere, mais il a meſme voulu nous enſeigner par ſes Apôtres tout ce qui nous eſtoit neceſſaire pour en tirer les fruits qu'il nous vouloit procurer en l'établiſſant, & il le leur a fait faire d'une maniere tres-propre à nous confirmer dans la foy que c'eſt ſon veritable corps.

Il nous apprend par ſaint Paul l'épreuve qui nous eſt neceſſaire pour nous en approcher, & il nous a fait avertir par luy, que quiconque manque à cette épreuve en s'en approchant indignement, ſe rend *coupable du corps & du ſang du Seigneur*, & que ceux qui en abuſent ainſy, mangent & boivent leur jugement, en ne diſcernant pas non la figure du Seigneur, *mais le corps du Seigneur*.

Il nous a fait marquer par ſaint Paul l'effet de l'Euchariſtie, mais c'eſt en nous diſant, *que ce pain eſt la communion au corps de* Jesus-Christ & non à ſa figure & à ſa vertu, & pour apprendre plus particulierement ces effets, & en quoy conſiſtoit cette communion du corps de Jesus-Christ, & combien elle nous eſtoit neceſſaire. Il nous a declaré par la bouche de ſaint Jean, non que nous devons mediter le corps de Jesus-Christ, non que ſa chair eſt la cauſe meritoire de noſtre ſalut, non que nous nous y uniſſons par la foy, mais *que le pain qu'il donnera eſt ſa chair pour le ſalut du monde; que ſi l'on ne mange la chair du Fils de l'homme & ſi l'on ne boit ſon ſang, l'on n'aura point la vie.*

Ch. VI. Je ſçay bien que les Miniſtres ſans avoir égard au conſentement des Peres, ſouſtiennent avec opiniaſtreté que dans ce Chapitre de ſaint Jean, il n'eſt point parlé de l'Euchariſtie, mais ſeulement de la manducation du corps & du ſang de Jesus-Christ par la foy. Mais je ſçay bien que comme ils auroient quelque raiſon de ne pas rapporter le 6. Chapitre de ſaint Jean à l'Euchariſtie, ſuppoſé qu'il falluſt entendre ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, de l'établiſſement d'une figure du corps de Jesus-Christ; il faut eſtre auſſy extraordinairement déraiſonnable pour oſer nier, que ſuppoſé que Jesus-Christ ait effectivement donné ſa chair à manger par l'Euchariſtie, ce ne ſoit cette meſme chair & ce meſme ſang qu'il a promis dans ſaint Jean. Car c'eſt une expreſſion ſi extraordinaire, que de promettre de donner ſa chair à manger & ſon ſang à boire, pour ſignifier ſeulement qu'il les propoſeroit pour eſtre des objets de meditation; & il eſt au contraire ſi naturel de ſe ſervir de ſes meſmes termes pour exprimer ce que les Catholiques croyent qu'il a fait dans l'Euchariſtie, qu'il eſt abſolument ſans apparence que Jesus-Christ ayant effectivement dans l'eſprit de donner ſon corps à manger & ſon ſang à boire, & voyant que tous les Chreſtiens du monde y rapporteroient les termes dont il s'eſt ſervi dans le 6. Chapitre de ſaint Jean, il ne les y ait pas rapportez luy-meſme.

Ainſy en joignant & le 6. Chapitre de ſaint Jean aux paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, & les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie à ce que ſaint Paul nous enſeigne de la maniere de s'y preparer, il faut avoüer qu'il y a peu de myſteres dont Jesus-Christ nous ait inſtruits ſi pleinement par l'Ecriture, & qu'il n'y eut jamais rien de plus déraiſonnable que les exclamations qu'on voit faire à M. Claude ſur ce point dés le commencement du premier Livre de ſa 2. Réponſe.



CHAPITRE VII.

Que ſuppoſé l'opinion des Calviniſtes il n'y a rien de plus étrange que la maniere dont JESUS-CHRIST *auroit inſtruit ſon Egliſe du myſtere de l'Euchariſtie.*

MAIS ſi le reproche que M. Claude fait aux Catholiques ſur ce pretendu ſilence de l'Ecriture eſt mal fondé, comme nous venons de le montrer, il n'y en a point au contraire de plus legitime que celuy que les Catholiques peuvent faire aux Calviniſtes touchant la maniere dont ils pretendent que Dieu nous a revelé ce myſtere. Et il eſt tout a fait étrange qu'à l'égard de la doctrine des Catholiques M. Claude paroiſſe ſi choqué de ce qui ne luy devroit faire aucune impreſſion, & qu'il n'apperçoive que dans la ſienne des deffauts ſi viſibles & ſi groſſiers.

Il trouve étrange, ſuppoſé que JESUS-CHRIST nous ait donné réellement ſon corps, qu'il ne nous ait point expliqué en détail toutes les ſuites de ce myſtere. Son étonnement eſt injuſte comme nous luy avons fait voir; car cette explication particuliere de ces ſuites ſeroit contraire à l'analogie de la foy, à la conduite que Dieu a gardé à l'égard des autres myſteres, & à la fin qu'il ſe propoſe en nous les découvrant. Mais il auroit quelque lieu de s'étonner qu'il ne nous euſt rien revelé de la ſubſtance de ce myſtere dans ſon Ecriture, puiſque comme nous devons fermer les yeux à ſes ſuites philoſophiques, nous devons au contraire les ouvrir pour apprendre de luy la ſubſtance des myſteres.

Nous ne faiſons point aux Calviniſtes ce reproche injuſte que Dieu ſelon leur opinion n'ait point découvert aux hommes les circonſtances où les conſequences de l'Euchariſtie. Ce n'eſt point ce que nous leur objectons. Mais nous leur reprochons que ſelon leur ſentiment la ſubſtance meſme de ce myſtere n'eſt point du tout revelée par l'Ecriture, & qu'ils ne la peuvent tirer que par des explications forcées ou des conſequences éloignées, comme il eſt aiſé de le montrer, ou plutoſt comme nous l'avons déja montré.

Toute la doctrine Calviniſte conſiſte particulierement en

CHAP. VII.

deux points ; premierement à dire que le pain Euchariſtique eſt la figure du corps de JESUS-CHRIST & le vin la figure de ſon ſang ; 2. à dire que JESUS-CHRIST donne de nouvelles graces en un nouveau degré de ſanctification à tous ceux qui s'en aprochent avec foy , afin que ce ſoit une figure efficace. Ces deux points appartiennent, ſelon eux, à la ſubſtance meſme du myſtere, & font partie de leurs articles de foy.

Car ſi le pain de l'Euchariſtie n'eſt une figure du corps de JESUS-CHRIST établie par JESUS-CHRIST meſme, ce ne ſera point un Sacrement : & ſi elle ne confere point de grace, elle ne ſera qu'un *pur ſigne*.

Je demande donc à M. Claude en quel endroit de l'Ecriture ces dogmes ſont contenus ; & pour ſuivre ſa methode & ſes figures je conſulte les paroles dont JESUS-CHRIST s'eſt ſervi en inſtituant ce myſtere rapportées par trois Evangeliſtes, & je n'y entends point parler de figure ; je lis cette meſme inſtitution dans ſaint Paul, & je n'y en trouve pas davantage : j'y entends toujours retentir ces paroles, *Corps de* JESUS-CHRIST, *Sang de* JESUS-CHRIST, & jamais *figure* du corps de Jesus-CHRIST. JESUS-CHRIST avoit en veuë noſtre different, il prevoyoit nos diſputes, il ſçavoit que les uns diroient que ce pain Euchariſtique n'eſt que la figure de ſon corps , que d'autres ſoutiendroient que c'eſtoit ſon corps meſme ; & malgré la préviſion de ce different uſage que l'on devoit faire de ſes paroles, il fait que ſes Apoſtres ſe ſervent toujours du mot de *Corps de* JESUS-CHRIST, & jamais de celuy de *figure* de JESUS-CHRIST. Qui auroit-il de plus étonnant que cette conduite de Dieu , ſi les mots de *Corps de* JESUS-CHRIST eſtoient l'expreſſion naturelle de l'erreur, & ceux de figure du corps de Jesus-CHRIST l'expreſſion naturelle de la verité ?

Il nous preſcrit par ſon Apoſtre de nous éprouver ſerieuſement nous meſme, avant que de s'approcher de ce myſtere, & il luy fait prononcer un Arreſt terrible contre ceux qui le prophanent. *La raiſon en eſt diſent les Calviniſtes , que l'injure qu'on fait à l'image retombe ſur l'original.* Je le veux. Mais il n'euſt gueres couté de nous exprimer autrement cette raiſon , qu'en nous faiſant dire que ceux *qui mangent indignement ce pain*, *ſont coupables du corps & du ſang du Seigneur* , & *qu'ils mangent & boivent leur jugement en ne diſcernant pas le corps du Seigneur.* Ce principe quel qu'il ſoit, eſt aſſez éloigné pour n'eſtre pas ſuppoſé, & pour

pour eſtre expliqué diſtinctement ; les lumieres ordinaires allant à mettre une extrême difference entre les outrages que l'on fait à une image, & ceux que l'on fait à la perſonne. CHAP. VII.

Mais ſi cette figure eſt difficile à découvrir dans l'Ecriture, cette efficace l'eſt bien autrement ; car elle n'y eſt exprimée ny litteralement, ny metaphoriquement, ny expreſſément, ny par conſequence. On nous dit que le pain eſt le corps de JESUS-CHRIST, c'eſtadire, diſent les Calviniſtes, la figure de ce corps. Donc c'eſt une figure efficace ; donc elle donne de nouvelles graces, de nouveaux rayons de lumiere, de nouveaux degrez de ſanctification. Quelle conſequence !

Le pain que nous rompons eſt la communication du corps de JESUS-CHRIST, c'eſtadire, dit Aubertin, le ſigne de cette communication. Donc c'eſt le ſigne d'une communication interieure & non pas exterieure ; donc c'eſt le ſigne d'une communication preſente & non pas paſſée ny future ; donc c'eſt le ſigne d'une communication nouvelle, extraordinaire, particuliere, & non pas ordinaire, commune & perpetuelle. Qui ne voit que ce ſont des conſequences arbitraires & ſans fondement, dans leſquelles on pretend autoriſer par l'Ecriture ſes propres imaginations.

Ainſy l'uſage que ces Meſſieurs ont fait à l'égard de l'Euchariſtie de ce beau principe, de ne recevoir aucun dogme comme de foy qui ne fuſt clairement contenu dans l'Ecriture, eſt de rejetter une doctrine qui y eſt expreſſément contenuë, & d'en ſubſtituer une autre qui n'y eſt ny formellement ny par conſequence, mais qui eſt un pur ouvrage de leur fantaiſie. Et l'on peut juger par là ſi ce n'eſt pas avec raiſon que l'on a comparé au commencement du premier livre, le procedé des Calviniſtes, qui ont ſolemnellement promis à tous les peuples de prouver clairement par la parole de Dieu tout ce qu'ils enſeignent, à celuy des Manichéens, qui promettoient de prouver tous leurs dogmes par des raiſons claires & demonſtratives ; & que l'on a dit, que comme les Manichéens ayant flatté la vanité des hommes par cette promeſſe, les avoient rendus capables d'approuver les plus extravagantes réveries où l'eſprit humain puſt tomber ; les Calviniſtes de meſme, en ne parlant que de l'Ecriture, en ſe vantant de ne ſe fonder que ſur l'Ecriture, & de ne propoſer rien qui n'y fuſt clairement contenu, ont diſpoſé les peuples à recevoir des opinions qui n'ont aucun

CHAP. VII.

fondement, ny ſolide, ny apparent dans l'Ecriture.

Tous les Auteurs des Sectes qui ont diviſé l'Egliſe, ont abuſé de la foibleſſe & de la vanité des peuples, par les vaines promeſſes qu'ils leurs ont faites. Car les hommes ſont ſi foibles qu'ils ſe contentent qu'on leur faſſe des promeſſes ſans examiner de quelle ſorte on les execute. On promet des preuves demonſtratives; on prend cela pour des demonſtrations. On promet des paſſages clairs & évidens de l'Ecriture; on prend cela pour une évidence effective, principalement quand ceux qui parlent ou qui écrivent, accompagnent ces diſcours de fierté & de confiance; ce que perſonne du monde ne ſçait mieux faire que les Miniſtres. Aprés que l'erreur a eſté ainſy reçuë, la vanité ſe met de la partie pour la fortifier & pour l'affermir. On veut à quelque prix que ce ſoit, que ce qui nous a perſuadé, ſoit la raiſon & l'évidence; parce que l'on ſçait en general qu'il eſt honteux de ſe laiſſer tromper par de fauſſes apparences, & que l'on ne veut pas ſe reconnoiſtre coupable. C'eſt ainſy que ſe forment les attaches aux fauſſes opinions, & enſuite les ſchiſmes & les ſocietez ſeparées, qui ſe vantent toutes d'avoir l'Ecriture clairement pour elles, quoique cette pretenduë clarté ſe reduiſe ſouvent à des illuſions groſſieres, comme nous l'avons fait voir de tous ces rafinemens & de toutes ces ſubtilitez des Miniſtres ſur les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie.





LIVRE TROISIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

E'tat de la cause de l'Eglise à l'égard de celle des Calvinistes. Ordre que l'on suivra dans l'examen des Peres.



'ORDRE que nous nous sommes proposez nous engage de faire maintenant à l'égard des Peres, ce que nous avons fait à l'égard de l'Ecriture dans les livres précedens, & d'entrer ainsy dans cette discussion, dont M. Claude a pris sujet de triompher par avance. C'est là qu'on aura lieu d'examiner qu'elle est la solidité de ces pompeuses preuves contre la presence réelle, qu'il propose dés le commencement de son Livre avec tant de faste. Ch. I.

Mais avant que de commencer cet examen, il est bon de faire remarquer à M. Claude, en quel état nous sommes à son égard, c'estadire qu'elle est la difference de la cause de l'Eglise & de la sienne. Elle ne peut pas estre plus grande; puisque celle des Calvinistes est déja plusieurs fois ruinée par avance, & que celle de l'Eglise est déja plusieurs fois victorieuse. Chaque degré où nous l'avons arresté suffit pour détruire de fond en comble l'édifice de la pretenduë reformation ; toutes ces disputes particulieres estant decisives de la generale. Car si les pretendus Reformez ont tort dans une seule, ils sont suffisamment convaincus d'erreur dans toutes. S'il est vray, comme on l'a prouvé dans le premier Tome de la Perpetuité, que ce pretendu changement de

Ch. I. creance par toute la terre dans la doctrine de l'Euchariſtie eſt abſolument impoſſible, il n'eſt plus neceſſaire d'examiner davantage ny la Tradition ny l'Ecriture, puiſque ce conſentement de toutes les nations Chreſtiennes dans la foy de la preſence réelle & de la Tranſſubſtantiation, eſt une preuve évidente que cette foy y á eſté plantée par les Peres, qui ne l'ont pu tirer que de l'Ecriture & de la tradition des Apoſtres.

S'il eſt vray, comme nous l'avons encore montré dans le livre des Préjugez, que les Calviniſtes n'ont aucun droit de ſe faire écouter, & qu'il eſt évidemment contre la raiſon d'eſperer de s'éclaircir de la verité par leur moyen, il eſt impoſſible qu'ils ſoient établis de Dieu pour reformer & pour inſtruire l'Egliſe, & pour en corriger les erreurs, puiſqu'il eſt injurieux à la Providence de Dieu de rendre porteurs & predicateurs de ſa verité des gens que la raiſon & le bon ſens obligent de rejetter ſans les entendre.

S'il eſt vray que les Calviniſtes, qui font une ſi haute profeſſion de n'établir leur foy que ſur l'Ecriture, ne ſçauroient prouver ce qu'ils croient de l'Euchariſtie par aucun paſſage de l'Ecriture : s'ils ſont dans l'impuiſſance d'y faire voir ny leur figure ny leur efficace ; & ſi le ſens auquel ils prennent ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, eſt viſiblement contraire à la raiſon : la diſpute eſt encore finie, & l'examen des Peres n'eſt plus neceſſaire, puiſque le fondement de toute leur doctrine eſt détruit.

Mais les Miniſtres ne peuvent pas dire le meſme des Catholiques, parce qu'ils ſont dans un autre état, & que l'autorité de l'Egliſe dans laquelle ils ſont, rend leur condition fort differente de celle des autres ſocietez. Il faut que les Calviniſtes forcent tous ces retranchemens les uns aprés les autres, & qu'ils emportent tous ces points avant que de pouvoir eſtre reçus à combattre la doctrine de l'Egliſe.

Quand ils auroient montré en general que ces changemens inſenſibles & univerſels, qu'ils diſent eſtre arrivez & ſur l'Euchariſtie & ſur pluſieurs autres points, ne ſont pas impoſſibles, ce n'eſt encore rien faire ; il faut qu'ils faſſent voir qu'ils ſont effectivement arrivez. Pour le montrer, il faut qu'ils nous convainquent qu'il eſt raiſonnable d'examiner leurs preuves, & qu'on ne doit pas rejetter leurs opinions ny leurs prétentions par la ſeule veuë des circonſtances exterieures dont elles ſont accompagnées.

Supposé qu'ils eussent encore gagné ce point là, & qu'ils eussent fait voir qu'il est raisonnable de les écouter, l'examen du fond ne seroit pas encore commencé. Il faudroit voir d'abord sur le sujet de l'Eucharistie, si l'Ecriture leur est aussy favorable qu'ils se vantent, & s'ils y trouvent clairement & leur figure & leur efficace. Ch. I.

Cela mesme ne suffiroit pas encore. Car les Catholiques ayant pour principe, que l'Ecriture pouvant estre obscure & capable de divers sens il en faut tirer l'intelligence de la tradition de l'Eglise & du consentement des Peres, il faut ou que les Calvinistes détruisent ce principe, ou qu'ils s'engagent dans l'examen de toute la tradition.

Que doit-on juger donc de la cause des Ministres, qui estant obligez de nous faire passer par tant de degrez, sont dans une entiere impuissance de nous faire seulement avancer un pas, & succombent dans toutes ces questions particulieres. Voilà l'état où nous sommes à l'égard de M. Claude. Il faut toujours luy faire grace à chaque degré pour avancer dans cet examen; & si nous voulions le traiter à la rigueur, nous pourrions nous dispenser d'aller plus avant en l'arrestant à ces questions, dont la raison veut que la discussion précede celle des dogmes particuliers.

Mais aprés luy avoir fait connoistre le droit que l'équité & la raison nous donnent sur luy, je veux bien luy declarer maintenant que je n'ay pas envie d'en user. Il faut que la verité, dit Tertullien, fasse paroistre toutes ses forces, pourvu qu'on ne croye pas qu'elle ait besoin de les employer toutes, & que l'on sçache que les voies abregées de prescription suffisent pour la rendre victorieuse : *Decet veritatem totis viribus uti suis non ut laborantem; cæterum in præscriptionum compendiis vincit* J'entreray donc sans peine dans la discussion de la doctrine des Peres des six premiers siecles, qui manque encore à la chaisne qu'on a commencée dans le livre de la Perpetuité de la tradition de l'Eglise sur l'Eucharistie.

Si cet examen n'est pas necessaire en general, je reconnois qu'il le peut estre en particulier à certaines personnes. Car il est vray qu'il y a des gens qui s'appliquant sans ordre & sans methode à l'étude des controverses, se laissent si fortement préoccuper de certaines objections, qu'il est impossible de faire impression sur leur esprit, qu'en s'accommodant à leur voie,

Ch. I. & en portant la lumiere dans ces tenebres qu'ils ſe ſont procurées, & qui obſcurciſſent en eux toutes leurs lumieres naturelles.

Pour l'ordre que j'ay ſuivi dans cet examen, voicy les raiſons qui m'ont determiné à celuy que j'ay choiſi. J'ay conſideré que de commencer d'abord par repreſenter les paſſages des Peres, ſuivant les temps qu'ils ont écrit, c'eſtoit plutoſt ſuivre un ordre de hazard que de lumiere & de raiſon ; parce que le veritable ordre devant faire ſervir ce qui précede à l'éclairciſſement de ce qui ſuit, cet avantage ne ſe pouvoit trouver que par hazard dans l'ordre Chronologique ; les Peres des trois premiers ſiecles ayant ſouvent eu moins d'occaſion de parler de l'Euchariſtie que ceux du 4. 5. & 6. ſiecle. Or chacun ſçait que lors qu'il eſt conſtant que des perſonnes ſont de meſme ſentiment, la raiſon veut que l'on s'en inſtruiſe par les écrits où ils s'en ſont expliquez avec étenduë & à deſſein, plutoſt que par ceux où ils n'en parlent qu'en paſſant & par rencontre.

Cette raiſon veut non ſeulement qu'entre pluſieurs Peres qui traittent un meſme point, on préfere ceux qui le traittent le plus amplement, & qui en ont écrit à deſſein, & dans des circonſtantes qui les obligeoient d'en parler exactement, à ceux qui n'en ont parlé que par occaſion, & par rapport à quelqu'autre matiere qui ne demandoit pas qu'ils s'expliquaſſent avec tant d'exactitude ; mais elle oblige auſſy de préferer dans les Peres les lieux étendus où ils expliquent à fond leur creance ſur le myſtere, aux paſſages écartez où ils n'en parlent qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour l'éclairciſſement du ſujet qu'ils traittent.

Ce n'eſt pas que l'on pretende qu'il y ait de la contrarieté entre ces lieux écartez & ces inſtructions formelles & expreſſes, comme M. Claude le ſuppoſe ſans raiſon, en imputant à l'Auteur de la Perpetuité de faire paſſer les Peres pour des *charlatans & des affronteurs*, qui ont *fourbé* les peuples, & en fondant ſur ce faux pretexte les railleries pleines de fauſſeté & de calomnie, que l'on peut voir dans les pages 143. 144. 145. de ſa ſeconde Réponſe, & que je ne ſçaurois m'amuſer à rapporter ; je me contente d'avertir ceux qui voudront voir un exemple ſignalé d'un diſcours ſans raiſon & de mauvaiſe foy, qu'ils n'ont qu'à lire les trois pages que j'ay marquées. On pretend

au contraire qu'il y a un parfait accord entre tous les paſſages des Peres. Mais on dit ſeulement que s'agiſſant de s'inſtruire de leur veritable ſens, qui doit eſtre tel qu'il convienne à tous les paſſages enſemble, il eſt plus raiſonnable de le chercher dans les lieux où ils traittent expreſſément de l'Euchariſtie, & où ils en parlent avec étenduë, que dans ceux où ils n'ont aucun deſſein de faire connoiſtre exactement ce qu'il en faut croire, & où ils en parlent ſeulement par occaſion, & pour éclaircir quelqu'autre point.

S'il s'agit, par exemple, de ſçavoir en quel ſens les Peres ont appellé l'Euchariſtie pain & vin, & ont employé les mots d'images, de figures, & d'antitypes; je dis que la raiſon veut que l'on conſulte plutoſt les endroits où ils ſe ſeront ſervis de ces mots, en expliquant amplement leur doctrine ſur l'Euchariſtie, que ceux où ils les auront employez ſans s'expliquer, parce qu'il n'en eſtoit pas queſtion.

Cette regle eſt tellement conforme au bon ſens, que jamais perſonne ne l'a revoquée en doute depuis que l'on examine les ſentimens des Auteurs. Car eſtant impoſſible que ceux qui écrivent diſent ſur chaque matiere en chaque lieu tout ce qu'ils en penſent, & qu'ils s'en expliquent par tout avec une égale clarté, la raiſon nous conduit elle-meſme à prendre les lieux étendus & exprés pour Commentaires des lieux courts & écartez, & à ſuppoſer qu'encore qu'ils n'ayent pas toujours dit dans ces derniers tout ce qu'ils avoient dans l'eſprit, on ne leur fait point de tort de croire qu'ils y ont voulu dire ce qu'il paroiſt par d'autres lieux qu'ils ont effectivement penſé. On obſerve cette regle dans toutes les autres matieres, & M. Claude ne doit pas trouver mauvais qu'on l'obſerve ſur le ſujet de l'Euchariſtie. Mais en l'obſervant, on peut encore ſuivre deux methodes differentes; L'une de reduire la doctrine des Peres à certains chefs, qui donnent lieu de decider le point qui eſt en diſpute, en mélant ainſy l'examen de divers Peres enſemble, ſelon ce qu'ils ont dit, qui touche le principe que l'on établit; L'autre en examinant les ſentimens d'un Pere en particulier, & en rapportant au long ſes paſſages. Cette derniere methode a cet avantage, que faiſant voir les paſſages dans leur entier, elle ne laiſſe aucun ſujet d'apprehender qu'il n'y ait dans la ſuite du paſſage quelque choſe qui l'affoibliſſe, & que d'ailleurs rien ne donne plus lieu de connoiſtre le ſentiment d'un

Ch. I. Auteur, que lors qu'il parle longtemps d'un meſme ſujet, qu'il exprime ſon ſentiment en diverſes manieres, qu'il accompagne cette explication de diverſes reflexions, & de differentes preuves, objections & difficultez.

Neanmoins nous avons préferé la premiere pour cet ouvrage, parce qu'elle eſt beaucoup plus courte, & qu'elle donne en ſoy beaucoup plus de lumiere; nous reſervant à ſuppléer, s'il eſt beſoin, à ce qui y manque par un autre Livre, où l'on pourra repreſenter les paſſages des Peres tout entiers, pour oſter tout lieu de ſoupçonner qu'il y ait rien dans la ſuite qui les affoibliſſe, & pour faire voir au contraire qu'ils ne font que mettre en un plus grand jour la verité Catholique qu'ils contiennent, en l'exprimant en differentes manieres.

Je puis dire neanmoins que ſi cette exactitude eſt utile pour oſter tout ſujet de deffiance, elle n'eſt pas neceſſaire à ceux qui prendront la peine d'examiner avec quelle ſincerité on rapte dés ce volume icy les paſſages qui y ſont citez. Car quoiqu'en les reduiſant, comme nous faiſons, à certains chefs, on n'ait pas du les produire dans toute leur étenduë, parce qu'on ne les allegue que pour une fin particuliere, on ne les cite point auſſy d'une maniere ſi abregée, que l'on n'y voye clairement le ſens de l'Auteur.

Cependant M. Claude qui croit qu'à quelque prix que ce ſoit, il faut accuſer les gens d'infidelité, ne laiſſera peut-eſtre pas de faire des plaintes de ce qu'on ne rapporte pas toutes les ſuites des paſſages dans leſquels il cherche des avantages imaginaires.

Mais on eſpere que les perſonnes judicieuſes nous feront juſtice ſur ces plaintes, & qu'ils verront aiſément que comme ce ſeroit une choſe infinie en reduiſant ainſy les paſſages à certains chefs, de les vouloir citer tout entiers, & que meſme cela détourneroit l'attention du lecteur, parce que ces paſſages contiennent ſouvent pluſieurs autres chefs differents de celuy pour lequel on les produit; il faut neceſſairement uſer de quelque temperament, & prendre un milieu entre une breveté trompeuſe & une longueur ennuyeuſe. C'eſt ce milieu que l'on a tâché de garder dans cet ouvrage, au lieu qu'il ſeroit aiſé de convaincre M. Claude d'eſtre tombé dans toutes les deux extrémitez oppoſées, & principalement dans celle de la breveté

captieuſe, par laquelle on prend un mot qui paroiſt contraire à la doctrine Catholique, lors que l'on le propoſe ſeparé, & qui l'établit quand on le lit dans la ſuite du paſſage, & dans l'uſage que l'Auteur en fait. Ch. II.

CHAPITRE II.

Que les Peres tirant dans leurs ouvrages leur doctrine ſur l'Euchariſtie de ce que les Apoſtres nous en ont enſeigné, il ne faut pour juger de leur ſentiment qu'examiner s'ils ont entendu ces paroles : Cecy eſt mon Corps, *en un ſens de figure ou en un ſens de réalité.*

On ne ſçauroit douter que les ſaints Peres n'ayent fondé tout ce qu'ils ont cru & enſeigné de l'Euchariſtie ſur des paſſages de l'Ecriture, comme leurs écrits le font aſſez voir. Saint Hilaire meſme proteſte, *que ce ſeroit une folie & une impieté que de dire ce que la Religion Chreſtienne en enſeigne, ſi on ne l'avoit appris de Dieu.* L'on ne doute point non plus que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, n'ayent eſté regardées par les mêmes Peres, comme contenant la principale inſtruction que Jesus-Christ nous ait donnée ſur ce myſtere, qui comprend toutes les autres. Et c'eſt pourquoy ſaint Cyrille de Jeruſalem les ayant rapportées dans ſa quatriême Catecheſe aprés l'Apoſtre ſaint Paul, dit expreſſément qu'elles *ſuffiſent pour inſtruire les Fidelles de ce qu'il faut croire de l'Euchariſtie.* Et ſaint Cyrille d'Alexandrie dit que Noſtre Seigneur y explique tres-clairement à ſes Diſciples ce qu'il leur avoit dit plus obſcurement dans le diſcours rapporté au ſixiême Chapitre de ſaint Jean. De ſorte que l'on a droit de conſiderer ces paroles comme la ſource de toutes les expreſſions, dont les Peres ſe ſont ſervis ſur le ſujet de l'Euchariſtie, & comme le principe dont ils ont tiré les concluſions qui compoſent leur doctrine ſur l'eſſence de ce myſtere.

De Trin. l. 8.

Ainſy, comme dans le livre précedent nous avons reduit l'examen de la doctrine de l'Euchariſtie & des queſtions qui ſont en conteſtation entre les Catholiques & les Sacramentaires, à ſçavoir ſi ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ſe doivent entendre dans un ſens de réalité ou dans un ſens de ſignification & de figure ; on ne peut auſſy mieux faire pour s'éclaircir des

Ch. II. ſentimens & de la doctrine des Peres, que d'en reduire l'examen à ſçavoir s'ils ont pris ces paroles dans l'un ou dans l'autre de ces deux ſens, puiſque c'eſt ce ſens qu'ils y ont donné, qui fait leur doctrine & leur ſentiment ſur ce myſtere.

Or il eſt certain que l'un & l'autre de ces deux ſens a des marques & des caracteres qui luy ſont propres, & qui ſe doivent trouver dans les expreſſions des Peres, qui n'ont parlé que ſelon qu'ils ont eu l'un ou l'autre ſens dans l'eſprit. Et par conſequent il eſt impoſſible que l'on ne remarque dans ce qu'ils ont dit de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, l'un ou l'autre de ces caracteres oppoſez. Voyons donc quel eſt le caractere particulier de chacun de ces deux ſens.

Le caractere du ſens des Catholiques eſt, qu'il eſt facile dans les termes, difficile dans la choſe ſignifiée, c'eſtadire que la choſe ſignifiée par les paroles eſt incomprehenſible, mais que les paroles la ſignifient naturellement & proprement. Et le caractere du ſens des Calviniſtes eſt au contraire, qu'il eſt difficile dans les termes, c'eſtadire qu'il force la nature du langage, & que l'on ne comprend pas facilement le rapport que ces termes ont à ce qu'ils leur font ſignifier, mais qu'en ſoy cette choſe ſignifiée eſt tres-facile à comprendre, & ne fait nulle violence à la nature des choſes.

Je dis que le ſens des Catholiques eſt facile dans les termes. Et c'eſt ce qui n'a pas beſoin de preuves aprés celles que nous avons alleguées dans le livre précedent; & ces preuves même n'eſtoient pas neceſſaires, puiſque tous les Calviniſtes & les Zuingliens ſont ſouvent demeurez d'accord de la clarté de ce ſens, que l'experience de toutes les nations la confirme & la rend ſenſible, & que les Calviniſtes mêmes ont éprouvé à leurs dépens par l'exemple de ces villes d'Allemagne, qui ſe trouverent en peu de temps dans la doctrine de la preſence réelle par la ſeule ceſſation des inſtructions Calviniſtes, qu'il eſtoit beſoin d'un effort continuel pour empeſcher que l'eſprit ne s'y portaſt de luy-même ſur les expreſſions de l'Ecriture.

Si brachia forte remiſit
Atque illum in præceps prono rapit alveus amne.

Je dis qu'il eſt difficile dans la choſe ſignifiée. Et c'eſt ce que les Calviniſtes n'accordent que trop, & qu'ils pouſſent même trop avant: comme ſi l'on ne pouvoit jamais exprimer ce

ſens ſans marquer même en particulier les difficultez qu'il enferme. Car il eſt à la verité impoſſible que l'on n'y en apperçoive, & que l'eſprit n'en ſoit étonné : mais il eſt tres-poſſible que l'on ne developpe pas en détail toutes ces difficultez, & que l'on ne les apperçoive & ne les exprime qu'en gros. Et c'eſt ainſy que l'on a fait voir dans le premier Tome de la Perpetuité que ces difficultez ſont conſiderées par toutes les nations Chreſtiennes. Ch. II.

Il n'eſt pas moins clair que les deux marques oppoſées que nous avons données au ſens Calviniſte, luy conviennent parfaitement, qui ſont d'eſtre tres-difficile dans les termes, & tres-facile dans la choſe ſignifiée par les termes.

Car quelle difficulté y a-t-il à comprendre que Jesus-Christ ait établi le pain pour figure de ſon Corps? Il eſt permis aux hommes d'établir tous les ſignes d'inſtitution qu'il leur plaiſt. Le langage humain eſt tout compoſé de ces ſignes: la vie humaine en eſt remplie. Les Rois le peuvent faire dans leur Royaume; les Maiſtres dans leurs écoles; les Peres dans leurs familles. Par qu'elle extravagante bizarrerie pourroit-on donc refuſer le meſme droit à Jesus-Christ, qui eſt le Pere, le Docteur & le Roy de ſon Egliſe?

Qui ne voit que dans les choſes qui dépendent abſolument de la volonté de Jesus-Christ, & qui ſont faciles en elles-mêmes comme celle-là, on peut bien douter ſi Jesus-Christ les a vouluës, ce qui ſe reduit à la difficulté de l'expreſſion qui marque ſa volonté; mais que l'on ne peut jamais raiſonnablement douter de la poſſibilité de la choſe en ſoy.

Ce qu'ils ajoûtent à ce ſens de figure, que cette figure eſt efficace, c'eſtadire que Jesus-Christ agit par ſon Eſprit ſur ceux qui la reçoivent, n'a rien auſſy de difficile à comprendre; & il faudroit eſtre ſans Religion pour nier que Dieu, qui eſt libre dans la diſtribution de ſes graces, ne puiſſe promettre d'en donner à ceux qui pratiquent quelque action exterieure.

Si l'on formoit meſme quelque difficulté ſur ce point, cette difficulté ne regarderoit pas l'Euchariſtie en particulier, mais generalement tous les Sacremens de la loy nouvelle, ſelon les Catholiques, & même ceux de l'ancienne, ſelon les Calviniſtes, puiſqu'ils leur attribuent la meſme efficace qu'à ceux de la loy nouvelle.

Ch. II. Enfin cette difficulté n'eſt pas proprement une difficulté de ce ſens, puiſqu'il n'a aucune liaiſon neceſſaire avec cette efficace, comme nous l'avons montré, & qu'il ſubſiſte tout entier quoiqu'on la nie.

Mais ſi la choſe qu'ils pretendent eſtre ſignifiée par ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, eſt tres-intelligible en ſoy, & n'a rien qui choque tant ſoit peu l'eſprit & les ſens, l'explication qu'ils donnent eſt en recompenſe tres-difficile & tres-incomprehenſible, ſelon tout ce qu'ils y renferment ou qu'ils en tirent par conſequence, c'eſtadire tant à l'égard de la figure du corps de Jesus-Christ qu'ils croyent y eſtre marquée, que de l'efficace qu'ils attribuent à cette figure, & qu'ils y renferment auſſy, ſans nous dire comment ils l'en peuvent tirer. Car à l'égard de la figure, il eſt tres-difficile de concevoir que Jesus-Christ ait voulu prendre ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, dans un ſens auquel aucun homme raiſonnable ne les avoit pris avant luy, & qu'il ſe ſoit éloigné de toutes les regles du langage humain. Et cependant nous avons fait voir que c'eſt ce qu'il faudroit dire par neceſſité, ſi l'on vouloit prendre ces paroles dans le ſens de figure, comme font les Calviniſtes.

Il eſt encore plus incomprehenſible qu'il ait pretendu inſtruire ſon Egliſe, que l'Euchariſtie eſt efficace par ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, puiſque l'on ne voit aucun moyen d'attacher cette conſequence à ces termes, ny de conclure. L'Euchariſtie eſt la figure du corps de Jesus-Christ. Donc Jesus-Christ y agit d'une maniere particuliere, & il y déploye ſon efficace.

Pour juger donc ſi les Peres ont pris ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens des Catholiques ou dans celuy des Sacramentaires, il n'y a qu'à conſiderer s'ils les ont regardées comme faciles ou comme difficiles dans les paroles ou dans le ſens, c'eſtadire ſi leurs expreſſions portent le caractere du ſens Catholique ou de celuy des Calviniſtes. Il n'y a point d'homme de bon ſens, & qui cherche ſincerement la verité, qui ne demeure d'accord que cette voie eſt tres-naturelle & tres-propre pour s'éclaircir de leurs ſentimens. Il ne s'agit donc plus que d'examiner les paſſages des Peres dans cette veuë, & d'y chercher ces differens caracteres.

CHAPITRE III.

Que les Peres ont regardé le ſens de ces paroles: Cecy eſt mon Corps, *comme facile, clair, incapable de tromper perſonne, & n'ayant point beſoin d'explication. D'où il s'enſuit qu'il ne les ont pas priſes en un ſens de figure.*

LA preuve de ce point important dépend de pluſieurs remarques negatives & poſitives; nous commencerons par les negatives.

1. On a mis en fait dans le premier Traité, qu'on ne trouvera point que les Peres ayent jamais marqué que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, & les autres, qui dans leur ſens portent dans l'eſprit une idée de réalité, ayent eſté mal priſes par quelques-uns des Fidelles, ny qu'ils ſe ſoient plains qu'il y en avoit qui les expliquoient trop groſſierement & trop à la lettre, en s'imaginant que l'objet preſent fut réellement le corps meſme de JESUS-CHRIST.

On met auſſy en fait que l'on ne trouvera point que les Peres ayent jamais témoigné d'apprehender cette impreſſion que ces paroles peuvent faire, ny qu'ils ayent averti les peuples, qu'il ſe falloit bien garder d'entendre ces paroles à la lettre, & de croire, que ce que l'on reçoit ſoit effectivement le corps meſme de JESUS-CHRIST.

On ſouſtient encore que l'on ne trouvera point qu'ils ayent conſideré ou donné lieu de conſiderer ces paroles comme obſcures; qu'ils ſe ſoient mis en peine de les éclaircir à deſſein, comme l'on fait les paſſages difficiles, ny d'autoriſer leurs explications par des exemples de locutions ſacramentales, comme celles dont les Calviniſtes ſe ſervent pour autoriſer leur ſens.

Enfin M. Claude ne ſçauroit faire voir qu'ils ayent jamais employé ces paroles: *Faites cecy en memoire de moy*, pour en éclaircir & en determiner le ſens, quoique ce ſoient les ſeules qui puiſſent eſtre employées à cet effet par des perſonnes qui auroient eu dans l'eſprit le ſens de figure.

Je m'imagine que M. Claude regarde déja ces remarques avec des yeux de mépris & de dédain, & qu'il ſe prepare à les mettre en poudre, en répondant, comme il a déja fait, que

CH. III. les Peres n'avoient garde d'estre touchez de cette apprehension, parce qu'ils avoient *à faire à des peuples forts qui entendoient le langage de la foy*, & que le sens de la presence réelle n'avoit garde de leur venir dans l'esprit, parce qu'il n'y avoit que l'ombre & *l'oisiveté du Convent de Corbie qui pust produire un si grand détour de l'imagination*. Mais je le supplie de n'aller pas si viste. Tout le monde n'a pas l'esprit fait comme le sien. Ce qui ne le touche pas, peut en toucher d'autres. Et peut-estre que l'on jugera que ce n'est pas un fort bon signe pour luy de n'en estre pas touché, & qu'il y a en cela plus d'insensibilité que de fermeté.

2. Rép. p. 232.

2. Rép. p. 303.

Car comment est-il possible de s'imaginer que ces paroles, qui ont imprimé depuis mille ans le sens de la presence réelle dans l'esprit de tous les Chrestiens du monde, comme nous l'avons montré, n'ayent donné cette mesme idée à aucun durant les premiers siecles, que personne ne les ait prises en ce sens, que les Peres n'ayent jamais apprehendé un effet qu'elles produisent si naturellement, & qui est confirmé par une experience si sensible?

Si M. Claude vouloit faire un peu de reflexion d'une part, sur l'obligation que les Peres ont eu de prevenir les esprits des Fidelles, & de les empêcher de prendre à la lettre des passages qui les auroient engagez dans l'erreur, estant pris de cette sorte, & sur la facilité que les hommes ont toujours eu de tomber dans les erreurs qui paroissent conformes aux sens litteral, il reconnoistroit sans doute que la conduite qu'il veut qu'ils ayent tenuë à l'égard de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, est la chose du monde la plus surprenante.

Il y a quantité de metaphores dans l'Ecriture, c'estadire d'expressions, qui estant prises à la lettre, porteroient les hommes dans l'erreur. Il y est dit que Dieu se repent, qu'il est en colere, qu'il est jaloux. On attribuë à Dieu des yeux, un visage, des narines, des oreilles, des mains, des pieds. On dit qu'il monte, qu'il marche, qu'il descend. Ces metaphores sont faciles, ordinaires & conformes à la regle commune de toutes les autres metaphores, qui permet d'exposer des choses spirituelles par des images corporelles qui y ont quelque rapport. Il n'y a rien d'ailleurs de mieux établi dans l'Ecriture que la spiritualité de Dieu, son immutabilité & sa sainteté. Cependant ces expressions toutes claires qu'elles sont, n'ont pas laissé

d'eſtre mal priſes par bien des gens. Les Manichéens & les Anthropomorphytes en ont abuſé en diverſes manieres. Et ſaint Auguſtin témoigne même que parmi les Catholiques quelques-uns des plus ſimples en prenoient occaſion de ſe former de fauſſes idées de la nature de Dieu, & de le regarder comme un corps. *Les petits & les charnels*, dit ce Pere, *ont accoutumé lors qu'ils entendent parler dans l'Ecriture des membres de noſtre corps, qu'elle attribuë allegoriquement à Dieu, comme quand on parle des yeux & des oreilles de Dieu, de ſe le figurer ſous une forme humaine.*

CH. III.

Aug. cont. Epiſt. fund. c. 23.

Auſſy les Peres qui prevoyoient cet effet, ne manquoient pas de le prevenir, en marquant qu'il ne falloit pas prendre ces expreſſions à la lettre; que le ſens ſimple & propre qu'elles preſentoient à l'eſprit eſtoit faux, & qu'il les falloit entendre allegoriquement. *Je me mocque*, dit ſaint Auguſtin, *auſſy bien que vous, des hommes charnels, qui ne pouvant concevoir les choſes ſpirituelles, ſe repreſentent Dieu ſous une forme humaine.*

Touchant ces expreſſions de l'Ecriture, dit-il en un autre endroit, *par leſquelles elle attribuë continuellement à Dieu des membres corporels, de peur que quelqu'un ne cruſt que nous luy ſommes ſemblables ſelon la forme & la figure de cette chair, la meſme Ecriture parle auſſy des aiſles de Dieu quoique les hommes n'en ayent point. Ainſi de meſme que par les aiſles de Dieu nous entendions ſa protection, nous devons entendre par le mot de main ſon operation, par les pieds la verité de ſa preſence, par les yeux la connoiſſance qu'il a de nous, par ſon viſage la connoiſſance que nous en avons.*

Epiſt. 111. ad Fort.

De meſme, dit encore ce meſme Saint, *que lors que Dieu parle de ſes yeux & de ſes levres, nous ne devons pas croire qu'il ſoit renfermé ſous une forme humaine, mais nous n'entendons autre choſe par tous ces membres corporels que les effets des operations & des vertus de Dieu; ainſi lors qu'il parle de ſon ame nous devons entendre ſa volonté.*

Quæſt. in Levit. q. 93.

Il n'a pas moins de ſoin d'avertir qu'on ne doit pas prendre à la lettre les expreſſions où l'on attribuë à Dieu des mouvemens humains, dont ſa nature le rend incapable. *Il ne faut pas entendre* dit-il, *par les mots de colere & de fureur de Dieu, un trouble & une paſſion, mais ſeulement la force qui punit avec une juſtice ſouveraine les creatures qui luy ſont ſoumiſes.* L'on pourroit faire un fort long recueïl des endroits, où ſaint Auguſtin previent & rejette ces imaginations charnelles, auſſy bien que de ceux où il explique

In Pſal. 2. v. l. 15. de civit. Dei. c. 25. de morib Eccleſ. c. 10. l. 1. de Geneſi contr. Manich. l. 1. c.

CH. III.

17. 83 qq. quæst. 52 contr. advers. legis & Proph. l. 1. c. 2. Ambr. de Noë & Arca c. 4. & in Psal. 37. v. 1. Hier. in Esaiam. l. 13. c. 46. & 18. c. 61. in Epist. ad Ephes. c. 4. in Hier. l. 20. c. 4. Nazianz. orat 37. Chrysost. in Ioan. hom. 14.

expressément plusieurs autres metaphores de l'Ecriture. Et cette precaution ne luy est pas particuliere. Les autres Peres ont eu la mesme apprehension que l'on n'abusast de ces termes en les prenant à la lettre, & ils ont cru qu'il estoit de leur prudence & de leur charité d'avertir les peuples de ne pas suivre le sens simple & naturel de ces termes, & de les entendre d'une maniere spirituelle.

Le sens de cette proposition : *La pierre estoit Christ*, est tres-clair par toute la suite de l'Apostre. Aussy n'a-t-il jamais trompé personne. Neanmoins parce que ces sortes de propositions sont moins ordinaires, les Peres ont souvent exclus tres-formellement le sens litteral, & determiné ces paroles au sens de figure, comme nous le verrons en un autre lieu, & il n'y a presque point de Commentateur qui n'explique expressément ce passage.

Ils en font de mesme de cette autre proposition de l'Apostre dans la 2. Epistre aux Corinthiens c. 5. v. 21. *Il a rendu peché celuy qui ne connoissoit point le peché.* EUM *qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fecit*, parce qu'elle est extraordinaire & difficile. Saint Chrysostome qui par le mot de *peccatum* entend un grand pecheur, & qui pretend qu'elle signifie, que Dieu a voulu que son Fils fust estimé & traité comme un grand pecheur, s'arreste longtemps à expliquer ce sens, & à le faire comprendre. Le Commentaire attribué à saint Ambroise, Pelage, Primase, Sedulius, Haimon qui entendent par le mot de peché, *une hostie pour le peché*, ne manquent pas d'exprimer formellement cette explication, & saint Augustin entr'autres ne se contente pas d'expliquer ce terme dans le mesme sens, & d'en exclure le sens litteral en un lieu de ses ouvrages, il le fait en plusieurs, comme *de verbis Domini serm.* 48. *de verb. Apost. serm.* 6. *de peccato originale l.* 2. *c.* 32. *contra* 2. *Epist. Pelag. l.* 3. *c.* 6. *Epist.* 120. *ad Honor. c.* 30. *Enchir. ad Laur. c.* 41.

In Epist. ad Gal. c. 3. v. 13.

Parce qu'il y à quelque dureté dans les paroles de saint Paul, que JESUS-CHRIST a esté fait malediction, *factus est pro nobis maledictum*, S. Augustin remarque en commentant ce passage, que quelques uns en abusoient en le prenant à la lettre, & que cette parole estoit non seulement un scandale aux Juifs, & un sujet d'aveuglement aux Payens ; mais que plusieurs mêmes d'entre les Chrestiens ne la vouloient pas entendre de JESUS-CHRIST. Et c'est pourquoy il ne l'applique à JESUS-CHRIST qu'en

qu'en l'expliquant expressément & formellement, comme fait Ch. III. aussy le Commentaire attribué à saint Jerosme sur le 38. Chap. de Job, L'Ambrosiastre, Pelage, Haimon, & saint Chrysostome & la plusspart des autres Commentateurs. C'est ainsy qu'ils en ont usé à l'égard de tous les passages qui pouvoient estre mal pris, & qui enfermoient quelque obscurité; la charité & la prudence portant également à éclaircir les passages difficiles, & à en rejetter les mauvais sens qu'on y pourroit donner.

Si donc on ne trouve point que les Peres se soient mis en peine d'aller au devant de l'interpretation litterale de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, s'ils ne se sont jamais plaints qu'on les prist trop grossierement & trop à la lettre, qu'en peut on conclure autre chose sinon qu'ils ne mettoient pas cette interpretation au nombre de celles où l'on pouvoit abuser des paroles de l'Ecriture, & qu'ils la regardoient au contraire comme l'interpretation naturelle de ces paroles de JESUS-CHRIST dans l'institution de l'Eucharistie?

Car je demande à toutes les personnes vrayement sinceres, si l'on peut dire que ce silence des Peres sur ce sujet, vienne de ce qu'il n'est jamais venu dans l'esprit de qui que ce soit pendant ces six premiers siecles, de prendre ces paroles à la lettre, c'est-adire de s'imaginer que JESUS-CHRIST en disant: *Cecy est mon Corps*, eust voulu dire: Cecy est mon Corps? (car on ne sçauroit expliquer ces paroles plus clairement que par elles-mesmes.) Je leur demande s'il estoit plus difficile & plus contre la nature de les prendre à la lettre, que d'y prendre celles-cy: La pierre estoit le Christ? Je leur demande si l'on peut avoir une preuve plus sensible qu'il estoit tres-naturel de tomber dans cette interpretation, que de voir que tous les Chrestiens de toutes les societez de la terre y sont effectivement tombez depuis mille ans?

Je demande au contraire, si l'on peut dire que le sens de la figure pleine d'efficace, que les Calvinistes donnent à ces paroles, est une chose qui saute tellement aux yeux, que personne durant ces six premiers siecles n'ait peu manquer de le voir tout d'un coup, sans qu'il fust besoin que jamais les Peres en instruisissent les peuples; & si ce n'est pas une supposition insensée de vouloir que le seul sens commun ait fait voir & persuadé à tous les Fidelles de ce temps-là, ce que les Calvinistes d'apresent ne sçauroient rendre probable par des vo-

Ch. III. lumes entiers de raiſonnemens metaphyſiques?

Je ſuplie M. Claude, s'il ne veut pas écouter la raiſon de s'écouter au moins luy-meſme, & de ſe ſouvenir de ces cinq Ordres qu'il nous met dans les ſix premiers ſiecles, dont il y en avoit trois qui n'entendoient pas le ſens de ces paroles, & un quatriême qui ne trouvoit ſon ſens de *figure*, qu'aprés l'avoir longtemps cherché. Je le ſupplie de ſe ſouvenir qu'Aubertin reconnoiſt la meſme choſe, & qu'il dit qu'il eſt impoſſible de n'eſtre pas choqué d'abord, quand on entend qu'on appelle le pain Corps de Jesus-Christ. D'où vient donc qu'il ne nous reſte aucun veſtige ny aucune marque dans tous les écrits que nous avons des ſix premiers ſiecles que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ayent eſté mal entenduës de perſonne? D'où vient que les Peres n'ont jamais fait paroiſtre qu'ils les regardaſſent comme obſcures, & qu'ils apprehendaſſent que l'on n'en abuſaſt, en ſuivant trop groſſierement l'écorce des paroles & de la lettre?

Dans l'ex a- ... de S. ... hane.

Si c'eſtoient des paroles auſquelles ils euſſent fait peu d'attention, dont-ils n'euſſent parlé que rarement, on pourroit croire que cette conduite ſeroit un effet du hazard. Mais ils les avoient continuellement preſentes à l'eſprit; ils les recitoient tous les jours dans la celebration de nos myſteres; ils les regardoient comme renfermant un article de foy; ils les propoſoient toujours aux peuples quand ils les vouloient inſtruire, ſans que jamais dans aucunes de ces inſtructions ils ayent témoigné qu'il y euſt aucune difficulté à les entendre, ſans qu'ils ſe ſoyent crus obligez de les expliquer expreſſément, ſans qu'ils ayent jamais rejetté ce ſens litteral que l'on y pouvoit donner, & que tout la terre y a donné.

Si cette conduite eſt incroyable, à ne conſiderer que ces ſeules paroles : *Cecy eſt mon Corps*; que doit-on dire de toutes les autres expreſſions dont ils les ont accompagnées, à l'égard deſquelles il faut que les Miniſtres ſuppoſent la meſme ſecurité de la part des Paſteurs, & le meſme don d'une intelligence miraculeuſe dans les peuples?

Les Peres ont dit une infinité de fois au peuple, que le pain eſtoit changé, converti, tranſélementé au corps de Jesus-Christ; qu'il devenoit le corps de Jesus-Christ; que la chair de Jesus-Christ entroit dans nous; que ſon propre corps eſtoit dans nous; qu'il eſtoit mélé avec le noſtre; que

nous eſtions unis à ſa chair corporellement ; que ce que nous recevons eſtoit le vray & le propre corps de JESUS-CHRIST. Voilà ſans doute dequoy donner occaſion à la creance de la preſence réelle. Cependant je deffie M. Claude de faire voir un ſeul endroit où ils ayent marqué qu'il ne falloit pas entendre ces expreſſions à la lettre, & où ils ayent averti les peuples, que quoique l'on diſt que le pain eſtoit changé au corps de JESUS-CHRIST, il ne faloit pas croire qu'il fuſt changé réellement au corps de JESUS-CHRIST ; que quoique l'on diſt que le corps de JESUS-CHRIST entroit dans nos corps, il ne faloit pas croire qu'il y entraſt réellement, & qu'il y fuſt corporellement ; que quoique l'on diſt que c'eſtoit le vray corps de JESUS-CHRIST, il ne faloit pas croire que ce fuſt le vray corps de JESUS-CHRIST.

Je le deffie de montrer qu'ils ayent jamais témoigné aucune apprehenſion que ces paroles fuſſent mal priſes ; qu'ils ſe ſoient jamais plaints qu'on en abuſaſt, & qu'on leur donnaſt un ſens trop groſſier. Et je conclus de là, malgré qu'il en ait, qu'ils ont donc conſideré ces expreſſions comme faciles, intelligibles, litterales : & par conſequent qu'ils ne les ont pas priſes dans le ſens de figure, qui eſt ſi éloigné, qu'il a beſoin pour eſtre entendu d'inſtructions frequentes & expreſſes, & qu'il ne vient pas dans l'eſprit à la pluſpart, ſelon M. Claude même, & qu'il échape à ceux mêmes qui l'entendent.

CHAPITRE V.

Preuves de la clarté de ces paroles par les Commentateurs de l'Ecriture. Réponſe à ce qu'en dit M. Claude dans ſa 14. preuve. Illuſion étrange qu'il fait au Lecteur ſur ce ſujet.

MAIS l'argument qu'on tire de ce ſilence general des Peres pour montrer qu'ils ont ſuppoſé que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, n'eſtoient nullement obſcures, & n'avoient pas beſoin d'éclairciſſement, qui fait voir en même temps qu'ils ne les ont pu prendre au ſens des Calviniſtes, paroiſtra encore avec bien plus de force en repreſentant ce que M. Claude dit ſur ce ſujet dans ſa Réponſe au premier traité de la Perpetuité, n'y ayant rien de plus propre pour confirmer tout ce

CH. IV. que l'on vient de dire, & pour découvrir la maniere avec laquelle il impose à ceux qui ne prennent pas garde de si prés à ce qu'il dit, & qui se laissent ebloüir par la hardiesse avec laquelle il avance les plus grandes absurditez.

M. Cl. 2. Rép. p. 119. » Mais n'est-ce pas, dit-il, exercer trop la patience de l'Auteur » de la Refutation, & ne croira t-il pas que les difficultez se veulent » vanger des metaphores? Non sans doute le sujet que nous » traitons est trop important pour me permettre ces gayetez, & » cette quatorsiême demonstration fera voir si je la pouvois taire » sans trahir la verité. Nostre question est si les Saints Peres ont » cru la conversion substantielle du pain & du vin au corps & au » sang du Seigneur. Or soit qu'elle soit faite par ces paroles: *Cecy* » *est mon Corps: Cecy est mon Sang*, soit qu'elle y soit seulement de» clarée comme déja faite par la benediction, il ne faut pas dou» ter que pour decider cet affaire bien nettement, il ne faille » avoir recours aux Commentaires que les Saints Peres nous ont » laissez sur l'histoire de l'institution du saint Sacrement. Car » ayant à interpreter de dessein formé des paroles de JESUS» CHRIST, quelle apparence y a-t-il qu'ils ayent negligé de » nous dire qu'elles operent ou du moins qu'elles signifient la » Transsubstantiation, s'il est vray qu'ils en ayent eu la creance? » Certainement elle ne peut manquer d'y paroistre, & d'y estre » bien expliquée, & ce moyen me semble un des plus propres & » des plus infaillibles pour vuider une dispute qui tient toute la » terre en suspens. Car n'y ayant rien dans l'Ecriture qui donne » plus de fondement à cette doctrine que ces paroles: *Cecy est mon* » *Corps: Cecy est mon Sang*, on ne sçauroit mieux sçavoir de » quelle maniere les Saints les ont entenduës, qu'en considerant » les lieux mesmes où ils les ont expliquées de propos deliberé: & » si le dogme que nous contestons ne s'y trouve pas, ou que le » contraire s'y trouve, il est certain que c'est une victoire pour » nous. J'ay donc consulté tous les Commentateurs anciens; J'ay » lu Tatien disciple de Justin martyr qui vivoit au 2. siecle, dans » une paraphrase harmonique qu'il a fait sur les 4. Evangiles; J'ay » lu Theophile d'Antioche qui vivoit à peu prés dans ce mesme » temps, & qui nous a laissé des Commentaires sur S. Matthieu; » J'ay lu Origene dans ces Traitez sur le mesme Evangile; J'ay » lu Tertullien dans son livre 4. contre Marcion qui est une espe» ce de commentaire polemique sur l'Evangile de saint Luc; J'ay » consulté S. Hilaire de Poitiers dans ses canons sur S. Matthieu;

J'ay vu les Commentaires ſur la 1. Epiſtre aux Corinthiens, « C.IV.
attribuez à ſaint Ambroiſe, & que Bellarmin croit eſtre d'Hi- «
laire Diacre Romain; J'ay lu ſaint Chryſoſtome dans l'homelie «
83. ſur ſaint Matthieu, où il expoſe l'hiſtoire de la Céne; Je n'ay «
pas manqué de viſiter ſaint Jerôme dans ſes Commentaires ſur «
ſaint Matthieu; J'ay vu les Commentaires ſur la 1. Epiſtre aux «
Corinthieus qui luy ſont attribuez, mais qui ſont de Pelage; «
J'ay conſulté ceux de Theodoret ſur la même Epiſtre; J'ay lu «
ceux de Victor d'Antioche ſur l'Evangile de ſaint Marc de la «
verſion du Jeſuite Peltan; J'ay enſuite examiné Primazius Eveſ- «
que Affricain dans ſes Commentaires ſur la 1. aux Corinthiens; «
J'ay vu Beda ſur ſaint Marc & ſur ſaint Luc; J'ay vu Sedulius «
Eveſque Irlandois ſur la 1. aux Corinthiens; J'ay conſulté Ra- «
ban dans ſes Commentaires ſur ſaint Matthieu; J'ay vu Chri- «
ſtien Drutmar ſur le même Evangeliſte: Mais de tous ces In- «
terpretes il n'y en a pas un qui ſe ſoit aviſé de nous enſeigner la «
Tranſſubſtantiation de Rome. D'où vient un ſilence ſi gene- «
ral, s'agiſſant d'une doctrine ſi importante, & dans une occa- «
ſion où il n'eſt pas poſſible de la taire ſans eſtre prevaricateur? «
Sans mentir, ſi j'eſtois Catholique Romain je ne ſerois nulle- «
ment édifié de ces Commentateurs. Ils nous parlent de me- «
morial, de figure, de ſigne, de repreſentation, de pain & de vin, «
de fruit de vigne, de ſymbole, de type, de gage, de Sacrement; «
mais de réalite, de converſion ſubſtantielle, & de preſence lo- «
cale, ils ne nous en diſent pas un mot. Au contraire ils pren- «
nent formellement ces paroles: *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon* «
Sang, en un ſens figuré. Aſſurément ils eſtoient heretiques com- «
me nous. On nous produit des homelies, des exhortations po- «
pulaires, où la chaleur de l'eſprit & les élancemens de l'ame «
font tout. Mais je produis les Commentaires où d'ordinaire «
l'on parle dogmatiquement & de ſang froid, où l'on debite «
les vrais & naturels ſentimens de l'Ecriture. Jugez je vous prie «
laquelle de ces deux productions eſt la plus deciſive de ce dif- «
ferent. «

Ceux qui ne connoiſtront pas d'ailleurs le genie de M. Claude, le peuvent reconnoiſtre à cet échantillon. Il n'avance que des démonſtrations. Il ne ſe contente pas de refuter ſes adverſaires, il s'en jouë. C'eſt ce qui paroiſt dans le dehors de ſon diſcours. Mais quand on vient à l'examiner avec quelque attention, on n'y découvre que des égaremens perpetuels, des

CH. IV. téméritez prodigieuses, & des illusions toutes pures.

Qui ne croiroit, à entendre parler M. Claude, que tous ces Commentateurs sont clairement favorables aux Calvinistes; qu'ils prennent formellement, comme il dit, ces paroles en un sens de figure? Mais qui croiroit qu'il ne fallust que M. Claude même, pour démentir M. Claude, & pour prouver que tout ce dénombrement de Commentateurs n'est qu'une ostentation vaine, & qu'il n'y a rien dans ces Commentaires qui le favorise? Et c'est neanmoins la chose du monde la plus facile. Car il s'engage dans la suite de ce discours à marquer tous les Peres, tant Commentateurs qu'autres, qui ont, dit-il, expliqué ces paroles en un sens de figure, pour faire voir quels garants & quels protecteurs il a, & il cite en effet seize passages, dont nous parlerons ensuite. Mais de se reduire là aprés cet engagement, c'est reconnoistre que tout le reste ne luy est pas favorable, & cela seul fait rayer de son catalogue, Tatien, Origene, saint Hilaire Evesque de Poitiers, les Commentaires sur la premiere Epistre aux Corinthiens attribuez à saint Ambroise, saint Chrysostome dans l'Homelie 83. sur saint Matthieu, les Commentaires de Pelage sur la premiere Epistre aux Corinthiens, Theodoret sur la même Epistre. Il ne luy reste que Victor d'Antioche, Tertullien, qu'il travestit sans raison en Commentateur; saint Jerôme, Bede, Raban & Drutmar, dont nous parlerons ensuite.

Ainsy il ne s'agit donc plus que de luy oster le petit nombre auquel il se reduit par necessité. C'est ce qui ne sera pas bien difficile. Mais il faut auparavant faire quelques remarques sur son procedé.

L'Apostre saint Jacques, pour empêcher que les Chrestiens ne s'étonnassent, qu'aprés les promesses si solemnelles que Jesus-Christ avoit faites à ses Disciples, qu'ils obtiendroient ce qu'ils luy demanderoient en son nom, en leur disant: *Petite & accipietis*, ils n'obtenoient pas neanmoins l'effet de leurs prieres, il leur dit en un mot, qu'ils ne recevoient pas ce qu'ils demandoient, parce qu'ils le demandoient mal: *non accipitis eo quod male petatis*. On peut dire de même, que de ce que M. Claude ne trouve pas la presence réelle & la Transsubstantiation dans les Peres & dans les Commentateurs de l'Ecriture, c'est qu'il l'y cherche mal, & qu'il veut trouver dans les livres ce qui n'y doit pas estre, & qu'il n'y veut pas voir ce qui y est.

Il broüille & confond toutes choses; il abuse des mots generaux de *commentaires* & d'*exhortations*, & il ne vient jamais jusques à démêler les differentes especes comprises sous ce genre, quoique ce soit de cette difference que dépend le jugement que l'on en doit porter. Ch. IV.

Il y a de differentes sortes de Commentaires, & de differentes sortes d'exhortations.

Il y a des Commentaires longs & étendus, tels que sont ceux de saint Chrysostome sur saint Matthieu & sur les Epistres de saint Paul, & de saint Cyrille sur saint Jean, & de Teophilacte sur les quatre Evangelistes. Il y en a de courts, & qui ne consistent qu'en des notes abregées sur les passages de l'Ecriture, comme ceux de Tatien, de Theophile d'Antioche, de saint Hilaire, de saint Jerôme, de Victor d'Antioche, de Pelage, d'Hilaire Diacre, de Primase sur les Epistres de saint Paul.

Il y a des Commentaires dogmatiques, dans lesquels les Auteurs ne se proposent pas seulement l'éclaircissement de l'Ecriture, mais aussy l'établissement des dogmes, comme ceux de saint Chrysostome & de S. Cyrille. Il y en a qui ne sont destinez qu'à éclaircir la lettre de l'Ecriture, & à faire quelques petites reflexions morales, comme la pluspart des autres. Il y a de même des exhortations purement morales où l'on suppose la foy : & il y en a qui sont dogmatiques, où l'on pretend instruire le peuple de ce qu'il faut croire. Il y a aussy du discernement à faire entre les passages où les Peres citent ces paroles: *Cecy est mon Corps.* Car il y en a où ils les proposent comme contenant une verité de foy, & pour appuyer ce qu'il faut croire de l'Eucharistie, comme saint Justin, saint Cyrille de Jerusalem, saint Gaudence, saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie, l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese, saint Jean de Damas & Elie de Crete. Il y en a qui ne les citent que par occasion, & pour éclaircir quelque point different de l'Eucharistie, comme Tertullien, saint Augustin, Theodoret, Facundus.

Il doit y avoir quelque chose de commun entre tous ces sortes d'écrits, qui est de ne contenir rien de contraire à la verité. Mais il seroit ridicule & contre le bon sens, de vouloir qu'elle fust également expliquée par tout, & de pretendre par exemple qu'un Auteur qui fait des notes litterales & courtes sur l'Ecriture, doit s'arrester autant à établir la foy d'un myste-

Ch. IV. re, qu'un autre qui fait un Commentaire ample, étendu & dogmatique; ou qu'un Pere qui ne parle de l'Euchariſtie que pour un autre ſujet, doit ſe détourner de ce ſujet pour enſeigner ce qu'il faut croire de ce myſtere.

De plus, tous les Commentateurs, étendus ou abregez, ayant pour but d'éclaircir les paſſages difficiles & obſcurs, & qui peuvent eſtre mal pris; il eſt certain que quand on voit que pluſieurs Commentateurs ne s'arreſtent pas à expliquer le ſens d'un paſſage, c'eſt un ſigne certain qu'ils ne le regardent pas comme obſcur, & qu'ils croyent qu'on ne s'y peut pas tromper.

Ces reflexions que le bon ſens fournit de luy-même, & dont il n'y a point d'homme ſincere qui ne reconnoiſſe l'équité, eſtant ſuppoſées, il eſt viſible que le ſens que les Calviniſtes donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, eſtant fort éloigné des paroles, & les termes en imprimant naturellement un autre, on a droit de s'attendre que ſi les Commentateurs, tant étendus qu'abregez, ont eu ce ſens dans l'eſprit, ils n'auront pas manqué d'éclaircir l'obſcurité des paroles qui le contiennent; & nous en avons un fort bel exemple dans cette expreſſion: *La pierre eſtoit Chriſt*, que les Calviniſtes rapportent comme ayant un ſens ſemblable à celuy qu'ils donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, & qui ſe trouve dans le Chapitre qui précede celuy où ſaint Paul rapporte l'inſtitution du ſaint Sacrement. Car quoique, comme nous l'avons prouvé, le ſens de ces paroles ſoit infiniment plus clair que celuy que les Miniſtres donnent à ces termes: *Cecy eſt mon Corps*; neanmoins parce que toute propoſition où l'on donne au ſigne le nom de la choſe ſignifiée, ou à la choſe ſignifiée le nom du ſigne avec qu'elle preparation que ce ſoit, ne laiſſe pas d'eſtre moins ordinaire & de renfermer quelque ſorte d'obſcurité, les Commentateurs n'ont pas laiſſé de l'expliquer expreſſément. Car elle eſt expliquée dans ce ſens que la pierre eſtoit le ſigne de Jesus-Christ, par Pelage, par Theodoret, par Primaſe, par Sedulius, par Haymon: & pluſieurs autres Peres, comme ſaint Baſile, ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin, Iſidore de Seville, ont pris ſoin d'exclure formellement le ſens litteral. Ceux même qui pretendent que ce n'eſt pas la pierre qui eſt appellée Chriſt, mais Chriſt qui eſt appellé pierre, reduiſant ainſy cette propoſition à une metaphore ordinaire ne laiſſent pas de marquer ce ſens.

On

On ne peut donc douter qu'ils n'euſſent fait la même choſe de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, contenuës dans le Chapitre ſuivant, s'ils euſſent cru qu'elles euſſent renfermé une obſcurité beaucoup plus grande ; & ils l'auroient cru ſans doute, s'ils avoient eſté dans le ſentiment des Calviniſtes. Cependant aucun de ces Commentateurs ne les explique expreſſément ; aucun ne rejette formellement le ſens litteral ; aucun ne donne lieu de croire qu'ils y ayent trouvé quelque obſcurité. Pelage & Primaſe qui ne font qu'un Commentaire ſur ce point, le dernier n'ayant fait que copier le premier, ſe contentent de rapporter ſur ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ce paſſage de ſaint Jean : *qui mange mon Corps & boit mon Sang demeure en moy & moy en luy*, non dans le deſſein precis d'en éclaircir le ſens, mais pour marquer l'effet de la reception du corps de JESUS-CHRIST, dont le paſſage de ſaint Jean s'entend par l'aveu même des Calviniſtes ; & qu'ainſy la manducation de ce corps contenuë dans ces paroles : *Prenez & mangez*, eſt la manducation, non d'une figure, mais du vray corps de JESUS-CHRIST, dont il eſt dit : *Celuy qui mange ma chair & boit mon ſang demeure en moy & moy en luy.* CH. IV.

Le Commentaire attribué à ſaint Ambroiſe, ne dit rien auſſy ſur ces paroles : d'où il s'enſuit que l'Auteur les a regardées comme claires & par conſequent litterales. Il s'arreſte ſeulement aux dernieres, *hoc facite in meam commemorationem.* Mais ce n'eſt pas pour conclure que ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, contiennent ſeulement une figure ; au contraire il ſuppoſe toujours dans la ſuite, que ce qu'on reçoit dans l'Euchariſtie, eſt le corps de JESUS-CHRIST. *L'Apoſtre*, dit-il, *enſeigne qu'il faut approcher de la Communion avec devotion, avec crainte & avec un grand reſpect, pour celuy dont on va prendre le Corps. Car chacun doit eſtre perſuadé que c'eſt le Seigneur dont il boit dans ce myſtere le ſang, qui eſt le témoin du bienfait de Dieu.* C'eſt ainſy qu'il faut traduire ces paroles Latines : *Hoc enim apud ſe cogitare debet, quia Dominus eſt cujus in myſterio ſanguinem potat, qui teſtis eſt beneficij Dei* ; cet Auteur prenant en tout cet endroit le mot de *myſterium* non generiquement pour un ſigne, mais ſpecifiquement pour le myſtere de l'Euchariſtie, comme il paroiſt par ce qu'il dit un peu auparavant : *Oſtendit illis myſterium Euchariſtiæ inter cœnandum celebratum* ; & enſuite, *indignum eſſe dicit Domino qui aliter myſterium celebrat.* Et ſur le Chapitre precedent il dit,

Ch. IV. que la *manne & la pierre du desert estoient la figure du mystere que nous celebrons en memoire de* Jesus-Christ, c'estadire de l'Eucharistie.

Que ce procedé est éloigné de gens qui auroient eu dans l'esprit le sens Calviniste, qui porte naturellement à éclaircir l'obscurité qui seroit dans ces paroles : *Cecy est mon Corps*, & qui ne permet à quelque commentateur que ce soit de s'en dispenser ! Mais qu'il est conforme au contraire à la disposition où devoient estre des Auteurs, qui prenant ces paroles dans le sens litteral & naturel, & les regardant par consequent comme claires, ne se sont point crus obligez de les expliquer dans des Commentaires courts, qui sont particulierement destinez à expliquer les difficultez de la lettre de l'Ecriture, & non les dogmes contenus dans cette lettre ! Tout ce que l'on peut demander des Commentateurs de cette sorte, est qu'ils supposent cette doctrine, & qu'ils parlent de l'Eucharistie comme du corps de Jesus-Christ : & c'est ce qu'on trouve qu'ils ont fait.

M. Claude allegue encore avec moins de raison Theodoret & Victor d'Antioche, parce que non seulement ils ne contiennent rien qui le favorise, mais que la maniere dont ils parlent de l'Eucharistie dans le Commentaire de ce passage, luy est formellement contraire. Ils supposent tous deux la clarté literale de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, en ne se mettant point en peine de les expliquer. Ils n'avertissent ny l'un ny l'autre qu'il faut prendre le mot *est*, pour *signifie*, & entendre la proposition au sens de figure, quoique ce sens soit assez éloigné pour estre marqué par des Commentateurs, qui prennent la peine d'expliquer une infinité de choses moins obscures. Mais ce qu'ils disent de plus de l'Eucharistie, quoiqu'en passant & sans dessein d'expliquer le dogme qu'ils ont eu droit de supposer connu & entendu de tout le monde, est si peu conforme aux idées Calvinistes, que qui voudroit imiter le procedé de M. Claude, il seroit aisé de le tourner en ridicule sur ce point.

Car quelque fierté qu'il affecte, il est difficile neanmoins qu'il lise sans quelque sorte de chagrin ce que Theodoret dit sur ce passage de saint Paul : *Dominus Iesus in qua nocte tradebatur. L'Apostre*, dit-il, *fait ressouvenir les Corinthiens de cette tres-sainte nuit, dans laquelle le Seigneur mettant fin à la Pasque typique montra le vray original de cette figure, ouvrit les portes du Sacrement salutaire, & donna son précieux Corps & son précieux Sang non seu-*

lement aux onze Apoſtres, mais à Iudas meſme. Ch. IV.

Voilà le Commentaire que M. Claude a lu, & qu'il enregiſtre avec les autres au nombre de ceux dont les Catholiques ne ſont pas édifiez. Mais pour moy je croy que les Miniſtres en ſont encore plus mal édifiez que les Catholiques, puis qu'Aubertin pour s'en tirer eſt obligé d'avoir recours à des ſolutions qui ſont voir qu'il ne cherchoit qu'a éluder les paſſages, ſans avoir aucun égard à la bonne foy & au ſens commun.

Il dit premierement que par cet archetype ou original de l'agneau Paſchal, il ne faut pas entendre l'Euchariſtie, mais la paſſion, & que les Peres enſeignent que la paſſion, c'eſtadire Jesus-Christ immolé, eſt le vray & direct archetype de l'agneau Paſchal. Mais il faut renoncer à la raiſon pour nier que Theodoret parle de l'Euchariſtie dans l'endroit dont il s'agit, & que ce ne ſoit l'Euchariſtie qu'il entend par cet original; puis qu'il dit que Jesus-Christ montra cet original dans cette nuit, & qu'il ne ſouffrit pas, & ne mourut pas dans cette nuit; puiſqu'il éclaircit cette expreſſion par deux autres, qui parlent nettement de l'Euchariſtie, & qui ſont viſiblement l'explication de cette premiere partie de ſa propoſition; & qu'il y auroit un renverſement d'ordre ridicule, de faire que Theodoret euſt parlé de la paſſion avant que de parler de l'Euchariſtie en rapportant ce que Jesus-Christ fit ce dernier jour de ſa vie, ou plutoſt cette derniere nuit; & puiſqu'enfin Aubertin avoüe luy-même dans la ſuite, que l'agneau Paſchal, ſelon Theodoret, eſt figure de l'Euchariſtie, & qu'il le dit expreſſément ſur le 2. Chapitre de cette Epiſtre.

Or ſi l'Euchariſtie eſt l'archetype, l'original & la verité de l'agneau Paſchal; qui ne voit qu'il faut qu'elle contienne réellement le corps de Jesus-Christ, & non ſeulement en figure, puiſque l'agneau Paſchal le contenoit déja en figure, & en ſignification & même en efficace, comme pretendent les Miniſtres? Auſſy c'eſt ce que Theodoret exprime formellement dans la ſuite, appellant cet archetype & original de l'agneau Paſchal, le corps & le ſang de Jesus-Christ; & marquant qu'il fut donné non ſeulement aux onze Apoſtres, mais auſſy à Judas.

Il faut remarquer ſur ce ſujet qu'Aubertin à raiſon de dire que le propre objet & le propre original de l'agneau Paſchal eſt Jesus-Christ immolé; cet agneau eſtant une marque tres-

Ch. IV. naturelle de la douceur de Jesus-Christ, & l'immolation de l'agneau eſtant une figure tres-vive de la mort de cette ſainte victime qui a eſté immolée pour nos pechez, & qui s'eſt tuë devant ſes bourreaux comme une brebis devant celuy qui la tond & qui l'égorge. Et il faut remarquer au contraire qu'il n'y à nul rapport apparent entre un agneau immolé, & le pain figure de Jesus-Christ. De ſorte que la penſée, que l'Euchariſtie eſt l'original de cet agneau legal, eſt viſiblement fondée ſur ce qu'elle contient Jesus-Christ dans l'état d'une immolation myſtique, & que nous le recevons ainſy. Sans cela les Peres n'auroient jamais conſideré l'agneau comme figure de l'Euchariſtie, toute figure eſtant fondée ſur quelque reſſemblance, & n'y en ayant aucune autre que celle-là. Mais nous aurons lieu de traiter ce point plus amplement, en examinant les paſſages où les Peres diſent que l'Euchariſtie eſt la verité des figures legales, & en refutant les illuſions par leſquelles Aubertin tâche d'éluder la conſequence que l'on en tire pour la preſence réelle.

Le Commentaire de Victor d'Antioche ſur ces paroles, n'eſt pas plus à l'uſage de M. Claude, & il n'y à pas moins de mauvaiſe foy & de temerité à luy de les vouloir faire ſervir à combattre la doctrine Catholique. Voicy tout ce qu'il contient ſur ce point. *Lors que le Seigneur dit à ſes Apoſtres : Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang, il veut qu'ils croyent fermement, que lors que la benediction & l'action de graces a eſté faite ſur le pain, ils ſont participans de ſon Corps par le ſymbole du pain, & de ſon Sang par le calice.*

Aubertin demande ſur cela, quelle conſequence on pretend tirer de ce paſſage? & peut eſtre que M. Claude me fera la même queſtion. Il eſt donc bon de l'en inſtruire. C'eſt que cette participation du corps & du ſang de Jesus-Christ, que Victor tire de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ſuppoſe manifeſtement la preſence de ce Corps & de ce Sang.

Car il faut remarquer, 1. que Victor propoſe cette participation comme une conſequence de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps. Quand* Jesus-Christ, dit-il, *dit à ſes Apoſtres: Cecy eſt mon Corps, il veut qu'ils croyent fermement.* Il ſuppoſe donc que cette foy eſt fondée ſur ces paroles.

2. Qu'il propoſe cette participation comme un objet de foy difficile à croire, & qui eſt appuiée ſur l'autorité de Jesus-

CHRIST. C'eſt pourquoy il demande une ferme foy pour reſiſter à l'oppoſition de la raiſon. Ch. IV.

Cela ſuppoſé je demande; quelle eſt cette participation du corps de JESUS-CHRIST, dont Victor entend parler? Sera-ce une ſimple meditation du corps de JESUS-CHRIST? Mais il eſt ridicule de propoſer cette ſorte de participation comme un objet difficile, comme ayant beſoin pour eſtre cruë de l'autorité de JESUS-CHRIST. M. Claude dira t-il en general que c'eſt la manducation ſpirituelle du corps de JESUS-CHRIST? Mais cette manducation ſpirituelle n'eſt pas attachée à l'Euchariſtie: elle ſe peut pratiquer auſſy bien à l'égard d'un pain commun & d'un aliment commun, que du pain conſacré: elle eſt inſeparable de toutes les actions de la foy, par leſquelles on regarde JESUS-CHRIST mort comme la cauſe de noſtre ſalut. Or il eſt clair que Victor parle d'une participation du corps & du ſang de JESUS-CHRIST, attachée à l'Euchariſtie, particuliere à l'Euchariſtie, & contenuë dans ces paroles: *Cecy eſt mon Corps.*

Ce ſera, dira M. Claude, la participation ſpirituelle de la chair de JESUS-CHRIST, avec cet accroiſſement de graces que JESUS-CHRIST a particulierement attaché à l'Euchariſtie. Mais comment Victor d'Antioche auroit-il tiré cette augmentation de graces ſpirituelles de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, en les expliquant au ſens des Calviniſtes? Y a-t-il du ſens commun dans ce diſcours: *Quand* JESUS-CHRIST *dit à ſes Apoſtres: Cecy eſt la figure de mon Corps, il veut qu'ils croyent fermement qu'en la recevant ils recevront des graces nouvelles & particulieres.* Pourquoy le croiront-ils fermement, puiſque ces graces nouvelles & particulieres ne ſont contenuës ny formellement, ny par aucune conſequence raiſonnable dans les paroles de JESUS CHRIST? Il eſt donc clair que cette participation du corps de JESUS-CHRIST, que Victor enſeigne eſtre renfermée dans ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ne peut s'entendre en aucune ſorte d'une participation de graces ſeparées de ſon corps; & qu'ainſy cette concluſion qu'il en tire, fait voir manifeſtement qu'il n'a point pris ces paroles dans le ſens des Calviniſtes, mais dans celuy de la preſence réelle.

Voilà ce que nous avons lieu de conclure de ce paſſage, ſelon la verſion de Peltanus, dont M. Claude ſe ſert en deux endroits. Mais il eſt encore plus fort ſelon le texte Grec, rap-

Ch. IV. porté par Bulenger. Car il porte expressément que Jesus-Christ ayant dit: *Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang, il faut que ceux qui offrent le pain, croyent qu'aprés l'action de graces c'est son Corps, & qu'ils y participent, & que de mesme ils considerent le calice comme son Sang ou dans le rang de sang, ἐν τάξει αἵματος:* car c'est ainsy qu'il faut traduire ces paroles grecques, & non pas comme M. Claude fait par une vaine chicanerie, *en la place du Sang*, comme si ces mots, ἐν τάξει, ne se disoient que des choses qui sont prises au lieu d'autres & mises en leur place; au lieu qu'elles se prennent ordinairement pour les choses qui sont en leur propre rang, leur propre condition & leur propre espece. Ainsy lors que saint Luc dit que Zacharie devoit offrir de l'encens, ἐν τάξει τῆς ἐφημερίας αὐτοῦ, *in ordine vicis suæ*, il n'a pas voulu dire qu'il dust offrir de l'encens en la place d'un autre, mais en son propre rang. Ainsy quand Athenée dit que la vertu, selon les Epicuriens, tenoit le rang de servante, il vouloit dire qu'elle estoit effectivement assujettie par eux à la volupté, comme il l'exprime dans le premier membre, σαφῶς ὑπουργὸν ποιῶν ἐν τούτοις τὴν ἀρετὴν καὶ θεραπαίνης τάξιν ἐπέχουσαν; où il est clair que les mots ὑπουργὸν & θεραπαίνης τάξιν ἐπέχουσαν, sont pris pour synonimes. Ainsy τάξιν νόμου ἔχειν, est avoir la force de loy, le rang de loy. ἐν ἐχθροῦ τάξει. c'est, selon Budée, avoir l'esprit d'un ennemi, *hostili affectu*.

In Ioann. 1. 33. Et quand saint Cyrille dit, qu'il faut se mocquer des heretiques insensez, τὸ ἐν τάξει σημείου τεθὲν ὡς ἀλήθειαν πράγματος ἐκλαμβάνονται, c'estadire qui prennent pour verité ce qui n'est mis que pour signe, il ne veut pas dire que ces choses n'estoient pas signes, mais il veut dire au contraire que c'estoient de vrais signes & non des veritez. Ainsy quand Victor dit qu'il faut considerer le calice, ἐν τάξει αἵματος, il ne veut pas dire qu'il tienne la place du sang sans l'estre, mais il veut dire qu'il le faut considerer comme du sang, comme estant dans le rang, dans la condition & dans l'espece du sang. Et c'est ce qui paroist manifestement par l'opposition de ces paroles avec le premier membre. Car il y a dans le premier membre, qu'il faut croire que le pain est le corps de Jesus-Christ. Et par consequent ἐν τάξει αἵματος, qui y répond, veut dire qu'il faut considerer le vin comme son Sang.

Il est assez étrange que M. Claude ait voulu mettre saint Hilaire entre les Commentateurs de ces paroles, puisqu'il n'en

dit rien du tout, & qu'il n'explique point dans ſon Commentaire l'inſtitution du ſaint Sacrement, dont il fait ſeulement mention en paſſant, en marquant que Judas en avoit eſté privé, parce qu'il n'eſtoit pas digne de la celebration des Sacremens eternels : *Dignus enim æternorum Sacramentorum communione non fuerat.* Si M. Claude ne ſongeoit qu'à faire un long catalogue des Commentateurs, il pouvoit encore y ajoûter l'Auteur du livre imparfait ſur ſaint Matthieu, ſaint Ambroiſe ſur ſaint Luc, & Titus Boſtrenſis, qui luy euſſent pu ſervir à le groſſir, auſſy bien que ſaint Hilaire, qui ne parle non plus que ces autres du ſens de ces paroles.

L'allegation d'Origene & de Sedulius n'eſt auſſy deſtinée qu'à augmenter le nombre des Commentateurs, puiſqu'ils ne diſent rien de l'inſtitution de l'Euchariſtie qui puiſſe donner à M. Claude le moindre pretexte d'en abuſer, & que leur ſilence donne lieu d'en tirer une concluſion toute contraire à ce qu'il pretend. Ainſy il ne reſte de cette armée de Commentateurs par laquelle il a pretendu nous accabler, que Tatien, Theophile d'Antioche, ſaint Chryſoſtome & ſaint Jerôme, Bede, Raban & Chreſtien Drutmar. Car pour Tertullien, c'eſt une phantaiſie ſans raiſon de l'avoir mis de ce nombre, & l'on y répondra en ſon lieu.

Mais ce nombre doit encore eſtre fort diminué, comme on va voir par une remarque qu'il euſt eſté bon que M. Claude euſt faite, avant que d'alleguer en ce lieu, comme il fait, Theophile d'Antioche, Bede & Raban, & dans la page ſuivante Clement Alexandrin & S. Cyprien. C'eſt qu'on ne peut, ſans un ſophiſme viſible, prendre pour une explication de cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, ce que les Peres diſent des raiſons du choix que Jesus-Christ a fait du pain & du vin pour ſervir de matiere à l'Euchariſtie, & de ce qu'il a voulu nous apprendre par la nature de ces deux choſes. Car il y a une extrême difference entre marquer la ſignification & les rapports myſtiques du pain & du vin & de l'eau, ou au verbe ou au peuple & à l'Egliſe, ou au corps & au ſang de Jesus-Christ ; & expliquer le ſens de cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps.*

Tous les Auteurs Catholiques les plus declarez pour la Tranſſubſtantiation marquent ces rapports, mais ils ne pretendent pas en les marquant expliquer le ſens de ces paroles : *Cecy eſt*

Ch. IV. *mon Corps.* Les saints Peres en font de même, & ils sçavent mettre une extrême difference entre l'explication de la matiere de l'Eucharistie, & l'explication de la proposition qui contient la foy & le dogme de ce mystere.

Tract. 2. in Exod.

Quand Gaudence Evesque de Bresse, traitte de ce que signifie la matiere de l'Eucharistie, & des raisons du choix que Jesus-Christ en a fait, voicy comme il en parle: *Il y a deux raisons*, dit-il, *pour lesquelles* Jesus-Christ *a voulu que l'on offrist les Sacremens de son Corps dans les especes du pain & du vin. La premiere, afin que l'Agneau immaculé donnast au peuple qu'il avoit purifié, une victime pure à celebrer, qui n'eust point besoin de feu, & où il n'y eust ny sang, ny boüillon, ny jus de viande, & que chacun pust offrir sans peine. La seconde, est que comme il est besoin que le pain soit composé de plusieurs grains reduits en farine, & qu'il soit rendu parfait par le feu, on trouve avec raison en cela une figure du corps de* Jesus-Christ, *puisque nous sçavons qu'il a tiré son corps de la multitude du genre humain, & que ce corps a reçu la consommation par le saint Esprit.* C'est ainsy que cet Auteur explique les rapports figuratifs de la matiere de l'Eucharistie.

Mais quand il explique le sens de la proposition dogmatique, par laquelle Jesus-Christ nous a instruit de ce qu'il faut croire de ce mystere, il a bien d'autres choses à nous dire. *Croyez*, dit-il, *ce qu'on vous annonce, qui est, que ce que vous recevez est le corps de ce pain celeste, & le sang de cette vigne sacrée; car en donnant à ses Disciples le pain & le vin consacrez, il leur dit: Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang. Croyons je vous prie celuy à qui nous avons cru. La verité est incapable de mensonge.* Et plus bas, *Gardons-nous bien de briser ces os tres-solides: Cecy est mon Corps. Que s'il reste à quelqu'un dans l'esprit quelque doute qui ne soit pas levé par ces paroles, qu'il le consume par l'ardeur de la foy.*

Et un peu auparavant il dit, que *le Createur & le Seigneur qui produit le pain de la terre, fait du pain son propre corps, parce qu'il le peut & qu'il l'a promis; & que comme de l'eau il fit du vin, il fait aussy du vin son sang.*

C'est ainsy que saint Chrysostome dans cette celebre Homelie sur la premiere aux Corinthiens, où la presence réelle est établie d'une maniere invincible, ne laisse pas de marquer ce rapport de pain au corps mystique de Jesus-Christ: *Comme le pain*, dit-il, *est formé de plusieurs grains unis ensemble, en*

Hom. 24. in 1. Epist. ad Cor.

sorte

ſorte que les grains ne paroiſſent plus, & que quoiqu'ils ne laiſſent Ch. IV.
pas d'eſtre, on n'en voit plus leur diſtinction, à cauſe de l'union qu'ils ont enſemble, nous ſommes de même unis & entre nous & avec Jesus-Christ.

Tant s'en faut que ces rapports faſſent aucun prejudice à la verité litterale de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, qu'ils la confirment admirablement en faiſant voir la difference que les hommes ont miſe entre les propoſitions vrayement figuratives, & les propoſitions dogmatiques & litterales. Car parce que le pain & le vin mélé d'eau, ne ſont le corps des Fidelles qu'en figure, on n'invoque point le ſaint Eſprit pour faire le pain, le corps des Fidelles; on ne dit point que le corps des Fidelles eſt joint, uni, mélé à nos corps. Mais parce que le pain devient par la conſecration le corps même de Jesus-Christ, on invoque le ſaint Eſprit pour operer cette merveille, & alors on ne dit pas ſeulement que c'eſt le corps de Jesus-Christ, comme on dit que l'Euchariſtie eſt le corps des Fidelles; l'on ne s'arreſte pas là, mais on dit que ce corps eſt *mélé, joint, uni* avec les noſtres, parce que l'on croit que ce qu'on appelle ce corps, l'eſt veritablement & réellement; au lieu qu'on ne dit rien de tout cela de l'Euchariſtie conſiderée comme le corps des Fidelles, parce qu'on ſçait bien qu'elle ne l'eſt qu'en figure.

Ce ſera peut-eſtre la matiere d'un plus long diſcours, mais il ſuffit icy d'avertir M. Claude, qu'il ne faut qu'un peu de ſens commun pour reconnoiſtre, que dire, que le pain ſignifie le peuple, & le vin le verbe, & que c'eſt pour cela que Jesus-Christ en a fait la matiere de ſon Sacrement, n'eſt pas expliquer ces propoſitions: *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang*, puiſque le mot de corps ne ſignifie pas le peuple, ny celuy de vin le verbe, & que ce ne ſont pas même les rapports naturels entre le pain & le corps de Jesus-Christ, qui rendent veritable cette propoſition: *Cecy eſt mon Corps*, mais qu'ils ont ſervi ſeulement d'occaſion à Jesus-Christ pour faire choix de cette matiere plutoſt que d'une autre, comme Aubertin le reconnoiſt expreſſément.

Que veut donc dire M. Claude, lors que pour montrer que les Peres ont expliqué ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, en un ſens de figure, il rapporte ces paroles de Theophile d'Antioche: *Quand* Jesus-Christ *a dit: Cecy eſt mon Corps, il a appellé ſon corps un pain qui eſt fait de pluſieurs grains, en quoy il a*

Ch. IV. *voulu representer le peuple qu'il a pris à soy?* Est-ce qu'il pretend que Theophile ait voulu dire que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, signifient : *Cecy represente le peuple?* Que s'il est contraint d'avoüer que cette pensée est ridicule, qu'il avoüe donc aussy que Theophile n'explique point du tout en cet endroit le sens de la proposition de Jesus-Christ, mais seulement le rapport mystique de la matiere de l'Eucharistie, & les raisons du choix que Dieu en a fait.

A quoy pense-t-il aussy de nous alleguer que saint Cyprien dit: *Quand le Seigneur appelle le pain, qui est composé de plusieurs grains de froment, son corps, il a voulu marquer le peuple fidele qu'il portoit en luy-même, entant que ce n'est qu'un seul peuple?* Car ne voit-il pas luy-même que saint Cyprien ne pretend pas dire que Jesus-Christ en appellant le pain son corps, a entendu le peuple par le mot de corps; mais qu'il a figuré le peuple par le pain auquel il a donné le nom de corps; c'estadire qu'il rend raison du choix que Jesus-Christ a fait de la matiere du pain, & non du sens de la proposition: *Cecy est mon Corps?*

Que veut-il dire aussy de nous citer ce que Clement d'Alexandrie écrit, que Jesus-Christ a bu du vin, en disant: *Prenez, beuvez: Cecy est mon Sang, le sang de la vigne; car cette liqueur de joie represente par allegorie le verbe qui s'est répandu pour plusieurs en remission des pechez?* Est-ce qu'il pretend que selon Clement d'Alexandrie, cette proposition veut dire: Cecy signifie le verbe? Et n'est-il pas visible au contraire que cet Auteur explique la raison pour laquelle Jesus-Christ a choisi le vin pour en faire son sang, qui est que le vin estant une liqueur de joie represente l'effusion du verbe pour la remission des pechez.

M. Claude tombe dans la même illusion en citant Bede & Raban. Car ces deux Auteurs, non plus que ces autres, n'expliquent dans les passages qu'il en cite, que les rapports naturels du pain & du vin, non au corps de Jesus-Christ, ny même à l'Eglise, mais à nostre propre corps, pretendant que c'est à cause de ces rapports que Jesus-Christ en a fait la matiere du Sacrement de son Corps & de son Sang. *Quia panis corpus confirmat, vinum verò sanguinem operatur*, disent ces deux Auteurs. *Hic ad corpus Christi mysticè refertur, illud refertur ad sanguinem.* Où il est visible qu'ils n'expliquent nullement le

Beda. in Marc. 14. Rab. in Matth. 26.

ſens de la propoſition de JESUS-CHRIST : *Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang*, mais les rapports des ſujets de ces propoſitions, c'eſtadire du pain & du vin. Ch. IV.

Ce qu'on a dit dans la Perpetuité de Chreſtien Drutmar, me diſpenſe de reprocher icy à M. Claude l'abus qu'il fait des paroles de cet Auteur ; outre qu'il ne s'agit preſentement que des premiers ſiecles, la queſtion des autres eſtant plus que terminée.

Enfin c'eſt par un ſophiſme tout ſemblable qu'il met Tatien au nombre des Commentateurs qu'il pretend luy eſtre favorables. Car il eſt encore tres-faux que cet Auteur ait jamais ſongé à expliquer ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*. Il ſuppoſe au contraire qu'elles ſont tres-claires : & ce qu'il en dit ne va qu'à les confirmer. JESUS-CHRIST, dit-il, *ayant pris le pain & le vin du calice, témoigne que c'eſtoit ſon Corps & ſon Sang.* C'eſt tout ce qu'il dit ſur la propoſition en ſoy. Mais pour expliquer enſuite la raiſon du commandement que JESUS-CHRIST fit à ſes Apoſtres, de manger ce pain conſacré & de boire ce calice, il ajoûte qu'il commanda à ſes Diſciples de manger & de boire, parce que c'eſtoit là la memoire de ſon affliction prochaine. D'où l'on peut auſſy peu conclure que Tatien ne croyoit donc pas que ce fuſt le corps de JESUS-CHRIST même, que l'on concluroit que ſaint Thomas ne le croyoit pas, parce qu'il appelle l'Euchariſtie dans une Proſe, le Memorial de la mort du Seigneur, *ô Memoriale mortis Domini* ; & qu'il dit dans une autre Proſe que JESUS-CHRIST commanda à ſes Diſciples de faire ce qu'il avoit fait en memoire de luy, *faciendum hoc expreſſit in ſui memoriam.* Mais il n'eſt pas preſentement queſtion de cette conſequence. Nous la refuterons amplement ailleurs. Il ſuffit d'avoir montré qu'il eſt tres-faux que Tatien ait pretendu expliquer ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, ny qu'il favoriſe le ſens que les Calviniſtes leur donnent.

Ainſy de tout ce catalogue pompeux de Commentateurs, par lequel M. Claude nous a voulu effrayer, il ne reſte plus que S. Chryſoſtome & S. Jerôme. Mais pour S. Chryſoſtome je ne penſe pas que M. Claude me faſſe un procés de ce que je differe à luy rapporter ſon paſſage de l'Homelie 83. ſur S. Matthieu. Il ſçait trop qu'il n'a rien de bon à en eſperer. Il aimera mieux ſans doute que l'on commence par celuy de S. Jerôme, qui le flatte par le mot de *repræſentare*, & je m'en vais le ſatisfaire ſur ce point.

CHAPITRE V.

Que le mot de repræſentare *ſignifie rendre preſent dans le paſſage de ſaint Ierôme , & dans celuy de Tertullien ; & qu'ainſi M. Claude en abuſe contre le ſens de ces Auteurs.*

VOICY le paſſage de ſaint Jerôme tel que M. Claude le rapporte, c'eſtadire un peu tronqué. JESUS-CHRIST *dit: Prenez & mangez: Cecy eſt mon Corps. Comme Melchiſedech avoit fait en préfiguration, offrant du pain & du vin, luy auſſy a voulu repreſenter la verité de ſon Corps & de ſon Sang*

Si l'on vouloit traiter M. Claude à la rigueur on auroit infiniment plus de ſujet de luy reprocher le peu d'exactitude de cette traduction, qu'il n'en a d'inſulter à l'Auteur de la Perpetuité, ſur ce que dans l'Office du ſaint Sacrement, dont tout le monde ſçait qu'il n'eſt pas Auteur, & qui n'eſtoit pas un ouvrage de conteſtation, on ne s'eſt pas attaché ſervilement à la lettre, & que l'on s'eſt contenté d'exprimer le ſens des Peres, les faiſant parler comme on parle en noſtre langue. Car les traductions de M. Claude n'en ſont nullement plus exactes pour eſtre barbares. Ces paroles, JESUS-CHRIST dit: *Prenez, mangez: Cecy eſt mon Corps*, ne ſont point de ſaint Jerôme, c'eſt une addition de M. Claude, afin qu'il paruſt que les paroles de ſaint Jerôme eſtoient un Commentaire de celles de JESUS-CHRIST: *Cecy eſt mon Corps*. A quoy ſaint Jerôme ne penſa jamais. Ce ſaint rapporte tout le texte de l'Evangeliſte, qui comprend toute l'inſtitution du myſtere de l'Euchariſtie, & la conſecration tant du pain que du calice. Et enſuite pour expliquer non les paroles de ce texte, mais le changement de l'ancienne Paſque en la nouvelle, & l'accompliſſement de l'ancienne figure de Melchiſedech, il dit: *Aprés que la Paſque typique euſt eſté accomplie, & que* JESUS-CHRIST *euſt mangé l'Agneau avec ſes Apoſtres, il prend le pain qui conforte le cœur de l'homme, & paſſe au vray Sacrement de la Paſque.* M. Claude n'a pas jugé à propos de traduire ces paroles, quoiqu'elles éclairciſſent & découvrent le ſens du paſſage dont il s'agit. Aprés cela ſaint Jerôme ajoûte immediatement aprés ces paroles; *Vt quomodo in præfiguratione ejus Melchiſedech Sacerdos Dei ſummi panem & vinum offerens fe-*

cerat, ipse quoque veritatem sui corporis & sanguinis repræsentaret. CH. V.

C'est de l'explication de ces paroles dont on dispute. M. Claude les traduit comme nous avons vu, en cette sorte. *Comme Melchisedech avoit fait en préfiguration offrant du pain & du vin, luy aussy a voulu representer la verité de son corps & de son sang.* Et moy je pretens qu'il les faut traduire litteralement ainsy; *Afin que comme Melchisedech avoit fait en figure de luy, en offrant du pain & du vin, luy aussy nous donnast la verité de son Corps & de son Sang*; & clairement de cette sorte; *Afin que comme Melchisedech avoit offert du pain & du vin en figure de* JESUS-CHRIST, JESUS-CHRIST *aussy employast les mêmes choses pour nous donner la verité de son Corps & de son Sang.*

Voilà le different. Et comme il n'est pas nouveau, & que Bellarmin & M. le Cardinal du Perron, & tous les autres Auteurs Catholiques ont pretendu avoir clairement prouvé que c'estoit là le vray sens de saint Jerôme, il est assez étrange que M. Claude de plein droit suppose que toutes leurs raisons sont vaines, & qu'il fonde sa preuve sur cette traduction du mot *repræsentare*, qu'il sçait estre accusée de fausseté par les Catholiques.

Je voy bien qu'il alleguera pour excuse, qu'Aubertin pretend avoir refuté sur ce point le Cardinal du Perron. Mais cette excuse n'est nullement recevable, parce qu'il y à bien de la difference entre vouloir refuter & refuter en effet, & que bien loin qu'il soit clair que ce Ministre ait détruit les raisons de ce Cardinal, l'on soutient au contraire qu'il n'y a point d'homme de bon sens, qui jugeant équitablement des raisons de l'un & de l'autre, ne demeure convaincu que les raisons d'Aubertin ne sont que des chicaneries contraires au bon sens, & que les raisons de ce Cardinal sont tres-claires & tres-solides.

Je ne pretens pas le supposer, comme M. Claude. Je pretens le prouver. Et pour venir plutost au point de la difficulté, je remarqueray d'abord qu'Aubertin ne nie pas que le mot de *repræsentare* ne signifie ordinairement *rendre present*, & qu'il ne se soit pris tres-souvent par les Auteurs Latins, dans le même sens que les Grecs prennent celuy de παρίστημι, *præsentem sistere.* Aussy cet usage est si constant & si commun, qu'outre cette foule d'exemples que le Cardinal du Perron en produit, & qui ne sont pas contestez par Aubertin, on en pourroit produire beaucoup d'autres, comme ce que dit Ciceron: *Neque expectare*

CH. V. *temporis medicinam quam repræſentare ratione poſſumus*, où le mot de *repræſentare* ne ſignifie pas repreſenter, mais rendre déja preſente; & ce que dit ſaint Ambroiſe : *Multi ingrediuntur palatia, & non ſtatim regem iſtum terræ vident, ſed frequenter obſervant ut aliquando videri mereantur, nec præſumunt videndi copiam, ſed juſſi repræſentantur.* C'eſtadire, ils ne prennent pas la liberté de l'aller voir d'eux mêmes, mais ils ne ſe preſentent à luy que lors qu'ils en ont reçu ordre; & Tertullien au livre de l'Oraiſon : *Si ad Dei voluntatem & ad noſtram ſuſpenſionem pertinet regni Dominici repræſentatio, quomodo quidam protractum quendam in ſæculo poſtulant?* C'eſtadire, *ſi c'eſt un don qui dépend de la volonté de Dieu, & qui doit eſtre l'objet de noſtre attente, que le Royaume de Dieu arrive au plutoſt; comment eſt-ce que quelques uns demandent la prolongation de leur vie en ce ſiecle?*

Ep. fam. l. 5. ep. 16. *In pſl. 118. ſ. 22.*

On ne nie pas auſſy que dans les mêmes Auteurs le mot de *repræſentare* ne ſignifie quelquefois figurer & repreſenter une choſe qui n'eſt pas preſente; & il n'eſtoit pas beſoin qu'Aubertin ſe mit en peine d'en rapporter des exemples.

Ainſy ce mot eſtant équivoque, & ces deux uſages eſtant à peu prés auſſy établis & auſſy communs l'un que l'autre; ſi l'on en demeure là, il faudra dire que ce paſſage ne favoriſe ny les uns ny les autres, & ce ſeroit ce que la bonne foy & la ſincerité obligeroit de reconnoiſtre.

Auſſy Aubertin tâche-t-il d'aller plus avant, & il pretend que dans ce paſſage de ſaint Jerôme, auſſy bien que dans un autre de Tertullien, dont nous parlerons enſuite, on doit prendre le mot de *repræſentare* pour figurer. Et voicy l'unique raiſon qu'il en allegue. *Le mot de* repræſentare, dit-il, *eſtant équivoque, il faut determiner ſa ſignification par la matiere à laquelle on l'applique. Or il eſt certain que toutes les fois qu'il s'agit ou des paroles ou des choſes deſtinées à en ſignifier d'autres, le mot de* repræſentare *qu'on leur applique, ne ſignifie pas que ces ſignes rendent preſente la choſe ſignifiée, mais ſeulement qu'ils la ſignifient. Et c'eſt ce qui paroiſt manifeſtement par les exemples que j'ay déja alleguez. Car quand par exemple Procope dit que les colomnes du Tabernacle, les parfums, les animaux, repreſentoient* JESUS-CHRIST, CHRISTUM *repræſentaſſe*; quand Tertullien dit, *qu'un corps impur repreſentoit Hercule, le mot de repreſenter, dont ces Auteurs ſe ſervent, ne marquent pas que* JESUS-CHRIST, *ou que Hercule fuſſent rendus preſens, mais ſeulement qu'ils eſtoient figurez.* Et delà il conclut

pag. 322. col. 2.

que les Sacremens eſtant deſtinez à ſignifier, le mot de *repræſentare*, appliqué aux Sacremens, ne ſignifie que repreſenter. CH. V.

C'eſt à quoy ſe termine la ſubtilité de ce Miniſtre: & cette ſubtilité n'eſt proprement qu'un défaut veritable de lumiere, qui l'a empêché de penetrer la vraye raiſon qui determine le ſens des expreſſions qu'il allegue. Car il eſt vray que quand il s'agit de paroles ou de ſignes, le mot de *repræſentare* ſignifie ordinairement *repreſenter*, & non *rendre effectivement preſent*. Mais ce qui le determine à cette ſignification, n'eſt pas cela ſeul qu'il s'agiſſe de ſignes lors qu'on ſe ſert de ce terme; c'eſt la notorieté que ces ſignes ſont purement des ſignes, & que les choſes ſignifiées ne ſont pas effectivement preſentes. Ainſy quand on dit: *Hæc tabula Regem repræſentat*; ou pour me ſervir des exemples d'Aubertin, quand Procope dit que les colomnes du tabernacle, *Chriſtum repræſentabant*, il faut expliquer ce mot par celuy de *repreſenter*, & non celuy de *rendre preſent*, parce que chacun ſçait que ces colomnes n'eſtoient que des ſimples figures.

Mais quand il s'agit d'une choſe qui eſt en même temps & ſignifiée & preſente, alors cette notorieté, qu'il s'agit d'un ſigne excluſif, qui determinoit le mot de *repræſentare* dans les expreſſions alleguées par Aubertin, à ne ſignifier qu'une ſimple repreſentation, n'y eſtant plus, non ſeulement ce mot n'eſt point determiné à ce ſens de ſimple figure, mais l'eſprit même le determine naturellement à l'autre.

Par exemple, quoique les langues de feu fuſſent les figures du ſaint Eſprit; neanmoins ſi quelqu'un diſoit en Latin: *Chriſtus promiſſum Apoſtolis Spiritum Sanctum linguis igneis repræſentavit*, il ſeroit viſible que le mot de *repræſentavit*, ſignifieroit, non que JESUS-CHRIST repreſenta aux Apoſtres le ſaint Eſprit par des langues de feu, mais qu'il le donna effectivement par ces langues; & l'expliquer autrement ce ne ſeroit pas entendre le Latin. De même encore que le Baptême & l'ablution exterieure ſoient une figure de la remiſſion des pechez: neanmoins ſi l'on parloit ainſy: *Tot legalibus olim baptiſmatis præfigurata peccatorum remiſſio in baptiſmo repræſentatur*, cela ne voudroit pas dire que la remiſſion des pechez fuſt ſeulement ſignifiée par le baptême, mais on exprimeroit par là qu'elle eſt effectivement donnée. Et ſi apportant des lettres de grace pour un coupable, on luy diſoit: *Impetratam tibi criminum veniam hæc*

CH. V. *tibi charta repræsentat*, on signifieroit non que l'on figure cette grace, mais que l'on la luy donne effectivement. Et afin d'en apporter un exemple réel qui soit dans le cas de la regle d'Aubertin, on lit dans la traduction du livre de la Theorie des mysteres de Germain Patriarche de Constantinople, ces paroles latines : *A communicatione immaculati Corporis & pretiosi Sanguinis sanctificatio & adoptio filiorum repræsentatur.* Il s'agit icy d'un Sacrement, & il est clair que par les mots de *immaculatum* CORPUS, l'Auteur entend l'Eucharistie. Cependant il n'est pas moins clair que le mot de *repræsentatur*, signifie en cet endroit, *est donné effectivement*, puisqu'il répond aux mot Grec παραγίνεται *advenit*, nous vient. M. Claude rejettera peut-estre ce traducteur ; mais quoiqu'il le fasse, il ne sçauroit empêcher qu'un homme qui s'exprime naturellement ainsy, sans songer au different qui est entre nous, ne soit meilleur témoin du langage naturel, que ny Aubertin ny luy ne peuvent estre, estant interessez & prevenus comme ils le sont.

Il ne suffit donc pas pour avoir sujet de conclure que le mot de *repræsentare*, signifie figurer, qu'il s'agisse d'un signe, mais il faut que ce soit un signe exclusif, & reconnu pour exclusif, c'estadire qu'il faudroit qu'Aubertin eust prouvé d'ailleurs que tous les Chrestiens du monde regardoient l'Eucharistie comme un signe exclusif de JESUS-CHRIST, & qu'ils ne croyoient en aucune sorte qu'il y fust present, pour pouvoir pretendre que le mot de *repræsentare* ne signifie dans ce passage que representer.

Cela estant ainsy, il est facile de voir que l'argument d'Aubertin est une pure petition de principe, qui est l'un des sophismes les plus ridicules ; puisque pour combattre par ce terme la doctrine Catholique, il faut qu'il la suppose détruite, c'estadire qu'il prenne pour principe que tous les Fidelles croyoient alors que JESUS-CHRIST n'estoit point present dans l'Eucharistie, que son Corps ne nous y estoit pas donné, & que le pain & le vin n'en estoient que des simples signes exclusifs de la réalité.

La reflexion particuliere que le même Aubertin fait sur le passage de saint Jerôme, n'est pas moins vaine que son principe de Grammaire sur le mot de *repræsentare*. Elle est fondée sur ces paroles, *ipse quoque*, LUY *aussy*, qui se trouvent dans ce passage : *Comme Melchisedech avoit fait en prefiguration de luy,*

offrant

offrant du pain & du vin, luy aussy a voulu representer la verité de son Corps & de son Sang. Ces paroles, dit Aubertin, marquant la reddition de la comparaison entre Melchisedech & Jesus-Christ, il faut que comme Melchisedech a offert du pain & du vin pour representer Jesus-Christ, Jesus-Christ ait aussy offert du pain & du vin pour representer son Corps. Ch. V.

Mais qui ne voit que l'oblation de Jesus-Christ n'est pas simplement comparée dans ce passage de saint Jerôme à celle de Melchisedech comme semblable, mais comme estant la verité figurée par cette oblation de Melchisedech, & comme en estant l'accomplissement. Or s'il faut qu'il y ait de la ressemblance entre la figure & la verité, il faut aussy qu'il y ait de la difference. La ressemblance consiste en ce que Jesus-Christ se servit de pain & de vin comme Melchisedech; & c'est le fondement de ce, *Quomodo, ut ipse quoque.* Et la difference consiste en ce que Melchisedech n'offrit qu'une figure, & que Jesus-Christ en offrant du pain rendit presente la verité de son Corps & de son Sang; & c'est ce qui est exprimé à l'égard de Melchisedech par ce terme, *in præfiguratione*, & à l'égard de Jesus-Christ par ceux de *veritatem corporis & sanguinis sui repræsentaret.*

Je n'ay pretendu jusques icy que faire voir que M. Claude & Aubertin sont visiblement déraisonnables d'alleguer ce passage de saint Jerôme en faveur de leur doctrine: car il y a une injustice évidente de se servir d'un passage équivoque & reconnu pour équivoque, sans avoir aucune raison solide qui le determine au sens duquel on pretend tirer avantage, & c'est un procedé que la bonne foy ne permet point. Mais je passe maintenant plus avant, & je dis que ce terme & dans ce passage de S. Jerôme, & dans celuy de Tertullien, est determiné au sens Catholique, & que quoiqu'il soit équivoque en soy, neanmoins l'équivoque est levée par les termes ausquels il est joint.

Pour en estre persuadé à l'égard du passage de saint Jerôme, il ne faut que considerer que l'on ne dit point ordinairement d'un peintre qui a fait le portrait du Roy, qu'il a representé la verité du Roy, ny d'une carte qu'elle represente la verité de l'Italie; & neanmoins il y auroit encore quelque raison dans ces expressions, parce qu'un Roy peut estre bien & mal peint, & qu'une province peut estre bien & mal representée: mais cette

Ch. V. expreſſion ſeroit encore bien plus choquante dans les ſignes d'inſtitution, dont la repreſentation ne conſiſte que dans un rapport d'établiſſement entre le ſigne & la choſe ſignifiée, & qui par conſequent ne manquent jamais de ſignifier leur objet, leur ſignification dépendant toute de la volonté de l'inſtituteur.

De là vient que jamais homme n'a dit que le lierre marquaſt la verité du vin, que l'olivier ſignifiaſt la verité de la paix, que le laurier repreſentaſt la verité de la victoire, ny que l'agneau Paſcal figuraſt la verité du paſſage du Seigneur.

Il faudroit donc pour juſtifier l'expreſſion de ſaint Jerôme, avoir recours à quelque veüe éloignée, & pretendre par exemple qu'il auroit voulu par ce terme de *verité*, aller au devant de quelque erreur. Mais il n'y à rien dans toute la ſuite du paſſage qui donne ſujet de le croire. Or jamais un homme, qui parle raiſonnablement, ne laiſſe entrer dans ſon diſcours de ces mots écartez qui ont rapport à des veües éloignées & entierement differentes du ſujet dont il s'agit, ſans qu'ils ſoient accompagnez dans l'endroit même de quelque choſe, qui montre cette veüe éloignée, & qui puiſſe aider l'eſprit à la trouver.

Saint Jerôme n'auroit donc pas parlé raiſonnablement s'il avoit eu dans l'eſprit le ſens des Calviniſtes, d'avoir affecté une expreſſion auſſy extraordinaire que nous venons de voir que le ſeroit celle-cy, ſans y avoir laiſſé la moindre marque d'aucune veüe éloignée à quoy elle ſe puſt rapporter.

Mais s'il a eu au contraire le ſens Catholique dans l'eſprit, c'eſtadire s'il a pris le mot de *repræſentare* pour rendre preſent & donner effectivement, ſon expreſſion eſt la plus raiſonnable & la plus naturelle du monde.

Car l'on employe ordinairement ce terme de vray & de verité en deux uſages; le premier quand la choſe eſtant difficile à croire l'eſprit fait effort pour affirmer plus fortement cette choſe difficile. C'eſt ainſy que toutes les nations du monde ſe ſont portées naturellement à dire que l'Euchariſtie eſt le vray corps de Jesus-Christ, pour reſiſter par cette expreſſion forte aux doutes qui nous éloigneroient de le croire.

2. On ſe ſert de ce terme par oppoſition aux figures; la choſe figurée eſtant la verité à l'égard de la figure. L'un & l'autre uſage ſe trouve dans ce paſſage en prenant le mot *repræſentare* pour rendre preſent. Car comme c'eſtoit une verité difficile à croire, & qui eſt combatuë par la raiſon humaine, ſaint Jerôme

a parlé fort naturellement en fortifiant la foy par cette affirmation, & en ne disant pas seulement que JESUS-CHRIST a rendu present son corps & son sang, mais qu'il a rendu presente la verité de sa chair & de son sang; & d'ailleurs comme il parle de cette chair par opposition aux figures de l'agneau & de Melchisedech, il a du encore se servir du mot de verité qui est le correlatif de ces figures. CH. V.

Il est d'autant plus naturel qu'il se soit servi du mot de *verité* dans ce sens, qu'il paroist qu'il a voulu que les deux membres, dont cette periode est composée, se répondissent l'un à l'autre, & que comme il avoit opposé dans le premier le vray Sacrement de la Pasque, c'estadire l'Eucharistie à la Pasque typique, en disant, *Qu'aprés que la Pasque typique fut accomplie*, JESUS-CHRIST *passa au* VRAY SACREMENT *de la Pasque*; il a voulu de même opposer dans ce second membre *la verité de sa chair* à la *prefiguration* qui en avoit esté faite par Melchisedech, en disant, *Ut quomodo in* PRÆFIGURATIONE *ejus Melchisedech Rex Sacerdos Dei summi panem & vinum offerens fecerat, ipse quoque* VERITATEM *sui corporis & sanguinis repræsentaret.*

Voilà l'opposition manifestement marquée par les mots de *in præfiguratione*, & *veritatem corporis.* Cependant Aubertin ne veut pas qu'il y en ait, tant il est aveugle ou de mauvaise foy, & il soutient que saint Jerôme n'a voulu que comparer comme semblables, l'action de JESUS-CHRIST & celle de Melchisedech. Mais il est visible que saint Jerôme qui a certainement reconnu cette opposition, & qui a cru que l'Eucharistie estoit differente des figures legales qui estoient de même nature que le sacrifice de Melchisedech, *comme un corps de son ombre*, & *un original de son image*; il est visible, dis-je, qu'il a voulu marquer cette opposition & cette difference dans ce passage par les mots de *préfiguration de* JESUS-CHRIST qu'il attribuë au sacrifice de Melchisedech, & par ceux de *verité du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, par lesquels il marque ce que JESUS-CHRIST a donné à ses Apostres. *In cap. 1. Epist. ad tit.*

Et cela estant, l'argument de M. du Perron subsiste tout entier. Et pour le reduire en abregé, il n'y à qu'à dire en un mot, que comme saint Jerôme appelle l'Eucharistie le vray Sacrement de la Pasque dans le premier membre par opposition à la Pasque typique, il dit aussy dans ce second qu'il a representé, *repræsentavit*, la verité de son corps & de son sang

CH. V. par opposition à ce qu'il avoit dit, que Melchisedech avoit offert du pain & du vin en figure de JESUS-CHRIST. Or le mot de *repræsentare* ne peut estre opposé à celuy de figurer, qu'en le prenant dans la signification de *rendre present*. Et par consequent il faut par necessité l'entendre dans ce sens pour satisfaire à cette opposition si clairement marquée par les mots de *verité* & de *figure*, & par le rapport du deuxiême membre au premier.

Ce que nous venons de dire sur ce passage donne moyen d'abreger l'explication de celuy de Tertullien, tiré du premier Livre contre Marcion, où le même terme de *repræsentare* estant employé à l'égard de l'Eucharistie, fait naistre la même contestation, chacun le tirant de son costé & pretendant qu'il est favorable à sa doctrine. Cet Auteur pour refuter Marcion qui attribuoit la creation du monde à un autre Dieu qu'à JESUS-CHRIST, se sert de cet argument. JESUS-CHRIST *n'a point rejetté l'eau puisqu'il en lave les siens, ny l'huile puisqu'il en oint les siens, ny l'usage du miel & du lait puisqu'il le donne aux siens comme à des enfans, ny le pain*, QUO *ipsum corpus suum repræsentat*, ayant besoin d'emprunter ainsy du Createur la matiere de ses Sacremens.

C 14.

Il est question de ce que signifient ces termes: *Quo ipsum Corpus suum repræsentat*. On convient de part & d'autre que ce mot de *repræsentare* est équivoque de soy. Aubertin pour le determiner au sens de figure, n'a que ce principe imaginaire, que ce mot, quand il s'agit de signes, signifie toujours figurer, ce que nous avons fait voir estre un pur sophisme. Mais la conjecture que les Catholiques tirent du mot, *ipsum corpus suum*, pour montrer qu'il prend le mot de *repræsentat*, pour rendre present, est aussy solide que la regle d'Aubertin est vaine.

Car il ne faut pas s'imaginer que ce terme, *ipsum*, soit superflu, & qu'il ne fasse pas un sens tres-considerable dans une proposition. L'impression qu'il fait dans l'esprit est telle que l'addition ou le retranchement de ce seul mot dans des propositions toutes semblables d'ailleurs, rend les unes ridicules, les autres raisonnables.

C'est parler raisonnablement, par exemple, que de dire, que le Roy a écrit au Pape de sa main même: & ce n'est pas parler raisonnablement que de dire, que le Roy a écrit au Pape de la main même du Secretaire d'Estat.

C'est une proposition raisonnable que de dire, que les Peres

Grecs ont entendu ce paſſage : *Mon Pere eſt plus grand que moy*, de JESUS-CHRIST ſelon ſa Divinité même, ſans neanmoins detruire ſon égalité parfaite : & c'eſt parler ridiculement que de dire, que les autres Peres veulent que JESUS-CHRIST ſoit moindre que ſon Pere ſelon ſon humanité même. Ch. V.

C'eſt parler raiſonnablement que de dire que Dieu aprés avoir parlé à nos Peres par les Prophetes, leur a enfin parlé par ſon Fils même : & c'eſt parler ridiculement que de dire que Dieu ayant parlé à nos Peres par les Prophetes mêmes, leur a enfin parlé par ſon Fils.

C'eſt parler raiſonnablement que de dire, que JESUS-CHRIST a donné à ſes Apoſtres ſon Corps même : & ce ſeroit parler ridiculement que de dire qu'il leur donna ſon pain même.

Cela fait voir que l'on ne ſe ſert point de ce mot de même dans les choſes faciles, communes, ordinaires ; mais ſurprenantes, & qui frappent l'eſprit de cette idée, que le ſujet auquel on l'applique à quelque choſe d'extraordinaire, de difficile, de particulier.

Cette idée eſt merveilleuſement remplie en prenant ce terme de *repræſentare* dont ſe ſert Tertullien, au ſens que les Catholiques luy donnent ; c'eſtadire, dans celuy de rendre preſent, qui eſt le ſens auquel Tertullien le prend ordinairement. Car comme c'eſt une choſe que l'eſprit regarde comme tres-difficile & tres-ſurprenante, que de recevoir le corps de JESUS-CHRIST, il ne trouve point étrange que l'on l'en aſſure par une expreſſion forte ; & diſant que JESUS-CHRIST a donné aux ſiens ſon Corps même, il ſent pleinement l'effet de ce terme, & il ſatisfait parfaitement à ſon attente.

Mais qu'il y a de peine de trouver de la raiſon dans ce même terme, en prenant le mot de *repræſentare* pour figurer ! Car eſt-ce une choſe ſi étrange que de repreſenter ſimplement une choſe, quelque excellente qu'elle ſoit ? N'eſt-ce pas au contraire l'uſage ordinaire des images ? Pourquoy donc Tertullien auroit-il dit que JESUS-CHRIST a repreſenté ſon Corps même, & non ſimplement qu'il a repreſenté ſon Corps ? Dit-on en parlant du portrait du Pape, ſans le comparer à d'autres portraits, qu'il repreſente le Pape même ? Dit-on de l'agneau Paſcal qu'il repreſente le paſſage même ? Dit-on du Baptême qu'il repreſente le ſaint Eſprit même, ou le ſang même de JESUS-CHRIST, lors que l'on n'en fait point de compa-

Ch. VI. raison avec d'autres signes moins nobles ?

Il faut de plus considerer qu'il y a une gradation marquée dans les paroles de Tertullien. Car il rapporte & le Baptême & le Chrême, & le miel, & le lait aux seuls Fideles : *suos abluit, suos ungit, suos infantat*; mais il rapporte le pain au corps de Jesus-Christ, marquant visiblement une préference de ce Sacrement aux autres. Cependant si ce rapport n'est que de ressemblance & de signe, c'est une illusion que cette préference. Car il ne tenoit qu'à Tertullien de rapporter de même le Baptême & le Chrême au sang de Jesus-Christ & au saint Esprit, & de dire : *Neque aquam reprobavit qua ipsum sanguinem repræsentat, neque oleum quo ipsum Spiritum Sanctum exprimit*, & il n'auroit eu en ce cas aucun lieu de dire du pain Eucharistique par préference aux autres : *Panis quo ipsum corpus suum repræsentavit*, puisqu'en cela l'Eucharistie n'auroit rien eu pardessus les autres Sacremens.

Ces preuves concluent pour ceux qui ont le jugement exact. Peut-estre qu'il y en aura qui en seront moins touchez. Mais ceux-là mêmes ne sçauroient nier que les Calvinistes n'ont pas le moindre pretexte de tirer avantage de ce passage, & que par consequent le procedé de M. Claude est inexcusable de nous avoir mis froidement saint Jerôme entre les Auteurs qu'il pretend avoir expliqué ces paroles : *Cecy est mon Corps*, en un sens de figure, & d'avoir cité trois fois dans son livre ce passage de Tertullien contre Marcion, en le traduisant toujours par le mot de *representer*, comme si c'estoit une chose certaine & incontestable, qu'il le falust traduire de cette sorte.

CHAPITRE VI.

Examen d'un passage de Zonare dont M. Claude abuse par une fausse traduction.

L'Eclaircissement de ces deux passages, & la conviction de l'abus que M. Claude en fait, enferme celle d'une fausse traduction qu'il fait d'un passage de Zonare, qu'il traduit en cette maniere. *Les divins mysteres, je veux dire le pain & le calice, nous representent le Corps & le Sang du Seigneur. Car en donnant le pain à ses Disciples, il dit : Prenez & mangez : Cecy*

2. Rép. p. 325.

eſt mon Corps. Il y a dans Zonare τὸ σῶμα καὶ τὸ αἷμα τοῦ κυρίου παριστῶσιν ἡμῖν. Or encore que ce terme ſignifie quelquefois repreſenter, neanmoins ſa ſignification naturelle & ordinaire eſt de ſignifier rendre preſent, comme M. Claude ne l'ignore pas. Il n'eſt donc pas excuſable d'avoir abandonné la ſignification ordinaire de ce mot, ſelon laquelle il falloit traduire, que le pain & le vin rendent preſent le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, pour prendre cette ſignification metaphorique de ce terme, qui eſt expreſſément contraire à la doctrine de tous les Grecs, par l'aveu même de M. Claude. *Car les Grecs*, dit-il, *depuis le huitiéme ſiecle ſemblent vouloir garder en quelque ſorte le ſens litteral de ces paroles: Cecy eſt mon Corps. Nous les entendons en ce ſens: Ce pain eſt le ſigne ſacré ou le Sacrement de mon Corps, ou, ce qui eſt la même choſe: Le pain ſignifie mon Corps. Eux au contraire prenant le terme* EST *en quelque ſorte à la lettre, veulent que ce même ſujet qui eſt le pain, ſoit auſſy le corps de* JESUS-CHRIST. *C'eſt pourquoy ils diſent ſi ſouvent que le pain eſt non la figure du Corps, mais le Corps; non la figure de la chair, mais la chair; parce que le Seigneur n'a pas dit: Cecy eſt la figure de mon Corps, mais mon Corps.*

CH. VI.

3. Rép. p. 334.

On a donc droit de conclure que Zonare prenoit ces paroles: Cecy eſt mon Corps, qu'il allegue dans ce paſſage même, non pour *ſignifier* & *figurer*, mais pour *eſtre*.

Et delà il s'enſuit neceſſairement que quand il conclut de ce paſſage: *Cecy eſt mon Corps*, que les myſteres σῶμα καὶ αἷμα κυρίου παριστῶσιν, il ne prend pas ce mot pour figurer & repreſenter, mais pour rendre preſent. Car comme c'eſt fort bien conclure, en prenant le mot *eſt* au ſens des Calviniſtes: JESUS-CHRIST *a dit le pain figure & repreſente mon corps. Donc les myſteres nous repreſentent le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST; c'eſt au contraire une concluſion ridicule, que de dire: JESUS-CHRIST a dit litteralement que le pain eſtoit ſon corps. Donc les myſteres nous le repreſentent & nous le figurent.

Que ſi la ſeule qualité de Grec ſuffit pour oſter tout droit à M. Claude d'attribuer ce ſens à Zonare, les preuves qu'il a données de ſa foy le luy oſtent beaucoup davantage. On a fait voir dans le premier Tome de la Perpetuité que cet Auteur enſeignoit poſitivement, *que le pain que l'on offre, eſt cette même chair de* JESUS-CHRIST *qui fut ſacrifiée au temps de ſa paſſion*, & qu'il eſt la *vraye chair de* JESUS-CHRIST. Et nous ferons voir dans

CH. VI. la suite de ces preuves que ces termes excluent *la figure & la vertu* des Calvinistes ; que l'on n'a jamais dit d'une chose qui contient simplement la vertu d'une autre, qu'elle estoit la chose même, ou qu'elle fust cette chose dans la verité. Ainsy il n'est pas necessaire de s'arrester icy à ces petits exemples que M. Claude produit pour éluder la force de ces paroles; comme que l'on dit d'un pauvre, que c'est JESUS-CHRIST même; & de l'Eglise, que c'est le corps même de JESUS-CHRIST, parce que nous les refuterons amplement ailleurs.

Il suffit de remarquer icy, qu'il n'y à rien de plus vain qu'une subtilité que M. Claude allegue dans son nouveau livre pour montrer par la suitte que dans ce passage de Zonare dont il s'agit, le mot de παρισῶσιν, signifie non rendre present, mais representer, & qu'il exprime en ces termes. *Que voudroit dire Zonare? Le pain & le calice nous donnent le corps & le sang du Seigneur, parce que* JESUS-CHRIST *a dit : Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang. Il faut donc mettre de l'eau dans le calice, puisqu'il sortit du Sang & de l'eau du costé de* JESUS-CHRIST. *Les Armeniens au contraire auroient dit qu'il n'en faloit pas mettre, parce que le Seigneur n'avoit fait mention que de son Sang ; que c'estoit une chose fort incertaine si les mysteres nous donnent cette eau qui coula du costé de Nostre Seigneur ; & que quand ils nous la donneroient, il ne s'ensuit pas que nous devons mettre de l'eau avec le vin dans le calice, le vin seul suffisant pour estre transsubstantié au sang & à l'eau qui accompagne le sang. Il faut donc necessairement, si l'on veut conserver le sens à Zonare, prendre le terme de* παρισῶσιν *au sens de representation, & alors son discours paroistra fort raisonnable. Les mysteres representent le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *comme ils estoient sur la Croix. Or en cet estat il sortit du corps percé de* JESUS-CHRIST *du sang & de l'eau. Il faut donc exprimer dans le mystere cette circonstance. Et pour l'exprimer il faut méler l'eau avec le vin dans le calice, afin que comme le vin represente le sang, l'eau de même represente cette divine eau qui coula avec le sang.* Et delà M. Claude conclut comme d'une demonstration sans replique *que Zonare a entendu ces paroles de* JESUS-CHRIST *: Cecy est mon Corps, en un sens de representation mystique.*

M. Claude 3. Rep. p. 261.

Mais tout ce raisonnement ne merite, comme j'ay déja dit, que le nom d'une vaine subtilité qui ne naist que du peu d'équité de l'esprit de M. Claude. Car quand il veut il conçoit tres-bien que les Auteurs n'expriment pas souvent toutes les propo-

ſitions d'où leurs conſequences dépendent ; & quelquefois il ne le veut pas concevoir. Quelquefois il veut obliger les autres à prevenir toutes les réponſes qu'on peut faire à leurs argumens; & quelquefois il ne veut pas les y obliger, ſans qu'il garde en cela aucune autre regle que celle de ſon intereſt. Ch. VI.

Quand il veut faire raiſonner Zonare à ſa mode, il luy fait dire que les myſteres repreſentent le corps & le ſang de Jesus-Christ, *tels qu'ils eſtoient ſur la Croix*. Cependant Zonare ne le dit point. Ce *tels qu'ils eſtoient ſur la Croix*, eſt un ſuplément de M. Claude pour former ſon argument. Il pretend donc que Zonare l'a ſouſentendu. Mais c'eſt ce qui luy devroit faire comprendre que les Auteurs ſouſentendent donc quelquefois des claudes eſſentielles à l'argument. Il ſuplée de même dans l'argument de Zonare cette autre propoſition, *qu'il faut exprimer dans les myſteres cette circonſtance, qu'il ſortit de l'eau avec du ſang dans la Paſſion*, quoiqu'elle ne ſoit pas auſſy exprimée.

Mais pourvu qu'il nous permette d'uſer auſſy du même droit dont il ſe ſert, il verra que l'argument de Zonare eſt fort bon en le prenant dans le ſens des Catholiques. Car il n'y a qu'à luy dire que ce raiſonnement n'eſt qu'un entymême, dont la majeure eſt ſouſentenduë ; & que cette majeure eſt, qu'il faut *qu'il y ait un rapport naturel de la matiere de l'Euchariſtie avec la verité interieure qu'elle contient au dedans*. Cette majeure eſtant ſuppoſée, il n'y aura qu'à y ajoûter la mineure exprimée par Zonare, qui eſt que les myſteres contiennent réellement le corps de Jesus-Christ. Et delà on conclura qu'il faut que la matiere Euchariſtique ait rapport au corps de Jesus-Christ: & comme dans ces ſortes de rapports on ne conſidere pas ſeulement l'objet en luy-même, mais auſſy dans ſes divers eſtats, principalement dans ceux auſquels le myſtere nous oblige de le regarder ; on tirera delà ſans peine cette derniere concluſion, qu'il faut méler de l'eau dans le calice, afin que cette matiere ait rapport avec le ſang de Jesus-Christ qui parut mélé d'eau dans la Paſſion.

Et que M. Claude ne nous diſe pas que l'addition de cette majeure au raiſonnement de Zonare eſt bien étrange. Car je luy ſoutiens qu'il n'y a rien de plus ordinaire que de la ſouſentendre, & que dans le different des azymes agité entre les Grecs & les Latins avec tant de chaleur, elle eſt preſque toujours ſouſentenduë ; les Grecs & les Latins ayant fondé tous

CH. VI. leurs raiſonnemens ſur cette maxime ſans l'exprimer preſque jamais.

Par exemple, c'eſt ſur ce fondement que le Cardinal Humbert dit aux Grecs dans l'écrit même qu'il fit à Conſtantinople l'an 1054. pour refuter celuy de Cerularius : *Examinons maintenant laquelle des deux Egliſes imite la verité & la proprieté du Corps du Seigneur par un rapport plus exact & plus precis.* NUNC *videamus quænam Eccleſiarum majori diligentia & ſubtiliori ſignificatione Dominici Corporis proprietatem & veritatem imitetur.* Car cette queſtion ſuppoſe manifeſtement cette maxime ſouſentenduë & non exprimée, *qu'il doit y avoir du rapport entre la matiere Euchariſtique & le corps de* JESUS-CHRIST.

C'eſt ſur ce fondement qu'il pretend avoir ſuffiſamment juſtifié l'Egliſe Romaine dans l'uſage des azymes, en montrant les rapports des azymes avec JESUS-CHRIST. *L'Egliſe Romaine & Occidentale*, dit-il, *offre du pain azyme fait par les Miniſtres du ſaint Autel, dans lequel la farine de froment mélée avec de l'eau claire eſt cuite & preparée par le feu ; marquant par là que dans la perſonne de* JESUS-CHRIST *mediateur de Dieu & des hommes, elle croit & adore trois ſubſtances parfaites, la chair, l'ame raiſonnable & le verbe* ; car il eſt clair que cette analogie ne prouve qu'en vertu de cette maxime ſouſentenduë.

C'eſt en vertu du même principe qu'ayant rapporté que ſelon les Grecs il y a cinq ſubſtances dans le pain levé ; *ſçavoir*, le levain, la farine, l'eau, le ſel, le feu, il croit eſtre en droit de leur demander qu'ils faſſent voir le rapport de ces cinq choſes avec la chair du Sauveur. *Quarum omnium ſignificationes congruas in illa ſimplici & ſincera carne Salvatoris date nobis.*

Enfin c'eſt par la force de ce principe, qu'il ſouſentend toujours & qu'il n'exprime jamais, qu'il préfere la pratique de l'Egliſe Occidentale touchant les azymes, à celle des Grecs qui uſent de pain levé ; *Parce*, dit-il, *qu'un pain ſans tache eſt plus propre à ſignifier le corps immaculé de* JESUS-CHRIST, *& l'integrité d'un pain l'integrité de l'Egliſe qui eſt faite le corps de* JESUS-CHRIST *par la participation de ſon Corps.* CUM *immaculata hoſtia immaculatum Corpus Domini aptius videatur ſignificare, & integritas panis integritatem Eccleſiæ, quæ Corpus Domini fit participatione ejus integerrimi corporis.*

C'eſt que les Grecs n'offrent qu'une portion de pain.

Il ne faut pas s'imaginer que cette maniere de raiſonner ſoit particuliere à Humbert. Car ſi l'on conſulte de même tous les

autres Auteurs, qui ont deffendu la pratique de l'Egliſe Latine contre les Grecs, on trouvera qu'ils ont tous raiſonné ſur ce principe, qu'il doit y avoir du rapport entre la matiere Euchariſtique & le corps de JESUS-CHRIST, & qu'ils l'ont trés-rarement exprimé. CH. VI.

Le Pape Innocent III. le ſuppoſe par exemple lors qu'il nous dit, *que le pain azime eſt bien plus propre pour ſignifier, que ſelon l'Apoſtre* JESUS-CHRIST *a pris un corps ſans peché de la maſſe du peché, comme s'il avoit pris un azime d'une maſſe de pain levé*; & *que le peuple ne doit point eſtre ſeparé de* JESUS-CHRIST *par le peché, comme le froment dont le pain azime eſt compoſé, n'eſt point ſeparé de l'eau qui repreſente le peuple par aucun vieux levain. Ce qui peut encore ſignifier*, dit-il, *que comme le pain azime eſt fait d'une maſſe pure ſans levain, de même le corps de* JESUS-CHRIST *a eſté conçu ſans peché d'une Vierge pure.* *L. 4. de myſt. miſ. l. 5. c.*

Saint Anſelme le ſuppoſe auſſy en répondant à l'argument des Grecs qui accuſoient l'uſage des azymes de Judaïſme. *Nous répondons*, dit ce Saint, *que nous ne ſuivons pas les erreurs des Grecs, quoique nous employions l'azyme en figure, parce que nous ne ſignifions pas comme les Iuifs, que* JESUS-CHRIST *viendra ſans le mélange du levain du peché*; *mais qu'il y eſt venu.* Où l'on voit que les Grecs & les Latins convenoient de ce principe, que la matiere Euchariſtique devoit avoir ſes rapports avec la verité interieure, & que c'eſtoit par ce fondement que les Grecs rejettoient les azymes, comme ayant un faux rapport; & que les Latins les ſoutenoient, comme en ayant un veritable. *Anſ. de 3. Valeriani quæſt. c. 4.*

C'eſt ce qui paroiſt auſſy par tous les écrits des Grecs contre les Latins, où l'on voit qu'ils ont pretendu préferer leur pain levé à l'azyme des Latins, parce que la ſignification en eſtoit plus naturelle, & qu'ils pretendoient que l'azyme avoit de fauſſes ſignifications. Car tous ces ſortes d'argumens ſont appuyez ſur cette maxime: *Qu'il doit y avoir du rapport entre la matiere Euchariſtique & le corps de* JESUS-CHRIST.

C'eſt en vertu de ce principe mal appliqué, que Pierre Patriarche d'Antioche, dans un paſſage rapporté par M. Claude, dit, en parlant des Latins: *Que ceux qui participent aux azymes courent riſque de tomber dans l'hereſie d'Apollinaire, qui a oſé dire que le Fils de Dieu avoit pris de la ſainte Vierge un corps deſtitué d'ame & de raiſon, ſoutenant que la Divinité luy tenoit lieu d'ame & d'intelligence. Qu'ainſy ceux qui offrent des azymes offrent une* *pag. 241.*

Ch. VI. *chair non vivante, mais morte. Car le levain tient la place de l'ame, & le sel celle de l'intelligence. L'azyme donc qui n'a ny sel ny levain, n'est-il pas mort & inanimé, & digne en effet d'un mort?*

Et c'est sur ce même fondement que Nicetas Pectoratus reprochoit aux Latins: *qu'ils offroient à Dieu en sacrifice l'azyme & le pain mort des Juifs, & qu'il soutenoit que celuy qui fait l'azyme & qui le mange, bien qu'il n'ait pas pris cette coutume des Juifs, il les imite en cela, & son intelligence est comme celle des Juifs.*

Tout cela n'est fondé que sur cette maxime toujours sous-entenduë & presque jamais exprimée, que la matiere Eucharistique doit avoir du rapport avec le corps de Jesus-Christ & la verité contenuë. Et c'est en vertu de cette maxime que les Grecs préferoient le pain levé, parce qu'ils pretendoient y trouver des rapports plus naturels; & qu'ils vouloient rendre les Latins responsables des fausses significations de cette matiere.

Il n'y a rien donc de plus naturel pour expliquer le passage de Zonare, qui a écrit depuis cette contestation formée entre les Latins & les Grecs, que de luy faire supposer cette maxime commune entre les deux Eglises. Et il n'y a rien au contraire de moins raisonnable que le procedé de M. Claude, qui pretend par ces sortes de figures & de rapports que Zonare remarque dans la matiere Eucharistique à l'égard du sang de Jesus-Christ, conclure qu'il croyoit donc que le pain ne contint le corps de Jesus-Christ qu'en figure, contre la doctrine de tous les Grecs, & la profession expresse que fait Zonare, de croire *que c'est la vraye chair de Jesus-Christ, & cette chair même qui a esté sacrifiée & ensevelie pour nous.*

Ce que nous venons de dire découvre aussy en passant l'illusion de la preuve que M. Claude tire dans son nouveau livre des argumens que les Grecs faisoient contre les Latins, en préferant leur pain levé aux azymes, à cause des significations veritables qu'ils attribuoient au pain levé, & des fausses significations qu'ils attribuoient aux pains azymes. D'où M. Claude conclut, qu'ils supposoient donc que le pain levé subsistast aussy bien que l'azyme des Latins. Car il suffit de luy répondre que tous les Auteurs Latins disputant avec les Grecs, n'ont jamais pris leurs argumens en ce sens, quoiqu'ils conferassent

avec eux tous les jours, & qu'ils euſſent toutes ſortes de moyens pour s'en éclaircir; & que non ſeulement ils n'en ont pas pris ſujet de leur imputer de ne pas croire la Tranſſubſtantiation, mais que quelque perſuadez qu'ils fuſſent de cette doctrine, ils n'ont pas laiſſé de ſe ſervir du même argument contre les Grecs, & de préferer à leur tour le pain azyme au pain levé, à cauſe de ſa ſignification plus expreſſe & plus naturelle. CH. VI.

Il eſt donc viſible que tous ces vains raiſonnemens que fait M. Claude, ne ſont fondez que ſur ce qu'il n'a pas conçu que tous ces argumens des Grecs & des Latins eſtoient uniquement fondez ſur cette maxime, qu'il devoit y avoir un rapport naturel entre la matiere Euchariſtique & le corps de JESUS-CHRIST qu'elle contient, & qu'il falloit même preferer la matiere dont le rapport eſtoit plus naturel; & que cela n'empeſchoit nullement qu'ils ne convinſſent de la preſence réelle & de la Tranſſubſtantiation.

Il ne reſteroit plus à examiner que quatre de ces paſſages, que M. Claude produit comme des Commentaires dans leſquels ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ſont expliquées en un ſens de figure, ſçavoir celuy de Tertullien du livre quatriême contre Marcion, celuy de ſaint Auguſtin contre Adimante, ceux que l'on tire des Dialogues de Theodoret & du livre de Facundus. Car pour le paſſage du Concile de Conſtantinople touchant les images, M. Claude a ſujet de ſe contenter de ce qu'on en a dit dans le livre de la Perpetuité. Et pour celuy de ſaint Iſidore, il falloit qu'il ſongeaſt ailleurs lorſqu'il l'a cité, puiſque ce Saint dit clairement dans ce paſſage, qui ne fut jamais un Commentaire ſur ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, que le pain qui eſt tiré du fruit de la terre eſt fait Sacrement, & qu'il reſte à ſçavoir ce qu'il entendoit par le terme de Sacrement. Saint Iſidore ne l'explique pas en ce lieu, car il n'en eſtoit pas queſtion; mais il s'en explique tres-nettement quand il en eſt queſtion, comme on l'a fait voir dans le premier Tome de la Perpetuité. *page 756.*

Ainſy tout ſe reduit à ces quatre fameux paſſages, qui ſont comme les quatre colomnes du Calviniſme. Que M. Claude ne s'imagine pas que je me veüille diſpenſer d'en parler; il les trouvera dans la ſuite de cet Ouvrage dans leur place naturelle: mais je n'ay pas beſoin de le faire icy, parce qu'ils ne ſont pas contraires à ce que j'ay avancé dans cette premiere

Ch. VI. preuve, ny aux concluſions que j'en veux tirer.

J'ay dit qu'aucun de ceux qui ont fait des Commentaires ſur l'Ecriture, & qui ont parlé de l'inſtitution du ſaint Sacrement, n'a expliqué ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens de figure, & n'a marqué qu'elles fuſſent metaphoriques. Or ces quatre paſſages ne ſont pas tirez des Commentaires de l'Ecriture. Ils ſont pris des Ouvrages Polemiques, où les Peres n'ont eu rien moins en veuë que de commenter ces paroles.

J'ay dit qu'aucun Auteur, en propoſant dogmatiquement ce qu'il faut croire de l'Euchariſtie, & ſe ſervant pour cela de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, n'a averti qu'il ne les falloit pas prendre dans le ſens litteral. Or ces quatre paſſages ne ſont point des inſtructions dogmatiques, dans leſquelles les Peres ayent eu pour but d'expliquer la foy de ce myſtere. Ce ſont des argumens qu'ils font en paſſant contre les perſonnes qu'ils refutent.

J'ay dit qu'aucun Auteur Eccleſiaſtique de ce temps-là, n'a temoigné qu'il regardaſt ces paroles comme obſcures. Or ces Auteurs ne font aucune remarque ſur cette obſcurité.

J'ay dit qu'aucun Auteur Eccleſiaſtique n'a fait paroiſtre ny qu'il craignit que l'on abuſaſt de ces paroles & de toutes les autres ſemblables, en les prenant à la lettre, ny qu'il ſçuſt que quelques perſonnes en euſſent abuſé en les entendant trop groſſierement. Or on ne voit rien de tout cela dans ces quatre paſſages. Cela me ſuffit & je n'en demande pas davantage preſentement, parce que j'ay droit d'en conclure que jamais on n'a entendu ces paroles dans le ſens des Calviniſtes ; puiſque ce ſens eſtant obſcur & contraire à la nature, il eſt contre toute ſorte de vray-ſemblance, qu'aucun des Commentateurs de l'Ecriture, qui ont pour but d'en éclaircir les endroits difficiles, ne ſe fuſt mis en peine de l'expliquer ; que nul Pere & nul Paſteur n'en euſt fait remarquer l'obſcurité, & n'euſt apprehendé qu'on s'y trompaſt ; que nul Fidelle ne s'y fuſt effectivement trompé, & n'euſt donné lieu à ſes Paſteurs de l'en corriger ; & enfin que des paroles qui ont eſté priſes uniformement depuis mille ans dans le ſens de la preſence réelle, comme on l'a déja fait voir, n'ayent formé cette même impreſſion dans aucun des Chreſtiens des ſix premiers ſiecles.

CHAPITRE VII.

Considerations particulieres sur le soin que S. Chrysostome a eu d'expliquer les autres metaphores de l'Evangile, & sur l'omission de cette explication à l'égard d'un passage qu'il a pris pour equivalent à ces paroles : Cecy est mon Corps.

MAis avant que de finir la preuve qui se tire de ce que les Saints Peres qui ont commenté l'Ecriture, n'ont jamais regardé ces paroles : *Cecy est mon Corps*, ou les autres semblables comme obscures, & de ce qu'ils n'ont jamais dit qu'il ne les falust pas entendre à la lettre, & qu'ils n'ont jamais averti qu'elles fussent enigmatiques ; je ne puis m'empêcher de faire quelques remarques particulieres sur le Commentaire de saint Chrysostome sur le sixiême Chapitre de saint Jean, que j'ay sujet de regarder comme un Commentaire sur les paroles de l'institution de l'Eucharistie, puisqu'il entend ce Chapitre de l'Eucharistie, & par rapport aux paroles de l'institution de ce mystere, & qu'il entend par consequent ces paroles : *Le pain que je donneray est ma chair*, dans le même sens que ces paroles : *Cecy est mon Corps.* D'où il s'ensuit qu'il les devoit regarder comme également obscures, & ayant également besoin d'explication, s'il les eust prises dans le sens des Calvinistes.

Ce qu'il y a de particulier dans ce Commentaire, c'est que jamais Auteur n'a eu tant d'application à expliquer les metaphores que saint Chrysostome en a dans cet ouvrage. Il n'en laisse presque passer aucune tant soit peu considerable sans l'expliquer. Dans l'Homelie seconde, il explique le mot *verbum* ; parole, dont saint Jean se sert dans ce verset : *Et Deus erat Verbum*, & il marque qu'il ne le faut pas prendre pour une parole ou exterieure ou interieure. Il repete la même explication dans l'Homelie suivante.

Il explique dans l'Homelie 10. ce mot de saint Jean, *in propria venit*, & aprés avoir formé cette question : *D'où peut venir celuy qui remplit tout & qui est present* par tout ? il conclut que cet avenement ne signifie que *la manifestation de* Jesus-Christ *dans sa chair.*

Chap. VII.

Il donne cet avertiſſement exprés dans l'Homelie 14. que *ſi on reçoit ſans diſcernement & à la lettre tout ce que l'on trouve dans l'Ecriture, on ſe formera pluſieurs idées indignes de Dieu, que l'on concevra qu'il eſt un homme, qu'il eſt d'acier, qu'il eſt colere & furieux, & que l'on recevra pluſieurs autres dogmes beaucoup pires.* Et le but de cet avertiſſement eſt d'empeſcher qu'on ne priſt à la lettre ce paſſage de ſaint Jean: *Le Fils unique qui eſt dans le ſein du Pere*; *parce*, dit-il, *qu'en la ſuivant on s'imagineroit que Dieu a un ſein. Ce qui n'eſt propre qu'a un corps.*

Il explique dans la même Homelie ce qui eſt dit, que les Anges voyent la face de Dieu, & il éloigne expreſſément l'idée corporelle. Quoy donc, dit-il, eſt-ce que Dieu à une face, & qu'il eſt renfermé dans le ciel? Mais il n'y à perſonne aſſez inſenſé pour le dire. Ainſy quoiqu'il croye qu'un ſens litteral eſt inſenſé, il ne laiſſe pas de l'expliquer & de le rejetter expreſſément.

Il y fait admirer la bonté de Dieu, de ce qu'il a ſouffert qu'on luy appliquaſt ces paroles charnelles. *Penſez*, dit-il, *à l'extrême bonté du Seigneur qui veut bien qu'en parlant de ſon eſtre on ſe ſerve de paroles qui ſont indignes de luy, afin qu'au moins en cette maniere il nous éleve à luy.*

Il explique dans la même Homelie la metaphore enfermée dans ce paſſage de l'Apoſtre, *que nous ſommes baptiſez en un même corps*; & il dit que ce terme marque l'union de la charité. Il s'explique auſſy luy-même, parce qu'il s'eſtoit exprimé un peu obſcurement dans cette Homelie, en diſant: *Que Dieu nous avoit donné à tous une même table.* Il developpe ſa penſée ajoûtant, *que cette table n'eſt autre choſe que la terre.*

Parce que Noſtre Seigneur dans cette expreſſion, *ſpiritus ubi vult ſpirat*, que ſaint Chryſoſtome entend du vent materiel, auroit ſelon ce ſens attribué une volonté au vent; S. Chryſoſtome va au devant de ce ſens en avertiſſant que Jesus-Christ en uſant de cette expreſſion, n'a pas voulu faire entendre que le vent ait une volonté, mais ſeulement marquer que l'on ne peut empêcher ſon mouvement naturel; *parce*, dit ſaint Chryſoſtome, *que c'eſt la coutume de l'Ecriture de parler des choſes inanimées comme ſi elles avoient une ame.*

Il explique dans l'Homelie 31. pourquoy le ſaint Eſprit eſt tantoſt appellé eau & tantoſt feu, & il dit, *que ces termes ne marquent pas ſa ſubſtance, mais ſes operations: qu'il eſt appellé feu, parce qu'il*

qu'il consume les pechez; qu'il est appellé eau, parce qu'il purifie ceux qui le reçoivent. CHAP. VII.

Il ne se contente pas d'expliquer dans l'Homelie 33. les metaphores enfermées dans ces paroles de JESUS-CHRIST: *J'ay une viande à manger que vous ignorez*, mais il en rend raison, & il justifie en general l'usage des metaphores. *Que veulent dire*, dit-il, *ces metaphores dont* JESUS-CHRIST *ne se sert pas seulement dans cet endroit, mais dans tout l'Evangile, & dont l'usage est si ordinaire aux Prophetes? Quelle est la cause qui les a portez à se servir de ce langage? Car il ne faut pas croire que ce soit sans raison que le saint Esprit l'a ordonné; mais il faut conclure qu'il a eu quelque veuë & quelque dessein. On en peut apporter deux raisons: la premiere, afin de rendre le discours plus vif & plus expressif; la 2. afin de le rendre plus agreable, & de faire qu'il demeurast plus fortement gravé dans la memoire; la simple affirmation d'une chose ne faisant pas une impression si forte, que quand on l'accompagne d'images & de peintures qui la representent.*

Il dit dans l'Homelie 38. que le terme *d'envoyé*, dont JESUS-CHRIST s'estoit servi dans ce passage: *Que celuy qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Pere qui l'a envoyé*, est un terme metaphorique, & que JESUS-CHRIST s'est servi de ce terme grossier pour montrer qu'il n'a que la même volonté de son Pere.

Et il n'obmet pas même d'avertir que dans cet autre passage: *Nous disons ce que nous avons oüi, nous rendons témoignage de ce que nous avons vu*, il ne faut pas prendre à la lettre ces mots de *voir*, & *d'oüir*, & qu'il faut entendre l'un & l'autre terme d'une connoissance certaine.

Il remarque sur ce passage: *Celuy qui croit en moy, comme dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son ventre*, que le mot de ventre signifie *le cœur*. Il explique encore bien au long dans ce même lieu cette expression, *d'eau rejalissante à la vie eternelle.*

Dans l'Homelie 58. il previent la difficulté que l'on pourroit trouver dans cette expression: *Je suis la porte. Il ne faut pas*, dit-il, *se troubler, de ce que dans la suite il s'appelle une porte: car il s'appelle aussy pasteur & brebis, & il exprime par divers termes ce qui regarde son ministere envers les hommes.*

Il à peur que l'on n'entende pas ce que JESUS-CHRIST dit: *Que celuy qui entre par luy trouvera des pasturages*, & il remarque que JESUS-CHRIST a signifié par là la nourriture des brebis spirituelles.

Chap. VII. Ayant cité dans l'Homelie 60. ce paſſage d'Iſaïe : *J'ay dépeint tes murs de ma main*, il a eu peur que l'on entendiſt une main materielle & corporelle , & il éloigne cette penſée & la rejette expreſſément. *Quand vous entendez*, dit-il, *parler de main, ne concevez rien de corporel, mais ſeulement la force & la puiſſance de Dieu.*

J'ay voulu montrer en rapportant toutes ces explications expreſſes des metaphores qui ſe trouvent dans un même livre, que jamais perſonne n'a eſté plus occupé que ſaint Chryſoſtome du ſoin d'éclaircir les termes obſcurs de l'Ecriture dont on pouvoit abuſer ; que c'eſt une des veuës particulieres qu'il a euës en commentant l'Ecriture , que de rejetter expreſſément les fauſſes idées que le peuple ſe pouvoit former ſur quelque paſſage mal pris ; & qu'il a particulierement pratiqué cette conduite dans ſon Commentaire ſur ſaint Jean , & devant & aprés l'Homelie 45. où il explique ce qui eſt dit dans le 6. Chapitre de cet Evangile de la manducation de la chair de Jesus-Christ.

Voilà donc un moyen tres-propre pour diſcerner de quelle ſorte ce Saint a entendu toute la doctrine de l'Euchariſtie. Car y rapportant, comme il fait tout ce Chapitre , il faut dire que ce ſont les plus étranges metaphores qui furent jamais en les prenant dans le ſens des Calviniſtes , ſoit qu'on les applique, comme fait ſaint Chryſoſtome, à la reception des ſacrez myſteres, ſoit qu'on les rapporte purement à la manducation ſpirituelle. Jesus-Christ y parle pluſieurs fois de manger ſa chair & de boire ſon ſang. Il dit , que ſa chair eſt vrayement viande , & que ſon ſang eſt vrayement breuvage. Il menace ceux qui ne mangeront pas ſa chair & ne boiront pas ſon ſang de n'avoir pas la vie en eux. Qui a-t-il de plus étrange que ces expreſſions, ſi l'on ſuppoſe que Jesus-Christ n'a voulu dire autre choſe par là , ſinon qu'il faut penſer à ſa chair , & croire que c'eſt par elle que nous ſommes ſauvez, & que par ce moyen cette chair eſt le principe de noſtre vie en qualité de cauſe meritoire ? Quel effroyable éloignement de ces expreſſions & de ce pretendu ſens !

Au contraire en prenant ces termes au ſens des Catholiques, la choſe eſt à la verité étonnante , & ces paroles ne font connoiſtre qu'obſcurément la maniere de l'accompliſſement du myſtere ; mais neanmoins elles ſont naturelles & ſimples. On ne

doit point dire qu'elles ſoyent metaphoriques & enigmatiques; on ne doit point avertir les peuples de ne les prendre pas à la lettre, comme nous avons vu que ſaint Chryſoſtome fait ſi ſouvent quand il apprehende qu'en ſuivant la lettre on ne ſe jette dans l'erreur. CHAP. VII.

Le procedé de ſaint Chryſoſtome dans cette rencontre doit donc eſtre une preuve deciſive de ſa veritable doctrine. S'il a eſté dans le ſentiment des Catholiques, il n'a point du expliquer ces expreſſions, ny avertir qu'elles ſont metaphoriques. Mais ſi l'on le ſuppoſe dans celuy des Calviniſtes, ce ſeroit la choſe du monde la moins croyable, qu'ayant eu un ſi grand ſoin & une exactitude ſi ponctuelle à expliquer les autres metaphores, il n'euſt rien dit ſur les plus ſurprenantes qui furent jamais, perſonne n'ayant encore parlé de manger ſa chair, comme il le remarque même expreſſément.

Que fait donc ce Saint, & comment en parle-t-il? Explique-t-il ces metaphores? Non. A-t-il ſoin de rejetter les mauvais ſens auſquels elles porteroient eſtant priſes litteralement? Non. A-t-il ſoin de prevenir ſur cela l'eſprit de ſes Auditeurs, & de ſes Lecteurs? Non. Nous dit-il, comme il fait en tant d'autres lieux, qu'il faut éviter les penſées charnelles & groſſieres; qu'il ne faut pas ſuivre la lettre, ny pretendre que le corps de JESUS-CHRIST entre dans nous? Non. Il n'y a aucun veſtige d'explication ſur aucune des paroles qui parlent de manger le corps de JESUS-CHRIST & de boire ſon ſang. *Hom. 45. p. 291.*

M. Claude dira ce qu'il luy plaira, mais jamais il ne perſuadera à un homme raiſonnable, que ce ſoit une choſe vraiſemblable qu'un auteur ſi exact, ſi touché de la crainte qu'on n'abuſe des paroles de l'Ecriture, aprés avoir expliqué tant de metaphores faciles qui ne conſiſtoient qu'en un mot dit en paſſant, ait pu obmettre dans le même livre l'explication des plus obſcures metaphores qui furent jamais, des metaphores redoublées, continuées, inintelligibles; & que ſon exactitude n'ait manqué juſtement que dans les expreſſions qui en avoient le plus de beſoin.

Cependant ſi nous paſſons plus avant nous trouverons bien d'autres ſujets de nous étonner. Ce n'eſt encore là que le premier degré. Non ſeulement ſaint Chryſoſtome n'explique point ces pretenduës metaphores, & n'eſt point touché de la crainte que les Cathecumenes, ou les Fidelles qui l'enten-

Chap. VII. doient en abusassent ; mais il encherit sur ces metaphores par d'autres metaphores encore plus surprenantes, si l'on en prend les Calvinistes pour interpretes. Il dit que Jesus-Christ *se méle dans nous par son Corps* ; *qu'il se joint à nous, afin que nous* Hom. 45. *ne soyons qu'un avec luy, luy estant unis comme les membres le sont au chef.* Il dit, *qu'il ne se laisse pas seulement voir à ceux qui le desirent, mais qu'il se laisse toucher, manger, qu'il laisse mettre les dents dans sa chair* ; qui sont toutes metaphores faciles & naturelles, supposé la doctrine de la presence réelle, mais ridicules & insensées dans la doctrine des Calvinistes.

Il dit *qu'il ne fait pas comme les Meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres, mais qu'il nous nourrit de sa chair, qu'il se presente luy-même comme une viande*, ἐμαυτὸν ὑμῖν παρατίθημι.

Il attribuë au même sang de Jesus-Christ que nous prenons, toutes ces qualitez : *d'estre pris par nous* ; *d'attirer les Anges à nous, qui accourent*, dit-il, *où ils voyent le Sang du Seigneur* ; *de faire fuïr les demons de nous* ; ce qui montre qu'il parle de ce que nous recevons dans le saint Sacrement.

Et cependant il dit de ce Sang pris par nous : *Que c'est le Sang dont l'effusion a délivré toute la terre* ; *que c'est la figure de ce Sang qui a sanctifié le Temple des Iuifs, & sans lequel le Grand Prestre n'osoit entrer dans le Sanctuaire. Il luy attribuë d'avoir purgé les pechez dans ses figures, d'estre le salut de nos ames, de les laver, de les orner, de les embraser.* Ce qui montre qu'il parle du vray sang de Jesus-Christ, & que ce sang que les Anges voyent en nous, qui fait fuïr les demons, & qui est pris par nous, c'estadire le sang reçu dans le Sacrement, est le sang même de Jesus-Christ.

Comment M. Claude accorde t-il tout cela avec cette crainte dont saint Chrysostome estoit possedé, que ses auditeurs ne fussent trompez, en prenant à la lettre ce qui ne devoit estre entendu que par metaphore? Est-ce ainsy qu'il éclaircit & qu'il commente les endroits difficiles de ce chapitre, c'estadire selon les Calvinistes, les étranges metaphores dont il est rempli, en les rendant encore infiniment plus difficiles & plus trompeuses, & en portant autant qu'il pouvoit les esprits au mauvais sens, au lieu de le rejetter ? Est-ce là instruire ou éclairer les peuples? N'est-ce pas au contraire les tromper & les jetter dans l'erreur ?

Que peut-on desirer davantage, sinon que saint Chrysostome

nous ait positivement osté tout lieu de prendre ou son discours ou les passages de l'Ecriture pour metaphoriques, en nous declarant expressément, qu'il n'y a en ce que JESUS-CHRIST nous a dit de manger sa chair, *ny enigmes ny paraboles*, & qu'il la faut absolument manger. C'est aussy ce qu'il a fait de la maniere du monde la plus precise. *Que veut dire* JESUS-CHRIST, dit ce Saint: *Ma chair est vrayement viande, & mon Sang est vrayement breuvage? Il veut dire ou que c'est la viande veritable qui sauve l'ame, ou il les veut affermir dans la foy de ce qu'il leur avoit dit, & les empescher de le prendre pour enigme & pour parabole, en leur* APPRENANT QU'IL FAUT ABSOLUMENT MANGER SON CORPS. ὅτι πάντως δεῖ φαγεῖν τὸ σῶμα.

CHAP. VII.

Hom. 46.

Voilà une étrange maniere d'éclaircir des expressions, qui, selon les Calvinistes, contiennent les plus extraordinaires metaphores qu'homme ait jamais prononcées, de les confirmer d'abord par d'autres expressions qui sont encore plus trompeuses, si on les prenoit pour metaphoriques, & de nous dire enfin pour toute explication que ce discours de JESUS-CHRIST ne contient *ny paraboles ny enigmes*, mais qu'il faut absolument manger sa chair.

Si les hommes raisonnables sont capables de parler de la sorte, il faut desesperer de s'assurer jamais de rien par le témoignage des hommes.

Aubertin qui s'est senti incommodé de ce passage de saint Chrysostome, a tâché de s'en déméler à sa mode, c'estadire par des subtilitez de Grammaire, sans avoir aucun égard à la raison & au bon sens.

Il dit que saint Chrysostome nie à la verité que ce que JESUS-CHRIST a dit de manger sa chair soit une parabole ou un enigme, mais qu'il ne nie pas pour cela que ce ne soit une metaphore. Or il y a, dit-il, grande difference entre enigme ou parabole & metaphore; parce que l'enigme est un discours entier, dont toutes les parties signifient une chose toute differente de ce qu'elles expriment litteralement, au lieu que la metaphore ne consiste que dans quelques mots d'une proposition, & non dans le discours entier. Qu'ainsy ce que JESUS-CHRIST a dit à ses Apostres de manger sa chair, n'est pas un enigme, parce que le mot de chair de JESUS-CHRIST signifie la vraye chair de JESUS-CHRIST, qu'il faut prendre par la foy, quoique le terme de manducation soit metaphorique.

Aub. p. 516.

Chap. VII.

Avant que d'examiner cette Réponse, il est bon d'observer qu'elle ne touche que ce passage où saint Chrysostome dit, qu'il n'y a ny enigme ny parabole dans les paroles de Jesus-Christ qu'il explique; & que tout ce que nous venons de remarquer, qu'il est contre la raison de croire qu'un Commentateur aussy appliqué que l'est ce Saint, à expliquer les metaphores, ait passé toutes celles qui regardent l'Eucharistie sans en déméler aucune, & qu'il y en ait même ajoûté de nouvelles, tres-capables de faire prendre celles de Jesus-Christ à la lettre; tout cela, dis-je, demeure dans son entier.

Mais il est visible de plus, qu'Aubertin se mocque de nous, de nous vouloir faire une regle de ce sens qu'il donne au mot d'enigme. Car encore qu'il se puisse faire que des Auteurs considerant metaphysiquement les choses, ayent defini de cette sorte le mot *d'enigme*, il est faux neanmoins qu'il se prenne ainsy dans l'usage ordinaire, & que l'on ne puisse dire d'un discours obscur & figuré, quand même l'obscurité ne viendroit que d'un seul terme, qu'il est enigmatique. Et cela est si vray que M. Claude traduit luy-même ce passage de Theodoret, *αἰνιγματωδῶς ἡ ἀπόκρισις ἔστω*, répondez obscurément; quoiqu'il fust faux que cette réponse fust un enigme, selon la definition d'Aubertin.

Et saint Chrysostome pretendant que saint Paul dans ce passage: *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*, entend par le mot de sanctification *ἁγιασμὸς*, la chasteté, appelle cela enigme, & dit que saint Paul ne parle jamais si enigmatiquement que lors qu'il parle de cette vertu, *οὐδαμοῦ περὶ ἄλλου τινὸς οὕτω σφοδρῶς αἰνίττεται ὡς περὶ τούτου.*

Et le même saint Chrysostome entendant de l'Empire Romain ce passage de l'Apostre: *Vous sçavez ce qui le retient*, parce que saint Paul ne le nomme pas expressément, appelle ce discours un enigme, *ἐπειδὰν περὶ τῆς ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς τοῦτο φησὶν, εἰκότως ᾔνίξατο*, & il explique luy-même ce mot par un autre, qui est *συνεσκιασμένως*, c'estadire *tectè adumbratè*.

Parce que le belier que sacrifia Abraham au lieu d'Isaac en estoit la figure, & qu'il fut pris au lieu de luy: Saint Chrysostome dit qu'il fut pris en enigme. Il fut pris, dit l'Apostre, en parabole, c'estadire en enigme.

Saint Cyrille d'Alexandrie sur le premier Chapitre de saint Jean, dit que S. Jean Baptiste en disant de Jesus-Christ:

Celuy qui doit venir aprés moy, a eſté fait devant moy, a parlé enigmatiquement, αἰνιγματωδῶς ὁ μακάριος ἔφασκε βαπτιστής. CHAP. VII.

Enfin ce ſens du mot d'enigme eſt ſi conſtant, qu'Aubertin même le reconnoiſt, en citant un paſſage de ſaint Epiphane tiré de l'Ancorat, où ce Saint dit que JESUS-CHRIST eſt appellé enigmatiquement porte, pierre, colomne; en prenant, dit Aubertin, *le mot d'enigmatiquement pour figurement*. *pag. 458.*

N'eſt-il donc pas viſible que le mot d'enigme ſignifiant dans le langage ordinaire, un diſcours obſcur & figuré, dont on ne voit pas le ſens; jamais ſaint Chryſoſtome n'euſt dit qu'il n'y avoit point d'enigme dans ce que dit JESUS-CHRIST de manger ſa chair, s'il l'avoit entendu au ſens des Calviniſtes? Car y eut-il jamais d'obſcurité plus grande & de figure plus hardie, & d'enigme plus inexplicable, que de vouloir faire entendre par ces mots: *Si vous ne mangez ma chair & ne beuvez mon Sang, vous n'aurez point la vie en vous*, que l'on n'aura point la remiſſion de ſes pechez, qu'en recevant les graces meritées par la chair de JESUS-CHRIST, & en conſiderant cette chair comme la cauſe de noſtre ſalut?

Il ne faut même que conſiderer l'oppoſition que fait ſaint Chryſoſtome dans ce paſſage, pour en eſtre pleinement convaincu. Car pour exclure l'enigme & la parabole du diſcours de JESUS-CHRIST, il aſſure qu'il faut abſolument manger ſon Corps, πάντως δεῖ φαγεῖν τὸ σῶμα. Ainſy cette derniere clauſe eſt juſtement dans ſaint Chryſoſtome le contraire de la parabole & de l'enigme, & elle exclut même, ſelon Aubertin, la metaphore de quelqu'un des termes de la propoſition de JESUS-CHRIST, *qu'il faut manger ſa chair.* Car ſi tous les termes en eſtoient metaphoriques, elle ſeroit enigmatique, même ſelon Aubertin.

Cependant il eſt clair que ce n'eſt pas du mot de Corps, mais du mot de manger qu'elle exclut la metaphore. Car pour l'exclure du mot de corps, & pour empêcher qu'on ne le priſt pour un corps metaphorique, il falloit dire que c'eſt le veritable corps de JESUS-CHRIST qui doit eſtre mangé: mais en diſant, comme il fait, qu'il faut abſolument manger le corps de JESUS-CHRIST, il exclut proprement la metaphore du mot de manger, & empêche qu'on ne prenne cette manducation pour une manducation metaphorique. De ſorte qu'eſtant certain, par l'aveu même des Miniſtres, qu'il n'y a point de

CHAP. VII.

metaphore dans le mot de corps, il s'ensuit qu'il n'y en a point du tout, selon saint Chrysostome, dans le commandement que JESUS-CHRIST nous fait de manger son Corps.

M. Claude croira peut-estre pouvoir eluder la force de cette preuve, en alleguant que saint Chrysostome dit, non dans l'Homelie 45. ny sur les paroles où il est parlé de manger la chair de JESUS-CHRIST, mais dans la 46. où il commente celles-cy: *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien*, que le sens en est: *Qu'il faut entendre les paroles de* JESUS-CHRIST *spirituellement: Que celuy qui les entend selon la chair n'en profite point: Que ce sont des pensées charnelles que de dire, comment est-il descendu du ciel? de le croire fils de Ioseph, & de demander, comment il nous peut donner son Corps à manger? Que toutes ces pensées sont charnelles, & qu'il faut entendre ces choses spirituellement & mystiquement.... Que les paroles de* JESUS-CHRIST *sont esprit & vie, parce qu'elles sont divines & spirituelles, & qu'elles n'ont rien de charnel, ny qui soit lié aux regles de la nature; Qu'elles sont entierement libres & dégagées de toutes les necessitez terrestres & des loix des choses de ce monde.* Et enfin: *Qu'entendre charnellement ces choses, c'est regarder simplement les choses proposées, c'est ne penser à rien davantage; que ce n'est pas ainsy qu'il faut juger de nos mysteres par ce qu'on en voit, mais qu'il faut voir toutes ces choses par les yeux de l'esprit.*

M. Claude pretendra peut-estre que par là saint Chrysostome a suffisamment expliqué toutes les expressions de l'Homelie precedente: mais cette pretention seroit visiblement injuste & déraisonnable. Car il faut remarquer que saint Chrysostome expliquant dans l'Homelie 45. & dans le commencement de celle-cy les expressions de JESUS-CHRIST, où il avoit assuré ses Disciples qu'il leur donneroit sa chair à manger, qu'il falloit manger sa chair & boire son Sang, ne marque en aucune sorte qu'elles fussent metaphoriques; & il en exclut au contraire la metaphore formellement, & par les diverses expressions dans lesquelles il renferme le sens qu'elles contiennent, & en assurant positivement qu'elles ne sont point enigmatiques, & qu'il faut absolument manger sa chair. Mais lors que suivant le texte de son Evangile, il a esté obligé d'expliquer cet endroit, où JESUS-CHRIST pour confondre l'infidelité & les pensées grossieres & charnelles des Juifs, leur dit: *Que la chair ne sert de rien; que c'est l'esprit qui vivifie, & que ses paroles*

sont

ſont eſprit & vie, il n'eſt pas étrange qu'il combatte cette même infidelité, & ces mêmes penſées charnelles des Capharnaïtes, & qu'il enſeigne qu'il faut entendre ces paroles d'une maniere ſpirituelle. C'eſtoit une ſuite neceſſaire du deſſein qu'il avoit de commenter ce Chapitre. CHAP. VII.

Mais il ne pretend nullement changer les idées qu'il avoit données aux Fidelles de la manducation de la chair de JESUS-CHRIST. Et quand il declare qu'il faut entendre ſpirituellement les paroles de JESUS-CHRIST, cela veut dire, comme il s'explique luy-même, qu'il faut retrancher ces doutes charnels. Or comme ces doutes charnels ſont ceux qui nous font chanceler dans la foy des myſteres, tant à cauſe de l'oppoſition qu'ils ont avec noſtre raiſon, qu'à cauſe des idées baſſes, groſſieres & terreſtres que nous en formons; entendre ſpirituellement les paroles de JESUS-CHRIST, c'eſt, ſelon S. Chryſoſtome, renoncer à ces doutes charnels, s'aſſurer ſur la puiſſance de Dieu, & corriger ces idées groſſieres des Capharnaïtes d'une chair coupée par morceaux, en concevant que Dieu executera la promeſſe de donner ſa chair d'une maniere qui n'aura rien de charnel, & qui ſera au deſſus des regles ordinaires de la nature.

Voilà ce que c'eſt, ſelon ſaint Chryſoſtome, que d'entendre ces paroles *ſpirituellement* & myſtiquement. C'eſt ne les pas entendre en Capharnaïte. Mais ce n'eſt pas concevoir une manducation chimerique, ny changer les idées eſſentielles de ces termes. C'eſt ſeulement en retrancher les idées groſſieres & charnelles, & croire en même temps une manducation veritable & ſpirituelle, réelle & myſtique tout enſemble.

Elle eſt veritable, parce qu'elle eſt ſans parabole & ſans enigme, parce qu'elle fait que le corps de JESUS-CHRIST eſt en nous, qu'il y attire les Anges, qu'il en chaſſe les demons. Elle eſt ſpirituelle, tant parce qu'elle eſt un effet de la Toute-puiſſance de Dieu, comme la conception de JESUS-CHRIST, qui eſt appellée pour ce ſujet *ſpirituelle* par les Peres, que parce que l'objet en eſt inviſible, & que le corps de JESUS-CHRIST n'agit point ſur nos ſens, comme nos ſens n'agiſſent point ſur le corps de JESUS-CHRIST: ce qui eſt entierement oppoſé aux idées groſſieres & charnelles des Juifs. Elle eſt effective & réelle, puiſqu'elle fait que nous mangeons trés-réellement la chair de JESUS-CHRIST, παντῶς δεῖ φαγεῖν

CHAP. VII. τὸ σῶμα :& elle eſt en même temps myſtique, c'eſtadire ſecrette, éloignee des ſens & de la raiſon, parce que, comme dit le même ſaint Chryſoſtome, *Dieu ne nous a rien donné de ſenſible dans ce myſtere.* Elle eſt myſtique comme l'union des deux natures en JESUS-CHRIST, qui eſt appellé myſtique par ſaint Cyrille, ἀπόρρητος καὶ μυστικὴ παντῶς ἡ ἕνωσις. Elle eſt myſtique au même ſens que ſaint Cyrille dit que la nature du ſerviteur a eſté élevée à une union myſtique en JESUS-CHRIST, τὸ δοῦλον ἀναβαῖνον εἰς ἑνότητα τὴν μυστικήν. Elle eſt myſtique, comme la mediation de JESUS-CHRIST eſt appellée myſtique par le même Pere, ἡ διὰ χριστοῦ μεσιτεία μυστικωτέρα.

Cont. Neſt. l. 4.

In Ioann. p. 266.

C'eſt en vain qu'Aubertin objecte qu'on ne peut pas dire qu'une manducation, qui ſe fait par la bouche & l'eſtomach, ne ſoit pas charnelle, & qu'elle ſoit dégagée de la neceſſité de la nature, *puiſqu'elle s'execute*, dit-il, *par la bouche & par les organes corporels, ce qui eſt une neceſſité naturelle.* Car quand S. Chryſoſtome joint cette condition, d'eſtre *dégagée des loix ordinaires,* à la manducation de la chair de JESUS-CHRIST, il ne la joint point comme une condition qui détruiſe la verité de la manducation, mais comme une condition qui la diſtingue des manducations ordinaires & communes. Il faut donc qu'elle ſe faſſe avec la bouche du corps, parce qu'autrement ce ne ſeroit pas manducation (ce qu'il avoit établi d'une maniere invincible) & qu'elle ne ſe faſſe pas avec les autres conditions jointes à cette manducation, parce qu'elle en eſt libre & dégagée ſelon ſaint Chryſoſtome.

Aubertin eſt encore plus mal fondé ſur la derniere partie de ce paſſage: car il paroiſt qu'il n'en entend pas même le ſens litteral. En voicy les paroles: *Comment* JESUS-CHRIST *dit-il: La chair ne profite de rien? Il ne dit pas cela de ſa chair, à Dieu ne plaiſe, mais de ceux qui prennent ſes paroles charnellement. Or qu'eſt-ce que les prendre charnellement? C'eſt regarder ſimplement les choſes propoſées*, ἁπλῶς εἰς τὰ προκείμενα ὁρᾶν, *& ne concevoir rien davantage; car c'eſt là les entendre charnellement. Or il ne faut pas ainſy juger des myſteres par ce qu'on en voit, mais il faut les conſiderer tous par les yeux de l'eſprit*, χρὴ δὲ μὴ οὕτω κρίνειν τοῖς ὁρωμένοις.

Aubertin veut que ces choſes propoſées, que ſaint Chryſoſtome dit qu'il ne faut pas regarder ſimplement, ſoient les paroles mêmes de JESUS-CHRIST, & que cela ſignifie, qu'il

ne faut pas s'attacher à la lettre même de ces paroles. Mais je ne ſçay ſi on pourroit juſtifier par aucun Auteur, que ces termes, ὁρᾷν τὰ προκείμενα, voir les choſes propoſées, puiſſent ſignifier faire attention à des paroles, ny que ces autres termes, juger des choſes par ce que l'on voit, κρίνειν τοῖς ὁρωμένοις, ayent jamais eſté pris pour juger des paroles par le ſens qui s'offre d'abord. CHAP. VII.

Que veut donc dire ſaint Chryſoſtome? Il ne faut que prendre garde de prés à ſes paroles pour le découvrir. τὰ προκείμενα ſignifie dans ce paſſage un objet viſible, & c'eſt le nom qu'on donne d'ordinaire aux ſymboles propoſez ſur l'Autel. Saint Chryſoſtome ayant donc en veuë la maniere & la coutume de l'Egliſe, & voulant en cet endroit, non pas condamner le doute des Juifs, mais prevenir celuy des Chreſtiens, explique ce que c'eſt qu'entendre charnellement les paroles de Jesus-Christ en la maniere que les Chreſtiens le pouvoient faire, & il nous apprend que prendre charnellement ces paroles de Jesus-Christ par leſquelles il commande de manger ſa chair, c'eſt de ne voir dans le pain & dans le vin que l'on offre, que ce que la veuë y découvre, ἁπλῶς τὰ προκείμενα ὁρᾷν; c'eſt en juger par la veuë, κρίνειν τοῖς ὁρωμένοις, & ſur ce témoignage des ſens refuſer de croire les promeſſes que Jesus-Christ nous a faites de nous donner ſa chair & ſon ſang dans ce myſtere. Car comme les penſées charnelles que Jesus-Christ reproche aux Juifs, ſelon ſaint Chryſoſtome, ne ſont pas des penſées d'approbation, par leſquelles ils creuſſent ce qu'il leur diſoit, quoiqu'en l'entendant d'une maniere trop groſſiere; mais plutoſt des penſées d'infidelité, par leſquelles ils le rejettoient à cauſe de la fauſſe idée qu'ils s'en formoient: ainſy ces penſées charnelles que ſaint Chryſoſtome condamne en ce lieu pour en détourner les Chreſtiens, ne ſont pas des penſées d'une foy groſſiere, par laquelle on entendroit charnellement les promeſſes que Jesus-Christ nous a fait de nous donner ſa chair, mais ce ſont au contraire des penſées *charnelles* d'incredulité, fondées ſur ce qu'on n'apperçoit point par les ſens l'accompliſſement de la promeſſe de Jesus-Christ dans la celebration des myſteres. Et quant à ces dernieres paroles: *Qu'il ne faut pas juger par ce que l'on voit, mais conſiderer tous les myſteres par les yeux interieurs*, elles s'entendent generalement de tous les myſteres, & c'eſt une concluſion generale que ſaint Chry-

Chap. VII. sostome tire de ce qu'il a dit en particulier de l'Eucharistie.

Ainsy saint Chrysostome n'a voulu dire dans cet endroit, que ce qu'il dit dans un autre passage de l'Homelie 83. sur saint Matthieu, qui éclaircit parfaitement celuy-cy : *Croyons Dieu en toutes choses, & ne le contredisons point, encore que ce qu'il nous dit semble contraire à nos pensées & à nos yeux. Que l'autorité de sa parole soit plus forte sur nous que nos yeux & nos pensées. Pratiquons cela dans les mysteres. Ne regardons pas seulement les choses proposées,* ϰ τοῖς ϰειμένοις ἐμϐλέποντες, *mais attachons-nous à sa parole. Car sa parole ne peut tromper, au lieu que nos sens s'abusent facilement ; sa parole n'est point sujette à erreur, mais nos sens se trompent souvent. Puis donc que cette parole nous dit que c'est son Corps, soyons-en persuadez ; croyons-le ; & voyons-le avec les yeux de l'esprit. Car il ne nous a donné rien de sensible, mais il ne nous a donné sous des choses sensibles que des choses qui ne s'apperçoivent point par les sens.* Voilà justement le contraire de ces pensées charnelles. Voilà ce que c'est que ne regarder pas simplement les choses proposées. C'est croire & estre persuadé que c'est le corps de Jesus-Christ malgré le rapport des sens.

Il est visible par cette explication des paroles de saint Chrysostome, que non seulement elles n'ont aucune difficulté, mais qu'elles confirment merveilleusement la verité Catholique. Et ce qui fait que plusieurs ne les ont pas ainsy prises, c'est qu'ils n'ont regardé ces paroles de Jesus-Christ, *la chair ne profite de rien*, que comme adressées aux Juifs, & qu'ils n'ont pas consideré que Jesus-Christ par ces paroles, ayant voulu condamner generalement toutes les pensées charnelles, qui porteroient à combattre ses mysteres, saint Chrysostome les applique particulierement aux Chrestiens infidelles, que la veuë grossiere & corporelle des mysteres porteroit à desavoüer la verité des paroles de Jesus-Christ, & à former ce doute d'incredulité que saint Ambroise exprime par ces paroles : *Je vois autre chose. Comment me dites-vous que je reçois le sang de* Jesus-Christ? comme Jean Diacre rapporte qu'une femme de Rome que saint Gregoire communioit, le forma, s'estant prise à rire en communiant, de ce qu'il appella corps de Jesus-Christ le pain qu'elle avoit elle-même paistri. Voilà les pensées charnelles fondées sur les sens, que saint Chrysostome enseigne avoir esté condamnées par Jesus-Christ.

Mais quand même on entendroit ces paroles au sens d'Aubertin, elles reviendroient neanmoins à la même chose. Car il seroit toujours clair, que prendre les paroles de JESUS-CHRIST charnellement, signifieroit rejetter & condamner les paroles de JESUS-CHRIST par des veuës charnelles: & ces veuës charnelles seroient de ne voir dans ces paroles que les idées grossieres qu'elles presentent d'abord, ἁπλῶς τὰ προκείμενα ὁρᾶν, & de n'y voir pas par les yeux de la foy, que Dieu peut executer ce qu'il promet, d'une maniere entierement exempte de ce qui cause de l'horreur à nos sens & à nostre imagination. CHAP. VII.

Le principe d'erreur qui produit toutes ces mauvaises objections, est que les Calvinistes, à l'exemple de tous ceux qui ont attaqué la foy de l'Eglise, au lieu d'unir les veritez, les divisent, & tâchent de les détruire l'une par l'autre. Saint Chrysostome enseigne clairement que l'on reçoit le corps de JESUS-CHRIST, qu'il est en nous, qu'il est mélé avec nous, que l'on le mange sans parabole & sans enigme: voilà une verité. Le même Saint nous dit que cette manducation est spirituelle, mystique, qu'elle n'est pas charnelle & sujette aux loix ordinaires de la nature: c'est une autre verité. Au lieu donc d'unir ensemble ces veritez qui sont tres-alliables, ils employent la derniere pour combattre la premiere, & ils se conduisent même dans le choix qu'ils font d'une de ces veritez pour détruire l'autre avec si peu de raison, qu'ils embrassent celle qui est la moins établie & la plus obscure. Car il n'y a rien de plus clair que ce que dit saint Chrysostome dans l'Homelie 45. pour la presence réelle, & la manducation réelle du corps de JESUS-CHRIST: & ce qu'il dit au contraire dans ce passage tiré de la 46. est conçu en termes generaux, & capables de plusieurs sens. Ainsy la raison vouloit que l'on se rangeast du costé de la clarté. Cependant les Calvinistes à leur ordinaire ont pris celuy de l'obscurité.

Mais il n'est point necessaire de s'attacher à une seule, il n'y a qu'à allier deux veritez qui s'accordent parfaitement, qui sont que nous recevons tres-réellement & tres-effectivement JESUS-CHRIST dans nos corps, & que neanmoins cette reception n'a rien de charnel, qu'elle est mystique & spirituelle, & n'approche nullement de l'idée que les Capharnaïtes en avoient. Et c'est la doctrine de tous les Catholiques, & de tous les Peres.

CHAPITRE VIII.

Que les Peres ſe ſont ſervis de ces paroles : Cecy eſt mon Corps, *en des rencontres où ils auroient eſté obligez par neceſſité de les expliquer s'ils les avoient priſes dans un ſens de figure.*

Mais s'il eſt contre le ſens commun de ſuppoſer en un ſi grand nombre de Commentateurs & de Paſteurs une auſſy extrême negligence, que ſeroit celle de n'avoir jamais expliqué ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, s'ils les avoient priſes dans le ſens des Calviniſtes; il y a de plus certaines rencontres où cette explication eſt ſi eſſentielle & ſi neceſſaire, qu'en l'obmettant on rend ces paroles & toutes les autres abſolument fauſſes. De ſorte qu'il n'eſt pas beſoin de trouver cette omiſſion en une multitude d'Auteurs, mais il ſuffit de la trouver dans un ſeul, pour donner lieu de conclure que cet Auteur n'entendoit pas ces paroles dans le ſens que les Calviniſtes y donnent.

Il ne faut pour en eſtre perſuadé que ſe ſouvenir du principe que nous avons établi dans le Livre précedent; qu'on ne donne jamais au ſigne le nom de la choſe ſignifiée, que lors que l'on lit dans l'eſprit de ceux à qui l'on parle cette penſée, qu'ils ne regardent pas cette choſe dans ſon eſtre propre, mais qu'ils la regardent comme ſigne, & dans ſon eſtre ſignificatif. D'où il s'enſuit que dans le premier établiſſement d'un ſigne, & avant qu'on ait fait regarder comme ſigne cette choſe, dont on ſe veut ſervir à cet uſage, on ne luy donne jamais le nom de la choſe ſignifiée. Et delà vient que ce ſeroient des propoſitions folles & extravagantes de dire ſans preparation d'un arbre, que c'eſt le Grand Seigneur, & d'un moulin, que c'eſt le Grand Mogol, ſous pretexte de la deſtination ſecrette que l'on auroit faite de cet arbre & de ce moulin, à ſignifier l'un & l'autre de ces Princes, ſans avoir auparavant averti ceux à qui on parle, de cet uſage qu'on en voudroit faire.

D'ailleurs il eſt viſible que c'eſt la même choſe, comme nous l'avons auſſy remarqué, d'établir un ſigne de nouveau ou de parler d'un ſigne déja établi devant des gens qui ne ſçavent rien de cet établiſſement: car à leur égard c'eſt un ſigne tout nou-

veau, qu'ils n'ont aucun ſujet de conſiderer comme ſigne. Or ſans ce fondement que ceux à qui nous parlons ſont avertis de l'établiſſement des ſignes, les expreſſions où l'on donne aux ſignes les noms des choſes qu'ils repreſentent, ne ſçauroient eſtre que déraiſonnables; & cela a lieu non ſeulement dans ces ſortes d'expreſſions dont nous parlons, mais generalement dans toutes celles dont le ſens eſt fondé ſur quelque connoiſſance que l'on ſuppoſe dans ceux à qui on parle; car l'expreſſion devient ridicule ſitoſt que cette ſuppoſition n'a plus de lieu.

Il eſt encore beaucoup plus ordinaire, par exemple, de donner aux choſes les noms des ſignes, qu'aux ſignes les noms des choſes, & d'appeller la victoire *laurier*, & la paix l'*olivier*, qu'un l'aurier *victoire* & un olivier *paix*; & neanmoins ſi on parle devant des gens qui ignorent certainement la ſignification de ces ſignes, ces ſortes d'expreſſions deviennent abſolument inſenſées. Que diroit-on par exemple d'un Gouverneur de Canada, qui pour ſignifier aux Iroquois qu'il ne leur veut plus faire la guerre, qu'il leur offre la paix, & qu'il ne ſe ſervira plus du temps de leur ſommeil pour les ſurprendre, leur feroit dire qu'il ne veut plus cueïllir de lauriers ſur leurs terres, qu'il leur envoye l'olivier, & qu'il ne pretend plus troubler leur pavots? Si ce diſcours ſeroit déja fort ridicule quand on s'en ſerviroit devant les perſonnes qui l'entendroient, combien le ſeroit-il davantage eſtant addreſſé à des perſonnes qui certainement ne l'entendroient pas?

Il en eſt de même des expreſſions où l'on donne aux ſignes les noms des choſes, en parlant à des gens qui ne regardent pas comme ſignes ce que l'on fait ſervir à cet uſage, parce qu'elles ne ſont pas moins choquantes ny moins ſurprenantes. Et c'eſt pourquoy jamais homme raiſonnable ne s'en ſert dans ce ſens, comme nous avons montré, parce qu'il ſçait que l'on s'y tromperoit infailliblement, & que l'on prendroit ces expreſſions à la lettre.

Il n'y a donc qu'à voir devant qui les Peres ont parlé de l'Euchariſtie, & ſe ſont ſervis de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, & s'ils ont toujours eu droit de ſuppoſer en eux cette connoiſſance, que le pain & le vin eſtoient des ſignes, & qu'ils n'eſtoient en peine que de ſçavoir ce qu'ils ſignifioient. Que M. Claude conſidere s'il pourra ajuſter cette ſuppoſition aux exemples ſuivans.

Chap. VIII.

Saint Juſtin adreſſe ſa ſeconde Apologie aux Empereurs Romains & au Senat de Rome, comme il le declare dans le titre même: il parle à eux dans toute la ſuite de ſon diſcours; & M. Claude ne nous dira pas ſans doute que ſaint Juſtin ait ſuppoſé qu'ils fuſſent inſtruits des expreſſions ſacramentales, ny qu'il ait vu dans leur eſprit qu'ils regardoient le pain & le vin, dont il leur avoit dit qu'on ſe ſervoit dans les aſſemblées des Chrêtiens, comme des figures de quelques autres choſes. Cependant voicy de quelle ſorte il leur parle de l'Euchariſtie. *Nous ne recevons pas ces choſes*, c'eſtadire ce pain & ce vin conſacrez, *comme un pain commun, ny comme un breuvage commun. Mais de la même ſorte que* Jesus-Christ *noſtre Sauveur qui a eſté fait chair par le verbe de Dieu, s'eſt reveſtu de chair & de ſang pour noſtre ſalut; ainſy nous avons appris que cette viande & ce breuvage, qui par le changement qu'ils reçoivent dans nos corps, nourriſſent noſtre chair & noſtre ſang, ſont la chair & le ſang de ce même* Jesus-Christ *incarné. Car les Apoſtres dans les écrits qu'ils nous ont laiſſez, que l'on nomme Evangiles, nous ont appris que* Jesus-Christ *leur avoit commandé de faire ce qu'il avoit fait, & qu'ayant pris du pain, & ayant rendu graces, il dit: Faites cecy en memoire de moy: Cecy eſt mon Corps; & que de même ayant pris le calice, & qu'ayant rendu graces, il dit: Cecy eſt mon Sang.*

M. Claude 2. Rép. p. 263.

Il eſt important de voir ce que M. Claude répond à ce paſſage. Il dit que *Saint Iuſtin a voulu faire entendre par là, que l'Euchariſtie eſtoit un grand Sacrement du corps & du ſang de* Jesus-Christ, *qui eſt celebré en commemoration de ce qu'il a voulu prendre un corps pour nous, eſtant honoré du nom du Corps & du Sang, ſelon la forme même des expreſſions du Seigneur: Cecy eſt mon Corps: Cecy eſt mon Sang; & que ſon deſſein eſtoit de dire aux Empereurs & à ce Senat, que comme par la parole du Pere, c'eſtadire par ſon ordre,* Jesus-Christ *a eſté fait chair, non en changeant la Divinité en chair, mais en uniſſant perſonnellement la chair à la Divinité; de même par la parole de la priere, c'eſtadire par la benediction, le pain & le vin ſont faits ſon Corps & ſon Sang, non en les changeant ſubſtantiellement, mais en les uniſſant d'une union ſacramentale à ſon Corps.*

Voilà l'idée que M. Claude pretend que ſaint Juſtin a voulu imprimer dans l'eſprit des Empereurs & du Senat. Et ſi cela eſt, je ſoutiens que le diſcours du Gouverneur de Canada, qui envoieroit dire aux Iroquois, *qu'il ne veut plus cueillir de lauriers*

dans

dans leur terre, qu'il leur donne l'olivier, & qu'il ne troublera plus leurs pavots; que celuy de cet homme qui diroit froidement & ſans preparation, qu'un arbre eſt le grand Turc, & un moulin à vent le grand Mogol, parce qu'il les en auroit fait ſignes dans ſon eſprit, doivent paſſer pour fort ſages, fort ſenſez & fort raiſonnables. Au moins le ſont-ils autant que celuy de S. Juſtin pris en ce ſens. Car il eſt auſſy ridicule de ſuppoſer que des Empereurs Payens & un Senat des Payens, ſceuſſent ce que c'eſt que Sacrement, qu'union perſonnelle & union ſacramentale, & qu'ils ſubſtitueroient ces notions à des termes qui ne les ſignifioient en maniere quelconque, que de ſuppoſer qu'un Iroquois entendra par le mot de *laurier* des victoires, la paix par celuy d'*olivier*, & le ſommeil par celuy de *pavot*. CHAP. VIII.

Je ſupplie ceux qui liront cecy, de conſiderer que ſi l'on ſe ſert de ces ſortes d'exemples qui paroiſſent ridicules dans une matiere ſi ſerieuſe, c'eſt par la neceſſité de rendre ſenſible l'abſurdité de cette explication de M. Claude: ce qui ne ſe peut faire qu'en faiſant voir qu'elle eſt toute ſemblable à des expreſſions, dont l'extravagance ſoit reconnuë. Or il eſt tres-important de la faire ſentir, puiſque c'eſt par ces ſortes d'explications contraires au ſens commun, que les Miniſtres renverſent la foy de ce myſtere, qu'ils en eludent toutes les preuves, & qu'ils montrent le chemin de renverſer tous les autres.

Car le principe de toutes les connoiſſances que l'on peut tirer ou des écrits des hommes, ou du commerce que nous avons avec eux par la parole, eſt qu'ils parlent raiſonnablement, & qu'ils ne renferment pas ſous leurs paroles des ſens ou des idées, que ces expreſſions ſont incapables d'imprimer dans l'eſprit, & que celuy qui les prononce ou qui les écrit a du voir qu'elles ne pouvoient produire. Sans cela il n'y a plus de regle ny de meſure à prendre ſur les diſcours des hommes. Et ſur cela on laiſſe a juger ſi ſaint Juſtin, en diſant à des Payens, que *des Chreſtiens ont appris que la viande & le breuvage qu'ils prenoient dans leurs aſſemblées, ſont la chair de ce même* JESUS-CHRIST *incarné, parce que* JESUS-CHRIST *avoit dit du pain, que c'eſtoit ſon Corps, & qu'il avoit commandé de faire la même choſe que luy en memoire de luy*, a pu croire qu'il leur feroit entendre par là, *que ce pain eſtoit uni d'une union ſacramentale avec le corps de* JESUS-CHRIST, & par conſequent s'il eſt poſſible que ce ſoit là ce qu'il ait voulu ſignifier.

Chap. VIII. Aubertin n'est pas plus heureux que M. Claude a montrer que ces paroles de saint Justin estoient intelligibles aux Payens; *Parce*, dit-il, *qu'ils estoient accoutumez de donner à leurs statuës le nom de leurs Dieux.* Car s'ils les avoient entenduës par rapport à la maniere dont ils entendoient que leurs statuës estoient Dieux, ils en auroient conclu que la chair de Jesus-Christ estoit réellement enfermée dans le pain, comme ils concevoient, selon les Peres, que leurs divinitez estoient réellement enfermées dans leurs statuës; & ainsy ils ne seroient point tombez dans les idées Calvinistes qu'Aubertin attribuë à saint Justin. Mais il n'y a de plus aucune apparence qu'ils eussent interpreté ces expressions par le langage dont ils usoient en parlant de leurs statuës, parce que ce langage estoit fondé sur la connoissance publique que les statuës estoient destinées à representer leurs Dieux, dont elles estoient en quelque sorte des signes naturels comme statuës, & des signes d'institution par la consecration publique qui en avoit esté faite. Mais ils n'avoient aucun sujet de regarder le pain & le vin comme images de la chair & du sang de Jesus-Christ. Saint Justin ne les avoit point avertis de cette institution. Ils ne pouvoient donc prendre ces paroles dans ce sens de figure, qui suppose toujours la connoissance du signe en qualité de signe, comme nous l'avons montré amplement ailleurs.

Aub. p. 294.

Je ne m'arreste pas presentement à remarquer dans les paroles de saint Justin, tout ce qui determine l'esprit au sens de la presence réelle: Je n'en examine presentement que cette seule circonstance, qu'il parloit à des gens qui ne sçavoient ce que c'estoit que signes & que Sacremens. Et je soutiens que cela seul suffit pour conclure que faisant entrer les paroles de l'institution de l'Eucharistie dans un discours qu'il leur adresse, il ne les a pas prises dans un sens de figure.

On peut appliquer la même reflexion à un grand nombre d'autres passages où les Peres se sont servis des mêmes paroles, ou d'autres équivalentes, devant des gens en qui ils ne pouvoient supposer de même ces notions precedentes, qui donnent droit d'appliquer aux signes les noms des choses signifiées.

Catech. 4. myst.

On le peut appliquer par exemple à saint Cyrille de Jerusalem, lors qu'il parle de cette sorte aux nouveaux baptisez: *Puisque* Jesus-Christ *en parlant du pain, a declaré que c'estoit son Corps; qui osera le revoquer en doute? Puis qu'en parlant du vin*

il a confirmé & dit que c'eſtoit ſon Sang; qui en oſera douter, & dire que ce n'eſt pas ſon Sang? & qu'il ajoûte, *qu'il faut croire & eſtre fermement perſuadé que ce pain apparent n'eſt pas du pain, quoique le gouſt rapporte que c'eſt du pain, mais le corps de* JESUS-CHRIST; *& que ce vin apparent n'eſt pas du vin, quoiqu'il ſemble du vin au gouſt, mais le ſang de* JESUS-CHRIST. Car ſaint Cyrille n'a point du ſuppoſer que ces nouveaux baptiſez, qui eſtoient des perſonnes du commun & de toutes ſortes de conditions, fuſſent accoutumez au langage ſacramental, qui ne s'apprend, ſelon les Miniſtres, que par un long uſage de l'Ecriture & du langage de l'Egliſe. Il n'a point du ſuppoſer dans leur eſprit ces notions de ſignes & de figures, qu'il auroit du avoir ſoin d'établir auparavant, & ſans quoy preſque toutes ces expreſſions ſont contraires au ſens commun. Que doit-on donc juger de ce Saint, puiſqu'il ne ſe contente pas de ſe ſervir de ces paroles ſans explication, ce qui ſuffiroit pour montrer qu'il ne les a pu prendre dans un ſens de figure, mais qu'il établit le ſens litteral par des expreſſions ſi preciſes, qu'il l'imprimeroit aux perſonnes les plus préoccupées du ſens de figure malgré qu'ils en euſſent? CHAP. VIII.

On peut encore appliquer à ſaint Ambroiſe cette reflexion, lors qu'il dit de même aux nouveaux baptiſez : *Le Seigneur Jeſus crie : Cecy eſt mon Corps. Devant la benediction des paroles celeſtes, on l'appelle du nom d'un autre choſe : aprés la benediction on declare que c'eſt le Corps de* JESUS-CHRIST. *Il dit luy-même que c'eſt ſon Sang. Avant la conſecration on luy donne un autre nom : aprés la conſecration on l'appelle Sang, & vous dites, Amen : c'eſt-adire, cela eſt vray. Que l'eſprit confeſſe interieurement ce que la bouche prononce, & que le cœur ſoit penetré de ce que les paroles expriment.* Car il eſt ridicule de ſuppoſer qu'il ait cru ces nouveaux Chreſtiens aſſez ſubtils pour déméler les effroyables obſcuritez de ces paroles priſes au ſens des Calviniſtes, ny qu'il ait vu en eux ces notions precedentes qui ſeroient ſeules capables d'y donner du jour. *De his qui init. myſt. c. 9.*

On la peut appliquer à ſaint Gaudence, lors qu'il propoſe de même aux nouveaux baptiſez dans ſa ſeconde Homelie ſur l'Exode ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, en les exhortant ſimplement de les croire.

On la peut appliquer à toutes les Homelies de ſaint Chryſoſtome, dans leſquelles il paroiſt qu'il avoit pour auditeurs des

Chap. VIII.

Homil. 72. in Matth. in Ep. ad Rom. 6. 14. Hom. 14. in Ioan. Hom. 18. in Ep. 2. ad Cor. & en plusieurs autres lieux.

Cathecumenes, & peut-estre même des Payens, puisqu'il s'y sert souvent de ce terme : *Initiati solummodo noverunt : Sciunt Mystæ : Hæc ignorat qui mysteriis non est initiatus* ; & qu'il dit expressément dans l'Homelie 40. sur la premiere Epistre aux Corinthiens, en parlant du Baptême, que l'on cachoit aux non-initiez aussy bien que l'Eucharistie & l'Ordination, qu'il *voudroit bien parler du Baptème clairement, mais qu'il n'osoit à cause de ceux qui ne sont pas Initiez. Et ces personnes*, ajoûte ce Saint, *nous rendent l'explication de ces choses plus difficile, en nous contraignant ou de parler obscurement, ou de découvrir des choses cachées.*

Or il paroist par ces mêmes Homelies que cette retenuë consistoit principalement à ne leur pas découvrir l'ordre & la maniere de la celebration des Sacremens. Ainsy à l'égard de l'Eucharistie il est vray, comme le dit Aubertin, que ce qu'ils cachoient aux non-initiez estoit la matiere Eucharistique, quoique ce fust par une autre raison que celle que ce Ministre allegue, qui est la crainte qu'ils ne la méprisassent. Car ils vouloient aussy en leur cachant cette matiere, leur cacher en même temps la conversion de cette matiere au corps & au sang de Jesus-Christ.

Cela supposé, il est clair qu'il ne pouvoit pas croire que ces non-initiez fussent accoutumez aux expressions sacramentales, puisqu'on leur cachoit tout ce qui regardoit les Sacremens, & qu'il ne voyoit point dans leur esprit ces notions, que le pain & le vin sont des figures de quelque chose. Cependant il est certain d'une part que saint Chrysostome n'a point voulu tromper ces Catechumenes, qu'il ne leur a point voulu donner de fausses idées de la Religion Chrestienne, qu'il ne leur a point voulu donner des pensées fausses qui les éloignassent de la foy & qui leur fissent paroistre nostre Religion ridicule, & que par consequent il a cru qu'ils pourroient entendre ses paroles en un veritable sens. Et il est certain de l'autre que le même saint Chrysostome a dit plusieurs fois dans ces mêmes Homelies, que ce que les Initiez recevoient, estoit le corps & le sang de Jesus-Christ, & qu'il leur a proposé ces paroles : *Cecy est mon Corps*, sans explication. *Nous ne pouvons*, leur dit-il, *estre trompez par les paroles de* Jesus-Christ, *mais nos sens se trompent facilement. Les paroles ne peuvent estre fausses, mais nos sens sont sujets à illusion. Puis donc qu'il a dit :* Cecy est mon Corps, *n'en doutons nullement.*

Qu'elle idée ces paroles pouvoient-elles donc imprimer à des Catechumenes? Qu'elle impression pouvoient-elles faire sur leur esprit? Estoient-ils du nombre de ces *peuples forts*, dont parle M. Claude, *qui entendoient le langage de la foy?* Saint Chrysostome pouvoit-il raisonnablement supposer qu'ils entendroient par là, *qu'il se faisoit une union sacramentale du pain au corps & au sang de* Jesus-Christ, *& que ce pain estoit revestu de tous les droits de* Jesus-Christ, selon une autre chimere de M. Claude? Avoit-il dessein de les tromper, de les rebuter, de leur donner de l'aversion de la Religion Chrestienne, de leur proposer à dessein des choses capables de leur causer du trouble, comme il avouë luy-même que ces paroles en causent naturellement? CHAP. VIII.

Si l'on veut prendre la peine de lire cet endroit tout entier, & qu'on y joigne la lecture de la 24. Homelie sur l'Epistre aux Corinthiens, de la 45. sur saint Jean, en se mettant dans l'esprit qu'il parle dans tous ces lieux là devant des gens qui ne sçavoient ce que c'estoit que ces expressions Sacramentales, & à qui l'on cachoit tout l'ordre de la celebration des Sacremens, je m'assure que l'on avouëra que si saint Chrysostome n'avoit voulu faire entendre par là autre chose, sinon que l'Eucharistie est la figure de Jesus-Christ, il auroit esté le plus imprudent de tous les hommes. C'est l'idée que les Protestans ne sont pas peut-estre fâchez de donner des Peres. Mais comme toutes les personnes qui ont un peu non seulement de Religion, mais d'équité, ne peuvent regarder cette idée sans horreur, il faut avoüer que saint Chrysostome n'a pu parler comme il a fait à ces gens-là, sans entendre à la lettre & sans figure ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & les autres semblables, qu'il a si souvent repetées sans explication aux Catechumenes, puisqu'il auroit du juger qu'ils n'en eussent jamais pu entendre le sens, & qu'elles estoient même capables de les jetter dans l'erreur.

Mais ce qui empêche que les Calvinistes ne soyent touchez autant qu'ils le devroient estre de ces raisons; c'est qu'au lieu de se mettre dans la disposition & dans l'état de ceux à qui les Peres parloient, & de se transformer en eux pour ainsy dire, ils font tout le contraire; & s'estant entestez par une longue meditation & par les instructions continuelles de leurs Ministres, des solutions de figures & de vertu, il mettent ces Chrestiens des premiers siecles dans l'état où ils se trouvent, & les revestant

Ch. IX. de leur propre forme, ils leur donnent les mêmes notions & les mêmes diſtinctions dont ils ſe ſont remplis, pour ſe deméler des paroles des Saints Peres; ſans conſiderer que pour inventer ces ſolutions il a fallu pluſieurs années de meditation, que c'eſt le fruit du travail & des ſpeculations de pluſieurs Miniſtres, & que ce ſont les choſes du monde les moins raiſonnables, de ſuppoſer ou que de ſimples Fidelles, des Catechumenes, des Payens ayent eu ces notions bizarres dans l'eſprit, ou que les Peres ayent crû qu'ils les y auroient, ou que n'ayant aucun ſujet de le croire, ils ayent parlé devant eux comme ils ont fait.

CHAPITRE IX.

Que la maniere dont les Peres propoſent ces paroles: Cecy eſt mon Corps, *comme un objet de foy ſans y ajoûter d'explication, eſt une preuve manifeſte qu'ils les ont priſes pour claires & pour litterales.*

L'Examen que nous venons de faire des Commentaires que les Saints Peres nous ont laiſſez ſur l'Ecriture, ne peut donner lieu de tirer une autre concluſion, ſinon qu'il eſt ſans apparence qu'ils ayent pris les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie dans un ſens de figure, puiſqu'ils n'ont marqué ce ſens dans aucun de leurs Commentaires, comme ils y eſtoient obligez en qualité de Commentateurs. Et c'eſt ce qui eſt encore clairement prouvé par la remarque que nous avons faite, qu'ils ont obmis cette explication en des rencontres où elle auroit eſté eſſentielle par la qualité de ceux à qui ils parloient. Mais voicy encore une autre voie de s'éclaircir de leurs ſentimens ſur ce point, qui ſera ſans doute jugée raiſonnable par toutes les perſonnes deſintereſſées.

Les Peres ont employé ces paroles à divers uſages, tantoſt pour en tirer des argumens, tantoſt par forme d'exhortation; & on y doit avoir égard ſans doute de quelque maniere qu'ils les employent. Mais il eſt certain qu'il n'y a point d'endroit où leur ſentiment doive paroiſtre plus clairement, & où l'on ait plus de raiſon de le chercher, & de ſe promettre de le découvrir, que lors qu'ils ſe ſervent de ces paroles dogmatiquement, c'eſt-à-dire lors qu'ils les propoſent comme un dogme, comme un

objet de foy, comme une verité de religion qu'il faut croire. Ce sont ces endroits là qui decident, & qui nous marquent à quoy nous nous en devons tenir. Car l'inclination & la raison portant ceux qui enseignent, à expliquer les figures qui se rencontrent dans les propositions dogmatiques, l'on ne sçauroit produire de plus fortes preuves qu'une proposition doit estre prise à la lettre, qu'en montrant que dans les endroits où les Peres l'ont proposée dogmatiquement, ils ne l'ont jamais expliquée, & n'ont jamais remarqué qu'il la falust prendre au sens de *figure*.

Voyons donc comment les Peres en ont usé. J'ay déja rapporté de quelle sorte saint Cyrille de Jerusalem propose ces paroles de l'institution de l'Eucharistie, en parlant à de nouveaux baptisez qu'il instruit de ce qu'il faut croire de ce mystere. *Puisque* Jesus-Christ, dit il, *en parlant du pain a declaré que c'estoit son Corps, qui osera le revoquer en doute? Puis qu'en parlant du vin il a confirmé & dit que c'estoit son Sang, qui osera en douter, & dire que ce n'est pas son sang?* Que peut on desirer de plus exprés, de plus formel & de plus decisif?

Ce n'est à la verité que par occasion que saint Epiphane parle de l'Eucharistie dans son Ancorat: mais c'est une occasion peu favorable aux Calvinistes, puisqu'il s'agissoit expressément dans ce lieu là de rejetter les allegories d'Origene, & de prouver qu'il faut croire des choses quoiqu'on n'en voye pas la raison. Mais laissant appart cette circonstance, il est certain qu'il en parle comme d'un objet de foy, comme d'une chose cruë de tout le monde, & comme d'une chose difficile à croire. *Nous voyons*, dit-il, *que le Seigneur prit une chose entre ses mains, comme on le lit dans l'Evangile, qu'il se leva de table & qu'il prit ces choses, & qu'ayant rendu graces il dit: Cecy est une certaine chose*, il parle ainsi à cause des non-initiez. *Cependant nous voyons que cette chose n'est ny égale ny semblable à l'image de la chair qu'il à prise non plus qu'à la Divinité qui ne se peut voir, ny aux lineamens, ny aux caracteres des membres. Car cette chose est ronde, & quant à sa vertu elle n'a point de sentiment. Et neanmoins par un effet de sa grace il a bien voulu declarer que cecy estoit une certaine chose. Et il n'y a personne qui n'ajoute foy à ses paroles; & celuy qui ne le croit pas comme il a dit, est déchû de la grace & du salut.*

Nous verrons ensuite quelle consequence on doit tirer de ce qu'il propose de cette maniere la doctrine de l'Eucharistie. Mais je pense qu'il n'y à personne qui ne sente qu'un Calviniste qui

Ch. IX. auroit eu affaire à Origene n'auroit jamais parlé comme cela. Cependant ce langage n'eſt pas particulier à ſaint Epiphane, & quoique ceux qui empruntent les expreſſions des Auteurs, ne choiſiſſent pas d'ordinaire celles qui ſont les plus choquantes, il ſe trouve neanmoins que cet endroit de ſaint Epiphane a eſté copié preſque tout entier par l'Auteur des dialoques qu'on attribuë à Ceſarius frere de ſaint Gregoire de Nazianze, qui l'explique en même temps qu'il le copie d'une maniere peu favorable à M. Claude. *Le Verbe Divin*, dit il, *eſtant parmy nous & vivant avec nous .... dit à la troupe de ſes Apoſtres, en leur diviſant le pain: Prenez en, & mangez en tous: Cecy eſt mon Corps, quoy qu'il ne fuſt pas encore ſacrifié en ſa propre chair. Et de même il leur dit: Prenez & beuvez: Cecy eſt mon Sang, quoique ſon coſté n'euſt pas encore eſté ouvert ſur la Croix d'une lance. Et nous voyons tous les jours ce ſaint pain au temps de la divine & myſtique liturgie ſur l'Autel non ſanglant & propoſé ſur la table immaculée. Il ne reſſemble en aucune ſorte à l'image du corps de Dieu Verbe qui eſt la cauſe de noſtre ſalut; & le calice du vin que l'on offre avec le pain n'a rapport avec le ſang qui eſt dans ſon corps. Tout cela ne tient rien, ny de la diſtinction des membres de ce corps, ny de la qualité d'une chair formée du ſang, ny de la divinité inviſible & ſans forme qui y eſt jointe inviſiblement. Car le corps de* Jesus-Christ *eſt rempli de ſang, animé, rouge, compoſé de divers nerfs, arteres, venes ..... Il eſt droit, il a divers membres, il eſt propre à marcher & à agir. Mais cette autre choſe eſt ronde, ſans diſtinction de membres, inanimée, ſans ſang, ſans mouvement, & elle n'a aucune reſſemblance, ny à ce qui eſt viſible dans* Jesus-Christ *ny à ſa Divinité, qu'on ne voit pas. Nous croyons neanmoins par l'autorité de la parole de Dieu, que n'eſtant ny ſemblable ny égale, c'eſt proprement & preciſément le divin Corps même qui eſt ſacrifié ſur la table divine, qui eſt diviſé ſans diviſion à toute la troupe, & auquel on participe inceſſamment.*

Les mots Grecs dont cet Auteur ſe ſert ſont *κυρίως καὶ ἀραρότως*. Aubertin traduit ridiculement celuy de *κυρίως* par celuy de *poteſtativè*, qui ne ſignifie rien. J'ay traduit celuy de *ἀραρότως* preciſément, ce mot marquant une convenance exacte, & eſtant clair qu'il veut dire en ce lieu, qu'il y a une exacte convenance entre la choſe & l'expreſſion.

Saint Ambroiſe dans le livre qu'il compoſa pour l'inſtruction des nouveaux baptiſez, propoſa ces mêmes paroles dogmatiquement en cette maniere: *Le Seigneur* Jesus *crie: Cecy eſt mon*

Corps.

Corps. Devant la benediction des paroles celestes on luy donne un autre nom : aprés la benediction on declare que c'est le corps de JESUS-CHRIST. *Il dit luy même que c'est son sang. Avant la consecration on luy donne un autre nom : aprés la consecration on l'appelle sang, & vous dites, Amen, c'estadire, cela est vray. Que l'esprit confesse interieurement ce que la bouche prononce, & que le cœur soit penetré de ce que ces paroles expriment.*

De his qui Myst. initiant. c. 9.

Gaudence Evesque de Bresse s'en sert dans la même fin que saint Ambroise, & il demeure aussy dans les mêmes termes, il n'y ajoûte aucune modification, & il porte l'esprit à croire le sens que ces paroles presentent. *Croyez*, dit-il, *ce qui vous a esté annoncé, que ce que vous recevez est le corps de ce pain celeste, & le sang de cette vigne sacrée. Car lors que Nostre Seigneur presenta à ses Disciples le pain & le vin consacrez, il leur dit : Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang. Croyons je vous prie celuy à qui nous avons cru. La verité est incapable de mensonge.* Et un peu plus bas : *Gardons nous bien de briser ces os tres-solides : Cecy est mon Corps : Cecy est mon Sang. Et s'il reste quelque doute dans l'esprit de quelqu'un qui ne soit pas dissipé par ces paroles, qu'il le consume par l'ardeur de la foy.*

Saint Chrysostome dans son Commentaire sur saint Mathieu, qui estoit de ceux que M. Claude a bien eu la hardiesse de citer, établit la foy de l'Eucharistie par ces paroles en la même maniere que les autres, c'estadire sans y rien ajoûter. *Croyons Dieu*, dit il, *en toutes choses, & ne le contredisons point, encore que ce qu'il nous dit semble contraire à nos pensées & à nos yeux ; & que l'autorité de sa parole soit plus forte sur nous que nos yeux & nos pensées. Pratiquons cela dans nos mysteres. Ne regardons pas seulement les choses proposées, mais attachons nous à sa parole. Car sa parole ne nous peut tromper, au lieu que nos sens s'abusent facilement : sa parole n'est point sujette à erreur, mais nos sens se trompent souvent. Puis donc que sa parole nous dit: Cecy est mon Corps, soyons en persuadez, croyons-le, & voyons-le avec les yeux de la foy. Car* JESUS-CHRIST *ne nous a donné rien de sensible, mais il ne nous a donné sous des choses sensibles que des choses qui ne s'apperçoivent point par les sens.*

Saint Jerôme ne tire pas d'autres conclusions de ces paroles dans sa lettre à Hedibie. *Mais pour nous*, dit il, *apprenons que le pain que Nostre Seigneur rompit & qu'il donna à ses Disciples, est le corps de Nostre Sauveur, puisqu'il dit luy-même à ses Disciples : Prenez & mangez : Cecy est mon Corps.*

Ch. IX. Saint Cyrille d'Alexandrie parle le même langage dans le passage rapporté dans la chaisne sur saint Mathieu, imprimée à Toulouze sur un manuscrit de la bibliotheque de l'Electeur de Baviere, & par Victor d'Antioche, par Elie de Crete, & par saint Thomas. *Ne doutez point*, dit il, *de cette verité, puisque* Jesus-Christ *nous assure si manifestement que cecy est son Corps; mais recevez plutost avec foy les paroles du Sauveur; car estant la verité il ne peut mentir.* Il cite ces mêmes paroles dans l'Oraison sur la Céne mystique pour prouver de quelle façon celuy qui a esté mangé figurativement en Egypte, *s'immole volontairement luy même en cette Céne, & qu'aprés avoir mangé la figure, parce que c'estoit à luy d'accomplir les figures legales, il en montra la verité en se presentant luy-même comme aliment de vie.* Aprés quoy il rapporte sans explication les paroles de l'institution.

Hom. 5. de Pasch. L'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese, suit les autres Peres. *Eloignons de nous*, dit-il, *les doutes d'infidelité, puisque celuy qui est Auteur de ce present, est le témoin de cette verité. Car le Prestre invisible change par sa parole & par une vertu secrette, les creatures visibles en la substance de sa chair & de son Sang, en disant: Cecy est mon Corps.*

Elie de Crete sur la premiere Oraison de saint Gregoire de Nazianze, repete en propres termes les paroles de saint Cyrille que nous avons alleguées, & conclut comme luy qu'il ne faut nullement douter que cela ne soit vray, puisque Jesus-Christ dit clairement: *Cecy est mon Corps.*

Voilà donc dix Auteurs, qui dans le temps que M. Claude appelle *les beaux jours de l'Eglise*, renferment la foy de l'Eucharistie dans ces seules paroles: *Cecy est mon Corps*, sans les expliquer, sans les determiner à ce sens de figure, sans marquer que l'on s'y puisse tromper, insistant au contraire qu'il faut croire ce qu'elles expriment, quelque étrange qu'il nous paroisse, parce que Jesus-Christ l'a dit.

Et ce qui est considerable, c'est que le témoignage positif de ces dix Auteurs est joint avec cette autre verité negative, que les Ministres ne sçauroient produire aucun Auteur, qui proposant de même ces paroles: *Cecy est mon Corps*, comme contenant ce qu'il faut croire de l'Eucharistie, se soit mis en peine d'en alleguer d'autre sens que celuy qu'elles presentent d'abord.

Je sçay bien que M. Claude se met en colere quand on luy

allegue cette preuve, & qu'Aubertin la rejette avec mépris: mais on eſt accoutumé à ne ſe pas étonner de cet air dédaigneux, dans lequel il y a plus d'artifice encore que de vanité. Et c'eſt icy ſans doute une de ces occaſions où l'on peut dire de ces Meſſieurs, ſelon le langage de M. Daillé, *qu'ils ſont bonne mine à mauvais jeu.*

Ch. IX. *M. Claude contre le Pere Noüet. p. 318.*

Je luy ſoutiens donc, que non ſeulement cette preuve eſt forte, mais qu'elle eſt convaincante & deciſive; qu'il ne ſçauroit montrer que pluſieurs Peres ayent renfermé la foy d'un myſtere auſſy important, comme eſt celuy de l'Euchariſtie, dans un paſſage metaphorique, obſcur, & dont le ſens fuſt extrémement éloigné des paroles, ſans expliquer ce paſſage; bien loin de pouvoir prouver que cela ait eſté fait par tous ceux qui auroient employé à cet uſage un paſſage de cette ſorte.

Et je luy ſoutiens enfin qu'il eſt ridicule de pretendre que le hazard puiſſe unir ainſy pluſieurs Auteurs dans un procedé ſi extraordinaire & ſi choquant.

Qui ne ſeroit ſurpris s'il trouvoit dans quelque Pere: *Que puiſque l'Ecriture nous aſſure que Dieu a des yeux & des oreilles, il faut croire ce qu'elle nous en dit?* Mais que ſeroit-ce ſi on trouvoit cette expreſſion dans pluſieurs? & enfin ou en ſeroit-on ſi on la trouvoit en tous; s'ils n'avoient jamais parlé autrement, & ſi au lieu de nous avertir tous, comme ils font avec un tres-grand ſoin, que ces expreſſions ſont metaphoriques, ils ne nous les propoſoient jamais qu'en nous diſant qu'il les faut croire, & que la verité ne peut mentir?

Où trouvera-t-on que l'on ait dit, que puiſque l'Apoſtre nous aſſure que la pierre eſtoit Chriſt, il faut croire qu'elle l'eſtoit, & conſumer par l'ardeur de la foy tous les doutes qu'on en pourroit avoir?

Les Miniſtres trouveroient l'uſage que les Peres ont fait de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, auſſy ſurprenant que toutes ces propoſitions, en les prenant dans leur ſens de figure, s'ils conſultoient un peu le bon ſens, & ils en concluroient qu'il ne les faut donc pas prendre ainſy. Mais le mal eſt qu'ils ne les conſultent jamais, ils ne ſuivent que l'impreſſion dont ils ſont prevenus, & pour la faire ſubſiſter malgré les regles que la raiſon fournit, ils reduiſent tout à des preciſions metaphyſiques. Ainſy comme il n'y a point de regle ſi generale qui ne ſouffre exception dans certains cas, ils appliquent tout leur

CH. IX. esprit à les découvrir ; & quand ils en ont trouvé qu'elqu'une, ils croyent avoir détruit la regle, & estre échappez à la faveur de ces exceptions, sans considerer qu'elles sont fondées sur des raisons particulieres qui ne regardent point le sujet dont il s'agit, & qui ne peuvent ainsy servir de rien.

C'est la methode qu'ils pratiquent en cette rencontre. M. Claude, par exemple, rapporte un passage de saint Chrysostome, dans lequel il compare la verité de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, avec ce que JESUS-CHRIST dit touchant les pauvres. *Celuy qui a dit*, dit ce Saint : *Cecy est mon Corps, & qui a confirmé la chose par sa parole, luy-même a dit aussy : Vous m'avez vu souffrir la faim, & vous ne m'avez pas donné à manger.* Et parce que ces dernieres paroles sont metaphoriques, M. Claude s'écrie. *Sera-t-il possible que ces passages & tant d'autres semblables qui se trouvent dans les Peres, ne fassent pas connoistre au monde le peu de solidité qu'il y a à conclure la presence réelle de ce qu'ils ont quelquefois pressé la verité des paroles de* JESUS-CHRIST, *sur le sujet des Sacremens ! Car qui ne voit qu'on le pourroit conclure à l'égard des pauvres avec autant de force & d'évidence qu'à l'égard de l'Eucharistie ?*

page 318. contre le P. Noüet.

Il croit en estre quitte avec cela. Mais on n'élude pas ainsy une raison invincible, & il n'y a qu'a reduire la chose au principe du sens commun, d'où elle dépend, pour découvrir l'illusion de cette Réponse.

Il est vray que cette regle, que lors qu'on propose un passage de l'Ecriture comme un objet de foy, & que l'on affirme qu'il faut croire ce que Dieu nous y enseigne, on determine l'esprit à le prendre au sens litteral, n'est pas absolument ny metaphysiquement veritable, & que l'on peut insister quelquefois sur la verité des propositions metaphoriques. Mais ces exceptions ne rendent pas inutile la premiere regle, parce que ces exceptions ont aussy leur regle, & qu'il n'est pas vray que l'on puisse insister indifferemment sur la verité de toutes sortes de propositions mataphoriques. Les exemples que j'en ay produits le font assez voir ; jamais personne n'ayant dit, que puisque l'Ecriture nous parle des yeux & des bras de Dieu, quoique nos sens & nostre raison nous puissent dire, il faut croire qu'il en a.

Et non seulement on ne le peut pas toujours, mais on le peut rarement ; & il n'y a qu'à parcourir les metaphores de l'Ecriture pour en estre persuadé. Car qui a jamais dit, puisque

JESUS-CHRIST dit qu'il eſtoit une porte, il faut croire qu'il eſtoit porte, nonobſtant la repugnance de nos ſens? Ch. IX.

Qui a jamais dit, que puiſque l'Ecriture dit que les Apoſtres ſont des ſeps de vigne, il faut croire que ce ſont des ſeps de vigne?

Qui a jamais dit, que puiſque ſaint Jean dit de JESUS-CHRIST qu'il eſt un agneau, il faut croire que c'eſt un agneau?

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vray que toutes ces expreſſions metaphoriques ont une verité; mais c'eſt qu'en les propoſant de cette ſorte on applique l'eſprit, non ſeulement à y chercher une verité, mais une verité difficile; de ſorte que l'eſprit ne trouvant aucune difficulté dans le ſens metaphorique, ſe porteroit de luy même à les prendre au ſens litteral.

Il ne faut donc pas dire generalement comme font les Miniſtres; que ces ſortes de propoſitions, où l'on inſiſte ſur la verité des paroles de JESUS-CHRIST, ne prouvent rien, parce qu'on peut auſſy inſiſter de la même ſorte ſur la verité des propoſitions metaphoriques. Car puiſqu'il n'eſt pas vray non plus que l'on puiſſe preſſer la verité de toutes les expreſſions metaphoriques, il faut voir ſi c'eſt icy une des occaſions où l'on le puiſſe. Et ſi les Miniſtres euſſent pouſſé leur recherche juſques à ce point, ils euſſent bien reconnu que ce n'en eſt pas une. Mais ils demeurent toujours en chemin, parce qu'ils veulent éluder & non chercher ſincerement la verité. Nous le ferons pour eux ſelon noſtre methode ordinaire.

Je demeure donc d'accord que l'on peut quelquefois inſiſter ſur la verité d'une propoſition metaphorique de l'Ecriture, & dire qu'il la faut croire, mais c'eſt avec certaines conditions, ſans leſquelles ces propoſitions ſont ridicules, trompeuſes & erronées.

La premiere eſt, qu'il n'y ait pas lieu de craindre que la propoſition ſoit priſe au ſens litteral, & que le ſens metaphorique ſoit connu de tout le monde, & particulierement de ceux à qui l'on parle.

La ſeconde, que ce ſens metaphorique que l'on pretend appuyer en inſiſtant ſur ces paroles, ait une difficulté conſiderable, & que noſtre raiſon, ou au moins noſtre concupiſcence y reſiſte.

La troiſiême, que ce ſens metaphorique difficile ſoit claire-

Ch. IX. ment établi par la propoſition de l'Ecriture que l'on propoſe ainſy ſans explication.

La quatriême qui eſt une ſuite de la troiſiême, que l'on oppoſe cette affirmation de la verité des paroles de l'Ecriture à quelque erreur qui combatte & qui aneantiſſe la verité de ces paroles de l'Ecriture.

C'eſt par le défaut de la premiere condition que l'on ne dit point qu'il faut croire, quoy que noſtre raiſon nous dicte, que Jesus-Christ *a fait ceſſer les douleurs de l'enfer*, solutis *inferni doloribus*, parce que le ſens de ce paſſage eſtant obſcur, on prendroit ces paroles en un mauvais ſens, ſi on les propoſoit de cette ſorte. On ne dit point non plus qu'il faut croire qu'il y à des montagnes de fromage, parce qu'il eſt parlé dans un Pſeaume de, *Montes incaſeatos* ou *coagulatos*. Car quand on exige ainſy la foy de quelque paſſage de l'Ecriture, on ne pretend pas ſeulement inſinuer qu'il en faut croire le ſens, quel qu'il puiſſe eſtre, mais on pretend de plus exiger la confeſſion & la foy d'une verité determinée, que l'on entend & que l'on ſuppoſe eſtre entenduë.

C'eſt par le defaut de la ſeconde condition que nous avons fait voir, que ce ſeroit une propoſition trompeuſe, que de dire qu'il faut croire que Dieu a des bras, puiſque l'Ecriture le dit. Car le ſens metaphorique eſtant facile, & l'expreſſion donnant l'idée d'un ſens difficile, elle porte à les prendre non au ſens metaphorique, mais au ſens litteral.

La troiſiême condition eſt auſſy viſiblement neceſſaire. Car puiſqu'on ſe ſert de ce paſſage de l'Ecriture pour établir un certain dogme, il faut donc que ce paſſage l'établiſſe: & puiſqu'on s'en ſert ſans explication, ſans conſequence, il faut donc qu'il l'établiſſe clairement & directement; de ſorte que ſi l'on ne voyoit point qu'il ſoit propre à prouver ce dogme, on ne ſuppoſeroit pas que ce fuſt ce qu'on a voulu ſignifier, & l'on reviendroit au ſens litteral.

Et enfin la quatriême eſt une ſuite manifeſte de cette troiſiême condition. Car on ne propoſe jamais un paſſage de l'Ecriture avec cette emphaſe qu'il le faut croire, qu'il faut s'y ſoumettre, qu'il faut reconnoiſtre la verité que Dieu nous y enſeigne, que pour condamner l'erreur & l'infidelité qui eſt contraire à cette foy que l'on exige & que l'on établit. Il faut donc que cette erreur enferme la negation de ce paſſage de l'Ecri-

ture que l'on y oppoſe, puiſque ſi elle pouvoit ſubſiſter avec la vérité de ce paſſage, le paſſage ne ſeroit pas propre à la détruire. Si on ne trouve donc point cette contrarieté dans le ſens metaphorique on ne s'y arreſte pas. Ch. IX.

Toutes ces quatre conditions ſont admirablement obſervées dans le paſſage où ſaint Chryſoſtome inſiſte ſur la verité de ces paroles : *Vous m'avez vu ſouffrir la faim, & vous ne m'avez pas donné à manger*, pour en conclure qu'il faut regarder les pauvres comme Jesus-Christ même. Car le ſens de ces paroles eſt clair, puiſqu'il eſt expliqué par l'Evangile même, & que ſaint Chryſoſtome en cite l'explication, en ajoûtant ces paroles : *Car quand vous l'avez refuſé à l'un de ces petits, c'eſt à moy-même que vous l'avez refuſé.* Auſſy perſonne n'y a jamais eſté trompé, perſonne n'a jamais cru que les pauvres fuſſent réellement Jesus-Christ, & perſonne même n'a eſté tenté de le croire. Ainſy la clarté du ſens metaphorique ne donnoit pas lieu à ſaint Chryſoſtome de craindre qu'on ne les priſt au ſens litteral.

D'ailleurs ce paſſage contient une verité difficile non à l'eſprit, mais au cœur. Il y a dans l'homme une pente à la dureté & à l'inhumanité envers les pauvres, qui porte à les mépriſer en les regardant en leur propre perſonne, & qui nous empêche de conſiderer que Jesus-Christ demande par eux, & qu'il impute comme fait à ſoy-même, le traitement qu'on leur fait. Il eſt donc manifeſtement utile d'établir cette verité par l'Ecriture, afin de confondre la cupidité, l'oubli & l'inſenſibilité des riches. Et cette raiſon eſtant manifeſte, & ne donnant pas lieu de demander pourquoy on propoſe cette verité en cette maniere, arreſte l'eſprit dans le ſens metaphorique.

Troiſiêmement, le paſſage de l'Ecriture qu'il allegue & qu'il propoſe comme objet de foy, contient directement la verité qu'il établit & la contient clairement. Car c'eſt tres-bien conclure que de dire : Jesus-Christ reproche aux méchans qu'ils ne luy ont pas donné à manger quand il a eu faim. Il veut donc qu'on regarde les pauvres comme luy-même.

Enfin la diſpoſition contraire que ſaint Chryſoſtome combat, eſt clairement condamnée par la verité qu'il établit par ces termes metaphoriques. Et ainſy rien ne détourne du ſens metaphorique, rien ne porte au ſens litteral.

C'eſt la rencontre de toutes ces conditions, qui a fait que

Ch. IX. ſaint Chryſoſtome a pu inſiſter ſur la verité de ces paroles: *J'ay eu faim & vous ne m'avez pas donné à manger*, ſans les vouloir faire prendre en un ſens litteral. C'eſt ce qui luy a donné droit de les comparer à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, non comme conformes dans l'expreſſion, mais comme eſtant également vrayes, également importantes pour le ſalut. Mais c'eſt le defaut de ces mêmes conditions, qui doit faire juger que les Peres en exigeant la foy de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, n'ont pu les prendre dans le ſens figuratif des Calviniſtes.

Car premierement ce ſens figuratif eſt éloigné, & les Peres devoient ſuppoſer qu'il eſtoit inconnu à une partie de ceux à qui ils parloient. C'eſt ce que M. Claude reconnoiſt luy-même, lors qu'il dit qu'il y avoit trois claſſes entieres des Chreſtiens qui eſtoient choquées par l'incompatibilité de ces termes, pain & Corps, & qui n'en ſçavoient pas le vray dénoüement: & Aubertin fait le même aveu par ces paroles: *Qui eſt-ce qui voyant dire d'abord qu'une choſe ronde eſt appellée le corps de* Jesus-Christ, *ne juge ces termes incompatibles?* Ainſy l'eſprit ne voyant point clairement dans ces paroles d'autre ſens que le ſens litteral, y eſtoit arreſté par cette maniere de les propoſer.

Dans l'examen de S. Epiphane.

Il y eſtoit encore porté, parce que ces ſortes de propoſitions où l'on exige la foy en alleguant l'autorité de Dieu, donnent l'idée d'une choſe difficile à croire, & contraire au ſens & à la raiſon. Cependant ils ne voyoient cette difficulté que dans le ſens litteral, & n'en voyoient aucune dans le ſens metaphorique, comme nous le prouverons ailleurs.

On ne peut croire auſſy raiſonnablement que les Peres ayent voulu par ces diſcours, dans leſquels ils nous diſent qu'il faut croire que l'Euchariſtie eſt le corps de Jesus-Christ, parce qu'il a dit luy-même: *Cecy eſt mon Corps*, établir ou le ſens de figure ou le ſens d'efficace, parce que ces paroles ſont incapables de prouver ny l'un ny l'autre.

Elles ne prouvent pas le ſens figuratif, ny à l'égard de ceux, qui, comme dit Aubertin, eſtoient choquez de l'incompatibilité de ces termes, puiſqu'elles preſentoient ces termes qu'ils jugeoient incompatibles, ſans leur apprendre le moyen de les allier; ny à l'égard de ceux qui euſſent nié poſitivement que l'Euchariſtie fuſt figure, parce que ceux-là auroient nié en même temps que ces paroles duſſent eſtre priſes dans ce ſens de figure. Et ainſy les Peres pour les convaincre, auroient du

prouver

prouver qu'elles se doivent prendre en ce sens, & non pas les proposer sans explication. Elles prouvent encore moins le sens d'efficace, puisque l'on ne l'en peut tirer par aucune consequence raisonnable, & que c'est attribuer une extravagance inoüie aux Peres, que de leur faire supposer que ces paroles: *Cecy est mon Corps*, estoient capables de convaincre ceux qui auroient nié cette efficace.

Enfin le sens figuratif de ces paroles n'est nullement incompatible avec la negation de cette efficace, puisque l'on peut fort bien avoüer qu'une chose est figure sans reconnoistre qu'elle est efficace. Ainsy ces discours des Peres, où ils insistent sur la verité de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, n'ayant aucune des conditions necessaires pour estre pris raisonnablement dans le sens metaphorique, n'en peuvent avoir d'autre que le literal.

Pour rendre cela plus sensible, je demande si jamais un Calviniste, pour refuter un Socinien qui n'attribueroit aucune efficace à l'Eucharistie, se contenteroit de luy dire, sans rien ajoûter, puisque Jesus-Christ a dit: *Cecy est mon Corps*, il le faut croire? Que s'il luy parloit de la sorte, je demande s'il n'est pas vray que ce Socinien ne s'imagineroit jamais qu'il voulut combattre son opinion, ne voyant aucune opposition entre ce discours & ce qu'il croiroit. Ainsy il prendroit sans doute ce discours au sens litteral, & il croiroit que le Calviniste voudroit luy faire croire que le pain est veritablement le corps de Jesus-Christ, parce que le sens metaphorique ne luy paroissant pas raisonnable, il s'en tiendroit au sens naturel. Pourquoy auroit-on donc jugé autrement du même discours au temps des Peres, & pourquoy ceux qui eussent esté de ce temps-là dans la disposition où sont presentement les Sociniens, en auroient-ils conçu une autre idée?

C'est ce qui doit faire juger qu'il n'y a point de voie plus trompeuse, plus sujette aux illusions & aux sophismes que ces fausses comparaisons d'expressions, parce qu'on ne prend pas garde à une infinité de differences secrettes, qui distinguent celles qui paroissent avoir quelque ressemblance exterieure. Combien y a-t-il, par exemple, d'illusion dans cette comparaison que fait M. Claude, de ce passage de saint Chrysostome, & dans la consequence qu'il en tire, que puisque ce Saint insiste bien sur la verité de cette proposition de Jesus-Christ:

Ch. IX. *Vous m'avez vu ſouffrir la faim, & vous ne m'avez pas donné à manger*, & qu'il la compare avec cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, quoiqu'il entende la premiere en un ſens metaphorique; les Peres ont pu inſiſter auſſy ſur la verité de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, en les prenant en un ſens metaphorique.

1. Cette concluſion eſt ſophiſtique, comme nous l'avons montré; ces diſcours où l'on propoſe à croire ce que contiennent les expreſſions metaphoriques, comme confirmez par la parole de Dieu, eſtant raiſonnables ou extravagants, ſelon que ces expreſſions ſont accompagnées ou deſtituées de certaines circonſtances. Ainſy de conclure que ce qui ſe fait raiſonnablement à l'égard d'une propoſition de cette ſorte par la rencontre de ces circonſtances, ſe peut faire tout de même à l'égard d'une autre propoſition où ces mêmes circonſtances manquent; c'eſt un ſophiſme viſible.

2. Il eſt faux que les Peres inſiſtent ſur la verité de cette propoſition touchant les pauvres, en la même maniere qu'ils ont inſiſté ſur la verité de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps.* Où ont-ils dit, par exemple, qu'encore qu'il ne paroiſſe rien de divin dans les pauvres, il ne faut pas laiſſer de les prendre pour Jesus-Christ? Où ont-ils dit ſur ce ſujet qu'encore qu'il paroiſſe contraire à noſtre raiſon & à nos ſens que les pauvres ſoient Jesus-Christ, neanmoins il le faut croire, puiſque Dieu nous en aſſure? Où ont-ils dit que s'il nous reſte ſur cela quelque doute, il le faut conſumer par l'ardeur de la foy? Il n'y a qu'à voir les expreſſions que nous avons rapportées, pour reconnoiſtre que ce qu'ils diſent de l'Euchariſtie eſt infiniment plus fort que ce que ſaint Chryſoſtome dit des pauvres, & nous le prouverons amplement ailleurs dans un Chapitre exprés.

3. C'eſt un autre ſophiſme de conclure de ce qu'un Auteur ſe ſeroit ſervi d'un expreſſion extraordinaire, que cette expreſſion a pû eſtre le langage ordinaire de pluſieurs Auteurs, & de tous ceux qui ont parlé de cette matiere. C'eſt une choſe rare de propoſer des expreſſions metaphoriques comme des objets de foy. On en trouve neanmoins un ou deux exemples. Donc on peut croire que tous les Peres qui ont propoſé ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, comme un objet de foy ſans explication, n'ont pas laiſſé de les entendre dans un ſens metaphorique. C'eſt une concluſion déraiſonnable.

Que M. Claude ne s'imagine donc pas s'eſtre bien tiré d'affaire quand il répond froidement pour éluder les paſſages: *Qu'il nous a dit ſouvent que la verité des paroles du Sauveur eſt inconteſtable*, qu'il ne s'agit que du ſens auquel on les doit prendre, & qu'ainſy ces ſortes de paſſages ne ſont nullement à propos. Car quand il repeteroit cent fois cette ſolution, ce ne ſeroit qu'une illuſion cent fois repetée; ces paſſages ne faiſant pas ſeulement voir que les Peres ont regardé ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, comme veritables, mais auſſy qu'ils les ont regardées comme claires, comme n'ayant pas beſoin d'explication, & ainſy ils font voir qu'ils les ont regardées comme litterales, & dans le ſens naturel qu'elles offrent; c'eſtadire qu'elles ruinent de fond en comble le ſyſteme de l'opinion des Calviniſtes. CH. IX.

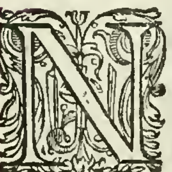




LIVRE QVATRIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Que tous les Peres ont reconnu de la difficulté dans la chose signifiée par ces paroles : Cecy est mon Corps, *& que ce caractere ne convient qu'au sens des Catholiques, & nullement à celuy des Calvinistes.*

Ch. I. Ous venons de voir que le premier caractere du sens de la presence réelle se trouve parfaitement dans la maniere dont les Peres ont pris ces paroles: *Cecy est mon Corps*, c'estadire qu'ils ne les ont nullement regardées comme obscures & difficiles, & comme ayant besoin d'explication, mais qu'ils les ont regardées au contraire comme claires, intelligibles, & litterales; ce qui convient parfaitement & uniquement au sens Catholique. Cela nous a donné droit de conclure que les Peres ne pouvoient avoir entendu ces paroles au sens des Calvinistes, puisqu'autrement on auroit du trouver dans leurs expressions un caractere tout opposé, c'estadire que nous y devrions voir des marques de l'obscurité & de la difficulté qu'ils auroient trouvé dans ces mêmes paroles.

Que si le second caractere du sens Catholique se remarque aussy visiblement dans les écrits des Peres, c'estadire s'il paroist qu'autant qu'ils ont trouvé de facilité & de clarté dans l'intelligence de ces paroles, autant ont-ils trouvé de difficulté & de contrarieté avec la raison dans la chose qu'elles signifient : nous aurons une surabondance de preuve, qui ostera tout lieu de douter de leur sentiment. Il y a même en celle-

cy quelque chose de plus decisif, parce que la facilité ou la difficulté qui se rencontre dans la chose signifiée par ces paroles, naissent du fond même de l'opinion qu'on en a, & la suivent necessairement; & que ce sont deux consequences également certaines de dire, si les Peres ont pris ces paroles en un sens de figure, ils n'ont du trouver aucune difficulté ny contrarieté avec les sens & la raison, ny aucun sujet de trouble & d'étonnement dans la chose signifiée; & de dire, si les Peres ont pris ces paroles: *Cecy est mon Corps*, dans le sens des Catholiques, ils ont du trouver de la difficulté, de la contrarieté avec la raison & avec les sens, & un sujet de trouble dans la chose signifiée. Ch. I.

Qui auroit affaire à des personnes sinceres, on ne seroit obligé de prouver ny l'une ny l'autre de ces consequences, car elles sont évidentes par elles-mêmes. Cependant les Ministres ne laissent pas de chicaner sur la premiere, mais d'une maniere qui fait voir que c'est l'apprehension des autres consequences qu'ils prévoyent qu'on en peut tirer, qui les porte à contredire l'évidence même. Car qu'y a-t-il au monde de plus évident que cela, qu'il n'y a dans ces paroles: *Cecy est mon Corps*, expliquées en ce sens: *Cecy est est la figure de mon Corps*, aucun sujet de se troubler, de s'effrayer, ny d'y trouver de la difficulté ou de l'impossibilité?

Qui a jamais dit qu'il y eust de la difficulté à concevoir que l'agneau Paschal pust signifier le passage, & que la pierre pust signifier Jesus-Christ? Où a-t-on jamais marqué qu'aucune des expressions que les Ministres rapportent, comme semblables à celles de l'institution de l'Eucharistie prise au sens des Calvinistes, eust aucune difficulté, quand à la chose signifiée?

Aussy Aubertin & M. Claude sont contraints d'abandonner ce point, & Aubertin avouë formellement que ce sens estant connu, n'a rien de difficile, ni qui choque tant soit peu la raison & les sens. *Verum est intelligenti Dominum in hisce verbis: Hoc est Corpus meum, panem Corpus suum vocare, quia sit imago Sacramentalis Corporis, nullam jam esse repugnantiam apparentem.* Aub. p. 460. Mais pour trouver cette pretenduë difficulté, ils se reduisent à dire que ce qu'il y a de difficile dans l'Eucharistie, est qu'elle soit une figure efficace, une figure pleine, un grand Sacrement revestu des droits de Jesus-Christ, c'estadire en un mot qu'il n'est pas difficile de concevoir que le pain soit la figure

CH. I. de JESUS-CHRIST, mais qu'il eſt difficile de concevoir que cette figure ſoit efficace.

Mais on peut dire avec verité, que depuis qu'il y a des hommes, qui par une opiniaſtreté aveugle tâchent d'éluder les veritez claires par de vaines ſubtilitez, on n'en a jamais inventé de plus abſurde que celle-là.

Car je demande ſi l'on peut dire que le ſens d'une propoſition eſt difficile, par une choſe que ce ſens n'enferme point? Si cette efficace pretenduë n'eſt donc point contenuë dans le ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, comment peut-elle rendre ce ſens obſcur & difficile? Or il eſt contre le ſens commun qu'elle y ſoit contenuë. J'y feray entrer telle autre choſe que l'on voudra avec autant d'apparence.

Y eut-il donc jamais d'illuſion ſemblable à celle par laquelle les Miniſtres veulent abuſer le monde? Ils font entrer ſans raiſon, ſans apparence, une pretenduë efficace dans le ſens de paroles qui ne la contiennent point, & ils nous diſent enſuite que ce ſens eſt difficile à cauſe de cette efficace qu'ils y ont renfermée ſans raiſon & ſans apparence.

Mais n'eſtoit-il pas plus court de bien raiſonner & de n'attribuer pas aux Peres une penſée impertinente, en ſuppoſant d'une part qu'ils ayent pris ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, en un ſens de figure, & que de l'autre ils ſe ſoient imaginez que ces paroles marquoient que cette figure ſoit efficace.

Auſſy les Anabaptiſtes, les Sociniens, les Remonſtrans, qui nient cette pretenduë efficace, en recevant neanmoins le ſens de figure, n'ont jamais ſongé à répondre à ces paroles. Et les Calviniſtes ne s'en ſervent pas même contre eux pour la prouver; ils ont recours à d'autres moyens. C'eſt donc une chimere & une viſion toute pure qu'on ait pu trouver de la difficulté à croire que le pain fuſt le corps de JESUS-CHRIST à cauſe de cette efficace, puiſque cette efficace n'eſt point contenuë dans cette expreſſion, & que quiconque y auroit trouvé de la difficulté auroit une voie facile de s'en délivrer, qui ſeroit de dire que ce pain n'eſt point efficace, comme les Sociniens, les Anabaptiſtes & les Remonſtrans le diſent.

Il s'enſuit delà que le ſens de figure ne pouvant donner lieu de trouver aucune difficulté dans la choſe ſignifiée par ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, tous les paſſages des Peres qui prouvent qu'ils ont reconnu de la difficulté dans la choſe ſignifiée,

contiennent une preuve claire & decisive, qu'ils ne les ont point prises dans ce sens figuratif, mais qu'ils les ont entenduës à la lettre & au sens des Catholiques. Or ces passages sont en tres-grand nombre. Car premierement tous les dix passages qui sont produits dans le Chapitre precedant, marquent cette difficulté & ce sujet de doute de la chose signifiée, & cette contrarieté avec les sens & la raison, ou expressément comme ceux de saint Epiphane, de l'Auteur des Dialogues attribuez à Cesarius, qui a copié ses paroles, de saint Chrysostome, de saint Gaudence; ou par une consequence necessaire. CH. I.

On ne dit point d'une chose commune, & qui n'enferme aucune difficulté considerable, ce que saint Cyrille de Jerusalem dit de l'Eucharistie. *Puisque* JESUS-CHRIST, dit-il, *en parlant du pain, a declaré que c'estoit son Corps, qui osera le revoquer en doute?* On n'en parle point comme fait l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese. *Eloignons de nous*, dit-il, *les doutes d'infidelité, puisque celuy qui est l'Auteur de ce present, est le témoin de cette verité.* On n'exhorte point à le croire comme saint Ambroise exhorte à croire ce que les paroles signifient, en disant: *Que l'esprit confesse interieurement ce que la bouche prononce*, sçavoir qu'il est vray que c'est le corps de JESUS-CHRIST, *& que le cœur soit penetré de ce que les paroles expriment.*

Catech. 4. myst.

Hom. 5. Pasch.

De init. c. 9.

On n'appuye point les choses sur la parole de Dieu, en y ajoûtant cette reflexion: *Qu'il les faut croire, parce que la verité ne peut mentir*, comme fait saint Gaudence à l'égard de la chose signifiée par ces paroles: *Cecy est mon Corps. Nostre Seigneur*, dit ce Pere, *presentant à ses Disciples le pain & le vin consacrez, leur dit: Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang. Croyons celuy à qui nous avons cru, la verité est incapable de mensonge.* Et saint Cyrille & Elie de Crete avec luy: *Recevez*, disent-ils, *avec foy ces paroles du Sauveur, car estant la verité il ne peut mentir.*

Tract. 2. in Exod.

Cyrill. in Caten. Thol. Elias cret. in 1. orat. Greg. Nanz.

Mais cette même difficulté qui naist de la chose signifiée, & qui porte au doute & à l'infidelité, est aussy marquée & combatuë expressément par les mêmes Peres, & par d'autres en d'autres passages que ceux que nous avons rapportez.

Saint Cyrille de Jerusalem la marque & la combat par cet argument: *Il a autrefois changé l'eau en vin en Cana de Galilée par sa propre puissance, & il ne meritera pas d'estre cru en changeant le vin en sang?*

Il la marque en disant: *Recevons avec une entiere certitude le*

CH. I. *corps & le sang de Christ; car sous l'espece du pain le Corps nous est donné, & sous l'espece du vin le Sang nous est donné.*

Il la marque en disant: *Ne considerez pas ces choses comme du pain & du vin commun; car c'est le corps & le sang de Christ, selon les paroles du Seigneur. Quoique le sens vous le suggere, que la foy vous confirme & vous affermisse. Ne jugez point de ces choses par le goust, mais soyez persuadé d'une maniere qui exclud toute sorte de doute que vous estes honorez du corps & du sang de Christ.*

Il la marque en disant: *Sçachez & tenez pour certain que le pain apparent*, ou qui se voit, *n'est pas du pain, quoique le goust sente que c'est du pain, mais le corps de* JESUS-CHRIST, *& que ce vin qui se voit n'est pas du vin, quoique le goust le rapporte, mais le sang de Christ.*

Hil. 8 de Trinit. Saint Hilaire marque & combat le même doute & la même difficulté du sens que ces paroles impriment: *Attachons-nous*, dit-il, *à ce qui est écrit, si nous voulons accomplir les devoirs d'une foy parfaite. Car il y a de la folie & de l'impieté à dire ce que nous disons de la verité naturelle de* JESUS-CHRIST *en nous, à moins que luy-même ne nous l'ait appris. C'est luy qui nous dit: Ma chair est vrayement viande, & mon Sang est vrayement breuvage. Celuy qui mange ma chair & boit mon Sang demeure en moy, & moy en luy. Il ne laisse aucun lieu de douter de la verité de sa chair & de son Sang, puisque la declaration du Seigneur & nostre foy portent que c'est vrayement de la chair & vrayement du Sang: & ces choses estant prises & avalées font que nous sommes en* JESUS-CHRIST, *& que* JESUS-CHRIST *est en nous.* Car il paroist que saint Hilaire allie ces paroles, ma chair est vrayement viande avec celles de l'institution de l'Eucharistie, & que ce sont ces choses que nous prenons: *Hæc hausta*, dont il dit, *qu'elles sont vrayement le corps & le sang de* JESUS-CHRIST. Et enfin il paroist qu'il en exclud le doute, *non est relictus ambigendi locus*, & qu'il reconnoist neanmoins que si ces choses n'estoient point atestées par l'Ecriture, elles paroistroient folles & impies.

Hom. de natur. Dei curiosè non scrut. Saint Ephrem Diacre d'Edesse, le combat dans ce passage: *Participez au Corps immaculé & au Sang du Seigneur, avec une foy tres-pleine, estant assuré que vous mangez l'agneau même tout entier. Car les mysteres de Christ, sont un feu immortel. Gardez-vous de les sonder avec témérité, de peur qu'en y participant vous n'en soyez consumé.*

Saint Gregoire de Nysse propose une autre sorte de doute

que

que la doctrine de l'Euchariſtie, qui eſt toute renfermée dans ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, produit. *Il faut conſiderer*, dit-il, *comment cet unique Corps qui eſt continuellement diviſé à tant de milliers de Fidelles dans toute la terre, eſt tout entier dans chacun d'eux par la partie qu'ils en reçoivent, & demeure neanmoins tout entier en ſoy.* Ch. I. Orat. Catech. c. 37.

Saint Ambroiſe marque les difficultez de ce qui eſt ſignifié par ces paroles tres-diſtinctement, & les combat tres-fortement dans le livre qu'il a fait pour les nouveaux baptiſez. *Vous me direz, je vois une autre choſe : comment m'aſſurez-vous que c'eſt le corps de* Jesus-Christ? *C'eſt donc ce qui nous reſte encore à prouver. Mais par combien d'exemples pouvons-nous montrer que ce n'eſt pas ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a conſacré, & que la benediction à plus de force que la nature, puiſque par la benediction la nature même eſt changée. Moïſe tenoit une verge, il la jetta, & elle devint ſerpent. Il prit la queuë de ce ſerpent, & il reprit la nature de verge. Vous voyez que la puiſſance du Prophete changea deux fois la nature & du ſerpent & de la verge. La parole de* Jesus-Christ, dit-il encore en ce même lieu, *qui a pu faire de rien ce qui n'eſtoit pas, ne pourra-t-elle changer les choſes qui ſont, en ce qu'elles ne ſont pas?* Et un peu plus bas ; *Pourquoy cherchez-vous l'ordre de la nature dans le corps de* Jesus-Christ, *puiſque Noſtre Seigneur eſt luy-même né d'une Vierge contre l'ordre de la nature?* cap. 9.

L'Auteur du livre des Sacremens (car je ne veux pas icy arreſter, le Lecteur par une vaine & importune Critique, les Auteurs Eccleſiaſtiques eſtant preſque d'une égale autorité dans un myſtere également connu dans ſa ſubſtance par tous les Fidelles) cet Auteur, dis-je, eſt tout occupé de la penſée de combattre ce doute, & il le marque en pluſieurs endroits. *Vous me direz peut-eſtre*, dit-il, *c'eſt mon pain ordinaire. Mais ce pain eſt du pain avant les paroles des Sacremens, mais aprés la conſecration, de pain qu'il eſtoit, il eſt fait la chair de* Jesus-Christ. *C'eſt donc ce que nous avons à prouver comment il eſt poſſible que ce pain qui eſt pain, ſoit le corps de* Jesus-Christ : *c'eſt la conſecration qui le fait.* Enſuite dequoy il rapporte les exemples de la creation & de la naiſſance de Jesus-Christ, de la verge dont Moïſe toucha les eaux, du bois que Moïſe jetta dans la fontaine amere du deſert, du fer qu'Elie retira du fond de l'eau, en jettant le manche dans l'eau. Et la concluſion qu'il tire de tous De Sacram. l. 4. c. 4.

Ch. I. ces exemples, par lesquels il montre en general combien la parole de Dieu est efficace, *quantum operetur sermo cælestis*, est que du pain il se fait le corps de Jesus-Christ. *Ergo didicisti quod ex pane fiat corpus Christi.*

Il marque ensuite le même doute par ces paroles: *Sed forte dicis, speciem sanguinis non video:* Vous me direz peut-estre que je ne vois point l'espece de sang. C'est aussy pour le combattre qu'il dit un peu aprés: *Le Seigneur* Jesus *nous assure luy-même que nous recevons son Corps & son Sang. Devons-nous douter de la verité de ses paroles, & du témoignage qu'il nous en rend?* Et ailleurs, aprés avoir dit *que comme Nostre Seigneur est vray Fils de Dieu, non simplement par grace comme les hommes, mais comme estant né de la substance de son Pere; Ainsy c'est sa vraye chair que nous recevons, comme il le dit luy-même, & c'est son vray Sang que nous beuvons*, il ajoûte: *Vous me direz peut-estre, comment est-ce sa vraye chair, puisque je vois bien une ressemblance de sang, mais je ne vois pas la verité du Sang? Ie vous ay dit de la parole de* Jesus-Christ *qu'elle peut par son operation changer les especes ordinaires des natures.*

L. 6. c. 1.

Ep. 123. C'est pour rejetter indirectement ce même doute que saint Isidore de Damiette dit, *qu'en consacrant le pain qui est offert dans un linge, nous croyons sans aucun doute qu'il est le corps de* Jesus-Christ.

Eutichius Patriarche de Constantinople rejette & éclaircit le doute marqué par saint Gregoire de Nysse, en disant: *Que personne ne doit douter qu'aprés le sacrifice mystique & la sainte Resurrection, le Corps incorruptible & le Sang immortel & vivifiant du Seigneur, introduit dans les antitypes par les Sacrifices mystiques, n'y impriment leurs propres forces, autant que les choses dont nous avons parlé, & qu'il ne se rencontre tout entier en tous.*

L. 2. in Levit. Hesychius le marque & le combat aussy tres-expressément. *Quand nous n'avons pas assez de force*, dit-il, *pour manger le Sacrifice & le consumer tout entier, nostre esprit manquant de vigueur pour comprendre qu'il faut concevoir que les choses qu'il voit, sont le corps du Seigneur, lequel les Anges desirent de contempler, il ne faut pas laisser ces doutes dans son esprit, mais il les faut jetter dans le feu du saint Esprit, afin que ce feu consume & digere ce que nostre foiblesse nous rend incapables de digerer.* Or de qu'elle maniere les pourra-t-il consumer? Si nous pensons, dit cet Auteur, *que ces choses qui nous paroissent impossibles, sont possibles à la vertu du saint Esprit.*

Il y a plusieurs autres expressions dans les Peres, qui marquent cette difficulté de la chose signifiée par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, comme quand saint Irenée dit *que* JESUS-CHRIST *a confessé que le calice, qui est une creature, estoit son propre Sang, & qu'il a confirmé* διαβεβαιώσατο, *que le pain, qui est une creature, estoit son propre Corps.* Car ces mots, *il a confirmé, il a confessé*, ne s'appliquent qu'aux choses qui renferment quelques difficultez, & l'on ne s'en sert pas dans celles qui n'en ont point, comme il est certain que ces paroles n'en ont point au sens des Calvinistes. CH. I. Iren. l. 5. c. 2.

C'est en vain qu'Aubertin ramasse diverses exemples ou ces mots de *confirmer*, de *confesser*, *d'assurer*, sont joints à des termes metaphoriques; comme quand Clement d'Alexandrie dit: *Que le Verbe confesse qu'il est le pain celeste*, & qu'Origene dit: *Qu'il confesse qu'il est la porte.* Car il est bien vray que ces mots se peuvent joindre avec des termes proprement metaphoriques, c'estadire où un mot est mis pour exprimer la qualité de quelqu'autre chose que celle qu'il signifie naturellement; parce que ces sortes de termes peuvent contenir quelque difficulté, & que la verité signifiée par ces termes peut estre assez grande & assez élevée pour donner quelque peine à l'esprit. Ce sont de grandes veritez que le Verbe Incarné soustienne & vivifie les ames, que l'on n'entre au ciel que par JESUS-CHRIST; & ces veritez estant exprimées par des termes metaphoriques, n'en sont pas moins grandes ny moins difficiles; & par consequent on y peut bien employer les mots de *confesser*, *d'assurer*, & de *confirmer*, qui marquent la difficulté de la chose en soy.

Mais il n'en est pas de même dans les expressions figuratives pareilles à celles de l'institution de l'Eucharistie prises au sens des Calvinistes, c'estadire, où l'on dit qu'un signe d'institution signifie un certain objet. Car n'y ayant jamais de difficulté dans la chose signifiée par ces sortes de propositions, on n'y employe aussy jamais ces mots de *confirmer*, *d'assurer*, de *confesser*, qui font concevoir à l'esprit quelque chose de grand. C'est pourquoy on ne trouve point qu'il soit dit que saint Paul a confirmé ou a confessé que *la pierre estoit Christ*, ou que l'Ecriture confesse & confirme que *l'agneau estoit un passage.*

Aussy Aubertin qui en a cherché des exemples n'en produit aucun. Et il est reduit à nous en alleguer où ces mots de *con-*

Ch. II. *fesser, d'assurer positivement, de confirmer*, sont joints à des termes proprement metaphoriques, dequoy il ne s'agit point du tout. Mais nous aurons lieu de remarquer plus amplement ailleurs, l'illusion par laquelle il tâche de surprendre ses Lecteurs, en substituant presque par tout des expressions metaphoriques au lieu d'expressions figuratives, & nous ferons voir clairement la differente nature, & les differentes proprietez des unes & des autres.

On ne peut nier aprés tant de témoignages si clairs, que le second caractere, par lequel nous devions discerner le sens des Peres, ne soit entierement favorable aux Catholiques; & il n'y a qu'à se mettre dans l'esprit le sens de figure, pour voir que tous ces passages que nous en avons alleguez, deviendront ridicules & contraires au sens commun. Mais parce que d'une part il y a des personnes qui ont besoin que l'on leur en fasse l'application, & que les Ministres de l'autre ont accoutumé de s'en tirer par un amas de paroles, qui ne signifient rien, dont quelques-uns ne laissent pas de se payer; il est bon de faire voir encore plus distinctement par ces passages mêmes les illusions des Ministres.

CHAPITRE II.

Que le doute combattu par les passages des Peres, alleguez cy-dessus, n'est point un doute d'expression ny de figure.

Pour bien juger du veritable sentiment des Peres sur l'Eucharistie, il faut bien connoistre la nature du doute qui s'excite sur ce mystere, & qu'ils ont marqué en tant d'endroits de leurs ouvrages. Il n'y a rien de plus important que cela, non seulement par cette raison generale, que tout ce qui prouve qu'ils ont trouvé de la difficulté dans la chose signifiée par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, prouve qu'ils ne les ont pas prises dans le sens de figure; mais aussy par deux autres raisons plus considerables.

La premiere est, que par la nature de ces doutes on peut juger certainement s'ils ont cru ou n'ont pas cru la presence réelle; parce qu'il est certain qu'ils ont eu pour but d'établir & de prouver ce qui estoit combattu & mis en doute par ces diffi-

cultez qu'ils remarquent. Lors que saint Cyrille de Jerusalem, par exemple, affirme que le pain consacré est le corps de Jesus-Christ, ce ne peut estre que dans le même sens qu'il condamne la hardiesse de ceux qui diroient: *Ce n'est pas le corps de* Jesus-Christ. Ainsy selon ce Saint: *C'est le corps de* Jesus-Christ: *Ce n'est pas le corps de* Jesus-Christ, sont deux propositions opposées, l'une que la foy produit, l'autre qui naist d'infidelité: & qui sçait le sens de l'une, connoist certainement le sens de l'autre. De sorte qu'en prouvant que cette proposition: *Ce n'est pas le corps de* Jesus-Christ, signifie; *Ce n'est pas le corps de* Jesus-Christ réellement, on prouve que la proposition contraire: *C'est le corps de* Jesus-Christ, signifie que c'est le corps de Jesus-Christ veritablement & réellement. Ch. II. *Catech.* 4. *myst.*

La seconde raison est, que comme les Peres ont toujours eu en veuë d'étouffer ces doutes pour affermir les Fidelles dans la foy de ce mystere, c'est aussy de l'intelligence de ces doutes qu'il faut tirer le sens veritable de plusieurs de leurs expressions; comme quand ils disent, *que l'Eucharistie est indubitablement, certainement, veritablement & proprement le corps de* Jesus-Christ; *que c'est le vray corps de* Jesus-Christ; *le propre corps de* Jesus-Christ; *le corps même de* Jesus-Christ; *le corps qu'il a tiré de Marie; le corps dans lequel il s'est incarné.* Car il est visible qu'ils ne se servent de ces expressions si fortes, que pour les opposer à ces doutes naturels, & établir par là la verité contre laquelle ils s'élevent.

Ces principes posez, on peut distinguer plusieurs especes de doutes qui peuvent naistre sur le sujet de l'Eucharistie; & il est bon de les considerer toutes, afin de mieux reconnoistre quel est celuy que les Peres ont combattu.

Il y en a que l'on peut nommer des *doutes d'expression*, lors que ne connoissant point le sens veritable d'une expression, l'on sçait seulement qu'elle est fausse dans le sens que les paroles presentent d'abord à l'esprit. Ainsy celuy qui sçachant que Dieu est un Estre spirituel, rejetteroit le sens litteral des passages où l'Ecriture attribuë des membres corporels à Dieu, sans sçavoir neanmoins comment il les faut entendre, auroit cette sorte de doute que j'appelle d'*expression.* Il sçauroit ce que ces passages ne signifient pas, & il ne sçauroit pas ce qu'ils signifient.

Ch.II. Pour trouver que l'on ait eu cette ſorte de doute à l'égard de l'Euchariſtie, il faudroit trouver qu'il y ait eu des perſonnes qui rejettant le ſens litteral que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, preſentent à l'eſprit, ne ſceuſſent pas neanmoins comment il les falloit expliquer. Car ces perſonnes auroient eſté proprement dans un doute d'expreſſion. Et c'eſt celuy ou Zuingle eſtoit, lors qu'ayant déja renoncé à la creance de l'Egliſe ſur ce myſtere, il n'avoit pas encore appris le ſens de *figure*.

La ſeconde eſpece de doute ſe peut nommer un *doute de choſe*. Et c'eſt quand on conçoit une certaine choſe comme affirmée dans quelque expreſſion, que l'on ny cherche point d'autre ſens, mais que l'on doute ſeulement ſi la propoſition eſt veritable.

Cette eſpece ſe peut diviſer en trois, à l'égard de l'Euchariſtie, ſelon les trois choſes dont on peut douter touchant ce myſtere. Car on peut ſuppoſer que l'on ait douté ſi l'Euchariſtie eſtoit figure de Jesus-Christ; & c'eſt ce que j'appelle le *doute de figure*. On peut ſuppoſer que l'on ait douté *ſi l'Euchariſtie eſtoit efficace*; & c'eſt ce que j'appelle doute *d'efficace ou de vertu*. Et enfin l'on peut dire que ce doute avoit pour objet la réalité; & que c'eſtoit de cela qu'on doutoit, & ce que l'on peut nommer doute *de realité*

Voilà donc quatre eſpeces de doutes que l'on peut s'imaginer en general dans les Chreſtiens qui eſtoient du temps des Peres. Et ſi M. Claude & Aubertin en eſtoient crus, on ſuppoſeroit que la pluſpart des doutes marquez par les Peres n'étoient que du premier genre; c'eſtadire que ce n'eſtoit que des doutes d'expreſſion. Car c'eſt ſur cette ſorte de doute que M. Claude baſtit trois claſſes entieres de ſon chimerique ſyſteme auſquelles il attribuë pour caractere, d'avoir eſté choquées de l'incompatibilité de ces paroles: *pain* & *corps*, & *de n'en avoir pas ſceu le vray dénoüement*. Et il faut luy faire cette juſtice que de reconnoiſtre qu'il n'eſt pas Auteur de cette imagination, & qu'il l'a empruntée d'Aubertin, qui remarque expreſſément que ceux qui entendoient dire d'abord que *le pain eſt le corps de* Jesus-Christ, trouvoient de l'incompatibilité dans ces termes; ce qu'ils n'auroient pas fait s'ils avoient entendu le ſens de figure. Et le même Aubertin veut que ces expreſſions des Peres, qui nous affirment ſi poſitivement que c'eſt le corps de Jesus-Christ, ayent eſté adreſſées à des perſonnes qui eſtoient dans cette diſpoſition.

Aubertin pag. 460.

Mais quoique les Ministres souhaittassent fort qu'on leur accordast ce point, il n'y a pas moyen de les contenter, parce que la raison ne le souffre pas, & qu'il y a peu de choses aussy visiblement fausses que cette pretention. C'est ce qu'on a déja montré dans le premier Tome de la Perpetuité, d'une maniere qui ne souffre point de replique. Ch.II.

Car on a fait voir que la nature de ce doute, dans lequel on ignore le veritable sens de l'expression, est d'avoir besoin de l'explication, & non de la repetition de cette même expression qui le cause, ny des preuves de la verité de ce qu'elle contient. Et l'on en a conclu que ce n'estoit donc pas celuy que les Peres ont combattu, puisqu'ils ne se sont jamais mis en peine d'éclaircir l'expression : *Cecy est mon Corps*, & qu'ils n'ont songé qu'à établir par des preuves la verité de ce qu'elle enferme.

On a montré que ce seroit le comble de l'extravagance que de pretendre dissiper un doute qui naist de l'incompatibilité apparente des termes *pain* & *corps*, en opposant seulement la proposition même qui le fait naistre, & que neanmoins il faudroit dire que les Peres y sont tombez, puisqu'ils ont combattu le doute qu'ils ont connu, par cette proposition même : *Cecy est mon Corps*, qui joint ces termes incompatibles.

On a fait voir qu'il n'y eust jamais de folie pareille à celle qu'il faudroit attribuer aux Peres, qui ayant des moyens tres-faciles d'éclaircir ce doute par l'explication du sens de figure, auroient remué le ciel & la terre pour prouver inutilement que Dieu peut faire tout ce qu'il veut.

On peut ajoûter à ces raisons, que les discours des Peres ne seroient pas seulement absurdes & ridicules, mais qu'ils seroient encore absolument faux, & qu'ils auroient engagé dans l'erreur ceux qui auroient esté dans ce doute.

Car ils ont affirmé positivement qu'il falloit croire possible ce que l'on en jugeoit impossible & contraire aux sens & à la raison. *Croyons Dieu en toutes choses*, dit saint Chrysostome, *& ne le contredisons point, quoique ce qu'il nous dit semble contraire à nostre pensée & à nos yeux.* Et Hesychius : *Pensons que les choses qui nous paroissent impossibles sont possibles au saint Esprit.* Si donc ce que la raison juge impossible, est que le pain demeurant pain, soit le corps de Jesus-Christ, il s'ensuivroit que les Peres par ces discours auroient porté le peuple à le croire.

Hom. 83. in Matth.

L. 2. in Levit.

Ch. II. Il eſt certain de même que quand ſaint Cyrille de Jeruſalem dit : *Que puiſque* Jesus-Christ *dit du pain que c'eſt ſon corps, perſonne n'en doit douter ny dire que ce n'eſt pas ſon corps*, il établit en effet ce qui eſtoit nié par cette propoſition qu'il condamne. Si donc le ſens de cette propoſition : *Cecy n'eſt pas le corps de* Jesus-Christ, eſtoit : *Ce pain demeurant pain, n'eſt pas en même temps le corps de* Jesus-Christ, il s'enſuivroit qu'il auroit voulu dire que le pain demeurant pain, eſt en même temps le corps de Jesus-Christ. Et ceux qui euſſent eu cette penſée ne pouvoient pas conclure autre choſe du diſcours de ſaint Cyrille.

On peut appliquer cette reflexion à preſque tous les paſſages où ce doute eſt marqué. Car tous ces paſſages n'eſtant accompagnez d'aucune explication ne pouvoient produire d'autre effet que de faire croire le ſens que l'on découvre d'abord dans ſes paroles, & qui fait le ſujet du doute. De ſorte que ſi l'on ſuppoſe que ceux à qui on attribuë ce doute, n'y en ayent point découvert d'autre que cette union de deux termes incompatibles, il faudroit dire que les Peres l'auroient voulu établir, & l'auroient effectivement établie.

Qu'on conſidere de plus les raiſons ſur leſquelles les Peres fondent le doute qu'ils ont connu, & celles par leſquelles ils les combattent ; & l'on verra qu'il n'eſt pas poſſible de les appliquer au doute de figure.

Car qu'elle apparence y a-t-il qu'ils ayent cru que l'on puſt regarder comme une choſe impoſſible & contraire à la raiſon & au ſens, que Jesus-Christ euſt fait le pain la figure de ſon Corps ? Cependant les Peres ont ſuppoſé, comme nous l'avons fait voir, que ce doute qu'ils attaquoient avoit pour fondement cette impoſſibilité & cette contrarieté à la raiſon & aux ſens.

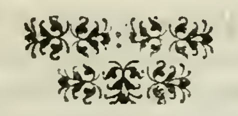
Qu'y avoit-il de plus facile que de détruire ce doute, en diſant que puiſqu'il eſt permis aux hommes même d'établir des ſignes, il l'eſtoit à plus forte raiſon à Dieu, & en montrant qu'il en a établi un tres-grand nombre dans l'ancien Teſtament, & qu'il eſtoit ridicule de douter que le pain & le vin ne puſſent eſtre de ce nombre ? Comment ſeroit-il donc poſſible que les Peres euſſent eſté aſſez aveugles pour ne pas voir des raiſons ſi naturelles qui ſe preſentent d'elles-mêmes, & pour recourir à d'autres qui paroiſſent ſi extravagantes en une telle occaſion ?

Car

Car ne seroient-ce pas des argumens bien dignes des Peres, Ch. II.
que ceux qu'il leur faudroit attribuer ? Dieu a bien pu créer le monde : donc il peut bien faire le vin signes d'institution de son corps & de son sang. Jesus-Christ a bien pu s'incarner : donc il peut instituer des figures. Il a bien pu changer l'eau en vin, la verge de Moïse en serpent, les eaux ameres en douces : il peut donc bien établir cette loy que l'on regarde dans son Eglise le pain & le vin comme des figures de son corps & de son sang.

Ne seroit-ce pas une chose bien judicieuse, que d'exhorter les fidelles à croire tres-fermement, & sans hesiter tant soit peu, *certissimè, indubitanter*, que le pain est figure de Jesus-Christ, comme si la raison ou la volonté y avoient beaucoup de repugnance ? Et n'y auroit-il pas bien du bon sens à dire, que si le doute où l'on est ne peut estre levé par ces paroles : *Cecy est mon Corps, il faut le consumer par le feu du saint Esprit, & par l'ardeur de la foy ?*

Je ne m'arresteray pas davantage à representer icy les absurditez de cette pretention, nous aurons lieu d'en parler encore plus bas, en refutant les nouvelles lumieres de M. Claude sur ce sujet. Il suffit de tirer seulement icy cette conclusion decisive de tout le different, que le doute reconnu par les Peres n'estant point le doute de *figure*, l'expression de ce doute marquée par saint Cyrille de Jerusalem & les autres Peres, qui est que le pain n'est point *le corps de* Jesus-Christ, ne signifie point que le pain n'est pas la figure du corps de Jesus-Christ. Et comme la verité Catholique marquée par ces paroles : *Cecy est mon Corps*, a un sens contradictoire à l'expression de l'erreur ; si l'expression de l'erreur n'est pas selon les Peres : *Cecy n'est pas la figure du corps de* Jesus-Christ, l'expression de la verité n'est pas : *Cecy est la figure de mon Corps*, c'estadire que ces paroles n'ont pas esté prises par eux en un sens de figure.



CHAPITRE III.

Que le doute reconnu & combattu par les Peres, n'est point un doute d'efficace.

Ce n'est que l'importance de ce point pour la decision de tout ce grand differend, qui m'oblige de le traiter en particulier; ce que j'en ay déja dit en divers endroits estant de soy suffisant pour découvrir l'absurdité de cette pretention.

Les Calvinistes ne sçauroient supposer avec quelque vraysemblance que les Peres ont combattu le doute *d'efficace & de vertu*, sans supposer en même temps qu'ils ont reconnu eux-mêmes cette efficace & cette vertu, & qu'ils ont esté persuadez, qu'elle estoit contenuë dans ces paroles: *Cecy est mon Corps*, prises dans ce sens: *Cecy signifie mon Corps*. Mais la raison ne permet pas d'attribuer aux Peres une pensée si hors d'apparence. Car cette consequence: *Cecy est la figure de mon Corps: donc cette figure est efficace*, est si contraire au sens commun, qu'il est injuste de l'attribuer à qui que ce soit, à moins que de faire voir qu'il l'a expressément tirée. Or on ne sçauroit montrer que les Peres y ayent jamais pensé. Ainsy l'on ne peut allier ces deux suppositions que les Peres ayent expliqué ces paroles: *Cecy est mon Corps*, en un sens de figure, & qu'ils ayent combattu le doute *d'efficace*, parce que s'ils les avoient prises en ce sens, la raison les auroit obligez non de combattre, mais d'approuver ce doute, en rejettant eux-mêmes cette efficace pretenduë, comme les Anabaptistes, les Sociniens, & les Remonstrans la rejettent, en portant le sens de figure jusqu'à ses consequences naturelles.

Il n'y a rien de plus admirable que la maniere dont les Ministres font raisonner les Peres; car il semble que leur dessein soit de ne pas laisser la moindre étincelle de sens commun en tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet.

De deux doutes que l'on peut former sur le sujet de cette efficace, il y en a un déraisonnable & l'autre raisonnable. Il est déraisonnable de douter, s'il est possible en soy que le pain & le vin de l'Eucharistie soient efficaces, & que Dieu s'en serve comme d'instrumens pour communiquer ses graces. Car c'est

ofter à Dieu sans raison, le pouvoir d'une chose qui n'enferme aucune contradiction, & qui ne choque en aucune sorte la raison; c'est disputer sur la possibilité d'un effet dans une espece particuliere, lors que l'on est contraint de le reconnoistre possible en plusieurs autres especes toutes semblables. Mais en entendant ces paroles: *Cecy est mon Corps*, dans ce sens: *Cecy signifie mon Corps*, il est tres-raisonnable de douter, non si JESUS-CHRIST a pu rendre l'Eucharistie efficace, mais s'il la renduë en effet efficace. On ne voit aucune liaison necessaire entre l'état de figure que cette proposition attribueroit à l'Eucharistie, & cette vertu que l'on en voudroit tirer. Aussy se trouve-t-il des sectes entieres qui doutent de ce dernier point, qui est l'efficace actuelle de l'Eucharistie; & il n'y en a aucune qui doute de la possibilité de cette efficace, c'estadire que Dieu ne pust agir conjointement avec des causes secondes s'il l'avoit voulu. CH. III.

Cependant par une bizarrerie inconcevable, les Ministres pretendent que les Peres se sont arrestez à prouver la possibilité de l'efficace, & que ç'a esté pour l'établir qu'ils ont remué le ciel & la terre, & qu'ils ont produit des exemples de la creation du monde, de la verge de Moïse changée en serpent, des eaux ameres changées en douces, de l'eau changée en vin. Mais ils ne veulent pas qu'ils ayent seulement pensé à prouver que cette efficace soit en effet, c'estadire que JESUS-CHRIST ait eu la volonté de rendre cette figure efficace, & d'exprimer cette vertu par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, où l'on ne l'apperçoit point. Ils ne prevoyent jamais, selon les Ministres, que l'on puisse douter de ce point, quoique non seulement on en puisse douter raisonnablement, mais qu'il soit même déraisonnable de n'en pas douter.

Les absurditez naissent en foule de cette supposition, & il n'y a qu'à les faire remarquer.

Premierement elle nous oblige de croire, que quand saint Cyrille exprime ce doute par ces paroles: *Ce n'est pas le sang de* JESUS-CHRIST, il a voulu dire: *Ce n'est pas l'efficace du sang de* JESUS-CHRIST. *Cyril. Hier. Catech. 4. Myst.*

Que quand Hesychius dit que nostre esprit *manque de vigueur pour comprendre que les choses qu'il voit sont le sang de* JESUS-CHRIST, *cela veut dire qu'il manque de vigueur pour concevoir que ces choses contiennent l'efficace du sang de* JESUS-CHRIST. *L. 2. in Levit.*

Ch. III. Que quand saint Ambroise fait dire à ceux qui seroient dans ce doute : *Je voy autre chose, comment me dites-vous que je reçoy le corps de* Jesus-Christ ? cela veut dire : *Comment me dites-vous que je reçoy la vertu du corps de* Jesus-Christ ? Que quand l'Auteur du livre des Sacremens s'exprime par ces paroles : *Vous me direz peut-estre ; comment est-ce sa vraye chair, puisque je voy bien une ressemblance de sang, mais que je ne voy pas la verité du sang ?* il a voulu dire : Peut-estre que vous me direz ; comment est-ce que c'est la vertu de sa chair, puisque je voy bien une ressemblance de sang, mais que je ne voy point la vertu du sang ?

Mais par quelle fantaisie les Peres se seroient-ils portez à des expressions si étranges & si éloignées ? Et par quel aveuglement auroient-ils supposé qu'on les dust entendre ? N'y avoit-il point d'expression dans leurs langues pour marquer ce doute d'*efficace* ? & à quoy bon le renfermer dans des paroles qui le font si peu concevoir ?

Ce qui est étrange, c'est que cette fantaisie ne les occupoit qu'à l'égard de l'Eucharistie. Car quand ils ont douté de l'efficace à l'égard des autres choses, ils ont bien sceu trouver des termes pour exprimer nettement ce doute, comme on le voit entr'autres tres-proprement & tres-distinctement exprimé par saint Gregoire de Nysse dans l'oraison sur le baptême de Jesus-Christ.

Il faudra de plus supposer que les Peres s'estoient accordez à n'exprimer jamais ce doute de *vertu* & *d'efficace*, par des termes propres à le faire, puisque jamais ils n'en employent d'autres que ceux que nous avons rapportez, & ils ne donnent jamais lieu de concevoir & d'exprimer ce doute que par ces paroles : *Ce n'est pas le corps & le sang de* Jesus-Christ.

Mais il ne couste rien aux Ministres de faire parler tous les Peres extravagamment ; & quand il ne tient qu'à cela ils ne se trouvent jamais embarassez ; ils étendent même ce privilege jusqu'à leur attribuer des raisonnemens insensez & visiblement ridicules. Saint Cyrille de Jerusalem, saint Epiphane, l'Auteur des Dialogues attribuez à Cesarius, Gaudence Evesque de Bresse, saint Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie, l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese, & Elie de Crete, combattent le doute qu'ils ont marqué par ces paroles : *Cecy est mon Corps.* Et ainsy il faudra dire, selon les Ministres, qu'ils ont

tous tiré cette conclusion insensée: *Cecy signifie mon Corps.* Donc ceçy contient la vertu & l'efficace separée de mon Corps. CH. III.

Non seulement il faudra dire qu'ils l'ont tirée, mais il faudra dire qu'ils l'ont tirée comme certaine, comme évidente, comme n'ayant besoin ny d'éclaircissement, ny de preuves. De sorte qu'au lieu que nous ne voyons aucune apparence dans cette consequence. *C'est la figure de* JESUS-CHRIST. *Donc elle en contient l'efficace*; il faudra dire au contraire que les Peres ont cru que personne n'en pouvoit douter, & qu'ils l'ont fait passer pour un principe incontestable; c'estadire qu'il faudra croire que les Peres avoient l'esprit autrement fait que les hommes d'aujourd'huy, & qu'ils avoient d'autres principes de sens commun.

Mais entre tous ces mauvais raisonnemens que les Ministres attribuent si facilement aux Peres, en voicy un qui surpasse tous les autres en absurdité. Le doute marqué par les Peres est fondé, comme ils le témoignent expressément, sur ce qu'on ne voit pas JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. *Je voy autre chose*, dit saint Ambroise, en la personne de ceux qui seroient travaillez de ce doute, *comment m'assurez-vous que je reçoy le corps de* JESUS-CHRIST? Et l'Auteur du livre des Sacremens parlant aux mêmes personnes: *Vous me direz peut-estre*, dit-il, *je ne voy que la ressemblance du sang, je ne voy pas la verité du sang.* S. Epiphane & l'Auteur du Dialogue attribué à Cesarius, fortifient de même la foy contre le doute qui naist de ce que l'Eucharistie est exterieurement ronde, inanimée, & n'a rien de semblable à JESUS-CHRIST.

De iis qui myst. init. c. 9.

l. 6. c. 1.

Les Peres ont donc conçu qu'il y avoit une contrarieté apparente, entre ne paroistre pas JESUS-CHRIST, & estre son Corps en la maniere que l'Eucharistie l'est; & le raisonnement qui forme ce doute contre ce mystere est selon eux: Ce pain ne paroist pas le corps de JESUS-CHRIST; donc il ne l'est pas. Si donc estre le corps de JESUS-CHRIST estoit, selon eux, contenir son efficace, il faudroit qu'ils eussent attribué à ceux dont ils representent les doutes, d'avoir cru que du pain ne pouvoit avoir la vertu de JESUS-CHRIST sans que l'on y vist JESUS-CHRIST, & sans paroistre chair & sang, ce qui est une pensée si ridicule que l'on ne sçait comment la qualifier. Car tant s'en faut qu'il y ait lieu de conclure de ce que l'on diroit que le pain à la vertu de JESUS-CHRIST, qu'il

CH. III. dust paroistre JESUS-CHRIST même, & que l'on y dust voir de vraye chair, que l'on devoit conclure au contraire que n'ayant que la vertu de JESUS-CHRIST, il ne devoit pas paroistre chair.

Une absurdité si étrange n'auroit pas merité d'estre refutée. Cependant, selon les Calvinistes, non seulement les Peres la refutent & la refutent serieusement; mais ils la refutent par des réponses encore plus absurdes. Car au lieu de dire simplement, comme tout homme de bon sens auroit fait, qu'encore que ce pain contienne la vertu de JESUS-CHRIST, il ne luy doit pas neanmoins paroistre semblable, comme l'eau du Baptême ne paroist pas le sang de JESUS-CHRIST, quoiqu'elle en ait la vertu, ils ne répondent autre chose, sinon que Dieu empêche que l'on ne voie de la chair & du sang dans l'Eucharistie, de peur de blesser les hommes de la veuë d'une chair sanglante, avoüant ainsy en quelque sorte la consequence sur laquelle seroit fondée cette ridicule difficulté, qui est que si le pain contenoit la vertu de la chair de JESUS-CHRIST, il devroit paroistre chair. C'est ainsy que répond l'Auteur du livre des Sacremens, saint Cyrille, & dans le lieu cité par Victor d'Antioche, & rapporté par saint Thomas: & cette réponse a esté depuis suivie par tous les Grecs qui ont écrit depuis eux, tant elle leur a paru naturelle.

On pourroit encore representer l'absurdité tant des autres fondemens du doute rapporté par les Peres, appliquez à ce pretendu doute d'efficace, que des raisons par lesquelles les Peres les détruisent: comme quand Hesychius fonde ce doute sur l'impossibilité apparente qu'il enferme, & qu'il ne trouve point d'autre moyen de détruire cette fausse apparence, qu'en disant que ce qui nous paroist impossible est possible à la vertu du saint Esprit. D'où il s'ensuivroit que cette efficace luy auroit paru impossible, & qu'il n'auroit point trouvé d'autre moyen de la faire croire possible que ce moyen general de la toute-puissance de l'esprit de Dieu. Mais on peut dire que cela seroit inutile, & que ceux qui ne seront pas convaincus de l'absurdité de cette pretention par les raisons que j'ay alleguées, ne sçauroient estre convaincus par la raison. Car tant que les Ministres se donneront la liberté d'expliquer les paroles des Peres en des sens éloignez & insoûtenables, de leur attribuer des expressions insensées, des pensées déraisonnables, des preuves extra-

vagantes comme ils font en cette occasion, il est certain qu'on n'y trouvera rien de ce qu'ils ne veulent pas que l'on y trouve, & qu'ils y trouveront tout ce qu'il leur plaira.

Mais pour ceux qui voudront supposer que les Peres ont parlé raisonnablement, je croy avoir prouvé demonstrativement que le doute qu'ils ont connu, rejetté & combattu sur le sujet de l'Eucharistie, n'est pas le doute sur l'efficace, mais sur la realité même.

Cela paroist par leurs expressions qui le signifient litteralement, naturellement, & qui ne peuvent signifier raisonnablement autre chose : *Ce n'est pas le corps de* Jesus-Christ, disent les Peres, en faisant parler ceux qui doutent ; *ce n'est pas son sang, comment me dites vous que je reçois le corps de* Jesus-Christ. *Je ne voy point la verité du sang*, c'estadire, je ne voy point ce vray sang que vous dites que je reçoy. Ceux qui doutent & qui demandent éclaircissement n'ont nulle envie de s'expliquer par metaphore & encore moins de ne parler jamais autrement.

Cyril. Hier. Catech. 4. myst. Ambros. de iis qui myst. init. c. 9. de Sacram. l. 6. c. 1.

Cela paroist par les fondemens de ce doute qui sont. 1. la contrarieté apparente entre le rapport des sens & le témoignage de la foy, 2. l'impossibilité apparente du mystere, 3. de ce qu'on ne voit pas de la chair, 4. de ce que ce que l'on reçoit est rond & inanimé.

Cela paroist par les preuves des Peres qui sont premierement les paroles de l'institution, qui ne sont nullement propres à établir l'efficace, mais qui prouvent directement la realité. Secondement les plus grands miracles de Dieu, & ses plus incomprehensibles mysteres qui donnent l'idée d'une expression litterale, & d'une chose grande & difficile ; ce qui ne se rencontre que dans le sens de la presence réelle.

Chrysost. hom. 83. in Matth. Cyrill. ibid. Hesychius sup. cit.

Cela paroist en ce que tous les Peres ont supposé que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, sont claires, & qu'il n'estoit point besoin de les expliquer pour détruire ce doute. Car cette supposition ne peut avoir lieu à l'égard de tout autre doute d'*expression*, *de figure*, *d'efficace*, & elle est tres-raisonnable à l'égard du doute sur la realité.

Cela paroist en ce qu'ils disent, que ce n'est que par condescendance que Dieu n'a pas voulu qu'il parust de la chair & du sang dans ce mystere: ce qui seroit ridicule s'ils avoient cru qu'il n'y eust ny chair ny sang, au lieu que c'est une réponse tres-solide & tres-raisonnable, supposé qu'il y en ait.

CH. IV. Enfin cela paroiſt par ce conſentement & cet accord des expreſſions du doute, des expreſſions oppoſées au doute, des fondemens du doute, des raiſons qui détruiſent le doute; & par ce deſaccord des expreſſions, des raiſons, des fondemens du doute dans les autres ſuppoſitions. Car cette union eſtant l'unique moyen par lequel on s'aſſure du ſens des expreſſions, il faut dire qu'il n'y a plus rien d'aſſuré dans ce que l'on tire des Peres, ſi l'on peut prendre ce doute en un autre ſens que dans celuy de la preſence réelle.

Et par là on conclut directement & invinciblement que le ſens du langage de l'erreur eſtant, comme nous l'avons montré, que le pain & le vin conſacrez ne ſont pas réellement le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, le langage de la verité & de la foy que les Peres y oppoſent, qui eſt qu'il faut croire tres-certainement & tres-fermement que c'eſt le corps de JESUS-CHRIST, ſignifie que c'eſt veritablement & réellement le corps de JESUS-CHRIST, & non en figure & en efficace.

Et de tout cela il s'enſuit que les Peres n'ont point pris ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, dans ce ſens de figure: *Cecy ſignifie mon Corps*; mais dans celuy-cy: *Cecy eſt réellement mon Corps*: comme ceux qui en doutoient ne prenoient ces paroles: *Ce n'eſt pas le corps de* JESUS-CHRIST, dans ce ſens: *Cecy ne ſignifie pas le corps de* JESUS-CHRIST; mais dans celuy-cy: *Cecy n'eſt pas veritablement le corps de* JESUS-CHRIST.

CHAPITRE IV.

Examen des nouvelles lumieres de M. Claude ſur le doute marqué par les Peres.

LEs Miniſtres qui ont precedé M. Claude avoient ordinairement rapporté le doute marqué par les Peres à cette vertu ſeparée qu'ils attribuent à l'Euchariſtie; & Aubertin en particulier pretend que c'eſt cette vertu que ſaint Cyrille de Jeruſalem, ſaint Ambroiſe & Heſychius ont combattuë.

Aubertin 423. 501. & 853.

M. Claude 2. R. p. p. 266.

M. Claude luy même avant que d'avoir acquis toutes les lumieres qu'il poſſede preſentement, s'eſtoit contenté en examinant dans ſa 2. Réponſe le doute exprimé par ſaint Cyrille de Jeruſalem, de nous dire que ce ſaint avoit eu pour but *d'établir*

la

la verité du Sacrement contre l'infidelité des profanes qui nient que ce soit autre chose que des simples alimens; & qu'il avoit employé les miracles de la puissance de Dieu pour *raffermir la foy des hommes contre les doutes qu'ils ont sur les merveilles de la grace.* C'estadire en un mot qu'il vouloit en ce temps que ces doutes regardassent la figure & la vertu. CH. IV.

Mais l'experience qu'il s'est acquise dans cette guerre spirituelle en combattant le livre de la Perpetuité, luy ayant donné de la deffiance de cette Réponse, il a trouvé bon de l'abandonner, & de nous faire un nouveau plan des doutes marquez par les Peres, & des réponses qu'ils y ont faites, & c'est ce qu'il est bon de considerer. *M. Claude 3. Rép. p. 741.*

Premierement il demeure d'accord que c'est la même espece de doute qui est marquée par saint Cyrille de Jerusalem, par l'Auteur du livre des Initiez, c'est à dire saint Ambroise, par Theophilacte & par Nicolas de Methone.

Il nous declare positivement que le doute marqué par ces Peres n'est pas un doute de figure.

Ces gens, dit il, marquez par *Nicolas de Methone doutoient-ils que le pain & le vin fussent les signes ou les images du corps & du sang de* JESUS-CHRIST? *Non. Ce n'estoit pas le sujet de leur doute.* Or comme selon luy le doute marqué par Nicolas de Methone est le même que celuy qui a esté marqué par les autres Peres, il s'ensuit qu'aucun de ces doutes n'estoit un doute de figure. *M. Claude 3 Rép. p. 455.*

Il semble qu'il ait peine à dire positivement que ce ne fut pas un doute de vertu. *Quand on prendroit*, dit il, *les doutes des Peres en ce sens*, c'estadire pour un *doute de vertu*, *ce ne seroit pas une chose aussy étrange que M. Arnaud se la figure.* Et sur cela il rapporte que Palladius témoigne qu'un certain Religieux doutoit si les dons estoient capables de sanctifier; & que saint Ambroise dans le traité des Initiez combat des doutes contre la vertu du Baptême.

Mais il a tres-bien fait de ne s'arrester pas à ces exemples, & de ne les proposer qu'en passant; & il auroit encore mieux fait de les retrancher tout a fait. Car on ne dit pas qu'on ne puisse douter par un caprice déraisonnable de la vertu de l'Eucharistie & du Baptême; mais on dit qu'il est ridicule de n'exprimer ce doute que par ces paroles, *je doute si l'Eucharistie est la chair de* JESUS-CHRIST. On dit qu'il est ridicule de combattre ce doute par ces paroles: *Cecy est mon Corps.* On dit qu'il est ridi-

Ch. IV. cule d'en conclure que l'on deust voir Jesus-Christ dans l'Euchariſtie. On dit qu'il eſt ridicule de douter s'il eſt poſſible que l'Euchariſtie ſoit efficace en admettant l'efficace des autres Sacremens. Et par conſequent que le doute marqué par les Peres eſtant accompagné de toutes ces circonſtances ne peut eſtre pris pour un doute *de vertu*.

M. Claude a donc bien fait de ſe reſoudre enfin à abandonner *ce doute de vertu*, au moins à l'égard de ces Auteurs. (Car nous verrons qu'il pretend encore s'en ſervir fort mal à propos à l'égard de quelques autres.) C'eſt ce qu'il fait par ces paroles: *Mais il n'eſt pas neceſſaire d'expliquer en ce ſens le doute de ceux* dont parle Nicolas de Methone. Et par là il condamne tacitement & Aubertin & la maniere dont il avoit luy-même expliqué ces doutes dans ſa ſeconde Réponſe.

Ce n'eſt pas neanmoins ſurquoy je le preſſe icy, car il eſt toujours permis de croiſtre en lumiere. Qu'il ſe ſouvienne ſeulement que ces doutes marquez par ces Peres, ne ſont *ny de figure ny de vertu*.

Mais s'ils ne ſont ny de l'une ny de l'autre eſpece, de qu'elle ſeront-ils donc? C'eſt ou M. Claude a ſignalé ſon adreſſe, par l'invention tout à fait rare d'un nouveau genre de doute qu'il faut expliquer icy. Il pretend le diſtinguer de ce doute que nous avons appellé *d'expreſſion*, qui conſiſte à ignorer le ſens de ces paroles: *Le pain eſt le corps de* Jesus-Christ, en y ajoûtant qu'outre l'ignorance du ſens de cette expreſſion, il enfermoit de plus une *incredulité* qui leur faiſoit rejetter abſolument cette propoſition.

M. Claude 3. Rép. p. 741.

Ainſy ce doute myſterieux eſt compoſé, ſelon M. Claude, de deux parties; l'une de *l'ignorance* du ſens de ces paroles: *Le pain eſt le corps de* Jesus-Christ, fondée ſur l'incompatibilité des termes; l'autre de *l'incredulité* qui leur faiſoit rejetter abſolument tout ſens de ces paroles, en ſuppoſant qu'elles n'en avoient point de veritable.

Mais puiſque nous avons montré qu'on ne peut ſuppoſer que le doute dont parle les Peres, fuſt fondé ſur l'ignorance du ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, nous avons prouvé par conſequent que celuy que M. Claude leur attribuë ne peut ſubſiſter, puiſqu'il renferme cette ignorance.

Je veux bien neanmoins en ſa conſideration l'examiner encore plus en détail, & luy faire voir que ce parti où il s'eſt reduit,

est encore pire que ceux qu'il s'est cru obligé d'abandonner. CH. IV.
C'est ce qui paroistra clairement par les raisons suivantes.

Il faut remarquer d'abord que nous ne connoissons point ces doutes par la declaration que nous en ayent faite ceux qui en ont pu estre tentez, mais seulement par ce que les Peres nous en ont dit; & qu'ainsy l'idée que nous en devons avoir se doit prendre uniquement de celle qu'ils en ont euë; de sorte que c'est la même chose de demander si le doute marqué par les Peres, estoit fondé sur l'ignorance du sens de cette proposition: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST; ou de demander si les Peres ont cru que ce doute qu'ils ont marqué fust fondé sur cette ignorance.

2. Il faut remarquer que les Peres ne disent point que ce doute se soit effectivement élevé, mais qu'ils ont seulement apprehendé qu'il ne s'élevast, & qu'ils ont tâché de le prevenir. Il n'y a que le seul Nicolas de Methone qui represente ce doute comme actuel; c'estadire qu'il est le seul qui ait écrit contre des gens qui en estoient effectivement tentez.

Ces deux principes supposez, je dis qu'il est difficile de s'imaginer une chimere moins vray-semblable que cette nouvelle solution de M. Claude; & que non seulement elle n'a aucun fondement dans les Peres, mais que tout ce qu'ils disent du doute qu'ils ont connu, la détruit entierement.

1. Les Peres nous parlant assez souvent de ce doute, s'ils avoient donc cru qu'il enfermast l'ignorance du sens de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, ils les auroient du juger difficiles à entendre, &par consequent ils se seroient souvent crus obligez de les expliquer. Cependant nous avons fait voir dans tout le livre precedent, qu'ils n'en ont jamais eu cette idée; qu'il n'y a pas la moindre marque dans tous leurs écrits, qu'ils ayent regardé cette expression comme difficile; qu'ils n'ont jamais cru estre obligez d'en apprendre le sens aux peuples; qu'ils n'ont jamais usé à l'égard de cette expression, des mêmes precautions dont ils ont usé à l'égard des autres propositions metaphoriques, dont ils apprehendoient que les Fidelles ne fussent troublez, en les expliquant trop litteralement.

2. Il est vray qu'il y a des difficultez qui viennent de l'expression, & d'autres qui naissent du mystere même. Mais ces deux sortes de difficultez ont des effets & des qualitez fort differentes. Et ainsy l'on peut juger aisément par ce que les Peres nous

Ch. IV. en disent, qu'elle est celle qu'ils ont dessein de prevenir & de combattre.

L'ignorance du sens des paroles de l'Ecriture porte ordinairement à l'erreur & non à l'incredulité ; c'estadire que les Fidelles qui ignorent le sens de quelques paroles de l'Ecriture sont infiniment plus portez à se former un sens faux qu'à les rejetter absolument.

2. Cette ignorance attire naturellement le reproche de defaut d'intelligence.

3. Le remede naturel de cette ignorance, est l'éclaircissement formel du sens de cette proposition que l'on n'entend pas.

4. Elles ne demande pas des preuves formelles, les preuves estant inutiles avant qu'on ait fait entendre ce que l'on veut prouver.

Les difficultez qui naissent des mysteres mêmes ont des effets tout contraires. Elles ne portent point à de faux sens, mais elles portent à l'incredulité, & à rejetter formellement ce que Dieu nous enseigne.

Elles n'attirent point le reproche d'ignorance.

Elles ne demandent point d'éclaircissement formel du sens des paroles qui renferment le mystere.

Elles demandent des preuves positives qui tendent à faire voir que le mystere que l'on est tenté de ne pas croire, est expressément enseigné par l'Ecriture, & qu'il n'est pas plus difficile que d'autres qu'on ne desavoüe pas, selon ce que dit saint Augustin : *fit credibilior fides incredibilioribus creditis.*

Voilà les differens caracteres de ces deux sortes de difficultez, & c'est par là que l'on doit juger de quelle nature est celle dont les Peres nous ont parlé. Or ce que l'on peut remarquer dans tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet est,

Premierement, qu'ils n'ont jamais témoigné de craindre que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, ne fussent prises par les Fidelles en un sens faux.

2. Qu'ils n'ont jamais reproché aux Fidelles l'ignorance du sens de ces paroles là.

3. Que dans tous les lieux où il est parlé de ce doute, qu'ils ont connu & qu'ils ont tâché de prevenir, il n'y en a aucun où ils nous ayent dit, qu'il naissoit d'un defaut de lumiere & d'intelligence. Ce qui fait voir qu'ils n'en ont jamais soupçonné les Fidelles, estant tout à fait hors d'apparence qu'ils ayent cru

qu'il estoit tres-possible qu'ils fussent dans cette ignorance, & que cette ignorance les portoit à l'infidelité, qu'ils nous ayent souvent parlé de cet effet, & qu'ils ne nous en ayent jamais découvert la cause, & n'ayent jamais essayé d'y remedier. Ch. IV.

Cette raison deviendra plus sensible si l'on fait reflexion sur tous les doutes qui ont quelque rapport avec celuy que M. Claude voudroit bien supposer dans ces Fidelles. Car l'on verra que jamais les Péres n'ont manqué d'exprimer formellement la cause de ces doutes, & d'accuser ceux qui y tomboient de defaut d'intelligence.

Les Capharnaïtes s'estant formez une fausse idée des paroles de Jesus-Christ, par lesquelles il avoit promis de donner sa chair à manger & son Sang à boire, & ayant porté l'ignorance du veritable sens jusqu'à l'incredulité, les Peres ont marqué leur doute, & l'ont combattu : mais comme ils en ont connu la cause, ils n'ont pas manqué de nous l'exprimer, & ils n'en parlent presque jamais sans la marquer expressément.

Saint Augustin la marque en plusieurs endroits. *Ils ont cru* dit-il, *qu'il avoit dessein de distribuer sa chair comme coupée par morceaux, à ceux qui croiroient en luy.* *Tr. 26. in Ioan.*

Ils crurent, dit-il, *encore que* Jesus-Christ *devoit couper des parties de son corps, & les donner à manger.* *in Psal. 98.*

Ils pensoient, dit saint Cyrille d'Alexandrie, *que* Jesus-Christ *les invitoit à une cruauté de bestes feroces, & qu'il leur commandoit de devorer inhumainement sa chair, & de boire son Sang, d'une maniere qui fait seulement horreur à entendre. Car ils ne connoissent pas la beauté de ce mystere, ny l'œconomie admirable que* Jesus-Christ *a trouvée pour le dispenser aux hommes.* *Cyrill. in Ioan. l. 4. p. 374.*

Saint Augustin remarque de même que la pluspart des reproches que les Manichéens faisoient contre l'ancien Testament, estoient fondez sur le mauvais sens auquel ils prenoient les paroles de l'Ecriture. Mais en même temps il marque ces mauvais sens; il ne les laisse pas à deviner; il les exprime & il les refute, & tous ces livres contre les Manichéens, ne sont presque que des explications de ces passages dont ces heretiques abusoient. Tant il est vray que quand on conçoit que des gens ne combattent les veritez de l'Ecriture, que parce qu'ils ne les entendent pas, le sens commun & la nature porte à les accuser de defaut d'intelligence à marquer ces faux sens.

CH. IV. Que s'il eſt contre le bon ſens que les Peres connoiſſant la cauſe de ce doute, ne l'euſſent jamais marquée & exprimée, il l'eſt encore bien plus qu'ils n'y euſſent jamais remedié par un éclairciſſement formel & exprés. Car qui pourroit croire par exemple, que les Peres ſçachant que des gens n'auroient rejetté ce qui eſt dit dans l'Ecriture des yeux, des oreilles, des bras & des mains de Dieu, que parce qu'ils ſe fuſſent imaginez que dans tous ces lieux on attribueroit à Dieu des membres corporels, ils n'euſſent jamais pris la peine de les tirer de cette erreur, & de leur dire expreſſément qu'ils ſe trompoient, qu'ils avoient raiſon de croire que Dieu n'a point réellement d'oreilles, ny d'yeux, ny de bras, ny de mains, mais que les paſſages où l'Ecriture ſe ſert de ces termes, ne ſe doivent point entendre dans ce ſens groſſier.

Qui pourroit donc croire auſſy que des Peres connoiſſant que des gens n'auroient eſté tentez d'incredulité, à l'égard de ce que l'Ecriture enſeigne de l'Euchariſtie, que parce qu'ils n'en auroient pas entendu le ſens, & qu'ils y auroient conçu de fauſſes incompatibilitez par un ſimple defaut d'intelligence, n'euſſent pas d'abord remedié à ce defaut. Qu'y avoit-il de plus facile à S. Cyrille de Jeruſalem, aprés avoir dit: *Puiſque* JESUS-CHRIST *nous confirme que c'eſt ſon Sang, qui oſera en douter, & dire que ce n'eſt pas ſon Sang*, qu'y avoit-il, dis-je, de plus facile que d'ajoûter: *Car ne vous imaginez pas qu'il ait voulu dire par là que ce vin demeurant vin devienne ſon Sang; il n'a voulu dire autre choſe, ſinon qu'il devient la figure de ce Sang. Et ainſy le doute que l'incompatibilité de ces paroles pourroit former dans voſtre eſprit eſt entierement vain.* Pourquoy donc ne le fait-il pas, puiſqu'il concevoit, ſelon M. Claude, que c'eſtoit l'incompatibilité de ces termes qui pouvoit produire ce doute qu'il combat? Pourquoy tous les Peres ſe ſeroient-ils tous opiniaſtrez comme luy, à refuſer aux Fidelles un éclairciſſement ſi facile d'une part & ſi neceſſaire de l'autre, lors même qu'ils eſtoient frappez de cette neceſſité, qu'ils concevoient ce doute, qu'ils en parloient, qu'ils en voyoient la cauſe?

Il eſt important de repreſenter icy ce que M. Claude répond pour éluder cette raiſon, parce que ſa réponſe ſervira infiniment à en faire connoiſtre la force. *Quelquefois*, dit-il, *on peut confirmer la choſe même ſans expliquer la maniere, bien que ce ſoit l'ignorance de la maniere qui fait douter de la choſe. Ainſy* JESUS-

pag. 742.

CHRIST *voyant le doute des Capharnaïtes : Comment celuy-cy nous peut-il donner sa chair à manger? ne s'arreste point à leur expliquer la maniere de cette manducation, mais il les combat par une affirmation reïterée de ce qu'il leur avoit dit.* Ch. IV.

Mais si M. Claude avoit autant d'envie de penetrer le fond des choses que d'éluder des raisons qu'on luy propose par des réponses superficielles, il auroit reconnu facilement que ce que JESUS-CHRIST a pu faire envers les Capharnaïtes, parce qu'il estoit JESUS-CHRIST, c'estadire Dieu & homme, qu'il dispensoit les mysteres avec une pleine autorité, & qu'il avoit le pouvoir de punir la corruption du cœur des hommes en leur cachant la verité, suivant les ordres eternels de Dieu son Pere, ne peut estre pratiqué par ses Ministres, parce qu'ils n'ont ny la même autorité, ny la même connoissance des Arrests de Dieu.

Les Capharnaïtes s'estant élevez insolemment contre ce que JESUS-CHRIST leur avoit dit de la manducation de sa chair, à cause du mauvais sens auquel ils avoient pris ses paroles, au lieu de s'y soumettre humblement & d'attendre qu'il les éclaircist, meriterent que JESUS-CHRIST les laissast dans leurs tenebres, & qu'il leur refusast la lumiere & l'éclaircissement dont ils s'estoient rendus indignes. Ainsi quoiqu'il vist leur doute, & qu'il en penetrast la cause, il a pu neanmoins ne l'éclaircir pas ; parce que ces gens ne le meritoient pas, & que ce n'estoit pas encore le temps de découvrir l'ordre & l'œconomie de ce mystere.

Mais les Ministres de JESUS-CHRIST n'ont pas droit d'user tout a fait de la même conduite. Ils sont établis Ministres non de la justice mais de la misericorde de Dieu. Et ainsi lors qu'ils voyent qu'il s'éleve des doutes contre les mysteres dans l'esprit des Fidelles par un défaut d'intelligence, il ne leur est pas permis de les priver de la lumiere qui leur est necessaire pour en sortir. Ce seroit donc une erreur tres-grossiere à M. Claude s'il s'estoit imaginé que les Peres voyant que le doute dont les Fidelles pouvoient estre tentez, ou estoient effectivement tentez sur l'Eucharistie, ne venoit que de l'incompatibilité apparente de ces termes, & y pouvant remedier, ayent eu droit de leur refuser cette lumiere, & de confirmer simplement la verité qui les choquoit faute de l'entendre, comme JESUS-CHRIST a fait à l'égard des Capharnaïtes.

Ch. IV. Auſſy M. Claude a-t-il bien vu luy même la foibleſſe de cette réponſe ; car il l'abandonne pour en propoſer une autre. Mais la maniere dont il le fait marque aſſez qu'il n'en eſt pas encore trop aſſuré, & qu'il ne deſire pas que l'on s'y arreſte. *A l'égard de ces derniers*, dit-il, *quand les Peres ſe ſeroient quelquefois contentez de confirmer leur propoſition, il ne le faudroit pas trouver étrange, la nature du doute les conduiſant à cela. Mais cependant il eſt vray que preſque toujours ils ont ajoûté à la confirmation de la choſe l'explication de la maniere, comme on le pourroit clairement juſtifier par quantité de paſſages qu'on a déja rapportez ailleurs, ſi c'eſtoit le temps de les examiner icy.* Et pour nous marquer plus diſtinctement ce qu'il veut dire par ces paroles generales, il ajoûte dans la page ſuivante. *Cyrille de Ieruſalem parle du type du pain & du type du vin. L'Auteur du livre des Initiez conclut que c'eſt le Sacrement de la chair de* Jesus-Christ. *Gaudence dit que le pain eſt la figure du corps de* Jesus-Christ. *Saint Chryſoſtome dit que Dieu nous donne au Sacrement des choſes intelligibles ou ſpirituelles. Heſychius nous recommande de bien conſiderer la vertu du myſtere & de l'entendre ſpirituellement.*

3. Réponſe p. 742.

C'eſt ainſy que M. Claude agit quand il eſt queſtion de ſe tirer d'un mauvais pas. Il y arreſte le moins qu'il peut l'eſprit du Lecteur. Ce n'eſt jamais le temps d'examiner les lieux des Auteurs, il l'a toujours fait en un autre endroit. Il ne prend pas même la peine de les citer, tant il apprehende qu'on y ait recours. Il ſe contente d'affirmer fierement que les Peres ont fait effectivement ce qu'il faudroit qu'ils euſſent fait s'ils avoient eſté dans ſon ſentiment, & ce qu'ils n'ont point fait parce qu'ils n'y eſtoient point.

Et moy je ſoutiens au contraire qu'il faut renoncer à toute ſincerité pour oſer ſoutenir que les Peres ayent jamais penſé à remedier à ce doute de *l'incompatibilité des termes*, & que tous ceux qui prendront la peine d'examiner cette Réponſe de M. Claude ſur les lieux mêmes des Peres, demeureront convaincus que l'on ne peut pas ſe moquer du monde avec plus de hardieſſe.

Il n'y a pour cela qu'à ſe mettre dans l'eſprit, 1. la nature de ce pretendu doute, 2. la ſolution naturelle qu'on y pouvoit apporter, & conſiderer enſuite de quelle maniere les Peres y ont répondu.

Ce doute conçu par les Peres, ſelon M. Claude, ſe peut exprimer

exprimer simplement & naturellement par ces paroles : *Ie ne puis croire que le pain soit le corps de* JESUS-CHRIST, *parce que* PAIN *&* CORPS *sont des termes incompatibles, & qu'il est impossible que le pain soit Corps.* Voilà l'ignorance & l'incredulité jointe ensemble. CH. IV.

La maniere simple & naturelle de remedier à ce doute auroit esté de dire selon l'hypothese de M. Claude: Vous avez raison de croire que ces termes PAIN & CORPS sont incompatibles, & qu'il est impossible que le pain demeurant pain soit le corps de JESUS-CHRIST: mais vous avez tort de prendre en ce sens ce que JESUS-CHRIST nous a enseigné de ce mystere. Car il n'a nullement pretendu nous faire croire que le pain demeurant pain fust son Corps; il a voulu seulement faire du pain le signe de son Corps; & c'est pour cela qu'il l'a appellé son Corps, parce que les signes reçoivent souvent le nom des choses.

C'est en cette maniere ou en quelque autre semblable que l'on resout un doute de cette sorte que l'on conçoit formellement. On ne se contente point d'inserer quelque mot dans la suite du discours dont on puisse tirer quelque lumiere: on applique la solution au doute même, & l'on ne donne point lieu de douter que l'on n'ait voulu l'éclaircir.

D'ailleurs les principes qui servent à cet éclaircissement n'estoient point inconnus aux Peres: ils sçavoient que l'on donne souvent aux signes le nom des choses, & il ne leur estoit point extraordinaire d'appliquer expressément cette maxime aux doutes de cette nature. Quand ils ont voulu, par exemple, empêcher qu'on ne crust que la pierre fust JESUS-CHRIST réellement, ils l'ont fait en niant formellement qu'elle fust JESUS-CHRIST même; ou en marquant qu'elle ne l'estoit qu'en signe. Voyons donc si les Peres, ausquels M. Claude nous renvoye, auront agi de la même sorte.

Saint Cyrille de Jerusalem propose & combat, selon M. Claude, ce doute fondé sur l'incompatibilité des termes dans sa quatriême Catechese en cette maniere. *Puisque* JESUS-CHRIST *en parlant du pain a declaré que c'estoit son Corps, qui osera le revoquer en doute? Puisqu'il a confirmé & qu'il a dit: Cecy est mon Sang, qui en doutera, en disant que ce n'est pas son Sang?*

Cette maniere de proposer ce doute & de prouver la verité opposée au doute, est déja bien étrange. Car si quelqu'un rejettoit, par exemple, ces expressions de l'Ecriture, où il est parlé

Ch. IV. des bras & des yeux de Dieu, ne seroit-il pas contre le bon sens de le vouloir retirer de ce doute, en luy disant, que puisque l'Ecriture parle des bras & des yeux de Dieu, il n'est pas permis d'en douter? Et ne seroit-ce pas le porter à une erreur aussy grande que celle dont on le voudroit retirer? Quelle apparence de plus, qu'ayant un moyen si facile de détruire ce doute, qui est de luy dire qu'il se trompe dans l'intelligence de ces passages, on eust recours à un autre moyen si trompeur & si éloigné.

C'est neanmoins ce que M. Claude fait faire à saint Cyrille. Ces gens à qui il parloit avoient raison, selon M. Claude, de juger ces termes *de pain & de Corps* incompatibles. Ils avoient tort d'en prendre sujet de nier generalement ce que ces termes signifioient. Il n'y avoit rien de si aisé que de les desabuser en leur en expliquant le vray sens. Cependant au lieu d'avoir recours à ce moyen naturel, saint Cyrille, selon luy, propose d'abord sans explication ces mêmes termes qui les choquoient, en les obligeant à les croire. N'est-ce pas vouloir que ce Pere, comme nous avons déja dit ailleurs, les ait portez à l'erreur, puisque ne concevant, selon M. Claude, qu'une incompatibilité dans ces termes, & entendant dire à saint Cyrille qu'il falloit croire ce que ces termes signifioient, ils n'en pouvoient conclure autre chose, sinon qu'il falloit croire cette incompatibilité.

M. Claude répondra peut estre que l'éclaircissement suivra ensuite. Mais quand il suivroit, ce commencement ne laisseroit pas d'estre contraire à la nature & au bon sens. Voyons neanmoins en quoy consiste ce pretendu éclaircissement. Il n'est pas encore contenu dans les paroles suivantes. *Il a autrefois changé l'eau en vin en cana de Galilée par sa propre puissance, & il ne meritera pas d'estre cru en changeant le vin en son sang? Que si estant invité à des noces corporelles il a fait ce prodigieux miracle, ne confesserons nous pas qu'à plus forte raison il donne aux enfans de l'Epoux la joüissance de son corps & de son sang?* Non seulement ces paroles ne contiennent aucun éclaircissement, mais ils contiennent une extravagance toute visible dans le sens de M. Claude. Car tant qu'un homme est frappé de cette idée, qu'il y a contradiction entre quelques termes, il est ridicule de le vouloir détromper par des exemples de la toute puissance de Dieu, qui n'ont en soy rien d'incroyable. Saint Cyrille ne pouvoit donc

faire aucune impression sur leur esprit par un tel exemple, puisqu'ils concevoient comme M. Claude le suppose, ces termes de *pain* & de *Corps* comme incompatibles, & c'estoit la même chose de leur dire : *Puisque* JESUS-CHRIST *a changé l'eau en vin, il peut bien changer le vin en son Sang*, que s'il leur eust dit, puisqu'il a bien changé l'eau en vin, il peut bien faire une montagne sans vallée. Ch. IV.

Ce qu'il ajoûte ensuite n'est pas plus sensé dans l'hypothese de M. Claude. Saint Cyrille ne veut pas seulement que nous croyons que JESUS-CHRIST change le pain en son Corps, comme nous croyons qu'il a changé l'eau en vin ; il veut que nous le croyons beaucoup davantage, & que nous ayons plus de raison de confesser ce changement que l'autre. Or c'est ce qu'il n'auroit pu dire sans folie à des gens qui n'auroient conçu aucun sens dans ces termes, que *le pain est le corps de* JESUS-CHRIST. Car quand on ne conçoit rien dans une proposition, comme M. Claude pretend que ces gens faisoient, ou que l'on n'y conçoit qu'un sens contradictoire, il est impossible que l'on puisse juger que ce sens contradictoire est plus probable qu'un autre. La comparaison de la probabilité des deux sens, supposé l'intelligence de ces sens, & un sens non entendu ne peut estre comparé ny preferé à aucun autre.

Il faut considerer de plus, que saint Cyrille represente le même doute sous des termes differens. Il dit *qu'il ne faut point douter que le pain ne soit le corps de* JESUS-CHRIST. Il dit qu'il ne faut point douter que *le pain ne soit changé au corps de* JESUS-CHRIST. Et ainsy il marque que les gens dont il combat le doute, nioient également que le pain fust le corps de JESUS-CHRIST, & qu'il y fust changé. Or le sens qu'ils attribuoient à cette proposition, *le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, n'estoit point qu'il y fust changé en demeurant pain, puisque cette proposition dit au contraire qu'il ne demeuroit plus pain, & qu'il estoit changé. Et par consequent ils ne prenoient point cette autre proposition, *le pain est le corps de* JESUS-CHRIST, dans ce sens incompatible que le pain demeurant pain est le corps de JESUS-CHRIST, puisqu'ils en concluoient le changement, & non la permanence du pain, & que c'estoit ce changement qu'ils nioient.

Les paroles qui suivent dans saint Cyrille contiennent le pretendu éclaircissement, par lequel M. Claude pretend qu'il a

CH. IV. remedié à ce doute ; & l'on va voir quel il est. *C'est pourquoy*, dit-il, *participons avec une foy entiere au corps & au sang de* JESUS-CHRIST. *Car sous le type du pain le Corps vous est donné, & sous le type du vin le Sang vous est donné, afin qu'estant participant du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, *vous ne soyez qu'un même corps & un même sang avec luy. C'est ainsy que nous devenons porte-Christ, son Corps & son Sang estant distribuez dans nos membres.* Mais en verité M. Claude se mocque de nous, de nous vouloir faire passer ces paroles pour un éclaircissement du sens que les Calvinistes donnent à ces paroles : *Cecy est mon Corps.*

Quoy! dire que *le corps de* JESUS-CHRIST *est distribué dans nos membres, & qu'il nous est ainsy donné dans le type du pain*, c'est dire, *que ce pain est un signe du corps de* JESUS-CHRIST *residant au ciel, & nullement present dans nos corps?* Est-ce ainsi qu'on éclaircit un doute tel que celuy que M. Claude veut que saint Cyrille ait consideré dans ces gens? Mais il appelle, dira-t-il, le pain *signe*. Il est vray. Mais le represente-t-il comme signe du corps de JESUS-CHRIST absent? N'en donne-t-il pas une idée toute contraire, puisqu'il dit *que le corps de* JESUS-CHRIST *est distribué dans nos membres, que nous le portons, qu'il nous est donné?* A-t-il pu supposer que des gens qui auroient eu assez peu d'esprit pour ne voir aucun sens dans ces paroles : *Cecy est mon Corps*, auroient démélé & penetré ces étranges metaphores? Les Calvinistes peuvent-ils dire de bonne-foy que cette réponse soit propre pour éclaircir cette difficulté? Est-ce ainsy qu'ils s'en déméleroient eux-même? Comment peuvent-ils donc attribuer à saint Cyrille une réponse à laquelle ils sentent au fond de leur cœur que leur opinion ne les porteroit jamais?

Mais si elle est déja tres-ridicule dans le sens des Calvinistes quand saint Cyrille en seroit demeuré-là, qu'est-ce qu'on en doit dire en la joignant à tout le reste, & si l'on y ajoûte ce qu'il dit dans la suite : *Qu'il faut croire fermement que le pain que l'on voit n'est pas du pain, quoique le goust le juge tel, mais le corps de* JESUS-CHRIST ; *& que le vin que l'on voit n'est pas du vin, quoique le goust le dicte, mais le sang de* JESUS-CHRIST? Sont-ce là des moyens d'éclaircir des gens qui auroient esté frappez de l'incompatibilité de ces termes *pain* & *corps*, de leur persuader que le pain subsiste, & qu'il n'est appellé le corps de JESUS-CHRIST, que parce qu'il en est rendu le Sacrement.

Il y auroit encore plus d'extravagance dans la maniere dont

saint Ambroise parle de ce doute, si l'on supposoit qu'il eust cru que ceux qu'il veut instruire fussent simplement frappez de l'incompatibilité de ces termes, *pain* & *corps*, & qu'ils n'y conçussent aucun sens fixe & déterminé. CH. IV. *De iis qui myster. initian. c. 9.*

Car pourquoy leur fait-il conclure de là que l'on devoit voir JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie? *Aliud video; quomodo tu mihi asseris quod corpus Christi accipiam?* Ce qui enferme, selon M. Claude même, ce raisonnement: *Si je recevois le corps de* JESUS-CHRIST *je le verrois. Or je ne le voy pas. Donc je ne le reçois pas.* Un sens que l'on ne conçoit pas peut-il donner lieu de tirer une consequence determinée? Et peut-on conclure que l'on doit voir JESUS-CHRIST, que d'un sens qui enferme qu'il y soit réellement present, puisque l'on ne peut voir les choses absentes?

N'est-ce pas de plus vouloir rendre saint Ambroise le plus ridicule de tous ceux qui se sont mélez d'écrire, que de supposer qu'ayant dans l'esprit qu'il parloit à des gens qui n'entendoient en aucune sorte le sens de ces paroles: *L'on reçoit le corps de* JESUS-CHRIST, il eut entrepris de le prouver sans faire entendre ce qu'il vouloit qu'ils conçussent? Car que peut-on prouver à un homme qui n'entend pas le sens de ce qu'on luy veut prouver?

Quelle ombre de sens commun peut-on donc trouver dans toutes les raisons qu'il allegue ensuite, en les rapportant à ce doute d'ignorance? Il dit que Moïse a changé sa verge en serpent; que la vertu du Prophete a changé la nature; que les Fleuves d'Egypte ont esté changez en sang, & depuis en eau; que Moïse fendit la mer rouge avec sa verge: il allegue le changement arrivé dans les eaux de Mara qui furent adoucies; l'exemple de la creation du monde, celuy de l'Incarnation. Qu'est-ce que des gens qui n'auroient pas entendu le sens de ces paroles: *Le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, ou, *est le corps de* JESUS-CHRIST, auroient pu conclure de tous ces exemples? Et pourquoy sans remuer inutilement le ciel & la terre ne les éclaircissoit-il pas en un mot de ce qui faisoit leur difficulté?

Mais il ajoûte, dit M. Claude, *que c'est veritablement le Sacrement de sa chair.* VERÈ *igitur illius carnis Sacramentum est.* On examinera dans son lieu le sens de ces paroles, & l'on fera voir que saint Ambroise prend le mot de Sacrement comme le pren-

Ch. IV. nent tous les Catholiques, quand ils parlent de l'Eucharistie. Mais ce qui est clair & qui suffit presentement est, qu'il n'y a qu'à lire ces paroles dans saint Ambroise, pour estre pleinement convaincu qu'il ne songea jamais à les faire servir pour éclaircir ce pretendu doute d'ignorance. Car entre la proposition du doute & ces paroles-là, il y a une colomne de discours. Or il seroit entierement ridicule de supposer que saint Ambroise ait attendu jusques-là à faire entendre ce qu'il vouloit prouver, & qu'il ait fait un si long discours dans la pensée que ceux pour qui il le faisoit n'y entendroient rien.

Tract. 2. in Exod.

Le pretendu éclaircissement que M. Claude veut trouver dans saint Gaudence, qui est qu'il dit que le pain *est la figure du corps de* Jesus-Christ, a ces deux mêmes defauts. Car il est faux premierement que ce Saint ait pretendu par là éclaircir le sens de ces paroles: *Cecy est mon Corps.* Il a voulu seulement rendre raison du choix que Jesus-Christ a fait de la matiere du pain pour en faire son Corps, comme nous l'avons montré ailleurs. Et de plus, ces paroles ne sont point jointes à ce qu'il dit du doute, qu'il combat & qu'il condamne; elles en sont entierement separées, & n'y ont aucun rapport. Or ce n'est point dequoy il s'agit icy. Car il n'est pas question si l'on trouve dans les écrits des Peres, quelques paroles que les Calvinistes puissent rapporter à l'éclaircissement de ce pretendu doute fondé sur l'ignorance de ces termes: *Le pain est le corps de* Jesus-Christ. Mais il s'agit s'il y a des passages où il paroisse que les Peres qui auroient connu ce doute, selon M. Claude, ayent eu intention de l'éclaircir en la même maniere qu'ils ont éclairci cent autres passages qu'ils ont representez comme difficiles. Il seroit impossible que cela ne fust s'ils avoient conçu ce doute fondé sur l'ignorance du sens de ces termes. Et cependant on ne trouve pas dans leurs écrits la moindre marque qu'ils ayent pensé à démêler cette pretenduë incompatibilité.

Dans le 3. livre.

Qu'on lise de même ce que saint Chrysostome dit dans l'Homelie 83. sur saint Matthieu, & l'on verra que jamais ce Saint n'a eu la moindre pensée de dissiper un doute formé par l'incompatibilité de ces paroles, *pain* & *corps*, comme M. Claude nous le voudroit bien faire croire; mais qu'il se sert au contraire de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, comme claires & manifestes, afin de refuter les doutes charnels de ceux qui ne jugeroient

des mysteres que par l'apparence exterieure, & qui n'y concevroient rien de spirituel. *Preferons*, dit-il, *la parole de Dieu à nos yeux & à nos pensées, & pratiquons cela dans les mysteres. Ne regardons pas simplement ce qui est exposé à nos sens, mais attachons-nous à sa parole. Car sa parole ne peut nous tromper, au lieu que nos sens peuvent estre facilement trompez : sa parole est infaillible, mais nos sens sont sujets à l'illusion. Puis donc que cette parole nous assure que c'est son Corps, soyons-en persuadez, croyons le, & voyons ce qu'elles signifient avec des yeux intellectuels. Car* JESUS-CHRIST *ne nous a donné rien de sensible, mais dans des choses sensibles il nous donne des choses purement intelligibles.* Qui ne voit qu'il ne refute point en cet endroit un doute fondé sur l'obscurité de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, mais que c'est au contraire par la clarté de ces paroles qu'il nous excite à surmonter l'opposition que les sens & la raison ont à ce qu'elles signifient? Que s'il dit qu'il faut voir cela des yeux de l'ame, & que Dieu ne nous a donné que des choses intelligibles, ce n'est que pour s'opposer au jugement formé par les sens, selon lequel on est porté à croire que ce qu'on ne voit point n'est point, & qu'ainsy il ne nous a donné qu'un pain sensible & materiel. Et c'est pour refuter cette erreur qu'il dit *que* JESUS-CHRIST *ne nous a donné que des choses intelligibles*, & non pour éclaircir ces paroles : *Cecy est mon Corps*, & pour prouver qu'elles n'enferment pas de contradiction.

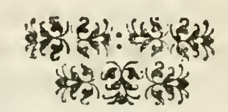
CH. IV. Homil. 83. in Matth.

Enfin c'est une pure illusion que ce que dit M. Claude sur le passage d'Hesychius. Cet Auteur parle du doute sur l'Eucharistie dans le second livre sur le Levitique, & dans le sixiême de ce même ouvrage. Il dit dans le second : *Que si nostre esprit n'a pas assez de vigueur pour concevoir que les choses que nous voyons*, c'estadire les dons, *sont le Corps du Seigneur, dont les Anges mêmes ne sçauroient souffrir l'éclat, qu'il ne faut pas nourrir ces pensées dans son ame, mais qu'il les faut jetter dans le feu du saint Esprit, afin qu'il digere ce que nostre infirmité ne peut digerer, en nous faisant penser que ce qui nous paroist impossible, est possible à la vertu de l'esprit de Dieu.*

On voit clairement qu'il n'est point question dans ce lieu là d'un doute fondé sur l'incompatibilité des termes. Car il n'y a point d'ame si foible qui ne le puisse surmonter, pourveu qu'on luy fasse entendre le sens de ces termes ; & quand on le surmonte, ce n'est point en pensant que ce que nous croyons

CH. IV. impoſſible eſt poſſible à Dieu : car ſurmonter ce doute en cette maniere, ce ſeroit tomber dans l'erreur, & croire que le pain demeurant pain eſt le corps de JESUS-CHRIST, puiſque c'eſt ce qui paroiſſoit impoſſible, ſelon M. Claude.

M. Claude peut s'excuſer de n'avoir pas répondu à ce paſſage, parce qu'on ne l'avoit pas cité ; mais il ne peut pas deſavoüer qu'il ne ruine entierement ſon doute d'incompatibilité. Il s'attache preciſément à celuy du ſixiême livre, & c'eſt là qu'il pretend qu'Heſychius éclaircit ce doute d'incompatibilité, en recommandant *de bien conſiderer la vertu du myſtere, & de l'entendre ſpirituellement.* Mais on ne peut gueres plus viſiblement abuſer de l'intention d'un Auteur, que M. Claude fait de celle d'Heſychius. Il repreſente dans ce ſixiême livre des gens qui ignorent la vertu de l'Euchariſtie ; c'eſtadire, ſelon l'explication formelle qui donne à ce terme de vertu, *qui ne ſçavent pas que c'eſtoit le corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité. Celuy-là*, dit-il, *mange par ignorance, qui ignore la vertu & la dignité de ce myſtere, & qui ne ſçait pas que c'eſt le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST *dans la verité.* Voilà ce que c'eſt que cette ignorance. Mais le moyen d'y remedier, ſelon Heſychius, eſt-ce d'apprendre que ces termes *pain* & *Corps*, ne ſont pas incompatibles ? Non. C'eſt de ſe ſervir de cette parole : *Cecy eſt mon Corps*, pour détruire cette ignorance. *Car c'eſt cette parole*, dit-il, *qui nous délivre de l'ignorance, & qui nous empêche d'avoir des penſées charnelles & groſſieres des choſes Saintes, & qui nous les fait entendre d'une maniere divine & ſpirituelle.* Tant s'en faut donc qu'Heſychius ait conſideré ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, comme l'objet du doute qu'il a marqué, qu'il les a regardées au contraire comme l'unique remede de ce doute d'ignorance, & comme capables de le diſſiper par leur clarté. Et par conſequent il faut que le doute dont il parle, ne regardaſt que la difficulté du myſtere même, qui eſt rendu croyable, ſelon luy, par l'authorité de celuy qui l'a enſeigné.



CHAPITRE

CHAPITRE V.

Examen particulier de ce que M. Claude répond au doute marqué par Theophylacte & Nicolas de Methone.

APRES ce que nous venons de dire, il n'est plus besoin d'un examen particulier pour refuter la réponse que M. Claude fait à ce que l'on avoit dit dans le livre de la Perpetuité du doute marqué & combattu par Theophylacte & par Nicolas de Methone. Car puisqu'il a recours pour y satisfaire à ce doute *d'ignorance & d'incredulité*, fondé sur l'incompatibilité des termes, il est visible que cette réponse est déja détruite. Et elle se peut encore moins appliquer à ces deux Auteurs qu'à tous les autres, puisque ce sont ceux qui marquent le plus expressément, que le fondement de ce doute qu'ils combattent, estoit que l'on ne voyoit pas de la chair dans l'Eucharistie. Or il n'y a que la presence réelle de la chair de JESUS-CHRIST dans ce mystere, dont il s'ensuive que l'on y doive voir de la chair. C'est donc cette presence que ces gens combattent. Et par consequent c'est cette presence que Theophilacte & Nicolas de Methone établissent contr'eux.

Il ne reste donc plus que dire un mot d'un endroit de M. Claude, où il témoigne une fierté particuliere. On avoit representé dans le livre de la Perpetuité, que de ce que la foy enseigne, que le pain est veritablement la chair de JESUS-CHRIST, & qu'il est changé en la chair même de JESUS-CHRIST, il en naist naturellement un doute, selon Theophylacte, qu'il exprime par ces paroles: *Comment cela peut-il estre, car ce pain ne paroist point chair?* QUOMODO *inquit, neque enim caro videtur?* Par où il marque que la suite naturelle de ce changement estoit que le pain parust de la chair, & non pas pain. *Quomodo, inquit aliquis*, dit-il encore, *non apparet caro sed panis?* Et l'on ajoûte ensuite, *qu'en prenant l'esprit d'Aubertin ou de M. Claude, pour expliquer ces paroles de Theophylacte, l'on verra que l'extravagance ne peut gueres aller plus loin. Car cela voudra dire, selon eux, s'il est vray que le pain contienne la vertu du corps de* JESUS-CHRIST, *comment donc ne nous paroist-il point chair? D'où vient que nous ne voyons que du*

Ch. V. *pain & non de la chair?* M. Claude qui ne se possede gueres, quand il s'imagine qu'on l'a voulu tourner en ridicule, s'echauffe extraordinairement sur ce point, comme il paroist par l'air dont il répond. *Je réponds*, dit il, *que M. Arnauld se trompe, & qu'il se trompe même un peu plus grossierement que je ne voudrois pour son honneur. Car il prend pour le fondement du doute que Theophilacte se propose, ce qui en est au contraire la solution, comme il paroistra par la suite. Or on ne sçauroit gueres tomber dans une plus grande erreur que de prendre pour la cause d'un doute, ce qui l'éclaircit, ou qui le fait cesser.* C'estadire que selon luy, *la vertu separée* n'est pas le sujet du doute, mais la solution du doute.

pag. 446.

Il explique de la même sorte le doute que combat Nicolas de Methone, & qu'il represente comme fondé sur le même raisonnement. *Peut-estre*, dit cet Evesque, *doutez-vous de ce mystere, & que vous ne le croyez pas, parce que vous ne voyez pas de la chair & du Sang.* Et il pretend de même que dans l'explication qu'on y donne, on a pris pour fondement du doute ce qui en est la solution, parce qu'en le voulant expliquer à la maniere des Calvinistes, on a supposé qu'il estoit fondé *sur la vertu separée.*

Mais il est aisé de faire retomber sur M. Claude ces accusations d'*erreurs grossieres*, qui ne luy coustent rien.

Il n'y a pour cela qu'à remarquer qu'en expliquant ce que Theophilacte & Nicolas de Methone disent de ce doute qu'ils ont combattu, on a eu une double veuë. L'une de donner la veritable idée de ce doute; l'autre de refuter les fausses idées qu'on s'en peut former.

Quand il s'agit de marquer precisément la veritable nature de ce doute, on pretend qu'il estoit fondé sur la presence réelle & la Transsubstantiation, & non sur la vertu separée, & que c'étoit le dogme de la presence réelle & de la Transsubstantiation que ces gens combattoient par cet argument: *Si le pain estoit le corps de* Jesus-Christ, *on verroit de la chair dans l'Eucharistie. Or on n'y voit point de chair. Donc ce pain n'est pas le corps de* Jesus-Christ. A quoy l'on a fait voir que Theophilacte se contente de répondre, que c'est veritablement de la chair, quoique par condescendance à nostre infirmité, Dieu ait voulu qu'il n'y parust que du pain.

Dans cette veritable explication de ce doute, *la vertu separée* n'en est ny le fondement ny la solution: car elle n'entre ny

dans la difficulté ny dans l'éclairciſſement. Et ainſy le reproche que fait M. Claude qu'on a pris pour la cauſe du doute ce qui l'éclaircit, n'y peut pas avoir de lieu.

Mais ce qui luy a donné ſujet de le faire eſt, que pour affermir d'avantage l'eſprit dans cette explication, on refute auſſy en paſſant toutes les fauſſes explications qu'on y peut donner; dont l'une eſt, que ces gens auroient voulu combattre la vertu ſeparée; l'autre qu'ils y auroient voulu combattre la figure. Et l'on pretend que ſelon tous ces deux ſens l'argument que l'on feroit faire à ceux qui eſtoient dans ce doute, eſt extravagant & ridicule. M. Claude demeure d'accord qu'il l'eſt en effet, & il a eſté contraint d'abandonner ces deux hypotheſes. Où eſt donc cette erreur groſſiere? On entreprend de faire voir la fauſſeté de deux explications de ce doute, & on y reüſſit tellement que M. Claude les abandonne.

C'eſt, dira M. Claude, d'avoir attribué ces hypotheſes à Aubertin; d'avoir ſuppoſé que c'eſtoit en cette maniere qu'il expliqueroit le doute marqué par Nicolas de Methone, & de m'y avoir compris, au lieu que j'explique ce doute d'une nouvelle maniere, ſelon laquelle la vertu ſeparée n'eſt pas le principe du doute, mais en eſt la ſolution.

Mais s'il y a en cela de la faute, au moins n'eſt-elle pas fort groſſiere, puiſqu'elle conſiſte à n'avoir pas deviné que M. Claude devoit inventer une nouvelle ſolution beaucoup plus abſurbe que celles que les autres Miniſtres avoient employées. Car c'eſt l'unique jugement que l'on en peut faire, aprés tout ce que nous venons de dire. Et il n'eſt pas difficile de le montrer, en la comparant en particulier avec la ſolution de la *vertu ſeparée*, qu'il abandonne preſentement pour ſe reduire à ſon *ignorance d'incredulité*.

Au moins en rapportant ce doute à la vertu ſeparée, on demeuroit dans ce principe commun, que ces gens, dont parlent Theophilacte & Nicolas de Methone, entendoient la doctrine de l'Egliſe de leur temps, qui ne pouvoit eſtre que celle de la preſence réelle, ou de la *vertu ſeparée*, ou de la *figure ſans vertu*.

Mais la nouvelle explication que M. Claude a inventée, eſt établie ſur un principe tout contraire, qui eſt que ces gens ne connoiſſoient point la doctrine de l'Egliſe, qu'ils n'attaquoient ny la figure, ny la vertu, ny la réalité, & qu'ils eſtoient ſimplement choquez de ces termes, le pain eſt le corps de JESUS-

Ch. V. Christ, parce, dit-il, que de *quel costé qu'ils tournassent cette proposition, il ne leur sembloit pas qu'elle pust avoir un sens raisonnable.* Et c'est enquoy elle est infiniment plus absurde.

Premierement, parce que quand on dit que des gens desavoüent une proposition, on suppose toujours qu'ils en nient le sens veritable en le concevant, à moins qu'il ne soit marqué qu'ils ne l'entendoient pas. Or Theophilacte & Nicolas de Methone representent ces gens comme niant que le pain fust le corps de Jesus-Christ, & fust changé au corps de Jesus-Christ, & ils ne marquent en aucune sorte qu'ils n'entendissent pas le sens de ces propositions. Et par consequent on doit supposer qu'ils l'entendoient.

2. Le doute marqué par Nicolas de Methone, n'est pas un doute simplement prevu & apprehendé, comme celuy de Theophilacte. C'est un doute réel, & qui estoit effectivement proposé par diverses personnes de son temps, qu'il entreprend de refuter par un Traité exprés, en le marquant même dans le titre. Or il est ridicule de supposer en l'air qu'un nombre de personnes ayent ignoré la doctrine de l'Eglise de leur temps, & de leur attribuer sans raison une ignorance, que le seul Auteur qui nous a appris de leurs nouvelles ne leur attribuë point. On doit donc croire qu'ils combattoient directement la doctrine de l'Eglise de leur temps, qui ne pouvoit estre, comme j'ay dit, estre que celle de la *réalité*, ou celle de la *vertu*, ou celle de la *figure*.

Cela paroist encore manifestement par la consequence que ces gens tiroient de la doctrine qu'ils combattoient, qui estoit que si elle estoit vraye on devoit voir de la chair dans l'Eucharistie. Car il est clair que cette consequence ne se peut tirer que d'une doctrine conçuë, & que ceux qui n'auroient conçu aucun sens dans ces paroles: Cecy est mon Corps, n'en auroient pu tirer aucune consequence.

Non seulement cette consequence fait voir qu'ils combattoient une doctrine determinée & conçuë; mais elle fait voir de plus qu'ils combattoient la presence réelle. Car comme nous avons déja dit, il n'y à que la seule doctrine de la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie dont on puisse conclure que l'on l'y doit voir, estant impossible que l'on concluë qu'on le doive voir en un lieu où l'on supposeroit qu'il ne seroit pas.

Toutes les accusations que Nicolas de Methone fait contre

ces gens qui doutoient si le pain & le vin consacrez estoient le corps & le sang de JESUS-CHRIST, font voir manifestement qu'il a cru qu'ils combattoient la doctrine de l'Eglise en la connoissant. Ch. V.

Car il ne les accuse nullement de l'ignorance de cette doctrine, comme il auroit du faire s'il avoit cru que cette ignorance fust le fondement de leur doute : mais il les accuse *de rejetter le Sang du Seigneur par ingratitude, d'imputer un mensonge à la verité, d'attribuer l'impuissanee au Toutpuissant, d'exiger l'ordre de la nature dans le changement du pain au corps de* JESUS-CHRIST, *quoiqu'il soit né d'une Vierge contre l'ordre de la nature, & d'une maniere qui surpasse nos pensées.* Il les accuse de ne *pas croire la divinité de* JESUS-CHRIST, *& d'estre dans les sentimens ou d'Arius ou des Iuifs.* Il les accuse *d'insolence*, *de nouveauté*, *de prevarication*, *d'impieté*, *de folie*, mais il ne leur reproche nullement le défaut d'intelligence de l'opinion de l'Eglise.

Ainsy c'est une temerité sans exemple à M. Claude d'attribuer sans raison & sans apparence à des gens qu'il ne connoist que par le témoignage de Nicolas de Methone, une espece de doute dont il paroist clairement que cet Auteur ne les a jamais soupçonnez. Et il a grand tort de se plaindre que l'on n'ait pas preveu qu'il pust expliquer ce doute en cette maniere, puisque ç'auroit esté luy faire injure que de le soupçonner d'une telle absurdité, à moins qu'il n'eust bien voulu s'en charger luymême.

Ce qui l'a trompé c'est qu'il s'est imaginé de pouvoir faire servir *sa vertu séparée* de solution à ce doute pretendu, en abusant du passage de Theophilacte sur saint Marc, que nous avons amplement expliqué dans le premier Tome de cet ouvrage, parce que cet Auteur dit que Dieu *conserve l'espece du pain & du vin, & qu'il les transelemente en la vertu de la Chair & du Sang.* M. Claude qui fait usage de tout, s'est donc imaginé qu'il pouvoit se servir de ces paroles pour se demêler de ce doute en supposant que ces gens doutoient de la verité de ces paroles, *le pain est le Corps*, parce qu'ils ne voyoient pas de la chair, & que Theophilacte éclaircit cette objection par cette réponse en leur montrant qu'ils ne doivent pas voir de la chair parce que le pain n'est changé qu'en la vertu de la chair de JESUS-CHRIST, & non pas en une chair effective.

Premierement M. Claude n'a pas pris garde qu'il ruinoit par-

Ch. V. là sa propre hypothese, qui est que le doute marqué par ces Auteurs fust fondé sur l'incompatibilité des termes. Car cette solution, *que ce n'est le corps de* Jesus-Christ *qu'en vertu*, ne peut estre raisonnablement alleguée que pour détromper des gens qui crussent que c'estoit réellement le corps de Jesus-Christ, & qui en conclussent que l'on devoit donc voir sa chair. Et ainsi cette solution même supposoit que ces gens doutoient de la réalité.

Secondement, si M. Claude eust pris la peine de considerer avec plus d'attention les divers lieux où Theophilacte propose & resout le même doute, il auroit aisément reconnu que cette pensée qui le flatte est une nouvelle vision qui ne peut aucunement subsister.

Car ce doute n'est pas proposé ny resolu en un seul endroit: il l'est en trois, & par des termes qui doivent estre pris pour équivalens, puisqu'il paroist que Theophilacte a eu dessein d'y enseigner la même doctrine, d'y proposer le même doute, & d'y donner la même solution.

Il le propose dans son Commentaire sur saint Mathieu; dans celuy qu'il a fait sur le 6. Chapitre de saint Jean, & dans celuy sur saint Marc.

Il dit dans le Commentaire sur saint Mathieu, *que le pain est changé par une force ineffable, quoiqu'il nous paroisse du pain*, κἀν φαίνηται ἡμῖν ἄρτος; c'estadire que nonobstant le changement il paroist pain. Par où il marque que l'effet naturel du changement devroit estre qu'il parust chair, & c'est pour en rendre raison qu'il ajoûte: *Car parce que nous estions foibles, & que nous aurions eu peine à manger une chair cruë, & de plus la chair d'un homme, c'est pour cela qu'il nous paroist pain; mais dans la verité c'est de la chair*, σὰρξ δὲ τῷ ὄντι ἐστί.

Dans le Commentaire sur saint Jean il propose ce doute un peu plus expressément. Car aprés avoir dit que le pain est changé en la chair du Seigneur, il ajoûte: *Comment*, dit-il, *ne paroist-il point chair, mais pain? Afin*, dit-il, *que nous n'eussions pas horreur de le manger. Car s'il avoit paru chair, nous n'y aurions pu participer sans horreur. Et c'est pourquoy le Seigneur s'accommodant à nostre infirmité, cette viande mystique nous paroist semblable à celle dont nous usons ordinairement.* Τοιαύτη φαίνεται ἡμῖν ἡ μυστικὴ βρῶσις οἵα ἐστὶν ἡ συνήθης.

Et dans le Commentaire sur saint Marc. *Le Seigneur declare,*

dit-il, *que le pain qu'il donnera est sa chair. Il ne dit pas l'image de sa chair, mais sa chair. Mais comment cela peut-il estre, puisqu'on ne voit pas de la chair? C'est à cause de nostre foiblesse. Car parce que le pain & le vin sont nos alimens ordinaires, & que nous aurions conçu de l'horreur si l'on nous eut mis devant nous de la chair & du sang; c'est pour cela que Dieu plein de misericorde s'accommodant à nostre infirmité conserve l'espece du pain & du vin, & les change en la vertu de sa chair & de son sang*, c'estadire en sa chair & en son sang plein de vertu & d'efficace, comme on l'a montré.

On voit clairement par la comparaison de ces trois lieux que Theophilacte y propose un même doute, qu'il le resout par une même solution. Or il est visible par le passage tiré du Commentaire sur saint Mathieu, & par celuy qui est tiré du Commentaire sur saint Jean, que cette solution n'est point une solution physique & naturelle, fondée sur cette vertu separée, & qui tende à éclaircir cette difficulté en expliquant la maniere du changement, puisqu'il n'en dit pas un seul mot en tous ces deux lieux; mais que c'est une solution morale & Theologique, qui rend à confirmer la foy en découvrant le dessein de Dieu.

La question est *pourquoy le pain ne paroist pas chair puisqu'il est changé en chair.* La solution de Theologie est que Dieu le veut ainsy, par un dessein de misericorde envers nous. Car cela supposé il ne faut plus se mettre en peine de prouver qu'il le peut, estant certain qu'il peut tout, & les Peres ayant toujours eu horreur de penser seulement que l'on en puisse douter, il ne reste plus que sa volonté à prouver: & sa volonté se prouve naturellement par la raison que Dieu a euë de vouloir les choses.

C'est donc par cette raison que Theophilacte ayant à resoudre cette question, *comment le pain consacré ne paroist pas chair puisqu'il l'est effectivement*, ne s'amuse pas à prouver que Dieu le peut faire, il ne suppose pas ses auditeurs assez impies pour en douter: mais il prouve seulement que Dieu a eu raison de le faire. Ce qui suffit pour calmer l'esprit de ceux à qui cela paroîtroit étrange. Car il n'est pas étonnant que Dieu fasse des choses étranges, mais il seroit étonnant qu'il les fist sans raison. Et ainsy en alleguant la raison on dissipe l'étonnement. Cette raison fait voir qu'il n'y a point de sujet de trouver étrange qu'il l'ait voulu. Or supposé qu'il l'ait voulu, il n'est jamais étrange qu'il l'ait fait.

Cet éclaircissement est fort raisonnable & tres-digne de cet

Ch. V. Auteur. Mais si l'on prend l'esprit de M. Claude, & que l'on suppose qu'il parle dans tous ces deux endroits à des gens qui n'auroient pu comprendre le sens de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, & qu'il leur ait voulu donner un éclaircissement physique qui est, que la raison pourquoy le pain ne paroistoit pas chair, est qu'il n'estoit changé qu en la vertu de la chair, & non dans la chair, il n'y aura point d'absurdité égale à celle de la question & de la solution. Car comment Theophilacte auroit-il pu pretendre faire comprendre le changement de vertu par ces paroles du Commentaire sur saint Mathieu, *ἄρτος μὲν ἡμῖν φαίνεται σὰρξ δὲ τῷ ὄντι ἐστί. Il paroist du pain, mais dans la verité, c'est de la chair?* Comment auroit-il pu au contraire s'exprimer plus precisément pour marquer que c'est effectivement de la chair, & non de la chair en vertu? Et comment apprehendant selon la supposition de M. Claude, que quelques personnes n'entendissent pas en quel sens on disoit que le pain estoit changé au corps de Jesus-Christ, auroit il pu pretendre qu'en leur disant que *c'est effectivement de la chair*, ils comprendroient par là qu'il n'estoit changé qu'en la vertu de cette chair? Quelle ombre de changement de vertu y a-t-il de même dans son Commentaire sur saint Jean, où il ne dit autre chose pour répondre à ce doute, sinon que cette viande nous paroist semblable à celle dont nous usons ordinairement par un effet de la condescendance de Dieu à nostre infirmité. N'auroit-ce pas esté une folie à luy de supposer encore que des gens si grossiers qu'il ne concevoient rien dans les termes dont on exprime ce mystere, auroient tiré de là un changement de vertu.

Et que M. Claude ne nous dise pas qu'il s'estoit déja expliqué dans son Commentaire sur saint Marc. Car il est clair qu'il forme le doute tout de nouveau dans son Commentaire sur saint Jean, qu'il le resout tout de nouveau, qu'il pretend qu'on doit estre satisfait de sa réponse, & qu'il ne parle neanmoins en aucune sorte de la vertu separée, en quoy cette solution consiste uniquement selon M. Claude.

Ainsy en laissant là ces imaginations sans fondement, il n'y à qu'à revenir à la verité, & suivre simplement les paroles de Theophilacte pour trouver ces trois lieux parfaitement clairs. Il y explique en tous les trois la même question: *Pourquoy le pain consacré ne paroist pas chair puisqu'il est changé en chair*, avec cette difference qu'il forme expressément la question dans le Commentaire

mentaire sur saint Marc, & dans celuy sur saint Jean, & qu'il l'explique & la resout sans la former dans son Commentaire sur saint Mathieu. CH. V.

Il employe dans tous ces trois lieux la même solution, qui est que la raison que Dieu a euë d'empescher que le pain ne parust chair, est qu'il s'est accommodé à nostre infirmité. Car de là il s'ensuit qu'il n'est point étrange qu'il l'ait voulu. Dont on conclut sans peine qu'il n'est point étrange qu'il l'ait fait.

Il se contente dans le Commentaire sur saint Jean de nous dire simplement que la viande mystique paroist semblable à nostre viande ordinaire par un effet de la condescendance de Dieu, sans tirer la conclusion *qu'encore qu'elle paroisse du pain, c'est neanmoins de la chair*, parce qu'elle estoit assez enfermée dans la question même. Mais il tire expressément cette conclusion, & dans le Commentaire sur S. Mathieu en ces termes: *C'est pour cela qu'il nous paroist du pain quoique dans la verité ce soit de la chair*; & dans son Commentaire sur saint Marc par celles-cy: *Il conserve l'espece du pain & du vin, mais il les change en la vertu de son Corps & de son Sang.*

Ainsy ces deux clauses sont absolument équivalentes & ont le même sens. Et par consequent comme la premiere, qui est que c'est *veritablement de la chair*, n'est point une clause qui contienne aucun éclaircissement, mais que c'est au contraire ce que Theophylacte a pretendu éclaircir, il est visible aussy que quand il dit dans son Commentaire sur saint Marc, que *Dieu conserve l'espece du pain & du vin, mais qu'il les change en la vertu de son Corps & de son Sang*, il ne pretend pas proposer une solution, mais repeter seulement la verité qu'il a éclaircie; tout l'éclaircissement consistant uniquement dans la raison qu'il rend de la volonté de Dieu, qui est cette condescendance à nostre infirmité. C'est pourquoy comme c'estoit la raison essentielle & la solution unique qu'il apportoit à cette difficulté, elle n'est obmise dans aucun de ses Commentaires, au lieu qu'il varie & change tous les autres termes, & toutes les autres clauses qui ne sont pas essentielles, & qui se peuvent suppléer, ainsy que nous avons fait voir. Il ne se sert de ces termes de *changement de vertu* que dans son Commentaire sur saint Marc. Il ne se sert de ceux-cy: *Car dans la verité c'est de la chair*, que dans son Commentaire sur saint Mathieu. Il obmet toutes ces deux clauses dans son Commentaire sur saint Jean. Mais il n'obmet nulle part le des-

Ch. IV. sein que Dieu a eu de condescendre à nostre infirmité, parce que c'estoit en cela que consistoit essentiellement la solution qu'il vouloit apporter au doute qu'il éclaircit dans ces trois endroits.

C'est encore par la même solution morale, tirée de la raison de la condescendance de Dieu, que Nicolas de Methone resout le même doute à l'exemple de Theophylacte & de plusieurs Peres anciens. *Peut estre*, dit-il, *que vous doutez de ce mystere & que vous ne le croyez pas, parce que vous ne voyez pas de la chair & du sang, mais du pain & du vin.* Voilà le doute, & voicy la solution: *Et c'est pourquoy il faut que vous sçachiez, ingrats & injustes que vous estes envers vostre bienfaicteur, que Dieu qui connoist toutes choses, & qui aime souverainement les hommes a fait cela par condescendance, & en s'accommodant à la foiblesse des hommes, afin que plusieurs n'eussent pas horreur de ce gage de la vie eternelle, & n'en conçussent pas du dégoust en voyant de la chair & du sang. C'est pour cela qu'il a voulu que ce mystere se fist par des choses ausquelles la nature est plus accoustumée en y joignant sa divinité, lors qu'il a dit: Cecy est mon Corps.... Et c'est pourquoy ajoûtant foy à ce qu'il nous dit nous offrons un pain parfait & vivant, c'estadire le corps de* Jesus-Christ *parfait & qui est demeuré entier aprés sa Passion.*

Nous avons fait voir dans le premier Tome de cet ouvrage, que cette union de la divinité dont Nicolas de Methone parle dans ce lieu, n'est pas une union qui rende simplement la divinité presente au pain, mais que c'est une union de la divinité au pain comme cause efficace pour operer l'effet de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, c'estadire pour changer le pain au corps de Jesus-Christ; & que des Auteurs tres-declarez pour la Transsubstantiation ont parlé de cette sorte. Aussy M. Claude qui dit en l'air que ce langage est extraordinaire, n'a pas cru devoir insister sur ce point, & il a mieux aimé se jetter sur un autre, comme nous allons voir dans les paroles suivantes, qui meritent bien qu'on les considere. *Je dis*, répond M. Claude, *que c'est une échapatoire frivole. Car à ce conte il faudroit entendre par les choses familieres à la nature, le pain & le vin, comme la matiere à laquelle la divinité est jointe pour le changer. Mais si c'estoit-là le sens de Nicolas de Methone, que feroit cela pour éclaircir le doute qu'il s'est proposé? Le doute porte que si la chair & le sang y estoient ils y paroistroient: & Nicolas de Methone répondroit que le pain & le vin sont la matiere changée par la divinité, laquelle opere le chan-*

page 314.

gement. Déja ce seroit parler d'une maniere fort extraordinaire, que de dire, il y joint sa divinité, pour signifier qu'il les transsubstancie. On ne voit gueres de gens qui s'expliquent de cette sorte. Mais supposons qu'on se puisse expliquer ainsy, quel rapport auroit cela au doute qu'il pretend de soudre? Si la chair y estoit, disent ces doutans, elle paroistroit, nous la verrions. Ie réponds, dit Nicolas de Methone, selon le Commentaire de M. Arnauld, que le pain & le vin sont la matiere qui est changée, & que la Toutepuissance de Dieu les change. C'est la plus FOLLE *de toutes les réponses, & il faudroit que cet Auteur eut eu le* SENS RENVERSÉ *pour répondre de cette maniere. Ils ne luy demandent ny quelle est la matiere changée, ny quelle est la cause efficace de ce changement; mais ils luy demandent, pourquoy, si c'est le corps de* JESUS-CHRIST *il paroist non de la chair mais du pain? Matiere, cause efficace, cela ne fait rien pour la solution du doute. Cette glose donc de M. Arnauld est absurde, & si l'on veut conserver le sens commun à Nicolas de Methone, il faut reconnoistre que sa pensée est, que le pain & le vin demeurant pain & vin sont faits neanmoins le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *par le moyen de leur union à la divinité & non autrement.* CH. V.

Mais si M. Claude n'avoit pas le sens renversé en cet endroit, dequoy je ne l'accuse nullement, au moins l'avoit-il fort obscurci par la passion qui le possedoit, estant difficile de s'imaginer un plus grand ébloüissement. Car si l'humeur où il estoit luy eust permis de faire reflexion sur les paroles de Nicolas de Methone, il auroit reconnu sans peine qu'il n'y à rien que de juste dans le raisonnement de cet Auteur, selon l'explication qu'on y donne, & que tout ce *renversement* de raison & cette *folie* qu'il y trouve, ne vient que d'un sophisme qui luy est ordinaire, qui consiste à joindre les conclusions éloignées aux premiers principes, en supprimant les propositions interposées qui servent à les lier avec ce principe.

Le doute proposé par Nicolas de Methone est: *Pourquoy il ne paroist pas de la chair.*

La solution de ce doute exprimé par Nicolas de Methone est, que cela arrive par une condescendance de Dieu, de peur que nous n'ayons horreur de voir de la chair & du sang.

L'explication de cette condescendance est que ce mystere s'accomplit par des choses familieres à la nature, c'estadire que Dieu veut qu'il ne paroisse au sens que des choses familieres à la nature, & que Dieu y joint sa divinité pour les changer interieurement en son corps.

Ch. VI. Et M. Claude par une adresse qui luy est ordinaire obmet toutes ces propositions interposées, & joint hardiment la derniere proposition avec la premiere pour pouvoir dire ainsy, *que c'est la plus* FOLLE *de toutes les réponses, que la glose de M. Arnauld est* ABSURDE, *& que l'on ne peut conserver le* SENS COMMUN *à Nicolas de Methone sans l'expliquer en son sens.* Voilà de quelle sorte parle M. Claude, lors qu'il à le plus visiblement tort, & les moyens dont il se sert pour éblouïr ceux qui n'approfondissent pas les choses, & qui ne prennent pas la peine de consulter les passages qu'il cite dans les Auteurs mêmes.

CHAPITRE VI.

Du trouble que ces paroles peuvent causer, selon saint Chrysostome: Et que ce que dit ce Pere sur ce sujet prouve qu'il entend que l'Eucharistie contient réellement le corps & le sang de Jesus-Christ.

Ovtre ce doute marqué par les Peres, ces paroles: *Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang*, sont encore capables de causer un trouble dans l'imagination par l'image qu'elles presentent d'une chair à manger & d'un sang à boire. Ce fut le trouble qu'exciterent dans les Capharnaïtes celles de Jesus-Christ dans lesquelles il parla aux Juifs de manger sa chair & de boire son sang. Et saint Chrysostome remarque expressément que celles de l'institution de l'Eucharistie devoient produire le même trouble dans les Apostres sans deux raisons qu'il en allegue. Car aprés avoir rapporté les paroles: *Cecy est mon Corps*, ce Saint s'écrie; *Comment ne furent ils point troublez en entendant cecy?* Et plus bas representant le langage que ce trouble peut faire tenir, il dit que les Apostres pouvoient dire en eux-même: *Quoy donc est-ce du sang que nous beuvons?* τι οὖν αἷμα πίομεν. Il admire là dessus leur tranquilité, tant il croit qu'il est naturel à ces paroles de produire cet effet.

Homil. 83. in Matth.

Or de cela seul que ces paroles sont capables de causer du trouble, on en peut au moins conclure que ce sens de figure n'est pas celuy qui se presente d'abord, puisque jamais personne ne se sentira troublé pour avoir à boire du vin qui represente du sang, & ne prendra sujet de s'en écrier: *Quid igitur sanguinem bibimus?* Quoy *donc est-ce du sang que nous beuvons?*

Que si le premier sens est capable de jetter dans le trouble ; si le sens de figure ne se presente pas d'abord : d'où vient que les Peres n'ont jamais songé à remedier à ce trouble par des solutions Calvinistes, & qu'ils n'ont jamais cru estre obligez d'expliquer ces paroles : *Cecy est mon Corps*, autrement qu'en disant qu'il les faut croire & qu'il se faut bien garder d'en douter ? CH. VI.

Mais ces passages de saint Chrysostome ne prouvent pas seulement que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, portent à la foy de la presence réelle & d'une reception effective du corps & du sang de JESUS-CHRIST selon leur premiere idée, & que cette idée n'est point du tout celle de figure qui ne troublera jamais personne ; elles prouvent de plus que saint Chrysostome n'a jamais pris ces paroles dans un sens de figure, & qu'il n'a jamais pretendu qu'elles s'y deussent prendre.

Cela paroist manifestement par la diversité qui se trouve entre les raisons qu'il allegue de ce que les Apostres ne furent pas troublez, & celles que les Ministres allegueroient s'ils avoient à répondre à la même question. Car si je leur demande ; pourquoy les Apostres ne furent pas troublez de ces paroles ? ils ne manqueront pas de répondre, 1. que ces paroles ne sont point obscures, 2. que les Apostres estoient accoustumez à entendre JESUS-CHRIST user d'expressions figurées, 3. qu'ils virent bien que s'agissant d'un Sacrement ces paroles se devoient prendre dans un sens sacramental. 4. Ils diront que les paroles dont les Juifs se servoient à l'égard des Azynes les preparoient à ce sens de figure. 5. Ils diront que JESUS-CHRIST explique luy même le sens de cette expression en ajoûtant ; *Faites cecy en memoire de moy.*

C'est ainsy qu'Aubertin & M. Claude répondent. Et l'on peut voir sur ce sujet ce grand amas de considerations que fait ce dernier dans son livre contre le Pere Noüet, par lesquelles il pretend que les Apostres ont esté determinez au sens de figure. *Aubertin l. 1. p. 99. M. Claude p. 236. 237. 238.*

Mais si ces Ministres éclaircissent bien ce doute, il faut dire que saint Chrysostome l'éclaircit tres-mal. Car comme il ne leur est pas venu dans l'esprit d'alleguer aucune des raisons de saint Chrysostome, saint Chrysostome ne s'est pas non plus avisé d'en alleguer aucune des leurs. Il ne dit point que les Apôtres estoient accoustumez aux expressions figurées, que s'agissant d'un Sacrement ils virent bien qu'il les falloit prendre dans un sens sacramental, &c. mais il dit deux choses qui ne sont point du tout à l'usage des Ministres.

Ch. VI. La premiere eſt que ce qui empeſcha qu'ils n'en fuſſent troublez, c'eſt qu'ils avoient déja oüi dire à Jesus-Christ plusieurs choſes tres-grandes touchant ce myſtere πολλὰ καὶ μεγάλα. Or il leur en avoit parlé ſelon ſaint Chryſoſtome dans le diſcours rapporté au 6. Chapitre de ſaint Jean. C'eſt là qu'il leur avoit dit ces grandes choſes ; & ces grandes choſes eſtoient *que le pain qu'il leur donneroit ſeroit ſa chair & ſon ſang ; que ſa chair eſt vrayement viande & ſon ſang vrayement breuvage , & qu'on ne peut avoir la vie eeternelle ſans les manger.* Voilà ce qui a empeſché le trouble des Apoſtres ſelon ce Saint. Il fut appaiſé non par une explication qui leur ait fait voir que ces paroles de Jesus-Christ ne contenoient rien d'eſtonnant , mais parce qu'ils avoient oüi des diſcours ſemblables. C'eſt à quoy ſe reduit la premiere raiſon de ſaint Chryſoſtome.

La ſeconde eſt exprimée en ces termes. Jesus-Christ *beut luy même de ſon calice , de peur que ces Apoſtres l'entendant dire ces choſes ne diſſent en eux mêmes : Quoy donc beuvons nous du ſang, & mangeons nous de la chair? & qu'ils ne s'en troublaſſent. Car lors qu'il parla de ces myſteres pluſieurs furent ſchandaliſez de ſes paroles. Afin donc qu'ils ne s'en troublaſſent pas alors , il le fit luy-même le premier , les portant ainſy à participer aux myſteres ſans trouble. Et ce fut pour cela qu'il beut luy-même ſon ſang même.* διὰ τοῦτο τὸ ἑαυτοῦ αἷμα καὶ αὐτὸς ἔπιεν.

Aubertin demande ſur cela ce qu'on en veut conclure , & ſi le ſang myſtique dont il pretend que ce paſſage ſe doit entendre , c'eſtadire ſelon luy le ſymbole du ſang , ne peut pas eſtre appellé le ſang de Jesus-Christ ?

On luy répond que τὸ ἑαυτοῦ αἷμα , ſignifie naturellement *ſon propre ſang* , ou ſon ſang même ; que cette expreſſion ſeroit fort trompeuſe ſi elle ſignifioit un pur ſymbole ; que ce ſeroit à luy à le prouver , & non pas à charger les Catholiques de la preuve ; mais que ſans y eſtre obligez il leur eſt facile de montrer que dans ce lieu on ne peut entendre par ces paroles que le vray & naturel ſang de Jesus-Christ.

Car il faut remarquer que ſaint Chryſoſtome repreſente le trouble qui ſe devoit exciter dans l'eſprit des Apoſtres par ces paroles ; *Quoy donc beuvons nous du ſang ?* Or il eſt certain que le mot de *ſang* ſignifie là le vray ſang. Car ce n'eſt point un ſujet de trouble d'avoir à prendre un ſang metaphorique. Cependant ſaint Chryſoſtome dit que Jesus-Christ fit ce

qui pouvoit paroiſtre étrange aux Apoſtres, s'il ne leur euſt oſté cette peine, πρῶτος αὐτὸς τοῦτο ἐποίησεν. Il beut donc du ſang puiſque c'eſtoit ce que les Apoſtres euſſent pu juger étrange. Et le mot de ſang ne peut pas changer de ſignification dans le dernier membre, puiſqu'il eſt determiné par le premier. Ch. VI.

Ce raiſonnement paroiſtra ſans replique ſi l'on conſidere qu'il y a dans ce paſſage trois clauſes relatives qui s'expliquent l'une l'autre. La premiere repreſente le doute qui ſe pouvoit exciter dans l'eſprit des Apoſtres, qui eſt exprimé par ſaint Chryſoſtome en ces termes : *Quoy donc beuvons nous du ſang?* τί οὖν αἷμα πόμεθα.

La ſeconde qui eſt relative à cette premiere eſt celle-cy : *Il fit cela le premier* πρῶτος αὐτὸς τοῦτο ἐποίησεν ; il fit ce qu'il avoit dit, c'eſtadire αἷμα ἔπιεν, il beut du ſang. Et la troiſiéme eſt manifeſtement explicative de la ſeconde, τὸ ἑαυτοῦ αἷμα καὶ αὐτὸς ἔπιεν, *il beut luy meſme ſon propre ſang*. De ſorte que comme la ſeconde eſt la même que la premiere ; la troiſiéme qui eſt la même que la ſeconde, convient auſſy en ſignification avec la premiere. Et ainſy le mot de *ſang* marquant de vray ſang dans la premiere, il ne peut pas marquer autre choſe que de vray ſang dans la derniere, qui n'en eſt qu'une repetition.

Mais, dit Aubertin, eſtoit-ce le moyen d'appaiſer le trouble des Apoſtres que de boire luy même ce ſang? N'eſtoit-ce pas au contraire le moyen de l'augmenter? Oüi c'eſtoit le moyen de l'appaiſer & un moyen tres propre, & c'eſt ne connoiſtre pas la nature de l'eſprit humain que d'en douter. Ces horreurs naturelles ſont des effets d'imagination, & l'imagination ſe guerit par l'exemple, & ſur tout par l'exemple d'une perſonne conſiderable que l'on fait gloire d'imiter. Ces horreurs naiſſant même ſouvent ſans raiſon, il ne faut preſque rien pour les diſſiper. La preſence d'un enfant raſſure ceux qui ont peur des eſprits. Cependant quel ſecours peut on eſperer d'un enfant contre un eſprit? Il n'importe, il ſoulage l'imagination. Or Jesus-Christ n'avoit pas deſſein de guerir la raiſon des Apoſtres. Il ſuppoſoit que la foy & la docilité le devoient faire. Et comme il ſçavoit bien que cette horreur ceſſeroit quand ils n'y trouveroient que le gouſt & l'odeur du vin, il ne vouloit que les aider à ſurmonter pour la premiere fois ce trouble naturel qui n'eſt pas entierement volontaire, & qui naiſt purement d'imagination. Et c'eſt à quoy ſon exemple eſtoit tres-

Ch. VI. propre. Il seroit aisé de rendre raison de ce pouvoir de l'exemple, même dans les choses naturelles : mais il vaut mieux renvoyer à l'experience comme plus sensible. On n'est le plus souvent choqué des choses de cette sorte que lors qu'on les fait la premiere fois. On en perd le sentiment ensuite. Et l'on doit juger même que dans ces alliances horribles, où l'on dit que l'on a bu du sang humain, le premier en eut plus d'horreur que le second, & le second plus que le troisiême. L'exemple la dissipe, par ce qu'il applique l'esprit à cette idée que ce qu'on fait a esté fait par plusieurs autres qui ne l'ont pas cru si étrange ny si horrible.

Mais il y à bien plus lieu de demander à Aubertin, si supposé que Jesus-Christ n'eust pretendu donner à ses Apostres que le symbole de son sang, c'estoit un bon moyen d'empescher qu'ils ne se troublassent par la pensée qu'ils avoient que c'estoit du sang, que de prendre luy-même ce qu'ils prenoient pour du sang ? Des personnes troublées par cette pensée, & qui par consequent n'avoient point dans l'esprit ny la *clef de figure*, ny la *clef de vertu*, ny le *langage Sacramental*, estoient ils suffisamment instruits de toutes ces choses en voyant Jesus-Christ boire ce qu'ils prenoient pour son sang ? Ceux qui n'auroient pas perdu cette idée d'un vray sang en voyant que Jesus-Christ appelloit du vin son sang, & qu'il le leur presentoit à boire, la devoient ils quitter en voyant qu'il le beuvoit luy-même? Y a-t-il tant de difference entre ces choses pour produire de si differens effets ? Et Jesus-Christ n'avoit il point d'autre maniere de les instruire de ce sens de figure que par une consequence si éloignée?

Il est donc clair que l'exemple de Jesus-Christ ne pouvoit agir sur leur esprit, puisqu'il ne leur donnoit aucune nouvelle lumiere ; & qu'ainsy comme ils concevoient de vray sang, & que c'est cette idée que saint Chrysostome dit avoir esté capable de les troubler, cette action de Jesus-Christ ne la leur a pu oster : mais il a pu agir sur leur imagination ; & c'est par l'impression qu'il y fit qu'il dissipa, selon saint Chrysostome, l'horreur naturelle que ces paroles leur pouvoient causer.

Mais ce passage nous donne lieu de faire une reflexion sur saint Chrysostome, qui met encore son sentiment en un plus grand jour. Ce saint reconnoist que ces paroles : *Cecy est mon Corps*: *Cecy est mon Sang*, sont capables de troubler. Il reconnoist qu'elles

qu'elles excitent l'idée d'un vray corps & d'un vray sang, puisque c'est par là qu'elles troublent. Si elles ont pu troubler les Apostres, selon luy, il a du juger qu'elles en pouvoient troubler d'autres de son temps. Que si le moyen d'empescher ce trouble estoit de faire entendre que ce que l'on nommoit sang n'estoit du sang qu'en figure, pourquoy ne donnoit il pas luy-même cet éclaircissement? pourquoy fortifie t-il luy même cette idée qui trouble, en donnant lieu de croire que ce que nous recevons est le vray corps de JESUS-CHRIST & son vray sang?

Pourquoy dit-il dans cette même Homelie, sur le sujet de ces paroles qui impriment selon luy l'idée d'une veritable chair. *Qu'il faut croire Dieu quoique ce qu'il nous dit paroisse contraire à nos yeux & à nos raisonnemens ?* Pourquoy dit il, *que ceux qui desirent de voir sa figure ont plus que ce qu'ils desirent, puisqu'ils le voyent luy-mesme, ils le touchent, ils le mangent?*

Pourquoy dit-il, *que* JESUS-CHRIST *se mesle & s'unit avec nous, & qu'il nous fait son corps, non seulement par la foy, mais réellement & en effet?*

Pourquoy dit-il, *que nous sommes honorez jusqu'à estre reçus à une table que les Anges ne regardent qu'avec tremblement, & dont ils détournent leurs yeux à cause de l'éclat de la lumiere qui en sort?*

Pourquoy dit-il, *que* JESUS-CHRIST *est l'unique Pasteur qui nourrisse ses brebis de ses propres membres?*

Pourquoy dit-il, *qu'il ne fait pas comme les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres : au lieu que* JESUS-CHRIST *nous nourrit de son propre sang*, οἰκείῳ αἵματι?

Si le moyen de remedier à ce trouble que ces paroles: *Cecy est mon Corps*, causent d'elles-mêmes, & qu'elles pouvoient causer au temps de saint Chrysostome, aussy bien que du temps des Apostres, estoit de faire concevoir que ce n'estoit son corps qu'en figure, saint Chrysostome estoit-il pas le plus imprudent homme qui fut jamais, d'augmenter la cause de ce trouble par des expressions si fortes, & de ne la diminuer en rien? Pouvoit il en conscience parler de cette sorte devant les Catechumenes qui ne pouvoient entendre ces paroles qu'en un sens de réalité, & qui n'avoient garde de changer par là l'idée d'une chair réelle qu'ils concevoient sans doute aussy bien que les Apostres? N'auroit-ce pas esté les tromper, les scandaliser, les éloigner de l'Eglise, les porter à rejetter la foy?

Cette imprudence n'est pas humaine; & il est ridicule d'en

Chap. VII.

soupçonner un homme tel que saint Chrysostome. De sorte qu'il paroist manifestement que s'il a cru que ces paroles estoient capables de troubler, il a cru aussy que le moyen d'empescher ce trouble n'estoit pas d'oster l'idée d'une veritable chair, mais plutost d'y accoutumer l'esprit, & de fortifier la foy. Voilà ce qui détruit ce trouble, selon saint Chrysostome, & c'est la methode qu'il a pratiquée luy-même & dans cet ouvrage & dans les autres.

CHAPITRE VII.

Explication d'un passage d'Hesychius par lequel Aubertin pretend montrer que Jesus-Christ *n'a bu son sang qu'en figure.*

Aubertin p. 538.

Aubertin pour fortifier l'explication absurde & insoutenable qu'il donne à ce passage de saint Chrysostome que nous avons rapporté, allegue un passage d'Hesychius que nous traitterons par occasion, & il le propose en cette maniere. Hesychius éclaircit fort bien ce lieu. *Le Seigneur*, dit-il, *prist luy mesme le premier dans la Céne mystique le sang intelligible, & il donna ensuite le Calice aux Apostres, marquant par ce sang intelligible un sang qui n'estoit appellé de ce nom qu'en figure. Car c'est le sens qu'il donne toujours à ce mot d'intelligible, comme nous le montrerons en son lieu.*

In l'Evit. l. 2.

Mais je pretends faire voir icy qu'Aubertin ne montre point du tout ce qu'il pretend, & qu'on ne doit conclure autre chose de tout ce qu'il dit, sinon que ce n'est pas assez d'avoir beaucoup lu, & d'avoir fait de grands recueils pour entrer dans le veritable sens des Auteurs, & qu'il arrive souvent qu'en voulant faire montre de sa science on ne fait que découvrir la foiblesse de son jugement.

La preuve d'Aubertin pour montrer que le *sang intelligible* dont parle Hesychius, se doit entendre d'un sang en figure, consiste en ce qu'il pretend que le mot d'*intelligible* n'a que deux usages; l'un de signifier les choses purement immaterielles; l'autre de signifier les choses qui ne sont pas proprement mais seulement par figure ce que l'on dit qu'elles sont; comme quand Eusebe appelle la parole de Dieu le *pain intelligible*, pour montrer qu'il ne l'appelle pain qu'en figure.

Pour prouver la premiere signification, il renvoye à un passage de saint Gregoire de Nysse, qu'il avoit cité dans l'examen de saint Chrysostome, où ce saint dit *que la nature des estres se divise en deux, l'une sensible & materielle, l'autre intelligible & immaterielle.* Et pour prouver la seconde, il cite quarante & un passages de divers Auteurs, & principalement d'Hesychius; ce qui ne luy a pas esté bien difficile. Car pour peu que l'on ait dessein de recueillir dans les Auteurs Grecs les expressions où se trouve le mot de *νοητὸς*, *intelligible*, on en peut amasser en aussy grand nombre que l'on veut, n'y ayant guere de terme qui leur soit plus ordinaire principalement quand ils expliquent des figures, comme il me seroit aisé de le faire voir. CHAP. VII.

Mais parce qu'Aubertin en produit assez, je veux bien que l'on s'arreste à ceux qu'il cite, & que l'on juge par là du sens de ce passage contesté? Il croit que ce sont quarante & un passages qui autorisent son sens; & je pretends au contraire que ce sont quarante & un passages qui le détruisent, & que c'est un assez rare exemple des surprises où les plus sçavans peuvent tomber, puisque l'on peut sans doute donner le nom de sçavant à Aubertin, en prenant ce terme pour un homme de grande lecture.

Il ne faut presque qu'expliquer les choses pour découvrir cette surprise. Le mot d'*intelligible* signifie proprement ce qui se conçoit par l'esprit; c'est son unique signification qu'il conserve toujours dans tous les usages où il est employé. Mais comme les termes affirmatifs sont souvent pris dans un sens exclusif, ce terme ne se prend pas seulement pour ce qui est *conçu par l'esprit*; mais il se prend pour ce qui *n'est conçu que par l'esprit*, & il enferme ainsy une opposition secrete avec les choses sensibles qui se connoissent par les sens.

Or parce que toutes les choses immaterielles ne se connoissent que par l'esprit, il est vray que le terme d'*intelligible* s'applique souvent & proprement aux choses immaterielles. Mais il ne faut pas conclure de là que ce terme signifie la même chose qu'immateriel. Ce sont deux idées toutes differentes. Le mot d'*immateriel* exclut la matiere. Le mot d'*intelligible* exclut la connoissance des sens, & c'est pourquoy on les joint l'un avec l'autre, pour former ces deux idées differentes.

Ainsy ces deux proprietez convenant aux natures spirituelles, saint Gregoire de Nysse a eu raison de les marquer par ces

Chap. VII. deux Epithetes *d'immaterielles* & *d'intelligibles.*

Mais quoique ce terme convienne à toutes les choses immaterielles, neanmoins comme il ne signifie precisément qu'une chose qui ne se connoist que par l'esprit; si une chose materielle vient à estre dans un estat où nous ne la concevions plus que par l'esprit, elle devient par là capable d'estre appellée intelligible. Ainsy encore que Jesus-Christ soit veritablement *Prestre* selon son humanité, & que cette humanité enferme un vray corps, neanmoins parce que nous ne voyons plus Jesus-Christ, il est appellé par Hesychius *le Prestre intelligible*, INTELLIGIBILIS *Sacerdos.* B.b. 6.

Voilà l'usage propre de ce terme qui est marqué par l'ethimologie même puisqu'il vient de νοεῖν, qui signifie concevoir; comme celuy d'*intelligibilis* vient du mot *intelligere*, qui a le même sens. Et il ne faut pas s'imaginer qu'il en change lors qu'il est joint à des termes metaphoriques; car il signifie toujours *conçu par l'esprit:* mais il fait changer de sens aux termes ausquels il est joint, & cela d'une maniere qu'il faut expliquer exactement; car c'est ce qu'Aubertin n'a pas entendu.

Les hommes estant naturellement portez à concevoir les choses spirituelles sous des images corporelles, afin de se les mettre par ce moyen plus vivement dans l'esprit, qui sans ce secours ne les conçoit que foiblement, il arrive delà que ces choses corporelles en deviennent les signes, & les images. Or comme tout signe presente une double idée à l'esprit, l'une de la chose signifiante & figurante, l'autre de la chose signifiée & figurée, on les peut regarder selon ces deux faces & ces deux manieres; l'une en les considerant dans leur estre propre; l'autre en les regardant dans leur estre significatif, c'estadire en y considerant la chose signifiée.

Mais comme il y a cette difference entre l'une & l'autre de ces manieres, que le signe corporel consideré dans son estre propre, peut estre conçu par les sens, & qu'il ne peut estre conçu que par l'esprit lors que l'on le considere dans son estre significatif, c'estadire lors que l'on considere ce qu'il signifie; les Auteurs, pour distinguer ce second regard, se sont servis du mot d'*intelligible*, ou de νοητὸς, qui estant joint avec le mot propre du signe corporel, signifie que ce terme est consideré dans son estre significatif, c'estadire qu'il est pris pour la chose signifiée.

Ainſy le vray uſage du mot *intelligible*, eſt de faire que le terme auquel il eſt joint, qui de ſoy-même ſignifie l'eſtre corporel du ſigne, change de ſignification, & commence à ſignifier la choſe figurée par ce ſigne. Cela paroiſt par tous les exemples propoſez par Aubertin. CHAP. VII.

Le pain eſt ſouvent pris pour figure de la parole de Dieu. On peut donc regarder le pain en deux manieres; l'une dans ſon eſtre corporel, l'autre dans ſon eſtre ſignificatif. Mais que faut-il faire pour marquer que l'on le prend dans ſon eſtre ſignificatif? Il ne faut qu'ajoûter le mot d'*intelligible*. Et ainſy quand on parlera de *pain intelligible*, c'eſtadire qu'on voudra faire concevoir la parole de Dieu, comme la choſe figurée par le pain materiel.

Pharaon eſt la figure du diable. Qu'eſt-ce donc que le Pharaon intelligible? C'eſt le diable figuré par Pharaon.

Melchiſedech eſt figure de JESUS-CHRIST. Donc le Melchiſedech intelligible, c'eſt JESUS-CHRIST même figuré par Melchiſedech.

Le feu eſt la figure du ſaint Eſprit. Ainſy le feu intelligible, c'eſt le ſaint Eſprit.

Mais il faut remarquer que comme on ſe ſert du ſigne pour faire concevoir la choſe ſignifiée, mais que l'on n'employe pas ordinairement la choſe ſignifiée pour faire concevoir le ſigne; quoique le terme qui ſignifie la figure joint au mot d'*intelligible*, ſignifie la choſe figurée, le même terme d'*intelligible* joint à la choſe figurée, ne la fait pas ſignifier le ſigne, mais il marque ſeulement qu'elle ne ſe conçoit que par l'eſprit. Et c'eſt pourquoy les propoſitions que nous avons marquées ne ſont point reciproques, & ne ſe peuvent pas renverſer.

On dit que le diable eſt le Pharaon intelligible, mais on ne dit pas que Pharaon ſoit le diable intelligible; & quand on le diroit, ce terme ne marqueroit pas alors que le terme de diable fut pris pour la figure de Pharaon. Heſychius dans les exemples citez par Aubertin, appelle JESUS-CHRIST le Melchiſedech intelligible, le Moïſe intelligible, l'Aaron intelligible, le Salomon intelligible, le Belier intelligible, l'Agneau intelligible, le propitiatoire intelligible: mais on ne donne point le nom de JESUS-CHRIST intelligible, ny à Melchiſedech, ny à Moïſe, ny à Aaron, ny à Salomon, ny à un Belier, ny à un Agneau, ny au propitiatoire. En un mot, le mot d'*intelligible*

CHAP. VII.

dans cet usage metaphorique, est toujours joint au signe, & jamais à la chose figurée.

Cela paroist sans exception dans tous les exemples d'Aubertin. Car outre ceux que j'ay déja marquez, il n'y a qu'à parcourir les autres pour reconnoistre que la regle est generale. Le terme de bouche intelligible signifie la foy dans saint Basile; mais celuy de foy intelligible ne signifie pas la bouche.

Goust intelligible marque un sentiment spirituel de l'ame; mais sentiment intelligible de l'ame ne marque pas un goust corporel.

Os intelligible signifie une force spirituelle; mais force intelligible ne signifie point un os.

Les viandes intelligibles sont les alimens de l'ame; mais les objets intelligibles qui nourrissent l'ame ne signifient point des alimens corporels.

Sion intelligible c'est l'Eglise; mais l'Eglise intelligible n'est pas la Sion terrestre.

La pierre intelligible c'est JESUS-CHRIST; mais JESUS-CHRIST intelligible ne signifie pas une pierre materielle.

Manne intelligible c'est le Verbe; mais le Verbe intelligible n'est pas la manne corporelle.

Le vin intelligible signifie les graces de Dieu; mais les graces intelligibles ne signifient pas du vin.

Les Levites intelligibles sont les Apostres; mais les Apostres intelligibles ne sont pas les Levites.

Les villes intelligibles sont les Prophetes; mais les Prophetes intelligibles ne sont pas des villes.

Le sel intelligible c'est la doctrine Apostolique; mais la doctrine intelligible n'est pas du sel.

La terre intelligible c'est l'Ecriture; mais l'Ecriture intelligible n'est pas la terre.

Les bestes & les serpens intelligibles sont les diables; mais les diables intelligibles ne sont ny les bestes ny les serpens.

L'Israëlite intelligible c'est le vray Chrestien; mais le vray Chrestien intelligible n'est pas l'Israëlite charnel.

On peut faire la même reflexion sur tous les autres exemples produits par Aubertin, de sang intelligible pris pour les ames; de graisse intelligible pour les desirs; de ventre intelligible pour nostre esprit; d'holocauste intelligible pour les prieres; de tabernacle intelligible pour l'Eglise; de lepre intelligible pour le

peché; de Lepreux intelligibles pour les faux Docteurs, d'adultere intelligible pour l'idolâtrie; de Pharaon intelligible pour le monde; d'Egypte intelligible pour les tenebres du monde; d'armes intelligibles pour la foy & la parole de Dieu; de talens intelligibles pour les diverses graces; de possession intelligible pour les vertus; de moisson intelligible pour les Gentils; de matin intelligible pour le siecle futur. CHAP. VII.

Le mot d'*intelligible* est joint dans tous ces exemples avec le signe, & jamais avec la chose signifiée; & il ne change la signification du terme auquel il est joint, que parce que c'est un signe.

Et c'est pourquoy les Auteurs opposent formellement aux signes les choses ausquelles ils joignent le mot d'intelligible. *La loy*, dit Hesychius dans un passage cité par Aubertin, *deffend de manger la Pasque qui est figure, avec celle qui est intelligible, c'estadire avec la Pasque figurée.* Où l'on voit que le mot d'*intelligible* ajoûté au terme de Pasque, fait qu'il est pris pour la chose figurée par opposition à la figure.

On voit la même chose, quoiqu'en une autre maniere dans ce passage de saint Cyrille de Jerusalem, qui dit de Nabuchodonosor qu'il brisa les Cherubins, οὐ τὰ νοητὰ ἀλλὰ τὰ γλυπτὰ, non les intelligibles, mais ceux qui estoient taillez sur du bois. Car si le mot de νοητὰ Χερουβὶν, pouvoit signifier des Cherubins symboliques, la correction seroit ridicule, & elle n'est fondée que sur ce que le mot de νοητὸς, joint à la chose figurée, ne change jamais sa signification.

Il est donc bien aisé de tirer de ces exemples la vraye regle pour reconnoistre quand le terme d'intelligible rend le mot auquel il est joint metaphorique.

Car quand il est joint au signe il est indubitable qu'alors il change la signification de ce signe, & fait qu'il marque la chose signifiée; comme il est prouvé par tous les exemples que j'ay produits aprés Aubertin. Mais quand on joint ce terme avec la chose signifiée, il ne la rend nullement metaphorique & ne fait jamais qu'elle soit prise pour son signe.

Suivant cette regle il est indubitable que si Hesychius avoit dit que JESUS-CHRIST but le vin intelligible, le mot d'intelligible joint au terme de vin le rendroit metaphorique, & feroit qu'il seroit pris pour la chose signifiée, c'estadire pour le sang de JESUS-CHRIST.

CHAP. VII.

Mais comme il l'a joint à la chose figurée, & qu'il a dit que JESUS-CHRIST avoit pris le sang intelligible, le mot d'intelligible estant joint au terme de sang, qui est non la figure mais la chose figurée, ne le peut rendre metaphorique, mais le laisse dans sa propre & naturelle signification, puisque comme il est clair par tous les exemples produits par Aubertin, il ne fait cet effet que lors qu'il est joint à la figure.

Ainsy l'on à quelque obligation à Aubertin de la peine qu'il a prise de ramasser ce grand nombre d'exemples, où le mot d'intelligible est employé. On en avoit besoin pour bien montrer que dans ce passage d'Hesychius, *Dominus intelligibilem accepit sanguinem*, le mot de sang signifioit de vray sang.

Car on ne pouvoit pas mieux prouver que le terme d'*intelligible* ne change la signification du mot auquel il est joint que lors que c'est un signe & une figure, qu'en faisant voir que dans quarante & un exemples produits par Aubertin comme metaphoriques, ce terme est toujours joint aux signes, & que son effet est de faire qu'ils signifient la verité figurée.

Et l'on ne peut pas mieux montrer aussy qu'estant joint à la chose figurée il ne change point la signification, qu'en montrant qu'il n'y en a aucun exemple, & que ceux que l'on pourroit former en renversant les exemples alleguez par Aubertin sont visiblement ridicules.

De sorte qu'il n'y a qu'à ajoûter à ces principes qu'Aubertin nous fournit cette remarque indubitable, que le mot de *sanguis*, sang, n'est pas dans le passage d'Hesychius le signe, mais la chose figurée, pour en conclure demonstrativement que le terme d'intelligible qu'il y joint, le laisse dans sa signification propre; & qu'ainsi quand il dit que JESUS-CHRIST a bu le sang intelligible, il veut dire qu'il a bu de vray sang, quoiqu'il ne pust estre connu que par l'esprit.

Et par consequent ce lieu d'Hesychius n'est propre que pour confirmer, que lors que S. Chrysostome dit, que JESUS-CHRIST but *son propre sang*, il entend qu'il but réellement son sang, quoique dans un estat intelligible & spirituel.

Aubertin ajoûte à son ordinaire & à ce lieu d'Hesychius, & à celuy de saint Chrysostome, trois passages où saint Cyrille d'Alexandrie dit, *qu'il est impossible d'estre participant de soy-mesme*; & sans nous dire sur quel sujet saint Cyrille se sert de cet espece de principe, il en pretend conclure que S. Chrysostome

ny

ny Hesychius n'ont donc pas cru que JESUS-CHRIST eust participé à son propre sang. CHAP. VII.

Mais un homme de bonne foy ne proposeroit jamais de telles objections pour affoiblir des passages formels & decisifs. Saint Chrysostome ny Hesychius n'estoient pas obligez d'avoir present dans l'esprit les principes de Philosophie de saint Cyrille, ny de regler sur cela leurs expressions. Saint Cyrille n'y estoit pas obligé luy-même estant tres-ordinaire aux Auteurs de se servir de certains principes qui sont bons pour la matiere dans laquelle ils les employent, & qui ne seroient pas bons pour une autre. Il suffit qu'il ne s'agisse en aucune sorte de l'Eucharistie dans ces passages, comme Aubertin est obligé de l'avoüer.

Mais quand il l'auroit euë en effet en vuë, il n'eust porté aucun prejudice à la doctrine de la presence réelle par ce principe en la maniere qu'il l'entend. Et pour le comprendre on doit sçavoir en general que le mot de participer est fort vague, & peut avoir differens sens, par rapport ausquels on peut dire sans contradiction que l'on peut estre participant de soy-même, & qu'il est impossible d'estre participant de soy-même.

Tout esprit qui connoist & qui comprend un objet, participe à cet objet.

Toute memoire qui le conserve & le retient y participe à sa mode, & toute volonté qui l'aime y participe aussy. Or il est tres-possible qu'un homme se comprenne luy-même, qu'il se souvienne de luy-même, qu'il s'aime luy-même. Il est donc possible en un sens qu'il participe à luy-même. Cette participation de soy-même se trouve aussy dans Dieu. Car il se comprend luy-même, & il joüit de luy-même. Il participe donc à luy-même dans ce sens.

Mais comme il y à certainement un sens dans lequel il est tres-possible de participer à soy-même, il y en a un aussy dans lequel il est impossible d'y participer; & c'est quand on entend par ce mot l'acquisition nouvelle d'un estre ou d'une perfection que l'on n'a pas par sa nature. Car il est clair qu'en ce sens on ne peut participer à soy-même, puisque l'on ne s'acquiert pas soy-même, on ne commence pas à estre ce que l'on a toujours esté, on n'est point nouveau à son propre estre.

Or c'est justement le sens auquel ce terme est pris dans les passages de saint Cyrille rapportez par Aubertin. Il s'agit dans deux de ces lieux, sçavoir dans celuy qu'il cite du premier livre

Chap. VII. *verſ. 32.* ſur ſaint Jean, & dans celuy du ſixiême Dialogue ſur la Trinité, ſi Jesus-Christ comme Dieu a eſté ſanctifié d'une ſanctification nouvelle par le ſaint Eſprit ; & il y entreprend de refuter ceux qui diſoient que le Pere avoit donné à ſon Fils une nouvelle ſainteté comme ne l'ayant pas, *ὡς οὐχ ἔχοντι.* Or c'eſt ce que ſaint Cyrille combat par ce principe, que le ſaint Eſprit eſtant interieur au Fils, il ne le pouvoit recevoir de dehors par participation, c'eſtadire par une acquiſition nouvelle; parce que perſonne n'eſt participant de ſoy-même, c'eſtadire ne commence d'eſtre de nouveau ce qu'il eſtoit déja par ſa nature, & ne reçoit d'autruy ce qu'il a deja. Voilà le ſens de ſaint Cyrille dans ces deux lieux, auſſy bien que dans le troiſiême, qui eſt tiré du cinquiême Dialogue ſur la Trinité où il traitte une queſtion toute ſemblable, qui eſt de ſçavoir ſi Jesus-Christ reçoit la vie par participation, c'eſtadire s'il la reçoit de dehors, s'il la reçoit comme une choſe étrangere à ſon eſtre, & ſi elle luy eſt donnée comme ne l'ayant pas par ſa nature.

Or ce ſens ne fait rien du tout à l'Euchariſtie. On ne dit point que Jesus-Christ en participant à ſon corps, ait acquis un nouveau corps, comme ne l'ayant pas. Il n'eſt donc point corps par participation, au ſens de ſaint Cyrille. Tout ce qu'il acquiert par l'Euchariſtie eſt une nouvelle maniere d'eſtre. Or ce n'eſt point là du tout ce que ſaint Cyrille nie, quand il dit qu'on n'eſt pas participant de ſoy-même. Il veut dire que l'on ne ſe reçoit pas ſoy-même; que l'on n'acquiert pas ſon propre eſtre comme une perfection nouvelle; que l'on ne commence pas en un certain temps à eſtre ce que l'on eſt par nature. Tout ce qu'on peut conclure delà eſt que Jesus-Christ n'a point du tout participé à ſon Corps & à ſon Sang, dans le ſens auquel ſaint Cyrille prend ce mot, quoiqu'il y ait participé en un autre. Mais c'eſt une pure mocquerie de chercher l'éclairciſſement de la doctrine de l'Euchariſtie dans ces principes philoſophiques que les Peres ont appliquez à la matiere qu'ils traittoient, & qu'ils n'ont point du tout pretendu étendre plus loin.

CHAPITRE VIII.

Que ces expressions ordinaires dans tous les siecles, que l'Eucharistie est la vraie chair de JESUS-CHRIST, que nous y recevons le vray corps de JESUS-CHRIST, qu'elle est veritablement le corps de JESUS-CHRIST, *montrent que ces paroles :* Cecy est mon Corps, *n'ont point esté prises par les Peres dans un sens de figure ou d'efficace.*

ON a déja remarqué dans le livre de la Perpetuité que ces expressions : *C'est la vraie chair de* JESUS-CHRIST ; *le vray corps de* JESUS-CHRIST : *C'est veritablement le corps de* JESUS-CHRIST : *C'est le corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité*, ne sont differentes des expressions simples qu'en ce qu'elles marquent un certain effort de l'esprit pour affirmer plus fortement la verité de la proposition à laquelle on ajoûte ces termes, *de vray, dans la verité, veritablement* : Qu'ainsy ces termes n'en changent point effectivement le sens, mais qu'ils donnent lieu de le reconnoistre, parce que cet effort ayant rapport au doute que l'on pretend étouffer, ils marquent nettement que l'on entend cette proposition dans un sens contraire au doute. Et comme ce doute combat la réalité, il faut que l'affirmation qui y est contraire l'établisse.

Comme nous avons prouvé encore plus fortement dans ce second Tome, que le doute reconnu & combattu par les Peres, n'estoit point un doute de *figure* ou de *vertu*, mais que c'estoit un doute sur la presence réelle, nous avons encore bien plus lieu de conclure que ces propositions : *C'est veritablement de la chair, c'est dans la verité le corps de* JESUS-CHRIST, estoient des declarations formelles de la verité de la presence réelle. Mais comme cette preuve est tres-importante, il ne sera pas inutile de la mettre icy en sa place, en repetant quelque chose de ce qui a esté dit dans le huitiême livre du premier Tome de la Perpetuité, & en le fortifiant par de nouvelles observations.

La premiere est, qu'il n'y a rien de plus ordinaire dans l'Eglise des six premiers siecles que cette expression : *C'est veritablement le corps de* JESUS-CHRIST, parce qu'elle estoit conte-

Chap. VIII.

nuë expressément dans la Formule dont on usoit en administrant la Communion. Car les mots de *corpus Christi*, que le Prestre disoit en donnant l'Eucharistie, & le mot *Amen*, que ceux à qui on la donnoit répondoient, formoient cette proposition entiere: *C'est en verité le corps de* Jesus-Christ. Aubertin avouë expressément que ces paroles: *corpus Christi*, signifient: *C'est le corps de* Jesus-Christ; & que l'*Amen*, en est la confirmation, dans Tertullien, dans saint Augustin, dans saint Ambroise, dans Pelage, dans l'Auteur des livres des Sacremens. Il chicane sur saint Leon, mais sa chicanerie a esté suffisamment refutée dans le premier Tome de la Perpetuité. Et ainsy l'on peut assurer hardiment que c'est le langage commun de l'Eglise du temps de ces Peres, que de dire que *l'Eucharistie est le corps de* Jesus-Christ *dans la verité*.

Aubertin p. 281.

Tertul. de Spect. Aug. de verb. Apost. Serm. 29. & Serm. ad infan. Ambros. de init. c. 9. Pelag. in 1. ad Cor. 11. Aut. lib. de Sacr. l. 4. c. 5. 1. Tom. p. 571.

Ce n'est pas seulement le langage d'une Eglise particuliere, c'est le langage de l'Eglise universelle. Car cette Formule estoit établie par toute l'Eglise, & aussy bien parmy les Grecs que parmy les Latins, comme il paroist par ces paroles de la cinquiême Catechese de saint Cyrille de Jerusalem; *Quand vous approcherez de l'Eucharistie, n'ayez pas les bras étendus ny les doigts écartez; mais faisant de vostre main gauche un thrône à la droite, comme à celle qui doit recevoir le Roy, recevez le corps de* Jesus-Christ, *en disant, Amen*. Et cela fait voir que ces professions de Foy plus expresses, qui sont en usage parmi les peuples d'Orient, ne sont que des explications de cette ancienne profession de la verité de l'Eucharistie, qui a toujours esté dans l'Eglise.

Damian. p. 23.

Ainsy quand les Prestres Moscovites disent à ceux qu'ils communient: *C'est le vray corps & le vray sang de* Jesus-Christ.

Canon. Gener. Æthyop. p. 16.

Quand les Etyopiens disent: *Cecy est, nous le croyons dans la verité, vostre corps.*

Quand les mêmes Etyopiens disent: *C'est vrayement le corps & vrayement le sang d'Emmanuel nostre Dieu.*

Liturg. Syriaca S. Basilij.

Quand les Cophtes disent: *C'est le corps saint & le sang precieux, pur & veritable de* Jesus-Christ *fils de nostre Dieu; le corps & le sang d'Emmanuel nostre Dieu, ce l'est dans la verité.*

Dans les Liturgies de Cassand.

Quand les Armeniens disent: *C'est le vray sang de nostre Seigneur* Jesus-Christ, ils ne signifient que la même chose que l'on a marquée dans l'ancienne Eglise, en disant: *Corpus Christi, Amen.*

Quand on faisoit dire aux Sarrasins convertis dans l'Eglise Grecque, *que le pain & le vin mystiquement consacrez, sont, selon la verité, le corps & le sang de Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, c'estoit encore pour marquer la même chose. CHAP. VIII.

Cette expression donc, que ce que l'on reçoit est le corps de JESUS-CHRIST dans la verité, a toujours retenti aux oreilles de tous les Chrestiens du monde, dans l'Orient & dans l'Occident. Ils l'ont tous toujours regardée comme leur profession de Foy. C'est le seul éclaircissement, la seule explication qu'on a donnée au peuple de ces paroles: *Cecy est mon Corps.* Au lieu de leur dire & de leur faire confesser que la pain & le vin que l'on leur donnoit dans les mysteres, estoient le corps de JESUS-CHRIST en figure & en signification, on les obligeoit d'avoüer que c'estoit le corps de JESUS-CHRIST dans la verité, & d'ajoûter seulement ces mots *dans la verité*, à ceux de l'institution; *Cecy est mon Corps*, pour marquer ce qu'ils en croyoient.

Les Peres, en suivant ce langage commun des Fidelles, ont souvent employé cette même expression, pour marquer ce qu'il faut croire de l'Eucharistie.

Saint Hilaire s'en sert expressément au huitiême livre de la Trinité, en disant: *Que* JESUS-CHRIST *est dans nous par la verité de sa nature; que nous mangeons veritablement par la viande du Seigneur le Verbe fait chair;* VERE *Verbum carnem cibo Dominico sumimus.* Et ensuite il dit: *Que la declaration expresse du Seigneur & nostre foy, nous apprennent que c'est vrayement de la chair & vrayement du sang.* IPSIUS *Domini professione & fide nostra verè caro & sanguis est; & hæc accepta atque hausta efficiunt ut nos in Christo & Christus in nobis sit.* Car il faut remarquer sur ce passage que le sujet de cette proposition; *Verè caro & verè sanguis est*, qui est sous-entendu, ne peut estre que le pain & le vin consacrez sous l'idée confuse de chose prise: & c'est ce qui est clairement marqué par les paroles suivantes; *Et hæc accepta atque hausta*, ces choses *prises & avalées*, qui se rapportent clairement aux Symboles Eucharistiques.

L'Auteur du livre des Sacremens s'en sert de même, en disant: *Comme Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST *est vray Fils de Dieu, & qu'il ne l'est pas par grace comme les hommes, mais comme estant Fils de la substance du Pere: de même c'est sa vraie chair que nous recevons, & son vray sang qui est nostre breuvage. Mais* L. 6. c. 1.

Chap. VIII. *vous me direz peut-estre, comme dirent les Disciples lors qu'ils entendirent ces paroles de sa bouche ; Celuy qui ne mangera pas ma chair & ne boira pas mon sang, ne demeurera pas en moy & n'aura pas la vie eternelle ; vous me direz donc peut-estre : Comment est-ce de vraie chair ?* Ainsy l'on voit dans ce même passage l'expression du doute & de l'erreur : *Comment est-ce de vraie chair ?* l'expression de la verité opposée au doute & à l'erreur : *C'est de vraie chair* ; & le modelle de cette verité qui exclut toute figure : *C'est de vraie chair ; comme* Jesus-Christ *est vray Fils de Dieu, non par grace, mais par nature.*

C'est dans le même sens qu'Hesychius declare que ce mystere est *le corps & le sang de* Jesus-Christ *dans la verité* : Secundùm *veritatem* ; que l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese, l'appelle le sacrifice du vray corps de Jesus-Christ : *Ad percipiendum sacrificium veri corporis ipsius te roboret & potentia consecrantis invitet* ; & que Gelase de Cyzique assure *que nous recevons veritablement le precieux corps & le precieux sang de* Jesus-Christ.

Hom. 5. de Pasc.

Anastase Sinaïte employe le mot *de veritablement*, dans une opposition formelle à la figure, lors qu'il dit : *A Dieu ne plaise que nous disions que la sacrée Communion est l'antitype du corps de* Jesus-Christ, *ou de simple pain, puisque c'est veritablement le corps même de* Jesus-Christ *Fils de Dieu* : ce qu'il repete plusieurs fois dans ce passage celebre que l'on a traitté amplement dans le premier Tome de cet ouvrage.

pag. 623.

Ce n'est aussy qu'en suivant le même langage de la Foy commune, que les Auteurs du neufiéme siecle, ont employé souvent cette même expression. *On appelle l'Eucharistie Mystere*, dit Remy d'Auxerre, *parce qu'aprés la consecration elle paroist une chose, & elle en est une autre ; elle paroist du pain & du vin, mais dans la verité c'est le corps de* Jesus-Christ : ce qu'il repete plusieurs fois & en plusieurs manieres, tant dans ce Traité que dans son Commentaire sur l'Epistre aux Corinthiens. L'Auteur des Homelies attribuées à saint Eloy, dit aussy que le pain que les Prestres consacrent *est le vray corps de* Jesus-Christ. Et Valfridus Strabo declare que *les mysteres de nostre redemption sont veritablement le corps & le sang de* Jesus-Christ.

In exp. Missæ.

Il faut que la chicanerie & la contention ayent étrangement étouffé dans un esprit le secret discernement qui nous fait reconnoistre tout d'un coup quand les Auteurs parlent naturelle-

ment ou par metaphore, pour ne pas sentir que jamais rien n'eust moins l'air de metaphore que toutes ces expressions des Peres. Cependant M. Claude traitte cette preuve avec mépris & croit l'avoir renversée, en disant en sa maniere. *Si toutes les fois que nous trouvons le terme de veritablement dans les Peres, il le falloit prendre en un sens de substance & de réalité, par opposition au sens mystique & figuré, on tomberoit dans les plus grandes extravagances du monde. Il faudroit dire que la sanctification du saint Esprit est une onction reelle, & que* JESUS-CHRIST *est réellement & proprement un premier fruit, & que la pieté est réellement un vestement blanc, sous pretexte que saint Cyrille de Ierusalem a dit que nous sommes veritablement oints du saint Esprit, que* JESUS-CHRIST *est veritablement les premices, & que la sainteté de vie est veritablement un vestement blanc. Il faudroit dire que le corps de* JESUS-CHRIST *est réellement un Autel, qu'un homme craignant Dieu est réellement un arbre, que la volupté & l'yvrognerie est réellement un ulcere de nostre chair, sous pretexte qu'Hesychius a dit que le Corps du Seigneur estoit veritablement un Autel, & que celuy qui medite la loy est veritablement un arbre, & que les voluptez des sens sont veritablement les ulceres de nostre chair negligée. On pourroit apporter mille exemples où ce terme est employé dans des propositions impropres & metaphoriques, & où par consequent il ne veut dire rien moins que la réalité ou la proprieté de la lettre; comme lors que saint Chrysostome dit que le peché est veritablement une paralysie, & l'avarice veritablement un bourbier; & saint Cyrille d'Alexandrie, que Nestorius estoit veritablement une zizanie du diable; & Chrysologue, que les Iuifs estoient veritablement une engeance de viperes; & saint Basile, que les discours des Philosophes sont veritablement une toile d'araignée. C'est connoistre peu le stile des Peres que de presser ces sortes d'expressions, & de les rapporter à une réalité telle que Rome l'établit dans le Sacrement.*

CHAP. VIII.

Contre le P. Noüet. p. 563.

Mais M. Claude me permettra de luy répondre, que c'est avoir bien peu de lumiere que de s'imaginer que ce ramas d'exemples qu'il a tirez d'Aubertin, quand il y ajoûteroit même tous ceux que ce Ministre à recueillis, & qu'il insere dans son premier livre sur ce passage: *Ma chair est vrayment viande*, & dans son second sur celuy d'Hesychius, que *les mysteres sont le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *dans la verité*, puissent empêcher que l'on ne se serve de ceux que j'ay alleguez pour établir la presence réelle; & qu'il faut avoir bien peu

CHAP. VIII.

de discernement pour n'en pas reconnoistre la difference.

Quand je dirois simplement à M. Claude, que toutes ces expressions qu'il rapporte comme semblables à celle-cy ; L'Eucharistie est le corps de JESUS-CHRIST dans la verité, n'ont peutestre esté employées separément qu'une fois chacune par les Auteurs ; au lieu que celle-cy : Que l'Eucharistie est le vray corps de JESUS-CHRIST, a esté une infinité de fois dans la bouche des Fidelles & des Peres, ce seroit assez pour luy en faire connoistre la difference. Car il devroit voir par là que cette expression : *C'est le vray corps de* JESUS-CHRIST, vient de la nature même & de la proportion que cette maniere de s'exprimer a avec son objet, & que c'est ce qui la rend commune à tous, parce que chacun voit cette proportion : au lieu qu'on n'est porté à ces autres metaphores que par des rencontres particulieres, par des circonstances extraordinaires, par la chaleur de l'imagination. Et c'est ce qui fait qu'il est rare qu'une même metaphore se trouve dans divers Auteurs.

Quand je luy dirois que c'est manquer de justesse d'esprit & de bonne foy, que de comparer des expressions dont on se sert dans la suite d'un discours où l'imagination s'échauffe, où les passions ont part, où l'on veut émouvoir les esprits, avec des paroles de profession de foy, où l'on parle exactement, où l'on ne veut que se faire entendre, & où l'on n'est point du tout porté à employer des expressions extraordinaires & éloignées de la maniere ordinaire de parler ; je luy ferois un reproche dont il auroit peine à se justifier.

Quand je luy dirois qu'il est contre le bon sens de comparer des metaphores non prouvées, non suivies, & qui sont environnées de circonstances qui portent au sens metaphorique, avec des expressions prouvées & suivies, comme celles que j'ay rapportées de saint Hilaire, de saint Ambroise, d'Hesychius, de Remy d'Auxerre, j'aurois suffisamment ruïné tout son pretendu recueil d'expressions où le mot de *vray* & de *veritablement*, sont joints à des termes metaphoriques.

Quand je luy dirois qu'il y a bien de la difference entre une metaphore expliquée par la suite du discours, & une autre expression qui subsiste par elle-même, & qui ne reçoit point de lumiere d'ailleurs, ce qui fait que l'esprit est bien plus porté à la prendre litteralement, je ne luy dirois rien dont le bon sens ne l'obligeast de convenir.

Cependant

Cependant cette expression, *c'est veritablement le corps de* Jesus-Christ, est absolument du second genre. Les Fidelles aprés avoir dit que ce qu'ils recevoient des mains du Prestre estoit *dans la verité le corps de* Jesus-Christ, ne s'expliquoient pas davantage; & les Peres de même n'ajoûtent rien pour éclaircir cette expression, que *c'est le vray corps de* Jesus-Christ.

Mais il n'en est pas de même des expressions que M. Claude & Aubertin produisent, elles sont pour la plusspart expliquées & determinées dans les lieux mêmes dont ils les tirent.

Si saint Cyrille de Jerusalem par exemple, dit que nous sommes *veritablement oints du saint Esprit*, il oppose le terme *verè*, à la figure d'une onction toute corporelle que les Pontifes & les Roys des Juifs recevoient. Ce qui fait voir qu'il le prend pour la verité de l'onction, que ces onctions corporelles figuroient.

Quand il dit qu'il faut que nous soyons *revestus d'habits* qui soient vrayement blancs, il le dit aprés avoir averti qu'il ne pretendoit pas que les baptisez, *portassent toujours des robes blanches*, pour montrer que ces habits vrayement blancs n'estoient pas des habits materiels : & ce n'est même que cette opposition avec les habits blancs materiels qui le jette dans cette expression par laquelle il appelle les vertus des habits vrayement blancs, parce qu'elles possedent la qualité marquée par la blancheur d'une maniere plus veritable & plus noble que toutes les choses corporelles.

De même quand saint Chrysostome sur l'Epistre aux Hebreux dit que *l'avarice est effectivement un bourbier*, c'est dans un grand discours où il compare l'avarice avec un bourbier, en faisant voir qu'elle est pour l'ame ce qu'un bourbier est pour le corps, & en ajoûtant qu'elle est pire que tout bourbier, parce qu'elle ne soüille pas le corps mais l'ame. Et quand le même saint dans l'Homelie 8. sur l'Epistre aux Ephesiens appelle *le peché une vraie paralysie*, c'est aprés avoir distingué deux sortes de paralysie, l'une de l'esprit causée par les pechez, l'autre du corps, & en opposant la paralysie de l'esprit à celle du corps comme infiniment plus redoutable.

Il me seroit aisé de montrer ces mêmes éclaircissemens dans la plusspart des passages alleguez par Aubertin & par M. Claude. Mais il y a tant d'autres differences sensibles que je neglige celle-là.

CHAP. VIII.

Je puis encore dire à M. Claude qu'il y a une difference essentielle entre le mot de *verè*, lors qu'il est employé par opposition au doute, & ce même mot lors qu'il ne marque pas cette opposition; parce que dans l'opposition au doute il prend sa signification de la nature du doute & ne permet pas à l'esprit de la chercher ailleurs. C'est un principe qui ne se peut pas contester, & dont le sens commun fait voir clairement la verité. Cependant ce seul principe distingue toutes les expressions alleguées par M. Claude & par Aubertin, de celle où il est dit que l'Eucharistie est *veritablement le corps de* JESUS-CHRIST. Nulle de celles qu'il allegue n'est opposée au doute. Ce n'est point pour desavoüer un doute qu'Isaïe dit, *veritablement le peuple est du foin.* Et Hesychius ne combat point aussy un doute lors qu'il dit, *que celuy qui medite la loy de Dieu est veritablement un arbre*, ou que les voluptez des sens *sont veritablement des ulceres.* Mais toutes les fois que l'on a dit que l'Eucharistie est veritablement le corps de JESUS-CHRIST, ç'a toujours esté par opposition au doute. Et cette opposition est marquée formellement par S. Hilaire, par l'Auteur du livre des Sacremens, par saint Ambroise, par Hesychius, & elle est toujours sous-entenduë, l'Eglise n'ayant exigé des Fidelles cette confession que l'Eucharistie estoit le corps de JESUS-CHRIST dans la verité, qu'afin qu'ils témoignassent qu'ils n'en doutoient point. De sorte que ce doute determinant le mot de *verè*, & ce doute estant luy-même determiné à la réalité, il n'y a aucun lieu de douter que ce terme de *verè*, employé dans ces expressions, ne fust une confession de la presence réelle.

Mais je passe plus avant & je luy veux montrer que les expressions qu'il rapporte comme semblables à celle où il est dit que l'Eucharistie *est veritablement le corps de* JESUS-CHRIST sont distinguées par elles-mêmes, parce qu'elles sont d'un genre tout different.

Il s'agit entre nous du sens de cette expression: *Cecy est mon Corps.* Les Catholiques pretendent qu'on la doit expliquer simplement, & la prendre en ce sens: *Cecy est réellement mon Corps.* Les Calvinistes pretendent qu'il la faut entendre en un sens de figure, & l'expliquer par ces mots: *Cecy signifie mon Corps*, ou est *la figure de mon Corps.* Les Catholiques insistent & soutiennent que tous les Chrestiens & tous les Peres les ont clairement determinées au sens de réalité par ces additions

qu'ils y ont faites, *en verité*, *selon la verité*, *veritablement*, ou par l'Epithete de *vray* ajoûté au mot de corps. Les Calvinistes repliquent que ces additions & ces determinations n'empeschent pas que ces propositions ne se doivent expliquer en leur sens de figure, & ils pretendent en trouver une foule d'exemples dans les Peres. Si cela est la preuve en sera moins forte. Mais qu'ils prennent garde à quoy ils s'obligent, & qu'ils ne pretendent pas nous donner le change. Ils nous doivent rapporter des exemples dans lesquels les mots de *vray*, *veritablement*, *en verité*, *selon la verité*, soyent employez, & qui se prennent neanmoins en un sens de figure, c'estadire où le mot *est* soit employé pour celuy de *signifier*. CHAP. VIII.

Que M. Claude se mette cela s'il luy plaist dans l'esprit, & qu'il ne fasse pas semblant de ne s'en pas souvenir. Car il y a une extrême difference entre un sens de figure ou un sens figuratif, & un sens de metaphore proprement dite.

Dans la metaphore proprement dite le verbe *est* conserve sa signification naturelle, c'est un *est* d'attribution, & il n'est nullement pris pour *signifie* ou *est figure*. Quand on dit que le peché est une *vraye paralysie*, on ne veut pas marquer ce que signifie le peché, mais ce qu'il est. Tout le changement consiste donc dans l'attribut qui n'est pas pris pour son estre réel, mais pour sa qualité ou pour la chose qu'il figure & qu'il represente. Ainsi dans cette proposition *le peché est une vraye paralysie*, le mot de *paralysie* n'est pas pris pour une maladie qui prive le corps de son mouvement; mais il est pris pour une privation des mouvemens de l'ame dont la paralysie du corps est l'image & la figure.

Au contraire dans les propositions figuratives l'attribut retient sa signification propre, & le changement ou trope se fait dans le verbe *est*, qui est pris pour *signifie*. Ainsi quand on dit qu'une statuë est *Iule Cesar*, on veut dire qu'elle represente le vray Jule Cesar.

Je le repete donc encore. Il ne s'agit point de sçavoir si les mots *de vray*, *veritablement*, *dans la verité*, peuvent entrer dans les expressions proprement metaphorique, on n'a *jamais pensé* a le nier. On avoüe qu'ils peuvent y avoir lieu. La raison en est toute claire. C'est que ces termes metaphoriques estant pris pour une autre chose, & signifiant dans cet usage metaphorique la verité figurée ou une qualité qui convient à la chose

Chap. VIII. dont on parle, il y à sujet d'employer le terme de veritablement pour montrer que cette verité figurée & cette qualité luy conviennent réellement.

Ainsi on dira *que* Jesus-Christ *est le vray Melchisedech*, *que le peuple est vrayement du foin*, que *l'avarice est veritablement un bourbier*, pour montrer que la verité figurée par Melchisedech c'estadire d'estre *prince de paix*, convient réellement a Jesus-Christ; que la qualité marquée par le *foin*, qui est de seicher en peu de temps, convient réellement au peuple; que les qualitez d'un bourbier conviennent réellement à l'avarice. Mais comme ces mêmes raisons n'ont pas de lieu dans les propositions figuratives, où l'on ne veut pas marquer que l'attribut convient au sujet, mais que le sujet signifie l'attribut, les hommes ne se sont point du tout portez à se servir de ces termes *en verité*, *veritablement*, *vray*, dans ces sortes de propositions.

Voilà ce que l'on dit à M. Claude. C'est ce qu'il a à prouver. Et il ne le peut faire qu'en alleguant des exemples où ces termes soient employez dans des propositions où le mot *est* soit pris pour *signifie*, & qui soient proprement figuratives & non simplement metaphoriques. Sans cela il ne prouve rien & il abuse ceux qui le croyent.

Que nous dit-il donc? ou que nous dit Aubertin? Qu'il ne faut pas toujours prendre les mots de *veritablement* & *en verité*, dans un sens de réalité; que le mot de *verè* n'exclut pas toute metaphore ny tout *trope*. Je l'avouë. Mais je luy dis que les hommes ne s'en sont point servis pour marquer ce pretendu sens de figure. Voilà dequoy il s'agit. Je luy dis que ces termes n'ont jamais esté appliquez aux choses qui ne sont que figurement & sacramentalement ce que l'on dit qu'elles sont. Que l'on ne dit point de la pierre du desert, qu'elle estoit *veritablement* Jesus-Christ. Que l'on ne dit point d'un *olivier*, que c'est *veritablement la paix*. Que l'on ne dit point d'un *laurier*, que c'est une *vraie victoire*.

Voilà les exemples qu'il faudroit trouver. Voyons quels sont ceux que M. Claude produit? Que les Peres disent *que* Jesus-Christ *est veritablement les premices*; *que celuy qui medite la loy de Dieu est veritablement un arbre*; *que Nestorius estoit une veritable zizanie*; *que les discours des Philosophes sont veritablement des toiles d'araignées*. Mais que veut dire M. Claude avec ses exemples? & n'est-ce pas se mocquer du monde que de le vouloir

ſurprendre par des illuſions ſi groſſieres ? Quand on dit *que* JESUS-CHRIST *eſt veritablement les premices*, veut-on dire qu'il ſignifie les premices ? Quand on dit *que Neſtorius eſtoit une veritable zizanie*, veut-on dire qu'il ſignifioit la zizanie ? Qu'on parcoure tous les autres exemples qui ſont produits par Aubertin, où le mot de *verè* eſt employé dans une propoſition dont l'attribut eſt metaphorique, on n'en trouvera aucune qui ſoit figurative & où le mot *eſt* ſoit pris pour *ſignifie*, *repreſente*, *figure*, quoiqu'il en rapporte plus de quarante. Et comme il eſt certain qu'il a fait ce qu'il a pu pour en trouver de ſemblables à l'expreſſion à laquelle il pretend les comparer, il nous donne lieu de conclure qu'il n'y en a point, & que ce n'eſt que par neceſſité qu'il en rapporte qui ſont tout d'un autre genre. Et il s'enſuit clairement delà, que les Peres n'ont point pris cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, dans un ſens figuratif, puiſqu'ils y ont joint ces termes, *de vray*, *en verité*, *veritablement*, qui ne ſe joignent point aux propoſitions figuratives.

CHAP. VIII.

pag. 218. & 854.

Si M. Claude veut que je le concluë en forme, il me ſera bien facile. Il n'y a qu'à reduire cette preuve à cet argument.

Ces deux propoſitions : *Cecy eſt le corps de* JESUS-CHRIST, & : *Cecy eſt veritablement, ou dans la verité le corps de* JESUS-CHRIST, ont le même ſens, & le mot *eſt* ſignifie la même choſe dans toutes les deux. Or la ſeconde qui eſt : *Cecy eſt veritablement & ſelon la verité le corps de* JESUS-CHRIST, ne ſignifie point du tout : *Cecy figure ou repreſente veritablement le corps de* JESUS-CHRIST, puiſqu'il n'y a nul exemple d'une telle expreſſion, comme il paroiſt par les catalogues d'Aubertin, où il ne s'en rencontre aucune qui ſoit priſe en ce ſens. Donc cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, ne ſignifie point du tout : *Cecy eſt la figure de mon Corps*.

A la verité, cet argument ne conclut pas que le terme de *corps de* JESUS-CHRIST ne ſoit pas *metaphorique*, d'une metaphore proprement dite : mais auſſy je n'ay pas beſoin de le prouver, puis qu'Aubertin & les Miniſtres l'avoüent, en reconnoiſſant qu'il marque toujours le vray corps de JESUS-CHRIST : & ſi j'eſtois obligé de le faire, cela ne ſeroit pas difficile, eſtant clair que le terme de *corps de* JESUS-CHRIST, n'eſt pas employé dans ces propoſitions, pour marquer une qualité du pain, & pour figurer quelqu'autre choſe plus excellente qui convienne réellement au pain, enquoy conſiſte la metaphore proprement dite.

Chap. VIII.

C'est donc une verité de fait admirablement justifiée par les catalogues d'Aubertin, que l'on ne s'est point servi des mots de *veritablement*, d'en *verité*, de *vray*, dans les propositions proprement figuratives dans lesquelles le mot *est* est pris pour *signifie*. On pourroit peutestre inventer certains exemples faits à plaisir, dans lesquels on les feroit entrer : mais ces exemples n'ont aucun rapport à l'expression dont il s'agit. Si l'on disoit d'un portrait du Roy parfaitement ressemblant: *Que c'est veritablement le Roy*, pour marquer cette parfaite ressemblance, cela ne seroit pas obscur; mais l'on n'useroit jamais de ce langage à l'égard d'un portrait commun, & encore moins à l'égard d'un signe d'institution, dont le rapport n'estant fondé que sur la volonté de l'instituteur, n'á point cette conformité vive & sensible, qui porteroit à dire que *c'est veritablement le Roy*.

C'est la raison pour laquelle on ne s'est jamais avisé de dire que *l'agneau Paschal fust en verité le passage*, & que *la Circoncision fust en verité l'alliance*, ou que le sang dont le peuple fut arrosé par Moïse, fust *en verité l'ancien Testament*. Et c'est par la même raison que les Peres qui nous disent que l'eau que l'on méle dans le calice Eucharistique, signifie le peuple, que le Chrême signifie le saint Esprit, ne nous disent pas, *que c'est veritablement le peuple*, que c'est *le peuple dans la verité*, que *c'est le vray S. Esprit*. On se contente des affirmations communes pour exprimer les choses communes. On ne dit point que le Soleil est vrayement lumineux, ny que le pain nourrit veritablement. Ces expressions marquent une certaine resistance dans l'esprit de ceux à qui on parle que l'on desire surmonter, & elles deviennent ridicules quand on n'a pas lieu de prevoir cette resistance. Or on n'a aucun sujet de la prévoir, quand il s'agit de marquer simplement qu'un signe d'institution signifie son objet. Et ainsy pour signifier que le pain est figure de Jesus-Christ on ne se seroit jamais porté à ajoûter toutes ces clauses & ces determinations, que ce *l'est dans la verité*, *veritablement*, *selon la verité*, *indubitablement*, *certainement*, parce que c'est faire trop d'effort pour persuader une chose à laquelle l'esprit ne resiste point.

Mais, comme je l'ay déja dit plusieurs fois, la determination de ces termes de *veritablement*, *en verité*, & des autres qui ont le même sens, n'est point ambiguë, & les Peres ne nous l'ont

point laissée à deviner. Ils l'ont clairement marquée par l'opposition au doute. On ne peut nier que ces mots ne soient employez par eux pour combattre & rejetter ce doute qu'ils ont marqué, & que l'Auteur du livre des Sacremens, par exemple, n'entende que l'Eucharistie est de vraie chair dans un sens directement contraire au doute qu'il exprime par ces paroles; *Quomodo vera?* Ainsy comme il est évident que ce doute marqué par les Peres, ne regarde ny la figure ny la vertu, il est évident aussy que cette expression : *C'est veritablement le corps de* JESUS-CHRIST, & autres semblables, n'affirment ny la figure ny la vertu, mais qu'elles contiennent une confession nette & precise de la presence réelle.

CHAPITRE IX.

Refutation des défaites par lesquelles M. Claude tâche d'éluder dans son dernier ouvrage la preuve que l'on tire de ces termes de vray Corps.

CEux qui aiment les productions d'une imagination échauffée, & d'un esprit agité qui met tout en œuvre, & qui sçait au moins exciter beaucoup de poussiere pour obscurcir les choses les plus évidentes, estimeront sans doute beaucoup les efforts que fait M. Claude, pour se deffendre de la preuve que l'on avoit déja tirée dans le premier Tome de la Perpetuité, de ces expressions par lesquelles les Peres nous ont si souvent assuré que l'Eucharistie *est le vray corps de* JESUS-CHRIST, *ou qu'elle est dans la verité & veritablement le corps de* JESUS-CHRIST.

Mais ceux qui jugent principalement des ouvrages & des esprits par la bonne foy, la sincerité, & l'amour de la verité, & qui regardent comme une chose horrible de faire d'un differend où il s'agit du salut de tant d'ames, & de celuy même des personnes qui en disputent, un jeu & un exercice d'esprit; seront particulierement touchez de douleur en voyant la maniere avec laquelle il s'efforce de resister sur ce point à la verité qui le convainc.

Ces efforts se reduisent, 1. à tâcher d'affoiblir cet argument par quelques chicaneries ; 2. à alleguer quelques exemples

Ch. IX. captieux, où il pretend que les termes de vray corps de Jesus-Christ sont employez par metaphore ; 3. à proposer diverses manieres vagues, d'expliquer ces termes, sans qu'il veüille s'arrester à aucune precisément. Ces paroles, dit-il, peuvent avoir ce sens ; elles peuvent avoir encore celuy-là. C'est peutestre un doute de vertu que l'on pretend prevenir par ces termes. C'est peutestre une autre sorte de doute. Mais il ne se fixe precisément à rien, & il témoigne assez qu'il ne sçait à quoy s'en tenir.

M. Claude 3. Rép. p. 639.

Les chicaneries se reduisent à deux principales ; l'une à nier que ces expressions ayent esté generalement reçuës dans toute l'Eglise & dans tous les siecles. *Pour pouvoir dire qu'une expression a esté generalement reçuë par tous les peuples & dans tous les siecles*, *il faudroit*, dit-il, *avoir parcouru les Auteurs de tous les siecles & de tous les peuples, & avoir fait voir que cette expression a esté reçuë par la pluspart d'entr'eux.*

Mais M. Claude exige des conditions injustes, faute de bien prendre garde au sujet dont il s'agit. Car quand on fait voir qu'une expression a esté employée dans des Formules qui ont esté dans la bouche des Latins, des Grecs, des Moscovites, des Cophtes, des Etyopiens, des Armeniens : que personne ne peut montrer qu'en aucun de ces peuples elle ait commencé d'estre pratiquée en certain temps ; enfin lors qu'un grand nombre d'Auteurs s'en sont servis en divers temps, on a droit d'appeller cela un langage general. Or c'est ce que l'on a prouvé des expressions dont il s'agit.

Il allegue en second lieu : *Qu'il se peut faire qu'une même expression se trouve en usage en divers siecles & entre divers peuples sous de differentes veuës, & qu'elle ait esté employée pour de differentes fins, & pour de differentes occasions, & qu'ainsy ce n'est pas bien raisonner que de conclure qu'il y a eu une raison uniforme & universelle dans tous les siecles qui les a obligez de se servir d'un terme, sous pretexte qu'on s'en est servi.*

Mais il ne se seroit jamais servi de cette défaite, s'il avoit consideré qu'il y a de certaines possibilitez qu'il n'est jamais permis d'alleguer sans preuves, parce que le contraire estant infiniment plus probable, le bon sens ne permet pas qu'on y oppose des possibilitez metaphysiques, qui ne sont appuyées d'aucune conjecture réelle & solide. Ainsy quand une personne assure qu'un homme est vivant & se porte bien, parce qu'il l'a veu depuis une heure, il seroit ridicule qu'un autre pretendist

avoir

avoir droit de le contredire, parce qu'il est possible qu'un homme meure d'apoplexie en un quart-d'heure, ou qu'il soit écrasé par la chute d'une maison. Ch. IX.

Or ce que M. Claude fait icy est encore moins raisonnable. On trouve cette expression que *l'Eucharistie est le vray corps de* JESUS-CHRIST, *qu'elle est dans la verité & veritablement le corps de* JESUS-CHRIST, employée en divers siecles par divers Auteurs, & par divers peuples, sans qu'il y ait aucune marque de diversité de sens.

Il y a au contraire plusieurs marques d'unité de sens. 1. Parce qu'ils s'en servent tous, pour montrer ce qu'il faut croire de ce mystere : ce qui applique à parler simplement. Or il n'y a pas plusieurs sens simples d'une même expression.

2. Parce qu'ils s'en servent tous sans explication, & par consequent qu'ils supposent que ces paroles sont claires. Or des paroles qui auroient tant de divers sens ne le seroient pas, cette diversité estant une fort grande obscurité.

3. Parce que plusieurs de ceux qui s'en sont servis, les opposent au même doute, qui naist de ce que le pain consacré paroist encore du pain. Car c'est cette contrarieté de la verité réelle de l'Eucharistie, avec l'apparence exterieure qui est marquée, comme il a esté dit cy-dessus par l'Auteur du livre des Sacremens, lors qu'aprés avoir dit que c'est *la vraie chair de* JESUS-CHRIST que nous recevons ; il s'objecte : *Mais vous me direz peut-estre comment est-ce de la vraie chair?* Elle est aussy marquée par Remy d'Auxerre, lors qu'il dit : *Il semble que ce soit du pain & du vin, mais dans la verité c'est le corps de* JESUS-CHRIST.

L. 6. c. 1.

In expos. Missæ.

Et c'est dans le même sens que Theophylacte dit que *le mystere paroist du pain, quoique dans la verité ce soit de la chair* : τῷ ὄντι. Car ce terme a le même sens que celuy de *verè*.

In cap. 26. Matth.

Aussy M. Claude qui est bien aise de jetter ces veuës vagues à la traverse, pour embarasser toujours un peu la dispute, ne s'y arreste pas. Il entre plus avant dans la question, & il attaque en particulier ce qu'on avoit dit dans le livre huitiême du premier Tome de la Perpetuité, pour confirmer la preuve que l'on tire de ces expressions, & pour refuter les faux exemples par lesquels Aubertin s'est efforcé de les éluder.

On y avoit remarqué que lorsque de deux choses *l'une tient lieu de la verité figurée, & que l'autre ne tient lieu que de la figure,*

Perpet. tom. 1. p. 780.

Ch. IX. *on se sert des mots de vray & de propre, quand même le mot auquel on les joint seroit metaphorique; Qu'ainsy on dira que les Chrestiens sont les vraies Israëlites: Que* Jesus-Christ *est le veritable Melchisedech: Que* Jesus-Christ *est le vray Soleil: Que l'Eglise est la vraie Epouse de* Jesus-Christ, *parceque les Israëlites charnels tenoient lieu de figure à l'égard des Chrestiens, que Melchisedech estoit la figure de* Jesus-Christ, *que le Soleil visible n'est que l'image du Soleil invisible.*

Et l'on avoit conclu de cette remarque que le corps de Jesus-Christ ne tenant point lieu de figure à l'égard du pain, si le pain au contraire tenoit lieu de figure à l'égard de Jesus-Christ, on pourroit bien dire que Jesus-Christ est vrayement pain, mais que l'on ne pourroit pas dire que le pain fust vrayement Jesus-Christ, d'où il s'ensuit que l'on pourroit encore moins dire que c'est le vray corps de Jesus-Christ.

Voilà ce que M. Claude entreprend de refuter, & il faut voir maintenant de qu'elle sorte il le fait.

Il ne conteste pas la remarque generale, qui est que lors que de deux choses, l'une tient lieu d'original, & l'autre de figure, on n'affirme jamais l'original de la figure avec le mot de *vrayement* ou de *vray*; mais que c'est au contraire la figure que l'on affirme de l'original avec ces termes. *Ie veux*, dit-il, *qu'on ne puisse pas dire d'une figure qu'elle est vrayement l'original. Accordons*, dit-il, *encore à M. Arnauld qu'on ne puisse pas dire qu'une figure, entant que figure, soit vrayement la chose même qu'elle represente; il n'en pourra rien conclure, sinon que ce que les Peres ont dit du pain de l'Eucharistie qu'il estoit vrayement le corps de* Jesus-Christ, *ils ne l'ont pas dit entant que ce pain est une figure. Mais cela*, dit-il, *n'empêche pas qu'ils ne l'ayent pu dire à d'autres égards.*

pag. 634. Idem 635.

Mais cet aveu que fait M. Claude est de plus grande consequence qu'il ne le croit, & il ruine par là sans qu'il y pense, tous les fondemens du Calvinisme. Car s'il est vray, comme il l'avouë, que les mots de *vray*, de *vrayement*, ne se disent pas du pain entant que figure, il s'ensuit que ces propositions: *Le pain consacré est le vray corps de* Jesus-Christ, *la vraie chair de* Jesus-Christ, *est vrayement le corps de* Jesus-Christ, ne signifient point que le pain consacré soit la vraie figure de la chair & du corps de Jesus-Christ. Or si cela est, il

s'ensuit que cette proposition simple: *L'Eucharistie ou le pain consacré est le corps de* JESUS-CHRIST, ne signifie point aussy que le pain est la figure du corps de JESUS-CHRIST, comme pretendent les Calvinistes. Car il est certain que dans ces deux propositions: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST: *Le pain est le vray corps de* JESUS-CHRIST, le mot *est* a le même sens, aussy bien que celuy de *corps*. Et il est absolument ridicule de pretendre que dans la premiere proposition: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST, le mot *est* se prenne pour *signifie*, & le mot de *corps* pour le *vray corps*; & que le mot de vray qui ne change jamais la signification des termes, & qui est au contraire destiné pour la conserver, produise neanmoins un si grand renversement dans la seconde proposition: *Le pain est le vray corps de* JESUS-CHRIST, qu'il fasse que le mot *est*, qui estoit un *est* de signification & de figure, devienne un *est* de réalité, & que le mot de *corps de* JESUS-CHRIST qui estoit pris pour le *vray corps de* JESUS-CHRIST ne se prenne plus que pour sa qualité & non pour le *vray corps*. Ch. IX.

En un mot, il est ridicule de pretendre que dans ces propositions des Peres: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST: *Le pain est le vray corps de* JESUS-CHRIST, les mots de *est*, & de corps de JESUS-CHRIST ayent des significations differentes. Et par consequent si le mot *est*, dans la seconde, n'est pas pris pour *signifie*, comme l'avouë M. Claude, il ne peut estre pris en ce sens dans la premiere. Et si le mot de *corps de* JESUS-CHRIST n'est pas pris dans la premiere pour la *vertu*, mais pour *le vray corps de* JESUS-CHRIST, comme les Ministres l'avouënt encore, il ne peut estre pris en ce sens dans la seconde.

Ainsy l'unité du sens de ces deux expressions, exclut en même temps toutes les deux clefs des Calvinistes. La clef de figure est excluse, parce que dans cette proposition: *Le pain est le vray corps de* JESUS-CHRIST, le mot *est* n'est point pris pour *signifie* ou *est figure*. D'où il s'ensuit qu'il ne l'est pas aussy dans la proposition simple: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST. La clef de vertu est excluse, parce que dans cette proposition: *Le pain est le corps de* JESUS-CHRIST, le mot de *corps de* JESUS-CHRIST signifie le propre corps de JESUS-CHRIST. Et par consequent il le signifie aussy dans cette autre proposition: *Le pain est le vray corps de* JESUS-CHRIST.

2. Il s'ensuit encore de cet aveu, que la plusspart des exemples

Ch. IX. qu'Aubertin & M. Claude rapportent, pour montrer que l'on peut dire selon leur doctrine, *que le pain est le vray corps de* Jesus-Christ, ou *est vrayement le corps de* Jesus-Christ, sont absolument impertinens. Car ils sont presque tous d'un genre qui n'a rien de commun avec l'expression dont il s'agit.

Il est tres-certain, par exemple, que l'on ne peut pas dire que *le pain est le vray corps de* Jesus-Christ, au même sens que l'on dit *que* Jesus-Christ *est le vray Soleil, le vray Melchisedech*, & que *les Chrestiens sont les vrais Israëlites*, parce que le sens de ces dernieres propositions est, que Jesus-Christ possede d'une maniere excellente le pouvoir d'éclairer les ames, qui n'est que figurée par le Soleil. Or on ne peut pas dire que le pain possede la qualité marquée par le corps de Jesus-Christ d'une maniere plus excellente que le corps de Jesus-Christ même.

Ainsy comme presque tous les exemples d'Aubertin sont de ce genre, il s'ensuit qu'ils sont presque tous renversez par cette seule remarque, dont M. Claude reconnoist la verité, qui est que l'on ne peut pas affirmer l'original de la figure avec le terme de vray. Et l'on en doit ainsy conclure qu'il compare des expressions comme semblables, qui ont des sens tres-differens, ce qui est une illusion manifeste.

Tout ce que M. Claude peut pretendre, est qu'il y ait quelque exemple, où sans marquer cette excellence & ce rapport de l'original à la figure, on dise qu'une chose est vrayement une autre, parce qu'elle en possede la qualité & la vertu.

M. Claude p. 634. C'est aussy à quoy il se reduit dans ces paroles: *Qui empêche*, dit-il, *qu'on ne puisse appliquer ce terme à une chose qui aura toute la vertu d'une autre, & qui nous en fera sentir tous les effets, soit que d'ailleurs elle en soit la figure ou qu'elle ne le soit pas? La parole de l'Evangile ne contient pas la substance du corps de* Jesus-Christ, *elle n'en a que la vertu, & toutefois Etherius & Beatus ne laissent pas d'assurer qu'elle est vrayement le corps de* Jesus-Christ.

Ether. & Beat. lib.

» Qu'est-ce que ce pain, disent-ils, que nous demandons tous les jours, qui est nostre, & que pourtant nous ne recevons point si nous ne le demandons? C'est vrayement le corps de Jesus-Christ. Sçachez que c'est luy même qui est nostre pain quotidien. Demandez-le, recevez-le, mangez-le tous les jours. Lisons les saintes Ecritures, & nous trouverons ce pain. Je croy que l'Evangile, les Ecritures, la doctrine de Jesus-Christ est le

corps de Jesus-Christ. Car quand Jesus-Christ dit, qui « C.IX.
ne mangera ma chair & ne boira mon sang, &c. quoique cela «
se puisse entendre spirituellement & en mystere, toutefois le «
pain quotidien que nous demandons corporellement, & qui est «
vrayement le corps de Jesus-Christ & son sang, est la pa- «
role des Ecritures, la doctrine divine; & lors que nous la lisons «
nous mangeons la chair de Jesus-Christ, & nous bu- «
vons son sang. *L'Auteur du Commentaire sur le Pseaume attribué à saint Jerôme, a si peu cru que le terme de vrayement appliqué à l'Eucharistie, lors qu'on dit qu'elle est vrayement le corps de* Jesus-Christ, *se dust entendre d'une verité de substance, qu'il n'a pas fait difficulté comparant l'Eucharistie avec la parole de l'Evangile* « *Comm. in Psal. 147.*
d'affirmer que cette parole est plus veritablement *ce corps.* Je croy, «
dit-il, que l'Evangile est le corps de Jesus-Christ, ses sain- «
tes Ecritures, dis-je, & sa doctrine. Et quand il dit, qui ne «
mangera ma chair & ne boira mon sang, bien que cela se puis- «
se entendre du mystere, toutefois la parole des Ecritures, la «
doctrine divine est *plus veritablement* le corps de Jesus-Christ. «

Il ajoûte ensuite un autre exemple, qui est que les Peres ont *dit de l'Eglise qu'elle estoit vrayement* Jesus-Christ. Car pour celuy qu'il tire de Brixius, traducteur de saint Chrysostome, il nous permettra bien sans doute de n'y avoir aucun égard, puisque le mot de *verius* n'est point dans saint Chrysostome, & quand on y en devroit avoir, il sera suffisamment éclairci par les principes qu'on établira ensuite. Mais voicy de quelle maniere il rapporte son exemple de l'Eglise. *Saint Jerôme*, dit-il, *dans son Commentaire sur l'Epistre aux Galates, employe le même terme de vrayement, sur le sujet de l'Eglise, bien qu'elle ne soit le corps de* Jesus-Christ *que mystiquement & moralement.* *pag. 635.*
L'Eglise, dit-il, se prend en deux manieres, ou pour celle qui «
n'a ny tache ny ride, & qui est *vrayement* le corps de Jesus- «
Christ, ou pour celle qui est assemblée au nom de Jesus- «
Christ sans avoir la plenitude ou la perfection des vertus: «
ce que Claude Evêque d'Auxerre, ou plutost de Turin, Auteur du huitiéme siecle, a inseré mot pour mot dans son exposition sur la même Epistre. L'Eglise, *dit-il*, qui n'a ny tache ny ride, & qui est « *Commen. in Gal. cap.*
vrayement le corps de Jesus-Christ. *On trouvera la même expression dans Beda*, Comme Nostre Seigneur, dit-il, est le « *Beda exp. allegor. in Tobiam.*
Chef de son Eglise, & que l'Eglise est *vrayement son Corps*, ainsy «
le diable est le chef de tous les méchans, & les méchans sont son «
corps & ses membres. «

CH. IX. *Dans tous ces exemples que je viens d'alleguer de la parole de l'Evangile, des pauvres, & de l'Eglise, M. Arnauld ne peut pas dire que* JESUS-CHRIST, *ou son corps tiennent lieu de figure, ny que ces choses tiennent lieu de veritez figurées. Car le corps de* JESUS-CHRIST *n'est pas la figure de l'Evangile, ny* JESUS-CHRIST *la figure d'un pauvre, & l'Eglise aussy, à proprement parler, n'est pas la verité figurée par le corps du Seigneur. Cependant les Peres ne laissent pas d'assurer que cette Evangile & cette Eglise sont vrayement le corps de* JESUS-CHRIST *& que le pauvre est vrayement* JESUS-CHRIST. *D'où il s'ensuit qu'il n'y a rien de plus vain* „ *que la remarque de M. Arnauld.* Qu'on ne peut pas dire que le „ pain & le vin de l'Eucharistie soient vrayement le corps & le „ sang de JESUS-CHRIST, parce que le pain & le vin ne tiennent „ point lieu de chose figurée, ny le corps de JESUS-CHRIST „ de figure. *Sur cette maxime les Peres n'auroient pu dire ny que l'Eglise est vrayement le corps de* JESUS-CHRIST, *ny que l'Evangile est vrayement ce corps, ny que les pauvres sont vrayement le Seigneur même, & neanmoins ils l'ont dit de même qu'ils ont dit que l'Eucharistie est vrayement le corps.*

Quand tout ce que M. Claude dit en cet endroit seroit vray & solide, il auroit tort de conclure *qu'il n'y a rien de plus vain que la remarque que l'on a faite.* Car encore qu'elle ne conclut pas generalement, elle concluroit particulierement, & elle ruineroit toujours la plus grande partie des exemples d'Aubertin. Aussy ne l'a-t-on proposée que dans ce dessein, & l'on n'en tire que cette unique consequence que les expressions ramassées par Aubertin, *n'ont aucun rapport avec cette expression de toutes les nations & de tous les Peres, que l'Eucharistie est le vray corps de* JESUS-CHRIST. Mais je passe plus avant & je soutiens que ces nouveaux exemples ausquels M. Claude s'attache presentement, & qui sont differens de ceux que l'on a rapportez & refutez dans le livre de la Perpetuité, ne prouvent nullement que les Peres ayent pu dire en un autre sens que celuy de la presence réelle, que l'Eucharistie *est vrayement le corps de* JESUS-CHRIST, & qu'ils n'autorisent en aucune sorte le sens que M. Claude y veut donner.

Perpetuité p. 782.

Je ne m'arresteray point à faire remarquer icy combien il est absurde de comparer des expressions rares & extraordinaires, dont un ou deux Auteurs se sont servis, en les rendant intelligibles par la suite du discours, avec une expression commune qui

a toujours esté dans la bouche des plus simples, & qui y estoit dé- Ch. IX.
tachée de toute explication, qui estoit même employée en des professions de Foy, où l'on n'a point accoutumé d'inserer des expressions hardies & extraordinaires. Mais je me contenteray de marquer à M. Claude la difference de ses exemples.

Il est donc vray que l'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes attribué à saint Jerôme, en expliquant ce verset du Pseaume 147. *Et adipe frumenti satiat te*, s'est servi de ces paroles: *In Psal. 147.*
Je croy que le corps de Jesus-Christ *est l'Evangile, & que les saintes Ecritures sont sa doctrine.* Et quand il dit: *Celuy qui ne mangera pas ma chair & ne boira pas mon sang, quoique cela se puisse entendre du mystere, neanmoins l'Ecriture sainte & la doctrine divine est plus veritablement le corps & le sang de* Jesus-Christ. Il est vray encore que Ethérius & Beatus, l'un Evesque & l'autre Prestre d'Espagne, les ont aussy inserées dans le premier livre qu'ils ont écrit contre Elipandus. Mais ces termes, soit qu'on les considere dans le Commentaire attribué à saint Jerôme, soit qu'on les regarde dans le livre de ces Auteurs posterieurs, n'ont aucun rapport avec cette expression: *Que l'Eucharistie est le vray corps de* Jesus-Christ. Et M. Claude n'auroit pas manqué sans doute d'en reconnoistre la difference, n'estoit qu'il est si appliqué à ses interests, qu'il ne voit pas d'ordinaire ce qui n'y est pas favorable.

Premierement le mot de *Verius* dont se sert l'Auteur de ce Commentaire à un sens tout particulier dans son passage, & qui n'a nul rapport avec l'expression dont il s'agit. Car cet Auteur ne veut pas dire que l'Ecriture soit plus veritablement le corps de Jesus-Christ que le mystere. Mais il veut dire que l'Ecriture sainte est plutost marqué par les mots *de corps & de sang de* Jesus-Christ dans ce passage, *qui non comederit carnem meam & biberit sanguinem meum*, que non pas le mystere même. C'estadire que ces paroles *qui non comederit carnem meam*, se pouvant entendre & du mystere & de l'Ecriture, s'entendent plutost selon cet Auteur de l'Ecriture que du mystere. De sorte qu'il ne compare point absolument le mystere & l'Ecriture sainte dans la qualité du corps de Jesus-Christ comme M. Claude l'a cru; mais il les compare dans le rapport à ce passage de saint Jean qu'il croit s'entendre plus naturellement de l'Ecriture que de l'Eucharistie. Et c'est aussy dans ce même sens que cet Evesque & ce Prestre d'Espagne, qui ne font que

Ch. IX. rapporter ce paſſage en changeant le mot de *verius* en *verè*, l'ont entendu quand ils diſent que *verè Corpus Chriſti & Sanguis ejus ſermo ſcripturarum doctrina divina eſt.* Cela ne veut dire autre choſe ſinon que l'Ecriture ſainte & la doctrine de Jesus-Christ, eſt veritablement ſignifiée par les mots du corps de Jesus-Christ dans le paſſage de ſaint Jean. C'eſt ce qui paroiſt par le texte entier de ces Auteurs, qui porte. *Quando dicit* Jesus *qui non comederit carnem meam & ſanguinem meum non biberit, licet ſpiritualiter & cum myſterio poſſit intelligi, tamen corporaliter panem quem petimus quotidianum verè Corpus Chriſti & Sanguis ejus* SERMO SCRIPTURARUM EST, *doctrina divina eſt.* Car il eſt viſible que s'agiſſant dans le premier membre *du ſens de ces paroles*, QUI *non comederit, &c.* comme il paroiſt par ces mots, *Licet ſpiritualiter poſſit intelligi*, il s'en agit auſſi dans le ſecond qui y eſt oppoſé par la particule *tamen* qui marque que ces Auteurs ont eu deſſein de propoſer un autre ſens de ces mêmes paroles dans le ſecond membre comme s'ils avoient dit: *Licet hæc verba de myſterio poſſint intelligi tamen de ſcriptura etiam verè intelliguntur.*

Ainſy ces paſſages n'ont effectivement aucun rapport avec les expreſſions où il eſt dit que l'Euchariſtie eſt le vray corps de Jesus-Christ.

Mais quand il ſeroit vray que ces Auteurs auroient dit abſolument que l'Ecriture eſt le vray corps de Jesus-Christ, ce ſeroit neanmoins dans un ſens fort different de celuy auquel les Miniſtres pretendent que les Peres ont dit que *l'Euchariſtie eſt le vray corps de* Jesus-Christ.

Car il faut remarquer que quand ces Auteurs appellent l'Ecriture *le corps de* Jesus-Christ, le mot de corps de Jesus-Christ n'eſt point un terme individuel qui ſignifie le corps naturel de Jesus-Christ, le corps né de la Vierge, le corps qui a ſouffert; mais que c'eſt un terme appellatif & commun au moins par analogie.

2. Que le fondement de cette expreſſion n'eſt point que l'Ecriture contienne la vertu du corps materiel de Jesus-Christ comme le dit M. Claude. Les Peres n'y ont jamais penſé. Et quand Jesus-Christ n'auroit point de corps, ou que ſon corps n'auroit point de vertu, ils n'auroient pas laiſſé d'appeller l'Ecriture *ſon corps*, parce que la raiſon qui ſert de fondement à cette expreſſion, n'a aucun rapport au corps naturel de Jesus-Christ ny à ſa vertu. Ils

Ils ont consideré le Verbe de Dieu comme la verité essentielle qui éclaire nos esprits par l'impression de sa lumiere divine. Mais comme il ne le fait ordinairement que par le moyen des paroles de son Ecriture dans lesquelles il renferme en quelque sorte ses lumieres & sa verité, ils en ont pris sujet de considerer l'Ecriture *comme le corps du verbe*, c'estadire comme ce qui renferme la verité divine, qui est le verbe. C'est ce qui est clairement marqué par cet Evesque d'Espagne dans le lieu même où M. Claude nous renvoye. *La lettre* dit-il, *est le corps, mais il y a un esprit dans la lettre. Cette lettre contient un esprit, & c'est le sens : mais ce sens ne se peut connoistre sans la lettre qui est le corps, parceque le sens de la lettre n'est pas le corps.* Ch. IX.

Voyez S. Aug. sur le Pseaume 8.

Ainsy le sens de cette expression : *L'Ecriture est le corps de* Jesus-Christ, n'a aucun rapport avec celle que les Ministres donnent à ces paroles : *L'Eucharistie est le corps de* Jesus-Christ. Elle est fondée sur cette raison generale qu'une chose corporelle à laquelle le verbe se joint peut estre appellée *son Corps & sa chair.* Mais comme les mots de corps & de chair sont pris en cet endroit dans une signification plus generale, on ne diroit nullement que l'Ecriture fust le corps de Jesus-Christ qui a souffert, le corps de Jesus-Christ né de la Vierge, le corps naturel de Jesus-Christ. On ne diroit point de l'Ecriture ce que disoit saint Ambroise de l'Eucharistie : *Et hoc quod conficimus corpus ex Virgine est*: On n'appelleroit point l'Ecriture : *Le propre corps dont* Jesus-Christ *s'est revestu dans son Incarnation*, comme saint Isidore appelle l'Eucharistie. Et enfin on ne se serviroit d'aucun des termes qui attachent l'idée du corps de Jesus-Christ au corps naturel.

Or c'est neanmoins en cette maniere que l'on dit que *l'Eucharistie est le vray corps de* Jesus-Christ. Car dans cette proposition le mot de *corps de* Jesus-Christ, signifie la même chose que dans celle de Jesus-Christ, *Cecy est mon Corps*, & par consequent le mot de *corps* dans la proposition de Jesus-Christ, estant determiné *au corps livré pour nous*, c'estadire au corps individuel, il s'ensuit que cette proposition : *L'Eucharistie est le vray corps de* Jesus-Christ, signifie qu'il est le vray corps de Jesus-Christ livré pour nous.

Il en est de même de l'autre exemple pris de l'Eglise. Il est vray que l'on trouve que deux ou trois Auteurs ont dit *que l'Eglise est vrayement le corps de* Jesus-Christ : mais ce n'est pas

CH. IX. en prenant le mot de corps de JESUS-CHRIST, pour le corps livré pour nous, ny pour le corps naturel : c'est en prenant, comme j'ay dit, le mot de corps de JESUS-CHRIST dans un sens plus general, & sans l'appliquer au corps naturel. Saint Leon dit bien à la verité que nous sommes le corps né de la Vierge : *Hujus caro de Virgine sumpta nos sumus* : mais c'est dans un sens particulier, & qui n'a aucun rapport avec tous ceux dont il s'agit. Car il veut dire simplement que le corps de JESUS CHRIST né de la Vierge, estoit tiré de nostre masse ; aussy cette expression de saint Leon n'a jamais esté imitée de personne, & il ne l'a même jamais repetée luy-même.

De Nativit. serm. 5.

Et quant à celle qu'Aubertin en cite : *Corpus regenerati fit caro crucifixi*, elle ne veut pas dire, comme l'a cru ce Ministre, que le corps du regeneré devienne le corps naturel de JESUS-CHRIST, mais elle veut dire que le corps du regeneré devient la chair du crucifié, parce que JESUS-CHRIST la regarde comme luy appartenant. Ainsy le mot de *chair* n'est point pris en cet endroit pour une autre chair que celle de l'homme même. Mais cette chair de l'homme regeneré est appellée la chair du crucifié, parce que JESUS-CHRIST habite par son esprit dans les baptisez.

De Pass. serm. 14.

Enfin encore que l'on trouvast des exemples ou le nom de corps naturel de JESUS-CHRIST seroit donné aux Fidelles, ce seroit toujours par des raisons toutes differentes de *cette vertu separée*, dont la principale seroit leur union réelle avec le corps de JESUS-CHRIST, qu'ils reçoivent dans la sainte Communion.

Ainsy il ne laisseroit pas d'estre vray que les Ministres ne sçauroient alleguer aucun exemple où l'on dise, qu'une chose est une autre chose individuelle & determinée, & qu'elle l'est veritablement, parce qu'elle participe à son efficace, & qu'elle luy sert d'instrument : & l'exemple de tant d'instrumens du corps de JESUS-CHRIST, comme le Baptême, le Chrême, l'Evangile, qui n'ont pourtant jamais esté appellez corps de JESUS-CHRIST livré pour nous, devroit convaincre les Ministres de l'absurdité du sens qu'ils veulent donner à ces termes, quand ils les trouvent employez à l'égard de l'Eucharistie.

Que si la nature même de cette expression : *L'Eucharistie est la vraie chair de* JESUS-CHRIST, ne permet pas qu'on y

donne ce sens : *L'Eucharistie contient la vertu du corps de* JESUS-CHRIST : la maniere dont les Peres & les autres Auteurs en usent, fait voir encore plus clairement qu'ils ne l'ont jamais prise en ce sens. Ch. IX.

L'Auteur du livre des Sacremens, aprés avoir dit que c'est la vraie chair de JESUS-CHRIST que nous recevons, marque que la suitte naturelle de cette doctrine, seroit qu'on vist JESUS-CHRIST. *Vous me direz peutestre, comment est-ce de vraie chair & de vray sang, puisque je voy bien la ressemblance du sang, mais que je n'en voy pas la verité ?* Or par l'aveu même de M. Claude, c'est une chose ridicule que de dire, si le vin avoit la vertu du sang de JESUS-CHRIST, comment est-ce que je ne voy pas du sang.

2. Cette proposition : *L'Eucharistie est le vray corps de* JESUS-CHRIST, est selon les Peres, contraire à l'apparence. *Elle paroist pain, mais dans la verité c'est de la chair*, disent Remy d'Auxerre & Theophylacte.

Or ce seroit une consequence extravagante que de conclure qu'un pain dust ne paroistre pas du pain, parce qu'il serviroit d'instrument au saint Esprit : & personne ne s'est jamais avisé de dire du Baptême, quoiqu'il paroisse de l'eau, c'est dans la verité le sang de JESUS-CHRIST.

3. Tous les Grecs, aprés Anastase Sinaïte, declarent unanimement que l'Eucharistie n'est pas la figure, mais que c'est *veritablement* le corps de JESUS-CHRIST. Or le mot de corps de JESUS-CHRIST opposé à la figure, ne peut signifier que le corps naturel, parce qu'il n'y a que le corps veritable qui soit opposé à sa figure. La figure de la vertu peut estre opposée à la vertu, mais la figure du corps de JESUS-CHRIST n'est opposée qu'au corps même de JESUS-CHRIST.

4. Les Peres prouvent souvent par ces paroles : *Cecy est mon Corps*, que l'Eucharistie est le corps de JESUS-CHRIST, & Hincmar prouve par les mêmes paroles, que c'est le vray corps, & le propre corps de JESUS-CHRIST. Le sacrifice *du corps & du sang de Christ*, dit-il, *qui se fait avec le pain & le vin mélé d'eau, est fait le vray & propre corps de Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& son vray & propre sang, comme il la protesté luy-même par ces paroles : Cecy est mon Corps : Cecy est mon Sang.* Or il est ridicule, comme nous l'avons dit souvent, de prouver par ces paroles : *Cecy est mon Corps*, que le pain contien-

Durand. Troar part. ex Epistol. Hincm.

Ch. IX. ne la vertu du corps de Jesus-Christ, & encore plus de ſuppoſer que cette preuve ſoit ſi claire que chacun s'y doive rendre d'abord ſans autre explication. Et par conſequent on ne peut ſuppoſer que le corps de Jesus-Christ ſignifie ſa vertu, ny dans cette propoſition ſimple : *L'Euchariſtie eſt le corps de* Jesus-Christ, ny dans cette autre qui eſt encore plus expreſſe : *L'Euchariſtie eſt le vray corps de* Jesus-Christ

5. Nous avons remarqué cy-deſſus que ces paroles : *C'eſt vrayement le corps de* Jesus-Christ: *C'eſt le vray corps de* Jesus-Christ, ne changeoient pas le ſens de la propoſition ſimple : *Cecy eſt mon Corps, qui a eſté livré pour vous.* Or les Miniſtres mêmes n'ont jamais expliqué cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, dans ce ſens : *Cecy eſt la vertu de mon Corps.* Il eſt donc impoſſible que le mot de vray y eſtant ajoûté faſſe cet effet.

6. M. Claude avouë luy-même que lors qu'on faiſoit confeſſer aux Sarazins, *que le pain & le vin ſont, ſelon la verité, le corps & le ſang de* Jesus-Christ ils demeuroient *dans la generalité, en laiſſant la determination à Dieu.* Nous luy ferons voir qu'il ſe trompe. Mais au moins il reconnoiſt par là que cette expreſſion n'eſt pas aſſez claire pour porter l'eſprit au ſens diſtinct de la vertu ſeparée.

M. Claude page 308.

Aprés ces exemples, M. Claude a recours à ces veuës vagues des ſens que ces expreſſions pouvoient avoir, qu'il ſe contente de propoſer en l'air, ſans ſe fixer à aucun, & ſans oſer dire poſitivement que c'eſtoit en ces ſens qu'elles eſtoient priſes effectivement. *Il y a*, dit-il, *tant de differentes veuës ſur leſquelles on peut dire raiſonnablement que le Sacrement eſt le* vray corps, *ou* vrayement le corps *de* Jesus-Christ, *ſans avoir aucun égard à ſa ſubſtance ; qu'il y a dequoy s'étonner que M. Arnauld ait tant preſſé ces termes, & qu'il ait pretendu s'en faire un grand argument. Par exemple, ceux qui avoient en veuë l'hereſie des Marcionites, & des Manichéens, qui nioient que* Jesus-Christ *euſt pris un veritable corps, & qui ne luy donnoient qu'un phantôme, ne pouvoient-ils pas dire de l'Euchariſtie*, que c'eſt le vray corps du Seigneur, *pour ſignifier que c'eſt le myſtere d'un vray corps, & non le myſtere d'un corps faux & imaginaire, tel que ces Heretiques le luy attribuoient, au même ſens qu'un Catholique Romain, qui auroit en veuë la fauſſe idée que les Iuifs ſe forment d'un Meſſie temporel pourroit fort bien dire d'un Crucifix ou d'une autre image de* Jesus-

M. Claude pag. 636.

C h r i s t , *que c'est là le vray Messie qui devoit venir au monde, par opposition au Messie chimerique des incredules.* Ch. IX.

Mais s'il y a tant de differentes veuës, c'estadire de sens differens ausquels on peut prendre ces termes, les Peres estoient donc obligez de les determiner, puisque les termes mêmes, selon M. Claude, n'ont pas de sens determiné, & il nous y devoit faire voir ces determinations. Ainsy comme les Peres n'y ont jamais pensé, & que M. Claude ne l'a pu faire, c'est un signe manifeste qu'ils les ont pris en un même sens. Or cet unique sens n'est pas certainement celuy que M. Claude propose, & il l'auroit facilement reconnu s'il luy avoit plu de faire reflexion.

1. Sur l'absurdité qu'il y a à faire convenir toute la terre dans cette expression bizarre : *L'Eucharistie est le vray corps de* J e s u s-C h r i s t , pour signifier que *c'est la figure du vray corps de* J e s u s-C h r i s t *ou du vray Messie.* M. Claude trouvera peu de personnes qui ayent parlé de cette sorte, mais il est sans apparence de faire de cette expression inoüie le langage commun de toutes les Nations.

2. Sur l'absurdité qu'il y a à supposer, comme on y seroit obligé, que ce langage bizarre n'ait jamais esté expliqué de personne.

3. Sur cette autre absurdité, qui n'est pas petite, que les Peres pouvant s'exprimer de la même sorte sur un grand nombre d'autres sujets, & pouvant dire dans le même sens que le Baptême est le vray sang de J e s u s-C h r i s t , qu'une image du Crucifix est vrayement J e s u s-C h r i s t , que l'Evangile est le vray corps de J e s u s-C h r i s t , puisqu'il est certain que le Baptême est la figure du vray sang de J e s u s-C h r i s t , qu'un Crucifix represente le vray J e s u s-C h r i s t , que l'Evangile est l'Histoire du vray J e s u s-C h r i s t , ne se soient jamais portez à se servir de cette expression, qu'à l'égard de la seule Eucharistie.

4. Sur l'absurdité des raisonnemens qui seroient enfermez dans les passages des Peres qui employent ces termes. Car il s'ensuivroit delà que lors que l'Auteur des Sacremens demande : *Comment est-ce de vraie chair & de vray sang, puisque je ne voy que la ressemblance du sang & non la verité?* il aura voulu dire : *Comment est-ce la figure du vray sang de* J e s u s-C h r i s t , *puisque je ne voy pas ce sang?* Ce qui est la même chose que si on demandoit d'une statuë de Cesar, comment dites-vous que c'est Lib. 6.

Ch. IX. la figure du vray Cesar, puisque je ne vois point de chair & d'os? Et de même quand Remy d'Auxerre dit, *que quoique l'Eucharistie paroisse du pain, c'est neanmoins dans la verité le corps de* Jesus-Christ, cela voudra dire, selon ce nouveau sens, que quoiqu'elle paroisse du pain, elle represente neanmoins le vray Jesus-Christ, & non pas son corps phantastique ou un faux Messie.

Et quand les Grecs nous disent que l'Eucharistie n'est pas l'antitype ou la figure, mais le vray corps de Jesus-Christ, ils auront voulu dire qu'elle n'est pas la figure, mais qu'elle est la figure du vray Jesus-Christ.

On peut appliquer la pluspart de ces mêmes considerations aux autres sens chimeriques que M. Claude propose ensuite, comme à celuy qu'il exprime en ces termes.

M. Claude pag. 636. *Ceux qui avoient en veuë la verité des paroles de* Jesus-Christ *qui a appellé le pain son Corps, ne pouvoient-ils pas dire aussy, que c'est vrayement son Corps, non pour determiner le sens de ces paroles, mais pour en établir seulement la certitude, & pour representer qu'elles sont hors de doute, au même sens qu'ayant en veuë des prophanes qui se moqueroient de ce que saint Paul a dit que nous* sommes ensevelis avec Jesus-Christ par le Baptême, & que nous y sommes faits une même plante avec luy par la conformité de sa mort & de sa Resurrection, *je ne ferois pas difficulté de dire que le Baptême est vrayement nostre mort, nostre sepulture, & nostre Resurrection avec* Jesus-Christ, *pour signifier seulement que les paroles de l'Apostre sont tres-veritables, estant bien entenduës.*

Il suffit de répondre à ces chimeres que les hommes n'ont point établi ces paroles: *C'est le vray corps de* Jesus-Christ, pour signifier la verité de la proposition sans avoir égard à son sens, & en considerant seulement l'authorité de celuy qui la propose, mais pour signifier que l'attribut conçu & entendu convient veritablement au sujet. Qui dit que Jesus-Christ est veritablement Dieu, qu'il est un vray Dieu, ne dit point seulement que cette proposition, Jesus-Christ est Dieu, est veritable, quelque sens qu'elle ait, ce qui ne seroit pas fort contraire aux Sociniens; mais il marque que celuy qui la prononce conçoit le mot de Dieu, qu'il le distingue des sens metaphoriques & qu'il l'attribuë ainsy à Jesus-Christ. Lors même que l'attribut que l'on joint au mot de *vrayement* est metaphorique, ce qui se peut faire dans certaines rencontres,

l'expression ne marque pas seulement la verité generale du sens de la proposition, quel qu'il soit; mais elle marque que l'attribut conçu & entendu convient veritablement au sujet. Ainsy celuy qui diroit que le Baptême est vrayement nostre mort, ne voudroit pas dire que cette proposition dans l'Apostre à quelque sens veritable, tel qu'il soit; mais il marqueroit par là que le sens determiné qu'il concevroit, seroit veritable. Et c'est pourquoy M. Claude auroit bien fait de citer quelqu'autre témoin que luy-même pour justifier le sens bizarre qu'il donne à ces termes. CH. IX.

Que si ces expressions où les mots de *vray* & de *vrayement* entrent, n'ont jamais le sens que M. Claude y voudroit donner: Quelle absurdité est-ce de supposer qu'elles l'ont toujours, qu'elles l'ont eu dans la bouche des Anciens sans explication; que l'on ait parlé de cette maniere dans des actes & des professions de Foy, & que l'on ait fondé sur ce sens-là les raisonnemens que les Peres font sur ces paroles: *C'est la vraie chair de* JESUS-CHRIST?

Le troisiême sens que M. Claude nous donne à choisir, est *page 636.* encore plus rare. *Ceux*, dit-il, *qui avoient en veuë les figures & les ombres legales qui ne representoient le corps de* JESUS-CHRIST *que fort imparfaitement, qui n'en donnoient qu'une idée confuse & obscure, qui n'en communiquoient que fort foiblement la vertu, ne pouvoient-ils pas dire en les comparant avec nostre Eucharistie que celle-cy est* LE VRAY CORPS DE JESUS-CHRIST, *pour signifier qu'elle nous en donne une idée vive, distincte & parfaite, qu'elle le communique pleinement à la conscience fidelle, & qu'elle luy en fait sentir toute la vertu.*

Mais nous ferons voir si clairement en son lieu que lors même que l'Eucharistie est appellée simplement *la verité* des anciennes figures, on ne peut prendre cette expression dans le sens que M. Claude y donne, qu'il n'est pas besoin de montrer icy qu'on ne le peut pas appliquer à ces autres expressions encore plus claires & plus fortes, qui portent *qu'elle est le vray corps de* JESUS-CHRIST. Il semble à M. Claude qu'il n'y a qu'à inventer des sens extravagans sans en rapporter aucun exemple, & à soutenir ensuite qu'une expression commune estoit prise effectivement en ce sens: Mais s'il est rare de soy-même qu'on se porte à renfermer sous des termes des sens qui n'y ont point de rapport, il est contre le sens commun que toute la terre s'y

Ch. IX. ſoit portée, & cela ſans explication & ſans marquer jamais que c'eſtoit ce ſens bizarre qu'elle renfermoit ſous ces termes. Au reſte je ne voy pas pourquoy M. Claude ſe met en peine de prouver en ce lieu là que le bapteſme eſtoit l'accompliſſement de quelques figures légales, car perſonne n'en a jamais douté. Mais la choſe dont on doute où plutoſt que l'on croit tres-fauſſe eſt qu'en qualité de verité de ces figures, il ait pu eſtre appellé *vray ſang de* Jesus-Christ, & qu'on ait pu dire qu'il eſtoit dans la verité le ſang de Jesus-Christ. C'eſt ce que M. Claude devoit prouver s'il euſt pu, & qu'il n'a pas entrepris de prouver, parce qu'il n'y auroit pas reuſſi.

Il nous devoit auſſy dire ſi la ſeule qualité d'eſtre l'accompliſſement des figures légales ſans contenir le corps même donnoit droit de dire comme fait l'Auteur du livre des Sacremens. *Quomodo vera caro & verus ſanguis qui ſimilitudinem video, non video ſanguinis veritatem?* Ce qui voudroit dire dans le ſens de M. Claude : *Comment dites vous que l'Euchariſtie eſt une figure plus claire que les figures légales, puiſque je ne voy que la reſſemblance du ſang & non la verité du ſang.* Il auroit eſté bon que M. Claude ſe fuſt mis en peine d'éclaircir ces difficultez, qu'il nous euſt fait voir en particulier qu'on pouvoit appliquer ce ſens à tous les autres paſſages des Peres, & qu'il ne ſe fuſt pas contenté de nous dire en lair que l'on peut prendre leurs paroles en ce ſens.

Le quatriême ſens eſt proprement celuy que nous avons déja refuté. M. Claude l'exprime ainſy. *Ceux qui avoient en veuë l'effet de la conſecration du pain qui le fait eſtre réellement, & non par une ſimple imagination, le myſtere du corps du Seigneur, ne pouvoient-ils pas dire que c'eſt* vrayement le corps de Jesus-Christ, le corps de Jesus-Christ en verité, *non pour inſinuer qu'il le ſoit en propre ſubſtance, mais pour ſignifier que ce qu'il eſt le corps myſtique de* Jesus-Christ, *n'eſt pas une choſe imaginaire qui n'ait de fondement qu'en noſtre fantaiſie trompée, mais que cela eſt établi dans les choſes mêmes: ſoit parce que* Jesus-Christ *l'a ainſy ordonné en inſtituant ſon ſaint Sacrement dans l'Egliſe; ſoit parce que le Pere Eternel a ratifié cette inſtitution; ſoit auſſy parce que le ſaint Eſprit deſcend veritablement ſur le pain, afin de le conſacrer. Vn fils adopté ayant en veuë que ſon adoption a eſté réelle & non illuſoire ou chimerique, dira fort bien qu'il eſt* VRAYEMENT *le fils d'un tel homme, & dans ce ſens chaque Fidelle peut dire avec aſſurance qu'il eſt* vrayement *enfant de Dieu. C'eſt dans ce même*

ſens

sens que saint Basile a dit, que si nostre chair est digne de Dieu, elle est vrayement le tabernacle de Dieu; *& Theophylacte*, que les Juifs estoient vrayement aveuglez à l'égard de l'ame. CH. IX. *S. Bas. in Ps 14. Theophyl. in Ioan. 10.*

Tout ce discours n'est fondé que sur l'équivoque du mot de mystere, qui forme une idée confuse. M. Claude le prend pour une figure. Et ainsy estre vrayement le mystere du corps de JESUS-CHRIST, c'est estre la vraie figure du corps de JESUS-CHRIST. De sorte que cette proposition en ce sens est proprement figurative. Or nous avons fait voir dans le Chapitre precedent, que jamais les mots de *vray* & de *vrayement* n'entroient dans ces sortes de propositions. Et ainsy il est inutile de s'y arrester icy davantage.

Enfin le cinquiême des sens que M. Claude propose, n'est pas plus raisonnable que les autres. *Ceux*, dit-il, *qui ont eu en veuë l'opinion des Grecs, que le pain est fait le corps de* JESUS-CHRIST *par union au corps naturel, & par voie d'accroissement & d'augmentation, n'auront-ils pas pu dire que c'est* vrayement *ce corps; non pour établir que ce soit la même substance en nombre que celle que* JESUS-CHRIST *a dans le ciel; mais pour signifier que cette substance-cy, & celle-là, ne sont pas deux corps differens, mais un seul & même corps, comme on l'a déja si souvent expliqué, au même sens que les augmentations qu'on fait à une maison ou à une terre, deviennent vrayement cette maison ou cette terre, ou que les conquestes du Roy ajoûtées à son Royaume, deviennent vrayement son Royaume, en vertu de leur union.* *page 638.*

Si les Grecs avoient eu autant de soin de repeter dans tous leurs livres ce sens bizare, que M. Claude en a eu de l'inculquer dans le sien, il y auroit un peu plus d'apparence à le leur attribuer, mais ce qui rend M. Claude inexcusable est qu'il se trouve qu'il ne tire cette Philosophie de l'accroissement du corps de JESUS-CHRIST, que d'un écrit inconnu à tous les Grecs, & que nous luy ferons voir qu'il entend tres-mal. Mais il suffit de luy répondre icy que c'est une absurdité inoüie que de vouloir que tous les Grecs ayent entendu des termes qui estoient dans leur usage ordinaire par rapport à un écrit qu'ils n'ont peutestre jamais vu, & qu'ils n'ont au moins jamais cité; & encore moins qu'ils supposassent que les Sarazins convertis à qui ils faisoient confesser *que le pain & le vin consacrez, estoient dans la verité le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, les entendoient tout d'un coup & sans aucune explication par rapport

Ch. IX. à la Philoſophie de cet écrit expliqué au ſens de M. Claude.

Les exemples qu'il rapporte pour rendre ce ſens vray-ſemblable ne ſont propres qu'à découvrir combien il eſt ridicule. Car il eſt bien clair que les additions qu'on fait à une terre voiſine deviennent vrayement cette terre, parce qu'elles compoſent avec les autres un certain tout qui eſt conſideré ſelon l'opinion des hommes comme comprenant toutes ces parties. Mais ſi un Eſpagnol qui auroit une terre en Caſtille, acqueroit une terre dans la Mexique, on ne diroit point du tout que cette nouvelle terre deviendroit celle qu'il auroit dans la Caſtille, parce que les hommes ne ſont point du tout accouſtumez à conſiderer deux terres éloignées de deux mille lieux comme une même terre.

Il y à encore beaucoup plus d'abſurdité dans le ſens que M. Claude attribuë aux Grecs. Un corps eſt un certain tout qui demande une union bien plus réelle de ſes parties qu'une terre. Et ſi une ame informoit deux corps, dont l'un fuſt en l'Amerique & l'autre en France, on ne diroit point du tout que ce fuſt un même corps, comme on n'a jamais dit que dans l'opinion de la Metempſychoſe, les divers corps informez ſucceſſivement par la même ame fuſſent tous un même corps. De plus on ne comprend ordinairement ſous le mot de corps d'un homme, & encore moins de vray corps, que ce qui eſt informé par l'ame d'un homme : & il n'y à aucun exemple où une matiere étrangere par la ſeule participation de la vertu de quelque choſe, ait eſté appellée ſon corps.

Cependant M. Claude ne craint pas de reünir tout enſemble toutes ces abſurditez, & d'y en ajoûter même encore d'autres.

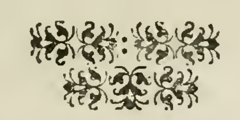
Il veut que la ſeule participation d'une certaine vertu ſeparée, qu'il ſuppoſe que les Grecs ont reconnuë dans l'Euchariſtie, leur ait ſuffi pour l'appeller corps de Jesus-Christ, & vray corps de Jesus-Christ. Il veut que ſans qu'il y ait eu aucune union ny conjonction de ces pains, appellez *corps de* Jesus-Christ, avec le corps naturel de Jesus-Christ, mais les uns demeurant dans la terre & l'autre dans le ciel, ils ayent dit neanmoins que ce n'eſtoit pas deux corps mais un ſeul & un même corps ; c'eſtadire qu'il veut qu'ils ayent choqué toutes les lumieres ordinaires du ſens commun qu'ils ont ſuivies en parlant des autres choſes.

Il faut de plus qu'il ajoûte à tout cela qu'ils ſont entrez dans

ces notions bizares & absurdes, sans qu'on se soit mis en peine de les leur expliquer : qu'ils n'ont eu aucun soin eux mêmes d'en instruire les autres ; & qu'ils ont supposé qu'en disant que l'Eucharistie estoit le vray corps de Jesus-Christ né de la Vierge, & que ce ne sont pas deux corps mais un même corps, on concluroit sans peine que ces paroles vouloient dire que le pain recevoit une certaine vertu separée par laquelle demeurant en terre il estoit uni spirituellement au corps de Jesus-Christ. C'est en quoy consiste ce merveilleux éclaircissement que M. Claude se vante d'avoir donné à l'opinion des Grecs. Ch. IX.

Je ne diray rien icy de ce que M. Claude allegue pour montrer qu'on peut supposer que ces paroles: *C'est le vray corps de* Jesus-Christ, ont esté employées pour combattre d'autres doutes que celuy de la presence réelle, parce qu'il a recours pour cela à ces sens chimeriques & à son doute de vertu que nous avons refuté ailleurs avec étenduë, & que nous refuterons encore en traitant en particulier de la vertu separée, & du passage de saint Cyrille cité par Victor d'Antioche & Elie de Crete.

Il suffit de dire icy que le doute marqué par les Peres tel qu'il soit, se pouvoit exprimer par ces paroles: *Ce n'est pas le vray corps de* Jesus-Christ, & se combatre par ces paroles : *C'est le vray corps de* Jesus-Christ, & cela sans explication & sans témoigner de craindre que le sens de ces paroles ne fust pas entendu, puisque les Peres n'ont jamais fait paroistre cette crainte. Or il est clair qu'il n'y à que le seul sens de la presence réelle qui puisse exciter un doute à qui ces qualitez conviennent, & qu'il est contre le bon sens que tous les peuples soient convenus d'exprimer & de combatre tous ces autres doutes bizares qu'on se peut imaginer par des paroles qui y ont si peu de rapport, sans se mettre jamais en peine de les éclaircir, & sans témoigner la moindre apprehension qu'elles ne fussent pas entenduës.



CHAPITRE X.

Que ces expressions, que l'Eucharistie est le propre corps de JESUS-CHRIST, qu'elle est proprement le corps de JESUS-CHRIST, *font voir que les Peres n'ont point pris ces paroles:* Cecy est mon Corps, *en un sens de figure.*

ON peut faire à peu prés les mêmes reflexions sur un autre genre d'expression qui se trouve dans les Peres, sçavoir que l'Eucharistie est le *propre corps de* JESUS-CHRIST, *qu'elle est* PROPREMENT *le corps de* JESUS-CHRIST.

Advers. hæres. l. 5. c. 2. Car c'est ainsy que parle saint Irenée: *Le Seigneur a declaré que le calice qui est une creature, est son* PROPRE *sang; & il a assuré que le pain qui est aussy du nombre des creatures, est son propre corps.*

L. 4. C'est ainsy que parle le Poëte Juvencus, lors qu'il dit: *Que Nostre Seigneur enseigna à ses Disciples qu'il leur donnoit* SON PROPRE CORPS.

Tract. 2. in Exod. C'est ainsy que parle saint Gaudence, lors qu'il dit: *Que le Createur des natures fait du pain son* PROPRE *Corps, parce qu'il le peut & qu'il l'a promis.*

L. 1. Epist. 109. C'est ainsy que parle saint Isidore de Damiette, lors qu'il dit: *Que le saint Esprit fait le pain de l'Eucharistie* LE PROPRE CORPS *dont* JESUS-CHRIST *s'est revestu dans son Incarnation.*

In Matth. hom. 83. C'est ainsy que parle saint Chrysostome, lors qu'il dit: *Que* JESUS-CHRIST *nous nourrit de son* PROPRE *sang* οἰκείῳ αἵματι.

pag. 113 C'est ainsy que parle saint Cyrille d'Alexandrie dans le quatriême livre contre Nestorius: JESUS-CHRIST, dit-il, *s'insinuë luy-même dans nos corps, & par sa* PROPRE *chair*, καὶ διὰ τῆς ἰδίας σαρκός.

pag. 363. Ibid. Et dans son Commentaire sur saint Jean, il dit que nous ressusciterons assurément, parce que JESUS-CHRIST est en nous *par sa* PROPRE *chair*, & qu'il imprime en nous les semences de la vie par sa propre chair, διὰ τῆς ἰδίας σαρκὸς ἐναποκρύπτει τὴν ζωήν.
pag. 998. Et dans un autre endroit du même ouvrage, il dit que: JESUS-CHRIST *benit tous les Fidelles par un seul corps, qui est*
pag. 999. *le sien* PROPRE. Et il ajoûte ensuite *que nous prenons ce corps unique & indivisible en nos propres corps.*

Et c'est pourquoy on ne doit pas s'étonner que dans la Chaîne des Peres Grecs sur saint Matthieu, imprimée à Toulouze, on ait recueilli sa doctrine en ces termes : *Parce que* JESUS-CHRIST *devoit aprés sa Resurrection estre élevé à son Pere avec son corps, il nous a donné son* PROPRE *Corps &* SON PROPRE *Sang, afin que sa chair & son Sang demeurant dans nous, nous sanctifiast & nous rendist participans de l'immortalité*, ce qui est encore repeté dans une autre Chaisne en terme un peu differens, mais qui ont le même sens. C. HX.

C'est ainsy que parle l'Auteur des Dialogues attribuez à Cesarius, lors qu'il dit : *Nous croyons par l'autorité de la parole divine, que quoique ce qu'on offre ne soit ny semblable ny égal, c'est neanmoins le corps divin* PROPREMENT, *κυρίως.* *Dial. 3. interr. 169.*

C'est le langage de l'ancienne Eglise de France dans cette Oraison rapportée dans la Messe d'Illiricus, où il est dit que nous mangeons & que nous buvons LE PROPRE *corps & le propre sang de* JESUS-CHRIST, *qui a esté donné pour nous.*

Le Diacre Epiphane dans le second Concile de Nicée, se sert de cette même expression avec une opposition expresse à la figure, en disant : *Que l'on appelle les dons types avant la consecration, mais qu'aprés ils sont appellez, ils sont, ils sont crus* PROPREMENT *corps & sang.* *Act. 6.*

C'estoit même le langage des Iconoclastes, à qui les Ministres sont si favorables, puisqu'ils avoüoient, comme le remarque Nicephore, *que l'on recevoit le corps de* JESUS-CHRIST PROPREMENT *& veritablement, κυρίως καὶ ἀληθῶς.* *Ap. Allat. de Perp. cons. p. 1112.*

Aubertin n'ignore pas ces passages : mais il pretend les avoir suffisamment détruits, en remarquant que les mots *de propre* & *de proprement* n'excluent pas toute metaphore, & qu'ils sont souvent employez en des expressions metaphoriques. Et sur cela il fait des catalogues d'expressions où ces mots sont joints à des termes metaphoriques : mais c'est toujours par le même sophisme dont nous l'avons convaincu sur les mots de *vray* & de *veritablement*, c'estadire en confondant les expressions metaphoriques avec les expressions figuratives. Car quand saint Gregoire de Nysse dit que ceux qui tiennent dans l'Eglise le *rang de Prophetes* sont *appellez proprement yeux*, il ne veut pas dire qu'ils signifient proprement des yeux. Quand le même Saint appelle l'Eglise *le propre corps du Seigneur, sa propre maison, son propre tabernacle* : quand saint Cyrille d'Alexandrie la nom-

Ch. X. me le *propre troupeau de* JESUS-CHRIST : quand ſaint Chryſoſtome appelle les Fidelles les *propres brebis de* JESUS-CHRIST ils ne veulent point dire que l'Egliſe ny les Fidelles ſignifient *une maiſon*, *un tabernacle*, *un troupeau*.

Ces exemples ſont donc entierement hors de propos, puiſqu'ils ne prouvent point ce qui eſt en queſtion. Et c'eſt une illuſion manifeſte d'abuſer du nom general de metaphore, dont il n'eſt point queſtion, pour faire croire que l'on produit des expreſſions ſemblables à celle dont il s'agit, quoique l'on n'en produiſe point en effet. Car il faut ſe ſouvenir de ce que nous avons dit déja pluſieurs fois, qu'il eſt certain, par l'aveu des Miniſtres, que dans cette propoſition : *Cecy eſt mon Corps*, le mot *de corps* n'eſt point metaphorique, & qu'il ſignifie le vray corps de JESUS-CHRIST. Que ſi l'on ajoûte à cette propoſition le mot de *propre*, on ne rendra pas par là ce terme metaphorique, puiſqu'il ne l'eſtoit pas auparavant. Et comme toutes ces autres propoſitions des Peres, que JESUS-CHRIST *nous donne ſon propre Corps*, *qu'il nous nourrit de ſon propre Sang*, *qu'il fait le pain ſon propre Corps*, ſont des ſuites de cette propoſition de JESUS-CHRIST : *Cecy eſt mon Corps*, & que le mot de *corps* y eſt employé au même ſens, il eſt certain que ce terme de *corps de* JESUS-CHRIST n'eſt point metaphorique dans toutes ces propoſitions.

Il n'eſt donc point queſtion d'alleguer que le mot de propre peut eſtre joint avec un attribut metaphorique, puiſque, par l'aveu des Miniſtres mêmes, le mot de *corps de* JESUS-CHRIST n'eſt point metaphorique dans toutes ces propoſitions, où il eſt joint avec le mot de *propre*.

Mais il s'agit uniquement de ſçavoir ſi ce terme n'exclut pas le ſens figuratif de toutes les propoſitions où il entre, & s'il ne fait pas voir que le mot *eſt* n'y eſt point pris pour *ſignifie*. C'eſt enquoy conſiſte la difficulté qu'Aubertin fait ſemblant de ne pas entendre, afin d'avoir lieu d'éblouïr les yeux du monde par ces liſtes de paſſages qui n'ont rien de ſemblable aux expreſſions auſquelles il les compare. Et cette difficulté ſe doit decider par le bon ſens, qui eſt le vray juge des expreſſions. Car je demande à tout homme de bonne foy, ſi quand on luy dit que Pithagore aſſuroit *que ſon ame eſtoit la propre ame d'Euphorbe*, il n'entend pas que ce Philoſophe croyoit que ce l'eſtoit réellement ?

Si lors que l'on dit que quelques anciens Peres ont cru que c'estoit la propre personne du Verbe qui est apparuë aux anciens Patriarches, on ne leur attribuë pas d'avoir cru que c'estoit le Verbe même qui avoit parlé aux Patriarches? CH. X.

Si en disant que ce que la Pythonisse fit paroistre à Saül, estoit la propre ame de Samüel, on ne marque pas par là que l'on croit que ce n'estoit pas un demon qui empruntast sa voix & son image?

Si quand on dit que c'est une erreur de quelques nouveaux Grecs, que de dire que cette lumiere qui parut dans la Transfiguration, estoit la propre lumiere de l'essence de Dieu, on ne fait pas entendre que ces Grecs croyent que ce fut la propre essence de Dieu qui fut veuë dans la Transfiguration?

Si quand on dit que ce que vit saint Paul dans le chemin de Damas, estoit la propre personne de JESUS-CHRIST, on ne veut pas dire que ce n'estoit pas seulement une image ou un phantôme?

Pourquoy donneroit-on donc un autre sens à toutes ces expressions des Peres, qui nous assurent de même que ce que JESUS CHRIST donna à ses Disciples estoit son propre Corps, puisqu'elles sont manifestement semblables à celles-là, & que l'on ne peut pas dire qu'elles soient metaphoriques dans l'attribut, non plus que celles que nous venons de rapporter?

C'est le jugement qu'en prononce le sens commun, & il n'est pas difficile de faire voir qu'il est entierement conforme à la raison. Il ne s'agit point d'exclure le sens metaphorique, il est exclus par luy-même, & par l'évidence que le corps de JESUS-CHRIST n'est point pris dans ces propositions pour la qualité ou la figure d'une autre chose. Il ne s'agit donc plus que d'exclure le sens figuratif, c'estadire de montrer que le mot *est*, n'est pas pris pour *signifie*; & ce sens est exclus par un grand nombre de circonstances, que l'on peut remarquer dans les passages que nous avons alleguez.

1. Il est formellement exclus par le second Concile de Nicée & par Nicephore, qui employent le mot de *proprement* par opposition à *figurativement*.

2. Il est exclus par le deffaut d'aucun exemple où le mot de *propre* estant joint à quelque terme, on ne laisse pas de prendre la proposition en un sens figuratif, & d'expliquer le mot *est* par celuy de *signifie*. Car il est ridicule de donner à une proposition

Ch. X. fort commune un ſens éloigné, & qui n'eſt autoriſé par aucun exemple.

3. Il eſt exclus par la maniere dont le mot de *propre* eſt employé par les Peres. Car ſaint Irenée diſant que Jesus-Christ *nous a aſſuré que le pain qui eſt une creature eſt ſon propre Corps*, donne par là l'idée d'une choſe difficile à croire, & qui a beſoin pour eſtre creuë de l'autorité de Jesus-Christ: ce qui n'a point de lieu dans le ſens de figure.

L. 1. Epiſt. 109. Il eſt exclus par cette addition de ſaint Iſidore, que le ſaint Eſprit fait le pain le *propre corps que* Jesus-Christ *a pris dans ſon Incarnation*. Car il faut avoir bien peu de diſcernement pour ne pas ſentir que l'on n'ajoûte ces affirmations redoublées que pour fortifier l'eſprit contre le doute, & que l'on ne s'en ſert point dans les choſes communes & ordinaires, auſquelles l'eſprit ne reſiſte pas.

Quelqu'un a-t-il jamais, par exemple, dit qu'il avoit mal à ſa propre teſte qu'il a apportée en venant au monde, ou qu'il euſt eſté ſaigné au propre bras qu'il avoit en naiſſant? Quelqu'un a-t-il jamais dit en faiſant faire ſon portrait, qu'il fiſt peindre le propre viſage qu'il avoit apporté du ventre de ſa mere? On ne dit pas même que le Tace ait pris pour ſujet de ſon Poëme, la propre priſe de Jeruſalem, ny qu'Homere ait d'écrit le propre ſiege de Troye, ny que Michel-Ange ait peint le propre jugement de Dieu. Il y a un certain diſcernement qui nous porte à ne nous ſervir de ces paroles qu'en certaines rencontres, & avec certaines circonſtances, ſans leſquelles elles ſont choquantes.

Ce même ſens de figure eſt exclus par le mot de faire, dont uſe ſaint Iſidore, en diſant que le ſaint Eſprit fait le pain le *propre corps de* Jesus-Christ. Car ce terme montre que le pain n'eſt le corps de Jesus-Christ, que parce qu'il eſt fait corps de Jesus-Christ, & qu'il eſt le terme d'une action du ſaint Eſprit. Or il n'eſt point naturel de ſuppoſer qu'il faille une action du ſaint Eſprit, afin que le pain ſignifie le corps de Jesus-Christ; comme jamais perſonne ne s'eſt aviſé de dire qu'il falluſt une operation du ſaint Eſprit pour faire que la pierre du deſert ſignifiaſt Jesus-Christ, & que la Circonciſion fuſt le ſigne de l'alliance.

Je ſçay bien que les Miniſtres rapportent cette action du ſaint Eſprit à cette vertu chimerique ſeparée du corps de Jesus-Christ,

CHRIST, qu'ils pretendent que les Peres ont attribué au pain. Mais il ne leur est pas permis de disposer à leur phantaisie ny du sens ny des expressions des Peres. CH. X.

Les Peres n'ont jamais donné d'autre effet à l'action du saint Esprit que de faire que le pain fust le corps de JESUS-CHRIST. Si donc *estre le corps de* JESUS-CHRIST, signifie, *estre la figure du corps de* JESUS-CHRIST, comme pretendent les Ministres, cette action du saint Esprit n'aura pour terme que la production d'une figure. Et comme *estre figure* n'enferme point d'efficace, ainsy que nous l'avons souvent prouvé, cette action du saint Esprit ne produira aussy aucun efficace, puisqu'elle n'a point d'autre effet que d'accomplir ce qui est precisément enfermé dans ces paroles : *Cecy est mon Corps.*

Enfin il est visible que les Peres ont dit que l'Euchariſtie estoit *le propre corps de* JESUS-CHRIST, au même sens qu'ils ont dit que c'estoit *son Corps veritable*; & qu'ils ont dit que c'estoit *proprement son Corps*, au même sens qu'ils ont dit que c'estoit *veritablement son Corps*, *κυρίως καὶ ἀληθῶς*. Ces expressions s'expliquent l'une l'autre & se determinent l'une l'autre. Et comme nous avons prouvé invinciblement que les expressions d'être *veritablement le corps de* JESUS-CHRIST, d'estre *le vray corps de* JESUS-CHRIST, ont rapport au doute marqué par les Peres, on ne peut nier aussy que celles d'estre le *propre corps de* JESUS-CHRIST, d'estre *proprement le corps de* JESUS-CHRIST, n'ayent le même rapport. Elles sont toutes destinées pour combattre ces propositions de doute & d'erreur : *Comment dites-vous que c'est de vraie chair? Comment dites-vous que je reçois le corps de* JESUS-CHRIST? *Ce n'est pas le corps; ce n'est pas le sang de* JESUS-CHRIST. De sorte que comme cette proposition : *Ce n'est pas le corps de* JESUS-CHRIST, signifie que ce n'est pas son propre corps réellement & effectivement, ces propositions contraires: *C'est le propre corps de* JESUS-CHRIST; *C'est proprement le corps de* JESUS-CHRIST, marquent que ce l'est réellement & effectivement.

CHAPITRE XI.

Que cette expression, que l'Eucharistie est le corps même de Jesus-Christ, *fait voir que les Peres ont entendu ces paroles:* Cecy est mon Corps, *en un sens de réalité.*

Comme la principale difference qui se trouve entre le sens Catholique de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & celuy qu'il a plu aux Sacramentaires d'y donner, est que selon les Catholiques, le mot *est* retenant son usage ordinaire, signifie que le pain consacré est la même chose que le corps de Jesus Christ, & qu'au contraire l'explication Calviniste alterant la signification du mot *est*, ne le fait pas signifier *l'identité*, mais la *representation* du corps de Jesus-Christ: il n'y a point d'additions ny de determinations, que l'explication Catholique ait du plutost produire que celles qui marquent & affirment plus fortement cette identité. Et il n'y en a point au contraire que l'explication Calviniste ait moins du produire.

Or cette affirmation se faisant ordinairement par le mot de *même*, & par ceux qui y répondent dans les autres langues, c'est une suitte naturelle de l'opinion Catholique que l'on trouve dans les Peres: *Que l'Eucharistie est le corps même de* Jesus-Christ: *Que le pain est changé au corps même de* Jesus-Christ: *Que nous y recevons* Jesus-Christ *même*: *Que le corps même de* Jesus-Christ *entre en nous*: *Que* Jesus-Christ *nous nourrit de son corps même.* Car le mot de *même* a son usage entier dans ces propositions, qui est d'affirmer l'identité de deux termes & une identité surprenante, & qui a quelque chose d'extraordinaire, comme nous avons déja remarqué.

Et c'est au contraire une suitte naturelle de l'opinion des Calvinistes, si les Peres y ont esté, qu'ils ne se soient jamais servis de cette sorte d'expression. Car on ne s'en sert point à l'égard des choses qui ne sont regardées que comme des signes. On ne dit pas par exemple, qu'un portrait du Roy soit le Roy *mesme*, ny que la statuë qui est sur le cheval de bronze soit le corps *mesme* de Henry Quatriême. Les Peres ne nous disent point aussy que la Circoncision fust l'alliance *mesme*, la foy *mesme*, la justice *mesme*; que l'arc-en-ciel fust la promesse *mesme* que

Dieu a faite aux hommes de ne les plus détruire par un deluge semblable à celuy qui arriva du temps de Noé. Ils ne nous disent point que la pierre du desert fust JESUS-CHRIST *mesme*, que l'eau du Baptême soit son sang *mesme*, que le Chrême soit le saint Esprit *mesme*. CH. XI.

Il est visible que cette expression seroit choquante à l'égard de ces signes. Et ainsy en ne mettant l'Eucharistie que dans ce rang par la maniere dont les Calvinistes prennent ces paroles; *Cecy est mon Corps*, on ne voit pas que les Peres ayent pu s'en servir raisonnablement, s'ils avoient esté de leur sentiment.

Il semble donc qu'on peut discerner surement à cette marque le vray sens des Peres sur la matiere dont il s'agit. S'ils ont esté Catholiques ils ont du s'en servir. S'ils ont esté Sacramentaires, ils n'ont pas du s'en servir. Aussy voyons-nous que les Catholiques s'en servent presentement pour se distinguer des Calvinistes, & qu'ils ne croyent pas pouvoir mieux faire entendre leur opinion, qu'en disant que l'Eucharistie n'est pas une simple figure, comme les Calvinistes le pretendent, mais que c'est le corps même de JESUS-CHRIST. Et il est certain qu'il y a plus de mille ans que l'on fait continuellement le même usage du mot *de même*, & qu'on l'employe pour marquer que l'Eucharistie est réellement le corps veritable de JESUS-CHRIST.

C'est en ce sens que le prennent tous les Grecs, lors qu'ils disent en s'approchant de la Communion: *Je croy que cecy est vostre corps* MÊME *plein de pureté.*

Horologe dans l'Office de la Communion.

C'est en ce sens que les Cophtes s'en servent, lors qu'ils disent dans leur Liturgie rapportée par Ekellensis: *Nous croyons que c'est ce même Corps qui a esté attaché à la Croix: Nous croyons que c'est* CE MÊME *Corps qui a esté enseveli dans le sepulchre: Nous croyons que c'est ce même Corps qui est monté aux Cieux.*

Perpetuité Tom. 1. p. 453.

C'est en ce même sens que dans la Liturgie des Indiens, le Prestre dit au peuple: *Mes freres recevez le Corps du Fils* MÊME *de Dieu.*

C'est l'usage qu'en fait Jeremie, Patriarche de Constantinople, en répondant aux Lutheriens d'Allemagne. *Le pain*, dit-il, *est changé par le saint Esprit au corps* MÊME, *& le vin au sang* MÊME *du Seigneur. Le pain & le vin ne sont point des figures du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, *à Dieu ne plaise, mais le corps* MÊME *du Seigneur rempli de la divinité.*

Prem. Réponf. c. 10. p. 86. 2. Réponf. c. 3. p. 240.

Et avant Jeremie, Marc d'Ephese, l'irreconciliable ennemy

Ch. XI. de l'Eglise Romaine, dans le traitté qu'il a fait pour montrer que les prieres sont necessaires à la consecration. *L'oraison & la benediction du Prestre*, dit-il, *changent effectivement les dons au corps* MÊME *& au sang* MÊME *du Seigneur, qui est l'original representé dans ces dons.*

Apud Allac. Exercit. p. 426. Et avant Marc d'Ephese, Simeon Archevesque de Thessalonique: *Aprés que l'on a mis*, dit-il, *les restes du pain divin dans le sacré calice, on montre à tous ce Calice qui est* Jesus-Christ, *& qui est veritablement son corps* MÊME, *son sang* MÊME. Et ailleurs: *A l'heure même*, dit-il, *le Prestre voit devant luy* Jesus-Christ *vivant, le pain & le calice estant* Jesus-Christ MÊME, *puisque c'est luy-même qui a prononcé cette parole le pain est le Corps.*

De templo & Missa apud Goar, p. 212.

In Expos. lit. c. 27. Et avant Simeon de Thessalonique, Cabasilas Archevesque de la même ville: *Le Prestre*, dit-il, *ayant fait ses prieres .... le pain n'est plus une figure du corps du Seigneur. Ce n'est plus un don qui porte en soy l'image du veritable don, & qui contienne comme dans un tableau une representation de la Passion: mais c'est effectivement le veritable don, c'est le corps* MÊME *du Sauveur plein de sainteté ....* De même le vin est *le sang* MÊME *qui est sorti du corps immolé sur la Croix: C'est ce sang, c'est ce corps formé par le saint Esprit, né de la Vierge Marie*, &c.

Apud Allat. Exercit. advers. Creiqt. 544. Et avant Cabasilas, Zonare: *Le pain*, dit-il, *que l'on offre dans les mysteres, est cette chair* MÊME *de* Jesus-Christ *qui fut sacrifiée au temps de la Passion.*

In Matth. c. 64. Et avant Zonare, Euthymius: *Le Verbe*, dit-il, *change par une operation ineffable le pain & le vin en son Corps* MÊME, *qui est une source de grace, & en son precieux sang, & en la vertu de l'un & de l'autre*, par où il met une distinction expresse entre le Corps & le Sang, & cette vertu.

In Ioan. c. 6. Et avant Euthymius, Theophylacte Archevesque d'Acride en Bulgarie: *Ce pain*, dit-il, *que nous mangeons dans les mysteres, n'est pas seulement une image de la chair du Seigneur, mais la chair* MÊME *du Seigneur.* Ce qu'il repete presque dans les mêmes termes en son Commentaire sur saint Matthieu & sur saint Marc.

26. in Mat. 24. in Marc.

Apud Allat. Exercit. advers. Creiqt. p. 408. Et avant Theophylacte, Pierre de Sicile: *Le saint Esprit*, dit-il, *descend invisiblement qui consacre les oblations, & qui les fait non les antitypes, mais le corps* MÊME *& le sang* MÊME *de Nostre Seigneur* Jesus-Christ.

Et avant Pierre de Sicile, Nicephore Patriarche de Constantinople: *Nous n'appellons point ces dons*, dit-il, *images ou figures de ce corps, quoiqu'ils soient faits sous des symboles & des signes, mais le corps* MÊME *de* JESUS-CHRIST. CH. XI. *Apud All. de Perp. cons. p.* 1212.

Et avant Nicephore, le Diacre Epiphane dans le second Concile de Nicée: *Ny le Seigneur, ny les Apostres*, dit-il, *ny les Peres, n'ont appellé image le Sacrifice non sanglant qui est offert par le Prestre, mais ils l'ont appellé le Corps* MÊME *& le Sang* MÊME. *Act.* 6.

Et avant le Diacre Epiphane, saint Jean de Damas: *Le pain & le vin ne sont pas la figure du corps de* JESUS-CHRIST, *mais ils sont le corps* MÊME *de* JESUS-CHRIST *uni à la divinité.* *De fide Orth. l.* 4. *c.* 14.

Et avant saint Jean de Damas, Anastase Sinaïte fait confesser à l'Heretique Gajanite avec lequel il dispute: *Que nous recevons veritablement le corps* MÊME *& le sang* MÊME *de* JESUS-CHRIST *Fils de Dieu.* *Tract.* ὁδηγός *c.* 23.

Voilà le sens & l'usage de ce terme bien marqué dans cette Chaîne, si nous le trouvons de même en remontant dans les Peres des six premiers siecles, on ne peut pas mieux prouver l'union de leurs sentimens dans la foy de la presence réelle, que par leur union à se servir de ce terme qui a toujours esté employé pour la signifier precisément. Or c'est enquoy on les trouvera tous conformes, aussy bien que leurs Disciples.

Saint Fulgence dans son second livre à Monime, dit que dans le Sacrement du pain & du vin, on offre le corps *même* & le sang *même de* JESUS-CHRIST, *Ipsum Christi corpus & sanguis offertur.* *Chap.* 11.

Saint Pierre Chrysologue employe la même expression dans le Sermon 34. appellant l'Eucharistie le *corps même de* JESUS-CHRIST, par opposition au vestement que toucha la femme travaillée d'un flux de sang.

Procle Patriarche de Constantinople dans son traité sur la Liturgie, se sert de cette expression d'une maniere fort authentique. Car il dit que les Apostres *attiroient le saint Esprit par les prieres dont on se sert dans la Liturgie, afin que par sa presence il fist le pain offert pour le Sacrifice, & le vin mélé d'eau*, CE CORPS MÊME *&* CE SANG MÊME *de Nostre Seigneur.* Il n'y a gueres d'occasion ou l'on soit moins porté à se servir de metaphores extraordinaires, que dans l'exposition d'une Liturgie.

Saint Cyrille d'Alexandrie s'en estoit servi avant Procle plusieurs fois dans l'Oraison sur la sacrée Céne, & par opposition

Ch. XI. aux figures légales. *Contemplons*, dit-il, *que celuy qui a esté mangé en figure dans l'Egipte, se sacrifie icy volontairement* LUY-MÊME. *Et aprés avoir mangé la figure, comme estant venu pour accomplir les figures, il découvrit la verité, se donnant* LUY-MÊME *sur l'heure en aliment de vie.*

Et par une suite de la même verité & de la même expression, il dit: *Que le Fils est sacrifié volontairement dans la Céne, non par ses ennemis, mais par* LUY-MÊME .... & qu'il demeure LUY-MÊME Prestre & Hostie, LUY-MÊME offrant & offert, LUY-MÊME celuy qui reçoit & celuy qui est distribué, αὐτὸς μὲν ἱερεὺς καὶ θυσία. αὐτὸς ὁ προσφέρων καὶ ὁ προσφερόμενος καὶ δεχόμενος καὶ διαδιδόμενος.

Saint Augustin s'en estoit aussy servi avant saint Cyrille; car c'est par cette expression qu'il nous assure que les méchans mangent la chair même & boivent le sang même de JESUS-CHRIST, *Cum ipsam carnem manducent & ipsum sanguinem bibant.*

Serm. 11. de verbis Domini.

Que dirons-nous, dit-il ailleurs, *du corps même & du sang du Seigneur l'unique sacrifice pour nostre salut. Encore que le Seigneur declare que quiconque n'aura pas mangé la chair du Fils de l'homme, & n'aura pas bu son sang, n'aura pas la vie en soy. L'Apostre ne nous enseigne-t-il pas qu'il ne laisse pas d'estre pernicieux à ceux qui en usent mal.*

Contra Cresc. l. 1. c. 25.

Mais cette expression est particulierement ordinaire à saint Chrysostome, qui s'en sert en une infinité de lieux.

Il dit dans la 24. Homelie sur la premiere aux Corinthiens: *Que nous voyons dans l'Eucharistie ce même corps que les Mages ont adoré*, αὐτὸ τοῦτο τὸ σῶμα ὁρᾷς, & que nous en devons approcher avec plus de respect qu'eux, parce qu'ils le virent dans un estat moins auguste.

Si l'on vous avoit donné à porter, dit-il encore dans la même Homelie, *le Fils d'un Roy avec sa pourpre, son Diadême, & tous ses ornemens, vous vous dépoüilleriez de toutes les choses terrestres & grossieres, quel doit donc estre vostre tremblement, puisque vous recevez, non le fils d'un Roy qui n'est qu'un homme, mais le Fils* MÊME *unique de Dieu*, αὐτὸν τὸν μονογενῆ.

Il se sert au même lieu d'une autre expression qui a la même force que le mot de *même*. Car parlant du corps de JESUS-CHRIST qui peut estre touché, dont on s'approche & qui nous est proposé, il dit: *Que c'est ce Corps là qui a esté enfan-*

glanté, τοῦτο ἐκεῖνο τὸ σῶμα ἐστὶ τὸ ᾑμαγμένον. Ch. XI.

Il dit dans cette même Homelie, qu'au lieu que les Juifs n'estoient participans que de l'Autel, *nous sommes participans de* Jesus-Christ *mesme.*

Il dit que Jesus-Christ a fait entrer dans nos corps une autre masse & un autre levain, qui est la chair de luy-même, ἑτέραν μάζαν καὶ ζύμην ἐπεισήγαγε τὴν ἑαυτοῦ σαρκά.

Il dit que Jesus-Christ a changé les Sacrifices, & qu'au lieu *du sang des bestes, il a commandé qu'on l'offrist* luy-même, ἀντὶ τῆς ἀλόγων σφαγῆς ἑαυτὸν προσφέρειν κελεύσας.

Il dit: *Que nous tenons dans les mains cela mesme qu'il a versé*, αὐτὸ τοῦτο ἐξέχεεν.

Il dit dans son Commentaire sur saint Matthieu: *Que* Jesus-Christ *se donne à nous* luy-même, *non seulement pour estre veu, mais pour estre touché.* *In Matth. Hom.* 83.

Il dit: *Qu'au lieu que plusieurs seroient contens de voir sa forme & son image, nous le voyons* luy-même, *nous le touchons, nous le mangeons.*

Il dit dans son Homelie troisiême sur l'Epistre aux Ephesiens: *Que l'on touche son Corps mesme*, αὐτοῦ τοῦ σώματος.

Et que M. Claude ne pretende pas se deffaire de ces passages par le raisonnement ridicule d'Aubertin, que les Catholiques ne disant pas eux-même que l'on voye proprement Jesus-Christ, ny qu'on le touche proprement, il s'ensuit qu'il y à de la metaphore dans ces discours, & qu'ainsy il n'est pas plus proprement present que touché & vu.

On refutera dans un Chapitre exprés cette mauvaise maniere de raisonner. Mais cependant il suffit de dire qu'il n'y a rien de moins raisonnable que cette réponse. Car il y à des metaphores si naturelles, si necessaires, si ordinaires, si autorisées par l'usage, qu'elles ne se distinguent presque pas des expressions simples, parce qu'elles ne causent aucune obscurité. Et c'est n'avoir aucune justesse d'esprit que de vouloir s'en servir pour autoriser des metaphores dures, obscures, inintelligibles, trompeuses.

Jesus-Christ estant réellement present dans l'Eucharistie c'est une expression si necessaire de dire que l'on l'y voit & que l'on l'y touche, qu'on ne sçauroit s'en passer, & qu'il n'y à pas moyen de parler autrement Les hommes n'ont jamais fait difficulté de dire qu'on les voit & qu'on les touche lors que l'on

CH. XI. voit, & que l'on touche les habits qu'ils portent actuellement. Mais M. Claude ne prouvera pas de même qu'un tableau ait esté communément appellé du nom de la chose representée avec l'addition du mot de *mesme*, & par opposition à la figure, à la forme, aux vestemens de cette chose. Que l'on ait dit par exemple, en parlant à une personne à qui le Roy auroit donné son portrait, vous avez souvent souhaité de voir quel est le visage du Roy, & ses habits, il vous accorde beaucoup d'avantage, car il veut que vous le voyez luy-même, que vous le touchiez luy-même, que vous viviez avec luy-même. Ce discours seroit sans doute extravagant. Cependant il n'est en rien different de celuy qu'Aubertin attribuë à saint Chrysostome.

Le même Saint dit encore au même lieu, *que* JESUS-CHRIST *ne s'est pas contenté de se faire homme, d'estre touché, d'estre tué, mais qu'il se méle luy-*MÊME *en nous.*

J'ay déja fait voir que quand le même saint Chrysostome dit dans cette Homelie, τὸ ἑαυτῦ αἷμα καὶ αὐτὸς ἐπίεν, c'estadire mot à mot *le sang de luy-mesme*, il ne pouvoit entendre que son propre sang.

Il dit dans l'Homelie 51. sur saint Mathieu, que l'Eucharistie est JESUS-CHRIST *mesme tout entier*, & il le dit par opposition à ces habits, quoy que les habits soyent des signes naturels de la personne à qui ils appartiennent, & qui ont même plus de force pour nous faire ressouvenir d'elle qu'un simple signe d'institution. *Touchons aussy*, dit ce Saint, *la frange de son vestement, où plutost si nous le voulons possedons-le luy* MÊME *tout entier, car c'est son corps qui nous est proposé. Ce n'est pas seulement son vestement, c'est son Corps. Il nous est proposé non seulement afin que nous le touchions, mais afin que nous le mangions, que nous nous en rassasions. Approchons nous en donc avec une grande foy, puisque nous sommes malades. Car si ceux qui ont touché la frange de sa robe en ont receu la guerison, combien la devons nous plutost esperer l'ayant luy-même tout entier en nous?* ὅλον αὐτὸν κατέχοντες.

Et dans l'Homelie de la trahison de Judas, il dit que JESUS-CHRIST ne refusa pas à Judas le sang même qu'il avoit vendu.

On en pourroit rapporter un plus grand nombre. Mais en voila bien assez pour faire voir que saint Chrysostome a parlé de l'Eucharistie comme de JESUS-CHRIST *même*, par opposition aux signes & aux figures.

Saint Ephrem Diacre d'Edesse se sert du même langage dans le

le traité où il prouve qu'il ne faut pas vouloir penetrer dans la nature de Dieu par une curiosité temeraire, & il s'en sert en proposant ce qu'il exprime comme un objet de foy qu'il faut croire avec une entiere certitude & en combattant le doute qui s'oppose à cette foy : *Participez*, dit-il, *au corps immaculé & au sang du Seigneur avec une foy parfaite, estant assuré que vous mangez l'agneau* MÊME *tout entier.* Et il fait voir parlà que ce mot de *mesme* est encore un de ces termes que l'on employe pour s'opposer au doute, & qu'ainsy comme le doute regarde la presence réelle, ce terme l'affirme & l'établit.

Enfin on voit ce même terme expressément employé dans les Liturgies, & dans l'endroit des Liturgies le plus éloigné de toute apparence de metaphore, & qui doit estre jugé tel par M. Claude, puisque c'est dans cette Oraison même par laquelle il suppose que la consecration se fait.

Dans la Liturgie de saint Marc le Prestre adresse à Dieu cette priere : *Envoyez vostre saint Esprit sur nous, sur ces pains & sur ces calices, afin qu'il les consacre & les rende parfaits comme Dieu Tout-puissant, & qu'il fasse le pain le Corps, & le calice le Sang de la nouvelle alliance du Seigneur* MÊME, *Dieu, Sauveur & souverain Roy* JESUS-CHRIST.

La Liturgie de saint Basile est encore plus expresse: Car le mot de *mesme* signe ordinaire d'*identité*, est joint à ceux de *Corps*, & de *Sang*, ce qui fait voir quel en est le sens dans celle de saint Marc, où le mot de même n'est point à celuy de Seigneur. Le Prestre s'adressant à Dieu secrettement luy demande qu'il fasse *ce pain le precieux Corps* MÊME *de Nostre Seigneur, Dieu est Sauveur* JESUS-CHRIST, *& ce calice le precieux sang* MÊME *de Nostre Seigneur Dieu & Sauveur* JESUS-CHRIST.

Ces seules Liturgies jointes au passage de Procle qui en est l'explication suffisent pour prouver.

1. Que cette expression, *Le pain consacré est le corps mesme de* JESUS-CHRIST, estoit une expression ordinaire dans tout l'Orient, n'y en ayant point de plus ordinaire que celles qui estoient employées dans les Liturgies qui se repetoient tous les jours, & principalement dans cette partie de la Liturgie qui estoit beaucoup plus considerable que les autres.

2. Que c'est une expression dogmatique & employée par des Auteurs dogmatiques comme Procle, qui s'en sert dans des discours où l'on est tres-éloigné de se servir de figures extraordinaires.

Ch. XI. 3. Qu'ainſy l'on ne doit point faire paſſer tous les lieux des autres Peres qui l'employent pour des hyperboles & des figures ſurprenantes ; ce conſentement de tant d'Auteurs avec le langage liturgique faiſant voir qu'ils ont regardé cette expreſſion comme naturelle, comme ſimple, comme intelligible par elle-même, & comme n'ayant pas beſoin d'emprunter d'ailleurs la lumiere qui la fait entendre en ſon veritable ſens.

Aubert. p. 773. Cependant Aubertin, qui n'a jamais ſçeu faire difference entre les plus fortes raiſons & les plus foibles conjectures, pretend avoir ſuffiſamment détruit la preuve qui ſe tire de tous ces paſſages en alleguant trois ou quatre lieux où le mot de *meſme* eſt joint avec des termes metaphoriques.

Ces lieux ſont que ſaint Chryſoſtome dans l'Homelie 24. ſur la premiere Epiſtre aux Corinthiens parlant du corps de Jesus-Christ dit *que nous ſommes ce corps meſme*, αὐτὸ ἐσμὲν ἐκεῖνο τὸ σῶμα. Que ſaint Fulgence dans le dernier Chapitre du traité qu'il a fait ſur le Baptême de l'Etyopien dit que nous ſommes le *vray pain meſme & le vray corps*. A quoy il ajoûte en un autre lieu que les Peres diſent de même qu'en recevant les *pag. 541.* pauvres dans ſa maiſon, *on y reçoit* Jesus-Christ *meſme*, *qu'il faut ſçavoir que le pauvre eſt* Jesus-Christ *meſme*, *& qu'en le voyant on voit* Jesus-Christ *meſme*.

Mais quand ces exemples ſeroient entierement ſemblables, quelle conſequence pourroit-il raiſonnablement tirer de trois metaphores, dont les deux premieres ne ſont qu'une fois chacune dans les Peres, & la derniere trois ou quatre, à une expreſſion qui a eſté dans la bouche des Fidelles depuis l'établiſſement de la Religion Chreſtienne, & qui doit eſtre regardée comme le langage ordinaire de l'Egliſe, puiſque c'eſt celuy de ſes Liturgies?

Quelle conſequence pourroit-il tirer de trois ou quatre paſſages ou le mot de *meſme* eſt employé ſans aucune oppoſition aux figures & aux ſignes, à ce grand nombre de lieux que nous avons rapportez, ou cette oppoſition eſt marquée expreſſément ou tacitement.

Quelle conſequence pourroit-il tirer de quelques expreſſions qui n'ont jamais eſté expliquées qu'en un ſens metaphorique, à une autre expreſſion que M. Claude ne ſçauroit nier avoir eſté employée dans un ſens de réalité par toute la terre depuis mille ans. Car quand elle ſeroit douteuſe & équivoque dans les

Peres, ce consentement universel de tous les disciples des Peres par toute la terre, ne seroit-il pas plus que suffisant pour la determiner, & pour faire voir en quel sens elle a esté prise par les Peres? Ch. XI.

Mais je dis de plus que ces exemples ne sont nullement semblables. Et pour en estre convaincu, il n'y a qu'à remarquer que toutes ces propositions des Peres, où ils disent que ce que nous recevons est le *corps & le sang mesme de* Jesus-Christ; *Que c'est le sang mesme qu'il a versé*; *Que* Jesus-Christ *s'offre luy-mesme*; *Qu'il se donne luy-mesme à toucher*; *Que le pain est fait le corps mesme de* Jesus-Christ, sont toutes fondées sur cette proposition; *Cecy est mon Corps*, & qu'elles la renferment toutes. Car quand on prie Dieu qu'il envoye son saint Esprit afin qu'il fasse le pain le corps *mesme* de Jesus-Christ, cela veut dire, afin qu'il fasse que le pain soit le corps *mesme* de Jesus-Christ. Or on ne demande à Dieu qu'il le soit qu'au même sens qu'il a dit qu'il l'estoit par ces paroles; *Cecy est mon Corps.*

Quand on dit que Jesus-Christ se donne luy-même à voir & à toucher, on suppose que ce que *l'on touche est* Jesus-Christ *mesme.* Or ce qu'on touche n'est Jesus-Christ même qu'en la même maniere que ce qu'il a donné à ses Disciples *estoit son Corps.*

Quand on dit *que* Jesus-Christ *s'offre luy-mesme*, que l'on *offre* Jesus-Christ *mesme*, on dit que ce qu'on offre est Jesus-Christ. Or ce qu'on offre n'est Jesus-Christ qu'en la même maniere que ce qu'il donna à ses Disciples *estoit son Corps.*

Ainsy toutes ces propositions se reduisent à celle-cy, l'Eucharistie est le corps même de Jesus-Christ, qui n'ajoûte au sens de cette proposition; *Cecy est mon Corps*, que le mot de *mesme.* Et comme les Calvinistes pretendent que le sens de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, est que *le pain signifie le corps de* Jesus-Christ, ils doivent dire de même que le sens de cette proposition *L'Eucharistie est le corps mesme de* Jesus-Christ, est que *L'Eucharistie signifie le corps mesme de* Jesus-Christ. Lors donc qu'ils se vantent d'apporter des exemples d'expressions semblables à celles qui se prennent dans ce sens, ils s'obligent à trouver des expressions où le mot de *mesme* soit employé dans une proposition vrayement figurative, ou le mot *est*

CH. XI. soit pris pour *signifie*. Voilà les exemples qu'ils doivent produire ; & s'ils ne le peuvent, il faut qu'ils avoüent qu'ils n'en ont point de semblables.

Il faut donc qu'ils nous montrent que les Peres ayent dit que l'agneau Paschal estoit le *passage mesme* du Seigneur, que la Circoncision estoit la *justice mesme*, que la pierre du desert & la manne estoient JESUS-CHRIST *mesme*.

Il faut qu'ils nous montrent que ce sont des manieres de parler fort raisonnables, que de dire que les images de JESUS-CHRIST & des Saints, sont JESUS-CHRIST *mesme*, *les Sains mesme*, & qu'en parlant des images de JESUS-CHRIST, on ait fait admirer sa bonté de ce qu'il nous donnoit son Corps même à voir & à toucher.

A moins que d'avoir de ces sortes d'exemples, il falloit se taire & reconnoistre de bonne foy que l'on n'en a point. Mais ce silence & cette sincerité ne sont point à l'usage des Ministres, qui veulent avoir raison, à quelque prix que ce soit. Ils nous donnent donc icy le change à leur ordinaire ; & au lieu de propositions figuratives, c'estadire ou le mot *est* soit pris pour *signifie*, ils nous en produisent d'autres ou le mot *est* n'est nullement pris dans ce sens, mais où il marque, suivant son usage ordinaire, une convenance de l'attribut au sujet, quoique cette convenance soit diversifiée par la matiere.

Saint Chrysostome dit donc *que nous sommes ce corps-là mesme*, en parlant du corps de JESUS-CHRIST ; non pas pour marquer *que nous sommes des figures de ce corps*, c'est à quoy il n'a jamais songé, mais pour signifier que le corps de JESUS-CHRIST unissant réellement tous les Fidelles qui le reçoivent, & tous ces Fidelles composant ainsy un corps, dont le corps de JESUS-CHRIST est le lien, cette union réelle des Fidelles avec le corps de JESUS-CHRIST, donne lieu de dire qu'ils sont ce même corps, non par une identité de nature, mais par une unité d'adhesion, l'union réelle estant le degré le plus proche de l'identité. Il ne faut que lire le passage de saint Chrysostome, pour voir que c'en est là le veritable sens, & qu'il contient ainsy une preuve admirable de la presence réelle, qui est cette union corporelle de nous avec JESUS-CHRIST, par laquelle il nous unit aussy bien que par son esprit en un même corps. *Parce*, dit ce Saint, *que celuy qui participe à quelque chose, est different de la chose à laquelle il participe*,

Homil. 24. in 1. Epist. ad Cor.

l'Apostre a voulu oster cette difference mesme, quoiqu'elle paroisse petite. Car aprés avoir dit que le pain que nous rompions estoit la Communion du corps de JESUS-CHRIST, *il a voulu dire ensuite quelque chose qui marquast une union plus étroitte. Et c'est pourquoy il ajoûte que quoique nous soyons plusieurs, nous sommes neanmoins un seul pain & un seul corps, c'est comme s'il disoit: Pourquoy est-ce que je me sers de ce terme de Communion au corps de* JESUS-CHRIST; *Nous sommes ce corps-là* MÊME. *Car qu'est-ce que le pain? le corps de* JESUS-CHRIST. *Que deviennent ceux qui y participent? le* CORPS *de* JESUS-CHRIST. *Ce ne sont pas plusieurs corps, mais un seul corps. Car comme le pain est composé de plusieurs grains unis, en sorte que l'on n'y voit plus la difference des grains, & que quoique cette difference subsiste elle est neanmoins invisible, nous sommes ainsy unis à* JESUS-CHRIST *& entre nous.* CAR CELUY-CY N'EST PAS POURRI D'UN CORPS, ET CELUY-LA D'UN AUTRE; MAIS NOUS SOMMES TOUS NOURRIS D'UN MÊME. *Et c'est pourquoy il ajoûte que nous participons tous au mesme pain.* Que nous participons au même pain, nous devenons donc aussy la même chose. Ch. XI.

N'est-ce pas une chose horrible qu'on ait pretendu abuser contre la presence réelle d'un passage qui en contient une preuve si évidente. *Nous sommes tous joints à* JESUS-CHRIST *& entre nous*, dit saint Chrysostome, *parce que nous sommes nourris d'un mesme corps.* Et pourquoy sommes-nous nourris d'un même corps? parce que nous participons au même pain, & que ce pain est le corps de JESUS-CHRIST. Ainsy le fondement de toutes ces expressions est cette verité réelle que le pain consacré est veritablement & réellement le corps même de JESUS-CHRIST. C'est delà qu'il s'ensuit que nous sommes nourris d'un même corps, puisque le pain dont nous sommes nourris est le corps de JESUS-CHRIST. C'est delà qu'il s'ensuit que nous sommes nourris d'un même pain, puisque tous ces pains sont le corps même de JESUS-CHRIST qui est un. C'est delà qu'il s'ensuit que nous sommes joints à JESUS-CHRIST; car en prenant son corps nous luy sommes tres-réellement & tres-intimement unis. C'est delà qu'il s'ensuit que nous devenons son corps. Car comme la même ame animant divers membres en forme un même corps; de même le même corps de JESUS-CHRIST reçu dans tous les corps des Fidelles, les unit & en forme un même corps.

C'est delà qu'il s'ensuit que nous sommes *ce mesme corps.*

Ch XI. Car cette union intime avec le corps de Jesus-Christ, qui est le degré le plus proche de l'identite de nature, s'exprime fort raisonnablement par le terme de *mesme*, lors que l'on l'explique, comme saint Chrysostome fait icy.

C'est delà qu'il s'ensuit que le pain & les Fidelles ne sont pas plusieurs corps, mais un même corps; parce que le pain consacré estant le corps de Jesus-Christ par identité de nature, & ce même corps estant dans les Fidelles par union réelle, il se fait & des Fidelles & de Jesus-Christ, & par consequent du pain qui est Jesus-Christ un même corps mystique, dont le lien est le corps naturel de Jesus-Christ.

Il ne faut que comparer ce lieu de saint Chrysostome avec plusieurs lieux semblables de saint Cyrille d'Alexandrie, comme je le feray en un autre endroit, pour reconnoistre & que l'on ne peut donner d'autre sens à saint Chrysostome, & que l'on ne peut rien dire de plus fort pour la presence réelle. Et cela fait voir que quand saint Chrysostome se sert de cette expression: *que nous sommes ce mesme corps*, il s'en sert, non dans un sens de figure & de signification, mais pour marquer par là nostre étroite union avec Jesus-Christ; il s'en sert d'une maniere tres-raisonnable & tres-intelligible tout ensemble; puisqu'elle est clairement expliquée par la suite: il s'en sert par occasion, c'estadire par l'engagement où il estoit d'expliquer l'expression de saint Paul: *Vnum corpus multi sumus.* Et ce sont trois circonstances essentielles qui rendent l'expression de saint Chrysostome bien differente de celle dont il s'agit, qui est que l'Eucharistie est le corps même de Jesus-Christ, prise dans le sens des Calvinistes, puisqu'il faut qu'ils disent que les Peres se sont servis de ces paroles dans un sens de figure, c'estadire ou le mot *est* est pris pour *signifie*: ce qui ne se rencontre point icy; qu'ils s'en sont servis sans explication, au lieu que saint Chrysostome s'est expliqué, & qu'enfin ils s'en sont servis sans que rien les y obligeast, au lieu que saint Chrysostome y estoit engagé par le dessein d'expliquer un passage de saint Paul.

De Baptis. Æthiopis c. 11. L'expression qu'Aubertin rapporte de saint Fulgence, à le même sens que celle de saint Chrysostome. Ce Saint dit que *nous sommes ce vray pain mesme & ce vray corps*, parce que nous en sommes membres, c'estadire que toute la figure consiste en ce qu'il se sert pour marquer une simple union, d'un terme

destiné à marquer l'identité, parce que ce sont deux degrez Ch. XI.
qui se touchent, & cela n'a nul rapport avec l'expression dont il s'agit, prise au sens des Calvinistes. Secondement il s'en sert en s'expliquant dans tout ce Chapitre, où il dit souvent que les baptisez sont membres du même corps de Christ; au lieu de dire, comme il fait en ce lieu-là, *qu'ils sont ce corps mesme.*

Enfin il s'en sert par occasion, & pour expliquer de quelle sorte on pouvoit dire en un sens que l'on participoit au corps de Jesus-Christ dans le Baptême, en devenant membre de son corps.

Je remarqueray seulement icy en passant, que quoique saint Fulgence pour expliquer comment ceux qui meurent sans avoir participé à l'Eucharistie, peuvent avoir la vie eternelle, & conserver neanmoins le sens general de cette parole du Fils de Dieu: *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme & ne buvez son Sang, vous n'aurez point la vie en vous*, ait recours à une participation de la chair du corps de Dieu differente de l'ordinaire, & qu'il pretend estre inseparable du Baptême où nous devenons membres de Jesus-Christ, il est clair neanmoins que saint Fulgence n'entend nullement par là cette manducation par foy, que les Calvinistes veulent estre absolument necessaire pour participer à la chair de Jesus-Christ. Car saint Fulgence étend cette participation à tous les baptisez generalement, & par consequent aux enfans qui n'ont point de foy actuelle, & que les Calvinistes declarent pour cette raison incapables de manger spirituellement la chair de Jesus-Christ.
2. Il le dit particulierement sur le sujet d'un Etyopien qui avoit esté baptisé sans connoissance, & par consequent sans foy actuelle, & qui n'avoit point reçu l'Eucharistie. Et c'est sur ce sujet qu'il avance que lors que l'on est baptisé on participe à la chair de Jesus-Christ d'une maniere qui satisfait à cette parole du Fils de Dieu: *Si vous ne mangez ma chair & ne buvez mon Sang, vous n'aurez point la vie en vous.*

Pour cette autre expression plus commune dans les Peres qui est, *Que les pauvres sont* Jesus-Christ *même*, *& que l'on voit en eux* Jesus-Christ *même*, elle ne signifie point aussy qu'ils sont des figures de Jesus-Christ, elle a des fondemens réels, connus, marquez dans l'Evangile & souvent expliquez par les Peres, qui sont que Jesus-Christ voulant nous donner moyen de pratiquer envers luy la reconnoissance que

Ch. XI. nous luy devons, a ſubſtitué les pauvres en ſa place, & qu'il repute fait à luy-même le traittement qu'on leur fait; qu'il veut que nous conſiderions leurs ſouffrances comme les ſiennes, & que nous ayons le même deſir de les ſoulager que nous aurions de le ſoulager luy-même; qu'il veut que nous l'ayons en veuë en les aſſiſtant, & qu'il nous declare qu'il ſe croira rebuté ſi nous les rebutons.

Qui doute qu'aprés cette declaration formelle du Fils de Dieu on n'ait ſujet de dire que lors que le pauvre demande c'eſt Jesus-Christ même qui demande, que lors qu'il ſouffre c'eſt Jesus-Christ même qui ſouffre, que lors qu'on l'aſſiſte c'eſt Jesus-Christ même qu'on aſſiſte, c'eſtadire qu'il y à entre les pauvres & Jesus-Christ identité de fonction & d'effet, & qu'il n'y à pas de difference entre la demande d'un pauvre & la demande que feroit Jesus-Christ même, quant à l'effet de nous obliger à l'aſſiſter. Qu'il ne doit point non plus y avoir de difference entre les aſſiſtances que nous luy rendons, & celle que nous rendrions à Jesus-Christ même; qu'ainſy le pauvre eſt en un ſens la main de Jesus-Christ, puiſqu'il reçoit par ſes mains, qu'il eſt ſa bouche puiſque Jesus-Christ parle & qu'il mange par luy, qu'il eſt ſon corps puiſque Jesus-Christ veut que l'on regarde ſes ſouffrances comme les ſiennes. De ſorte que les pauvres eſtant d'ailleurs des creatures vivantes & animées, tout cela porte à dire que le pauvre eſt Jesus-Christ même.

Mais toutes ces raiſons n'ont point de lieu dans l'opinion des Calviniſtes à l'égard de l'Euchariſtie. Jesus-Christ n'a point dit, tout ce que vous ferez à ce pain vous le ferez à moy-même. Il n'a point dit, quand vous mangerez ce pain vous me mangerez moy-même; quand vous toucherez ce pain vous me toucherez moy-même. Il n'a point dit, ce pain fera ſur vous les mêmes effets que mon corps. Il n'a point dit, je vous recompenſeray pour avoir mangé ce pain, comme pour avoir mangé mon corps. Il n'a rien dit de tout cela, il a dit ſeulement: *Cecy eſt mon Corps*. Et ces paroles priſes pour *Cecy eſt la figure de mon Corps*, qui eſt le ſens des Calviniſtes, n'impriment aucune de ces idées qui ſont le fondement de cette expreſſion par laquelle on dit que le pauvre eſt Jesus-Christ même. C'eſt pourquoy comme on ne s'y eſt jamais porté dans les propoſitions purement figuratives, on ne s'y feroit jamais porté dans celle-là, ſi on l'avoit priſe dans ce ſens figuratif.

Ce seroit en vain que les Calvinistes pour le rendre plus probable auroient recours à leur *vertu* & à leur *efficace* pretenduë, puisque cette efficace est elle-même chimerique, & que comme je l'ay déja fait voir, & comme je le montreray encore plus amplement, il seroit impossible que l'on se fust imaginé que l'Eucharistie eust aucune efficace si l'on avoit pris ces paroles: *Cecy est mon Corps*, dans le sens de figure. Mais d'ailleurs la seule efficace ne suffit pas pour porter les hommes à se servir de ces termes: *L'Eucharistie est le corps mesme de* JESUS-CHRIST. Car encore, par exemple, que le Baptême & le Chrême contiennent l'efficace de la chair de JESUS-CHRIST selon les Calvinistes, ils ne montreront point qu'il ait jamais esté dit que le Baptême ou le Chrême fussent la chair même de JESUS-CHRIST. CH. XI.

Encore qu'ils contiennent la vertu du saint Esprit, & qu'ils en soyent les figures efficaces, il ne trouveront point qu'il soit dit qu'ils sont le *saint Esprit mesme*, ny que l'on ait prié Dieu de rendre ou le Baptême ou le Chrême *le saint Esprit même*: Encore que le Baptême soit en particulier une figure efficace du sang de JESUS-CHRIST, & qu'il en contienne la vertu, on ne trouvera point qu'il soit dit qu'il est *le sang mesme de* JESUS-CHRIST, ny que l'on ait prié Dieu qu'il rendist l'eau dont on se sert au Baptême, *le sang mesme de* JESUS-CHRIST.

Ainsy estant visible d'une part que les hommes ne se sont jamais portez à dire des signes qu'ils sont les choses mêmes qu'ils signifient, ny à cause de la simple signification ny à cause de la vertu: & de l'autre que ces mêmes hommes se sont servis de cette expression-cy: *L'Eucharistie est le corps mesme de* JESUS-CHRIST, non dans un endroit du monde, mais par toute la terre; non dans un seul siecle, mais dans tous les siecles; non rarement, mais frequemment; non dans des discours d'éloquence, mais dans les discours les plus dogmatiques & les moins susceptibles de chaleur & de figure; qu'ils s'en sont servis sans éclaircissement, sans y estre attirez par ce qui precede ou par ce qui suit; qu'ils s'en sont servis avec opposition aux signes: il faut vouloir s'aveugler volontairement ou renoncer à la bonne foy pour ne pas reconnoistre qu'elle n'a point d'autre sens dans les écrits des Peres que celuy qu'elle a presentement dans la bouche des Catholiques; c'estadire que dans les uns & dans les autres elle enferme une profession de la réalité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & une exclusion du sens figuratif des Calvinistes.

CHAPITRE XII.

Examen de la nouvelle Philosophie de M. Claude sur les expressions qu'il appelle generales.

L'Une des plus importantes découvertes que M. Claude ait cru avoir faites dans son dernier ouvrage, est ce nouveau principe qu'il étale en divers endroits touchant les expressions qu'il appelle *generales*, & qu'il propose expressément dans le 3. Chapitre de son troisiéme Livre, en traitant de l'opinion des Grecs.

Ce principe est que toutes les expressions par lesquelles on s'efforce de montrer que les Grecs croyent la presence réelle & la Transsubstantiation, comme sont celles-cy *que le pain consacré est le corps de* Jesus-Christ, *le corps mesme de* Jesus-Christ, *le propre corps de* Jesus-Christ, *le corps né de la Vierge, le vray corps, le corps de* Jesus-Christ *dans la verité, que le pain est changé veritablement au Corps de* Jesus-Christ; *que ce ne sont pas deux corps mais un mesme corps*, que toutes ces expressions dis-je sont des expressions generales & indeterminées, au lieu que celles de *changer en la substance du corps de* Jesus Christ, *transsubstantier au corps de* Jesus-Christ, dont les Latins se servent, sont particulieres & determinées; qu'ainsy ces expressions des Grecs ne prouvent rien de precis, & qu'on n'en sçauroit conclure qu'ils les ayent entenduës au même sens que les Latins entendent les leurs, parce, dit M. Claude, *que c'est une regle de la droite raison de n'attribuer jamais un sens particulier & determiné à des personnes qui ne s'expliquent jamais qu'en des termes generaux.*

3. Réponse. pag. 167.

Les utilitez qu'il tire de ce principe sont merveilleuses, & il avoüe luy-même qu'il sert de fondement à tout son livre. C'est par là qu'il répond à la plusspart des passages des Grecs qu'on luy avoit produits. *Les Grecs*, dit-il, *s'arrestent quelquesfois aux expressions generales que le pain & le vin sont le corps & le sang de* Jesus-Christ, *& qu'ils sont changez en ce corps & en ce sang, laissant au reste à Dieu la connoissance precise de l'espece de ce changement.*

Voyez pag. 460. 463. 464. 465.

C'est une exception generale qu'il croit suffisante pour ruiner tout d'un coup toutes les preuves qu'on luy allegue. *Quand à moy*, dit-il, *si je ne me proposois que de montrer l'insuffisance des preuves de M. Arnauld*, JE POURROIS ME CONTENTER D'ALLEGUER CETTE GENERALITÉ. *Car elle suffit seule pour empêcher qu'il ne puisse rien conclure.* CHAP. XII. pag. 310.

Ce nouveau principe ne luy fournit pas seulement des réponses, il luy fournit aussy des argumens invincibles. Car c'est delà qu'il tire sa troisiême preuve du sentiment des Grecs qu'il appelle *decisive*, & qu'il repete en plusieurs autres endroits. pag. 168.

Enfin il a cru cette raison si plausible, qu'il en fait un sujet de raillerie, & qu'il à pris plaisir à la proposer de cet air qui luy est particulier, & qu'il croit extrémement agreable. *Que veulent dire ces Grecs*, dit-il, *avec leurs expressions generales, qui ne sont bonnes qu'à faire suer les gens? Si nous en voulons croire M. Arnauld, ils ont dans la teste fort distinctement cette pensée, que toute la substance du pain est réellement convertie en la substance du corps de* JESUS-CHRIST, *ils veulent bien l'enseigner comme ils le pensent, ils ont interest qu'on le sçache nettement, afin que cette doctrine porte les peuples à adorer cette substance aprés la conversion. Ils n'ignorent pas de quelle maniere l'Eglise Romaine s'en explique. Ils sont engagez d'ailleurs à ne recevoir pour la foy que les premiers sept Conciles, où il n'y a pas un mot de cette conversion substantielle, & à rejetter tous ceux qui l'ont formellement decidée, sans jamais excepter ce dogme; & cependant ils ne s'expliquent que par des generalitez qui ne signifient rien. Et il faut que M. Arnauld, pour la gloire de qui les Grecs sont encore au monde, & à qui ils ont obligation de n'estre pas peris sous les conquestes des Ottomans, il faut, dis-je, qu'il se fatigue & qu'il fatigue ses amis; qu'il ennuye ses lecteurs; qu'il épuise le tresor de ses consequences, c'estadire le tresor de ses illusions, & qu'il tienne toujours son imagination agitée pour tirer du langage ordinaire de ces gens-là, au moins une ombre & une apparence de Transsubstantiation. Sans mentir il y en a là pour se mettre en colere contre les Grecs, car il faut qu'ils ayent la teste bien dure, & la langue bien seiche, de ne sçavoir pas exprimer nettement & sans ambiguité, une idée qu'ils ont si bien dans l'esprit, & qui d'elle-même est si distincte & si nette.* pag. 173.

Tout cela veut dire en un mot que quand on allegue à M. Claude que selon les Grecs: *L'Eucharistie est le corps même de* JESUS-CHRIST, *le corps propre de* JESUS-CHRIST, *le vray*

Chap. XII. *corps de* Jesus-Christ, *que le pain est changé au vray corps de* Jesus-Christ, *au propre corps de* Jesus-Christ, *que* Jesus-Christ *est dans nous par sa chair, par sa propre chair*; ce sont des argumens qui ne sont propres qu'à le mettre en belle humeur.

Or comme il est aisé de juger que quelque soin que nous ayons eu de montrer que tous ces termes ont esté pris par les Peres dans leur signification propre, & qu'on ne les peut entendre en un sens metaphorique, il ne laissera pas de pretendre les éluder dans les Peres comme il croit avoir fait dans les Auteurs Grecs qui ont écrit depuis le huitiéme siecle, en faisant de même passer ces expressions dans les Peres pour *des termes generaux* : Je croy estre obligé d'examiner icy cette nouvelle Philosophie non seulement pour prevenir la réponse qu'il pourroit faire aux passages que nous venons d'alleguer, & à ceux que nous alleguerons dans la suitte, mais aussy pour tirer en passant de l'examen & de la refutation de ce principe des conclusions toutes contraires à celles qu'il a tirées.

Car au lieu qu'il croit avoir renversé par ce principe *des termes generaux*, tous les passages qu'on luy a produits dans le premier Tome de la Perpetuité : il est clair au contraire, qu'en le renversant, non seulement tous ces passages subsistent, mais que tout son livre, qui n'est appuyé que sur ce principe phantastique, est entierement détruit.

Cet examen est donc tres-important, & cependant il est si facile qu'on peut dire qu'il est déja fait, puisqu'en montrant, comme nous avons fait que ces termes : *L'Eucharistie est le vray corps de* Jesus-Christ, *le propre corps de* Jesus-Christ, *le corps même de* Jesus-Christ, ne se prennent ny dans un sens de figure, ny dans un sens de vertu, on a fait voir aussy qu'ils ne se prennent point dans un sens general & indeterminé. Car encore que l'on se puisse quelquefois servir de paroles generales & indeterminées, neanmoins la connoissance que l'on a en particulier de la doctrine de l'Eglise, les applique toujours aux dogmes precis & determinées qui sont reçus, & c'est pourquoy M. Claude avouë que tous ces termes, quoique generaux, ont un sens particulier dans la bouche des Latins : *Nous sçavons*, dit-il, *que dans l'Eglise Romaine on croit communément la Transsubstantiation. Quand donc elle nous dit que le pain est fait le corps de* Jesus-Christ, *ou qu'il est changé au corps de* Jesus-

3. Réponse. pag. 167.

CHRIST, *bien que ces paroles soient generales, nous ne hesitons pas neanmoins à les entendre dans ce sens particulier.* CHAP. XII.

Il faut donc conclure le même des Peres, & ainsy quand on accorderoit à M. Claude que ces paroles seroient generales par elles-mêmes, il ne laisseroit pas d'estre certain qu'ils les ont portées à quelque sens particulier, quel qu'il soit. Or il n'y en a que deux selon luy-même. *On peut*, dit-il, *concevoir en deux façons que le pain & le vin sont changez au corps & au sang de* JESUS-CHRIST. 1. *Par une conversion réelle de toute la substance du pain & du vin en celle du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, *en sorte que la substance du pain ne subsiste plus aprés le changement.* 2. *Par l'addition d'une nouvelle qualité ou d'une nouvelle forme au pain & au vin.* C'est ce que M. Claude appelle en d'autres endroits le *changement de vertu & d'efficace.* Qu'il y ajoûte s'il veut encore, le sens de *figure*, pour rendre sa division plus exacte: mais il est clair par là qu'estant certain que les Peres ont conçu ces termes en quelques-unes de ces manieres particulieres, en montrant qu'ils ne les ont point pris dans ces sens de figure & de vertu; on montre aussy qu'ils ne les ont point pris en un sens general, & qu'ils les ont entenduës en un sens de réalité & de Transsubstantiation. Ainsy comme une grande partie de cet ouvrage est employée à détruire ces sens chimeriques, on détruit par consequent presque par tout ce nouveau principe de M. Claude.

3. Réponse. pag. 309.

Il ne seroit donc pas besoin absolument de refuter en particulier ce principe pretendu, puisque l'on en conclut la fausseté de presque toutes les preuves que nous avons alleguées, & que nous alleguerons dans la suitte de ce livre. Neanmoins pour montrer l'état que l'on fait des pensées de M. Claude, & pour tâcher de contribuer autant à sa veritable utilité, comme il s'est efforcé de contribuer au divertissement des autres, par des railleries qu'il a cruës ingenieuses. Je veux bien m'y appliquer en particulier, & luy faire voir que cette maxime sur laquelle il a fondé toute sa réponse, est un des plus grands égaremens ou un homme d'esprit puisse tomber.

La premiere chose qu'il est bon de remarquer sur ce sujet, est que ce principe estant repeté par tout dans son livre, & servant de fondement à un grand nombre d'argumens & de réponses, on ne trouve point neanmoins qu'il se mette en peine serieusement de l'établir en aucun lieu. On le trouve toujours

CHAP. XII. ſuppoſé comme un premier principe, & avec cette confiance qui fait le caractere de M. Claude. La premiere fois qu'il s'en ſert, qui eſt le troiſiéme Chapitre de ſon troiſiéme Livre, il le propoſe ſi negligeamment, qu'on diroit qu'il s'eſtoit aſſuré auparavant du conſentement du genre humain.

Les expreſſions ordinaires, dit-il, *dont les Grecs ſe ſervent pour expliquer ce qu'ils croyent du myſtere de l'Euchariſtie, ſont à peu prés celles-cy. Ils appellent les ſymboles, les dons Saints, les choſes ſaintes, les ineffables myſteres, le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST, *le pain ſanctifié, le pain Saint, les particules ou les parties, la Marguerite, c'eſtadire la perle, & quelques autres termes ſemblables. Ils diſent que le* PAIN EST LE CORPS DE JESUS-CHRIST, QU'IL EST *fait le* CORPS MÊME DE JESUS-CHRIST, *qu'il eſt changé au corps de* JESUS-CHRIST, *qu'il* EST LE VRAY CORPS *de* JESUS-CHRIST, *& pour exprimer ce changement, ils ſe ſervent des termes de* μεταβάλλειν, μεταρυθμίζειν, μεταποιοῦν, μεταστοιχειοῦν, μεταβαίνειν, μετασκευάζειν.

Or il eſt certain que ces expreſſions, ſoit qu'on les prenne chacune à part, ſoit qu'on les joigne toutes enſemble, ne ſçauroient former l'idée de la Tranſſubſtantiation. Car OUTRE QU'ESTANT GENERALES, *elles ſont capables de pluſieurs ſens particuliers, & qu'on les trouve indifferemment employées en d'autres ſujets ou l'on ne s'imagine aucune Tranſſubſtantiation, comme on le pourroit prouver par mille exemples, s'il eſtoit neceſſaire, outre cela, dis-je, c'eſt une regle de la droite raiſon de n'attribuer jamais un ſens particulier & determiné à des perſonnes qui ne s'expliquent qu'en des termes generaux, à moins qu'il ne paroiſſe évidemment d'ailleurs qu'elles ont eu ce ſens particulier.*

On voit bien par ce diſcours que M. Claude ſuppoſe que ces termes ſont generaux. *Outre*, dit-il, *que ces termes ſont generaux, il eſt certain*, dit-il, *encore que ces expreſſions ne ſçauroient former l'idée de la Tranſſubſtantiation*; mais on ne voit pas qu'il ſe mette en peine de le prouver. Il affirme, il ſuppoſe, il ſe met en poſſeſſion, il tire des conſequences; mais pour le principe, il demeure toujours uniquement fondé ſur la ſeule autorité de M. Claude.

Cependant nous ſommes ſi éloignez d'eſtre d'accord ſur ce point, que je luy ſoutiens que ce principe qu'il propoſe comme vray, clair, certain, inconteſtable, eſt non ſeulement obſcur, conteſtable, faux, mais qu'il eſt même clairement faux, & entierement inſoutenable. Je paſſe même encore plus avant;

& je pretends luy prouver qu'il n'avance avec tant de confiance que ces termes sont generaux, que parce qu'il ne sçait pas ou qu'il dissimule de sçavoir ce que c'est qu'un terme general, & qu'il abuse de ce mot d'une maniere qui témoigne ou peu d'intelligence ou peu de sincerité.

C'est ce que l'on conclut facilement, de la maniere dont il en parle, car encore qu'il n'apporte aucune preuve formelle de la generalité de ces termes, il fait voir neanmoins que ce qui l'a jetté dans cette pensée, est qu'il pretend que tous ces termes *de vray corps*, *de propre corps*, *&c.* peuvent estre pris en divers sens, & delà il croit avoir lieu de conclure que ce sont donc des expressions generales, & qu'elles ne sçauroient former l'idée de la Transsubstantiation. C'est ce qu'il marque assez clairement par ces mots : *Outre qu'estant generales, elles sont capables de plusieurs sens particuliers, & qu'on les trouve indifferemment employées en d'autres sujets, ou l'on ne s'imagine aucune Transsubstantiation, comme on le pourroit justifier par mille exemples.*

Or comme par l'aveu des Ministres & de M. Claude même, tous ces sens ausquels ces termes se peuvent prendre, sont des sens metaphoriques. Il faut que M. Claude se soit mis ce principe dans l'esprit, que délors qu'un terme pouvoit estre employé par metaphore, & estre pris ainsy tantost en un sens propre, & tantost en un sens metaphorique, il devoit passer pour un mot general, indeterminé, & commun, & qu'il estoit incapable de former l'idée du sens propre & determiné.

Voilà l'unique fondement de ce grand principe & tout le raisonnement entier consiste dans cet enchaisnement de propositions *tous ces termes de vray corps de* JESUS-CHRIST *de changer au corps de* JESUS-CHRIST *au propre corps de* JESUS-CHRIST, *&c. peuvent estre pris en des sens metaphoriques : donc ils sont generaux : donc ils ne sçauroient former l'idée de la Transsubstantiation, dont il faut chercher det clauses qui les determinent, & s'il n'y en a point, on doit conclure que ceux qui s'en sont servis n'ont ny enseigné ny cru la Transsubstantiation.*

Mais cet enchaisnement n'est qu'un amas d'illusions & de faussetez, il est faux que ces termes puissent estre pris dans un sens metaphorique, on la déja fait voir de plusieurs, & nous le ferons voir des autres.

Mais il est de plus tres-faux qu'encore qu'un mot puisse estre pris en un sens metaphorique, il ne puisse plus former l'idée du

Chap. XII.

sens propre & particulier, autrement il faudroit dire que le mot de *lion* pouvant estre pris metaphoriquement pour un vaillant homme ne peut former l'idée d'un lion. Que le mot de *singe* pouvant estre pris pour un mauvais imitateur, ne peut former l'idée d'un singe. Que le mot de *chien* marquant quelquesfois un impudent par metaphore, ne sçauroit former l'idée d'un chien. Que le mot d'*aigle* estant employé en diverses metaphores ne sçauroit former l'idée d'un aigle. Que le mot de Dieu estant appliqué par metaphore à des choses qui ne sont point Dieu, ne sçauroit former l'idée de Dieu.

M. Claude poussera même bien plus loin s'il veut les consequences de cet admirable principe. Car il en conclura que ces paroles *de changement de substance*, qu'il nous propose dans tout son livre comme particulieres & determinées, ne sont ny particulieres ny determinées; mais que ce sont encore de ces termes generaux qui ne prouvent rien, puisqu'il n'ignore pas qu'Aubertin n'ait prouvé qu'ils sont quelquefois employez par metaphore, & que c'est par cette solution qu'il pretend éluder ce passage celebre de l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe Evesque d'Emese. *Le sacrificateur invisible change par sa parole & par sa puissance secrete les creatures visibles en la substance de son corps.*

Il en conclura que l'on ne doit pas non plus s'embarasser du terme de Transsubstantiation, puisqu'il pretend luy-même dans son livre contre le Pere Noüet, que Gabriël de Philadelphie s'est servi de ce terme dans un sens metaphorique.

M. Claude contre le P. Noüet, pag. 370.

La metousiose de Gabriël, dit M. Claude, c'estadire la Transsubstantiation (car il à ce terme tellement en horreur que quand il ne se peut empescher d'avoüer que quelqu'un s'en est servi, il aime mieux parler Grec que Latin ou François) *est un changement non de destruction par lequel la nature ou la substance du pain cesse d'estre, mais de reception ou d'acquisition de grace.* Et par consequent ce terme à aussy deux sens selon M. Claude, & ainsi il est general & ne prouve rien.

Le principe de M. Claude est donc si vaste & si estendu qu'en suivant les consequences naturelles qui en naissent, il faut conclure non seulement des termes dont-il s'agit, mais generalement de tous ceux dont les Catholiques se servent, qu'ils ne sçauroient former l'idée de Transsubstantiation, puisque pouvant estre employez en des metaphores, il les faut mettre au nombre de ces termes generaux qui ne prouvent rien.

Ces

Ces étranges consequences donnent d'abord sujet de demander à M. Claude pourquoy il nous a tant pressez de luy-montrer dans les Auteurs Grecs les termes de Transsubstantiation, de *μετουσιώσις*, de changement de substance, puisque quand on les luy auroit montrez une infinité de fois il s'en seroit mocqué comme des autres par son admirable principe *des termes generaux*, & qu'il auroit pû nous dire de même avec cet air enjoüé qui luy sied si bien. *Que nous veulent dire les Grecs avec leurs expressions generales de Transsubstantiation & de changement de substance, qui ne sont bonnes qu'à faire suer les gens. Sans mentir il y en a la pour se mettre en colere contre les Grecs. Car il faut qu'ils ayent la teste bien dure & la langue bien seiche de ne sçavoir pas s'exprimer autrement.* Cela seroit tout aussi raisonnable estant appliqué à ces termes, qu'à ceux de *vray corps* & de *propre corps* auquel il plaist à M. Claude de l'appliquer. CHAP. XII.

Mais il est sur tout important de luy faire considerer serieusement les horribles consequences de ce principe, à l'égard des autres articles de la foy, & les ouvertures qu'il donne aux Sociniens pour en détruire toutes les preuves. Car s'il suffit pour montrer qu'un terme ne prouve rien, de dire qu'il peut estre employé en diverses metaphores, & par consequent qu'il est general; que deviendront la plusspart des passages qu'on employe pour prouver la divinité de JESUS-CHRIST, la personne du saint Esprit, le peché originel, l'unité de la nature divine? Faudra-t-il s'engager toujours à prouver que les termes dans lesquels ces passages sont exprimez, ne se prennent jamais metaphoriquement? & comment le pourroit-on faire de la plusspart. Je ne veux pas faire icy l'application de cet étrange principe à toutes les preuves des mysteres? Les Sociniens ne la font que trop. J'aime mieux découvrir à M. Claude l'illusion de son principe, qui n'est pas certainement digne de sa subtilité, afin qu'il se puisse servir de ce que nous luy allons dire contre l'abus que les Sociniens en font.

Cette illusion consiste en ce qu'il ne s'est pas souvenu qu'afin qu'un terme soit general, il faut qu'on s'en puisse former une certaine idée generale qui se puisse concevoir sans y enfermer aucune espece particuliere. Comme l'on conçoit l'idée de vertu, sans concevoir les idées des vertus particulieres, & celle de ligne ou de triangle, sans l'appliquer à aucune des especes de lignes ou de triangles.

Chap. XII.

C'est de ces mots generaux dont il est vray de dire qu'ils ne prouvent rien par eux-mêmes, & qu'ils ne sçauroient former l'idée des especes particulieres, puisque nous supposons qu'ils ne forment dans l'esprit qu'une idée generale à laquelle l'esprit s'arreste. Ainsy dire simplement qu'on a veu un animal, n'est pas dire qu'on a veu un homme, ny qu'on a veu un cheval.

Mais il n'en est pas de même des mots propres, qui sont quelquesfois employez en des sens metaphoriques. Car le sens propre & le sens metaphorique n'ayant pas d'idée commune, l'usage que l'on fait de ces termes dans les metaphores, ne les rend pas generaux, parce que l'esprit se porte toujours au sens propre distinctement conçu, ou au sens metaphorique conçu aussy distinctement, & ne demeure jamais dans une idée generale, parce qu'il n'y en a point. Tout ce qu'il peut faire est de demeurer en suspens entre les deux sens particuliers, ou dans une ignorance absoluë de tout sens, s'il ne le sçait pas : mais il ne demeure jamais dans une idée generale, indistincte, & indeterminée, parce qu'il n'y en à point, comme j'ay dit.

Or tous les mots dont il s'agit : *corps de* Jesus-Christ, *vray corps*, *propre corps*, *corps même de* Jesus-Christ, & toutes ces expressions : *que le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, *né de la Vierge*, *au corps Crucifié*, *&c.* ne sont pas de ces idées generales qui se subdivisent en diverses especes, & qui se peuvent concevoir sans se former l'idée d'aucune de ces especes. Ce sont des termes propres & determinez par eux-mêmes. *Corps de* Jesus-Christ, signifie le corps de Jesus-Christ, sa substance, son estre : *vray corps*, *propre corps*, *corps même*, le signifient encore plus fortement, plus affirmativement, plus expressément, & marquent une plus grande attention de l'ame à la verité de la chose signifiée. Et de même quand on dit : *que le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, *& au vray corps de* Jesus-Christ, cela signifie proprement qu'il est fait la substance même du corps de Jesus-Christ. Les Ministres même les plus déraisonnables, se sont contentez de soutenir jusques icy, que ces termes se pouvoient employer en un sens metaphorique : mais ils n'ont jamais nié que ces termes ne signifiassent proprement un changement substantiel. Il s'ensuit delà qu'il n'y a point d'idée commune entre ces termes pris proprement, & ces mêmes termes pris metaphoriquement. Quand ils y pourroient estre pris, ils seroient toujours ou pro-

pres ou metaphoriques, mais jamais generaux, c'estadire que l'on ne s'en sert jamais pour signifier une idée commune qui se puisse concevoir separément des sens particuliers. On peut bien en ignorer absolument le sens. On peut bien estre en doute, à quelle idée on les doit rapporter, mais on ne s'en peut jamais former une idée generale, ny les prendre par consequent pour des termes generaux.

Je dis qu'on peut bien en ignorer absolument le sens, ou douter à quel sens on les doit rapporter, du propre ou du metaphorique, parce que ces dispositions ne sont pas impossibles: mais il est ridicule neanmoins d'attribuer ces dispositions ou aux Peres ou aux Auteurs Grecs qui s'en sont servis, ou même au commun des peuples à qui ils parloient. Car puisqu'ils se servoient de ces termes pour exprimer leurs pensées, ils y concevoient donc un sens, & comme ils n'ont jamais marqué que ce sens fust difficile, & qu'ils n'ont jamais apprehendé qu'on ne s'y trompast, il est encore ridicule de supposer que les peuples à qui ils parloient, & qui se servoient des mêmes paroles ne les entendissent pas.

M. Claude doit donc d'abord corriger toute cette vaine philosophie sur les termes generaux. Il ne nous doit plus dire, comme il fait, que ces expressions *peuvent estre prises en un sens general & indistinct*, ny que les Grecs *se tiennent quelquesfois dans la reserve, en se restraignant à leurs termes generaux*, ny *qu'ils abandonnent quelquefois la determination à Dieu, demeurant, quant à eux, dans la generalité*. Car ce sens *general & indistinct*, est une pure chimere, puisqu'il n'y a aucune idée generale entre le sens propre & le sens metaphorique, & qu'il faut par necessité qu'ils ayent pris ces termes dans le sens propre ou dans le sens metaphorique, & qu'ainsy il est impossible qu'ils ayent demeuré dans la *generalité*.

3. Réponse p. 463. p. 308 & 309.

Il ne nous doit plus dire que ces expressions *ne sçauroient former l'idée de la Transsubstantiation*. Car comme un mot est toujours capable de former l'idée de l'objet qu'il signifie proprement, il est ridicule de dire que les mots de *pain changé au corps de* JESUS-CHRIST, ne puissent former l'idée d'un pain changé au corps de JESUS-CHRIST, veritable, réel, & naturel.

Il ne nous doit plus dire que *la Transsubstantiation est la determination precise & distincte de la maniere en laquelle le pain est fait*

CHAP. XIII. *corps de* JESUS-CHRIST. Comme si dire que le *pain est fait corps de* JESUS-CHRIST, estoit une expression generale, & dire *qu'il est transsubstantié au corps de* JESUS-CHRIST, fust une expression determinée en particuliere. Car on luy soutient que la premiere n'est point plus generale que la seconde; qu'elles signifient toutes deux la même chose precisément, quoique d'une maniere differente, comme nous l'expliquerons dans le Chapitre suivant. Enfin il doit reconnoistre qu'il a établi tout son livre sur un principe qu'il luy a plu de supposer comme évident & incontestable, & qui est neanmoins évidemment faux, comme nous l'avons fait voir.

CHAPITRE XIII.

Réponse à deux difficultez qui peuvent rester sur cette matiere, où l'on fait voir qu'il n'est pas possible que les peuples ayent entendu les termes dont il s'agit, en un sens metaphorique, & l'on découvre la veritable raison pourquoy les termes de changement, de substance, & de Transsubstantiation, ont esté plus souvent employez par les Latins que par les Grecs.

COMME je n'ay pas seulement dessein de ruiner les vains efforts de M. Claude, & de montrer qu'il ne prouve rien, mais que je tâche autant que je puis, de donner aux choses qu'il m'oblige de traitter, toute la lumiere que l'on y peut desirer, il me semble qu'il est bon de pousser encore plus avant cet examen de la nature des termes dont M. Claude avoüe que les Grecs se sont servis depuis le septiême siecle, & que les anciens Peres avoient employez aussy bien qu'eux. Car encore qu'il soit certain, comme nous l'avons prouvé dans le Chapitre precedent, que les termes dont il s'agit ne sont nullement generaux, & que l'on ne s'en sçauroit former une idée commune & indistincte, & qu'il soit clair que les Auteurs qui s'en sont servis les ont pris ou dans le sens propre, ou dans le sens metaphorique, & enfin quoiqu'il soit ridicule de pretendre *qu'ils ne peuvent former l'idée de la Transsubstantiation*, on pourroit pourtant, en tournant d'une autre maniere le raisonnement de M. Claude, former encore deux difficultez. La premiere, seroit de dire que si ces termes ne sont pas generaux, ils sont

au moins équivoques, puisqu'ils se peuvent prendre en un sens propre, & en un sens metaphorique, & qu'ainsy ils ne suffisent pas seuls pour prouver qu'ils ont esté pris par les Peres & par les Grecs posterieurs dans ce sens propre & naturel. CHAP. XIII.

La seconde, seroit de dire qu'une preuve que ces termes ne suffisent pas seuls pour determiner l'esprit au sens propre, c'est que les Latins ont introduit le nouveau terme de Transsubstantiation, pour exprimer distinctement cette idée, & pour oster l'équivoque.

Or pour la premiere difficulté, nous y avons pleinement satisfait presque par tout cét ouvrage. Car nous ne nous sommes pas contentez de proposer simplement ces termes, mais nous avons fait voir de plus qu'il n'estoit pas possible de les prendre en un sens metaphorique, & que l'usage & la raison excluent positivement toute metaphore de la maniere dont les Peres s'en sont servis. Ainsy il est inutile de dire qu'on est obligé de faire voir que ces termes n'ont pas esté pris par les Peres en un sens metaphorique, puisque l'on a entierement satisfait à cette condition, quand elle seroit même legitime.

Mais il faut neanmoins remarquer sur ce sujet, que quoique presque tous les mots dont on se sert dans toutes les langues, se prennent quelquefois en un sens propre, & quelquefois en un sens metaphorique, il y a neanmoins cette difference entre l'un & l'autre, que comme le sens propre est le sens naturel du terme, il ne faut point de preuves particulieres pour montrer qu'il se doit expliquer en ce sens propre, il suffit qu'il n'y ait point de raison qui force de le prendre en un autre sens.

Mais comme le sens metaphorique est étranger aux termes, il faut qu'il y ait quelque chose qui y determine l'esprit. Il faut que l'idée que l'on veut exprimer soit tres-connuë; que le rapport du terme a cette autre idée, soit ou autorisé par un usage public & connu, ou clairement marqué par les circonstances; & à moins que de cela, l'esprit demeure dans le sens simple & litteral, comme dans sa situation naturelle.

Je puis bien appeller un vaillant homme un *lion*, & un homme cruel & brutal *un tygre*, parce que tout le monde connoist le rapport que le terme de *lion* a à signifier la valeur, & celuy que le mot de *tygre* a à signifier la *cruauté*, mais si ce rapport estoit inconnu, ces expressions seroient ridicules dans un sens metaphorique.

Chap. XIII.

Honorius Presb. Serm. de Ascensione.

Il y a, par exemple, des Auteurs qui rapportent qu'un certain oiseau appellé Caradrius, se détourne des malades quand ils doivent mourir, & s'approche au contraire d'eux pour attirer la cause de leur maladie, lorsqu'ils doivent réchapper, & sur ce fondement ils comparent cet oiseau à Jesus-Christ qui s'est ainsy approché des hommes pour prendre sur soy leurs infirmitez, & leur procurer le salut. Mais ne seroit-ce pas une extravagance, si en vertu de la proprieté de cet oiseau inconnu, on prenoit la liberté de se servir du mot de *Caradrius* pour signifier Jesus-Christ, en parlant à des gens qui ne connoistroient ny cet oiseau, ny sa proprieté, & si on leur disoit par exemple qu'il faut esperer *en Caradrius*, & qu'il n'y a que *Caradrius* qui nous puisse sauver.

Il n'est donc pas besoin proprement de raisons pour prendre un terme dans son sens naturel, mais il en faut pour le prendre en un sens metaphorique, & le seul defaut de ces raisons est une determination suffisante au sens propre & naturel.

Ainsy ce ne sont point ceux qui pretendent que quand les Peres & les Auteurs Grecs disent que le pain consacré *est le vray corps de* Jesus-Christ, *le propre corps de* Jesus-Christ, *le corps même de* Jesus-Christ; ils ont pris ces termes dans leur sens propre, qui sont obligez de le prouver: car cela se suppose de soy-même. Mais ce sont ceux qui pretendent qu'ils les ont pris en un sens metaphorique, qui sont obligez d'en apporter des preuves, & qui doivent faire voir que les esprits estoient suffisamment portez à les prendre dans ce sens metaphorique par les circonstances & les termes ausquels ils estoient joints.

Il faut qu'ils fassent voir que les expressions de *vray corps*, de *corps propre*, de *corps même*, de *pain changé au vray corps de* Jesus-Christ, ont un rapport naturel & connu à cette *vertu surnaturelle & à cette forme œconomique*, au sens de laquelle ils pretendent qu'elles ont esté prises par les Grecs.

Il faut qu'ils montrent que comme ces expressions estoient communes & ordinaires, selon M. Claude même, l'explication en estoit aussi commune & ordinaire, ou facile à deviner par les termes mêmes, en sorte que l'on eust droit de supposer le rapport de ces mots à cette idée, comme aussy connu & aussy certain que celuy de lion à un vaillant homme.

Mais comment M. Claude satisferoit-il à cette obligation,

puisqu'il faut qu'il reconnoisse d'une part que cette *forme œconomique & surnaturelle* du corps de JESUS-CHRIST à laquelle il rapporte ces expressions, n'a jamais esté exprimée que par un seul Auteur, qu'il pretend estre saint Jean de Damas, qui n'a jamais esté cité de personne, comme nous l'avons remarqué ailleurs : & qu'ainsy elle devoit estre plus inconnuë à tous les Grecs, que l'oiseau Caradrius & le rapport qu'il a avec JESUS-CHRIST : & que d'ailleurs *l'usage* du terme de *corps*, ou de *vray corps*, de *propre corps*, pour signifier une forme œconomique & surnaturelle, ou une vertu separée, est la chose du monde la plus éloignées des pensées ordinaires des hommes. CHAP. XIII.

Comment seroit-il donc possible que les peuples ne connoissant ny cette forme, ny ce rapport, eussent conçu que ces termes : *Le pain, le vin mystiquement consacrez sont*, SELON LA VERITE' *le corps & le sang de Nostre Seigneur, estant changez par sa vertu divine d'une maniere que les yeux ne découvrent point, & qui n'est connuë que par l'esprit.* Signifient qu'ils reçoivent la *forme œconomique & surnaturelle du corps de* JESUS-CHRIST.

Comment les Evêques Grecs auroient-ils pu pretendre sans folie que les Sarrazins, à qui ils faisoient prononcer ces paroles en les recevant à l'Eglise, les prendroient dans un sens si extraordinaire & si inoüi. M. Claude n'avoüe-t-il pas luy-même *Que ces termes ne prouvent point le changement de vertu*; & ne les rapporte-t-il pas ailleurs, comme ayant esté pris par les Grecs en un certain sens general, qui ne contenoit aucune determination. Il est donc impossible que ces termes ayent esté pris par tous les peuples d'Orient dans le sens de cette vertu & de cette forme œconomique. *pag.* 493. *pag.* 308.

Les exemples dont M. Claude se sert pour rendre ce sens probable, ne sont propres qu'à en faire mieux connoistre l'absurdité. *Dans la seconde maniere*, dit-il, *de concevoir le changement du pain au corps de* JESUS-CHRIST, *le pain est consideré comme un sujet qui subsiste toujours, mais qui recevant en soy ce qu'il n'avoit pas, est fait par ce moyen le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, *en la maniere que le papier qui reçoit son caractere & le seing du Prince est fait la lettre du Prince; ou que la cire qui reçoit l'impression du Sceau est faite le Sceau; ou que la laine teinte en écarlatte est faite écarlate, ou que le bois recevant l'impression du feu est fait feu; ou comme l'aliment recevant la forme de nostre chair & luy estant joint, est fait nostre corps.* *pag.* 309.

Chap. XIII.

Mais certainement M. Claude devroit prendre garde à ne se servir pas de comparaisons si peu justes, & qui ont si peu de rapport avec le point dont il s'agit. Car tous ces exemples sont tirez de choses connuës & exposées au sens, qui sont toutes exprimées par des termes propres, ou par des metaphores tres-communes & tres-ordinaires. Personne n'ignore que l'on n'écrive sur du papier, que l'on n'imprime sur de la cire le sceau du Prince, que le bois ne devienne feu, & que l'aliment ne se change en chair. Toutes les expressions dont on se sert pour marquer ces choses, sont, comme j'ay dit, ou propres ou tirées de l'usage commun. Il n'y a point de metaphore à dire que le bois devient feu, que l'aliment devient chair; parce qu'ils reçoivent la forme naturelle de feu & de chair, ny a dire que le papier devient lettre, & la cire sceau, parce que les mots de lettre & de sceau, signifient des formes artificielles que tout le monde connoist.

Mais il en est tout au contraire de cette *forme surnaturelle & œconomique*, ou de cette *vertu separée*. Ce sont les choses du monde les plus inconnuës; & le rapport des termes de *vray Corps*, de *propre Corps*, de *Corps même*, de *Corps né de la Vierge*, pour signifier cette *forme œconomique & surnaturelle* ou cette *vertu separée*, est encore plus inconnu. Ainsy c'est la pretention du monde la moins raisonnable que de vouloir que ces termes ayent esté pris en ce sens par des Sarrazins convertis; par tous les peuples qui s'en servoient communément lorsqu'ils assistoient aux sacrez mysteres; par les Evêques qui ne les employoient qu'en supposant qu'ils seroient entendus, & qui ne se sont jamais mis en peine de les expliquer.

Or l'exclusion du sens metaphorique est, comme j'ay déja dit, la determination naturelle des termes au sens propre & naturel. Et l'on ne trouvera point que toutes les expressions de l'Ecriture qui contiennent les articles de foy, y soient determinées d'une autre maniere. De sorte que l'on peut dire que la presence réelle & la Transsubstantiation sont exprimées par les Peres en des termes aussy propres, aussy precis & aussy determinez, que toutes les autres veritez de foy.

Cela paroistra encore plus évidemment par l'éclaircissement de la seconde difficulté, qui consiste à sçavoir pourquoy si ces termes de *corps de* Jesus-Christ, de *vray corps de* Jesus-Christ, de *propre corps de* Jesus-Christ, & autres

ſemblables, qui ſe trouvent dans les anciens Peres & dans les Auteurs Grecs qui ont écrit depuis le ſeptiême ſiecle, ſont precis & determinez, les Latins ont encore introduit d'autres termes pour marquer plus preciſément leur créance. CHAP. XIII.

M. Claude raiſonnant ſur le principe de ſes *termes generaux*, reduit cette difficulté en axiome, & prononce avec autorité *qu'il faut ſçavoir que la Tranſſubſtantiation eſt la determination preciſe & diſtincte de la maniere avec laquelle le pain eſt fait le corps de* JESUS-CHRIST: mais il ſe trompe avec ſon axiome, & il abuſe des termes de determination, comme nous l'allons faire voir.

Il faut donc remarquer premierement que ces termes: *Soleil, vray & propre Soleil, eſſence du Soleil, eſtre du Soleil, ſubſtance du Soleil*, ont abſolument le même objet. Car le Soleil n'eſt pas diſtingué de ſa ſubſtance & de ſon eſtre, de ſon eſſence, & il en eſt de même des termes de *vray Soleil*, de *propre Soleil.* Car le vray Soleil n'eſt que le Soleil.

Ces termes ne ſont point proprement determinatifs; c'eſtadire qu'ils n'appliquent pas une idée generale à une eſpece particuliere, le vray Soleil & la ſubſtance du Soleil n'eſtant point du tout des eſpeces de Soleil, mais eſtant le Soleil même. Il ne faut pas s'imaginer neanmoins qu'ils forment abſolument la même idée, ny que l'uſage en ſoit entierement indifferent. Car l'eſprit ſent fort bien qu'il y a des lieux ou quelques-uns de ces termes ſeroient ridicules, quoiqu'ils n'ayent que le même objet. C'eſt parler raiſonnablement, par exemple, que de dire que l'on eſt fort incommodé du Soleil, ou que le Soleil fait ſon tour en un an: mais ce ſeroit parler extravagamment que de dire que l'on eſt incommodé par le vray Soleil, ou que la ſubſtance du Soleil fait ſon tour en un an. Je ne croy pas auſſy que M. Claude pretende que ce ſoit parler d'une maniere generale & équivoque, que de dire que M. Claude a fait un livre, & qu'il nous veüille obliger de dire, pour parler determinément & diſtinctement: *que le vray M. Claude, ou la ſubſtance de M. Claude, a fait ce dernier ouvrage.*

Il faut donc reconnoiſtre de même que l'on ne ſe porte à uſer de ces termes de *vray corps*, de *propre corps*, de *ſubſtance du corps de* JESUS-CHRIST, que par des raiſons particulieres, & ces raiſons ne ſont pas difficiles à deviner. Car quand quelque objet ſe preſente à l'eſprit comme difficile à croire, &

Chap. XIII. qu'il faut que l'eſprit faſſe quelque effort pour s'y attacher, il eſt porté à ne ſe contenter pas des termes ordinaires, & à en chercher d'autres qui marquent une application plus forte de l'ame à la verité propoſée.

C'eſt proprement l'effet & la raiſon de ces termes *de vray corps, de propre corps, de corps même.* Car ils marquent que l'eſprit s'attache plus fortement à ſon objet, & qu'il l'embraſſe plus fermement. Ainſy quand Jacob diſoit: *verè Deus eſt in loco iſto*, il ſignifioit que Dieu eſtoit en ce lieu, & il marquoit de plus qu'il conſentoit pleinement à cette verité, & la ſeparoit de toutes les fauſſes viſions, ce qui eſt le ſens du mot de *verè*.

Il n'eſt donc pas étrange que la preſence réelle & la Tranſſubſtantiation eſtant des objets difficiles à croire, l'eſprit faſſe effort pour s'y attacher, & qu'il ne ſe contente pas de les exprimer ſimplement, en diſant: *Que le pain conſacré eſt le corps de* Jesus-Christ, *qu'il eſt fait le corps de* Jesus-Christ, *qu'il eſt changé au corps de* Jesus-Christ: mais que pour éloigner tous les doutes qui ſe pourroient élever contre ce myſtere, il ajoûte: *Que c'eſt le vray corps de* Jesus-Christ, *le propre corps de* Jesus-Christ, *le corps même de* Jesus-Christ.

On fait à peu prés la même choſe quand on dit que *c'eſt la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, ou *que le pain eſt changé en la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ. Car ce n'eſt pas que la *ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, ſoit autre choſe que ſon corps même; mais c'eſt que ce terme marque une application plus forte de l'ame à conſiderer le corps de Jesus-Christ, & à éloigner de la penſée tout ce qui n'eſt pas ce corps.

Mais il faut remarquer ſur ce ſujet qu'il y à deux ſortes de doutes à l'égard de l'Euchariſtie, qui peuvent donner occaſion de chercher des termes pour marquer qu'on les deſavouë & qu'on les rejette. Il y en a de naturels & qui ont pu s'élever en tout temps, & ce ſont ceux qui naiſſent de la difficulté même du myſtere. Il y en a d'autres que les diſputes & les hereſies ont produits, dont on tâche auſſy de s'éloigner en s'attachant à la verité que ces hereſies combattent.

Or quand on ne deſavouë que les doutes naturels. La maniere ordinaire de le faire eſt de ſe ſervir des termes *de vray*, *en verité*, *veritablement*, *de corps même*, *de propre corps*, parce que ce

sont les expressions naturelles dont les hommes se servent pour s'attacher fortement à une verité difficile, & pour en exclure les figures & les metaphores. CHAP. XIII.

Mais quand on a dessein de desavoüer & de combattre des erreurs que des personnes téméraires ont avancées sur quelque mystere, on ne songe pas tant alors à s'exprimer naturellement, qu'à le faire d'une maniere opposée à l'erreur que l'on rejette, & par des termes dont ces heretiques ne se servent point, & qu'ils avoüent estre contraires à leur sentiment.

Car comme c'est l'ordinaire des Heretiques de se servir des termes des Peres, & d'y enfermer de faux sens, afin qu'ils deviennent ainsy équivoques, il n'est pas étrange que l'Eglise pour se distinguer d'eux, s'attache particulierement à certains termes dont elle voit qu'ils ont moins corrompu le sens.

Ce n'est pas que ces termes soient d'eux-mêmes plus expressifs & plus formels, que ceux dont les Heretiques abusent. Car ils agissent pour l'ordinaire dans ce choix des termes plutost par bizarrerie que par raison. Ils en rejettent quelquesfois de certains comme entierement contraires à leur doctrine, & ils pretendent que d'autres y sont conformes, quoique les uns & les autres n'ayent que le même sens.

Cet éclaircissement démêle ce qui est arrivé dans l'usage que les Grecs & les Latins ont fait des termes sur le sujet de l'Eucharistie. Car lors que ny les uns ny les autres n'ont voulu qu'exprimer simplement ce qu'ils croyoient de l'Eucharistie, ou qu'ils n'ont combattu que les doutes naturels, ils se sont contentez de dire qu'elle estoit *le vray corps de* JESUS CHRIST, *le propre corps de* JESUS-CHRIST, *le corps né de la Vierge*; *que le pain estoit changé au corps de* JESUS-CHRIST, & ils n'ont point affecté le terme de *substance*, ny de *changement de substance*, quoiqu'ils en ayent aussy usé quelquefois. Car c'est ainsy, comme nous avons vu, que l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe Evesque d'Emese, dit: *Que le Prestre invisible change les creatures visibles en la* SUBSTANCE *de son Corps & de son Sang.* *Hom. 5. de Pasch.*

Gelase si souvent cité par les Religionnaires, employe aussy une expression semblable. *Les Sacremens*, dit-il, *passent par l'operation du saint Esprit en la* SUBSTANCE *divine.* *De duab. natur. cont. Nest. & Eutich.*

Saint Fulbert s'en est aussy servi dans les paroles suivantes: *Il n'est pas permis de douter que la matiere terrestre estant élevée au dessus de sa nature dans les Sacremens spirituels, par la puissance de* *Epist. 1.*

Chap. XIII. *celuy qui a tiré toutes choses du neant, elle ne soit changée en la* SUBSTANCE *de* JESUS-CHRIST, *puisqu'il dit luy-même, Cecy est mon Corps.*

Mais quoique ces Auteurs se soient servis de ces termes; ça esté neanmoins sans s'y attacher, & sans croire qu'ils fussent essentiels pour faire entendre cette verité; de sorte que l'on peut dire que ça esté plutost par hazard que par dessein.

Les termes ordinaires par lesquels ils s'expriment, sont ceux de *vray* & de *propre corps*, comme nous l'avons prouvé, & c'est ce qui a esté même pratiqué, non seulement par Paschase & par Hincmar, mais aussy par ceux qui ont combattu Berenger, avant que le desir que les Sacramentaires ont eu de tirer les Peres à leur parti, les eust portez à corrompre plusieurs de leurs termes.

C'est ainsy que Paschase, pour exprimer la verité de la presence réelle, se sert ordinairement de ceux-cy: *Que c'est le corps de* JESUS-CHRIST *selon la verité, que c'est le vray corps de* JESUS-CHRIST.

Cap. 2. *Celuy-là*, dit-il aprés Hesychius, *mange le corps de* JESUS-CHRIST *par ignorance, qui ne sçait pas que c'est le corps de* JESUS-CHRIST SELON LA VERITÉ; *parce*, dit-il, *encore qu'il n'est pas permis de briser* JESUS-CHRIST *avec les dents, il a voulu que dans le mystere le pain & le vin fussent faits* VERITABLEMENT *sa chair & son sang, par la puissance de la consecration du saint Esprit. Vere carnem suam & sanguinem consecratione Spiritus sancti potentialiter creari.*

In cap. 26. Matth. Et dans son Commentaire sur saint Matthieu, il oppose ces termes de vraie chair à l'erreur de quelques personnes qui vouloient que ce ne fust que la vertu de sa chair. *Que ceux*, dit-il, *qui veulent affoiblir le sens du mot de corps, & qui disent que ce n'est pas la vraie chair de* JESUS-CHRIST *ny son vray sang, qui est celebré dans le Sacrement, entendent ces paroles.* Ainsy ces paroles: *Ce n'est pas la vraie chair de* JESUS-CHRIST, estoient, selon Paschase, l'expression de l'erreur; & ces paroles: *C'est la vraie chair de* JESUS-CHRIST, en estoient la condamnation.

Hincm. in Epistol. apud Durand. troar. Hincmar qui estoit du même temps que Paschase, ne se sert point aussy d'autres termes que de ceux de *vray & de propre corps*, soit pour exprimer la foy de la presence réelle, soit pour condamner l'erreur contraire. *Le Sacrifice*, dit-il, *du corps & du*

sang de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST, *qui se fait avec le pain* CHAP. XIII.
& le vin mélé d'eau .... est fait le vray & le propre corps de Nostre Seigneur, & son vray & propre sang, comme il l'a protesté luy-même par ces paroles : Cecy est mon Corps.

Et au livre de la Predestination : *Il y a*, dit-il, *encore d'autres* Chap. 31.
choses qui sont avancées par certaines gens qui se plaisent à dire des choses nouvelles contre la verité de la foy Catholique .... que le Sacrement de l'Autel n'est pas le VRAY CORPS ET LE VRAY SANG *de* JESUS-CHRIST, *mais seulement la memoire de son vray corps & de son vray sang.*

Lanfranc se sert indifferemment de ces termes de *vray corps*, *d'estre changé au vray corps de* JESUS-CHRIST, *& en son vray sang*, & *estre changé en la substance de son corps & de son sang*, comme également contraires à l'erreur de Berenger. C'est pourquoy Berenger ayant exprimé l'opinion de Lanfranc par ces termes : que *la substance du pain & du vin ne demeure plus sur l'Autel aprés la consecration*, & ayant appellé cette doctrine *une folie*, Lanfranc repetant cette même doctrine, l'exprime par Lanf. de corp. & san. Domini. 4.
les mots de *vray corps*, au lieu de ceux de substance : *Vous appellez*, dit-il, *du nom de folie la creance que nous avons que le pain est changé* AU VRAY CORPS DE JESUS-CHRIST, *& le vin en* SON VRAY SANG.

Le Pape Nicolas II. s'estoit aussy contenté pour faire abjurer Lanfr. c. 2.
à Berenger son erreur, de luy prescrire ces termes : *J'anathematise toute heresie, & principalement celle qui enseigne que le pain & le vin que l'on met sur l'Autel, ne sont que des Sacremens, & non* LE VERITABLE CORPS DE JESUS-CHRIST. ANATHEMATISO *omnem hæresim, præcipuè eam quæ adstuere conatur panem & vinum, quæ in altari ponuntur post consecrationem, solum modo Sacramenta esse & non verum Corpus.*

Et quant au Pape Gregoire VII. quoiqu'il se serve de ces termes : *Que le pain & le vin qui sont mis sur l'Autel, sont convertis substantiellement en* LA VRAIE, PROPRE ET VIVIFIANTE CHAIR *de Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST. Il se sert aussy de ceux-cy : *Qu'aprés la consecration, c'est le vray corps de* JESUS-CHRIST, *né de la Vierge.* VERUM *corpus Christi quod natum est de Virgine*, qui sont les termes dont les Grecs se servent ordinairement.

Il paroist donc que ces termes : *C'est le vray corps de* JESUS-CHRIST, *c'est la substance du corps de* JESUS-CHRIST, *le pain est changé au vray corps de* JESUS-CHRIST, *le pain est*

Chap. XIII. *changé en la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, *le pain eſt eſt changé ſubſtantiellement au corps de* Jesus-Christ; ont eſté regardez par les Latins, comme des expreſſions également opposées à l'erreur de Berenger, & qui ſignifioient la même choſe. Et ce qui les a obligez de les multiplier ainſy, c'eſt qu'ils avoient affaire à des Heretiques qui cachoient leur erreur en abuſant de la pluſpart des termes.

Que ſi dans la ſuite on s'eſt particulierement attaché au mot de *ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, de *changement de ſubſtance*, de *changement ſubſtantiel*, cela n'eſt arrivé qu'à cauſe de la bizarrerie des Sacramentaires, qui ont d'ordinaire exprimé par ces termes l'opinion de l'Egliſe, lors qu'ils l'ont combattuë, & qui ont au contraire tâché de corrompre le ſens des mots *de vray corps*, *de propre corps*, au lieu de les rejetter expreſſément. Car c'eſt ce qui a obligé l'Egliſe d'Occident, pour ne donner aucun lieu aux Heretiques d'abuſer des termes, de ſe ſervir dans ſes definitions de ceux qu'ils avoüoient eſtre contraires à leur erreur. Mais cela ne prouve nullement que ces termes qu'ils rejettent & qu'ils avoüent contenir preciſément la doctrine de la preſence réelle & de la Tranſſubſtantiation, ſoient plus precis & plus determinez que les autres, ny que ces termes *de vray corps*, *de propre corps*, qu'ils font ſemblant d'admettre, ſoient generaux & indeterminez.

Car, comme nous avons déja dit, ſi leur phantaiſie s'eſtoit tournée à pretendre que ces expreſſions: *Le pain eſt changé ſubſtantiellement au corps de* Jesus-Christ, *le pain eſt changé par la conſecration en la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ, *le pain eſt tranſſubſtantié au corps de* Jesus-Christ, ſont des expreſſions generales, ils auroient pu le faire par les mêmes raiſons dont ils ſe ſervent pour mettre ces expreſſions, le *pain conſacré eſt le vray corps de* Jesus-Christ, & les autres ſemblables, au nombre des expreſſions generales, puis qu'Aubertin leur fournit auſſy des exemples où ces mots *de changer en la ſubſtance*, ne marquent qu'un changement accidentel.

Aubert. p. 850. Serm. 22. In Ezech. c. 43. L. 3. contr. Mar. c. ult.

En effet, lors que ſaint Ambroiſe dit que Jesus-Christ dans ſon Baptême, *changea le genre humain comme une eau vile, en la ſubſtance de ſa divinité*: Lors que ſaint Jerôme dit: *Qu'il faut que le feu du ſaint Eſprit change toutes nos paroles, toutes nos penſées, & toutes nos actions, en une ſubſtance ſpirituelle*: Lors que Tertullien dit: *Que nous ſerons changez en une ſubſtance Angelique*:

Lors que Caſſien dit : *Que la nature de la chair a eſté changée en* JESUS-CHRIST, *par ſa Reſurrection en une ſubſtance ſpirituelle*: Tous ces Peres ne marquent pas par ces mots, des changemens de ſubſtance. Et cela fait voir en paſſant que c'eſt une fort mauvaiſe raillerie à M. Claude, lors que pour prouver que le terme de changer n'eſt pas ſynonime à celuy de tranſſubſtantier, il dit que ſi cela eſtoit, on pourroit ſubſtituer ce terme à celuy de changer dans divers paſſages d'Auteurs Grecs qu'il allegue. Car ce qu'il propoſe comme ridicule ne l'eſt nullement, ou ne l'eſt pas par la raiſon qu'il ſe l'eſt imaginé. CHAP. XIII. *De Incarn. l. 3. c. 3.* *M. Claude pag. 175.*

On peut fort bien ſubſtituer par exemple à ce que dit Tertullien, *que nous ſeront changez en une ſubſtance Angelique*, ces mots ſimples, *que nous ſeront changez en Anges* : & l'on pourroit auſſy bien dire que la nature de JESUS-CHRIST a eſté changée en eſprit, que de dire comme à fait Caſſien, *qu'elle a eſté changée en ſubſtance ſpirituelle*. Et par conſequent au lieu de ce que dit ſaint Gregoire de Nazianze *in Chriſtum tranſmutatus ſum*, je ſuis changé en JESUS-CHRIST, on pourroit fort bien dire *in Chriſti ſubſtantiam tranſmutatus ſum*. Et au lieu de ce que dit ſaint Macaire, *tous ſont changez en la nature divine* : on pourroit fort bien dire, *omnes in naturæ divinæ ſubſtantiam tranſmutantur*. Et comme le mot de *tranſſubſtantiare* ne ſignifie preciſément & litteralement que *changer en la ſubſtance*, on pourroit ſe ſervir de ces termes dans tous ces endroits s'il ne faloit avoir égard qu'à ſa ſignification litterale. Mais l'unique raiſon qui feroit qu'il y ſeroit moins propre, n'eſt pas qu'il ſignifie rien davantage que ces autres termes, & qu'il ne leur ſoit pas ſynonime, mais c'eſt qu'ayant eſté formé tout exprés pour ſignifier le myſtere du changement qui arrive dans l'Euchariſtie, & ayant eſté oppoſé d'abord à l'erreur des Sacramentaires, il eſt devenu tellement propre à cette matiere, qu'on ne le tranſporte guere dans un autre.

Il eſt donc viſible que c'eſt par une pure phantaiſie que M. Claude pretend, que ces mots *de changer en la ſubſtance du corps de* JESUS-CHRIST *ou tranſubſtantier* ſont des termes particuliers & determinez, & que les mots *de changer au vray corps de* JESUS-CHRIST, & autres ſemblables, ſont generaux & indeterminez. Car le faux principe dont il ſe ſert pour mettre ces derniers au nombre des generaux, qui eſt, que l'on les peut prendre quelquesfois en des ſens metaphoriques, luy donne

Chap. XIII. lieu de conclure le même des premiers ; & la verité eſt que ny les uns ny les autres ne ſont ny generaux, ny équivoques, mais qu'ils ſont propres, particuliers & determinez. Ils ne ſignifient tous que le même objet ſignifié par les termes ſimples *de changer le pain au corps de* Jesus-Christ, ou *faire le pain corps de* Jesus-Christ, parce que *le corps de* Jesus-Christ, *le vray corps de* Jesus-Christ, *la ſubſtance du corps de* Jesus-Christ ne ſont pas differens objets, & que l'on ne peut pas dire qu'aucun de ces termes ſoit plus general que l'autre.

Ces termes *de changer au vray corps* , *au propre corps* , *en la ſubſtance du corps*, ajoûtent ſeulement, comme il a déja eſté dit, une application plus forte de l'ame à la verité propoſée & ſignifiée par les termes ſimples , & une excluſion plus expreſſe des ſens metaphoriques.

Il n'y à point effectivement de termes plus propres pour produire cet effet, que ceux de *vray corps* & de *propre corps* ; & c'eſt pourquoy les Grecs qui ont ſuivy le langage naturel ne ſe ſont gueres ſervis que de ceux-là , & comme ils n'avoient à deſavoüer que les doutes naturels, & non à combattre des heretiques qui attaquaſſent ce myſtere, ils n'ont point eu beſoin de former de nouveaux mots, n'y d'avoir recours à d'autres expreſſions.

Mais les Latins s'eſtant trouvez dans un autre eſtat, ont eſté obligez de ſuivre une conduite un peu differente. Ils n'ont pas eu ſeulement à fortifier les fidelles contre les doutes que leur eſprit pouvoit former contre ce myſtere, mais ils ont eſté obligez de les ſoûtenir contre des ennemis declarez, qui s'efforçoient d'en détruire la foy dans les Fidelles, & qui ſe cachoient par l'abus qu'ils faiſoient des expreſſions anciennes. C'eſt ce qui les a portez à faire plus d'efforts pour exprimer la foy qu'on en doit avoir , & à ſe ſervir non ſeulement des mots de vray corps , mais auſſy de ceux *de ſubſtance du corps.*

Il a plû ſans raiſon aux Sacramentaires de ſe choquer plus de ce dernier terme que des autres , & de tâcher au contraire d'accommoder à leurs ſentimens, les termes *de vray corps* & de *propre corps* , comme ils ont voulu faire à l'égard de quantité d'autres tels que ſont ceux de *preſence réelle* , de *manducation réelle* qu'ils feignent d'admettre : mais cet artifice qui n'eſt fondé que ſur leur intereſt n'eſt pas capable de changer les idées que tout le monde à de ces termes. Ils ont beau dire que les mots

mots de *vray corps de* JESUS-CHRIST *de propre corps de* JESUS-CHRIST sont des *mots generaux*, qu'ils en fassent l'essay, qu'ils disent souvent à leurs peuples, que l'Eucharistie est le vray corps de JESUS-CHRIST, & que le pain & le vin sont changez au *propre corps* & au *propre sang de* JESUS-CHRIST, & ils verront que leurs peuples mêmes prendront ces façons de parler pour des termes tres-particuliers; & que les solutions de *la forme œconomique & surnaturelle*, *& de la vertu separée*, quoique publiées par M. Claude avec tant d'éclat n'empescheront pas cet effet. CHAP. XIII.

Aussy ils se donnent bien de garde de s'exposer à ce danger. Ils disent bien dans les livres que ces termes sont generaux, qu'ils ne peuvent donner l'idée de la Transsubstantiation: mais ils ont grand soin de ne se point servir de ces pretendus termes generaux, de peur qu'ils n'en donnent effectivement l'idée. M. Claude craint même de les exposer souvent aux yeux & à l'esprit des lecteurs: & il a l'adresse de reduire vingt ou trente passages, qui prouvent non seulement par ces termes, mais par la repetition de ces termes, par l'amas de plusieurs expressions synonimes, par la suite, par l'enchaisnement, par l'exclusion de tout terme qui puisse donner l'idée d'une vertu separée; il a l'adresse, dis-je, de reduire tous ces passages à trois ou quatre lignes, & il a soin même de les environner, & de les étouffer de mille bagatelles qui empeschent l'esprit d'en sentir la force, & c'est là ce qu'il appelle *ne laisser rien de considerable dans le livre de M. Arnauld*, à quoy il ne réponde.

M. Claude p. 441. 463.

M. Claude dans sa Preface.

Voilà donc ce que c'est que ce fameux principe *des termes generaux*, proposé & rebatu si souvent dans le livre de M. Claude, & sur lequel toute sa réponse est appuyée. C'est une vision sans fondement, qu'il avance sans preuve, quoiqu'elle soit clairement contraire & au sens commun & au principes même les plus communs de la Logique. C'est un moyen qu'il presente aux Sociniens pour renverser tous les articles de la foy; ou plutost c'est un moyen qu'il emprunte des Sociniens, qui ont tâché d'en faire le même usage à l'égard des autres mysteres, que M. Claude en fait à l'égard de l'Eucharistie. Enfin c'est un principe démenty par l'experience de tous les peuples, & par la pratique même de tous les Sacramentaires, qui prennent tellement ces termes pour particuliers & determinez, qu'ils évitent tous de s'en servir dans leur discours ordinaires.

Chap. XIII. Cependant comme si c'estoit le principe le plus clair de soy-même ou le mieux prouvé, M. Claude l'employe à toute sorte d'usages. Il en tire, comme nous avons déja fait voir, des railleries & des insultes, & il luy fournit aussy quand il en a besoin, des preuves qu'il appelle convaincantes, & qu'il oppose à tout ce qu'on luy a dit, & qu'on luy peut jamais dire de plus fort & de plus demonstratif.

S'il veut refuter l'argument que l'on tire de ceux qui faisoient difficulté de croire que l'Eucharistie fust le vray corps de Jesus-Christ, & que le pain fust changé au corps de Jesus-Christ, parce qu'ils ne le voyoient pas; il croit qu'il luy suffit d'alleguer qu'ils n'ont pas dit: *que la substance du pain fust changée en la substance du corps de* Jesus-Christ, & qu'ils se sont servis de ces termes qu'il appelle generaux ou équivoques. *Si Nicolas de Methone*, dit-il, *eust entendu un changement de substance, pourquoy ne l'eust-il pas dit? Les Langues que M. Arnauld a si fort enrichies, quand il a esté question de la vertu du corps, seront-elles tout d'un coup devenuës pauvres, quand il s'agira de la substance.*

pag. 457.

pag. 641. *Que M. Arnauld*, dit-il en un autre endroit, *nous dise, s'il luy plaist, pourquoy ces pretendus doutans qu'il met en avant sans sujet & sans raison, ne consultoient pas le sens commun pour exprimer leur doute en des termes intelligibles? que ne disoient-ils* NOUS DOUTONS SI LA SUBSTANCE DU PAIN EST CHANGÉE EN LA SUBSTANCE DU CORPS DE JESUS-CHRIST .... *les termes propres & clairs estoient-ils difficiles à trouver.* C'estadire, selon M. Claude, que tous ces termes de *vray corps*, de *propre corps*, de *corps même*, dont les Peres se servoient, n'estoient que des termes équivoques & obscurs, & ainsy en suivant son principe, ce ne seroit pas parler en des termes intelligibles, que de dire simplement: *Que le Roy est allé visiter ses places de Flandres:* mais il faudroit, pour s'exprimer en des termes propres & clairs, dire: *Que la substance du Roy Loüis XIV. est allé visiter la substance de ses places de Flandres.*

Enfin il porte cette absurdité jusqu'à un tel excés, qu'il veut bien que l'on compare ce pretendu argument qu'il tire de ce que les Grecs ne se sont servis que des termes *de vray corps, de propre corps, de corps né de la Vierge*, avec cette foule d'argumens par lesquels on a prouvé qu'il est impossible que si l'Eglise Latine & l'Eglise Grecque eussent esté en different sur un

point aussy important que celuy de la presence réelle, elles n'en eussent pas fait un sujet de reproche & de dispute pendant l'espace de six cens ans. CHAP. XIII.

Car voicy l'air dont il compare ces deux preuves. *Ie dis que ma consequence est évidente, certaine, immediate, necessaire, au lieu que celle de M. Arnauld n'a aucune de ces qualitez. Ma consequence est évidente, car il est évident que toute l'Eglise qui croit la conversion de la substance du pain en la substance du corps même de* Jesus-Christ, *& qui veut que ses enfans la croyent, la leur enseigne en des termes clairs & distincts, qui soient capables d'en former l'idée qu'elle veut qu'ils en ayent. Or l'Eglise Grecque ne le fait pas : donc elle ne la croit pas. Elle est certaine autant qu'aucune consequence de cette nature le peut estre ; car ce seroit un prodige inoüi, qu'une Eglise eust sur le changement qui arrive dans l'Eucharistie, une créance aussy determinée & aussy distincte, que l'est celle de la conversion d'une substance en une autre, & que neanmoins elle ne sceust, ou ne voulust s'en expliquer en des termes clairs & distincts, quoiqu'elle les trouve d'ailleurs tout formez dans le langage d'une Eglise avec qui elle conviendroit sur ce point. Or c'est ce que l'Eglise Grecque ne fait pas ; elle ne s'en explique pas ainsy, donc elle n'a pas cette créance. Ma consequence est immediate, car la premiere & la plus immediate obligation : le premier & le plus immediat effet qui naist de la créance de la Transsubstantiation dans une Eglise qui la tient est celle de l'enseigner & de s'en expliquer comme elle la croit, c'estadire distinctement, car on ne la peut croire que distinctement. Or l'Eglise Grecque ne s'en explique pas distinctement ; donc elle ne la croit pas. Ie dis enfin qu'elle est necessaire. Car il n'y a rien qui peut empescher l'Eglise Grecque d'expliquer nettement cette créance si elle l'avoit, non l'ignorance des expressions propres ; car outre qu'elles sont aisées à trouver, l'Eglise Romaine les luy fournit, non la crainte de scandaliser ses peuples, car on veut que ses peuples la croyent depuis la naissance du Christianisme jusqu'à present sans interruption, non la crainte de scandaliser les Infidelles : car les Infidelles, parmy lesquels les Grecs vivent, souffrent toutes sortes de Religions, & les Latins qui sont mêlez avec eux, & qui ne font pas difficulté de s'expliquer clairement touchant leur dogme, auroient il y a déja longtemps osté ce pretexte aux Grecs, l'apprehension aussy de choquer leurs Empereurs quand ils en ont eu, ne sçauroit les avoir retenus. Car les Empereurs Grecs, comme nous l'avons déja vu, ont esté presque tous portez à favoriser les Latins. Moins encore peut-on dire qu'ils en* pag. 393.

CHAP. XIII. *ayent esté empeschez par la crainte de l'Eglise Romaine & de sa puissance, car c'estoit au contraire le moyen de se la rendre favorable. Avec tout cela les Grecs n'enseignent point cette doctrine en termes clairs & exprés; donc ils ne la tiennent pas.*

Tout cela n'est fondé, comme je l'ay déja dit, que sur ce principe ridicule que ce n'est parler qu'en termes generaux & indistincts, de dire simplement: *Que l'Eucharistie est le vray corps de* JESUS-CHRIST, *qu'elle est le corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité; qu'elle n'est pas la figure mais le corps même de* JESUS-CHRIST; *qu'elle est proprement & veritablement le corps de* JESUS-CHRIST. *Que le pain & le vin sont changez au vray corps de* JESUS-CHRIST. *Que le pain aprés la consecration n'est plus un don qui porte en soy l'image du veritable don, & qui contienne comme dans un tableau une representation de la passion du Sauveur, mais que c'est effectivement ce veritable don, que c'est le corps même du Sauveur plein de sainteté, ce corps qui a souffert réellement tant de choses; que c'est ce sang, c'est ce corps formé par le saint Esprit, né de la Vierge Marie*, & qu'à moins que de dire que le pain est changé & transsubstantié en la substance du corps de JESUS-CHRIST, on ne doit point croire qu'un homme enseigne la Transsubstantiation ny la presence réelle. Mais comme il n'y eut jamais rien de plus déraisonnable que ce principe, il n'y a rien aussy de plus absurde que ces consequences que M. Claude ne laisse pas de nous proposer froidement, comme estant de la derniere évidence.

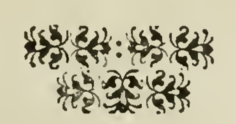
Cabasilas in expos. Liturg.

La verité est donc que tous ces termes que nous venons de rapporter ont absolument le même sens que ceux de *transsubstantier* & de *changer en la substance*, & qu'ils n'en sont differens que parce qu'ils sont plus naturels, & que ce sont ceux ausquels on se porte par le seul desir de se faire entendre au lieu que le terme de *transsubstantier* a esté particulierement introduit pour l'opposer aux heretiques Sacramentaires. C'est pourquoy lors que les Grecs ont esté plus informez des heresies de l'Occident, ils n'ont pas fait difficulté de le recevoir aussi dans leurs professions de Foy, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Mais en le recevant ils n'ont point pretendu recevoir rien de nouveau, ni de plus precis pour la verité du mystere que les termes par lesquels ils l'exprimoient auparavant.

Aussy Parthenius Patriarche de Constantinople, qui à solemnellement approuvé avec les trois autres Patriarches & les prin-

cipaux Evesques de l'Eglise Orientale, une profession de Foy qui porte en termes exprés *que la substance du pain & la substance du vin sont changées par la consecration en la substance du veritable corps & du veritable sang de* JESUS-CHRIST, & qu'aprés la priere du Prestre, *la Transsubstantiation se fait au mesme instant*, ἡ μετουσίωσις παραυθὺς γίνεται, & *que le pain est changé au veritable corps de* JESUS-CHRIST, *& le vin en son veritable sang, les especes visibles demeurant*; ce Patriarche dis-je à si peu cru que ces termes fussent plus expressifs & plus formels que ceux dont les Grecs se servent, que lors qu'il a esté question de condamner dans le Concile qu'il tint à Constantinople la Confession de Cyrille Lucar, il se contenta de le faire en ces termes; *Il nie que le pain qui est vu & mangé soit aprés la consecration le vray corps de* JESUS-CHRIST, *mais il veut qu'il le soit spirituellement, c'est-adire par imagination; ce qui est le comble de l'impieté: car* JESUS-CHRIST *n'a point dit, Cecy est la figure de mon Corps, mais il a dit: Cecy est mon Corps, & Cecy est mon Sang.* CHAP. XIII.

M. Claude qui tire ses principaux argumens du droit qu'il se donne de deviner les intentions des gens, & qui les devine ordinairement fort mal, ne manque pas de remarquer sur ces expressions du Concile de Parthenius, *que quelques preoccupez qu'ils fussent, il n'ont pas osé rétablir la Transsubstantiation que Cyrille Lucar avoit expressément condamnée.* Mais cette conjecture est si peu solide, qu'il se trouve, comme nous l'avons remarqué ailleurs, que le même Parthenius, qui ne se servit que de ces termes en condamnant la doctrine de Cyrille Lucar, & les mêmes Deputez de Constantinople qui ont fait imprimer en Moldavie le Concile de Parthenius en 1642. approuverent solemnellement en 1643. cette profession de Foy où la Transsubstantiation est exprimée par le terme même de *Transsubstantiation*, & *de changement de substance.* Ce qui fait voir manifestement qu'ils ont regardé ces termes comme estant entierement synonimes, & n'ayant que le même sens. *M. Claude 3. Rép. p. 302.*



CHAPITRE XIV.

Que cette expreſſion de ſaint Gregoire de Nyſſe, que le pain eſt appellé & eſt le corps de Jesus-Christ, *exclut poſitivement le ſens de figure.*

Puisque nous avons pour but dans la recherche que nous faiſons des ſentimens des Anciens Peres, de découvrir s'ils ont pris ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, dans le ſens de *figure*, ou dans le ſens de *realité*, on ne doit pas oublier entre les expreſſions qui doivent ſervir à le determiner ce que ſaint Gregoire de Nyſſe dit ſur le ſujet de l'Euchariſtie, dans l'oraiſon qu'il a faite du Baptême de Jesus-Christ.

Ce Saint ayant deſſein d'empeſcher que l'on ne doutaſt des effets du Baptême pour la regeneration ſpirituelle, montre d'abord par un diſcours general que les choſes conſacrées ſont bien differentes de ce qu'elle eſtoient avant la conſecration. Et comme il y à divers genres de choſes conſacrées, & que la conſecration à des effets fort differens ſelon les diverſes fins de Dieu, il rapporte ces exemples de choſes conſacrées ſans pretendre les égaler en conſiderant ſeulement en toute cette qualité commune que la conſecration les met en un autre eſtat qu'elles n'eſtoient auparavant. Il allegue pour cela l'exemple d'un Autel conſacré, d'un Preſtre, de la verge de Moïſe, de l'huile de la confirmation ; & il n'oublie pas le pain Euchariſtique dont-il parle en ces termes : *Le pain n'eſt que du pain commun au commencemeut ; mais ſitoſt qu'il eſt conſacré par la priere myſtique il eſt appellé & eſt fait le corps de* Jesus-Christ.

Je ne m'arreſte pas à refuter icy ce que dit Aubertin, que dans tous les autres exemples, la conſecration ne change pas la nature des choſes. Car les effets de la conſecration n'eſtant reglez que par la volonté de Dieu, il eſt bien viſible qu'ils peuvent eſtre differens, qu'il n'y a nulle conſequence à tirer de l'un à l'autre, & qu'un Auteur qui ne regarde que ce qu'elles ont de commun, n'eſt pas obligé de marquer ces differences. Ce n'eſt pas par des analogies qu'il faut raiſonner ſur ces ſortes de choſes, mais nous n'en devons juger que ſur ce qu'il a plu à Dieu de nous en découvrir.

Mais je pretends faire voir que le sens figuratif est clairement exclus par ces paroles de saint Gregoire de Nysse, *que le pain est appellé & est fait* ou *est le corps de* JESUS-CHRIST, *σῶμα χριστοῦ λέγεται τε καὶ γίνεται.* CHAP. XIV.

Pour faire sentir l'évidence de cette preuve, il faut rapporter d'abord ce qu'Aubertin dit pour l'éluder. Voicy donc ce qu'il y répond: *L'observation que fait le Cardinal du Perron, que saint Gregoire de Nysse se sert de ces termes pour montrer que le pain est le corps de* JESUS-CHRIST, *non par un changement de nom, mais par un changement réel, est ridicule. Car est-il si peu versé dans les écrits des anciens Peres, qu'il n'ait pas remarqué que c'est une maniere de parler qui leur est fort ordinaire, que de dire d'une chose* QU'ELLE EST APPELLÉE ET QU'ELLE EST, DICITUR, ET EST, *& qu'ils s'en servent même en parlant de choses qui ne sont que figurement & non substantiellement les choses du nom desquels on les appelle. J'en puis rapporter une infinité d'exemples.*

En effet il en allegue dix-neuf que nous examinerons ensuite: Mais il faut remarquer d'abord que tout ce discours roule sur le sophisme perpetuel d'Aubertin, & qui est l'une des plus grandes sources de ses égaremens, c'est de confondre les propositions metaphoriques proprement dites, ou l'attribut est pris pour la qualité de quelqu'autre chose, avec les propositions figuratives, ou le mot *est* se prend pour *signifie*, sans que l'attribut change de sens; en tirant des argumens des unes aux autres, quoiqu'elles soient d'une nature si differente, que souvent les mêmes raisons qui prouvent qu'une expression metaphorique est raisonnable, prouvent qu'une proposition figurative ne l'est pas.

C'est ce qui à lieu dans cette rencontre. Car il est vray que l'on peut souvent se servir de cette expression, *il est appellé & est*, à l'égard de choses qui ne sont que par metaphore celles du nom desquelles on les nomme, comme quand on dit *que* JESUS-CHRIST *est appellé & est lumiere.* Et la raison en est que le terme metaphorique de *lumiere* estant pris pour une chose qui convient réellement à JESUS-CHRIST, on peut affirmer de JESUS-CHRIST & le nom de lumiere, & la chose signifiée par ce mot pris non dans le sens litteral, mais dans le sens metaphorique, pour ce qui éclaire les esprits. Mais il n'en est pas de même des propositions figuratives, c'estadire de celle où le mot *est* est pris pour representer. Car en disant d'une chose *qu'elle est*

CHAP. XIV.

appellée & est, on fait concevoir à l'esprit une convenance réelle & non de simple signification qui est déja exprimée par le mot est appellée. Et ainsi comme cet *est* marque un *est* de convenance & non de figure, cette expression ne peut avoir lieu dans les propositions où l'*est* est pris pour *signifie* & est figure, estant clair que quand on dit d'une chose qu'elle est appellée, & qu'elle est en même-temps ce qu'on la nomme, on la distingue de celles qui sont appellées d'un certain nom, mais qui ne sont pas cette chose dont on leur donne le nom. Or quelles seront ces choses qui sont appellées & qui ne sont pas ce qu'on les nomme, sinon celles qui ne le sont qu'en signification, en figure, & en representation : de sorte que le propre effet de cette expression est d'exclure la figure non de l'attribut mais du mot *est*, & de marquer que ce n'est point une convenance de nom, mais une convenance réelle qu'elle signifie.

C'est donc un sophisme visible d'argumenter en cette occasion des propositions metaphoriques aux propositions figuratives, puisque dans les premieres le mot *est*, conserve sa signification naturelle, & qu'il la perd dans les autres. Voyons maintenant si les exemples seront plus favorables à Aubertin que les principes. Il allegue donc

Contr. Hær. l. 5. c. 10. Que saint Irenée dit, que *l'homme qui a reçu le saint Esprit est appellé & est un homme spirituel.*

Orat. 1. Que saint Gregoire de Nazianze parlant des noms *de fondement de Pierre, d'agneau*, & autres, que l'on donne à Dieu, dit que *Dieu est appellé & est chacune de ces choses.*

Orat. 38. Que ce même Saint parlant du diable dit, qu'il *est appellé, & est tenebres*, à cause de son orgueil.

Orat. 42. Qu'il dit de JESUS-CHRIST, qu'il *est appellé, & est un vestement d'incorruption.*

De divers. Ser. 121. Que saint Augustin dit de JESUS-CHRIST, que JESUS-CHRIST *est appellé fondement & teste, & qu'il l'est veritablement.*

Frag. in Matth. c. 3. Que Chromace d'Aquilée dit, *que plusieurs des Saints sont appellez & sont Fils de Dieu.*

Glaph. in Gen. l. 6. Que saint Cyrille d'Alexandrie dit de la Synagogue Judaïque, *qu'elle a esté appellée veufve, & qu'elle l'a esté veritablement.* Et *In Ioan. c. 1. v. 12. Thesaur. ass. 32.* que parlant des Fidelles il dit : *Nous sommes appellez enfans de Dieu & nous le sommes. Nous sommes appellez la maison du Fils & nous la sommes.*

Que

Que le même Saint dit : *Qu'il eſt indubitable que nous ſommes appellez, & que nous ſommes les vrais Iſraëlites ; Que* JESUS-CHRIST *eſt appellé & eſt la lumiere ; Qu'il eſt appellé la bonne odeur de ſon Pere, & qu'il l'eſt en effet.* CHAP. XIV. *Cont. Iulian. l. 8. In Ioan. c. 1. v. 9.*

Que Theodoret dit de l'Egliſe : *Qu'elle eſt appellée un Corps, & qu'elle l'eſt.* *Concil. Gener. Roma. tom. 1. p. 170.*

Que ſaint Iſidore de Damiette dit du Preſtre : *Qu'il eſt appellé la lumiere de l'Egliſe, & qu'il l'eſt.* *In Epiſt. 1. ad Corint. 12. 12.*

Que Germain de Conſtantinople dit : *Que l'Autel eſt & eſt appellé la Crèche & le Sepulchre du Seigneur.* *L. 1. Epiſt. 319.*

Que le même ſaint Gregoire de Nyſſe dit : *Que ceux qui ſont purs de cœur ſont appellez & ſont Iſraël.* *In Theoria rer. Eccleſ.*

Que la verité eſt appellée & eſt le fondement de l'édifice. *In Cant. Hom. 6.*

Que ſaint Pierre a eſté appellé & fait Pierre. *Hom. 14.*

Que JESUS-CHRIST *eſt conçu & eſt la droite de Dieu.* *Hom. 15. Contr. Eun. l. 6.*

Et il conclut de tous ces exemples que ſaint Gregoire de Nyſſe a pu dire, *que le pain conſacré eſt appellé & eſt le corps de* JESUS-CHRIST, en entendant qu'il l'eſt non proprement, mais en figure & virtuellement.

Je ſçay d'ordinaire bon gré à Aubertin de ces catalogues d'expreſſions qu'il recüeille avec un fort grand travail, parce qu'ils ſe rencontrent ſouvent tres-propres pour confirmer que l'expreſſion à laquelle il les rapporte, ne peut avoir le ſens auquel il la prend, & qu'ils donnent lieu de conclure également, & qu'il n'y a point d'exemple plus ſemblable, puiſqu'il n'auroit pas manqué de les rapporter, & que ceux qu'il allegue ne le ſont pas.

Je penſe que M. Claude ne me conteſtera pas la premiere de ces deux concluſions, qui eſt fondée ſur le travail infatigable avec lequel Aubertin a cherché dans les Peres des expreſſions qui puſſent autoriſer ſes ſolutions & ſes argumens.

Et la ſeconde ne me ſera pas difficile à prouver.

Car il n'y a qu'à remarquer qu'il eſt vray que dans toutes ces expreſſions, ces termes, *il eſt appellé & eſt*, ſont appliquez à des attributs metaphoriques ; mais que la raiſon en eſt, que ces termes metaphoriques ont un double ſens, l'un litteral, l'autre metaphorique, & que n'eſtant pas affirmez dans leur ſens litteral, ils ſont affirmez réellement dans leur ſens metaphorique. Ainſy ces propoſitions ſont exactement veritables. Car on don-

ne en effet au sujet le nom metaphorique, ce qui donne lieu de dire *qu'il est appellé*; & on affirme le sens du terme metaphorique, ce que l'on signifie en disant *qu'il l'est*. Et cet *est* est un *est* de réalité qui marque une veritable identité. Il ne faut que repasser legerement les exemples d'Aubertin, pour reconnoître qu'il n'y en a aucun qui ne soit de ce genre.

Celuy qui a reçu le saint Esprit, *est appellé & est un homme spirituel*, non dans le sens litteral de ce mot qui marqueroit une nature immaterielle, mais dans le sens metaphorique dans lequel il signifie un homme dégagé des passions charnelles, & qui ne connoist & n'aime que les biens qui ne se connoissent que par l'esprit.

JESUS-CHRIST *est appellé Pierre, & il est Pierre*, non selon la signification litterale de ce mot, mais selon sa signification metaphorique, par laquelle il marque une fermeté immobile, & cette fermeté convient tres-réellement à JESUS-CHRIST, de sorte que l'*est* marque une convenance tres-réelle de l'attribut au sujet dans son veritable sens.

Il en est de même de tous les autres. Il n'y en a aucun ou l'*est* soit pris pour *signifie*, c'est toujours un *est* de convenance réelle. Tout ce qu'il y a de particulier dans ces exemples, est que l'attribut n'est pas pris dans son sens litteral, mais dans son sens metaphorique, c'estadire pour la qualité de quelque chose, ou pour la verité figurée.

Et c'est delà qu'on doit conclure que l'on ne peut appliquer raisonnablement cette même expression aux propositions figuratives, comme les Ministres veulent que le soit cette proposition de JESUS-CHRIST: *Cecy est mon Corps*, qu'ils expliquent par ces termes: *Cecy signifie mon Corps*. Et la raison en est que dans les propositions qui s'entendent en ce sens, l'attribut n'a point deux sens, & il est pris dans son sens simple & naturel. Aussy les Ministres prouvent-ils eux-mêmes que le mot de *corps de* JESUS-CHRIST, ne signifie dans cette proposition: *Cecy est mon Corps*, que le vray corps de JESUS-CHRIST estant clair qu'il n'est point pris ny pour la qualité de quelque chose, ny pour quelqu'autre chose dont il soit figure. Et c'est pourquoy Beze refute en particulier ceux qui voudroient entendre les mots de Corps & de Sang, de l'efficace & de la vertu de JESUS-CHRIST. *Certainement*, dit-il, *c'est une absurdité trop*

Epist. 5. ad Aleman. Edit. Genev. vers. p. 55. ann. 1573.

insupportable d'entendre le mot de corps de l'efficace & du fruit de la mort de JESUS-CHRIST. *Et pour le faire concevoir, il n'y a qu'à substituer cette interpretation aux mots de Corps & de Sang. Il faudra donc dire, selon ce sens, au lieu de ces paroles : Cecy est mon Corps : Cecy est l'efficace de ma mort ; & au lieu de ceux-cy : Cecy est mon Sang : Cecy est mon esprit qui est versé pour vous. Or qu'y a-t-il de plus impertinent que cela ?* CHAP. XIV.

Il est donc certain que le mot de corps n'est point metaphorique dans cette proposition : *Cecy est mon Corps*, c'estadire qu'il n'a point deux sens, l'un litteral, l'autre metaphorique. Et c'est ce qui a obligé les Ministres à mettre leur figure dans le mot *est*, en le prenant pour celuy de *signifie*. Or c'est le propre effet de cette expression, *il est appellé & est*, d'exclure ce sens du mot *est*, & de faire qu'il soit pris pour marquer une convenance réelle. Et c'est pourquoy on n'applique jamais cette façon de parler aux choses qui ne sont ce qu'on les nomme qu'en signification.

Les Ministres n'ont besoin pour s'en convaincre que de repasser dans leur esprit ces fameux exemples par lesquels ils ont accoûtumé d'autoriser leur sens de figure, & ils reconnoistront eux-mêmes que l'on n'y sçauroit appliquer sans impertinence cette expression *dicitur*, *& est*, *est appellé & est.*

On ne dit point qu'une statuë d'Alexandre est appellée, & est Alexandre. On ne dit point qu'une carte d'Italie est appellée & est l'Italie. On ne dit point que les sept vaches de Pharaon sont appellées sept années, & qu'elles sont sept années. Et pour venir aux pretenduës expressions Sacramentales. On ne dit point que l'Agneau Paschal fut appellé passage, & qu'il fust passage. On ne dit point que la Circoncision estoit appellée l'alliance, & qu'elle estoit l'alliance. On ne dit point que la pierre du desert estoit appellée, & qu'elle estoit JESUS-CHRIST.

Ainsy & les exemples & la raison nous portent également à conclure que quand on dit que le pain consacré *est appellé & est le corps de* JESUS-CHRIST, on veut dire qu'il l'est réellement & effectivement.

Les exemples ramassez avec tant de soin par Aubertin montrent clairement que les Peres ne se sont servis de cette expression que pour marquer une convenance réelle, & jamais

CHAP. XIV. pour marquer ſimplement qu'une choſe en ſignifioit une autre.

La raiſon fait voir que cette expreſſion eſt particulierement deſtinée à exclure du mot *eſt* le ſens figuratif, & qu'ainſy n'y ayant point de figure par l'aveu même des Calviniſtes dans l'attribut de cette propoſition, *le pain eſt appellé & eſt le corps de* JESUS-CHRIST, il n'y en à point du tout. De ſorte que l'on à ſujet d'en conclure que le ſens figuratif des Calviniſtes a eſté formellement rejetté par ſaint Gregoire de Nyſſe.

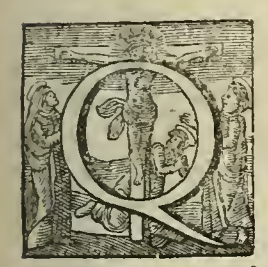




LIVRE CINQVIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'efficace de l'Eucharistie reconnuë par les Peres, prouve qu'il n'ont point pris ces paroles : Cecy est mon Corps, *dans le sens de figure.*



VOIQUE cette preuve que nous propo- Ch. I.
sons icy renferme celle que nous avons déja proposée sur le sujet de l'Eucharistie, en montrant que l'on ne sçauroit conclure que l'Eucharistie ait aucune efficace, si l'on prend ces paroles: *Cecy est mon Corps*, au sens des Calvinistes, elle en est pourtant differente par le different usage que nous en ferons. Car dans la premiere nous avons conclu seulement que cette efficace ne se trouvant pas dans l'Ecriture, les Calvinistes l'admettoient sans raison & contre leurs propres principes: & nous en conclurons icy que les Peres ayant établi une efficace, & attribué plusieurs effets à l'Eucharistie qui ne se peuvent tirer de l'Ecriture prise au sens des Calvinistes, & qui sont des suites necessaires du sens Catholique, c'est une preuve demonstrative qu'ils ne l'ont pas expliquée comme les Calvinistes, mais comme les Catholiques. C'est l'usage que nous en ferons icy, & cet usage est tres-legitime. Car rien sans doute n'est plus propre pour nous faire discerner le veritable sens dans lequel les Peres ont pris ces paroles: *Cecy est mon Corps*, que les suittes & les consequen-

ces réelles qu'ils en ont tirées. On peut bien s'imaginer qu'une expreſſion engage à d'autres expreſſions, quoique cela ait mêmes des bornes, & qu'il n'en faille pas faire une regle generale; une metaphore que l'uſage rend raiſonnable & intelligible, n'autoriſant pas toujours celles qui ne ſont pas établies, quoiqu'elles ayent le même ſens. Mais il eſt certain au moins que les conſequences qui conſiſtent dans les choſes, ne peuvent naiſtre que du fond même de l'opinion.

Mais parce que c'eſt une ſupercherie ordinaire à ceux qui ſont prevenus, lors qu'ils ſçavent que des conſequences ont eſté effectivement tirées par des perſonnes avec qui on eſt bien aiſe de paroiſtre conforme de ſentiment, de joindre dans leur eſprit ces conſequences avec ces opinions, ſans prendre garde ſi elles s'accordent & peuvent ſubſiſter enſemble; la raiſon demande que l'on examine d'abord ſans prevention la liaiſon de la conſequence avec les principes, ſans faire encore reflexion ſi elles ont eſté effectivement tirées.

Or c'eſt ce que nous avons déja fait en prouvant qu'il ne s'enſuit nullement du ſens que les Calviniſtes donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, que l'Euchariſtie ait aucune efficace particuliere, ny qu'elle ſoit, comme ils diſent, le corps de Jesus-Christ *en vertu.* Car ſi Jesus-Christ ne nous a dit autre choſe par ces paroles, ſinon que le pain ſignifie ſon corps, il ne nous eſt pas permis d'ajoûter à cette declaration du Fils de Dieu, une choſe qui n'y eſt pas enfermée, puiſque ce n'eſt que pour éviter de donner à l'Ecriture des ſens qu'elle ne renferme pas, qu'il eſt deffendu de rien ajoûter au texte.

On peut bien conclure de ce ſens: *Cecy ſignifie mon Corps.*, que le pain en vertu de cette inſtitution, peut imprimer en nous l'idée du corps de Jesus-Christ, quoique ce ſoit d'une maniere peu vive, parce que n'eſtant fondée que ſur un rapport qui ne ſe voit pas par les ſens ny par l'imagination, & qui ſe comprend ſeulement par l'eſprit, & ne ſe retient que par une memoire intellectuelle, il n'excite naturellement que des penſées aſſez ſombres & aſſez languiſſantes. On en peut conclure qu'il peut contribuer comme ſigne à tous les avantages que l'on retire de la meditation de Jesus-Christ, c'eſtadire que l'on peut conclure que l'Euchariſtie eſt efficace en la maniere que le ſont tous les ſignes arbitraires & naturels qui nous repreſentent Jesus-Christ, & nous en renouvellent l'idée. Mais

on n'a aucun droit de conclure delà que Dieu donne de nouvelles graces à ceux qui la reçoivent, & qu'il ne faille pas douter que *par le moyen de ce mystere, Dieu ne communique à ses enfans une plus abondante mesure de sa paix & de sa consolation, un nouveau degré de sa sanctification & de son amour & de sa crainte*; *ny que les consciences sentent bien quand on a dignement Communié.* Car tous ces effets estant libres & volontaires de la part de Dieu, c'est une témérité & une presomption criminelle de les attacher à la reception de l'Eucharistie, à moins que l'Ecriture ne les y attache, & que nous n'en voyons la promesse dans la parole de Dieu. Il ne nous est point permis de faire agir Dieu à nostre fantaisie, de donner aux hommes des assurances que Dieu ne leur donne pas, ny d'attacher ses operations à des moyens ausquels il ne nous a pas declaré qu'il les attachoit. Il a promis à l'égard du Baptême de renouveller les hommes par ce moyen, il le faut donc croire parce qu'il l'a dit. Mais pour le croire à l'égard de l'Eucharistie, il faut que l'on montre qu'il l'ait promis à l'égard de l'Eucharistie.

M. Claude 2 Rép. p. 321.

M. Claude pretendra peutestre que ces paroles: *Cecy est mon Corps*, signifient non seulement que le pain est le corps de Jesus-Christ en *figure*, mais qu'il l'est aussy *en efficace.* C'est une illusion dont Aubertin se sert dans tout son livre, joignant toujours la *figure* à *l'efficace*, comme si c'estoient des choses qui pussent estre signifiées par les mêmes termes. Et cependant cela est si faux, que le même Aubertin en expliquant en particulier ces paroles: *Cecy est mon Corps*, est contraint de se renfermer entierement dans le sens de figure, il n'autorise que le sens de figure, il ne produit des exemples que du sens de figure, & il ne trouve aucun jour ny aucun lieu d'introduire son *efficace* dans ces paroles.

Car il est remarquable que de tous les exemples qu'il produit pour montrer que le mot *est* peut estre pris pour *signifie* & *estre figure*, il n'y en a aucun où il soit pris pour estre en *efficace.* Ainsi ce pretendu sens *d'efficace* est en effet si nouveau & si inoüi que depuis que les Ministres se tourmentent à chercher dans les écrits des Peres des expressions pour appuyer leur explication, ils n'en ont encore trouvé aucune où l'on dise qu'une chose en est une autre, parce qu'elle en contient l'efficace.

Cependant quoy qu'Aubertin & M. Claude n'ayent prouvé par aucune raison ny par aucun exemple que ces mots: *Cecy est*

Ch. I. *le corps de* Jesus-Christ, puissent signifier, *Cecy en contient l'efficace*, & qu'ils se soyent trouvez reduits à tascher de soûtenir uniquement leur sens de figure par les mauvaises raisons & les faux exemples que nous avons refutez, ils ne laissent pas dans la suite de leurs ouvrages de glisser par tout ce sens, *d'estre en efficace*, comme s'ils l'avoient prouvé par des raisons invincibles.

Pour ruiner donc tout cet artifice, il n'y à qu'à le découvrir & à declarer aux Ministres, qu'*estre le corps de* Jesus-Christ *en figure*, & *estre le corps de* Jesus-Christ *en efficace*, sont deux sens differens, deux idées differentes qui ne s'enferment point l'une l'autre, & qui ne s'expriment point par les mêmes termes. Il y à des figures qui ne sont pas efficaces; il y à des choses qui contiennent l'efficace de quelques autres sans en estre des signes d'institution. Les Ministres peuvent opter auquel de ces deux sens ils se voudront attacher: mais il me permettront de leur dire qu'il y à une absurdité visible à soûtenir qu'ils sont tous deux signifiez par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & que ces termes marquent en même temps: *Cecy est le corps de* Jesus-Christ *en figure*, & *Cecy est le corps de* Jesus-Christ *en efficace.*

Mais parce que leur choix est fait, & qu'ils ont trop étourdi le monde de leur *figure* pour s'en pouvoir départir, il faut qu'ils renoncent à leurs sens d'efficace, ou qu'ils nous fassent voir une liaison necessaire entre estre *figure* & contenir *l'efficace*; c'est-adire qu'il faut qu'ils donnent aux hommes une autre raison & un autre sens commun, parce que tant qu'ils auront l'esprit fait comme ils l'ont, ces deux choses leur paroistront toujours entierement differentes.

Aussy, comme nous l'avons remarqué, tous ceux qui se sont attachez uniquement à l'Ecriture, & qui ont entendu les paroles, dont Jesus-Christ s'est servi dans l'institution de ce Mystere, au sens des Calvinistes, ont esté contraints de renoncer a cette efficace, comme on le voit par l'exemple des Anabaptistes, des Remontrans, & des Sociniens, qui font tous profession de ne faire aucun estat des Peres, & qui trouvent que le plus court est de les conter pour rien, sans se donner la peine d'en corrompre le sens par des interpretations violentes.

Mais s'il est contre le bon sens de pretendre que cette efficace soit contenuë dans le sens Calviniste; Qu'il est juste au contraire

contraire de la regarder comme une suite necessaire du sens Catholique ? Que c'est bien conclure que de dire que si l'Eucharistie contient cette chair même que le Verbe a rendu vivifiante & source de vie, elle opere la vie dans nos ames & dans nos corps en détruisant dans tous les deux les semences de la mort & de la corruption. Et qu'il est naturel de rapporter à l'Eucharistie ces paroles du Fils de Dieu, qui nous dit d'une part, que *si nous ne mangeons sa chair & ne beuvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous*; & de l'autre: *que celuy qui le mange vivra à cause de luy ?* Ch. I.

Aussy est-ce la conclusion que tous les Chrestiens en ont tirée, & selon laquelle ceux d'Afrique ne donnoient point d'autre nom à l'Eucharistie que celuy *de vie*, comme saint Augustin le témoigne. *Aug. de peccat. mer. l. 1. c. 24.*

C'est ce qui l'a fait appeller par saint Ignace: *Le remede qui donne l'immortalité, l'antidote de la mort, un medicament qui purge tous les vices, & nous délivre de tous les maux*; Et qui fait dire à saint Irenée: *Que nos corps recevant l'Eucharistie ne sont plus corruptibles, ayant l'esperance de la resurrection.* *Ignat. Epist. ad Eph.* *Adv. Hær. l. 4. c. 34.*

Et à saint Gregoire de Nysse: *Que le corps immortel de* Jesus-Christ *estant dans celuy qui l'a reçu, le change tout entier en sa nature.* *Orat. Catech. c. 37.*

Et à saint Chrysostome: *Que* Jesus-Christ *fait entrer en nous un autre levain, sçavoir sa chair même qui est de même nature que la nostre, mais exempte de peché & source de vie; & qu'il la donne à recevoir à tous, afin qu'en estant nourris, & se dépoüillant de cette ancienne chair mortelle, ils reçoivent la vie immortelle par cette nourriture mélée en eux.* *Hom. 24. in 1. Epist. ad Corint.*

Et à saint Cyrille: *Que le saint corps de* Jesus-Christ *vivifie ceux en qui il est, & les preserve de corruption estant mélé dans nos corps.* *In Ioan. p. 324.*

Qu'il est juste encore & naturel de conclure de la presence réelle de Jesus-Christ dans nous, qu'elle opere le salut & la remission des pechez dans ceux qui le reçoivent, puisque c'est une suite necessaire de cette vie spirituelle que Jesus-Christ attribuë à sa chair comme son propre effet !

Aussy voyons-nous que c'est la conclusion que toutes les Liturgies en ont tirée, comme il paroist par la Liturgie de saint Jacques, ou l'on rend graces à Dieu *de ce qu'il nous a rendu participans de son corps & de son sang pour la remission des pechez & la vie eternelle.*

CH. I. Et par celle de saint Marc où l'on prie JESUS-CHRIST *que la reception de son Sacrement opere la remission des pechez.*

Et par celle de saint Chrysostome où l'on demande de même à Dieu : *Qu'il nous rende participans de la sacrée table pour la remission des pechez, & le pardon des offenses*; & ou le Prestre dit au Diacre en le communiant : *Diacre Serviteur de Dieu, vous recevez le saint & pretieux corps, & le saint & pretieux sang de Nostre Seigneur & Sauveur* JESUS-CHRIST, *pour la remission de vos pechez:* & ou aprés l'avoir Communié il luy dit encore : *Cecy a touché vos levres, & vous délivrera de vos iniquitez.*

La Liturgie de saint Basile, & generalement toutes les autres, attribuent le même effet à la sainte Communion, comme aussy tous les Peres.

Que c'est encore une consequence claire & indubitable que recevant en nous l'Auteur de la sainteté & de la vie, il nous doive communiquer la sainteté, la charité, l'esperance, la foy, toutes les vertus, & enfin le saint Esprit, puisque cette vie de l'ame, qui est le propre effet de l'Eucharistie, consiste dans la sainteté & dans les vertus, & que le saint Esprit est dit habiter plus ou moins en nous, selon que nous participons plus ou moins à la sainteté & aux vertus :

Et c'est pourquoy les Peres attribuent à l'Eucharistie la sanctification, l'augmentation de la Charité, de l'Esperance, de la Foy, & l'infusion du saint Esprit; comme il paroist par Clement Alexandrin, par Origene, par le Synode d'Alexandrie contre Nestorius, par les Liturgies, comme par celle de saint Jacques ou l'on demande à Dieu *que ces sacrez mysteres procurent à ceux qui les reçoivent, la communication du saint Esprit, κοινωνίαν καὶ δωρέαν τοῦ ἁγίου πνεύματος.*

Pedag. l. 2. c. 2. *Orig. contra Celsum l. 8.* *Concil. Ephes. part. 1. c. 26.*

Par celle de saint Marc où le Prestre s'adressant au Pere Eternel, luy dit : *Donnez-nous par la Communion du saint corps & du pretieux sang de vostre Fils unique, une foy qui ne soit pas confonduë, une charité non feinte, & une abondance de pieté.*

Par celle de saint Basile où l'on remercie Dieu de ce qu'il nous a donné la *participation des Saints, tres-purs, & celestes mysteres pour la sanctification & la guerison de nos ames & de nos corps.*

Il n'y auroit qu'à parcourir de même toutes les autres Oraisons de ces Liturgies, & les lieux des Peres qui marquent les effets de l'Eucharistie, pour y trouver une infinité de preuves

que la sanctification des ames, l'augmentation des vertus, & l'infusion du saint Esprit, sont des effets de l'Eucharistie, & que l'on y demande que la reception du corps de JESUS-CHRIST les opere en nous. CH. I.

Enfin un des principaux effets de l'Eucharistie est de nous fortifier contre nos ennemis interieurs & exterieurs, de donner à l'ame une vigueur spirituelle qui la rende capable de resister aux tentations. C'est ce qui a porté les Peres à la considerer comme ce pain dont les Chrestiens ont un besoin continuel, & à entendre de l'Eucharistie cette demande de l'Oraison Dominicale: *Donnez-nous aujourd'huy nostre pain de tous les jours.* Ils l'ont appellée une medecine dont nous avions sans cesse besoin, *quotidianam medicinam*; & ils ont cru qu'elle estoit sur tout necessaire dans les tentations perilleuses.

Saint Cyprien dans l'Epistre à Cecilius, dit que *le calice du Seigneur enyvre tellement ceux qui le boivent, qu'il les rend sobres, qu'il remplit leur esprit d'une sagesse spirituelle, qu'en ostant le goust des choses du siecle, il donne l'intelligence de Dieu, & que de même que le vin commun bannit les inquietudes de l'esprit, soulage l'ame & chasse la tristesse: de même en buvant le sang du Seigneur, on perd la memoire du vieil homme, on oublie la vie que l'on a menée dans le siecle, & le cœur que le souvenir de ses pechez tenoit dans la tristesse, est remply de joie par l'assurance de l'indulgence divine.*

Le même Saint dans sa lettre 54. témoigne qu'afin de preparer au Martyre ceux qui estoient tombez dans les persecutions, & qui vouloient se relever, on leur accordoit la Communion plutost que l'on n'auroit fait, selon les regles de la Penitence ancienne; *Parce*, dit-il, *que celuy-là ne sçauroit estre assez fort pour souffrir le Martyre, que l'Eglise n'a pas armé pour le combat, & que le courage manque à ceux qui ne sont pas fortifiez & animez par la reception de l'Eucharistie. Ainsy*, dit-il dans la même Epistre, *il est necessaire de leur accorder la paix, afin qu'en les excitant & les exhortant au combat, nous les y envoyons munis de la protection du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, *& non pas nuds & desarmez, l'Eucharistie estant instituée afin de servir de soutien à ceux qui la reçoivent.*

Ces pensées sont justes & raisonnables dans la bouche de ceux qui regardent l'Eucharistie comme le corps de JESUS-CHRIST, & par consequent comme la source de la force des Chrestiens. Mais comment auroient-elles pu venir dans l'esprit

Ch. I. d'un homme qui auroit cru que Jesus-Christ n'auroit enseigné autre chose du *pain Eucharistique*, sinon qu'il signifie & represente son Corps ? Comment auroit-il pu s'imaginer que l'on n'a point de force sans la reception de cette figure ? Comment luy auroit-il pu attribuer tous ces autres effets dont nous avons parlé ? Est-ce à cause simplement que ce signe nous excite à penser à Jesus-Christ, dont nous tirons toute nostre force, & qui peut produire en nous tous ces effets ? Mais ce signe est-il necessaire pour exciter simplement cette pensée ? ne la pouvons-nous pas avoir sans moyens exterieurs? N'y a-t-il pas mille autres moyens de l'exciter qui sont plus vifs, plus commodes, plus continuels, & plus en nostre pouvoir ? Tous les alimens communs, toutes les portes, tous les agneaux, toutes les Villes, toutes les pierres, ne peuvent-elles pas produire ce même effet pourvu que nostre volonté y attache la pensée de Jesus-Christ ? N'est-ce pas rendre tous les Peres extravagans, de pretendre qu'ils ayent attribué à l'Eucharistie tous ces effets dont nous avons parlé, par cette seule raison qu'elle nous fait ressouvenir du corps de Jesus-Christ qui les peut operer en nous ? Quel secours, quel avantage extraordinaire procuroit saint Cyprien à ces Chrestiens tombez, à qui il accordoit la paix & l'Eucharistie, s'ils pouvoient tirer le même secours de leur pain commun, & de tant d'autres choses qu'ils avoient entre les mains ? Or ils le pouvoient sans doute si l'Eucharistie n'avoit point d'autre effet, que d'exciter en nous la pensée du corps de Jesus-Christ.

Je ne croy donc pas que M. Claude veüille avoir recours à cet effet commun, à tant de signes arbitraires & naturels pour expliquer tout ce que les Peres attribuent à l'Eucharistie. Il accordera sans doute qu'ils ont voulu marquer par là une efficace particuliere à ce mystere, & il s'en demélera *par ce nouveau degré de consolation, de paix, de lumiere, de force qu'il veut que l'on y reçoive.*

Mais comme il est sans doute que tous ces passages marquent clairement une efficace particuliere à l'Eucharistie, il n'est pas moins certain que jamais les Peres ne seroient entrez dans ces pensées, s'ils n'avoient consideré l'Eucharistie que de la maniere dont les Calvinistes la considerent, parce qu'elles sont toutes ridicules quand on les regarde comme des suites de cette doctrine. *Le pain Eucharistique est la figure du corps de* Jesus-

CHRIST. Donc il y à une vertu particuliere de sanctifier les ames, de les guerir, de donner le saint Esprit, d'augmenter toutes les vertus, de vivifier, de détruire tous les effets du peché & de la mort dans l'ame & dans le corps. Y eut-il jamais de consequence moins raisonnable, & ne faut-il pas avoir renoncé au bon sens pour l'attribuer à tous les Peres sans exception ? Cependant il faut que les Calvinistes passent encore plus avant. Car non seulement il faut qu'ils disent que les Peres ont raisonné d'une maniere si bizarre, mais il faut qu'ils disent de plus, où qu'ils ont tous supposé que cette doctrine si téméraire & si mal fondée estoit si claire & si indubitable, qu'elle n'avoit point besoin de preuves, ou qu'ils ont eu recours pour la prouver à des raisonnemens où nous ne voyons aucune apparence de raison. Ch. I.

Car il faut remarquer que les Peres proposent une infinité de fois ces effets merveilleux de l'Eucharistie sans en alleguer aucune raison, supposant qu'ils sont liez clairement avec sa nature, & que quand ils en alleguent, ils se contentent de dire *que le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *sont vivifians*, parce qu'ils sont *unis au Verbe*, où que JESUS-CHRIST dit dans le 6. Chapitre de saint Jean, *que l'on ne sçauroit avoir la vie sans manger sa chair.* Or ce silence & ces raisons prouvent également qu'ils n'ont point eu de l'Eucharistie, l'idée que les Calvinistes en ont.

Ce silence le prouve. Car le moyen de croire qu'ils ayent esté assez aveugles pour s'imaginer que parce que l'Eucharistie estoit figure de JESUS-CHRIST, on luy pouvoit attribuer tant d'effets merveilleux, & qu'il falloit necessairement qu'elle eust le pouvoir d'augmenter les vertus, de donner le saint Esprit, de fortifier l'ame, de remettre les pechez, de repousser les tentations, de guerir la corruption du corps & de l'ame?

Ces raisons le prouvent. Car comment peut-on conclure sans extravagance de ce principe, que la chair de JESUS-CHRIST est vivifiante à cause de son union avec le Verbe, que la figure de cette chair l'est aussy ? Il vaudroit autant dire que si des roses qui croissent dans un jardin sont de bonne odeur, des roses peintes ne peuvent manquer d'avoir la même odeur. Que si des viandes naturelles sont bonnes pour le soutien de la vie, il ne falloit point craindre de mourir de faim avec les viandes peintes d'Héliogabale : & que si l'Ange dans son passage fit un

CH. I. si grand massacre des Egyptiens, l'Agneau Paschal qui en estoit la figure ne pouvoit pas avoir de moindres effets.

Enfin comme la derniere raison, qui est l'application qu'ils font du 6. Chapitre de saint Jean, est tres-concluante dans le sens des Catholiques, en supposant qu'il est parlé dans ce Chapitre de la manducation reelle du corps & du sang de JESUS-CHRIST, puisqu'il est vray que tous les effets de l'Eucharistie y sont clairement marquez, aussy en substituant les idées des Calvinistes, & l'application & les consequences deviennent également impertinentes.

Car dés-lors que l'on rejette la doctrine de la presence réelle, on est obligé par une suite indispensable d'expliquer le 6. Chapitre de saint Jean d'une manducation spirituelle de la chair de JESUS-CHRIST, puisqu'on n'en reconnoist point d'autre. Et dés-lors qu'on explique ce Chapitre d'une manducation spirituelle on peut bien ensuite l'appliquer à l'Eucharistie, parce que la manducation spirituelle s'y peut pratiquer, mais on ne le peut restraindre à l'Eucharistie seule, parce que la manducation spirituelle s'estend bien plus loin, & qu'elle se rencontre dans toutes les actions Chrestiennes, & dans tous les actes de foy, & que l'on la peut joindre à mille autres signes. Et par consequent on est obligé de prendre tous les effets de cette manducation décrits dans ce Chapitre pour des effets generaux qui se peuvent rencontrer dans toutes les actions de foy & dans toutes les meditations de la mort de JESUS-CHRIST, de quelque signe que l'on se serve pour les exciter. Ainsi ces effets ne sont point du tout particuliers à l'Eucharistie ; & n'y reconnoistre point d'autre efficace que celle-là, c'est n'y en reconnoistre aucune.

En un mot supposé que les Peres eussent eu les idées des Calvinistes, ils auroient bien pu prouver en appliquant le 6. Chapitre de saint Jean à l'Eucharistie, qu'elle a une efficace generale comme tous les signes qui nous peuvent faire ressouvenir de JESUS-CHRIST ; mais ils n'auroient pu prouver sans un entier renversement d'esprit cette efficace particuliere dont-il s'agit, & que M. Claude accorde qu'ils ont & reconnuë & prouvée. Car tous les effets décrits dans ce Chapitre sont attachez à la manducation qui y est décrite, & si ce n'est pas une manducation réelle mais seulement spirituelle, on ne peut nier qu'ils ne se rencontrent par tout où cette manducation spiri-

tuelle se peut rencontrer. Et comme par l'aveu des Ministres, elle se rencontre infiniment plus souvent ailleurs que dans la participation de l'Eucharistie, puisqu'il est bien plus ordinaire de penser à la mort de JESUS-CHRIST, que de communier, ces effets se rencontrent donc infiniment plus souvent ailleurs, que dans la participation de l'Eucharistie. Et par consequent tout ce qui est dit dans ce Chapitre ne fait rien pour prouver ces effets particuliers *d'augmentation de grace, ces nouvelles forces, ces nouveaux rayons de lumiere*, dont il s'agit.

On à donc droit de conclure que les Peres qui ont certainement reconnu cette efficace particuliere de l'Eucharistie ne l'ont point tirée du sens & des hypotheses des Calvinistes, mais du sens & des hypotheses Catholiques. De sorte qu'au lieu que les Ministres se servent de quelques passages qui parlent d'efficace à l'égard de l'Eucharistie pour éluder ceux qui établissent la réalité, & que c'est delà qu'ils tirent leur clef de *vertu*, la raison fait voir au contraire que tous ces passages qui parlent d'efficace sont des preuves manifestes du sens Catholique, & de la presence réelle, parce que les Peres n'ont pu reconnoistre que l'Eucharistie eust aucune efficace particuliere, & distinguée de celle de tous les signes communs, qu'en supposant qu'elle est le corps même de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE II.

Que les Peres ont clairement attaché l'efficace de l'Eucharistie à la presence réelle de la chair de JESUS-CHRIST *dans nos corps.*

POUR bien entendre la force des preuves que nous allons alleguer, il faut sçavoir que l'efficace que les Ministres attribuënt à la chair de JESUS-CHRIST, n'est qu'une efficace meritoire, c'est à dire qu'ils ne veulent pas que la chair de JESUS-CHRIST agisse sur nous, comme une cause physique, mais seulement comme nous ayant merité les graces que nous recevons ; & que ce n'est qu'en ce sens qu'ils avoüent, *qu'elle nous vivifie dans l'Eucharistie* ; & M. Claude s'en explique fort clairement, en disant, *que la chair & le sang du Sauveur sont un principe de paix, de vie, & de salut à nos corps & à nos ames, non en qualité* DE CAUSES PHYSIQUES *qui agissent*

2. *Rép. l.* 321.

Ch. II. *par la position de leurs substances, mais en qualité* DE CAUSES MERITOIRES *qui agissent moralement, ou de causes motives qui non seulement produisent leurs effets estant absens; mais mêmes lors qu'elles ne sont pas encore, comme il paroist par l'exemple des anciens Patriarches qui ont esté sauvez, par la vertu de* JESUS-CHRIST *de même que nous.*

P. 322. Et dans un autre endroit du même Chapitre : *Nous rapportons*, dit-il, *à ce corps & à ce sang la grace que nous recevons, comme à une cause meritoire, & non comme à une cause physique.* C'est pourquoy le même M. Claude declare dans le Livre contre le P. Noüet, qu'il ne s'ensuit pas que JESUS-CHRIST ait du Sang de ce qu'il est porté dans leur confession de Foy, *que l'on reçoit réellement le corps & le sang de* JESUS-CHRIST; *Comme si*, dit M. Claude, *la réalité du sang de* JESUS-CHRIST, *en qualité de cause meritoire ne pouvoit pas bien subsister, quand même sa propre substance ne subsisteroit pas.*

Contre le P. Noüet p. 533.

Cette doctrine de M. Claude merite qu'on y fasse reflexion, parce qu'en expliquant nettement le sentiment de ceux de son party, elle develope bien des choses.

Car premierement elle fait voir qu'il n'y eust jamais d'illusion pareille à celles par laquelle Calvin & ceux qui ont imité son langage, ont voulu abuser le monde par les termes dont ils ont expliqué ce mystere, estant impossible de s'imaginer que des paroles qui donnent de si grandes idées se reduisent à si peu de chose.

Ioan. Cal. in 2. explicat. veræ doctr. de particip. Corporis & Sanguinis.

Instit. l. 4. c. 17. §. 24. 32.

Qui croiroit jamais que dire comme fait Calvin, *que le corps de* JESUS-CHRIST *nous inspire sa vie par l'incomprehensible vertu du saint Esprit. Que la vie de la chair de* JESUS-CHRIST *penetre à nous du Ciel. Que la chair de* JESUS-CHRIST *est une fontaine riche & inépuisable qui fait couler sur nous la vie dont la Divinité la remplit. Qu'il vivifie veritablement nos ames par la substance de son Corps & de son Sang. Qu'il y à en cela plusieurs miracles, n'y ayant rien qui soit plus hors de l'ordre de la nature, que de dire que des ames tirent d'une chair née de la terre, & qui a esté sujette à la mort leur vie spirituelle & celeste, ny rien de plus incroyable que de dire que des choses aussy éloignées que le Ciel l'est de la terre, estoient non seulement conjointes mais unies, en sorte que les ames tirent leur aliment de la chair de* JESUS-CHRIST. *Que* JESUS-CHRIST *souffle la vie dans nos ames de la substance de sa chair, & qu'il répand dans nous sa propre vie : Que combien qu'il soit au*

Ciel jusqu'à ce qu'il vienne pour juger tout le monde, neanmoins *par la vertu secrette & incomprehensible de son esprit, il nous nourrit & vivifie de la substance de son Corps & de son Sang*; qui croiroit dis-je que toutes ces expressions si magnifiques ne signifiassent autre chose sinon qu'en recevant l'Eucharistie nous pensons à la chair de Jesus-Christ indépendamment de son existence, & que nous y recevons des graces que Jesus-Christ a meritées par cette chair, sans qu'on puisse seulement conclure de là qu'elle existe encore? A quoy sert donc cette remarque que Calvin & ses disciples font par tout de la distance du Ciel, & de la terre, pour trouver un miracle dans l'Eucharistie? Y a-t-il lieu de s'étonner qu'une cause qui peut operer sans estre, opere sans estre presente? Et est-il jamais venu dans l'esprit de personne de s'imaginer que la presence soit necessaire aux causes qui n'agissent que par voye de merite ou d'impetration?

Ch. II.

Confess. de Foy de l'Egl. pret. Refor. art. 36.

Qui a jamais dit que le sacrifice de la Croix s'estant passé en Judée en un certain temps, il est incomprehensible que les graces que Jesus-Christ a meritées par ce sacrifice s'étendent à tous les hommes du monde, & à tous les temps, & ne soyent pas bornées à ceux qui estoient presens à ce grand spectacle?

Mais il estoit necessaire de parler ainsi, afin de tromper non seulement les simples, mais même les personnes les plus éclairées, dont plusieurs ont cru sur ce langage que Calvin vouloit signifier par ces termes quelque chose de grand & de mysterieux qui fust conforme aux idées que les Peres nous donnent de ce mystere.

2. Cette confession de M. Claude, nous découvre encore une difference essentielle entre le sentiment des Ministres & celuy des Peres, dont les consequences sont tres-importantes. C'est que comme M. Claude avouë dans tous ces endroits que j'ay rapportez, qu'il ne regarde le corps de Jesus-Christ, que comme une cause meritoire & motive qui peut operer indépendamment de son existence; Aubertin son Maistre avouë de l'autre, que saint Cyrille d'Alexandrie considere la chair de Jesus-Christ, comme une cause non seulement meritoire & objective, mais vrayement *efficace, operative & productive*, Vere *efficientem, operativam, & productivam.* Et comme il l'avouë sur des expressions qui sont

Aubertin p. 751.

Ch. II. communes à saint Cyrille avec les autres Peres, & principalement avec S. Irenée, saint Gregoire de Nysse & saint Chrysostome, cét aveu s'estend necessairement aux autres Peres.

Je dis que cette difference est fort considerable, parce que la nature des causes vrayement operatives & productives, *est d'agir*, comme il l'a reconnu luy-même, *par la position de leur substance*. C'est l'idée qu'il en a. C'est celle que tous les autres en ont. C'est celle que tous les hommes en ont eu jusques icy; & les Philosophes même qui ont crû que les esprits n'estoient pas proprement dans le lieu, n'ont pas laissé d'avoüer qu'ils estoient presens au lieu où ils agissoient.

Je n'examine pas icy, s'il est possible absolument parlant, qu'une cause vrayement operante agisse sans estre presente à la chose sur laquelle elle agit immediatement. Je ne pretend pas non plus refuter en ce lieu la réponse d'Aubertin, qui dit que saint Cyrille, *n'entend pas que la chair de* Jesus-Christ *agisse sur nous immediatement*, *mais seulement mediatement*, *par sa vertu imprimée dans le pain*: Sed *solum mediatè per virtutem suam pani & vino Eucharistiæ inditam*. Il n'y a rien de plus absurde que cela. Car on dit bien qu'une chose agit mediatement sur quelque autre par le moyen d'une chose interposée, lors qu'elle agit immediatement sur cette chose interposée. Mais le corps de Jesus-Christ immediatement, n'agissant pas plus dans l'opinion des Calvinistes sur le pain que sur nos ames, il est ridicule de dire qu'il agisse sur nos ames mediatement par sa vertu imprimée dans le pain.

Mais ce n'est point encore là ce que je veux dire. Je me contente de ce que l'on ne peut desavoüer sans renoncer au sens commun, qui est que quand on parle d'une cause vrayement *operative* & *productive*, on donne par ces mots l'idée d'une cause qui agit, comme dit M. Claude, par *la position de sa substance*, & que c'est un miracle extraordinaire, qu'il y en ait qui agissent sans cette condition.

Ce miracle même est infiniment plus grand & plus inconcevable que celuy d'un corps en plusieurs lieux. Car au lieu que ce dernier miracle est crû de tous les Chrestiens du monde, à l'exception des Calvinistes, des Sociniens, & des Anabaptistes; l'autre n'est crû presentement de personne, puisque les Calvinistes qui ne veulent pas que le corps de Jesus-Christ soit vrayement present, ne veulent pas aussi qu'il

agiſſe ſur nous autrement que comme cauſe meritoire, & que CH. II.
les Catholiques qui le regardent, comme une veritable cauſe de la vie de l'ame, veulent qu'il ſoit réellement preſent.

Il eſt donc certain, que les Peres en attribuant à la chair de JESUS-CHRIST reçuë par l'Euchariſtie une veritable efficace ſur nos corps & ſur nos ames, portoient l'eſprit de tous ceux à qui ils parloient, à la croire réellement preſente. Car il n'y a rien dans leurs diſcours qui faſſe voir qu'ils l'ayent exceptée de la condition de toutes les autres cauſes efficaces dont on avoit oüi parler juſques icy; & il eſt encore moins probable qu'ils ayent pretendu que cette exception ſi rare, ſi extraordinaire & ſi contraire à la raiſon, n'eſtant nullement marquée par leurs diſcours, ſeroit ſuppleée & ſous-entenduë par tous ceux à qui ils parloient, où qui liſoient leurs écrits.

Quelle impreſſion devoient-ils donc faire dans l'eſprit des peuples, non ſeulement en ne marquant point cette exception, mais en exprimant formellement que la chair de JESUS-CHRIST operoit ſur nous par ſa preſence dans nos corps, & en mettant nettement cette preſence comme une condition neceſſaire à cette operation. C'eſt ce qu'il faut faire voir par les paſſages formels des Peres auſquels je ſuplie ceux qui liront cecy de faire une attention particuliere. Car certainement ſi ces paſſages ne ſignifient pas que la chair de JESUS-CHRIST eſt réellement preſente dans nos corps avec ſon efficace, il ne faut plus avoir égard aux diſcours des hommes pour s'aſſurer de leur ſentiment.

Saint Irenée attribuë la reſurrection future des corps des juſtes à la reception de l'Euchariſtie, mais c'eſt parce qu'elle eſt le corps de JESUS-CHRIST. *Comment*, dit-il aux Valentiniens, *oſent-ils avancer que la chair n'eſt pas ſuſceptible du don de Dieu, eſtant nourrie du corps & du ſang du Seigneur.* *l. 5. Adverſ. Hæreſ. c. 2.*

Noſtre corps, dit ſaint Gregoire de Nyſſe, *vient par un autre moyen à eſtre uny à celuy qui luy donne le ſalut. Car comme ceux à qui on a fait prendre du poiſon, en empeſchent l'effet en prenant du contrepoiſon, il faut de même que le medicament ſalutaire qui doit operer noſtre ſalut*, SOIT REÇU DANS LES ENTRAILLES *de l'homme, comme le poiſon y a eſté reçu, afin que ſa force & ſa vertu ſe répande par tout le corps. Ainſy ayant pris par la bouche ce qui fait mourir noſtre nature, il faut que nous prenions de la même ſorte ce qui la preſerve, afin que ce medicament* *Orat. Catech. c. 37.*

Chap. XIV.

salutaire ESTANT EN NOUS, *repare par l'impression d'une qualité contraire le dommage que le poison a fait à nostre corps. Or qu'est-ce que ce medicament salutaire. Ce n'est autre chose que ce corps que* JESUS-CHRIST *a fait voir estre plus fort que la mort & qui est la source de nostre vie. Car comme un peu de levain communique sa force à toute la paste, de même ce corps que Dieu a livré à la mort estant* DANS LE NOSTRE *le change entierement en soy; & comme un poison mortel estant reçu dans un corps sain, toute la masse du corps en est alterée & corrompuë. Ainsi ce corps immortel* ESTANT DANS CEUX *qui le reçoivent, les change tous entiers en sa nature.*

A quoy il ajoûte un peu aprés, que JESUS-CHRIST *par une dispensation de grace* ENTRE PAR SA CHAIR DANS CEUX QUI CROYENT, SE MÉLANT *dans les corps des Fidelles, afin que l'homme devienne participant de l'incorruptibilité par* L'UNION AVEC CE CORPS IMMORTEL.

On ne sçauroit exprimer plus fortement & plus precisément l'union immediate du corps de JESUS-CHRIST, comme cause operante avec nos corps, qu'en disant comme dit saint Gregoire de Nysse dans ce passage, que le corps de JESUS-CHRIST, *comme medicament salutaire est reçu dans les entrailles de l'homme.* Qu'en disant, *qu'il y doit estre reçu, afin que sa vertu se répande*; ce qui seroit ridicule s'il ne l'entendoit d'une reception de la substance même, puisque cela voudroit dire que la vertu soit reçuë, afin que la vertu se répande. Qu'en disant, *que ce medicament salutaire* EST EN NOUS comme une condition necessaire à son operation : Qu'en disant, *que ce corps qui a souffert la mort est dans le nostre, pour y communiquer sa force. Que ce corps immortel est dans ceux qui le reçoivent.* Que JESUS-CHRIST *entre par sa chair en ceux qui croyent, & qu'il se mesle à leurs corps*, afin de les rendre participans de l'immortalité par l'union avec son corps immortel.

Bien loin de separer la vertu de la presence de ce corps, il suppose toûjours la presence de ce corps, afin qu'il imprime sa vertu. Et au lieu que les Ministres se servent de cette vertu pour exclure le corps mesme, il ne reconnoist au contraire la vertu que parce qu'elle est inseparable du corps; que parce que ce corps immortel & source de vie est dans nos corps, qu'il est reçu dans nos entrailles, qu'il entre dans nous, qu'il se mesle à nostre chair.

Il ne faut point que M. Claude ayt recours *à ces beaux transports de devotion*, à ces *saintes extases de pieté, & à ces élancemens de l'ame*, dont il se sert pour éluder de semblables passages. Jamais il n'y eut de discours moins propre à estre traitté d'extase, de transport, & d'élancement que celuy de S. Gregoire de Nysse. C'est un discours tout simple, tout dogmatique, sans chaleur, sans figure, sans mouvement, sans élevation, où il n'a dessein que de resoudre familierement des difficultez qu'il se propose. Et ainsi il n'y a rien qui ne porte à prendre simplement & à la lettre ces expressions redoublées qui marquent la presence de la chair de Jesus-Christ dans nos corps comme principe d'operation. CH. II. *Claude contre le P. Noüet pag. 251.*

M. Claude n'a donc pas sujet aussy de faire passer pour des *extases, des transports*, & des *élancemens*, ce que dit S. Chrysostome dans le mesme sens que S. Gregoire de Nysse. *Homil. 24. in Epist. ad Corinth.* Jesus-Christ *ne s'est pas contenté de livrer sons corps à la mort; mais parce que la premiere chair qui avoit esté formée de la terre avoit esté privée de la vie & assujettie à la mort par le peché, il a formé pour le dire ainsi une autre substance & comme un levain à sçavoir sa chair, qui quoy que d'une mesme nature que la nostre, estoit neanmoins exempte de peché & pleine de vie, & il l'a donnée à tous afin que tous en fussent nourris, & que se dépoüillant de cette ancienne chair ils reçoivent la vie immortelle par cette nourriture meslée en eux*; ny ce qu'il dit en un autre endroit, *Homil. 83. in Math.* *qu'il n'a pas suffi à* Jesus-Christ *de se faire homme, d'estre foüetté, d'estre tué, mais qu'il se mêle luy-mesme à nostre chair, & qu'il nous fait devenir son corps, non par la foy seulement mais réellement*: ny ce qu'il dit dans son Commentaire sur S. Jean; *c'est par cette viande qu'il a donnée, qu'il fait que ce n'est pas seulement par charité, mais réellement & en effet que nous sommes mêlez à cette chair. Car voulant*, dit-il, *nous témoigner l'amour qu'il nous porte, il se mêle dans nous, & fait une vnion de son corps, comme d'une paste avec le nostre*, ἀναφύρει. *Homil. 45. in Ioan.*

Mais afin de guerir plus pleinement M. Claude de l'imagination de ces *extases*, dont il accuse les Peres, je vas luy faire voir toutes ces expressions dans l'auteur du monde le moins extatique, & le plus éloigné de ces violens transports. C'est saint Cyrille d'Alexandrie, que l'on peut appeller avec raison le plus dogmatique, & pour le dire ainsi le plus scolastique de tous les Peres. Ce ne sont dans plusieurs de ces

CH. II. ouvrages que syllogismes en formes, que preuves toutes simples & toutes nuës, où il est visible qu'il n'a voulu qu'establir les mysteres sans pretendre les relever par des saillies d'éloquence. Que M. Claude écoute donc de quelle sorte ce Pere conçoit que l'Eucharistie est efficace, & s'il s'est imaginé que cette vertu estoit separée du corps de JESUS-CHRIST.

Il dit dans le douziéme Livre de l'adoration en esprit & en verité, *que parce que* JESUS-CHRIST *est selon les Ecritures une nouvelle creature, nous le recevons en nous-mêmes par sa sainte chair & par son sang, afin qu'aquerant une nouvelle vie en luy & par luy, nous nous dépoüillions du vieil homme qui se corrompt en suivant ses desirs dereglez.* Ainsi selon ce saint cette reformation & cette nouvelle vie est un effet de la chair de JESUS-CHRIST non residente dans le Ciel, mais reçuë en nous.

In Explic. 11. Anath. de ver. Nest. Concil. Eph. part. 3.

Et dans l'Oraison de la Céne Mystique; *S'il est vray d'une part*, dit-il, *que le corps de* JESUS-CHRIST *soit un aliment & son sang un breuvage*, & que de l'autre JESUS-CHRIST *ne soit qu'un homme, comment dit-on qu'il donne la vie eternelle à ceux qui approchent de cette table? Et comment se pourroit-il faire qu'il fust divisé & icy & en tous lieux, & qu'il ne fust point diminué?* Ce doute qui ne se peut former raisonnablement à l'égard du corps de JESUS-CHRIST, servant d'objet à la meditation de l'ame, & qui suppose une reception réelle, fait voir clairement qu'il attache le don de la vie eternelle au corps de JESUS-CHRIST réellement reçu sans division par tous les Chrestiens.

Contra Nestor. l. 4. p. 113.

Le Seigneur JESUS, dit-il encore, *rabaisse la figure pour nous faire passer à la verité, en disant: Ce pain que Moïse a donné n'estoit pas le pain de vie, c'est moy seul qui le suis estant descendu du Ciel, & qui vivifie toute chose.* Mais comment les vivifie-t-il? Est-ce en communiquant la vertu de sa chair à quelque instrument, où en donnant sa chair même à manger? Saint Cyrille nous en éclaircira dans la suite. *C'est moy*, dit JESUS-CHRIST, *qui m'introduis en ceux qui me mangent, & cela par la chair qui m'est unie*, τοῖς ἐσθίουσιν ἐμαυτὸν ἐνιεὶς καὶ διὰ τῆς ἑνωθείσης ἐμοὶ σαρκός. Et ensuite aprés avoir cité un long passage du 6. Chapitre de saint Jean touchant la manducation de la chair de JESUS-CHRIST, il ajouste: *Voyez de quelle sorte il demeure en nous & nous fait surmonter la corruption, en s'introduisant luy-mesme dans nos corps, & cela par sa propre chair qui est la vraye viande, au lieu*

que l'ombre de la loy & le culte qui en dépendoit n'avoit point de verité, τοῖς ἡμετέροις σώμασιν ἐγκατιεὶς ἑαυτὸν καὶ διὰ τῆς ἰδίας αὐτοῦ σαρκός. Ch. II.

La maniere dont Jesus-Christ nous vivifie n'est donc pas de nous envoyer du haut du Ciel une vertu separée de sa chair ; mais c'est de faire entrer sa propre chair dans nos corps, & de s'introduire luy-même en nous selon saint Cyrille.

Si M. Claude n'est pas encore satisfait de ces passages, il apprendra de saint Cyrille que la chair propre du Verbe qui est devenuë vivifiante en vertu de cette union, est proposée dans l'Eglise, c'estadire qu'elle est mise sur l'Autel, qu'elle est devant nos yeux. *Nous celebrons*, dit ce Saint, *dans les Eglises le saint, le vivifiant, & le non sanglant sacrifice, ne croyant pas que le Corps & le pretieux Sang qui est proposé, soit le Corps & le Sang d'un homme commun ; mais nous le recevons comme ayant esté fait le propre Corps & le propre Sang du Verbe, la chair d'un homme commun estant incapable de vivifier.* C'estadire que puisque ce que nous recevons nous vivifie, ce ne peut estre le corps d'un homme commun. Ainsy c'est ce même corps qui seul est capable de vivifier, qui est reçu & qui est mis sur l'Autel, προκείμενον.

Saint Cyrille estoit si plein de cette doctrine, que la chair de Jesus-Christ estant devenuë vivifiante par son union au Verbe, elle nous communiquoit cette vie dont elle estoit remplie, qu'il repete la même chose en une infinité d'endroits : mais c'est toujours en y ajoûtant que le moyen dont il se sert pour nous communiquer cette vie, c'est d'entrer en nos corps, de se méler à nos corps, d'estre dans nos corps : & l'on ne trouvera jamais dans saint Cyrille ny dans aucun autre Pere, aucune trace de ce miracle particulier aux Calvinistes, que la chair de Jesus-Christ nous inspire la vie du haut du Ciel.

Le saint corps de Jesus-Christ, dit-il, *vivifie ceux dans qui il est, & il les preserve de la corruption estant mélé à leurs corps ; Car l'on sçait par la foy que ce n'est pas le corps de quelque homme separé de Dieu ; mais que c'est le corps de la vie même qui a en soy toute la vertu du Verbe, auquel il est uni, qui possede ses mesmes qualitez, & qui est rempli de sa force & de son efficace.* *In Ioan. p. 324.*

Voila la vertu de l'Eucharistie bien exprimée ; mais la voila en même temps attachée au corps de Jesus-Christ residant en nous & mélé à nos corps. Le même saint Cyrille ne l'y attache pas moins clairement dans cet autre passage. Jesus-

CH. II, CHRIST, dit-il, *a donné son corps pour la vie de tous, & c'est*
L. 4. p. 354. *par ce corps qu'il fait encore entrer la vie en nous d'une maniere que je vas tascher d'expliquer. Le Verbe vivifiant de Dieu ayant habité dans la chair, il la remplie du bien qui luy estoit propre, c'estadire de la vie, & par l'union ineffable qu'il a contractée avec elle, il la renduë vivifiante de mesme qu'il l'est par sa nature. Ainsi le saint corps de* JESUS-CHRIST *donne la vie à ceux qui y participent, & il chasse la mort estant reçu dans les corps sujets à la mort,* ἐξελαύνει γὰρ τὸν θάνατον ὅταν ἐν τοῖς ἀποθνήσκουσι γένηται.

Parce, dit-il encore, *que la chair du Sauveur est devenuë vivifiante comme estant unie à la vie essentielle, c'estadire au Verbe de Dieu, nous aurons la vie en nous lors que nous la mangerons, puisque nous luy seront unis aussi bien qu'au Verbe qui habite en elle.*

Lib. 4. in Ioan. p. 360.

L'exterminateur c'estadire la mort de la chair, dit-il encore dans ce même livre, *avoit pris les armes contre toute la nature humaine à cause du peché de nos premiers parens, pour lequel nous avons entendu cet arrest: Tu es terre & tu redeviendras terre. Mais parce que* JESUS-CHRIST ESTANT EN NOUS *par sa chair en qualité de vie, devoit vaincre ce cruel tyran, ce mystere fut annoncé en figure aux Iuifs, & c'est pour cela qu'ils mangeoient la chair de l'agneau.*

Διὰ τ͂ ἁγίας αὐτ͂ σαρκός ἐν ἡμῖν γινόμενος ὡς ζωή.

Le même Saint expliquant ces paroles de saint Jean : *Celuy qui mange ma chair a la vie eternelle, & je le ressusciteray au dernier jour*, aprés avoir dit, *que* JESUS-CHRIST *est par sa chair en celuy qui le mange*, il ajoûte *qu'il n'est pas possible que celuy qui est vie par nature ne surmonte la corruption, & ne demeure maistre de la mort. C'est pourquoy encore que la mort à qui le peché a donné entrée nous assujettisse à la corruption, neanmoins parce que* JESUS-CHRIST *est dans nous par sa propre chair, il est assuré que nous ressusciterons. Car il est incroyable ou plutost il est impossible que la vie ne vivifie pas ceux en qui elle reside. Car comme quand on jette une étincelle dans un monceau de paille, le feu s'y conserve, de même Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST *cache par sa chair en nous la vie & nous imprime comme une semence d'immortalité en abolissant toute la corruption.*

In Ioan. l. 4. p. 363.

Ἐν ἡμῖν διὰ τ͂ ἰδίας γίνεται σαρκός.

JESUS-CHRIST, dit-il encore, *estant en nous reprime la loy de la chair qui exerce sa fureur dans nos membres, il reveille la pieté, il mortifie les passions, & nous traitant en malade, il nous guerit de nos pechez, au lieu de nous les imputer.*

Ibid 365.

Ce sont là les effets de l'Eucharistie marquez par les Peres, que saint Cyrille attache clairement à la presence de JESUS-

CHRIST,

CHRIST en nous, en déterminant clairement cette presence, non à la presence de son esprit, mais à la presence de sa chair. CH. II.

Il est mal aisé de rien souhaitter de plus precis & de plus net. Mais si M. Claude n'en est pas content, voicy encore d'autres passages tirez du même Commentaire sur saint Jean, qui doivent étouffer tous ces scrupules.

Il est important de remarquer, dit ce saint Patriarche, *que* JESUS-CHRIST *ne dit pas simplement qu'il sera en nous par une relation fondée sur l'amour & la charité, mais par une participation naturelle: Car comme en faisant fondre deux morceaux de cire joints ensemble on ne fait qu'un tout de ces deux corps: ainsi par la participation du corps de* JESUS-CHRIST, *& de son pretieux sang il est uni à nous, & nous sommes unis à luy. Car ce qui par sa nature est corruptible, ne peut estre autrement vivifié, qu'estant uni corporellement au corps de celuy qui est vie par son essence.*

Que M. Claude ne pretende pas que cette comparaison soit échappée à saint Cyrille, & que ce soit une pensée peu exacte sur laquelle il n'a pas fait assez de reflexion, car il la repete si souvent ou d'autres semblables qu'il fait bien voir qu'elle n'aist du rapport qu'elle a avec son objet, quoique ce rapport soit fondé uniquement sur la presence réelle.

C'est sur ce fondement qu'il compare dans le troisiême livre de l'adoration en esprit & en verité, l'union du corps de JESUS-CHRIST & du nostre avec celle de l'argent & du plomb. *Si l'on fait fondre*, dit-il, *de l'argent impur avec du plomb il se purifie parfaitement, parce que le plomb emporte tout ce qu'il y a d'impur dans le métail avec lequel on le fait fondre.* JESUS-CHRIST *fait la mesme chose à nostre égard. Car nous estant uni spirituellement & corporellement, il consume toutes nos soüillures.* R. 103.

C'est sur ce même fondement qu'il compare dans le quatriême livre de son Commentaire sur saint Jean, l'operation du corps de JESUS-CHRIST sur nous à celle du feu sur de l'eau que l'on en approche. *De mesme*, dit-il, *que si l'on approche un vase d'eau du feu cette eau oublie presque sa propre nature pour prendre celle de feu qui est plus forte & plus agissante; Ainsi encore que nous soyons corruptibles par la nature de nostre chair, neanmoins estant meslez a la vraye vie, nous sommes affranchis de nostre infirmité, & nous nous revestons de ce qui luy est propre, c'estadire de la vie. Car il falloit certes que non seulement l'esprit fust restabli dans une nouvelle vie par le saint Esprit; mais aussi que ce corps terrestre &* L. 4. in Ioan. p. 362.

Ch. II. *grossier fust sanctifié par la participation d'une chose plus grossiere, & qui luy fust plus proportionnée.*

Et dans le même livre il repette encore la même comparaison de la cire, pour representer l'étroite union du corps de Jesus-Christ avec le nostre. *De mesme*, dit-il, *qu'en joignant un morceau de cire à un autre, elles se meslent de telle sorte qu'on peut dire que l'un est dans l'autre; de mesme celuy qui reçoit la chair du Sauveur & qui boit son pretieux Sang devient un avec luy, estant meslé & uni à luy par cette participation, en sorte qu'il est en* Jesus-Christ, *& que* Jesus-Christ *est en luy.*

On ne peut pas douter aprés la lecture de ces passages que les Peres n'aient attaché l'efficace de l'Eucharistie à la presence de Jesus-Christ, & à son union réelle avec nos corps. Quand nous n'aurions que l'aveu que fait Aubertin que les Peres parlent de la chair de Jesus-Christ comme cause operante & productive, cela suffiroit pour porter l'esprit à la concevoir unie au sujet sur lequel elle agit, puisque c'est l'idée que nous avons de toutes les autres causes de ce genre comme M. Claude l'avoüe. Quand nous n'aurions que les seules expressions par lesqnelles les Peres marquent cette union de Jesus-Christ, comme *d'entrer dans nos corps*, *de s'introduire dans nos corps*, *d'estre reçu dans nos entrailles*, *d'estre en nous*, *d'estre dans nos corps*, *d'estre meslé à nous*, *d'estre joint à nous corporellement*, *d'estre en nous comme un medicament avalé*, *comme un plomb qui purifie un métail avec lequel on le fond*, *comme un feu qui agit sur de l'eau*, *comme un morceau de cire meslé avec un autre*, *comme une étincelle qui se conserve dans de la paille*, *comme un levain meslé dans de la paste*, toutes ces expressions, dis-je, qui n'ont jamais esté employées pour marquer une union de signe & de figure, ou une participation de *vertu*, seroient encore plus que suffisantes pour prouver cette presence. Mais l'union de ces deux preuves ensemble, l'une que les Peres ont regardé la chair de Jesus-Christ comme une cause operante qui demande d'elle-même une presence réelle, l'autre de cet amas d'expressions qui la signifiét, prouve d'une maniere si convainquante que les Peres ont cru une presence réelle, qu'il n'y à que des esprits extraordinairement preoccupez & que la passion a rendus incapables de se rendre à la raison qui y puissent resister. Mais tout cela paroistra encore neanmoins tout autrement évident, lorsque nous aurons détruit les vaines solutions par lesquelles Aubertin tasche d'éluder la force invincible de ces passages.

CHAPITRE III.

Refutation des fausses comparaisons qu'Aubertin fait de quelques expressions des Peres avec celles que nous avons rapportées.

AUBERTIN pour se deméler de ces passages à recours à sa methode ordinaire, qui est d'en chercher de semblables dans les Peres, où il est visible neanmoins qu'il ne s'agit pas d'une veritable presence réelle. Mais jamais cet artifice qui n'est qu'une source infinie d'illusions & de sophismes ne luy reüssit plus mal.

Car quelque exact qu'il ait esté à lire les Peres dans cette vuë d'y chercher des expressions propres à obscurcir celles dont les Catholiques se servent pour établir la presence réelle, il n'en a trouvé aucune qui ne soit visiblement differente de celles que nous avons alleguées.

Il ne fait point voir que jamais les Peres ayent dit d'une chose qu'elle est *dans une autre par sa chair*, lors qu'elle n'y est que par sa vertu.

Il ne fait point voir qu'ils ayent jamais dit que quelque chose entre, s'introduise, soit reçuë dans les entrailles d'un autre *par son corps*, lors qu'elle n'y est reçuë que par la vertu de ce corps.

Il ne fait point voir que quoique selon la doctrine des Ministres nous recevions par tous les actes de foy que nous faisons, la vertu de la chair de Jesus-Christ, il soit jamais dit d'un simple acte de foy, que par ce moyen le corps de Jesus-Christ s'insinuë dans nos entrailles.

Il ne fait point voir qu'il soit dit d'une chose qui n'est pas réellement presente, qu'estant dans le corps d'un autre elle le vivifie & est mêlée à son corps. Enfin il ne rapporte ny expressions semblables ny comparaisons semblables. Et il à recours à des passages qui ne contiennent que des expressions si étrangement differentes de celles dont-il s'agit, que c'est n'avoir aucun discernement & aucune lumiere que d'y trouver du rapport.

Il se contente de dire en l'air sur le passage de saint Gregoire de Nysse (car pour ceux de saint Cyrille, il ne se met pas en peine d'en chercher de semblables) que les expressions de ce Pere rapportées cy-dessus ne prouvent point que le corps de

Aubertin p. 491.

Ch. III. Jesus-Christ soit réellement dans nos corps, ny qu'il y soit réellement reçu ; parce qu'on trouve de même que les Anciens ont dit du Baptême que nous y recevions Jesus-Christ Dieu & homme, que nous mangions sa chair, que nous l'avions caché en nous. Et les passages qu'il cite pour le prouver sont.

Hom. 21. in Gal. Que S. Chrysostome dit *que dans le baptesme nous sommes revestus du Fils de Dieu & que nous l'avons en nous.*

Hom. 20. in Epist. ad Eph. *Que par le baptesme nous devenons sa chair & ses os.*

Que l'auteur de l'homelie sur la Croix qui est parmi les œuvres de S. Chrysostome, dit que *tous ceux qui sont baptisez sont revestus de* Jesus-Christ, *& que par le mot de* Jesus-Christ *il ne faut pas entendre un Dieu seulement, ni un homme seulement, mais l'un & l'autre.*

In Ioan. 9. 6. Que S. Cyrille d'Alexandrie parlant du baptesme, dit *que nous sommes faits participans de sa sainte chair.*

De Bapt. at. c. ult. Que S. Fulgence dit que ces paroles, *si vous ne mangez la chair du fils de l'homme & ne buvez son sang s'accomplissent par le baptesme selon la verité du mystere, quoique non selon les Mysteres de la verité.*

Et que Marc l'Hermite dit *que depuis le baptesme* Jesus-Christ *est caché en nous, & qu'il est reçu mystiquement en nous.*

Mais en verité on n'entreprit jamais de tromper le monde d'une maniere plus grossiere estant aussi difficile de trouver de la ressemblance entre ces expressions & celles ausquelles on les compare, qu'il est aisé d'en marquer les differences.

Premierement il y en a qui sont vraies à la lettre & sans metaphore, comme celles où il est dit que l'on reçoit Jesus-Christ par le baptesme, & qu'il est dans les baptisez ; car la grace que nous recevons par le baptesme est inseparable du saint Esprit réellement present, & le saint Esprit est inseparable des trois Personnes divines, & par consequent de Jesus-Christ. Et c'est en vain qu'Aubertin allegue que Dieu est present par essence en toutes choses, pour faire conclure que ces lieux où il est dit que le saint Esprit est present dans nos cœurs, que Jesus-Christ y habite, n'enferment pas cette presence, & qu'ils s'entendent d'une presence d'operation. Car c'est avoir une fausse idée de cette presence d'operation que les Theologiens attribuent au saint

Esprit à l'égard des justes, que de la concevoir comme separée de la presence réelle du saint Esprit dans les ames ; Et il est tres-faux de dire comme fait Aubertin, que nous ne sommes joints à JESUS-CHRIST dans le baptesme qu'en signe & en efficace ; car nous luy sommes réellement unis par son esprit qui n'est point separé de son operation ni de JESUS-CHRIST même. CH. III. *Pag. 763.*

Croyez, dit S. Ambroise que la Divinité y est presente. " Vous me direz que vous croyez qu'elle y opere. Mais que " vous ne croyez pas qu'elle y soit presente, mais comment y " operera-t'elle si elle n'y estoit auparavant presente? " *Ambr. de init. c. 3.*

Il peut estre à la verité dans des ames sans y agir par sa grace : mais il n'agit en aucune sans y estre, sans y habiter. Son operation enferme sa presence, & elle y ajoûte quelque chose. Il ne faut point considerer les dons du saint Esprit ny ses operations comme separées de luy, mais il faut concevoir qu'il est dans les justes avec ses dons, qu'il les éclaire, qu'il les anime, qu'il les embrase, & qu'il fait tout cela par sa presence qui enferme celle de toutes les trois Personnes divines.

Il n'y a donc point de metaphore à dire que par le baptesme nous avons JESUS-CHRIST en nous, & qu'il est caché en nous, puis qu'il y est en effet invisiblement & réellement. Il y en a seulement à dire que nous en sommes revestus, parce que le mot de vestement ne signifiant qu'une chose exterieure, il n'exprime que metaphoriquement la maniere dont JESUS-CHRIST present en nous, nous garentit des objets exterieurs qui nous pourroient blesser, & l'ornement que nostre ame reçoit de sa grace & de luy-même operant par sa grace qui cache & couvre aux yeux de Dieu même la difformité & la nudité où elle estoit reduite par le peché.

Mais ce n'est point ajoûter une nouvelle metaphore de dire avec l'Auteur de cette Homelie sur la Croix, que *par* JESUS-CHRIST *il ne faut pas entendre, ni seulement un Dieu, ni un homme seulement, mais l'un & l'autre.* Car cét Auteur ne pretend pas expliquer de quelle maniere nous recevons JESUS-CHRIST, & en sommes revestus par le baptesme ; il veut seulement expliquer ce qui est compris en JESUS-CHRIST. Or il est bien vray que JESUS-CHRIST dont nous sommes revestus par le baptesme est Dieu & homme tout ensemble : mais cette expression ne marque point que nous en soyons re-

Ch. III. vestus selon son humanité aussi bien que selon la divinité. Jesus-Christ qui est Dieu & homme est par tout par essence; mais il n est pas par tout entant qu'homme comme les Calvinistes le soustiennent avec raison contre les Lutheriens Vbiquistes.

On peut encore remarquer sur ce terme de revestir, qu'estant visiblement metaphorique dans l'expression, qui porte que nous sommes revestus de Jesus-Christ, il peut estre pris pour quelque idée spirituelle qui n'enferme pas une presence réelle. Mais les mots dont il s'agit dans les autres expressions, qu'Aubertin pretend expliquer ne sont point des termes metaphoriques, & qui soient destinez à servir d'image de quelque autre chose, les mots *d'estre*, *de s'insinuer*, *d'estre reçu dans les entrailles*, *d'estre dans nos corps*, ne sont point mis pour d'autres mots, & Aubertin même cherche ailleurs que dans ces termes la figure qu'il pretend trouver dans ces expressions. Il veut qu'il y ait une vertu réellement reçuë & qui soit réellement en nous, qui entre, s'insinuë, se mêle réellement à nous; de sorte que ces mots marquant d'ailleurs une presence réelle de la chose que l'on dit *estre*, *entrer & s'insinuer dans nous*, il n'y a rien de plus ridicule que de comparer des termes certainement metaphoriques & qui n'enferment point de presence réelle avec d'autres, qui selon Aubertin ne le sont point & qui enferment cette presence.

Et c'est ce qui découvre une difference palpable & essentielle entre ces expressions qu'Aubertin voudroit faire passer pour semblables. Car dans toutes celles qu'il rapporte pour éluder celles des Peres sur l'Eucharistie, la metaphore ne consiste que dans un mot qui est pris pour un autre selon l'usage ordinaire de toutes les metaphores, au lieu qu'il ne sçait où la placer dans les expressions que nous avons rapportées cy-dessus.

Les Peres disent que nous sommes revestus de Jesus-Christ en prenant ce mot, non dans sa signification ordinaire qui est de marquer un habillement corporel, mais dans une signification metaphorique pour marquer une protection ou un ornement spirituel. Il n'y a rien en cela d'extraordinaire, rien qui soit éloigné de l'usage commun du langage humain qui permet d'employer les choses corporelles pour faire comprendre les spirituelles.

On trouve de même dans les Peres un seul passage où en parlant du baptesme, il est dit que nous y sommes faits participans de la chair de Jesus-Christ. Mais outre qu'il n'est pas certain par le lieu de S. Cyrille où se trouve cette expression, si cét effet est attribué precisément au baptesme à cause du baptesme même, ou parce que l'on joignoit toûjours dans l'ancienne Eglise la reception de l'Eucharistie à celle du baptesme, quand on trouveroit nettement dans quelque Pere que par le baptesme separé de l'Eucharistie nous sommes faits participans de la chair de Jesus-Christ, cette expression n'auroit encore rien de semblable à celles dont il s'agit. Car rien n'empescheroit qu'on ne la prist pour une metaphore tres-ordinaire, le mot de *participer* ayant de soy-même une signification fort vague & indeterminée, & y ayant diverses manieres selon lesquelles on peut dire que tous ceux que l'on baptise participent à la chair de Jesus-Christ.

Le passage de S. Fulgence qui dit que cette parole; *si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme vous n'aurez point la vie en vous, s'accomplit dans le baptesme selon la verité du mystere*, n'enferme que cette metaphore tres intelligible, *que l'on mange par le baptesme la chair de* Jesus-Christ selon la verité du mystere. Car ce Saint veut dire que l'effet & la fin de l'Eucharistie estant de nous incorporer avec Jesus-Christ & de nous rendre membres de son corps on participe à cette fin & à cét effet par le baptesme même, parce que l'on y est incorporé avec Jesus-Christ, & que l'on entre dans ce grand corps qui est animé par son esprit & qui luy est uni: Qu'ainsi l'on mange en quelque sorte sa chair, non de la même maniere que dans l'Eucharistie, mais selon l'effet & la fin de la reception de l'Eucharistie. Toute la metaphore consiste en ce que cette union avec le corps de Jesus-Christ dans laquelle on entre par le baptesme est exprimée par le mot de manger, donc S. Fulgence a esté obligé de se servir par la necessité d'expliquer ce passage, *si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme*, & cette metaphore est expliquée par ces mots *selon la verité du mystere*, c'estadire selon la fin & l'effet veritable du mystere sans lequel *tout le reste est inutile*. Ce qui est un des sens du mot de verité.

Il y a donc selon S. Fulgence deux manieres de manger la chair de Jesus-Christ, l'une selon la verité du mystere,

CH.III. c'estadire par l'incorporation à la societé des Saints qui est signifiée par l'Eucharistie ; L'autre selon le mystere de la verité, c'estadire l'Eucharistie qui contient la verité de cette chair. Mais il y a cette difference entre ces deux manieres, que la premiere est metaphorique & ne signifie que l'union au corps de JESUS-CHRIST figurée par l'Eucharistie. Et la seconde est réelle, le corps de JESUS-CHRIST estant appellé viande & son Sang bruvage dans ce mystere par une expression propre & litterale selon S. Gregoire de Nysse : *si quelqu'un*, dit-il, *ayant égard au mystere, dit que* JESUS-CHRIST *est appellé proprement bruvage, il ne s'éloignera pas en cela de l'expression propre. Car sa chair est vrayment viande, & son Sang est vrayment breuvage.* Il n'y a point en cela, dit S. Chrysostome de parabole ni d'enigme, car il faut absolument manger son corps πάντως δεῖ φαγεῖν τὸ σῶμα.

Contra Apollinar.

Mais quel rapport ont toutes ces expressions avec celles dont il s'agit ? Comment Aubertin & M. Claude y trouveront-ils l'usage ordinaire des metaphores, & dans quels termes les placeront-ils ?

Quand S. Gregoire de Nysse dit par exemple, *que le corps livré à la mort est dans le nostre, qu'il est reçu dans nos entrailles, qu'il est au dedans de nous.* Quand S. Cyrille d'Alexandrie dit *que* JESUS-CHRIST *est dans nous par sa propre chair.* Quand il fait dire à JESUS-CHRIST *qu'il s'introduit dans ceux qui le mangent par la chair qui luy est vnie, qu'il y entre par sa propre chair*, où est la figure & la metaphore ? Est-ce dans le mot de JESUS-CHRIST, dans les mots *d'estre*, *d'entrer*, *d'introduire*, dans les mots *de propre chair ?*

Ce n'est point certainement dans ceux *d'estre*, *d'entrer*, & *d'introduire*, puisque même selon l'explication d'Aubertin ces mots retiennent leur signification naturelle. Il faudroit donc qu'elle fust dans ceux de corps de JESUS-CHRIST ou *de propre chair*, & qu'Aubertin pretendist que quand les Peres disent que JESUS-CHRIST est en nous *par sa chair*, le mot de JESUS-CHRIST ou celuy de *chair* signifie la vertu de la chair de JESUS-CHRIST, ou un morceau de pain rempli de vertu. Or c'est ce que je soûtiens estre sans exemple aussy bien que sans raison. On peut bien dire par exemple d'un Roy absolu & parfaitement obeï, qu'il est en quelque sorte par tout son Royaume par son autorité ; mais on ne dira

amais qu'il soit par tout son Royaume en sa propre personne. CH. III.
On ne dira pas même qu'il soit entré dans une ville lors qu'il n'y entre que par ses Lieutenans. Mais on diroit encore bien moins qu'il y est entré par son propre corps pour marquer qu'il y est entré selon sa puissance, & qu'il y a fait reconnoistre son autorité.

S'il estoit possible que les qualitez d'un simple entrassent dans quelque composition separées de sa substance, on diroit qu'il y entre en vertu pour marquer qu'il n'y entre pas en substance. Mais on ne dira jamais qu'il y entre par sa substance pour signifier qu'il n'y entre que par sa vertu. Ainsy il est contre toutes les regles du langage humain & du bon sens dont elles dépendent, de dire que JESUS-CHRIST *entre en nous*, *s'insinuë en nous*, *est reçu en nous*, *est en nous*, au *dedans de nous*, *dans nos entrailles*, *par sa propre chair*, s'il n'y estoit que par l'impression de la vertu de sa chair.

Plus on s'applique à ces fausses comparaisons d'expression que fait Aubertin, plus on y trouve de défaut de lumiere. En voicy un tres-considerable.

C'est qu'il n'a pas remarqué qu'une proprieté des expressions simples & non metaphoriques qui les rend reconnoissable, est d'avoir quantité de suites réelles & simples que la verité litterale y attache, & que l'esprit en infere naturellement; au lieu que les expressions metaphoriques n'estant pas prises pour elles-mêmes & dans leur sens propre n'ont point d'ordinaire de suites ou elles en ont peu. C'est pourquoy l'on a droit de conclure que si les expressions des Peres dont il s'agit se prennent en un sens simple, elles doivent estre toutes enchaisnées & estre accompagnées de leurs suites naturelles. Et c'est ce qui se rencontre en effet. Si le corps de JESUS-CHRIST par exemple est réellement present, il s'ensuit que le pain est donc changé en ce corps, & c'est ce que les Peres nous confirment en nous disant que le pain sanctifié, est changé au corps du Verbe, *ἄρτο εἰς σῶμα τοῦ θεοῦ λόγου μεταποιεῖσθαι πιστεύομαι*, dit S. Gregoire de Nysse. *Nyss. orat. Catech. c. 37.*

Il s'ensuit delà que le corps de JESUS-CHRIST est proposé, c'estadire mis sur l'Autel & devant nos yeux: & c'est pourquoy S. Cyrille l'appelle comme nous avons veu *le corps proposé σῶμα προκείμενον*. Il s'ensuit qu'il est pris: c'est aussy ce que S. Cyrille exprime par le mot de *δεχόμενοι*. Il s'ensuit que nous

Ch. III. y participons : c'eſt ce que ſignifie le mot de *μέτοχοι γενόμενοι* dont il ſe ſert au même lieu. Il s'enſuit qu'il eſt reçu dans nos entrailles comme un medicament ſalutaire : c'eſt ce que marque S. Gregoire par cette expreſſion *ἔνδον τῶν ἀνθρωπίνων γίνεται σπλαγχνῶν.* Il s'enſuit que Jesus-Christ entre en nous, s'inſinuë en nous par ſa chair : ce ſont auſſy les expreſſions ordinaires de S. Gregoire de Nyſſe, de S. Chryſoſtome, & de S. Cyrille, comme nous avons veu cy-deſſus, *ἑαυτὸν ἐνσπείρει διὰ τῆς σαρκός. τοῖς ἡμετέροις σώμασιν ἐγκαθιεὶς ἑαυτὸν διὰ τῆς ἰδίας αὐτῷ σαρκός.*

Il s'enſuit qu'il eſt dans nos corps par ſa chair : c'eſt ce que ces mêmes Peres expriment ſouvent dans les paſſages que nous avons alleguez.

Il s'enſuit qu'il eſt mêlé à noſtre chair, parce que les eſpeces y ſont mêlées, & c'eſt encore ce que les mêmes Peres expriment ſouvent.

Il s'enſuit que l'on le peut comparer fort juſtement à de la cire, & à du levain; auſſy trouve-on toutes ces comparaiſons dans les Peres comme nous avons fait voir.

Il s'enſuit que Jesus-Christ nous vivifie par ſa chair preſente en nous : & c'eſt ce que les Peres nous diſent en termes formels *ζωοποιεῖ τοὺς ἐν οἷς ἂν γένοιτο.*

Cyrill. Alexand. in Ioan. l. 3. p. 24.

Il s'enſuit que Jesus-Christ nous eſt corporellement uni, & non pas ſeulement par le ſaint Eſprit : & c'eſt ce que les Peres en concluent expreſſément comme nous verrons cy-aprés.

Nous parlerons de cela plus au long en un autre endroit. Mais quand il n'y auroit point d'autres ſuites que celles que nous venons de marquer, elles ſuffiſent pour faire juger que toutes ces expreſſions ſe confirment les unes les autres : qu'elles appliquent toutes l'eſprit au ſens ſimple & naturel, & qu'elles éloignent les idées figuratives, parce qu'il eſt moralement impoſſible que tant de termes liez au ſens naturel ſe prennent en des ſens metaphoriques.

N'eſt-ce donc pas ſe mocquer du monde, que de comparer avec cette ſuite de termes qui attachent tout l'eſprit à l'idée ſimple, un ou deux termes détachez ſans ſuite, ſans liaiſon, & qui ſont determinez au ſens metaphorique par toutes les circonſtances, ſans qu'il y en ait aucune qui porte au ſens naturel? Qu'elle ſuite a par exemple cette expreſſion que nous

sommes revestus de JESUS-CHRIST. Y a-t'il quelque ceremonie dans l'Eglise où l'on dise qu'un vestement est changé en JESUS-CHRIST? Y a-t'il quelque vestement qu'on appelle JESUS-CHRIST, ou corps de JESUS-CHRIST? Dit-on que le corps de JESUS-CHRIST est appliqué sur la peau des hommes : c'est donc une expression sans suite & entierement détachée, & qui ne peut estre raisonnablement comparée avec celles dont nous parlons qui sont attachées au sens simple & naturel, non seulement par elles-mêmes, mais encore par toutes les autres qui en naissent. Ch. III.

Mais comme cette fausse comparaison d'expressions n'est que l'effet d'un faux principe qui regne dans tout le livre d'Aubertin, qui est de s'estre imaginé que toute metaphore autorise toute metaphore; ce Ministre n'ayant jamais pu comprendre que des metaphores raisonnables sont aussy peu propres à autoriser des metaphores extravagantes, que la verité l'est à prouver la fausseté; il n'y a qu'à luy répondre en un mot que les expressions où l'on dit que nous sommes revestus de JESUS-CHRIST, & que l'on participe en quelque sorte à sa chair par le baptesme estant raisonnables, elles ne peuvent autoriser ce langage déraisonnable dont il veut que les Peres se soient servis, en nous disant que JESUS-CHRIST *est dans nous*, *entre en nous par sa propre chair*, pour signifier qu'il imprime en nous la vertu de sa chair & qu'ainsy ce faux sens se détruisant de soy-même, il n'y a que celuy des Catholiques qui subsiste.

CHAPITRE IV.

Refutation de quelques autres chicanneries d'Aubertin, par lesquelles il tâche d'éluder les expressions des Peres cy-dessus rapportées.

AUBERTIN qui voit assez combien il est important pour sa cause d'affoiblir la preuve qui se tire des passages que nous avons rapportez, s'efforce encore d'y donner atteinte par quelques autres petites objections qu'il est bon de refuter en passant, pour faire voir que si l'évidence de la verité ne peut rien sur les esprits opiniastres, leur opiniastreté ne peut aussy diminuer par tous ses vains efforts la force & l'évidence de la verité. *Aubertin. P. 759. 761. 764.*

Ch. IV. La premiere est celle que nous avons déja marquée, qui consiste dans la comparaison de ce qui est dit du saint Esprit avec ce que les Peres disent de la chair de Jesus-Christ. Car supposant que lors qu'il est dit que nous sommes *unis au saint Esprit ; que nous le recevons , qu'il est en nous* , ces expressions ne signifient autre chose, sinon qu'il y est par sa vertu, il en conclud, que quand il est dit que le corps de Jesus-Christ est en nous, qu'il entre en nous, on doit entendre qu'il y est & qu'il y entre par sa vertu. Mais cette comparaison est fausse dans le fait en plusieurs manieres.

1. Il est faux comme je l'ay déja remarqué, que quand on dit que le saint Esprit habite en nous, on n'entend cela que de son operation sans marquer la presence de son essence, le saint Esprit n'agissant que sur les ames dans lesquelles il est present. Ainsy quand on dit qu'il reside & qu'il habite dans les justes comme dans son trône, comme dans son temple, il ne faut pas concevoir seulement par ces expressions qu'il y agit, qu'il les éclaire, qu'il les sanctifie; il faut concevoir qu'il y est réellement en les éclairant & les sanctifiant. Car Dieu ne nous donne pas seulement des dons & des graces creées, il nous donne même la grace increée; c'estadire le saint Esprit, qui s'appelle par cette raison le *don* par excellence; & nous ne devons point separer ces dons de leur source, ni considerer la grace dans nostre cœur sans y considerer le saint Esprit qui l'a produit, *charitas Dei diffunditur in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.*

Ainsy tant s'en faut que cette comparaison du saint Esprit avec la chair du Fils de Dieu donne lieu de conclure que cette chair n'est presente qu'en vertu, qu'il en faut conclure directement le contraire. Car comme le saint Eprit ne vivifie les ames qu'en leur estant réellement present; de même la chair de Jesus-Christ ne vivifie non plus selon les Peres, les corps & les ames que par une presence réelle & effective.

In defens. 11. Anathematis. contra Orient. S. Cyrille a donc raison de dire, que parce *que le corps de la vie, c'estadire le corps de* Jesus-Christ *est vivifiant, il fait passer la vie en nous & détruit l'empire de la mort; de la même maniere aussy le saint Esprit de Christ nous vivifie.*

Mais la conclusion qu'il en faut tirer n'est pas que ni l'un ni l'autre ne nous vivifie que par l'impression de sa vertu indépendamment de sa personne. Mais c'est au contraire que com-

me le saint Esprit ne communique sa vie aux ames qu'en y estant intimément & réellement present ; il faut concevoir de même que la chair de JESUS-CHRIST est intimément presente à nos corps & à nos ames quand elle les vivifie. CH.IV.

La seconde fausseté de cette comparaison consiste en ce qu'Aubertin luy-même ne pretend pas que dans les expressions, où il est dit que le saint Esprit nous vivifie, on doive entendre qu'il imprime seulement sa vertu sur quelque chose corporelle sans agir luy-même immediatement sur nos ames.

Il ne doit donc pas aussy pretendre que lors qu'il est dit que la chair de JESUS-CHRIST nous vivifie, cette expression signifie qu'elle imprime sa vertu dans le pain sans agir par elle-même immediatement sur les ames & sur les corps. En un mot, comme l'on a raison de conclure des expressions, où il est dit que le saint Esprit residant en nous, nous vivifie, qu'il y a une action immediate du saint Esprit sur les ames, on a droit de tirer la même conclusion quand les Peres appliquent cette même expression à la chair de JESUS-CHRIST.

Enfin la troisiême fausseté est qu'il n'est pas vray que la presence du saint Esprit dans nos ames pour les vivifier, soit exprimée par les mêmes termes que la presence de la chair de JESUS-CHRIST dans nos corps. Ceux dont les Peres se servent à l'égard du saint Esprit sont assez forts à la verité pour nous faire conclure une presence réelle ; mais neanmoins ceux qu'ils employent à l'égard de la chair de JESUS-CHRIST, le sont tout autrement. Car il n'est point dit par exemple, que le S. Esprit soit mêlé avec nos corps, qu'il soit reçu par la bouche & qu'il entre comme un medicament salutaire dans nos entrailles. Il n'est point dit qu'il entre, qu'il soit dãs nos corps par son essence, & par sa substance quoiqu'il y soit en effet. Ainsi bien loin qu'il soit dit que nous le mangeons ; il est dit au contraire que nous ne le sçaurions manger, parce que nous ne sçaurions manger les choses incorporelles. Il n'est point dit qu'il vivifie les corps mais seulement les ames. Tout cela est dit au contraire de la chair de JESUS-CHRIST. On dit qu'elle entre, qu'elle est en nous, qu'elle y est mêlée. On dit que JESUS-CHRIST entre en nous par sa chair, & par sa propre chair. On dit que cette chair est mangée d'une maniere dont la divinité ne peut estre mangée.

De sorte que quand on pourroit n'entendre les expressions

Ch. IV. qui parlent de la presence du saint Esprit en nous, que d'une presence d'efficace, on n'auroit pas encore droit de prendre au même sens celles où il est parlé de la presence de Jesus-Christ dans nos corps.

La seconde objection qui paroist plus specieuse n'est pas moins vaine dans le fond. *C'est*, dit-il, *que selon la doctrine de saint Cyrille le corps né de la corruption ne peut estre autrement vivifié qu'étant joint corporellement avec le corps de celuy qui est vie par son essence, & le moyen de cette union consiste, selon ce saint, dans la participation de l'Eucharistie. Or s'il entendoit*, dit Aubertin, *que cette union necessaire à la vivification se fist par l'entrée réelle du corps de* Jesus-Christ *dans les nostres, il s'ensuivroit que tous les anciens qui sont morts avant* Jesus-Christ, *& tous ceux qui meurent sans participer à l'Eucharistie ne ressusciteroient pas, puisqu'ils n'ont point reçu le corps de* Jesus-Christ *en eux. Il faut donc qu'il entende simplement que le corps de* Jesus-Christ *entre dans nos corps par sa vertu, ce qui peut convenir aux anciens qui ont reçu en cette maniere le corps de* Jesus Christ.

Pour répondre precisément à cette objection, il n'y à qu'à demander aux Ministres s'ils pretendent que la maniere de vivification, de presence, d'union, exprimée par les passages des Peres rapportez cy-dessus, & telle qu'elle convienne aussi bien aux justes de l'ancien Testament, qu'à ceux qui reçoivent presentement l'Eucharistie dans l'estat de grace, où s'ils avoüent qu'il y est parlé d'une maniere d'union avec la chair de Jesus-Christ qui n'a pû convenir aux justes de l'ancien Testament.

S'ils prennent le premier party qu'ils considerent à quoy ils s'engagent. Car il faut qu'ils soûtiennent que l'on peut appliquer veritablement à tous ceux qui ont vécu avant Jesus-Christ tous les termes dont les Peres se sont servis pour marquer cette union.

Il faut qu'ils soûtiennent que l'on peut dire raisonnablement que quoy que le corps de Jesus-Christ ne fust pas encore, il estoit neanmoins reçu dans les entrailles d'Abraham, des Patriarches & des Juifs qui estoient justes : Il faut qu'ils disent que ce sont des expressions qui n'ont rien d'absurde ny d'extravagant, que de dire qu'avant l'Incarnation le corps de Jesus-Christ estoit dans quelques Juifs pour les vivifier ; qu'il s'introduisoit en eux par sa chair, que quoiqu'il n'eust point encore de chair il entroit en leurs corps par sa propre chair, qu'il

se mêloit avec leurs corps, qu'il estoit en eux par sa propre chair, que cette chair estoit cachée en eux comme une étincelle, qu'elle leur estoit jointe comme de la cire qu'on fait fondre avec une autre cire, comme du levain que l'on met dans de la paste, & qu'ils estoient corporellement unis à un corps qui n'estoit point. CHAP. IV.

Il faut qu'ils disent que de toutes ces expressions ordinaires à saint Cyrille d'Alexandrie, *que* JESUS-CHRIST *est dans nous par sa chair, par sa propre chair, qu'il nous vivifie estant dans nos corps, & que nous sommes corporellement unis à son corps*, on ne peut pas même conclure que cette chair & ce corps existent, bien loin que l'on puisse conclure qu'ils existent en nous. Enfin il faut qu'ils passent jusqu'à ce comble d'absurdité que de soûtenir que la chair de JESUS-CHRIST n'estant pas encore, vivifioit neanmoins les Juifs en qualité de cause physique, puisqu'ils avoüent que saint Cyrille la considerée dans tous ces passages, comme nous vivifiant en qualité de cause vrayement operative, *productive, & efficace.*

Que si l'excés de ces absurditez les effraye, il faut donc qu'ils avoüent que selon saint Cyrille les justes de l'ancien Testament ont esté vivifiez par un autre moyen que nous, & qu'ainsi l'objection d'Aubertin est vaine & frivole, puisqu'il est obligé de chercher aussi bien que nous, comment saint Cyrille, qui ne croit pas que cette vivification & cette presence de la chair de JESUS-CHRIST exprimées par ces passages convienne aux justes de l'ancien Testament, a pu representer cette sorte d'union comme necessaire pour donner la vie à nos corps.

Mais cette difficulté est aisée à resoudre, & pour eux & pour nous, c'est un grand deffaut de lumiere que de s'en servir pour détourner de leur veritable sens des expressions claires & precises telles que sont celles que nous avons rapportées. Il y à des choses qui sont necessaires, supposé un certain ordre étably de Dieu qui ne le sont pas absolument, comme il estoit necessaire que JESUS-CHRIST souffrit pour entrer dans sa gloire supposé l'ordre établi pour la redemption des hommes, quoiqu'il ne fust pas absolument impossible à Dieu d'en établir un autre.

Il est necessaire de même d'estre baptisé pour estre sauvé, & l'on peut dire tres-veritablement qu'il est impossible d'estre sauvé sans estre baptisé, puisque cette parole de l'Evangile, quiconque ne renaistra pas par l'eau & par l'esprit, ne peut en-

Chap. IV. trer dans le Royaume de Dieu, s'entend du baptesme selon tous les Peres. Mais la generalité de ces expressions n'empesche pas neanmoins que selon les mêmes Peres Dieu ne supplée l'effet du baptesme dans ceux qui meurent pour la confession de Jesus-Christ, ou même dans ceux qui sont prevenus de la mort auec un desir sincere du baptesme.

Ainsy la chair de Jesus-Christ estant le moyen ordinaire choisi de Dieu pour la vivification des ames & des corps, on peut dire avec S. Cyrille en un bon sens que ce moyen est necessaire, & qu'il est impossible d'estre autrement vivifié que par l'union avec ce corps immortel. Mais cela n'empesche pas que Dieu par sa puissance absoluë, qui n'est liée à aucun ordre n'ait supleé l'effet de l'Eucharistie dans les justes de l'ancien Testament, sans que l'exception qu'il a fait d'eux en les vivifiant d'une autre maniere, donne atteinte à la generalité des expressions qui se doivent toujours entendre de l'ordre commun établi de Dieu.

J'ay de la peine à m'arrester à quelques petits argumens qu'Aubertin entasse au même lieu, tant ils sont peu dignes d'un homme de sens.

Il dit que les Catholiques n'admettent pas eux-mêmes que le corps de Jesus-Christ soit proprement mêlé ou touché d'où il s'ensuit qu'il y à de la metaphore dans les termes de S. Cyrille. Mais cette objection est tout à fait vaine. Car encor qu'il soit vray qu'en prenant ces termes dans une rigueur scholastique, ils ne conviennent pas proprement au corps de Jesus-Christ, il est pourtant vray qu'ils luy conviennent estant pris d'une maniere moins exacte & moins philosophique; & il est vray de plus qu'il n'y en a point dans les langues par lesquels on puisse mieux exprimer l'estat du corps de Jesus-Christ, qui est porté par les especes en diverses parties de nostre corps.

Il est vray encore que depuis que les hommes parlent & écrivent, ils ne les ont jamais employez pour marquer une union de vertu. Ainsy c'est une consequence tout à fait déraisonnable que de conclure, comme fait Aubertin, que puisqu'on ne les peut prendre dans la rigueur metaphorique, il faut donc les prendre en un sens inouï & ridicule; puis qu'entre ce sens ridicule d'estre *uni en vertu*, mêlé *en vertu*, & la rigueur metaphysique d'un mélange par division de parties, & d'un contact par application d'une surface à l'autre, il y a un sens raisonnable, qui est celuy qui naist de l'estat où Jesus-Christ est

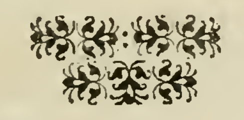
dans

dans nos corps par ce mystere. Mais les Ministres ne sçavent jamais demeurer dans le milieu de la raison ; ils ne connoissent que les extrémitez, & il leur semble toujours qu'on ne sçauroit quitter l'une que pour se precipiter dans l'autre. CHAP. IV.

C'est encore une autre chicanerie, que de dire que les Theologiens ne croyent pas que le corps de JESUS-CHRIST demeure perpetuellement dans les nostres. Car quoy qu'il soit necessaire, afin qu'une cause physique opere sur une autre qu'elle y ait esté une fois unie, il ne l'est pas qu'elle y demeure toujours unie, l'impression qu'elle luy laisse, pouvant continuer même en son absence, & faisant qu'on la considere toujours comme presente, & qu'on luy attribuë l'effet qui n'arrive quelquesfois que long-temps aprés qu'elle en est separée.

Voila les principales objections par lesquelles Aubertin s'efforce d'obscurcir ces passages : & il est visible qu'elles ne peuvēt servir qu'à faire voir que ce Ministre avoit peu de discernement des bonnes & des mauvaises raisons, & que l'opiniastreté inflexible qui l'attachoit à son party le rendoit capable de preferer les plus foibles & les plus petites conjectures aux preuves les plus évidentes.

Mais comme il est tres-important pour l'établissement de la verité Catholique, que le sens de ces passages qui marquent formellement & expressément une presence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans le nostre, ne puisse estre détourné à cette chimerique presence de *vertu & d'efficace* ; il est bon de fortifier ce sens par plusieurs argumens qui prouvent clairement que les Peres les ont entendus dans le sens litteral & naturel : & de détruire tous les fondemens de cette pretenduë *efficace separée* du corps de JESUS-CHRIST, dont les Ministres ont fait un des principaux apuis de leur doctrine.



CHAPITRE V.

Que la manducation par laquelle les Peres disent que le corps de JESUS-CHRIST *est reçu dans nos entrailles, n'est ny une manducation par foy, ny une manducation de signe, ny une manducation d'efficace. Refutation des sophismes d'Aubertin & de M. Claude sur ce point.*

POUR juger plus surement de quelle maniere & en quel sens les Peres nous disent que JESUS-CHRIST *entre, s'insinuë, est reçu*, & *est en nous, dans nos corps, dans nos entrailles, par son corps, par sa propre chair*, & que cette chair *estant en nous, & estant mélée à la nostre*, nous vivifie, & produit tous les autres effets qu'ils luy attribuent, il faut considerer ce qu'ils nous disent du moyen par lequel la chair de JESUS-CHRIST est mise en cet état à nostre égard. Or ce moyen estant uniquement de la manger, la nature de cette manducation nous assurera sans doute de la nature de ces effets. Car si c'est une manducation réelle qui ait pour objet la vraye chair de JESUS-CHRIST, on ne peut pas douter que son effet ne soit de mettre le corps de JESUS-CHRIST réellement dans les nostres.

Il faut donc voir ce que les Peres nous enseignent de cette manducation, & de quelle sorte il nous la décrivent.

1. Il est certain que cette manducation est une manducation
Orat. 35. corporelle qui se fait par la bouche du corps. Car S Gregoire de Nysse aprés avoir dit, *que le corps immortel estant au dedans de celuy qui l'a pris le change tout entier en sa nature*, ajoûte ensuite immediatement pour exprimer comment il y est reçu, *qu'il est impossible qu'une chose soit reçuë dans le corps si elle n'y entre par le manger & par le boire pour estre mélée dans ses entrailles.*

On pretendra peut-estre que ce boire & ce manger ont pour objet une simple vertu, & non pas le corps de JESUS-CHRIST, mais c'est ce qu'on ne sçauroit dire raisonnablement, puisque le boire & le manger ne sont point du tout des voies necessaires pour nous faire recevoir en nous ce qu'on appelle qualité

ou vertu separée d'une substance. Et il auroit esté tout a fait CH. V. ridicule à S. Gregoire de Nysse de pretendre que la vertu du corps de JESUS-CHRIST ne peut entrer que par là dans nos corps. Car ny entre-t'elle pas selon ce Pere même par l'eau du Baptesme qui n'est qu'appliquée exterieurement au corps ? Ny entre-t'elle pas par le Crême qui n'est qu'une onction exterieure ? Ny entre-t'elle pas par toutes les bonnes œuvres & par toutes les prieres qui attirent l'Esprit de Dieu dans nos ames ? Par quelle phantaisie se seroit-il donc porté à nous dire en cet endroit que la vertu du corps de JESUS-CHRIST ne peut entrer dans nous que par le boire & le manger?

Les Peres pretendent encore que la maniere dont la chair de JESUS-CHRIST est mangée ne sçauroit convenir à la Divinité ; S. Cyrille & Nestorius estant demeurez d'accord de ce principe commun, que ce que nous recevons dans l'Eucharistie n'est pas la Divinité, mais le corps de JESUS-CHRIST, parce que la Divinité ne peut estre mangée. Et c'est ce qui exclut positivement toutes les manducations metaphoriques, *de vertu, de signe, de foy.*

Car il s'ensuit delà clairement. 1. Que la chair de JESUS-CHRIST n'est point simplement mangée par son signe, puisqu'il est aussy possible de manger un signe de la Divinité de JESUS-CHRIST qu'un signe de son Corps : Et que s'il est de la nature de la Divinité d'estre incorporelle, il est au contraire de la nature des signes qui la representent, d'estre corporels, ce qui les rend capables d'estre mangez.

Il s'ensuit. 2. Qu'elle n'est pas simplement mangée par la reception de sa *vertu*, parce qu'on peut aussy manger la Divinité par la reception de sa vertu : & que comme il est dit dans l'Ecriture & dans les Peres que nous recevons la vertu du saint Eprit, on pourroit donc dire aussy que nous mangeons le saint Esprit, ce qui seroit une expression inouïe & ridicule.

Il s'ensuit. 3. Que ce n'est point une manducation par foy & par les organes de l'ame, puisque cette manducation par foy, peut aussy bien avoir pour objet la Divinité du Pere, du Fils & du saint Esprit, que le corps de JESUS-CHRIST.

C'est donc une manducation réelle, & par consequent le corps de JESUS-CHRIST entre réellement en nous, & il est réellement reçu dans les nostres.

Mais pour mieux comprendre la force & l'évidence de cette

Ch. V. raison, il est bon de considerer l'extrême foiblesse pour ne rien dire davantage de la réponse par laquelle Aubertin a tâché de l'éluder, car il est vray qu'elle est extraordinaire en

Aubertin. l. 738. absurditez : *Les Peres*, dit-il, *enseignent que la Divinité ne peut estre mangée par nous, & qu'elle n'est pas actuellement mangée pour deux raisons. La premiere est qu'estant considerée en elle-même, sa sainteté fait qu'elle ne peut estre l'aliment des hommes qui sont encore dans l'état du peché, & qu'elle leur est contraire. La seconde, qu'elle n'est pas l'objet proprement designé par les signes Sacramentaux, mais la chair de* Jesus-Christ *qui a esté livrée à la mort pour nous.*

P. 552. Ce sont les raisons d'Aubertin, qu'il a la hardiesse d'attribuer aux Peres. Et M. Claude qui fait gloire de le copier, & qui emploie cette même réponse dans son livre contre le Pere Noüet, en la relevant par quelques-uns de ces termes magnifiques qui luy sont propres, & qui le mettent au dessus des autres Ministres. *La Divinité*, dit-il, *considerée en elle-même hors de l'union hypostatique, est en effet un objet de foy plus que l'humanité de* Jesus-Christ, *mais non de cette foy dont les actes nous sont recommandez sous l'image du manger & du boire; c'est-adire de cette foy qui cherche une victime & un principe de vie pour des criminels que la Iustice divine a condamnez. L'objet de cette foy n'est que la chair de* Jesus-Christ. *C'est ce qui a fait avoüer à S. Cyrille ce que l'objection de Nestorius portoit, que la nature de la Divinité n'estoit pas l'objet de nostre manducation : les signes mystiques ne representant pas directement la nature de la Divinité.*

C'est ainsy que ces Messieurs se joüent des Peres en les faisant raisonner à leur phantaisie. Mais par malheur pour eux, ces Peres ne nous ont pas laissé à deviner leurs raisons, ils les expriment tres-nettement, & ils fondent clairement cette impossibilité de manger la Divinité, non sur la disproportion de sa sainteté avec l'état des pecheurs (c'est une pure reverie d'Aubertin) ny sur ce que la foy cherche une victime pour des criminels (c'est une autre reverie de M. Claude) mais sur ce qu'il est impossible à des estres corporels de se nourrir de choses incorporelles. Il ne faut que voir les passages où ils en parlent pour estre convaincu de la mauvaise foy d'Aubertin, que M. Claude à suivi trop legerement. Voicy comment S. Cyrille s'en explique dans le 4. livre contre Nestorius, Chap. 5. *Ils'en-*

ſuit, dit-il, *des principes de Neſtorius, que cette hoſtie non ſanglante eſt de tres-peu d'utilité, parce qu'il n'eſt pas poſſible qu'avec la chair on conſume la nature de la Divinité, & que nous ne pouvons pas faire l'impoſſible, qui eſt d'avoir pour aliment une choſe incorporelle.* Voila la raiſon de S. Cyrille qui luy eſtoit commune avec Neſtorius, à qui il accorde ce principe que nous ne ſçaurions manger la Divinité. Il ne dit point que cette Divinité eſt trop ſainte pour pouvoir eſtre l'aliment des pecheurs; Il dit qu'eſtant incorporel il eſt impoſſible qu'elle nous ſerve d'aliment.

C'eſt encore ſur la nature de la Divinité qu'il fonde l'impoſſibilité de la manger, dans cet autre paſſage, *encore qu'il ſoit vray*, dit-il, *que la nature de la Divinité n'eſt pas mangée, il ne s'enſuit pas que le corps de* JESUS-CHRIST *ſoit le corps d'un homme.* *Apolog. Adverſ. Orient. p. 193.*

Et c'eſt pourquoy comme la manducation de la Divinité ſuppoſeroit que la Divinité fut corporelle, il éloigne toujours cette penſée comme impie. *Celuy qui me mange*, dit-il, *vivra. Or nous le mangeons, non en conſumant la Divinité, à Dieu ne plaiſe que nous ayons une ſi extravagante penſée, mais nous mangeons la propre chair du Verbe devenuë vivifiante.* *Adverſ. Neſt. lib. 4. p. 110.*

Et dans le livre de la vraye foy, il propoſe cette même doctrine comme certaine ſans en apporter aucune preuve: ce qui montre manifeſtement qu'il fonde cette impoſſibilité ſur la raiſon évidente de l'incorporeité de Dieu, & non ſur la raiſon cachée de ſa ſainteté. *Celuy qui mange*, dit-il, *vivra à cauſe de moy. Cependant il eſt certain que le Verbe ne peut eſtre mangé*, οὐκ ἐδεστὸς ὁ λόγος, *mais parce qu'il raſſemble les deux natures en une, il s'aproprie par l'œconomie de l'incarnation, les noms de l'une & de l'autre.* *p. 35.*

Ce n'eſt pas la doctrine du ſeul S. Cyrille, on la voit auſſy exprimée tres-clairement dans un paſſage de Severe, rapporté dans la Chaiſne ſur S. Iean, imprimé a Anvers: *Nous ne mangeons pas le Verbe entant que Verbe*, dit cet Auteur, *car le moyen d'exercer cette action ſur le Verbe qui eſt impalpable & incorporel, & qui ne peut eſtre l'objet ny des yeux ny des dens? Mais parce qu'il eſt uni avec la chair de la plus grande union que l'on puiſſe concevoir, cette chair eſt renduë vivifiante, quoy qu'elle ſoit demeurée ce qu'elle eſtoit, & qu'elle n'ait pas eſté changée.*

Il n'y à donc dans les Peres aucun veſtige des deux ſonges

Ch. V. d'Aubertin & de M. Claude, puisque l'unique raison pour laquelle ils rejettent cette pensée que la Divinité soit mangée dans l'Eucharistie, c'est qu'estant incorporelle elle ne peut estre l'objet d'une manducation corporelle. Ce qui fait voir clairement qu'ils entendent une manducation effective par la bouche du corps.

Mais lors que par le mot de manducation on n'entend plus une manducation corporelle, mais une manducation spirituelle, tant s'en faut que les Peres nient alors que la Divinité puisse estre mangée, qu'ils font du Verbe le propre aliment de l'ame.
In Cant. Homil. 1. *L'ame*, dit saint Gregoire de Nysse, *à son toucher par lequel elle touche le Verbe d'une maniere toute spirituelle & toute incorporelle.*
In Psal. 33. *Il y à*, dit saint Basile, *une bouche spirituelle dans l'homme interieur, par laquelle il se nourrit en recevant le Verbe de vie qui est le pain descendu du Ciel.*

Ser. 127. de temp. Il est vray que saint Augustin enseigne que le Verbe estant la vraie nourriture de l'ame, & l'ame s'en estant renduë incapable par le peché, il avoit fallu que le Verbe se fist chair & se reduisit ainsi comme en lait pour devenir un aliment proportionné aux pecheurs, mais ce seroit abuser de cette doctrine de saint Augustin, que d'en conclure que nostre esprit ne s'éleve jamais jusqu'a la Divinité même du Verbe, & demeure toujours attaché à l'humanité, au contraire la fin de cet abbaissement du Verbe est que l'humanité dont-il a voulu se revestir nous serve de degré pour monter jusqu'à sa Divinité & pour en faire nostre nourriture: & ce lait dont nous nous nourrissons selon saint Augustin, bien loin d'estre l'humanité seule de Jesus-Christ, c'est sa Divinité même qui en est couverte, & qui nourrit veritablement nos esprits lorsque nous l'adorons
Vide Exp. in Ps. 134. & que nous l'aimons dans cet homme Dieu, que ce même saint appelle pour cette raison, *Sapientia lactescens*, & qu'il regarde comme la nourriture commune des hommes & des Anges, qui vivent selon luy du même aliment. Et c'est pourquoy ce Saint conclut *que le Verbe eternel & égal à son Pere, dont les Anges se nourrissent*, est mangé par les hommes, & que c'est le sens de cette parole, *Panem Angelorum manducavit homo.*

Saint Cyrille n'auroit donc pas eu raison de dire selon ce sens, que l'on ne mange pas spirituellement la Divinité, puisque cette maniere d'estre mangée luy convient pour le moins autant qu'à l'humanité, & que l'on mange aussy peu l'humanité

ſeule que la Divinité ſeparée de l'humanité. Ainſi l'argument que nous avons propoſé ſe trouvant même confirmé par le peu de ſolidité de la réponſe d'Aubertin, nous avons droit d'en conclure encore plus poſitivement que JESUS-CHRIST *n'eſtant* en nous, *n'entrant* en nos corps, & n'y *eſtant meſlé* ſelon ſa chair que par la voie de manducation, & cette manducation n'eſtant ny une manducation de *figure*, ny une manducation de *vertu*, mais une veritable manducation corporelle de JESUS-CHRIST, il eſt reçu réellement, il entre, il eſt mêlé, il eſt réellement dans nos corps.

CHAPITRE VI.

Que ſelon les Peres la chair de JESUS-CHRIST *nous vivifie immediatement, & qu'ils n'ont point reconnu ce degré chimerique inventé par les Miniſtres du pain remply de l'efficace de la chair de* JESUS-CHRIST *ſeparée de cette chair.*

COMME c'eſt une ſuite de l'opinion des Catholiques, & de la maniere dont ils entendent les paſſages que nous avons rapportez de ſaint Gregoire de Nyſſe & de ſaint Cyrille d'Alexandrie, que le corps de JESUS-CHRIST nous vivifie immediatement, & ſans l'interpoſition d'un autre corps qui reçoive ſa vertu pour nous la communiquer, c'eſt auſſy une ſuite de la maniere dont les Miniſtres entendent ces paſſages, que le corps de JESUS-CHRIST ne nous vivifie pas immediatement, mais ſeulement par l'interpoſition d'un autre corps, c'eſtadire du pain qui reçoit premierement ſa vertu pour nous le communiquer.

Je dis que c'eſt une ſuite de la maniere dont-ils entendent les Peres, plûtoſt que de l'opinion des Miniſtres. Car il eſt remarquable qu'aprés avoir rempli tous leurs livres de cette ſolution *de la vertu du corps de* JESUS-CHRIST *imprimée au pain*, & avoir ſoûtenu que tous les paſſages des Peres qui parlent du changement au corps de JESUS-CHRIST, ou de la preſence & du mélange au corps de JESUS-CHRIST dans nos corps, ſe doivent entendre de cette *vertu imprimée au pain*, quand on vient à leur demander à eux-même s'ils croyent l'impreſſion de cette vertu au pain, ils répondent nettement qu'ils ne la croyent

Chap. VI.

pas, que ça esté le sentiment des Peres, mais que ce n'est pas le leur, qu'ils croyent seulement que le saint Esprit agit avec le pain. *Quoy que nous reconnoissions*, dit Aubertin, *que le Sacrement est vivifiant en sa maniere, nous n'admettons point neanmoins dans les Sacremens cette impression vivifiante?* De sorte qu'il se trouve qu'ils éludent tous ces passages des Peres, en leur imputant une doctrine qu'ils croyent fausse.

Auertin p. 754.

Mais comme les Ministres n'imposent aux Peres d'avoir admis cette vertu imprimée au pain, qu'afin d'empescher de croire qu'ils ayent admis la presence réelle, & qu'ils avoüent la verité de cette alternative qu'ils ont admis ou l'impression de la vertu ou la presence dé la substance du corps de Jesus-Christ dans le pain, en refutant cette imagination de la vertu separée imprimée au pain, on ne refute pas seulement une opinion à laquelle les Calvinistes ne prennent point de part, mais on établit absolument la presence réelle, & l'on détruit le sentiment des Calvinistes qui la nient.

C'est pourquoy sans m'arester à distinguer l'opinion que les Calvinistes attribuent aux Peres, de leur veritable sentiment, je feray voir seulement que cette vertu separée imprimée au pain, ne peut aucunement subsister selon les Catholiques, il n'y à que deux degrez: le Verbe vivifie la chair qu'il s'est unie, & cette chair nous estant unie nous communique sa vie.

Mais selon l'opinion que les Ministres attribuent aux Peres, il y en a trois. Car il ne suffit pas afin que la chair de Jesus-Christ nous vivifie, qu'elle soit renduë vivifiante par le Verbe (ce qui est le premier degré) il faut de plus qu'elle communique cette force à un corps interposé, c'estadire au pain, (ce qui est le second) & il faut que ce corps interposé nous vivifie, ce qui fait le troisiême.

Et cette difference en produit une autre; c'est qu'à l'égard de cette vertu de vivifier, l'opinion Catholique n'a qu'une difficulté, qui est de sçavoir si la chair de Jesus-Christ est vivifiante, & elle n'a aussi besoin que d'un seul éclaircissement & de la preuve de ce seul point. Car supposé qu'elle ait cette force, il est évident qu'estant reçuë dans nos corps elle leur peut communiquer la vie, & cela n'a pas besoin de preuve.

Mais celle des Calvinistes à deux difficultez, & à besoin de la preuve de deux points qui ne suivent pas l'un de l'autre. Car pour montrer que la chair de Jesus-Christ nous vivifie dans l'Eucharistie

l'Eucharistie de la maniere qu'ils le conçoivent, il faut premierement montrer qu'elle est d'elle-même source de vie, & secondement qu'elle communique au pain consacré cette force de donner la vie. CHAP. VI.

Cette seconde difficulté est même en quelque sorte plus grande que la premiere. Car on comprend bien mieux que le Verbe ait rendu vivifiante la chair à laquelle il s'est joint d'une union aussi intime que celle qui naist du mystere de l'Incarnation, qu'on ne comprend que le corps de JESUS-CHRIST demeurant dans le Ciel puisse agir icy bas sur un pain materiel & le remplir de sa vertu : ce qui est contre la maniere ordinaire d'agir de toutes les causes qui n'operent que sur les sujets ausquels elles sont jointes.

Et que M. Claude ne pretende pas répondre avec Aubertin, que les Anciens ont toujours supposé que les estres materiels, comme l'eau, l'huile & le pain pouvoit estre des instrumens & des organes de la grace, & estre remplis de la vertu du saint Esprit; & qu'ainsy il n'y a point de difficulté particuliere à concevoir que l'Eucharistie soit remplie de la vertu de la chair de JESUS-CHRIST. Car lorsque les Peres ont reconnu que les choses inanimées pouvoient estre les instrumens du saint Esprit, ils ont toujours coneu le saint Esprit present & operant avec elles & par elles. Mais il y a une difficulté bien plus grande à concevoir, que du pain Eucharistique puisse estre remply de la vertu d'une chose absente, & qui ne luy est point jointe, & cette difficulté sans doute meritoit bien d'estre éclaircie.

Mais quand on en seroit venu à bout, on n'auroit rien fait, puisque cette communication de la vertu de JESUS-CHRIST au pain estant toute volontaire & toute libre, il faudroit encore prouver que JESUS-CHRIST l'eust voulu faire; sans quoy on ne sçauroit assurer sans témérité que le pain consacré ait la force de vivifier, & c'est ce qui est tres-difficile à prouver pour ne pas dire impossible.

Enfin il s'ensuit encore de la difference de ces opinions, & des sens que les Catholiques & les Calvinistes donnent à ces passages, que comme selon les Catholiques, le corps de JESUS-CHRIST ne se trouve réellement que dans l'Eucharistie, il n'y a aussy que l'Eucharistie à qui l'on doive attribuer cette force de vivifier les corps, qui est une suite de l'Incarnation, & qu'ainsy

Chap. VI. suivant cette doctrine, on a un sujet particulier à l'égard de ce mystere de reprocher aux Nestoriens qu'ils en aneantissoient l'utilité, puisqu'en niant que la chair de Jesus-Christ fut unie au Verbe, & la privant par là de la proprieté d'estre source de vie qu'elle tire de cette union, ils l'ostoient en même temps à l'Eucharistie.

Mais comme les Calvinistes veulent que selon les Peres la chair de Jesus-Christ n'agisse sur nous que mediatement par le pain Eucharistique, & qu'ils enseignent qu'elle agit de la même sorte par le Baptesme; on peut aussy bien dire selon eux que le Baptesme *est* vivifiant, parce que la chair de Jesus-Christ est unie au Verbe, que l'on le peut dire de l'Eucharistie : & l'on auroit eu tout autant de sujet de reprocher aux Nestoriens, qu'ils détruisoient l'utilité du Baptesme en niant cette union, que de les accuser de détruire l'utilité de l'Eucharistie.

Voila donc plusieurs caracteres & plusieurs marques par lesquelles on peut reconnoistre en quel sens S. Cyrille a dit que Jesus-Christ entre & est en nous, & qu'il nous vivifie par sa chair, car s'il a reconnu l'interposition du corps entre celuy de Jesus-Christ & le nostre; s'il a marqué ce deuxiéme degré qui consiste dans la communication de la vertu du corps de Jesus-Christ residant dans le Ciel au pain qui est en la terre; s'il s'est mis en peine d'éclaircir la difficulté qui en naist, & d'expliquer comment il se pouvoit faire que le corps de Jesus-Christ remplît le pain de sa vertu sans s'y joindre : S'il a dit qu'il s'ensuit du mystere de l'Incarnation & de l'union du Verbe avec la chair de Jesus-Christ que le Baptesme nous vivifie aussy bien que l'Eucharistie : S'il a reproché à Nestorius d'oster au Baptesme & aux autres Sacremens la force de nous purifier, & de nous donner la vie comme il luy reproche de l'oster au Sacrement de l'Eucharistie; les Calvinistes pourront trouver dans ces remarques quelques conjectures pour prouver qu'il ne faut pas prendre les termes de ce Pere à la rigueur. Mais s'il n'a rien fait de toutes ces choses; S'il n'a jamais reconnu ce second degré interposé entre la chair de Jesus-Christ & nos corps; S'il n'a jamais expliqué les difficultez extrémes de la communication de la vertu du corps de Jesus-Christ à ce corps interposé; S'il n'a jamais attribué qu'à la seule Eucharistie cette vertu vivi-

fiante qui naist de l'union du Verbe avec *la* chair de JESUS-CHRIST; S'il n'a reproché aux Nestoriens de détruire l'utilité & l'efficace que de l'Eucharistie seule & non jamais du Baptesme, du Crême, ny des autres Sacremens; il faut estre possedé d'une opiniastreté bien aveugle pour continuer à chercher dans ces expressions un autre sens que celuy des Catholiques. CHAP. VI.

Cependant il n'y a qu'à changer ces propositions conditionnelles en affirmations positives, puisqu'il est tres-vray qu'on ne trouve rien de tout cela dans S. Cyrille, qu'il n'a pas dit un mot de ce qu'il estoit impossible, qu'il ne dit pas, s'il eust esté dans l'opinion des Calvinistes : & qu'il a dit tout ce qu'il devoit dire selon les sentimens Catholiques. Il n'a jamais parlé de cette interposition du pain remply de la vertu du corps de JESUS-CHRIST qui fait le second degré des Calvinistes. Et bien loin de le reconnoistre, il a toujours consideré le corps de JESUS-CHRIST comme estant dans le nostre lors qu'il a voulu expliquer de quelle sorte il nous donne la vie, & a toujours formé par toutes ces expressions l'idée d'une operation immediate du corps de JESUS-CHRIST sur les nostres.

C'est dans ce sens qu'il dit dans le livre 12. de l'adoration, que *nous recevons* JESUS-CHRIST *en nous, afin que nous soyons rétablis dans une nouvelle vie par sa chair.*

Et dans son Commentaire sur Isaye, *qu'il nous nourrit à l'immortalité par sa propre chair.* p. 906.

Et dans le Dialogue de l'Incarnation, *qu'il nous vivifie en nous donnant à manger la chair qu'il a prise.* Ce qu'il repete en mêmes termes dans le traité de la vraye foy. p. 707. p. 35.

Et dans l'Homelie de la Céne mystique, *que nous le recevons comme un levain dans nostre masse, pour estre faits participans de la vie eternelle qui est en luy.* p. 412.

Et dans le livre contre Nestorius, *que nous sommes vivifiez, puisque le Verbe demeure en nous, non seulement par le saint Esprit, mais aussy d'une maniere humaine par sa sainte chair. Que le corps de* JESUS-CHRIST *qui est dans nous sans division, nous reduit en unité. Que* JESUS-CHRIST *s'introduit dans ceux qui le mangent par la chair qui luy est unie. Qu'il entre dans nos corps par sa chair, qui est la veritable viande. Qu'il abolit par luy-même la loy de la chair estant en nous.* l. 4. c. 5. p. 111. Ibid. p. 115.

Et dans son Commentaire sur S. Iean. *Que le saint corps de* In Ioan. p. 365.

Ch. VI. JESUS-CHRIST *vivifie ceux en qui il est. Qu'il fait entrer la*
p. 324. *vie en nous par son corps. Qu'il chasse la mort estant dans nos corps*
p. 363. *mortels ; & que nous aurons la vie en goûtant la chair de* JESUS-CHRIST. *Que* JESUS-CHRIST *est en nous par sa chair, par sa propre chair. Qu'il cache en nous par sa chair les semences de la vie. Que nous sommes unis corporellement au corps de celuy qui est la vie par luy-même.* Ce que ce Pere repete en une infinité de manieres en d'autres endroits, mais en exprimant toujours que le corps de JESUS-CHRIST nous communique sa vie en ce qu'il est en nous, & que nous luy sommes unis sans parler jamais de ce corps interposé auquel il imprime sa vertu du haut du Ciel, selon S. Cyrille, si l'on en croit les Ministres.

Qu'y a-t'il aussy de plus ordinaire à S. Cyrille, que de dire
Vide l. 4. que l'union du Verbe avec la Divinité rend la chair de JE-
contra Nest. SUS-CHRIST vivifiante, & de prouver par cette raison que
p. 110. 113. l'Eucharistie nous vivifie ; & le Concile d'Alexandrie où ce
In Ioan. l. 3 Saint presida, n'a-t'il pas même fait un article de foy de cet-
p. 324. & l. 4. p. 354. te doctrine, en décidant *que nous ne croyons pas que le corps &*
360. 365. *le sang qui nous sont proposez soient le corps & le sang d'un simple*
376. 377. Apol. ad- *homme comme nous, mais que nous les recevons comme ayant esté*
vers. Oriët. *faits le corps & sang du Verbe qui vivifie toutes choses : car une*
p. 192. *chair commune*, ajoûte le Concile, *est incapable de vivifier, selon ce que dit le Sauveur même que la chair ne sert de rien, & que c'est l'esprit qui vivifie.*

Conc. Eph. Enfin les livres de S. Cyrille sont pleins de reproches qu'il
p. 3. ch. 26. faisoit à Nestorius de détruire le fruit & l'efficace de l'Eucharistie, en niant que la chair de JESUS-CHRIST fust unie au Verbe ; & dans cet article même du Concile d'Alexandrie que nous venons de citer, il est dit que Nestorius & ses Sectateurs détruisent la vertu du mystere de l'Eucharistie. On peut voir la même accusation dans le 4. livre contre Nestorius, & elle se trouve encore dans l'Homelie de la Céne mystique.

Il est donc visible que ce Pere à suivy toutes les idées qui naissent du sens que les Catholiques donnent à ses paroles, au lieu qu'on n'y voit pas les moindres vestiges de celles ou le sens Calviniste l'auroit porté. Car M. Claude, ny qui que ce soit, ne feront jamais voir qu'il ait dit que la chair de JESUS-CHRIST, communiquast sa vertu au pain du haut du Ciel. Jamais il ne témoigne d'étonnement d'une communication qui seroit si miraculeuse & si contraire aux loix de la

nature. Il represente toujours comme une consequence naturelle & necessaire que l'Eucharistie nous doit vivifier, parce que la chair de Jesus-Christ est vivifiante, ce qui n'est nullement une consequence necessaire dans l'opinion des Calvinistes, puis qu'outre cette force de vivifier dans la chair de Jesus-Christ, ils ont encore à prouver qu'il ait voulu communiquer cette force au pain, & que cettte communication soit possible. Il passe même plus avant; car il croit cette consequence si évidente qu'il ne craint pas de dire que la chair de Jesus-Christ estant veritablement source de vie, il est impossible que l'Eucharistie n'ait le pouvoir de vivifier, *parce*, dit-il, *que* Jesus-Christ *est en nous par sa propre chair, nous ressusciterons assurément, car il est incroyable, ou plutost il est impossible que la vie ne vivifie pas ceux en qui elle est.* Or cette pensée qui est raisonnable, supposé qu'il parle de la chair de Jesus-Christ, source de vie & residente réellement dans nos corps, est ridicule & extravagante s'il ne parle que de sa figure. Car il est tres-croyable & tres-possible que cette figure ne nous donne pas la vie : & il paroist plutost incroyable & impossible qu'elle nous la donne, puisque nous ne sommes asseurez ny si cet effet est possible, ny si Jesus-Christ a voulu qu'il fust, & que nous n'avons ny raison ny authorité qui nous le persuade.

CHAP. VI.

In Ioan. l. 4 p. 363.

Ce silence des Peres à l'égard de cette vertu du pain Eucharistique est d'autant plus convainquant que quand ils ont eu sujet de marquer cette communication de vertu à une chose insensible, comme à l'eau du Baptesme, ils l'ont formellement exprimée, témoin S. Cyrille, qui dit, *que l'eau materielle par l'efficace du saint Esprit est transformée en une force spirituelle.* Pourquoy n'auroit-il donc pas dit de même en aucun lieu que le pain recevant l'efficace de la chair de Jesus-Christ est transformé en une vertu spirituelle. Je sçay bien qu'il y a quelques endroits dans les Peres, où il est dit que le saint Esprit change le pain en une vertu spirituelle & en la vertu du corps de Jesus-Christ, & nous ferons voir pleinement en son lieu qu'ils ne favorisent en rien l'opinion des Ministres; mais ce que je dis icy, c'est qu'on ne sçauroit produire un seul passage où il soit dit que la chair de Jesus-Christ estant dans le Ciel agisse sur le pain & luy communique sa vertu, c'est ce qui ne se trouve point, & ce qui se trouveroit sans

In Ioan. p. 147.

Chap. VII.

doute si les Peres avoient esté du sentiment des Ministres.

Quoique selon les Ministres il soit aussy naturel de conclure du Baptesme qu'il est vivifiant, parce que la chair de Jesus-Christ est vivifiante, qu'il est naturel de le conclure de l'Eucharistie. On ne trouvera point que S. Cyrille qui tire continuellement cette même consequence à l'égard de l'Eucharistie l'ait jamais tirée à l'égard du Baptesme.

Quoique selon eux nous soyons bien plus souvent vivifiez par la chair sans l'Eucharistie que dans l'Eucharistie, ils ne sçauroient montrer qu'il ait jamais attribué cette vivification de nostre corps, ny aux prieres, ny aux actes de foy, ny à tout ce que les Ministres font passer pour une manducation aussy réelle de la chair de Jesus-Christ que celle qui se fait en l'Eucharistie.

Enfin quoique selon leur doctrine l'erreur de Nestorius détruise tout autant l'utilité des autres Sacremens que celle de l'Eucharistie; on ne trouvera point que S. Cyrille luy ait reproché d'oster au Baptesme la force de nous vivifier en l'ostant à la chair de Jesus-Christ. Et en un mot comme nous avons déja dit, ils ne trouveront jamais qu'il ait rien dit de ce qu'il auroit dû dire s'il avoit eu le sens Calviniste dans l'esprit.

CHAPITRE VII.

Que selon la doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, l'Eulogie ou l'Eucharistie est la chair même de Jesus-Christ.

Comme l'on prevoit que les Ministres pourront faire quelques objections contre ce qui a esté dit dans le Chapitre precedent, nous en prendront sujet de le confirmer par de nouvelles preuves en y répondant par avance dans celui-cy. Il est facile de juger qu'ils ne manqueront pas de repliquer, qu'il est faux que ce troisiéme degré n'ait point esté marqué par S. Cyrille, & que ce n'est autre chose que l'Eulogie ou l'Eucharistie que ce Saint, diront-ils, distingue du corps de Jesus-Christ en plusieurs manieres.

Aubertin. p. 749. In Ioan. p. 324.

Premierement en disant qu'elle est faite par Jesus-Christ, ce qui fait que S. Cyrille l'appelle *Eulogia illa quæ per Christum est.*

Secondement en disant que par l'Eulogie nous recevons le Fils. Ibid. p. 361.

Troisiêmement, en disant que la plus petite Eulogie change en soy-même tout le corps où elle est reçuë, & le remplit de son efficace, & que c'est ainsy que JESUS-CHRIST *est en nous, & nous en luy*. Or dit Aubertin, le corps de JESUS-CHRIST n'estant ny grand ny petit, il faut que l'Eulogie qui peut estre grande ou petite en soit distinguée. Cependant S. Cyrille attribuë nettement à cette Eulogie de faire que JESUS-CHRIST soit en nous, & il fait consister cette presence en ce que nous sommes remplis de l'efficace de l'Eulogie. C'est là ce degré que nous cherchons. Le corps de JESUS-CHRIST est en nous, parceque la vertu de l'Eulogie y est. Ibid. p. 365.

Ce n'est pas dans un seul endroit qu'Aubertin tire cette consequence, & qu'il rapporte ce passage. On ne voit presque autre chose dans tout son livre, c'est une de ses clefs, & un des principaux fondemẽs de sa doctrine. Et je ne sçaurois m'empécher de dire là dessus, qu'outre le défaut de lumiere qui paroist dans ces sortes d'objections, il semble encore que ce soit par un jugement exprés de Dieu sur les Ministres, que faisant une profession particuliere de la Dialectique, & la mettant à tout moment en œuvre contre les veritez de la foy, ils y fassent encore plus de fautes que dans toutes les autres sciences.

Car qui ne sçait qu'une même chose, selon les differents états & les differentes manieres dont on la regarde peut produire des pensées differentes, & estre conçuë par de differentes idées : & que la diversité de ces idées, dont les unes peuvent estre plus confuses, les autres plus claires, ne fait rien à l'objet, & n'empesche point qu'il ne soit toujours le même, quoique les unes soient plus claires, & le distinguent de plus de choses, & les autres plus confuses, & le distinguent de moins.

On conçoit par exemple un homme cõme un estre, comme un corps, comme la substance qui remplit un certain espace, comme une chose vétuë : & cependant c'est le même qui est l'objet de ces differentes idées. Il est donc certain aussy que le corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, peut estre conçu par une idée claire qui nous le represente avec les qualitez qui le distinguent de toutes les autres choses, ou par diverses idées confuses qui le font seulement regarder, ou comme

CHAP. VII. objet present, ou comme objet revétu de l'apparence de pain, comme pain consacré, comme produit & mis sur l'Autel par la consecration.

Ces dernieres idées ont pour objet le corps de JESUS-CHRIST confusément conçu; au lieu que les mots & les idées de chair de JESUS-CHRIST, de corps de JESUS-CHRIST le representent distinctement.

Or encore qu'une chose ne puisse estre cause de soy-même absolument, elle peut neanmoins estre cause de soy-même à l'égard d'un certain estat, c'estadire qu'elle peut estre cause de ce qu'elle est en un certain estat. Et c'est pourquoy lorsqu'une idée exprime confusémeut une chose par rapport à un estat, on peut dire quelquefois de cette chose considerée absolument & clairement qu'elle en est la cause. C'est ainsy que saint Paul dit que *Heb. 9. 26. & 10. c. 2.* JESUS-CHRIST *a apparu par son hostie*, & qu'il a offert *une seule hostie*, quoiqu'elle ne fust pas differente de luy-même offert en sacrifice à son Pere; & c'est ainsi que quoique l'Eulogie soit JESUS-CHRIST même, neanmoins l'Eulogie est faite par luy, parce que c'est luy qui se met en cet estat, & qui fait par sa puissance que cet objet present, qui estoit du pain devienne son corps.

C'est encore une suite necessaire de cet estat & de cette maniere de concevoir JESUS-CHRIST par des idées & des attributs confus de chose consacrée, de chose revestuë des apparences du pain & du vin; c'est dis-je une suite necessaire de cet estat, que nous luy attribuions les qualitez de l'objet present, comme la petitesse & la grandeur, & qu'ainsi l'on parle de grandes & de petites Eulogies, de grandes & petites hosties, des parties de ces hosties; que l'on dise qu'on en prend peu, qu'on en prend beaucoup. Et l'objection qu'Aubertin forme sur ce sujet, en disant que le corps de JESUS-CHRIST n'est ny grand ny petit, est aussi ridicule, que si l'on concluoit qu'un homme ne peut estre appellé vestu, parce que cet attribut ne luy convient pas par luymêm e,&par son essence; & que JESUS-CHRIST n'a pas dit raisonnablement qu'on l'avoit touché, lorsqu'on avoit touché sa robbe, parce que sa robbe & sa personne ou son corps estoient des choses differentes. Ainsi ces argumens ne faisant nullement voir que l'Eulogie soit distinguée réellement de JESUS-CHRIST, ils ne prouvent point aussi que cette efficace de l'Eulogie, soit autre que l'efficace même du corps de JESUS-CHRIST.

Voilà

Voila ce qu'il suffiroit de répondre aux objections d'Aubertin selon les principes de la Dialectique. Mais en les examinant en Theologien, & par rapport à saint Cyrille du sentiment duquel il s'agit, on peut encore dire qu'elles marquent non seulement un grand defaut de lumiere, mais aussi un grand défaut de sincerité. Car on ne sçauroit lire les écrits de ce Pere avec quelque attention, sans y reconnoistre clairement qu'il prend l'Eulogie & la chair de JESUS-CHRIST pour la même chose, & que la difference n'est que dans les idées par lesquelles il conçoit l'une & l'autre ; & qu'ainsi il est aussi certain selon luy que la chair de JESUS-CHRIST entre dans nos corps, & y est réellement reçuë, comme il est certain que l'Eulogie y entre réellement. C'est ce qu'il est facile de prouver par un grand nombre de passages tres-clairs. CHAP. VII.

JESUS-CHRIST dit ce Pere, *nous ayant rendu libres*, c'est-adire, *nous ayant délivré de nos pechez, & nous ayant enrichi de ses graces a voulu que nous fussions participans de l'Eulogie vivifiante, c'estadire de sa sainte chair.* Voilà ce que c'est que l'Eulogie selon saint Cyrille, c'est la sainte chair de JESUS-CHRIST. *De ador l. 7. p. 251.*

Il dit dans le livre contre Nestorius, que la Manne estoit la figure de l'Eulogie mystique, c'estadire que l'Eulogie est la verité de la manne : & immediatement aprés, expliquant en quoy consiste cette verité opposée au type, il dit que cette verité est JESUS-CHRIST *mesme descendu du Ciel qui s'introduit luy-mesme par la chair qui luy est unie dans ceux qui le mangent.* Ainsi la verité qui est opposée à la manne selon saint Cyrille est *l'Eulogie mystique*, & c'est en même temps JESUS-CHRIST *entrant par sa chair dans le corps de ceux qui le mangent.* *L. 4. c. 5.*

Lors qu'il définit l'Eulogie dans le troisiême livre de son Commentaire sur saint Jean, bien loin de dire que c'est un pain rempli de la vertu du corps de JESUS-CHRIST, il dit que c'est la participation même de son corps & de son sang. JESUS-CHRIST dit-il, *marque par ces paroles cette Eulogie qui consiste dans la participation de son corps & de son sang precieux.* A quoy il ajoûte, *que le saint corps de* JESUS-CHRIST *vivifie ceux en qui il est & les preserve de corruption.* P. 324.

Mais que peut-on demander de plus clair que ce qu'il dit sur ce sujet dans le quatriême livre du même Commentaire sur S. Jean, où aprés avoir dit *que la chair de* JESUS-CHRIST *est devenuë vivifiante par son union à la vie par essence, & que nous avons*

Chap. VII. *cette vie en nous lorsque nous mangeons cette chair, & que nous luy sommes unis comme elle est unie au Verbe qui habite en elle.* Et aprés avoir encore remarqué *que* Jesus-Christ *n'avoit pas employé sa parole seulement pour ressusciter, mais aussi sa chair afin de montrer qu'elle estoit source de vie*, il ajoûte ces paroles, *si les corps morts & corrompus sont vivifiez en touchant seulement sa chair, quel avantage ne recevrons nous point de l'Eulogie vivifiante que nous ne touchons pas seulement, mais mesme que nous mangeons* ὅταν αὐτῆς καὶ ἀπογευσώμεθα. Y auroit-il dans ce discours un étincelle de sens commun, s'il n'entendoit la chair de Jesus-Christ par l'Eulogie, & n'est-ce pas aussi ce qu'il fait voir bien clairement dans la suite, en disant que *cette Eulogie communique son propre bien, c'estadire l'immortalité*, à ceux qui y participent. Car il ne faut pas estre bien subtil pour conclure que cette chose dont l'immortalité est le propre bien, ne sçauroit estre que la propre chair de Jesus-Christ & non pas un pain materiel.

Il dit un peu aprés dans le même livre qu'il faut croire que
P. 365. *l'Eulogie n'a pas seulement la force de détruire la mort, mais aussi de chasser les maladies:* & la preuve qu'il en apporte est *que* Jesus-Christ *estant en nous amortit la loy de la chair qui domine dans nos membres.* Qui peut donc douter que lors qu'il dit quelques lignes auparavant que *la moindre Eulogie mêle & transforme en elle-mesme tout nostre corps, & le remplit de son efficace*, il n'entende par cette Eulogie la chair même de Jesus-Christ, dont il venoit de dire qu'elle se mêle dans nos corps comme de la cire que l'on mêle avec d'autre cire. Et c'est en vain qu'Aubertin objecte que saint Cyrille attribuë à l'efficace de cette Eulogie que Jesus-Christ soit en nous, & nous en luy. Il ne fait que montrer par là combien il entend imparfaitement les Auteurs qu'il cite, & combien il abuse de leurs plus innocentes expressions.

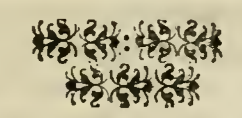
Saint Cyrille par une comparaison ordinaire aux Peres, dit que l'Eulogie c'estadire la chair de Jesus-Christ, est semblable au levain, & que comme un peu de levain mêlé dans de la paste, la change toute en sa nature, de même la moindre Eulogie nous remplit de son efficace & de sa vertu. Et ensuite poussant la comparaison plus loin, il ajoûte que comme ce changement que le levain fait dans la paste, donne lieu de dire que toute la paste est dans le levain & le levain dans toute la paste; cette efficace de l'Eulogie fait aussy qu'on peut dire que Je-

sus-Christ eſt en nous, & que nous ſommes en Jesus-Christ. Chap. VII.

Or il eſt vray que comme cette expreſſion que le levain eſt *dans toute la paſte & la paſte dans tout le levain*, eſt repreſentée par ſaint Cyrille, comme une ſuite non de la ſimple preſence du levain dans la paſte, mais de la force du levain qui transforme & change la paſte: De même ſaint Cyrille repreſente cette expreſſion *que* Jesus-Christ *eſt en nous & nous en* Jesus-Christ, comme une ſuite non de la ſimple preſence de la chair de Jesus-Christ dans nos corps, mais des effets de grace qu'elle y opere. Mais de conclure de là qu'elle n'y eſt donc preſente que par efficace, c'eſt tomber dans la même abſurdité que ſi l'on concluoit de ce que ſaint Cyrille attribuë à l'efficace du levain qu'on puiſſe dire *qu'il eſt dans toute la paſte, & que la paſte eſt dans tout le levain*, que le levain n'eſt donc pas réellement dans la paſte, & qu'il n'y a que ſa vertu.

Pour ſuivre donc la comparaiſon de ſaint Cyrille, il faut dire que comme le levain eſt réellement preſent dans la paſte, la chair de Jesus-Christ eſt réellement preſente dans noſtre corps; que comme le levain transforme la paſte & la remplit de ſon efficace, de même la chair de Jesus-Christ transforme nos corps & les remplit de ſon propre bien qui eſt l'immortalité.

Et que comme en vertu de cette transformation operée par le levain réellement preſent, on peut dire que le levain eſt dans toute la paſte, & la paſte dans tout le levain, cette transformation que la chair de Jesus-Christ opere dans nos corps donne pareillement lieu de dire que nous ſommes en Jesus-Christ, & Jesus-Christ en nous; ce qui marque non une ſimple union locale, ny une ſimple preſence, mais une union de transformation & de reſſemblance que la chair de Jesus-Christ opere lors qu'elle eſt dans nos corps.



CHAPITRE VIII.

Quatre consequences du sens Catholique.

1. *Vnion corporelle avec* Jesus-Christ. 2. *Double union, l'une spirituelle, l'autre corporelle.* 3. *Vnion corporelle attachée à l'Eucharistie.* 4. *Vnion spirituelle sans la corporelle.*

Quatre consequences opposées du sens Calviniste.

1. *Nulle union corporelle.* 2. *Double union spirituelle, l'une avec l'esprit, l'autre avec le corps de* Jesus-Christ. 3. *Ces deux unions inseparables.* 4. *Aucune particuliere à l'Eucharistie.*

Que les consequences du sens Catholique se trouvent exactement dans saint Cyrille, & que celles du sens des Calvinistes ne s'y trouvent point.

La voie que nous avons prise d'examiner les suites opposées du sens Catholique & du sens Calviniste, & de chercher ensuite ce qu'on en trouve dans les Peres pour juger par là de leur veritable sentiment, nous donne encore un moyen de nous en assurer par quatre autres consequences tres-importantes qui naissent tellement du sens Catholique, que non seulement le sens Calviniste ne les peut produire, mais qu'il en produit quatre autres directement opposées : de sorte que ces consequences estant autant de caracteres propres & particuliers qui distinguent ces opinions, on ne peut pas douter que les Peres n'ayent esté de l'opinion qui produit necessairement celles qu'on trouve dans leurs écrits.

Je ne croy pas que les Ministres veüillent contester qu'une des plus naturelles & des plus sensibles suites de la presence réelle, & qui la marque le plus nettement ne soit que nous sommes par là corporellement unis à Jesus-Christ, non pas en prenant ces termes dans le sens grossier d'une application de diverses parties d'un corps aux diverses parties d'un autre ; mais dans le sens d'une union réelle, c'estadire en entendant par là que le corps de Jesus-Christ est veritablement & reellement dans le nostre, & qu'il est uni immediatement au nostre.

Cette premiere suite en produit une autre ; c'est que nous avons ainsy deux unions avec JESUS-CHRIST, l'une spirituelle avec son esprit qui nous est réellement uni par sa grace, dont on ne doit jamais le separer ; l'autre corporelle avec son corps par la reception réelle de ce divin corps dans le nostre. CHAP. VIII.

De ces deux suites il en naist encore une troisiême, qui est que le seul moyen établi de Dieu pour estre uni corporellement au corps de JESUS-CHRIST, c'est la reception de l'Eucharistie : au lieu que l'union spirituelle avec son esprit n'y est pas attachée, & qu'on y peut parvenir par divers moyens, comme par le Baptesme, par les autres Sacremens, par les bonnes œuvres, par les prieres qui attirent le saint Esprit en nous.

Et de tout cela il naist cette quatriême consequence, que tout ce qui nous unit à l'Esprit de JESUS-CHRIST d'une union spirituelle ne nous procure pas pour cela la corporelle, ces deux sortes d'unions estant differentes.

L'opinion des Calvinistes, bien loin de produire aucune de ces suites, en produit au contraire quatre autres qui y sont directement opposées. Car premierement le corps de JESUS-CHRIST n'estant selon eux que dans le Ciel ne nous est jamais uni sur la terre. 2. Nous sommes à la verité unis selon eux au corps de JESUS-CHRIST & à son Esprit ; au corps comme cause meritoire de ses graces, & à l'Esprit comme cause operante de ces mêmes graces. Mais comme cette double union se fait par la foy, l'une & l'autre est spirituelle : & ainsy nous avons selon eux deux unions spirituelles auec JESUS-CHRIST.

Troisiêmement ces deux unions sont inseparables l'une de l'autre : c'estadire que selon les Calvinistes on ne participe jamais à la chair de JESUS-CHRIST sans participer à son Esprit. C'est une suite necessaire de deux principes de leur doctrine, dont le premier est que de manger le corps de JESUS-CHRIST & boire son sang, c'est croire qu'il a offert l'un & l'autre pour nostre Redemption, comme Pierre Martyr le dit clairement. Le second qu'il n'y a que cette foy de JESUS-CHRIST mort pour nous qui nous justifie & nous unisse à JESUS-CHRIST par son Esprit.

Edere carnem Christi & bibere sanguinem ejus est credere hæc pro nobis in pretium redemptionis fuisse data. P. Martyr, apud Hospinien fol. 259. verso.

Car il s'ensuit clairement delà, & que tout acte de la foy justifiante est aussy une manducation de la chair de JESUS-

CHAP. VIII.

CHRIST, & que toute manducation de la chair de JESUS-CHRIST est un acte de la foy justifiante qui nous communique l'Esprit de JESUS-CHRIST, c'estadire que l'on ne peut separer ces deux unions, l'union avec l'Esprit de JESUS-CHRIST de l'union avec sa chair.

4. Il s'ensuit encore delà que l'union avec la chair de JESUS-CHRIST n'est point particuliere à l'Eucharistie, mais qu'elle est commune à tous les actes de foy. C'est pourquoy les Ministres enseignent expressément que l'on mange aussy bien le corps de JESUS-CHRIST par le Baptesme que par l'Eucharistie. *Nous ne sommes pas moins unis à* JESUS-CHRIST *par le Baptême que par l'Eucharistie*, disoit Pierre Martyr; *il y est present, il y est reçu de la même maniere, n'estant reçu que spirituellement en l'un & en l'autre*: PAR *utrobique presentia & perceptio nimirum spiritalis.*

Apud Hosp. fol. 259. verso.

Voyons presentement lesquelles de ces consequences opposées se trouvent dans S. Cyrille d'Alexandrie qui a le plus clairement parlé de cette union.

In Ioan. p. 862.

La doctrine Catholique, dit ce Saint, *ne nous permet aucunement de desavoüer que nous ne soyons unis spirituellement à* JESUS-CHRIST *par l'infusion d'une charité parfaite, par une foy inébranlable, & par un esprit rempli d'une pieté sincere & veritable. Et en cela, nous ne sçaurions qu'approuver ce qu'ils disent. Mais d'oser dire que rien ne nous lie avec luy selon la chair, c'est une chose que nous ferons voir estre absolument contraire aux Ecritures. Car qui peut douter parmy ceux qui ont des sentimens raisonnables & orthodoxes, que ce ne soit par là que* JESUS-CHRIST *est appellé la vigne & nous les branches, & que nous tirons de luy la vie qui vient de luy, selon que S. Paul l'enseigne, en disant que nous sommes tous un même corps en* JESUS-CHRIST, *parce que nous devenons un même pain en participant à un même pain. Que l'on nous dise donc, & que l'on nous explique la cause & la vertu de l'Eulogie mystique? Car pourquoy la recevons nous au dedans de nous, si ce n'est afin qu'elle fasse habiter corporellement* JESUS-CHRIST *en nous par la participation de sa sainte chair?* Et enfin aprés avoir cité quelques passages de S. Paul, & celuy-cy de S. Iean: *Celuy qui mange ma chair & boit mon sang demeure en moy, & moy en luy*, il ajoûte: *Il est important de remarquer que* JESUS-CHRIST *ne dit pas qu'il sera dans nous par une relation d'affection & de charité, mais par une participation naturelle. Car*

comme en fondant deux morceaux de cire ensemble on ne fait des deux qu'un méme corps; ainsy par la participation du corps de JESUS-CHRIST *& de son sang precieux, il est en nous, & nous luy sommes unis; un estre corruptible comme le nostre, ne pouvant estre autrement vivifié, qu'estant uni corporellement au corps de celuy qui est la vie par essence.* CHAP. VIII.

Ce Pere fait trois choses à la fois par ce seul passage. Il établit les quatre consequences des Catholiques : il détruit les consequences opposées des Calvinistes: & il ruine toutes les vaines défaites par lesquelles ils soutiennent leurs consequences, & éludent celles des Catholiques. Premierement il établit clairement cette union corporelle de nos corps avec JESUS-CHRIST, puisqu'il dit que nous *sommes corporellement unis à sa chair:* il attribuë particulierement cette union à l'Eucharistie, qu'il appelle Eulogie, & non au Baptême & aux bonnes œuvres : il la distingue clairement de l'union d'affection & de foy, & par consequent il marque deux unions, l'une spirituelle & l'autre corporelle. Et comme il y a dans la Religion Chrestienne plusieurs moyens d'augmenter l'union de Foy & de Charité distinguez de l'Eucharistie, il s'ensuit qu'il y a des choses qui nous unissent spirituellement à JESUS-CHRIST, sans nous unir à sa chair, & sans nous procurer cette union corporelle, dont saint Cyrille parle en ce lieu.

Les quatre consequences opposées à celles-là sont aussy clairement détruites par ce passage. Car il est faux, selon saint Cyrille, que nous ne soyons point unis corporellement à JESUS-CHRIST. C'est proprement ce qu'il entreprend de combattre par ce passage.

2. Il est faux que l'union avec l'esprit & l'union avec le corps de JESUS-CHRIST, soient deux unions spirituelles, puisqu'il y a une union avec le corps de JESUS-CHRIST qui est corporelle.

3. Il est faux que ces deux unions soient inseparables, tout ce qui nous augmente la Foy & la Charité ne nous communiquant pas la chair de JESUS-CHRIST, puisque c'est l'effet particulier de l'Eulogie, selon saint Cyrille.

4. Il est faux qu'il n'y ait aucune union particuliere à l'Eucharistie, puisque l'union corporelle luy est singulierement attribuée.

Mais comme rien ne fait mieux voir la force des preuves que

Chap. VIII.

la foiblesse de ce qu'on y oppose, il est important d'examiner les défaites dont Aubertin se sert pour éluder celles-cy. Elles consistent à son ordinaire dans un ramas de passages des Peres, qu'il pretend estre semblables à ceux dont nous avons parlé, parce qu'il y est dit que par le Baptême nous [a] sommes faits un seul corps. Que [b] nous avons le Fils de Dieu en nous. Que nous sommes ses membres. Que nous sommes [c] incorporez en luy. (*concorporales*) Que nous [d] sommes reputez appartenir à sa chair, *& que la chair* [e] *du regeneré devient la chair du Crucifié.*

[a] *Chrysost. in 1. ad Cor. hom. 30.*
[b] *In c 3. Ep. ad Galatas.*
[c] *Cyrill. Alex. Glaph. in gen. l. 3.*
[d] *Isid. Pet. l. 3. Ep. 145.*
[e] *Leo de Passion. Serm. 14.*

Voilà tout ce qu'Aubertin a pu trouver d'approchant du passage de saint Cyrille. Et cependant je ne sçay ce qu'il auroit pu faire de mieux, s'il avoit eu dessein de faire voir les differences de ce que ce Pere dit de l'Eucharistie, & de ce qui est dit des autres Sacremens, puisque ces passages marquent d'un costé ce que l'on dit du Baptême, & que de l'autre celuy de saint Cyrille fait voir ce qu'on n'en a jamais dit.

Il est certain que nous sommes unis & au corps & à l'esprit de Jesus-Christ par le Baptême, & que nous sommes faits ses membres; cela n'est pas en question, & c'est tout ce que disent ces passages. Mais ils ne disent point du tout que par ce Sacrement nous soyons *unis corporellement au corps de* Jesus-Christ, & d'une maniere differente de l'union que le saint Esprit forme par la Charité & par la Foy. Et c'est ce qu'on trouve formellement à l'égard de l'Eucharistie dans le passage de saint Cyrille, que nous avons allegué, où il est dit que nous sommes unis à Jesus-Christ d'une autre maniere que par la Charité & par la Foy, c'estadire d'une autre union que celle qui est formée par le saint Esprit.

Il y est dit que *nous sommes unis à* Jesus-Christ *selon la chair*, avec opposition à l'union spirituelle: & cela ne se trouve point dans les passages d'Aubertin.

Il y est dit que Jesus-Christ habite en nous corporellement par la participation de sa sainte chair, ce qui n'est point encore dit du Baptême dans les autres. Et enfin il y est dit *que le corps corruptible est joint corporellement à celuy qui est la vie par sa nature?* Y a-t-il rien de semblable à cela dans les expressions alleguées? Y est-il dit *que nous sommes corporellement unis au corps de* Jesus-Christ? Cette union corporelle y est-elle expliquée par la comparaison de deux morceaux de cire fonduë

fonduë ensemble, dont il ne se fait qu'un corps? CHAP. VIII.

N'est-ce donc pas se mocquer du monde, & abuser de la credulité des simples d'une maniere indigne d'un homme sincere, que de vouloir faire passer pour semblables des expressions si differentes?

Mais dit Aubertin sur un passage semblable, le mot de *corporellement* se peut prendre en deux manieres; l'une pour marquer la nature des objets ausquels on participe: & ainsy *estre uni corporellement à* JESUS-CHRIST, c'est estre uni seulement à son corps, quoique la maniere de cette union soit spirituelle; l'autre est de prendre ce mot pour une designation de la maniere de l'union: & ce n'est pas de cette sorte qu'il faut entendre ce terme dans saint Cyrille. *Aub. pag. 416.*

C'est la solution que les Ministres appliquent ordinairement à ces passages, & Chamier la propose fierement, sans se mettre en peine de la prouver, comme si c'estoit la chose du monde la plus constante. Mais cette solution est encore une pure illusion. Car encore que le mot de *corporellement* signifie quelquefois simplement l'objet & non pas la maniere de l'union, il y a deux rencontres où il est visible que cela ne peut avoir de lieu. La premiere, lors que l'objet est déja exprimé par un autre terme, comme il l'est dans saint Cyrille, qui dit que *le corps corruptible est joint corporellement au corps qui est vie par sa nature.* Car l'objet estant marqué par le mot propre de *corps*, il est clair que le mot de *corporellement* qui y est ajoûté, ne peut signifier que la maniere de l'union. *Cyrill. in Ioan. p. 863.*

Secondement, cela n'a point encore de lieu lors que le mot de *corporellement* est opposé au mot de *spirituellement*, & que le mot de *spirituellement* est certainement pris pour la maniere. Et c'est ce qui se rencontre encore dans le passage de saint Cyrille. Car le dessein de ce Saint est d'y prouver une autre sorte d'union que celle par laquelle nous sommes unis *spirituellement à* JESUS-CHRIST πνευματικῶς, & il explique luy-même ce terme de *spirituellement*, en disant que c'est une union *intellectuelle par la Charité & par la Foy.* Et par consequent, quand il dit dans la suite, pour marquer une union differente de celle-là, que nous sommes unis *corporellement au corps de la vie*, on ne sçauroit nier qu'il ne prenne le mot de *corporellement* pour la maniere de l'union, & par opposition au mot de *spirituellement.*

Si ce seul passage suffit pour nous assurer du sentiment de S.

CHAP. VIII. Cyrille, le moyen d'en douter de bonne foy quand on luy voit repeter la même doctrine en je ne sçay combien d'endroits, & attribuer toujours à l'Eucharistie de nous unir corporellement à JESUS-CHRIST, & d'estre le lien de l'union corporelle que nous avons avec luy.

In Ioan. p. 999. *Si nous ne faisons*, dit il en un autre lieu, *qu'un même corps en* JESUS-CHRIST, *& non seulement entre nous, mais avec celuy qui est dans nous par sa propre chair, n'est-il pas visible que nous ne sommes qu'un & entre nous & avec* JESUS-CHRIST. Et aprés avoir expliqué cette union corporelle formée par le corps de JESUS-CHRIST, il passe à l'union spirituelle que le saint Esprit forme. *Touchant l'union spirituelle*, dit-il, *nous dirons, en suivant la même voie, que recevant tous le même saint Esprit, nous sommes tous unis entre nous & avec Dieu.*

Ainsy, comme l'union que le saint Esprit forme, ne consiste point dans la seule recèption de la vertu du saint Esprit separée du saint Esprit; mais, comme dit saint Cyrille, en ce que le *Ibid.* même *Esprit de Dieu estant indivisible & residant dans les Fideles, reduit par luy-même à l'unité, les esprits des hommes qui sont divisez entr'eux*; parce que les graces du saint Esprit ne se doivent jamais considerer comme separées du saint Esprit, qui est la grace essentielle: de même l'union corporelle formée par le corps de JESUS-CHRIST ne consiste point dans la reception d'une vertu separée de ce corps, mais dans ce corps même reçu réellement dans ceux des Fidelles, & les remplissant de la vie, dont il est la source & le principe.

Et c'est pourquoy il n'y a rien de plus foible que l'objection qu'Aubertin tire de ce que saint Cyrille ajoûte un peu aprés, *que comme la vertu de sa sainte chair unit ceux en qui elle est en un même corps; ainsy le même Esprit indivisible habitant dans tous les Fidelles, les reduit à une unité spirituelle.* Car il est clair que ces termes: *la vertu de sa sainte chair*, signifient *la chair pleine de vertu*, ou que sa chair fait cet effet par la vertu qu'elle a en elle; la chair estant comparée au saint Esprit, comme la vertu de la chair à la vertu du saint Esprit. Et c'est pourquoy saint Cyrille dit simplement en cent autres lieux, que JESUS-CHRIST est en nous par sa chair: & il le dit même quatre ou cinq lignes avant ces paroles, en marquant expressément *que nous sommes* *Pag. 1000.* *unis à celuy qui est en nous.* Il le dit dans ce passage même où l'on lit ces paroles: *La vertu de sa sainte chair unit en un même corps*

ceux en qui cette chair est. Car c'est ainsy qu'il faut traduire ces paroles grecques, ὥσπερ γὰρ τῆς ἁγίας σαρκὸς ἡ δύναμις συσσώμους ἀποτελεῖ τοὺς ἐν οἷς ἂν γένοιτο, & non pas *en qui cette vertu est*, comme il paroist, tant par un grand nombre d'expressions de saint Cyrille, dont nous avons déja rapporté une partie, où il dit *que la chair de* JESUS-CHRIST *reside en nous*, que par plusieurs autres endroits que nous citerons ensuite, dans lesquels ce Saint assure que le corps de JESUS-CHRIST est le lien de cette union, & qu'il en est le lien, parce qu'il est indivisible; au lieu que la vertu du corps de JESUS-CHRIST n'est nullement indivisible, & qu'elle se partage tres-inégalement entre les Fidelles qui ne reçoivent pas tous le même degré de grace en participant également à son corps. CHAP. VIII.

On peut encore voir ces deux sortes d'unions, l'une corporelle & l'autre spirituelle, clairement distinguées par le même saint Cyrille dans les passages suivans, qu'il suffira maintenant de citer simplement, parce que nous venons de détruire toutes les chicanneries par lesquelles Aubertin s'efforce de les éluder.

Le Fils de Dieu, dit ce Pere, *est en nous* CORPORELLEMENT *comme homme, estant mêlé & joint avec nous par l'Eulogie mystique; & spirituellement comme Dieu, parce qu'il renouvelle nostre esprit par la vertu & la grace de son Esprit, & qu'il nous rend participans de la divine nature ...... Car la nature sujette à la corruption ne peut estre élevée à l'incorruptibilité, si la nature exempte de corruption & de changement, ne descend en elle .... Nous sommes donc reduits à une parfaite unité avec Dieu le Pere, par le Mediateur* JESUS-CHRIST, *en recevant corporellement & spirituellement en nous-même celuy qui luy est substantiellement uni. Nous devenons*, dit-il dans un autre lieu, *un même corps avec luy par l'Eulogie mystique; & nous luy sommes encore unis d'une autre sorte, parce que nous sommes rendus participans de sa divine nature.* Pag. 1001. Glaph. in Gen. l. 1. p. 12.

Et dans le Dialogue de l'Incarnation: JESUS-CHRIST *nous vivifie*, dit-il, *comme Dieu, non par la seule participation de son Esprit, mais en nous donnant aussy sa chair à manger.* Pag. 707.

Et dans le livre quatriême contre Nestorius: *Nous sommes vivifiez*, dit-il, *non seulement d'une maniere divine par le saint Esprit, mais aussy d'une maniere humaine par la sainte chair & le precieux sang de* JESUS-CHRIST. Cap. 5.

Et dans le troisiême livre sur saint Jean: JESUS-CHRIST, Pag. 323.

 dit-il, *eſt le pain du ciel qui nous nourrit à la vie eternelle, & par la grace du ſaint Eſprit, & par la participation de ſa chair.*

Cette diſtinction ſi preciſe & ſi marquée, que ſaint Cyrille fait de deux nourritures, dont l'une conſiſte dans la grace du ſaint Eſprit, l'autre dans la chair de JESUS-CHRIST reçuë par l'Euchariſtie, combat directement les principes de ceux qui veulent que la reception du ſaint Eſprit & la reception de la chair de JESUS-CHRIST, ſoient abſolument la même choſe; la chair de JESUS-CHRIST n'agiſſant, ſelon eux, que par la grace du ſaint Eſprit, & le ſaint Eſprit ne faiſant qu'appliquer la vertu de la chair de JESUS-CHRIST: & qui veulent que comme l'on reçoit la grace du ſaint Eſprit hors de l'Euchariſtie par toutes les actions de pieté, on mange auſſy la chair de JESUS-CHRIST hors de l'Euchariſtie, & même bien plus ſouvent que dans l'Euchariſtie. Mais elle s'accorde parfaitement avec les principes des Catholiques, qui ne ſçauroient exprimer leur ſentiment d'une maniere plus preciſe & plus naturelle, qu'en empruntant les expreſſions de ce Pere.

CHAPITRE IX.

Deux autres conſequences naturelles du ſens de la preſence réelle qu'on trouve dans les Peres, & qui n'ont point de lieu dans le ſens Calviniſte.

VOICY encore deux autres reflexions de même nature que celles du Chapitre precedent, puiſqu'elles ſont tirées de deux conſequences qui naiſſent ſi preciſément du ſens *de réalité*, que les ſens *de figure* & *de vertu* ſont incapables de les produire.

Depuis que les hommes conſiderent certaines choſes comme en repreſentant d'autres, & en eſtant les images & les figures, ils ne ſe ſont jamais aviſez de dire que l'original fut tout entier dans ſes figures, & encore moins d'admirer qu'il demeuraſt indiviſible en luy-même, lors même qu'on en diviſe & qu'on en multiplie les figures. Qui s'eſt jamais aviſé de dire comme une grande merveille, qu'un même Roy indiviſible fuſt en une infinité de lieux, à cauſe des differents portraits que l'on en fait? ou d'admirer qu'en rompant ces portraits ou en les multipliant,

on ne rompe pas & on ne multiplie pas pour cela le Roy ? CH. IX.

Qui s'est jamais étonné que la même alliance indivisible se soit trouvée dans toutes les Circoncisions particulieres que firent les Juifs, depuis qu'ils en eurent reçu le commandement; & que le même passage de l'Ange ait esté representé & figuré par autant d'agneaux que les Juifs en immoloient dans la solemnité de la Pasque?

On s'étonne & l'on remarque aussy peu qu'une même chose, en communiquant sa vertu à plusieurs autres, demeure entiere & indivisible en elle-même. Qui a jamais admiré que le Soleil demeurant indivisible produise tant de divers effets dans la nature ? Et qui a jamais dit qu'il est étrange que le même sang de JESUS-CHRIST opere sans diminution dans tant d'hommes baptisez, & qu'il ne soit point divisé par l'effusion de tant d'eaux qui le representent dans l'administration du Baptême ?

Il est donc visible que si le corps de JESUS-CHRIST n'estoit dans l'Eucharistie qu'en figure & en vertu, ce seroit une remarque froide & peu sensée, de faire considerer qu'en divisant les signes, il ne se divise pas, qu'il demeure indivisible en luy-même, que l'on le reçoit tout entier sans division.

Il est même faux qu'il soit indivisible quant à sa vertu, puisque les graces que les Fideles reçoivent sont particulieres à chacun, & dans des mesures differentes, selon ce que dit l'Ecriture, *que Dieu donne la foy selon la mesure qu'il luy plaist, & qu'il divise ses dons comme il veut:* DIVIDENS *singulis prout vult.*

Mais que ces consequences sont naturelles, & qu'en même temps elles sont dignes d'admiration dans la Doctrine Catholique! Qu'il est juste d'inculquer aux Fideles que le même corps de JESUS-CHRIST se rencontre sans division dans chacun de ceux qui le reçoivent! Qu'il est necessaire de prevenir la pensée qu'on pourroit avoir que le corps de JESUS-CHRIST se divise lors qu'on divise les especes! Qu'il est bon de fortifier la Foy contre ce doute! Qu'il est naturel d'admirer cette merveille si étonnante de l'unité indivisible du corps de JESUS-CHRIST dans tant de sujets differents! Et qu'il y a peu de sujet de s'étonner que cette remarque se trouve en divers Auteurs!

De ces consequences opposées du sens Calviniste & du sens

Ch. IX. Catholique, il en naist deux autres qui nous aideront encore à juger du sentiment des Peres. Car comme le corps de Jesus-Christ n'est point réellement dans les Fideles, selon les Calvinistes, il s'ensuit aussy selon eux qu'il n'unit point réellement les Fideles, & qu'il leur procure simplement une union de volonté, en leur inspirant une même charité. Mais il est ridicule de fonder cette union sur l'indivisibilité du corps de Jesus-Christ, puisque ce corps, tout indivisible qu'il est, n'estant pas en eux, il ne les unit pas davantage que le Soleil unit ceux qui le regardent & qui joüissent de sa lumiere.

Mais comme c'est au contraire une pensée fort naturelle & fort raisonnable de dire que le saint Esprit qui reside dans les vrais Fideles, *estant le même en tous, il les unit réellement entr'eux*, & que l'ame de même unit les divers membres du corps qu'elle anime; c'est aussy une autre pensée tres-juste que de dire comme font les Peres, que le même corps indivisible de Jesus-Christ estant réellement reçu dans l'Eucharistie par les Fideles qui y participent, il les unit entr'eux & en fait le même corps, tout lien commun qui se trouve en different sujets, produisant necessairement cette sorte d'union naturelle, qui n'est pas simplement une union de volonté & d'affection.

Cyrill. in Ioan. pag. 999.

Nous n'avons donc qu'à examiner les Peres avec ces vuës que tout homme non préoccupé, trouvera sans doute tres-raisonnables. Mais cet examen ne nous portera pas à juger qu'ils ayent raisonné en Calvinistes, puisque nous allons voir qu'ils ont expressément remarqué cette indivisibilité du corps de Jesus-Christ dans les Fideles qui le reçoivent, & dans les diverses parties de l'Hostie, malgré la division des especes; & qu'ils ont fondé l'union des Fideles en un même corps, non sur l'amour mutuel qu'ils se portent, mais sur l'indivisibilité, tant du saint Esprit que du corps de Jesus-Christ qui est en eux.

Les Peres ont jugé qu'il estoit si necessaire d'instruire les Fideles de cette verité, qu'ils en ont fait une clause expresse de la Liturgie, comme on le peut voir en termes formels, tant dans la Liturgie de saint Jacques que dans celles de saint Basile & de saint Chrysostome, qui portent toutes trois, *que l'agneau de Dieu & le Fils du Pere est divisé sans division, qu'il est coupé en parties sans separation de ses parties; qu'il est toujours mangé & n'est jamais consumé.* Et c'est de ce lieu de la Liturgie que S. Germain

Patriarche de Constantinople, tire cette remarque : *Qu'aprés l'élevation on divise aussi-tost le divin corps, & que quoiqu'il soit divisé il demeure neanmoins indivisible, estant reconnu & trouvé tout entier en chaque partie.* Ch. IX.

On a fait voir dans le premier Tome de la Perpetuité, que ce passage s'entendoit de Jesus-Christ & non du corps symbolique, & l'on y refute invinciblement les vaines chicaneries d'Aubertin sur ce sujet. Aussy comme on la montré au même lieu, un Evesque nommé Theodoré, qui emprunte ces paroles de S. Germain, les applique expressément à Jesus-Christ, en disant *que sous chaque partie des Hosties que l'on coupe*, Jesus-Christ, *Dieu & homme, se rencontre tout entier.* Et quoique Samonas Evesque de Gaze les applique au pain, c'est neanmoins au pain consacré & changé au corps de Jesus-Christ, *lequel*, dit-il, *demeure entier en chaque partie de l'Hostie rompuë.* *Perpetuit. Tom. 1. l. 7.*

Et c'est encore pour marquer la même verité que Remy d'Auxerre, & l'Auteur du Traité des Divins Offices attribuez à Alcuin, disent *que soit qu'on en prenne beaucoup, soit qu'on en prenne peu, tous neanmoins en general & en particulier reçoivent le corps de* Jesus-Christ *tout entier.* *In exposit. Can.*

Mais cette remarque n'est pas particuliere aux Grecs & aux Latins modernes, & ce n'est pas de la seule Liturgie qu'ils l'ont empruntée, puisqu'on la trouve aussy dans les Peres des premiers siecles.

Saint Ephrem Diacre d'Edesse, veut que les Fideles *soient assurez qu'ils mangent l'Agneau tout entier* : Certus *quod Agnum ipsum integrè comedas.* Et il marque en fortifiant la Foy contre ce doute, que la verité qu'il propose est difficile à croire. *De Nat. Dei curiose non scrutandâ.*

Saint Gregoire de Nysse en fait une question expresse, en disant : *Il faut considerer comment il se peut faire que cet unique corps estant divisé par toute la terre à tant de milliers d'hommes, se trouve tout entier dans chacun par chaque partie, & demeure tout entier en luy-même.* *Orat. Catech. c. 37.*

Eutychius Patriarche de Constantinople établit la même verité par ces paroles rapportées par Nicetas Choniate : *Quoiqu'on ne reçoive*, dit-il, *qu'une partie de l'Hostie, on reçoit le sacré corps du Seigneur tout entier, car il est divisé sans division dans tous.* *In Alex. Ang. l. 3.*

L'Auteur des Homelies qui portent le nom d'Eusebe Evesque

CH. IX. d'Emese, s'exprime de la même sorte: *Ce corps que le Prestre distribuë est aussy grand dans la plus petite partie de l'Hostie que dans l'Hostie tout entiere.* Et les Actes du Martyre de saint André, qu'Aubertin avouë avoir esté citez au neufiéme siecle par Eterius, & qu'il soutient estre un fragment des Actes de saint André, inventé, dit-il, par d'anciens Heretiques (ce qui feroit toujours voir l'antiquité de ce passage) portent expressément *qu'encore que l'Agneau immaculé soit tous les jours vrayement sacrifié, & que sa chair soit vrayement mangée par le peuple, il demeure neanmoins vivant & entier.*

Mais saint Cyrille d'Alexandrie est celuy de tous qui a eu plus de soin d'inculquer cette unité indivisible du corps de JESUS-CHRIST reçu par les Fideles, & qui la marque en plus de lieux.

Il allegue cette merveille dans l'Oraison de la Céne mystique, comme une preuve que ce corps est joint à la Divinité: *Si* JESUS-CHRIST, dit-il, *n'est qu'un simple homme, comment dit-on qu'il donne la vie eternelle à ceux qui s'approchent de cette table? & comment pourra-t-il estre divisé & icy & en tous lieux sans diminution?*

Cap. 5. Il dit la même chose dans le livre quatriême contre Nestorius, & il en conclut que c'est par l'indivisibilité de ce corps qu'il reünit les Fideles en un même corps. *Le corps de* JESUS-CHRIST *qui est en nous, & qui n'est aucunement divisé, nous reduit*, dit-il, *à l'unité.*

Mais il s'étend particulierement sur ce sujet dans son Commentaire sur saint Jean, & il s'y explique d'une maniere qui ne donne aucun lieu aux Ministres de faire entrer dans ces passages leurs imaginations creuses *de figure* & *de vertu.*

Pag. 998. *Afin*, dit-il, *que nous fussions reduits en unité & avec Dieu & entre nous, quoique separez d'ame & de corps par la distinction qui se conçoit entre nous, le Fils unique de Dieu a trouvé un moyen qui est une invention de sa sagesse & un conseil de son Pere. Car unissant dans la Communion mystique tous les Fideles par un seul corps qui est le sien propre, il en fait un même corps & avec luy & entre eux. Aussy qui pourroit diviser & separer de l'union naturelle qu'ils ont entr'eux, ceux qui sont liez en unité avec* JESUS-CHRIST *par ce corps unique? Si nous participons donc tous à un même pain, nous ne faisons tous qu'un corps, parce que* JESUS-CHRIST *ne peut estre divisé. C'est pour cela que l'Eglise est appellée le corps de*

de JESUS-CHRIST, *& que nous en sommes nommez les membres, selon saint Paul. Car nous sommes tous unis à* JESUS-CHRIST *par son saint corps, recevant dans nos propres corps, ce corps unique & indivisible, ce qui fait que nos membres luy appartiennent plus qu'à nous.* CH IX.

Et au livre douziême expliquant cet endroit de l'Evangile, où il est dit que les soldats diviserent les habits de JESUS-CHRIST en quatre parties, mais qu'ils ne diviserent point sa tunique, *il dit que les quatre parties du monde ont obtenu par sort, & qu'elles possedent sans division le saint vestement du Verbe, c'est-à-dire son corps, parce que le Fils unique, quoique divisé dans tous les Fideles particuliers, & sanctifiant l'ame & le corps de chacun par sa propre chair, est neanmoins entier & sans division en tous, estant un par tout, puisque, comme dit saint Paul, il ne peut estre divisé.* *Pag. 1063.*

La clarté de ces passages est si grande qu'elle étouffe toutes les reflexions qu'on pourroit faire, parce qu'elles ne sçauroient estre ny si claires ny si fortes. Cependant au lieu que ces consequences sont justes & naturelles dans le sens Catholique, d'abord qu'on substituera les idées des Calvinistes *de figure & de vertu*, à la place des mots de corps de JESUS-CHRIST, on verra qu'il n'y a pas de sens commun.

Mais, diront les Ministres, n'est-ce pas une pensée raisonnable que d'avertir les Fideles, que soit qu'ils reçoivent une grande ou une petite partie de l'Eulogie, ils reçoivent autant de vertu par l'une que par l'autre, comme on peut fort bien les avertir qu'on ne reçoit pas moins la vertu du Baptême par quelques goutes d'eau répanduës sur la teste, ou sur quelque autre partie du corps, que si l'on estoit entierement plongé dans l'eau?

Il est vray qu'on peut donner ces avis aux Fideles: mais ce n'est pas en disant *que nous recevons dans nos propres corps le corps indivisible de* JESUS-CHRIST, *& que ce corps unique qui est en nous, nous unit & entre nous & avec Dieu.* Ce n'est pas en témoignant de l'étonnement de ce que le corps de JESUS-CHRIST est tout entier dans les Fideles. Ce n'est pas en fondant sur cette indivisibilité la cause de cette union, puisque la vertu reçuë par l'Eucharistie n'est nullement indivisible.

Enfin on le peut faire en des termes qui signifieroient ce que l'on voudroit faire entendre, mais non en des termes qui ne

Ch. IX. signifieroient aucunement cette pensée ; & on le peut encore moins faire en ne s'exprimant jamais autrement, & en n'appliquant jamais cette indivisibilité du corps de Jesus-Christ qu'à la seule Eucharistie, quoiqu'en l'entendant simplement de la vertu de ce corps, on la puisse également appliquer au Baptême, & à toutes les actions de foy excitées par quelque signe que ce soit. Parler de la sorte ce seroit vouloir tromper le monde & tendre des pieges aux Fideles : & attribuer aux Peres ce procedé, ce seroit les transformer en trompeurs, & les rendre Ministres, non de la verité, mais de l'illusion & du mensonge.

Avant que de finir ce Chapitre, il est important de remarquer que ces passages de saint Cyrille qui établissent si clairement le corps de Jesus-Christ, comme moyen d'union entre les Fideles, en éclaircissent admirablement quelques autres des Peres, où l'on voit la même verité établie, mais moins expliquée & moins étenduë, comme ce que dit saint Chrysostome : *Qu'est-ce que le pain? C'est le corps de* Jesus-Christ. *Et que deviennent ceux qui le prennent? Le corps de* Jesus-Christ : *Non plusieurs corps, mais un corps. Car comme le pain est composé de plusieurs grains tellement unis ensemble, que les grains ne paroissent point du tout, & que quoiqu'ils subsistent, toute la distinction neanmoins en est cachée : ainsy nous sommes unis & entre nous & avec* Jesus-Christ. *Car vous n'estes pas nourris, vous d'un corps & luy d'un autre, mais vous estes nourris d'un même corps.*

Hom. 24. in 1. Epist. ad Cor.

Et ce que dit Anastase Sinaïte : *Que* Jesus-Christ *& l'Eglise ne font qu'un même corps individuel.*

Et ce qui est dit dans Haimon Evesque d'Halberstad : *Que la chair que le Verbe a prise, ce pain, & l'Eglise, ne sont pas trois corps de* Jesus-Christ, *mais un même corps.*

Car il est visible que tous ces passages ne contiennent que la même doctrine, qu'on trouve plus amplement expliquée dans saint Cyrille, qui est que le corps de Jesus-Christ estant reçu dans les Fideles, produit entr'eux une espece d'union qui n'est pas seulement morale, mais physique & naturelle, puisqu'elle consiste dans l'union réelle de nostre corps avec celuy de Jesus-Christ, en vertu de laquelle on peut dire que tous ces corps avec lesquels Jesus-Christ est uni par le moyen de l'Eucharistie ne font qu'un corps, parcequ'ils n'ont qu'un même lien individuel qui est le corps de Jesus-Christ.

Ainsy tant s'en faut que ces passages soient contraires en aucune sorte à la presence réelle, qu'elle en est au contraire le fondement, puisque les Fideles ne sont unis entr'eux en un même corps, que parce que l'Eucharistie qui est le corps de JESUS-CHRIST, est unie à eux. Ch. IX.

Et M. Claude peut apprendre par là avec combien peu de raison il produit dans la Réponse au P. Noüet un passage de Nicolas de Methone, qui n'est que le passage même de saint Chrysostome, que nous venons de citer, pour en conclure que cet Auteur qui est declaré pour la presence réelle à peu prés comme saint Thomas, & qui estoit dans un siecle où le sentiment des Grecs sur ce point, n'estoit pas moins net & moins précis que celuy des Peres du Concile de Trente, doit estre entendu dans un sens mystique, & qu'il ne faut pas prendre ses expressions à la lettre. Car ce passage donne si peu lieu de tirer cette consequence, soit qu'on le considere dans S. Jean Chrysostome ou dans Nicolas de Methone, qu'il en faudroit conclure tout le contraire, quand même on n'auroit d'égard qu'au passage tout seul. Que sera-ce donc si on le regarde dans ces deux Auteurs avec tout ce qui s'y trouve joint, c'estadire avec tout ce que saint Chrysostome dit dans l'Homelie 24. sur la premiere Epître aux Corinthiens de la presence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & avec tout le traitté de Nicolas de Methone, dont l'unique but est de combattre *ceux qui doutent que le pain consacré soit le corps de* JESUS-CHRIST? Mais quand on à une fois l'imagination frappée de ces idées mystiques, il n'y a plus moyen de s'en défaire. On les trouve par tout. La plus foible & la plus petite conjecture suffit pour changer en expressions mystiques les paroles les plus precises & les plus formelles. Un Auteur a beau parler dans tout un traitté aussy fortement qu'il se peut pour l'opinion Catholique, s'il luy est échappé quelque mot que les Calvinistes croyent pouvoir estre entendu mystiquement, c'en est assez pour leur donner lieu de le tirer à leur parti, & de ne compter pour rien tout ce qu'il peut dire contr'eux de plus exprés & de plus clair. Voilà quel est l'esprit de presque tous les Ministres, & quel est le fondement de cette fierté avec laquelle ils soutiennent les plus grandes & les plus visibles faussetez comme des veritez claires & incontestables.

Pag. 389.

CHAPITRE X.

Examen d'un passage de saint Cyrille d'Alexandrie, dont Aubertin fait le principal fondement de la clef de vertu.

Apres tant de preuves si convaincantes du sentiment de saint Cyrille d'Alexandrie, il est temps de venir à un passage de ce Pere, qu'Aubertin a tâché de rendre celebre à force de le repeter, en le prenant pour le fondement de cette fameuse solution *de vertu* & *d'efficace*, que nous avons appellée la clef de vertu à l'imitation de Zuingle, qui appelle la solution de signe, *la clef de figure.*

Voyez Aubertin pag. 299. 306. 426. 427. 443 450. 492. 504. 511. 512. 553. 560. 742. 752. 762. 773. 774. 788. 791. 832.

Mais avant que de l'examiner, je supplie ceux qui liront cecy, d'essayer de se former une idée de ce terrible passage, & de considerer quel il devroit estre, pour détruire comme on le pretend, tous ceux que nous avons rapportez de ce Pere, & les faire entendre en un sens qui n'y paroist point. Car s'il y eut jamais des passages clairs, precis, decisifs, on peut dire que ce sont ceux que nous avons alleguez de saint Cyrille, pour montrer qu'il a cru que le corps de Jesus-Christ estoit réellement reçu dans nos corps, & que c'estoit là ce qui faisoit l'efficace de l'Eucharistie.

Ce ne sont point des passages obscurs & qu'il faille tirer à ce sens à force de subtiliser. Ce sont des passages clairs & formels qui expriment nettement *que le corps de* Jesus-Christ *entre en nous par sa propre chair, que nous le recevons en nous, qu'il est en nous, qu'il se mesle aux nostres, & que c'est par cette union qu'il nous vivifie.*

Ce ne sont point de ces passages qui ne consistent qu'en deux ou trois mots, qui peuvent échapper à un Auteur sans qu'il y ait fait reflexion. Ce sont des discours suivis sur lesquels il est certain que l'Auteur a eu besoin de faire attention.

Ce ne sont point des passages rares & écartez dans lesquels on puisse soupçonner que l'Auteur ait parlé avec peu d'exactitude, & qu'il faille corriger par ses expressions ordinaires. C'est une foule de passages dans lesquels saint Cyrille parle toujours de la même sorte, sans se départir jamais ny de sa doctrine ny de ses expressions.

Ce ne sont point des fougues & des saillies d'éloquence, que M. Claude puisse faire passer pour *de beaux transports de devotion, pour de saintes extases de pieté, pour d'aimables excez, pour des élancemens de l'ame.* Ce sont des discours dogmatiques, dogmatiquement proposez & employez en preuve contre les ennemis de l'Eglise par le plus dogmatique & le moins extatique de tous les Peres. Ch. X.

Enfin ce ne sont point des passages sans suite & détachez de leurs consequences naturelles. C'est une doctrine suivie & accompagnée, comme nous l'avons montré, des consequences qui en naissent naturellement, & qui excluent le sens opposé.

Cependant Aubertin pretend renverser tout cela par un seul passage dont-il tire sa fameuse solution de vertu. Ce passage nous doit ouvrir tous les autres, il doit changer toutes nos idées & nous obliger de bannir comme autant d'illusions ces images d'une presence réelle, que tous les autres nous impriment naturellement dans l'esprit, pour mettre sa pretenduë vertu en leur place. Il doit avoir tant de force & tant de clarté, qu'il nous emporte malgré nous, & nous fasse juger que la regle qui veut qu'on explique un passage par plusieurs autres, n'a point icy de lieu, & que l'on doit au contraire reduire tous les autres au sens de celuy-cy.

Enfin il doit estre tel qu'il nous fasse avoüer que les Calvinistes ont raison d'en faire un des principaux fondement de leur doctrine & de leur salut, puisqu'il leur sert d'une clef generale pour expliquer une partie des passages des Peres, & pour faire trouver le sens d'efficace & de vertu en une infinité d'endroits où il n'en paroist quoique ce soit.

Il n'y à personne sans doute qui sur une si grande attente n'ait quelque impatience de sçavoir en quel livre de saint Cyrille on trouve cet admirable passage. Mais c'est dés-là qu'il faut que cette idée commence à décheoir, puisqu'il est certain qu'on ne trouve ce passage dans aucun des livres qui nous restent de saint Cyrille, & qu'il est seulement rapporté par un Auteur ancien, & par quelques autres plus récens.

Il y à quelque chose d'assez incommode dans cette rencontre. Mais au moins dira-t-on, l'Auteur ancien qui le cite ne l'attribuë-t-il pas à S. Cyrille? Point du tout. Victor d'Antioche, qui est cet Auteur, sans nommer saint Cyrille, cite seulemeut ce passage avec ce titre, *un autre dit ἄλλος φησίν.* Et si l'on veut sçavoir

Ch. X. d'où Aubertin a ſceu que *cet autre* eſtoit ſaint Cyrille, ce ne peut eſtre que de ſaint Thomas qui l'inſere dans ſa Chaîne ſur ſaint Luc, ſous le nom de ſaint Cyrille, mais qui le rapporte ſelon une traduction toute contraire au ſens d'Aubertin, & d'une Chaîne Grecque ſur ſaint Mathieu, imprimée à Toulouze, dont Aubertin rejette l'autorité, & qu'il voudroit bien faire paſſer pour une rapſodie de nouveaux Grecs, parce qu'elle contient de certains paſſages des anciens qui ne l'accommodent pas.

Il eſt remarquable de plus, que ce paſſage n'eſt que la derniere partie de celuy qui eſt cité dans cette Chaîne ſous le nom de ſaint Cyrille, & que ce qui precede, & ce qu'Aubertin en voudroit ſeparer porte expreſſément ces paroles. Jesus-Christ *dit demonſtrativement : Cecy eſt mon Corps : Cecy eſt mon Sang. Ne vous imaginez pas que ce que vous voyez, ſoit une figure, mais croyez que ces dons offerts ſont changez veritablement au corps & au ſang de* Jesus-Christ, *par la force ineffable de Dieu toutpuiſſant, & qu'en y participant nous y recevons la vertu ſanctifiante de* Jesus-Christ.

Tout cela n'eſt gueres propre à perſuader que les Calviniſtes en puiſſent tirer de grands avantages. On ne ſçait ſi le paſſage eſt de ſaint Cyrille, que par l'Auteur de cette Chaîne (car ſaint Thomas l'a apparemment pris de luy) & cet Auteur le rapporte avec une teſte qui détruit abſolument l'opinion Calviniſte, qui exclut le ſens de figure, qui établit le changement veritable du pain & du vin au corps & au ſang de Jesus-Christ, & qui attache l'efficace de l'Euchariſtie à ce changement.

Mais Victor d'Antioche, dit Aubertin, ne rapporte point cette teſte, & il y en met même une autre. Je l'avoüe. Mais qui nous a dit que toute cette longue ſuite rapportée par Victor d'Antioche, ſoit d'un même Auteur & d'un même lieu, & que ce ne ſoit point auſſitoſt divers paſſages ramaſſez ? Car il ne dit point que ce n'en ſoit qu'un, il ne marque point quand finit la citation qu'il attache à ces paroles *alius dicit.* Et il ſe peut fort bien faire qu'il ait joint pluſieurs paſſages enſemble & qu'il ait détaché celuy dont il s'agit, de la ſuite qui s'y trouve jointe dans cette Chaîne. Car pour ce que dit Aubertin, que ſaint Cyrille appelle ailleurs l'Euchariſtie *type*, & qu'il ne peut donc pas avoir nié qu'elle ſoit un type & une figure com-

me il est nié dans cette suite, & que par consequent elle ne Ch. X.
peut estre de luy, il n'y à rien de plus foible, puisque quand un mot a deux sens, on peut sans aucune contradiction le nier & l'affirmer selon l'un & l'autre de ces sens. Les Catholiques nient & affirment tous les jours que l'Eucharistie soit une figure en prenant ce mot, tantost dans un sens exclusif de la réalité, & tantost dans un sens qui ne l'exclut pas. Et par consequent saint Cyrille à bien pû appeller l'Eucharistie type dans un de ces sens, & nier qu'elle fut type dans l'autre.

Ainsy il n'y a nulle preuve solide que si ce passage est effectivement de saint Cyrille, il n'en soit de la maniere qu'il est rapporté dans cette Chaîne, c'estadire que la teste qui s'y trouve jointe n'en soit aussi. Et l'autorité positive du compilateur de cette Chaîne qui cite le passage avec cette teste, est infiniment plus considerable que l'autorité negative de Victor d'Antioche qui ne la rapporte pas, & qui ne nommant pas même l'Auteur, ne fait point du tout profession de citer exactement ce qu'il rapporte dans ce lieu là, & de n'y obmettre rien.

Tout cela va assez mal jusques icy, & jamais passage qu'on ait voulu faire passer pour capital & fondamental ne fut accompagné de circonstances moins favorables. Peut estre neanmoins que la lecture du passage même reparera tout cela, & dissipera le dégoust que tant de rencontres facheuses pourroient donner à ceux qui pretendent y trouver un grand appuy pour l'opinion Calviniste.

Voici donc ce que contient la teste que Victor y ajoûte au lieu de celle qui est dans la Chaîne de Toulouze.

Vn autre dit (c'est saint Cyrille, puisqu'il plaist à Aubertin que cette teste soit de luy) *qu'il ne faut pas considerer la nature des dons proposez, mais qu'il faut croire que par l'action de graces* ILS SONT DEVENUS CES CHOSES MÊMES DONT ON LEUR DONNE LE NOM. *Car le Verbe de Dieu source de la vie s'unissant à la chair de la maniere qui luy est connuë l'a rendu vivifiante. C'est luy qui dit : Celuy qui croit en moy à la vie eternelle. Ie suis le pain de vie : Celuy qui mangera ce pain vivra eternellement: & le pain que je donneray est ma chair pour la vie du monde. Ie vous dis en verité que si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Quand nous le faisons donc, nous avons la vie en nous, nous sommes rendus*

CH. X. *un avec luy, nous demeurons en luy, & nous l'avons en nous-même.*

Je ne voy pas de quel usage peut estre ce preambule pour les Calvinistes. Car s'il faut croire *que les dons sont les choses mesmes qu'ils ont esté faits par la benediction* ταῦτα ἐκεῖνα, il faut donc croire qu'ils sont le corps & le sang de JESUS-CHRIST. D'ailleurs tous ces passages de saint Jean qui sont entendus de l'Eucharistie dans celuy-cy, arrestent merveilleusement l'esprit à la vraye chair de JESUS-CHRIST. Aussy les Ministres en rapportant ce passage, retranchent d'ordinaire ce preambule, & ne trouvant pas leur compte dans les dehors, toute leur esperance se reduit au passage même. Voyons donc enfin ce qu'il contient.

Il falloit dit S. Cyrille, *que* JESUS-CHRIST *fust en nous entant que Dieu d'une maniere conforme à sa nature divine par le saint Esprit, & qu'il fust comme mêlé à nos corps par sa sainte chair que nous avons reçuë en benediction vivifiante, comme dans le pain & dans le vin*; c'estadire que la maniere dont JESUS-CHRIST est en nous par son esprit est differente de celle dont-il y est par sa sainte chair : ce qui n'est point distingué par les Calvinistes qui veulent que sa chair n'y soit que par son esprit. C'estadire que JESUS-CHRIST se mêle en nous par sa sainte chair. Or les Calvinistes ne sçauroient faire voir que jamais personne ait parlé de cette sorte d'un simple mélange de vertu. Quelques recueils qu'en ait pu faire Aubertin il s'est trouvé court en ce point. Il n'est même pas dit nettement que cette chair nous soit donnée dans ou avec le pain & le vin, quoiqu'on le puisse dire sans blesser en rien la doctrine des Catholiques. Saint Cyrille a voulu affoiblir cette expression, en disant que nous recevons cette chair *comme dans le pain & dans le vin* ὡς ἐν ἄρτῳ καὶ οἴνῳ, & Aubertin a jugé à propos de faire éclipser *comme*, dans sa traduction à telle fin que de raison.

Jusques icy il n'y à encore rien que de contraire aux Calvinistes dans ce passage, aussi n'est-ce que par la fin qu'ils pretendent triompher. Nous allons voir quel est le fondement de ce triomphe.

Car de peur, dit saint Cyrille, *que nous ne fussions saisis d'horreur en voyant de la chair & du sang devant nos yeux, Dieu s'accommodant à nostre infirmité, envoye dans les dons proposez une vertu de vie & les change* εἰς ἐνέργειαν τῆς ἑαυτοῦ σαρκός. Aubertin traduit ces paroles : IN EFFICACIAM CARNIS SUÆ *en l'efficace de sa chair.* Et la traduction rapportée par S. Thomas les exprime par

par celles-cy en la verité de sa chair. C'est sur ces deux mots CH X.
qu'est fondé le triomphe des Calvinistes ; encore faut-il s'y arrester bien precisément, & se bien garder de passer outre. Car la suite gaste tout, & ils l'ont si bien senti, qu'ils se dispensent autant qu'ils peuvent de la rapporter. M. Claude cite ce passage trois fois dans son livre sans citer cette suite, non pas même dans l'Edition in quarto, où il s'est obligé de rapporter les passages tout au long, & Aubertin en fait de même presque par tout. Voicy ce qu'elle contient: *Afin que nous les recevions comme une Communion vivifiante, & que le corps de la vie se trouve en nous comme une semence de vie. Et ne doutez point que cela ne soit veritable, puisque c'est luy-même qui le dit. Recevez plutost avec foy la parole du Sauveur. Car estant la verité même il ne peut mentir.*

Je voy bien que M. Claude se plaindra à son ordinaire, que l'on tourne son passage en ridicule, & que pour s'en vanger il nous dira que la maniere dont on le rapporte, fait voir que *le cœur nous bondit dans le sein.* Mais je luy réponds que c'est l'avantage qu'il en tire, & non pas le passage que je traitte de ridicule ; & que c'est avec justice que je le fais, puisqu'il n'y a point de paroles qui en puissent assez exaggerer l'absurdité.

2. Rép. p. 369.

Je n'ay pas besoin de m'arrester icy à prouver que ces mots, *Dieu les change en l'Energie de sa chair*, n'ont point d'autre sens, sinon qu'il les change en la verité de sa chair, comme les a pris l'ancien Traducteur, en suivant un sens du mot ἐνέργεια, reconnu par Aubertin même, selon lequel ce terme se prend pour les choses actuelles, par opposition à celles qui ne sont qu'en puissance ou en vertu ; ou bien qu'il signifie qu'il les change en sa chair efficace, ce qui s'exprime tres-souvent de cette maniere dans toutes les langues, & principalement en Grec. Il suffit de renvoyer à ce qui a esté dit sur ce sujet dans le premier Tome de la Perpetuité, où l'on montre que des Auteurs tres-persuadez de la presence réelle, se peuvent servir de cette expression : *que le pain est changé en la vertu de la chair* ; & à ce que nous dirons cy-aprés, en refutant les chicaneries de M. Claude sur les passages de Theophylacte & d'Euthymius.

Perpet. Tome 1. l. 2. ch. 9.

Le seul passage de saint Gregoire de Nysse qui est allegué au même lieu, est une preuve convaincante que ce langage est tres-naturel. Car ce Pere pour exprimer que le pain que JESUS-CHRIST mangeoit estoit changé en son veritable corps,

Ch. X. se sert de cette expression: *Qu'il estoit changé en une vertu divine.* Et il s'en sert au même lieu où il dit de ce même pain: *Que la puissance du Verbe le rendoit son saint corps, & qu'il passoit au corps du Verbe par le manger.*

Mais pour ne m'arrester maintenant qu'au seul passage de saint Cyrille, je dis qu'il est clair par le lieu même, que ces paroles: *Que Dieu change les dons proposez*, εἰς ἐνέργειαν τῆς ἑαυτοῦ σαρκός, ne signifient point du tout qu'il les change en une vertu separée de sa chair, mais qu'il les change en *sa chair pleine de vertu*, ou, *en sa veritable chair*; & que c'est avec raison qu'Elie de Crete qui emprunte ces mêmes paroles dans son Commentaire sur la premiere Oraison de S. Gregoire de Nazianze, met à la teste aussy bien que cette Chaîne de Thoulouze, *Que le pain & le vin sont* VERITABLEMENT *changez par la puissance ineffable de Dieu, au corps & au sang de* JESUS-CHRIST, & que peu aprés ces paroles de saint Cyrille, il dit encore que *les dons ne sont pas appellez antitypes, comme* S'ILS N'ESTOIENT PAS VERITABLEMENT *le corps & le sang de* JESUS-CHRIST.

Elias Cret. in Orat. 1. Greg. pag. 202.

Cela paroist si évidemment par ce qui précede, par ce qui suit, & par tout le raisonnement du passage, qu'il faut un aveuglement étrange pour ne le pas voir. Saint Cyrille avoit dit déja absolument & sans modification, que JESUS-CHRIST *se mèle à nos corps par sa sainte chair*, en opposant cette maniere, à celle dont on dit *qu'il y est par son Esprit*, c'estadire par opposition à une simple presence de vertu, puisque selon Aubertin, y estre par son esprit, & y estre par la vertu de l'esprit, c'est la même chose, & que la vertu du saint Esprit n'est point distinguée de la vertu de la chair de JESUS-CHRIST.

Cela est déja décisif pour le sens des Catholiques, mais la suite l'est encore davantage. Il dit *que c'est par condescendance que Dieu change les dons en l'Energie de sa chair, de peur que nous n'ayons horreur de voir devant nous de la chair & du sang.* Car ce discours n'a rien de raisonnable, qu'en supposant que par ces mots *dans l'efficace de sa chair*, il entend la chair même remplie d'efficace. Il est visible qu'il veut répondre par là à un doute qui ne manque point de s'élever dans l'esprit, & qui est exprimé par saint Ambroise, par Theophylacte, & par Nicolas de Methone: sçavoir comment il est possible que le pain & le vin soient le corps & le sang de JESUS-CHRIST, puisqu'il n'y paroist ny chair ny sang. *Aliud video quomodo dicis quod corpus*

Christi accipiam? dit saint Ambroise & Theophylacte : *Comment cela peut-il estre, si ce pain ne paroist point du tout de la chair?* Et Nicolas de Methone : *Peut-estre que vous doutez de ce mystere, & que vous ne le croyez pas, parce que vous ne voyez ny chair ny sang.* Or il n'y a rien de plus extravagant que ce doute, supposé que le corps de JESUS-CHRIST ne soit pas réellement dans l'Eucharistie, puisque tant s'en faut que n'y estant pas, il doive paroistre de la chair, qu'il ne doit point paroistre de la chair puisqu'il n'y est pas.

CH. X. *De iis qui Myst. init. c. 9. Comment. in Marc. & in Ioan.*

Aussy jamais ny les Peres ny aucun homme raisonnable ne s'est avisé de recourir à la condescendance de Dieu, & à l'horreur que nous aurions de voir du sang & de la chair, lors qu'il n'a esté question que des choses qui ne contenoient le sang de JESUS-CHRIST qu'en vertu. Qui a jamais dit, par exemple, que c'est par condescendance que nous ne voyons pas le sang de JESUS-CHRIST, dans lequel nous sommes lavez par le Baptême, de peur que nous n'ussions de l'horreur d'un bain de sang?

Il est aussy contre le sens commun de rendre des raisons morales des choses impossibles. Jamais, sans avoir l'esprit perdu, on ne dira que c'est par condescendance que Dieu ne fait pas une montagne sans vallée. Cependant les Ministres ne font pas difficulté d'attribuer cette folie à saint Cyrille, puisque d'un costé il est impossible, selon eux, que nous mangions réellement la chair de JESUS-CHRIST, & que le pain y soit changé, & que de l'autre ils veulent que saint Cyrille se soit amusé à chercher dans la condescendance de Dieu, la raison pour laquelle cette chose, qui n'est, ny ne sçauroit estre, selon eux, n'est pas.

Il est donc visible que si saint Cyrille avoit consideré la chair de JESUS-CHRIST comme absente de l'Eucharistie, & qu'il eut cru impossible que nous la mangeassions, jamais il n'auroit eu recours à cette raison; comme on ne voit pas que ny luy ny aucun Pere y ait recours à l'égard de l'eau du Baptême, parce qu'ils ne l'ont point cruë réellement convertie en sang. Aussy la conclusion qu'il tire luy-même de cette raison & de ce changement que Dieu fait du pain *en l'efficace de son corps*, c'est *que le corps de la vie se trouve en nous.* Il entend donc que le pain soit veritablement changé en ce *corps de vie*, puis qu'autrement il ne sçauroit le mettre en nous. Et la preuve qu'il en

Ch. X. apporte en doit convaincre tous ceux qui ont quelque reste de sincerité, puisqu'il fonde tout cela sur ces paroles: *Cecy est mon Corps*, qu'il a visiblement en vuë lors qu'il dit: *Qu'il ne faut point douter que cela ne soit veritable, puisque c'est* Jesus-Christ *même qui le dit, & qu'il faut recevoir avec foy la parole du Sauveur, parce qu'estant la verité il ne peut mentir.*

Car on ne sçauroit nier que par cette parole du Sauveur il n'entende celles-cy: *Cecy est mon Corps*, qu'Elie de Crete & la Chaîne de Thoulouze expriment formellement en rapportant les paroles de saint Cyrille, & qui sont visiblement marquées dans la maniere dont Victor d'Antioche le rapporte. Ainsy, selon saint Cyrille, il faut croire que le pain est changé en l'efficace de la chair de Jesus-Christ, & que le corps de vie est en nous, parce que Jesus-Christ a dit: *Cecy est mon Corps.*

Or il est visible que ce passage peut fort bien prouver une efficace jointe au corps de Jesus-Christ, mais qu'il est contre le sens commun de vouloir prouver par là une efficace separée, qui ne s'en peut conclure par aucune consequence ny solide ny apparente. Il est donc certain que ce changement *en l'efficace de la chair de* Jesus-Christ, estant selon saint Cyrille, une consequence de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & une consequence claire qui n'a point besoin d'éclaircissement ny de preuves, il faut que ce soit un changement non en une *efficace separée*, mais en une *efficace conjointe* à la chair de Jesus-Christ, c'estadire qu'il faut que ces paroles signifient que Dieu change le pain en sa chair pleine d'efficace. Ainsy il n'y a rien dans ce passage de saint Cyrille qui ne porte au sens d'une *vertu* & d'une *efficace jointe* au corps de Jesus-Christ. Il n'y a rien qui n'éloigne du sens d'une *efficace separée.* Et bien loin que les Ministres s'en puissent servir pour expliquer les passages qui parlent de la presence de Jesus-Christ dans nos corps, & les reduire au sens d'une *vertu separée* de ce corps, il est tres-propre au contraire pour montrer que quand on parle de l'efficace de l'Eucharistie, on n'entend pas la separer de la chair même de Jesus-Christ.

Aussy M. Claude ayant dessein de faire croire que saint Cyrille & Elie de Crete, ne parloient en cet endroit que d'un changement de vertu, & que c'est de ce changement de vertu qu'ils ont exhorté à ne point douter, s'est bien donné de garde de rapporter cette preuve alleguée par ces Auteurs, qui fait voir

trop visiblement leur sens, & il a jugé prudemment que le seul moyen de donner cette impression, estoit de tronquer leurs passages & d'en retrancher non seulement le commencement, où ils nous disent si formellement *que* JESUS-CHRIST *se mêle à nos corps par sa sainte chair, & que le pain & le vin sont veritablement changez, par la puissance ineffable de Dieu au corps & au sang de* JESUS-CHRIST; mais aussy cette fin en ne citant point la preuve qu'ils tirent de ces paroles: *Cecy est mon Corps.* Ch. XI.

Ie luy feray voir, dit M. Claude, *que c'est en effet le doute qu'on a eu quelquefois dessein de prevenir comme il paroist par Cyrille d'Alexandrie. Dieu*, dit-il, *a changé les choses offertes en l'efficace de sa chair & nous ne devons pas douter que cela ne soit vray:* Et par Elie de Crete, *Dieu change les choses proposées en l'efficace de sa chair, & ne doutez point que cela ne soit vray.* M. Claude propose toujours ainsy ces passages en éclypsant finement que la raison pourquoy il n'en faut point douter, est selon S. Cyrille, *que c'est* JESUS-CHRIST *méme qui le dit, & qu'il faut recevoir avec foy la parole du Sauveur, parce qu'estant la verité il ne peut mentir.* Et selon Elie de Crete, que JESUS-CHRIST l'a declaré nettement par ces paroles: *Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang, & qu'il faut recevoir avec docilité la parole du Sauveur, qui estant veritable ne peut mentir.*

3. Rép. p. 642.

In Gregor. Naz. Orat. 1. p. 201.

C'est ainsi que M. Claude à soin de verifier cette loüange qu'il se donne dans sa preface, qu'*on ne pourra luy reprocher d'avoir fait des traductions peu fideles, ny d'avoir tronqué les passages en supprimant des clauses importantes, ny qu'il en ait allegué abusivement & contre l'intention des Auteurs.*

CHAPITRE XI.

Examen des preuves subsidiaires de la vertu separée.

LEs Ministres ont bien senti qu'une chose aussi importante que *cette vertu separée*, par laquelle ils veulent expliquer une grande partie des passages des Peres pour l'Eucharistie, avoit besoin d'estre établie elle-même sur des fondemens tres-solides puisqu'ils en vouloient faire un des principaux fondemens de leur doctrine. C'est ce qui les a portez à ramasser dans les Peres tout ce qu'ils ont cru capable de donner l'idée de *cette vertu separée.* Mais leurs efforts se sont reduits à si peu de chose qu'il est

 impossible de s'imaginer rien de plus foible.

Le lieu de saint Cyrille, dont nous venons de parler, fait comme nous avons dit la principale de leurs preuves. Mais comme il estoit honteux d'en estre reduis à un passage tel que celuy-là, ils ont tâché de le fortifier par quelques autres encore plus foibles, & qui ne sont que pour faire nombre. C'est pourquoy encore que M. Claude ne trouve pas bon qu'on luy cite Theophylacte, & qu'Aubertin accuse cet Auteur d'imprudence, il trouve bon neanmoins de le citer luy-même pour appuyer sa pretenduë vertu : mais l'on a fait voir déja, & l'on fera voir encore dans la suite, l'abus visible qu'il en fait.

Quoiqu'il n'y ait rien de moins propre pour établir cette vertu separée que ce passage de saint Cyrille, où il dit que *la moindre Eulogie remplit tout le corps de son efficace*, puisqu'il paroist par ce qui precede & par ce qui suit, comme nous l'avons fait voir, que cette Eulogie n'est selon luy que la chair même de Jesus-Christ, neanmoins dans la disette des preuves où Aubertin s'est trouvé sur ce point, il ne laisse pas de citer plusieurs fois ce passage sur ce sujet.

Il n'en reste que tres-peu d'autres dont nous parlerons icy, afin que M. Claude ne se plaigne pas qu'on affoiblit & qu'on diminuë les preuves de sa clef de vertu.

On les peut distinguer en deux ou trois classes qui sont toutes tres-peu remplies, & qui ne consistent presque qu'en autant de passages.

La premiere consiste en un seul passage de même genre que celuy que nous venons d'examiner, c'estadire qu'il se trouve un Auteur qui ayant exprimé que nous avons dans nous la vraye chair de Jesus-Christ, dit ensuite pour varier simplement la phrase, que nous recevons la *vertu & la grace de sa vraye nature*, comme on dit que nous avons reçu une telle grace de la bonté de Dieu, ou bien de Dieu plein de bonté. Et comme saint Jean dit qu'ils avoient *vû la gloire du Verbe* pour marquer, non qu'ils avoient vû une gloire separée du Verbe mais le Verbe plein de sa gloire.

Cet Auteur est saint Ambroise, ou l'Auteur du livre des Sacremens, & voici comme il parle. *De peur*, dit-il, *que le sang ne causast de l'horreur, & afin que la grace que* Jesus-Christ *nous vouloit faire pour nostre Redemption demeurast entiere, vous recevez le Sacrement sous la ressemblance de sang, mais vous obtenez la grace*

& la vertu de la veritable nature. IDEO *in similitudinem accipis Sacramentum, sed veræ naturæ gratiam virtutemque consequeris.* CH. XI.

On pourroit faire sur ce passage la même reflexion que sur le précedent. Car on peut dire avec raison que cette horreur du sang qui n'est qu'une raison morale seroit extravagante, si l'Auteur de ce livre avoit regardé comme une chose impossible de boire le sang de JESUS-CHRIST.

On pourroit faire considerer que si nous ne recevions que la vertu du corps de JESUS-CHRIST, jamais on n'auroit mis en question pourquoy nous ne recevons pas son corps en sa propre espece; & jamais on ne se seroit mis en peine d'en apporter des raisons, comme on ne demande jamais pourquoy nous ne sommes pas lavez actuellement dans le sang de JESUS-CHRIST, & que jamais on ne dit que c'est parce qu'il nous sembleroit horrible d'estre baignez dans du sang.

On pourroit encore remarquer que cet Auteur veut que Dieu ait remedié à l'horreur de voir du sang de telle sorte que la grace & le present qu'il nous a voulu faire demeure en son entier: *Ne plures hoc dicerent, & velut quidam horror esset cruoris, sed maneret gratia redemptionis.* Or l'horreur regardoit le sang même. Donc le present estoit le sang. Afin donc que ce present demeure entier & que l'horreur en soit ostée, il faut que ce sang soit seulement couvert, & qu'il nous soit donné sous une autre forme. Autrement si JESUS-CHRIST ne nous donnoit pas son sang, il remedieroit bien à cette horreur, mais ce seroit en détruisant son present.

Mais il est inutile d'expliquer par des raisonnemens un Auteur qui s'explique comme celuy-là. Et c'est pourquoy les Ministres se gardent bien de rapporter son passage tout entier. Si l'on veut donc sçavoir ce qu'il entend par la vertu & la grace de la vraye nature, il n'y a qu'à le consulter luy-même, & il répondra que c'est la vraye chair de JESUS-CHRIST. *Comme Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, dit-il, *est le vray Fils de Dieu & qu'il ne l'est pas seulement par grace comme les hommes, mais qu'il l'est comme Fils de la substance du Pere; ainsi c'est sa* VRAYE CHAIR QUE NOUS RECEVONS, ET SON VRAY SANG QUI EST NOSTRE BRUVAGE. *Vous direz peut estre ce que dirent quelques Disciples de* JESUS-CHRIST, *lorsqu'il leur dit: Celuy qui ne mangera pas ma chair, & ne boira pas mon sang, ne demeurera pas en moy, & n'aura point la vie eternelle: peut estre dis-je que vous*

Ambr. de Sacram. l. 6. c. 1.

Ch. XI. *direz: Comment est-ce sa vraye chair, puisque je ne voy qu'une ressemblance de sang & non la verité du sang? Ie répons à cela premierement que la parole de Dieu est si efficace qu'elle peut changer les loix ordinaires de la nature. Ie vous répons en second lieu, que c'est pour empêcher qu'il n'arrive ce qui arriva quand les Disciples ne purent souffrir le discours de* Jesus-Christ, *& que luy entendant dire qu'il donnoit sa chair à manger, & son sang à boire, ils se retirerent tous à la reserve de saint Pierre, qui luy dit: Vous avez les paroles de la vie eternelle, où pourrions nous aller en vous quittant. Pour empêcher donc qu'on ne dise ce que dirent les Disciples qui abandonnerent* Jesus Christ, *& pour faire en même-temps que la vuë du sang ne causast pas de l'horreur, & que neanmoins la grace que* Jesus-Christ *nous fait pour nostre Redemption demeurast entiere, vous recevez le Sacrement sous la ressemblance du sang, mais vous obtenez la grace & la vertu de la veritable nature.*

Qui peut douter du veritable sens de cet Auteur, en voyant le passage tout entier. Ce que nous recevons est aussi bien selon luy la vraye chair de Jesus-Christ, *comme* Jesus-Christ *est veritablement Fils de Dieu.* C'est la comparaison la plus forte dont on se puisse servir pour établir la réalité.

Il marque que l'effet naturel de cette verité devroit estre que l'on vist de la vraye chair dans le Sacrement, puisque c'est de là que naist le doute qu'il propose. Et c'est ce qu'on ne sçauroit dire sans folie d'une chair *en vertu.*

Il cherche les raisons pourquoy cette chair ne paroist pas; ce qui seroit ridicule si elle n'y estoit pas.

Il a recours à la toutepuissance de Dieu pour expliquer comment il se peut faire qu'on ne voye pas de la chair; ce qui seroit le comble de l'extravagance s'il n'y avoit dans l'Eucharistie que la vertu de la chair. Car ce qui n'est point & ne doit point estre, n'a nul besoin de causes, & encore moins d'une cause toute-puissante.

Enfin le discours tout entier est une demonstration évidente, qu'on ne sçauroit expliquer les dernieres paroles autrement que nous les avons expliquées. Car toute la suite tend uniquement à établir cette proposition qu'il pretend prouver & qu'il a pris pour these: *Vera est caro quam accipimus*, c'est sa vraye chair que nous recevons. C'est contre cette these qu'il propose le doute contenu dans ces paroles: *Quomodo vera*, comment est-ce de vraye chair? qui ne peut estre proposé que contre une veritable

chair.

chair. Et c'est le contraire de ce doute qu'il affirme lorsqu'il dit, *que nous recevons la grace & la vertu de la veritable nature*, qui fait la conclusion de son discours. De sorte qu'à moins que de vouloir imputer à cet Auteur cette insigne extravagance d'avoir conclu ce qui n'estoit pas en question, de n'avoir pas resolu le doute qu'il s'estoit proposé, & de n'avoir pas prouvé la chose qu'il avoit entrepris de prouver mais une autre toute differente, il faut par necessité que cette proposition : *C'est la vraye chair de* Jesus-Christ *que nous recevons*, & cet autre : *Nous obtenons la grace & la vertu de la vraye chair*, dont l'une est la proposition affirmée & qu'il pretend prouver, & l'autre la conclusion & le resultat de la preuve, ayent absolument le même sens. Et comme le doute qui est inseré entre deux détermine clairement la premiere au sens de réalité, il seroit ridicule d'en donner un autre à la seconde, qui n'est que la premiere énoncée en d'autres termes: de sorte qu'il paroist demonstrativement par ce passage, que ces mots, *veræ naturæ virtus*, la vertu de la vraye nature, ne signifient autre chose que la vraye nature pleine de vertu. Ch. XI.

Voilà la premiere classe qu'on peut faire des preuves d'Aubertin, qui consiste en un passage unique & qui est manifestement contre luy. L'autre n'est pas moins plaisante ; car elle est fondée sur le plus ridicule des sophismes, qui est de conclure que deux choses ne sont pas jointes ensemble, parce qu'on parle quelquefois de l'une sans parler de l'autre. Comme si l'on concluoit que Jesus-Christ n'est point Dieu parce qu'on parle quelquefois de son humanité, sans parler de sa Divinité, & qu'il n'est point homme parce que l'Ecriture parle souvent de luy comme Dieu, sans faire mention de son humanité ; ou comme si l'on concluoit, ainsi qu'ont fait quelques heretiques, que le Verbe n'a point d'ame raisonnable, parce qu'il est dit seulement que *le Verbe s'est fait chair*, & qu'il n'est point dit qu'il ait pris d'ame.

Car c'est par un raisonnement semblable qu'il plaist à Aubertin de supposer que lorsque des Peres parlent de la vertu de l'Eucharistie, sans parler au même lieu de la chair de Jesus-Christ, quoiqu'ils en parlent en cent autres endroits, ils entendent une vertu separée de la chair de Jesus-Christ. C'est sur ce fondement qu'il cite pour appuyer *sa vertu separée*, ce que dit saint Epiphane, *que dans le pain Eucharistique il y a une vertu vivifiante*, & ce que saint Chrysostome dit du Epiph. in comp fidei.

 Calice *qu'il contient une grande vertu , & que cette vertu est connuë de ceux qui sont initiez.*

Chrysost. Orat. Ad. Aubertin p. 537.

A quoy Aubertin auroit sans doute ajoûté ce que dit Hesychius, *que celuy-là mange le sacrifice avec ignorance , qui ignore sa vertu & sa dignité, QUI virtutem ejus & dignitatem ignorat,* pour en tirer comme des autres passages cette vertu separée , si cet Auteur n'ajoûtoit immediatement aprés , qu'ignorer la vertu de l'Eucharistie, c'est ne sçavoir pas qu'elle est le Corps & le Sang dans la verité , *qui nescit quia Corpus & Sanguis est secundùm veritatem.*

Mais que cela soit ajoûté ou non dans les passages qui parlent separément de la vertu , ce raisonnement est toujours faux. Car tant s'en faut que l'on doive conclure que si la vertu est jointe à la chair de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, il faut toujours parler de la chair quand on parle de la vertu, que l'on doit conclure tout le contraire , puisque la nature de l'esprit humain est de concevoir par des pensées differentes les choses les plus unies & les plus inseparables, & que comme il les conçoit separément , il est impossible qu'il ne les exprime quelquefois separément , sans qu'on puisse conclure ny de la distinction des pensées ny de celle des paroles qu'il y ait de la separation entre les choses.

Que les Ministres apprennent donc que les passages des Peres qui parlent de l'efficace, & de la vertu de l'Eucharistie sans parler de la chair de JESUS-CHRIST , prouvent seulement que l'Eucharistie est efficace,ce qui n'est pas en question ; mais non pas qu'elle ait une efficace separée de la chair de JESUS-CHRIST , ce que nous leur nions. Qu'ils ne prennent pas pour la même chose efficace , & efficace separée ; & qu'ils cessent d'abuser le monde par ces sortes de passages dont il n'est pas possible qu'ils ne voyent eux.même l'inutilité.

Enfin la derniere classe est rare en toutes manieres & par la qualité de l'Auteur du passage unique dont elle est composée, & par la qualité du passage même. Il est tiré d'un traité d'un heretique Valentinien appellé Theodotus, qui se trouve imprimé à la fin des œuvres de Clement d'Alexandrie.

Aubertin dit qu'on ne doit pas considerer si cet Auteur est Catholique ou non , puisque l'Eglise n'avoit aucun different avec les Valentiniens sur l'Eucharistie. Et je luy pourrois répondre que cela veut dire simplement que ceux-cy demeu-

roient d'accord de toutes les expressions Eucharistiques, quoi- CH. XI.
qu'ils les entendissent peut estre à leur mode ; comme les Manichéens demeuroient d'accord des expressions Catholiques sur la Trinité, quoique voulant que Dieu fut corporel, il soit impossible qu'ils donnassent le même sens que nous à ces expressions. Mais je ne veux pas l'arrester sur cela, voyons ce que dit ce passage qui approche selon luy de la force de celuy de S. Cyrille, & qu'il appelle avec son discernement & sa modestie ordinaire *palmarium & invictum*, un passage invincible & triomphant.

Il faut donc voir ce que c'est *qu'un argument invincible & triomphant*, dans le stile d'Aubertin. Voicy le passage. *Le pain & l'huile sont consacrez par la vertu du nom de* JESUS-CHRIST, *& ils ne demeurent pas comme il paroist au dehors dans l'estat où ils estoient quand on les a pris pour cet usage, mais ils sont changez par la puissance de Dieu en une force spirituelle. Ainsi l'eau estant consacrée & renduë Baptême ne retient pas seulement ce qui est moindre*, c'estadire ses effets naturels, *mais elle reçoit aussi la sanctification.* Cela est clair dit Aubertin contre les sentimens des adversaires. *Cet Auteur affirme que le pain est changé par la consecration, mais il enseigne en même-temps que ce changement n'est pas en la substance, mais en la vertu du corps de* JESUS-CHRIST, *en sorte qu'il devient le corps de* JESUS-CHRIST *par une ressemblance de vertu, non par une identité de substance, & cela paroist par les exemples de l'huile & du Baptême qui ne sont pas substantiellement changez.*

Theod. apud Clem. Alex. p. 800.

Aubert p. 320.

Mais en verité il faut que la préoccupation porte avec soy d'étranges tenebres, puisqu'elle fait prendre ainsi l'obscurité pour la lumiere, & la lumiere pour l'obscurité, & qu'elle donne la hardiesse de proposer comme un argument invincible un sophisme si visible. Et quoy ! n'est il donc pas ordinaire lorsque des choses conviennent en un point, & qu'elles sont en même-temps distinguées par des differences particulieres, de les considerer selon ce qu'elles ont de commun, lors principalement que l'on n'a besoin que de cette qualité commune, & que les differences ne font rien au sujet particulier dont-il s'agit ? Sera-t-il dit que la phantaisie des Ministres interdira aux Auteurs une maniere de raisonner si naturelle & si necessaire en plusieurs rencontres ? Et faudra-t-il, parce qu'il leur plaist, qu'on ne puisse plus comparer les choses dans un genre selon lequel elles sont conformes, sans marquer en particulier tout ce qui

CH. XI. distingue les especes de ce genre ? Les Sacremens de l'Eucharistie, du Baptême & de la Confirmation ont cela de commun que la consecration en éleve la matiere à une vertu spirituelle. Ils ont cela de different que cette vertu spirituelle dans l'Eucharistie vient du corps de JESUS-CHRIST qui y reside, & qu'elle n'en vient pas dans les autres. Quelquefois les Auteurs expriment ce qu'ils ont de commun sans en marquer les differences, ils marquent quelquefois les differences sans parler de ce qu'ils ont de commun, & ils parlent quelquefois de l'un & de l'autre.

Tout cela est permis ; tout cela est naturel, & il faut connoître bien peu l'esprit humain pour ne pas voir que supposé la doctrine de la Transsubstantiation, on doit trouver dans les Auteurs des passages de ces trois genres differents.

Celuy de Theodotus est du premier, qui est fort simple & fort naturel. Cet Auteur ne considere dans les trois Sacremens de l'Eucharistie, du Chrême, & du Baptême, que cette vertu spirituelle qu'ils reçoivent par la consecration. Il ne marque pas la differente source de cette vertu dans ces Sacremens, parce qu'il n'en estoit pas question : il ne distingue pas même ce terme *de vertu*, qui peut signifier diverses choses selon les sujets ausquels on l'applique : car il y a des vertus substantielles, & il y en a d'accidentelles. *Le Verbe de Dieu* est appellé par saint Gregoire de Nysse, *la vertu divine qui nous a apparu par la chair.* Les Sacremens reçoivent donc tous par la consecration une vertu spirituelle, mais cette vertu est substantielle dans l'Eucharistie & ne l'est pas dans les autres.

Greg. de Nysse Orat. Catech. τὴν διὰ σαρκὸς ἡμῖν ἐπιφανεῖσαν δύναμιν ἀληθῶς θείαν εἶναι. Cat ch. myst. 2.

Pour le second genre, il ne faut que lire les Catecheses mystagogiques de saint Cyrille de Jerusalem pour en trouver plusieurs exemples. Car en parlant du Baptême, il a soin d'en expliquer toutes les metaphores ; il avertit les nouveaux Fidelles que nous ny mourons pas veritablement, que nous ny sommes pas veritablement crucifiez & ensevelis ; mais que cela se passe en figure & par une figure qui imite la verité. Il dit de même à l'égard du Chrême, *qu'il est l'image du saint Esprit* ; il leur dit que le Chrême aprés l'invocation, est rempli d'efficace par la presence de la divinité : mais il ne leur dit jamais qu'il soit le saint Esprit, ny qu'il soit changé au saint Esprit. Mais quand il vient à parler de l'Eucharistie dans la quatriême Catechese, on entend bien un autre langage. *Il leur enseigne*

qu'il faut croire & se bien garder de douter que ce ne soit le corps & le sang de JESUS-CHRIST. *Qu'il change le vin en son sang. Qu'il nous donne son corps & son sang sous le type du pain & du vin; Que nous recevons ce corps & ce sang en nous-même; Que ce pain qui paroist n'est pas du pain, mais le corps de* JESUS-CHRIST. Voilà les differences bien marquées & les ressemblances fort obscurcies, aussy bien que dans ce que saint Gregoire de Nysse dit du Baptême & de l'Euchariſtie dans sa Catechese. Car l'on y voit une difference extrême entre les expressions dont il se sert pour expliquer la nature de l'un & de l'autre de ces Sacremens. CH. XI.

Enfin quelquefois les Auteurs marquent tout ensemble & le rapport & les differences. Et c'est ce que fait saint Cyrille de Jerusalem, en comparant l'Euchariſtie au saint Chrême dans la troisiême Catechese mystagogique: *Comme le pain de l'Euchariſtie*, dit-il, *n'est plus du simple pain aprés l'invocation du saint Esprit, mais le corps du Sauveur; de même cette huile sacrée n'est plus de l'huile commune aprés l'invocation, mais c'est un present de* JESUS-CHRIST *& du saint Esprit qui est efficace par la presence de la divinité:* par où il marque tout ensemble, & ce qui est commun au pain de l'Euchariſtie & au saint Chrême, & ce qui est particulier à l'un & à l'autre. Ce qu'il y a de commun est d'estre tiré par l'invocation du saint Esprit de l'état de pain commun & d'huile commune à un autre état, & c'est ce que marquent ces termes: *Ce n'est plus de simple pain: Ce n'est plus de l'huile commune.* Ce qu'il y a de particulier est que le pain devient le corps de JESUS-CHRIST par la consecration, au lieu que la consecration ne fait que rendre le Chrême l'organe du saint Esprit & le remplir de son efficace: & c'est ce qu'on voit encore tres-clairement exprimé dans ce passage.

Saint Gregoire de Nysse en fait de même dans son Oraison sur le Baptême de JESUS-CHRIST. Car pour montrer en general la force que la consecration a d'élever les Estres de leur état commun à un autre état, & de leur donner une efficace divine, il confond le vin consacré avec l'huile du Chrême à l'égard de cet effet commun, en disant: *Que l'huile mystique & le vin sont des choses de peu de prix avant la consecration, mais qu'aprés avoir esté consacrez par le saint Esprit l'un & l'autre ont des effets admirables* ἐνέργεῖ διαφόρως. Mais il marque au même lieu une extrême difference entre les effets de la consecration sur

Chap. XII. le pain & sur les autres choses consacrées, en disant *que le pain qui estoit commun au commencement, ayant esté consacré par la priere mysterieuse, est appellé & est fait le corps de* Jesus-Christ: ce qui n'a jamais esté dit d'aucune figure, ny d'aucun Sacrement comparé à la chose signifiée, & qui marque clairement comme nous l'avons fait voir, une vraye presence réelle, & exclut entierement le sens de figure.

Il est donc visible que cette vertu separée du corps de Jesus-Christ n'a pas le moindre fondement apparent dans les Peres, & qu'elle y est aussy clairement détruite qu'aucune erreur le puisse estre.

CHAPITRE XII.

Vains efforts de M. Claude pour soutenir la clef de la vertu separée.

Examen des passages d'Eutychius & d'Euthymius.

Comme on avoit déja attaqué assez fortement dans le premier Tome de cet ouvrage cette *vertu separée*, par laquelle les Calvinistes pretendent se déméler d'une partie des passages des Peres qu'on leur oppose, M. Claude a fait divers efforts pour la soutenir: & il est bon d'en faire une reveuë, parce que c'est là le principal fondement de l'opinion qu'il attribuë aux nouveaux Grecs.

Il employe, comme nous avons vu, les passages de Victor d'Antioche & d'Elie de Crete en trois endroits, c'estadire dans la page 321. 322. & 642 mais c'est en les tronquant de la maniere que nous avons representée, en supprimant toujours la teste & la fin de celuy de saint Cyrille, & la fin de celuy d'Elie de Crete.

Il cite pour le même sujet, les passages de Theodote, celuy de saint Gregoire de Nysse, & celuy de saint Epiphane, que nous avons aussy examinez.

Il y ajoûte celuy d'Eutychius Patriarche de Constantinople, qui vivoit au commencement du septième siecle, & il le falsifie, comme nous l'avons representé ailleurs, en luy faisant dire *que le corps & le sang de* Jesus-Christ *estant* appliquez *sur les antitypes par la consecration, leur impriment leur propre*

puissance. Car le passage d'Eutychius ne porte point *estant appliquez sur les antitypes*, selon la traduction de M. Claude, mais mis dans les antitypes, τοῖς ἀντιτύποις ἐντιθέμενον, *antitypis inditum*, comme Aubertin même le traduit. CHAP. XII.

Mais parce que M. Claude forme sur ce passage une accusation contre l'Auteur de la Perpetuité, en supposant que c'est à dessein qu'on n'en a cité que le commencement & la fin, quoique ce dessein se reduise a avoir cité ce passage en la même maniere qu'il est cité par Aubertin, pour éviter tout lieu de chicaner. Il est bon de le produire icy tout entier, afin que l'on puisse juger par là, si la plainte que M. Claude fait de cette suppression est bien fondée, & si ce passage est fort propre pour établir cette pretenduë *vertu separée*. *Pag.* 971. *M. Claude* 3. *Rép. p.* 254.

Voicy donc le passage entier, tel qu'il est rapporté par Nicetas. *L'homme reçoit le sacré corps du Seigneur tout entier, & son precieux sang, quoiqu'il n'en reçoive qu'une partie. Car il est divisé indivisiblement en tous, y estant mêlé luy-même* (*propter immixtionem sui*, comme traduit Aubertin) *comme le même sceau imprime ses traits & son image aux matieres qui le reçoivent, & demeure neanmoins un aprés cette communication sans estre ny diminué ny changé en ces choses qui participent à l'impression, encore qu'elles soient plusieurs en nombre; & de même qu'une seule voix est portée toute entiere dans l'air aux oreilles de tous ceux qui l'entendent, & demeure toute entiere en celuy qui la prononce, sans qu'aucun des auditeurs en reçoive ny plus ny moins, mais elle demeure indivisible & toute entiere en tous, quand ils seroient plusieurs milliers en nombre, encore qu'elle soit un corps. Car la voix n'est autre chose qu'un air frappé. Que personne ne doute donc qu'aprés le Sacrifice & la sainte Resurrection, le corps incorruptible du Seigneur & son sang precieux & vivifiant estant mis ou introduit dans les antitypes, n'y imprime aussy bien sa propre force que les choses que je viens de proposer, & qu'il ne se trouve tout entier en tous.* *In Alexio l.* 3. *Ie croy qu'il faut traduire en tous.*

M. Claude dit sur cela, *qu'il est fort trompé si cela ne donne l'idée d'un corps de* JESUS-CHRIST *en vertu.* Et il n'y a qu'à luy répondre simplement qu'il est en effet fort trompé, parce que ce passage bien loin de donner cette idée la détruit entierement. *Pag.* 255.

La seule question qu'il veut éclaircir suffit pour oster tout à fait l'idée d'un changement de *vertu.* Car on ne se met jamais en peine d'expliquer si l'on reçoit le sang de JESUS-CHRIST tout entier dans le Baptême, si chaque portion de l'eau en

Chap. VIII.

communique toute l'efficace. Et il n'y auroit pas plus de sujet de faire ces questions à l'égard de l'Eucharistie, si elle ne contenoit que la *vertu separée* du corps de Jesus-Christ.

On ne trouvera point aussy qu'on se soit servi de ces comparaisons d'une même voix qui se fait entendre toute entiere à diverses personnes, ou d'un même sceau qui imprime sa forme à diverses matieres, pour expliquer de quelle sorte le même sang de Jesus-Christ agit sur tous ceux qui reçoivent le Baptême, & sur toutes les eaux dont on se sert. Et l'on trouve au contraire que des Auteurs si declarez pour la Transsubstantiation, que les Calvinistes ont esté contraints de les abandonner, comme Samonas Evesque de Gaze, n'ont point trouvé d'exemples plus propres pour faire entendre comment le même corps de Jesus-Christ estoit reçu réellement tout entier par tant de diverses personnes qui y participent. En effet, quoique l'unité de la voix qui est entenduë par diverses personnes, ou de la forme du sceau imprimé sur diverses matieres, ne soit pas la même que celle du corps de Jesus-Christ, puisque l'on peut dire en parlant exactement, que la voix qu'une personne entend, n'est pas precisément celle qui est entenduë par une autre, & que les formes imprimées sur differentes matieres sont differentes en nombre. Neanmoins les personnes moins exactes considerent ordinairement ces choses, comme ayant une veritable unité, & quand ils y reconnoîtroient quelque distinction, ils ne laisseroient pas d'avoir droit de s'en servir; parce qu'estant impossible de trouver des comparaisons entierement justes pour expliquer un mystere singulier, il est permis & naturel de se servir des plus approchantes: de même que pour expliquer l'unité individuelle des trois personnes divines dans une même nature, on se sert de comparaisons les plus proches que l'on peut trouver, quoiqu'elles ne soient pas parfaitement semblables.

Mais comme ces comparaisons n'ont aucun rapport à la communication d'une même vertu à divers sujets, ou à l'employ que Dieu fait de diverses matieres pour communiquer ses graces; on ne trouve point aussy que jamais personne ait songé à s'en servir à l'égard de tous les autres Sacremens, & on n'auroit pas eu plus de sujet de le faire à l'égard de l'Eucharistie, si elle n'eust pas contenu le corps de Jesus-Christ d'une autre maniere que le Baptême.

Enfin

Enfin ce passage, bien loin d'établir la vertu separée la détruit entierement. Car il ne dit pas que le corps de JESUS-CHRIST demeurant dans le ciel, imprime sa vertu dans le pain & dans le vin, mais il dit qu'afin qu'il imprime cette vertu, il faut qu'il soit mis & introduit dans les antitypes, *antitypis inditum*. CHAP. XII.

Il dit qu'il est tout entier en chaque partie; il dit que cela se fait par un mélange de ce corps aux nostres, qui sont toutes expressions dont on n'a jamais usé à l'égard des choses qui reçoivent la seule impression de la vertu de quelque chose.

On auroit droit de se plaindre de M. Claude quand il n'auroit fait autre chose que d'alleguer ce passage pour y répondre, & pour s'en déméler comme il pourroit. Mais qu'il ait la hardiesse de le produire luy-même pour prouver *sa vertu separée*, & pour montrer que le corps de JESUS-CHRIST n'est point du tout réellement dans les antitypes, contre la declaration expresse d'Eutychius, c'est ce qui n'est point du tout excusable.

Mais les plus grands efforts de M. Claude, sont ceux qu'il fait pour éluder un passage d'Euthymius cité dans la Perpetuité, & les solutions qu'on a données à un passage tiré d'un Commentaire de Theophylacte sur saint Marc.

Euthymius dit, *que comme le Verbe deifie la chair à laquelle il s'est uni, de même il change par une operation ineffable le pain & le vin en son Corps même, qui est une source de vie, & en son precieux Sang, & en la vertu de l'un & de l'autre.* On a remarqué sur cela que M. Claude avoit trouvé bon de retrancher *cette addition* ET EN LA VERTU DE L'UNE ET DE L'AUTRE. C'est ce qu'il est contraint d'avoüer par son silence.

Secondement, on a fait voir que cette addition détruit entierement *cette vertu separée*, qui est un des fondemens de la doctrine des Calvinistes, parce que s'il estoit vray que cette premiere clause de l'expression d'Euthymius, le Verbe *change le pain en son corps même*, dust estre prise en ce sens, *le Verbe change le pain en la vertu de son corps*, le sens de la proposition entiere seroit *que le Verbe change le pain en la vertu de son corps & de son sang, & en la vertu de l'un & de l'autre.*

Pour faire mieux connoistre l'absurdité de ce sens, on a remarqué au même lieu que l'on ne joint jamais par un, *&*, au terme metaphorique, l'explication de la metaphore, & que l'on ne dit point par exemple, que *la pierre estoit* JESUS-CHRIST

CHAP. XII.

& le signe de JESUS-CHRIST; Que *l'Arche estoit l'Eglise & le signe de l'Eglise*; Que *l'agneau Pascal estoit le passage & l'image du passage*; & qu'ainsy Euthymius n'auroit pu dire que *le Verbe change le pain en son corps, & le vin en son sang, & en la vertu de l'un & de l'autre*, si par le mot de corps & de sang il avoit déja entendu la vertu du corps & du sang.

Cela paroist assez convaincant. M. Claude neanmoins qui croit qu'avec un peu de subtilité de Grammaire ou de Logique, il n'y a rien donc on ne se déméle, n'a pas jugé qu'il en dust demeurer d'accord : & voicy de quelle maniere il y répond. *Quand Euthymius*, dit-il, *ajoûte que* JESUS-CHRIST *change le pain & le vin en son corps même & en son sang, il est vray que cela signifie, selon moy, qu'il les change en la vertu de son corps & de son sang. Mais ce qu'il dit ensuite & en la vertu de l'un & de l'autre, n'est pas une autre chose distincte & differente de ce qu'il avoit dit; ce n'en est que l'explication. Cet* ET, *est un* ET *explicatif qui à la force d'un* C'ESTADIRE, *comme s'il disoit ils sont changez au corps & au sang*; C'ESTADIRE *en la vertu de l'un & de l'autre. M. Arnauld ne nous ébloüira pas par son* QUI A JAMAIS OÜI PARLER. *Car il n'y a rien de si ordinaire dans les Auteurs, que l'usage de cette particule dans un sens d'explication.*

Mais quoique M. Claude n'aime pas ce qu'il appelle de *petits lieux communs de censure*, & qu'il se plaigne qu'on luy ait dit en un endroit, *qu'il ne consideroit les choses dont il écrit que d'une vuë superficielle, qui ne donnant pas assez de lumiere pour penetrer jusqu'au fond des choses, engage souvent en des fautes ridicules*, sans qu'il se mette en peine de rapporter le sujet particulier auquel on applique ce reproche, comme s'il estoit clair, qu'il est incapable de ce defaut, & qu'ainsy on ne pust l'en accuser que par passion : je ne laisseray pas de luy dire que la maniere dont il pretend se tirer icy du passage d'Euthymius, est tres-propre à justifier ce reproche, parce qu'elle fait voir qu'il n'a conçu que tres-imparfaitement & tres-superficiellement la maxime de Grammaire qu'il employe.

Il a peutestre lu dans quelques Grammairiens que l'*&* estoit quelquefois *explicatif*, & il en a conclu qu'il pouvoit donc estre rendu par le mot de *c'estadire*, & qu'il pouvoit appliquer indifferemment cette remarque à toutes sortes d'expressions. Mais c'est en quoy il s'est abusé. Jamais cette particule *&* ne signifie *c'estadire* : autrement une infinité de propositions qui sont

certainement ridicules, deviendroient fort raisonnables, & l'on pourroit dire par exemple, que l'Arche est l'Eglise & la figure de l'Eglise, puisque l'on peut fort bien dire que l'Arche est l'Eglise, c'estadire la figure de l'Eglise. On pourroit dire de même que l'agneau Paschal estoit le passage & l'image du passage; Que la pierre du desert estoit JESUS-CHRIST & l'image de JESUS-CHRIST; Qu'un portrait d'Alexandre est Alexandre & la representation d'Alexandre. Cependant il n'y a personne qui ne sente tout d'un coup que ces expressions sont ridicules. Or elles ne le seroient pas si le mot *&* pouvoit signifier *c'estadire*. On pourroit se plaindre peutestre que l'on y explique des choses trop faciles, mais on n'auroit pas sujet de dire que l'on s'exprimeroit d'une maniere contraire au bon sens & à l'usage. CHAP. XII.

M. Claude auroit du concevoir par ces exemples, que jamais l'*&* n'est explicatif en la maniere qu'il le devroit estre pour signifier *c'estadire*, & qu'il ne perd jamais sa fonction naturelle, qui est de faire regarder d'une part le mot precedent comme entendu, & de l'autre le mot suivant, comme signifiant une nouvelle idée que l'on y ajoûte. Mais ce qui est veritable, c'est que cette nouvelle idée ne signifie pas toujours une chose & un objet different, & que ce n'est quelquefois que le même objet & la même chose qui est conçuë par deux idées differentes. Ainsy l'Apostre a pu *dire*, comme M. Claude le rapporte, *que Dieu a creé les viandes pour estre reçuës avec action de grace par les Fidelles, & par ceux qui connoissent la verité.* Il a pu dire: *Si quelqu'un n'embrasse les saines instructions de Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& la doctrine qui est selon la pieté.* Il a pu dire: *Paix soit sur ceux qui marchent selon cette regle & sur l'Israël de Dieu.* Mais M. Claude se trompe quand il en conclut que tous ces *&* sont mis pour des *c'estadire*. Il est vray que saint Paul designe les mêmes personnes par le mot de *Fidelles*, & par le mot de ceux *qui connoissent la verité*, mais il n'a point pretendu que le dernier terme fust l'explication de l'autre. Il a voulu seulement designer plus clairement ces personnes en les marquant par ces deux idées. Par le mot de *Fidelles* il exprime leur soumission à la foy; par les mots, ceux *qui connoissent la verité*, il marque la lumiere de leur esprit. 1. ad Tim. 4. 3. Item 6. 3. Gal. 6. 16.

Il est vray de même que *les saines instructions de Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& la doctrine qui est selon la pieté*, sont

Chap. XII.

la même doctrine: mais elle eſt exprimée par deux idées differentes, & la derniere ajoûte quelque choſe qui n'eſtoit pas enfermée dans la premiere. Le mot d'*Iſraël de Dieu*, ajoûte de même une nouvelle idée qui n'eſt pas compriſe dans ces termes: *ceux qui marchent ſur cette regle*; & il en eſt de même de tous les autres exemples. On regarde toujours le terme precedent comme conçu & entendu, & l'on y ajoûte par le ſecond une nouvelle idée: & ainſy le mot *&*, conſerve ſa ſignification naturelle. Mais cela ne peut avoir lieu, quand on ne joint par un *&*, au terme metaphorique l'explication preciſe de la metaphore. Car la particule *&*, marquant que le terme metaphorique eſt entendu & conçu, l'addition que l'on fait enſuite de l'explication de ce terme eſt inutile, choquante & fauſſe, parce qu'elle n'ajoûte point une nouvelle idée, quoique l'*&* euſt ſignifié que l'on alloit y en ajoûter une.

C'eſt la raiſon qui fait que toutes ces propoſitions, *l'Arche eſt l'Egliſe & la figure de l'Egliſe: L'agneau Paſchal eſtoit le paſſage & la figure du paſſage: Ce portrait eſt Ceſar & le portrait de Ceſar*, ſeroient ridicules. Car elle fait voir qu'elles enferment toutes une fauſſeté ſecrette. En diſant d'un portrait que c'eſt Ceſar, & ajoûtant *&*, on ſuppoſe que celuy à qui l'on parle, entend que c'eſt le portrait de Ceſar, & l'on luy fait attendre une nouvelle idée qui n'eſt pas encore conçuë: de ſorte que quand on ajoûte, & *le portrait de Ceſar*, on le trompe en ne luy diſant rien que ce qu'il avoit déja conçu.

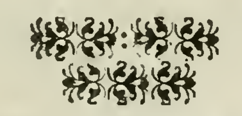
Mais par une raiſon contraire, quand ces mêmes propoſitions ſont exprimées par le mot de, *c'eſtadire*, elles ne ſont point ridicules, & il eſt permis de dire, *que l'Arche eſtoit l'Egliſe, c'eſtadire la figure de l'Egliſe:* Que *la pierre du deſert eſtoit* Jesus-Christ, *c'eſtadire la figure de* Jesus-Christ. Car encore que ces propoſitions puiſſent eſtre deſagreables lors que l'on explique ce qui eſtoit déja conçu, elles ne ſont pas neanmoins ridicules, parce que le mot de *c'eſtadire*, fait entendre à l'eſprit que l'on ne luy donnera aucune nouvelle idée, & que l'on pretend ſeulement luy faire concevoir ce qui eſtoit enfermé dans le premier terme dont on s'eſtoit ſervi.

On voit par là que tant s'en faut que le mot *&*, & celuy de *c'eſtadire*, ayent le même ſens, qu'ils font ſur l'eſprit deux impreſſions toutes contraires. Le mot de *c'eſtadire*, marque que l'on ſuppoſe que le terme dont on s'eſt ſervi n'a pas eſté aſſez

entendu, & que l'on va ajoûter une idée qui y est comprise, & le mot &, marque que l'on suppose le mot precedent conçu & entendu, & que l'on y va ajoûter une nouvelle idée qui n'y est pas comprise. CHAP. XII.

Et c'est ce qui fait voir que l'expression d'Euthymius seroit ridicule & fausse dans le sens de M. Claude. Car cet Auteur disant que le Verbe change le pain en son corps même, & le vin en son precieux sang, & ajoûtant la particule &, represente les termes *de corps même & de precieux sang*, comme entendus, & il fait attendre une nouvelle idée. Ainsy ajoûtant comme il fait & en *la vertu de l'une & de l'autre*, si c'estoit ce qu'il avoit déja signifié par le mot de corps même & de sang même, sa proposition seroit visiblement fausse & trompeuse.

Si M. Claude se plaint que l'on reduise l'examen de ces choses, à des discussions trop subtiles, qu'il s'en prenne à luy-même. Car c'est luy seul qui nous y contraint. Il nous auroit épargné cette peine, s'il luy eust plu de consulter ce sentiment secret par lequel on reconnoist tout d'un coup la difference des expressions d'une maniere plus sure que par toutes les regles du monde, puisque les regles mêmes ne sont vrayes que lors qu'elles sont conforme à ce sentiment. Mais ayant voulu abuser d'une maxime mal entenduë que l'& est quelquefois explicatif, il nous a obligé de luy faire voir qu'il se trompoit avec sa maxime, qui n'a point d'autre sens veritable, sinon que l'& joignant deux idées, il se trouve quelquefois que la seconde est plus claire que la premiere, & luy sert ainsy en quelque sorte d'explication. Mais il a eu tort d'en conclure que dans ces rencontres elle ait la même force que le mot de *c'estadire*, puisque comme nous avons fait voir, elle fait toujours une impression contraire à celle de ce terme, & qu'elle signifie toujours que le mot precedent est entendu, & que l'on y va ajoûter une nouvelle idée.



CHAPITRE XIII.

Refutation des vaines subtilitez de M. Claude sur un passage de Theophylacte.

Il ne reste plus à examiner que ce que M. Claude allegue contre les explications que l'on a données au passage tiré du Commentaire de Theophylacte sur saint Marc, qui porte *que Dieu plein de misericorde s'accommodant à nostre foiblesse, conserve l'espece du pain & du vin, mais qu'il la change en la vertu de sa chair & de son sang.*

On propose trois explications de ce passage, dont on donne le chois à M. Claude, & on les autorise toutes par des raisons & par des exemples.

M. Claude voyant donc qu'elles rendoient inutiles l'argument qu'il tiroit de cet endroit de Theophylacte pour établir sa clef de vertu, entreprend de les refuter, & il les rejette d'abord par une raison commune. *En general*, dit-il, *ces trois explications nous paroissent trop violentes pour en choisir aucune : il ne faut pas tant s'agiter pour trouver le veritable sens de Theophylacte. Il veut dire simplement ce que portent ces termes, sçavoir que le pain & le vin sont changez en la vertu de la chair & du sang de* Jesus-Christ, *& il ne veut dire autre chose. S'il eust cru un changement de substance il l'eust dit aussy bien qu'un changement de vertu; d'autant plus que comme je l'ay déja montré, la difficulté qu'il s'estoit proposé de resoudre l'obligeoit à s'en expliquer nettement. Pourquoy le pain estant chair ne paroist-il pas chair? c'est parce qu'il n'y a que la substance de changée & que ses accidens demeurent. Vn homme qui croiroit la Transsubstantiation devroit naturellement dire cela.*

M. Claude 3. Rép. p. 450.

Mais il est étrange que M. Claude n'ait pas consideré combien cette raison estoit plus forte contre luy que contre son adversaire. Theophylacte dit une fois que le pain est changé *en la vertu du corps de* Jesus-Christ, il dit plusieurs fois qu'il est changé *au corps de* Jesus-Christ; *au corps même de* Jesus-Christ, que *c'est de la chair dans la verité.* Il faut expliquer quelqu'une de ces expressions.

On pretend que dans cet unique passage par cette *vertu du corps de* Jesus-Christ, il entend le corps de Jesus-

CHRIST plein de vertu, ou l'essence interieure du corps de JESUS-CHRIST. M. Claude pretend au contraire que par toutes ces expressions *de corps de* JESUS-CHRIST, de corps *même* de JESUS-CHRIST, *de chair dans la verité*, il n'entend que la *vertu separée de la chair de* JESUS-CHRIST. Quel sens est le plus violent & le plus contraint? Vaut-il mieux expliquer plusieurs passages par un seul, qu'un seul par plusieurs? Les termes du *corps de* JESUS-CHRIST, de *corps mesme de* JESUS-CHRIST, de *corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité*, sont ils plus propres à exprimer une vertu separée, que ceux de vertu de corps de JESUS-CHRIST à exprimer le corps de JESUS-CHRIST avec sa vertu? Que si l'on ajoûte que ce langage que *le pain est changé au corps mesme de* JESUS-CHRIST, *au corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité*, est l'expression de tous les Peres & de tous les Grecs, & que cet autre expression qu'il *est changé en la vertu*, n'est l'expression que de trois Auteurs. Si l'on ajoûte que ces expressions *le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, *au vray corps de* JESUS-CHRIST, sont proposées une infinité de fois sans explication, & qu'au contraire cette autre expression, qui est *changé en la vertu du corps de* JESUS-CHRIST, est expliquée formellement par les trois Auteurs qui s'en servent qui sont S. Cyrille, Elie de Crete & Theophylacte; n'aura-t-on pas sujet de s'estonner que M. Claude ait osé rejetter en general ces explications comme forcées & violentes, en même temps qu'il veut en faire valoir une autre mille fois plus forcée & plus violente que celle-là.

CHAP. XIII.

M. Claude y ajoûte encore Theodote & Euthymius, mais il se trompe, ces Auteurs n'ont jamais dit que le pain fust changé en la vertu du corps de J.C.

On a répondu ailleurs à ce qu'il allegue icy que cette solution n'est pas propre à éclaircir le doute proposé par Theophylacte: & ainsi il n'est pas necessaire de s'y arrester d'avantage. Il faut voir seulement ce qu'il dit en particulier contre ces explications aprés avoir vu combien ce qu'il allegue en general est peu raisonnable.

La premiere est que le mot δύναμις estant opposé à εἶδος se prend quelquefois pour l'essence & la verité interieure, ce que l'on justifie par plusieurs exemples. Et voici ce que M. Claude allegue contre cette explication. *En particulier*, dit-il, *la premiere explication ne peut avoir lieu, parce que quand on dit* LA VERTU *d'une chose pour signifier sa verité, sa réalité, son essence interieure, ce n'est que lorsqu'il s'agit de cette verité par égard à son operation ou à ses effets, & les exemples que M. Arnauld allegue*

M. Claude p. 410.

CHAP. XIII.

confirment ce que je dis. Car quand saint Paul a dit, parlant des hypocrites, qu'ils ont l'apparence de la pieté, μόρφωσιν, mais qu'ils en ont renié la force δύναμιν, il veut dire qu'ils n'en ont qu'un faux semblant, une vaine ombre, mais qu'ils n'en ont pas la verité qui se démonstre par les effets. De mesme quand Hesychius a dit, QUE C'EST *prendre la communion par ignorance, que de n'en sçavoir pas* LA VERTU *ou la dignité, & d'ignorer que c'est le corps & le sang de* JESUS-CHRIST SELON LA VERITÉ: *Que c'est recevoir les mysteres & ne sçavoir pas la vertu des mysteres, il n'a pas entendu que les mysteres fussent le corpt & le sang de* JESUS-CHRIST *en substance, mais il a voulu dire que selon l'intelligence spirituelle, qui est ce qu'il appelle la verité du mystere, c'est le corps & le sang de* JESUS-CHRIST; *parce que ce qui paroist à nos yeux n'est que l'ombre & le voile du mystere; mais que l'objet divin representé par ces choses sensibles est le corps & le sang de* JESUS-CHRIST. *C'est ce qu'il appelle la vertu du mystere parce que toute son operation & tous ses effets ne dépendent que delà. Quant à ce qu'il nous allegue de Paschase, outre que c'est un Auteur qui cherche à s'obscurcir luy-même, comme font d'ordinaire les novateurs, & qu'il n'y à pas de justice à vouloir regler sur ces expressions le sens de Theophilacte, outre cela dis-je, il n'y à rien qui nous empesche de dire, que quand il a appellé l'essence interieure des choses leur* VERTU, *ça esté par égard à leur operation & à leurs effets. Mais on ne peut pas dire cela de Theophilacte: car il ne s'agit pas dans son discours des effets de l'Eucharistie, il s'agit seulement de sçavoir pourquoy le pain estant la chair de* JESUS-CHRIST *il ne paroist pas neanmoins de chair.*

Pour renverser tout d'un coup tout ce discours, il n'y à qu'à faire remarquer premierement, que le passage de Theophilacte dont-il s'agit, est une preuve dont M. Claude & les Ministres se servent pour établir *leur vertu separée*, & leur changement *de vertu*, & que ce n'est pas une preuve que nous employons contr'eux pour la détruire. Nous avons nos preuves separées pour la refuter, & M. Claude a sujet d'estre content de celles qu'on a apportées; mais à l'égard de ce passage nous n'avons que la qualité de deffenseurs.

Or il est clair que c'est à celuy qui employe une preuve de montrer qu'elle est concluante, & qu'il suffit au contraire à celuy qui s'en défend, de montrer qu'elle ne conclut pas necessairement, & d'y apporter une solution vray-semblable. Il ne suffit donc pas à M. Claude de montrer que les explications

que

que l'on donne au passage de Theophylacte ne sont pas certaines & necessaires ; c'est à luy de montrer qu'elles ne sont pas probables, & que les termes dont il s'agit, ne peuvent en aucune sorte souffrir le sens qu'on y donne. Et comme on a pretendu de les autoriser par quelques exemples, il ne luy suffit pas d'expliquer les exemples à sa phantaisie, il faut qu'il montre qu'il est certain qu'ils ne s'entendent pas comme on le pretend. Or tant s'en faut qu'il s'aquite de cette obligation qu'il ne paroist pas même qu'il l'ait comprise. Il nous allegue froidement ses plus déraisonnables pretentions, comme si nous estions obligez de nous y arrester. On luy dit que le mot de *vertu* est employé pour *l'essence interieure* dans ce passage d'Hesychius, *que c'est prendre la Communion par ignorance, que de ne sçavoir pas sa vertu & sa dignité, & d'ignorer que c'est le corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité.* Et il nous replique que Hesychius n'a pas entendu *que les mysteres fussent le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *en substance.* C'est la question. On pretend qu'il l'a entendu. Les termes favorisent cette pretention. *La substance du corps de* JESUS-CHRIST, *& le corps de* JESUS-CHRIST *dans la verité*, sont la même chose : comme *M. Claude dans la verité*, est la même chose que la *substance de M. Claude*. Il luy plaist d'expliquer ces termes d'une autre maniere. Mais au moins ne devoit-il pas estre assez injuste pour nous vouloir faire recevoir cette explication comme certaine. Que si elle n'est pas certaine, elle n'est donc pas propre à prouver que l'explication qu'on donne à Theophylacte, ne soit pas vray-semblable. Or c'est ce qu'il est obligé de faire voir.

C'est de plus un principe entierement arbitraire, & qui n'est fondé sur rien, que de dire comme il fait, *Que l'on ne se sert du mot de vertu pour signifier la réalité, & l'essence interieure d'une chose que lorsqu'il s'agit de cette verité par rapport à ses effets.* On s'en sert par opposition à l'apparence exterieure dans le passage de saint Paul, & ce rapport aux effets n'est marqué ny dans le passage d'Hesychius que l'on cite, ny dans celuy de Paschase. De sorte que quand M. Claude nous dit en l'air que rien n'empesche d'y concevoir ce rapport, il fait voir qu'il ne sçait pas ce qu'il est obligé de prouver, & il suffit de luy répondre en un mot que rien n'oblige aussy à concevoir ce rapport dans ces passages.

Enfin il est absolument ridicule d'alleguer qu'il ne s'agit

Chap. XIII. point des effets de l'Euchariſtie dans le paſſage de Theophylacte. Il y a des choſes qui ſont tellement jointes enſemble, que l'idée de l'une excitant naturellement celle des autres, on les peut toujours joindre dans l'expreſſion. Il ne s'agit pas de la grandeur de Dieu toutes les fois qu'on en parle: il eſt pourtant permis d'ajoûter au nom de Dieu des epithetes qui marquent ſa grandeur. Il ne s'agit pas du prix du ſang de Jesus-Christ toutes les fois que l'on en parle; & neanmoins on y ajoûte ſouvent l'epithete de τίμιος precieux. S'agiſſoit-il preciſément ſi le corps de Jesus-Christ eſt ſource de vie, lorſque Euthymius dit que le Verbe *change le pain en ſon corps même, qui eſt une ſource de vie*? L'idée du changement attire naturellement celle de la fin du changement; & quoiqu'il ne ſoit queſtion que de l'une, on ne laiſſe pas d'y joindre l'autre. Ainſy, encore que Theophylacte ne fuſt obligé preciſément que de dire que Dieu change le pain en ſon corps, il a pu choiſir une expreſſion qui nous repreſentaſt ce corps comme efficace, comme ſource de vie, comme plein de force: & c'eſt ce que M. Claude avoüe que le mot de δύναμις peut ſignifier.

Cette même remarque ſuffit pour diſſiper la chicane que M. Claude oppoſe à la ſeconde ſolution, qui eſt que c'eſt une façon de parler ordinaire aux Grecs de dire δύναμιν σαρκός, *la force ou la puiſſance de la chair*, pour ſignifier la chair pleine d'efficace, à quoy M. Claude répond: *Que quand les Auteurs expriment de cette maniere la vertu d'une choſe, pour ſignifier une choſe pleine de vertu & d'efficace, ce n'eſt que lors qu'ils conſiderent cette choſe ſous l'idée de ſa vertu ou de ſon efficace & non autrement ...... qu'il n'y a rien de tel dans le paſſage de Theophylacte, parce qu'il ne conſidere pas la chair de* Jesus-Christ *à l'égard des effets qu'elle déploye ſur les Fidelles, mais qu'il la conſidere par égard au pain qui eſt changé en elle.*

Mais s'il y eut jamais de défaite vaine & frivole, on peut dire que c'eſt celle-là, car elle ſuppoſe qu'on ne peut repreſenter une choſe ſous l'idée de ſon efficace, que lors qu'il s'en agit expreſſément. Et cependant il n'y a rien de ſi commun que de donner à la chair de Jesus-Christ l'epithete de *vivifiante*, d'*immortelle*, de *ſainte*, de *precieuſe*, de *pleine de pureté*, ſans qu'il s'agiſſe particulierement ny de ſa vertu, ny de ſon immortalité, ny de ſa ſainteté, ny de ſon excellence, ny de ſa pureté. L'idée de la chair de Jesus-Christ excite toutes ces autres

idées, & comme elle se presente à l'esprit avec ces qualitez, on ne manque gueres d'en exprimer quelques-unes : mais celle qui se presente le plus naturellement, est celle de sa vertu & de son efficace, parce que l'on sçait qu'elle n'est presente dans ce mystere que pour agir sur nos ames & sur nos corps d'une maniere toute divine : de sorte que l'on peut dire qu'il s'agit toujours dans ce mystere de considerer la chair de JESUS-CHRIST comme efficace & vivifiante, parce qu'elle se presente toujours sous ces idées à nostre esprit, & qu'il n'est pas étrange que l'esprit qui les conçoit les exprime par ses paroles. CHAP. XIV.

Enfin M. Claude suit encore la même methode pour refuter la troisiéme solution, qui est d'oublier que c'est à luy à prouver qu'elle n'est pas bonne. Car il ne nous y oppose encore que ces pretentions les plus déraisonnables qu'il transforme en axiomes. Et c'est pourquoy nous ne nous y arresterons pas davantage.

C'est à quoy se reduisent tous les efforts que M. Claude a faits pour soutenir cette *vertu separée* qui sert de fondement à la foy & au salut des Calvinistes. Il n'oppose à cette foule de preuves qui en découvrent la fausseté, qu'une expression qui se trouve dans trois Auteurs. On luy montre qu'elle se peut expliquer avec tres-grande raison en trois manieres differentes, & que ces trois Auteurs l'expliquent tres-precisément dans ces passages mêmes. Il n'a rien à opposer à ces solutions que des decisions vaines & téméraires. Cependant il ne craint pas de dire avec cette confiance qui luy est propre, que *l'on prouve le changement de vertu par des témoignages si formels & si exprés, que M. Arnauld ny sçauroit faire de réponse solide.* Mais il y a lieu de croire qu'aprés tout ce qu'on a dit icy, il y aura peu de personnes à qui cette confiance impose. *M. Claude 3. Rép. l. 465.*

CHAPITRE XIV.

Considerations generales sur le procedé des Ministres dans l'établissement de leur chimere de la vertu separée.

APRES avoir montré par tant de preuves l'absurdité de cette efficace separée du corps de JESUS CHRIST, dont les Ministres ont fait un des fondemens de leur doctrine,

Chap. XIV. il est bon de considerer tout d'une vuë la conduite qu'ils ont tenuë dans l'établissement de cette chimere, & de reünir ensemble tous les divers traits qui composent le tableau que nous en avons fait, afin qu'on puisse mieux voir avec qu'elle hardiesse ils se joüent de la credulité des simples.

Si les Ministres n'avoient eu égard qu'à la seule Ecriture, jamais ils ne se seroient avisez de nous parler de cette *efficace* & de cette *vertu separée* du corps de Jesus-Christ, puisqu'on n'en sçauroit trouver la moindre preuve, ny même la moindre idée dans l'Ecriture. Et c'est pourquoy ceux qui renoncent absolument aux Peres, comme les Anabaptistes, les Sociniens & les Remontrans, n'ont pas manqué de la rejetter & de se mocquer de cette invention des Calvinistes. Mais comme ceux-cy ne se sont jamais mis en peine de la liaison de leur doctrine avec leurs principes, parce qu'au lieu d'avoir pour unique but l'établissement de certains dogmes, ils y ont voulu joindre le soin de leur propre conservation & de leur agrandissement, & que dans cette vuë ils ont reçu les opinions qui estoient necessaires pour attirer la multitude, & ne pas effaroucher les esprits, ils se sont portez à admettre cette vertu separée par un artifice de leur politique, & non pas par une suite de leurs autres sentimens.

Car quoiqu'il leur soit permis par leurs principes de supposer que tous les Chrestiens ont esté dans l'erreur depuis les Apostres, & qu'ils ne trouvent en cela aucune impossibilité, parce que, selon eux, l'Eglise est faillible en tous les temps; ils ont jugé neanmoins qu'il y avoit quelque chose de dur, d'accuser l'Eglise d'erreur sur le sujet de l'Eucharistie depuis le temps des Apostres, & que cette conduite ne seroit pas propre pour attirer bien des gens à leur parti. Ils ont donc cru que pour remedier à cette foiblesse humaine, qui fait que les hommes s'effrayent de se voir opposez au sentiment de tous les Peres sur un article capital, il falloit s'y pretendre conformes à quelque prix que ce fust.

Mais comme ce dessein enfermoit celuy de se deffendre de ces passages où il est continuellement parlé du corps de Jesus-Christ, il falloit trouver le moyen de les expliquer, & inventer des solutions pour s'en démêler. Celle que Zuingle appelle *la clef de figure*, & qui consiste à prendre le mot de corps de Jesus-Christ pour son image, leur a paru tres-com-

mode, & ils ont fait ce qu'ils ont pu pour l'autoriser tant par l'Ecriture que par les Peres. Mais parce qu'il y a quantité de passages où il est visiblement ridicule de l'appliquer, & dans lesquels il est clair par le passage même que les Peres ont voulu dire autre chose, il falloit renoncer à leur pretention, ou trouver quelque chose de plus. Et c'est où ils ont bien montré qu'il n'y a rien d'impossible à une hardiesse aussy ingenieuse que la leur.

Car comme il n'y a jamais eu de gens qui ayent mieux penetré la foiblesse de l'esprit humain & qui en ayent mieux sçu profiter, ils ont bien vu qu'un effet ordinaire de cette foiblesse, c'est que le commun du monde ne se met point en peine d'examiner la solidité des principes, pourvu qu'ils soient appliquez avec quelque addresse; qu'on s'accoutume enfin aux sens les plus extraordinaires à force de les entendre repeter, & que l'on suppose aisément qu'une chose a esté prouvée, ou qu'elle est bien aisée à prouver, quand on la voit avancer fierement comme certaine & incontestable.

C'est dans cette confiance que pour se défaire de ces passages incommodes, ou *la clef de figure* leur estoit de nul usage, ils ont cru qu'ils n'avoient qu'à inventer une autre solution en l'air, sans apparence, sans raison, & sans preuve, & à l'appliquer hardiment à tous ces passages qu'ils ne pouvoient resoudre autrement. Cette solution est la celebre *clef de vertu ou d'efficace separée de la chair de* JESUS-CHRIST, dont nous avons si souvent parlé: & c'est par là qu'ils ont pretendu éluder la plupart des Peres, & principalement ceux où il est parlé de changement & d'operation réelle du saint Esprit.

Suivant ce projet, ils ont rempli leurs livres de cette pretenduë solution. Ils ont repeté à chaque page qu'il faut entendre tel & tel passage, non du corps même de JESUS-CHRIST, mais de son efficace & de sa vertu. Tantost ils ont proposé cette chimere comme un premier principe qui n'a point besoin de preuves, tantost ils l'ont accompagnée de ces miserables preuves que nous avons rapportées. Et cela leur a suffi pour dire avec une confiance inconcevable *qu'il n'y avoit rien dans les Peres* qui favorisast les Catholiques, & qu'ils avoient pleinement refuté tous leurs livres.

Et parce que la plupart des Auteurs Catholiques ne se sont pas appliquez en particulier à détruire cette réverie, & qu'ils

Chap. XIV. ont simplement proposé les passages des Peres, sans en faire l'application *à cette vertu separée*, ils affectent de les traiter avec mepris pour les rendre méprisables aux personnes peu intelligentes. Toutes les preuves des Catholiques deviennent foibles & n'ont aucune force contr'eux s'ils en sont crus, parce qu'il leur est facile de dire en l'air que ces passages s'entendent du corps de Jesus-Christ, en vertu ou en efficace.

Voilà la conduite qu'ils ont tenuë, & ils ne se sont pas tout à fait trompez dans le succés qu'ils en avoient esperé. Les esprits foibles leur voyant repeter si souvent & si hardiment leur solution d'*efficace separée*, se sont imaginez qu'elle avoit quelque fondement solide, & que les argumens qui ne la détruisoient pas directement ne prouvoient rien.

Mais comme il est toujours permis pour découvrir le defaut des consequences, de remonter à la source, & d'en examiner les principes, il est juste de faire rendre raison aux Ministres de ce procedé, & de leur demander de quel droit ils ont introduits ce songe dans leur Theologie? A la verité, s'il n'y avoit point d'autre vie que celle-cy, & qu'il ne s'agit que de soutenir le parti qu'on a embrassé par quelque moyen que ce pût estre, on ne sçauroit s'empêcher de loüer leur esprit & leur industrie. Mais ces loüanges seroient criminelles dans une occasion où il s'agit de la verité qui ne dépend point de nos inventions; où il s'agit de leur salut même & de celuy d'une infinité de miserables qu'ils entrainent avec eux. Ainsy cette effroyable consequence nous doit bien plutost porter à les regarder d'un œil de compassion, & à traitter d'un excés déplorable, de témérité, cette facilité à inventer de nouvelles solutions pour se separer de Jesus-Christ en se separant de son Eglise.

Car enfin pour reprendre en peu de mots tous les points que nous avons pleinement justifiez, ne leurs pouvons nous pas dire & nous & tous ceux qu'ils abusent si indignement : Vous nous parlez continuellement d'une certaine vertu separée du corps de Jesus-Christ, qui est imprimée dites-vous dans le pain de l'Eucharistie, selon les Peres, ou qui l'accompagne selon vous. Vous l'employez à mille usages differens, elle vous sert en toute occasion, pour vous deffendre de l'autorité des Peres qu'on vous oppose. Quand on vous presse par des passages precis & formels, vous pretendez qu'on se doit payer de cette réponse qu'on les doit entendre non du corps de Jesus-Christ

même, mais de son efficace & de sa vertu. Il est donc bien juste au moins que vous nous disiez où vous avez pris ce grand principe qui est le fondement de vostre doctrine, & sans quoy elle ne sçauroit subsister.

Est-ce de l'Ecriture hors de laquelle vous faites profession de ne rien recevoir au nombre des dogmes qui composent vôtre foy? Mais nous n'y voyons rien qui puisse servir à établir même probablement cette *efficace separée*, puisque vous ne sçauriez l'en tirer que par cette consequence visiblement ridicule, que JESUS-CHRIST ayant dit du pain consacré que c'estoit son corps, c'estadire selon vous la figure de son corps, il faut qu'il en contienne la vertu. Car les autres passages de l'Ecriture sont encore moins propres, s'il se peut, pour le prouver. Et vous ne la pouvez par consequent admettre sans renoncer à ce grand fondement de vostre reformation, de ne reconnoistre que l'Ecriture pour regle de la foy.

Mais nous voulons bien que vous ne soyez pas si rigoureusement attachez à l'observation de vos propres regles, & que vous ayez droit de vous en dispenser quand il vous plaist, au même temps que vous voulez forcer les autres de les recevoir. Montrez-nous au moins que ce principe d'efficace separée, soit autorisé par les Peres. On voit à la verité que vous faites quelques efforts pour cela, quoique ce soit rarement & à regret & plutost en passant qu'a dessein formé, tant vous avez peur qu'on ne vous arreste sur ce point. Mais comment y pourriez-vous reüssir, s'il est même sans apparence qu'on le puisse entreprendre? Le moyen que les Peres qui ont tiré toute leur doctrine sur l'Eucharistie de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, & qui l'y ont souvent renfermée toute entiere, ayant pu tirer de là une efficace separée du corps de JESUS-CHRIST. Nous sçavons qu'ils parlent souvent d'efficace : mais nous en concluons naturellement que c'est une efficace qui procede de la chair même de JESUS-CHRIST réellement present, & non une efficace separée de cette chair même, puisque ce passage: *Cecy est mon Corps*, qui est le fondement de la doctrine de l'Eucharistie prouve parfaitement cette efficace conjointe, & ne sçauroit estre employé sans extravagance pour prouver une efficace separée.

Cependant nous sommes prés de vous écouter & d'apprendre de vous, sur quels passages vous établissez vostre efficace

Chap. XIV.

separée. Sur un passage de saint Cyrille, dites vous, qui est rapporté par Victor d'Antioche.

Mais en verité n'est-ce pas nous vouloir abuser honteusement que de nous produire un passage qui vous condamne si nettement, aussi bien que celuy de saint Ambroise & de Theophylacte? Et n'est-il pas encore impossible que vous ne reconnoissiez vous même combien ce petit nombre d'autres passages dont vous vous servez pour appuyer ceux-là vous est inutile, puisque la conclusion que vous en tirez, n'est fondée que sur ce ridicule principe, que quiconque parle de l'efficace de l'Eucharistie sans parler en même temps de la chair de Jesus-Christ, quoiqu'il en parle ailleurs, admet une efficace separée. Il y à même de la honte à refuter des absurditez si grossieres, & il est étrange que vous n'en ayez pas eu de les proposer.

Reconnoissez donc enfin que vostre clef d'efficace est absolument sans preuves & dans l'Ecriture & dans les Peres, qu'elle est purement de vostre invention, que c'est une production de vostre entestement; & jugez vous même ce qu'on doit penser de ceux qui n'ont point trouvé d'autre moyen pour soûtenir une opinion qui les a fait separer de l'Eglise universelle, que d'inventer une solution phantastique sans preuve & sans apparence, & convaincuë de fausseté par mille preuves positives, par laquelle neanmoins ils pretendent changer le sens des paroles de tous les Peres. Y eut-il jamais une illusion plus étrange; une témérité plus étonnante, un procedé moins sincere, & moins digne de gens qui se disent Theologiens? Est-ce témoigner qu'on à quelque amour pour la verité, quelque soin de son salut, quelque crainte de Dieu & des hommes?

Mais je me trompe. La gloire de cette invention ne vous est pas deuë, vous n'avez fait qu'employer contre le mystere de l'Eucharistie le même artifice que d'anciens Heretiques ont employé autrefois contre la divinité du Fils de Dieu. Car saint Chrysostome témoigne dans son Homelie 4. sur l'Epistre aux Corinthiens, que Marcellus Photin & Sophronius, pour empescher qu'on ne crust que le Verbe qui s'estoit fait chair estoit une personne subsistante, s'aviserent de dire que c'estoit une *energie*, c'estadire une vertu & une efficace *qui avoit habité parmy nous*. Voilà l'origine de vostre clef de vertu. C'est sur ce modele que pour aneantir tous les passages où les Peres nous asseurent que nous recevons le vray corps de Jesus-Christ, vous transformez

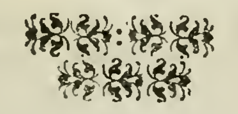
transformez le corps en une énergie & une efficace separée. CHAP. XIV.

Mais si cet artifice est capable de surprendre les gens simples & imprudens, il ne fera que vous rendre odieux à tous ceux qui auront assez d'intelligence pour le reconnoistre, & ils n'en seront que plus disposez à avoüer les justes consequences que la verité nous donne droit de tirer contre vous. Elles se reduisent à trois qui en comprennent plusieurs autres, & qui renversent toutes vos pretentions.

La premiere est, que tous les passages des Peres que vous pretendez expliquer par vostre *efficace separée* sont mal expliquez, & que toutes les fois que vos Auteurs s'en servent pour y répondre, ils n'y répondent point du tout. De sorte qu'au lieu que jusques icy ils ont cru qu'il leur suffiroit de dire en l'air qu'un passage d'un Pere ne s'entend pas du corps même de JESUS-CHRIST mais de sa vertu, il doit suffire presentement de montrer que quelqu'un de vos Auteurs se sert de cette solution pour le convaincre qu'il raisonne mal, & que sa solution est fausse.

La seconde est, que les passages des Peres qu'ils on tâché d'éluder par cette efficace separée, subsistent dans toute leur force, & doivent passer pour decisifs & pour convaincants, & qu'ainsy ils détruisent absolument vostre doctrine.

Et la troisiéme, que tout le systeme de l'opinion des Grecs que M. Claude propose dans le troisiême Livre de sa nouvelle Réponse, & toutes les solutions qu'il apporte dans le quatriême aux passages des Auteurs Grecs qu'on luy avoit alleguez, sont absolument renversées, puisque cette pretenduë *vertu separée* est le fondement de ce systeme & de toutes ces solutions.





LIVRE SIXIÉME.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'invocation du ſaint Eſprit qu'on voit contenuë dans toutes les Liturgies, pour faire du pain & du vin le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, *prouve qu'on a toujours pris ces paroles au ſens de la Tranſſubſtantiation.*

Ch. I.



I les diſcours & les expreſſions particulieres des Peres ſur l'Euchariſtie, meritent qu'on y ait égard, parce qu'il n'y a aucune apparence qu'il y ait eu dans l'Egliſe aucune diverſité de ſentimens ſur l'eſſence de ce myſtere; on doit encore plus conſiderer certaines expreſſions communes, & qui ſe trouvent avoir eſté en uſage parmy tous les Chreſtiens du monde. Car le but des paroles eſtant d'exprimer nos penſées; & les unes les exprimant ſimplement & par un rapport naturel qui porte directement l'eſprit à l'objet, les autres les exprimant par une eſpece de détour, & ſous quelque image qu'on emprunte pour ſe faire entendre plus vivement & plus agreablement, ce qu'on appelle metaphore; il eſt fort naturel que toutes les nations du monde ſe rencontrent d'elles-mêmes ſans concert dans une expreſſion ſimple & naturelle, mais il eſt contre la nature qu'elles ſe portent toutes d'elles-mêmes ſans exception à exprimer une verité importante de la Religion par des termes bizarres & éloignez de l'idée qu'elles voudroient imprimer.

Or il n'y a point d'expreſſion plus commune, & à laquelle Ch. I. les Chreſtiens ſe ſoient portez par un conſentement plus general, que celle qui compoſe cette priere myſterieuſe par laquelle on demande à Dieu qu'il envoye ſon ſaint Eſprit pour *faire le pain le corps, & le vin le ſang de* Jesus-Christ. Cette invocation ou du ſaint Eſprit en particulier, ou de Dieu ſans diſtinction de perſonnes, ou du Pere ou de Jesus-Christ, ſe trouve generalement dans toutes les Liturgies. L'effet qu'on demande y eſt exprimé par ces termes de faire *du pain le corps, & du vin le ſang*, ou de changer & transferer le pain au corps de Jesus-Christ avec quelques additions particulieres dans certaines Liturgies, qui fortifient encore l'expreſſion & l'attachent encore davantage au ſens naturel.

Dans la Liturgie de ſaint Jacques cette priere eſt conçuë en ces termes. *Envoyez Seigneur, voſtre Eſprit meſme ſur nous & ſur ces ſaints dons propoſez, afin que par ſa ſainte & glorieuſe preſence il les conſacre & qu'il faſſe de ce pain icy le ſaint corps de voſtre Chriſt, & de ce calice icy le ſang venerable de voſtre Chriſt.*

Dans les Conſtitutions de Clement, elle eſt ainſi exprimée. *Envoyez voſtre ſaint Eſprit ſur ce ſacrifice, afin qu'il faſſe ce pain le corps de voſtre Chriſt, & ce calice le ſang de voſtre Chriſt.*

Envoyez, dit la Liturgie de ſaint Marc, *voſtre ſaint Eſprit ſur nous & ſur ces pains & ces calices, afin qu'il les ſanctifie & les conſacre comme Dieu tout-puiſſant, & que de ce pain & de ce calice il faſſe le corps & le ſang de la nouvelle alliance de Noſtre Seigneur même, Dieu, Sauveur & Souverain Roy* Jesus-Christ.

Dans celle de ſaint Baſile cette Oraiſon ſe dit ſecrettement: & ſi le mot de *faire* n'y eſt pas exprimé, il y eſt viſiblement ſous-entendu. Car le Preſtre s'addreſſant à Dieu même, joint à ce qu'il a du dire dans ſon eſprit les paroles ſuivantes: *Le pain le corps même de Noſtre Seigneur Dieu & Sauveur* Jesus-Christ, *& le calice le precieux ſang même de Noſtre Seigneur Dieu & Sauveur* Jesus-Christ.

Dans celle de ſaint Chryſoſtome le Preſtre dit à Dieu: *Faites ce pain le precieux corps de voſtre Chriſt, & ce calice le precieux ſang de voſtre Chriſt.*

Les Liturgies de l'Egliſe Latine mettent cette priere avant la prononciation des paroles ſacramentales, mais on y demande de même à Dieu: *que l'oblation ſoit faite pour nous le corps de Noſtre Seigneur* Jesus-Christ *ſon Fils unique*, comme il ſe

Ch. I. voit dans l'Ordre Romain, dans la Messe d'Illyricus, dans la Messe attribuée à saint Gregoire.

La Liturgie des Armeniens rapportée dans le premier Tome de la Perpetuité, sur l'attestation d'un Evesque Armenien, porte ces paroles: *Nous vous prions, ô Dieu plein de bonté, d'envoyer sur nous & sur les dons proposez vostre Esprit saint & eternel comme vous, & de même essence que vous, par lequel en benissant le pain vous le ferez le corps de Nostre Seigneur, & en benissant ce calice vous le ferez veritablement le sang de Nostre Seigneur* Jesus-Christ.

La Liturgie intitulée *Canon Generalis Æthiopum*, porte le mot de changer au lieu de celuy de faire. *Seigneur* Jesus, dit le Prestre, *amateur des hommes, nous implorons humblement vostre bonté, afin que vous tourniez les yeux vers ce pain & vers ce calice. Benissez-les, sanctifiez-les, purifiez-les, & changez ce pain en vostre chair sans tache, & ce vin en vostre sang precieux.*

Et c'est aussy le mot que l'on lit dans la Messe Egyptienne attribuée à saint Gregoire, dans laquelle le Prestre s'addressant à Dieu luy dit: *Envoyez sur nous la grace de vostre saint Esprit, qui purifie & change ces oblations au corps & au sang qui nous a délivré: que ce pain soit fait vostre sacré corps, Nostre Seigneur, nostre Dieu & nostre Sauveur* Jesus-Christ.

Saumaise dans sa lettre 32. rapporte une priere tirée d'une Liturgie des Cophtes, que M. de Thou avoit rapportée de son voyage de Levant, où le Prestre demande à Dieu qu'il envoye la grace de son saint Esprit, *afin que nous changions*, dit-il, *ces oblations viles au corps & au sang de Nostre Seigneur.*

Mais la Liturgie Syrienne attribuée à saint Basile, se sert du mot de faire. *Faites ce pain*, dit le Prestre, *le corps glorieux de Nostre Seigneur* Jesus-Christ *pour l'expiation de nos fautes & la remission de nos pechez.*

Eusebe de Cesarée dans un passage cité par saint Jean de Damas, represente ce langage de l'Eglise par ces paroles qui ont visiblement rapport à celuy des Liturgies: *Le saint Esprit consacre les dons proposez, & le pain est fait le precieux corps de Nostre Seigneur, & le bruvage le precieux sang du Seigneur.*

Et c'est mal à propos qu'Aubertin s'inscrit en faux contre ce passage, sur ce que le Cardinal du Perron l'avoit cité par méprise, comme estant pris du quatriême livre de la Foy Orthodoxe, au lieu qu'il est du troisiême des Paralleles Chap. 45.

Car comme ce livre n'est pas inconnu à Aubertin, & que ce lieu même est cité par Blondel, il ne sçauroit se deffendre d'avoir agi peu sincerement, en s'amusant à chicanner sur une erreur dans la citation, luy qui n'ignoroit pas d'ailleurs que le passage ne fust veritable. Ch. I. Blondel Eclairc. 61.

Saint Cyrille de Jerusalem se sert de la même expression dans sa premiere Catechese mystagogique: *Le pain & le vin*, dit-il, *avant l'invocation de l'adorable Trinité, n'estoient que de simple pain & de simple vin, mais aprés l'invocation le pain est fait le corps de* Jesus-Christ, *& le vin le sang de Christ.* Et dans la Catechese cinquiême il rapporte l'Oraison même de la Liturgie: *Par laquelle*, dit-il, *on prie Dieu qu'il fasse le pain le corps de* Jesus-Christ, *& le vin son sang.*

Saint Augustin en parle de même au Sermon 87. *De Diversis*, cité par Bede sur le 10. Chapitre de la premiere aux Corinthiens: *Ce n'est pas toute sorte de pain*, dit-il, *mais celuy seul qui reçoit la benediction de Christ, qui est fait le corps de Christ.*

Saint Gaudence employe le même terme, en disant: *Que le Createur de toutes choses qui produit le pain de la terre, fait du pain son propre corps, parce qu'il le peut & l'a promis.*

Et enfin l'Auteur du livre des Sacremens s'en sert en quantité d'endroits, comme quand il dit, *Vous direz peutestre: C'est mon pain ordinaire. Mais ce pain est pain avant la consecration; lors que la consecration y est jointe, du pain la chair de* Jesus-Christ *est faite.* Et un peu aprés: *Vous avez donc appris que du pain est fait le corps de* Jesus-Christ, *& qu'on ne met que du vin & de l'eau dans le calice, mais qu'il est fait le sang de* Jesus-Christ *par l'operation de la parole divine.* Et au Chapitre 5. *Avant que les paroles de* Jesus-Christ *soient prononcées, c'est un calice plein de vin & d'eau, & aprés que les paroles de* Jesus-Christ *ont operé, le sang qui a racheté le peuple est fait dans ce calice.* L. 4. c. 4.

Saint Isidore de Damiette employe cette expression d'une maniere plus forte, en disant: *Que le saint Esprit fait le pain commun le propre corps de* Jesus-Christ *incarné.* L. 1. Ep. 109.

Proclus Archevesque de Constantinople, fait la même allusion au langage Liturgique, dans un passage que nous avons déja cité, qui porte *que les Apostres attiroient le saint Esprit par ces prieres, afin que sa divine presence fit le pain proposé en sacrifice, & le vin mêlé d'eau le corps même & le sang même de Nostre Sauveur*

Ch. I. JESUS-CHRIST. Et Theodoret se sert du même terme dans son Dialogue intitulé l'*Inconfus*, disant : *Que l'on conçoit par l'esprit que les symboles sont ce qu'ils ont esté faits, & qu'on les croit, & qu'on les adore comme estant ce qu'on les croit.*

Il n'y à donc point de langage plus autorisé, & plus universel que celuy-là, & qui ait plus les marques de ce langage naturel qui naist du rapport entre l'expression & l'objet. Cependant il est visible que la doctrine des Catholiques le produit directement & qu'il exprime litteralement ce qu'elle soutient, & qu'au contraire celle des Calvinistes ne le produit point, & ny peut estre renfermée que par un tour bigearre d'imagination.

Car il faut bien considerer que c'est cette expression : *Cecy est mon Corps*, qui à produit cette invocation du saint Esprit, & cette priere par laquelle on demande qu'il fasse *du pain le corps de* JESUS-CHRIST : c'estadire que les Fidelles ont conclu du sens qu'ils donnoient à ces paroles : *Cecy est mon Corps*, qu'elles ne se pouvoient accomplir sans le saint Esprit, & qu'afin que le pain devint le corps de JESUS-CHRIST; de la maniere qu'il est dit l'estre dans cette proposition : *Cecy est mon Corps*, il falloit que le saint Esprit fist qu'il le fust. Ainsi ils ont regardé ce qui est signifié par cette proposition : *Cecy est mon Corps*, comme le terme de l'operation du saint Esprit. Ils ont crû que c'estoit le S. Esprit qui faisoit le pain le corps de JESUS-CHRIST, & qu'il ne le pouvoit estre s'il ne faisoit qu'il le fust. De sorte que comme selon les Calvinistes le pain n'est appellé le corps de JESUS-CHRIST qu'en figure, il s'ensuit que le terme de cette operation du saint Esprit, ne seroit que de produire ou plutost d'établir une figure du corps de JESUS-CHRIST, & qu'ainsi le sens de cette priere seroit : Envoyez, Seigneur, vostre saint Esprit afin qu'il fasse que ce pain nous soit une figure du corps de Nostre Seigneur.

Mais ce sens est ridicule & extravagant pour plusieurs raisons. 1. Parce que cette invocation du saint Esprit n'estant point prescrite par l'Ecriture, & cette operation du saint Esprit n'y estant point marquée, ce n'est que du sens que les Chrestiens ont donné à ces paroles : *Cecy est mon Corps*, & de ce qu'ils ont cru qu'elles ne se pouvoient accomplir sans le saint Esprit, qu'ils ont conclu qu'il le falloit invoquer. Or il est contre le sens commun que toutes les nations du monde ayent conclu qu'il fust besoin d'une operation du saint Esprit, afin de faire

que le pain devint un ſigne d'inſtitution du corps de JESUS-CHRIST. Ch. I.

Cette concluſion eſt bien juſte & bien naturelle dans la doctrine Catholique, puiſqu'afin que le pain & le vin ſoyent faits le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, il faut que Dieu agiſſe d'une maniere qui ſurpaſſe les forces de la nature ; & par conſequent il eſt neceſſaire de l'invoquer. Mais il n'eſt nullement évident que pour deſtiner une certaine matiere à ſignifier le corps de JESUS-CHRIST on ait beſoin d'une operation du ſaint Eſprit. Et en effet on ne trouvera point qu'aprés l'inſtitution generale d'un ſigne on ſe ſoit addreſſé au ſaint Eſprit pour l'application particuliere d'une certaine matiere à cet uſage. On n'a point invoqué le ſecours de Dieu, afin que chaque circonciſion que les Juifs pratiquoient ſur leurs enfans, devint un ſigne d'alliance entre Dieu & cet enfant. On ne s'addreſſoir point à Dieu afin que les agneaux qu'on immoloit fuſſent un ſigne du paſſage de l'Ange. On ne demande point à Dieu que le jour de Paſque ſoit le ſigne de ſa Reſurrection.

A la verité on invoque le ſaint Eſprit ſur les eaux du Baptême, ſur le ſaint Chrême, ſur l'eau benite, & ſur quantité de choſes que l'on conſacre. Mais ce n'eſt pas ſimplement pour les rendre des ſignes : c'eſt pour les rendre des inſtrumens & des organes des graces de Dieu ; & l'on n'y adreſſe point à Dieu de priere dans laquelle on luy diſe : *Faites Seigneur cette eau vôtre precieux ſang : Faites cette huile voſtre ſaint Eſprit.*

2. Quand même il y auroit quelque lieu de s'addreſſer au ſaint Eſprit pour ce changement de ſimple ſignification, il n'y en auroit aucun d'exprimer ce changement par ces paroles : Faites le pain le corps de Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST. Car ce terme *de faire*, donnant l'idée d'une operation réelle, il eſt contre la nature que l'on s'en ſoit ſervi generalement pour exprimer une choſe qui n'a aucun beſoin d'une operation de cette ſorte.

En verité il eſt étrange que les Calviniſtes nous obligent toujours de ſuppoſer que les idées qui compoſent leur doctrine eſtant ſi aiſées à concevoir & à exprimer, tous les Chreſtiens du monde ſoient neanmoins convenus de ne ſe ſervir d'aucun des termes qui les ſignifient naturellement, & qu'ils ſe ſoient generalement portez à d'autres expreſſions qui impriment une idée toute differente ? Eſtoit-il ſi difficile de dire : Envoyez, Sei-

 gneur, vostre saint Esprit, afin *qu'il fasse que ce pain represente vôtre Corps, & que ce vin soit la figure de vostre Sang*; ou bien : Envoyez, Seigneur, vostre saint Esprit, afin qu'il établisse ce pain pour figure de vostre corps.

Cette expression, qui nous paroist si naturelle, estoit-elle si malaisée à trouver, ou si embarassée qu'elle ne soit jamais venuë dans l'esprit de personne, ou qu'on l'ait evitée avec tant de soin que jamais aucune Eglise n'en ait usé? Pourquoy ce sont-elles toutes portées à dire : Faites ce pain le corps de Jesus-Christ Nostre Seigneur, & ce vin son sang? Qui a pu produire en elles un tour d'imagination si surprenant? & d'où vient qu'aucune n'est demeurée dans les idées naturelles qui naissent du sens des Calvinistes, ny n'a parlé comme ils parlent presentement?

Mais il n'est point icy question d'une operation morale qui n'ait qu'un signe pour effet. Il est question d'une operation qui produise un changement; il est question d'une operation de la toute-puissance de Dieu. On luy demande qu'il agisse comme Dieu toutpuissant ὡς παντοδύναμος Θεός, c'estadire qu'on luy demande un effet tres réel & tres-positif. Aussi les Calvinistes ont bien vu que c'estoit trop peu que cette pretenduë figure pour remplir l'idée que donne cette invocation & cette operation du saint Esprit; & c'est ce qui les a obligez d'avoir recours à leur autre clef *de vertu separée.*

Ils veulent donc que ce que l'on demande au saint Esprit par cette invocation, soit qu'il remplisse le pain de sa vertu, qu'il y déploye son efficace, qu'il en fasse le corps de Jesus-Christ non réellement, non simplement en signe, mais en efficace.

C'est tout ce qu'ils ont pu trouver pour éluder cette invocation & ces expressions de tous les Chrestiens du monde. Mais il s'ensuit delà que leur premier sens de figure qui est l'unique qu'ils appliquent à ces paroles : *Cecy est mon Corps*, quand ils les considerent dans l'Evangile même, ne peut subsister ; parce qu'*estre en vertu*, n'est pas *estre en figure*, & que quand on dit que le pain est le corps de Jesus-Christ en vertu, c'est un *est*, de réalité & non de signification. Car on ne veut pas dire que le pain signifie cette vertu, mais qu'il la contient. Si donc l'effet de cette operation du saint Esprit est de faire que le pain soit le corps de Jesus-Christ en vertu, il ne faut plus dire qu'il l'est en figure : car il n'est corps de Jesus-Christ que de

de la maniere que le saint Esprit accomplit cette parole : *Cecy est mon Corps :* & si cette action se termine *à un estre en vertu*, il faut que ces paroles signifient aussi *un estre en vertu* ; & parlà les Calvinistes renoncent à leur *estre en figure*, & à tous ces exemples d'expressions figuratives, dont ils ont tant étourdi le monde ; ils se reduisent à un sens qui est sans exemple & sans aucune autorité ; & aprés avoir longtemps trompé les peuples par les noms *de type*, *de symbole*, d'*image*, ils abandonnent eux-mêmes tout cela pour embrasser un autre sens & un *est* de réalité comme si la verité leur estoit soumise & qu'ils la pussent changer selon leurs interests. CH. I.

Mais nous avons déja ruïné ce dernier retranchement par cet argument general dont nous nous sommes servis contre toutes ces solutions, que la vertu separée estant une chimere sans fondement & sans apparence, & qui se trouve démentie & convaincuë de fausseté par des passages clairs, & par des principes indubitables des saints Peres, comme nous l'avons fait voir, toute solution fondée la dessus, n'est qu'une pure illusion qui ne peut rien contre l'évidence de nos preuves. Et par consequent on a droit de conclure que ces prieres par lesquelles toutes les Eglises ont toujours demandé à Dieu qu'il fit le pain son corps, ne pouvant marquer une operation qui se termine à une figure, parce qu'il paroist qu'on y demande à Dieu un effet réel ; & ne marquant pas aussi une vertu separée imprimée au pain, parce que c'est une fausseté & une chimere, elles ne peuvent marquer autre chose que ce qu'elles signifient naturellement, c'estadire que l'on demande à Dieu qu'il fasse que le pain soit réellement le corps même de JESUS-CHRIST, comme les Liturgies de saint Marc, de saint Basile, & le passage de Procle l'expriment formellement.

Enfin il n'est pas même besoin d'avoir recours aux preuves qui détruisent cette *vertu separée*, pour montrer que cette priere de toutes les Eglises ne peut estre prise en ce sens. Cela paroist assez par l'expression même, puisqu'il est absolument ridicule de pretendre qu'en demandant à Dieu qu'il fasse du pain le corps de JESUS-CHRIST, ou le corps même de JESUS-CHRIST, on luy demande simplement qu'il le fasse le corps de JESUS-CHRIST *en vertu*. La raison est que c'est une absurdité inoüie de vouloir que toutes les Eglises du monde se soient portées à une expression qui est entierement sans exem-

Ch. I. ple, & qui n'a jamais esté prise en ce sens en aucune autre matiere. Car a-t-on jamais dit : ***Faites que cela soit une telle chose***, pour marquer une simple addition de vertu ? Cet usage est inconnu & inoüi parmi les hommes, & il n'en faut point d'autre preuve, sinon qu'Aubertin, dont le principal soin & le principal artifice a esté de ramasser dans les Peres les expressions metaphoriques, qu'il a cru propres à expliquer les passages dont on se sert contr'eux pour établir la presence réelle, n'en rapporte aucune ou le nom d'une chose soit pris pour sa vertu, & où il soit dit, par exemple, que Dieu fait de l'eau du Baptême le sang de Jesus-Christ, & que de l'huile de la Confirmation il en fait le saint Esprit, pour marquer qu'il les remplit de la vertu du sang du Sauveur, & de celle du saint Esprit.

S'il est donc hors d'apparence qu'un homme sensé se puisse servir d'une expression contraire à l'usage ordinaire de tous les autres hommes : n'est-ce pas le comble de l'extravagance, que de vouloir que tous les Chrestiens generalement, sans concert & sans convention entr'eux, se soient portez à s'exprimer sur un sujet particulier, & dans la même occasion, d'une maniere contraire tout ensemble à la coutume, à la raison, & à la nature?

C'est de plus une regle indispensable en toute sorte de metaphore, que le fondement en soit parfaitement connu, soit de la part du sujet, soit de la part du terme dont on se sert pour en exprimer un autre. Par exemple, on appelle bien un vaillant homme un lion, & un homme brutal & sanguinaire un tigre, parce que tout le monde convient que le mot de lion se prend pour la valeur, & celuy de tygre pour la cruauté.

Mais seroit il permis pour cela de donner le nom de certains animaux à quelques personnes, dans la vuë de quelques proprietez cachées & inconnuës de ces animaux, & encore plus si on leur donnoit ces noms pour marquer en eux quelque qualité cachée. Cependant c'est ce que les Peres auroient fait s'ils avoient donné au pain le nom de corps de Jesus-Christ, à cause de cette pretenduë *vertu separée.* Car il n'y a rien de plus inconnu que l'émanation de cette vertu. Elle n'est ny dans l'Ecriture ny dans les Peres, & l'on n'y voit aucunes traces ny que le corps de Jesus-Christ imprime cette vertu au pain, ny que le pain la reçoive.

Ainsy cette vertu est bien éloignée de pouvoir servir de fon-

dement à une metaphore, & à une metaphore auſſy ordinaire que celle-là, n'y ayant rien de plus ridicule que de ſuppoſer que ce qui ne pouvoit eſtre connu de perſonne, parce qu'il n'eſt exprimé nulle part, ait eſté exprimé toujours en ces termes metaphoriques, comme une choſe que perſonne ne pouvoit ignorer, & qu'on n'avoit pas beſoin de faire entendre à perſonne. CH I.

Auſſy ceux d'entre les Calviniſtes, qui ſont un peu de meilleure foy, & qui ayment mieux rejetter abſolument les Peres que de ſe donner la geſne pour les détourner à des ſens ridicules, avoüent franchement que cette Oraiſon qu'on addreſſe à Dieu pour luy demander que le pain ſoit fait le corps de JESUS-CHRIST, eſt une preuve de la Tranſſubſtantiation. C'eſt ce que reconnoiſt un Hollandois qui a écrit de l'état preſent de l'Egliſe d'Angleterre, & qui a fait une longue Preface contre la Liturgie que le Roy Charles Premier voulut introduire en Eſcoſſe. Car une des choſes qu'il blâme le plus dans cette Liturgie, c'eſt qu'on y avoit laiſſé cette priere du Canon : *Ils ont laiſſé*, dit-il, *dans la conſecration les paroles formelles des Papiſtes, ſur leſquelles leur Tranſſubſtantiation eſt appuyée. Car on demande à Dieu qu'il ſanctifie tellement les Oblations du pain & du vin, qu'elles ſoient faites pour nous le corps & le ſang de Chriſt.* Et cette objection luy paroiſt ſi conſiderable qu'il la repete encore en un autre endroit de cette Preface, où il prouve fort bien qu'on ne ſçauroit entendre par ces paroles *une ſimple conſecration ſpirituelle, mais qu'elles ſignifient une conſecration par Tranſſubſtantiation.*

Honorius Reg. de ſtatu Eccleſ. Britan. in Præf.

On peut encore voir le même aveu dans Hoſpinien, qui prouve que Melancton avoit établi la Tranſſubſtantiation dans l'Apologie de la Confeſſion d'Auſbourg, parce qu'il y avoit cité ce paſſage du Canon de la Meſſe & un certain lieu de Theophylacte. Et il ajoûte, que c'eſt ce qui a fait retrancher ces citations dans les autres editions. Voilà le jugement que les Calviniſtes & les Lutheriens en portent quand ils parlent ſincerement.

Hoſp. p. 2. fol. 120.

Cependant M. Claude qui découvre dans les paſſages & les expreſſions des Peres ce que perſonne n'y voit, bien loin de rejetter ces termes des Liturgies, comme favorables à la Tranſſubſtantiation, y trouve au contraire une preuve invincible pour la détruire. C'ſt, dit-il, qu'aprés que le Preſtre a dit,

CH I. M. Claude 3. Rép. p. 197.

» *Faites le pain le precieux corps de ton Christ; & ce qui est dans le* » *calice le precieux sang de ton Christ, les changeant par ton Esprit*, il » ajoûte: *afin qu'ils soient faits à ceux qui les recevront en purifica-* » *tion de l'ame, en remission des pechez, en communication du saint* » *Esprit, pour accomplir le regne du ciel, & pour leur donner confian-* » *ce en toy.* Ces paroles, dit-il, expliquent ce me semble assez » bien de quel changement il s'agit, sçavoir d'un changement de » sanctification & de vertu. Car s'il estoit question d'un change- » ment de substance, il eust fallu dire, *les changeant par ton esprit,* » *afin qu'ils soient faits la propre substance de ce corps & de ce sang*, » ou quelque chose de semblable.

Mais ces nouvelles lumieres de M. Claude ne sont fondées que sur une maniere de raisonner qui luy est particuliere. On avoit cru avant luy, qu'aprés avoir exprimé une certaine chose & un certain effet, il estoit naturel d'en exprimer la fin; & ainsy on ne trouvoit point étrange que le Prestre aprés avoir demandé à Dieu, *qu'il fit le pain & le vin le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, *les changeant par son esprit*, ce qui marque l'effet qu'il pretend obtenir de Dieu, ajoûtast ensuite la fin de cet effet par ces termes qui l'expriment naturellement, *afin qu'il soient à ceux qui le recevront en purification de l'ame, &c.* puisque c'est là en effet la fin veritable de l'Eucharistie. Car JESUS-CHRIST ne s'y rend pas present simplement pour y estre present, mais pour purifier ceux qui le reçoivent, pour leur remettre leurs pechez, pour leur conserver & leur augmenter la vie de l'ame.

Neanmoins M. Claude, par une logique inconnuë jusqu'icy, trouve qu'il y a de la contrarieté entre ces deux clauses, & détruisant la premiere par la derniere, il veut que le pain ne soit point fait réellement le corps de JESUS-CHRIST, comme il est dit dans cette premiere clause; mais qu'il soit seulement rendu capable de purifier l'ame, & qu'il ne soit fait le corps de JESUS-CHRIST qu'en cette maniere.

C'est ainsy qu'il se jouë de ses lecteurs par ces sens bizarres, par lesquels il détourne à ses fins les paroles les plus claires. Car qu'y a-t-il de plus net & de plus precis que celles de ces Liturgies dont il abuse? N'est-il pas visible que cette derniere clause designe la fin de l'Eucharistie? Les particules ὡς & ἵνα en Grec, & *ut* en Latin, ne sont-elles pas destinées à exprimer la fin & le but des choses? Et nonobstant tout cela, M. Claude a

bien la hardiesse de pretendre que cette derniere clause : *afin qu'ils soient à ceux qui le recevront en purification de l'ame*, détruit la premiere, & qu'elle marque que le pain n'est changé qu'en la vertu du corps de JESUS-CHRIST, & non en ce corps même, comme portent les Liturgies. CH. I.

Mais assurément qu'en proposant cette pensée, il n'a pas assez prevu où elle le conduisoit, & quels étranges raisonnemens elle l'oblige d'approuver.

Car s'il est permis de conclure, que parce que le Prestre aprés avoir dit à Dieu : *Faites le pain le precieux corps de vostre Christ, &c.* ajoûte : *afin qu'ils soient faits à ceux qui le recevront en purification de l'ame* : S'il est, dis-je, permis d'en conclure que le pain n'est fait le corps de JESUS-CHRIST, *qu'entant qu'il est rendu capable de nous sanctifier, & que c'est precisément ce que le Prestre demande à Dieu* ; qui empeschera de même, que de ce que JESUS-CHRIST dit qu'il est venu afin de sauver le monde, *ut salvificem mundum*, & afin de donner la vie aux hommes, *ut vitam habeant*, on n'en concluë qu'il n'est venu au monde qu'en vertu, & *entant* qu'il a donné le salut & la vie aux hommes ? qui empeschera de même que de ce qu'il est dit que JESUS-CHRIST est mort *afin qu'il nous offrit à Dieu*, on n'en concluë en faveur des Manichéens, qu'il n'est point mort effectivement, mais seulement en vertu, *entant qu'il nous a offerts à Dieu en sacrifice.*

M. Claude 3. Rép. p. 318.

1. Petr. 3. 18.

Mais, dit M. Claude, s'il *eut esté question d'un changement de substance, il eust fallu dire, les changeant par ton esprit, afin qu'ils soient faits la propre substance de ce corps & de ce sang.* Et moy je luy réponds qu'il ne faloit point dire ce qu'il dit, parce qu'il faut parler raisonnablement, & que ce discours n'auroit pas esté raisonnable. Quand le Prestre demande à Dieu *qu'il fasse le pain & le vin le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, *en les changeant par son esprit*, il exprime le terme de ce changement, qui est *d'estre le corps & le sang de* JESUS-CHRIST. Il auroit donc esté ridicule de l'exprimer une seconde fois & par une nouvelle clause : comme ç'auroit esté, par exemple, un discours extravagant si l'on avoit dit à Moïse : *Faites que vostre verge devienne serpent en la changeant, afin qu'elle soit changée en la substance de serpent* ; ou si l'on avoit dit à JESUS-CHRIST aux noces de Cana : *Faites que cette eau devienne vin en la changeant, afin qu'elle soit changée en la substance de vin.*

Ch. II. Ainsy M. Claude n'est heureux ny à expliquer le langage dont les Auteurs ont usé effectivement, ny à deviner celuy dont ils devoient user selon certaines hypotheses, parce qu'il ne suit dans ces explications & ces divinations que les préjugez dont il est préoccupé, & qu'il ne consulte dans l'un & dans l'autre ny la bonne foy ny le sens commun.

CHAPITRE II.

Que le changement que les Peres ont reconnu necessaire, afin que le pain & le vin soient faits corps & sang de Jesus-Christ, *marque qu'ils n'ont point pris ces paroles* : Cecy est mon Corps, *dans un sens de figure ou de vertu.*

Reflexion generale sur ces passages.

On peut faire à peu prés les mêmes reflexions sur les expressions qui marquent le changement que les Peres ont reconnu dans l'Eucharistie, que sur celles qui marquent que le saint Esprit fait *le pain*, ou *du pain, le corps de* Jesus-Christ. Car premierement, il faut remarquer que ce sont des expressions generalement reçuës dans l'Eglise, puisqu'elles sont autorisées par les Liturgies & par les principaux d'entre les Peres.

Les Liturgies de saint Basile & de saint Chrysostome ajoûtent à la priere par laquelle le Prestre demande à Dieu qu'il *fasse le pain le corps de* Jesus-Christ, *& le vin son sang*, que cela se fasse par changement, ou en *les changeant par son Esprit*, *μεταβαλὼν τῷ πνεύματι σου τῷ ἁγίῳ.*

La Liturgie des Ethiopiens, & l'Egyptienne de saint Gregoire, se servent aussy du mot de changer. *Changez*, dit l'Ethiopienne, *ce pain en vostre chair sans tache, & le vin en vostre sang precieux.* Et celle de saint Gregoire : *Envoyez sur nous la grace de vostre Esprit qui purifie & change ces oblations au corps & au sang qui nous a délivré.* Le même terme se trouve encore dans la Liturgie des Cophtes, citée par Saumaise, comme nous l'avons déja remarqué.

Homil. 83. in Matth. Saint Chrysostome se sert du mot *μετασκευάζειν*, qui signifie la même chose. *Les choses qui sont proposées*, dit-il, *ne sont pas des effets de la puissance des hommes, mais celuy qui les opere dans cette*

premiere Céne, les opere encore maintenant. Nous ne tenons lieu que de Ministres, & celuy qui les consacre & les change, c'est JESUS-CHRIST *méme.* Mais il employe celuy de μεταρυθμίζειν, dans l'Homelie de la trahison de Judas, lors qu'il dit que cette parole: *Cecy est mon Corps, change les dons proposez.* Blondel traduit ce passage dans son éclaircissement en cette maniere: *Reforme & change en mieux les choses proposées.* Mais cette traduction est ridicule, puisqu'il n'y a dans le Grec que τοῦτο τὸ ῥῆμα μεταρυθμίζειν τὰ προκείμενα. Aussy Aubertin le traduit-il simplement par ces mots: *Hoc verbum proposita transmutat.* CH. II. Pag. 68.

Il est donc clair que l'operation reconnuë par les Peres, & jugée necessaire pour accomplir le mystere de l'Eucharistie, est une operation de changement; & c'est ce qui est marqué plusieurs fois par saint Ambroise & par l'Auteur du livre des Sacremens.

C'est ce qui fait dire au premier: *Que par la benediction la nature est changée, & que si une benediction humaine a bien pu changer la nature, la consecration divine en aura encore plus le pouvoir: Que si la parole d'Elie a bien fait descendre le feu du ciel, la parole de* JESUS-CHRIST *pourra bien à plus forte raison changer les especes des Elements: Que la parole de* JESUS-CHRIST *peut changer les choses qui sont en ce qu'elles n'estoient pas.* Et dans le livre quatriéme de la Foy, il dit: *Que par le mystere de l'Oraison sacrée les Sacremens sont transfigurez en corps & en sang.* Ambr. de iis qui myst. init. c. 9.

Et l'Auteur du livre des Sacremens dit que la parole de Dieu fait *que les choses qui estoient déja, soient, & soient changées en autres: que la parole de Dieu a accoutumé de changer toutes les creatures; & qu'il change quand il veut les ordres de la nature.* Et dans le Chapitre suivant il conclut sur le sujet de l'Eucharistie, des exemples qu'il avoit alleguez: *Que la parole de* JESUS-CHRIST *est capable de changer toutes choses.* L. 4 c. 4.

Theodoret au second de ses Dialogues, reconnoist dans l'Eucharistie un changement fait par grace, ce que nous expliquerons en son lieu; car nous ne pretendons icy que le joindre aux autres Peres dans l'usage du mot de changement.

Non seulement les Peres nous marquent ce changement, mais ils nous marquent que le terme de ce changement est le corps de JESUS-CHRIST. C'est ce que nous avons vu expressément dans la Liturgie des Ethiopiens, & dans celle qui est attribuée à saint Gregoire: & on le doit sous-entendre de

Ch. II. même dans tous les lieux où il n'est pas exprimé. Aussy est-il souvent marqué par les Peres en termes formels, comme il paroist par ce passage de saint Cyrille de Jerusalem: *Autrefois* Jesus-Christ *par sa volonté changea l'eau en vin, ne merite-t-il donc pas d'estre cru quand il change le vin en son sang?* Et par celuy-cy de saint Gregoire de Nysse: *Ie croy que le pain sanctifié par le Verbe est changé au corps du Dieu Verbe.* Et par cet autre du même Chapitre: *Le pain est consacré*, comme dit l'Apôtre, *par la parole de Dieu & par la priere, non en passant par le manger au corps du Verbe, mais estant soudainement changé au corps du Verbe, selon qu'il a esté dit par le Verbe: Cecy est mon Corps.*

Catech. 4. myst.

Orat. Catech. c. 37.

L'Auteur des Homelies qui portent depuis l'an 850. comme dit Blondel, le titre d'Eusebe d'Emese, exprime le terme de ce changement par les mots de substance du corps & du sang de Jesus-Christ, en disant: *Que le Sacrificateur invisible convertit par sa parole pleine d'une puissance secrete les creatures visibles en la substance de son corps & de son sang.* C'est cette substance du corps & du sang de Jesus-Christ qu'il exprime ensuite par le mot general de chose meilleure. *Quelle merveille*, dit-il, *qu'il puisse changer les choses qu'il a pu créer par sa parole? Au contraire il semble qu'il y ait moins de merveille à changer en une chose meilleure ce qu'il a formé de rien.*

Saint Cyrille dans ce passage qui est cité par Victor d'Antioche & par Elie de Crete, sans nom d'Auteur, & par saint Thomas, & par la Chaîne sur saint Matthieu imprimée à Toulouze, avec l'expression du nom de saint Cyrille, & que Blondel croit estre tiré de la lettre de ce Saint à Calozyrius, exprime, comme nous avons vu, le terme du changement par ceux de εἰς ενεργείαν τῆς ἑαυτῦ σαρκός, comme Theophylacte l'exprime par les mots de εἰς δύναμιν, en faisant allusion, comme le croit Blondel, au même passage de saint Cyrille. Mais comme nous avons prouvé que ces mots εἰς δύναμιν, εἰς ενεργείαν, ne signifient autre chose que *dans la chair de* Jesus-Christ *pleine d'efficace*, ils ne changent point l'idée qu'on doit avoir du terme de changement.

Blondel Eclairciss. p. 68.

Cet usage est si universel & si constant, qu'un Protestant qui a fait un livre des Religions d'Orient, sous le titre *de tradition Catholique*, duquel M. Claude semble avoir emprunté plusieurs choses, a esté forcé d'avoüer d'une part, *Que toutes les Nations Chrestiennes crient unanimement, que le pain & le vin du saint*

Pag. 152.

Sacrement

Sacrement, sont convertis au corps & au sang du Seigneur. CH. II.

Et de l'autre: *Qu'il ne conste pas qu'en aucun lieu du monde, cette créance de la conversion ait esté introduite comme nouvelle.* Pag. 15.

Les Ministres ne peuvent nier que le dehors de ces expressions ne leur soit peu favorable, & que s'ils avoient esté maîtres du langage des Peres, ils ne leur auroient pas conseillé de s'en servir. Ce sont ces sortes d'expressions qu'ils ont accoutumé d'appeller *grossieres, crassas.* Cependant il est au moins certain que ce qui choque presentement les oreilles des Protestans n'a point choqué celles des Peres, & que l'idée qu'ils avoient de la nature du Sacrement les y a portez, & ne leur a point fait craindre que personne en abusast.

Ils s'en servent en toute sorte de discours, dans les Liturgies, dans les instructions precises & formelles qu'ils donnent à des personnes, qu'ils supposent n'estre pas instruites de ce mystere, qui n'y pouvoient estre accoutumées, & qui ne sçavoient par consequent, *ny la clef de figure, ny celle de vertu.* *S. Gregoire de Nysse & S. Cyrille de Ierusalem, S. Ambr.*

Ils s'en servent sans explication, & sans employer les termes simples propres à designer les idées Calvinistes. Cependant on peut mettre en fait que les Calvinistes ne trouveront point que les Peres se soient jamais plaints que personne entendit mal ces expressions, ny qu'ils ayent eu aucun soin de les accompagner d'aucun adoucissement, pour empescher qu'elles ne donnassent l'idée d'une conversion substantielle.

Et neanmoins Aubertin reconnoist luy-même, que de dire que le pain est changé au corps de JESUS-CHRIST, & appeller ensuite cet objet corps de JESUS-CHRIST, donne l'idée d'un changement substantiel: *Les foibles d'entre les Fidelles*, dit-il, *entendant donner au pain & au vin les noms de corps & de sang de* JESUS-CHRIST, *comme l'effet d'un changement qui avoit précedé, pouvoient concevoir l'idée du changement de la substance du pain & du vin au corps & au sang de* JESUS-CHRIST. *Car les sens leurs dictoient que la forme exterieure demeuroit, & que la faculté de nourrir n'estoit point aussy changée.* C'est ainsy que parle ce Ministre, qui n'avoit pas encore les lumieres qui ont fait conclure à M. Claude, qu'excepté Pascase, personne n'estoit capable de cette pensée. Et comme on doit bien avoir autant d'égard au sentimens d'Aubertin qu'à ceux de M. Claude, il nous est permis de conclure de ce lieu que je viens de rapporter, que puisque la pensée d'un changement de substan- *Aubert. p. 788.*

Ch. III. ce pouvoit venir aux foibles, & que neanmoins les Peres n'ont eu aucun ſoin de la prevenir, lors même qu'ils parloient aux perſonnes les moins inſtruites, comme aux nouveaux baptiſez, on doit conclure de leur procedé qu'ils vouloient bien que leurs paroles fiſſent cette impreſſion.

Enfin il eſt certain, & c'eſt un fait qui reſulte du premier Tome de la Perpetuité de la Foy, que toutes les nations Chreſtiennes ont conçu par ces paroles, une veritable converſion du pain au corps & au ſang de Jesus-Christ, & qu'aucune n'eſt entrée par ces termes dans la créance que le pain & le vin ne fuſſent changez qu'en figures ou en vertu.

Tout cela forme un préjugé ſi fort pour l'opinion Catholique, contre celle des Calviniſtes, qu'on peut dire avec verité que c'eſt une demonſtration morale, & que tout homme de bon ſens y doit ceder. Car enfin, un ſens qui ne vient dans l'eſprit de perſonne n'eſt point un ſens, c'eſt une réverie d'un eſprit qui s'égare de la voie de la raiſon & du ſens commun. Et c'eſt là neanmoins le veritable caractere du ſens que les Calviniſtes donnent à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, puiſqu'il eſt démenti par l'autorité de toute la terre, & qu'ils ne ſçauroient produire aucune ſocieté dans laquelle ils l'ayent trouvé établi. Mais comme on a deſſein de prouver dans cet ouvrage par des argumens tirez des Peres mêmes, qu'ils n'ont point eu dans l'eſprit le ſens Calviniſte, & qu'ils y ont eu celuy des Catholiques, on va faire voir que ces expreſſions mêmes excluent nettement le ſens de figure & de vertu, & qu'elles renferment nettement l'idée d'un changement réel, non en la *figure* ny en *la vertu*, mais au corps même de Jesus-Christ.

CHAPITRE III.

Que les mots de Converſion, Changement, Tranſelementation, employez par les Peres, ne marquent point un changement de figure & de ſignification, mais un changement veritable, ſoit accidentel ou ſubſtantiel.

Comme les Miniſtres ont bien ſenti que ces expreſſions des Peres qui expriment ſi nettement la converſion du pain & du vin au corps & au ſang de Jesus-Christ, avoient

une apparence tres-avantageuse aux Catholiques, & tres desavantageuse aux Sacramentaires, ils ont cru qu'ils devoient tout mettre en œuvre, pour montrer qu'elles estoient susceptibles d'un autre sens que celuy de la Transsubstantiation. Ils ont donc tâché à l'envie de ce signaler sur ce sujet. Ils y ont épuisé tous leurs recueils des passages des Peres, qu'ils comparent à ceux dont nous nous servons. Et l'on peut dire que s'ils n'y ont pas marqué une grande justesse d'esprit & de raisonnement, ils y ont au moins acquis la gloire de gens sçavans & laborieux. Ch. III.

Aubertin qui a surpassé ordinairement tous les autres dans cette sorte de recherche, s'est surpassé luy-même dans cette occasion. Car il rapporte plus de six-vingts passages des Peres, dans lesquels il pretend que les mots de changement, mutation, conversion, & en Grec *μεταβάλλειν*, *μεταποιεῖν*, *μετασκευάζειν*, *μετασχηματίζειν*, *μεταρυθμίζειν*, ne signifient point un changement substantiel: d'où il conclut que les expressions où il est dit que le pain & le vin sont changez au corps & au sang de Jesus-Christ, n'emportent point non plus par elles-mêmes, & par la force de ces mots un changement de substance.

Et afin que ces passages fassent plus d'effet, il les distribuë comme en divers corps d'armée, dans l'examen qu'il fait de saint Cyrille de Jerusalem, de saint Gregoire de Nysse & de saint Chrysostome. Et par là il croit avoir pleinement renversé l'avantage que les Catholiques tirent de ces expressions des Peres.

Blondel a tenté la même chose dans le cinquiême Chapitre de son éclaircissement, mais il s'en acquite à son ordinaire d'une maniere plus confuse qu'Aubertin.

Et enfin M. Claude qui écrivant aprés des Auteurs si exacts & si laborieux, a cru qu'il n'avoit qu'à se servir de leur travail, repete en divers lieux quelques-uns des passages alleguez par Aubertin.

S'ils n'avoient pretendu, comme on l'a déja dit, qu'à la gloire d'avoir beaucoup lu, nous serions bientost d'accord, puisqu'on ne leur refusera jamais cette loüange, & qu'on peut même passer plus avant, & reconnoistre qu'il y a quelque chose d'éblouïssant dans ces ramas de passages entassez.

Il est même comme impossible que les gens d'une intelligence mediocre ne s'y laissent abuser, & que leur voyant avancer

Ch. III. hardiment qu'ils prouveront par une infinité de passages que ceux des Catholiques ne prouvent rien, & ensuite en citer un grand nombre, où les mots qui marquent un changement, sont effectivement joints à des termes metaphoriques, ils ne croyent sans penetrer plus avant, qu'ils se sont pleinement acquitez de leur promesse.

Mais nous pretendons faire voir en examinant ces passages, par rapport à la verité, au bon sens, & à ce qu'en doivent juger les personnes intelligentes, non seulement qu'ils n'affoiblissent en rien ceux que les Catholiques produisent, mais qu'ils les fortifient même d'une maniere invincible, & qu'ils font une partie de la preuve & des recherches necessaires, pour montrer que les autres sont entierement concluants, & qu'on ne les peut prendre que dans le sens d'un changement substantiel.

La source de l'égarement des Ministres, dans la conclusion qu'ils tirent de cet amas de passages, c'est qu'ils n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu comprendre, sur quoy sont fondez les argumens des Catholiques, ny distinguer ce qui est en contestation de ce qui n'y est pas. D'où il est arrivé que s'amusant à établir inutilement ce qu'on leur auroit accordé sur la seule proposition, ils ne disent rien du tout de l'unique sujet de la dispute, & laissent ainsy toutes les preuves des Catholiques en leur entier, comme nous l'allons faire voir.

Aubertin, par exemple, employe ses plus grands efforts pour montrer que les termes qui signifient *changement*, ou en Grec ou en Latin, ne marquent pas toujours un changement substantiel, & il rapporte un grand nombre de passages où ces termes joints à un attribut accidentel, ne signifient en effet qu'un changement accidentel. Mais qu'y a-t-il de plus inutile que cette preuve pour une chose qui n'a jamais esté contestée? Qui ne sçait que non seulement tous les changemens ne sont pas substantiels, mais même que ceux-cy sont tres-rares, & que les changemens accidentels estant tres-communs, & l'occasion se presentant souvent d'en parler, on ne se peut servir que des mots qui signifient un changement en general, & qui sont determinez par l'attribut qu'on y joint, à signifier un changement accidentel, comme lorsque l'on dit que la doctrine de Jesus-Christ change les hommes en mieux, que le visage de Moïse estoit changé en un état éclatant.

Greg. Nyss. in Cant.
Id. de vita Mos.

Aubertin a encore raison d'étendre cela generalement à tous

les termes qui marquent un changement, & même à celuy de Tranſelementation, & de dire que les Peres l'ont employé une infinité de fois pour marquer un changement purement accidentel, parce qu'en effet il ſe trouve ſouvent joint à un attribut accidentel. Ch. III.

Mais comme les Catholiques ne fondent nullement leurs preuves ſur la ſeule force de ces mots conſiderez ſeparément de l'attribut, & qu'ils n'ont jamais mis en fait, ny qu'ils ne pouvoient eſtre joints avec un attribut accidentel, ny qu'y eſtant joints, ils marquaſſent un changement ſubſtantiel, il eſt clair que tout cet amas de paſſages qui ne prouve que cela, eſt abſolument inutile, & qu'il ne prouve rien de tout ce qui eſt conteſté.

Cette ſeule remarque oblige les Miniſtres de retrancher plus des deux tiers de leurs paſſages; la pluſpart ne contenant que des expreſſions ou les mots qui ſignifient *changement* ſont joints avec des attributs accidentels. Et comme cette remarque n'eſt pas ſi fine qu'ils ne s'en ſoient bien apperçus eux-mêmes, il eſt viſible qu'ils n'ont voulu qu'étonner les ignorans par une foule de citations, ſans avoir aucun égard à ſatisfaire les gens éclairez.

On ne pretend pas non plus ſoutenir que jamais un accident & une qualité d'un ſujet ne ſoit exprimée par des mots qui ſignifient d'eux-mêmes des ſubſtances. On demeure d'accord qu'Euſebe de Ceſarée ſe ſert de cette expreſſion : *Que Noſtre Seigneur a eſté changé aprés ſa Reſurrection en Divinité.*

Que ſaint Epiphane dit : *Que la main de Moïſe a eſté changée en neige.*

Que ſaint Gregoire de Nazianze dit : *Que nous ſommes changez en Chriſt par le Baptême.*

Enfin on leur accorde que le mot de *changement de nature* n'emporte pas toujours un changement ſubſtantiel, parce que, comme dit Aubertin, le mot de *nature* eſt ſouvent pris pour *l'état, la condition & la qualité.* Ce que M. Claude reconnoiſt auſſy de bonne foy en un endroit de ſon livre contre le Pere Noüet.

Mais comme ils pretendent conclure de ces obſervations, que les paſſages produits par les Catholiques ne prouvent point que le pain & le vin ſoient ſubſtantiellement changez au corps & au ſang de JESUS-CHRIST, je répons que leur concluſion

Ch. III. est fausse, frivole & téméraire, parce que ces trois points, qui sont tout ce qu'ils ont voulu prouver, ne leur donnent aucun lieu de la tirer, comme je pretends de le faire voir par leurs propres passages.

La premiere remarque que j'oppose à celles des Ministres, c'est que les hommes n'ont pas encore reçu dans leur langage ces sortes d'expressions, par lesquelles, pour faire entendre qu'une chose est renduë signe d'un autre, on diroit qu'elle est changée en cette chose. *J'avouë*, dit M. Claude, *qu'on ne dit point que du lierre soit changé en vin, & que l'on ne dit pas non plus que l'olivier soit changé en paix.* On ne dit point qu'un morceau de bois dont on fait un sceptre, ou de l'or dont on fait une couronne, ou un bandeau dont on fait un diadême, soient changez en Royaume. Mais ce n'est point le defaut de pompe & d'éclat dans l'établissement de ces signes qui empesche l'usage de ces expressions, comme M. Claude le dit en l'air & sans raison, puisque ce defaut de pompe n'empeschant pas que de la qualité de simples estres, ils ne passent à la condition de signes, n'empescheroit pas aussy qu'on ne dit qu'ils sont changez aux choses qu'ils representent, si cette expression estoit propre pour exprimer cette idée.

2. Réponse p. 390.

Aussy voyons nous que la pompe avec laquelle on benit l'eau qu'on employe pour baptiser, & l'huile dont on confirme, n'a point introduit ces expressions, *que le Baptême est changé au sang de* JESUS-CHRIST, *que le Chrème est changé au saint Esprit*, comme M. Claude en demeure d'accord. On n'a jamais dit non plus que l'agneau Paschal, que la Circoncision, que la pierre du desert, que l'Arche d'alliance, ny qu'aucun des signes mysterieux qui composoient le culte de l'ancienne Loy, ayent esté changez aux choses qu'ils representoient, quelque solemnel qu'en ait esté l'établissement. Et ainsy pour prouver que ces expressions dans lesquelles on diroit d'un signe d'institution, *qu'il est changé en la chose qu'il represente*, sont entierement hors de propos, il ne faut point d'autres preuves que cet amas de passages alleguez par Aubertin. Car comme il n'y en a aucun dans ce grand nombre qui soit de ce genre, & qu'il est certain neanmoins que ce ne sont que ces sortes d'exemples qui peuvent favoriser ces pretentions, il est visible que puisqu'il n'en a pu trouver dans les Peres aprés une recherche si exacte & si laborieuse, & dans laquelle il avoit tant d'interest, on doit conclure qu'il n'y en a point.

Ce recueil d'expressions rapportées par Aubertin, nous donne donc déja lieu de tirer une conclusion tres-importante & qui à de grandes suites, c'est que la seule destination du pain à estre signe du corps de JESUS-CHRIST, n'auroit point esté suffisante pour autoriser cette expression, *le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, cette expression marquant quelque chose de plus réel & de plus solide qu'un simple changement de signification & de figure. Ch. III.

Mais cela ne paroist pas seulement par les termes qui marquent le changement; les circonstances, les preuves, les comparaisons dont ils sont accompagnez dans les Peres, font encore voir si évidemment l'absurdité qu'il y auroit à pretendre qu'ils n'ayent entendu qu'un changement de cette nature, qu'il n'y a rien d'évident au monde si cela ne l'est.

Que M. Claude remarque s'il luy plaist à quoy je borne presentement la preuve que j'entreprends. Je ne dis pas encore que le changement établi par les Peres soit un changement de substance. Je pretends seulement que ce n'est pas un changement de *figure*, de *signification* & de *signe*; & qu'en disant que *le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, ils n'ont pas voulu dire simplement qu'il en estoit rendu le signe, qu'ils ont designé par ces termes un effet réel, un changement réel, qui estoit produit par une operation réelle du saint Esprit, & non pas seulement un changement metaphorique, produit par une action metaphorique & qui se termine plutost à changer nos idées qu'à changer les choses mêmes.

Le seul saint Ambroise nous fournit plus de preuves qu'il n'en faut pour obliger les plus opiniastres d'en convenir. Ce Pere parlant aux nouveaux baptisez, entreprend de répondre au doute que pouvoit former dans leur esprit la contrarieté de ce qu'on leur disoit de l'Eucharistie, & de ce qui en paroist au sens.

Vous me direz peutestre, dit-il: *Je voy autre chose, comment me dites vous que je reçois le corps de* JESUS-CHRIST? *Il faut donc que je vous prouve cette verité*: ET *hoc nobis superest ut probemus.* Cap. 9.

Il faut bien remarquer que ce que saint Ambroise entreprend de prouver, *c'est que nous recevons le corps de* JESUS-CHRIST, que c'est là tout son but, que c'est l'objet de toutes ses preuves. *De combien d'exemples*, poursuit ce Saint, *nous pouvons nous servir pour l'établir. Je veux donc faire voir que ce n'est point ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré, & que la force*

Ch. III. *de la benediction est plus grande que celle de la nature, parce que la benediction change même la nature.*

Je n'examine pas icy quel est le sens veritable de ces paroles, *que ce n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré*, & je n'entreprend pas de refuter ce que dit Aubertin, que c'est une expression semblable à celle d'un Pere, qui dit que le *Baptême ne permet pas que les hommes demeurent hommes*, Non *sinit homines esse homines*: mais je me reduis à une chose indubitable & qui me suffit presentement, qui est que cette expression est équivalente litteralement à celle-cy: *Ce n'est pas le pain que la nature a formé, mais c'est le corps de* Jesus-Christ *que la benediction a consacré.*

Qu'Aubertin entende cela metaphoriquement tant qu'il luy plaira, il est au moins certain que la chose que saint Ambroise veut prouver dans tout ce Chapitre, s'exprime par ces termes, *que ce n'est pas du pain formé par la nature, mais le corps de* Jesus-Christ *produit par la consecration.*

Voilà la premiere consequence que je tire des paroles de ce Pere, qui n'incommode encore en rien les Ministres, puisqu'il leur est tout aussy aisé de trouver de la metaphore dans cette expression, *ce n'est pas du pain que la nature a formé, mais le corps de* Jesus-Christ *que la benediction a consacré*, que dans celle dont saint Ambroise s'est effectivement servi; dont-il est clair que celles-cy ne sont que l'interpretation litterale.

La seconde ne leur est pas plus contraire, & elle est aussi réellement enfermée dans les paroles de saint Ambroise. C'est que ce changement dont il parle & qu'il entreprend de prouver, en disant que la benediction à plus de force que la nature, puisque par la benediction la nature même est changée: C'est, dis-je que le changement a pour objet de faire que nous recevons le corps de Jesus-Christ, & que ce que nous recevons n'est pas un pain que la nature a formé, mais le corps de Jesus-Christ. Car saint Ambroise fait là trois propositions qu'il enchaîne & qu'il fait suivre l'une de l'autre. Il prouve la premiere *que nous recevons le corps de* Jesus-Christ, parce que *ce n'est point ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré*: & pour prouver celle-cy il en avance une troisiême *que la benediction change même la nature*, c'estadire que ce n'est plus du pain.

Que M. Claude ne prenne point l'alarme. Je ne pretends point

point par tout ce discours conclure encore directement que le pain ne demeure pas, ny qu'il soit changé substantiellement. Je luy laisse toutes ses solutions bannales, que ce n'*est point un pain commun & simple*: *Que c'est le corps de* JESUS-CHRIST *en Sacrement en symbole, en vertu, en signe*: *Que c'est un changement sacramentel, de signe de vertu*; *Un changement mystique*; *Un changement en mystere*, & tout ce qu'il luy plaira. Mais enfin il ne sçauroit nier que les propositions de saint Ambroise ne s'expliquent litteralement par celles-cy.

Nous recevons le corps de JESUS-CHRIST.

Ce que nous recevons n'est point le pain que la nature a formé, mais le corps de JESUS-CHRIST *que la benediction a consacré.*

Cette benediction change la nature.

Ces trois propositions se renferment & se prouvent l'une l'autre. La seconde suit de la premiere, & la troisiéme de la seconde, & la preuve de la derniere renferme celles des deux autres. Et c'est pourquoy saint Ambroise qui s'est obligé de prouver la premiere, qui est que nous recevons le corps de JESUS-CHRIST, s'attache uniquement à prouver que par la benediction la nature est changée.

Et parlà il est clair que toute idée de changement ne répond pas au changement qu'il veut prouver, mais que c'est un changement qui fait que nous recevons le corps de JESUS-CHRIST, & que ce n'est plus le pain que la nature a formé, mais le corps de JESUS-CHRIST que la benediction a consacré. Cette qualité essentielle, & que je supplie M. Claude de bien retenir, parce que nous aurons occasion de l'en faire souvenir dans la suite, est la premiere que nous découvrons dans ce changement, & nous allons apprendre les autres par les exemples des changemens que saint Ambroise compare à celuy-là, & dont-il ne se sert que pour l'autoriser.

Il propose premierement celuy de la verge que Moïse jetta & qui fut changée en serpent, & celuy de ce serpent qu'il prit par la queuë & qui fut changé en verge: d'où il conclut que la nature fut deux fois changée: *Vides prophetica gratia bis mutatam esse naturam & serpentis & virgæ.*

Il propose ensuite celuy des eaux d'Egypte changée en sang & de ce même sang rechangé en eaux. Celuy de la Mer rouge que Moïse divisa avec sa verge, & qui se soutint comme un double mur de costé & d'autre, pour donner passages aux Israëlites.

Ch. III. Celuy du Jourdain qui remonta vers sa source : d'où il conclut que la nature & de la Mer & du Fleuve fut changée.

Celuy de la pierre du Desert dont Moïse fit sortir de l'eau : & il en conclut que la grace opera sur cette pierre contre l'ordre de la nature.

Celuy des eaux de Mara, qui d'ameres qu'elles estoient de leur nature, devinrent douces par le bois que Moïse y jetta.

Et enfin il propose celuy de ce fer de coignée, qui revint du fonds de l'eau & se rejoignit au bois qu'Elisée y avoit jetté : & il conclut delà que la grace est plus forte que la nature. Ensuite relevant la force de la consecration au dessus de ces grands effets operez par les Prophetes, il ajoûte : *Que si une benediction humaine a la force de changer ainsy la nature, que dirons-nous de la consecration divine dans laquelle ce sont les paroles mêmes du Seigneur qui operent? Que si la parole d'Elie a eu tant de force qu'elle a fait descendre le feu du ciel, la parole de* Jesus-Christ *n'aura-t-elle pas le pouvoir de changer les especes des Elements?* Non *valebit sermo Christi ut species mutet elementorum?* N'avez-vous *pas lu qu'il a dit, & que toutes choses ont esté faites, qu'il a commandé & qu'elles ont esté crées? La parole de* Jesus-Christ *qui a pu créer de rien ce qui n'estoit pas, ne pourra t-elle changer les choses qui sont déja en ce qu'elles ne sont pas? Car ce n'est pas une moindre chose de donner l'estre à ce qui n'en a point, que de changer la nature de ce qui a déja l'estre.*

Qu'on suppose maintenant que saint Ambroise n'a voulu proûver autre chose par là, sinon que le pain est rendu figure & image du corps de Jesus-Christ par la consecration, & l'on verra que ce discours renferme une extravagance inconcevable, & indigne non seulement de saint Ambroise, mais de tout homme qui n'auroit pas entierement perdu l'esprit.

Car que sçauroit-on dire qui ne soit au dessous de ce que meriteroit un raisonnement comme celuy-cy? Dieu a bien pu créer le ciel & la terre : Donc il a bien pu établir un signe d'institution. Il a bien pu faire tous ces grands miracles d'Egypte, & changer la verge de Moïse en serpent, convertir en sang les rivieres, diviser la Mer rouge, tirer des Fleuves d'un rocher ; il peut donc bien faire qu'un morceau de pain devienne un signe ou une figure de son corps.

Que pourroit-on dire de cette pensée : *Qu'il n'est pas moins difficile de donner l'estre à ce qui ne l'a pas, que de destiner un estre*

déja creé à estre un signe de quelqu'autre chose, sinon que c'est le comble de l'extravagance. Cependant c'est le sens qu'il faudroit donner à ces paroles de saint Ambroise: *Non est minus novas dare rebus quam mutare naturas.* Par ces termes, *novas dare*, il entend la creation; & par ces autres, *mutare naturas*, il entend un changement pareil à celuy qui se fait dans l'Eucharistie. CH III.

Que pourroit on dire enfin de l'avantage que ce Pere donne à la consecration operée par les paroles de JESUS-CHRIST au dessus de la benediction prophetique, si aprés avoir apporté tant de miracles pour prouver la force de cette benediction, il n'attribuoit point d'autre effet à la consecration que d'établir dans le pain un signe & une figure de JESUS-CHRIST?

Mais ce n'est pas encore tout. Il faudra dire que saint Ambroise, pour prouver que la consecration à la force d'établir un signe, employe encore le mystere de l'Incarnation. *Mais à quoy bon*, dit-il, *se servir de tant d'argumens? Employons des exemples propres; & par l'exemple de l'Incarnation établissons la verité de ce mystere. La naissance de* JESUS *a-t-elle esté précedée de ce qui précede celle des autres, selon l'ordre de la nature? Or ce corps que nous faisons est le corps né de la Vierge. Pourquoy exigez-vous l'ordre de la nature dans le corps de* JESUS-CHRIST, *puisque le Seigneur* JESUS *est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature?*

Il n'y a point de termes qui puisse assez exaggerer l'extravagance de ce raisonnement, si l'on suppose que saint Ambroise n'ait voulu prouver autre chose, sinon que Dieu peut rendre le pain un signe de son corps, ce qu'il n'a pas par la nature. Et delà resulte la conviction la plus évidente qu'on puisse souhaiter, que ce Pere ne prend pas le mot de *Sacrement de la chair de* JESUS-CHRIST grammaticalement, & pour un simple signe sacré, mais qu'il l'entend de la même maniere que les Catholiques, lorsqu'il dit ensuite: *C'est la vraie chair de* JESUS-CHRIST *qui a esté crucifiée, qui a esté ensevelie. C'est donc aussy veritablement le Sacrement de sa chair.* C'estadire que comme les Catholiques suppléent à la signification generale du mot de Sacrement, quand ils le voyent appliqué à l'Eucharistie, en y ajoûtant l'idée de tout ce que ce Sacrement enferme selon la doctrine de l'Eglise, comme il arrive dans toutes les langues de suppléer ainsy à la signification des mots generaux, par la matiere dont on parle; de même saint Ambroise prend en ce lieu

Ch. III. le mot de Sacrement de la chair, pour un Sacrement qui contient réellement la chair, non que cette idée soit renfermée dans le mot general de Sacrement, mais parce qu'elle y estoit jointe par la doctrine de l'Eglise de son temps, quand ce mot estoit appliqué à l'Eucharistie, comme elle y est encore jointe parmy toutes les nations Chrestiennes, qui par les mots *de Sacrement du corps de* Jesus-Christ, entendent toutes, à la reserve des Calvinistes, un Sacrement contenant réellement le corps de Jesus-Christ. Je ne pousse pas cela plus loin, parce que la preuve qui naist de l'absurdité qu'il y auroit dans le discours de saint Ambroise, si on l'entendoit comme les Ministres, suffit presentement.

Quand il n'y auroit donc que ce Pere qui auroit employé ces exemples & ces raisonnemens, pour prouver le changement qui arrive dans l'Eucharistie, ce seroit bien assez pour justifier qu'on ne le sçauroit prendre pour un simple changement de signe, puisque l'eminence de l'esprit de ce grand homme le rendoit incapable d'une telle extravagance.

Mais il faudroit de plus qu'il y eut eu quelque charme inévitable, & quelque malignité plus que magique dans cette matiere, qui renversast l'esprit de tous ceux qui en parloient, & les empeschast de faire paroistre dans tout ce qu'ils en disoient, la moindre étincelle de sens commun. Car tous ces mêmes raisonnemens & ces mêmes exemples sont repetez dans le quatriême livre du Traitté des Sacremens, que les Ministres pretendent n'estre pas de saint Ambroise, surquoy je ne m'arreste pas à contester avec eux, ces disputes de critique ne faisant que produire des longueurs infinies dans l'examen des matieres & estant peu importantes dans celles-cy, où il s'agit seulement de découvrir le sentiment de l'ancienne Eglise sur un dogme qui ne pouvoit estre ignoré d'aucun de ceux qui y vivoient.

Cet Auteur entreprend, aussy bien que saint Ambroise, de prouver que le pain est fait chair de Jesus-Christ, & pour cela il prouve que la parole de Jesus-Christ a la force de changer la nature; de sorte que *changer la nature & faire que le pain devienne le corps de* Jesus-Christ, ce sont pour luy des expressions synonimes.

Il employe de même l'exemple de la creation, & ajoûte celuy du renouvellement de l'homme par la grace, qui est toujours un changement réel.

Il se sert de celuy de l'Incarnation, & il en tire la même consequence. Il repete ceux de tous les miracles que Moïse fit en Egypte, & en conclut que la parole de Dieu opere dans les Sacremens, & que le pain est fait le corps de JESUS-CHRIST. CH. III.

L'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe Evesque d'Emese (que Blondel croit estre Fauste Evesque de Riez, ou Cesarius Evesque d'Arles) se sert encore des mêmes preuves, & tombe par consequent dans la même extravagance. Et enfin par la plus étrange merveille qui fut jamais, il ne se trouve pas un seul Auteur Ecclesiastique qui ait voulu faire voir la possibilité de ce pretendu changement de signe, qu'on auroit pu prouver par mille raisonnemens demonstratifs & convaincants; qui se soit servi d'aucun de ceux qui sont raisonnables; & qui ne se soit engagé dans ceux qui n'ont pas la moindre ombre de raison. Car les preuves que saint Cyrille de Jerusalem & saint Gregoire de Nysse en rapportent, ne sont pas moins absurdes, estant prises en ce sens, que celles dont nous venons de parler.

Saint Cyrille prouve qu'il est juste de croire que JESUS-CHRIST change le vin en son sang, puisqu'il changea l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée. Ce qui contiendra ce rare raisonnement, que si Dieu a pu faire un grand miracle dans une ceremonie purement humaine, il peut bien en faveur de ses enfans établir un signe de son sang. *Catech. 4. Myst.*

Et il faudra dire de même que saint Gregoire de Nysse s'est servi de l'exemple des alimens qui estoient changez au corps de JESUS-CHRIST, pour expliquer de quelle sorte il rend le pain la figure de son corps, ce qui est une impertinence signalée.

Je ne croy donc pas qu'il se puisse trouver des gens assez déraisonnables, pour trouver mauvais que je concluë au moins de tous ces passages que le changement reconnu & établi par les Peres, n'est point un simple changement de signe, mais qu'il enferme un effet réel, positif, & qui répond à la grandeur des exemples, dont les Peres se sont servis pour l'autoriser, & de la puissance à laquelle ils l'attribuent.

Cette conclusion est même d'autant plus certaine, que je ne voy pas qu'Aubertin ny les Ministres s'y opposent directement. Il se plaint au contraire que le Cardinal du Perron attribuë à ceux de sa secte, de *n'entendre par ces passages qu'un simple changement de signe, de figure & de signification.* Il tâche luy-même *Pag. 507.*

Ch IV. d'y en trouver un autre. Il avouë que l'Auteur des Homelies
Pag. 881. attribuées à Eusebe d'Emese, reconnoist une operation réelle dans ce changement qui a un effet réel. Nous le suivrons dans ses vaines subtilitez. Mais il faut auparavant recueillir le fruit de ce que nous avons établi dans ce Chapitre, & faire voir que cela seul ruïne entierement toutes leurs explications, & tout le systeme de leur doctrine.

CHAPITRE IV.

Qu'il s'ensuit necessairement de ce que le changement reconnu par les Peres, n'est point purement de figure & de signe, que c'est un changement substantiel.

CE que nous venons de prouver, qui nous est presque accordé par les Ministres, & qu'ils ne sçauroient contredire avec la moindre apparence de raison, nous conduira plus loin qu'ils ne pensent, & nous donnera lieu de tirer la conclusion qui decide tout nostre differend, qui est que ces termes des Peres ne peuvent signifier qu'un changement substantiel. Je n'ay besoin pour cela que de quelques remarques sur ce que les Peres nous disent de ce changement. Et premierement il faut observer que ces expressions: *Que le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, ou que JESUS-CHRIST *change le pain en son corps, & le vin en son sang*, ne sont pas de l'Ecriture: mais que les Peres les ont regardées comme ayant le même sens que les expressions de l'Ecriture, qui renferment l'essence de ce mystere.

Ainsy, comme nous avons fait voir, saint Ambroise prouve indifferemment que *c'est le corps de* JESUS-CHRIST *que nous recevons*; *Que ce que nous recevons n'est point le pain que la nature a formé, mais le corps de* JESUS-CHRIST *que la benediction a consacré, & que la benediction change la nature du pain.* Ces trois expressions, dont la premiere est de l'Ecriture, se renferment l'une l'autre, selon ce Pere; & la preuve de chacune des trois emporte celle des deux autres.

Ainsy ce même Pere, aprés avoir établi par ce grand nombre d'exemples des miracles de Dieu, que la benediction change la nature, que la consecration change les especes des Elemens,

il en conclut enfin qu'il faut croire que *c'est le corps de* Jesus-Christ, comme on le proteste par l'*Amen* que l'on repond. Ch. IV.

Ainsy l'Auteur du livre des Sacremens fait servir tous les exemples des changemens qu'il rapporte à la preuve de cette proposition: *de pane fit caro Christi:* & il conclut tout cela par ces paroles, je vous dis qu'aprés la consecration, *c'est le corps de* Jesus-Christ.

Ainsy saint Gregoire de Nysse represente cette proposition: Le pain est changé au corps du Verbe, comme renfermée dans ces paroles: *Cecy est mon Corps.* Le pain, dit-il, est tout d'un coup changé au corps du Verbe, selon ces paroles du Verbe: *Cecy est mon Corps.* *Orat. Catech. c. 37.*

Saint Cyrille de Jerusalem regarde de même ces propositions ou comme synonimes, ou comme contenuës l'une dans l'autre, lorsqu'il s'explique en ces termes, puisque Jesus-Christ *dit du pain: C'est mon Corps, qui osera en douter? puisqu'il confirme & qu'il dit: C'est mon Sang, qui osera ne le pas croire, & dire que ce n'est pas son sang? Il a autrefois changé l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée, & il ne meritera pas que l'on croye qu'il change le vin en son sang?* Il est visible que c'est le même objet de Foy, qui est proposé par saint Cyrille dans ces deux expressions; l'une de l'Ecriture, il a dit: *Cecy est mon Sang*; l'autre des Peres, Jesus-Christ *a changé le vin en son sang.* *Catech. 4. Myst.*

Il s'ensuit delà deux choses. La premiere, que le sens de ces propositions de l'Ecriture: *Cecy est mon Corps: Cecy est mon Sang*, de la maniere qu'elles ont esté entenduës par les Peres, a pour consequence necessaire, *que le pain est changé au corps, & le vin au sang.* L'autre, que le changement exprimé par ces propositions des Peres: *Le pain est changé au corps, & le vin au sang*, a pour unique terme; *que le pain soit le corps de* Jesus-Christ *& que le vin soit le sang.* Changer le pain au corps, c'est faire que le pain soit le corps, c'est accomplir & executer pleinement cette parole: *Cecy est mon Corps*, sans qu'il soit besoin d'autre chose. Et il n'y a point d'autre difference entre ces expressions, sinon que dans l'une la chose est regardée comme faite, & dans l'autre, elle est regardée comme se faisant.

Cependant il est certain que le sens de signification & de figure que les Calvinistes donnent à ces paroles, n'a point pour consequence un changement réel, positif, miraculeux, & qui soit un effet de toute la puissance de Dieu, comparable à ses

Ch. IV. plus grands ouvrages, comme la creation du monde & l'Incarnation, puisqu'il est extravagant de dire, le pain signifie le corps de Jesus-Christ; donc il faut qu'il soit réellement, positivement changé par un effet de la toute-puissance de Dieu, aussy grand que les plus grands miracles.

Et il est certain aussy que le changement positif & réel reconnu par les Peres, n'a point pour terme & pour effet unique l'établissement d'une figure & d'un signe d'institution, puisqu'il est ridicule, comme nous l'avons prouvé, de representer d'une part ce changement, comme comparable aux plus grands effets de la toute-puissance de Dieu, de marquer en mille manieres qu'il est tres-réel, tres-positif, qu'il est produit par une action de Dieu tres-positive & tres-réelle, & de le reduire de l'autre à un changement de signification & de figure.

Ainsy le sens de figure & le changement réel sont entierement incompatibles. Le sens de figure détruit la réalité du changement, parce qu'il ne faut point de changement réel pour faire que le pain & le vin deviennent figures d'institution. Et la nature du changement réel détruit le sens de figure, & prouve que l'*est* de cette proposition: *Cecy est mon Corps*, n'est point un *est* de signification.

Si les Peres avoient pris ces paroles: *Cecy est mon Corps*, dans le sens de figure, ils ne se seroient jamais imaginez que pour faire que le pain fust la figure du corps, il fust besoin d'un autre changement que d'un changement de figure. Or nous avons montré qu'ils n'ont point conçu un changement de figure, mais un changement réel: ils n'ont donc point conçu que le pain fut simplement en figure le corps de Jesus-Christ, & par consequent ils ont conçu qu'il l'estoit en quelque autre maniere.

Que répondra M. Claude à ce raisonnement? S'engagera-t-il à dire que ce changement dont parlent les Peres, est un simple changement de figure? Il sera donc abandonné par Aubertin même, qui avouë enfin que toutes ces grandes expressions signifient un changement réel? Dira-t-il qu'un simple changement de figure ne suffit pas, afin que le pain devienne la figure du corps de Jesus-Christ? Il nieroit une proposition claire comme le jour, & que jamais homme de bon sens n'a niée.

Niera-t-il que le changement reconnu par les Peres soit une consequence immediate qu'ils ont tirée de ces paroles:

Cecy

Cecy est mon Corps? Il n'a qu'à faire reflexion sur leurs passages pour s'en convaincre luy-même. Enfin soutiendra-t-il que de ce sens : *Cecy est la figure de mon Corps*, il s'ensuit que le pain est réellement changé? Je luy ay déja fait voir qu'afin que le pain soit la figure du corps de JESUS-CHRIST, il suffit qu'il soit changé en la figure de ce corps, & qu'il n'est nullement besoin pour cela d'un changement réel & positif.

Il faut donc qu'il se reduise à dire que ces paroles: *Cecy signifie mon Corps*, dans lesquelles les Ministres renferment ordinairement leur doctrine, & dont on ne sçauroit tirer ce changement réel reconnu par les Peres, n'expriment qu'imparfaitement le sens de celles-cy : *Cecy est mon Corps*, & qu'il y faut ajoûter une nouvelle idée bien differente d'une simple signification & d'une simple figure ; sçavoir que ce pain n'est pas seulement la figure du corps de JESUS-CHRIST, mais qu'il en contient encore la vertu ; qu'il n'en est pas une figure creuse, mais une figure efficace : qu'ainsy il est vray que la qualité de simple figure ne produit pas cette consequence du changement réel, puisqu'il suffit, afin que le pain soit figure, qu'il devienne figure ; mais que pour cette efficace il est besoin d'un changement réel ; que c'est cet efficace qui est le terme de ce changement ; que c'est à quoy se rapportent tous ces grands exemples de la Creation du Monde, de l'Incarnation, & de toutes les merveilles que Dieu a operées dans l'ancien Testament, & enfin que c'est de l'efficace contenuë dans ces paroles : *Cecy est mon Corps*, que ce changement réel est tiré.

Voilà tout ce que M. Claude peut dire ; ou du moins tout ce qu'on peut tirer des Réponses d'Aubertin : & dans tout cela il n'y a rien de raisonnable, & que nous n'ayons déja détruit. Car cette réponse suppose que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, peuvent signifier : *Cecy est la figure de mon Corps, & en contient l'efficace* : mais cette pretention est ridicule & insoutenable. Elles ne contiennent dans la verité ny l'un ny l'autre de ces deux sens : mais, comme nous l'avons déja dit plusieurs fois, il est au moins clair qu'elles ne peuvent contenir l'un & l'autre. Ce sont deux sens differens, deux idées toutes distinctes, deux *est* qui n'ont rien de commun. Quand on dit que *le pain est le corps de* JESUS-CHRIST *en figure*, c'est un *est* de signification. Quand on dit qu'il l'est en efficace, c'est un *est* de réalité. Quand on dit que le pain signifie le corps de JESUS-CHRIST, le mot *de corps*

 de Jesus-Christ retient sa signification naturelle : il n'y a que l'*est* qui change la sienne. Quand on dit que ces paroles, *est le corps de* Jesus-Christ, marquent qu'il en contient la vertu, l'*est* demeure dans son sens naturel, & le mot de *corps de* Jesus-Christ change de sens pour en recevoir un extraordinaire & inoüi, qui est *celuy d'efficace*.

Le sens de *figure* pourroit estre autorisé par quelques exemples, si les Apostres y avoient esté preparez, & avoient regardé le pain comme un signe : & ce qui donne lieu de le rejetter, ce n'est pas qu'absolument parlant, on ne puisse donner le nom de la chose signifiée au signe, mais c'est que les preparations necessaires & indispensables manquant dans la conjoncture où Jesus-Christ s'est servi de cette expression : *Cecy est mon Corps*, elle n'est pas susceptible de ce sens.

Mais ce sens *d'efficace* est un sens absolument inoüi. On n'en trouve d'exemple ny avec preparation, ny sans preparation, c'estadire que pour signifier que le pain contient l'efficace du corps de Jesus-Christ, on n'a jamais dit *qu'il est le corps de* Jesus-Christ. Les recueils des Ministres se sont trouvez courts sur ce point, & ils n'en sçauroient produire un seul exemple, ny dans cette matiere, ny dans aucune autre.

Cependant par une adresse ingenieuse, mais pleine de mauvaise foy, comme ils ont besoin de ces deux sens pour divers usages, & qu'ils sçavent que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, ne sont point équivoques & ne peuvent avoir qu'un sens, ils nous veulent faire passer ces deux là pour le même, en attachant finement l'un à l'autre, & en ne les exprimant pas par des clauses separées, mais en renfermant le second dans une epithete qu'ils ajoûtent à l'autre. *Le pain*, disent-ils, *est la figure efficace du corps de* Jesus-Christ, *la figure inondée*, *la figure pleine*, pour insinuer que cette proposition : *Cecy est mon Corps*, signifie tout ensemble que le pain est la figure du corps de Jesus-Christ, & qu'il en est une figure efficace.

Mais quand ils auroient renfermé leurs sens d'efficace, non seulement dans une epithete, mais dans une sillabe & dans une seule lettre, ils ne feront jamais qu'estre figure & contenir l'efficace soient une même idée & un même sens, ny que ces paroles : *Cecy est mon Corps*, les puissent signifier tous deux ensemble. L'abregement des mots ne reünit point des sens que l'esprit ne sçauroit confondre. Ils peuvent opter s'ils veulent, comme

je l'ay déja dit pluſieurs fois, & choiſir celuy qu'ils aymeront le mieux, mais il faut qu'ils renoncent à l'un ou à l'autre. CH. IV.

Et parce qu'ils ſont déja trop engagez à leur figure, & que tous leurs exemples d'expreſſions ſacramentales s'en iroient en fumée s'ils l'abandonnoient, il faut qu'ils avoüent, malgré qu'ils en ayent, que le ſens d'efficace n'eſt point un des ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*; qu'elles ne donnent point lieu de conclure une efficace, ny par conſequent un changement d'efficace.

Ce ſens *d'efficace* eſtant donc exclus par les paroles même de JESUS-CHRIST, il ne reſte plus que le ſens *de figure* ou le ſens *de réalité.* Ainſy l'excluſion de l'un de ces deux ſens ſuffit pour l'établiſſement de l'autre; & ſi ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ne ſignifient pas que le pain eſt le corps de JESUS-CHRIST en figure, elles ſignifient qu'il l'eſt en réalité.

Or l'excluſion du ſens de figure ſe conclut directement du changement reconnu par les Peres. Car ce changement qui eſt, ſelon eux, l'accompliſſement de l'execution de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, n'a point du tout pour effet de faire que le pain ſoit le corps de JESUS-CHRIST en figure, parce qu'eſtant réel & poſitif, comme nous l'avons montré, ce ne peut eſtre un changement qui ſe termine à l'établiſſement d'une figure: & par conſequent il ne reſte plus que le ſens de réalité.

En un mot, le changement reconnu par les Peres a deux qualitez. Il eſt tres-réel, poſitif, merveilleux, & produit par une operation de Dieu. Il eſt l'accompliſſement & la ſuite neceſſaire de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps.*

Il s'enſuit de la premiere qualité, que ce n'eſt point un changement de ſignification & de figure.

Il s'enſuit de la ſeconde, que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, n'ont point un ſens de figure, parce que ſi cela eſtoit elles s'accompliroient par un changement de ſimple figure, & que le ſens de figure n'a point pour ſuite un changement réel & poſitif.

Or il s'enſuit, comme nous venons de dire, de l'excluſion du ſens de figure, que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ſe prennent donc au ſens de la preſence réelle, & que le changement qui en naiſt & qui les accomplit, eſt un changement ſubſtantiel.

Ainſy ſans choquer ce qu'Aubertin a pretendu prouver par ſes cent-vingt paſſages; ſans dire que les mots qui ſignifient

 changement, signifient par eux-mêmes un changement de substance ; sans dire que le mot de nature ne doit pas estre pris pour l'amas des qualitez ; sans pretendre que les idées de qualité ne puissent estre exprimées par des termes qui marquent des substances ; je n'ay pas laissé de conclure directement que le changement du pain au corps de Jesus-Christ, exprimé par les Peres, ne peut signifier qu'un changement de substance, & les passages ramassez par Aubertin ont plutost favorisé qu'empesché cette conclusion, puisqu'en faisant voir que l'on ne s'est jamais servi de ces termes, *changer une chose en une autre*, pour marquer qu'on le rend signe de cette chose, ils nous ont donné lieu de conclure que quand les Peres ont dit *que le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, ils n'ont pas voulu dire qu'il en estoit rendu figure. Or cette conclusion en excluant le sens de figure de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, enferme le sens de réalité, & fait voir que le changement qui en naist, est non seulement réel mais substantiel.

CHAPITRE V.

Que les qualitez & les caracteres du changement reconnu par les Peres, font voir que ce n'est point un changement de vertu & d'efficace, mais un changement de substance.

QUOIQU'EN montrant que ce changement reconnu par les Peres, n'est point un simple changement de *signification* & de *figure*, nous ayons aussy fait voir que ce ne peut estre aussy un changement de *vertu & d'efficace*, puisque, selon les Peres, il naist de ces paroles : *Cecy est mon Corps* ; qu'il y est enfermé, & qu'il en est une suite necessaire ; ce qu'on ne sçauroit dire d'un changement de vertu, qui n'en peut estre tiré que par une induction déraisonnable : neanmoins comme les Ministres se reduisent dans l'explication des passages des Peres, qui établissent le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jesus-Christ, à ce changement *de vertu & d'efficace*, que c'est dans cette solution qu'ils mettent tout leur appuy, que c'est ce qu'ils tâchent d'autoriser par leurs comparaisons d'expressions, & qu'en leur ostant cette défaite, ils seront obligez d'avoüer, s'ils ont quelque reste de sincerité, que

les passages des Peres, dont il s'agit, n'ont point d'autre sens Ch. V.
que celuy que les Catholiques y donnent, on a cru qu'il estoit à propos de faire encore mieux voir combien ce pretendu changement d'efficace est absurde. C'est ce qui paroistra clairement par les considerations suivantes.

Premierement, quand on veut reduire quelque expression à une doctrine qui en paroist fort éloignée, il faut au moins que cette doctrine soit constante, certaine & établie d'ailleurs; car il seroit visiblement ridicule d'en fonder la preuve uniquement sur ces mêmes expressions éloignées. Les metaphores extraordinaires supposent toujours la notorieté de la chose qu'elles expriment d'une maniere nouvelle & surprenante, & ce n'est même que cette notorieté qui donne la hardiesse de s'en servir. Il seroit donc necessaire, afin qu'on pust reduire ces expressions des Peres, par lesquelles ils disent si formellement que le pain *est changé*, *converti*, *transelementé au corps & au sang de* Jesus-Christ, & qui sont accompagnées de tant d'exemples propres à nous donner l'idée d'une conversion substantielle, & telle que les mots la signifient; il seroit, dis-je, necessaire, afin qu'on pust reduire ces expressions au sens d'un changement d'efficace & de vertu, qui est un sens tres-extraordinaire, tres-bizarre & tres-écarté, qu'il n'y eut rien de plus connu, rien de plus constant, rien de plus commun que cette *vertu de l'Eucharistie separée du corps même de* Jesus-Christ, & qu'elle se trouvast par tout exprimée dans les Peres en des termes si formels, qu'ils ne donnassent aucun lieu de douter de leur sentiment.

Mais les choses sont bien éloignées d'estre en cet estat. Cette vertu separée ne se trouve nulle part dans les Peres. Elle est absolument sans autorité, sans preuve, sans fondement, sans raison. C'est un pur ouvrage de la phantaisie des Ministres, une chimere toute de leur invention, & qu'ils n'ont mise au jour que par le dessein d'allier les passages des Peres avec leur doctrine.

Aubertin qui a recueilli tout ce qu'il a pu dans les Peres pour appuyer ce songe dont il fait le fondement de sa foy, est reduit à cinq ou six passages mal pris qu'il repete sans cesse, & qui bien loin d'établir cette pretenduë vertu separée ne peuvent estre pris raisonnablement qu'au sens de la presence réelle, comme nous l'avons déja montré. Y eut-il donc jamais une

Ch. V. illusion pareille à celle là, de vouloir reduire au sens de cette vertu chimerique toutes ces expressions des Peres qui sont si peu propres à en donner l'idée & si claires dans le sens des Catholiques.

2. Il ne suffiroit pas même que cette vertu separée fut bien constante & certaine d'ailleurs pour y pouvoir reduire les passages des Peres qui expriment le changement dont il s'agit, parce qu'ils sont par eux-mêmes incapables de ce sens, & que par la description que les Peres font de ce changement, on y découvre des caracteres & des qualitez qui ne sçauroient convenir à un simple changement de *vertu & d'efficace*.

La premiere qualité que nous avons déja marquée, & dont nous nous sommes servis pour rejetter cette efficace, c'est d'être une suite necessaire de ces paroles : *Cecy est mon Corps*. Or un changement en une vertu separée n'en est une suite ny necessaire ny probable. Car elles ne peuvent avoir que deux sens : le sens *de figure*, qui est exclus par les raisons que nous avons rapportées: le sens *de réalité*, qui est le veritable. Le sens *de figure* ne produit point cette consequence de changement d'*efficace*, & *de vertu*. Le sens *de réalité* à bien pour consequence un changement de vertu, mais de vertu jointe, & non de vertu separée: il renferme un changement de vertu qui accompagne le changement de substance & non qui en tient la place ; & ainsi ce n'est point celuy que les Ministres proposent.

La seconde qualité du changement reconnu par les Peres, c'est d'estre non seulement renfermé dans ces paroles : *Cecy est mon Corps*, mais d'y estre si clairement & si visiblement renfermé qu'il ne soit aucunement besoin d'expliquer la liaison de la consequence & du principe. Car il est remarquable que tous ceux qui parlent de ce changement, & qui le tirent de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, & qui le regardent comme en estant l'accomplissement ont trouvé cela si clair, qu'aucun d'eux n'a pensé à donner la moindre preuve de la liaison de cette consequence. *C'est le corps de* Jesus-Christ. Donc le pain est changé au corps de Jesus-Christ.

Or il est contre le bon sens de supposer, que les Peres ayent esté assez aveugles pour croire que de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, expliquées en ce sens : *Cecy est la figure de mon Corps*, il s'ensuive si clairement & si visiblement que le pain pour devenir figure de ce corps changeoit de vertu & d'efficace, & que

cette conſequence fuſt ſi evidente & ſi naturelle qu'elle duſt eſtre apperçuë & reconnuë de tout le monde, ſans qu'il fuſt jamais beſoin d'en faire voir la neceſſité. On deffie tous les Miniſtres du monde de prouver par quelque raiſonnement que ce ſoit qu'elle ait quelque eſpece de probabilité. Mais l'extravagance ne ſçauroit gueres aller plus loin que de la pretendre claire & indubitable. Cependant c'eſt ce qu'ils attribuent neceſſairement aux Peres quand ils pretendent qu'ils ont eu le ſens de figure dans l'eſprit, & qu'ils en ont conclu comme une choſe indubitable que le pain changeoit d'efficace & de vertu.

La troiſiême qualité du changement reconnu par les Peres, eſt tout auſſy peu favorable à la vertu ſeparée, c'eſt qu'il eſt par eux oppoſé à un doute ſur ce myſtere qu'ils ont pareillement reconnu. Car tous les grands diſcours que fait ſaint Ambroiſe dans ſon livre aux nouveaux baptiſez, qui comprend tous ces exemples de changemens merveilleux à pour but de répondre au doute qu'il avoit d'abord propoſé en ces termes: *Aliud video quomodo dicis quod corpus Chriſti accipio?* Je vois autre choſe, comment me dites vous que je reçois le corps de Jesus-Christ?

L'Auteur du livre des Sacremens n'eſtablit de même le changement dont il parle, & ne rapporte les mêmes exemples qui ſont dans le traité de S. Ambroiſe, que pour répondre au doute qu'il propoſe d'abord en ces termes: *Vous direz peuteſtre: C'eſt mon pain ordinaire.* Forte *dicis: Meus eſt panis uſitatus.* A quoy ayant répondu preciſément, *que ce pain eſt pain avant la conſecration, mais que lors qu'il a eſté conſacré, il a eſté fait le corps de* Jesus-Christ, il entreprend la preuve immediatement enſuite. *C'eſt donc cela*, dit-il, *qu'il faut prouver.* Hoc *igitur aſtruamus.* Et pour cela il ne prouve que la verité du changement. Il faut donc qu'il y ait du rapport entre ce changement & ce doute; puiſque le changement établit, ce que le doute combat, & que ſi c'eſt un *changement d'efficace*, ſe ſoit auſſy un *doute d'efficace*: c'eſtadire que ce doute auquel les Peres ont voulu remedier doit conſiſter en ce que ceux à qui ils parloient ne pouvoient croire cette efficace: & en ce cas ce ſeroit raiſonner juſte, que d'etablir un changement d'efficace. Mais ſi ce doute ne regarde point l'efficace, il eſt certain que le changement qu'on y oppoſe ne la regarde point non plus. C'eſt donc par la nature de ce doute qu'il faut juger de celle du changement.

Ch. V. Or la nature de ce doute n'eſt nullement douteuſe, & nous avons déja fait voir dans un Chapitre exprés, que ce ne ſçauroit eſtre un ſimple doute de *vertu* ou *d'efficace*, par des preuves ſi claires qu'il faut renoncer à la raiſon pour n'en pas convenir. Nous ne repetterons point icy tout ce qui a eſté dit dans ce lieu là. Ce ſera aſſez de rapporter une des raiſons qu'on y allegue, & qui ſuffit pour faire voir l'abſurdité de cette ſuppoſition. C'eſt qu'il faudroit que les Peres euſſent attribué à ceux qui formoient ce doute, ces ridicules penſées, ou que les vertus des choſes eſtoient viſibles, & qu'elles n'eſtoient point quand on ne les voyoit pas, ou que quand une choſe poſſedoit la vertu d'une autre, elle devoit paroiſtre cette choſe même. Car on ne peut donner d'autre ſens que celuy-cy, aux paroles par leſquels ſaint Ambroiſe exprime ce doute, ſi on les entend d'un doute de vertu. *Je vois autre choſe*, diſent ces gens ſelon ce Pere, *comment me dites vous que je reçois le corps de* Jesus-Christ. C'eſtadire en rapportant cela au doute *de vertu*, comment me dites vous *que je reçois la vertu du corps de* Jesus-Christ. Ces gens ne vouloient donc pas croire qu'ils reçuſſent la vertu, parce qu'ils voyoient autre choſe. C'eſt donc cette vertu qu'ils vouloient voir dans le pain, ou bien ils vouloient voir le corps de Jesus-Christ, ſuppoſé que le pain euſt ſa vertu: ce qui ſeroit une autre imagination auſſy plaiſante que bizarre.

Ce qui ſeroit encore plus étrange, c'eſt ce que ce Pere au lieu de leur dire ſimplement que les vertus des choſes ne ſont pas viſibles, & qu'ils avoient tort de demander à voir ce qui eſt inviſible par ſa nature, aille remuer inutilement le ciel & la terre pour éclaircir ce doute plus digne de riſée que d'une application ſerieuſe.

Celuy que l'Auteur du livre des Sacremens exprime, renferme encore, ſelon ce ſens, cette même extravagance des vertus viſibles, & qui mettent réellement l'original devant les yeux. *Comment me dites vous*, fait-il dire à ceux qui ſont dans ce doute, *que c'eſt de vraye chair, puiſque je ne vois pas du ſang effectif, mais la reſſemblance?* c'eſtadire ſelon le ſens du *doute d'efficace*, comment me dites vous que c'eſt la vraye vertu de la chair, puiſque je ne vois pas la verité de la vertu du ſang, ou que je ne vois pas de vray ſang? Ils vouloient donc voir la vertu du ſang ou de vray ſang pour croire que ce qu'on leur donnoit contint

contint cette vertu. C'est le doute que les Peres ont entrepris d'éclaircir si l'on en croit les Ministres : & je ne sçay s'il y à moins d'extravagance dans la supposition d'un tel doute, que dans la maniere dont ils y répondent. Ch. VI.

Les Ministres digerent sans peine toutes ces absurditez : ils n'y font pas seulement de reflexion. Ce n'est rien pour eux que d'attribuer aux Peres des pensées extravagantes. Mais comme tout le monde n'a pas l'imagination si flexible, sans doute qu'on choisira plutost de croire que les Ministres se trompent, & que ce raisonnement passera pour convaincant : On ne peut prendre le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jesus-Christ qui est marqué par les Peres pour un changement *de vertu & d'efficace*, sans prendre aussy le doute auquel ils ont opposé ce changement & qu'ils ont resolu par là, pour un doute de vertu & d'efficace. Or on ne sçauroit dire que ce doute eut pour objet l'efficace & la vertu de l'Eucharistie sans attribuer aux Peres des pensées déraisonnables & insensées. On ne peut donc expliquer ce changement d'un changement de vertu & d'efficace.

CHAPITRE VI.

Que cette expression : Le pain est changé au corps de Jesus-Christ, *ne sçauroit signifier un simple changement de vertu.*

Si les qualitez qui marquent la nature du changement reconnu par les Peres, nous éloignent si fort de le prendre pour un changement de vertu & d'efficace, la maniere dont ils l'expriment ne nous en éloigne pas moins. Ils disent que le pain & le vin sont changez, convertis, transelementez, & qu'ils passent au corps & au sang de Jesus-Christ, c'estadire, disent les Ministres, qu'ils sont changez *en sa vertu & en son efficace* : mais il faudroit au moins pour cela que ces termes pussent souffrir ce sens, & c'est ce qui est tres-faux. Car l'esprit des hommes ne s'est point encore porté pour marquer qu'une chose est renduë l'instrument d'une autre, & qu'elle participe ainsy à sa vertu & à son efficace, à dire qu'elle est changée en cette chose là, quoiqu'ils ayent eu lieu d'employer cette expression en plu-

Ch. VI. ſieurs occaſions, & dans la Religion & dans la vie commune.

L'eau du Baptême contient en cette maniere l'efficace du ſang de Jesus-Christ. Qui a jamais dit neanmoins *qu'elle fut convertie au ſang de* Jesus-Christ? Elle contient, ſelon les Peres, la vertu du ſaint Eſprit, plus eminemment encore que le pain ne contient, ſelon les Calviniſtes, celle de la chair de Jesus-Christ, puiſque le ſaint Eſprit y eſt preſent intimement, & qu'il agit par elle ſelon les Peres, n'en eſtant point réellement ſeparé, ce qui a fait dire à un Ancien qu'il n'en eſt *ſeparé que par la penſée*. Cependant on ne dit point que cette eau ſoit changée au ſaint Eſprit; on ne le dit point non plus du Chrême, quoique le ſaint Eſprit en faſſe auſſy un inſtrument de ſes graces. Les linges qu'on oſtoit à ſaint Paul contenoient *la vertu* de ſaint Paul, c'eſtadire qu'ils gueriſſoient les malades comme il les gueriſſoit luy-même. On ne dit point neanmoins que ces linges eſtoient changez en ſaint Paul. L'atouchement de la robbe de Jesus-Christ guerit l'hemorroïſſe, comme auroit pu faire l'atouchement de ſa chair; elle en avoit donc la vertu. Mais cela n'a donné lieu à perſonne de dire qu'elle eſtoit changée en la chair de Jesus-Christ. Tous les Sacremens de l'ancienne Loy avoient, ſelon les Miniſtres, la vertu de la chair de Jesus-Christ. Cependant, excepté le ſeul Bertran, dont l'expreſſion eſt reconnuë extraordinaire par M. Claude, & qui doit plutoſt paſſer pour litterale que pour figurée, comme nous l'avons prouvé ailleurs, perſonne n'a jamais dit que l'agneau, la manne, les pains de propoſitions, les beſtes ſacrifiées, la pierre du deſert, ayent eſté changées en Jesus-Christ.

En un mot, les Miniſtres ne ſçauroient faire voir que de cela ſeul, qu'une choſe eſt employée comme un inſtrument qui agit par la vertu d'une autre, on en ait pris ſujet de dire qu'elle eſtoit *convertie en cette autre choſe*. Et il n'en faut point d'autres preuves que les Catalogues des expreſſions rapportées par Aubertin, comme ſemblables à celles par leſquelles les Peres expriment ce changement. Car cet Auteur n'en ayant pu trouver aucune de ce genre, c'eſtadire où il ſoit dit, qu'un inſtrument eſt converti en la choſe dont il contient la vertu, c'eſt une preuve évidente qu'il n'y en a point. Ainſy ces Catalogues pompeux que les Miniſtres étalent avec tant d'oſtentation, ont au moins cela de bon, que ne prouvant jamais rien de ce qu'ils pretendent,

ils prouvent tout ce qui est necessaire pour détruire leur opinion, en faisant voir que jamais on n'a parlé, comme ils pretendent qu'ont parlé les Peres. Ch VI.

Ces expressions que le pain est *changé*, *converti*, *transelementé* au corps de Jesus-Christ, ne devroient donc pas estre prises au sens d'un changement d'efficace, quand même les Peres ne s'en seroient servis que rarement. Mais de ce qu'elles leurs sont ordinaires, ce sens seroit encore tout autrement ridicule, puisqu'il faudroit leur attribuer pour cela le plus bizarre caprice qu'il soit possible de s'imaginer, & pretendre qu'ayant à exprimer une chose aussy extraordinaire & aussy difficile à concevoir que ce changement du pain en cette vertu separée, ils ayent tous conspiré de ne l'exprimer jamais en des termes qui la fissent entendre, & de n'y employer que des expressions inoüies, & dont ils ne se servent jamais en aucun autre sujet semblable.

C'est la preuve que l'usage nous fournit, & il est bien aisé de faire voir que cet usage est tres-raisonnable, & que sans choquer les regles que le bon sens a établies pour les metaphores, on ne sçauroit dire que le pain est changé au corps de Jesus-Christ, pour marquer qu'il devient l'instrument efficace de ce corps.

Car il est visible, & selon la raison & selon l'usage, que quand on dit qu'une chose est changée en une autre, on veut dire qu'elle passe en un estat où elle est cette chose. Et c'est pourquoy, parce que l'Ecriture dit du pain consacré, que c'est le corps de Jesus-Christ, les Peres en concluent qu'il a esté changé au corps de Jesus-Christ. Et il s'ensuit delà que lors qu'on ne sçauroit dire par metaphore d'une chose qu'elle est une autre dans un certain estat, on ne sçauroit dire aussy qu'elle y a esté changée.

Or ce ne seroit pas une metaphore raisonnable que de dire que le pain fust le corps de Jesus-Christ, parce qu'il en seroit l'instrument efficace, puisque le mot de corps de Jesus-Christ ne peut estre employé raisonnablement pour signifier une efficace, comme Beze même le reconnoist en ces termes: *Corporis & sanguinis nomen nimis absurdum est de fructu & efficacia mortis Domini interpretari.* Et par consequent il est contre la raison de dire que le pain est changé au corps de Jesus-Christ, pour signifier qu'il en devient l'instrument & qu'il est rempli de son efficace. *Epist. ad Aleman.*

Ch. VI. 2. Encore que les mots de changer, de convertir, & en Grec μεταβάλλειν, μεταποιεῖσθαι, μετασκευάζειν, μεταστοιχειοῦν, puissent signifier des changemens non substantiels, ils en peuvent aussy signifier de substantiels, & les hommes ont des regles pour le reconnoistre. Par exemple, quand saint Cyrille de Jerusalem dit que les Manichéens enseignoient que celuy qui mange une herbe est changé en cette herbe, εἰς αὐτὴν μεταβάλλεται.

Catech. 6. Illum.

Quand il dit que par la volonté de Dieu, la verge de Moïse fut changée en la nature étrangere du serpent, εἰς φύσιν ὄφεως ἀνοίκειον βουλῇ θεοῦ μετεβλήθη.

Catech. 4. Illum.

Quand il dit que le Fils de Dieu n'est pas changé en son Pere, οὐκ εἰς πατέρα μεταβληθείς.

Catech. XI.

Quand saint Chrysostome dit que l'eau qui descend du ciel est changée en diverses choses.

Hom 7. in Ep. ad Thessal.

Quand saint Cyrille d'Alexandrie dit que la verge de Moïse changea un grand Fleuve en sang, μεταβάλλουσα εἰς αἷμα, & que cette eau fut transelementée en sang, μετεστοιχειοῦντο εἰς αἷμα.

Glaph. in Exod l. 3. & in num. p. 408.

Quand on dit que la femme de Loth fut changée en statuë de sel. Ce que saint Cyrille de Jerusalem exprime en ces termes: στήλη ἁλὸς γέγονεν. Il est certain que tout le monde comprend que le changement exprimé par tous ces termes est un changement substantiel.

Les hommes sentent cela, & ils ne s'y trompent jamais. Ils ont donc des regles pour en juger, & il ne faut qu'examiner celles qui les ont portez à entendre toutes ces expressions d'un changement de substance, pour conclure qu'ils n'ont pu entendre d'un autre changement celles où les Peres disent que le pain est changé au corps de Jesus-Christ.

C'est que les verbes qui signifient *changement*, estant joints avec un attribut qui signifie une substance, signifient litteralement un changement substantiel. C'est la raison fondamentale. Mais il est vray que cette raison ne suffit pas, & qu'il faut de plus qu'il ne se presente à leur esprit aucune idée qu'ils puissent croire avec raison estre metaphoriquement signifiée par l'attribut, c'estadire que l'esprit demeure dans le sens litteral, lorsqu'il n'en est pas détourné par quelque autre idée qui se presente naturellement, & qui puisse raisonnablement estre exprimée par le mot qui sert d'attribut pris en un sens metaphorique.

Ils jugent, par exemple, que l'on marque un veritable chan-

gement de substance, quand on dit que la femme de Loth fut changée en statuë de sel, parce que cette expression signifie par elle-même un changement de substance, & que d'ailleurs l'esprit ne voit pas qu'elle autre idée pourroit estre signifiée par cette statuë, toutes celles qu'on pourroit s'imaginer estant trop éloignées. Ch. VI.

Ainsy cette expression, le pain est changé au corps de Jesus-Christ, signifiant d'elle-même un changement de substance, c'est une necessité que l'esprit s'arreste à ce sens, s'il n'en est point détourné, & s'il n'y a point d'autre idée plus vray-semblable qui se presente. Or certainement il n'y en a pas, & toutes les autres sont trop éloignées & trop bizarres en ce qui regarde l'expression.

Il s'y arreste donc, & il conçoit ce qui est exprimé litteralement par ces termes, c'estadire un changement de substance.

Je voy bien que les Ministres pretendront que leur efficace separée est cette idée, qui ne manque pas de se presenter : mais ils le pretendront sans raison.

1. Parce que cette efficace separée est une chose inconnuë & chimerique, & qu'il est difficile que les hommes appliquent des termes, dont le sens est connu à des idées inconnuës & chimeriques.

2. Parce que les idées qui ne sont jamais signifiées par de certains mots, ne se presentent point quand on entend ces mots. Or nous avons fait voir que l'on ne s'est jamais servi du mot de la chose pour marquer son efficace.

3. L'esprit s'arreste toujours au sens litteral, quand aucun des sens metaphoriques qu'une expression peut avoir, ne convient à celle dont il s'agit. Or en examinant tous les sens metaphoriques que les hommes ont donnez à ces expressions, par lesquelles on dit *qu'une chose est changée en une autre*, on trouve que nul de ces sens ne permet de rapporter ces paroles : *Le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, a un changement d'efficace.

Le premier de ces sens, c'est quand une chose à une certaine qualité à laquelle l'esprit se porte d'abord : ce qui fait que le mot qui signifie cette chose peut estre employé par metaphore pour signifier cette qualité. Ainsy la cruauté estant la qualité éminente d'un tigre, le courage celle du lion, la blancheur celle de la neige ; & ces qualitez éminentes servant de

Ch. VI. fondement à ces expressions : Cet homme est un tigre ; cet homme est un lion ; cette main est de la neige ; on peut dire qu'un homme est changé en tigre ou en lion : & saint Epiphane dit sur ce fondement, que la main de Moïse fut changée en neige.

Mais parce que la vitesse n'est pas la qualité éminente des tigres, quoiqu'ils soient tres-vistes, non plus que la force celle de lions, quoiqu'ils ne soient pas foibles, & que quelque froideur qu'ait la neige, ce n'est pas ce qu'on a accoutumé d'y considerer ; il seroit ridicule de dire d'un homme à qui la peur auroit donné de la vistesse, que la peur l'a changé en tigre ; ou d'un jeune cerf quand il est devenu grand & fort, que l'âge l'a changé en lion ; ou d'un métail qui se seroit refroidi aprés la fonte, qu'il a esté changé en neige.

Or quoique le corps de Jesus-Christ ait un grand nombre de qualitez : que ce soit un corps glorieux, pur, subtil, impassible, incorruptible, lumineux ; qu'il soit le temple du saint Esprit & la source de vie ; qu'il soit plein de vertu pour produire des effets spirituels sur les ames, & des effets corporels sur les corps ; il n'y a pourtant aucune de ces qualitez qui soit tellement particuliere & tellement éminente au dessus des autres, que l'esprit s'y porte tout d'un coup, & qu'elle ait donné lieu d'employer le mot *de corps de* Jesus-Christ par metaphore pour la signifier. Il n'y en a donc point aussy qui donne sujet de dire : *Le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, puisqu'il est ridicule de pretendre que l'esprit déméle entre toutes les qualitez de ce corps, celle pour laquelle il sera pris en cette occasion particuliere.

Le second sens que les hommes ont aussy voulu exprimer par ces sortes de figures, c'est une tres-grande ressemblance, non dans une seule qualité, mais en plusieurs, & dans celles sur tout qui se remarquent le plus. Car le mot *de conversion d'une chose en une autre*, marquant litteralement qu'elle est faite la même, si l'on ne demeure pas dans ce sens, on se porte au moins au degré le plus proche, qui ne peut estre qu'une tres-grande & tres-parfaite ressemblance.

Euseb. de dem. l 3. contr. Eun. l. 4.

C'est ainsi qu'Eusebe de Cesarée dit que le Sauveur a esté changé en la Divinité aprés sa Resurrection, & que saint Gregoire de Nysse se sert de la même expression à l'égard de la chair de Jesus Christ, par où ce dernier ne veut pas simplement marquer qu'elle en est devenuë l'instrument effi-

cace, ce qui ne remplit nullement l'idée que donne cette expression, mais il marque par là cette effusion admirable de la Divinité sur l'humanité, qui a donné sujet à quelques Peres de dire de JESUS-CHRIST aprés sa Resurrection, qu'il estoit tout Dieu : *Totus Deus*, & qui fait dire à l'Eglise : *Regnat Deus Dei caro.* CH. VI.

C'est ainsi que nous sommes changez en JESUS-CHRIST par le Baptême selon saint Gregoire de Nazianze, non d'un changement d'efficace, mais en ce que nous sommes remplis de son esprit, & que nous luy devenons semblables par l'innocence & la pureté. *Orat. 40.*

C'est ainsi que saint Cyrille d'Alexandrie dit que le Verbe en s'unissant à la chair l'a changée toute entiere en luy ; car il ne veut pas dire par là qu'il luy communique une simple efficace, mais qu'il l'a revestuë & remplie de ce qui n'appartient qu'à la Divinité, qu'il l'a renduë source de vie, de puissance, d'incorruptibilité, de pureté, de justice. *In Ioan. 6. 55.*

C'est ainsi que saint Gregoire de Nysse dit, que lors que le corps de JESUS-CHRIST qui a esté livré à la mort est dans le nostre, il le change tout entier en luy-même. Car il s'en faut bien qu'il n'entende par là que nous sommes rendus de simples instrumens de l'operation de ce divin corps, sans qu'il y ait de ressemblance réelle. Il veut dire qu'il imprime au nostre ses divines qualitez, qu'il se l'unit, qu'il se le rend semblable. Ces idées approchent de l'identité réelle. Elles sont capables de soutenir & de remplir par metaphore ce qu'emporte le mot de conversion. Mais l'employ d'une matiere pour estre un instrument inanimé des graces de Dieu, ne le remplit nullement, puisqu'il ne produit point la ressemblance qui est au moins designée par ce terme. *Catech. c. 37.*

Et en effet on ne sçait ce que c'est que cette communication de vertu. Il n'est pas même bien certain si les Peres ont voulu que ce fust une qualité réelle imprimée dans la matiere de ces instrumens ; ou si ce n'est point simplement que Dieu en acompagne l'application exterieure, d'une action interieure de son esprit à laquelle ils n'ont point de part. Cette vertu ne regarde de plus qu'un effet particulier, & elle laisse ces matieres dans toutes les autres imperfections de leur estre. Et c'est pourquoy l'esprit de l'homme n'en a jamais pris sujet de concevoir l'union de Dieu à ces instrumens sous l'idée de *conversion de ces choses en*

CHAP. VII.

Dieu, ny de l'exprimer par ces termes.

Il y auroit même moins de raiſon d'employer cette expreſſion en comparant le pain de l'Euchariſtie avec le corps de JESUS-CHRIST, qu'en comparant l'eau du Baptême ou le Chrême de la Confirmation avec le ſaint Eſprit. Car 1. la vertu ſeparée à l'égard de l'eau & du Chrême eſt ſouvent exprimée par les Peres : & ainſy le fondement de la metaphore ſeroit certain. 2. Le ſaint Eſprit eſt conçu avec raiſon comme intimément preſent à ces inſtrumens & agiſſant par eux & avec eux. Et cependant cela n'a pas encore ſuffi pour porter qui que ce ſoit à dire que *l'eau ou l'huile ſont changées au ſaint Eſprit.* Il eſt donc bien aiſé de juger que cette expreſſion ne pouvoit avoir lieu à l'égard de l'Euchariſtie, quand même il faudroit concevoir ce myſtere comme les Miniſtres le conçoivent. Car 1. la vertu ſeparée que les Calviniſtes ont inventée eſt la choſe du monde la plus inconnuë, & par conſequent la moins capable de ſervir de fondement à une metaphore. 2. Le corps de JESUS-CHRIST n'eſtant ſelon eux qu'au ciel, & par conſequent cette tranſmiſſion de ſa vertu au pain eſtant inconcevable & ne ſe trouvant de plus expliquée en aucun lieu, l'eſprit ne conçoit qu'une effroyable éloignement entre la chair de JESUS-CHRIST & ce pain : & ainſi il ne peut pas eſtre moins diſpoſé qu'il l'eſt par cette doctrine, à ſe ſervir d'une expreſſion qui marque ou une verité réelle ou une parfaite union.

CHAPITRE VII.

Que ces expreſſions qui marquent le changement du pain & du vin ſont clairement determinées à ſignifier un changement de ſubſtance par la ſuite des lieux où elles ſont employées.

QUOIQUE les preuves qui naiſſent de la nature du changement d'écrit par les Peres, des caracteres qu'ils luy attribuent, des expreſſions dont ils ſe ſervent pour l'exprimer, determinent clairement l'eſprit à le prendre pour un changement de ſubſtance, il y en a encore une autre plus ſenſible pour ainſi dire que celles là, & qui ſans détruire directement les ſolutions des Miniſtres, & en leur accordant même en apparence tout ce qu'ils demandent, en détruit neanmoins tout l'effet, & établit

établit la verité Catholique d'une maniere si claire, qu'il n'y à qu'une opiniastreté aveugle qui y puisse resister. CHAP. VII.

Car quand tous ces catalogues magnifiques, dont les Ministres se servent pour expliquer les passages des Peres qui marquent le changement du pain & du vin au corps & au sang de JESUS-CHRIST, auroient tout l'effet qu'ils peuvent desirer : quand leurs comparaisons seroient aussy justes qu'elles sont fausses & defectueuses, qu'en pourroient-ils conclure, sinon que ces passages détachez de ce qui les précede, & de ce qui les suit, ne sont pas incapables par eux-mêmes de recevoir un sens de figure ou d'efficace ? C'est tout ce qu'ils peuvent demander. Mais on leur veut bien donner quelque chose de plus, & leur permettre de supposer (quoiqu'on ait fait voir le contraire) qu'il n'y a point de caractere marqué dans aucun de ces passages qui applique tellement l'esprit au changement de substance, que metaphysiquement parlant, on ne le puisse appliquer à quelqu'autre nature de changement. Tout cela ne fera encore rien pour eux ; parce que nous avons d'autre moyens que ceux-là pour reconnoistre le sens precis des expressions, & pour distinguer celles qu'on doit prendre en un sens metaphorique de celles qu'on doit entendre à la lettre. Il est rare au contraire que l'esprit se determine par là ; ce qui l'arreste à un sens plutost qu'à un autre, ne venant pas d'ordinaire d'une seule raison, mais d'un grand nombre de raisons probables, qui font ensemble une raison concluante & decisive ; parce que l'esprit juge & doit juger qu'il est impossible que celuy qui parle ne se soit apperçu de la pente que toutes les parties de son discours avoient à un certain sens, ou que s'en estant apperçu il n'en eut pas expressément éloigné l'idée, s'il ne l'avoit pas effectivement euë dans l'esprit.

Aprés cette ouverture, il suffiroit de renvoyer les personnes sinceres à la quatriême Catechese mystagogique de saint Cyrille de Jerusalem : au 37. Chapitre de celle de saint Gregoire de Nysse, au Chapitre 9. de l'instruction que saint Ambroise a faite pour les nouveaux Baptisez : à la cinquiême Homelie pour la Pasque, entre celles qui sont attribuées à Eusebe Evesque d'Emese : au quatriême Chapitre du quatriême livre, & au premier du sixiême de l'Auteur du Traitté sur les Sacremens. Car sans examiner chaque expression en particulier, la seule lecture des endroits que je viens de citer, doit faire conclure qu'il fau-

CHAP. VII. droit qu'ils eussent esté insensez, s'ils avoient parlé de la sorte sans avoir la Transsubstantiation dans l'esprit.

Mais parce que les fausses subtilitez ont obscurci ce discernement naturel dans les Ministres, & dans ceux qu'ils ont entestez de leurs vaines solutions : il faut essayer de leur aider à le recouvrer, & de leur rendre sensible par une autre voie, ce qu'ils sentiroient d'eux-mêmes sans cette malheureuse prevention.

Qu'ils choisissent donc entre les expressions qu'ils comparent avec celles par lesquelles les Peres marquent le changement du pain au corps de JESUS-CHRIST, celles qu'ils jugeront les plus clairement metaphoriques, & les plus fausses dans le sens litteral, je dis qu'en les proposant dans le même enchaînement que les Peres proposent celles du changement du pain & du vin, & y joignant les mêmes suites, elles deviendront litterales, que tout le monde les prendra pour litterales, & que si ce sens litteral est faux & heretique, la proposition sera fausse & heretique.

On convient par exemple avec Aubertin, qu'il est clair qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce passage de saint Gregoire de Nysse : *la chair de* JESUS-CHRIST *n'estoit pas la même chose que sa Divinité, avant que d'estre changée en Divinité.* Il est certain que par ce changement de la chair en la Divinité, il n'entend pas un changement de substance, mais un changement de qualité, & qu'il a seulement voulu dire qu'elle en a esté remplie, que la Divinité a détruit dans cette chair tout ce qu'elle avoit de mortel & de corruptible, qu'elle l'a fait entrer dans un estat tout divin. Cela est évident, comme je viens de dire, soit que l'on considere ce passage sans liaison, soit qu'on l'examine dans le lieu même. Mais cela cesseroit d'estre clair si l'on enchassoit ce passage dans un discours semblable à celuy que saint Cyrille de Jerusalem fait de l'Eucharistie. C'est ce qui paroistra clairement en comparant les deux discours suivans, dont l'un est pris de la 4. Catechese de S. Cyrille : l'autre en est l'imitation dans une autre matiere, qui est celle du changement du corps de JESUS-CHRIST en Divinité.

» Si JESUS-CHRIST est maintenant Esprit, comme le dit l'Ecriture : *Spiritus ante faciem ejus Christus Dominus* : S'il a esté glorifié de la gloire qu'il a

Puisque JESUS-CHRIST *nous dit du pain* : Cecy est mon Corps, *qui en osera desormais douter ? Puisqu'il nous dit :* Cecy est mon Sang, *qui osera le*

revoquer en doute ? & dire que ce n'est pas son sang ?

euë avant la Creation du « monde, peut-on douter que sa « chair ne soit maintenant sa Di- « vinité, & qu'elle n'ait esté changée en un pur esprit. Puisque « la divine parole nous assure que JESUS-CHRIST est Esprit, « qui osera en douter, & dire que sa chair n'est pas un Esprit. «

CHA. VII.

Il a changé autrefois l'eau en vin, qui approche fort du sang, & nous ne le jugerons pas digne d'estre cru, quand il dit qu'il a changé le vin en son sang ? S'il a fait ce miracle si prodigieux estant appellé à des noces humaines, confesserons-nous pas encore plutost qu'il donne son corps & son sang aux enfans de l'époux ? Recevons donc avec une entiere certitude le corps & le sang de JESUS-CHRIST: *car c'est son corps qui nous est donné sous le type du pain, & son sang que nous recevons sous le type du vin.... Ne considerez donc pas ce que vous recevez comme de simple pain & de simple vin, puisque c'est le corps & le sang de* JESUS-CHRIST, *selon les paroles du Seigneur. Car encore que les sens vous le suggerent, que la Foy neanmoins vous fortifie. Ne jugez pas cela par le goust, mais soyez fortement persuadez par la Foy, que le corps & le sang de* JESUS-CHRIST *vous est donné. Croyez donc & soyez fortement persuadez que ce pain qui vous paroist n'est pas du pain, quoique le goust le juge tel, mais le corps de* JESUS-CHRIST, *& que ce vin que vous voyez n'est pas du vin, quoiqu'il semble*

Il a autrefois changé l'eau « en vin par sa seule volonté, & « l'on ne croira pas qu'il puisse « changer son corps en un es- « prit. Il a bien fait ce miracle « pour les autres, & nous refuse- « rons de croire qu'il en ait fait « un semblable pour luy-même. « Croyons donc, & croyons sans « hesiter que la chair de JESUS- « CHRIST est maintenant Es- « prit & Divinité. Car sous l'ap- « parence de chair c'est la Divi- « nité qui a esté vuë aprés la « Resurrection. Les Apostres qui « la virent ne devoient donc pas « considerer ce qu'ils voyoient « comme une simple chair, puis- « que c'estoit un pur Esprit & la « Divinité même, selon l'Ecri- « ture. Car encore que leurs sens « leurs suggerassent que c'estoit « de la chair qu'ils voyoient, la « Foy les devoit fortifier. Ils n'en « devoient pas juger par les yeux, « & ils devoient estre fortement « persuadez qu'ils avoient de- « vant eux la Divinité. Il faut « donc aussy que nous croyons « que cette chair qui leur appa- « rut n'estoit point de la chair « quoique leurs yeux le leur rap- « portassent. Il faut que nous «

CHA. VII.

» soyons pleinement persuadez
» que ce qui leur paroissoit ma-
» tiere ne l'estoit point, mais que
» c'estoit une substance spirituelle.

tel au goust, mais que c'est le sang de JESUS-CHRIST.

Que pourroit-on dire, je le demande encore une fois, d'un homme qui parleroit de la sorte? & peut-on desavoüer pour peu qu'on ait de bonne foy, que ce discours ne fust faux & heretique, & qu'ils ne marquast une conversion réelle de la chair de JESUS-CHRIST en sa Divinité?

Que seroit-ce donc si l'on ajoûtoit à ces expressions de saint Cyrille sur l'Eucharistie, celles de saint Ambroise, en les appliquant à ce changement de la chair en la Divinité? Si aprés s'estre fait cette objection: *Mais les Apostres virent une autre chose que la Divinité, comment dites-vous donc que cette chair estoit la Divinité*, on la resolvoit, en disant que la nature de cette chair estoit changée en la Divinité par la puissance de Dieu? Si l'on se servoit de tous les miracles de Dieu pour le prouver? Si l'on y employoit la Creation du monde & l'Incarnation, pour en conclure qu'ayant bien pu donner l'estre à cette chair il la pouvoit bien changer en esprit: & qu'enfin on ajoûtast qu'il en faut estre pleinement persuadé, & confesser de cœur & de bouche *que le corps de* JESUS-CHRIST *est maintenant un pur Esprit?*

Que seroit-ce si l'on y appliquoit les comparaisons, les doutes, les expressions de saint Gregoire de Nysse? & qu'on proposast cette question, comment *il se peut faire que la chair de* JESUS-CHRIST *fust par tout jointe au Verbe qui est par tout*, comme il propose celle-cy: *Comment il se peut faire que le corps de* JESUS-CHRIST, *soit sans diminution dans tous ceux qui communient*, & qu'on l'a resolut, en disant que c'est parce qu'elle est devenuë un pur esprit; & que l'on y joignit les comparaisons des changemens les plus réels & les plus substantiels, & toujours en recourant à la toute-puissance de Dieu?

Peut-estre que ceux même qui seroient dans cette erreur, n'affecteroient pas de s'exprimer avec tant de force, parce que l'on ne suppose pas une si grande resistance dans l'esprit des autres à comprendre ce qu'on leur dit. Cependant c'est ainsy que les Peres ont agi à l'égard de la doctrine de la presence réelle & de la Transsubstantiation, & ils expriment ces dogmes par une suite de paroles qui y appliquent encore tout autrement

l'esprit, & qu'il est bien moins possible de détourner à un autre sens que celles dont nous nous sommes servis pour exprimer l'erreur du changement de la chair de JESUS-CHRIST en Esprit. Car il n'y a point d'homme de bonne foy qui puisse comparer ces expressions que nous avons representées à costé les unes des autres, sans demeurer d'accord que la seule difference qu'il y a, c'est que celles qui portent au sens de la transsubstantiation, sont bien moins susceptibles du sens de figure & d'efficace, que celles qui portent au sens du changement de la chair de JESUS-CHRIST en Esprit. CHAP. VII.

Car ce passage de la chair de JESUS-CHRIST a un estat glorieux merite bien mieux ces grandes comparaisons de la Creation du monde & de l'Incarnation, & l'on peut dire même qu'elles ne sont ridicules estant appliquées à ce sens que parce que la nature ne permet pas qu'on employe des preuves pour établir des propositions exprimées metaphoriquement avec quelque obscurité, & sur tout en y continuant si longtems; au lieu qu'il y à une disproportion entiere de ces grandes comparaisons avec l'établissement d'une figure & même avec cette pretenduë efficace.

Enfin ce changement de la chair de JESUS-CHRIST en cet estat glorieux, souffre bien mieux & le doute qu'on a marqué, & l'expression du doute, & la réponse au doute, & la confirmation de la Foy contre le doute, & l'exclusion du rapport des sens, que le sens de figure ou de vertu que les Ministres veulent trouver dans les paroles de saint Cyrille & de saint Ambroise, qui ne donne lieu à rien de tout cela.

Il n'y à donc en effet aucune comparaison entre les expressions qui signifient le changement du pain au corps de JESUS-CHRIST, & ces autres qui exprimeroient le changement de cette chair en la Divinité, ces dernieres estant infiniment plus foibles, moins precises plus propres à estre prises par metaphores. Cependant elles suffiroient, comme j'ay dit, pour persuader à toute la terre qu'un Auteur seroit effectivement engagé dans cette erreur.

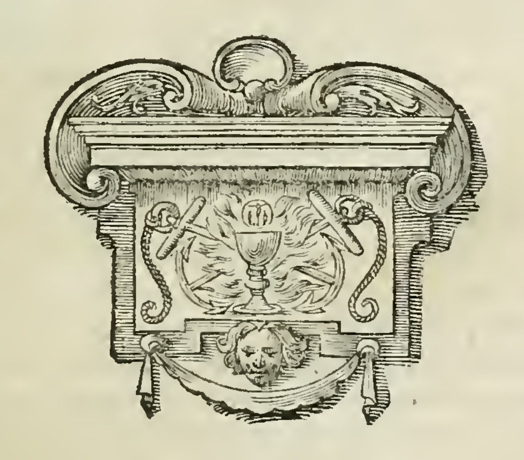
Je m'imagine que le parti que prendra M. Claude pour éluder cette comparaison, sera de nier hardiment que ce discours établisse cette heresie, & qu'il dira qu'il est tres-orthodoxe & tres-Catholique. Il nous accusera même apparemment d'estre peu intelligens dans les figures, comme Zuingle accuse ceux qui

CHAP. VII.

n'avoient pas cette flexibilité d'esprit qui prend tout en un sens figuratif, d'estre grossiers dans l'intelligence des Tropes, *Crassulus es, ut video in intelligendis Tropis.* Mais s'il en vient jusque à ce point, il suffira pour le guerir d'une si étrange illusion de le renvoyer à sa propre experience, & de luy soûtenir qu'il n'oseroit parler de cette sorte en preschant à Charenton, & sur tout en expliquant aussi peu ce qu'il voudroit dire, que S. Cyrille & S. Ambroise l'expliquent : & qu'il l'oseroit encore moins en donnant à des enfans ou à des personnes peu instruites les premieres teintures de la Foy touchant la nature de JESUS-CHRIST, comme les Peres se sont servis sur l'Eucharistie des expressions que nous avons rapportées, pour instruire des personnes à qui ils donnoient les premiers instructions de ce mystere.

Que si cela ne le persuade pas encore, j'avoüe que je perds l'esperance de luy pouvoir estre utile par des discours & par des raisons. Mais si c'est perdre du temps à son égard, il n'en sera peut estre pas de même à l'égard de beaucoup d'autres moins prevenus & plus équitables que luy. Et je ne puis croire que la seule reflexion qu'ils feront sur l'usage que nous venons de faire de cette expression de saint Gregoire de Nysse, *que la chair de* JESUS-CHRIST *est changée en la Divinité*, qui fait voir clairement qu'une expression metaphorique devient litterale par la seule union avec un grand nombre d'autres expressions, qui toutes considerées separément pourroient plus souffrir un sens metaphorique que celles dont les Peres se servent à l'égard de l'Eucharistie, je ne puis croire, dis-je, que cette seule consideration ne suffise pour les convaincre, non seulement qu'il n'y à aucune apparence d'entendre en un sens metaphorique les expressions des Peres qui marquent le changement du pain & du vin au corps & au sang de JESUS-CHRIST, mais encore qu'il n'y à rien en general de plus trompeur, de moins sincere, de plus opposé au bon sens, de plus sujet à l'illusion que toute la methode d'Aubertin. Car toute son adresse consiste à separer en plusieurs petites parties les passages des Peres composez de plusieurs expressions qui portent toutes à un même sens, & qui conspirent toutes à imprimer la même idée, de les faire considerer separément & sans avoir égard à la liaison & au rapport qu'elles ont les unes aux autres, & ensuite de chercher dans les Peres des expressions qui se prenant en un sens metaphorique, paroissent neanmoins semblables à ces expressions détachées.

Il y reüssit mal le plus souvent, & jamais il n'en trouve presque qui ayent un veritable rapport avec celles ausquelles il les compare, comme je l'ay déja fait voir en plusieurs occasions & en particulier à l'égard de celles qui regardent le changement dont il s'agit: Mais quand elles seroient toutes aussi semblables qu'elles le sont peu, il y auroit encore une difference infinie parce que les siennes ne sont que des expressions détachées, qui bien loin de pouvoir estre prises pour litterales dans les lieux d'où elles sont tirées, y sont visiblement determinées au sens metaphorique: au lieu que les nostres sont des expressions qui s'entretiennent & qui se fortifient l'une l'autre, qui conspirent toutes au sens litteral, sans qu'il y ait rien qui en détourne l'esprit, de sorte que quand elles seroient par elles-mêmes susceptibles d'un autre sens, cet enchaisnement & le rapport qu'elles ont avec celles qui les suivent & qui les precedent, les en rend absolument incapables. Il ne faut donc regarder ces comparaisons d'expressions qui font tout ce qu'il y à de specieux dans le livre d'Aubertin, que comme un jeu d'esprit où il s'est plu à étaler inutilement ce qu'il a recueilli dans les Peres, mais qui n'a rien de solide dans le fond, & rien de propre à nous faire discerner leur sens veritable, dont on ne doit point juger par des expressions détachées, mais par toute la suite de leurs discours.



CHAPITRE VIII.

Que de ce que les Peres ont declaré unanimement que l'Eucharistie estoit la verité & l'accomplissement des figures de l'ancien Testament, & de ce qu'ils l'ont preferée à ces figures, en ce qu'elle estoit le corps de JESUS-CHRIST, *il s'ensuit qu'ils n'ont point pris ces paroles :* Cecy est mon Corps, *en un sens de figure.*

LA voie que nous avons prise dans cet examen de la Doctrine des Peres de considerer particulierement les expressions & les consequences qui sont nées du sens auquel ils ont entendu ces paroles : *Cecy est mon Corps*, nous conduit naturellement à faire reflexion sur les comparaisons que les Peres font de l'Eucharistie avec les Sacremens de l'ancienne Loy, que tout le monde avoüe n'avoir esté que des figures, parce que ces comparaisons sont si ordinaires dans leurs écrits, qu'elles peuvent tres-justement tenir lieu d'un langage commun, & generalement établi par toute la tradition.

Estant communes comme elles sont, il ne se peut aussi qu'elles ne soient naturelles parce qu'il n'est pas croyable qu'un grand nombre d'Auteurs se puissent porter à des comparaisons éloignées de l'idée qu'ils auroient d'une chose, & à s'exprimer tous d'une maniere bizarre & contraire à la nature, comme nous l'avons souvent remarqué.

Mais pour bien entrer dans la force des passages que nous allons alleguer, il est bon de considerer auparavant de quelle sorte les Peres ont du parler selon qu'ils auroient eu dans l'esprit, ou le sens de *figure* ou le sens de *réalité*, c'est ce qui n'est pas difficile à decider, car il ne faut que se demander à soy-même, si l'Eucharistie n'estant que la figure du corps de JESUS-CHRIST, il s'ensuivroit qu'elle fust la verité, l'accomplissement, le corps des Sacremens de l'ancienne Loy, & que le sacrifice de Melchisedech, la Manne, l'agneau Paschal, les pains de proposition n'en fussent que les figures & les ombres. S'il s'ensuivroit qu'elle fust le corps de JESUS-CHRIST en la comparant à ces figures, & que ce soit en cela qu'elle les surpasse. On verra sans doute qu'il s'ensuit de là tout le contraire & qu'on en doit conclure qu'elle n'est elle-même qu'un ombre

ombre & une figure, qu'elle n'est point le corps de JESUS-CHRIST, & qu'elle ne surpasse nullement les autres figures, mais seulement par quelques circonstances étrangeres & exterieures, qui sont disent les Calvinistes. CHAP. VIII.

1. Que l'Eucharistie est figure d'une chose passée, au lieu que les Sacremens Judaïques ne l'estoient que de choses avenir.

2. Qu'elle est plus expliquée & plus entenduë, parce qu'encore qu'elle consiste en des signes plus éloignez, neanmoins la signification en est plus constante par l'explication expresse que l'on y joint.

Ce sont là, à dire vray, de bien petits avantages. Car il n'y avoit donc qu'à bien expliquer la signification de la Manne & de l'agneau Paschal pour les rendre égaux à l'Eucharistie, & même plus excellens, puisque d'eux-même ils avoient un rapport plus naturel avec la chose signifiée. Mais quelque grands que fussent ces avantages, ils ne sçauroient donner lieu de dire qu'elle est la verité à l'égard des figures legales, qu'elle en est l'accomplissement, & qu'elle les surpasse autant que le corps de JESUS-CHRIST surpasse les choses terrestres & materielles. Et ce ne sont point là des termes par lesquels on exprime des idées si petites & si communes.

Aussy Aubertin, qui doit mieux sçavoir que personne à quoy porte son opinion, soutient formellement qu'il est faux, à le prendre à la rigueur, que ces Sacremens Judaïques fussent des figures de l'Eucharistie. Et parce qu'il voyoit bien qu'il estoit aisé de le prouver par les Peres, il a tâché de se mettre à couvert de leur autorité, en l'affoiblissant & faisant passer ce qu'ils ont dit pour des pensées sans solidité. *C'est*, dit-il, *une conjecture de quelques anciens Peres, qui ont cherché en Orateurs des figures de nos mysteres dans l'ancien Testament, & qui les ont appliquées en Predicateurs : d'où l'on ne peut pas, comme je croy, tirer des argumens fort solides.* *Aubert. p. 197.*

M. Claude aprés Aubertin, dit nettement : *que les figures legales trouvant leur accomplissement en* JESUS-CHRIST *hors de l'usage de l'Eucharistie, rien ne nous oblige de les rapporter à ce saint Sacrement.* *M. Claude contre le P. Noüet p. 179.*

En effet, ils ne raisonnent pas mal selon leurs principes, & jamais un homme qui les suivra ne s'avisera de considerer les Sacremens anciens comme figures de ceux de la Loy nouvelle, & encore moins de les y opposer comme des ombres aux corps

CHAP. VIII. solides. Mais en supposant au contraire le sens & la doctrine Catholique, il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que l'Eucharistie est la verité & l'accomplissement des figures legales, & qu'elle les surpasse autant que le corps du Fils de Dieu surpasse de simples signes. Il ne se faut point donner la gesne pour tirer cette consequence, il ne faut point forcer son imagination pour se porter à ces expressions, il ne faut que suivre la nature & la lumiere de la raison.

Si ces figures se rapportent toutes à JESUS-CHRIST, comme il s'ensuit necessairement de l'estat même de l'ancien Testament, & comme les Ministres en demeurent d'accord; qu'il est aisé de conclure qu'elles se rapportent aussy à JESUS-CHRIST réellement caché sous les symboles Eucharistiques! & qu'avec cela tous les autres rapports sont naturels & faciles à démêler!

Car le moyen de ne pas voir, que comme la Manne nourrit les Israëlites, non en tous les lieux ny en tous temps, mais dans le desert avant qu'ils fussent entrez dans la terre qui leur estoit promise, aprés quoy elle cessa; de même les Chrestiens sont nourris de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie pendant tout le temps de leur pelerinage dans le desert de ce monde, cette nourriture devant cesser, comme dit S. Cyrille, lors qu'estant entrez dans le ciel figuré par cette terre promise, ils seront unis à JESUS-CHRIST d'une maniere toute spirituelle & toute conforme à cet estat tout spirituel & tout divin ?

Qu'autant que cet agneau qui s'immoloit tous les ans à la Feste de Pasque, represente peu l'Eucharistie considerée comme du pain & du vin figures de JESUS-CHRIST, autant la represente-t-il naturellement quand on la regarde comme contenant JESUS-CHRIST en un estat d'immolation mystique, & devant servir de nourriture au peuple de Dieu pour le preserver de la mort.

Que les pains de proposition qu'on offroit tous les jours à Dieu, & qui se rapportoient à JESUS-CHRIST comme tous les autres Sacremens de l'ancienne Loy, representent parfaitement l'estat où il est dans l'Eucharistie, c'estadire offert tous les jours à Dieu sous la forme de pain, & servant tous les jours de nourriture à ceux qu'il a associez à son royal Sacerdoce.

Il est donc aussy difficile que ceux qui ne croiroient pas la presence réelle, s'arrestent à considerer ces rapports des Sacre-

mens Judaïques avec l'Eucharistie, & qu'ils les expriment de cette sorte, comme il est difficile que ceux qui la croyent ne les découvrent & ne les expriment pas comme ont fait les Peres. Et c'est par là qu'il faut juger des Auteurs que nous allons citer, dont nous ne ferons d'abord que rapporter les passages, pour répondre ensuite aux mauvaises défaites par où les Ministres pretendent les éluder. CHAP. VIII.

Je commenceray par Origene, qui parle ainsy en son Homelie 7. sur les nombres: *En ce temps-là on se nourrissoit en enigme de la Manne, & maintenant la chair du Verbe Dieu est sans enigme & par elle-même le vray aliment.*

Que si Aubertin fait semblant d'ignorer ce que signifie cette chair sans enigme opposée à la Manne enigmatique, il l'apprendra des passages suivans.

Eusebe de Cesarée dans le premier livre de la Demonstration Evangelique, exprime en ces termes la difference des sacerdoces de la Loy nouvelle & de l'ancienne, qu'il fonde sur la difference des Sacrifices: *C'est avec raison qu'accomplissant tous les jours la memoire de son corps & de son sang, & estant honorez d'un Sacerdoce & d'un Sacrifice plus excellent que les anciens, nous ne croyons plus qu'il nous soit permis de nous rabaisser jusques aux Elemens & aux ceremonies de la Loy, qui ne contenoient que des symboles & des images, & non la verité même.* *Cap. 10.*

Ainsy, selon Eusebe, les Sacremens de la Loy ancienne ne contenoient que des symboles & des images par opposition à ceux de la Loy nouvelle, qui contiennent, selon luy, la verité même. Et comme il est certain par ce passage même que les anciens Sacremens contenoient la verité du corps de JESUS-CHRIST en figure & en image, & même en vertu, selon les Calvinistes, il faut que le Sacrifice de la Loy nouvelle la contienne, selon Eusebe, non en figure & en image, mais en effet & en réalité. Nous examinerons dans la suite les chicaneries ridicules d'Aubertin sur ce passage.

Saint Ambroise dans le traitté fait pour l'instruction des nouveaux baptisez, marque cette difference encore plus clairement, & en faisant voir en quel sens on dit que l'Eucharistie est la verité de la Manne. Et il est bien étrange qu'Aubertin, aprés s'estre obligé de rapporter ce lieu tout entier, *integrum adducemus*, en retranche d'abord les onze lignes que je vay traduire. *Cap. 9.* *Aubertin p. 498.*

Chap. VIII. *Considerez lequel est le plus excellent du pain des Anges ou de la chair de* Jesus-Christ, *qui est le corps de la vie. La Manne venoit du ciel, & ce corps est au dessus du ciel; la Manne estoit un aliment celeste, la chair de* Jesus-Christ *est la chair du Maistre des Cieux; la Manne estoit sujette à ce corrompre, lors qu'on la reservoit à un autre jour, mais cette chair est exemte de corruption, & en exemte celuy qui la mange dignement. L'eau sortit d'une pierre pour les Iuifs, & c'est le sang de* Jesus-Christ *qui coule pour vous; l'eau les a desalterez pour un temps, & ce sang vous lave pour jamais. Le Iuif qui a bu de cette eau, n'a pas laissé d'avoir encore soif, & quand vous aurez bu de ce sang vous en serez pour jamais délivrez. Ce que les Iuifs faisoient se passoit en figure, mais ce que vous faites se passe en verité. Si donc ce que vous admirez n'est qu'un ombre, combien grande doit estre la chose même dont l'ombre a esté digne d'admiration.*

Voilà ce qu'Aubertin a jugé à propos de retrancher, comme marquant apparemment avec trop de clarté la comparaison de la Manne avec le vray corps de Jesus-Christ, & non pas avec une pretenduë efficace, ainsy qu'il pretend. Voicy maintenant ce qu'il rapporte, & qui suffit neanmoins pour le convaincre. *Ie vas vous montrer que ce qui s'est passe parmi les Iuifs n'estoit qu'une ombre. Ils buvoient*, dit l'Apostre, *de la pierre qui les suivoit, & cette pierre estoit* Jesus-Christ, *mais plusieurs d'entreux déplurent à Dieu, & demeurerent morts dans le desert. Or ces choses n'estoient que les figures de ce qui nous arrive. Reconnoissez donc que les Sacremens des Chrestiens sont plus excellens que ceux de l'ancienne Loy. Car la lumiere est préferable à l'ombre, la verité à la figure, le corps de l'Auteur à la Manne du ciel.* Et pour montrer qu'il entend parler du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, il se propose immediatement aprés ce doute: *Peutestre, me direz-vous, je voy autre chose que le corps de* Jesus-Christ.

L. 4. c. 5. L'Auteur du livre des Sacremens releve l'Eucharistie au dessus de la Manne, presque en mêmes termes & par les mêmes raisons. *Puisque le Seigneur* Jesus, dit-il, *nous assure que nous recevons son corps & son sang, devons-nous douter de la fidelité de ses paroles. Reprenons le discours que nous avons commencé. C'est une chose grande & digne d'admiration, que Dieu ait voulu faire descendre la Manne du ciel: mais lequel est plus excellent de cette Manne ou du corps de* Jesus-Christ? *Oüy le corps de* Jesus-

CHRIST *qui est l'Auteur du ciel. De plus ceux qui ont mangé la Manne sont morts, mais celuy qui mange ce corps en reçoit la remission de ses pechez & l'exemption de mourir pour l'Eternité. C'est pourquoy ce n'est pas par une vaine ceremonie que vous dites, Amen; confessant ainsy en esprit que vous recevez le corps de* JESUS-CHRIST. *Le Prestre vous dit: Le corps de* JESUS-CHRIST, *& vous répondez, Amen. Que vostre cœur soit penetré de ce que vostre bouche confesse.* CHAP. VIII.

On ne sçauroit marquer plus clairement que ce corps de JESUS-CHRIST, ce corps de l'Auteur du ciel, ce corps plus excellent que la Manne, est cela même que nous recevons, & que nous protestons de recevoir. Mais comme ce passage importunoit Aubertin, il a trouvé bon de ne le pas rapporter: si bien que de deux passages decisifs, il en tronque un de plus de la moitié, & obmet entierement l'autre.

Gaudence Evesque de Bresse, en comparant de même tant la Passion que l'Eucharistie avec l'agneau Paschal, comme la verité avec la figure prefere l'Eucharistie, par une raison qui marque parfaitement qu'il la regarde comme le corps même de JESUS-CHRIST. *Dans la Pasque legale qui n'estoit qu'un ombre*, dit-il, *on ne tuoit pas un seul agneau mais plusieurs. Car il y en avoit un pour chaque maison, un seul ne pouvant servir à tous; parce que ce n'estoit pas veritablement la Passion du Seigneur, mais seulement la figure; & que la figure n'est pas la verité, mais l'imitation de la verité..... Donc dans la verité où nous sommes maintenant, un seul est mort pour tous, & c'est le même qui estant immolé dans le mystere du pain & du vin, nourrit ceux qui le reçoivent dans toutes les Eglises particulieres. Il vivifie ceux qui croyent en luy: il sanctifie ceux qui* LE CONSACRENT. *C'est la chair de l'agneau, c'est son sang. Car le pain qui est descendu du ciel a dit luy-même, que le pain qu'il donneroit estoit sa chair pour la vie du monde.* *Tract. 2. in Exod.*

Saint Chrysostome exprime en plusieurs lieux & d'une maniere admirable, cette opposition de l'Eucharistie aux Sacrifices anciens, comme de la verité à la figure. Dans son Commentaire sur saint Jean, aprés avoir dit que JESUS-CHRIST *se mêle en nous, qu'il joint son corps avec le nostre*: aprés avoir dit, *qu'il se laisse toucher & manger*: aprés avoir dit, *que ce sang chasse les demons loin de nous & qu'il y attire les Anges, parce que les demons fuïent des lieux où ils voyent le sang du Seigneur, & que les Anges au contraire y accourent*, il ajoûte: *Si la figure de ce sang a* *Hom. 45.*

Chap. VIII. *tant eu de force dans le Temple des Iuifs, & lors qu'en Egypte leurs portes en furent marquées, qu'elle sera la force de la verité même de ce sang. Ce sang*, dit-il encore, *purgeoit les pechez dans la figure, & s'il a eu tant de vertu en cette maniere; si la mort a tellement apprehendé l'ombre de ce sang, combien sera-t-elle épouvantée par la verité même?*

Que ces termes s'accordent peu avec le sentiment de ceux qui croyent que nous ne recevons que l'efficace & la figure du sang de Jesus-Christ, & que les Juifs recevoient l'un & l'autre aussy bien que nous, & qu'ainsy il leur estoit present comme à nous, en figure & en efficace, & qu'il ne nous l'est non plus en réalité qu'à eux!

Il dit dans l'Homelie 24. sur la premiere aux Corinthiens, que *Dieu par une bonté ineffable, avoit souffert qu'on luy offrit autrefois le sang des bestes à cause de l'imperfection de ceux qui vivoient sous la Loy ancienne: mais qu'il a changé ce Sacrifice en un autre bien plus grand & plus terrible, ayant substitué une autre victime, & commandé qu'on* l'offrit luy-même, *au lieu d'immoler des animaux.* Ainsy, selon ce passage, l'Eucharistie qui est offerte, est Jesus-Christ même dans la verité, & non pas en representation, puisque les animaux immolez l'estoient aussy de cette maniere.

Hom. 23. Et dans l'Homelie precedente: *Comme vous mangez*, dit-il, *le corps du Seigneur, les Iuifs mangeoient la Manne; & comme vous buvez son sang, ils buvoient de l'eau de la pierre.* Et un peu plus bas, *il a donné aux Iuifs la Manne & l'eau, & il vous donne son corps & son sang.*

Et dans l'Homelie qu'il a faite expressément sur ces paroles de saint Paul: *Ie ne veux pas que vous ignoriez, mes freres, que tous nos Peres ont esté dans la nuée*; aprés avoir établi cette regle, que ce qui n'est que figure ne doit pas estre égal à la verité, ny aussy ne contenir rien de la verité, il fait voir que cela se rencontre dans les figures du Baptême; & pour montrer la même chose de celles de l'Eucharistie, il ajoûte que comme nous avons *un bruvage admirable, qui est le sang de* Jesus-Christ, *ils avoient de même un bruvage qui estoit admirable dans sa nature, qui estoit l'eau du Rocher.*

Il dit dans l'Homelie de la trahison de Judas, en comparant nostre Pasque avec la Pasque des Juifs: *Que* Jesus-Christ *n'a pas seulement établi nostre Pasque, mais qu'il a esté fait luy-*

même nostre Pasque, καὶ αὐτὸς πάσχα ἐγένετο. Il dit que dans la même table on celebra l'une & l'autre Pasque de la figure & de la verité: que comme les Peintres ont accoutumé de dessigner d'abord imparfaitement le tableau qu'ils veulent faire, & qu'ensuite ils y ajoûtent la verité des couleurs; JESUS-CHRIST *en fit de même en cette rencontre, car dans la même table il celebra la Pasque figurative qui fut comme un crayon, & il y ajoûta la veritable.*

CHAP. VIII.

Voyez le Cardinal Du Peron qui explique fort bien cette comparaison. Liv. 1. de l'Euch. p. 71. 72. 73.

Et cette verité, selon saint Chrysostome, estoit JESUS-CHRIST *même devenu la Pasque*; c'estoit ce corps, dont ce Saint dit en s'addressant à Judas : *Voicy ce Corps que tu as vendu : voicy ce Sang dont tu as traitté avec les Pharisiens. O misericorde de* JESUS-CHRIST! *ô fureur de Judas ! Il vendoit son Maistre trente deniers, &* JESUS-CHRIST *luy donna le sang qu'il avoit vendu.*

Il ne parle pas moins clairement dans l'Homelie aux Neophytes: *Lors que l'ennemy*, dit-il, *apperçoit, non le sang de la figure dont on arrosoit les poteaux, mais le sang de la verité qui reluit dans la bouche des Fideles, il se retire beaucoup plûtost; & si l'Ange a épargné l'image, l'ennemi sera bien plus effrayé quand il verra la verité même.*

Enfin on ne peut rien dire de plus fort pour marquer cette opposition de l'Eucharistie aux Sacremens de l'ancienne Loy, en ce qu'elle contient JESUS-CHRIST, que ce que ce Pere a dit sur le Pseaume 133. *Considerez*, dit-il, *qu'elle doit estre vostre sainteté, vous qui avez reçu des symboles beaucoup plus grands que n'estoient ceux du sanctuaire des Juifs. Car au lieu des Cherubins, vous avez le Maistre des Cherubins: vous n'avez pas l'urne, ny la manne, ny les tables de pierre, ny la verge d'Aaron; mais vous avez le Corps & le Sang du Seigneur, vous avez l'esprit au lieu de la lettre & la grace qui passe toutes les pensées des hommes & le don ineffable. Que vostre sainteté soit donc d'autant plus grande, que Dieu vous a accordé de plus grands signes, & de plus grands Sacremens.*

Saint Jerôme a parlé le même langage, comme il est clair par ce que nous avons déja rapporté de son Commentaire sur saint Mathieu, où il dit qu'*aprés l'accomplissement de la Pasque typique & la manducation de l'agneau Paschal*, JESUS-CHRIST *passa au vray Sacrement de la Pasque, & que comme Melchisedech avoit offert en figure du pain & du vin*, JESUS-CHRIST *rendit presente la verité de son corps & de son sang*; car nous avons montré que c'est le verita-

CHAP. VIII. ble sens de ces dernieres paroles; & par ce qu'il dit encore sur l'Epistre à Tite en parlant de l'Eucharistie, *qu'il y a autant de difference entre les pains de proposition & le corps de* JESUS-CHRIST, *qu'entre l'ombre & le corps, l'image & la verité, les figures des choses avenir & ce qui estoit representé par ces figures.*

De Civit. Dei. l. 17. *c.* 20. Saint Augustin exprime la même chose si clairement qu'il n'y a rien à desirer aprés ce qu'il en dit dans la Cité de Dieu sur ces paroles de l'Ecclesiaste, *que l'unique bien de l'homme consiste à manger & à boire. Dequoy*, dit-il, *est il plus croyable que ces paroles s'entendent que de cette table où le Prestre, & le mediateur du nouveau Testament nous appelle selon l'ordre de Melchisedech, & qui consiste en son corps & en son sang. Car ce sacrifice a succedé à tous les autres sacrifices de l'ancien Testament qui estoient les figures du sacrifice avenir: & c'est pourquoy nous reconnoissons que c'est par Prophetie que ce même mediateur dit dans le 39. Pseaume: Vous n'avez point voulu de sacrifice & d'oblation; mais vous m'avez formé un corps, puis qu'au lieu de tous ces sacrifices & de toutes ces oblations, c'est son corps qu'on offre & qu'on distribuë à ceux qui s'y presentent pour y participer.*

Il explique encore plus amplement la même doctrine sur le Pseaume 39. *Les sacrifices anciens ont esté ostez*, dit-il, *comme n'estant que de simples promesses, & on nous en donne qui contiennent l'accomplissement.* DATA *sunt completiva. Qu'est-ce qu'on nous a donné pour accomplissement? le corps que vous connoissez, mais que vous ne connoissez pas tous, & plust à Dieu qu'aucun de ceux qui le connoissent, ne le connoisse à sa condemnation. Vous n'avez point voulu dit* JESUS-CHRIST, *de sacrifice & d'oblation. Quoy donc nous sommes maintenant sans sacrifice? A Dieu ne plaise; mais vous m'avez formé un corps. Vous avez rejetté ces sacrifices afin de former ce corps, & devant qu'il fut formé vous vouliez bien qu'on vous les offrit. L'accomplissement des choses promises a fait cesser les promesses: car si ces promesses subsistoient ce seroit une marque qu'elles ne seroient pas accomplies. Ce corps estoit promis par quelques signes. Les signes qui marquoient la promesse, ont esté ostez, parce que la verité qui estoit promise a esté donnée. Nous sommes dans ce corps, nous en sommes participans.*

Le même saint Augustin parle generalement de tous les Sacremens de la Loy nouvelle par opposition à ceux de l'ancienne dans ce passage tiré de l'explication du Pseaume 73. *Nous n'avons pas les mêmes Sacremens que ceux de l'ancienne Loy, parce*

qu'il

qu'il y à bien de la difference entre les Sacremens qui donnent le salut, & les Sacremens qui promettent le Sauveur. Les Sacremens du nouveau Testament donnent le salut, les Sacremens de l'ancien le promettoient. Mais il est facile de voir que l'Eucharistie estant comprise dans ces Sacremens, & cette qualité de donner le salut luy estant par consequent attribuée par saint Augustin, il faut qu'elle le donne en donnant le Sauveur même. Car on peut bien dire du Baptême qu'il est efficace, & qu'il donne le salut, sans dire qu'il communique JESUS-CHRIST même, parce que la vertu qu'il a de nous regenerer & de nous purifier est marquée dans l'Ecriture. Mais n'y ayant rien de cela à l'égard de l'Eucharistie, & tout estant renfermé dans ce qu'elle est appellée *corps de* JESUS-CHRIST, on ne luy peut raisonnablement attribuer aucune efficace pour le salut, qu'en supposant qu'elle en contient réellement l'Auteur, & qu'elle nous le communique comme nous avons souvent remarqué. CHAP. VIII.

Saint Cyrille d'Alexandrie n'enseigne pas seulement en passant cette excellence de l'Eucharistie au dessus de la Manne & de l'agneau Paschal, mais il s'en sert comme d'une doctrine constante parmy les Chrestiens pour refuter l'erreur de Nestorius. *Les Iuifs*, dit-il, *mangeoient de la chair de l'agneau immolé: & cela seul qui n'estoit que la figure & que l'ombre, ne laissoit pas de les garantir de la mort. Que sera-ce donc des Chrestiens; eux à qui la verité a esté manifestée, c'estadire* JESUS-CHRIST, *& à qui il a donné sa chair à manger?* C'est ce qu'il dit sur l'agneau Paschal, & voicy de quelle sorte il parle de la Manne. Contr. Nest. p. 112.

Parce, dit-il, *que les Israëlites relevoient fort Moïse de leur avoir donné la Manne qui tomba du ciel pour ceux qui estoient dans le desert, & qui estoit la figure de l'Eucharistie, la Loy ancienne n'estant qu'une ombre de la nouvelle;* JESUS-CHRIST *pour les faire passer à la connoissance de la verité, rabaisse prudemment la figure. Cette Manne, leur dit il, n'estoit point le pain de vie, c'est moy-même qui le suis, & qui vivifie toutes choses, & qui m'introduis moy-mesme par la chair qui m'est unie, dans ceux qui me mangent.* Et ensuite ayant cité le passage du 6. Chapitre de saint Jean. *Ma chair est vrayement viande*, il conclut cette comparaison de l'Eucharistie avec la Manne par ces paroles. *Considerez*, dit-il, *de quelle sorte il demeure en nous, & nous fait surmonter la corruption, en entrant luy-mesme dans nos corps, & cela par sa propre chair* καὶ διὰ τῆς ἰδίας σαρκός, *qui est le veritable aliment; au lieu que l'ombre de la loy &*

Chap. VIII. *tout son culte n'avoit point de verité.* Ainsy l'Eucharistie est la verité selon luy parce qu'elle contient la propre chair de Jesus-Christ.

Il repette la même doctrine dans le quatriême livre de son Commentaire sur saint Jean & dans plusieurs lieux de ses Glaphyres & de son livre de l'Adoration, en rapportant les sacrifices de l'ancienne Loy à l'Eucharistie comme à la verité signifiée.

Chap. 2. C'est encore dans ce même sens que Theodoret, comme nous avons déja vu, dit dans son Commentaire sur l'Epistre aux Corinthiens, *que le Seigneur mit fin à la Pasque typique, qu'il montra l'original de cette figure & ouvrit la porte aux mysteres du salut; & qu'il donna son corps, non seulement aux onzes Apostres mais au disciple même qui le trahit.* Et il faut icy donner à M. Claude la loüange qu'il merite de ce que rapportant ce passage, il ne s'est pas amusé à chicanner ridiculement comme Aubertin, & à pretendre que par cet original de la Pasque, Theodoret n'a pas entendu l'Eucharistie, puisqu'il le cite au contraire pour montrer que les Peres ont regardé l'Eucharistie comme l'original de l'agneau Paschal.

Je n'ajoûteray plus à tant de témoins de ce langage de l'Eglise que deux Auteurs du cinquiéme siecle. Le premier est Salvien qui dans le livre qu'il adresse à l'Eglise Catholique, répanduë par tout le monde, contre les desordres de son temps, exprime en ces termes la difference de l'estat des Juifs, & de celuy des Chrestiens. *Les Iuifs*, dit-il, *avoient l'ombre: nous avons la verité. Les Iuifs estoient les esclaves: nous sommes les enfans adoptifs. On les a asservis au joug: on nous a donné la liberté. Ils ont eu la lettre qui tuë; & nous avons l'esprit qui vivifie. Les Iuifs ont passé par la mer au desert: & nous nous entrons au ciel par le Baptême. Les Iuifs ont mangé la Manne: & nous nous mangeons* Jesus-Christ. *Les Iuifs ont mangé la chair des oiseaux; & nous la chair de Dieu: Les Iuifs la rosée du ciel; nous le Dieu du Ciel.*

Le second est saint Leon qui parle ainsi du changement que fit Jesus-Christ de la Pasque ancienne en celle qu'il a établie. *Afin*, dit-il, *que l'ombre cedast au corps, & que les images cessassent en presence de la verité, l'ancien culte est aboli par un nouveau Sacrement; l'ancienne hostie fait place a une autre; une hostie fait place à une autre hostie; un sang exclut un sang; & la feste legale est changée pour estre accomplie.*

Ceux qui auroient eſſayé de prevoir le langage que doit pro- duire la doctrine de la preſence réelle, & le ſens naturel de ces paroles : *Cecy eſt mon Corps*, dans la comparaiſon des Sacremens de la Loy ancienne avec ceux de la nouvelle, ont ſans doute ſujet d'eſtre pleinement ſatisfaits ; & il eſt difficile qu'une idée ait jamais porté à des expreſſions qui marquaſſent plus vivement tout ce qu'elle enferme. CHAP. VIII.

Les Peres ont dit tout ce que pouvoient dire des gens fortement perſuadez que l'Euchariſtie eſtoit le corps de JESUS-CHRIST, & que les anciens Sacremens ne l'eſtoient pas ; & ils n'ont rien dit au contraire de ce qui devoit venir dans l'eſprit de ceux qui n'y euſſent conſideré qu'un certain avantage de clarté naiſſant de quelques circonſtances étrangeres. Tous ces paſſages rempliſſent parfaitement noſtre attente, & trompent étrangement celle des Miniſtres. Auſſi ils ne ſçauroient s'en taire ; & ils declarent nettement que ſelon leur ſens, il n'y à rien en tout cela de ſolide. Mais ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'ils ajoûtent qu'il n'y à rien de raiſonnable ; & le mal eſt qu'ils ne trouveront point que perſonne ſe ſoit jamais mis en peine d'expliquer ces expreſſions, & de les reduire à un bon ſens. Ainſi l'hypoteſe des Miniſtres enferme d'abord ces trois conſequences qui ne paſſent pour rien à leur égard ; mais qui paroiſtront fort abſurdes à ceux qui en jugeront ſans prevention.

1. Que preſque tous les Peres ont mal raiſonné ſur la comparaiſon de la Loy ancienne avec l'Euchariſtie, en diſant que ces anciens Sacremens en eſtoient la figure.

2. Qu'ils ont tous exprimé ce mauvais raiſonnement d'une maniere bizarre & extravagante, en diſant que l'Euchariſtie en eſtoit la verité & l'accompliſſement, & qu'elle les ſurpaſſoit autant que le corps de JESUS-CHRIST ſurpaſſe les eſtres terreſtres & materiels.

3. Qu'aucun des Peres ne s'eſt exprimé raiſonnablement ſur ce ſujet, aucun n'ayant marqué que ces Sacremens n'eſtoient moins nobles que l'Euchariſtie, que parce qu'elle ſignifioit la même choſe plus clairement. Car il faut bien remarquer qu'encore que quelques Peres ayent dit en general que les Sacremens de la Loy nouvelle eſtoient des ſignes plus clairs que tous ceux de l'ancienne, aucun n'a dit neanmoins que cette plus grande clarté fuſt la raiſon pour laquelle on conſideroit les uns comme les ombres & les images, & les autres comme la verité.

CH. IX. Il faut que les Calvinistes digerent d'abord ces consequences, & les Ministres comme j'ay dit ne s'en deffendent pas. Ils se retranchent à dire qu'il ne s'ensuit pas de ces expressions que les Peres ayent cru la presence réelle, & il ont travaillé comme ils ont pu à y trouver diverses défaites que nous allons examiner.

CHAPITRE IX.

Que les nouvelles lumieres que M. Claude croit avoir trouvées pour se deffaire de ces passages, ne sont que des illusions.

LA subtilité d'Aubertin s'est trouvée reduite sur le sujet des passages que nous avons alleguez dans le Chapitre precedent, à dire que l'Eucharistie est preferée par les Peres aux anciens Sacremens, & qu'elle en est considerée comme la verité & l'accomplissement pour trois raisons.

1. Parce qu'elle est une figure plus claire, tant à cause qu'elle marque un evenement accompli, qu'à cause qu'elle est accompagnée de la parole Evangelique qui l'explique.

2. Parce qu'elle leur a succedé.

3. Parce qu'elle a plus de vertu.

Mais soit que M. Claude ait eu quelque honte de reduire toutes ces grandes expressions des Peres qui preferent l'Eucharistie à la Manne, à l'agneau Paschal, & à tous les anciens Sacremens comme estant *le corps de* JESUS-CHRIST, *le corps de l'Auteur*, *la verité & la verité mesme*, à des idées si petites, si basses & qui ont si peu de rapport à des termes si grands & si élevez; soit qu'il ait esté bien aise de se signaler en disant quelque chose de luy-même, & en ne marchant pas toujours sur les pas des autres, luy qui dans la verité a pour le moins autant de genie & d'invention qu'eux, il a mieux aimé dans sa Réponse au P. Noüet, avoir recours à une nouvelle Philosophie, qu'il est d'autant plus necessaire d'examiner icy qu'il nous y renvoye luy-même dans sa troisiême Réponse à la Perpetuité, en nous promettant que l'on y trouvera dequoy se satisfaire, & que les solutions qu'il
Pag. 650. donne au même lieu à un passage de saint Isidore, & à plusieurs autres en d'autres endroits, ne sont appuyées que sur cette nouvelle découverte. Il la propose à son ordinaire d'un air mysterieux & magnifique.

Pour éclaircir, dit-il, la doctrine des Peres sur ce sujet, il faut « C.IX.
poser trois distinctions, dont la premiere regarde la Loy, la « P. 182.
seconde JESUS-CHRIST, la troisiême nos Sacremens. «

Je dis donc premierement que la Loy peut estre considerée à « deux égards, ou comme une alliance temporelle qui n'apportoit aux Israëlites que des avantages corporels & mondains, la « délivrance d'Egypte, la conservation des premiers nez, le passage de la mer rouge, l'eau du Rocher, la Manne, la colomne « de feu, & enfin la terre de Canaan avec toute son abondance; « ou comme une alliance celeste qui leur communiquoit les « biens de l'ame, la sanctification, la consolation, l'esperance d'une meilleure vie; & à ce dernier égard elle estoit en substance « la même que la Religion Chrestienne. C'estoit l'Evangile en « sommaire & en abregé; l'ébauche de ce que JESUS-CHRIST « a ensuite plus clairement & plus distinctement achevé. Mais « quoiqu'il en soit, c'estoit la même Religion en substance que « celle que nous avons. «

Je dis secondement que JESUS-CHRIST peut estre considéré, ou immediatement en luy-même comme une personne « divine, qui ayant pris nostre chair a fait en elle-même l'œuvre « de nostre salut, & est ensuite monté au ciel pour y regner eternellement: ou comme un objet qui nous est offert & communiqué par quelques moyens exterieurs, c'estadire par la parole « & par les Sacremens, par l'eau du Baptême, & par le pain & « le vin de l'Eucharistie. «

Enfin je dis que nos Sacremens peuvent estre considerez en « deux manieres; ou conjointement avec les objets qu'ils representent & qu'ils communiquent; ou separément & par distinction d'avec eux, entant que ce sont des Sacremens ou des signes qui nous conduisent à JESUS-CHRIST: à peu prés comme on peut considerer un aqueduc, ou conjointement avec « l'eau qu'il contient, auquel sens on dira qu'il abbreuve toute « une ville, ou par opposition à son eau, auquel sens vous direz « que c'est un canal qui porte l'eau; ou si vous voulez, comme « on peut considerer des Lettres de grace que le Prince donne, « ou conjointement avec la grace qu'elles apportent, auquel « sens vous dites, que c'est la grace du Prince, ou par distinction « d'avec l'objet qu'elles signifient, auquel sens vous dites, non « que c'est la grace, mais que c'est des Lettres de grace. «

Les distinctions coutent si peu à M. Claude qu'il en fait encore

Ch. IX. naiſtre quatre autres de la premiere & de la troiſiême. Pour » m'expliquer, dit-il, avec plus de netteté, je dis que quand ils » ont pris la Loy en ce ſens, c'eſtadire comme alliance tempo-» relle, ils en ont fait quatre ſorte d'oppoſitions ; la premiere à » Jesus-Christ conſideré en luy-même, & c'eſt la plus or-» dinaire & la plus commune ; car vous en trouvez des exemples » à chaque page.

» La ſeconde à ce même Jesus-Christ conſideré dans l'u-» ſage de la parole & des Sacremens. Ainſy ſaint Cyrille d'Ale-» xandrie dit que la Manne ſenſible donnée aux Iſraëlites n'eſ-» toit qu'une image, mais que Jesus-Christ eſt la vraye » Manne. Car il nous nourrit à la vie eternelle, & par ces pre-» ceptes de pieté, & par ſon Eulogie myſtique. Il a à peu prés » les mêmes penſées ſur l'agneau Paſchal ; & il ne ſeroit pas dif-» ficile d'en produire d'autres exemples, ſi cela pouvoit tomber » en conteſtation.

» La troiſiême oppoſition eſt aux Sacremens conſiderez con-» jointement avec leur objet, & c'eſt dans ce ſens que ſaint Am-» broiſe a comparé le miracle qui ſe faiſoit en la Piſcine avec » noſtre Baptême. *Les Iuifs*, dit-il, *avoient un ſigne, mais vous* » *avez la Foy. Vn Ange deſcendoit vers eux, mais le ſaint Eſprit* » *vient à vous. Vne creature travailloit pour eux, mais* Jesus-» Christ *le Maiſtre des creatures opere en vous. Alors un ſeul* » *homme eſtoit gueri, mais maintenant la gueriſon eſt répanduë ſur* » *tous les hommes.*

» La quatriême oppoſition eſt aux Sacremens mêmes ſeparez » & diſtinguez de leur objet : *Si nous voulons montrer les figures de* » *nos Sacremens*, dit Theodoret, *nous n'avons qu'à mettre en avant* » *l'agneau Paſchal, & le ſang dont les portes des Iſraëlites furent ar-* » *roſées, le paſſage de la mer rouge, l'eau du Rocher, la Manne, &* » *un nombre preſque infini d'autres choſes ; car par ces figures on dé-* » *montre la verité.*

Qui doute que des gens peu éclairez qui voyent cette diſtinction en trois membres, ſubdiviſez en quatre autres, propoſée d'un air hardi, qui ſont frappé de ce qu'elle a de vray, ſans penetrer ce qu'elle a de faux, & qui ne prennent pas la peine d'en faire une application exacte aux paſſages des Peres, ne s'imaginent que M. Claude y a parfaitement ſatisfait. Le moyen qu'ils démélent toutes les fauſſetez qu'il y a ſubtilement gliſſées, & qui produiſent un méconte terrible dans l'ap-

plication? Ainsy cet exemple est tres-propre pour montrer que ce n'est pas un mestier bien difficile que celuy de tromper le monde, & qu'il n'y a point d'absurdité qu'on ne fasse passer, en amusant ainsy les personnes, ou simples, ou peu instruites, ou peu appliquées (ce qui comprend presque tous les hommes) par des discours generaux, confus, ébloüissans, pourvu qu'on sçache soutenir tout cela par un air decisif, & qu'on ne se trahisse pas soy-même par des marques de défiance. Ch. IX.

C'est un effet qu'on ne sçauroit empescher; & tout ce que l'on peut, c'est de dissiper ces fausses lueurs pour ceux qui ne s'y attachent pas avec une opiniastreté inflexible, comme je vas tâcher de faire, en découvrant les illusions de ce discours.

Premierement, cette double consideration de la Loy comme alliance temporelle, & comme alliance celeste, est entierement fausse: car la Loy comme Loy ne fut jamais une alliance celeste. Il n'y en a qu'une qui est la nouvelle, & tous ceux qui ont obtenu le salut dans l'ancien Testament, n'y sont parvenus qu'en vertu de l'alliance que Jesus-Christ a apportée & scellée de son sang, & point du tout par celle de Moïse. C'est ce que les Peres, & particulierement saint Augustin, enseignent en une infinité de lieux, aprés saint Paul: & Calvin qui suppose le contraire, & qui s'est imaginé que Dieu avoit fait une alliance spirituelle avec la posterité charnelle d'Abraham, ne se fonde que sur de vaines conjectures démenties par saint Paul & par les Peres. Ce seroit le sujet d'un plus grand discours. Mais comme M. Claude avance cette doctrine sans preuve, & qu'elle est formellement contraire à l'Ecriture, qui nous dit *que la Loy opere la colere*, *qu'elle ne conduit à rien de parfait*, *qu'elle a esté reprouvée pour son inutilité*, & qui ne nous dit nulle part, comme fait M. Claude; *Qu'elle communique les biens de l'ame*, *la sanctification*, *la consolation*, *l'esperance d'une meilleure vie*, c'est à luy à prouver ces propositions téméraires: & cette contrarieté visible à l'Ecriture suffit aux autres pour les rejetter.

Ce qu'il y a de vray est, que la Loy n'estant d'elle-même qu'une alliance temporelle, mais qui representoit l'alliance celeste, on la pouvoit neanmoins considerer en deux manieres; l'une par rapport aux biens temporels qu'elle regardoit directement & qu'elle conferoit réellement; l'autre par rapport aux biens spirituels qu'elle ne donnoit ny ne contenoit, mais dont elle estoit la figure.

Ch. IX. La premiere maniere estoit celle des Juifs charnels, qui ne consideroient l'observance exterieure de la Loy, que comme un moyen d'éviter des maux, ou d'obtenir des biens temporels; & la seconde estoit celle des Juifs spirituels, des Prophetes & des Justes qui ont vécu avant Jesus-Christ, qui appartenant à l'ancien Testament, selon l'alliance charnelle de la Loy, appartenoient par une anticipation de grace au nouveau & à l'Eglise de Jesus-Christ, dont quelques membres avoient déja paru dans le monde avant que le Chef y vint, & qu'on en vist paroistre le corps, comme dit saint Augustin.

Or il est vray que ces Juifs spirituels voyoient d'autres rapports dans les Sacremens Judaïques que les Juifs charnels, & qu'ils les consideroient comme des figures & des images du nouveau Testament auquel ils appartenoient déja.

La seconde partie de la distinction de M. Claude, qui est de considerer Jesus-Christ *ou comme une Personne Divine, ou comme nous estant communiqué par les Sacremens*, est encore trompeuse & imparfaite, parce que les Peres ne s'arrestent pas à cette idée generale que Jesus-Christ nous est communiqué par les Sacremens, mais qu'ils la rendent particuliere, en disant qu'il nous est communiqué spirituellement & corporellement par son Esprit & par son Corps, & par son Corps reçu en nous, entrant en nous, demeurant en nous, mêlé avec nostre chair. De sorte que c'est agir de mauvaise foy que de demeurer dans ces idées confuses de communication, lors que les Peres les reduisent, comme nous avons tant fait voir, à des idées si particulieres, si précises, si nettes & si distinctes.

La troisiême partie de la distinction est aussy mal entenduë & mal exprimée, non qu'il ne soit bien certain que l'on considere souvent les Sacremens selon tous les principes d'operation qu'ils contiennent, tant exterieurement qu'interieurement; & qu'ainsy on regarde le Baptême comme l'eau & le saint Esprit joints ensemble, lavant le corps & purifiant l'ame conjointement; & l'Eucharistie comme le corps de Jesus-Christ joint à une forme exterieure de pain & de vin; & que l'on les considere quelquefois aussy selon leur partie exterieure. Mais dans la premiere consideration on ne regarde point si cette chose spirituelle considerée avec le signe exterieur, en est l'objet ou si elle ne l'est pas, mais si elle se rencontre veritablement & effectivement dans le Sacrement. Quand le saint Esprit ne

seroit

feroit pas representé par l'eau du Baptême, comme M. Claude a témoigné d'en douter, on ne laisseroit pas de l'y considerer, parce qu'il y est & qu'il y opere. Et au contraire, quand l'objet n'est pas le principe des operations Sacramentales, on ne l'enferme point dans la notion du Sacrement. Ainsy l'on ne dit point que l'Eucharistie soit le peuple, & que l'on reçoive le peuple, & qu'elle surpasse les Sacremens de l'ancienne Loy, autant que l'Eglise surpasse les alimens terrestres, & des sacrifices de bestes, parce que l'Eglise n'est qu'objectivement dans l'Eucharistie, & qu'elle n'y est pas comme un principe d'operation effectivement present. Ch. IX.

Ces trois membres de la distinction estant donc pleins d'illusion, la subdivision du premier & du troisiéme en quatre autres l'est encore beaucoup plus.

Car il est premierement tres-faux que quand les Peres ont comparé les Sacremens de la Loy ancienne avec ceux de la nouvelle, ils les ayent considerez de la maniere que M. Claude le fait entendre, c'estadire par un simple rapport à des choses purement temporelles. Ils les ont comparez comme figures, comme ombres, comme signes ; & ces notions enferment le rapport au nouveau Testament & à la Loy de grace, que personne ne nie avoir esté figurée par l'autre, & c'est en considerant dans les Sacremens de l'ancienne Loy ce rapport à Jesus-Christ, cette préfiguration de Jesus-Christ, qu'ils préferent ceux du nouveau Testament à ceux-là, comme la verité à l'image, le corps solide à l'ombre.

Que M. Claude ne pretende donc pas nous en faire accroire par sa fausse distinction de la Loy ancienne en alliance temporelle & spirituelle. Toute temporelle qu'elle estoit, elle estoit figurative ; & c'est en cette qualité de figurative & non seulement de temporelle, que les Peres disent qu'elle n'est que l'ombre & l'image des nouveaux Sacremens. Et les Peres en marquant cette préference, enfermoient expressément dans les Sacremens de l'ancienne Loy, cette qualité qu'ils avoient de figurer ceux de la nouvelle, & non pas seulement celle de procurer des avantages temporels.

2. Il est tres-faux que le rapport des Sacremens Judaïques avec Jesus-Christ consideré en luy-même, soit universellement le plus commun. Car au contraire il est bien plus frequent aux Peres de considerer la manne comme figure de

CH. IX. l'Euchariſtie, que de la regarder comme figure de JESUS-CHRIST en luy-même : & le ſacrifice de Melchiſedech qui eſtoit un Sacrement de la Loy de nature, eſt preſque toujours rapporté à l'Euchariſtie, auſſy bien que les pains de propoſition, qui en ſont un de la Loy écrite.

La ſeconde comparaiſon des Sacremens avec JESUS-CHRIST, conſideré dans l'uſage des Sacremens, eſt auſſy exprimée par M. Claude d'une maniere trompeuſe, parce que les Peres ne demeurent pas, comme nous avons dit, dans une idée generale de JESUS-CHRIST ſimplement communiqué par les Sacremens, mais qu'ils particulariſent cette idée à l'égard de l'Euchariſtie, en décrivant la maniere dont il s'y communique. C'eſt ainſy, comme nous avons vu, que ſaint Cyrille exprime cette communication, lors que comparant l'agneau Paſchal comme une ombre avec JESUS-CHRIST communiqué dans l'Euchariſtie, il s'écrie : *Quel ſera donc l'état des Chreſtiens, à qui la verité, qui eſt* JESUS-CHRIST, *a eſté manifeſtée, & à qui il donne ſa chair à manger!* Et enſuite comparant la manne avec JESUS-CHRIST ſe communiquant par l'Euchariſtie, il dit : *Que* JESUS-CHRIST *avoit voulu rabaiſſer la figure pour faire paſſer ceux à qui il parloit, à l'intelligence de la verité figurée, en leur diſant : Cette manne n'eſtoit point le pain de vie, c'eſt moy-même qui le ſuis, & qui m'introduis moy-même, par la chair qui m'eſt unie, dans ceux qui me mangent.*

Cont. Neſt. lib. 4. c. 5.

Mais les principales illuſions de M. Claude ſont renfermées dans le troiſiême membre de la ſubdiviſion. Et pour déméler toutes ſes fauſſes ſubtilitez, il faut les rapporter dans ſes propres termes.

M. Claude contre le P. Noüet p. 185.

» Quand on conſidere, dit-il, les Sacremens, conjointement » avec leur objet, on leur attribuë tout ce qu'on attribuë à l'ob- » jet même. On dit du Baptême qu'il nous regenere, qu'il nous » ſanctifie, qu'il nous fait de nouvelles creatures, bien que ce » ſoient les effets, non de l'eau, mais du ſaint Eſprit. On dit aprés » ſaint Paul, que nous ſommes enſevelis avec JESUS-CHRIST » par le Baptême, parce que la mort de JESUS-CHRIST nous » y eſt repreſentée. On dit de même de la parole Evangelique, » que JESUS-CHRIST nous eſt prêché, qu'il nous eſt offert, » qu'il eſt Crucifié devant nos yeux, & que ſi nous le recevons » avec foy, il habite dans nos cœurs : & l'on trouvera étrange » que l'on diſe de l'Euchariſtie à cet égard, qu'elle eſt le corps

& la verité des ombres legales? Elle l'est en effet, parce qu'el- « C.IX.
le contient Jesus-Christ, qui est l'accomplissement de la «
Loy; & elle le contient, non substantiellement mais mystique- «
ment, pour nous le communiquer d'une maniere morale. «

Or c'est la seule maniere en laquelle il nous peut estre utile- «
ment communiqué; car quand j'aurois mille fois la substance «
de sa chair sur ma chair, cela ne me profite de rien. Ce n'est «
point par là que je dois obtenir mon salut, mais j'en dois estre «
participant, en le recevant comme mon Redempteur par la «
Foy & la devotion de l'ame. Quand donc les Peres auront dit «
de l'Eucharistie à cet égard, qu'elle est le corps & la verité des «
figures de la Loy, on ne sçauroit sans abuser de leurs expres- «
sions, leur attribuer la réalité dont nous sommes en question. «
Quand ils auront dit qu'elle est le corps de Jesus-Christ, «
le corps du Maistre de toutes choses, avec tous les titres qu'on «
luy peut donner par opposition aux figures anciennes, il n'y «
aura rien en tout cela qui nous doive faire la moindre peine, «
parce qu'ils ont parlé du Sacrement conjointement avec son «
objet, & dans cette vuë ils en ont parlé comme de l'objet «
même, ce qui est si ordinaire qu'on en pourroit donner mille «
exemples même dans la vie civile. C'est dans ce sens qu'il faut «
entendre la comparaison que saint Ambroise a fait de la man- « *Cap. 9.*
ne & de l'eau du rocher avec l'Eucharistie, dans le livre des «
Initiez, où il prouve que cette derniere est plus excellente que «
les autres, *parce que c'est icy le corps & le sang de* Jesus-Christ, «
le pain vivant qui est descendu du ciel, qui apporte avec soy une «
vertu de vie eternelle; au lieu que ce n'estoit là qu'un pain sujet «
à corruption, & qui n'empeschoit pas les hommes de mourir, «
& une eau qui desalteroit seulement pour un temps. «

Ces choses-là, dit-il, *estoient l'ombre, mais celles-cy sont la verité.* «
Si l'ombre même nous paroist admirable, combien grand doit estre ce «
qui donne de l'admiration par son ombre même. Je sçay qu'on abu- «
se de ce passage, & que le Pere Noüet n'a pas manqué de s'en «
servir dans un autre lieu: mais ce que je viens de dire l'éclaircit «
si nettement qu'il n'y reste plus aucune difficulté. Car saint Am- «
broise oppose la manne & l'eau du rocher à nostre Sacrement «
pris conjointement avec son objet; & dans cette consideration «
il est vray que c'est le corps de Jesus-Christ, le pain vi- «
vant qui est descendu du ciel; sans que pourtant on en puisse «
conclure aucune presence réelle ou substantielle, comme l'en- «

C.IX. » seigne le Pere Noüet. En effet, saint Ambroise ne compare-
» t-il pas là même le feu qu'Elie fit descendre des cieux pour
» consommer son Sacrifice avec nostre Baptême : *Dieu*, dit-il,
Ibid. c. 5. » *envoya un feu visible à ces gens-là, afin qu'ils crussent : mais quant à*
» *nous qui avons cru, nous en avons un invisible qui opere sur nous.*
» *Ils l'eurent en figure, mais nous l'avons pour nostre instruction. Croyez*
» *donc que* Jesus-Christ *est present estant invoqué par les prie-*
» *res des Prestres. Il a dit qu'il seroit là où il y auroit deux ou trois*
» *personnes assemblées en son nom ; & combien plus accordera t-il sa*
» *presence où est l'Eglise, & où ses mysteres sont celebrez ?* Ne compa-
» re-t-il pas le Miracle que Moïse fit sur les eaux de Mara avec
Ibid. c. 30. » ce même Baptême ? *Moïse*, dit-il, *jetta du bois dans la fontaine,*
» *& le Prestre jette dans nos eauës la parole de la Croix du Seigneur,*
» *& elles reçoivent la douceur de la grace. Ne croyez donc pas seule-*
» *ment à vos yeux corporels : car ce que vous ne voyez pas est plus visi-*
» *ble que ce que vous voyez, parce que ce que vous voyez est temporel,*
» *mais ce que vos yeux ne peuvent comprendre, & qui n'est visible qu'à*
» *l'esprit & à la pensée, est eternel.* Il est évident qu'il considere le
» Baptême conjointement avec son objet, & qu'il en parle dans
» cette vuë, sans pourtant pretendre d'établir aucune presence
» réelle. Il en fait de même de l'Eucharistie.

Voilà proprement en quoy consistent les nouvelles lumieres & les nouvelles subtilitez de M. Claude, & à quoy aboutit tout cet appareil de distinctions. C'est le fruit de toutes ses speculations, qui tendent uniquement à persuader que quand les Peres ont preferé l'Eucharistie aux Sacremens de l'ancienne Loy, c'est qu'ils l'ont considerée avec son objet & ces anciens Sacremens sans leur objet. Mais que ces lumieres sont tenebreuses ! que ces subtilitez sont fausses ! & que j'ay de regret de voir que M. Claude n'employe l'esprit que Dieu luy a donné, qu'à obscurcir des veritez claires, & à tromper ceux qui n'ont pas assez d'intelligence pour percer les nuages qu'il y répand !

J'ay déja fait voir que cette maniere de considerer les Sacremens avec leurs objets, est vaine & chimerique, mais ce n'est pas à quoy je m'arreste presentement. La grande & capitale illusion de M. Claude, c'est qu'il fait faire aux Peres une comparaison des Sacremens de l'ancienne Loy avec ceux de la nouvelle, qui est d'une part entierement extravagante, & de l'autre aussy opposée à leurs paroles qu'elle le peut estre, &

qu'ainſy cette ſolution nouvelle eſt également contraire à la bonne foy & au bon ſens. Ch. IX.

Pour éclaircir tout cela, il n'y a qu'à remarquer que comme l'Euchariſtie, de ce qu'elle a pour objet le corps de Jesus-Christ qu'elle figure, peut eſtre conſiderée, ſelon M. Claude, avec le corps de Jesus-Christ, & comme le corps de Jesus-Christ, ce qu'il appelle la conſiderer conjointement avec ſon objet ; de même les Sacremens de l'ancienne Loy ayant auſſy leur objet, qui eſtoit Jesus-Christ même & ſon corps, peuvent par conſequence eſtre conſiderez conjointement avec leur objet, auſſy bien que l'Euchariſtie. Mais comme, ſelon le même M. Claude, les Peres n'auroient pas trouvé grand ſujet en ce cas de préferer l'Euchariſtie à ces Sacremens, il leur fait avoir recours à une fineſſe auſſy rare qu'il y en eut jamais. C'eſt de conſiderer d'un coſté l'Euchariſtie avec ſon objet, & de regarder de l'autre les Sacremens de l'ancienne Loy ſans leur objet ; & par ce moyen ces choſes comparées, qui eſtoient égales, ſi on les eut voulu conſiderer de la même ſorte, comme il n'eſtoit pas difficile, & comme le bon ſens le demandoit, deviennent inégales, non par la difference des choſes en ſoy, mais par la difference de la maniere dont il leur a plu de les regarder. C'eſt ſur cela, ſi l'on en croit M. Claude, que les Peres ont fondé les prerogatives qu'ils donnent à l'Euchariſtie au deſſus de la manne & des autres Sacremens de l'ancienne Loy, d'*eſtre le corps de* Jesus-Christ par oppoſition à ces Sacremens anciens : d'eſtre *le corps de l'Auteur de la manne & du ciel* : d'eſtre *la verité & l'accompliſſement* de ces mêmes Sacremens.

Pour faire bien voir l'extrême abſurdité de cette penſée & du procedé que M. Claude attribuë aux Peres, je n'ay qu'à me ſervir d'un exemple qui doit la luy rendre ſenſible. Si quelqu'un avoit entrepris de montrer que la ſtatuë du Roy Louïs XIII. qu'on voit dans la Place Royale, eſt infiniment plus excellente que celle qui repreſente le Roy Henry IV. ſur le Pont-neuf, & que conſiderant bien ſerieuſement par l'invention de M. Claude, la figure de la Place Royale conjointement avec ſon objet, & celle du Pont-neuf ſans ſon objet, il ſoutint hardiment qu'il y a autant de difference entre l'une & l'autre, qu'entre de la bronze & un Roy de France ; entre des matieres mortes & inanimées & un Roy vivant & animé ; entre un

Ch. IX. métail moins noble que les moindres animaux, ſans action, ſans pouvoir, & un grand Roy qui a eſté la terreur de toute l'Europe; N'eſt-il pas vray que l'impertinence de ce raiſonnement eſt telle qu'on deſeſpereroit de cet homme, & qu'à peine daigneroit-on luy dire qu'il ne tient qu'à luy de conſiderer de même la figure du Pont-neuf avec ſon objet, & celle de la Place Royale ſans le ſien, pour donner à la premiere à ſon tour les mêmes avantages qu'il auroit donné à l'autre? S'amuſeroit-on à luy demander, de quel droit il ſe rend maiſtre du ſort de ces figures par ſon ſeul caprice, & à luy remontrer ſerieuſement qu'il n'y a rien de plus ridicule que cette preference fondée ſur la ſeule maniere de conſiderer les choſes, & non ſur leur eſſence même, parce que le bon ſens ne ſouffre pas que l'on conſidere les choſes qu'on veut comparer, l'une en une maniere, & l'autre en une autre, pour en prendre un pretexte de preferer l'une à l'autre?

N'eſt-il pas vray même, que parce qu'on ne ſçauroit ſoupçonner un homme d'une ſi impertinente penſée, & qu'elle ne vient pas ſeulement dans l'eſprit, ſi quelqu'un ſe mettoit à ſoutenir ſans découvrir ce beau principe, qu'il y a bien de la difference entre ces ſtatuës, en ce que l'une eſt de métail & l'autre eſt un Roy vivant, on croiroit ſimplement qu'il auroit l'eſprit perdu, ſans s'aviſer de recourir à la ſubtilité de M. Claude, pour le ſauver, en diſant qu'il conſidere peut-eſtre l'une avec ſon objet, & l'autre ſans ſon objet?

Si quelqu'un ſoutenoit de même qu'il y a bien de la difference entre Joſeph & Iſaac, tous deux figures de Jesus-Christ, parce que l'un n'eſtoit qu'un ombre & une figure, & l'autre eſtoit Jesus-Christ même, cette comparaiſon paſſeroit ſimplement pour inſenſée, & ceux qui la feroient pour inſenſez; on en auroit pitié, & on ne s'aviſeroit jamais de deviner qu'ils auroient fondé ces expreſſions ſur cette fineſſe de conſiderer une de ces choſes comparée, conjointement avec ſon objet, & l'autre ſans ſon objet.

Ne devroit-il donc pas avoir quelque honte d'avoir attribué aux Peres, un procedé ſi ridicule, & de vouloir que des expreſſions autoriſées par toute la tradition, ſoient fondées ſur un tel égarement? Ils conſideroient, dit-il, l'Euchariſtie conjointement avec ſon objet, & c'eſt ſelon ce regard qu'ils l'ont preferée aux figures de l'ancienne Loy. Mais qui les empeſchoit de

conſiderer ces anciens Sacremens conjointement avec leur objet auſſy bien que l'Euchariſtie pour les rendre égaux ; & même de les conſiderer avec leur objet, & l'Euchariſtie ſans ſon objet, afin de pouvoir dire avec autant de raiſon, que la manne eſtoit la verité & le corps de Jesus-Christ, & que l'Euchariſtie n'en eſtoit que la figure? Qui ne voit que cette preference arbitraire, & qui dépend ſeulement du different regard de l'eſprit, n'eſt qu'une imagination & une chimere, au lieu que les Peres ont reconnu une excellence réelle, ſolide, veritable de l'Euchariſtie, au deſſus des anciens Sacremens?

Mais quel ſujet à M. Claude de dire que les Peres ont conſideré dans cette comparaiſon les Sacremens de l'ancienne Loy *ſans leur objet*? Ne les ont-ils pas regardez comme ombres, comme figures, comme images dans cette comparaiſon même? Et les mots d'ombre, de figure, d'image, ne ſont-ce pas des relations qui enferment l'objet indirectement? C'eſt donc en les conſiderant avec leur objet qu'ils ont dit que l'Euchariſtie eſtoit le corps de Jesus-Christ, & qu'ils n'en eſtoient que les figures.

On peut tirer de ce que nous venons de dire trois remarques tres-importantes pour l'établiſſement du veritable ſentiment des Peres.

La premiere eſt que quand les Peres ont comparé les Sacremens de la Loy nouvelle avec ceux de l'ancienne, comme ils ont conſideré dans ceux de la nouvelle tout ce qui y eſtoit réellement compris, & tout ce qui s'y paſſoit effectivement; de même ils ont conſideré dans les Sacremens de l'ancienne Loy tout ce qu'ils enfermoient réellement, & tout ce qui y eſtoit joint par l'ordre de Dieu. Ainſi comme ils ont enfermé dans la conſideration du Baptême le ſaint Eſprit qui y opere la remiſſion des pechez qui nous y eſt donnée; Jesus-Christ qui nous incorpore à luy, & dont nous ſommes en quelque ſorte reveſtus, ils ont conſideré auſſi tout ce qu'ils ont pu dans les Sacremens de l'ancienne Loy. Ils ont regardé l'effet immediat qu'ils produiſoient, ils ont regardé leur ſignification & leur rapport à Jesus-Christ & aux Sacremens nouveaux: mais ils n'ont point conſideré ny le ſaint Eſprit, ny la remiſſion des pechez, ny l'application du ſang de Jesus-Christ dans aucune des figures du Baptême, parce qu'ils n'ont point cru que Dieu y eut joint ny ſon Eſprit, ny la remiſſion des pe-

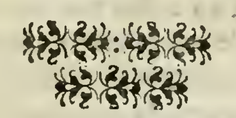
CH. IX. chez, quoiqu'il l'accordast par anticipation à quelques Juifs, non par la vertu de ces figures, mais par une faveur toute gratuite qui n'estoit point attachée à ces moyens exterieurs. Ils ont consideré de même l'Eucharistie comme le corps de JESUS-CHRIST & la manne comme une simple figure, non pas par une union arbitraire de l'objet de l'Eucharistie avec le Sacrement, & un retranchement arbitraire de ce même objet à l'égard de la manne qui le signifie, mais parce que l'Eucharistie est effectivement le corps de JESUS-CHRIST, & que la manne ne faisoit que le figurer.

La 2. remarque est que quand les Peres appellent l'Eucharistie le *corps de* JESUS-CHRIST, par opposition à la manne, à l'agneau Paschal & aux autres Sacremens de l'ancienne Loy, ce ne peut estre que dans un sens de réalité, parce qu'il est faux que la manne & l'agneau Paschal ne fussent pas le corps de JESUS-CHRIST en figures, c'est pourquoy tous les passages des Peres où l'Eucharistie comparée aux anciens Sacremens est appellé le *corps de* JESUS-CHRIST comme sont ceux de saint Ambroise, de l'Auteur du livre des Sacremens, de S. Chrysostome, de saint Augustin, de saint Cyrille, de Theodoret & de Salvien sont absolument decisifs. Qui dit que l'Eucharistie est le corps de JESUS-CHRIST & que l'agneau Paschal & la manne n'en estoient que l'ombre, ne peut prendre le mot *est* en un sens de figure, parce qu'en ce sens l'agneau Paschal & la manne estoient aussi le corps de JESUS-CHRIST. Autrement ce seroit faire parler les Peres de la maniere du monde la plus insensée, parce qu'il faudroit qu'ils eussent entendu que l'Eucharistie est le corps de JESUS-CHRIST parce qu'elle en est la figure, au lieu que l'agneau Paschal consideré comme un simple estre, & non comme un signe ne l'étoit pas.

Cela même ne peut subsister avec les passages des Peres, parce qu'ils remarquent expressément qu'ils regardent ces anciens Sacremens comme des figures du Christ; de sorte que si l'Eucharistie n'estoit le corps de JESUS-CHRIST qu'en figure, la préference que les Peres luy donnent comme estant le corps de JESUS-CHRIST au dessus de ces Sacremens considerez comme figures, seroit aussi ridicule que si l'on preferoit un tableau de saint Paul que l'on appelleroit saint Paul par une expression abbregée, à un tableau de saint Pierre qu'on appelle-

roit par une expreſſion entiere & parfaite, tableau de S. Pierre & non pas ſaint Pierre. Ch. IX.

La 3. remarque eſt qu'encore que dans ces comparaiſons des Sacremens de la Loy nouvelle avec ceux de l'ancienne, les Peres ayent regardé les uns & les autres avec tout ce qui y eſtoit joint, & que ce ſoit par cette raiſon qu'ils ont conſideré dans le Baptême & le ſaint Eſprit, & Jesus-Christ, & la parole Evangelique, & qu'ils y ont enfermé les effets, & l'objet du Baptême, neanmoins toutes ces manieres de concevoir le Baptême ne les ont jamais portez à dire que la raiſon pour laquelle le Baptême eſt préferable à la pierre du deſert, à la mer rouge, à la Piſcine, c'eſt qu'il eſt le ſaint Eſprit, & le ſang de Jesus-Christ, & la parole de Dieu. L'union de toutes ces choſes dans l'idée du Baptême n'a jamais donné lieu à aucune de ces expreſſions. Ils ont dit que toutes ces choſes ſe trouvoient dans le Baptême, mais jamais que le Baptême en fuſt aucune. Ils en auroient fait autant ſans doute à l'égard de l'Euchariſtie, s'ils l'avoient conçuë comme les Calviniſtes la conçoivent. Ils auroient dit, ſi l'on veut, qu'elle eſt préferable à ces anciennes figures, parce que la vertu de la chair de Jesus-Christ nous y eſt communiquée, parce que nous y participons par la foy a cette chair: mais ils n'auroient jamais dit qu'elle leur eſt préferable, parce qu'elle eſt le corps de Jesus-Christ & la verité figurée, parce qu'elle eſt le corps de l'Auteur de la manne & du Dieu du ciel. Ce ſont des expreſſions contraires à la nature & au bon ſens, principalement dans cette comparaiſon où il s'agit de préferer un Sacrement à un Sacrement, non en ſignification & en figure, par où ils ſont tous deux égaux, mais en eſſence & en réalité; & c'eſt pourquoy tout ce qui a eſté dit, ou qu'on peut dire ſur ce ſujet, porte à une idée de réalité, & ſeroit faux ſi on l'entendoit autrement.



CHAPITRE X.

Suite des défaites de M. Claude & d'Aubertin, pour éluder les passages des Peres cy-dessus alleguez.

M. Claude ne se contentant pas de cette union de l'objet avec le Sacrement pour fonder cette préference, a encore recours à d'autres raisons qu'Aubertin touche quelquefois en passant, mais qu'il ne propose pas avec tant de force & d'éloquence que M. Claude ; & c'est pourquoy pour ne luy rien oster, il est bon de l'entendre parler luy-même.

» La quatriême opposition, dit-il, n'a rien qui favorise la cause » du Pere Noüet ; non plus que les autres. Car bien que les Peres ayent regardé les Sacremens anciens comme des ombres, » dont les nostres sont la verité ; il ne s'ensuit pas que les nostres » soient réellement & substantiellement Jesus-Christ ; mais » il s'ensuit seulement qu'ils sont de vrais & solides Sacremens, » des Sacremens d'une alliance eternelle & qui regardent l'ame, » au lieu que les autres estoient des images dépourvuës de toute » vertu salutaire, des Sacremens d'une alliance temporelle, & qui » ne regardoit que le corps. En effet l'agneau Paschal, par » exemple, entant qu'il estoit un memorial du passage de l'Ange » ou de celuy des Israëlites par la mer rouge, n'estoit qu'une ombre creuse, & une figure vaine, si vous le comparez avec nostre » saint Sacrement, qui est un memorial efficace de la délivrance » que nous avons obtenuë par Jesus-Christ. La Circoncision de même ; entant qu'elle estoit un signe de la promesse » faite à Abraham touchant la terre de Chanaan, & une confirmation de cette alliance que Dieu avoit faite avec les Juifs, qui » aboutissoit à des benedictions terrestres, à cet égard, dis-je, » elle n'estoit qu'une peinture vuide & imparfaite, au lieu que » nostre Baptême qui nous remet devant les yeux la vertu du » sang de Jesus-Christ & celle de sa Resurrection, & qui » nous en communique le fruit, est un grand & solide Sacrement, » le vray original de cet ancien Sacrement typique, comme les » Sacrificateurs qui sonnerent la trompette pour faire tomber les » murailles de Jerico, furent des figures de nos Apostres, qui ont » fait retentir par tout le monde la parole de l'Evangile, pour

faire tomber l'Empire du Demon & de ſes Idoles. Mais comme ce dernier exemple n'emporte pas que les Apoſtres ayent eſté réellement l'Evangile même, ny que leur parole ait eſté réellement & ſubſtantiellement JESUS-CHRIST; comme on ne peut pas dire auſſy que le Baptême ſoit réellement le ſang de JESUS-CHRIST, ny ſa mort ny ſa Reſurrection, bien que la Circonciſion en fut une figure, l'on ne doit pas dire non plus que l'Euchariſtie ſoit réellement & ſubſtantiellement JESUS-CHRIST, encore qu'elle ait eſté figurée par l'agneau Paſchal & par la manne. Nos Sacremens n'ont pas beſoin de cette réalité qu'on veut donner au pain de l'Euchariſtie pour eſtre l'original & la verité de ces anciennes ombres: car ils ont mille avantages qui les élevent à cette qualité. Sans toucher icy à ce que ſaint Auguſtin a remarqué en quelque endroit: *Qu'ils ſont plus faciles, plus purs, & plus auguſtes en leur celebration que n'eſtoient les anciens*, il ne faut que conſiderer, qu'ils ſont les Sacremens d'une alliance réelle & ſalutaire, au lieu que les autres l'eſtoient d'une alliance typique & corporelle; qu'ils confirment la plus haute & la plus grande de toutes les promeſſes divines, au lieu que les autres confirment des promeſſes terreſtres; qu'ils repreſentent à noſtre ame des objets vivifians, JESUS-CHRIST & toutes ſes graces, au lieu que les autres repreſentoient des objets infiniment au deſſous de ceux-cy; qu'ils ſont accompagnez d'une efficace ineffable qui change l'homme, & en fait une creature nouvelle, au lieu que les autres n'avoient rien de tout cela, & au plus n'eſtoient accompagnez que d'un eſprit de ſervitude; que leur participation eſt ſuivie des plus admirables effets qui ſe puiſſent concevoir, au lieu que les autres ne produiſoient que la crainte & un attachement mercenaire aux choſes de la terre; il ne faut, dis-je, que conſiderer cela pour conclure que les Peres ont eu droit d'appeller ceux-là, ombres, figures & images, & ceux-cy l'original & la verité, ſans y établir pourtant la réalité du Pere Noüet. C.X.

C'eſt dans cette oppoſition que ſaint Hierôme a dit: *Qu'il y a autant de difference entre les pains de propoſition & le corps de Chriſt* (c'eſtadire le Sacrement, ſelon le ſtyle des Anciens) *comme entre l'ombre & le corps, entre l'image & la verité, entre les exemplaires des choſes futures, & ce qui eſtoit figuré par ces exemplaires.* C'eſt là auſſy que je rapporte ce que Theodoret a dit: Que *le Seigneur mit fin à la Paſque typique, & qu'il montra l'ori-*

C.X. » *ginal de cette figure, & ouvrit la porte à son mystere salutaire.* Et » ailleurs, *que la mer estoit la figure de nostre Baptême, la pierre l'ombre de nos ruisseaux immortels, & la manne l'image de nostre viande celeste.* Et ce qui est dit dans le livre des images attribué à » Charlemagne : *Lors que les ombres legales ont pris fin, Dieu ne nous » a point donné quelque signe imaginaire, mais le Sacrement de son » corps & de son sang. Car le mystere du corps & du sang du Seigneur » ne doit pas estre appellé maintenant image, mais verité; non ombre, » mais corps; non type des choses futures, mais ce qui estoit préfiguré » par les types.*

Ce seroit faire une égale injustice si l'on refusoit à M. Claude la gloire d'estre pompeux en expressions, ou qu'on luy accordast celle d'estre solide & sincere dans ses raisonnemens. Car le seul endroit que je viens de rapporter, peut servir d'une preuve convaincante, qu'il sçait donner un air grand & magnifique aux plus grossieres & aux plus visibles illusions.

On peut remarquer d'abord que ces nouvelles solutions ne sont pas destinées pour resoudre les passages où l'Eucharistie est appellée *le corps de* Jesus-Christ, *l'Auteur de la manne, le corps de la vie, la chair du Maistre des Cieux, la chair incorruptible, le sang qui desaltere pour jamais, le corps de* Jesus-Christ *qui est Auteur du ciel, le sang qui chasse les Demons & qui attire les Anges*, Jesus-Christ *même, le sang de la verité, le corps qui accomplit les promesses, la chair presentée à manger*, Jesus-Christ *qui s'introduit par sa propre chair, la propre chair de* Jesus-Christ, *le corps de Dieu*, & tout cela par opposition & avec préference à la manne & autres Sacremens Judaïques. C'est de son autre solution des Sacremens conçus avec leur objet, qu'il a attendu ce grand effet; & comme il s'y est certainement trompé, & qu'il ne nous a produit dans cette distinction qu'une pensée contraire au sens commun, tous ces passages demeurent dans toute leur force, & n'ont pas reçu la moindre atteinte.

C'est donc fort inutilement que n'ayant rien à répondre à ces passages là, il s'efforce de se défaire de ceux où l'Eucharistie est appellée simplement la verité, & l'original des figures legales, & qu'il en va chercher tant de raisons. Car les Peres ne nous ont pas laissé ces raisons à deviner. Ils nous marquent clairement qu'ils l'appellent l'original & la verité de ces figures, parce qu'elle est le corps de Jesus-Christ. *La lumiere,*

dit saint Ambroise, *est préferable à l'ombre, la verité à la figure,* Ch.X.
le corps de l'Auteur du ciel à la manne du ciel. Et l'on peut voir la même chose dans les passages que nous avons rapportez de saint Chrysostome, de saint Augustin, de S. Cyrille, de Theodoret & de Salvien. De sorte qu'estre le corps de Jesus-Christ & estre l'original & la verité de ces figures, c'est la même chose dans le langage des Peres, ou plutost ce sont deux propositions qui suivent l'une de l'autre. Ainsy comme il n'y a nulle consequence necessaire ny raisonnable entre cette proposition, l'Eucharistie est le corps de Jesus-Christ prise au sens des Calvinistes, & expliquée par ces termes, l'Eucharistie est la figure du corps de Jesus-Christ, & celle-cy: l'Eucharistie est l'original & la verité de la manne, il est impossible que les Peres qui ont conclu qu'elle estoit la verité & l'original de la manne, de ce qu'elle est le corps de Jesus-Christ, ayent entendu qu'elle l'estoit seulement en figure.

Et delà il s'ensuit que comme les Peres, en appellant l'Eucharistie le corps de Jesus-Christ en tant de manieres par opposition à ces figures legales, n'ont pu entendre autre chose, sinon qu'elle l'estoit réellement ; aussy en l'appellant l'original & verité comme corps de Jesus-Christ, ils n'ont pu entendre autre chose, sinon qu'elle contenoit la verité même du corps de Jesus-Christ, comme le dit S. Jerôme.

Cette expression que l'Eucharistie est la verité & l'original des figures legales, n'a donc point esté laissée ambiguë par les Peres. C'est une expression qu'ils ont souvent determinée : & tant que ce qui la determine subsistera, il est inutile à M. Claude de prouver que cette expression separée de ses determinations, & considerée en elle-même, pourroit recevoir un autre sens.

N'est-ce donc pas une chose pitoyable que ce qu'il entreprend de prouver luy estant inutile, il n'y reüssisse même pas. Car il n'y eut jamais d'illusion pareille à ce qu'il avance dans tout ce discours que nous venons de rapporter. Il se reduit à dire que l'Eucharistie est appellée verité à l'égard des figures legales, parce qu'elle est un Sacrement d'une alliance salutaire, au lieu que les autres l'estoient d'une alliance typique & corporelle.

2. Qu'elle represente à nostre esprit des objets vivifians Jesus-Christ & toutes ses graces, au lieu que les autres representoient des objets infiniment au dessous de ceux-là.

Ch X. 3. Qu'elle eſt accompagnée d'une efficace ineffable, au lieu que les autres n'avoient rien de tout cela.

Qui ne croiroit là deſſus que dans l'opinion de M. Claude les Sacremens de l'ancience Loy n'avoient pas rapport à une alliance ſpirituelle; qu'ils n'offroient pas à l'eſprit Jesus-Christ & ſes graces; qu'ils eſtoient deſtituez d'efficace, puiſque c'eſt par ces trois conditions qu'il veut qu'ils n'ayent tenu lieu que d'ombres & de figures à l'égard des Sacremens de la Loy nouvelle, & en particulier de l'Euchariſtie?

Mais il ne faut pas juger du langage des Miniſtres comme de celuy des autres hommes. M. Claude qui nous dit que l'Euchariſtie eſt préferable aux Sacremens de l'ancienne Loy, parce qu'elle a une *efficace ineffable*, & que *les autres n'ont rien de tout cela*, ne laiſſe pas de croire que les Sacremens de l'ancienne Loy avoient la même efficace ineffable que l'Euchariſtie. Le même M. Claude qui nous dit que l'Euchariſtie eſt un Sacrement d'une alliance eternelle, & que ceux de l'ancienne Loy ne l'eſtoient que d'une alliance temporelle, ne laiſſe pas de croire qu'ils eſtoient Sacremens d'une alliance ſpirituelle & eternelle. Le même M. Claude enfin qui nous dit que les Sacremens de la Loy nouvelle preſentent à l'eſprit des objets vivifians, Jesus-Christ & toutes ces graces, & que les Sacremens de l'ancienne Loy *en preſentoient de beaucoup moindres*, nous dira auſſi & avec raiſon, que ces anciens Sacremens figuroient & preſentoient à l'eſprit les mêmes objets que ceux de la Loy nouvelle. La difference n'eſt pas dans les choſes, elle ne vient que de la maniere dont-il luy plaiſt de les regarder, ou du beſoin qu'il en a.

Toute cette addreſſe conſiſte à diſtinguer dans les Sacremens de l'ancienne Loy deux ſignifications, deux rapports, deux efficaces. L'agneau Paſchal ſelon luy ſignifioit le paſſage de l'Ange, il ſe rapportoit à la loy Judaïque comme alliance temporelle, il avoit un effet commun & temporel qui eſtoit de procurer les biens promis aux obſervateurs de la Loy. Mais outre cela il avoit une ſignification plus relevée par laquelle il ſignifioit Jesus-Christ, & ſelon cette ſignification il eſtoit Sacrement d'une alliance ſpirituelle & eternelle, & avoit auſſi ſon *efficace ineffable* en communiquant Jesus-Christ & ſa chair tout de même que l'Euchariſtie. Voilà ce que croit M. Claude avec Calvin & les Calviniſtes. Mais pour trouver ſon

compte dans la comparaison des Sacremens de l'ancienne Loy avec ceux de la nouvelle, il luy plaist de ne point considerer cette signification spirituelle, ce rapport à une alliance spirituelle, cette efficace ineffable qu'il reconnoist dans les Sacremens de l'ancienne Loy, & de ne les regarder que par ces autres qualitez dans lesquelles ils sont inferieurs à ceux de la Loy nouvelle. S'il avoit eu besoin de les égaler, il l'auroit fait avec la même facilité, en ne considerant que les rapports dans lesquels ils sont égaux. Ainsi cette inégalité & cette égalité ne dépendent que du different tour de son imagination, & des abstractions qu'il luy plaist de faire. Et tout ce mystere se reduit à dire que les Sacremens de l'ancienne Loy, considerez sans leur efficace, & sans leur rapport à Jesus-Christ, & à une alliance spirituelle, qu'ils ont pourtant dans la verité, sont infiniment au dessous des Sacremens de la Loy nouvelle, considerez avec toutes ces choses. De sorte que M. Claude raisonne, & fait raisonner les Peres comme un homme qui diroit que le Roy d'Espagne est infiniment plus puissant que le Roy de France, parce que le Roy de France consideré simplement comme Roy de Navarre, seroit obligé de ceder l'avantage de la grandeur & de la puissance au Roy d'Espagne consideré comme Roy de l'Espagne, de Naple, de la Sicile & des Indes Occidentales. Toute cette réponse n'est donc qu'un sophisme, & un sophisme ridicule. C'est un sophisme parce que M. Claude préfere absolument & sans restriction les Sacremens de la Loy nouvelle à ceux de l'ancienne; qu'il appelle les uns *solides*, *efficaces*, *la verité mesme*, & les autres, *vains*, *creux*, *sans efficace*, *ombres*, non parce qu'en toutes manieres, & selon toutes sortes de regards, ces differences se rencontrent entre ces Sacremens, mais parce que les Sacremens de l'ancienne Loy pouvant estre considerez, à ce qu'il dit, comme creux & inefficaces, ou comme efficaces & réels, selon differens rapports, il luy plaist de ne les considerer que de la premiere maniere. Ch. X.

Mais au moins, dira-t-il, on ne doit pas conclure, de ce que l'Eucharistie est appellée la verité des anciens Sacremens, qu'elle contienne réellement Jesus-Christ; car les Peres ont opposé les ombres legales au Baptême & à la parole de l'Evangile comme des figures & des ombres, aussi bien qu'à l'Eucharistie. Et il se servira même, comme il a déja fait, d'un passage de saint Basile, & d'un autre de saint Gaudence, pour

Ch. X. appuyer ce raisonnement emprunté d'Aubertin qui ne se lasse point de le repeter, mais qui en le repetant ne l'a pas rendu bon, non plus que M. Claude en le copiant.

Car il est vray que les mots *d'estre la verité d'une figure*, n'enferment point par eux-mêmes d'estre le corps de Jesus-Christ; & qu'ainsi le Baptême sans estre réellement le sang de Jesus-Christ est neanmoins la verité, l'original, l'accomplissement de plusieurs figures legales. Mais c'est que ces figures legales ne figuroient pas le Baptême comme sang de Jesus-Christ, elles le figuroient seulement dans son effet. Les Baptêmes de la Loy destituez d'efficace, le passage de la mer rouge, où les ennemis des Israëlites furent ensevelis representent nostre Baptême plein d'efficace, ensevelissant & détruisant les pechez qui sont nos veritables ennemis, & nous ouvrant le chemin a la veritable terre promise. Ainsi il est la verité, l'original, & l'accomplissement de ces figures par l'accomplissement de ce qu'elles figuroient.

Mais en quel sens l'Eucharistie a-t-elle esté figurée par les anciens Sacremens comme par la manne & par l'agneau Paschal? Est-ce dans son efficace? Nullement: car nous avons fait voir que toute son efficace d'épend d'estre réellement le corps de Jesus-Christ, & que sans cela on ne luy en sçauroit raisonnablement attribuër aucune, cette efficace n'estant marquée nulle part. Il est visible d'ailleurs que la manne & l'agneau Paschal n'ont aucun rapport à l'Eucharistie que par le corps de Jesus-Christ, dont ces Sacremens sont les images. La manne signifie le pain vivant, & elle n'est figure de l'Eucharistie que parce que l'Eucharistie est elle-même le pain vivant. L'agneau Paschal signifie Jesus-Christ immolé, & il n'est figure de l'Eucharistie que parce qu'elle contient Jesus-Christ immolé. Et enfin les passages que nous avons citez marquent clairement que ces anciens Sacremens se rapportent à l'Eucharistie comme au corps de Jesus-Christ. Ainsy comme de ce que le Baptême est figuré dans son efficace par les Sacremens de l'ancienne Loy, & de ce qu'il est appellé verité & original par les Peres, à cause de son efficace, il s'ensuit qu'il a réellement & effectivement cette efficace que ces figures n'avoient pas; il s'ënsuit de même que l'Eucharistie n'estant figurée par les Sacremens de l'ancienne Loy que comme corps de Jesus-Christ, & n'estant appellée *verité* par les Peres

que comme corps de JESUS-CHRIST, elle contient réellement le corps de JESUS-CHRIST, les mots *de verité & d'original* marquant toujours la réalité de la chose figurée. Ch.X.

Outre ce raisonnement, M. Claude produit encore quelques passages, par lesquels il pretend prouver que les Peres ont consideré l'Eucharistie comme une image plus claire & plus parfaite que les anciens Sacremens. Mais que veut-il conclure delà? que l'Eucharistie est une image? Qui doute qu'elle n'en soit une, & une image plus claire? comme nous l'expliquerons plus amplement ailleurs. Donc c'est cette qualité d'image plus claire que les Peres ont entenduë par le mot de verité. Mais qui est-ce qui tire cette consequence? Sont-ce les Peres? point du tout. C'est l'imagination de M. Claude qui la tire sans apparence & sans raison. La verité comme verité n'a rapport qu'à la figure, & la figure comme figure n'a rapport qu'à l'original & à la verité. L'Eucharistie comme figure soit plus obscure ou plus claire, ne se rapporte donc point aux anciens Sacremens, & n'est point leur verité; elle se rapporte en ce sens au corps de JESUS-CHRIST qui s'y trouve couvert, elle se rapporte aux biens du ciel qu'elle nous represente, & dont elle nous est un gage & une assurance.

Ainsy saint Gregoire de Nazianze a pu dire que la Pasque de la Loy estoit une figure plus obscure d'une autre figure. Et *Orat. 42.* quoique ces paroles s'entendent plus naturellement de la Feste de Pasque que de l'Eucharistie: neanmoins en les entendant même de l'Eucharistie, le sens en est clair & entierement éloigné de la pensée de M. Claude. Saint Gregoire veut que la participation presente de l'Eucharistie, figure la participation claire & manifeste que nous aurons de JESUS-CHRIST dans la gloire. Et c'est selon ce sens qu'il veut en cet endroit que l'Eucharistie soit figure: *Dans peu de jours*, dit-il, *nous y participerons plus purement & plus parfaitement.*

Il veut aussy que la Pasque legale soit la figure de nostre Pasque, mais ce n'est pas par la même raison. La Pasque legale est figure de l'Eucharistie, parce qu'en figurant le corps de JESUS-CHRIST, elle ne le contient pas, & que l'Eucharistie le contient: & l'Eucharistie est figure de l'état du ciel, parce qu'on n'y joüit pas de JESUS-CHRIST à découvert, ny avec cette abondante effusion de graces qu'il nous communiquera dans le ciel.

Ch. X. C'est l'unique fondement de ces trois degrez marquez par les Peres, dont M. Claude abuse, par lesquels ils attribuent les figures à l'ancienne Loy, l'image à *la Loy nouvelle*, & la verité au ciel. Ce qu'ils appliquent non seulement à l'Eucharistie, mais à tout l'état de la Loy nouvelle & à tous ses Sacremens. Car il est clair que dans ces degrez ils prennent le mot de verité pour la possession claire & parfaite de Dieu. *Elevons*, dit saint Ambroise, *tous nos desirs aux choses où se trouve la perfection & la verité. L'ombre & l'image sont icy, & la verité est là*, c'estadire dans le ciel. *L'ombre estoit dans la Loy, l'image est dans l'Evangile, la verité est aux cieux.* C'estadire que selon ce Saint, la grace, la remission des pechez, le corps de Jesus-Christ n'estoient *qu'en figure* dans l'ancienne Loy, que nous les avons presentement *en image*, & que nous les aurons *en verité* dans le ciel. Mais comme en appliquant ces degrez à la remission des pechez & à la grace, il ne s'ensuit pas que nous ne les ayons pas réellement, mais seulement que nous ne les avons qu'imparfaitement dans l'état même de l'Evangile; il ne s'ensuit pas aussy que nous n'ayons pas réellement Jesus-Christ dans l'Eucharistie, mais seulement que nous ne l'y possedons pas avec la même perfection que nous le possederons dans le ciel. Ainsy cette pensée de saint Ambroise qui a esté suivie par Maxime Commentateur de saint Denis, n'a point d'autre sens que celuy de l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe d'Emese: *Que le premier Tabernacle est la Synagogue, le second l'Eglise, & le troisiéme le Ciel. Que le premier estoit en figure & en ombre, le second en figure & en verité, & le troisiéme en verité seulement.* Ou que ce que dit Alger: *Que les mysteres de la Loy estoient figure & non verité; les mysteres de la grace verité & figure; les mysteres de la gloire verité sans figure.* Car c'est ce mélange de figure & de verité que veut marquer saint Ambroise par le mot *d'image*, qui tient en quelque façon le milieu entre les premiers traits d'un tableau, & la chose même qu'il represente; comme l'état de la Loy de grace tient le milieu entre l'imperfection de celuy de la Loy, & la perfection de celuy du ciel. Aussy la consequence qu'il en tire, n'est pas que l'oblation de la figure de Jesus-Christ succede aux Sacrifices qui le figuroient, mais que Jesus-Christ est offert dans ce monde d'une maniere differente de celle dont il s'offre sans cesse dans le ciel comme nostre intercesseur. *Autrefois*, dit-il, *on offroit un agneau ou un*

jeune bœuf, maintenant JESUS-CHRIST *eſt offert; mais il eſt offert comme homme, comme eſtant capable de ſouffrir, & il s'offre luy-même comme Sacrificateur pour nous obtenir le pardon de nos pechez. Icy cela ſe fait en image, mais là en verité, là, dis-je, ou comme noſtre Avocat il intercede pour nous envers le Pere.* Car il eſt clair que ce mot d'image n'exclut pas la réalité, mais la clarté, & qu'il deſigne ſeulement les marques de mortalité, qui ſont encore conſervées dans l'oblation de JESUS-CHRIST ſur la terre, au lieu qu'il n'y a rien de tout cela dans l'oblation qu'il fait de luy-même à ſon Pere dans le ciel, & qu'il y fera eternellement. Ch. X.

Quoique répondant à l'abus que fait M. Claude du paſſage de ſaint Gregoire de Nazianze, en ce qu'il inſinuë en paſſant que l'Euchariſtie eſt appellée *verité*, parce qu'elle eſt une figure plus claire, j'aye auſſy répondu à Aubertin qui ne s'arreſte preſque qu'à cette derniere ſolution, & qui produit toujours ce même paſſage pour l'appuyer, encore qu'il ne ſoit nullement certain qu'il s'entende de l'Euchariſtie, & que quand il s'en entendroit, il ne prouve rien du tout; il ne ſera pas inutile neanmoins, pour faire connoiſtre le genie de ce Miniſtre, de rapporter encore deux ſolutions dont il ſe ſert ſur deux des paſſages que nous avons citez.

Euſebe de Ceſarée dit: *Que les Sacremens de la Loy de Moïſe ne contenoient que des ombres & non la verité même.* Et Aubertin pour éluder ce paſſage, répond que le mot de *contenir* ne ſignifie pas *contenir phyſiquement*, mais qu'il eſt ſouvent pris pour *contenir civilement*, c'eſtadire pour *declarer* & pour *ſignifier*, & que c'eſt en ce ſecond ſens qu'il eſt pris par Euſebe, qui l'employe, dit-il, pour *deſigner* & *teſtifier*. *D Demonſ. l. 1. c. 10.*

Mais il n'y eut jamais de ſurpriſe plus groſſiere & plus viſible que celle-là. Car ſi le mot de *contenir* περιέχειν, eſt pris en ce lieu là pour *ſignifier*, comme il ſe rapporte également aux mots *d'ombre* & de *verité*, il s'enſuivra que le ſens d'Euſebe ſera, ſelon Aubertin, que les Sacremens de l'ancienne Loy ne ſignifioient que des ombres & non pas la verité; ce qui eſt viſiblement faux, & n'a même pas de ſens raiſonnable. Et par conſequent comme *contenir des ombres*, n'eſt pas là ſignifier des ombres, mais les renfermer actuellement; contenir *la verité* n'eſt pas non plus la ſignifier, mais c'eſt la renfermer & la contenir réellement.

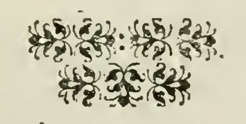
CH. X. Que si Aubertin pretend, ce qui seroit une assez plaisante vision, que le mot de *contenir* veut dire *contenir réellement*, à l'égard de *ces ombres*, & *signifier* simplement à l'égard *de la verité*, Eusebe sera tombé, selon luy, dans une contradiction manifeste, en disant d'une part que les anciens Sacremens *contenoient des images & des ombres*, ce qui emporte qu'ils signifioient la verité du nouveau, & disant par l'autre membre qu'ils ne signifioient pas cette verité, *non ipsam veritatem continentia*, puis qu'Aubertin explique le mot de *continentia* par celuy de *signifioient*.

In Psal. 73. Le second passage est celuy de saint Augustin, qui porte: *Qu'autres sont les Sacremens qui donnent le salut: autres les Sacremens qui promettoient le Sauveur.* ALIA *sunt Sacramenta dantia salutem, alia promittentia Salvatorem.* Car ces mots de *dantia salutem*, QUI *donnent le salut*, ayant importuné Aubertin, il s'en est défait d'une maniere qui seroit malaisée à deviner, n'y ayant peutestre jamais eu que luy qui fust capable de s'en aviser. *Je réponds directement*, dit-il, *que nos Sacremens donnent le Sauveur par voie de témoignage & de declaration. Car c'est un des sens du mot de* DARE, *comme quand on dit en François; Je vous donne cela pour certain.* Ce qu'il fortifie en un autre lieu par d'autres exemples, en appellant cette solution *tres-solide, solidissimam*. Ces exemples sont que saint Paul dit qu'il a *donné du lait à boire*, LAC VOBIS POTUM DEDI; Qu'il dit *qu'il a donné des preceptes*, NOSTIS QUÆ MANDATA DEDERIMUS VOBIS; & que Terence dit: *Nunc quamobrem has partes didicerim, paucis dabo*, c'est-adire *docebo*, dit Aubertin.

Ces solutions sont si peu raisonnables, que je ne croy pas que M. Claude même se veüille engager à deffendre Aubertin sur ce sujet. Il est trop habile pour ignorer que le mot de *dare* ayant une signification fort generale, il n'est determiné à ses significations particulieres que par les mots que l'on y joint. Ainsy *dare pœnas*, c'est estre puni. *Dare mandata*, c'est ordonner. *Dare sermonem*, c'est faire parler de soy. *Dare malum*, c'est causer de la perte. Et de même quand Terence dit: *Quamobrem has partes didicerim paucis dabo*, il est vray que *dabo* signifie, je vous montreray, non pas de soy, mais par le mot de *rationem*, ou quelque autre mot semblable qui est sous-entendu. Il est vray encore que *dare lac*, signifie dans saint Paul, donner des instructions, mais ce n'est pas par la force du mot de *dare*, c'est par

celle du mot de *lac*, qui signifie metaphoriquement une instru- Ch. X.
ction proportionnée à ceux qui commencent. De conclure donc delà que le même mot de *dare* peut signifier instruire, lorsqu'il est joint avec un substantif qui n'a nul rapport à l'instruction, comme le mot de *salutem*, c'est ne témoigner ny discernement, ny justesse d'esprit, & faire voir qu'on se laisse aveugler par l'envie d'avoir raison a quelque prix que ce soit.

Quoique j'espere, comme j'ay dit, que M. Claude ne s'opiniastrera pas à soutenir cette extravagance, je ne laisse pas d'estre fâché qu'il s'y est comme engagé sans y penser, en nous renvoyant dans sa Réponse au Pere Noüet à une solution qu'Aubertin donne à un passage celebre de saint Augustin, où ce Pere dit que *nous recevons avec un cœur & une bouche fidele le Mediateur de Dieu & des hommes*, JESUS-CHRIST *qui nous* DONNE *sa chair à manger & son sang à boire*, lequel Aubertin tâche d'éluder en expliquant encore le mot de *dantem* par celuy de *significantem*; & en y ajoûtant même cette autre absurdité d'expliquer ces mots: *Nous recevons avec un cœur & une bouche fidele*, par ceux-cy: *Nous confessons de cœur & de bouche.* Il ne tiendra neanmoins qu'à M. Claude de se tirer delà, en avoüant qu'il avoit peu examiné ces solutions d'Aubertin. Pour moy je l'en quitte de bon cœur pour cela, & le veux bien croire incapable de s'aviser de luy-même d'une chose si peu sensée. Aussy avons-nous vu que dans tous ces passages où l'Eucharistie est appellée *verité & corps de* JESUS-CHRIST par opposition aux figures, il s'est jetté à l'écart, & à supprimé autant qu'il a pu les mauvaises défaites de son Maistre. Il a au moins tenté là-dessus des routes nouvelles, & s'il n'y a pas reüssi, c'est plutost le defaut de sa matiere que le sien, & qu'il ne dépend pas de luy de changer la nature des choses, ny de rendre vray ce qui ne l'est pas.



CHAPITRE XI.

Que l'union des Peres à expliquer de l'Eucharistie le 6. Chapitre de saint Iean, & la maniere dont ils en ont parlé, sont des preuves qu'ils ont cru la presence réelle de Jesus-Christ *dans le saint Sacrement.*

SI je n'avois presentement pour unique objet de montrer quel a esté le sentiment des Peres, par la maniere dont-ils ont entendu l'Ecriture, il ne me seroit pas difficile, en considerant le 6. Chapitre de saint Jean separément de l'autorité des Peres, de faire voir qu'ils ont eu raison de l'entendre de l'Eucharistie, & que les preuves metaphysiques que M. Claude allegue pour faire voir le contraire, ne sont nullement considerables. Ce consentement même des Peres à le prendre dans ce sens, & la maniere dont ils le proposent non seulement dans leurs homelies, & dans leurs discours populaires, mais dans leurs commentaires, & leurs traittez les plus dogmatiques, fait assez voir que c'est l'impression naturelle que forment les paroles de Jesus-Christ.

Il est si vray que les paroles de Jesus-Christ rapportées dans ce Chapitre donnent cette idée, qu'il paroist que ceux à qui Jesus-Christ parloit firent la même difference que les Catholiques font, entre les expressions dont Jesus-Christ se servit au commencement, & celles dont il se servit à la fin. Ils entendirent sans peine le sens des premieres, lors qu'il leur dit simplement *qu'il estoit le pain du ciel.* Car la difficulté qu'il y trouverent ne fut pas sur ce qu'il se proposoit sous l'image du pain, mais sur ce qu'il disoit qu'il estoit descendu du ciel. *N'est-ce pas*, disent-ils, *le fils de Ioseph, dont nous connoissons le Pere & la Mere? Comment dit-il donc qu'il est descendu du ciel?* Mais quand il leur dit: *Que le pain qu'il donneroit estoit sa chair*, ces paroles firent sur eux une impression toute differente. Le rapport que fit Jesus-Christ de sa chair & de son sang au boire & au manger, sans marquer en aucune sorte que ces actions appartinssent à l'ame, cette distinction de boire & de manger qui ne se rencontre point dans les actions de l'esprit, & les autres circonstances du discours de Jesus-Christ

les frapperent de telle ſorte, qu'ils en conçurent l'idée d'une manducation réelle & corporelle. Et cette idée occupant entierement leur eſprit, leur fit oublier la premiere difficulté pour ne s'arreſter qu'à celle qu'ils trouvoient dans cette manducation. Ils ne dirent donc plus comme ils avoient fait, *Comment dit-il qu'il eſt deſcendu du ciel ?* mais ils dirent : *Comment nous peut-il donner ſa chair à manger?* Ch. XI.

Ainſy les Juifs & les Peres, les ennemis & les amis de Jesus-Christ ont ſenti la difference des expreſſions qui ſont au commencement & à la fin de ce Chapitre. Ils ont tous eſté frappez d'une autre idée que de celle d'une manducation purement ſpirituelle. Et quoique les Peres ayent corrigé ce qu'il y avoit de groſſier dans l'idée que les Juifs s'en formerent alors, ils n'ont pas laiſſé d'appercevoir comme eux, que Jesus-Christ n'avoit pas voulu parler d'une manducation qui ne ſe fiſt que par l'eſprit. Et cependant ſans compter pour rien cette preuve ſi convaincante de l'impreſſion naturelle de ces paroles, mille fois plus forte que tous les argumens metaphyſiques des Miniſtres ; Aubertin ne laiſſe pas de prononcer gravement que l'application de ce Chapitre à l'Euchariſtie, n'eſt pas trop juſte, *minus propriam*, & que pour le dire franchement, elle eſt forcée, *ut libere dicam, coactam.*

Mais parce que la diſcuſſion de tous les raiſonnemens des Miniſtres nous éloigneroit trop de l'ordre que nous nous ſommes propoſé, & que l'abondance des preuves que l'Ecriture & les Peres nous fourniſſent de toutes parts, fait qu'on ſe peut aiſément paſſer de celle qui naiſt de ce Chapitre que quelques Auteurs Catholiques ont affoiblie par une crainte exceſſive de donner de l'avantage aux Huſſites, je ne le regarderay icy que par rapport aux Peres qui l'ont expliqué.

Que ſi en ſuivant noſtre methode ordinaire, nous conſiderons d'abord quel ſentiment ils en ont du avoir ſelon qu'ils auront eu dans l'eſprit ou le ſens de figure, ou le ſens de réalité, il eſt impoſſible que la raiſon ne nous faſſe conclure que ces deux opinions differentes doivent produire des raiſonnemens fort differens, & que c'eſt une ſuite neceſſaire de l'opinion des Calviniſtes de ne pas entendre ce Chapitre de la manducation Sacramentale, comme c'eſt une conſequence naturelle de la doctrine Catholique de l'entendre de la manducation de la chair de Jesus-Christ qui ſe fait dans le Sacrement.

CH. XI. Car s'il eſt vray comme les Miniſtres le pretendent, que la chair de JESUS-CHRIST ne ſe mange que par la Foy, & qu'elle ſe mange par la Foy toutes les fois que nous nous uniſſons par la Foy à la mort de JESUS-CHRIST, & que nous conſiderons cette mort comme la cauſe de noſtre ſalut. S'il eſt vray que la manducation de la chair de JESUS-CHRIST n'eſt attachée à aucun ſigne, qu'elle ſe peut pratiquer hors de l'Euchariſtie comme dans l'Euchariſtie, & qu'elle ſe pratique même bien plus ſouvent hors du Sacrement que dans le Sacrement, parce que de cette derniere maniere elle a neceſſairement beſoin de certaines ceremonies & de certains Miniſtres, au lieu que de l'autre elle eſt en tout temps & en tout lieu au pouvoir des Fidelles. Enfin s'il eſt vray que même dans le Sacrement on ne mange la chair de JESUS-CHRIST que ſpirituellement & metaphoriquement, & de la même maniere qu'on la mange ſans le Sacrement, & qu'ainſi ces expreſſions: *Ma chair eſt vrayement viande, & mon ſang eſt vrayement bruvage*, n'ont pas plus de verité & plus de réalité dans la manducarion ſacramentale que dans cette manducation generale & commune; il eſt certain qu'il n'y à aucune raiſon de rapporter ce que JESUS-CHRIST dit dans ce Chapitre à l'Euchariſtie en particulier, puiſqu'il ne dit pas un ſeul mot qui marque en particulier le pain & le vin, & qu'il demeure dans les termes generaux de manger ſa chair & de boire ſon ſang, qui ont ſelon les Calviniſtes tout leur ſens & toute leur verité auſſi bien hors de l'Euchariſtie que dans l'Euchariſtie.

Car comme il ſeroit ridicule de rapporter ce que JESUS-CHRIST dit en general de l'oraiſon, qu'il faut veiller & prier, que quiconque prie reçoit, qu'il ſera donné à celuy qui demande, à une ſorte d'oraiſon particuliere; & de pretendre par exemple que cela s'entend des oraiſons de la nuit & non de celles du jour; de même s'il n'y à point d'autre manducation de la chair de JESUS-CHRIST que celle qui ſe fait par la Foy, il eſt ridicule d'appliquer preciſément une choſe ſi commune, ſi continuelle, ſi neceſſaire en tout temps & en tous lieux, à une action rare comme la participation à l'Euchariſtie, & qui n'eſt point neceſſaire ny en tout temps, ny en tous lieux.

C'eſt pourquoy ce que diſent les Miniſtres que l'application de ce Chapitre à l'Euchariſtie eſt contrainte & impropre, n'eſt déraiſonnable que parce que le fond de leur opinion eſt contraire

traire à la raiſon. Car on ne peut deſavoüer, que ſuppoſé leur doctrine, cette application ne ſoit en effet tres-forcée, tres-peu naturelle, pour ne pas dire ridicule & contraire au bon ſens; y ayant tres-peu de raiſon d'appliquer des paſſages qui marquent une verité generale, qu'il eſt important de connoiſtre en general, & qui répond preciſément à la generalité des termes, à une eſpece particuliere qui ne renferme qu'une tres-petite partie de ce qui eſt compris dans les termes generaux, & qui produit même des difficultez, qui ne ſe rencontrent point en la prenant autrement. Ch. XI.

Mais en changeant de ſuppoſition & de doctrine, & conſiderant ce qui doit ſuivre de la preſence réelle, il faut auſſy changer de ſentiment à l'égard de ce Chapitre de ſaint Jean. Car cette doctrine nous fourniſſant l'idée d'une maniere de manger la chair & de boire le ſang de Jesus-Christ toute particuliere à l'Euchariſtie, où l'on voit la raiſon de la diſtinction de ces deux actions de boire & de manger, & où l'uſage de ces termes eſt auſſy naturel & auſſy juſte, que le ſens metaphorique, qui ne ſignifieroit qu'une meditation de la mort de Jesus-Christ, eſt extraordinaire & contraire à l'uſage du commun des hommes. Le rapport de ce myſtere établi dans la derniere Céne, avec les paroles dont Jesus-Christ uſe dans ce Chapitre, eſt ſi vif & emporte tellement l'eſprit, qu'il eſt impoſſible qu'on ne prenne ce qui eſt dit dans ſaint Jean, comme une promeſſe, & ce qui eſt rapporté par les autres Evangeliſtes de l'inſtitution de l'Euchariſtie, comme l'execution de cette promeſſe.

Rien ne determine plus le ſens des Propheties que l'évenement, & ce qu'il y avoit d'ambigu avant cela, devient clair & determiné, ſi-toſt qu'on voit un effet qui y répond parfaitement. Il n'y a donc pas lieu de douter, que ſuppoſé que Jesus-Christ ait donné effectivement ſa chair à manger, en inſtituant la Céne de la maniere que les Catholiques le croyent, ce ne ſoit de cette même maniere qu'il ait promis de la donner lorſqu'il dit dans ſaint Jean: *Que le pain qu'il donneroit ſeroit ſa chair pour la vie du monde.*

L'experience confirme parfaitement ce que nous venons de dire de la differente pente que donnent ces deux ſens *de figure* & *de réalité*, à entendre diverſement le 6. Chapitre de ſaint Jean. Car les Calviniſtes ſuivant la liaiſon de leurs principes, ſe

Ch. XI. ſont tous portez à ſoutenir que ce Chapitre ne s'entendoit point de la manducation Sacramentale : leur doctrine leur en a fourni une infinité de preuves ; & ils ont mis dans ces preuves un des principaux appuis de leur opinion.

Quand les Catholiques au contraire ont ſuivi leur inſtinct, ils ont uniformement entendu ce Chapitre de l'Euchariſtie ; & quoique par application ils l'ayent pu rapporter à d'autres veritez, comme à la manducation ſpirituelle & generale, ce n'a pas eſté neanmoins en pretendant exclure le ſens litteral. Et c'eſt principalement depuis l'hereſie des Huſſites que quelques Auteurs, dont le nombre n'eſt pas comparable à celuy des autres, ont voulu prouver qu'il n'y eſt point parlé de l'Euchariſtie, parce qu'ils ont cru en pouvoir tirer quelque avantage contre ces ennemis de l'Egliſe qu'ils avoient uniquement en vuë.

Ainſy la maniere dont les Peres auront entendu ce Chapitre, nous fournira une preuve aſſurée de leur veritable ſentiment. Car il eſt moralement impoſſible que s'ils euſſent eu dans l'eſprit le ſens de figure, ils ſe fuſſent generalement portez à l'expliquer de l'Euchariſtie ; ce ſens eſtant viſiblement faux, contraire à la raiſon, & même ridicule dans cette ſuppoſition, comme les Miniſtres le reconnoiſſent.

Mais s'ils y ont eu au contraire la preſence réelle & la manducation réelle, il eſt moralement impoſſible qu'ils ne l'ayent pas expliqué de la manducation Sacramentale, le rapport de ce ſens aux paroles de Jesus-Christ dans ſaint Jean eſtant ſi ſenſible, qu'il emporte naturellement l'eſprit de tous ceux qui ſont perſuadez de la preſence réelle.

Il n'y a donc qu'à conſiderer laquelle de ces deux marques ſe trouve effectivement dans les Peres, & cet examen eſt bien facile, puiſque les Miniſtres mêmes ſont obligez de demeurer d'accord à l'égard de preſque tous les Peres, qu'ils ont tellement rapporté ce Chapitre à l'Euchariſtie ; qu'ils ont regardé ce ſens comme le ſens litteral & unique ; & qu'ils n'ont pas même cru qu'il y en puſt avoir d'autre. Les Miniſtres ſont ravis quand ils trouvent quelque Pere qu'ils puiſſent excepter de cette regle generale : mais ils ne deſavoüent pas au moins que ce Chapitre ne ſoit ainſy expliqué par ſaint Irenée, par Origene, par ſaint Cyprien, par ſaint Hilaire, par ſaint Cyrille de Jeruſalem, par ſaint Baſile dans ſes Regles morales, par ſaint Ambroiſe, par l'Auteur du livre des Sacremens, par ſaint

Iren. l. 4 c. 34. Orig. Hom. 16. in num. Cyp. de Orat.

Auguſtin, par la Lettre du Concile d'Alexandrie contre Neſtorius, par ſaint Cyrille d'Alexandrie, par Theodoret, par ſaint Leon, par Caſſiodore, & par un grand nombre d'autres. CH. XI.

Dom. Hila. 9. de Trinit. Cyrill. Hier. Catech. 4. Amb. de iis qui myſt. c. 8. de Sacr. l. 6. c. 1. Aug. in Ioan. Conc. Alex Epiſt. ad Neſt. Cyril. Alex. in Ioan. Theodor. in Hiſt. l 4. c. 2. Leo Hom. 6. de Iejun. 7. menſis. Caſſ. in Pſ. 107.

C'eſt là, ſi je ne me trompe, ce qu'on appelle eſtre confirmé par la Tradition: & tant de Peres de l'Egliſe Orientale & Occidentale, répandus en tant de lieux differens, ſuffiſent bien, ce me ſemble, pour repreſenter le ſentiment de l'Egliſe de leur temps.

Que M. Claude diſe ce qu'il luy plaira, il n'y a guere d'apparence que le ſens des Calviniſtes, éloignant preſentement tous ceux qui en ſont perſuadez, d'appliquer ce Chapitre à l'Euchariſtie, & celuy que tous ces Peres avoient dans l'eſprit, les ayant portez au contraire à l'entendre de cette ſorte; il n'y a, dis-je, guere d'apparence que des effets ſi differens, & des impreſſions ſi oppoſées puiſſent naiſtre du même ſens. Pour allier une rencontre ſi bizarre avec leur pretention, il faut neceſſairement que les Calviniſtes ſuppoſent que tous les Peres n'ont ſçu ce qu'ils diſoient, qu'ils ont mal ſuivi leurs principes, qu'ils ſe ſont embarraſſez mal à propos en des difficultez qu'il leur eſtoit facile d'éviter. Et cette ſuppoſition d'un aveuglement general dans tous les Peres, au même temps qu'on voit les plus ſimples Calviniſtes aſſez éclairez pour découvrir par la ſuite neceſſaire de leur doctrine, que ce Chapitre ne doit pas s'entendre de l'Euchariſtie, a ſans doute quelque choſe de choquant.

Mais ce n'eſt pas ſeulement le choix de cette explication qui découvre le ſentiment des Peres, ce ſont encore les conſequences de ce choix & de cette explication. Car il s'enſuit de l'alliance qu'ils ont faite du 6. Chapitre de ſaint Jean avec les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, qu'il ont conſideré cette expreſſion: *Cecy eſt mon Corps*, comme ayant le même ſens que celles de ce Chapitre, & qu'ainſy ils les ont priſes pour un éclairciſſement de ce qui eſt dit là, *de manger la chair de* JESUS-CHRIST. Ils ont auſſy conſideré le Chapitre de ſaint Jean comme une confirmation de la grace que Dieu nous fait dans ce Sacrement, de nous y donner ſa chair à manger & ſon ſang à boire; de ſorte que ces paroles de JESUS-CHRIST: *Cecy eſt mon Corps*, ont eſté jointes dans leur eſprit, & n'ont fait qu'un même corps avec toutes celles qui ſont rapportées par ſaint Jean, ce qui y faiſoit le même effet, que ſi l'on voyoit de ſuite

Ch. XI. dans un même Evangeliste, aprés ces paroles : *Cecy est mon Corps*, tout ce que Jesus-Christ dit dans ce Chapitre de saint Jean : *Le pain que je vous donneray est ma chair pour la vie du monde, ma chair est vrayement viande, & mon sang est vrayement bruvage ; si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie.* Or qui peut douter que l'union de ces passages n'excluë totalement la figure, & ne determine clairement l'esprit au sens de réalité.

Pour exclure la figure, il n'y a qu'à l'exclure de la manducation, & de la chair de Jesus-Christ, c'estadire qu'il n'y a qu'à admettre une manducation réelle, & à reconnoistre que l'objet de cette manducation est la vraie chair de Jesus-Christ. Or la figure est nettement bannie du mot de manducation par les paroles de l'institution, *prenez & mangez*, qui s'entendent, selon les Ministres mêmes, d'une vraye manducation. Elle est bannie de même du mot de *chair* par tout le 6. Chapitre de saint Jean, qui s'entend encore, selon eux, de la chair même de Jesus-Christ. Et par consequent les Peres n'ont pu unir, comme ils ont fait, ce Chapitre de saint Jean avec les paroles de l'institution : *Cecy est mon Corps*, sans en exclure absolument la figure. Aussy n'y a-t-il qu'à voir leurs passages pour reconnoistre clairement qu'ils ont entendu que cette même chair dont Jesus-Christ parle dans saint Jean, estoit réellement reçuë dans l'Eucharistie.

De Orat. Dominic. Jesus-Christ, dit saint Cyprien, *nous assure que le pain qu'il donnera est sa chair pour la vie du siecle. Puis donc qu'il dit que celuy qui mange de son pain vit pour l'Eternité, comme il est manifeste que ceux là ont la vie qui* TOUCHENT *son Corps, & qui reçoivent l'Eucharistie par le droit de Communion ; il faut aussy dans le sentiment d'une humble crainte, demander à Dieu que n'estant point separez du corps de* Jesus-Christ *par l'ordre de l'Eglise, nous ne demeurions point privez du salut ;* Jesus-Christ *ayant fait luy-même cette menace : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* Ainsy, selon saint Cyprien, ce pain que Jesus-Christ dit estre sa chair est l'Eucharistie ; demander à Dieu cette chair, c'est demander l'Eucharistie ; recevoir l'Eucharistie c'est *toucher* le corps de Jesus-Christ ; estre privé de l'Eucharistie, c'est estre privé du corps du Fils de Dieu, & de cette chair sans laquelle on n'obtient point le salut.

Que ce S. eſtoit peu inſtruit des principes des Calviniſtes, & qu'un habile Proteſtant ſe ſeroit bien mocqué de ces menaces! Car le moyen, ſelon eux, d'oſter à un homme la participation de cette chair qui donne la vie, de quelque excommunication qu'il ſoit lié, puiſque le moindre aliment & le moindre ſigne arbitraire qui le fera ſonger à la Paſſion de JESUS-CHRIST, luy communiquera ſa chair auſſy réellement, que le pain le plus ſolemnellement conſacré? Ch. XI.

Saint Hilaire, comme nous avons déja vu, conclut de ces paroles: *Ma chair eſt vrayement viande, & mon ſang eſt vrayement bruvage*, qu'il ne *faut point douter de la verité de la chair & du ſang*, & *que ce que nous prenons & buvons eſt veritablement de la chair, & veritablement du ſang:* VERE *caro & ſanguis eſt; & hæc accepta efficiunt, ut nos in Chriſto & Chriſtus in nobis ſit.....* Qu'ainſy JESUS-CHRIST eſt en nous par ſa chair, *eſt ergo in nobis ipſe per carnem.* *Lib. 8. de Trinit.*

Saint Ambroiſe dans le Chapitre 9. de ſon traité aux nouveaux baptiſez, appliquant les paroles que Noſtre Seigneur dit dans ſaint Jean à l'Euchariſtie, fait voir manifeſtement qu'il entend que ce que nous recevons eſt le corps même de JESUS-CHRIST. *Il eſt dit de la manne*, dit-il, *que l'homme a mangé le pain des Anges: & cependant tous ceux qui ont mangé de ce pain, n'ont pas laiſſé de mourir dans le deſert. Mais cette viande que vous recevez, ce pain des Anges qui eſt deſcendu du ciel, donne la ſubſtance de la vie Eternelle, & quiconque aura mangé de ce pain ne mourra point pour l'Eternité: & il eſt le corps de* JESUS-CHRIST. Qu'eſt-ce que cette viande que nous recevons ſinon l'Euchariſtie? Cependant cette viande eſt *le pain des Anges qui eſt deſcendu du ciel, c'eſt le corps de* JESUS-CHRIST, *ſelon ſaint Ambroiſe.*

Et l'Auteur du livre des Sacremens, aprés avoir rapporté ces paroles de JESUS-CHRIST tirées du même endroit de ſaint Jean: *Quiconque ne mangera point ma chair & ne boira point mon ſang, ne demeurera point en moy*, pour montrer que l'Euchariſtie eſt cette chair, & qu'elle l'eſt veritablement, il ſe propoſe enſuite ce doute qui exprime l'erreur qu'il combat. *Vous me direz peuteſtre: Comment eſt-ce de vraie chair, puiſque je ne voy qu'une reſſemblance de ſang, & non de vray ſang?*

Il faudroit copier tout ce que ſaint Chryſoſtome & ſaint Cyrille d'Alexandrie ont écrit ſur ce 6. Chapitre de S. Jean, ſi l'on en vouloit rapporter tout ce qui fait voir qu'ils ont tellement

Ch. XI. joint ce Chapitre dans leur esprit avec les paroles de l'institution du saint Sacrement, qu'ils ont pris la chair de Jesus-Christ dont il est parlé dans ce Chapitre, & l'Eucharistie, pour la même chose.

Car saint Chrysostome estoit tellement persuadé que ce discours s'entendoit de l'Eucharistie, qu'il ne se met seulement pas en peine de le dire expressément : il le suppose comme une verité constante, & aprés avoir rapporté ces paroles de Jesus-Christ : *Le pain que je donneray est ma chair*, il se propose d'abord cette question qui en marque la notorieté. *Vous me demanderez*, dit-il, *pourquoy* Jesus-Christ *a mêlé le discours de nos mysteres*. Il suppose donc que l'intelligence des paroles de Jesus-Christ dépendoit de celle des mysteres, & que la faute des Juifs n'est pas de ne les avoir point entenduës, mais de n'en avoir pas cru la verité sans les entendre, & de n'avoir pas attendu qu'il plut à Dieu de les en éclaircir. Saint Cyrille d'Alexandrie suppose la même chose : ce qui ne s'accorde point du tout avec l'hypothese des Ministres, puisque ces paroles de Jesus-Christ dans saint Jean sont intelligibles, selon eux, par elles-mêmes, & sans rapport à l'Eucharistie, & qu'au contraire le rapport à l'Eucharistie les obscurcit.

Enfin saint Chrysostome ajoûte ce que nous avons déja rapporté ailleurs, que c'est par cette viande *que* Jesus-Christ *nous a donnée, que voulant nous montrer l'amour qu'il nous portoit, il se mêle avec nous ; & joint son corps au nostre, afin que nous ne soyons qu'un. Qu'il ne nous permet pas seulement de le voir, mais aussi de le toucher & de le manger, de mettre les dents dans sa chair.... qu'il ne fait pas comme les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres, mais qu'il nous nourrit luy mesme de sa chair, que ce sang pris dignement* ἀξίως λαμβανόμενον *chasse les demons loin de nous, & qu'il y attire les Anges.... que c'est ce sang dont la figure à purifié le Temple, & delivré le peuple de ses pechez, & que s'il a eu tant de force en ses figures il en aura bien plus dans sa verité.*

Pour saint Cyrille d'Alexandrie, j'en ay déja rapporté tant de choses que je craindrois d'ennuyer les lecteurs par la multitude des passages que j'en pourrois citer ; je diray seulement icy qu'établissant comme il fait dans son Commentaire sur saint Jean, comme dans tous ses autres ouvrages, que l'on ne peut estre vivifié que par la chair de Jesus-Christ, il ne recon-

Vide Dialo. de Inc. p. 707. & de recta fide p. 35.

noiſt point d'autre maniere d'eſtre vivifié que de la recevoir par l'Euchariſtie, ce qui ſeroit une ignorance incroyable, s'il eſtoit vray qu'on la puſt recevoir à tous moments d'une autre maniere, il d'écrit toujours cette manducation, comme faiſant que JESUS-CHRIST demeure en nous par ſa chair. *Le corps de* JESUS *vivifie*, dit-il, non ceux qui le meditent, mais *ceux en qui il eſt*. Et c'eſt pourquoy il dit que ceux qui ſont longtemps *ſans recevoir l'Eulogie ſur des ſcrupules mal fondez ſe privent de la vie eternelle, & refuſent d'eſtre vivifiez*; ce qui ſeroit ridicule s'ils avoyent le moyen d'eſtre vivifiez cent fois le jour par cette chair ſans recourir à l'Euchariſtie. CH. XI. *Cyrill. in Ioan.* *Pag. 324.*

Il dit au même livre, que JESUS-CHRIST *fait entrer la vie en nous par ſon corps, que ce corps vivifie ceux qoi y participent, qu'il chaſſe la mort eſtant dans les hommes mortels.* *Pag. 354.*

Il dit que JESUS-CHRIST *ne découvrit pas alors aux Iuifs la maniere dont il leur devoit communiquer ſa chair*; ce qui ſeroit ridicule ſi cette communication n'avoit point beſoin de manieres particulieres & de moyens exterieurs. *Pag. 360.*

Il dit qu'il le découvrit clairement aux Apoſtres par ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, ce qui eſt tres-faux dans l'opinion des Miniſtres, puis qu'ayant déja donné la Foy à ſes Apoſtres, il leur avoit déja donné ſa chair; & leur avoit enſeigné le moyen de la manger.

Il prend nettement, comme nous avons dit ailleurs, la chair de JESUS-CHRIST, & l'Euchariſtie pour la même choſe lors qu'il dit, *Si un corps déja corrompu eſt vivifié par le ſeul attouchement de ſa chair, comment l'Eulogie vivifiante ne nous apporteroit elle pas de plus grandes richeſſes, lorſque nous ne la toucherons pas ſeulement mais que nous la mangerons ? car elle nous changera ſans doute en ſon propre bien, c'eſtadire dans ſon immortalité.*

Voilà comment parlent les Peres, quand ils expliquent litteralement ce que JESUS-CHRIST dit dans ce Chapitre, de manger ſa chair : mais comme le ſens litteral d'un paſſage n'empeſche pas qu'on n'y cherche encore des ſens moraux & allegoriques pour l'inſtruction des Fideles, il eſt arrivé auſſi que quelques Peres en ſuppoſant l'explication litterale de ces paroles de JESUS-CHRIST, ſelon laquelle elle ſe rapportent au Sacrement, s'en ſont ſervis pour inſtruire les Fideles ou de la manducation ſpirituelle de la chair de JESUS-CHRIST qui doit eſtre jointe à la participation réelle de cette chair, ou de

CH. XI. la fin & de l'effet de l'une & de l'autre qui est de nous unir avec JESUS-CHRIST & à tous les Saints dans une même societé dont l'esprit & le corps de JESUS-CHRIST sont le lien.

C'est ce que fait saint Bernard, dont la Foy n'est point en doute, & qui a combattu expressément les Sectateurs de l'heresie de Berenger. Car aprés avoir rapporté ce passage, *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang vous n'aurez point la vie en vous*, il l'explique de cette maniere, *Qu'est-ce que manger la chair du Seigneur & boire son sang, sinon communiquer à ses souffrances, & imiter la vie qu'il a menée dans sa chair? Et c'est ce que designe le Sacrement tres-pur de l'Autel où nous recevons le corps du Seigneur? afin que comme on voit que cette forme de pain entre en nous, nous sçachions de mesme qu'il entre en nous par l'imitation de sa vie pour demeurer par la Foy dans nos cœurs.*

In Psal. qui habitat ser. 3.

Si les Ministres avoient trouvé ce passage dans quelque ancien Pere, ils ne manqueroient pas de s'écrier que c'est un passage triomphant, *palmarius locus*, & qu'il est decisif pour leur opinion: mais comme il est de saint Bernard qui a confondu leurs predecesseurs par ses miracles, il n'est propre qu'à leur faire voir que ces applications morales des passages de l'Ecriture, n'empêchent pas ceux qui les regardent ainsy d'y reconnoître le sens litteral; & que c'est fort mal à propos qu'ils abusent de ce que saint Augustin dit dans son Commentaire sur saint Jean, où aprés avoir expliqué de l'Eucharistie le Chapitre dont il s'agit, il prend moralement la manducation de la chair de JESUS-CHRIST, non pour la manducation spirituelle de cette chair par la Foy, mais pour l'incorporation dans la societé des Saints, qui est le corps de JESUS-CHRIST en un sens. Et par là ce Pere apprend aux Fidelles que la fin de l'Eucharistie est de designer & de communiquer cette union avec tout le corps de JESUS-CHRIST, sans rien dire de favorable pour les Calvinistes, puisque leur manducation spirituelle doit estre raportée non au corps mystique, mais au corps naturel, & qu'ainsi ce sens de saint Augustin est aussi peu litteral selon eux que selon les Catholiques.

Hunc ergo cibum & potum societatem vult intelligi corporis sui, & mẽbrorum suorum, quod est sancta Ecclesia.

CHAPITRE

Chap. XII.

CHAPITRE XII.

Que les expreſſions des Peres qui marquent que l'on offre Jesus-Christ *dans l'Euchariſtie, excluent le ſens de figure.*

Rien ne diſtingue tant aujourd'huy les Catholiques des Sacramentaires que l'oblation & le ſacrifice du corps même de Jesus-Christ que les Catholiques croyent faire dans la Meſſe, & que les Calviniſtes combattent & rejettent de toutes leurs forces, comme auſſi ont ils raiſon de le rejetter ſuivant leurs principes. Car quelle apparence que n'y ayant à ce qu'ils diſent qu'une figure de Jesus-Christ dans l'Euchariſtie, dont l'unique fin eſt de nous le repreſenter, & d'exciter noſtre Foy, pour nous procurer une union ſpirituelle avec luy, qui eſt ce qu'ils appellent manducation, quelle apparence, disje, que cette doctrine puiſſe produire la pratique d'offrir à Dieu le pain & le vin comme le corps de Jesus-Christ, & qu'elle faſſe naiſtre ces expreſſions, *que* Jesus-Christ *eſt offert, qu'il s'offre ſoy-meſme, qu'il eſt l'offrant & l'offert, & que l'Euchariſtie eſt le ſacrifice de ſon corps?*

Pourquoy, ſelon la doctrine des Miniſtres, offriroit-on plutoſt à Dieu le pain & le vin, que l'eau du Baptême, puiſque cette eau figure le ſang de Jesus-Christ, auſſy bien que le vin Euchariſtique? Pourquoy dire que l'on offre Jesus-Christ, & que cette action myſtique eſt le ſacrifice de ſon corps, puis qu'on ne dit rien de cela à l'égard du Baptême, quoique la mort de Jesus-Christ y ſoit repreſentée, auſſy bien que dans l'Euchariſtie, & que cette repreſentation contenuë dans le Baptême ſoit formellement exprimée par ſaint Paul?

Auſſy n'y a-t-il rien que les Calviniſtes ayent eu plus de ſoin d'abolir que le Sacrifice de la Meſſe, & toutes les pratiques, & les expreſſions qui y ont quelque rapport; ils avoüent eux-mêmes qu'ils ont détruit l'oblation, quoiqu'ils avoüent en même temps qu'ils la trouvent dans ſaint Juſtin, & dans ſaint Irenée. On n'entend plus parler parmi eux d'oblation du corps de Jesus-Christ; & ils condamnent même formellement dans leur Catechiſme cette expreſſion, en diſant: que *la Céne n'eſt pas inſtituée pour faire une oblation du corps de* Jesus-Christ *à Dieu ſon Pere.* *Dimanc' 52.*

Chap. XII.

Comme ils ne raiſonnent pas mal en cela, il y a bien de l'apparence que les Peres en auroient fait à peu prés de même s'ils avoient eſté de leur ſentiment. Car il eſt aſſez naturel que la même doctrine produiſe les mêmes expreſſions, & il eſt au moins contre la nature qu'elle en produiſe de toutes contraires. Cependant il faut qu'ils reconnoiſſent qu'il n'y a rien de plus oppoſé que le langage qu'ils ont établi en conſequence de leur ſens; & celuy des Peres, qui parlent preſque ſans ceſſe d'oblation & de ſacrifice. J'en pourrois citer une infinité de paſſages, mais parce que les Calviniſtes rapportent cette oblation au pain & au vin, je me contenteray icy de ceux qui marquent expreſſément que c'eſt le corps même de Jesus-Christ qui eſt offert.

C'eſt ce qu'on peut voir dans cette priere qui ſe trouve, tant dans la Liturgie de ſaint Baſile, que dans celle de ſaint Chryſoſtome. *Fortifiez-moy par la vertu de voſtre Eſprit ſaint, & permettez qu'eſtant reveſtu de la grace du Sacerdoce je me preſente à voſtre table ſacrée, & que j'y ſacrifie voſtre ſaint & tres-pur Corps & voſtre precieux Sang. Je vous prie donc avec un profond abbaiſſement de ne pas détourner voſtre viſage de moy, de ne me pas rejetter du nombre de vos enfans, mais de vouloir bien ſouffrir que ces dons vous ſoient preſentez par un ſerviteur indigne, & pecheur comme je ſuis. Car c'eſt vous qui eſtes offert & qui offrez; C'eſt vous qui recevez ce Sacrifice, & qui eſtes diſtribué, & nous vous rendons gloire avec voſtre Pere ſans principe, & avec l'Eſprit ſaint & vivifiant, maintenant & pour toujours dans tous les ſiecles des ſiecles.*

Ainſy, ſelon cette divine priere, c'eſt Jesus-Christ qui eſt offert & diſtribué, c'eſt ſon corps tres-pur qui eſt ſacrifié, & par conſequent ces dons qui ſont offerts, ſont ce corps ſacrifié & Jesus-Christ même.

Saint Cyrille d'Alexandrie ſe ſert des mêmes paroles de cette Liturgie dans ſon Homelie de la Céne myſtique. *Recevons*, dit-il, *le corps de la vie même qui a habité dans noſtre corps, ſelon ce que dit le divin Jean, que la vie a eſté manifeſtée, & qu'elle a habité parmi nous. Et cette vie eſt* Jesus *Fils de Dieu vivant, une des perſonnes de la Sainte Trinité. Buvons ſon ſang pour la remiſſion de nos pechez, & pour participer à l'immortalité dont il eſt la ſource, & croyons en même temps qu'il demeure Preſtre & Hoſtie, que c'eſt luy qui offre & qui eſt offert, qui reçoit le Sacrifice & qui eſt diſtribué.* L'Hoſtie offerte, ſelon ce Pere, eſt Jesus-Christ.

même; c'est Jesus-Christ même qui est distribué; & cette chose offerte & distribuée est ce que nous recevons, c'est le corps de la vie; & ce corps de vie reçu & cette Hostie offerte, ne sont que la même chose. Chap. XII.

Comme c'estoit la suite naturelle de la doctrine de l'Eucharistie qui les portoit à ces expressions, elles leurs estoient fort ordinaires. Le même saint Cyrille au commencement de cette Homelie, dit encore: *Que le Fils est sacrifié dans ce mystere, non par ses ennemis, mais par luy-même.* Et dans l'ouvrage qu'il a fait de l'adoration en esprit & en verité, rapportant à ce qui se fait dans l'Eglise ce qui est dit dans le 7. Chapitre des Nombres, que par l'ordre de Moïse, chaque Prince des Tribus offrit des dons à son tour pour l'Autel du Tabernacle, *Le saint & veritable Tabernacle qui est l'Eglise*, dit-il, *ayant esté manifesté dans le monde*, Jesus-Christ *y est offert & par nous & pour nous, comme une sainte victime à Dieu son Pere, pour le prix & la redemption de la vie de tous les hommes.* Et de peur qu'on ne rapportast cette oblation à la devotion particuliere des Fidelles, il ajoûte que cela se fait par ceux *qui conduisent l'Eglise, & que* Jesus-Christ *sera toujours offert de la sorte, & toujours mystiquement sacrifié dans ces saints Tabernacles.* L. 10. p. 362.

Saint Chrysostome qui n'a fait qu'abreger la Liturgie, comme le témoigne Proclus un de ses successeurs, & qui ainsy ne doit pas estre consideré comme l'Auteur de l'Oraison que nous en avons rapportée; fait voir dans les livres dont il est veritablement Auteur, qu'il avoit cette doctrine profondement gravée dans l'esprit, tant il l'inculque & l'établit fortement.

Il dit dans son Commentaire sur la premiere Epistre aux Corinthiens: *Que Dieu a reçu le sang des bestes à cause de l'imperfection de la Loy, mais qu'il a établi un Sacrifice bien plus grand & plus terrible, lorsqu'il a commandé qu'on l'offrit luy-même au lieu d'immoler des victimes.* Hom. 24.

C'est pour la même raison qu'il dit dans son Commentaire sur saint Matthieu: *Qu'au lieu des brebis & des veaux qu'avoit l'ancienne Loy, la nouvelle possede le sang du Seigneur.* Hom. 83.

Mais il explique plus distinctement l'unité de ce Sacrifice dans son Commentaire sur l'Epistre aux Hebreux. *Nous offrons*, dit-il, *toujours la même victime, non pas (comme dans l'ancienne Loy) tantost une victime & tantost une autre, mais icy c'est toujours la même, & c'est pourquoy il n'y a qu'un Sacrifice. Car si la* Hom. 17. p. 356.

CHAP. XII.

diversité des lieux ou l'on offre multiplioit le Sacrifice, il faudroit donc dire qu'il y auroit plusieurs JESUS-CHRIST : *mais il n'y a qu'un* JESUS-CHRIST *qui est entier icy & entier là, n'ayant par tout qu'un seul corps, & c'est pourquoy il n'y a qu'un Sacrifice. C'est luy qui est nostre Grand Prestre, qui a offert la victime qui nous purifie, & nous offrons encore maintenant cette victime qui a esté offerte alors, qui est inconsumptible: & cela se fait en memoire de ce qui s'est fait alors.*

Ce lieu seul suffit pour faire voir en quel sens saint Chrysostome & les autres Peres ont dit que JESUS-CHRIST estoit offert, & qu'ils n'ont point entendu par là l'oblation d'une figure & d'une image de JESUS-CHRIST : car ce sens y est exclus en plusieurs manieres.

1. Il y est dit que l'ancienne Loy avoit plusieurs victimes, & que nous n'en avons qu'une. Or s'il s'ensuivoit qu'il n'y eust point plusieurs victimes dans la Loy nouvelle, parce que les oblations qu'on y fait sont toutes des figures d'un même Sacrifice, il faudroit dire que l'ancienne Loy n'avoit aussy qu'un seul Sacrifice, puisque les Sacrifices qu'on y offroit, avoient tous pour original le Sacrifice de JESUS-CHRIST; de sorte que par la même raison que S. Chrysostome auroit conclu que nous n'avons qu'un Sacrifice, on concluroit contre luy que les Juifs aussy n'en avoient qu'un; ou bien de ce que S. Chrysostome aprés S. Paul, enseigne que les Juifs avoient plusieurs Sacrifices, à cause de la multiplicité de leurs victimes, quoique rapportées à un même objet, on conclura de même contre saint Chrysostome que les Chrestiens en ont plusieurs, parce qu'encore que selon les Calvinistes, les pains de la Céne se rapportent tous au même corps de JESUS-CHRIST, neanmoins l'unité de rapport ne suffit pas pour l'unité du Sacrifice, & il y faut encore l'unité individuelle de la chose offerte.

2. JESUS-CHRIST est opposé dans ce passage comme victime de la Loy nouvelle, aux animaux qu'on offroit dans l'ancienne. Or si JESUS-CHRIST n'estoit offert qu'en figure dans l'Eglise, on auroit tort d'opposer en ce point l'ancienne Loy à la nouvelle, puisque JESUS-CHRIST y estoit aussy offert en figure, comme les Calvinistes l'avoüent. C'est pourquoy cette opposition de JESUS-CHRIST comme victime aux animaux de l'ancienne Loy, est ridicule dans leur opinion, & ne peut en aucune façon subsister que par la doctrine de la presence

réelle ; car si l'on entend par cette victime la chose figurée, il est faux que JESUS-CHRIST n'ait point esté offert dans l'ancienne Loy ; & si on entend par là, les choses figurantes, il est faux, selon les Calvinistes, qu'elles n'ayent pas la même multiplicité dans la Loy nouvelle que dans l'ancienne. CHAP. XII.

3. Il auroit esté encore plus ridicule de fonder comme il fait, l'unité du Sacrifice : *Sur ce que le corps de* JESUS-CHRIST *est un & non plusieurs, & sur ce qu'il n'y a qu'un* JESUS-CHRIST ; s'il avoit entendu que JESUS-CHRIST ne fut qu'objectivement dans l'Eucharistie : car l'unité de l'objet n'empesche pas que les actions qui le regardent ne soient differentes. Et c'est comme si l'on disoit que toutes les prieres des hommes ne sont qu'une même priere, parce qu'elles s'addressent toutes à Dieu & à JESUS-CHRIST.

4. La même chose paroist encore, en ce que dans ce même Commentaire, quelques pages avant ce que nous en venons de citer, il dit que le sang dont Moïse arrosa le peuple pour confirmer l'ancienne alliance, n'estoit pas le sang de JESUS-CHRIST, parce qu'il en estoit le type ; il avouë donc qu'il l'estoit en figure, & ce n'est qu'à cause de cela qu'il l'appelle type. Cependant il veut ensuite que ce qui est figuré par cette aspersion de sang, ait esté accompli par l'Eucharistie. *Ce n'est point Moïse*, dit-il, *qui nous arrose de ce sang, c'est* JESUS-CHRIST *qui le fait, en nous disant : Cecy est mon Sang de la nouvelle alliance pour la remission des pechez.* Ce ne peut donc point estre un sang en figure, puisqu'il s'ensuivroit que nous n'aurions pas plus le sang de JESUS-CHRIST que les Juifs, & qu'on pourroit dire de nostre Eucharistie, ce que saint Chrysostome dit du sang dont les Juifs furent arrosez, qu'il ne faut pas s'étonner si ce n'est pas le sang de JESUS-CHRIST, puisque ce n'en est que le type.

Il semble même que saint Chrysostome ait prévu toutes les défaites des Calvinistes, & qu'il les ait voulu empescher de rapporter cette unité du Sacrifice à une unité de vertu. Car il ne se contente pas de dire sur l'Epistre à Timothée : *Que le mystere qui s'accomplit tous les jours, est le même mystere que celuy de la Pasque, & que l'on offre tous les jours le même Sacrifice*, il ne se contente pas de dire : *Que tous les Sacrifices ont la même grace, la même dignité, la même force, μία δύναμις ἐστι, μία ἀξία, μία χάρις*, mais il ajoûte encore qu'il n'y a qu'un corps & un même Hom. 6. p. 439.

CHAP. XII.

corps, ἓν σῶμα καὶ τὸ αὐτό, que celuy-là *n'est pas plus saint que celuy-cy, ny celuy-cy moindre que celuy-là.*

Et comme il enseigne cette doctrine generale qui exclut toute sorte de figure, il en tire aussy toutes les consequences qui en naissent naturellement.

Car il s'ensuit par exemple de ce qu'on offre JESUS-CHRIST même sur nos Autels que la victime qui expie les pechez de tous les hommes y est presente, & c'est ce qu'il exprime en ces termes en parlant de la priere pour les morts : *Ce n'est point temerairement que ces choses se font dans l'Eglise, & ce n'est point en vain que nous faisons memoire des morts dans les sacrez mysteres, & que nous intercedons pour eux en addressant nos prieres à l'agneau qui a pris sur soy les pechez du monde qui est estendu devant nous.*

Hom. 41. in 1 Epist. ad Corint.

Et plus bas, *Ne nous lassons donc point de secourir les morts, & d'offrir des prieres pour eux, car le prix dont toute la terre a esté rachetée est gisant sur l'Autel.*

Ce ne peut estre qu'avec la même vuë qu'il dit dans son Commentaire sur les Actes, *que c'est un grand honneur aux Martyrs d'estre nommez en presence du Seigneur.* Et qu'il rapporte historiquement dans le 6. livre du Sacerdoce, non seulement que les Anges sont presents pendant le Sacrifice, mais que c'est pour honorer celuy qui est gisant sur l'Autel, εἰς τιμὴν τοῦ κειμένου, & qu'un vieillard d'une admirable vertu avoit raconté à quelqu'un qui le luy avoit dit que *Dieu luy avoit fait la grace de voir une multitude d'Anges qui environnoient l'Autel les yeux baissez comme des soldats devant leur Roy,* à quoy saint Chrysostome ajoûte qu'il croit cette vision.

Hom. II.

Ainsi il n'y à nul sujet de prendre pour des metaphores & pour des figures, ny ce qu'il dit dans le 3. livre du Sacerdoce, *ô miracle, ô bonté de Dieu, celuy qui est assis là haut à la droite de son Pere est touché dans ce moment par toute sorte de mains, & il se donne à tous ceux qui le veulent recevoir*; ny ce qu'il dit dans l'Homelie des Seraphins, *quand vous approchez de la Table sacrée, croyez que le Roy y est present, puisqu'il y est en effet present*; ny ce qu'il dit dans l'Homelie 3. de l'incomprehensible nature de Dieu, qu'au temps de la celebration de l'Eucharistie les Anges se prosternent en terre devant le Seigneur, προσπίπτουσι τῷ κυρίῳ, *qu'ils luy presentent le corps du Seigneur, & le prient pour la nature humaine en luy disant, nous vous prions pour ceux que vous avez tant aimez en mourant, que vous avez donné vostre vie pour eux, nous vous offrons des*

prieres pour ceux pour qui vous avez répandu vostre sang, nous vous prions pour ceux pour qui vous avez offert ce Corps que voila. CHAP. XII.

Les Peres de l'Eglise Latine qui n'avoient pas d'autre sentiment ny d'autre doctrine sur ce mystere que les Peres Grecs, ne s'expriment pas autrement sur cette oblation de JESUS-CHRIST.

Saint Ambroise dans la derniere de ses lettres où il d'écrit comment il trouva les corps de saint Gervais & de saint Protais, & où il rapporte le discours qu'il fit à son peuple sur ce sujet, parlant d'un Autel sous lequel il avoit dessein de mettre les Reliques de ces Saints, se sert de ces paroles, *Que ces victimes triomphantes soyent mises dans le lieu ou* JESUS-CHRIST *est* HOSTIE, *mais au lieu qu'il est sur l'Autel comme ayant souffert pour tout le monde, elles seront dessous comme ayant esté rachetées par ses souffrances.*

Et à la fin de l'exhortation aux Vierges, qu'il fit en dediant une Eglise bastie par la veuve Julienne, dont il loüe fort la pieté, il parle de cette sorte : *Que tout sacrifice qui sera offert dans ce Temple avec une foy entiere & une pieté sincere, soit reçu de vous en odeur de sanctification, & lorsque vous regarderez* CETTE HOSTIE SALUTAIRE PAR LAQUELLE LE PECHÉ DU MONDE EST ABOLY, *jettez aussi les yeux sur ces victimes d'une sainte chasteté, & leur accordez une protection continuelle.*

Mais il s'explique encore plus amplement sur le Pseaume 38. & ce que nous en allons citer est d'autant plus considerable qu'il éclaircit un autre passage tiré du livre des Offices, que nous avons déja rapporté, & dont nous avons fait voir le veritable sens qui paroist encore plus clairement par ce passage icy. Ce Pere expliquant ce verset du Pseaume 36. *in imagine pertransit homo*, dit que cette image dans laquelle l'homme marche est JESUS-CHRIST qui est l'image de son Pere, & que cette image est venuë sur la terre afin que nous ne marchassions plus dans l'ombre comme les Juifs, mais dans l'image, parce que celuy qui suit l'Evangile marche en JESUS-CHRIST, & delà il prend sujet de distinguer trois estats du monde, comme nous avons dit ailleurs, l'un dans l'ombre, l'autre dans l'image, l'autre dans la verité. *L'ombre*, dit-il, *à precedé, l'image à suivi, la verité viendra ; l'ombre est dans la Loy, l'image dans l'Evangile, la verité dans le ciel.* Ainsi en comprenant tout l'estat de l'Evangile sous le mot d'image, parce qu'on y est conduit par JESUS-CHRIST qui est l'image du Pere, & que l'on n'y voit

CHAP. XII. pas Dieu clairement, il rapporte les Sacremens à cet estat, & particulierement celuy du Baptême, dont il veut que le Deluge, la mer rouge & la pierre du desert ayent esté les figures; & ensuite passant au sacrifice de l'Eucharistie; *Nous voyons*, dit-il, *par l'image, & nous possedons les biens de l'image*, c'estadire JESUS-CHRIST, *Nous avons vu le Souverain Prestre venir à nous, & nous avons appris qu'il a offert son sang pour nous. Imitons-le nous qui sommes Prestres, & offrons le sacrifice pour le peuple, quoique nous soyons méprisables en nous-mêmes, nostre sacrifice neanmoins nous rend dignes d'honneur. Car encore qu'il semble que* JESUS-CHRIST *n'offre pas maintenant, il est pourtant offert sur la terre lorsque son corps est offert, & c'est luy-même qui l'offre; puis c'est sa parole qui consacre le sacrifice. Il est nostre intercesseur envers son Pere, mais nous ne le voyons pas. Nous le verrons lorsque l'image sera passée, & que la verité sera venuë. Ce sera alors que l'on ne verra plus comme par un miroir, & que l'on verra face à face la perfection même.*

Qui ne voit que ce Pere ne prend pas la verité pour la réalité, mais pour la clarté d'un estat plus parfait : qu'il n'attribuë le mot d'image à l'estat de la Loy nouvelle, que parce que nous n'y voyont pas Dieu clairement & parfaitement, & que c'est le défaut de clarté & de perfection qui fait cet estat, & non le défaut de réalité. Ainsi quand il dit que JESUS-CHRIST y est offert, que son corps y est sacrifié, on peut bien conclure que JESUS-CHRIST n'y est pas visiblement comme dans le ciel, mais non qu'il n'y est pas réellement, comme on ne peut pas conclure que la sanctification & la remission des pechez ne soient pas réellement conferées par le Baptême, quoique le Baptême appartienne selon luy à l'estat d'image, & qu'il soit opposé comme l'Eucharistie à l'estat du ciel, c'estadire à la possession parfaite de ces mêmes biens.

Mais ce que l'on doit conclure des passages alleguez dans ces Chapitres, & de ceux des autres Peres qui y sont semblables, c'est qu'ils ont reconnu dans l'estat de la Loy nouvelle une oblation du corps de JESUS-CHRIST qu'ils n'ont point reconnuë dans l'ancienne Loy, d'où il s'ensuit directement que le corps de JESUS-CHRIST n'y est point offert seulement en figure & en representation, puisqu'il a esté offert de même dans l'ancienne Loy, & par des figures plus naturelles, & qu'ainsi on auroit eu autant de raison de leur donner le nom

de sacrifices du corps de JESUS-CHRIST qu'à l'Eucharistie; bien loin de le pouvoir donner à l'Eucharistie par opposition aux anciens sacrifices. Or pour montrer que cette opposition est ordinaire, il n'y à qu'à lire outre les passages de S. Chrysostome, de saint Cyrille & de saint Ambroise déja citez, ce que dit le même saint Ambroise dans ses Offices, *qu'autrefois on offroit un veau, mais que l'on offre presentement* JESUS-CHRIST. Et ce que dit saint Augustin contre Fauste, *les Hebreux dans les sacrifices des bestes qu'ils offroient à Dieu en grand nombre, & en diverses manieres, comme une si grande chose le meritoit bien, marquoient prophetiquement la victime que* JESUS-CHRIST *a depuis offerte sur la Croix: & les Chrestiens celebrent la memoire de ce sacrifice déja accompli par la sacrée oblation & participation du corps & du sang de Nostre Seigneur.*

CHAP. XII.

L. 1. c. 48.

Lib. 20. c. 18.

Et dans la Cité de Dieu, *Le sacrifice de l'Eucharistie a succedé,* dit-il, *à toutes les anciennes victimes qui estoient immolées pour signifier le sacrifice avenir, & c'est pour cela que nous entendons en ce sens la parole du Mediateur dans le Pseaume* 39. *où il dit par Prophetie, vous n'avez pas voulu d'oblation & de sacrifice, & vous m'avez formé un corps, parce qu'au lieu de tous ces sacrifices on offre* (maintenant) *son Corps, & on le donne à ceux qui y participent.* Et sur le Pseaume 40. *Pendant,* dit-il, *que le* veritable Sacrifice *qui est connu des Fidelles, estoit encore annoncé par des figures qui le predisoient; les anciens celebroient ces figures d'une chose future, quelques-uns avec connoissance, la pluspart sans connoissance....... Ces sacrifices comme des paroles de promesse ont esté ostes. Et qu'est-ce qui nous a esté donné pour accomplissement? C'est le corps que vous connoissez, & que vous ne connoissez pas tous: & plust à Dieu, qu'aucun de ceux qui le connoissent, ne le connoisse à sa condamnation.*

Lib. 10. c. 20.

Il est assez difficile aprés cela de comprendre ce qu'à voulu dire un Calviniste, qui a reduit en ordre les passages dont se servent les Ministres, sous le titre *d'Histoire de l'Eucharistie,* lorsqu'il parle de cette sorte dans la page 104. *De cette même source coule une autre doctrine des premiers conducteurs de l'Eglise Chrestienne. Elle consiste en ce qu'instruisant ceux de dedans, & leur enseignant ce qui a succedé aux sacrifices de la Loy, je n'apperçois pas,* QUELQUE APPLICATION QUE J'Y AYE APPORTÉE, *qu'ils mettent en avant l'Eucharistie, mais ils se contentent d'opposer à tous les sacrifices Mosaïques, les sacrifices spirituels que nous offrons à Dieu sous l'Evangile, ou le sacrifice veritablement propitiatoire de la Croix.*

Chap. XII.

Certainement il faut qu'il n'y ait jamais eu d'Auteur moins appliqué que celuy-là, pour n'y pas appercevoir ce qui s'y trouve si souvent & si formellement exprimé. Je ne m'en étonne pourtant pas, puisqu'il semble que l'inapplication soit son veritable charactere, & il en donne sur ce même sujet d'autres preuves si surprenantes, qu'il n'est pas possible d'en douter; car ce qu'il dit là qu'il n'a pu appercevoir dans les Peres, il l'avoit apperçu vingt pages auparavant. *Les Saints Peres*, dit-il, *considerant que l'Eucharistie tient lieu maintenant des sacrifices Mosaïques, estant nostre culte externe sous la dispensation de la grace, comme les sacrifices estoient celuy des Iuifs, ils l'ont volontiers nommée sacrifice.* Il avoit donc alors remarqué que les Peres ont consideré l'Eucharistie comme tenant lieu des sacrifices Mosaïques. Et dans la page même où il nous dit: *Que les Peres ne mettent point en avant l'Eucharistie, comme ayant succedé aux sacrifices de la Loy*, il cite un passage des Constitutions Apostoliques, qui porte: *Qu'au lieu des sacrifices qui se faisoient par effusion de sang*, Jesus-Christ *nous a donné un sacrifice raisonnable, mystique & non sanglant, que l'on celebre en commemoration de sa mort*, ce qui s'entend de l'Eucharistie, comme il ne le desavouë pas. Comment auroit-il donc apperçu cette doctrine dans les Peres, s'il ne la voit pas dans ce passage qu'il cite au même lieu, & dans lequel un aveugle l'appercevroit.

Pag. 96.

L. 6. c. 2. 3.

Mais pour revenir aux consequences que ces passages nous donnent lieu de tirer, nous pouvons dire qu'outre toutes les autres preuves que nous avons apportées, qui font voir en particulier que les Peres, en disant *que* Jesus-Christ *est offert dans l'Eucharistie*, n'ont point pretendu que ce fut en figure; il suffit pour en persuader un homme sincere, qu'y ayant dans l'ancienne Loy & dans la nouvelle, tant d'autres figures de Jesus-Christ & de son sang, il ne soit venu dans l'esprit de personne de donner à aucun de ces signes le nom de sacrifice du corps de Jesus-Christ, ny de dire que Jesus-Christ y fut offert; qu'on ne se soit pas même avisé d'offrir à Dieu ny l'eau du Baptême, ny le Chrême de la Confirmation, quoique ce fussent des creatures aussy capables de luy estre offertes que le pain & le vin. Il suffit de dire que les Peres n'ont point pris cette coutume d'offrir l'Eucharistie comme le sacrifice du corps de Jesus-Christ pour un établissement humain, mais pour un ordre exprés de Jesus-Christ. *Il a*

commandé, dit saint Chrysostome, *qu'on l'offrit luy-même.* CHAP. XIII.

Or comme cet ordre est encore une suite fort naturelle de la presence réelle & du sens litteral de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, parce que JESUS-CHRIST se donne réellement à nous dans ce mystere, afin que nous l'offrions à son Pere, & que nous nous offrions avec luy ; & qu'au contraire toutes ces consequences n'ont nul rapport avec le sens figuratif des Calvinistes, ce n'est pas sans raison qu'on a conclu de ces expressions, que les Peres qui les ont tirées de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, les ont du prendre dans le sens litteral qu'elles supposent, & avec lequel elles s'allient, & non pas dans le sens de figure, que non seulement elles ne supposent pas, mais qu'elles détruisent absolument.

CHAPITRE XIII.

Que selon le sens des Ministres les écrits des Peres seroient pleins de raisonnemens & de pensées ridicules.

COMME ce n'est que par un renversement extraordinaire de la nature que les hommes pensent & parlent contre le bon sens, toutes les consequences qu'on tire de leurs paroles, sont fondées sur ce qu'on ne suppose jamais gratuitement qu'ils s'écartent des lumieres du sens commun, & sur tout dans les choses simples, & qui sont comme à découvert aux yeux de l'esprit.

Que si l'on doit cette justice là à chaque homme en particulier, on y est encore plus obligé quand il s'agit d'un grand nombre d'Auteurs, dont on connoist même d'ailleurs la capacité & l'intelligence, en sorte que c'est une espece de demonstration qu'ils n'ont point eu, par exemple, une certaine opinion dans l'esprit, quand il s'ensuit delà qu'ils auroient tous manqué de sens, & que leurs écrits seront pleins de pensées fausses & de raisonnemens ridicules.

Cependant c'est ce qu'il faudroit dire de tous les Peres, si ce que soutiennent les Ministres estoit veritable, & qu'ils ayent pris ces paroles, *Cecy est mon Corps*, dans le sens de figure. Et tout ce que nous avons dit jusqu'icy contre ce sens, peut estre employé à cette preuve particuliere, parce que tous les passages que

CHAP. XIII.

nous avons citez deviennent ridicules d'abord qu'on les entend de cette maniere.

Voyez l. 3. c. 3. & 7. Il seroit par exemple contre le bon sens d'avoir supposé que ces paroles: *Cecy est mon Corps*, fussent claires & intelligibles à tout le monde dans le sens de figure, & d'avoir apprehendé en même temps qu'une infinité de metaphores infiniment plus claires ne le fussent pas.

Voyez l. 3. c. 9. Il seroit contre le bon sens d'avoir tant de fois proposé ces paroles comme un objet de Foy sans aucune explication, s'ils n'avoient voulu qu'on les prist dans un sens litteral.

Voyez l. 4. c. 1. Il seroit contre le bon sens de nous les avoir representées comme contenant un sens difficile, & d'avoir voulu fortifier la Foy contre les doutes que ce sens peut exciter.

Ibid. c. 2. Il seroit contre le bon sens d'avoir exprimé ces doutes par ces paroles: *Cecy n'est pas le corps de* JESUS-CHRIST, & encore plus de ne les avoir jamais exprimez autrement.

Ibid. c. 3. Il seroit contre le bon sens d'avoir fondé ce doute sur ce qu'on ne voyoit pas dans l'Eucharistie le corps de JESUS-CHRIST.

Ibid. Il seroit contre le bon sens d'avoir allegué, pour détruire ce doute & établir le sens de figure, tous les plus grands miracles que Dieu ait jamais faits depuis la Creation du Monde.

Ibid. Il seroit contre le bon sens d'avoir combattu ce doute par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, qui n'auroient esté propres qu'à le confirmer.

Ibid. c. 6. Il seroit contre le bon sens d'avoir pretendu que ces paroles entenduës au sens de figure, fussent capables de troubler les esprits.

Ibid. Il seroit contre le bon sens de n'avoir pas remedié à ce trouble par une explication nette & precise du sens de figure ou de vertu.

Il seroit contre le bon sens d'avoir ordinairement exprimé ce *Ibid. c. 8. 10. & 1..* sens de figure ou de vertu par ces paroles: *C'est le vray corps de* JESUS-CHRIST; *C'est le propre corps de* JESUS-CHRIST; *C'est le corps même de* JESUS-CHRIST, qui n'ont jamais esté appliquées à des propositions ou le mot *est* se prend pour *signifie*, comme nous l'avons montré.

Ibid. c. 4. Il seroit contre le bon sens d'avoir dit que *l'Eucharistie est appellée & est le corps de* JESUS-CHRIST, cette expression estant destinée pour exclure le sens de figure, & pour distinguer les

choses, dont on dit qu'elles sont appellées & sont, de celles qui sont appellées & ne sont pas les choses signifiées. CHAP. XIII.

Il seroit contre le bon sens qu'ils eussent attribué aucune efficace à l'Eucharistie, s'ils avoient eu le sens de figure dans l'esprit, puisqu'on n'en sçauroit inferer cette efficace par aucune consequence raisonnable. Voyez l. 5. c. 1.

Il seroit contre la raison, supposé qu'ils eussent cru cette pretenduë efficace, de l'avoir exprimée par ces termes: *Que* JESUS-CHRIST *est present dans nos corps par sa propre chair*, & d'avoir supposé que ces termes seroient intelligibles à tout le monde. Ibid. c. 2.

Il seroit contre le bon sens de nous avoir dit: *Qu'on mange la chair de* JESUS-CHRIST *d'une maniere dont il est impossible de manger la Divinité*, puisqu'on peut aussy bien manger la Divinité en figure & en efficace que l'humanité de JESUS-CHRIST, & que selon les Peres on la mange en effet spirituellement. Ibid. c. 5.

Il seroit contre le bon sens de nous avoir toujours dit que nous sommes vivifiez par le corps de JESUS-CHRIST, sans avoir jamais parlé de ce troisiême degré inventé par les Ministres, d'une vertu communiquée au pain avant que de nous estre communiquée. Ibid. c. 6.

Il seroit contre le bon sens d'avoir dit, comme saint Cyrille a fait: *Qu'il est impossible que nous ne soyons vivifiez en recevant l'Eulogie*, si cette Eulogie n'est que la figure de la chair de JESUS-CHRIST, puisqu'on ne sçait en aucune sorte ny s'il est possible qu'un pain materiel donne la vie, & qu'il en reçoive le pouvoir de la chair de JESUS-CHRIST, ny si JESUS-CHRIST l'a voulu. Voyez p. 525.

Il seroit contre la raison de nous avoir toujours parlé de l'Eulogie, comme estant la chair de JESUS-CHRIST: s'il y avoit autant de difference entre l'une & l'autre qu'il y en a entre une matiere vile & une chair unie au Verbe, & autant de distance qu'il y en a entre la terre d'où ce pain ne part point, & le ciel où les Ministres pretendent que le corps de JESUS-CHRIST reside uniquement à l'exclusion de tout autre lieu. Ibid. c. 7.

Il seroit contre le bon sens d'avoir dit sans explication que nous sommes unis à JESUS-CHRIST spirituellement & corporellement, & d'avoir attaché cette union corporelle à l'Eucharistie, s'il estoit vray que nous n'eussions aucune union corporelle avec JESUS-CHRIST, & que nous fussions aussy bien Ibid. c. 8.

Chap. XIII. unis à son corps par le Baptême, & même par une simple meditation, que par la reception de l'Eucharistie.

Voyez l. 5. c. 9. Il seroit contre le bon sens d'assurer que le corps de Jesus-Christ est indivisible dans tous ceux qui le reçoivent, s'ils ne le reçoivent qu'en figure ou en vertu.

Ibid. Il seroit contre la raison de dire qu'il les unit entr'eux par cette indivisibilité, personne n'ayant jamais attribué au simple regard d'un même objet absent, la faculté de produire une union réelle.

Voyez l. 6. c. 1. Il seroit contre la raison d'avoir conclu de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, expliquées au sens des Calvinistes, qu'il est necessaire de demander à Dieu qu'il fasse du pain le corps de Jesus-Christ, & qu'il envoye son saint Esprit pour produire cet effet.

Ibid. c. 3. Il seroit contre la raison d'avoir exprimé cette conversion metaphorique qui n'est que dans l'imagination des hommes, par des paroles qui signifient une operation tres-réelle.

Ibid. Il seroit contre la raison ou d'avoir conclu que le pain ne peut devenir figure de Jesus-Christ que par un changement réel, où d'avoir exprimé & prouvé un changement metaphorique par des preuves qui sont toutes ridicules, à moins que de les appliquer à un changement tres-réel & tres-effectif.

Ibid. c. 8. Il seroit contre la raison de nous avoir representé l'Eucharistie comme la verité & l'original des Sacremens de l'ancienne Loy, & de l'avoir preferée comme estant le corps de Jesus-Christ au lieu qu'ils n'en estoient que les figures, si elle n'estoit pas plus le corps de Jesus-Christ que ces anciens Sacremens.

Ibid. c. 11. Il seroit contre la raison d'avoir expliqué de l'Eucharistie le 6. Chapitre de saint Jean, si l'on n'y mangeoit la chair de Jesus-Christ que comme on la mange par les moindres actions de foy.

Ibid. c. 12. Il seroit contre la raison d'avoir conclu de ces paroles: *Cecy est mon Corps*, que c'est Jesus-Christ même qu'on offre dans l'Eucharistie, & que l'Eucharistie est le sacrifice du corps de Jesus-Christ, si le corps de Jesus-Christ n'y estoit pas plus sacrifié qu'il l'est dans le Baptême, & qu'il l'étoit dans les sacrifices de l'ancien Testament, qu'on n'a jamais appellez de ce nom.

Ibid. Il seroit contre la raison d'avoir conclu que nous n'avons

qu'un sacrifice, & qu'en quelques lieux qu'on offre JESUS-CHRIST par toute la terre, ce n'est que le même sacrifice, à cause de l'unité de la victime qui est le corps de JESUS-CHRIST, si cette victime n'estoit qu'objectivement dans l'Eucharistie, l'unité objective de la chose signifiée par l'oblation n'ayant jamais donné la pensée à qui que ce soit, que les diverses oblations qui se rapportent à ce même objet ne fussent qu'un sacrifice. CHAP. XIII.

Enfin nous n'avons vû jusqu'icy qu'égaremens & que paralogismes continuels dans les raisonnemens des Peres, en leur attribuant le sens des Ministres. Il semble que ce soit une troupe de gens phanatiques. Ils craignent ce qui n'estoit point à craindre, & n'apprehendent point ce qu'ils devoient effectivement apprehender. Ils se font des objections ridicules; ils y répondent ridiculement, & ils sont aveugles pour les réponses les plus naturelles & les plus faciles. Ils prennent tout à contre sens. Ils ne s'expriment jamais que d'une maniere insensée. Et ce qui est étrange, c'est qu'ils sont toujours unis, & comme de concert a penser extravagamment & à parler de même, & qu'il n'y en à aucun qui s'en soit apperçu ou qui ait daigné nous en avertir.

Quoique ce que je viens de dire ne soit que trop prouvé par les passages que nous avons jusqu'icy rapportez, je ne laisseray pas d'en ajoûter quelques autres pour enrichir l'idée que les Ministres nous veulent donner de l'esprit de ces grands hommes.

Saint Justin auroit parlé, par exemple, d'une maniere tres-ridicule lorsqu'il dit *que de mesme que le Verbe de Dieu a pris une chair, ainsi nous sommes instruits que l'Eucharistie est la chair de* JESUS-CHRIST, en marquant le rapport des deux parties de cette comparaison par les mots ὃν τρόπον οὕτως. Car encore que ces termes n'emportent pas une parfaite égalité comme Aubertin s'efforce vainement de le prouver, ils excluent neanmoins les inégalitez choquantes. On ne dira pas, par exemple, que de même que JESUS-CHRIST s'est incarné, de même il a parlé à la Samaritaine. On ne dira pas que comme il a creé le ciel & la terre, de même il à fait son entrée en Jerusalem. On ne dira pas que de même que Moïse a fendu la mer rouge, de même il dormoit quand il estoit fatigué. Saint Justin n'auroit donc pu dire raisonnablement que de même que le Verbe à pris une chair, de même il a fait le pain figure de son corps.

Chap. XIII. l'inegalité eſt trop grande & trop choquante. Or l'excluſion du ſens de figure attache l'eſprit à celuy de réalité, comme nous l'avons prouvé.

L. 4. c. 34. Qu'y a-t-il auſſy de moins raiſonnable que le raiſonnement par lequel ſaint Irenée prouve la Reſurrection aux Valentiniens, en l'expliquant ſelon le ſens des Miniſtres. *Comment*, dit-il, *oſent-ils dire que noſtre chair tombera* (pour jamais) *en la corruption, & qu'elle ne recevra pas la vie, eſtant nourrie du* L. 5. c. 2. *corps & du ſang du Seigneur?* Et ailleurs: *Comment*, leur dit-il, *oſent-ils avancer que la chair n'eſt pas ſuſceptible du don de Dieu, qui eſt la vie eternelle, eſtant nourrie du corps & du ſang du Seigneur?* Car eſt-ce une concluſion raiſonnable que de dire: nous recevons la figure du corps de Jesus-Christ, donc nous reſſuſciterons? en a-t-on jamais tiré de ſemblables de tant d'autres figures, auquel les hommes ont participé.

Je ſçay qu'Aubertin replique que cet argument eſt fondé ſur ce que l'Euchariſtie eſt le gage de la Reſurrection, ſelon les Peres, mais cette Réponſe n'eſt qu'une vaine défaite.

Car 1. l'Euchariſtie n'eſt appellée gage de la Reſurrection, ſelon les Peres, que parce qu'elle eſt le corps de Jesus-Christ même, autrement cette Epithete n'auroit aucun fondement. 2. Il eſt viſible que les Valentiniens qui nioient la Reſurrection, ne pouvant demeurer d'accord de ce principe: *Que l'Euchariſtie fuſt gage de la Reſurrection*, ſaint Irenée eſtoit trop habile pour fonder ſes raiſonnemens ſur un principe arbitraire, qui auroit eſté deſavoüé par ceux contre qui il diſputoit. 3. Si ce principe eſtoit le fondement de ſon raiſonnement, il n'auroit pas manqué de le marquer, puiſqu'il n'eſtoit pas facile à deviner & à ſuppléer, & neanmoins il ne le fait jamais. Il ſuppoſe toujours que cette conſequence, que nos corps reſſuſciterons, puiſqu'ils ſont nourris de la chair de Jesus-Christ eſt claire par elle-même, & non en vertu de ce principe. Il n'y a donc qu'à demander aux Miniſtres, ſi le ſens commun ſouffre que l'on fonde une preuve ſur un principe nié par ceux contre qui on diſpute, & qui par conſequent ne pouvoit faire aucune impreſſion ſur eux, & que l'on ne prenne pas même la peine de l'exprimer. Cependant c'eſt là le procedé qu'ils attribuent à ſaint Irenée, & non ſeulement à ſaint Irenée, mais auſſy à pluſieurs Peres, comme à ſaint Gregoire de Nyſſe, à ſaint Chryſoſtome, à ſaint Cyrille d'Alexandrie, qui enſeignent

aprés

aprés luy que l'union du corps immortel de Jesus-Christ à nostre chair, est la cause de nostre Resurrection.

Mais en supposant que cette preuve de saint Irenée est fondée sur la doctrine des Catholiques, elle n'a rien que de vraysemblable & de solide. Il n'est pas étrange que l'Auteur de la vie communique la vie, que le corps incorruptible communique l'incorruption, & ce mystere si étonnant de l'union de ce corps au nostre, donnant l'idée de quelque fin & de quelque effet extraordinaire, nos esprits n'en attendent pas un moindre que la communication de l'immortalité.

N'est-ce pas aussy changer en une pensée basse & frivole, ce que l'on trouve de l'Eucharistie dans une Oraison sur le Jeudy Saint, qui est entre les œuvres de saint Athanase, que de l'expliquer au sens des Ministres. *C'est aujourd'huy*, dit l'Auteur de cette Oraison, *que* Jesus-Christ *prononce cette parole: Prenez & mangez: Cecy est mon Corps. Ie previens ma Croix, je vous divise mes membres; je verse par avance, ô Iudas, ce sang que tu veux vendre. Car c'est mon Corps: ô Iudas! & c'est toy qui le veut vendre par un baiser.* *Athan. tom. 2. p. 669.*

Mais il n'y a point de Peres à qui les Ministres fassent faire des raisonnemens plus dépourvus de sens commun, qu'à saint Chrysostome. Et outre les preuves qu'on en a déja rapportées, on va voir dans celles que nous rapporterons icy, qu'en prenant ses paroles dans le sens des Ministres, il faudroit dire qu'on ne parla jamais moins raisonnablement que luy.

Dans l'Homelie 51. sur saint Matthieu, il veut exciter les Fidelles à attendre de grands effets de l'Eucharistie, & voicy ce qu'il leur dit: *Touchons aussy la frange de son vestement, ou plut st si nous le voulons, possedons-le tout entier. Car son corps est encore mis devant nous. Ce n'est pas seulement sa robbe, c'est son Corps. Et il ne nous est pas offert afin que nous le touchions seulement, mais aussy afin que nous le mangions, & que nous nous en nourrissions. Approchons-nous donc de* Jesus-Christ *avec Foy, puisque nous sommes malades. Car si ceux qui toucherent la frange de sa robbe, en reçurent une si grande vertu; que ne devons-nous point esperer, nous qui l'avons tout entier en nous.*

Il exprime cette difference de l'Eucharistie & du vestement de Jesus-Christ aussy fortement encore dans l'Homelie 24. sur la 1. aux Corinthiens. *Si vous voulez sçavoir*, dit-il, *qu'elle est la vertu de ce corps, demandez-le à cette femme* (dont

parle l'Evangile) *qui estoit travaillée d'un flux de sang, & qui ne toucha pas ce corps même, mais seulement la robbe dont il estoit couvert, & qui n'en toucha même que la frange.*

Il est bien visible que ce corps que cette femme ne toucha pas estoit le corps même de Jesus-Christ. Cependant c'est de ce corps qu'elle ne toucha pas, que saint Chrysostome dit dans la suite que Jesus-Christ *nous l'a donné à tenir entre les mains & à manger.* Ce Pere oppose dans ces deux passages l'Eucharistie à la robbe de Jesus-Christ, non comme estant un signe plus sacré, non comme ayant plus de vertu, mais comme estant Jesus-Christ tout entier, au lieu que cette robbe n'estoit pas Jesus-Christ, ce qui est aussy ridicule dans l'hypothese des Ministres pour la pensée, que pour l'expression.

L'expression en est ridicule, parce que quand il seroit vray que l'Eucharistie n'estant qu'une figure, fust plus noble qu'un simple vestement de Jesus-Christ, & qu'elle eust plus d'efficace, cela ne donneroit pas lieu de l'appeller Jesus-Christ tout entier, en la comparant à ce vestement. Car le vestement de Jesus-Christ est aussy bien un signe, & un signe naturel de Jesus-Christ tout entier que l'Eucharistie; puisqu'il en excite naturellement l'idée, & il l'excite même plus vivement qu'un signe, tel que le seroit l'Eucharistie, selon les Ministres, parce que n'estant qu'un signe d'institution, elle ne sçauroit faire une impression si forte & si vive sur l'esprit. Il y avoit assez de termes dans la langue Grecque pour exprimer cette excellence de l'Eucharistie ainsy considerée, au dessus des simples vestemens de Jesus-Christ, sans que saint Chrysostome s'allast servir d'une expression si bizarre. C'est en vain qu'Aubertin s'efforce de la justifier par quelques exemples. Car pour en produire de semblables, il falloit qu'il trouvast qu'un signe comparé à un autre signe, eust esté préferé comme estant la chose entiere dont il est le signe. C'est à quoy il a si peu pensé qu'il n'en rapporte seulement pas où il soit parlé d'un signe; ce qu'il suffit de marquer en passant, pour ne pas ennuyer le monde par ces comparaisons d'expressions.

Voyez Aubertin 356. où pour justifier ces expressions, il allegue que les Peres ont appellé les Fidelles Iesus-Christ même par opposition à son vestement, mais il n'y a rien

La pensée n'est pas moins ridicule, parce que n'y ayant rien dans l'Ecriture de cette efficace de l'Eucharistie, & les effets que produisit le vestement de Jesus-Christ, estant au contraire marquez par l'Evangile, on auroit droit de préferer le vestement

de Jesus-Christ à l'Eucharistie, si elle n'estoit qu'un signe d'institution, & il n'y auroit rien de plus déraisonnable que d'exprimer cette inégalité fondée sur rien, par des termes qui mettent autant de difference entre l'Eucharistie & la robbe de Jesus-Christ, qu'entre cette robbe & son propre corps.

Chap. XIII. *d'étonnant en cela, car ils ne sont pas Iesus-Christ comme signes mais comme estant animez par son esprit, qui les remuë, comme nostre ame remuë nostre corps, & ainsy ces exemples n'ont rien de semblable.*

Il faut donc que les Ministres avoüent nettement qu'il n'y a aucune solidité dans cette pensée, & qu'ils enveloppent quantité d'autres Peres dans la même condamnation.

Car saint Denis Patriarche d'Alexandrie, oppose tout de même l'Eucharistie à la robbe de Jesus-Christ, comme estant le corps de Jesus-Christ. *Ie n'estime pas*, dit-il dans son Epistre Canonique, *que les femmes qui ont une veritable pieté osassent approcher en cet estat de la sainte Table, & toucher le corps & le sang du Seigneur: car cette femme qui avoit un flux de sang depuis douze ans, n'osa toucher son corps même, mais son vestement*, c'estadire, selon les Calvinistes, qu'il n'estime pas que des femmes qui auroient une veritable pieté, osassent toucher en cet estat la figure du corps du Seigneur, puisque cette femme de l'Evangile n'osa pas toucher son corps même, mais seulement son vestement; s'il n'y a là de l'absurdité, j'avouë que je ne m'y connois pas.

On voit encore la même pensée dans saint Pierre Chrysologue. *Cette femme*, dit-il, *toucha le vestement de* Jesus-Christ *& en fut querie & délivrée de sa longue infirmité. Et nous miserables que nous sommes, nous touchons tous les jours le corps du Seigneur & nous le prenons, & cependant nous ne sommes pas gueris de nos playes. Ce n'est pas* Jesus-Christ *qui nous manque, c'est la Foy. Car demeurant dans nous, il gueriroit bien plutost nos blessures, puisqu'il guerit bien une femme qui se cachoit, & qui le toucha seulement en passant.* Et dans le Sermon suivant: *Que les Chrestiens*, dit-il, *qui touchent tous les jours le corps même de* Jesus-Christ, *apprennent par cet exemple quel remede ils y peuvent trouver pour leurs maux, puisque cette femme fut pleinement guerie par la seule frange de sa robbe. Mais ce qui est déplorable, c'est qu'au lieu qu'elle trouva dans cette frange le remede de sa playe, nous trouvons au contraire de nouvelles playes dans le remede même. Et c'est ce qui fait que l'Apostre avertit ceux qui touchent indignement le corps du Seigneur, qu'ils reçoivent leur propre condamnation.* Quel auroit esté l'entestement de ce Pere, de s'arrester à une pensée si peu solide, & d'opposer toujours

Serm. 33.

CHAP. XIII. l'Eucharistie à cette robbe, comme estant tout JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST même; ou plutost quel entestement est-ce aux Calvinistes d'attribuer aux Peres un sens si peu raisonnable.

Pour revenir à saint Chrysostome, non seulement il oppose l'Eucharistie à la robbe de JESUS-CHRIST, comme estant son corps même, mais il l'oppose encore au sepulchre, comme contenant ce qui n'estoit plus dans le Sepulchre aprés que JESUS-CHRIST fut ressuscité. Ce qui seroit ridicule, s'il n'estoit qu'en signe dans l'Eucharistie, n'y ayant point de signe plus vif de JESUS-CHRIST que ce Sepulchre, dont la gloire a même esté predite par les Prophetes. C'est dans l'Homelie que ce Pere a fait sur la Croix, où il dit: *Ne sçavez-vous pas comment les Anges se tinrent debout devant le Sepulchre de* JESUS-CHRIST, *lors même que son corps n'y estoit plus, & que ce n'estoit qu'un Sepulchre vuide, & quel honneur ils rendirent à cette pierre pour avoir reçu le corps du Seigneur? Si donc les Anges, qui sont d'une nature superieure à la nostre, se tinrent debout avec tant de respect & de reverence au Sepulchre de* JESUS-CHRIST: *comment est-ce que nous qui n'avons pas à paroistre devant un Sepulchre vuide, mais qui devons nous approcher de la Table même ou l'agneau est, osons-nous nous y presenter avec tant de confusion & d'irreverence.*

Pag. 435.

Il dit dans son Homelie 83. sur saint Matthieu: *Que* JESUS-CHRIST *ne fait pas comme les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres, mais qu'il nous nourrit de son propre sang*, οἰκείῳ αἵματι. Substituez à cela la notion Calviniste, & vous en ferez cette plaisante comparaison que JESUS-CHRIST ne fait pas, comme les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres femmes, mais qu'il nous nourrit de la propre figure de son sang.

Cette pensée luy semble neanmoins si solide & si forte, qu'il la repete encore dans son Commentaire sur saint Jean.

Hom. 45.

Il dit encore au même lieu: *Que* JESUS-CHRIST *est l'unique Pasteur qui nourrisse ses brebis de ses propres membres.* Cela signifie, disent les Ministres, qu'il est l'unique Pasteur qui leur donne à manger la figure de ses membres, ou qui leur communique la vertu de ses propres membres; c'estadire proprement que cela ne veut rien dire.

In Matth. 83.

Il attribuë à l'Eucharistie dans l'Homelie 45. sur saint Jean:

De renouveller en nous l'image du Roy, de nous donner une beauté inconcevable, d'arroser l'ame, de la nourrir, & de luy donner une force extraordinaire, de chasser d'autour de nous les demons & d'y attirer les Anges, d'estre le salut de nos ames, de les laver, de les orner, de les rendre plus brillantes que l'or. Il dit dans l'Homelie 24. sur l'Epistre aux Corinthiens: *Que cette Table est la force de nostre ame, le lien qui retient nostre entendement, le fondement de nostre confiance, nostre esperance, nostre salut, nostre lumiere, nostre vie.* Ce sont autant de pensées téméraires & sans fondement, si l'on suppose qu'elle n'est pas le corps de JESUS-CHRIST même: car quel droit auroit-on de conclure tout cela de la notion de figure? CHAP. XIII.

Il dit: *Que celuy qui se donne ainsy à nous en cette vie, s'y donnera à plus forte raison dans l'autre.* La réalité du corps de JESUS-CHRIST souffre bien ce raisonnement, mais la figure ne le souffre point du tout. Car on n'a nullement lieu de conclure avec cette force que s'il se donne en figure à nous dans cette vie, il s'y donnera à plus forte raison πόλλῳ μᾶλλον dans la verité. Tout ce que le don de la figure ou même l'union avec JESUS-CHRIST par la Foy peuvent produire, c'est une esperance legitime, mais elle ne produisent point l'assurance marquée par ces termes, πόλλῳ μᾶλλον, qui font juger que ce qu'on espere est beaucoup plus aisé à croire que ce qu'on a déja reçu. *In Ioan. hom. 45.*

Mais avec quelle force & quelle eloquence pousse-t-il encore cette pensée dans l'Homelie 24. sur la 1. aux Corinthiens: *S'il n'y a personne*, dit-il, *qui voulut recevoir le Roy sans luy rendre les respects qui luy sont dus, que dis-je, le Roy, s'il n'y a personne qui ne fit même difficulté de toucher ses vestemens avec des mains sales, quelque seul qu'il fut, & sans témoins, quoique ce ne soit que l'ouvrage des vers..... Comment oserons-nous recevoir avec tant d'irreverence le corps de Dieu qui est au dessus de toutes choses; ce corps sans tache & tout pur; ce corps uni à la nature Divine; ce corps par qui nous sommes & nous vivons; ce corps qui a brisé les portes de la mort, & ouvert les voutes du ciel.* Qu'on applique tout cela à la figure des Calvinistes, ce ne sera plus qu'une pensée de declamateur qui n'aura aucune solidité. Au lieu de monter de la personne ou du vestement du Roy au corps de JESUS-CHRIST en quoy consiste toute la force de ce discours, la comparaison veritable ne sera plus qu'entre un Roy & la figure de JESUS-

CHAP. XIII. CHRIST; & tout cela se reduira à dire, si vous n'oseriez toucher le Roy, ny même son vestement avec irreverence, comment osez-vous faire cet outrage à la figure de JESUS-CHRIST? ce qui frappe peu, & auroit moins besoin d'exclamation, que d'éclaircissement & de preuves; de sorte que toute cette gradation, toutes ces qualitez attribuées au corps de JESUS-CHRIST, pour exaggerer le crime de ceux qui le reçoivent indignement, ne seront plus que des paroles en l'air, & de vains amusemens indignes d'un Patriarche de la seconde Eglise du Monde.

Il faudra de même qu'il se soit joüé de ceux qui l'écoutoient, quand il disoit dans la même Homelie: *Ce corps fut adoré par les Mages dans l'étable; & ce fut pour cela que ces gens impies & barbares quitterent leurs maisons & entreprirent un si long voyage, & estant arrivez à Bethléem, ils l'adorerent avec de grands sentimens de crainte. Imitons donc ces barbares, nous qui sommes les Citoyens des Cieux; ils ne le virent que dans une étable, & ne laisserent pas de trembler en s'en approchant, quoiqu'ils n'y vissent rien de pareil à ce que vous voyez; mais vous vous le voyez sur l'Autel & non pas dans une étable. Vous ne le voyez pas entre les mains d'une femme, mais vous voyez le Prestre qui est debout, & l'abondance du saint Esprit qui couvre de ses aisles les dons proposez. Vous ne voyez pas simplement ce corps comme les Mages, mais vous sçavez qu'elle en est la vertu; vous sçavez toute l'œconomie de sa vie, & vous n'ignorez rien de ce qu'il a fait.*

Je soutiens en premier lieu, que jamais personne n'a dit d'une image de JESUS-CHRIST, comme auroit fait là saint Chrysostome, qu'on eust le même avantage en la voyant, que ceux qui ont vu JESUS-CHRIST même.

Et secondement, qu'il n'est pas vray, comme le pretend Aubertin, que ce Pere ne préfere l'état des Chrestiens qui voyent l'Eucharistie, à celuy des Mages qui virent JESUS-CHRIST dans la Créche, qu'en ce que les Chrestiens ont plus de connoissance que les Mages de la vertu des mysteres. Il les préfere dans l'objet même de leur vuë; & parce que JESUS-CHRIST qui est cet objet, est maintenant dans un estat plus noble qu'il n'estoit lors que les Mages le virent, & que l'Autel est un lieu plus convenable à sa grandeur qu'une étable & un Créche. *Ils ne virent*, dit-il, *rien de pareil à ce que vous voyez, vous ne le voyez pas dans une étable, mais sur l'Autel.* Mais, dit Aubertin, il n'est

qu'en figure sur cet Autel; & c'est ce que je soutiens qu'on ne peut dire, sans attribuer à saint Chrysostome un raisonnement ridicule. Car par la même raison il sera permis de dire que nous voyons dans le Soleil quelque chose de plus grand que ce que les Mages virent, & que nous le devons regarder avec encore plus de respect qu'ils ne firent l'humanité de JESUS-CHRIST, & il suffira pour justifier ce discours scandaleux & impie, de sous-entendre que nous regardons le Soleil comme l'image de la lumiere increée, qui a quelque chose de plus noble que l'humanité du Verbe. CHAP. XIII.

Tous les Peres auroient de même eu droit de préferer le Baptême ou la mort de JESUS-CHRIST nous est figurée avec sa Resurrection, à ce que la Vierge vit sur le Calvaire en assistant réellement à la mort de son Fils. Ils auroient pu préferer le Chrême comme figure du saint Esprit, à l'Eucharistie qui ne represente comme figure que le corps de JESUS-CHRIST. Mais ils n'ont point usé de ce droit, & jamais homme raisonnable n'en usera. On compare les objets avec les objets, les figures avec les figures, mais il est ridicule de préferer une simple figure à un objet réel & adorable comme l'humanité de JESUS-CHRIST, sous ombre qu'elle represente ce même objet dans un estat plus grand & plus auguste, & l'on ne peut sans impieté pretendre d'exciter les hommes à rendre à cette figure les mêmes respects qu'on a rendus à l'objet.

Et qu'Aubertin ne nous replique pas que saint Jerôme dit bien de sainte Paule *qu'elle voyoit par les yeux de la foy l'enfant envelopé de langes jettant des cris dans la Créche, & les Mages qui adoroient le Seigneur.* Et qu'il écrit à Marcelle : *que toutes les fois qu'il entre dans le sepulcre, il y voit autant de fois le Sauveur envelopé dans son suaire,* pour conclure de là qu'on ne voit que de cette sorte le corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Toutes ces fausses comparaisons ne sont que des preuves de son peu de discernement.

Il est vray que ce que dit saint Jerôme ne se peut en effet entendre que de la vuë de la foy. Mais il y à bien de la difference entre ce que les Peres disent de l'Eucharistie, & ce que dit saint Jerôme de sainte Paule & de luy-même. Il n'admire point la bonté de Dieu d'avoir donné à sainte Paule son corps à voir & à toucher dans la grotte de Bethléem, comme saint Chrysostome l'admire à l'égard de l'Eucharistie. Il ne dit point qu'elle ait

τοῦτο τὸ σῶμα ἔδωκεν ἡμῖν καὶ κατέχειν καὶ ἐσθίειν.

Chap. XIII. vû le même corps que les Mages ont adoré, *ἀύτο τȢτο τὸ σῶμα*: il ne represente point ce corps de Jesus-Christ, & cet enfant qu'elle voyoit comme un corps couché, comme un corps dont on approche, un corps estendu devant elle, *προκείμενον*. Enfin je mets en fait que si l'on ajoûtoit à ce que saint Jerôme dit de sainte Paule & de luy même un discours pareil à celuy que saint Chrysostome fait de l'Eucharistie dans l'Homelie 24. sur l'Epistre aux Corinthiens, il n'y à personne qui ne dut conclure, & qui ne conclut en effet que sainte Paule avoit vu réellement Jesus-Christ dans cette grotte, & que S. Jerôme voyoit effectivement le corps de Jesus-Christ dans son sepulcre.

Ce sera encore quelque chose de bien pensé que ce que dit S. Chrysostome au même lieu : Que par le moyen de cette table *nous avons sur la terre ce qu'il y à de plus precieux dans le Ciel*; *parce que comme la personne du Roy est ce qu'il y à de plus precieux dans son Palais, de mesme ce qu'il y à de plus precieux dans le Ciel c'est le corps de* Jesus-Christ. Et qu'il nous est permis de le voir sur la terre. Car si saint Chrysostome avoit voulu prouver simplement que nous avons la figure de la chose la plus precieuse qui soit dans le Ciel, la pensée seroit basse & la preuve ridicule; puisqu'on ne s'amuse point à prouver les choses claires comme celle là par des choses beaucoup moins claires. Que s'il avoit voulu dire absolument que nous avons la plus precieuse chose qui soit dans les cieux, parceque nous avons la figure de Jesus-Christ, la pensée ne seroit pas seulement vaine, mais absolument fausse, & la preuve ridicule; n'y ayant rien de plus extravagant que de dire que puisque la personne du Roy est la plus precieuse chose qui soit dans son Palais, la figure de Jesus-Christ que nous avons sur la terre est ce qu'il y à de plus precieux dans le Ciel.

Enfin nous ne laisserions presque rien dans les écrits des Peres & particulierement de saint Chrysostome, si nous en voulions rapporter tout ce qui devient froid, sans force, sans solidité & sans raison par l'explication des Ministres. Il n'y en a déja que trop pour convaincre ceux qui ont quelque bonne foy, en voicy seulement deux ou trois exemples qu'il n'y à pas moyen d'obmettre.

Le même saint Chrysostome en comparant Elie avec Jesus-Christ y met cette difference qu'*Elie laissa son mantean à son disciple*,

disciple , & que JESUS-CHRIST *nous a laissé sa chair. Mais qu'Elie laissa son manteau en s'en dépoüillant ; au lieu que* JESUS-CHRIST *en nous donnant sa chair n'a pas laissé de l'emporter avec luy dans le Ciel.* CHAP. XIII. *Hom. 2. ad Pop. Antio.*

Si les Ministres trouvent là une ombre de sens commun , il faut que l'interest de leur cause les ait rendus bien indulgents. Car on pourra dire aussi sur ce plaisant fondement, que ceux qui laissent leur portrait à leurs amis font bien plus qu'Elie, puisqu'ils emportent ce qu'ils laissent, en sous-entendant qu'ils emportent l'original , au lieu qu'Elie demeura sans manteau aprés avoir donné le sien à son disciple.

Mais au moins il ne diront pas que la reflexion de saint Chrysostome sur les prieres qu'on faisoit pour les morts dans le sacrifice de la Messe , & la remarque qu'il fait qu'on avoit choisi le temps que le Roy estoit present , comme un temps favorable pour obtenir grace, soient des choses fort avantageuses à ceux de leur Secte. Car outre que cela doit faire ressouvenir de la témérité qu'ils ont euë d'abolir ces prieres que S. Chrysostome dit expressément estre de tradition Apostolique, cette circonstance de placer ces prieres aprés la consecration, & lors que l'on dit que le corps de JESUS-CHRIST est present, leur doit paroistre bien vaine & bien pleine de superstition. *Hom. 3. in Epist. ad Philipp.*

En effet, on n'a jamais pensé à prier pour les morts dans l'administration du Baptême, quoiqu'on y voye une image du sang & de la mort de JESUS-CHRIST. Jamais personne n'a dit que ce fut là un temps à choisir pour obtenir l'effet de ses prieres, & quoiqu'Aubertin nous die souvent que JESUS-CHRIST y est aussy present que dans l'Eucharistie, nul des Anciens ne s'est pourtant avisé d'en conclure qu'il fallust prier pour les morts dans cette ceremonie, & s'addresser à l'agneau present, ny n'en a dit pour raison, comme fait S. Chrysostome à l'égard de l'Eucharistie : *Que le prix commun de toute la terre est devant nous*, & τὸ κοινὸν τῆς οἰκουμένης κεῖται καθάρσιον : paroles qu'Aubertin a trouvé bon de retrancher, au lieu où il rapporte le commencement du passage de saint Chrysostome. *Hom. 41. in Epist. ad Corinth. pag. 467* *Pag. 558.*

Que sera-ce encore qu'une exaggeration puerile que cette meditation de saint Chrysostome : *Que l'ame de l'homme n'auroit jamais pu resister au feu de ce sacrifice , mais que tous les hommes en auroient esté aneantis , si Dieu ne nous avoit secourus par une grace extraordinaire. Car si l'on considere* , dit-il , *combien il* *De Sacerd. l. 3.*

CHAP. XIV.

est terrible qu'un homme composé de chair & de sang, s'ose approcher de cette heureuse & incorruptible nature; on reconnoistra par là à quel degré d'honneur les Prestres sont élevez par l'onction du saint Esprit.

Ie ne sçay pourquoy Aubertin traduit pag. 570. ces paroles Grecques, τῆς μακαρίας καὶ ἀκηράτου φύσεως ἐκείνης ἐγγὺς δυνηθῆναι γένεσθαι, ad hanc gratiam & incorruptâ naturâ appropinquare posse, *au lieu de traduire* ad hanc beatam.

Pourquoy saint Chrysostome ny aucun Pere n'a-t-il dit cela du Baptême, & pourquoy celuy-cy le dit-il de l'Eucharistie? Pourquoy l'appelle-t-il *nature bien-heureuse & incorruptible?* Pourquoy tire-t-il cette étrange consequence, que sans une grace particuliere de Dieu, le feu de ce sacrifice devroit aneantir tous les Prestres? Y a-t-il quelque chose de plus grand pour marquer la Majesté de Dieu même, & peut-on rien inventer de moins proportionné à une figure? Pourquoy la figure du corps de Jesus-Christ aneantiroit-elle les hommes, puisque les hommes sont plus nobles que cette figure, & sont eux-mêmes des figures plus excellentes de Jesus-Christ que le pain & le vin, considerez comme le representant simplement.

Quoique je me sois principalement attaché à saint Chrysostome dans cette preuve où il s'agit de faire voir que les discours des Peres, sont pleins de pensées fausses & ridicules, en les prenant en un autre sens que celuy de la presence réelle; il me seroit aisé d'en faire voir autant à l'égard des autres Peres, & particulierement à l'égard des deux saints Cyrille entre les Grecs, de saint Ambroise, de saint Gaudence, & d'Hesychius entre les Latins.

CHAPITRE XIV.

Que les metaphores qui naissent de ces paroles : Cecy est mon Corps, *prouvent qu'elles ont esté expliquées par les Peres en un sens de réalité & non de figure.*

Comme les Ministres se servent de quelques termes figurez qui se trouvent ensuite de ces paroles : *Cecy est mon Corps*, dans saint Luc & dans saint Paul, pour en conclure que l'on doit expliquer ces paroles en un sens de figure, ils se servent de même des termes metaphoriques, dont les Peres ont usé à l'égard de l'Eucharistie, pour tâcher de faire croire que tous les passages que les Catholiques employent pour la preuve de leur doctrine, ne sont que des metaphores. Ainsy Auber-

CHAP. XIV.

tin n'a point de deffaite plus ordinaire pour éluder les passages des Peres qui forment le plus nettement l'idée d'une presence réelle, & qui marquent qu'ils ont pris ces paroles : *Cecy est mon Corps*, dans le sens litteral & naturel des paroles, que de répondre que ces mêmes Peres, dont les expressions representent le corps de JESUS-CHRIST comme present dans nos corps & sur nos Autels, le representent aussy comme *vu*, *touché*, *immolé*, *égorgé*, *rompu*, *brisé*, *separé de son sang*, & se servent de quantité d'autres termes, qui estant certainement metaphoriques, donnent lieu de conclure que ceux qui marquent la presence réelle le sont aussy.

Cette maniere de raisonner est si commune dans son livre, & il l'employe en tant d'endroits differens, qu'afin de faire voir à combien de lieux on répond tout à la fois en la refutant, & combien de faux raisonnemens on y découvre, j'ay bien voulu les recueillir & les citer à la marge, comme on le pourra voir icy.

Pag. 385. 505. 520. 551. 553. 554. 556. 557. 561. 563. 569. 570. 571. 574. 575. 576. 579. 754. 767.

L'illusion de cette Réponse comprend trois sophismes, ou plutost c'est un sophisme fondé sur trois fausses suppositions.

La premiere est, qu'il soit permis d'argumenter generalement de metaphore à metaphore : ce qui est un faux principe que nous avons déja refuté ailleurs, la raison faisant voir au contraire, que l'usage d'une metaphore raisonnable ne peut justifier ny établir l'usage d'une metaphore déraisonnable & extravagante. Ainsy quand Aubertin conclut de ce que les Peres representent par metaphore JESUS-CHRIST, comme immolé & comme mort dans l'Eucharistie, que ce peut donc aussy estre une metaphore, lors qu'ils disent qu'il entre par sa chair en nous, il tire une tres-fausse conclusion, n'y ayant aucune consequence d'expression à expression, ny de metaphore à metaphore, à moins qu'on n'en prouve la parfaite ressemblance, & c'est ce qu'il ne fait jamais.

Voyez pag. 220. 221. & 222. *Item* 285. 292. 288. 320. 358. 364. 373. 376. 377. 388. 398. 421. 428. 432. 433. 442. 495. 527. 543. 547. 564. 565. 569. 623. 633. 645. 658. 662. 694. 731. 750. 762. 765. 800. 833. 844.

La seconde est, qu'il n'y ait point de regle pour distinguer entre les termes dont les Peres se servent à l'égard de l'Eucharistie, ceux qui sont metaphoriques de ceux qui ne le sont pas. Car s'il y en a, il est visible que l'on ne peut argumenter de l'un à l'autre, à moins que de prouver qu'ils sont compris dans la même regle, & qu'il n'y a pas plus de raison de prendre les unes pour metaphoriques que les autres ; ce qu'Aubertin n'entreprend aussy jamais, se contentant de comparer simplement les

Chap. XIV.

expressions. Or cette supposition choque les principes mêmes du langage humain, qui est tout fondé sur les moyens qu'ont les hommes de discerner les expressions litterales des metaphoriques.

Enfin Aubertin suppose par ce raisonnement, que de prouver qu'un terme est metaphorique, c'est le rendre incapable d'établir la presence réelle. Et c'est pour cela qu'il se met fort en peine de faire voir par divers Auteurs même Catholiques: *Que* Jesus-Christ *n'est pas proprement vu, touché, mêlé; que nous n'avons pas proprement d'union corporelle avec son corps*, & qu'ainsy les Peres qui parlent de la sorte ne parlent pas proprement. Mais il se trompe encore grossierement en ce point. Car il y a plusieurs metaphores qui prouvent aussy precisément certaines veritez litterales que les termes les plus simples.

Saint Jean fait aussy bien voir qu'il avoit toujours vécu avec Jesus-Christ, en disant: *Qu'il annonce ce qu'il a vu de ses yeux, & ce que ses mains ont touché du Verbe de vie*, que s'il s'estoit servi d'une expression qui marquast seulement qu'il avoit toujours suivi Jesus-Christ en qualité de son Apôtre. Celuy qui dit *qu'un homme est un lion dans les combats*, marque aussy nettement sa valeur, que s'il s'estoit servi de l'expression la plus exacte & la plus precise. Il se peut donc aussy faire qu'il y ait des termes qui tout metaphoriques qu'ils soient, marquent aussy precisément la presence réelle que s'ils estoient propres & simples, parce qu'ils ne peuvent naistre que de cette doctrine, & que faisant une metaphore juste, noble, élevée, naturelle & ordinaire par rapport à ce sens, ils en feroient une fausse & ridicule par rapport au sens des Calvinistes.

Ce n'est donc pas bien raisonner que de se contenter de prouver qu'un terme est metaphorique, pour montrer qu'il n'enferme pas la presence réelle, puisqu'il se peut fort bien faire qu'il la prouve tout metaphorique qu'il est. Cependant Aubertin ne va jamais plus avant, & cette fausse maniere de raisonner, tient un rang considerable entre les moyens generaux dont il se sert pour éluder les passages que l'on luy objecte.

Pour éclaircir donc toute cette matiere, & faire voir encore plus en détail l'abus qu'Aubertin fait de cette comparaison d'expressions, il faut remarquer en general que les hommes estant naturellement portez à relever leurs pensées par des termes

metaphoriques, principalement quand elles sont grandes & élevées, parce que les termes simples n'égalent pas l'idée qu'ils en ont, & qu'ils en veulent imprimer aux autres, c'est une suite necessaire du mystere de l'Eucharistie en la maniere que les Catholiques le conçoivent, qu'enfermant tant de merveilles inconcevables & tant de grandeurs réelles, les Peres ayent employé pour les exprimer des expressions figurées pour élever les esprits à en concevoir quelque petite partie, & pour détruire les idées basses & fausses que les sens en donnent.

Cela est d'autant plus inévitable que l'estat ou Jesus-Christ est dans l'Eucharistie estant singulier, il n'y à pas toujours des termes simples qui le puissent precisément representer, & il faut par necessité en emprunter des idées les plus proches, & qui s'y rapportent le mieux.

Ce que l'on doit donc considerer dans ces expressions dont les Peres se sont servis, n'est pas si elles sont metaphoriques. Car il n'est pas possible qu'il n'y en ait de ce genre parmi celles qu'ils ont employées, mais c'est si elles sont naturelles, & si elles sont les plus propres qu'on pouvoit trouver pour exprimer cet estat. Car il est clair qu'en ce cas non seulement on ne doit pas s'étonner que les Peres s'en soient servis, mais qu'il y auroit lieu de s'étonner s'ils ne s'en estoient pas servis.

Or c'est ce qui se rencontre generalement dans toutes ces metaphores. Car elles naissent si naturellement de la doctrine de la presence réelle, que l'on a presque toujours sujet de conclure, non seulement que cette doctrine les devoit produire; mais qu'il n'y avoit que cette doctrine qui les pust produire.

Les Peres disent, par exemple, que nous touchons Jesus-Christ, que nous le tenons entre les mains. Cette expression approche tellement d'estre simple que l'on peut dire en un sens qu'elle l'est comme nous l'avons déja remarqué. Car quoy qu'il n'y ait pas une application des diverses parties de nos mains aux diverses parties du corps de Jesus-Christ, il est vray neanmoins que le corps de Jesus-Christ est entre les mains de ceux qui le tiennent.

Cypr. de Orat. Dom. Chrys. Hom. 51. & 83. In Matth. Hom. 24. ad Corinth. Cyrillus in Ioan. pag. 1104.

Les Peres disent qu'on voit le corps de Jesus-Christ. Mais comment auroient ils pu parler autrement en supposant que cet objet vu, contient le corps de Jesus-Christ? Est-ce que l'Ecriture ne devoit pas dire que ceux à qui les Anges ont apparu les ont vus? L'usage commun n'a-t-il pas établi ce

Chrysost. Hom. 33. in Matth. Cyrillus in Ioan. pag. 1104.

CHAP. XIV. double langage que lors que l'objet est en même temps present & couvert, & que l'on voit quelque chose qui luy est joint, on peut dire que l'on le voit & que l'on ne le voit pas. Et c'est selon ces deux divers sens que les Peres disent tantost de JESUS-CHRIST qu'il est visible, & tantost qu'il est invisible dans l'Eucharistie.

Chrysost. in Ioan. Hom. 45. Ils disent que l'on met ses dents dans sa chair. Mais ne les met on pas dans une chose qui contient sa chair, & cela ne s'appelle t-il pas les mettre dans sa chair dans le langage de tous les hommes. Non seulement il n'estoit pas difficile que cette idée de presence réelle portast à cette expression, mais il estoit tres-difficile qu'elle n'y portast pas.

Ils disent que la langue est teinte & empourprée de son sang, qui a-t-il de plus naturel pour exprimer que le sang de JESUS-CHRIST entre réellement dans nos bouches, & qu'elles sont teintes de la couleur qui le couvre?

Ils disent que nous sommes nourris, remplis, & rassasiez du corps de JESUS-CHRIST. Comment ne l'auroient ils pas dit, puisque nous sommes en effet nourris, remplis, rassasiez en prenant le corps de JESUS-CHRIST?

Ils disent que le corps de JESUS-CHRIST est *divisé*, *rompu*, que nous en recevons une partie petite ou grande. Mais l'estat où JESUS-CHRIST est ne produit il pas naturellement & necessairement ces metaphores? Peut-on concevoir l'hostie comme le corps de JESUS-CHRIST, & l'hostie divisée & rompuë, sans s'imaginer ce corps comme divisé & rompu? Peut on la concevoir separée en parties, sans attribuer ces parties au corps de JESUS-CHRIST? Et ne suffit il pas de corriger ces idées que l'imagination produit necessairement, en faisant connoistre que le corps de JESUS-CHRIST n'est pas actuellement divisé comme l'Eglise a toujours eu soin de le faire par ses liturgies, & les Peres par leurs discours & par leurs écrits comme nous l'avons prouvé cy-dessus.

On dit que JESUS-CHRIST *est sur l'Autel comme immolé*, *comme egorgé*, *comme mort*. Mais comment les veritez de ce mystere n'auroient elles point produit ces metaphores. JESUS-CHRIST y est réellement, il y est réellement offert en qualité *d'hostie propitiatoire*, comme parlent saint Cyrille de Jerusalem, & S. Chrysostome. Il y est en un estat de mort sans y faire à l'exterieur aucune action de vie. Sa mort est representée par tout le dehors

Cyrill. Hierol. Catec. 5. mystag. Chrysostom. Hom. 41. in 1. Epist. ad Corint.

de l'Euchariſtie ; les Preſtres ſuivant l'eſprit du myſtere ne doivent avoir dans la penſée que JESUS-CHRIST mort. Que pouvoit-on donc moins faire pour exprimer ces idées, que de dire qu'il y eſtoit *immolé*, *tué*, *mort?* & y euſt-il jamais de metaphore plus naturelle que celle-là? CHAP. XIV.

Toutes ces metaphores ſont d'ailleurs intelligibles par elles-mêmes. Il n'eſt pas beſoin d'avertir que l'on ne voit pas JESUS-CHRIST dans ſa propre eſpece. Il n'y a que les enfans, ſelon ſaint Auguſtin, qui ayent beſoin de cet avertiſſement: mais les autres qui ſçavent que le corps de JESUS-CHRIST eſtoit un corps ſemblable aux noſtres, ſont aſſez avertis par les ſens mêmes, qu'il n'eſt pas dans ce myſtere dans l'eſtat commun des corps.

Aug. de Trinit. l. 3. c. 10.

Que s'il eſt beſoin de prevenir l'eſprit des peuples, & de leur faire entendre que JESUS-CHRIST n'eſt pas actuellement diviſé, les Peres ſe ſont parfaitement acquitez de ce devoir, en exprimant en tant de manieres l'unité indiviſible du corps de JESUS-CHRIST, comme nous l'avons montré.

D'ailleurs, non ſeulement l'Apoſtre, mais les Peres nous avertiſſent aſſez & d'une maniere tres-expreſſe, que JESUS-CHRIST ne meurt plus, & que ſa mort n'eſt que repreſentée dans ce myſtere. Il n'y avoit donc rien de trompeur dans ces metaphores, & elles s'allioient parfaitement avec la doctrine de la preſence réelle.

Mais dira-t-on, il n'eſtoit pas poſſible aux Fidelles de démêler dans ce mélange d'expreſſions litterales & metaphoriques, celles qu'il falloit entendre en un ſens litteral, & celles qu'il falloit prendre dans un ſens metaphorique. Ce doit eſtre là le fondement de tous les raiſonnemens, par leſquels Aubertin veut faire entendre que ces termes metaphoriques dont les Peres ſe ſervent ſur le ſujet de l'Euchariſtie, prouvent que tous les autres le ſont auſſy. Mais ce fondement eſt vain & frivole, comme nous l'avons déja remarqué, & il montre que les Miniſtres ſont tellement occupez de leurs phantaiſies qu'ils ne font aucune reflexion ſur la maniere ordinaire dont les hommes parlent. Car tous les diſcours des hommes ne ſont qu'un mélange continuel d'expreſſions ſimples & d'expreſſions metaphoriques, & même il eſt rare que l'on ſe ſerve d'expreſſions metaphoriques, qu'en les joignant à d'autres expreſſions ſimples & litterales. De ſorte que s'il n'y avoit aucun moyen de

Chap. XIV. les discerner, & si l'on pouvoit conclure de ce que les unes sont metaphoriques, que les autres le sont aussy, on ne pourroit rien apprendre de fixe & de certain par les paroles des hommes.

Si les Ministres demandent donc comment on a discerné ces metaphores dont les Peres se sont servis en parlant de l'Eucharistie, des expressions simples & litterales, & comment les Fidelles ont pu juger que quand les Peres disent, *que* Jesus-Christ *entre dans nous par sa chair*, c'est une expression simple & litterale, & que quand ils disent que ce corps est *tué, immolé, rompu, divisé*, ce sont des expressions metaphoriques; je réponds qu'ils l'ont discerné par les mêmes moyens par lesquels on discerne toutes les autres metaphores, qui sont que nous n'avons pas les mêmes raisons de prendre ces dernieres expressions pour litterales, que nous en avons de prendre les autres pour telles.

Il n'y a qu'à parcourir pour cela toutes les preuves que nous avons apportées, pour montrer que ces paroles: *Cecy est mon Corps, se doivent prendre en un sens litteral & naturel*, & il sera facile de voir qu'elles ne conviennent point à ces expressions vrayement metaphoriques.

Voyez l. 3. c. 9. On a prouvé la réalité, & exclus la figure des Calvinistes, parce que les Peres ont proposé comme un objet de Foy, que *l'Eucharistie est le corps de* Jesus-Christ sans y rien ajoûter, & qu'ils ont dit qu'il le faut croire. Mais ou est-ce qu'ils ont proposé comme un objet de Foy, que le corps de Jesus-Christ est rompu, divisé, immolé dans l'Eucharistie, & qu'ils ont dit qu'il faut croire fermement que ce corps est divisé?

Voyez l. 4. c. 3. Les Peres representent des doutes qui combattent cette expression: *Cecy est mon Corps*, & ils disent qu'il faut croire ce que Dieu nous y enseigne malgré ces doutes: mais ils n'ont jamais proposé de même de difficulté contre la fraction & la division du corps de Jesus-Christ, ny contre son immolation & sa mort mystique. Ils n'ont jamais dit: Comment me dites-vous qu'il est en estat de mort dans l'Eucharistie, puisque je ne le voy pas en cet estat de mort?

Voyez l. 4. c. 8. Tous les Peres nous disent que l'Eucharistie est veritablement & proprement le corps de Jesus-Christ. Mais ou nous disent-ils que Jesus-Christ y est veritablement & proprement

proprement égorgé, rompu, immolé, vu, brisé? CHAP. XIV.

L'efficace que les Peres ont reconnuë dans l'Eucharistie, nous donne lieu de prendre à la lettre ce qu'ils disent de la presence réelle, parce que sans en estre persuadé, on ne sçauroit admettre cette efficace que témérairement, mais elle ne nous donne lieu de prendre à la lettre aucune de ces expressions metaphoriques. *Voyez l. 5.*

La réalité du changement & de l'operation toute-puissante du saint Esprit reconnuë par les Peres, pour faire que le pain soit le corps de JESUS-CHRIST, prouve que le terme de ce changement & de cette operation est réel: mais les Peres ne nous disent point que l'operation du saint Esprit se termine à faire mourir JESUS-CHRIST dans ce mystere, ny à rompre son corps en plusieurs parties. *Voyez l. 6. c. 3.*

La verité de la presence réelle marquée par ces expressions litterales, est accompagnée de toutes les suites naturelles qui la doivent accompagner, comme on l'a pu voir par tout ce que nous avons rapporté des Peres, & comme on le fera voir encore plus amplement. Au contraire, toutes ces expressions metaphoriques sont des expressions détachées sans suite, sans consequences, & qui ne sont accompagnées d'aucune de celles qu'elles devroient avoir si elles estoient litterales.

La verité que nous concevons par les expressions litterales, est le fondement des metaphoriques qui la supposent toutes. Car si JESUS-CHRIST est vu dans l'Eucharistie, il y est donc. S'il y est touché, il y est. S'il y est immolé. S'il y est divisé, il y est. C'est toujours cette existence réelle & litterale qui soutient ces metaphores. Mais ce qui se conçoit par les expressions metaphoriques à les prendre à la lettre, n'est le fondement de rien, ne se conclut de rien, & n'a liaison avec rien. Cela se trouvera vray à l'égard de toutes celles qui sont vrayement metaphoriques, & s'en est une marque infaillible & essentielle.

Les Fidelles avoient donc cent voies de les distinguer des expressions simples; & rien ne fut jamais moins raisonnable que la consequence qu'Aubertin tire sans cesse des unes aux autres, comme si les Fidelles n'eussent pu s'empêcher de les confondre.

Non seulement les expressions metaphoriques dont les Peres se sont servis à l'égard de l'Eucharistie, ne font aucun

Chap. XIV. préjudice aux veritez qu'ils nous ont enseignées par des termes précis & simples, mais elles servent encore à les prouver. Car il est visible qu'il n'y a eu que la grandeur & l'eminence de la verité enfermée dans la Foy de la presence réelle, qui ait pu porter les Peres à toutes ces expressions qui en sont des suites naturelles, & qui sont comme enfermées dans l'analogie de ce mystere, comme de dire que Jesus-Christ est *mort sur l'Autel*, qu'il y est *immolé*, *égorgé*, *divisé*, *vu*, *touché*. Il est contre la nature que des gens qui n'auroient cru de l'Eucharistie que ce que les Calvinistes en croyent, soient allez jusques à ces excés, qui auroient esté insupportables à ceux qui entendoient parler les Peres en cette sorte, ou qui lisoient leurs écrits. Mais ce qui auroit esté dur, choquant, absurde, extravagant dans l'hypothese des Calvinistes, estoit naturel, recevable, intelligible dans la doctrine de la presence réelle.

Hom. 83. in Matth. S. Chrysostome, par exemple, dit que Jesus-Christ *se méle & se paistrit luy-même avec nous*, entendant manifestement par le mot de *seipsum*, son corps, comme il le marque assez en ajoûtant, *que la main qui couppe cette chair doit estre aussy pure que les rayons du Soleil.* Je veux que le mot de *paistrir* soit metaphorique. Mais s'il exprime l'union que nous avons avec le corps de Jesus-Christ, d'une maniere qui va au delà de la verité simple, il n'en est que plus incapable de signifier une union metaphorique. Et Aubertin ne sçauroit faire voir que pour exprimer qu'une chose figurée s'unit par son signe à ce qui touche ce signe, on se soit servi d'une expression semblable.

In Epist. ad Coloss. Hom. 6. C'est en vain qu'il objecte que saint Chrysostome dit que par le Baptême nous sommes mêlez avec le corps de Jesus-Christ. Car outre que le Baptême estant autrefois joint à l'Eucharistie, on luy peut attribuer ce qui ne luy convient qu'à cause de l'Eucharistie, il n'est pas dit dans ce lieu de saint Chrysostome, que nostre corps soit mêlé avec le corps de Jesus-Christ. Il est dit en general que nous y sommes mêlez: ce qui ne s'entend que de nostre esprit. Or un mélange attribué à l'esprit s'entend naturellement d'un mélange spirituel, comme un mélange attribué au corps, s'entend d'un mélange & d'une union corporelle; de sorte que c'est tres-mal raisonner que de conclure comme fait Aubertin, que si un mélange de nostre esprit avec le corps de Jesus-Christ, peut ne signifier qu'une union spirituelle, le mélange du corps de Jesus-

CHRIST avec noſtre corps, peut ne pas ſignifier une union réelle & corporelle.

Quand il ſeroit vray que le mot de *toucher* ne ſeroit pas tout à fait propre, il marque neanmoins dans l'uſage que les Peres en font, une union toute autre qu'une union ſpirituelle avec le corps de JESUS-CHRIST, ou une union corporelle avec le ſigne.

Car il eſt certain que ſaint Chryſoſtome & les autres Peres l'appliquent au corps même de JESUS-CHRIST, & non pas ſimplement aux ſignes. Et que c'eſt du corps veritable de JESUS-CHRIST, dont il dit que nous ne voyons pas *ſeulement ce qui eſt de plus precieux dans le ciel, mais que nous le touchons, nous le mangeons, nous nous en retournons chez nous aprés l'avoir reçu.* Or il eſt abſolument ridicule de faire valoir, comme une grande marque de la bonté d'un Roy, qu'il vouluſt bien eſtre touché, & qu'il permiſt que l'on approchaſt les mains de ſa chair, en entendant tout cela non de luy-même, mais de ſon portrait. Les hommes n'ont point encore introduit ce langage dans leurs diſcours, parce que la raiſon ne le ſouffre pas.

Hom. 24. in Epist 1. ad Corint.

Aubertin tâche inutilement de ſe déméler de ces paſſages par un autre de Theodoret, où il eſt dit: *Que les écrits des Apoſtres nous font voir l'enfant* JESUS *enveloppé de langes & couché dans la Créche*, & un autre de ſaint Chryſoſtome, qui appelle le pauvre, JESUS-CHRIST même; car ces deux paſſages n'ont rien de ſemblable à celuy dont il s'agit. 1. Dans le paſſage de Theodoret, il eſt clair que le mot de *voir* ne s'entend que d'une vuë metaphorique, de la même maniere que nous appellons peinture d'une choſe, une deſcription qui fait que nous nous la repreſentons; au lieu que dans ces paſſages de ſaint Chryſoſtome, le mot de *vuë*, auſſy bien que ceux de *toucher*, de *manger*, marquent viſiblement des actions corporelles.

Dans le paſſage de Theodoret, le mot de *voir* ne ſe termine point à quelque objet ſenſible & réellement preſent, qui ſoit dit eſtre l'enfant JESUS: au lieu que dans les paſſages de ſaint Chryſoſtome, les mots de *voir*, de *toucher*, de *manger*, *d'emporter*, ſe terminent à un objet ſenſible & réellement preſent, qui eſt dit eſtre le corps de JESUS-CHRIST.

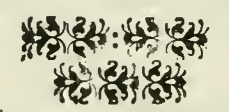
Enfin le paſſage de Theodoret diſant que nous voyons l'enfant JESUS dans les langes & dans la Créche; & les langes ny

CHAP. XIV.

la Créche n'estant pas réellement presens, nous sommes assez avertis que l'enfant JESUS ne l'est pas non plus, & que par consequent rien de tout cela ne se peut prendre à la lettre. Mais dans ces passages de saint Chrysostome rien ne nous avertit de ne les pas prendre à la lettre, & tout contribuë au contraire à nous mettre ce sens réel & litteral dans l'esprit; saint Chrysostome disant, aprés avoir parlé du corps même de JESUS-CHRIST, que c'est ce corps qui est l'objet de cette vuë & de ce toucher.

Il est vu, dit Aubertin, par son signe. Mais pour avoir droit de répondre de la sorte, il faudroit qu'il eust fait voir que quand on a une fois appliqué l'esprit de celuy à qui on parle au corps de JESUS-CHRIST, on peut dire ensuite raisonnablement que ce corps est *vu*, *touché*, *mangé*, quoiqu'on ne voye, qu'on ne touche, & qu'on ne mange que son signe. Or c'est ce qu'Aubertin n'a point fait, & il n'a point encore trouvé d'exemples d'un semblable langage.

Je répondray en particulier à ce que saint Chrysostome dit des pauvres; & il suffit de dire icy que les pauvres ne sont pas appellez JESUS-CHRIST comme son signe & son Sacrement, & qu'ainsy cet exemple n'est pas à propos. Lors qu'Aubertin aura donc fait voir que l'on ait dit que l'on nous montrera dans le Baptême la *plus precieuse chose qui soit dans les Cieux*, sçavoir le corps de JESUS-CHRIST qui y est figuré comme enseveli. Lors qu'il aura fait voir que l'on ait dit de tous ceux qui ont des portraicts du Roy, qu'ils possedent ce qu'il y a de plus precieux dans le Palais du Roy, qui est son corps, & que l'on l'ait dit aprés avoir parlé du corps même, & non des portraicts de ce corps; il pourra dire qu'il a allegué des exemples qui ont quelque rapport à ce qu'il veut expliquer. Mais ceux qu'il allegue ne sont propres qu'à montrer qu'il auroit bien voulu en rapporter de semblables, & que c'est par une pure impuissance qu'il ne l'a pas fait.



CHAPITRE XV.

Que la difference des expreſſions dont les Peres ſe ſont ſervis à l'égard du Baptême & des autres ſignes d'inſtitution d'une part, & de l'Euchariſtie de l'autre, eſt une preuve convaincante que ce qu'ils ont dit de l'Euchariſtie, ne ſe doit point prendre en un ſens de figure.

AUBERTIN ne ſe contente pas pour éluder les paſſages des Peres, qui établiſſent ſi fortement la preſence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie, de ramaſſer des expreſſions des mêmes Peres, qu'il pretend eſtre ſemblables à celles qu'ils employent ſur ce ſujet, & qui s'entendent neanmoins dans un ſens metaphorique : mais il s'attache en particulier à de certaines façons de parler dont ils ſe ſervent ſur le ſujet du Baptême, & s'efforce de faire voir qu'elles ſeroient auſſy capables de nous perſuader que le corps de JESUS-CHRIST eſt réellement preſent dans l'eau du Baptême, ſi nous voulions les prendre à la lettre, que celles dont les Peres ſe ſervent en parlant de l'Euchariſtie, le ſont d'établir ſa preſence réelle dans ce Sacrement.

M. Claude ne manque pas auſſy de pratiquer la même methode, & pour empeſcher l'impreſſion que pourroient faire ſur les eſprits les paſſages des Peres qui repreſentent ce qu'ils ont cru de l'Euchariſtie, il jette incontinent à la traverſe ces paſſages du Baptême, pour détourner l'eſprit des lecteurs & les éblouïr par cette conformité apparente.

Or quoiqu'il ſoit aiſé de juger par ce que nous avons déja dit en divers endroits de ce Livre, combien cette pretention eſt fauſſe, & combien les Peres ont dit de choſes de l'Euchariſtie, qu'ils n'ont jamais dites du Baptême : neanmoins j'ay cru qu'il eſtoit bon de repreſenter icy en abregé les conformitez & les differences des expreſſions dont les Peres ſe ſont ſervis à l'égard du Baptême & de l'Euchariſtie, afin que l'on puiſſe mieux juger de la mauvaiſe foy des Miniſtres, qui en mettent continuellement devant les yeux les rapports, & en ſuppriment toujours les differences.

Mais avant que d'entrer dans cette diſcuſſion, il eſt neceſſaire

Chap. XV.

d'établir certains principes de ſens commun, d'où dépendent quelques concluſions que l'on doit tirer de cette comparaiſon d'expreſſions, & ſans leſquels on raiſonne en l'air comme font d'ordinaire les Miniſtres, qui ſe contentent de comparer enſemble dès termes qui paroiſſent avoir quelque rapport, & qui en concluent bruſquement qu'ils ont donc le même ſens, comme ſi la conformité de ſens dans deux expreſſions ne dépendoit que des termes, & non d'un grand nombre de determinations, qui appliquent l'une à un ſens & non pas l'autre, comme nous l'avons expliqué ailleurs.

Le premier principe eſt, que quand deux choſes conviennent en quelque qualité commune, quoy qu'elles ſoyent differentes en pluſieurs autres qualitez, & attributs qui les diſtinguent, on les peut ſouvent unir dans cette qualité commune, ſans marquer expreſſément les differences, parce qu'il n'en ſera pas queſtion. C'eſt un principe dont nous nous ſommes déja ſervis pour empeſcher l'abus qu'Aubertin tâche de faire d'uu paſſage de ſaint Gregoire de Nyſſe & de quelques autres Auteurs ſur le ſujet même du Baptême. Or il s'enſuit clairement de ce principe que l'Euchariſtie convenant en pluſieurs choſes avec le Baptême on peut tenir le même langage ſur l'un & ſur l'autre de ces Sacremens, ayant en vuë ces qualitez communes aux deux, ſans marquer en ce lieu là ce qui les diſtingue. Ce principe eſt clair par luy même, auſſy bien que la conſequence qui s'en tire, & l'on en peut voir l'éclairciſſemenr ailleurs.

Voyez l. 5. ch. 11.

Ibid.

Le ſecond principe eſt que comme tous les grands objets ſont ſujets à produire de grandes metaphores, à cauſe du deſir naturel que l'on à de les relever par la grandeur des expreſſions dont on ſe ſert pour les repreſenter, & que le Baptême enferme réellement de tres-grandes choſes, & qui rempliſſent l'eſprit d'admiration, il n'eſt nullement étrange que les Peres pour les exprimer ſe ſoient portez à divërſes metaphores. On s'y doit attendre. Ils n'auroient pas parlé comme des hommes s'ils ne l'avoient fait; & il auroit fallu qu'ils euſſent fait violence ſans raiſon à l'inclination naturelle qu'à l'eſprit à ſe rehauſſer par de grandes expreſſions pour faire mieux comprendre les grandes choſes.

Mais quand il ſe trouve que d'une part on ſe ſert des mêmes expreſſions à l'égard de deux differens objets, & qu'on vient enſuite à les diſtinguer par un tres-grand nombre de differen-

ces ; que l'on dit une infinité de choses de l'un que l'on ne dit point de l'autre, & que tout ce que l'on dit de l'un dans cette expression commune aux deux, est soutenu & fortifié à l'égard de celuy-là par un grand nombre de suites dont on voit la liaison avec l'idée que cette expression commune nous donne de ce premier objet ; au lieu que quand on s'en sert à l'égard de l'autre, elle est seule & sans aucune suite qui l'appuye & qui la fortifie ; alors on à tort de conclure que si cette expression est metaphorique à l'égard du dernier auquel elle est appliquée sans soutien & sans suite ; elle l'est aussi à l'égard du premier où elle se trouve jointe avec cette foule d'autres expressions qui la determinent à un autre sens.

Il faut en ce cas là conclure tout au contraire que ces deux choses ne conviennent que dans le terme, mais qu'elles ne conviennent pas dans le sens, & que ce même terme à selon ces deux differentes applications deux significations tres differentes estant propre dans l'une, & metaphorique dans l'autre.

Ces principes supposez, il n'y à qu'à en faire l'application particuliere à l'égard du Baptême.

Et premierement, on ne doit point s'étonner que l'efficace du Baptême estant marquée par l'Ecriture qui luy attribuë [a] la renaissance, [b] la purification de l'ame, [c] la remission des pechez, [d] de nous sanctifier, [e] de nous revestir de JESUS-CHRIST, ce qui comprend les graces dont les hommes sont le plus touchez, parce qu'elle leur mettent plus vivement devant les yeux le passage de l'estat du peché à celuy de la grace, c'est à dire des tenebres à la lumiere, de la captivité du diable à la liberté des enfans de Dieu, de la mort à la vie : On ne doit pas s'étonner, disje, si les Peres ont tasché de relever par leurs paroles des avantages si grands que le Baptême nous procure, & s'ils y ont employé non seulement les expressions simples & litterales, mais aussi les metaphores les plus magnifiques. Ils appellent donc avec raison le Baptême le salut, le remede, & l'antidotte: ils luy attribuënt de nous délivrer de tous les maux, de noyer les pechez, de dissiper les tenebres, de bannir la servitude, de rompre les liens : ils l'appellent guide de la vie immortelle, robe lumineuse, fontaine de vie, eau vivifiante ; eau rejallissante à la vie eternelle, robe blanche, saint & ineffaçable caractere, chariot pour aller au ciel, delices du Paradis, grace de l'adoption des enfans.

a *Ioan.* 3. 5.
b 1. *Petr.* 3. 21.
c *Actor.* 2. 38.
d 1. *Cor.* 6. 11.
e *Galat.* 3. 27.

Chap. XV.

Ils l'appellent grand, divin, saint & ineffaçable Sacrement, mystere incomprehensible & inaccessible. Et quoique les mots de mystere terrible sans addition soient demeurez propres à l'Eucharistie, parce qu'elle est terrible par eminence ; neanmoins comme il y à assez de merveilles dans le Baptême pour étonner l'esprit, & luy causer une sainte frayeur, on trouve que cette epithete a esté appliquée au Baptême par quelques Peres, aussi bien qu'à l'Eucharistie.

Il n'y à rien en tout cela qui ne naisse tres-naturellement des idées que l'Ecriture donne du Baptême, & qui n'ait rapport aux effets qui y sont formellement exprimez. Et ainsi il n'y à rien dans tous ces termes que de tres-solide, de tres-juste, de tres-édifiant : & l'on n'en peut conclure autre chose sinon que les Peres ont conçu le Baptême comme l'Ecriture les obligeoit de le concevoir.

Mais il n'en est pas de même des éloges que les Peres donnent à l'Eucharistie, & des effets qu'ils luy attribuënt que nous avons rapportez ailleurs, comme d'estre le remede d'immortalité, l'antidote pour ne point mourir, nostre esperance, nostre force, d'operer la remission des pechez, la sanctification des ames, de nous munir contre les tentations, de vivifier les ames & les corps. Comme l'Ecriture ne dit rien de tout cela, & qu'elle nous dit simplement du pain que c'est le corps de Jesus-Christ, tous ces effets & tous ces éloges ont esté tirez par les Peres du sens qu'ils ont donné à ces paroles, *Cecy est mon Corps*. Et comme le sens de figure ne peut produire ces consequences, & que le sens de réalité les produit naturellement, tous ces titres & tous ces effets attribuez à l'Eucharistie sont autant de preuves de la presence réelle.

C'est donc en vain qu'Aubertin prend tant de soin de faire voir que les Peres ont donné au Baptême ces epithetes magnifiques, & qu'ils luy ont attribué d'aussy grands effets qu'à l'Eucharistie. Ces epithetes & ces effets ne prouvent rien à l'égerd du Baptême, parce qu'il est visible que c'est ce que l'Ecriture en dit, qui donne lieu aux Peres d'en parler de la sorte. Mais ces epithetes, ces titres, ces effets à l'égard de l'Eucharistie sont des preuves convainquantes de la presence réelle, parce que les Peres ne les ont pu tirer raisonnablement que de cette doctrine, & que celle des Calvinistes changeroit tous ces discours des Peres, non seulement en discours sans

solidité,

ſolidité, mais en propoſitions temeraires & indignes de la pieté des Peres. CHAP. XV.

Le Baptême nous rendant les Temples du ſaint Eſprit, & la ſanctification qui nous y eſt donnée eſtant inſeparable de ſa preſence même, comme la preſence du ſaint Eſprit l'eſt de celle des trois Perſonnes Divines, il n'eſt pas étrange qu'ils ayent dit du Baptême, comme nous avons dit ailleurs: que *par le Baptême* JESUS-CHRIST *habite en nous, qu'il y eſt caché, & que nous l'avons en nous, que nous le recevons par le Baptême, que nous devenons porte-Chriſts.* Il ne faut point chercher en cela de metaphores, toutes ces expreſſions eſtant vraies à la lettre de la divinité de JESUS-CHRIST. Mais on ne trouve pas de même dans les Peres à l'égard du Baptême: *Que* JESUS-CHRIST *entre en nous, s'inſinuë en nous, eſt dans nous* PAR SA CHAIR, PAR SA PROPRE CHAIR.

Naz. Orat. 40. Marcus Erem. de Bapt. Chryſoſt. in Gal. 3. Hom. 27. ad Eph. Hom. 20. Author. Dialog. Caſario trib. Dial. 3. interr. 127.

C'eſt encore une ſuite neceſſaire de ces effets ſurnaturels attribuez au Baptême par l'Ecriture, que l'on invoque le ſaint Eſprit pour les produire, & c'eſt pourquoy on trouve dans les Peres que le Baptême eſt conſacré, ſanctifié, beni, que les eaux ſont pleines de la ſanctification du ſaint Eſprit.

C'eſt une ſuite neceſſaire que l'on diſe que l'eau acquiert une vertu, & une force pour ſanctifier les ames: que l'on diſe qu'elle eſt changée & tranſelementée en une force divine & ineffable. Mais quoique l'eau ſoit ſigne du ſang de JESUS-CHRIST, & qu'elle en tire ſa vertu, on n'invoque point le ſaint Eſprit pour la faire le ſang de JESUS-CHRIST, pour la changer & la tranſelementer au ſang de JESUS-CHRIST, & l'on ne ſe ſert de ces expreſſions qu'à l'égard de l'Euchariſtie.

Dionyſ. Eccleſ. Hier. c. 2. Author. Conſt. l. 7. c. 44. Tertull. de Bapt. l. 4. Amb. de Spir. ſancto l. 1. c. 7. Baſil. de Spir. ſancto c. 27. Gel. Cyzice cap. de Bap. Theoph. Alexan. Paſch. 1.

Comme il y a dans le Baptême quelque choſe d'inviſible, où les ſens ne peuvent atteindre, on ne ſe doit pas étonner que les Peres nous declarent que ce qui ſe fait dans le Baptême eſt *intelligible*, qu'il ne faut pas s'arreſter à la ſeule idée que les ſens nous donnent de ce qui s'y paſſe, que les ſens ſe trompent ſouvent. Mais ſi ſaint Chryſoſtome établit ce principe commun à l'égard des Sacremens de l'Euchariſtie & du Baptême, à cauſe de la conformité qu'ils ont en ce point, que les ſens ne peuvent voir ny dans l'un ny dans l'autre de ces myſteres l'effet *intelligible* que le ſaint Eſprit y opere, il en tire des concluſions bien differentes, parce que ces effets du ſaint Eſprit dans l'Euchariſtie & dans le Baptême ſont bien diffe-

Cyrill. Catech. illumin. 3. Cyrill. Alex. in Ioan. pag. 147. Epitome Theod. ad finem Clementis Alexand. Chryſoſt. Hom. 83.

CHAP. XV.

rens. Il conclut, à l'égard du Baptême, que cette eau opere *le renouvellement & le nettoyement de l'ame*, qui sont ces effets *intelligibles* où les sens ne peuvent atteindre, & sur lesquels il ne les faut pas croire. Mais il conclut à l'égard de l'Eucharistie que *c'est le corps de* JESUS-CHRIST, & que *c'est ce qu'il faut croire sans hesiter.* Il conclut *que nous le voyons, que nous le touchons, que nous le mangeons luy-même, non sa forme & sa figure.* Il conclut qu'il se donne luy-même à nous, qui devrions nous estimer trop heureux de voir seulement ses vestemens. Outre qu'il ne dit pas à l'égard du Baptême, que ce que l'Ecriture *nous en apprend soit contraire au rapport de nos yeux & de nos pensées*; il ne dit pas que ce que l'Ecriture nous en apprend paroisse impossible, comme Hesychius le dit formellement de l'Eucharistie.

νοητὸν δὲ τὸ ἀποτελούμενον ἡ γέννησις καὶ ἡ ἀνακαίνησις.

Hesychius l. 2. in Levit.

Le Baptême operant des effets surnaturels de grace, qui n'estoient que signifiez par les Sacrifices de l'ancien Testament, les Peres ont eu sujet de dire qu'il y avoit entre ce Sacrement & le Baptême de l'ancienne Loy, la même difference qu'entre les songes & la réalité, entre des ombres ou des figures, & la verité solide; qu'il s'y rencontroit quelque chose de plus grand que le Temple, sçavoir JESUS-CHRIST; que ces eaux estoient plus pures que le sang des victimes que l'on offroit sous la Loy.

Basil. de Spirit. sancto. c. 14.

Nanz. Orat. 40.

Mais ces Peres ne préferent pas le Baptême à ces anciens Sacremens, comme estant le corps de JESUS-CHRIST, ou le sang de JESUS-CHRIST, & ils ne disent pas qu'il y a autant de difference entre les Sacrifices & les Baptêmes de la Loy ancienne & nostre Baptême, qu'entre des figures & le corps de JESUS-CHRIST. Il le préferent en efficace & non en essence.

Ambros. de iis qui myst. initiant. c. 9. Hier. in cap. 1. Epist. ad tit.

Voyez cy-dessus l. 6 c. 8. & 10.

Le Baptême nous donnant entrée dans le corps de JESUS-CHRIST, & nous y unissant par le moyen de son esprit qu'il nous communique, nous rendant membres de cette societé des Saints qui compose le corps du Grand-Prestre, il n'est pas étrange, comme nous l'avons remarqué, que les Peres disent que par le Baptême nous sommes faits *concorporels* avec JESUS-CHRIST: que nostre chair devient la chair du Crucifié, parce qu'elle commence à appartenir à JESUS-CHRIST, que nous sommes participans de ce corps, & enfin que nous le mangeons en un certain sens. Mais toutes ces expressions auf-

Isid. Polus Ep 195. Leo Ser. 14 de Pass.

quelles cette verité de l'union au corps de JESUS-CHRIST a porté les Peres, ne les a jamais engagez à dire que dans le Baptême JESUS-CHRIST *entre en nous par sa chair, & qu'il y est reçu par son corps.* CHAP. XV. *Voyez cy-dessus l. 5. ch. 2.*

Quand il seroit vray que les Peres auroient dit que les Anges sont presens au Baptême, & qu'il ne faudroit point entendre par metaphore ce que saint Cyrille de Jerusalem dit des baptisez, χορεύουσι περὶ ὑμῶν ἄγγελοι, ce qui semble se devoir traduire par ces mots: *exultabunt*, ou, *exilient propter vos Angeli*, & non pas comme Aubertin le traduit, *Saltabunt circa vos Angeli*, il y a neanmoins bien de la difference entre ces expressions & ce que les Peres rapportent litteralement des Anges à l'égard de l'Eucharistie, qu'ils sont presens à la celebration des Mysteres, qu'ils y baissent la teste comme des soldats devant leur Roy, & que Dieu avoit accordé à de Saints Hommes de les voir en cet estat. Car à l'égard du Baptême la presence des Anges marquée par ce Pere, se rapporte aux baptisez & non pas aux signes, parce qu'un baptisé est plus noble que le Baptême: au lieu que toutes les fois que les Peres parlent de la presence des Anges dans l'Eucharistie, ils la rapportent toujours à l'honneur de JESUS-CHRIST & de son corps. *Catech. illumin. 3.* *Chrysost. de Sacerd. l. 6.* *Chrysost. in Ioan. Hom. 45. in Act. hom. 21.*

L'efficace du Baptême venant du sang de JESUS-CHRIST, & ce Sacrement nous appliquant la grace que JESUS-CHRIST nous a meritée par l'effusion de son sang, il n'est pas étrange que cette verité réelle ait produit ces metaphores, *Que nous sommes baptisez dans le sang de* JESUS-CHRIST, *dans le sang de l'agneau*: que nous sommes *oints*, *teints*, *protegez*, *nettoyez*, *arrosez par le sang de* JESUS-CHRIST, *par le sang de l'agneau*: que *le Baptême est rougi du sang de* JESUS-CHRIST (metaphore qui a son fondement & dans la rougeur du sang, & dans le rapport du Baptême à la mer rouge qui en estoit la figure) *que nous y sommes revestus d'une pourpre teinte dans le sang de* JESUS-CHRIST; que nous *y sommes revestus de* JESUS-CHRIST. Toutes ces expressions ayant des fondemens clairs & certains dans l'Ecriture, estant destituées des suites & des consequences qui les devroient accompagner, si ces paroles estoient litterales, n'estant ny prouvées, ny fortement affirmées, ny deffenduës contre les doutes qui s'éleveroient en foule contre le sens litteral, n'estant jamais proposées à croire dans ces termes, & la verité signifiée par ces expressions estant souvent exposée *Hom. 3. in Epist. ad Ephes.* *Hom. 3. de incom. nat. Dei.* *Hieron. in Esai. 1. & 53* *Naz. Or. 40.* *Prosper. de promiss. par. 2. c. 2.* *Aug. in Ioan. c. 4.* *Auth. hom. de Pasch.* *Cæsar. tribul.*

Chap. XV.

en termes ſimples, elles portent les caracteres naturels de metaphores, elles y ſont clairement determinées, elles ne peuvent tromper perſonne, & elles n'ont effectivement jamais donné d'autre idée que celle du ſens metaphorique.

Voyez cy-deſſus pag. 500.

Enfin nous avons fait voir en d'autres lieux en quel ſens ſaint Chryſoſtome dit que nous ſommes mêlez avec Jesus-Christ, & ſaint Cyrille & ſaint Fulgence, que nous mangeons le corps de Jesus-Christ dans le Baptême. Nous avons montré combien ces expreſſions ſont differentes de celles dont ils ſe ſervent à l'égard de l'Euchariſtie; de ſorte que dans ces pretenduës conformitez, il y a pourtant toujours d'extrêmes differences entre la maniere dont les Peres ont parlé du Baptême, & celle dont ils ont parlé de l'Euchariſtie. Que ſera-ce donc ſi l'on ramaſſe toutes les diſtinctions qu'ils y ont miſes, & que l'on reüniſſe tout ce qui eſt particulier à l'Euchariſtie, & qui n'a jamais eſté appliqué au Baptême?

Nous avons tâché de le faire remarquer dans la ſuite de nos preuves: mais il eſt utile d'en faire icy une image racourcie, afin de faire voir que ces comparaiſons continuelles qu'Aubertin fait de l'Euchariſtie avec le Baptême, ne ſont que des illuſions continuelles, & que rien n'eſt plus propre à perſuader combien cette methode eſt fauſſe & trompeuſe, que d'avoir pretendu la faire ſervir à prouver que les expreſſions des Peres ne portoient pas plus à croire que le corps de Jesus-Christ eſtoit preſent dans l'Euchariſtie, qu'elles portent à croire que ſon ſang eſt preſent dans le Baptême, puiſque c'eſt la pretention du monde la plus déraiſonnable & la plus hors d'apparence. Car il faut bien remarquer, comme nous avons déja dit, que ces differences ne montrent pas ſeulement que l'Euchariſtie doit eſtre diſtinguée du Baptême, par ces expreſſions que l'on n'applique jamais au Baptême; mais que celles mêmes qui ſont communes à l'Euchariſtie & au Baptême ont des ſens differens, parce que ces expreſſions communes ſont determinées par les particulieres.

Pour confondre donc les Miniſtres ſur cette vaine reſſemblance qu'ils pretendent mettre entre les expreſſions familieres aux ſaints Peres ſur le ſujet de l'Euchariſtie, & celles dont ils ont uſé à l'égard du Baptême, il n'y a qu'à leur demander.

Où ils trouveront que l'on ait dit que l'eau du Baptême fuſt le ſang de Jesus-Christ, quoique ce langage ſacramental

que les Ministres pretendent estre si autorisé & si commun, donnast autant de lieu de le dire, qu'ils s'imaginent qu'on en a eu à l'égard de l'Eucharistie. M. Claude croit-il qu'il suffise pour rendre raison de cette difference que les Peres ont mise entre l'Eucharistie & le Baptême par la diversité de ces expressions, d'alleguer que ce qui a fait que l'on a toujours appellé l'Eucharistie le corps & le sang de Jesus-Christ, & que l'on n'a pas employé la même expression à l'égard du Baptême, en appellant l'eau sang de Jesus-Christ, c'est que l'exemple de Jesus-Christ autorisoit l'une, & que ne s'estant pas servi du même langage à l'égard du Baptême, elle ne s'est pas établie de la même sorte. Mais si ces expressions où l'on donne aux signes le nom des choses qu'elles signifient, sont si naturelles, on n'avoit pas besoin d'un exemple particulier pour s'exprimer de la sorte, l'usage commun de ce langage suffisoit pour s'en servir aussy bien à l'égard du Baptême qu'à l'égard de l'Eucharistie. Que s'il n'est pas naturel, pourquoy pretendent-ils que Jesus-Christ s'en est servi? CHAP. XV.

Où trouveront ils que les Peres ayent proposé quelqu'une des metaphores que nous avons alleguées, *que nous y sommes arrosez, nettoyez, teints, oints, protegez*, par le sang de Jesus-Christ comme des objets de foy en les appuyant sur l'Ecriture, en disant qu'il les faut croire, qu'il s'y faut arrester; & cela sans s'expliquer d'avantage, comme ces mêmes Peres le font à l'égard de l'Eucharistie?

Où trouveront ils que de même que S. Epiphane, & l'Auteur des dialoques attribuez à Cesarius disent expressément, qu'encore que l'Eucharistie n'ait rien de semblable au corps de Jesus-Christ, qu'on n'y voie qu'une figure ronde & inanimée, neanmoins il n'y a personne qui n'ajouste foy à cette parole: *Cecy est mon Corps*, il soit dit de même à l'égard du Baptême qu'encore qu'il ne paroisse pas rouge, & que l'on ne voie pas que nous soyons teints & arrosez de sang, il faut croire neanmoins & que l'eau du Baptême est rouge & que nous y sommes proprement teints de ce sang? *Epiph. in anch. Auth. Dialog. Cæsar. tribut. Dial. 3. inter. 169.* *Voyez cy-dessus pag. 311. & 312.*

Où trouveront ils que l'on ait fait confesser aux fidelles que nous sommes revestus de Jesus-Christ, teints & arrosez de son sang dans le Baptême, que nous y sommes revestus d'une pourpre teinte dans le sang de Jesus-Christ, comme on leur à fait confesser qu'ils recevoient le corps de Jesus-Christ *Ambros. de iis qui myst. init. c. 9.*

Chap. XV.

par l'*Amen*, que l'on leur faisoit dire en les communiant ?

Où trouveront ils qu'on ait appuié toutes ces metaphores du Baptême sur la verité de Dieu, en ajoûtant comme fait Gaudence à l'égard de l'Eucharistie : Croyons ce qui vous a esté annoncé que l'eau du Baptême est rouge, que vous estes teints du sang de Jesus-Christ, & que vous estes revestus de Jesus-Christ ?

Gaud. tra. 2. in Exod. Cyrill. Catech. 4. myst. Chrysost. hom. 83. in Matth.

Où trouveront ils qu'on ait exhorté les fidelles s'il leur restoit quelque doute que l'eau du Baptême ne fust rouge, & que nous n'y fussions arrosez du sang de Jesus-Christ, que nous n'en fussions revestus, de le consumer par l'ardeur du S. Esprit, comme saint Gaudence & Hesychius y exhortent les fidelles à l'égard de ce qui est contenu dans ces paroles : *Cecy est mon Corps ?*

Gaud. tra. 2. in Exod. Hesychius l. 2. in Levit.

Où trouveront ils qu'on ait exhorté les fidelles à ne s'en fier pas à leurs yeux & à leur raisonnement à l'égard du sens de ces expressions : *Nous sommes teints & arrosez du sang de* Jesus-Christ, *le Baptême est rouge* par le sang de Jesus-Christ, & autres metaphores, mais de les recevoir avec une humble foy ?

Où trouveront ils que ces expressions que nous sommes revestus dans le Baptême *de la pourpre* teinte dans le sang de Jesus-Christ, qu'il est *rouge du sang de* Jesus-Christ, que nous *y sommes teints & arrosez de son sang*, ayent excité un doute & une difficulté que les Peres se soient crus obligez d'éclaircir, comme il s'en est élevé un à l'égard de la verité contenuë dans ces paroles : *Cecy est mon Corps*?

Voyez cy-dessus l. 4. ch. 1.

Où trouveront ils que ce doute ait esté exprimé par des paroles contradictoires à ces expressions metaphoriques en disant: Je ne voy pas cette eau du Baptême rouge, je ne voy pas ces baptisez teints de sang, comme tout cela se trouve à l'égard de l'Eucharistie ?

Ambros. de init. c. 9. de Sacram. l. 6. c. 1.

Où trouveront ils que l'on ait fondé ce doute sur la contrarieté entre la vuë & ce qu'il faut croire du Baptême, & que l'on ait dit : Je voy cela comme de l'eau ordinaire, comment me dites vous que cette eau est rougie par le sang de Jesus-Christ? Je voy ce baptisé tout nud & avec la couleur ordinaire des corps, comment me dites vous qu'il est arrosé du sang de Jesus-Christ, qu'il est revestu d'une pourpre teinte du sang de Jesus-Christ ?

Où trouveront ils que ces doutes ayent esté combattus ou par ce que dit l'Ecriture que nous sommes revestus de JESUS-CHRIST, ou par l'autorité des Peres qui nous assurent que l'eau du Baptême est teinte du sang de JESUS-CHRIST, comme ils sçavent que tout cela a esté fait à l'égard de l'Eucharistie? CHAP. XV.

Où trouveront ils que l'on ait declaré aux fidelles que le Baptême est veritablement rouge, qu'il est rouge selon la verité, que c'est de vray sang, que nous y sommes veritablement arrosez, teints du sang de JESUS-CHRIST; comme nous avons fait voir que tous les Peres ont dit que le pain consacré estoit le vray corps de JESUS-CHRIST, que c'estoit veritablement, selon la verité, le corps de JESUS-CHRIST? Voyez cy-dessus l. 4. c. 8.

Où trouveront ils qu'il soit dit à l'égard du Baptême, que ce dont nous y sommes arrosez, est proprement le sang de JESUS-CHRIST, est le propre sang de JESUS-CHRIST, est le sang même de JESUS-CHRIST, & que les Peres & les Fidelles de tous les siecles de l'Eglise se soient accordez dans ces expressions, comme nous avons fait voir que toute l'Eglise de tous les siecles s'est accordée dans ces autres expressions, que l'Eucharistie est le *propre corps*, *le corps mesme de* JESUS-CHRIST, *& que* JESUS-CHRIST *entre en nous par sa propre chair?* Voyez cy-dessus l. 4. ch. 10. & 11.

Où est-ce qu'on a dit du Baptême, recevez avec une foy entiere ce sang de JESUS-CHRIST, car sous l'espece d'eau le sang vous est donné? Cyrill. Catech. myst.

Où a-t-on dit, sçachez, & tenez pour certain que vous n'estes pas arrosez d'eau, mais du sang de JESUS-CHRIST, quoy que les yeux vous disent que c'est de l'eau, comme saint Cyrille de Jerusalem dit qu'il faut tenir pour certain que le pain qui se voit n'est pas du pain; quoique le goust le juge tel, mais le corps de JESUS-CHRIST? Cyrill. ibid.

Où a-t-on jamais dit du Baptême que ce seroit une folie de dire que nous y sommes revestus de JESUS-CHRIST si l'Ecriture ne nous l'enseignoit, comme saint Hilaire dit cela à l'égard de cette proposition; *ma chair est vrayement viande*? Hil. de Tri. l. 8.

Où a-t-on dit que le sang de JESUS-CHRIST estoit divisé sans division à tous les baptisez, & où a-t-on demandé, comment cela se pouvoit faire, comme saint Gregoire de Nysse demande comment il se peut faire que le corps de JESUS-CHRIST soit continuellement divisé à tant de milliers Voyez cy-dessus l. 5. c. 9. Orat. Catech. c. 37.

CHAP. XV.

d'hommes, & qu'il soit tout entier en chacun d'eux?

Où a-t-on dit que ce qui est marqué par ces paroles, que nous sommes *revestus* de JESUS-CHRIST dans le Baptême paroist impossible, comme Hesychius le dit à l'égard de ce que signifient ces paroles : *Cecy est mon Corps?*

Hesych. l. 2. in Levit.

Où a-t-on dit à l'égard du Baptême qu'il est appellé & est en effet sang de JESUS-CHRIST, comme saint Gregoire de Nysse dit que le *pain est appellé & est en effet le corps de* JESUS-CHRIST?

Greg. Nyss. orat. de Bapt.

Où trouvera-t-on que l'efficace de l'eau du Baptême ait esté attribuée au sang de JESUS-CHRIST present & nettoyant nos corps, & que comme saint Gregoire de Nysse dit que JESUS-CHRIST par une dispensation de grace entre par sa chair dans ceux qui croyent se mêlant dans le corps des Fidelles; quelque Pere ait dit de même en parlant du Baptême, que JESUS-CHRIST par une dispensation de grace s'applique & se joint par son sang au corps des baptisez, qui en sont arrosez & lavez?

Orat. Catech. c. 37.

Où trouvera-t-on que pour expliquer l'effet du Baptême on ait eu recours à la vertu de vivifier que la chair & le sang de JESUS-CHRIST ont reçuë par l'union avec le Verbe, comme saint Cyrille explique toujours par cette union de la chair de JESUS-CHRIST au Verbe de quelle maniere elle nous vivifie dans l'Eucharistie?

Voyez cy-dessus l. 5. c. 6.

Où trouvera-t-on qu'il soit dit de JESUS-CHRIST dans le Baptême, qu'il nous est joint par son propre sang, comme il est souvent dit à l'égard de l'Eucharistie, que JESUS-CHRIST entre en nous par sa propre chair?

Où est il dit que nous sommes unis au sang de JESUS-CHRIST, par le Baptême comme une cire est jointe à une autre cire, de même que saint Cyrille le dit pour exprimer nostre union avec JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie?

Voyez cy-dessus pag. 498.

Où est il dit que Dieu nous donne dans le Baptême son sang à voir & à toucher, comme les Peres le disent de l'Eucharistie?

Où est il dit en montrant l'eau du Baptême, que c'est là ce sang qui nettoye les pechez du monde?

Où est il dit à l'égard du Baptême que nous avons dans la terre ce qu'il y a de plus precieux dans le Ciel, sçavoir la chair & le sang de JESUS-CHRIST, comme on a vu que S. Chrysostome dit tout cela de ce que nous recevons à l'Autel?

Chrys. hom. 24. in 1. Epist. ad Cor.

Où est il dit à l'égard de cette manducation de la chair de

JESUS-CHRIST dans le Baptême admise par saint Fulgence, que nous la mangeons d'une maniere dont il est impossible que la divinité soit mangée, ce que saint Cyrille dit expressément de la maniere de manger JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie? CHAP. XV.

Voyez cy-dessus l. 5. c. 5.

Où est il dit du Baptême que JESUS-CHRIST nous y donne sa chair, qu'il nous vivifie par sa chair, quoique selon la doctrine des Ministres on ait autant de sujet de le dire à l'égard du Baptême qu'à l'égard de l'Eucharistie? Ibid.

Où a-t-on dit que puisque le Verbe rend sa chair vivifiante, il ne faut pas douter que le Baptême ne nous vivifie, parce que nous y recevons cette chair? Voyez cy-dessus pag. 496.

Où a-t-on reproché à Nestorius de rendre le Baptême de peu d'utilité en privant la chair de JESUS-CHRIST de l'union avec le Verbe?

Où a-t-on dit de l'eau du Baptême ce que saint Cyrille dit de l'Eulogie, qu'*elle nous communique son propre bien qui est l'immortalité?*

Où a-t-on dit du Baptême que de même que JESUS-CHRIST afin de montrer que sa chair est vivifiante, ne s'est pas contenté d'employer ces paroles aux miracles qu'il a faits, mais encore l'attouchement de sa chair, il avoit voulu aussy nous toucher par son sang dans le Baptême, comme S. Cyrille le dit de l'Eucharistie. Voyez cy-dessus pag. 530.

Où a-t-on remarqué expressément que par le Baptême nous n'estions pas seulement spirituellement unis à la chair de JESUS-CHRIST, mais aussy corporellement, comme le même saint Cyrille dit que nous le sommes par l'Eulogie mystique, & que nous avons cette double union avec JESUS-CHRIST? In Ioan. l. 11. p. 862.

Où est il dit que JESUS-CHRIST par le Baptême habite corporellement en nous, comme saint Cyrille le dit de l'Eucharistie? In Ioan. p. 1001.

Où a-t-on remarqué que le sang de JESUS-CHRIST est indivisiblement appliqué au corps des baptisez, & que quoique reçu sur tant de differens corps, il demeure neanmoins tout entier en soy; comme nous avons vu que tous les Peres font cette remarque à l'égard du corps de JESUS-CHRIST que l'Eucharistie nous communique? Voyez cy-dessus pag. 545.

Où est-ce que ces mêmes Peres ont remarqué que le sang indivisible de JESUS-CHRIST reçu par le Baptême en tant de sujets differens, les unit en un même corps, parce qu'il est

CHAP. XV. un, comme ils attribuent à l'Euchariſtie d'eſtre le lien d'union entre les Fidelles, à cauſe de l'indiviſibilité du corps de JESUS-CHRIST?

Où a-t-on dit à l'égard du Baptême ce que l'Auteur du livre des Sacremens, ſaint Cyrille d'Alexandrie, & pluſieurs autres Auteurs aprés eux diſent de l'Euchariſtie, que c'eſt par une condeſcendance de Dieu que l'on n'y voit pas du ſang, de peur de nous cauſer de l'horreur?

Où a-t-on dit du Baptême que les méchans y reçoivent le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, & qu'ils font un auſſy grand crime en recevant ce corps en une conſcience corrompuë, que ceux qui l'ont percé de cloux, comme ſaint Chryſoſtome & pluſieurs Peres le diſent de l'Euchariſtie

Où eſt-il dit du Baptême que l'eau y ſoit convertie en l'efficace du ſang de JESUS-CHRIST, comme on le trouve dit de l'Euchariſtie dans un paſſage de ſaint Cyrille, dont Aubertin abuſe ſi mal à propos, comme nous l'avons montré?

Quel Auteur a jamais dit du Baptême que comme Noſtre Seigneur eſt le vray Fils de Dieu, & qu'il ne l'eſt pas ſeulement par grace, mais qu'il l'eſt comme Fils de la ſubſtance du Pere: ainſy c'eſt ſon vray ſang dans lequel nous ſommes plongez dans le Baptême, comme l'Auteur du livre des Sacremens le dit en parlant de l'Euchariſtie, ajoûtant enſuite de cette même comparaiſon, que c'eſt ſa vraye chair que nous recevons, & ſon vray ſang qui eſt noſtre bruvage? *L. 6. c. 1.*

Où eſt-ce que les Miniſtres feront voir que l'on ait invoqué le ſaint Eſprit par toute la terre, pour rendre l'eau du Baptême ſang de JESUS-CHRIST, ou ſa chair même; comme on leur fait voir que l'on a invoqué le ſaint Eſprit par toute la terre & dans toutes les Liturgies, afin qu'il fiſt le pain corps de JESUS-CHRIST, & le corps même de JESUS-CHRIST?

Où a-t-on dit que l'eau du Baptême eſtoit changée, convertie, transformée, tranſelementée au ſang de JESUS-CHRIST, comme on dit tout cela du vin conſacré?

Où eſt-ce que les Peres ont allegué l'exemple des effets les plus merveilleux de la puiſſance de Dieu, de la Creation du Monde, de l'Incarnation, des miracles de l'Egypte & du deſert, non pour prouver en general que Dieu fait des operations merveilleuſes dans le Baptême, mais pour prouver en particulier que la nature y eſt changée, que ce n'eſt plus ce

que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré, & qu'aprés la consecration de l'eau c'est le sang de JESUS-CHRIST? Or ce qu'ils n'ont jamais fait à l'égard du Baptême, M. Claude sçait bien qu'ils l'ont fait à l'égard de l'Eucharistie. CHAP. XV.

Où a-t-on demandé, *pourquoy cherchez-vous l'ordre de la nature* dans le sang & la chair de JESUS-CHRIST que vous recevez au Bâptéme, puisque JESUS-CHRIST est né d'une Vierge contre l'ordre de la nature, comme saint Ambroise fait cette demande à l'égard de l'Eucharistie? *Amb. de iis qui myst. init. c. 9.*

Où a-t-on opposé le Baptême à l'eau de la pierre du desert, comme le sang de JESUS-CHRIST à sa figure; de même que saint Ambroise oppose l'Eucharistie à la manne, comme le corps de JESUS-CHRIST à son image? *Ibid.*

Où a-t-on dit à l'égard du Baptême, que Dieu nous y donne son sang au lieu du sang des bestes, comme saint Chrysostome le dit expressément de l'Eucharistie? *Hom. 24. in 1. Epist. ad Cor.*

Où est il dit que nous recevons dans le Baptême cette chair & ce sang, qui est l'accomplissement de tous les Sacrifices de la Loy ancienne, & dont il est dit dans le Pseaume: *Vous n'avez point voulu d'oblation & de sacrifice, mais vous m'avez formé un corps*, comme saint Augustin dit expressément tout cela de l'Eucharistie? *In Psal. 39.*

Pourquoy tous les Peres sont-ils convenus de dire que JESUS-CHRIST est offert dans l'Eucharistie, que son corps & son sang y sont sacrifiez à Dieu; & qu'aucun des Peres ne s'est avisé de dire que le sang de JESUS-CHRIST soit offert dans le Baptême? *Voyez cy-dessus l. 6. c. 12.*

Pourquoy ne trouve-t-on dans aucun Pere, que si la femme de l'Evangile fut bien guerie d'un flux de sang en touchant seulement la frange de la robbe de JESUS-CHRIST, nous devons bien plutost estre gueris de nos maladies en le possedant luy-même tout entier par l'eau du Baptême; de même que l'on trouve cette comparaison appliquée à l'Eucharistie par saint Denis d'Alexandrie, saint Chrysostome & saint Chrysologue? *Voyez cy-dessus l. 6. c. 13.*

Pourquoy n'a-t-on pas dit à l'égard du Baptême, que JESUS-CHRIST n'imite pas les meres qui donnent leurs enfans à nourrir à d'autres, ou qui les lavent dans de l'eau commune, mais qu'il nous y lave dans son sang, & nous nourrit de son sang? Et pourquoy ces expressions n'ont-elles paru raisonna- *Ibid.*

Chap. XV.

bles aux Peres qu'estant appliquées à l'Eucharistie ?

Ibid: D'où vient-que les Peres ne se sont point avisez à l'égard du Baptême, de se servir de ces belles raisons qu'ils employent à l'égard de l'Eucharistie, & de nous dire à l'imitation de saint Chrysostome : *Si personne ne voudroit toucher le vestement du Roy avec des mains sales*, oserons-nous donc recevoir avec tant d'outrages le sang de Jesus-Christ, ce sang sans tache & tout pur, ce sang uni à la Divinité ?

Chrys. hom. 14. in 1. Ep. ad Cor.

Id. ibid. Pourquoy les Peres ne nous exhortent ils point à reverer le sang de Jesus-Christ dans le Baptême par l'exemple des Mages, comme ils employent cet exemple pour nous porter à reverer son corps dans l'Eucharistie ?

Id. ibid: Pourquoy ne disent ils point que nous voyons dans le Baptême plus que ne virent les Mages, comme ils le disent à l'égard de l'Eucharistie ?

Chrys. hom. 41. in 1. Ep. ad Cor. Hom. 3. in Epist. ad Philip. Pourquoy n'ont ils point choisi la celebration du Baptême comme un temps favorable de prier pour les morts, comme ils ont choisi la celebration de l'Eucharistie comme un temps tres-convenable à cette action de charité à cause de la presence du Roy, si ce Roy n'estoit pas plus present dans l'un que dans l'autre de ces Sacremens ?

Hom. 2. ad pop. Antio. Pourquoy saint Chrysostome ne disoit il pas aussi bien du Baptême que de l'Eucharistie, qu'au lieu qu'*Elie en laissant son manteau à son disciple ne l'avoit pas emporté*, Jesus-Christ *nous avoit laissé son sang & l'avoit emporté ?* Et par quel étrange hazard toutes ces expressions se trouvent elles toutes reünies sur le sujet de l'Eucharistie, sans que les Peres s'en servent jamais à l'égard du Baptême, où selon les Calvinistes ils avoient le même droit de les employer ?

Il faudroit estre ou bien opiniastre ou bien aveugle, pour pretendre encore aprés tout cela avoir le même droit de prendre en un sens metaphorique les expressions par lesquelles on fait entendre que Jesus-Christ est present dans l'Eucharistie, que l'on en à d'expliquer ainsi celles qui semblent dire la même chose du Baptême. Car les expressions ne sont pas les mêmes dans le sens lors qu'elles ont tant de differentes determinations qui naissent de la matiere & qui les attachent à des sens differens. Or toutes ces differences que nous venons de remarquer tiennent lieu de determinations & ne permettent pas à l'esprit de recourir au sens metaphorique dans les expressions

mêmes qui en ſeroient ſuſceptibles, parce qu'il en juge par le ſens, & par la penſée des Peres dont ces differences ne leur laiſſent aucun lieu de douter. CHAP. XVI.

CHAPITRE XVI.

Qu'il n'y a nulle proportion entre ce que les Peres ont dit des autres ſignes d'inſtitution, & ce qu'ils ont dit de l'Euchariſtie, ny même entre ce qu'ils ont dit des pauvres, & les expreſſions cy-deſſus rapportées.

CE que nous avons prouvé dans le Chapitre precedent s'étend beaucoup plus loin que l'exemple particulier du Baptême auquel nous l'avons appliqué, & il n'y à qu'à repaſſer ces differences que nous avons marquées pour reconnoiſtre qu'elles ont lieu generalement dans tous les ſignes d'inſtitution de l'ancien & du nouveau Teſtament, & que comme elles font voir que l'on a parlé de l'Euchariſtie d'une maniere toute differente de celle dont on s'eſt ſervi à l'égard de tous ces autres ſignes, elles donnent lieu de conclure que l'on en a eu une idée toute differente.

Car ſi l'Euchariſtie ne tenoit lieu que d'un ſigne d'inſtitution, & que ce fuſt en quoy conſiſte ſa nature, & l'idée que les Peres ont voulu nous en donner, il eſt certain que l'on en pourroit dire peu de choſes que l'on ne puſt dire de la même ſorte de la manne & des autres figures d'établiſſement. Par quelle étrange bizarrerie les Peres auroient ils donc inventé à l'égard de la ſainte Euchariſtie un langage tout nouveau, & dont ils ne ſe ſeroient jamais ſervis à l'égard d'aucune de ces choſes qui leur auroient donné lieu d'employer de ſemblables expreſſions.

Pour en eſtre convaincu il n'y a qu'à ſe remettre dans l'eſprit ces differences, & à conſiderer qu'il n'eſt dit ny à l'égard de la manne, ny à l'égard de l'agneau Paſchal, ny à légard des pains de propoſition, ny à l'égard de la pierre du deſert, ny à l'égard du Chrême, ny à l'égard de l'Euchariſtie comme ſymbole du peuple, aucune de ces choſes que nous avons fait voir que les Peres ont dit de l'Euchariſtie comme Sacrement du corps de JESUS-CHRIST. On n'a point exhorté, par exemple, à croire que l'agneau Paſchal fuſt le paſſage, ou que la pierre fuſt

CHAP. XVI.

Christ. On ne s'est point servi de l'autorité de l'Ecriture pour le prouver. On n'a point dit qu'il le fallut croire *certainement, indubitablement, fermement.* On n'a point dit qu'il en fallust estre persuadé nonobstant la difference apparente de ces choses & de ce que l'on disoit qu'elles estoient. On n'a point fait confesser que la pierre fust Christ ny que l'agneau fust passage.

On n'a point exhorté les Fidelles s'il leur restoit quelque doute sur ce point de le consumer par l'ardeur de la foy.

On ne leur a point dit sur aucun de ces signes qu'il ne s'en falloit pas fier à leurs yeux ny à leur raisonnement.

On n'a marqué ny refuté aucun doute sur aucun de ces exemples.

On n'a point dit que l'agneau fust veritablement le passage, ny que la pierre du desert fust le propre corps de Christ, ny que l'Eucharistie fust le peuple même.

On n'a point dit que sous l'espece du pain & du vin le peuple nous estoit donné quoique nos yeux ne nous le raportassent pas.

On n'a point dit que sans l'autorité de l'Ecriture ce seroit une folie de dire que la pierre fust Christ.

On n'a point fait entendre que la raison y trouvoit des impossibilitez.

On n'a point dit d'aucun de ces signes qu'il fut appellé, & qu'il fust en effet son original.

On n'a point dit que JESUS-CHRIST entrast par sa chair dans ceux qui mangeoient la manne ou l'agneau Paschal, ny que le peuple entre ou s'introduise par sa chair en ceux qui mangent l'Eucharistie; ny qu'il leur est joint comme une cire jointe à une autre cire, comme un levain mêlé dans de la paste, comme une étincelle cachée dans la paille, comme du plomb fondu avec de l'argent.

On n'a point dit que JESUS-CHRIST ait vivifié par sa chair aucun de ceux qui mangeoient ou l'agneau Paschal, ou la manne, ou qui ont bu l'eau de la pierre du desert.

On n'a point dit que JESUS-CHRIST leur ait esté corporellement uni.

On n'a point remarqué que sa chair & son sang ayent esté indivisiblement dans tous les Juifs spirituels.

On n'a point dit que c'est par condescendance que la manne n'avoit pas le goust de la chair, & que l'agneau Paschal ne paroissoit pas un passage.

On n'a jamais invoqué le saint Esprit ny pour faire la manne, ou l'agneau Paschal corps de JESUS-CHRIST, ny pour faire le pain & le vin de l'Eucharistie, le peuble. CHAP. XVI.

On n'a jamais dit que l'agneau Paschal ait esté converti au corps de JESUS-CHRIST. Un seul Auteur l'a dit de la manne, & M. Claude avouë que son expression est innoüie.

On n'a jamais prouvé par la Creation du monde, & par les miracles du desert, que Dieu puisse faire le pain & le vin le peuple ou l'agneau, passage.

On n'a point remarqué qu'il fust contre l'ordre de la nature, que la pierre du desert fust JESUS-CHRIST, ou que la manne le marquast, ou que le pain signifiast le peuple dans l'Eucharistie.

Qu'elle est donc la justesse de l'esprit ou plutost la sincerité des Ministres de vouloir confondre des expressions que les Peres ont distinguées en tant de manieres? Pourquoy le sens commun ne leur fait il pas voir tout d'un coup que si ces paroles : *Cecy est mon Corps*, estoient semblables dans le sens à celles là, *la pierre estoit Christ*, ou à celles que l'on peut former sur ce modelle, que *l'eau est le peuple*, que *le pain de l'Eucharistie est l'Eglise*, que *l'agneau immolé est* JESUS-CHRIST, elles n'auroient pas des suites si differentes? Comment ne voyent ils pas que toutes ces suites qui accompagnent ces paroles : *Cecy est mon Corps*, dépendent uniquement du sens de réalité auquel elles ont esté prises, & que le deffaut de ces mêmes suites dans tous les autres exemples vient aussy uniquement de ce qu'ils n'ont jamais esté pris dans un sens de réalité, mais seulement dans un sens de figure?

Pourquoy ne font ils pas reflexion que c'est là la principale regle qui nous fait discerner les expressions metaphoriques des simples, & par consequent que c'est un des fondemens du langage humain qui est tout appuyé sur ce discernement que nous en faisons naturellement?

A quoy bon nous produire donc sans cesse la conformité que peuvent avoir quelques expressions dont les Peres se servent sur le sujet de l'Eucharistie, avec celles qu'ils employent sur ces autres signes purement signes, puisque l'on ne peut pas ignorer qu'ils les ont separées en tant de manieres.

A quoy bon nous repeter aussi continuellement que les Peres ont parlé des pauvres comme de JESUS-CHRIST même:

CHAP. XVI.

Que saint Gregoire de Nazianze en parlant des pauvres dit: *Visitons* JESUS-CHRIST *pendant que nous le pouvons ; ayons soin de* JESUS-CHRIST, *nourrissons* JESUS-CHRIST, *revêtons* JESUS-CHRIST, *donnons retraite à* JESUS-CHRIST, *honorons* JESUS-CHRIST: Que saint Ephrem dit que celuy *qui conduit un pauvre en sa maison y conduit* JESUS-CHRIST *même*: Que saint Gregoire de Nysse dit *que* JESUS-CHRIST *a revestu les pauvres de sa propre personne.*

Orat. 16. — *De amor. pauper.* — *De pauper. amand. Orat. 1.*

Que saint Paulin dit, *Concevez qu'en la personne de chaque pauvre on donne à boire & à manger à* JESUS-CHRIST.

De jeju. sept. mens. Ser. 6. Que saint Leon dit, *que celuy là distribuë son bien comme il faut qui connoist, qui nourrit, & qui habille* JESUS-CHRIST *en la personne des pauvres.*

Hom. 22. Que saint Cesarius dit, *que quand le pauvre à faim c'est* JESUS-CHRIST *qui est dans l'indigence.*

Que saint Chrysostome fait ces reproches à son peuple: *Quoy vous n'estes point touchez en voyant* JESUS-CHRIST *même comme un pauvre étranger qui n'a point d'habits.*

On avoüe qu'il y à une infinité de lieux semblables dans les Peres, & le seul saint Chrysostome en peut fournir un tres-grand nombre, mais c'est toujours la même metaphore. Et quoy qu'elle produise un petit nombre d'expressions semblables & qui ont le même fondement, elle est pourtant dépourvuë de toutes les suites naturelles qu'elle auroit si elle estoit prise à la lettre.

Si les Peres parlent souvent des pauvres comme de JESUS-CHRIST, ils les distinguent souvent de JESUS-CHRIST, ils en parlent comme estant des hommes, comme estant nos freres, comme estant capables d'estre trompeurs, hypocrites, menteurs, comme n'estant pas JESUS-CHRIST. *Quoy que ce que vous voyez*, dit saint Chrysostome, *ne soit pas* JESUS-CHRIST, *neanmoins c'est luy qui demande & qui reçoit sous cette forme.*

Hom. 89. in Matth.

Ils ne les appellent JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST *même*, que lors qu'il est question de quelque necessité, qui peut estre soulagée par nostre assistance: mais cette expression n'a point de lieu dans les autres rencontres. On dit bien que JESUS-CHRIST est nud en la personne des pauvres, qu'il est malade, qu'il à faim, qu'il manque de retraite ; mais on ne dit point qu'il vit, qu'il se promene, qu'il s'entretient dans

leur personne, parce que ce ne sont pas des actions dans lesquelles on exerce la charité envers eux en regardant JESUS-CHRIST. On ne sçait pas même comment on se pourroit imaginer qu'un pauvre est JESUS-CHRIST, puisque ceux qui sont pauures sentent bien qu'ils ne le sont pas. Ce qui donne plus de liberté à la metaphore, parce qu'il y à moins de danger de se tromper. Et enfin on dit cent choses de l'Eucharistie que l'on ne dit point des pauvres, quoy que l'on les deust dire s'ils estoient réellement JESUS-CHRIST.

On ne dit point d'un riche devenu pauvre qu'il est devenu JESUS-CHRIST. On exhorte bien les riches à revestir JESUS-CHRIST en la personne des pauvres; mais on ne les exhorte point de quitter leurs richesses pour devenir eux-mêmes JESUS-CHRIST. On ne dit point de ceux que la providence de Dieu reduit en cet estat, que Dieu les a changez, transelementez, convertis, transformez en JESUS-CHRIST. On ne congratule point les pauvres d'estre JESUS-CHRIST. On n'invoque point le saint Esprit afin qu'il fasse un homme riche JESUS-CHRIST en le rendant pauvre. On ne se met point en peine de justifier ce changement d'un riche en JESUS-CHRIST par la pauvreté, en alleguant l'exemple de la Creation du Monde. On ne propose point de doute contre le sens de ces paroles: le pauvre est JESUS-CHRIST, & l'on ne dit point; *Je voy autre chose, comment me dites-vous que c'est* JESUS-CHRIST?

On ne tire point de cette proposition: le pauvre est JESUS-CHRIST, la necessité d'un changement de cet homme en JESUS-CHRIST. On ne dit point que les pauvres sont veritablement & proprement JESUS-CHRIST même. On ne dit point que la raison pourquoy le pauvre ne paroist pas JESUS-CHRIST, est que Dieu ne nous veut pas éblouïr de l'éclat de sa gloire. On n'exhorte point à adorer les pauvres de la même sorte que les Mages adorerent JESUS-CHRIST. On ne dit point que l'on voit en la personne des pauvres autant ou plus que ce que virent les Mages. On n'exhorte point à consumer par l'ardeur de la Foy, les doutes que l'on pourroit avoir sur ce point, que les pauvres sont JESUS-CHRIST. On ne dit point que JESUS-CHRIST est sans division en tous les pauvres.

On ne rapporte point pour raison de l'union des Fidelles, de ce qu'ils reçoivent un même JESUS-CHRIST en la per-

Chap. XVI.

ſonne des pauvres. Aprés avoir dit que les pauvres ſont Jesus-Christ, on n'inſiſte point ſur cette expreſſion, en ajoûtant; c'eſt ce Jesus-Christ qui eſt mort, c'eſt ce Jesus-Christ qui eſt monté aux cieux; c'eſt ce Jesus-Christ qui nous a délivré de tous nos pechez.

On ne dit point que le pauvre ſoit la verité des Sacrifices & des Sacremens de l'ancienne loy. On ne dit point qu'il y a autant de difference entre ces Sacremens & les pauvres, qu'entre l'ombre & la verité, qu'entre des images & le corps de Jesus Christ.

On ne dit point que l'on offre le pauvre à Dieu, ny qu'il eſt le Sacrifice de l'Egliſe. On ne dit point que Jesus-Christ nous ait laiſſé ſon corps en la perſonne des pauvres, au lieu du ſang des beſtes qui le figuroient. On dit ſouvent tout cela de l'Euchariſtie, & on ne le dit jamais des pauvres.

Enfin il y a un ſi grand nombre de differences eſſentielles, qui diſtinguent ce que l'on dit de l'Euchariſtie, de ce que l'on dit des pauvres, que c'eſt ſe vouloir aveugler, que de ne les vouloir pas reconnoiſtre.

Ainſy je ne puis m'empeſcher en finiſſant ce point, de prier ceux qui liront cecy, de conſiderer combien la voie que les Miniſtres prennent pour répondre aux paſſages des Peres ſur l'Euchariſtie eſt fauſſe, trompeuſe, & remplie d'illuſion. Car voicy toute leur adreſſe, comme nous l'avons déja remarqué en pluſieurs lieux. Quand ils ſe ſentent preſſez par un paſſage qui donne l'idée d'une preſence réelle & qui la ſignifie litteralement, ils cherchent dans les Peres des expreſſions qui ne ſe devant pas prendre litteralement, y paroiſſent neanmoins ſemblables. C'eſt en quoy Aubertin s'eſt particulierement ſignalé; & c'eſt ce qui releve ſon ouvrage & qui le diſtingue de ceux des autres Miniſtres. Nous avons fait voir qu'il y reüſſit ordinairement fort mal; que ces amas de paſſages prouvent ſouvent le contraire de ce qu'il pretend: qu'il nous donne ſouvent le change, & qu'au lieu de produire des exemples ſemblables, il en ſubſtituë qui ſont d'un genre tout different; qu'il nous rapporte des exemples de propoſitions metaphoriques qu'on ne luy demande point, & dont il n'eſt point queſtion, au lieu d'exemples de propoſitions figuratives que l'on luy demande, & dont il eſt queſtion. Mais quand il y auroit mieux reüſſi qu'il n'a fait, & que les expreſſions qu'il compare ſeroient auſſy

ſemblables qu'elles le ſont peu, que s'enſuivroit-il delà? Que ſi les unes ſont metaphoriques, les autres peuvent eſtre priſes dans le même ſens? Nullement. Car des expreſſions peuvent eſtre toutes ſemblables, quoiqu'il ſoit tres-certain que l'une eſt litterale & l'autre metaphorique, parce que l'une ſera accompagnée de ſuites qui la determinent au ſens litteral, & que l'autre en eſtant deſtituée, le ſens litteral en ſera exclus; & c'eſt proprément ce qui arrive icy.

Le pauvre eſt JESUS-CHRIST; l'Euchariſtie eſt le corps de JESUS-CHRIST; ces deux expreſſions ſont ſemblables, il eſt vray: donc elles peuvent toutes deux ſe prendre en un ſens de figure. La conſequence eſt fauſſe & ridicule, parce que les Peres ont ajoûté à l'une un grand nombre de determinations qu'ils n'ont point ajoûtées à l'autre.

Mais pour égaler ces expreſſions, que l'on y ajoûte auſſy les mêmes ſuites & les mêmes determinations, & je dis qu'alors elles ſignifieroient la même choſe. C'eſtadire que celle par laquelle on dit que les pauvres ſont JESUS-CHRIST, marqueroit qu'ils le ſont réellement, pourvu que l'on diſt des pauvres ce que les Peres ont dit de l'Euchariſtie. Si on avoit dit par exemple, que le pauvre eſt changé en JESUS-CHRIST par la force de quelques paroles de l'Ecriture, qu'il n'en faut point douter, que quoiqu'il paroiſſe different de JESUS-CHRIST, c'eſt neanmoins JESUS-CHRIST, que JESUS-CHRIST s'eſt voulu cacher à nous ſous cette forme, pour ne nous étonner pas par l'éclat de ſa gloire: Si on avoit rapporté pour le prouver le changement d'eau en vin aux nopces de Cana, la Creation du Monde, & les miracles du deſert & celuy de l'Incarnation: Si on avoit attribué aux pauvres la vertu de vivifier, comme une conſequence de l'union hypoſtatique: Si on avoit repreſenté l'immortalité comme le propre bien des pauvres: Et enfin ſi on avoit dit des pauvres une partie ſeulement de ce que les Peres ont dit de l'Euchariſtie, ce ſeroit alors qu'on auroit eſté porté à expliquer ces expreſſions accompagnées de ſes ſuites dans le ſens litteral, quelque impoſſibilité qu'il y ait de s'imaginer que les pauvres ſoient JESUS-CHRIST. Mais parce que les Peres n'ont point voulu nous faire prendre ce qu'ils ont dit des pauvres dans le ſens ſimple & naturel des paroles, on ne trouve point auſſy ces determinations & ces ſuites. Les expreſſions où ils appellent les pauvres JESUS-CHRIST y ſont

Chap XVI. toutes nuës, sans appuy, sans consequence ; & ainsy l'esprit est facilement détourné du sens litteral, parce qu'il n'en voit point les marques & les caracteres : comme on perd facilement la pensée qu'un homme qu'on appelleroit *le Roy*, fust veritablement le Roy, quand on ne voit en luy aucune des marques de la dignité Royale.

Et c'est ce qui a fait aussy que personne ne s'y est jamais trompé, & ne s'est imaginé que les Peres aient voulu dire que les pauvres fussent veritablement Jesus-Christ. Toute la terre a vu cette difference que les Ministres ne veulent pas voir ; & en expliquant dans un sens metaphorique les expressions qui regardent les pauvres, sans que personne ait jamais esté tenté de les prendre autrement, elle a pris au contraire dans un sens de realité les expressions qui marquent la presence de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

L'effet répond parfaitement à la cause, comme la cause à l'effet. Des expressions distinguées par tant de differences essentielles devoient estre prises en des sens tres-differens ; & des sens si differens devoient avoir esté formez par des expressions tres-distinctes. L'hypothese & le sens des Ministres renversent au contraire toutes choses : ils veulent que les expressions qui regardent les pauvres, soient semblables à celles qui regardent l'Eucharistie, & ainsy ils ne sçauroient rendre aucune raison de ce qu'elles ont esté expliquées si diversement.

Ils sont obligez malgré eux de reconnoistre que tous les Chrêtiens du monde ont pris les pauvres pour de simples hommes, & l'Eucharistie pour Jesus-Christ même, & ils veulent que cela se soit fait sans raison. Ils admettent d'une part une cause sans effet, & de l'autre un effet sans cause, c'estadire une diversité d'idées & de sens qui n'a point de cause, & des expressions semblables qui ne forment point des idées semblables, comme elles l'auroient du. Ils aiment mieux confondre toutes choses, & s'engager dans des absurditez & des contrarietez inexplicables, que de rendre gloire à la verité qui fait disparoistre toutes ces contrarietez, en montrant que les hommes ont toujours parlé & raisonné de la même sorte qu'ils parlent & raisonnent presentement, & qu'ils ont toujours distingué ce qu'ils distinguent encore.



LIVRE SEPTIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Que la multitude des expreſſions des Peres qui ſignifient litteralement la preſence réelle & ſes ſuites, eſt une preuve demonſtrative qu'elles ſe doivent toutes expliquer litteralement.



OMME nous avons reüni dans les derniers Chapitres du Livre précedent, les principales differences entre les expreſſions que les Peres ont employées en parlant du Baptême & des autres ſignes d'inſtitution, & ſur le ſujet des pauvres, & celles dont ils ſe ſont ſervis pour faire entendre ce qu'ils croyoient de l'Euchariſtie, quoique nous les euſſions marquées en paſſant en divers endroits de ce Livre; j'ay deſſein de même de propoſer icy tout d'une vuë, la ſuite & l'enchaiſnement des expreſſions des Peres ſur le ſujet de l'Euchariſtie, quoiqu'elles ſoient contenuës pour la pluſpart dans les paſſages qui ont eſté rapportez dans cet ouvrage, parce que je pretends en faire un uſage different de celuy que j'en ay fait juſques icy. Ch. I.

Car nous n'avons preſque conſideré ces paſſages que ſeparément, ou joints avec un petit nombre de même genre; & nous en avons conclu qu'ils ne pouvoient ſignifier qu'une preſence réelle. Mais j'ay deſſein de les faire regarder dans ce Chapitre ſelon l'enchaiſnement & la ſuite qu'ils ont entr'eux, qui

CH. I. eſt telle qu'on y verra tout ce que la créance de la preſence réelle devoit naturellement produire, & tout ce qu'on doit attendre du diſcours de ceux qui en ſont le plus certainement perſuadez : ce qui donnera lieu de conclure, non de la force particuliere de chaque paſſage, mais de celle qu'ils empruntent les uns des autres par cette liaiſon ſi naturelle, qu'on les doit tous entendre en particulier dans le ſens litteral des termes, parce qu'il eſt ridicule de ſuppoſer qu'ils ſe puiſſent tous prendre generalement en un ſens metaphorique.

Ces deux manieres de conſiderer les mêmes paſſages, ſont fort differentes, parce qu'il ne ſuffit pas pour éluder cette derniere, d'expliquer chaque paſſage en particulier, & de montrer qu'il ſe peut prendre en un ſens de figure. Il faut de plus que les Miniſtres montrent qu'il ſoit vrayſemblable que les Peres aient employé ſur un même ſujet, un nombre ſi effroyable de metaphores ſuivies, enchaiſnées, & qui ont autant de liaiſon que les expreſſions les plus exactes & les plus litterales que l'on auroit portées à leurs conſequences naturelles. Il faut qu'ils faſſent voir qu'ils aient pratiqué cela ſur quelqu'autre ſujet, & qu'ils ne nous y montrent pas ſeulement des metaphores ſans liaiſon & ſans rapport entr'elles, mais des metaphores ſuivies & qui dépendent l'une de l'autre. Et enfin il faut qu'ils nous expliquent comment il s'eſt pu faire que les Peres, ſans avoir la preſence réelle dans l'eſprit, aient parlé comme ceux qui l'y auroient le plus vivement imprimée, & qui voudroient l'imprimer aux autres.

Mais nous verrons enſuite les conſequences que l'on doit tirer de ces paſſages unis enſemble. Il faut d'abord entendre parler les Peres mêmes.

Je demande ſeulement aux perſonnes ſinceres & équitables qui liront cecy, qu'ils ſe mettent dans l'eſprit que les Peres ont parlé de l'Euchariſtie ſans aucune vuë d'adverſaires qui attaquaſſent formellement ce Myſtere, & qu'ainſy le bon ſens veut que l'on ne s'attende de trouver dans leurs écrits que les expreſſions propres à repreſenter ſimplement la preſence réelle & la Tranſſubſtantiation, les ſuites naturelles qui doivent eſtre l'objet de la pieté des Fidelles, & ce qui eſt neceſſaire pour combattre les doutes naturels qui s'élevent contre cet article. Or en ne s'attendant qu'à cela, comme la raiſon le veut, ils auront ſujet d'eſtre pleinement ſatisfaits de ce que je vas leur repreſenter.

1. La plus simple expression & qui represente le plus naturellement ce que les Catholiques croient de ce Mystere, est que l'Eucharistie ou le pain & le vin consacré sont le corps & le sang de JESUS-CHRIST. On a donc droit de s'attendre de la trouver dans les Peres, au cas qu'ils aient esté dans cette créance, & l'on ne se trouvera pas trompé dans cette attente. Car elle s'y trouve en effet une infinité de fois, comme les Ministres en demeurent d'accord. CH. I.

C'est ainsy que parle saint Ignace, lors qu'il dit dans l'Epistre à ceux de Smyrne. *Ces Heretiques ne reçoivent point l'Eucharistie & les oblations, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de Nostre Sauveur* JESUS-CHRIST *qui a souffert pour nos pechez, & que le Pere a ressuscitée par sa bonté.*

C'est ainsy que parle saint Irenée : *Comment*, dit-il, *s'assureront-ils que le pain sur lequel on a rendu grace, est le corps de leur Seigneur?* Et en un autre lieu, il repete trois fois que *l'Eucharistie est le corps de* JESUS-CHRIST, *& que cela se fait par la parole de Dieu.* *L. 4. adverf. Hær. cap. 34. Lib. 5. cap. 2.*

C'est ainsy que parle saint Jerôme: *Mais pour nous*, dit-il, *écoutons ce que l'Evangile nous dit, que le pain que le Seigneur rompit & qu'il donna à ses Disciples, est le corps de Nostre Seigneur & Nostre Sauveur, puisqu'il leur dit: Prenez & mangez: Cecy est mon Corps.* *Hieronym. Epist. ad Hedib.*

2. Mais si l'Eucharistie est le corps de JESUS-CHRIST, il s'ensuit que les Peres ont du prendre pour la même chose, recevoir le corps de JESUS-CHRIST & recevoir l'Eucharistie, & qu'ils ont du se servir communément du mot de corps de JESUS-CHRIST, de chair de JESUS-CHRIST, pour signifier ce que l'on prend à la sainte Table.

Cette consequence se verifie aussy tellement par l'experience, que les Ministres ne desavoüent pas, que les mots de corps de JESUS-CHRIST, & de sang de JESUS-CHRIST, ne se trouvent une infinité de fois dans les Peres employez dans ce sens, & que ce ne soit le nom ordinaire que l'on donnoit à l'Eucharistie, ce qui a donné lieu à Oecolampade, lors qu'il avoit dessein de quitter la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie, de dire qu'il n'avoit pu trouver par le moyen des Peres, l'opinion qu'il a embrassée depuis: *Parce qu'il rencontroit à tout moment, corps de* JESUS-CHRIST, *sang de* JESUS-CHRIST, sans y trouver que rarement ce qu'il a pris pour explication de ces

CH. I.

Cela est rapporté en ces termes dans Lavaterus pag. 5. & dans Hospin 2. part. p. 36. Voyez le premier Tome de la Perpetuité. liv. 1. ch. 5. p. 36.

termes : *Sæpe antiquorum Doctorum lectione infirmitatem suam vincere conabatur, sed principiò non occurrebat quo juvaretur : Crebro erat obvium, corpus Domini, sanguis Domini ; sed qualiter corpus qualiter sanguis rarius explicabatur & valdè obscurè.*

3. Si l'Eucharistie est veritablement le corps de JESUS-CHRIST, les Peres n'ont du reprendre personne de croire que l'Eucharistie fust réellement le corps de JESUS-CHRIST. Ils n'ont point du apprehender que l'on abusast de leurs paroles, & l'on ne doit point trouver dans les Peres aucune marque de cette crainte, ny aucun lieu où ils aient repris personne d'abuser de ces paroles, & de les entendre en un sens trop grossier. Cette consequence est tres-étenduë, elle comprend tous les Peres, & elle se trouve exactement veritable dans tous les Peres.

4. En voicy une autre de même genre. C'est qu'il s'ensuit delà qu'ils ont du considerer ces paroles : *Cecy est mon Corps*, comme claires, comme faciles, comme propres à donner l'intelligence de ce Mystere, sans qu'il fust besoin de les expliquer. Ils ont du les regarder de la sorte, supposé qu'ils aient esté dans la créance ou est aujourd'huy l'Eglise Catholique ; & l'on trouve que c'est en effet de cette sorte qu'ils les ont regardées, & qu'aucun Commentateur ne s'est mis en peine de les expliquer comme difficiles, qu'aucun Pere n'a marqué que l'on en pust abuser, & qu'elles portassent à un faux sens.

5. La suite de cette même hypothese nous oblige de conclure que s'ils ont du considerer ces paroles comme claires selon l'expression, ils ont du au contraire considerer ce qu'elles signifioient comme grand & difficile à croire, & comme contenant une verité terrible & étonnante. C'est aussy ce qu'ils ont fait en plusieurs manieres, comme nous l'avons fait voir.

Chrysost. in Ioan. Hom. 45.

Saint Chrysostome remarque que jamais aucun Prophete avant JESUS-CHRIST n'avoit parlé de manger sa chair & de boire son sang.

Hom. 83. in Matth.

Hom. 24. in Epist. 1. ad Cor.

Le même Pere s'étonne *comment les Apostres ne furent point troublez quand ils entendirent ces paroles : Cecy est mon Corps.* Il dit en un autre lieu que ce que l'Apostre dit, *Que le calice que l'on benit est la communion du sang du* JESUS-CHRIST, *est bien terrible*, parce que cela veut dire, *que cette chose qui est dans le calice est ce qui a coulé du costé de* JESUS-CHRIST.

Et saint Augustin dans le Traité 26. sur saint Jean, dans lequel il

il rapporte à l'Eucharistie ce que Nostre Seigneur dit à ses Disciples de manger sa chair, s'écrie: *Comment la chair pourroit-elle entendre ce discours dans lequel il appelle du pain chair ? On appelle chair ce que la chair ne sçauroit entendre.* CH. I.

6. Mais si d'une part c'est une verité terrible, difficile, incomprehensible, & de l'autre qu'elle soit clairement exprimée par ces paroles: *Cecy est mon Corps*, il est naturel d'en exiger la confession comme d'une verité difficile, & de l'exiger sans addition & sans éclaircissement, comme estant assez clairement marquée par les termes dans lesquels JESUS-CHRIST l'a renfermée.

C'est aussy justement ce que les Peres ont fait, & nous l'avons montré par saint Cyrille de Jerusalem, par saint Epiphane, par l'Auteur des Dialogues attribuez à Cesarius, par saint Ambroise, par saint Gaudence, par saint Chrysostome, par saint Jerôme, par saint Cyrille d'Alexandrie, par l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe Evesque d'Emese, par Elie de Crete. Il suffit d'alleguer icy ce que dit l'Auteur du livre des Sacremens, l. 4. c. 5. ou aprés avoir rapporté ces paroles: *Cecy est mon Corps. Il prit*, dit-il, *du pain dans ses saintes mains: devant qu'il soit consacré c'est du pain, aprés qu'on y a ajoûté les paroles de* JESUS-CHRIST, *c'est le corps de* JESUS-CHRIST. *Ecoutez ce qu'il vous dit: Prenez & mangez-en tous, C'est mon Corps.* Ce qu'il conclut par ces paroles: *Le Prestre vous dit le corps de Christ; & vous répondez, Amen: c'estadire cela est vray, que vostre cœur soit penetré de ce que vostre bouche confesse.*

Voyez cy-dessus l. 3. c. 9.

L. 4. c. 5.

7. Les veritez terribles, grandes, & difficiles, produisent naturellement des doutes. Il faut donc que les Peres agissant sur les principes de la presence réelle, & suivant les idées qu'elle donne, en ayent prevu, & ils n'ont pas aussy manqué de le faire. Car ce doute, comme nous l'avons montré, est marqué par saint Cyrille de Jerusalem, par saint Hilaire, par S. Ephrem Diacre d'Edesse, par saint Gregoire de Nysse, par saint Ambroise, par l'Auteur du livre des Sacremens, par saint Isidore, par Eutychius Patriarche de Constantinople & par Hesychius.

Voyez cy-dessus l. 4. c. 1.

Supposé que ce doute prevu par les Peres ait eu pour objet la presence réelle, qu'elle estoit l'expression la plus naturelle pour le signifier? ce sont sans doute celles-cy; *Ce n'est pas le corps de* JESUS-CHRIST, *ce n'est pas de vraye chair, ce n'est que la*

CH. I. *reſſemblance du ſang.* Auſſy trouve-t-on que les Peres l'ont renfermé dans ces paroles. *Qui oſera*, dit ſaint Cyrille de Jeruſalem, *dire que ce n'eſt pas ſon ſang? Comment me dites-vous que je reçoy le corps de* JESUS-CHRIST, dit ſaint Ambroiſe? *Comment dites-vous que c'eſt de vraye chair, puiſque je ne voy que la reſſemblance du ſang, & non la verité du ſang*, dit l'Auteur du livre des Sacremens?

Catech. 4.

Amb. de iis qui myſter. initiant. c. 9.

De Sacram. l. 6. c. 1.

8. Mais d'où les Peres pouvoient-ils prevoir avec plus de vray-ſemblance, que ce doute contre la preſence réelle pouvoit naiſtre, que de la difference entre ce que les ſens rapportent, & ce que l'on nous propoſe à croire de ce Myſtere. Et c'eſt auſſy juſtement le fondement que ſaint Ambroiſe, ſaint Epiphane, l'Auteur des Dialogues attribuez à Ceſarius, l'Auteur du livre des Sacremens, ſaint Cyrille de Jeruſalem, ſaint Chryſoſtome & Theophylacte, luy attribuent. *Ie voy autre choſe*, dit ſaint Ambroiſe, *comment dites-vous que je reçoy le corps de* JESUS-CHRIST? *Nous voyons*, dit ſaint Epiphane, *que cette choſe n'eſt ſemblable, ny à l'image de la chair qu'il a priſe, ny à la Divinité, ny aux lineamens, ny aux caracteres des membres. Car cette choſe eſt ronde, & à l'égard de ſa vertu elle n'a point de ſentiment, & neanmoins par un effet de ſa grace il a bien voulu declarer que cecy eſtoit une certaine choſe, & il n'y a perſonne qui n'ajoûte foy à ſes paroles, & celuy qui ne le croit pas comme il l'a dit, eſt déchu de la grace & du ſalut.*

De iis qui Myſt. init. c. 9.

9. Que devoient faire les Peres en prévoyant ce doute? Ils le devoient ſans doute combattre & le faire rejetter par les Fidelles. Or les doutes tels que celuy-là, qui attaquent une verité clairement exprimée par l'Ecriture, ſe détruiſent, 1. En exhortant les Fidelles à ne douter point, 2. En aſſurant fortement la verité oppoſée aux doutes, 3. En le faiſant rejetter & deſavoüer formellement par l'aveu & la confeſſion de la verité combattuë par le doute, 4. En y oppoſant l'autorité de l'Ecriture qui établit cette verité, 5. En rejettant le témoignage des ſens & de la raiſon qui le produiſent, 6. En rendant raiſon pourquoy Dieu avoit voulu que ſon corps & ſon ſang eſtant réellement dans l'Euchariſtie, ils ne paruſſent pas aux ſens, 7. En fortifiant l'eſprit contre ce doute par les exemples de la puiſſance de Dieu qui y ont plus de rapport, 8. En marquant cette verité par les comparaiſons les plus fortes.

Il ſuffiroit bien que les Peres ſe fuſſent ſervis de quelques-

uns de ces moyens. Car il est rare que l'on les employe tous à l'égard de quelque verité que ce soit. Cependant Dieu a voulu qu'ils les ayent tous employez pour ne nous laisser aucun lieu de douter de leur foy. Ch. I.

Ils y ont employé le premier, qui consiste à exhorter les Fidelles à ne point douter que l'Eucharistie soit le corps de Jesus-Christ. Car c'est dans ce dessein que saint Cyrille de Jerusalem dit: *Puisque* Jesus-Christ *en parlant du pain, a declaré que c'estoit son corps, qui osera en douter?* Et l'Auteur du livre des Sacremens: *Nostre Seigneur*, dit-il, *nous assurant que nous recevons son corps & son sang, devons-nous douter de la verité de son témoignage?* *De Sacram. l. 4. c. 5.*

Toutes ces autres expressions des Peres, que nous devons *recevoir avec une foy entiere* le corps & le sang de Christ, qu'il faut éloigner toutes les pensées d'infidelité, *qu'il faut le sçavoir & tenir pour certain, qu'il n'y a aucun lieu de douter de la verité de sa chair* dans l'Eucharistie, *qu'il faut participer au corps & au sang du Seigneur avec une foy entiere, que c'est sans aucun doute le corps du Seigneur*, INDUBITANTER; toutes ces expressions, dis-je, ont pour but d'étouffer le doute dans les Fidelles, & de ne permettre pas à leur esprit de s'y fortifier, & de chercher des raisons pour l'appuyer. *Cyrill. Hier. Catech. 4. Myst. Euseb. Emisene hom. 5. de Pasch. Hilar. l. 8. de Trinit. Ephr. Edess. tract. de Nat. Dei cur. non scrut. Isid. Epist. 123.*

Ils ont employé le second, qui est l'affirmation forte de la verité contraire au doute, en declarant, comme ils ont fait en un tres-grand nombre de lieux que nous en avons rapportez, que l'Eucharistie est veritablement & selon la verité le corps de Jesus-Christ, que c'est le vray corps de Jesus-Christ, de vraye chair & de vray sang. *Voyez cy-devant l. 4. c. 8.*

Ils l'ont employé, en declarant que c'est le *propre* corps de Jesus-Christ, que c'est proprement le corps de Jesus-Christ. *Voyez cy-devant l. 4. c. 10.*

Ils l'ont employé, en disant que c'est le corps même de Jesus-Christ, que Jesus-Christ nous donne son corps même. *Voyez cy-devant l. 4. c. 1.*

Et ils ne l'ont pas employé en un seul endroit du monde, mais par tout le monde; non dans un seul siecle, mais dans tous les siecles; ces expressions ayant toujours esté dans la bouche de tous les Fidelles, comme nous l'avons fait voir.

Ils ont employé le troisiême, en obligeant tous les Fidelles par toute la terre, de declarer en communiant qu'ils recevoient *Voyez cy-devant l. 4. c. 8.*

Ch. I. le vray corps de Jesus-Christ, soit par une expression abregée, en leur faisant répondre *Amen*, au Prestre qui leur disoit en les communiant, *Corpus Christi*; soit par une expression plus expliquée & plus étenduë, comme il se pratique parmi les Nations Orientales. Nous l'avons prouvé ailleurs, & il suffira d'alleguer icy ce que dit saint Prosper, toute la terre recevant le sacré sang de Jesus-Christ, crie, *Amen*, c'est-adire, cela est vray: & saint Augustin, que le sang de Jesus-Christ a une voix éclatante dans la terre, lors que toutes les Nations du monde qui le prennent répondent *Amen*.

De promiss. Dei. p. 1. c. 6. Lib. 12. cont. Faust. c. 10.

Ils ont employé le quatriême, en opposant ces paroles: *Cecy est mon Corps*, à ces pensées d'infidelité; en apprenant aux Fidelles d'établir leur foy sur la solidité de la parole de Dieu. Et c'est ce que l'on voit dans saint Cyrille de Jerusalem, dans saint Ambroise, dans l'Auteur du livre des Sacremens, dans S. Gaudence, dans saint Chrysostome, dans l'Auteur des Homelies attribuées à Eusebe Evesque d'Emese, dont nous avons rapporté les passages ailleurs. Et saint Hilaire de même se sert de ces paroles: *Ma chair est vrayement viande*, pour combattre le même doute.

Voyez cy-dessus l. 3. c. 9.

Il ont employé le cinquiême, puisqu'ils avertissent les Fidelles de croire Dieu en tout, quoique ce qu'il dit semble contraire à nos pensées & à nos yeux.

S. Chrysost. Hom. 83. in Mat. h.

Puisqu'ils les exhortent à tenir pour *certain que le pain qui se voit n'est pas du pain, quoique le goust sente que c'est du pain, mais le corps de* Jesus-Christ: *& que ce vin qui se voit n'est pas du vin, quoique le goust le rapporte, mais le sang de* Jesus-Christ.

Cyrill. Hier. Catech 9.

Ils ont employé le sixiême, en declarant que Dieu a voulu que son sang ne se vist pas, de peur que l'on n'eust horreur du sang, *Ne velut quidam horror esset cruoris. Vt nullus horror esset cruoris*, dit l'Auteur du livre des Sacremens. Et l'on voit la même raison dans le passage de S. Cyrille rapporté par Victor d'Antioche, qui est tiré de son Epistre à Calosyrius.

De Sacramentis l. 4. c. 4. & 6. c. 1.

Ils ont employé le septiême, en alleguant pour la preuve de cette proposition: *Que du pain se fait le corps de* Jesus-Christ, *ou que le pain est le corps de* Jesus-Christ; *que nous recevons le corps de* Jesus-Christ, les plus grands miracles de Dieu, la Creation du monde, l'Incarnation, les miracles du desert, les miracles des Prophetes, le changement de l'eau en vin.

Cyrill. Hier. Catech. 4. Myst. Ambros. de iis qui Myst. init. c. 9. Autor. libri de Sacr. l. 4. c. 4.

Enfin ils ont employé le dernier qui consiste dans les comparaisons fortes, & qui appliquent l'esprit au sens de la presence réelle, en nous disant comme l'Auteur du livre des Sacremens: *Que comme Nostre Seigneur* JESUS-CHRIST *est le vray Fils de Dieu, non comme les hommes par grace, mais comme estant de la substance de son Pere, de mesme c'est de vraye chair que nous recevons.* CH. I. *Euseb. Emis. Hom. 5. de Pasch. L. 6. c. 1.*

Où comme saint Justin Martyr, *que de la mesme maniere que nostre Sauveur* JESUS-CHRIST *qui a esté fait chair par le Verbe, Dieu s'est revestu de chair & de sang pour nostre salut; ainsi nous avons appris que cette viande & ce bruvage qui par le changement qu'ils reçoivent en nostre corps nourrissent nostre chair & nostre sang, sont la chair & le sang de ce mesme* JESUS *incarné.* *Iustinus Apol. 2.*

Il estoit difficile de combattre par des moyens plus propres & plus precis un doute que les Peres ne faisoient qu'aprehender, & qui n'estoit proposé formellement par qui que ce soit. Ils y ajoûtent neanmoins encore, que s'il reste dans l'esprit quelques nuages de deffiance sur ce que l'on dit que ce que l'on voit est le corps de JESUS-CHRIST, il les faut consumer par l'ardeur du saint Esprit & de la foy. C'est ce qu'enseignent expressément S. Gaudence & Hesychius. *Gaud. tr. 2. in Exod.*

Mais de quelles raisons se doit servir la foy pour étouffer ces doutes, en pensant dit Hesychius, *que ce qui nous paroist impossible est possible à la force de l'esprit de Dieu.* *L. 2. in Levit.*

Les Peres ne pouvoient pas sans doute s'exprimer d'une maniere plus liée avec la doctrine de la presence réelle. Mais il faut les suivre dans les autres expressions qui sont nées du sens qu'ils avoient dans l'esprit.

10. La supposition que les Peres ont cru JESUS-CHRIST present dans l'Eucharistie, & que ce Sacrement le contenoit veritablement porte naturellement à juger, que comme ils avoient à en parler souvent, & que l'esprit humain se plaist à concevoir le même objet sous differentes idées qu'il renferme en divers noms, ils n'auront pas manqué de suivre cette inclination à l'égard de l'Eucharistie. Mais ces noms doivent porter le caractere de leur opinion, & c'est ce qui se rencontre fort justement dans le nom de *Saint des Saints*, SANCTA *Sanctorum*, qui est donné à l'Eucharistie par Denys d'Alexandrie; *de saint du Seigneur*, qui luy est donné par saint Cyprien; *de Sanctus Sanctorum*, qui luy est donné par Hesychius; de *Saint* qui luy est donné par saint Prosper; de *sang immortel*, qui luy est donné *Epist. Canon can. 2. Cypr. tract. de lapf. Hesych. l. 2. in Levit.*

Ch. I.

Proſp. di-mid. temp. c. 6. De Err. pro-phan. Rel. c. 22. Chryſoſt. hom 7. in Matth. Origen. Hom. 5. de diverſ. E-vang. locis. Hier. Epiſt. ad Hed. Aug. Epiſt. 86. & Conf. l. 9. c. 13.

par Julius Firmicus ; de *ſang vivant* qui luy eſt donné par ſaint Chryſoſtome ; de *Sacrement eternel*, qui luy eſt donné par ſaint Hilaire, *d'aliment incorruptible*, qui luy eſt donné par Origene ; de *vie* qui luy eſtoit donné par tous les Chreſtiens d'Afrique ; de *pain des Anges*, qui luy eſt donné par ſaint Jerôme ; de pain deſcendu du Ciel, qui luy eſt donné par le même ſaint ; d'agneau immaculé & de victime ſainte, qui luy ſont donnez par S. Auguſtin.

11. Cette preſence réelle produit auſſi diverſes conſequences que la foy eſt obligée de conſiderer, qui entrent par neceſſité dans les expreſſions dans leſquelles on renferme cette verité, parce qu'elles ne ſont pas du nombre de ces ſuites philoſophiques auſquelles on n'eſt pas obligé de s'appliquer. Car ſi Jesus-Christ eſt réellement preſent dans l'Euchariſtie, il faut donc que le pain & le vin ſoient changez en ſon corps & en ſon ſang ; & qu'au lieu qu'avant la conſecration nous regardions le pain & le vin comme des eſtres communs & ordinaires, nous les regardions aprés la conſecration comme le corps & le ſang de Jesus-Christ. Et c'eſt auſſi ce qui eſt exprimé formellement par les liturgies de ſaint Baſile, de ſaint Chryſoſtome, par celle des Ethyopiens, & des Egyptiens, par ſaint Cyrille de Jeruſalem, par ſaint Ambroiſe, par ſaint Gregoire de Nyſſe, par l'Auteur du livre des Sacremens, par S. Chryſoſtome, par Theodoret, par ſaint Cyrille d'Alexandrie & autres.

Voyez cy-deſſus l. 6. c. 2.

12. Cela ne ſuffit pas encore, & il eſt naturel qu'ils ſoyent allez plus avant. Car en parlant de ce changement ils n'ont pu ſans doute s'empeſcher de nous en exprimer la nature, & de le marquer par quelques caracteres qui le diſtinguaſſent des changemens metaphoriques de ſigne & de vertu.

Il faut en premier lieu qu'ils nous ayent fait entendre qu'ils parloient d'un changement réel ; & c'eſt à quoy ils n'ont pas manqué en y exigeant une operation inviſible du ſaint Eſprit, *operante inviſibiliter Spiritu ſancto*, dit ſaint Auguſtin ; une operation par laquelle il agiſſe en Dieu *tout puiſſant* ὡς πανδύναμος Θεός ; une operation égale ou ſemblable aux operations les plus admirables de la puiſſance de Dieu, comme l'Incarnation, la Creation du monde, les miracles de l'Egypte & du deſert.

Aug. de Trinit. l. 3. c. 4.

Amb. de init. c. 9.

Le terme de cet effet réel doit eſtre double, l'un à l'égard du pain & du vin qui doivent ceſſer d'eſtre ce qu'ils eſtoient par leur nature, puiſqu'ils ſont changez ; l'autre à l'égard du corps

& du sang de Jesus-Christ, auquel on doit dire que le pain est changé. Et c'est aussi ce que ces Peres nous disent, *en assurant que ce n'est plus ce que la nature a formé, mais ce que la benediction a consacré ; qu'avant la consecration c'est du pain, qu'aprés la consecration ce n'est plus du pain, mais le corps de* Jesus-Christ : *Qu'il ne faut pas croire que ce soit du pain & du vin quoique le goust le rapporte, mais que c'est le corps & le sang de* Jesus-Christ. Et tout cela est même renfermé dans cette expression ordinaire, que le pain est changé au corps de Jesus-Christ. Car il n'est pas changé s'il est toujours tout ce qu'il estoit.

Ch. I.

Ambros. de iis qui Myst. initiant.

Cyrill. Hier. Catech. 4. Myst.

Chrysost. hom. de pan. seu de Eccli. in Encan.

Le mot de corps de Jesus-Christ auquel on dit que le pain est changé ne doit point estre pris dans la doctrine de la presence réelle pour un terme appellatif & commun, comme quand on dit que la parole de Dieu est le corps de Jesus-Christ, parce qu'elle renferme la verité qui est le Verbe ; mais pour le corps naturel & individuel de Jesus-Christ. C'est une suite necessaire de cette doctrine, & elle a esté aussy tres-formellement marquée par les Peres. S. Ambroise dit, que *ce corps que nous faisons est né de la Vierge.* Saint Isidore que c'est le propre corps que Jesus-Christ à pris en son Incarnation. Saint Leon l'appelle le sang de nostre redemption. Saint Chrysostome & saint Augustin disent que c'est ce qui a coulé du costé de Nostre Seigneur. On voit la même chose en une infinité d'autres passages des Peres, & la confession de cette même verité est expressément contenuë dans les liturgies Copthes & Ethyopienne, comme nous l'avons prouvé ailleurs.

De initian. c. 9.

Lib. 1. Epist. 109.

Serm. 4 de quadrag.

Chrys. 24 in 1. Epist. ad Corinth.

Aug. l. 12. cont. Faust c. 20.

Mais si ce changement consiste à faire que le pain consacré soit le vray corps de Jesus-Christ, il s'ensuit que ce changement est l'execution de cette parole : *Cecy est mon Corps*, prise dans le sens de la presence réelle, & tous les Peres ont du conclure que puisque le pain consacré est le corps de Jesus-Christ, il faut donc qu'il soit réellement changé. C'est aussi la consequence que nous avons vu expressément tirée par saint Cyrille de Jerusalem, par saint Ambroise, par l'Auteur du livre des Sacremens, & par l'Auteur des Homelies attribués à Eusebe Evesque d'Emese ; ce changement réel estant attaché par eux à ces paroles : *Cecy est mon Corps*, comme il y est effectivement attaché par la doctrine de la presence réelle.

Voyez cy-dessus l. 6. c. 4.

Il ne faut pas à la verité s'attendre que l'on trouve dans la nature & dans les autres operations de Dieu, un effet entiere-

Ch. I. ment ſemblable à ce changement. Mais comme les hommes ſont portez au deffaut des comparaiſons juſtes & preciſes à ſe ſervir de celles qui ſont le plus aprochantes : Qu'elle eſt celle de toutes qui peut mieux faire concevoir un changement veritable & réel du pain au corps de Jesus-Christ? On n'en peut gueres alleguer de plus propre & de plus éloignée d'un changement de figure & de ſimple vertu, que celle du pain qui eſtoit changé par la nourriture au corps de Jesus-Christ. Car ce changement eſt non ſeulement réel, mais il a le même terme, quoique la maniere ſoit fort differente. Ainſi S. Gregoire de Nyſſe ſe ſert de cet exemple dans ſa Catecheſe, & il a eſté ſuivi en cela de pluſieurs autres Auteurs Grecs; comme on voit que les comparaiſons humaines par leſquelles S. Auguſtin a taſché de faire concevoir le myſtere de la Trinité, quoy que fort éloignées d'en repreſenter les merveilles inconcevables, n'ont pas laiſſé d'eſtre ſuivies par ceux qui ont écrit depuis luy.

Cap. 37.

Ce changement donc eſtant au deſſus des forces de la nature, il eſt bien juſte de s'adreſſer à Dieu pour le prier de l'operer par ſon eſprit. Et c'eſt auſſi ce que toutes les Egliſes du monde pratiquent en demandant à Dieu qu'il envoie ſon eſprit pour le produire. Et ſi cette priere à pour but d'obtenir qu'il faſſe que le pain devienne effectivement & réellement le corps de Jesus-Christ, il faut qu'elle s'exprime en demandant à Dieu, non que ce pain ſoit remply de la vertu du corps de Jesus-Christ, & qu'il en devienne la figure; mais en le priant qu'il faſſe le pain le corps & le vin le ſang de Jesus-Christ, ou qu'il change le pain au corps, & le vin au ſang de Jesus-Christ. Voila la maniere la plus naturelle & la plus expreſſe de demander à Dieu ce que l'Egliſe Catholique croit de ce myſtere, ſi ce n'eſt qu'on y ajoûte le mot de *meſme* pour exclure encore plus fortement tous les faux ſens. Or il ſe trouve comme nous l'avons fait voir, que toutes les Egliſes du monde ont demandé à Dieu qu'il faſſe le pain le corps, & le vin le ſang, ou qu'il change le pain au corps & le vin au ſang de Jesus-Christ, & que s'ils y ont ajoûté quelque choſe ce n'eſt que le mot de *meſme*, en priant Dieu qu'il faſſe le pain le corps *meſme* de Jesus-Christ, comme il eſt porté dans la liturgie de ſaint Baſile.

Voyez cy-deſſus l. 6. c. 1.

13. Si le pain eſt réellement changé au corps de Jesus-Christ

CHRIST nous avons donc le corps de JESUS-CHRIST present devant nous, il nous est *proposé*, & les Peres l'ont du regarder souvent en cette maniere. Aussi ont ils parfaitement satisfait à ce devoir. Car ils l'appellent ordinairement le corps *proposé*, l'agneau gisant ou mis devant nous, κείμενον. C'est ainsi que parlent Gelase de Cizyque, & S. Chrysostome. Et c'est ce qui fait dire à saint Cyrille d'Alexandrie dans ses livres contre Nestorius, *Ce n'est pas la Divinité, mais le propre corps du Verbe qui est proposé sur les sacrées tables des Eglises.* Et dans l'éclaircissement de l'onziéme anathematisme prononcé par le synode d'Alexandrie contre Nestorius: *Nous celebrons*, dit-il, *dans les Eglises le saint, vivifiant, & non sanglant sacrifice, croyant que le corps qui nous est* PROPOSÉ (c'estadire mis devant nous) *n'est pas le corps d'un simple homme & qui nous soit semblable; mais le recevant comme ayant esté fait le propre corps & le propre sang du Verbe qui vivifie toutes choses.*

Ch. I.

Hom. 51. in Matt. hom. 24. 41. in Epist. ad Corinth. & hom. de beat. philog. Cyrill. cont. Nestor. l. 4. c. 5.

14. S'il est *proposé*, il est donc sur l'Autel. Et c'est pourquoy saint Chrysostome dit que cette *table a sur soy l'agneau*, Τράπεζη ἀμνὸν ἔχουσι; que nous voyons ce corps, non dans une Créche mais sur l'Autel, ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ; & Optat Evesque de Milevis, *que les membres de Christ sont portez sur l'Autel, que l'Autel est le siege du corps & du sang de* JESUS-CHRIST, *que son corps & son sang y habitent en certains momens.* Et saint Chrysostome dit que l'Autel est digne de respect, à cause de la victime que l'on y met, & qu'il reçoit le corps de JESUS-CHRIST.

Hom: in Cœmet. appell. Hom. 24. in Epist. 1. ad Corinth. Opt. l. 6. contr. pannen. Hom. 20. in 1. Epist. ad Cor.

Mais s'il rend cet Autel digne d'honneur, il doit donc aussi faire rejallir sa Majesté sur les vases qui le touchent. Oüi? Et c'est ce qu'enseigne S. Jerôme, lors qu'il dit qu'il ne faut pas s'imaginer que *ces choses soient incapables d'estre sanctifiées, comme estant mortes & inanimées, mais qu'il faut croire qu'à cause de l'union qu'elles ont avec le corps & le sang du Seigneur, elles sont dignes d'honneur par la même Majesté que son corps & son sang.* C'estadire que la même Majesté du corps du Fils de Dieu rejallit sur toutes ces choses, comme la même Majesté du Roy rejallit sur tous ses Officiers.

Epist. ad Theophilum.

Il s'ensuit encore delà que le corps de JESUS-CHRIST est donc sur la terre? Et c'est aussi ce que nous disent les Peres. *Je vous montreray*, dit S. Chrysostome, *que ce qu'il y a de plus precieux dans les Cieux est devant vous sur la terre. Car comme ce qu'il y a de plus magnifique dans le Palais d'un Roy ne sont pas les murailles ny*

CH. I. *les lambris, mais le corps du Roy aſſis dans ſon Thrône; il en eſt de même du corps du Roy à l'égard du ciel. Or il vous eſt permis de voir ce corps dans la terre.*

Il s'enſuit qu'il eſt entre les mains des hommes. Oüi il y eſt. Et c'eſt ce qui fait que ſaint Chryſoſtome s'écrie: *O miracle! ô bonté de Dieu! Celuy qui eſt aſſis là haut avec ſon Pere, eſt manié par les mains de tous.*

De Sacerd. l. 3.

Il s'enſuit qu'il eſt touché; c'eſtadire, ſelon le ſens commun, que les mains tiennent ce qui eſt le corps de JESUS-CHRIST. La conſequence eſt certaine, ſuppoſé la preſence réelle, & elle eſt auſſy formellement exprimée par les Peres.

De Orat. Dominica. Baſ. de baptiſ. l. 2. q. 3

JESUS-CHRIST *eſt noſtre pain*, dit ſaint Cyprien, *à nous qui touchons ſon corps. Autant*, dit ſaint Baſile, *que ce qui eſt icy eſt plus grand que le Temple, autant eſt-ce un peché plus énorme de toucher le corps de* JESUS-CHRIST *lors que l'on a l'ame ſoüillée, que de toucher les beliers & les taureaux que l'on offroit dans le Temple.*

Hom. 51. in Matth. Hom. 83. in Matth.

Saint Chryſoſtome repete inceſſamment, *que nous touchons le corps de* JESUS-CHRIST. *Le corps de* JESUS-CHRIST, dit-il, *nous eſt propoſé afin que nous le touchions. Que je voudrois bien, diſent pluſieurs, voir la forme de ſon viſage & de ſes habits? Dieu vous accorde encore plus; car vous le touchez luy-même, vous le mangez luy-même.* Et en un autre lieu, aprés avoir décrit le corps de JESUS-CHRIST par tout ce qu'il a de plus grand, & que nous y devons le plus conſiderer, il conclut *qu'il nous a donné ce corps à tenir entre nos mains.* Et dans la même Homelie il dit, *que nous ne voyons pas ſeulement ſur la terre ce qu'il y a de plus precieux dans les Cieux, mais que nous le touchons & que nous le mangeons.*

Dans l'Homelie 24. aux Corint.

Il dit ailleurs; *Que* JESUS-CHRIST *eſt tenu pour un temps entre les mains. Conſiderez*, dit-il encore, *qu'elle Hoſtie vous devez toucher, de qu'elle table vous devez vous approcher; penſez en vous-même que n'eſtant que poudre & cendre vous recevez le corps & le ſang de* JESUS-CHRIST.

Hom. 3. in Epi. ad Eph. Orat. in Nativit. Chr.

Et ſaint Cyrille d'Alexandrie dans ſon Commentaire ſur ſaint Jean. JESUS-CHRIST, dit-il, *ſurvient & apparoiſt dans nos Myſteres inviſiblement comme Dieu, viſiblement en ſon corps, & il nous donne ſa ſainte chair à toucher.*

Pag. 1104.

Et non ſeulement on ne le touche avec les mains, mais auſſy avec la langue. *Quoy*, dit ſaint Chryſoſtome, *vous faites cela le*

Hom. 27. in 1. Epiſt. ad Cor.

jour même que vous avez reçu la grace de toucher sa chair avec vostre langue. Purifiez, dit-il au même lieu, *cette langue qui a servi d'entrée à* JESUS-CHRIST. CH. I.

15. Mais comme dans l'ancienne Eglise les hommes recevoient l'Eucharistie dans les mains, de qu'elles expressions plus exactes & plus precises dans le sens de la presence réelle les Peres pouvoient-ils décrire cette action, qu'en disant comme fait saint Cyrille de Jerusalem dans sa 5. Catechese: *Vous approchant de la Communion n'ayez pas les mains étenduës ny les doigts écartez, mais faisant de vostre main gauche un siege à la droite qui doit recevoir le Roy, recevez avec le creux de la main le corps de* JESUS-CHRIST *en disant, Amen, & Communiez ensuite aprés avoir sanctifié vos yeux par l'attouchement de ce saint Corps.* *Catech. 5. myst.*

Or comme il y avoit quelque danger que l'on n'en laissast tomber quelque partie, il faut aussy que les Peres ayent recommandé aux Fidelles d'éviter cet accident, en des termes proportionnez à la grandeur de celuy qui est reçu: & c'est ce qu'ils ont fait aussy.

Car Tertullien marque le soin qu'ils apportoient comme une tradition Apostolique. *Nous souffrons*, dit-il, *avec une extrême peine qu'il tombe quelque chose à terre de nostre pain ou de nostre calice.* *Tertull. de Coron. c. 3.*

Et Origene en parle de cette sorte: *Quand vous recevez le corps du Seigneur vous apportez toute la precaution possible, afin qu'il n'en tombe pas la moindre partie, & vous vous croyez coupables, & avec raison, quand il arrive par vostre negligence que quelque partie en tombe.* *Hom. 13. in Exod.*

L'on ne peut recommander aux Fidelles plus fortement d'éviter cet inconvenient, que saint Cyrille de Jerusalem le fait, puisqu'il leur dit: *Prenez bien garde de ne perdre rien de ce que vous recevez, & croyez avoir perdu un de vos membres s'il vous arrivoit d'en perdre quelque chose. Si l'on vous donnoit de la poudre d'or, vous la conserveriez avec soin, & vous tâcheriez de n'en rien perdre, & de ne souffrir pas le dommage qui vous en reviendroit. Combien devez-vous estre plus soigneux de ne laisser pas tomber la moindre partie de cecy qui est plus precieux que l'or & les diamans.*

Saint Augustin marque aussi dans son Homelie 26. cette juste precaution des Fidelles envers la Communion. *Autant*, dit-il, *que vous apportez de soin pour empescher lors que l'on vous administre le corps de* JESUS-CHRIST, *qu'il n'en tombe quelque partie*

Ch. I. *de vos mains à terre ; autant devons nous avoir de soin que la parole de Dieu qui nous est distribuée ne perisse pas de nostre cœur.*

16. Comme il y à diverses manieres de parler qui expriment litteralement cette presence ou qui en sont des suites litterales; il est naturel que si les Peres l'ont cruë, ils se soient servis de la plupart de ces termes, & c'est aussi ce que l'on trouve qu'ils ont fait.

C'est une expression fort litterale & fort juste, que de dire selon cette doctrine que le Seigneur est present. C'est aussi celle de saint Chrysostome, lors qu'il rend raison pourquoy l'on nommoit les Martyrs dans le sacrifice : *C'est un grand honneur*, dit-il, *aux Martyrs d'estre nommez en la presence du Seigneur.*

Hom. 21. in Acta

C'est une expression fort litterale de dire que celuy qui est à la droite du Pere est icy. C'est celle du même Saint dans l'Homelie 14. sur l'Epistre aux Hebreux, ὁ καθήμενος ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς ἐνταῦθα ἐστί.

C'est une expression tres-litterale de dire que *le Roy est present.* Ce saint s'en sert expressément dans l'Homelie 3. sur l'Epistre aux Ephesiens : *le Roy mesme est present*, dit-il encore, *& vous vous laissez aller à la negligence.* Et dans l'Homelie des Seraphins: *Croyez*, dit-il, *en vous approchant de la sainte table que le Roy de toutes choses y est present : Car il y est veritablement present* καὶ γὰρ παρέστιν ὄντως.

Vid. Chr. Hom. de beat. Philog. Chrys. hom. 24. in 1. Ep. ad Cor. 3. in Epist. ad Ephes. Cyrill. Hier. Catech. 4. & 5.

Si le corps de Jesus-Christ est present il est donc vray à la lettre que nous nous en aprochons. Et c'est ce qui rend ce terme si ordinaire aux Peres & qui fait qu'ils s'en servent en un infinité de lieux.

Il est vray à la lettre que nous y participons : Aussi ce terme est-il si souvent employé à l'égard de l'Eucharistie qu'il est inutile d'en produire des exemples. Mais parce que nous n'y participons pas à découvert, saint Denys dit que Jesus-Christ est participé par les symboles qu'il appelle *les venerables symboles*, par lesquels Jesus-Christ *est signifié & participé.* Et Victor d'Antioche sur saint Marc dit que par *le symbole du pain nous sommes faits participans du corps de Christ & de son sang par le calice.*

Il est vray à la lettre que nous recevons son corps & sa chair ; c'est aussi le langage de tous les Peres.

Hom. 83. in Matth.

Il est vray à la lettre que nous le prenons : & c'est pourquoy saint Chrysostome dit : *Vous ne prenez pas l'enfant d'un Roy de la terre, mais le Fils même de Dieu.*

Les Mages, dit encore ce Saint, *n'ont fait qu'adorer le corps du Seigneur; mais pour vous, si vous vous en approchez avec une conscience pure, nous vous permettrons même de le prendre*, καὶ λαβεῖν αὐτὸ συγχωρήσομεν. Ch. I. *Hom. 24. in Epist. ad Corinth.*

Il y a tant de ces sortes de passages, que M. Claude sçait bien que si je n'en rapporte que peu, c'est afin de n'ennuyer pas le monde par la repetition des mêmes expressions.

Nous ne recevons pas seulement Jesus-Christ, mais nous le mangeons, & cela sans *enigmes & sans paraboles*: & c'est ce que dit saint Chrysostome. *In Ioan. hom. 46.*

Nous *le mangeons absolument*, c'est ainsy que s'exprime le même Saint. Il nous donne veritablement son corps à manger. Saint Augustin nous en assure par ces paroles: *Vere nobis manducare dedit corpus suum.* *In Psal. 33.*

Tous les Peres sont pleins de semblables expressions qui expriment litteralement une vraie manducation, & qui conviennent ainsy parfaitement avec la doctrine de la presence réelle.

17. Mais si cette manducation reconnuë par les Peres est veritable & réelle, & telle que les Catholiques la conçoivent, elle est donc d'une nature qui ne peut convenir à la Divinité, qui remplissant tous les lieux, ne peut pas passer par nostre bouche dans nostre estomach. C'est aussy ce qui estoit avoüé par saint Cyrille & par Nestorius, qui demeuroient d'accord de part & d'autre, que la Divinité ne pouvoit estre mangée comme le corps de Jesus-Christ l'est, & qui en apportoient pour unique raison que l'homme ne sçauroit se nourrir des choses incorporelles. Et c'est en empruntant cette doctrine de ces Auteurs, que Cabasilas Archevesque de Thessalonique enseigne dans son livre de la vie de Jesus-Christ: *Que si* Jesus-Christ *estoit Dieu seulement, il ne pourroit s'unir à nous de cette maniere; car comment la Divinité seroit-elle nostre viande? & s'il estoit seulement homme, il ne le pourroit pas non plus, mais estant homme & Dieu tout ensemble, il se joint & se mêle avec nous par son humanité, & il éleve & transforme en luy nostre nature par sa Divinité.*

2. Il faut donc que la chair de Jesus-Christ entre dans le corps par voie d'aliment & de bruvage, ce qui n'est pas necessaire dans la manducation metaphorique. La consequence est necessaire, & elle est aussi formellement exprimée par S. Gregoire de Nysse, comme nous l'avons marqué. *Orat. Catech. c. 37.*

Ch. I. Ainſy quand on dit que la chair de Jesus-Christ eſt un aliment, & que ſon ſang eſt un bruvage, c'eſt une expreſſion propre & litterale. Et c'eſt auſſi ce que le même ſaint Gregoire enſeigne formellement dans ſon livre contre Apollinaire.

18. Que s'il eſt vray à la lettre que l'on mange le corps de Jesus-Christ ſelon la doctrine de la preſence réelle, il eſt auſſi vray à la lettre que l'on boit ſon ſang ; & c'eſt pourquoy les Peres diſent auſſi bien l'un que l'autre. Saint Auguſtin marque même le temps preſent par ce caractere, *que c'eſt le temps auquel on boit ce qui a coulé du coſté de* Jesus-Christ, & ſaint Gregoire de Nazianze exhorte à boire le ſang de Jesus-Christ ſans aucun doute.

Aug. l. 12. contr. Fauſt. c. 20.
Greg. Naz. Orat. 42.

Si nous mangeons ſon corps, ſi nous buvons ſon ſang, c'eſt donc Jesus-Christ qui nous donne ce corps à manger & ce ſang à boire : il eſt vray, & ſaint Auguſtin l'exprime & le reconnoiſt en ces termes : *Dieu nous donne veritablement à manger le corps dans lequel il a tant ſouffert.* Et dans un autre paſſage celebre : *Nous recevons*, dit-il, *avec un cœur & une bouche fidelle le mediateur de Dieu & des hommes*, Jesus-Christ *homme, qui nous donne ſon corps à manger & ſon ſang à boire, quoiqu'il ſemble plus horrible de manger de la chair d'un homme que de le tuer, & de boire du ſang humain que de le verſer.*

In Pſal. 33.
Aug. contr. adverſ. leg. & proph. l. 2. c. 9.

Cela ſe peut encore exprimer en d'autres manieres litterales comme que *de l'Autel on diſpenſe la victime ſainte.* C'eſt ainſi que s'exprime ſaint Auguſtin en parlant de ſa mere. *Elle deſira*, dit-il, *ſeulement que l'on fiſt memoire d'elle à voſtre Autel, d'où elle ſçavoit que l'on diſpenſoit la victime ſainte par laquelle a eſté effacée la ſedule qui nous eſtoit contraire.*

Confeſſ. l. 9. c. 13.

Que Jesus-Christ nous dreſſe une table où il nous donne ſon corps & ſon ſang. C'eſt ce que ſaint Auguſtin exprime en ces termes : *Menſa quam mediator novi teſtamenti exhibet de corpore & ſanguine ſuo* : & ſaint Cyrille en ceux cy, *que* Jesus-Christ *ne nous vivifie pas par la ſeule participation de ſon eſprit ; mais en nous ſervant auſſi à manger la chair qu'il à priſe*, ἐδεστὴν προτιθεὶς καὶ τὴν ἀναληφθεῖσαν σάρκα.

De Civit. Dei. l. 17. c. 20. Dial. De Incarn. p. 707.

On tire naturellement de là quatre conſequences tres-particulieres. La premiere que la loy nouvelle eſt differente de l'ancienne, en ce que dans l'ancienne il eſtoit deffendu de boire du ſang, & qu'il eſt commandé d'en boire dans la nouvelle. La 2. que ceux qui croyent que Jesus-Christ à participé à l'Eucha-

ristie doivent dire, qu'il a bu luy-même son sang. La 3. qu'il a accompli à la lettre ce qui est porté par le titre du Pseaume 33. où il est dit de David selon la version des Septantes, *qu'il estoit porté dans ses mains*, ET *ferebatur in manibus suis*. Et la quatriême qu'il se revest d'une forme étrangere dans ce Sacrement. CH. I.

Or pour la premiere elle est expressément tirée par saint Augustin dans les questions sur le Levitique. *Puisque le Seigneur nous declare*, dit ce Saint, *que si nous ne mangeons sa chair & ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous : d'où vient que l'on faisoit une deffense si exacte aux Iuifs de boire du sang des Sacrifices qui estoient offerts pour le peché, si ces sacrifices n'estoient que des figures de cet unique sacrifice par lequel on obtient la remission des pechez, car non seulement on ne deffend à personne de boire du sang de ce sacrifice, mais on y exhorte plutost tous ceux qui veulent avoir la vie.* *Quæst. 57.*

Saint Chrysostome est du nombre de ceux qui croyent que JESUS-CHRIST a participé à l'Eucharistie. Et ainsi il ne manque pas de tirer la seconde consequence qui est que JESUS-CHRIST a bu luy même son sang τὸ ἑαυτοῦ αἷμα καὶ αὐτὸς ἔπιεν. Et pour la troisiême elle a esté tirée expressément par saint Augustin. *Qui pourroit entendre, mes freres*, dit ce Pere, *comment cette parole, il estoit porté dans ses mains, se peut accomplir dans un homme. Car on peut bien estre porté par les mains d'un autre, mais personne n'est porté dans ses propres mains. Nous ne trouvons pas le moyen d'entendre cela à la lettre de David, mais nous trouvons comment on le peut entendre de* JESUS-CHRIST. *Car* JESUS-CHRIST *estoit porté dans ses mains, lorsque parlant de son corps mesme, il dit : Cecy est mon Corps : car il portoit ce corps en ses mains.* Et saint Prosper, Bede & Adon, ont trouvé cette expression si juste, & cette explication si naturelle, qu'ils l'ont empruntée de saint Augustin, ayant tous trois dit comme luy, qu'il avoit porté son corps en ses mains pour expliquer ce même titre de ce Pseaume. *Hom. 83. in Matth.* *In Psal. 33.*

La 4. consequence qui est que quoique JESUS-CHRIST soit dans ce mystere, il n'y est pas neanmoins sous sa propre forme, parce que comme le pain y change de nature, le corps de JESUS-CHRIST change au contraire de forme en se revestant de celle de pain, a esté exprimée par saint Ambroise lorsqu'il dit *que l'on offre sur l'Autel le corps de* JESUS-CHRIST *qui doit estre transfiguré*, & par saint Gregoire le grand, lorsqu'il dit que le bon Pasteur « *De Incarnatione Domini Sacramento, c. 4.*

Ch. I. » à mis son ame pour ses brebis en changeant son corps & son sang
Hom.14. » dans nostre Sacrement, & en nourrissant de l'aliment de sa
in Evan. » chair les brebis qu'il a racheptées.

Comme il s'ensuit du sens Calviniste que nous ne recevons Jesus-Christ que par l'esprit, il s'ensuit aussi du sens Catholique que nous le recevons par la bouche comme par l'esprit. Et c'est pourquoy il est vray-semblable que les Peres nous auront exprimé cette consequence. C'est aussi ce qu'ils ont fait, comme quand saint Leon dit, *que l'on prend par la bouche ce que l'on croit par la foy, & que c'est en vain que ceux-là répondent Amen, qui disputent contre ce que l'on prend.*

De Ieju. sept. mens. ser. 6.

Et saint Gregoire le grand, *que le sang de l'agneau est mis sur l'un & l'autre poteau lorsqu'il n'est pas pris seulement par la bouche du corps, mais aussi par la bouche du cœur.*

In Evang. hom. 22.

Il ne reste plus sur ce sujet que de nous dire litteralement que ce ne sont pas les bons seulement qui mangent le corps de Jesus-Christ, mais aussi les méchans, quoiqu'il y ait aussi un autre sens selon lequel les méchans n'y participent pas. Mais parce qu'il est vray à la lettre que les méchans reçoivent le corps de Jesus-Christ, contenu réellement dans ce mystere, si les Peres nous l'ont dit, ils ont parlé d'une maniere qui exprime fort litteralement la doctrine de la presence réelle. Or ils l'ont fait en une infinité de lieux. Le seul S. Augustin en fournit plusieurs. *Il y en a plusieurs*, dit-il, *qui mangent cette chair & qui boivent ce sang avec un cœur feint.* Et dans le livre premier contre Cresconius, *que dirons nous*, dit-il, *du corps mesme & du sang mesme de* Jesus-Christ, *l'unique sacrifice pour nostre salut? Car encore que le Seigneur assure que si quelqu'un ne mange pas sa chair & ne boit pas son sang il n'aura pas la vie, l'Apostre ne nous enseigne-t-il pas qu'il est pernicieux à ceux qui en usent mal, en disant que quiconque mange le pain & boit le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps & du sang du Seigneur.*

De Verb. Dom. ser. 11. *Cap. 25.*

Et dans le cinquième livre du Baptême, il dit *que celuy qui prend indignement le Sacrement du Seigneur ne fait pas que parce qu'il est méchant ce qu'il prend soit mauvais, & qu'il ne reçoive rien parce qu'il ne le reçoit pas pour son salut. Car il n'est pas moins le corps & le sang du Seigneur à l'égard de ceux dont l'Apostre dit, que celuy qui le mange indignement, mange & boit sa condamnation.*

L. 5. c. 8.

Ce

Ce même Saint dit que Judas reçut le prix de nostre redemption en la compagnie des Disciples innocens: & il enseigne souvent que les impies & les hypocrites mangent & boivent le corps & le sang du Seigneur à leur condamnation. Aubertin en demeure d'accord, & il avouë qu'il s'exprime de cette sorte en un tres-grand nombre de lieux, *aliis locis quam plurimis*, c'estadire que saint Augustin a parlé comme il devoit parler, selon la doctrine de la presence réelle, en un tres-grand nombre de lieux. Ch. I.

Ce langage n'est pas particulier à saint Augustin, il est tout aussi ordinaire aux autres Peres.

On fait violence, dit saint Cyprien, *au corps & au sang de* Jesus-Christ, *& l'on fait un plus grand outrage au Seigneur par les mains & par la bouche, que ne luy en ont fait ceux même qui l'ont nié.* *Cypr. de lapsis.*

On se met en colere, dit-il encore, *contre les Prestres, de ce que l'on ne reçoit pas avec des mains soüillées le corps du Seigneur, & que l'on ne boit pas son sang avec une bouche corrompuë.*

Nous avons vu cy-dessus ce que dit saint Basile dans son second livre du Baptême Chapitre 3. de ceux qui reçoivent le corps du Seigneur indignement, & nous y ajoûterons icy ce qu'il dit de ceux qui le sacrifient indignement dans le Chapitre précedent: *Le Seigneur*, dit-il, *en declarant qu'il est plus grand que le Temple, nous fait voir que l'impieté de celuy qui a l'insolence de sacrifier en cet estat le corps du Seigneur, qui s'est donné luy-même comme un sacrifice agreable à Dieu, est d'autant plus énorme que celle de ceux qui offroient les anciens sacrifices avec les defauts marquez par la Loy, que le corps du Fils unique de Dieu est plus excellent que des beliers & des taureaux.* Ainsy il ne faut point accuser saint Chrysostome d'exaggeration, ny prendre pour une hyperbole ny une *extase*, ce qu'il dit en comparant le crime de ceux qui ont tué Jesus-Christ, avec celuy de ceux qui communient indignement. *Ceux-là*, dit-il, *ont fait mourir* Jesus-Christ, *& vous aprés tant de biens-faits, vous le recevez dans une ame toute soüillée.* *In Matt. hom. 8.*

Ce n'en est pas une non plus que ce qu'il dit sur l'Epistre aux Ephesiens: *Comment pourrez-vous paroistre devant le tribunal de* Jesus-Christ, *vous qui avez osé toucher son corps même avec des lévres & des mains impures?* *Hom. 3.*

Ny ce qu'il dit dans l'Homelie de la trahison de Judas: *Que*

Ch. I. Jesus-Christ *ne refuſa pas de donner à ce traiſtre le ſang même qu'il avoit vendu, pour la remiſſion de ſes pechez, s'il avoit voulu la recevoir.*

Theodor. in 1. Epiſt. ad Cor. c. 11.

Ny ce que dit Theodoret: *Que* Jesus-Christ *ne donna pas ſeulement aux onze Apoſtres ſon corps & ſon ſang, mais auſſy à celuy qui l'avoit trahi..... & que ceux-là luy font outrage qui reçoivent ſon ſaint corps avec des mains impures.*

Leo Ser. 4. de Quadr.

Ny ce que dit ſaint Leon des Manichéens, qui ſe cachoient parmi les Catholiques: *Qu'ils recevoient avec une bouche ſoüillée le corps de* Jesus-Christ, *mais qu'ils évitoient de prendre le ſang de noſtre redemption.*

Mais qu'elle conformité & qu'elle difference les Peres ont-ils du mettre, en ſuivant cette doctrine, entre les bons & les méchans, à l'égard du Sacrement & de ſes effets?

Ils ont du dire ſans doute que les uns & les autres recevoient le corps de Jesus-Christ, que les uns & les autres l'adoroient, l'adoration exterieure eſtant commune & aux bons & aux méchans; mais qu'à l'égard de l'effet, les bons recevoient le fruit de ce myſtere, qu'ils en eſtoient raſſaſiez, & que les autres ne le recevoient pas & n'en eſtoient pas raſſaſiez.

Cette comparaiſon eſt auſſi juſte dans la doctrine de la preſence réelle, qu'elle ſeroit fauſſe dans celle des Miniſtres. Cependant on la voit expreſſément marquée par ſaint Auguſtin.

Epiſtol. ad Honor. c. 27. & in Pſal. 48.

Les riches, dit-il, *c'eſt à dire les ſuperbes, ont eſté auſſy admis à la table de* Jesus-Christ, *ils participent à ſon corps & à ſon ſang, mais ils adorent ſeulement, & n'en ſont pas raſſaſiez.* Et ailleurs, *Ceux-cy mangent & adorent; ceux-cy mangent & ſont raſſaſiez, mais ils mangent tous.*

Et comme ſuivant cette doctrine, on doit conclure que les méchans recevant réellement le corps du Seigneur dans le Sacrement, outragent auſſi directement ce corps, & que ce n'eſt pas ſeulement un outrage relatif fondé ſur ce principe que l'injure faite à l'image rejallit ſur l'original, il s'enſuit que jamais les Peres, en nous diſant que les méchans ſont coupables du corps & du ſang du Seigneur, n'ont du fonder leur crime ſur ce principe philoſophique; & qu'au lieu qu'il ſeroit impoſſible, s'ils n'avoient pas cru Jesus-Christ réellement preſent, qu'ils ne l'euſſent marqué, & qu'ils n'euſſent averti les peuples que la raiſon pour laquelle ceux qui communient indignement ſont coupables du corps & du ſang du Seigneur,

est que Jesus-Christ repute comme fait à son propre corps l'injure que l'on fait à son Sacrement; ce principe n'estant point assez clair pour estre toujours supposé & jamais expliqué, ils ont du au contraire, s'ils ont cru qu'on recevoit effectivement son corps, ne faire jamais mention de ce principe qui n'a point de lieu dans cette doctrine. Ch. I.

Car il est naturel à l'homme de distinguer entre les outrages que l'on fait immediatement à Dieu, & l'abus que l'on fait de ses Sacremens, & c'est pourquoy le Prophete Malachie representant cette vaine excuse des pecheurs, leur fait dire : *In quo polluimus te?* Enquoy vous avons-nous outragé. Et c'est pour refuter cette excuse naturelle que saint Jerôme dit : *Que lors que l'on outrage les Sacremens de Dieu, on l'outrage luy-même.* Si les méchans avoient donc esté dans la creance des Calvinistes, ils n'auroient jamais manqué d'avoir la même pensée à l'égard de l'Eucharistie, & de croire que sçauroit esté à tort qu'on les auroit accusez d'avoir fait outrage au corps de Jesus-Christ, pour avoir simplement commis quelque irreverence envers son Sacrement: & les Peres auroient esté obligez de les refuter par ce principe de saint Jerôme. Mais s'ils ont cru que Jesus-Christ même estoit contenu dans ce Sacrement, comme ils ne pouvoient alleguer cette excuse, les Peres n'ont point aussi du la refuter.

Or cette consequence se verifie parfaitement dans les discours des Peres. Car quoiqu'ils ayent souvent parlé du crime de ceux qui communient indignement, & qu'ils les ayent souvent accusez de faire outrage au corps de Jesus-Christ; jamais ils n'ont employé pour le prouver, ce principe que les Ministres ne manquent jamais d'alleguer pour nous faire comprendre ce crime, & pour expliquer le passage de saint Paul: & l'on n'en trouve aucun, qui pour nous rendre raison pourquoy l'on dit que ceux qui communient indignement, sont coupables du corps & du sang du Seigneur, ait dit que c'est que l'injure faite à l'image rejallist sur l'original même.

19. Cette verité de la presence réelle doit produire encore un grand nombre d'autres expressions. Car si Jesus-Christ est ainsy reçu par la bouche il entre donc dans nous. C'est aussi ce que saint Gregoire de Nysse exprime, par le mot d'ἐνσπείρειν. ἑαυτὸν ἐνσπείρει διὰ τῆς σαρκὸς, il s'insinuë par sa chair. Et saint Chrysostome par celuy ἐπεισάγειν. ἐπεισήγαγε τὴν ἑαυτῦ *Orat. Catech. c. 37. Hom. 24. in Epist. 1. ad Corinth.*

Ch. I. σάρκα. Et saint Cyrille d'Alexandrie par ceux d'ἐνιέναι, ἐγκαθιέναι. *Ie m'introduis*, fait-il dire à Jesus-Christ, *dans ceux qui me mangent par la chair qui m'est unie*, ἐμαυτὸν ἐνιεὶς διὰ τῆς
Cont. Nest. l. 4. c. 5. p. 113. ἑνωθείσης ἐμοὶ σαρκός. Et plus bas : *s'introduisant*, dit-il, *luy-même dans nos corps par sa propre chair*, τοῖς ἡμετέροις σώμασιν ἐγκαθιεὶς ἑαυτὸν καὶ διὰ τῆς ἰδίας αὐτοῦ σαρκός.

Saint Augustin l'explique simplement par le mot *d'entrer*,
Epist. ad Ianuarium. INTRARE. *Il a plu*, dit-il, *au saint Esprit qu'en l'honneur de ce grand Sacrement, le corps du Seigneur entrast dans la bouche du Chrestien avant toutes les autres viandes.*

C'est aussi par ce même terme que la Liturgie Ethiopienne de Dioscore, exprime ce mystere dans cette Oraison : *De même*, dit-on à Dieu dans cette Liturgie, *que vous avez fait entrer le corps de vostre Fils dans nos corps, & que vous avez mêlé le sang de vostre Messie avec nostre sang, faites aussi entrer vostre crainte dans nos cœurs.*

Il s'ensuit aussi delà qu'il se mêle dans nous, c'estadire qu'il s'unit intimement à nous, & c'est ce que S. Gregoire de Nysse exprime par le mot κατακίρνασθαι. *Estant mêlé*, dit-il du corps de Jesus-Christ, *dans nos corps, afin que l'homme devienne participant de l'immortalité par l'union avec ce corps immortel.*

Hom. 45. in Ioan. Et saint Chrysostome par ceux de ἀναμιγνύναι, ἀναφύρειν. ἀνέμιξεν ἑαυτὸν ἡμῖν καὶ ἀνέφυρε τὸ σῶμα ἑαυτοῦ εἰς ἡμᾶς. *Il s'est*, dit-il, *mêlé luy même avec nous, il s'est uni comme un levain à nos corps.*

In Matth. hom. 83. Et en un autre lieu : *Il ne s'est pas contenté*, dit-il, *de se faire homme, de souffrir les soufflets & la mort : mais il se joint luy même à nous comme un levain*, ἀναφύρει, *& non seulement par foy, mais en effet il nous fait son corps.*

In Ioan. p. 324. Saint Cyrille se sert du mot ἀνακίρνασθαι. *Le saint corps de Jesus-Christ*, dit-il, *vivifie ceux en qui il est, & les preserve de la corruption estant mêlé dans nos corps*, ἀνακιρνάμενον. Il se sert
In Ioan. l. xi. p. 1001. encore de celuy de συνανακίρνασθαι, συνενοῦσθαι. *Le Fils*, dit-il, *est corporellement avec nous comme homme, estant mêlé avec nous & uni avec nous*, συνανακιρνάμενος καὶ συνενούμενος.

Ammonius, cité dans la Chaîne sur saint Jean, imprimée à Anvers, se sert aussi du mot ἀνακίρνασθαι, *Comme les nourritures corporelles*, dit cet Auteur, *estant mêlées à nos corps soutiennent le corps, de même la participation mystique fait comme une alliance naturelle entre nous &* Jesus-Christ, *en mêlant* Jesus-Christ *avec le fidelle.*

Quelles comparaisons plus naturelles pourroit on employer pour marquer cette union que celle d'un levain mêlé dans la paste, d'une cire jointe à une autre cire, de deux métaux fondus ensemble. Or nous avons fait voir que ce sont justement les comparaisons des Peres. CH I. *Voyez cy-dessus.*

Il s'ensuit qu'il est dans nous, & qu'il y est par sa chair & par sa propre chair. C'est ce que le même saint Cyrille dit en plusieurs lieux que nous avons souvent rapportez : *Parce*, dit-il, *que* JESUS-CHRIST *est en nous par sa propre chair, nous ressusciterons assurément.* *Cyrill. in Ioan. l. 4. p. 363.*

JESUS-CHRIST, dit-il encore, *devoit détruire la mort estant en nous par sa sainte chair*, διὰ τῆς ἁγίας ἑαυτοῦ σαρκὸς ἐν ἡμῖν γενόμενος. *Ibid. pag. 362.*

Et saint Hilaire le dit aussi formellement par ses paroles: JESUS-CHRIST *est donc en nous par sa chair*. EST *ergo in nobis ipse per carnem.* *Lib. 8. de Trinit.*

Il s'ensuit que nous ne sommes pas seulement spirituellement unis à JESUS-CHRIST par son esprit, mais que nous luy sommes aussi unis corporellement par son corps. Or nous avons vu cy-devant que les Peres ont reconnu cette double union spirituelle & corporelle, & qu'ils ont attribué l'union corporelle à la seule Eucharistie. *Il n'est pas possible*, dit saint Cyrille, *que ce qui est corruptible de sa nature soit vivifié d'une autre maniere qu'estant corporellement uni au corps de celuy qui est vie par sa nature*, c'estadire du corps du Fils unique de Dieu. *Cyrill. in Ioan. l. x. p. 863.*

Il s'ensuit que le corps de JESUS-CHRIST est au dedans de nos entrailles. C'est aussi l'expression de saint Gregoire de Nysse, ἐντὸς, dit-il, τῶν ἀνθρωπίνων γίνεται σπλάγχνων.

Il s'ensuit que nous prenons à l'Autel le même pain dont nous devons vivre dans toute l'éternité.

C'est aussi ce que saint Pierre Chrysologue exprime par ces paroles. *Parce qu'il est le pain qui est descendu du Ciel, nous prions & nous demandons que nous recevions du festin du S. Autel pour fortifier nostre ame & nostre corps, ce mesme pain dont nous vivrons tous les jours, c'estadire continuellement dans l'éternité.* *Serm. 70.*

Il s'ensuit que nous portons JESUS-CHRIST en portant son corps, & que nous ne le portons pas seulement dans nos cœurs, mais aussi dans nos corps & dans nos mains. C'est aussi la consequence que saint Cyrille de Jerusalem en tire. *Nous serons*, dit-il, *porte Christs, son corps & son sang estant distribuez dans nos membres.* *Catech. 4. myst.*

Ch. I. 20. Mais si cela est comme il est impossible que Jesus-Christ estant en nous n'y produise des effets merveilleux pour la sanctification de nos ames, ces effets aussi ne doivent point estre attribuez à une certaine efficace separée, mais à la chair même de Jesus-Christ residente en nous. C'est aussi ce que les Peres ont observé en attachant toujours les effets de l'Eucharistie à la chair de Jesus-Christ reçuë dans nos corps. Jesus-Christ, dit saint Cyrille, *estant en nous, appaise la loy de la chair qui exerce sa fureur en nos membres, il excite en nous la pieté envers Dieu, il mortifie les passions, il ne nous impute pas nos pechez, mais il les guerit en nous regardant comme malades. Le corps de* Jesus-Christ, dit-il encore, *vivifie ceux en qui il est, & les preserve de corruption.*

In Ioan. l. 4. p. 365.

Ibid. 324.

21. Que si Jesus-Christ residant en nous a esté ainsi consideré comme une source de vie & comme le moyen établi de Dieu pour la vivification & des ames & des corps, qu'est-ce que les Peres ont du faire apprehender à ceux ou qui en sont separez par l'ordre de l'Eglise, ou qui s'en éloignent eux-mêmes par leur negligence ? Sans doute qu'ils leur ont du dire qu'estant separez du corps de Jesus-Christ, & ne le recevant pas en eux ils estoient separez de la vie & ne la pouvoient recevoir. Et c'est ce que l'on trouve qu'ils ont fait.

Jesus-Christ, dit saint Cyprien, *est nostre pain à nous qui touchons son corps, & nous demandons que ce pain nous soit donné tous les jours, afin que nous qui sommes en* Jesus-Christ, *& qui recevons tous les jours l'Eucharistie pour aliment de salut, nous ne venions point à tomber en quelque grand peché qui nous faisant separer du pain celeste nous separe du corps de* Jesus-Christ; Jesus-Christ *nous ayant dit : Ie suis le pain de vie qui suis descendu du Ciel. Si quelqu'un mange de mon pain il vivra eternellement, & le pain que je donneray est ma chair pour la vie du monde. Puisqu'il dit donc que celuy là vivra eternellement qui mangera de ce pain, comme il est clair que ceux-là reçoivent la vie qui touchent son corps & qui reçoivent l'Eucharistie par le droit de la Communion; ainsi il faut prier avec crainte qu'il ne nous arrive pas de nous faire interdire la Communion, & de nous faire separer du corps de* Jesus-Christ, *de peur que nous ne soyons exclus du salut*, Jesus-Christ *nous ayant menacé luy mesme, que si nous ne mangeons sa chair & ne buvons son sang, nous n'aurons pas la vie en nous.*

Saint Cyrille d'Alexandrie ne fait point aprehender une moindre punition à ceux qui se separent de l'Eucharistie par negligence comme on le peut voir dans son Commentaire sur saint Jean l. 3. où il tire cette conclusion de ce qu'il avoit dit, *que le saint corps de* JESUS-CHRIST *vivifie ceux en qui il est, & les preserve de corruption estant meslé dans nos corps. Que ceux donc,* dit-il, *qui sont baptisez, & qui ont gousté la grace divine sçachent que s'ils sont negligens de se trouver aux Eglises, & qu'ils passent un longtemps sans recevoir l'Eulogie instituée par* JESUS-CHRIST, *en prenant pour pretexte de ce qu'ils ne veulent pas communier mystiquement à luy, une crainte & un scrupule tres-prejudiciable, qu'ils sçachent disje qu'ils se privent eux-mesmes de la vie eternelle refusant d'estre vivifiez*: ce qu'il repete encore en d'autres endroits comme dans le livre 4. du même Commentaire p. 365. Ch. I. Pag. 325.

22. Mais si le corps de JESUS-CHRIST est dans l'Eucharistie, de quelle sorte y est-il ? Est-il divisé à ceux qui le reçoivent, & chacun n'en reçoit il qu'une partie, ou si chacun le reçoit tout entier. Tous les Catholiques enseignent cette integrité & indivisibilité du corps de JESUS-CHRIST dans tous ceux qui le reçoivent, & ils la regardent comme une merveille capable d'exciter des doutes qu'il faut étouffer par la foy. Il est donc vray-semblable que l'on trouvera que les Peres ont reconnu & admiré cette merveille. C'est aussi ce que nous voyons qu'ils ont fait. *Il faut considerer*, dit saint Gregoire de Nysse, *comment il se peut faire que cet unique corps estant distribué à tant de milliers de Fidelles, soit tout entier en chacun par la partie qu'il reçoit, & demeure tout en entier en soy-mesme.* Et plus bas, *On demande*, dit-il, *comment cet unique corps de* JESUS-CHRIST *vivifie toute la nature des hommes, & ne reçoit neanmoins aucune diminution.* Orat. Catech. cap. 37.

On voit qu'il propose cette question en supposant la verité de cette indivisibilité du corps de JESUS-CHRIST, & nous avons fait voir qu'elle a esté aussi reconnuë & enseignée par les autres Peres.

La liturgie de Dioscore Patriarche d'Alexandrie imprimée à Londres en Ethyopien, à la fin du Lexicon Ethyopique sur le manuscrit d'Edoüard Pocornius, remarque de plus que non seulement le corps de JESUS-CHRIST est tout entier dans l'Eucharistie, mais que le corps n'est pas separé du sang & de la Divinité, ny le sang du corps & de l'esprit. *Que personne ne*

CH. I. *s'imagine*, dit cette Liturgie, *que ce corps qu'il mange ſoit un corps privé de ſang & d'eſprit, & que ce ſang qu'il boit ſoit du ſang ſeulement ſans corps & ſans eſprit, mais c'eſt le corps & le ſang & l'eſprit.*

Mais comme de cela ſeul qu'une même choſe eſt jointe réellement à pluſieurs choſes differentes, il s'enſuit qu'elles ſont unies par cette choſe, c'eſt une conſequence de cette union du corps de JESUS-CHRIST à nos corps, que ſon corps ſoit un lien qui unit les Fidelles, & qui en forme un même corps, ſe trouvant réellement dans ces divers Fidelles lors qu'ils le reçoivent, & les uniſſant ainſi & avec ſoy & entr'eux. Et c'eſt auſſi la concluſion que ſaint Chryſoſtome & ſaint Cyrille d'Alexandrie en ont expreſſément tirée comme nous l'avons prouvé.

Voyez cy-deſſus.

Sans cette unité du corps de JESUS-CHRIST, nous aurions pluſieurs calices, pluſieurs pains, pluſieurs ſacrifices comme les Juifs en avoient pluſieurs, puiſque l'unité du même objet auquel les diverſes victimes ſe rapportoient n'empeſchoit point la diverſité des victimes & des ſacrifices. Mais parce que c'eſt le même ſang de JESUS-CHRIST qui eſt dans tous les calices, que tous ces pains offerts ſont ſon même corps, il s'enſuit que nous n'avons qu'un pain, qu'un calice, qu'un ſacrifice, & que ce ſacrifice eſt un à cauſe de l'unité du corps de JESUS-CHRIST dans tous les lieux où il eſt offert.

Ignat. Epiſt. ad Philadel.

Hom. 24 in Epiſt. 1. ad Corinth.

Hom. 17. in Epiſt. ad Heb.

C'eſt pourquoy ſaint Ignace dit qu'il n'y à *qu'un pain rompu à tous, & qu'un calice diſtribué à tous.* Et ſaint Chryſoſtome, *que celuy là n'eſt pas nourri d'un corps de* JESUS-CHRIST, *& celuy là d'un autre, mais qu'ils ſont tous nourris du meſme corps*, ἐκ τοῦ αὐτοῦ πάντες. Et ſur l'Epiſtre aux Hebreux, *Y a-t-il pluſieurs Chriſts*, dit-il, *parce qu'il eſt offert en pluſieurs lieux? Nullement, mais il n'y à qu'un* JESUS-CHRIST *qui eſt tout entier icy & tout entier là, & un meſme corps* (par tous ces lieux.) *Parce donc qu'eſtant offert en pluſieurs lieux, il eſt toujours un meſme corps & non pluſieurs c'eſt auſſi un meſme ſacrifice.* Il eſt difficile d'exprimer plus naturellement cette conſequence ſi particuliere de la preſence réelle.

Cette oblation de JESUS-CHRIST dont il eſt fait mention dans ce paſſage eſt encore une expreſſion litterale, née de la doctrine de la preſence réelle. Car l'oblation de l'Euchariſtie eſtant de tradition Apoſtolique, & enſeignée par les premiers Peres, il eſt clair que ſi JESUS-CHRIST y eſt réellement preſent,

present, on a pu & l'on a du appeller cette oblation l'oblation de JESUS-CHRIST, l'oblation du corps de JESUS-CHRIST le sacrifice du corps de JESUS-CHRIST. On a du conclure que l'on y offre JESUS-CHRIST même, & que JESUS-CHRIST s'y offre luy-même. Et c'est aussi le langage qui est autorisé par les Peres aussi bien que par les liturgies, comme nous l'avons prouvé. *Il a commandé*, dit saint Chrysostome, *qu'au lieu des animaux que l'on offroit dans l'ancienne loy on l'offrit luy-même.* Il faloit, dit Theodoret dans les questions sur l'Exode, que *nous qui sacrifions l'agneau immaculé, sçussions que Dieu l'avoit representé auparavant par un type.* CH. I. *Voyez cy-devant l. 6. c. 12.* *Quæst. 24.*

23. Si cela est, que doit on donc dire de la puissance Sacerdotale, sinon qu'elle s'estend jusqu'à produire le corps même de JESUS-CHRIST. C'est aussi par ces termes que saint Jerôme exprime l'eminence du Sacerdoce Evangelique. *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que je dise quelque chose au desavantage de ceux qui succedant au degré Apostolique, forment le corps de* JESUS-CHRIST *par leur bouche sacrée.* CHRISTI *Corpus sacro ore conficiunt.* Et ailleurs, il appelle le Prestre, *un mediateur entre Dieu & les hommes, qui produit le corps de* JESUS-CHRIST *par sa bouche sacrée.* *Epist. ad Heliod.* *Epistol. ad Fabiol.*

24. Que ne doit on point dire, cela supposé, de la grandeur de nos mysteres? Qui a-t-il aussi de plus grand que ce que dit saint Chrysostome: *Qu'il faut une grace particuliere de Dieu pour rendre un homme capable d'en soutenir le feu qui devroit nous faire mourir?* D'où les Grecs ont emprunté cette priere qu'ils mettent en la bouche de ceux qui vont communier: *Je m'en vas m'approcher de la Communion divine, ô mon Createur. Ne me brulez pas lors que j'y participeray, car vous estes un feu qui consumez les indignes.* *Lib. 3. de Sacerd.* *Horol. dans l'Office de la Communion.*

25. La grandeur de ce Mystere ineffable ne peut manquer d'avoir de tres-grandes suites, & d'exiger de nous de grandes dispositions. Elle demande nos adorations, elle demande celles des Anges, qui sont sans doute par tout où est le corps de JESUS-CHRIST. Les Peres n'ont pas aussy manqué de nous marquer ces suites.

L'Auteur des Constitutions veut que chaque ordre prenne le corps du Seigneur & son precieux sang, *en s'en approchant comme du corps du Roy.* Saint Cyrille de Jerusalem ordonne que l'on s'en approche *le corps courbé contre terre en posture d'adora-* *L. 2. c. 57.* *Cat. myst.*

Ch. I. *tion*, κυπῶν ἢ ἴερῶπω προσκυνήσεως ἢ σεβάσματος.

L. 3. de Spiritu ſancto c. 12. Saint Ambroiſe témoigne que nous adorons la chair de Jesus-Christ dans les Myſteres, & que les Apoſtres l'ont adorée en Jesus-Christ. Et ſaint Auguſtin, ſuivant la penſée de ſaint Ambroiſe, & expliquant comme luy ce verſet du Pſeaume: *Adorez l'eſcabeau de ſes pieds*, dit, *que perſonne ne mange cette chair qu'il ne l'ait premierement adorée.* Et il rend même cette adoration qui ne ſe peut rapporter qu'à la chair de Jesus-Christ, & cette manducation qui ne ſe peut rapporter aux ſeuls ſymboles, puiſqu'elle a le même objet que l'adoration, commune aux méchans & aux ſuperbes marquez par ce Verſet du Pſeaume: *Manducaverunt & adoraverunt omnes divites terræ.* *Aug. Epiſt. ad Honor. c. 27.* Ils *s'approchent*, dit-il, *auſſi de la table de* Jesus-Christ, *on leur donne part à ſon corps & à ſon ſang; mais ils adorent ſeulement, & ils n'en ſont pas nourris & remplis, parce qu'ils ne l'imitent pas. Ils mangent* Jesus-Christ *pauvre, & ils dédaignent d'eſtre pauvres.* Et ſur le Pſeaume 48. *Les uns mangent & adorent, les autres mangent & ſont raſſaſiez, mais tous mangent.*

Mais il n'y a rien de plus juſte & de plus naturel, en ſuppoſant la preſence réelle, que de preſcrire à tous les Fidelles qu'en recevant l'Euchariſtie, ils reconnoiſſent qu'ils en ſont indignes. C'eſt auſſi ce qui fait dire à Caſſien: *Coll. 22. c. 7.* *Qu'il n'y a perſonne qui ne ſe doive reconnoiſtre indigne de la communion du ſacré corps de* Jesus-Christ; *parce que la majeſté de cette manne celeſte eſt ſi grande, qu'aucun des hommes qui ſont encore reveſtus de cette chair de bouë, ne merite de recevoir cet aliment, & d'y participer que par une bonté de Dieu toute gratuite.*

Et c'eſt auſſi pour exprimer ces ſentimens d'une juſte reconnoiſſance, qu'Origene leur met dans la bouche les paroles du *Hom. 3. decem hom. de diverſ. Evang. locis.* Centenier: *Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon. Quand vous recevez*, dit-il, *cet aliment ſaint & incorruptible, quand vous participez à ce pain & à ce calice divin, & que vous mangez le corps & le ſang du Seigneur, alors le Seigneur entre dans voſtre maiſon. Humiliez-vous donc vous-même à l'exemple du Centenier, & dites-luy: Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon.*

C'eſt ce qui devoit arriver à l'égard des hommes.

26. Mais que doit produire cette preſence à l'égard des eſprits, c'eſtadire des Anges & des demons. Elle doit attirer les

Anges, elle doit faire fuïr les demons. C'est aussi la consequence qu'en tire saint Chrysostome. *Les demons*, dit-il, *s'enfuyent quand ils voyent le sang du Seigneur, & les Anges y accourent.* CH. I.

Les Anges sont donc presens quand on celebre le Sacrifice? Oüi, & il n'en [a] faut pas douter, selon saint Ambroise: *Ne doutez point qu'il n'y ait un Ange present lors que* JESUS-CHRIST *est present & que l'on l'immole.*

[b] Ils y sont presens à l'entour de l'Autel *pour honorer celuy qui y est gisant.*

[c] Ils y sont presens, & *ils contemplent les splendeurs inaccessibles de cette table*, dit saint Chrysostome.

[d] Ils y sont presens & ils *tremblent* en regardant ce Sacrifice.

[e] Ils y sont presens & ils *voilent leurs faces*, comme dit ce même Saint.

Ils y sont presens & *ils se jettent contre terre en la presence du Seigneur*, προσπίπτουσι τῷ δεσπότῃ, comme il dit encore.

Ils y sont presens & *ils y prient pour les hommes*, *en presentant à* JESUS-CHRIST *son corps immolé.*

Car au lieu de Rameaux d'oliviers dont on se sert pour fléchir les Rois, ils presentent ce corps même *pour le salut de la nature humaine*, comme s'ils disoient: *Nous vous prions pour ceux que vous avez tant aimez que vous avez donné vostre vie pour eux: Nous vous offrons nos prieres pour ceux pour qui vous avez versé vostre sang: Nous vous prions pour ceux pour qui vous avez immolé ce corps là*, τὸ σῶμα τοῦτο κατέθυσας.

[a] *In Luc. l.* 1.
[b] *De Sacer. l.* 6.
[c] *Hom.* 45. *in Ioan.*
[d] *Hom.* 3. *in Epist. ad Ephes.*
[e] *Orat. in Nativit. Christ.*
Hom. 3. *de incompr. natura. Dei.*
Chrysost. hom. 3. *de incompr. natura.*

Mais peut estre que ces Saints n'entendoient pas que les Anges fussent réellement presens dans ce sacrifice. Ce n'est pas dequoy il s'agit presentement. Car je n'ay pas dessein d'examiner icy si ces expressions sont simples ou figurées. Mais je dis que supposé la presence réelle il est naturel que les Peres nous ayent dit que les Anges estoient present lors que JESUS-CHRIST y est, & qu'il se trouve qu'ils l'ont dit, & qu'ils l'ont dit non en rapportant cette presence des Anges à d'autres objets, mais au seul corps de JESUS-CHRIST. Il est certain de plus que les Peres témoignent tellement que ces expressions sont litterales & que les Anges y sont effectivement presens, & presens à cause de JESUS-CHRIST, qu'ils declarent que des personnes à qui Dieu a fait cette faveur les y ont vus effectivement, & ils trouvent cette vision si conforme à l'analogie de

Ch. I. la foy qu'ils ne font pas difficulté de dire qu'ils la croyent.

De Sacerdotio l. 6. C'est de cette maniere qu'en parle saint Chrysostome. *J'ay oui rapporter à une personne*, dit-il, *qu'un vieillard admirable, qui avoit accoustumé d'avoir des revelations, avoit esté favorisé de Dieu d'une telle vision, que dans le temps du sacrifice, il vit tout d'un coup une multitude d'Anges avec des robes éclatantes qui environnoient l'Autel ayant les yeux baissez, comme des soldats qui sont en presence de leur Roy. Et pour moy*, dit saint Chrysostome, *je le croy.* Il croyoit donc que les Anges estoient effectivement presens; & ainsi il n'avoit nul besoin de recourir à des expressions figurées pour marquer une presence qu'il croyoit litteralement.

27. Mais n'est il pas encore naturel de se servir de cette presence de Jesus-Christ comme d'un temps plus favorable que les autres pour obtenir les graces de Dieu & pour flechir sa misericorde? Ouy sans doute. Aussi les Peres, comme le remarque saint Chrysostome, *avoient ordonné que* Jesus-Christ *devant comme s'asseoir en peu de temps sur un tribunal & paroistre dans les mysteres, on fist entrer les Energumenes comme des criminels liez de chaisnes, non pour subir ou l'examen ou le supplice de leurs crimes, mais afin qu'en la presence du peuple on fist pour eux des prieres en commun.*

Hom. 4. de incomprehens. Nat. Dei.

Ce même Saint marque encore que c'est pour cette raison que l'on fait dans ce Sacrifice des prieres pour les Morts. *Ces choses*, dit-il, *n'ont point esté temérairement introduites, & ce n'est point en vain que nous faisons memoire des Morts dans les divins Mysteres, & que nous nous addressons pour eux* a l'agneau *qui est devant nous, qui a pris sur luy les pechez du monde: mais c'est afin de leur procurer quelque consolation.* Et un peu aprés: *Ne soyons donc point negligens à secourir les Morts & à offrir des prieres pour eux. Car la redemption de toute la terre est devant nous*, τὸ γὰρ κοινὸν τῆς οἰκουμένης κεῖται καθάρσιον. Et c'est à cause de cette presence *du prix de toute la terre*, que S. Chrysostome declare, *que nous avons plus de confiance d'obtenir l'effet des prieres que nous luy offrons pour toute la terre.* Et il declare de plus que cela se fait par l'ordonnance du saint Esprit, πνεύματος διατάξει ταῦτα γίνεται.

Hom. 41. in Epist. 1. ad Corinth.

Ce qui fait voir combien ce saint estoit éloigné du sentiment de ceux qui ont osé publier que cette coutume de prier pour les Morts s'estoit introduite dans l'Eglise sur les réveries d'une femme perduë.

C'est la pretention de Blondel dãs son livre des Sybiles.

M. Claude ne desavoüera pas sans doute que les Peres, supposé

la doctrine de la presence réelle, n'ayent eu raison de tirer ces consequences & de se servir de ces expressions, & je pense que ce n'est point luy faire tort que de luy dire, que quoy qu'il n'aime pas ces passages qui parlent de sacrifice, de victime, de prieres pour les Morts, il voudroit bien trouver dans les Peres qu'ils se fussent adressez de la même sorte à Jesus-Christ dans le Baptême, qu'ils l'y eussent offert à Dieu, qu'ils eussent choisi ce temps pour le prier pour les Morts, & qu'ils en eussent rendu les mêmes raisons que les Peres en rendent à l'égard de l'Eucharistie: cependant cela ne se trouve point. Ch. I.

S'il est utile aux Morts qui ne sont pas entierement purifiez que l'on fasse mention d'eux en la presence de Jesus-Christ, il est honorable aux Martyrs & aux ames Bienheureuses d'estre nommées dans ce saint sacrifice. C'est aussi ce que S. Chrysostome en conclut expressément, *quoiqu'ils soient Martyrs*, dit-il, *c'est un grand honneur pour eux d'estre nommez en la presence du Seigneur.* *Hom. 21. in acta.*

28. Mais voicy encore quantité d'occasions où les Peres n'ont point du tout parlé comme il le pourroit souhaiter. Ils ont fait diverses comparaisons de l'Eucharistie.

1. Avec les sacrifices & les Sacremens de l'ancienne Loy.

2. Avec ce que toucha la femme travaillée d'un flux de sang.

3. Avec le vestement de Jesus-Christ.

4. Avec le vestement d'un Roy.

5. Avec l'image & la forme de Jesus-Christ.

6. Avec ce qu'il y a de plus precieux dans les cieux, c'estadire avec le corps de Jesus-Christ.

7. Avec le fils d'un Roy que nous porterions entre nos mains.

8. Avec ce que virent les Mages dans la Créche.

9. Avec le corps de Jesus-Christ crucifié par les Juifs.

10. Avec Jesus-Christ enfant auquel Herode envoya les Mages.

11. Avec le saint sepulchre.

12. Avec le charbon mysterieux que vit Isaïe, que le Seraphin n'oza toucher, & qu'il prit avec des tenailles.

13. Avec le temple & les animaux que l'on y sacrifioit dans l'ancienne Loy.

14. Ils ont comparé en particulier la charité que nous témoigne Jesus-Christ dans ce mystere, avec celle d'Elie qui laissa son manteau à son disciple.

15. Avec celle d'un Pasteur envers ses brebis.

Ch. I. 16. Avec celle des meres envers leurs enfans.

Qu'ont-ils du dire dans toutes ces comparaisons en parlant exactement selon les notions que la presence réelle doit imprimer dans l'esprit ?

Ils ont du dire en la comparant avec les sacrifices de l'ancienne Loy, que l'Eucharistie estant le corps de Jesus-Christ estoit la verité de tous ces Sacremens & de tous ces sacrifices: & il se trouve qu'ils l'ont dit en effet, comme nous l'avons montré cy-dessus.

Euseb. de demonst. Evang. l. 1. c. 19

Ils ont du dire qu'elle les surpassoit autant, que le corps de Jesus-Christ surpasse de simples figures ; & c'est justement le langage dont use saint Ambroise, l'Auteur du livre des Sacremens, saint Jerôme, Salvien. Enfin ils ont du par tout, dans cette comparaison, opposer la manne à l'Eucharistie comme corps de Jesus-Christ: & c'est proprement ce que font tous les Peres que nous avons alleguez au lieu où nous avons traité ce point.

Chrysost. in Ioan. hom. 45. In Epist. ad Cor. hom. 23. Hier. in cap. 26. Matth. Cyril Alex. l. 4 advers. Nest c. 5. Theod. in 1. Epist. ad Cor. c. 11.

Ils ont du dire, en la comparant avec ce que toucha la femme travaillée d'un flux de sang, que l'Eucharistie est Jesus-Christ tout entier ; au lieu que ce que toucha cette femme de l'Evangile, n'estoit que la franche de sa robbe: & ils l'ont dit aussi effectivement. *Si ceux*, dit saint Chrysostome dans l'Homelie 51. sur saint Matthieu, *qui ont touché la frange de sa robbe ont senti un si grand effet de sa vertu, que ne devons nous point esperer, le possedant tout entier.* Et nous avons fait voir que saint Pierre Chrysologue dit la même chose en deux Sermons differens sçavoir au 33. & au 34.

Ils ont du dire en la comparant avec le vestement de Jesus-Christ, que Jesus-Christ ne nous y donne pas son vestement, mais son corps même ; & ils ont parlé en effet de cette sorte. *Ce n'est pas seulement son vestement*, dit S. Chrysostome dans l'Homelie 51. sur saint Matthieu, *qui est mis devant nous, c'est son corps, non pour le toucher seulement, mais pour le manger & nous en rassasier.*

Ils ont du dire en la comparant avec le vestement d'un Roy, que si personne n'oseroit toucher le vestement *d'un Roy avec des mains sales quoy que ce ne soit que de la laine, qu'à plus forte raison on ne doit pas recevoir indignement le corps de* Jesus-Christ *qui est le corps de Dieu plein de pureté* : & il se trouve que ce sont les propres paroles de saint Chrysostome dans son Homelie 24. sur la premiere aux Corinthiens.

Ils ont du dire en la comparant avec la forme & le visage de JESUS-CHRIST, que JESUS-CHRIST nous fait plus de grace que de nous montrer son visage & sa forme, parce qu'il se donne luy-même à toucher & à manger : ce sont aussy les termes dont saint Chrysostome se sert dans son Homelie 83. sur saint Matthieu. *Combien y en a-t-il*, dit ce Pere, *qui disent: Je voudrois bien voir sa forme, sa figure, ses vestemens. Cecy est bien plus que tout cela. Car vous le voyez luy-mesme, vous le touchez luy-mesme, vous le mangez luy-mesme.* CH. I.

Ils ont du dire en la comparant avec ce qu'il y a de plus precieux dans les cieux, que la terre possedoit ce qu'il y avoit de plus precieux dans le ciel, parce que le corps de JESUS-CHRIST y estoit : aussi c'est la maniere dont saint Chrysostome parle, & c'est luy-même qui tire expressément cette consequence. *Je vous montreray*, dit-il, *dans la terre ce qu'il y a de plus precieux dans le ciel. Il vous est permis*, dit-il au même lieu, *de voir dans la terre le corps du Roy.* *Hom. 24. in 1. Epist. ad Corinth.* *Ibid.*

Ils ont du dire en la comparant avec le fils d'un Roy, que nous ne recevons pas seulement le fils d'un Roy de la terre, mais le Fils même de Dieu : & c'est aussi en ce sens & en ces termes que saint Chrysostome employe cette comparaison.

Ils ont du dire en la comparant avec ce que les Mages virent dans la Crêche, que nous voyons dans l'Eucharistie la même chose que virent ces Mages, sçavoir le corps de JESUS-CHRIST, mais que nous le voyons dans un estat plus auguste & avec plus de fruit : ils en ont aussi parlé de cette maniere : *Vous voyez ce mesme corps*, dit saint Chrysostome en ce même lieu, *Vous ne le voyez pas dans la Crêche mais sur l'Autel. Les Mages*, dit-il encore, *n'ont rien vu de tel que vous.* *Ibid.*

Ils ont du dire en les comparant avec le corps de JESUS-CHRIST Crucifié par les Juifs, que comme les Juifs ont tué JESUS-CHRIST, ainsy ceux qui reçoivent indignement l'Eucharistie, reçoivent son corps dans une ame soüillée. C'est aussi ce que saint Chrysostome dit expressément, sans marquer jamais cette difference entre la propre personne de JESUS-CHRIST & son image, qui distingueroit étrangement le crime des Juifs de celuy des Chrestiens qui communient indignement, si les Peres en avoient eu l'idée qu'en ont les Calvinistes. Il marque même expressément que l'un & l'autre outrage, regarde & attaque directement le corps de JESUS-CHRIST. *Hom. 83. in Matth.*

CH. I. Car au lieu de comparer ceux qui ſoüillent la pourpre du Roy avec ceux qui le tuent, pour repreſenter par les premiers ceux qui communient indignement, dont le crime ne regarde pas directement JESUS-CHRIST, ſelon les idées des Calviniſtes, mais ſeulement ſon image, & par les ſeconds les Juifs qui ont fait mourir le corps même de JESUS-CHRIST, il compare ceux qui prophanent l'Euchariſtie à ceux qui ſoüillent la pourpre du Roy, & ceux qui ont tué JESUS-CHRIST, à ceux qui rompent cette pourpre, pour montrer que comme ces deux crimes s'exercent à l'égard de la pourpre du Roy, de même les deux crimes repreſentez par ces images, s'exercent à l'égard du corps de JESUS-CHRIST. C'eſt ce que l'on peut voir dans ce paſſage de l'Homelie 45. ſur ſaint Jean. *Si ceux*, dit-il, *qui ſoüillent la pourpre du Roy ſont punis comme ceux qui la rompent, doit-on s'étonner que ceux qui reçoivent le corps de* JESUS-CHRIST *dans une conſcience impure, ſoient punis du même ſupplice que ceux qui l'ont dechiré par les cloux.*

Et Tertullien avoit exprimé encore plus fortement la grandeur du crime de ceux qui communioient indignement. *Les Juifs*, dit-il, *n'ont mis à mort* JESUS-CHRIST *qu'une fois, mais ceux-cy outragent tous les jours le corps de* JESUS-CRRIST *avec leurs mains. O mains qui meriteroient d'eſtre coupées! O manus præcidendæ!*

De Idolatr. c. 7.

Ils devoient dire en la comparant avec JESUS-CHRIST, à qui Herode envoia les Mages, que comme Herode envoia les Mages à JESUS-CHRIST, de même le diable envoie ceux dans qui il regne à JESUS-CHRIST c'eſtadire à l'Euchariſtie. C'eſt auſſi une penſée que ſaint Chryſoſtome exprime en ces mêmes termes dans l'Homelie 7. ſur ſaint Matthieu. *Le diable*, dit-il, *à l'exemple d'Herode, tâche de ſe rendre maiſtre des hommes, & il envoye à* JESUS-CHRIST *ceux qui luy appartiennent comme ſi c'eſtoit pour l'y adorer, mais c'eſt en effet pour l'y égorger ſous pretexte de cette adoration.*

Ils ont du diſtinguer le ſepulchre de JESUS-CHRIST aprés ſa Reſurrection, de l'Euchariſtie, en ce que JESUS-CHRIST n'eſtoit plus dans ce ſepulchre, & qu'il eſt dans l'Euchariſtie. C'eſt auſſi la difference qu'y remarque ſaint Chryſoſtome. *Devant nous preſenter*, dit-il, *non à un ſepulchre vuide comme celuy de* JESUS-CHRIST, dont il avoit parlé auparavant, *mais à la table où eſt l'agneau, comment oſons-nous le faire avec trouble & avec tumulte?*

Hom. in Cæmet. appell.

Ils

Ils ont du dire sur la comparaison de l'Eucharistie avec le charbon mysterieux que le Seraphin n'osa toucher, que l'Eucharistie estoit beaucoup plus excellente que ce charbon. Ce sont aussi les propres termes de saint Chrysostome dans l'Homelie des Seraphins. CH. I.

Ils ont pu dire, suivant cette doctrine, que JESUS-CHRIST estoit semblable à Elie, en ce que comme Elie avoit laissé son manteau à son disciple, aussy JESUS-CHRIST nous a laissé sa chair; & ils ont du aussi distinguer l'un de l'autre, & dire que JESUS-CHRIST estoit different d'Elie, en ce qu'Elie n'avoit point emporté son manteau en le laissant, & que JESUS-CHRIST avoit emporté au ciel la chair même qu'il avoit laissée dans la terre. Cette comparaison est si juste dans la doctrine de la presence réelle, qu'il ne faut qu'avoir JESUS-CHRIST & Elie dans l'esprit tout ensemble, pour appercevoir ce rapport & cette difference si particuliere. Or il se trouve que saint Chrysostome s'en sert en ce même sens, & en remarquant expressément ce rapport & cette difference de JESUS-CHRIST & d'Elie dans l'Homelie 2. au peuple d'Antioche.

Ils ont du dire, en comparant l'Eucharistie aux Temples & aux victimes de l'ancien Testament, & le crime de ceux qui en approchent avec une ame soüillée, à celuy de ceux qui offroient des Beliers & des Taureaux dans ce même estat, qu'autant que JESUS-CHRIST est plus grand que le Temple, autant le crime de ceux qui touchent son corps avec une ame impure, est-il plus grand que celuy de ceux qui estant soüillez, approchoient des Beliers & des Taureaux. Ce sont aussy les paroles de saint Basile. *De Baptis. l. 2. q. 2.*

Ils devoient, en comparant la charité que JESUS-CHRIST nous fait paroistre dans ce mystere, avec celle des Pasteurs & des meres de la terre, remarquer que les Pasteurs ne nourrissent pas leurs brebis de leur propre sang & de leurs propres membres, & que les meres qui semblent devoir nourrir leurs enfans de leur propre sang, ne les en nourrissent pas toujours, mais les donnent souvent à nourrir à d'autres: & ils ont fait exactement ce qu'ils ont du faire, en distinguant expressément de JESUS-CHRIST & les Pasteurs, & des meres, par les deux differences que j'ay marquées. *Quel Pasteur*, dit saint Chrysostome, *a jamais nourri ses brebis de ses propres membres*; *Hom. 83. in Matth.*

CH. I. *Que dis-je les Paſteurs? Pluſieurs meres donnent ſouvent leurs enfans à nourrir à d'autres nourrices: mais* JESUS-CHRIST *ne fait pas ainſy; car il nous nourrit de ſon propre ſang, & nous joint entierement à luy.*

Enfin, pour abreger les autres ſuites de la preſence réelle, qu'il eſt juſte & naturel, ſuivant cette doctrine, d'expliquer ce qui eſt dit dans le 6. Chapitre de ſaint Jean, de manger la chair & de boire le ſang de JESUS-CHRIST, du Sacrement de l'Euchariſtie, puiſque l'on y voit une diſtinction ſenſible entre manger le corps & boire le ſang de JESUS-CHRIST, que l'on ne trouve point dans la manducation ſpirituelle! Et que ces expreſſions de manger de la chair & de boire du ſang qui paroiſſent ſi extraordinaires, y ont un ſens ſimple & naturel! Auſſy tous les Peres ſe ſont-ils portez d'eux-mêmes, en ſuivant l'idée qu'ils avoient de ce Myſtere, à cette explication, dont tous les Proteſtans s'éloignent d'un commun accord, en ſuivant la leur.

Voyez cy-deſſus. c. 12.

Qu'il eſt juſte de parler à l'Euchariſtie comme animée, puiſque ſelon cette doctrine JESUS-CHRIST y eſt vivant! Et c'eſt auſſi ce qui eſt formellement pratiqué par ſaint Denys: *O divin & ſacré Myſtere*, dit-il, *daignez ouvrir les voiles des enigmes dont vous eſtes environné, & manifeſtez-vous clairement à nous, en éclairant par la ſplendeur de voſtre lumiere la veuë de noſtre ame.*

Qu'il eſt juſte d'exhorter de s'approcher de l'Euchariſtie comme de JESUS-CHRIST même, ce qui ſeroit ſcandaleux & capable de porter à l'idolatrie s'il n'y eſtoit pas! Cependant c'eſt ainſy que ſaint Chryſoſtome parle dans l'Homelie 51. ſur ſaint Matthieu.

Qu'il eſt juſte en parlant de l'Euchariſtie, de décrire les qualitez du corps & du ſang de JESUS CHRIST, comme eſtant ce que nous recevons! C'eſt ce que fait S. Chryſoſtome avec tant d'étenduë dans l'Homelie 45. ſur ſaint Jean, dans l'Homelie 24. ſur la premiere aux Corinthiens, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Que ce Saint aura parlé d'une maniere ſimple, naturelle, & raiſonnable, de dire comme il fait dans l'Homelie 3. ſur l'Epître aux Epheſiens: *Puiſque nous ſommes tombez ſur le diſcours du corps de* JESUS-CHRIST: *Vous qui mangez ce corps & buvez ce ſang, conſiderez que nous participons à ce corps qui n'eſt en rien different de celuy dont j'ay parlé* (c'eſtadire du corps Crucifié dont

il avoit parlé auparavant) *Considerez que nous mangeons celuy qui est assis là haut, qui est adoré par les Anges, & qui est le plus proche de la souveraine pureté de Dieu.* CH. II.

Qu'il aura parlé d'une maniere vive, mais raisonnable, lors qu'il dit à ses Auditeurs dans un autre Homelie: *Considerez, ô homme, quelle Hostie vous devez toucher, de quelle table vous vous devez approcher; pensez en vous-même que n'estant que poudre & cendre vous recevez le corps & le sang de* JESUS-CHRIST. *Si un Roy vous appelloit à son festin, ne vous mettriez-vous pas à la table avec crainte, & ne prendriez-vous pas les viandes que l'on vous serviroit avec reverence & en silence? C'est Dieu même qui vous appelle à sa table & qui vous y presente son Fils. Les Anges y sont presens avec crainte & tremblement, les Cherubins y voilent leurs faces, les Seraphins crient Saint, Saint, Saint, est le Seigneur; & vous vous approchez de cet aliment spirituel avec des cris confus & avec tumulte.* *Orat. in Nativit. Christi.*

Enfin cette hypothese & cette idée rend tout le langage & de ce Pere & des autres, juste, precis, exact, raisonnable, naturel, comme l'hypothese des Ministres le rend faux, hyperbolique, & contraire à la nature & à la raison. Nous verrons dans le Chapitre suivant ce que l'on doit conclure de cet amas d'expressions enchaisnées, & qui representent simplement & litteralement le sens de la presence réelle & de la Transsubstantiation.

CHAPITRE II.

Reflexions sur ces expressions alleguées dans le Chapitre precedent, qui marquent simplement & naturellement la presence réelle, & ses suites essentielles.

QUELQUE force qu'ayent les passages que nous venons de rapporter, & par leur nombre & par leur enchaisnement, pour faire voir que les Peres ont cru la presence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, il est neanmoins certain, & les Ministres le sçavent mieux que personne, qu'à l'exception d'un tres-petit nombre dont j'ay averti, ils sont encore tout autrement forts dans le lieu même d'où ils sont pris, qu'ils ne le sont en estant détachez, parce qu'ils y sont forti-

Ch. II. fiez par tout ce qui précede & ce qui ſuit, & que la multitude des expreſſions qu'un même Auteur employe pour ſignifier une même choſe, ſert infiniment à arreſter l'eſprit dans la même idée.

C'eſt ce qu'on peut voir dans cet Extrait, même par les expreſſions que l'on y rapporte de la quatriême Catecheſe Myſtagogique de ſaint Cyrille de Jeruſalem ; du Chapitre 9. du livre de ſaint Ambroiſe pour les nouveaux baptiſez ; du 4. & du 6. livre des Sacremens ; du ſecond Traitté de ſaint Gaudence ſur l'Exode ; de l'Homelie 83. de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu ; de la 45. ſur ſaint Jean ; de la 24. ſur la premiere Epiſtre aux Corinthiens ; de diverſes autres Homelies ; du Chapitre 5. du quatriême livre de ſaint Cyrille d'Alexandrie contre Neſtorius ; du 3. & du 4. livre de ſon Commentaire ſur ſaint Jean. Car ces expreſſions eſtant tirées des lieux d'où elles ſont priſes, & ſeparées de celles qui les accompagnent, n'ont pas à beaucoup prés tant de force qu'elles en ont dans les Auteurs mêmes.

Il faut encore que les Miniſtres avoüent que quand ils répondent à ces paſſages, ce n'eſt point par des ſolutions qu'ils tirent des paſſages mêmes, mais en y appliquant au hazard leurs clefs *de figure* & *de vertu*, qu'ils fortifient à leur ordinaire de quelques paſſages écartez, & de quelques principes philoſophiques, qui ſont comme du train & de la ſuite de ces ſolutions. Cela a preſque lieu dans tous ceux que j'ay citez. Il y en a ſeulement quelques-uns de la ſuite deſquels ils pretendent tirer quelque avantage, comme ceux de ſaint Irenée & de Theodoret, & un tres-petit nombre d'autres que j'ay rapportez, & que nous examinerons ailleurs.

Je ſçay qu'ils pretendent expliquer tous ces paſſages, & leur donner leur ſens de figure. Mais on a vu dans l'examen particulier que l'on a fait dans cet ouvrage même de la pluſpart de ces expreſſions, combien ils y reüſſiſſent mal ; que toutes leurs explications ſont ridicules, & ſur tout que leurs comparaiſons d'expreſſions par leſquelles ils pretendent les autoriſer ſont fauſſes, trompeuſes, pleines d'illuſion & de ſophiſme. Ainſy comme il y en a certainement un tres-grand nombre qu'ils ne peuvent expliquer, celles-là determinent toutes les autres, & font voir qu'elles ſe doivent prendre en un même ſens, qui eſt le ſens naturel & litteral.

Car il faut remarquer que toutes ces expressions conspirant à donner une même idée, & à faire concevoir une vraie presence réelle, c'est en vain que l'on chicane sur une ou deux, puisqu'il faut trouver un sens qui convienne à toutes. Or c'est ce qu'un homme sincere & judicieux n'entreprendra jamais à l'égard de toutes ces expressions. On les doit au moins regarder comme un chiffre dont on cherche le sens. Or comme il est certain que ce n'est pas expliquer une lettre en chiffre, que de trouver seulement par une certaine supposition, que cinq ou six caracteres de suite semblent avoir du sens lors qu'il n'y en a plus dans tout le reste, de même il est ridicule de s'amuser à disputer sur quelques passages, pour montrer qu'on les peut prendre en des sens éloignez des termes, lors que l'on ne le peut faire raisonnablement à l'égard de tous les autres. CH.II.

Mais quand il paroist au contraire, pour suivre cette comparaison, que selon une certaine supposition tout le corps d'un discours forme un sens raisonnable, que tout s'y suit & s'y entretient, & cela dans une étenduë assez grande pour donner lieu de juger qu'il n'a pu arriver par hazard qu'une fausse supposition ait fait rencontrer un sens raisonnable; je dis que quand on trouveroit dans la suite quelque difficulté, la preuve qui se tire de ce discours expliqué raisonnablement, est si forte qu'elle doit determiner absolument l'esprit, en faisant juger que l'on ne doit plus avoir d'égard aux difficultez qui s'y pourroient rencontrer.

Si l'on avoit par exemple entrepris de dechiffrer un écrit de sept ou huit pages, & qu'en supposant qu'un tel caractere est pris pour une telle lettre, on eut trouvé dans les six premieres, deux cens vers parfaitement justes & sensez, il est indubitable qu'on devroit conclure qu'on auroit trouvé la veritable clef de cet écrit, & que sans examiner ceux qui resteroient on devroit juger qu'il n'y peut rien avoir qui soit effectivement contraire à ce que l'on a trouvé. Or nous sommes encore en plus forts termes à l'égard des Calvinistes. Car la supposition que l'on fait de la signification d'un caractere dans une lettre chiffrée est en quelque sorte arbitraire. Ce caractere ne découvre pas par luy-même sa signification. Il est de sa nature indifferent à marquer quelque autre lettre que ce soit, & ce n'est que parce qu'il se rencontre qu'en le prenant pour une telle lettre il contribuë à former un sens raisonnable que l'on croit avoir droit

Ch. II. de juger qu'il l'a ſignifie effectivement.

Il n'en eſt pas de même de ces paſſages des Peres que nous avons rapportez. On n'a point beſoin de ſuppoſitions arbitraires pour determiner le ſens de chaque paſſage en particulier. Il y paroiſt clairement en tous. C'eſt un chiffre qui s'explique par luy-même. Et outre la force que ces paſſages ont chacun ſeparément pour imprimer l'idée de la preſence réelle, ils en reçoivent une telle de cette union de tant de paſſages qui conſpirent dans un même ſens, qu'il n'y à que des eſprits déraiſonnables & qui ne ſçavent pas ce que c'eſt que conviction, qui y puiſſent reſiſter.

Car pour reduire cette comparaiſon en preuve, je dis que comme on à droit de conclure que l'on a trouvé la clef d'un chiffre lors qu'à l'aide de cette clef on a expliqué ſix pages de ſuite d'une lettre écrite en ce même chiffre en y trouvant un ſens raiſonnable & juſte, parce que l'on ne conçoit pas que cela ſe puiſſe faire ſans avoir trouvé la veritable clef du chiffre, & la veritable ſignification des caracteres dont il eſt composé: De même quand on a trouvé un ſens dans lequel un auſſi grand nombre de paſſages que ceux que j'ay alleguez s'accordent & conſpirent à donner la même idée, que d'ailleurs c'eſt le ſens & l'idée que ces paſſages impriment d'eux-mêmes, & ſelon la ſignification naturelle & litterale des termes, alors on à droit de conclure que ce ſens litteral eſt le veritable & l'unique ſens de ces paſſages, parce que depuis que les hommes parlent il n'eſt jamais arrivé, & que l'on ne conçoit pas qu'il puiſſe arriver qu'un auſſi grand nombre d'expreſſions eſtant priſes litteralement ayent conſpiré à nous imprimer un certain ſens dans lequel elle s'entretiennent & ſe favoriſent toutes reciproquement, & que ce ſens ne fuſt pas le veritable.

Et delà on peut tirer une regle pour diſtinguer les expreſſions ſimples des metaphoriques, qui eſt au deſſus de toutes les chicaneries des Miniſtres, & qui montre tout d'un coup que tous leurs efforts ſont vains, & que toutes leurs comparaiſons d'expreſſions ſont fauſſes & trompeuſes. C'eſt que quand on voit une foule d'expreſſions differentes qui eſtant expliquées ſimplement, conſpirent en un même ſens, on doit croire que ce ſens eſt le veritable, parce qu'il n'arrive point qu'un grand nombre de metaphores priſes litteralement ayent toutes rapport à un même objet, & en impriment la même idée.

Les Ministres se travaillent donc inutilement à trouver dans les Peres à l'égard du Baptême & des pauvres & de quelques autres sujets, des expressions metaphoriques qu'ils comparent separément avec les expressions dont ils se servent à l'égard de l'Eucharistie, pour en conclure qu'on peut prendre aussi ces derniers dans un sens metaphorique. Car quand ils auroient fait ce qu'ils pretendent, ils seroient encore bien loin de leur compte, & leurs comparaisons ne laisseroient pas d'estre fausses par cette raison essentielle, que toutes les expressions des Peres sur le sujet de l'Eucharistie, que les Ministres s'efforcent d'expliquer en un sens metaphorique, conspirent toutes en un même sens, qu'elles sont toutes enchaînées, qu'elles sont toutes dépendantes les unes des autres, qu'elles forment toutes estant jointes ensemble la même idée d'une presence réelle. Or c'est ce qui ne se rencontre point du tout dans toutes les metaphores qu'ils rapportent comme semblables. Car ce sont ou des metaphores toutes détachées & absolument sans suite, sans soûtien, sans enchaînement; ou si elles ont quelques suites comme il arrive quelquefois, elles en ont peu, elles n'ont pas celles qui sont les plus naturelles & les plus essentielles, & elles se trouvent contraires à d'autres metaphores dont les Peres se servent sur le même sujet. CH II.

Les Peres ont appellé par exemple le Baptême *Robe lumineuse, pourpre, frange de la robbe de* JESUS-CHRIST, *diademe, fontaine de vie, eau vivante, guide & chariot pour aller au ciel.* Ils ont dit *qu'il estoit teint du sang de* JESUS-CHRIST, *que nous y estions arrosez de ce sang, que nous y estions revestus de* JESUS-CHRIST, *que nous y estions vestus d'une pourpre teinte dans le sang de* JESUS-CHRIST, *qu'il fait que* JESUS-CHRIST *est caché en nous.*

Quel rapport, quel enchaînement ont toutes ces expressions estant prises litteralement? Conspirent elles à nous imprimer la même idée? Est-ce la même chose d'estre fontaine & d'estre guide; d'estre guide & d'estre chariot; d'estre chariot & d'estre pourpre; d'estre pourpre & d'estre frange; d'estre frange & d'estre diadéme; d'estre diadéme & d'estre robbe blanche; d'estre robbe blanche & d'estre rougi de sang; d'estre rougi de sang & de faire que nous soyons revestus de JESUS-CHRIST, & que JESUS-CHRIST soit caché en nous? Ne se détruisent elles pas au contraire l'une l'autre estant expliquées litterale-

Ch. II. ment? Car ſi Jesus-Christ eſt caché dans nous, nous n'en ſommes donc pas reveſtus ; & ſi nous en ſommes reveſtus, il n'y eſt donc pas caché. Si nous y ſommes teints & arroſez de ſang, nous n'y ſommes donc pas reveſtus de blanc. Si le Baptême eſt une robbe, ce n'eſt donc pas un chariot, un guide, une fontaine. Si c'eſt un eau elle n'eſt donc pas vivante. Si c'eſt un veſtement de pourpre, ce n'eſt donc pas une frange ny un diadéme. Quelles comparaiſons y a-t-il donc de ces metaphores détachées qui ſe découvrent l'une l'autre en ſe détruiſant reciproquement, avec cette chaîne infinie des expreſſions Euchariſtiques, qui conſpirent toutes en un même ſens, qui l'établiſſent toutes, qui le confirment toutes, qui impriment & gravent toutes la même idée, & ne permettent pas à l'eſprit de la quitter?

Je ſçay que l'on peut faire quelques petits enchaînemens de metaphores, principalement de celles qui regardent les pauvres. Mais il y aura toujours une ſi étrange difference de tous ces enchaînemens là avec celuy que nous avons fait, que la comparaiſon n'en peut eſtre que ridicule : & je ne conſeille point à M. Claude de ſe fatiguer inutilement l'eſprit à cela ; car aſſurément il n'y reüſſiroit pas.

Ainſi ſans examiner en détail ſi les paſſages que j'ay alleguez ne pourroient point eſtre expliquez ſeparément en quelque ſens metaphorique ; de cela ſeul qu'eſtant pris à la lettre, ils impriment tous l'idée de la preſence réelle, & ſe reüniſſent dans ce ſens, une perſonne judicieuſe & ſincere, en doit conclure qu'ils ne peuvent avoir un autre ſens, & que ce ſens litteral eſt le veritable.

Et ce n'eſt pas une objection capable d'affoiblir cette preuve que de dire qu'on ne trouve point dans les Peres toutes les ſuites qui dépendent de ce myſtere, & qu'entre autres ils ne marquent pas toutes les conſequences philoſophiques qu'on en peut tirer. Car il eſt faux que toute expreſſion litterale ſoit accompagnée dans les Auteurs de toutes les ſuites litterales qui en peuvent naiſtre, & qu'ils ayent eſté obligez d'en tirer toutes les conſequences qu'on en peut tirer. On a déja refuté cette fauſſe regle, & l'on a deffié M. Claude de trouver dans les Peres toutes les conſequences philoſophes du myſtere de la Trinité, de celuy de l'Incarnation, & de pluſieurs autres. Mais c'eſt une proprieté qui ne convient qu'aux ſeules

expressions litterales de se reünir toutes en quelque grand nombre qu'elles soient dans un même sens, le hazard ne rassemblant jamais tant de metaphores pour donner une même idée. Ch. III.

CHAPITRE III.

Des regles des metaphores que l'on a proposées dans la refutatiou de la premiere réponse de M. Claude.

Deffence de la premiere de ces regles.

COMME l'on n'ignore pas, ny la fertilité de l'esprit des Ministres à trouver des deffaites pour obscurcir les lumieres du sens commun, ny la nature des preuves morales qui y sont plus exposées que les autres, on s'estoit cru obligé en proposant quelques regles pour distinguer les metaphores des expressions simples, d'avertir *qu'il seroit necessaire de traitter cette matiere avec plus d'étenduë, si l'on avoit dessein de la mettre à couvert de toute sorte de chicannerie; mais que parce que ce n'estoit pas le lieu de le faire alors, & que ce seroit une trop longue digression, on se contentoit de proposer ces regles en abregé, & d'une maniere capable d'aider & de satisfaire les personnes de bonne-foy qui cherchent sincerement la verité, quoiqu'elle ne fust peut-estre pas suffisante pour convaincre les personnes opiniastres & prevenuës.* Refutat. p. 195.

On n'a donc pas esté surpris que M. Claude se soit particulierement élevé contre cet endroit, & qu'il ait pretendu le renverser. On s'y estoit attendu, & l'on n'en a conclu autre chose, sinon qu'il n'estoit pas de ceux pour qui ces regles sont faites, c'estadire qu'il estoit trop prevenu pour en profiter.

Mais il ne s'ensuit nullement delà, ny que ces regles ne soient pas bonnes en elles-mêmes, ny que l'on ait mal fait de les proposer sans les appuyer davantage, & sans dissiper par avance les nuages qu'il s'efforce de répandre pour empescher qu'elles ne fassent impression sur les esprits. Le fruit des écrits ne consiste nullement dans la conviction des opiniastres. Elle est trop rare dans l'ordre même de la grace, pour se la proposer comme le but de son travail. On se doit contenter de tâcher de porter la lumiere dans les esprits sinceres qui sont disposez à

CH. III. recevoir la verité, qui la cherchent de tout leur cœur, & qui ne mettent pas leur plaisir à la repousser & à l'obscurcir. C'est pour ceux-là que les livres sont faits, ou plutost c'est pour eux que toute la Religion est destinée. Car Dieu qui vouloit y distinguer les hommes, plutost par le cœur que par la lumiere & la subtilité de l'esprit, n'a pas voulu que les preuves de sa verité consistassent dans des demonstrations pareilles à celles de la Geometrie, c'estadire qui ne dépendant que d'un enchaînement de peu de principes grossiers & palpables, reduisissent les hommes dans une impuissance absoluë d'y resister, quelque déraisonnables qu'ils fussent. Ce sont des preuves tout d'un autre genre. Les principes n'en sont point ordinairement si universellement convaincants chacun en particulier, qu'il n'y ait quelque ouverture pour s'en échapper. Il y a toujours quelque chose à faire à la bonne-foy. La conclusion n'en dépend pas toujours d'une seule regle, il en faut unir plusieurs. Et pour le faire, il ne faut pas s'amuser à chicaner sur chacune en particulier, mais considerer de bonne-foy l'effet qu'elles produisent par leur union.

On avouë donc encore, comme on l'a reconnu d'abord, que ces regles des metaphores que l'on a proposées dans ce Traité, sont des regles morales, qui ayant leur verité & leur étenduë, ne laissent pas aussi d'avoir leurs exceptions. On a même marqué qu'elles n'estoient vrayes *que pour l'ordinaire*. Et M. Claude à qui il faut peu de chose pour en prendre sujet d'insulter à son adversaire, a cru que cet aveu luy suffisoit pour les renverser toutes, & pour les traitter même de ridicules. *A quoy bon*, dit-il, *pour decider nostre different, établir des regles qui n'ont lieu que pour l'ordinaire, c'estadire qui ne sont pas toujours veritables, puisque si elles souffrent des exceptions, le sujet de nostre dispute peut-estre aussy bien sous l'exception que sous la regle.* A quoy il ajoûte ensuite: *Que pour agir de bonne-foy, il falloit ou faire voir qu'encore que cette regle ne s'entende que pour l'ordinaire, elle ne laisse pas pourtant d'avoir lieu au sujet du Saint Sacrement: ou bien nous la donner comme une regle generale & necessaire, & qui s'étend par tout: mais l'Auteur ne fait ny l'un ny l'autre. Il la produit avec la restriction* D'UN POUR L'ORDINAIRE, *& en même temps il pretend qu'elle vaille pour les expressions des Peres touchant l'Eucharistie, sans le prouver d'ailleurs. La surprise est trop évidente, c'est frapper son coup en se reservant un moyen d'échapper, c'est vouloir*

faire le brave en mer, & se munir neanmoins d'une planche en cas de naufrage. CH. III.

Mais quelque satisfait de luy-même que M. Claude paroisse en cet endroit, je ne laisseray pas de luy dire qu'on a eu droit d'établir des regles qui ne sont vraies que *pour l'ordinaire*, c'est-adire qui souffrent des exceptions.

Que l'on n'a pas esté obligé de faire voir en particulier qu'elles avoient lieu sur le sujet du saint Sacrement, & que l'on n'a pas du neanmoins les proposer comme generales & necessaires.

Il est vray que les regles morales ont leurs exceptions. Il faudroit donc, dit M. Claude, montrer que le sujet dont il s'agit, tombe sous la regle & non sous l'exception; autrement on ne prouve rien. Il se trompe. On ne laisse pas de prouver autant qu'il est necessaire, sans entrer dans ces discussions, parce que l'esprit & la bonne-foy y suppléent, & reconnoissent que les exceptions n'ont pas de lieu dans la matiere dont il s'agit.

Il faut d'ordinaire de fort longs discours pour marquer en détail toutes les exceptions de ces regles morales, & faire voir que le sujet où on les applique n'est pas compris dans les exceptions: cela va à l'infiny & engage à des discussions, qui au lieu d'éclaircir l'esprit, ne font le plus souvent que le confondre. Il trouve la verité par une voie plus abregée. Il voit tout d'un coup si les regles ont lieu dans le sujet dont il s'agit. La bonne-foy & la conscience l'en persuadent & l'en font demeurer d'accord, sans qu'il en puisse estre détourné par ces exceptions, qu'il sent estre d'un genre tout different & dépendre de raisons particulieres.

Il est donc permis de proposer ces regles morales qui ont des exceptions, en laissant à la conscience de chacun d'en sentir la verité, parce qu'il est permis de faire tout ce qui est utile pour y conduire les hommes. Tout ce que M. Claude ou d'autres qui appliquent leur esprit à découvrir ces exceptions peuvent conclure, est que ce ne sont pas des preuves Geometriques, ce que l'on n'a jamais pretendu: mais ils n'en concluëront jamais legitimement que ce ne soient pas des preuves tres-propres à persuader des esprits sinceres & raisonnables.

Or pour luy montrer que ce n'est que le desir d'éviter la longueur qui a obligé dans ce premier Traité, de remettre l'application de ces preuves à la conscience & à la bonne-foy de ceux

CH. III. qui les liroient, j'ay dessein de passer icy plus avant, & de faire voir en ruinant ses deffaites, que toutes ces pretenduës exceptions sont vaines, & qu'il est clair que le sujet dont il s'agit, tombe sous la regle & non sous l'exception.

Il faut donc remarquer qu'encore qu'une regle ait une exception, il ne s'ensuit pas qu'elle ne prouve rien, parce que la regle a sa raison, & l'exception la sienne; & que ce qui fait que l'exception n'est pas comprise sous la regle, est que la raison de la regle n'a pas lieu dans l'exception ou est empeschée par une raison plus forte. De sorte qu'il est de la justesse de l'esprit de penetrer ces raisons, & de ne se servir pas de la raison particuliere de l'exception, pour détruire toute la force de la regle. Il faut se demander à soy-même pourquoy cette regle n'a pas lieu en telles & telles occasions, & pour l'ordinaire on découvrira que la même raison qui fait qu'elle a lieu en une certaine étenduë, fait qu'elle ne s'étend pas au delà.

Pag. 205. On a dit par exemple dans ce Traité: *Que quand une même chose se peut aussy facilement exprimer naturellement que metaphoriquement, les expressions naturelles & simples, sont pour l'ordinaire infiniment plus frequentes que les metaphoriques, d'où il arrive que les expressions simples formant l'idée distincte de la verité, servent à y reduire les metaphoriques.* On a ajoûté: *Que la raison de cela est que les hommes se portent ordinairement, quand rien ne les en empesche, à ce qui est plus conforme à la verité & à la nature. Or les expressions metaphoriques sont en quelque maniere contraires à la nature, parce qu'elles sont fausses estant prises à la rigueur. Ainsy elles ne peuvent estre si ordinaires, & si elles l'estoient, elles deviendroient trompeuses & inintelligibles.*

M. Claude avouë d'abord que *cette regle a de la couleur*; mais il ajoûte incontinent *qu'elle n'a point de solidité*; il promet ensuite de la refuter par mille exemples tirez du langage ordinaire des hommes.

M. Claude 2. Rép. p. 339. » Voicy ceux qu'il allegue pour cet effet. *Il est aussi aisé*, dit-il, » *de dire le livre d'Aristote, de Platon, de S. Augustin, de Iansenius,* » *que de dire Aristote, Platon, S. Augustin, Iansenius: & cependant* » *cette derniere expression*, qui est la metaphorique, *est infiniment plus* » *frequente que la premiere qui est la propre. Il est aussy aisé de dire* » *une image de saint George, de saint Estienne, de saint François, que* » *de dire un saint George, un saint François, un saint Estienne: &* » *neanmoins on parle presque toujours de cette derniere sorte. Il est aussy*

aisé de dire un papier qui contient le Testament, ou la donation, ou l'accord, ou les conventions, que de dire le Testament, la donation, l'accord, la convention: & toutefois l'usage a autorisé ces dernieres expressions au préjudice des autres. Il est aussy aisé de dire d'un Prince qu'il conduit son armée, & qu'il est le premier au combat, que de dire qu'il est à la teste de son armée: aussy aisé à un malade de dire qu'il sent une extrême chaleur, que de dire qu'il est en feu; aussy aisé à un Docteur de dire; voilà les paroles qui expriment ma doctrine & mes sentimens, que de dire voilà ma doctrine & mes sentimens: & cependant ces dernieres expressions sont plus communes que les autres. C.III.

Je pourrois avec raison contester à M. Claude une partie de ces exemples, car il y en a plusieurs dont il ne sçauroit rien conclure pour le point dont il s'agit, par des circonstances qu'il seroit aisé de marquer. Mais sans entrer dans cette discussion j'aime mieux reconnoistre d'abord que ce sont ces sortes d'exemples qui ont porté à ajoûter cette restriction *pour l'ordinaire*, à cette regle *que les expressions naturelles & simples sont infiniment plus frequentes que les metaphoriques.* Mais s'ensuit-il de ces exemples que la regle ne prouve rien ? Nullement, & la conclusion en est ridicule. Il y a cinquante mille expressions naturelles & simples dans le langage, qui sont toutes plus frequentes que les expressions metaphoriques. Il y en a peut estre une centaine où la metaphore a prevalu sur l'expression simple; & si la chose valoit que l'on en vint à cette discussion, on en fourniroit mille pour une. Il y à donc déja bien plus d'apparence que les expressions qui regardent l'Eucharistie soient du nombre de ces cinquante mille qui font la regle commune des expressions, que de cette petite classe d'expressions metaphorique que l'usage auroit rendu plus frequentes que les expressions simples. Mais nous sommes en plus forts termes à l'égard de M. Claude. Car il ne s'agit pas icy d'une seule expression du genre de celle dont M. Claude produit des exemples qui sont toutes expressions détachées, sans suite & sans liaison. Il s'agit d'un tres-grand nombre d'expressions qui s'unissent à former un même sens, & qui ont toutes ce caractere & cette marque d'estre ordinaires & frequentes: au lieu que les expressions contraires à celles-là, que M. Claude pretend estre les simples, sont extraordinaires & souvent entierement inusitées.

Il est ordinaire chez les Peres de dire que le pain est *converti,*

CH. III. *changé, transelementé au corps de* JESUS-CHRIST. Il est tres-rare de dire *qu'il est changé en la vertu du corps de* JESUS-CHRIST. Il est sans exemple de dire qu'il est transelementé, converti, changé en la vertu separée du corps de JESUS-CHRIST. Il est ordinaire de dire que JESUS-CHRIST *entre en nous, descend en nous, s'introduit en nous, est dans nous, par son corps, par sa chair, par sa propre chair.* Et il est sans exemple de dire qu'il entre en nous, qu'il descende en nous, qu'il s'introduise en nous *par sa vertu separée de sa chair*, ny même de dire simplement qu'il y *entre par sa vertu.*

Il est ordinaire de dire *qu'il nous vivifie par son corps, par sa chair.* Il est sans exemple de dire qu'il nous vivifie par une vertu imprimée au pain & separée de sa chair.

Il est ordinaire de prier Dieu *qu'il fasse par la vertu de son esprit que le pain soit le corps de* JESUS-CHRIST. Et il est sans exemple de luy demander qu'il *remplisse le pain de la vertu separée de sa chair.*

Il est ordinaire d'exprimer le doute que l'Eucharistie produit, en disant: *Ce n'est pas son Corps: Ce n'est pas de la chair.* Et il est sans exemple de l'exprimer en ces termes; *Ce n'est pas l'image ou la vertu de son Corps: Ce n'est pas l'image ou la vertu de sa chair.*

Il est ordinaire de refuter ce doute, en affirmant que *c'est le vray corps de* JESUS-CHRIST. Et il est sans exemple de le repousser, en disant: *C'est la vraye image* ou *la vraye vertu de* JESUS-CHRIST.

Il est ordinaire d'instruire les Fidelles de ce qu'ils doivent croire de ce Mystere, en leur disant que *c'est le corps de* JESUS-CHRIST, *le vray corps de* JESUS-CHRIST, *le propre corps de* JESUS-CHRIST. Et il est sans exemple de dire dans cette occasion, où il est necessaire de parler le plus precisément & le plus exactement qu'il est possible, que *c'est la figure ou la vertu du corps de* JESUS-CHRIST, *sa vraye figure, sa vraye vertu, sa propre figure, sa propre vertu.*

Il est ordinaire d'avoir fait confesser aux Fidelles que l'Eucharistie estoit le vray corps de JESUS-CHRIST. Il est sans exemple de leur avoir fait reconnoistre que c'est sa vraye vertu.

Que l'on prenne la peine de repasser sur cette longue suite de passages que nous avons ramassez dans le premier Chapitre de ce Livre, qui contiennent les suites & les dépendances naturelles de la presence réelle; & l'on trouvera que les expressions

qu'ils contiennent, conviennent toutes dans cette marque, CH. III.
d'estre sans comparaison plus ordinaires que les expressions contraires que M. Claude prend pour les simples.

Ainsi c'est en vain qu'il nous allegue & ces exemples détachez, & cet empire souverain de l'usage. Ce petit nombre d'exemples & le peu de liaison & de suites qu'ils ont entr'eux, font voir que l'usage n'a jamais porté sa bisarrerie jusques à ce point que de faire que sur un mystere qui a esté renfermé en un tres-grand nombre d'expressions differentes, les expressions metaphoriques fussent toujours ordinaires & les expressions naturelles toujours ou rares ou sans exemple. Le sens commun ne permet point ces sortes de raisonnemens. On peut trouver par hazard un mot en assemblant témérairement des caracteres d'impression. Donc on peut rencontrer un vers entier, donc on en peut rencontrer dix, donc on en peut rencontrer cent, donc on peut rencontrer tout un livre de Virgile. La multitude des hazards qu'il faudroit reünir pour produire cet effet reduit la chose à une telle impossibilité morale, que les hommes ne la distinguent plus d'une impossibilité physique, & neanmoins je soutiens qu'il y a quelque chose de plus possible en cela que dans la chose dont il s'agit. Car estant certain en general qu'il est possible, en assemblant fortuitement des caracteres, de rencontrer un livre de l'Eneide, comme la raison ne contribuë rien à faire trouver ce livre, aussi elle ne l'empesche pas. Mais si le hazard avoit rendu ainsi la plupart des expressions metaphoriques, qui contiennent un certain mystere beaucoup plus frequentes que les expressions simples, comme il seroit impossible que cette multitude de metaphores ne produisit une extrême obscurité, & que l'on ne s'apperçust de ce mauvais effet, la raison s'y opposeroit formellement & expressément, & corrigeroit l'abus de ces metaphores trop frequentes par des declarations positives & par un autre langage moins trompeur.

Ainsy le nombre seul de ces expressions est une preuve convaincante, qu'estant ordinaires comme elles sont, elles ne peuvent estre metaphoriques, & qu'il est contre le bon sens que M. Claude y oppose ces metaphores détachées & sans liaison, qu'il ramasse dans le lieu que nous avons rapporté.

Car les expressions simples estant plus conformes à la verité & à la nature que les metaphoriques, il est impossible que la nature ne nous y porte davantage d'elle-même. Mais il est

Ch. III. vray que cette inclination que la nature nous donne, n'eſt pas telle qu'elle ne puiſſe eſtre ſurmontée par quelqu'autre conſideration qui ſera plus forte ſur l'eſprit des hommes, & qui les portera à rendre en quelques occaſions une expreſſion metaphorique plus frequente que la ſimple.

Par où meſurerons-nous donc l'eſtenduë qu'il faut donner à ces regles que nous examinons preſentement ? Le voici. Elles marquent la pente naturelle de l'eſprit, lorſqu'il n'eſt point emporté par des raiſons particulieres qui prevalent. Or comme il eſt moralement impoſſible qu'à l'égard d'un grand nombre d'expreſſions ſur le ſujet d'une même choſe, il y ait toujours de ces raiſons particulieres qui prevalent ſur la pente de la nature, & qui rendent ainſi les expreſſions metaphoriques plus frequentes que les ſimples en certaines occaſions, cette regle que les expreſſions ſimples ſont plus ordiuaires que les metaphoriques eſt abſolument certaine quand il s'agit d'un grand nombre d'expreſſions comme celles dont les Peres ſe ſervent ſur le ſujet de l'Euchariſtie.

Mais elle n'eſt pas ſeulement certaine en general à l'égard d'un grand nombre d'expreſſions, elle l'eſt auſſi en particulier à l'égard de quelque petit nombre que ce ſoit, 1. Quand il n'y à point de raiſon particuliere qui empeſche les hommes de ſuivre leur inclination naturelle, 2. Quand la metaphore produit obſcurité, 3. Quand ce ſont des metaphores proprement dites, & qui conſervent la vraye nature des metaphores. C'eſt ce qui ſera éclairci par les remarques ſuivantes.

Il faut conſiderer premierement qu'il y à des metaphores fondées ſur un rapport naturel expoſé au ſens, & qui ont par conſequent une telle clarté qu'elles ne peuvent preſque jamais produire d'obſcurité, parce qu'elles ſont toujours expliquées par ce rapport naturel & ſenſible que l'eſprit voit. Ainſi il y a un rapport ſi viſible d'un tableau à ſon original, d'un livre à ſon Auteur, que quand on appelleroit une infinité de fois un certain tableau, Jules Ceſar ou Alexandre, ſans jamais l'appeler tableau de Jules Ceſar ou d'Alexandre, jamais les hommes ne pourroient y eſtre embaraſſez, parce que la raiſon de la metaphore eſt ſenſible & toujours expoſées aux yeux.

De même il eſt ſi clair qu'un livre s'appelle ſaint Auguſtin, parce qu'il a eſté fait par ſaint Auguſtin ; & cela eſt confirmé par un uſage ſi connu à l'égard d'une infinité d'autres livres qu'on

peut

peut ſans obſcurité ſe ſervir toujours de ce terme ſans l'expliquer. Or il eſt vray que quand des metaphores ſont dans ce degré de clarté, il faut peu de raiſon pour détourner les hommes de l'expreſſion naturelle & ſimple, & les porter à la metaphorique. Ch. III.

La raiſon, par exemple, de la breveté leur ſuffit, parce que les hommes aiment naturellement à abreger les paroles. Ainſi parce qu'il eſt plus court de dire un ſaint Auguſtin, que les livres de ſaint Auguſtin, on ſe ſervira plus ordinairement de la premiere expreſſion que de la derniere. Il en eſt de même dans ces autres exemples que M. Claude produit d'un ſaint George, d'un ſaint François, d'un Teſtament. Comme ce ſont des metaphores dont l'explication ne peut eſtre ignorée, la raiſon de la breveté ſuffit pour les rendre plus frequentes que les expreſſions ſimples.

Mais il ne faut pas raiſonner de la même ſorte, quand la figure n'eſt pas fondée ſur quelque choſe qui ſe ſupplée naturellement, mais ſur quelque établiſſement ou ſur quelque effet caché qui ne ſe ſupplée point par la raiſon: & c'eſt proprement la nature des metaphores qui regardent l'Euchariſtie. Le pain n'eſt point naturellement figure de Jesus-Christ. On ne connoiſt ny par les ſens, ny par la ſeule raiſon qu'il contienne la vertu du corps de Jesus-Christ: il faut une inſtruction expreſſe pour l'apprendre à chaque Fidelle en particulier. Ainſy les expreſſions metaphoriques dont on ſe ſerviroit ſur ce ſujet, auroient beſoin d'eſtre éclaircies; & ce beſoin d'éclairciſſement les a du rendre plus rares que les expreſſions qui n'en avoient pas beſoin.

Le moyen de deviner que quand on dit, que Jesus-Christ *entre & eſt en nous par ſa propre chair*, cela vueille dire qu'il *entre en nous par la vertu de ſa chair?* Quelle autre expreſſion ſemblable autoriſe ce ſens? Elle auroit donc beſoin d'eſtre éclaircie preſque autant de fois qu'on s'en ſerviroit, & ce beſoin d'éclairciſſement l'auroit du rendre tres-rare.

Le moyen de deviner que *changer le pain au corps de* Jesus-Christ, en décrivant ce changement comme réel & effectif, ſignifie qu'il eſt rempli de la vertu ſeparée du corps de Jesus-Christ. Il n'eſt donc pas poſſible que cette expreſſion obſcure ſoit preſque l'unique dont les Peres ſe ſerviſſent pour exprimer ce ſens, & que l'expreſſion claire ne s'y rencontraſt jamais.

Ch. III. Ainſy il eſt clair que la regle dont il s'agit, a encore lieu dans toutes les metaphores obſcures, éloignées, & qui auroient beſoin d'éclairciſſement, comme il y en auroit pluſieurs de ce genre entre les expreſſions qui regardent l'Euchariſtie, priſes au ſens des Miniſtres.

Il faut remarquer en ſecond lieu, qu'il y a des metaphores où l'on ſe porte ſeulement pour s'exprimer, & d'autres où l'on ſe porte pour s'exprimer fortement. Par exemple, quand on dit *qu'un Prince eſt à la teſte d'une armée*, quand on parle du *front* d'un bataillon, *du pied* d'un baſtion & d'une montagne, on n'a deſſein que de ſe faire entendre, & l'on ſe ſert pour cela de ces termes qui ſont devenus plus communs que les termes ſimples. Or en ces ſortes de metaphores il eſt moins étrange que les termes metaphoriques ſoient plus frequens que les ſimples, parce que c'eſt alors qu'a lieu cette regle que M. Claude propoſe en des termes ſi pompeux: *Que l'uſage eſt le maiſtre de ces ſortes de choſes, qu'il donne aux mots la ſignification, le prix & le cours, que perſonne ne choque ny la verité ny la nature, en ſe ſervant des termes ſelon la force de ces établiſſemens, que l'uſage a ſes caprices dont il ne faut pas chercher la raiſon.*

Mais quand on ne ſe porte à des metaphores que par le deſir de s'exprimer plus fortement & par un effort d'imagination; comme les mouvemens qui mettent l'eſprit en cet eſtat extraordinaire, ne peuvent pas eſtre ſi frequens que ſon eſtat naturel, les metaphores qui en naiſtroient ne pourroient eſtre ſi ordinaires que les expreſſions ſimples. Or M. Claude ne deſavouë pas qu'il n'y ait pluſieurs de ces expreſſions dont les Peres ſe ſervent ſur le ſujet de l'Euchariſtie, qui eſtant expliquées ſelon ſon ſens, ſeroient de ce dernier genre; c'eſt pourquoy il pretend que quand les Peres s'en ſont ſervis, ils eſtoient comme en *extaſe & dans de beaux tranſports de devotion.* Il veut que ce ſoient des *élancemens de l'ame.* Ce n'eſt point, ſelon luy, le ſeul deſir de ſe faire entendre, qui a engagé les Peres à dire que l'Euchariſtie eſt le *vray corps de* Jesus-Christ, *le propre corps de* Jesus-Christ, *le corps même de* Jesus-Christ, qu'il nous *vivifie par ſa chair*, qu'il nous communique *la vie eſtant en nous*, qu'il eſt *mêlé & paiſtri avec nous*, que nous tenons entre les mains le corps qui a eſté percé de cloux. Il ne ſeroit donc pas poſſible que ces expreſſions qui ne ſeroient point ſimplement empruntées de l'uſage, mais qui ſeroient dans le ſens des

Miniſtres, des élancemens d'une imagination échauffée, leur eussent eſté communes, & plus communes infiniment que celles par leſquelles on pourroit exprimer les mêmes choſes en des termes qui répondiſſent proprement & exactement aux idées que les Calviniſtes en ont. CH. III.

En troiſiême lieu, il faut remarquer qu'il y a des termes qui ne conſervent pas la nature de la metaphore, qui conſiſte à preſenter une double image, & à faire entendre celle que l'on veut ſignifier, par le rapport qu'elle a avec celle qui eſt marquée immediatement par le terme metaphorique; mais qui ne portent plus qu'une idée dans l'eſprit, qui eſt celle que l'on veut ſignifier: & alors ces termes ſont plutoſt équivoques que metaphoriques, parce qu'ils ne preſentent plus alors qu'une idée. Les exemples que M. Claude propoſe ſont preſque tous de ce genre. On ne ſonge point à la *teſte* d'un animal quand on parle de la *teſte* d'une armée. Ainſi le terme de *teſte* que j'ay nommé metaphorique, en prenant ce terme dans une ſignification fort étenduë, n'en conſerve pas la veritable nature, & dans l'uſage il tient lieu d'un terme équivoque qui ſignifie la teſte d'un animal quand on parle d'un animal, & les premiers rangs d'une armée & d'un eſcadron, quand on parle d'une armée & d'un eſcadron.

On ne doit donc pas s'étonner que les termes du premier genre, qui ne retiennent pas le vray uſage des metaphores, ſoient plus communs quelquefois que les termes entierement ſimples, parce que la raiſon de la regle que nous avons alleguée ceſſe entierement à cet égard. Car comme ils ne preſentent à l'eſprit qu'une ſeule idée, qui eſt celle que l'on veut ſignifier, & qu'ainſi ils n'enferment aucune ombre de fauſſeté, l'eſprit y a tout autant d'inclination qu'à ceux qui ſont entierement ſimples.

Mais il n'en eſt pas ainſi des metaphores proprement dites, c'eſtadire qui conſervent la vraie nature des metaphores en preſentant une double image, l'une exprimée & l'autre conçuë. Car la diſpoſition qui y porte l'eſprit eſtant extraordinaire, ne peut eſtre ſi frequente, que l'eſtat ordinaire de l'eſprit qui conçoit la choſe en elle-même, & l'exprime par conſequent ſans cette addition d'image.

Cependant il faut encore que M. Claude reconnoiſſe qu'entre ces expreſſions qu'il pretend eſtre metaphoriques ſur le

Ch. III. ſujet de l'Euchariſtie, il y en a pluſieurs qu'il ne ſçauroit rapporter au premier genre, c'eſtadire à ces metaphores qui ont ceſſé de l'eſtre, & qui ne preſentent plus qu'une idée. Quand les Peres diſent *que* Jesus-Christ *ſe mèle luy-même dans nous*, & qu'ayant appliqué l'idée des mots de chair, de corps, & de ſang, à la chair veritable, au corps veritable, au ſang veritable de Jesus-Christ, ils ajoûtent, *que nous la tenons, que nous la touchons, que nous la mangeons, que ce ſang fait fuïr les demons & attire les Anges à nous*; quand ils diſent, *que nous ſommes corporellement unis à ſon corps, que nous ſommes unis par ſon corps qui eſt indiviſible*; quand ils diſent, *que l'Eulogie nous communique ſon propre bien, qui eſt l'immortalité*; quand ils diſent, *que le corps qui a eſté plus fort que la mort eſt reçu dans les noſtres & dans nos entrailles*, toutes ces expreſſions & un grand nombre d'autres ſemblables, retiendroient au moins la vraye nature des metaphores, elles ſe feroient ſentir, elles preſenteroient la double image, & par conſequent elles ne pourroient eſtre ſi ordinaires que celles qui naiſſent de l'état tranquille de l'ame, qui conſidere ſon objet en luy-même, & ſans le comparer avec des images qui ſont hors de luy.

Voilà donc quatre cas, où la regle propoſée pour le diſcernement des metaphores, qui eſt *que les expreſſions ſimples & naturelles ſont plus ordinaires que les metaphoriques*, a lieu, & où les exceptions de M. Claude n'ont point de lieu.

1. Quand il s'agit d'un tres-grand nombre d'expreſſions.

2 Quand il s'agit de metaphores obſcures, & qui ont beſoin d'une explication expreſſe.

3. Quand il s'agit de metaphores où l'on ſe porte par chaleur, par tranſport, par effort d'imagination, par élancement.

4. Quand il s'agit de metaphores qui retiennent la vraye nature de metaphores, c'eſtadire qui ſe font ſentir & qui ne tiennent pas lieu ſimplement de termes équivoques.

Toutes les exceptions de M. Claude ſont hors de ces regles. Car 1. Elles ſont priſes d'un petit nombre de metaphores ſur chaque ſujet.

2. Elles ſont priſes de metaphores claires, & qui n'ont pas beſoin d'explication, parce que le fondement en eſt ou notoire ou évident.

3. Elles ſont priſes de metaphores où l'on ſe porte par le ſeul deſir de s'exprimer, & non par chaleur & par effort d'imagination.

4. Elles ſont priſes de termes qui ont perdu le vray uſage de termes metaphoriques, & qui n'ont plus que celuy de termes équivoques, c'eſtadire de termes qui ont deux ſens. Et au contraire, les expreſſions qui regardent l'Euchariſtie ſeroient compriſes dans ces regles, comme nous l'avons fait voir, ſi l'on les prenoit au ſens des Miniſtres. CH. III.

Que ſi chacune de ces regles que nous avons propoſées, eſtant appliquée ſeparément à noſtre ſujet, nous doit porter à conclure qu'il ſeroit impoſſible que les expreſſions dont les Peres ſe ſervent ſur le ſujet de l'Euchariſtie, fuſſent frequentes & ordinaires comme elles ſont, ſi elles eſtoient metaphoriques; que ſera-ce donc ſi on les reünit enſemble, c'eſtadire ſi l'on regarde ces expreſſions comme reveſtuës de ces quatre qualitez qu'elles auroient, & qu'il faut que les Calviniſtes leur donnent, les prenant pour des metaphores, d'eſtre obſcures, d'eſtre des efforts d'imagination, de conſerver leur nature de metaphore, & enfin d'eſtre en tres-grand nombre? Le moyen qu'avec ces quatre circonſtances elles puiſſent eſtre plus frequentes que les termes qui repreſenteroient ſimplement & naturellement ce que les Miniſtres veulent qu'elles ſignifient? Or il eſt indubitable qu'elles auroient toutes ces qualitez ſi on les prenoit en un ſens metaphorique, comme il eſt facile de le voir dans les exemples alleguez. Et delà il s'enſuit manifeſtement qu'eſtant ordinaires comme elles ſont, il eſt contre le bon ſens de les vouloir faire paſſer pour des metaphores.

Voilà comment ces regles que l'on avoit propoſées ſimplement & en termes generaux, parce que comme on l'a expreſſément marqué on n'avoit en vuë que les perſonnes ſinceres qui ſuppléent d'eux-mêmes par le bon ſens tout ce qu'on a dit icy, ſe peuvent reduire à des termes plus precis qui les mettent hors d'atteinte des vaines exceptions de ceux qui ne cherchent pas la verité.

Je ne m'arreſte pas à ce que M. Claude allegue pour montrer que la regle que l'on a propoſée eſt mal appliquée, qui eſt qu'il y a certains termes qu'il pretend eſtre ſimples & marquer naturellement la nature de l'Euchariſtie qui ſont aſſez ordinaires dans les Peres, comme ſont ceux de *pain*, de *vin*, d'*image*, de *figure*, de *memoriaux*, de *gage*, de *Sacrement*, de *myſtere*. Nous verrons dans le troiſiême Tome de cet ouvrage, ce qu'on doit dire de ces expreſſions, & nous ferons voir que tant s'en faut Pag. 343.

CH. III. qu'elles soient contraires à la presence réelle, elles en sont des suites necessaires, & que supposé cette doctrine elles doivent estre ordinaires. Il suffit de dire icy que M. Claude ne répond avec tant de hardiesse que cette regle dont on s'est servi est mal appliquée, que parce qu'il n'entend pas l'application que l'on en fait, & qu'il en substituë une autre. Car quand on dit que les expressions metaphoriques doivent estre plus rares que les simples & naturelles, on n'a entendu les comparer qu'avec les expressions naturelles qui exprimeroient simplement ce qui est marqué par l'expression que les Ministres pretendent estre metaphorique. On dit par exemple que si c'estoit une expression metaphorique, que de dire que *le pain est changé au corps de* JESUS-CHRIST, & que l'expression simple fust *qu'il est rempli par la consecration d'une vertu meritée par le corps de* JESUS-CHRIST, cette derniere expression seroit plus frequente que la premiere; au lieu que non seulement elle n'est pas plus frequente, mais qu'elle ne se trouve point du tout.

On dit que si c'estoit par metaphore que saint Cyrille d'Alexandrie dit *que* JESUS-CHRIST *entre & est en nous par sa chair, qu'il nous vivifie par sa chair*, & que l'expression simple fust *que la vertu du corps de* JESUS-CHRIST *imprimée dans le pain entre & est dans nous*, il ne se seroit pas porté à se servir toujours de la premiere expression & jamais de la derniere. C'est donc en vain que M. Claude nous substituë d'autres expressions dont il n'est pas question, & qui ne sont pas celles qui répondent à ces expressions Eucharistiques dont nous parlons.

Ce n'est pas qu'il ne soit encore vray qu'à l'égard même de ces mots d'image, d'antitype, de figure, les passages où l'Eucharistie est appellée corps de JESUS-CHRIST, ne soient infiniment plus frequens, que ceux où ces autres mots sont emploiez: & c'est ce que les Ministres reconnoissent eux-mêmes quand ils parlent sincerement. Ce qui faisoit dire à Oecolampade comme on l'a déja remarqué, *que l'on trouvoit souvent dans les écrits des Peres le corps du Seigneur, le sang du Seigneur, mais que l'on y expliquoit rarement en quelle maniere c'estoit le corps & le sang du Seigneur, & quand on l'expliquoit c'estoit fort obscurément:* CREBRO *erat obvium corpus Domini, sanguis Domini, sed qualiter corpus, qualiter sanguis rariùs explicabatur & valdè obscurè.* Ce qui est un aveu formel du fait supposé dans la regle que nous avons soutenuë contre M. Claude, & un desaveu for-

Lavater. in Hist. Sacram. p. 5.

mel de ce qu'il avance avec tant de hardiesse, qu'il n'y à rien dans les Peres de plus frequent, de plus découvert, ny de plus connu que ces pretendus éclaircissemens. Ch. IV.

CHAPITRE IV.

Deffense de la seconde regle.

Qu'il est contre la nature de continuer dans la metaphore.

Efforts inutiles de M. Claude pour la détruire.

CETTE seconde regle est proposée en ces termes dans la refutation du premier Traité de M. Claude. *Pag. 209. & 210.*

La metaphore enfermant quelque sorte de fausseté, il est contre la nature d'y continuer longtemps, & les Rhetoriciens remarquent même que quand on le fait ce n'est plus un ornement, mais un deffaut qu'ils appellent enigme, parce qu'il rend le discours obscur & difficile à entendre. Et l'on conclut de cette regle *que si on s'en sert pour examiner les expressions des Peres qui marquent d'elles-mêmes une presence réelle, l'on verra qu'il n'estoit pas possible aux Fidelles de les prendre pour des metaphores. Car aprés s'en estre servis ils n'en sortent point, ils y persistent jusques au bout, ils encherissent souvent par les secondes sur les premieres. Enfin il faudroit que pour parler de ce mystere comme ils ont fait ils eussent eu un dessein formel de tromper ceux à qui ils parloient.*

M. Claude rejette d'abord cette regle, par une de ces decisions courtes & precises qui luy sont si familieres. *La seconde regle*, dit-il, *que l'Auteur propose avec beaucoup d'éclat à moins de solidité que la premiere.* *M. Claude p. 220.*

Et ensuite entreprenant de la refuter en particulier, il commence par un aveu qui est peu propre à autoriser sa decision. Le voici.

Il n'y à rien, dit-il, *de si mal fondé que cette regle. Car premierement il est vray qu'il y a des metaphores dures, éloignées, qui d'elles-mêmes ne tombent pas facilement dans la pensée des hommes, & ce n'est proprement que de celles-là qu'on peut dire qu'estant continuées elles rendent le discours obscur, & font ce que l'on appelle enigme.* Il n'y à donc plus qu'à sçavoir si les expressions dont il s'agit

Ch. IV. estant prises pour des metaphores, ne seroient pas de ce dernier genre, c'estadire des metaphores dures, éloignées, obscures, enigmatiques : & alors il se trouvera que cette regle, que M. Claude entreprend de refuter, sera par son aveu même tres-solide & tres-bien fondée. Or que ces expressions qui regardent l'Eucharistie, estant prises pour des metaphores, seroient les plus dures & les plus étranges dont on ait jamais oüi parler, je n'ay pas besoin de le prouver icy, l'ayant fait dans le cours de cet ouvrage à l'égard d'un tres-grand nombre des principales, comme de celles qui marquent le doute exprimé par les Peres.

De celles qui marquent la refutation de ce doute.

De celles où les Peres disent, que l'Eucharistie *est vrayement & selon la verité le corps de* Jesus-Christ, *que c'est son vray corps, sa vray chair.*

De celles qui disent que c'est *proprement son corps*, que c'est *son propre corps.*

De celles où il est dit, *que c'est son corps même.*

De celle par laquelle saint Gregoire de Nysse dit, *que le pain est, & est appellé corps de* Jesus-Christ.

De celles où il est dit, que Jesus-Christ *entre en nous par sa chair & sa propre chair.*

De celles où il est dit, *que nous avons une double union avec* Jesus-Christ, *l'une spirituelle & l'autre corporelle.*

De celles où il est dit, *que nous sommes unis corporellement à son corps.*

De celles où il est dit, *que le corps de* Jesus-Christ *qui est en nous, est indivisible.*

De celles où il est dit, *que le pain est changé au corps de* Jesus-Christ, par un changement qui a tous les caracteres d'un changement réel.

De celles où il est dit, *que l'Eucharistie est la verité & l'accomplissement des figures de l'ancien Testament.*

De celles où elle est opposée comme corps de Jesus-Christ à ces figures considerées comme figures.

Enfin tout ce que nous avons dit jusques icy en éclaircissant le sentiment des Peres, faisant voir par un tres-grand nombre de preuves tres-claires, que leurs expressions sont inintelligibles dans le sens metaphorique, il ne faut que joindre ce fait prouvé par tout cet ouvrage avec l'aveu que fait M. Claude

que

que l'on ne continuë jamais longtemps dans ces ſortes de metaphores dures & obſcures, pour en conclure que ces expreſſions qui regardent l'Euchariſtie, ne peuvent eſtre priſes en un ſens metaphorique, parce que les Peres y continuent longtemps, & qu'il eſt contre la nature par l'aveu même de M. Claude, de continuer longtemps dans des metaphores de cette ſorte. Ch. IV.

Voilà donc déja un cas où la regle que l'on a propoſée a lieu, & un cas qui comprend la plus grande partie des expreſſions dont il s'agit. Mais on peut encore faire voir par pluſieurs autres conſiderations, que cette continuation de metaphores que les Miniſtres ſont obligez d'admettre en prenant ces expreſſions des Peres ſur l'Euchariſtie pour metaphoriques, eſt entierement contre la nature & le ſens commun.

Les ſuppoſitions que les Miniſtres ſont obligez de faire pour ſoutenir cette étrange pretention ſeront tout à fait plaiſantes.

Car au lieu qu'il eſt rare que l'on trouve dans les Peres des metaphores longtemps continuées ſur quelque matiere que ce ſoit, qu'il eſt encore plus rare qu'ils ayent continué la metaphore pluſieurs fois ſur la même matiere, & qu'il eſt ſans exemple qu'en parlant d'une certaine matiere avec eſtenduë ils ne manquent jamais de ſe ſervir de metaphores continuées, il faudra que les Miniſtres nous diſent qu'il eſt arrivé par une certaine fatalité, que ce qui eſt rare & inuſité ſur tous les autres ſujets, eſt ſi familier & ſi frequent ſur le ſujet de l'Euchariſtie, que les Peres n'en parlent jamais avec étenduë ſans entrer & ſans continuer longtemps dans ces pretenduës metaphores. De ſorte qu'il ſembleroit qu'il y euſt dans ce ſujet une certaine vertu magique qui leur troubloit le jugement, & les faiſoit parler d'une maniere toute differente de celle dont ils parlent ſur toutes les autres matieres.

Il faut qu'ils paſſent encore plus avant, & qu'ils diſent que les Peres s'eſtoient accordez enſemble, quand ils entroient une fois dans ces pretenduës metaphores, de n'en ſortir jamais, & d'y continuer juſqu'au bout, ſans les éclaircir en aucune ſorte. Car c'eſt ce qui ſe voit dans les diſcours qu'ils font de l'Euchariſtie, & qui ne ſe voit point dans ces pretendus exemples de metaphores continuées produits par M. Claude, dans leſquels les Peres entrent & ſortent fort ſouvent, interrompant leurs metaphores par des expreſſions ſimples qui en détruiſent le ſens litteral.

CH. IV. Par exemple, dans la metaphore continuée de l'aumône, que M. Claude rapporte dans l'Homelie 20. de ſaint Chryſoſtome ſur la ſeconde Epiſtre aux Corinthiens, la metaphore eſt interrompuë preſque dans tous les membres par l'explication de ce qu'elle ſignifie.

Si c'eſt par exemple une metaphore que de dire que celuy qui fait l'aumône eſt oint d'huile: c'eſt l'explication de la metaphore que de dire que cette huile n'eſt faite d'aucune matiere ſenſible, mais qu'elle eſt faite du ſaint Eſprit.

Si c'eſt une metaphore que de dire qu'il a une Couronne: c'eſt l'explication de la metaphore, que de dire que c'eſt une *Couronne* de bonté & de compaſſion.

Si c'eſt une metaphore que de luy attribuer un Autel: c'eſt expliquer la metaphore que de dire que cet Autel eſt fait d'ames raiſonnables. Et ainſy dans toute la ſuite ſaint Chryſoſtome appliquant toujours les choſes qui appartiennent au Sacrifice à des idées réelles & non metaphoriques, c'eſtadire l'image à la verité, ſi ſon diſcours peut paſſer pour une énigme, c'eſt une énigme expliquée qui n'a rien de vicieux. Ce n'eſt pas en cette ſorte que les Peres continuent dans ces pretenduës metaphores Euchariſtiques. Ils y continuent ſans explication & ſans en ſortir. Ce ſeroient de pures énigmes ſans éclairciſſement; ce qui choque abſolument le ſens commun.

Saint Chryſoſtome ſort encore plus ſouvent de la metaphore dans l'autre exemple que M. Claude produit, qui eſt celuy qui regarde les pauvres, & qu'il tire de l'Homelie 89. ſur ſaint Matthieu.

Il a dit à la verité, en parlant des pauvres. *Il n'importe à qui vous donniez, ou à celuy qui eſt preſent devant vous, ou à celuy que les femmes avoient devant leurs yeux. Car vous n'avez pas moins aujourd'huy qu'avoient les femmes quand elles le nourriſſoient*, par où il ſemble égaler les pauvres à la propre perſonne de JESUS-CHRIST. Mais il détruit bien-toſt cette égalité, & il explique clairement le ſens de ces paroles, en ajoûtant immediatement aprés: *Ne ſoyez pas étonnez de ce que je dis; car il y a bien de la difference entre le nourrir luy-même vu dans ſa propre perſonne, ce qui eſtoit capable d'attirer même des ames de pierre, ou d'avoir ſoin par la ſeule créance que l'on a à ſes paroles, d'un pauvre, d'un impotent, d'un homme courbé par la maladie. Dans la premiere de ces occaſions, la veuë & la majeſté de ſa preſence partage avec*

κυρίως φαινόμενον.

vous l'honneur de ce que vous faites : mais en celle-cy la gloire & la CH. IV.
recompence de vostre charité vous demeure toute entiere, & vous luy donnez une marque d'un plus grand respect, en assistant un serviteur comme vous à cause de ses paroles.

Que si M. Claude ne juge pas encore cette explication assez claire pour ôter la pensée que le pauvre soit JESUS-CHRIST même, il en peut trouver une encore plus précise dans ce que saint Chrysostome ajoûte : *Encore que ce qui vous paroist ne soit pas* JESUS-CHRIST, *si est-ce que c'est luy qui sous cette figure demande & reçoit vostre aumône.*

M. Claude se mocque donc de nous, quand au lieu de metaphores continuées il nous produit des metaphores discontinuées, c'estadire expliquées & developpées, feignant ainsi de n'entendre pas le sens de ce qu'on luy dit. Car lors que l'on a dit qu'il est contre la nature de continuer longtemps dans la metaphore, on a entendu d'y continuer longtemps sans explication, puisque l'explication interrompt la continuation, ou en détruit le mauvais effet.

Mais quand M. Claude trouveroit en effet quelques metaphores continuées dans les Peres sur d'autres matieres, elles seroient neanmoins si étrangement differentes de celles qui se trouvent, selon eux, sur l'Eucharistie, qu'il faut n'avoir aucune justesse d'esprit ou aucune sincerité, pour comparer ensemble des choses si inégales.

Car en expliquant au sens des Calvinistes, les expressions dont les Peres se servent sur ce Mystere, il faudra dire qu'ils ont continué dans ces metaphores d'une maniere si étrange, si contraire à toutes les lumieres de l'experience & de la raison, qu'on ne pourroit attribuer cet effet qu'à quelque enchantement ou à quelque aveuglement surnaturel.

Pour donner lieu aux Ministres de considerer jusqu'où ils seront obligez de porter cette rare invention des metaphores continuées, j'ay bien voulu faire une revuë des lieux étendus sur l'Eucharistie qui se trouvent dans les Peres, compter les metaphores qu'ils y doivent reconnoistre selon leur sens.

En voicy un petit dénombrement que je suis prest de verifier.

La quatriême Catechese Mystagogique de saint Cyrille de Jerusalem, qui est toute de l'Eucharistie, en contiendra vingt de cette sorte, selon la supposition des Ministres. Il y entre

Ch. IV. dés les premieres lignes, & n'en ſort point juſqu'à la fin.

Le 37. Chapitre de l'Oraiſon Catechetique de ſaint Gregoire de Nyſſe, qui eſt toute de l'Euchariſtie, en contiendra vingt & une, qui ſont tres-dures & tres-extraordinaires. Il y entre peu aprés le commencement, & n'en ſort point.

Le lieu celebre de ſaint Hilaire du livre 8. de la Trinité, en contiendra ſeize.

Le Chapitre 9. du livre de ſaint Ambroiſe aux nouveaux baptiſez en contiendra quatorze.

Les Chapitres 4. & 5. du livre 4. des Sacremens, en contiendront ſeize.

Il y a un lieu aſſez long ſur l'Euchariſtie dans l'Homelie 51. de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu. Il faudra que les Miniſtres pretendent qu'il eſt compoſé de quatorze metaphores.

L'Homelie 83. ſur le même Evangeliſte, en contiendra plus de vingt.

Ce ſera traitter tres favorablement les Miniſtres que de n'en mettre qu'un pareil nombre dans l'Homelie 45. ſur ſaint Jean.

L'Homelie 24. ſur la premiere aux Corinthiens, en contiendra plus de quarante.

L'Homelie 3. ſur l'Epiſtre aux Epheſiens, en contiendra dix.

Les Chapitres 4. 5. 6. du livre 4. de ſaint Cyrille contre Neſtorius, en contiendront vingt.

Le Chapitre ſecond du livre 4. ſur ſaint Jean, en contiendra trente.

Les lieux plus courts des Peres qui en contiennent moins, ont neanmoins cela de commun avec ceux qui ſont plus étendus, que lors qu'ils ſont entrez dans ce que les Miniſtres prennent pour metaphores, ils n'en ſortent plus, & n'ajoûtent jamais d'explications pour les faire entendre.

Si M. Claude veut donc répondre de bonne-foy à cette preuve que l'on tire de ce ridicule amas de metaphores ſans explication que les Miniſtres ſont obligez d'admettre, qu'il choiſiſſe dans les écrits des Peres quelqu'autre matiere où il en faſſe voir un pareil, & qu'il nous montre de même qu'il y ait un certain ſujet dont les Peres ne puiſſent parler ſans y entaſſer metaphore ſur metaphore.

Qu'il nous faſſe voir cet amas de metaphores ſur ce ſujet, non dans un ſeul lieu, mais dans pluſieurs, & même en autant

de lieux qu'il y en a où il soit traitté avec étenduë, & qu'il nous faſſe voir dans cet amas de metaphores continuées, cette rare proprieté qui convient neanmoins exactement à celles qu'il eſt obligé d'admettre ſur le ſujet de l'Euchariſtie, que non ſeulement ces metaphores ne ſe détruiſent pas l'une l'autre, comme il arrive d'ordinaire, mais qu'elles s'établiſſent & ſe fortifient mutuellement, & ſe reüniſſent toutes à former une même idée, qui eſt celle qui naiſt du ſens litteral; & il luy ſera permis alors de prononcer decifivement qu'il n'y a point de ſolidité dans cette regle, *qu'il eſt contre la nature de continuer longtemps dans la metaphore.* CH. IV.

Mais tandis qu'il n'aura rien à y oppoſer que deux exemples de metaphores qui n'approchent nullement de la maniere dont il faudroit dire que les Peres ont continué dans ces autres pretenduës metaphores qui regardent l'Euchariſtie, on ne laiſſera pas de leur oppoſer cet amas effroyable d'expreſſions litterales qui ſe trouvent dans les Peres ſur ce ſujet, c'eſtadire, ſelon l'hypotheſe des Miniſtres, de ce nombre prodigieux de metaphores continuées, fortifiées, exagerées, & de s'en ſervir comme d'une preuve convaincante que cette hypotheſe eſt tres-fauſſe, & tres-contraire à la nature & au ſens commun.

Que ſi M. Claude, au lieu de regarder la verité comme un ennemi, qu'il tâche par toutes ſortes de moyens de repouſſer & de détruire, avoit eu quelque deſir de la connoiſtre, il auroit trouvé dans ces exemples mêmes des metaphores continuées qu'il rapporte, dequoy ſe convaincre de la ſolidité de cette regle qu'il combat.

Car cette regle, auſſy bien que toutes les autres de même genre, marque ſeulement, comme je l'ay déja dit, l'inclination naturelle & la pente que le ſens commun nous donne, qui eſt de rentrer dans le ſtile ſimple aprés que l'on s'eſt ſervi d'expreſſions metaphoriques & figurées. Mais, comme on l'a dit auſſi, cette pente n'eſt pas telle qu'elle ne puiſſe eſtre ſurmontée par quelque raiſon plus forte dans certaines rencontres particulieres; & lors que ces raiſons ſe rencontrent, la regle generale n'a pas lieu, parce que s'il eſt contre la nature de continuer ſans raiſon dans une metaphore, il n'eſt pas contre la nature d'y continuer avec raiſon.

Si j'ay deſſein, par exemple, de faire une comparaiſon d'une choſe compoſée de diverſes parties, à une autre choſe auſſi

Ch. IV. composée de diverses parties, d'expliquer une longue parabole, de rapporter allegoriquement une figure à la verité figurée, il est bien clair que ce dessein enferme par necessité une espece de continuation de metaphore, comme le dessein d'expliquer une énigme renferme celuy de rapporter tout ce qu'elle contient à un même sens.

Ainsi saint Chrysostome ayant entrepris dans l'Homelie 20. sur la seconde Epistre aux Corinthiens, de prouver que l'aumône nous fait sacrificateurs, & qu'elle nous communique un Sacerdoce, ce dessein renferme celuy de trouver dans celuy qui fait l'aumône, tout ce qui appartient au Sacerdoce, & par consequent d'y chercher une robbe sacerdotale, une huile, une couronne, un Autel, une invocation du saint Esprit, un feu, un parfum, une fumée: tout cela n'est que la suite necessaire de ce dessein de comparer l'aumône à un sacrifice. Et ainsi l'esprit ne trouve point étrange qu'il y continuë, il trouveroit au contraire étrange qu'il n'y continuast pas.

Le même Saint pour exhorter à l'aumône envers les pauvres, dans l'Homelie 89. sur saint Matthieu, fonde son discours sur ce que Jesus-Christ dit dans l'Evangile, qu'il considerera comme fait à luy-même le traittement que l'on fait aux pauvres. Ainsi entreprenant de vaincre l'éloignement que la dureté du cœur humain a de considerer le pauvre comme Jesus-Christ, il estoit obligé par son sujet de continuer dans cette metaphore Evangelique qui faisoit toute sa preuve; ce qui ne l'empesche pas neanmoins d'en sortir & de l'expliquer, comme nous l'avons remarqué.

Mais quand il n'y a pas de ces raisons particulieres qui engagent à continuer dans la metaphore, comme cette continuation seroit alors choquante, tous ceux qui parlent raisonnablement évitent d'y tomber. Et comme ils ne s'y portent pas eux-mêmes, ils ne croyent pas facilement que les autres s'y portent, & ils ont peine à prendre leurs paroles dans un sens qui obligeroit à leur attribuer ce deffaut. C'est donc proprement de ces metaphores continuées sans raison, que s'entend la regle qu'on a proposée, & non de celles qui sont continuées par des raisons particulieres, qui sont des exceptions de cette regle. De sorte qu'il ne faut plus qu'examiner si les expressions qui regardent l'Eucharistie, sont comprises ou sous la regle ou sous les exceptions; or cet examen est bien facile. Car il est clair

que rien n'a obligé les Peres de continuer dans ces metaphores sur le sujet de l'Eucharistie. Ils n'ont point pretendu expliquer une allegorie, ny faire un rapport entre des choses composées de diverses parties, comme saint Chrysostome fait sur le sujet de l'aumône. Ch IV.

Ils se sont portez à ces expressions dans le seul desir de s'expliquer; & c'est pourquoy il ne s'en trouve pas moins dans les écrits des Peres les plus dogmatiques, comme dans la Catechese Mystagogique de saint Cyrille de Jerusalem, dans celle de saint Gregoire de Nysse, & dans les écrits de saint Cyrille d'Alexandrie, que dans les discours les plus animez de saint Chrysostome. Il est donc visible que l'on ne peut faire passer ces discours pour metaphoriques, puisque ce seroient des metaphores continuées sans raison, sans engagement, & qui seroient ainsi visiblement contraires à l'inclination que les hommes ont de sortir des metaphores, s'ils n'ont quelque raison particuliere qui les y retienne.

Je ne m'arresteray pas icy à refuter avec étenduë toutes ces pretenduës observations que M. Claude entasse sur ce sujet, pour montrer que l'Eucharistie est un sujet abondant en metaphores, parce qu'elles ne concluent rien. Quoiqu'un sujet fournisse diverses metaphores, on ne se dispense pas neanmoins d'observer dans l'usage que l'on en fait les regles du langage humain. On n'y continuë pas d'une maniere monstrueuse & extravagante, comme il faudroit dire que les Peres ont fait selon les pretentions des Ministres. On ne se laisse pas transporter par ces metaphores jusques à n'en sortir point. On ne se fait pas une loy de ne parler jamais simplement de ce Mystere, quand on en parle un peu au long, comme on ne s'engage pas dans celles qui seroient dures, inoüies & sans exemple. On ne suppose pas que celles qui ne peuvent raisonnablement estre entenduës, seront intelligibles à tout le monde. Ce sont donc des discours en l'air que toutes ces observations, puisque l'on n'en peut tirer aucune consequence raisonnable.

Je remarqueray neanmoins que le desir que M. Claude a de les multiplier, fait qu'il y mêle quantité de fausses reflexions.

1. Il appelle les rapports naturels entre des choses qui sont effectivement semblables, comme entre les hommes avares & les hommes alterez, des rapports arbitraires, parce qu'il trouve quelque petit avantage de rabaisser en cet endroit ces sortes

CH. IV. de rapports. Or toutes les ressemblances naturelles ne sont point arbitraires, quoiqu'il soit arbitraire de s'en servir.

2. Il nous fait un genre confus des choses dont *les relations*, dit-il, *sont de droit & d'institution publique*, & il range tous les signes d'institution sous ce genre, pour en conclure que cet établissement public autorise davantage les expressions où l'on donne à ces signes le nom des choses signifiées. Mais il devoit faire distinction entre ces signes, & remarquer qu'il y en a qui outre l'établissement renferment une similitude naturelle & sensible, comme celle des statuës à leurs originaux, & d'autres dont la relation dépend toute de l'établissement, & qui par consequent ont besoin d'une instruction expresse; ce qui fait qu'en cette derniere espece de signe on est bien moins porté à se servir d'expressions figurées, parce que n'estant pas aidées par le rapport naturel, elles ne sont pas si intelligibles. C'est par cette raison que l'on n'appelle point le Baptême sang de JESUS-CHRIST, ny le Chrême saint Esprit, & que l'on ne se sert point à l'égard de ces deux signes d'institution, de plusieurs expressions que l'on employe à l'égard des statuës & des autres signes naturels.

3. Parce qu'il croit qu'il luy est avantageux de faire valoir ce droit d'institution, il suppose malgré le sens commun, que l'on est plus porté à appeller l'image de la Vierge une Vierge, que celle de Diane une Diane. Cependant il n'avoit qu'à consulter l'usage pour se détromper de cette imagination, n'y ayant personne qui ne sçache que l'on dit aussi volontiers une Venus, un Hercule, un Alexandre, que l'on dit un saint Paul, un saint Estienne, une sainte Agnes; ce droit d'institution publique ne contribuant rien du tout à rendre ces expressions ny plus ny moins frequente dans une occasion que dans l'autre.

La troisiême reflexion de M. Claude, qui est que l'on prend souvent les signes pour les choses signifiées, lors qu'ils suppléent à l'absence de ces choses, n'est pas moins vaine. Car il est clair que les Sacremens de l'ancienne Loy ayant suppleé à l'absence des objets qu'ils representoient, & le Baptême figure du sang de JESUS-CHRIST suppléant à l'absence du sang de JESUS-CHRIST, on auroit eu droit par cette regle de se servir à l'égard de ces Sacremens anciens & du Baptême, de toutes les expressions dont on se sert à l'égard de l'Eucharistie. Cependant nous avons fait voir qu'on ne s'en est point servi.

Et

Et ainsi il faut que les expressions que les Peres employent sur le sujet de l'Eucharistie naissent d'une autre cause que de celle-là. Ch IV.

La 4. qui est fondée sur ce que, selon M. Claude, le rapport de l'Eucharistie au corps de Jesus-Christ *n'est pas une relation froide & morte, mais active & efficace*, d'où il conclut qu'elle est plus propre à produire des metaphores & à engager ceux qui en parlent à y continuer, a ce double deffaut qu'elle est fausse pour le dire ainsi dans le fait & dans le droit.

Car en premier lieu il est faux que quand les Peres auroient expliqué ces paroles: *Cecy est mon Corps*, en la maniere que les Calvinistes les expliquent, ils eussent pu raisonnablement attribuer aucune efficace à l'Eucharistie. Et par consequent la relation qu'ils y auroient reconnuë, auroit proprement esté de ces relations *froides & mortes*, & non de ces relations *actives & efficaces.*

2. Il est encore faux que quelque efficace que l'on reconnoisse dans la relation d'un signe à l'original, elle soit capable de porter à des expressions pareilles à celles dont les Peres se servent à l'égard de l'Eucharistie. On a souvent montré le contraire par l'exemple de la relation du monde la plus efficace & la plus autorisée, qui est celle du Baptême au sang & à la mort de Jesus-Christ. Cependant cette relation n'a point donné lieu de dire du Baptême ce que l'on dit de l'Eucharistie, comme nous l'avons prouvé bien au long. Toutes ces conjectures sont donc de pures visions dementies par l'experience.

La 5. consideration qui est *que quand un objet fait une impression plus forte sur nostre esprit nous avons accoûtumé d'en parler comme s'il estoit effectivement present*, n'est que la continuation de ce même égarement: car l'application que M. Claude en fait à l'Eucharistie se trouve contraire à l'experience, à la raison, & au fait même.

Il est faux que le corps de Jesus-Christ fasse dans l'esprit une impression plus forte par l'Eucharistie que par les autres signes. Au contraire si l'Eucharistie n'estoit le corps de Jesus-Christ qu'en figure, comme elle n'auroit qu'un rapport d'institution au corps de Jesus-Christ, les sens en seroient moins vivement frappez, que des images & de plusieurs autres signes.

Il est faux que quelque vif que soit un signe on soit porté à

Ch. IV. en parler comme les Peres ont parlé de l'Euchariſtie. C'eſt ce que nous avons déja refuté ſur l'exemple même de ce que S. Jerôme dit à ſainte Marcelle. Car jamais ſaint Jerôme n'a dit que le ſaint ſepulchre fut changé en Jesus-Christ. Il n'a jamais dit que Jesus-Christ y fuſt par ſa chair. Il n'a jamais demandé : Pourquoy donc on ne voyoit pas Jesus-Christ des yeux corporels. Il n'a jamais établi par l'Ecriture, & par les plus grands effets de la toute-puiſſance de Dieu, qu'il y fuſt effectivement.

Enfin la derniere reflexion qu'il fait ſur ce même ſujet n'a encore rien de ſolide ny de veritable. Elle porte que lors que l'on repreſente par quelques *actions exterieures les actes internes de l'ame vers un objet, on eſt porté à parler de ce qui ſe paſſe interieurement comme ſi cela ſe faiſoit corporellement.* Il en apporte pour exemple ce que l'on fait à l'égard d'un Crucifix, & ce que les Peres diſent du Baptême : & il ne faut que ces deux exemples pour faire voir la fauſſeté de la regle appliquée à l'Euchariſtie. Car on ne dit ny d'un Crucifix ny du Baptême ce que l'on dit de l'Euchariſtie ; & il n'y à qu'à lire le Chapitre où nous avons fait voir les differences de ce que les Peres ont dit de l'Euchariſtie & de ce qu'ils ont dit du Baptême, pour eſtre convaincu par une experience ſenſible combien les conjectures de M. Claude ſont frivoles.

Cependant aprés cet amas de vaines reflexions, comme s'il avoit établi des principes demonſtratifs, il croit avoir des raiſons de reſte. *Si chacune*, dit-il, *de ces raiſons donne lieu de pouſſer & de continuer la metaphore, que dira t-on d'un ſujet où elles ſe trouvent toutes aſſemblées? Ne m'avoüera-t-on pas que la figure y eſt admiſe plus facilement & plus heureuſement continuée, que dans les autres choſes où il n'y à qu'une ou deux de ces choſes qui en autoriſent l'uſage?*

C'eſtadire ſelon M. Claude, que chacune de ces raiſons ſuffiſant pour continuer la metaphore, & eſtant toutes reünies ſur le ſujet de l'Euchariſtie, il y à cinq fois plus de raiſons qu'il n'en faut pour cette continuation. Mais le mal eſt que l'experience ne favoriſe jamais les meditations de M. Claude. Car toutes ces pretenduës raiſons ſe trouvent reünies ſur le ſujet du Baptême par rapport au ſang de Jesus-Christ, ſur le Chrême par rapport au ſaint Eſprit. Cependant le malheur à voulu que les Peres n'en ayent nullement parlé comme ils ont fait de l'Euchariſtie.

Mais quand M. Claude consultera un peu plus le sens commun qu'il ne fait, il reconnoistra que quand ses reflexions seroient beaucoup plus considerables qu'elles ne sont, elles n'autoriseroient pas neanmoins cette continuation si prodigieuse de metaphores sur le sujet de l'Eucharistie que les Ministres sont obligez d'admettre, parce qu'elles ne feroient pas qu'il fust vray-semblable que si-tost que les Peres tomboient sur cette matiere ils se laissassent transporter par un entousiasme qui ne leur arrive jamais en aucune autre matiere, & qui les portast à pousser la metaphore sur ce sujet jusques à l'excés, à y continuer longtemps, & à n'en sortir jamais, & cela dans les traitez les plus dogmatiques & les moins animez qu'ils ayent fait, & presque autant de fois qu'ils ont parlé de l'Eucharistie avec étenduë. La nature, le sens commun, la pieté ne permettent pas d'attribuer aux Peres un procedé si peu raisonnable. Ch. IV.

Ce n'est pas icy le lieu de refuter les vaines réponses de M. Claude sur le passage de saint Chrysostome tiré de la 24. Homelie sur l'Epistre aux Corinthiens, que l'on avoit rapporté pour servir d'exemple de la continuation prodigieuse de metaphores que les Ministres sont obligez d'admettre dans les Peres en les prenant dans leur sens. Ce passage a déja esté produit par parties dans cet ouvrage même, & comme on à fait voir sur chacune qu'elle ne se pouvoit entendre que dans le sens de la presence réelle, les réponses de M. Claude sont déja refutées. Mais je ne puis m'empescher de répondre en passant à l'accusation qu'il forme contre la traduction que l'on en a faite dans la refutation de son premier traité, qui est *que les deux premieres lignes contiennent deux depravations essentielles.* *M. Claude 2. Rép. p. 361.*

Ces sortes d'accusations font une partie de la politique des Ministres, & ils ne manquent jamais de les former en l'air, parce qu'ils en tirent toujours deux avantages considerables. Le premier de répandre cette impression parmi les ignorans, que les passages qu'on allegue contre eux sont des passages falsifiez; Le second, de tourner la dispute sur des pointilleries de Grammaire, dont peu de personnes sont capables, & où par consequent ils ont plus de facilité à couvrir leur propre foiblesse.

C'est par des raisons toutes contraires que je m'arreste rarement à reprocher à M. Claude le deffaut des siennes, ny à répondre à toutes les vaines objections qu'il fait sur la maniere dont on a traduit certains passages, de peur d'obscurcir & d'em-

Ch. IV baraſſer cette diſpute par ces diſcuſſions ennuyeuſes, où l'erreur & la verité ſe confondent aiſément : & l'éloignement que j'ay de ces chicanneries, va quelquefois ſi loin, que j'ay ſouvent traduit des paſſages en la maniere que M. Claude l'exigeoit, quoy que je fuſſe tres-perſuadé qu'il l'exigeoit ſans raiſon, & qu'on les pouvoit traduire autrement.

C'eſt ainſi que pour exprimer ce que dit Gelaze de Cyzique en ces termes Grecs, *πίστει νοήσωμεν κεῖσθαι ἐπὶ τῆς ἁγίας τραπέζης τὸν ἀμνὸν τοῦ θεοῦ*, on a mis dans le premier Tome de cet ouvrage le mot de *giſant* au lieu de celuy de *preſent*, dont on s'eſtoit ſervi dans la refutation de ſon premier Traité, & l'on l'a traduit encore de même dans quelques endroits de ce Volume icy, pour éviter ſimplement ces importunes objections, quoique M. Claude n'ait aucun droit d'exiger qu'on le traduiſe de cette ſorte. Car le mot de *κεῖσθαι* ſignifiant en Grec *jacere*, eſtre *giſant*, ou *poſitum eſſe*, c'eſtadire *eſtre mis*, *eſtre en quelque lieu*, *y eſtre preſent* : Je mets en fait que dans les Auteurs Grecs cette derniere ſignification eſt vingt fois plus ordinaire que la premiere. Cependant par un droit que les Miniſtres s'attribuent, que tous les termes qui reçoivent pluſieurs interpretations, ſe doivent traduire de la maniere qui leur eſt plus favorable, ils ne manquent jamais de former une accuſation d'infidelité, quand au lieu de ſe ſervir du mot de *giſant*, on ſe contente de mettre eſt *placé*, ou eſt *preſent*, quoique ce ſoit la ſignification ordinaire de ce terme.

Ces deux dépravations eſſentielles du texte de S. Chryſoſtome que M. Claude reproche à l'Auteur de la Perpetuité, ſont à peu prés de ce genre, & l'on pourra juger par là, de la juſtice de tous les reproches ſemblables auſquels on ne s'arreſte pas, & dont on fera peut-eſtre un jour un petit recueil, afin de ne mêler pas ces diſcuſſions importunes avec les autres matieres plus importantes. Le texte Grec porte *σφόδρα πιστῶς καὶ φοβερῶς εἴρηκεν*, & on l'a traduit ainſi : *Ces paroles de l'Apoſtre ne doivent pas imprimer moins de terreur que de foy.* M. Claude dit ſur cela qu'il faloit traduire, *l'Apoſtre a parlé fort fidellement & fort terriblement.* Mais je luy réponds que cette expreſſion *a parlé fidellement* ne ſignifie rien, & par conſequent qu'elle eſt tres-mauvaiſe, puis qu'elle cache le ſens de ſaint Chryſoſtome, au lieu de le découvrir, & que celle dont on s'eſt ſervi eſt exacte & repreſente parfaitement ſon ſens. Car ce Saint en diſant que

l'Apostre a parlé terriblement, veut dire sans doute qu'il a parlé d'une maniere capable d'imprimer de la terreur. Car il parle de la terreur, non qu'il ressentoit, mais qu'il produisoit. Et par consequent quand il joint le mot de πιστῶς à celuy de φοβερῶς, il parle de même de la foy qu'il imprimoit dans l'esprit & non de celle qui le faisoit parler. Ainsi il est impossible de rendre ces paroles plus exactement qu'en traduisant comme l'on a fait: *Ces paroles ne doivent pas donner moins de terreur que de foy.* Et il faut avoir une grande envie de chicaner pour avoir pu appeller la plus nette & la plus litterale traduction qu'il soit possible de s'imaginer, *une depravation essentielle du texte de saint Chrysostome.* Ch. IV.

La seconde qui paroist plus apparente n'est pas plus solide dans le fond. On a fait dire à saint Chrysostome, *que ce qui est dans le calice est le même sang qui a coulé du costé du Sauveur*; au lieu, dit M. Claude, qu'il falloit traduire: *Ce qui est dans le calice est ce qui a coulé.* Je réponds que pour traduire litteralement saint Chrysostome, il ne falloit se servir ny de la premiere traduction ny de la seconde: mais que la premiere rend mieux le sens de saint Chrysostome que la seconde. Car les termes Grecs de ce Pere sont τοῦτο τὸ ἐν ποτηρίῳ ὄν, ἐκεῖνό ἐστι τὸ ἀπὸ τῆς πλευρᾶς ῥεῦσαν. Or il est clair que dans ces termes Grecs il y a deux pronoms demonstratifs & deux articles, qui ne paroissent point dans la traduction Françoise, & qui ont pourtant une force particuliere dans le Grec, en affirmant beaucoup plus que s'il n'y avoit que les seuls articles. Car si saint Chrysostome avoit dit simplement que ce qui est dit dans le calice, ἐστὶ τὸ ἀπὸ πλευρᾶς ῥεῦσαν, il se seroit servi d'une expression aussi forte que les paroles Françoises, & l'on auroit déja du traduire, *est ce qui a coulé du costé.* De sorte qu'ayant ajoûté ἐκεῖνο ἐστὶ τὸ ἀπὸ πλευρᾶς ῥεῦσαν, il s'est servi d'une affirmation redoublée par cette double demonstration. Et ainsy on n'a pu mieux representer cette double demonstration que par le mot de *même*, qui ne fait aussi que redoubler l'affirmation, & empescher l'esprit de se détourner de l'idée du mot auquel il est appliqué. Ceux qui sçavent un peu ce que c'est que de traduire, sçavent aussi que toute la force des termes d'une langue ne se pouvant pas toujours rendre dans l'autre par des termes qui y répondent precisément, on est obligé d'avoir recours à ceux qui en approchent le plus.

CHAPITRE V.

Deffense de la troisiême & de la quatrième regle des metaphores combattuës par M. Claude.

IL nous sera d'autant plus facile de deffendre les autres regles pour le discernement des expressions litterales d'avec les metaphoriques, qu'il se trouve que tous les principes necessaires pour cela ont esté établis dans la suite de cet ouvrage, & que toutes les deffaites de M. Claude y sont ruinées par avance.

M. Claude rapporte la troisiême en ces termes : *Les metaphores ne se prouvent point en leur sens propre, parce qu'à cet égard elles sont fausses.* Je veux croire qu'il a voulu representer sincerement le sens de l'Auteur de la refutation. Cependant il est certain ou qu'il l'a fort mal conçu, ou qu'il l'a fort mal exprimé. Car qui dit que les metaphores ne se prouvent point en leur sens propre, reconnoist tacitement qu'elles se prouvent au sens figuré, qui est ce que M. Claude demande. Et en exprimant ainsi cette regle, on fait dire à cet Auteur une chose non contestée, qui est que les metaphores ne se prouvent point dans leur sens propre, & on luy fait accorder tout ce qui est contesté, qui est qu'elles se prouvent au sens figuré. Et ainsi je ne m'étonne pas que M. Claude, aprés avoir tourné cette regle en cette maniere, s'en démêle en un mot, en disant : *qu'il n'y a rien là qui le puisse arrester un moment.*

Mais pourvu qu'il vueille se donner la peine de comprendre cette regle dans le sens auquel elle est proposée dans ce livre, qui est celuy que les termes forment, assurément qu'il aura lieu de s'y arrester plus d'un moment. On ne dit donc point dans cet endroit, *que les metaphores ne se prouvent point dans leur sens propre*, ce qui ne signifie rien ; mais on dit *que les metaphores ne se prouvent point*, c'estadire qu'elles ne se prouvent ny dans le sens propre qui est faux, ny dans le sens figuré, parce que la preuve applique l'esprit au sens propre, & ainsi elle persuaderoit une fausseté.

C'est en ce sens que l'on a entendu cette regle ; c'est ce sens que l'on a exprimé ; c'est ce sens que l'on soutient. C'estadire

qu'on pretend que c'eſt une marque qu'une expreſſion n'eſt pas metaphorique, quand l'on voit que l'on ſe met en peine de prouver ſerieuſement ce qu'elle contient, & que c'eſt l'impreſſion naturelle que la preuve donne. Ainſi celuy qui diroit il faut croire que Dieu à des bras, puiſque l'Ecriture le dit donneroit lieu de croire qu'il prend cette propoſition litteralement, & qu'il eſt anthropomorphite. Ainſi celuy qui diroit que l'on ne doit point douter que Dieu ne ſoit capable de colere, puiſque l'Ecriture le dit en termes exprés, donneroit lieu de croire qu'il attribuë réellement à Dieu le mouvement de colere. Ainſi celuy qui diroit que les Seraphins ont des ailes, puiſque le Prophete les a vuës, perſuaderoit à tout le monde qu'il croit que les Seraphins ont des ailes. Ch. V.

Il eſt donc viſible que le bon ſens ne permet pas de rejetter cette regle, que les metaphores ne ſe prouvent point, puiſqu'on peut faire voir par un infinité d'exemples que la ſeule preuve ajoûtée à une metaphore la fait prendre pour une expreſſion litterale, & qu'il eſt rare même que cela arrive autrement. Et c'eſt pourquoy on n'entreprend jamais de prouver ny que Benjamin fut un loup, ny que Jesus-Christ fuſt un lion, ny qu'Iſſachar fuſt un âne. Tout ce que l'on peut faire eſt de rendre raiſon de ces metaphores. Mais ſi aprés avoir dit par exemple, que Benjamin eſt un loup raviſſant, on ajoûtoit qu'il le faut croire, puiſque l'Ecriture le dit, & que l'on aportaſt pour le prouver tous les miracles que Dieu a operez, il eſt indubitable que toutes ces preuves perſuaderoient que celuy qui s'en ſerviroit croiroit que Benjamin auroit eſté effectivement changé en loup.

Mais ce que l'on peut dire raiſonnablement, eſt que cette regle n'eſt pas generale comme preſque toutes les regles morales, qu'elle a ſes exceptions, & qu'il arrive quelquesfois que l'on prouve certaines choſes quoy qu'exprimées en termes metaphoriques. Si M. Claude s'eſtoit reduit à cela, je luy aurois avoüé qu'il auroit raiſon. Mais je luy aurois dit en même-temps que les exceptions ne ruïnent point les regles, qu'elles en diminuent ſeulement l'étenduë, & qu'ainſi la regle ſubſiſtant elle ne laiſſe pas d'avoir ſa force ſur tout ce qui eſt compris dans ſon étenduë; ce que l'eſprit diſcerne tout d'un coup ſans qu'il ſoit beſoin de marquer expreſſément les exceptions.

Que ſi neanmoins M. Claude deſire que je les luy marque je

CH. V. n'ay qu'à luy dire en un mot, comme je l'ay déja marqué ailleurs, que l'on peut prouver les choses exprimées en termes metaphoriques avec trois conditions. La premiere que le sens exprimé metaphoriquement soit parfaitement clair & connu. La seconde que ce sens parfaitement clair contienne une difficulté veritable, & qui merite d'estre prouvée. La troisiême que les preuves dont on se sert se rapportent clairement à la preuve de cette difficulté veritable, & ne tendent pas d'elles-mêmes à autoriser le sens simple.

Avec ces trois conditions j'avouë que l'on peut prouver des metaphores. Mais parce qu'elles sont rares on les prouve rarement. Et c'est pourquoy l'impression commune que donne une preuve, principalement qnand elle est formelle, expresse, étenduë, est que l'on prend la proposition qui contient la chose prouvée dans le sens litteral.

Ce qui est certain, est qu'aucune de ces conditions ne convient aux exemples où les Peres prouvent la verité de l'Eucharistie. Car il est tres-faux premierement que les propositions que les Peres prouvent, expriment par une metaphore claire que le pain est le corps de JESUS-CHRIST en figure & en vertu; & céla est si faux que M. Claude compose luy-même son Eglise chimerique de trois ordres entiers qui n'entendoient point ces expressions, & d'un quatriême qui estoit longtemps à les trouver.

Il est tres-faux que le sens que les Ministres attribuent aux propositions prouvées par les Peres, contienne une difficulté qui merite d'estre prouvée. Nous avons refuté ailleurs cette imagination, & il suffit de renvoyer icy M. Claude à ce que l'on en a dit.

Enfin il est faux que les preuves dont les Peres se servent ayent aucun rapport direct à ces pretenduës difficultez. Ces paroles: *Cecy est mon Corps*, qui sont leur preuve la plus ordinaire, ne prouvent ny la figure ny la vertu. Les exemples de la puissance de Dieu qu'ils alleguent, ne portent aussi réellement l'esprit qu'au sens litteral, parce qu'il est sans apparence que les Peres pour prouver dans le pain ou la simple qualité de figure, ou celle de figure efficace, y ayent eu recours en negligeant plusieurs autres preuves plus proches & plus convainquantes.

Ainsi il est visible que le sujet dont il s'agit n'estant point renfermé

renfermé dans l'exception, il eſt abſolument compris dans la regle, c'eſtadire que les preuves par leſquelles les Peres font voir que le pain conſacré eſt le corps de JESUS-CHRIST, & qu'il eſt changé en ſon corps, montrent en même temps qu'ils ont expliqué litteralement ces propoſitions. CH. V.

Au reſte ce n'eſt pas une choſe digne d'un homme auſſi éclairé que M. Claude, d'avoir confondu comme il paroiſt qu'il a fait, la preuve d'une metaphore, & l'éclairciſſement d'une metaphore, quoique ce ſoient deux choſes tres-differentes. Car dans la preuve d'une metaphore on veut effectivement prouver une verité conteſtée, & dans l'éclairciſſement, on veut ſeulement expliquer le rapport & la convenance de la metaphore avec la verité qu'elle repreſente. La preuve ſuppoſe un doute formé ſur une matiere connuë & entenduë. L'éclairciſſement ſuppoſe ſeulement une ignorance des rapports & des convenances que l'on pretend expliquer. Ainſi quand S. Chryſoſtome fait voir de quelle ſorte au jour de la Pentecoſte la terre devint un ciel, il ne veut rien prouver, parce qu'il ne ſuppoſe aucun doute réel dans ſes Auditeurs; il veut ſimplement comparer la terre au ciel, & faire voir dans la ſuite le rapport & la juſteſſe de cette comparaiſon, en en développant les parties & en montrant que les Apoſtres ſont des Aſtres. Prouver une metaphore n'eſt rien moins que cela; c'eſt la prouver comme conteſtée; c'eſt la vouloir établir contre un doute qui s'y oppoſe. Ce n'eſt pas faire entendre ce qu'on n'entendoit pas; c'eſt faire croire ce que l'on ne croyoit pas, ou que l'on eſtoit tenté de ne pas croire.

M. Claude eut donc bien fait de ſupprimer cet exemple, & de ſe reduire à celuy de ſaint Auguſtin, où il eſt vray que ce Saint prouve que Dieu peut faire de la *chair* un *Ange*; enquoy il y a quelque metaphore. Mais c'eſt une metaphore claire. C'eſt une metaphore qui contient une difficulté réelle. C'eſt une metaphore dont le ſens metaphorique eſt clairement établi par la preuve dont il ſe ſert, & dont on la peut conclure directement. Ainſi elle eſt clairement contenuë dans l'exception, & ne détruit point la regle.

J'ay répondu ailleurs à l'exemple des pauvres que M. Claude allegue enſuite. J'ay refuté cent fois cette vertu chimerique, dont les Miniſtres font le ſujet du doute marqué & combattu par les Peres. J'ay fait voir que lors qu'ils ont inſiſté ſur la

Ch. V. verité de ces paroles de Jesus-Christ : *Cecy est mon Corps*, ils ont marqué par là clairement qu'ils les prenoient à la lettre. Aprés cela je pense qu'on sera peu disposé à suivre l'impression que M. Claude s'efforce de donner, en traittant cette regle avec un dédain artificieux, & en decidant avec son air ordinaire, *qu'il n'y a rien de plus foible que cette petite regle de l'Auteur.*

Il ne témoigne pas plus d'intelligence sur la quatriême regle, qui est que les metaphores ne sont jamais un sujet de doute.

Car premierement quand on parle d'un doute, on parle d'un doute réel qui va à desavoüer une verité, tels que sont ceux que les Peres nous representent se pouvoir élever sur l'Eucharistie, & non de l'admiration d'une verité connuë, tels que sont les exemples que M. Claude produit de saint Chrysostome & de saint Basile. Ce qui est fort different, & naist même de dispositions contraires. Car on est porté à exprimer simplement les choses dont on dit que d'autres doutent ou peuvent douter, & à combattre ces doutes par des termes simples : au lieu que l'admiration d'une grande verité, comme celle des effets du Baptême & de la glorification de l'Eglise dans son chef porte d'elle-même aux termes metaphoriques. Voilà qu'elle est la justesse des exemples de M. Claude.

Mais il y a encore plus, ou de mauvaise foy, ou de deffaut de lumiere dans le troisiême exemple, qu'il propose en cette sorte. *Saint Ambroise*, dit-il, *ne forme t-il pas des doutes sur l'eau du Baptême, de même que sur le pain de l'Eucharistie? Ie vous ay dit*, dit-il, *qu'il ne faut pas seulement croire ce que vous voyez, de peur que vous ne disiez aussi ; Est-ce donc ce grand Mystere que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point oüi, & qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme? Ie voy la même eau que je voyois tous les jours. Est-ce donc là ce qui me doit nettoyer? Il fortifie les Fidelles contre ces doutes qui naissent du témoignage des sens par la parole de Dieu, ny plus ny moins que sur le sujet de l'Eucharistie.*

En verité, M. Claude se fait tort de songer si peu à ce qu'il avance. Est-il question, si l'on peut former des doutes en general sur les Mysteres? Qui est-ce qui a jamais eu la moindre pensée d'en douter? Il s'agit de sçavoir si l'on peut former des doutes sur des propositions metaphoriques, pareilles à celles que les Ministres s'imaginent que les Peres ont employées sur l'Eucharistie. Voilà l'unique question dont il s'agit ; & il est vray que l'exemple du Baptême est tres-propre pour la deci-

der : mais c'eſt contre les pretentions de M. Claude. Car où eſt-ce que les Peres ont repreſenté des gens qui doutaſſent que le Baptême fuſt le ſang de JESUS-CHRIST? Où nous ont-ils parlé de gens qui demandaſſent : Comment dites-vous que c'eſt le ſang de JESUS-CHRIST, que c'eſt la mort de JESUS-CHRIST, puiſque je voy bien la reſſemblance de la mort, mais non la verité de la mort? Ils ont donc fortifié les Fidelles contre les doutes qui ſe pouvoient élever ſur le Baptême : mais ce n'eſt pas en renfermant ces doutes en des propoſitions ſemblables à celles dont ils ſe ſervent ſur le ſujet de l'Euchariſtie. CH. V.

Que ſi M. Claude pretendoit s'échaper ſur ce que l'on peut dire en un ſens que le mot de *mundare*, dont ſe ſert ſaint Ambroiſe pour exprimer l'effet du Baptême, qui eſt le ſujet du doute qu'il combat, eſt metaphorique, il ne feroit que donner de nouvelles preuves qu'il ne cherche que de vaines deffaites, & non l'éclairciſſement de la verité. Car la neceſſité d'exprimer ce qui ſe paſſe en noſtre eſprit par certains termes empruntez des actions corporelles, a rendu ces termes tellement propres qu'ils ceſſent d'eſtre metaphoriques, qu'ils n'en retiennent plus l'uſage, & qu'ils deviennent tout auſſi intelligibles que les termes ſimples. Ainſi nettoyer & purifier l'ame, ſont des termes auſſi peu obſcurs que celuy de remettre les pechez. Or ce n'eſt point du tout de ces metaphores neceſſaires que l'on a pretendu parler, comme on l'a expreſſément marqué dans la Refutation du premier Traité de M. Claude. On parle *Pag.* 199. de metaphores ſemblables à celles que les Miniſtres admettent ſur le ſujet de l'Euchariſtie. On parle de propoſitions éloignées du langage ſimple & naturel, où l'on n'eſt point porté par la neceſſité de s'exprimer, & qui retiennent la vraye nature des propoſitions metaphoriques. C'eſt de ces ſortes de metaphores pareilles à celles que les Miniſtres admettent ſur le ſujet de l'Euchariſtie, que l'on a dit qu'elles ne ſont jamais un ſujet de doute; en quoy on a pretendu propoſer une regle morale qui peut avoir des exceptions, mais qui ne regardent point l'exemple dont il s'agit. Car ſi dans quelque rencontre on peut témoigner du doute d'une propoſition exprimée metaphoriquement, ce ne peut eſtre qu'avec ces trois conditions marquées cy-deſſus, dont aucune ne ſe rencontre dans le ſujet dont il s'agit.

1. Que le ſens metaphorique ſoit clair & connu.

Ch. VI. 2. Que ce sens contienne une difficulté réelle capable de causer le doute, & d'estre exprimée par les termes dans lesquels on le renferme.

3. Que les raisons par lesquelles on le combat, regardent clairement ce sens metaphorique, & n'ayent pas au contraire un rapport naturel au sens litteral.

Il n'est pas necessaire de prouver icy que les expressions dont les Peres ont fait le sujet de ces doutes qu'ils ont exprimez, n'ont aucune de ces qualitez, non plus que les raisons dont ils les combattent. Nous l'avons fait amplement ailleurs. Et ainsi nous avons droit de conclure icy, que ces expressions n'estant point comprises sous l'exception, il s'ensuit qu'elles sont comprises sous la regle.

CHAPITRE VI.

Deffense des autres regles pour le discernement des metaphores.

Quelque dessein que j'aye d'abreger la refutation de ces Réponses de M. Claude sur ces regles pour le discernement des metaphores, il n'est pas possible de passer si legerement celle qu'il fait sur la cinquiême regle. Car il témoigne une telle satisfaction de luy-même, & cette satisfaction est si mal fondée, qu'il y a quelque charité à l'en desabuser, comme je m'en vas tâcher de faire, en rapportant ses propres paroles.

M. CLAUDE.

„ On ne se sert pas, dit l'Auteur, de metaphores en toutes sortes de discours. Les metaphores extraordinaires ne conviennent point aux discours simples, historiques, dogmatiques. Or les Peres se servent par tout de paroles qui marquent la presence réelle. Cette cinquiême regle a quelque chose d'assez plaisant: car elle porte que les metaphores extraordinaires ne sont pas ordinaires. Qui en doute? Mais vous m'avouërez aussi que les ordinaires ne sont pas extraordinaires. Faut-il que nous fassions des livres pour ne dire que cela?

RE'PONSE.

Les perſonnes ſages & judicieuſes n'évitent rien davantage que d'avoir recours à des pointes fauſſes & à de petites équivoques, par leſquelles on eſſaye de donner un air ridicule à ce qu'ils ſeroient obligez de reconnoiſtre pour veritable, s'il leur plaiſoit de l'entendre dans ſon veritable ſens. C'eſt neanmoins enquoy conſiſte tout ce petit jeu de M. Claude.

On appelle metaphore extraordinaire, une metaphore éloignée du ſens auquel on la rapporte, & qui n'eſt point autoriſée par d'autres metaphores ſemblables dans le même genre. De ſorte que ſi l'uſage la rendoit commune elle ſeroit tout enſemble extraordinaire & ordinaire; ordinaire quant à ſon uſage, extraordinaire quant à ſa nature. Mais parce que cela n'arrive gueres, & que les hommes n'admettent pas facilement dans leur langage ces metaphores extraordinaires dans leur nature, on peut dire en un tres-bon ſens que les metaphores extraordinaires ne ſont pas ordinaires, & quand M. Claude repreſente ce diſcours comme ayant quelque choſe de plaiſant, c'eſt par une fort mauvaiſe plaiſanterie, qu'il auroit eu quelque intereſt d'éviter:

On ne luy a pas neanmoins donné ſujet de ſe joüer ſur cette équivoque, parce qu'on ne s'eſt point ſervi de ces termes. On a dit, non que les metaphores extraordinaires ne ſont pas ordinaires, mais que les metaphores extraordinaires, c'eſtadire celles qui ſont d'un genre extraordinaire, qui ne ſont point autoriſées par d'autres metaphores ſemblables, ne ſont pas propres aux diſcours ſimples, hiſtoriques, & dogmatiques, & cela eſt ſi inconteſtable que l'on verra que M. Claude en va demeurer d'accord tout à l'heure, & qu'il aimera mieux choquer des faits notoires & conſtans, qu'une verité ſi claire par la lumiere du ſens commun.

Je ne ſuis donc pas de ſi mauvaiſe humeur que je ne trouve bon que M. Claude éguaye un peu cette diſpute quand il en trouve l'occaſion: mais je luy conſeille en amy d'en choiſir de plus raiſonnables que celle-là.

M. CLAUDE.

Parlons je vous prie franchement. Dites, ou que toutes les «

C.VI. » metaphores ſont extraordinaires ; & en ce cas je vous feray voir » que non, puiſqu'il n'y à rien de plus ordinaire que d'appeller » les ſignes du nom des choſes qu'ils repreſentent. Une Vierge, » un Crucifix, un Agnus, un ſaint Michel, un ſaint François ; » entre les Juifs la Paſque, le pain d'affliction ; entre les Payens » Jupiter, Hercule, Minerve pour les ſtatuës ; & le langage com- » mun nous en fournit mille exemples : ou dites que la metapho- » re ſur le ſujet du ſaint Sacrement ne pourroit eſtre qu'extraor- » dinaire, & en ce cas je vous répondray, que vous vous trom- » pez, car l'uſage autoriſé par l'expreſſion de Jesus-Christ, » qui a dit du pain ; *Cecy eſt mon Corps*, a voulu que l'Euchariſtie » ait ordinairement porté ce nom. Ne ſe ſouviendra-t-on jamais » de la remarque de ſaint Auguſtin. Preſque tous appellent le » Sacrement le corps de Chriſt. Il ne faut donc pas trouver étran- » ge que Juſtin Martyr & Gregoire de Nyſſe ayent dit que le » pain eſt le corps de Chriſt, ny que les Peres ſe ſoient ſervis de » cette figure dans les explications litterales de l'Ecriture.

REPONSE.

Je croy que j'ay parlé juſques icy aſſez *franchement* à M. Claude, & qu'il à lieu d'en eſtre ſatisfait. Mais puiſqu'il me preſſe encore icy de luy parler de la même ſorte, je luy diray *franchement* qu'il n'y à rien de raiſonnable dans tout ce qu'il dit icy. Il nous propoſe de fauſſes alternatives, & nous veut obliger de choiſir ou l'une ou l'autre de deux propoſitions qu'il repreſente comme n'ayant point de milieu. Cependant il eſt ſi clair qu'elles en ont, qu'elles ſont toutes deux clairement fauſſes, & qu'il n'y à que le milieu que M. Claude ne veut pas voir qui ſoit raiſonnable. Il veut que nous diſions, ou *que toutes les metaphores ſont extraordinaires*, *ou que la metaphore ſur le ſujet du ſaint Sacrement ne pourroit eſtre qu'extraordinaire.* Et moy je luy réponds que je ne diray point *que toutes les metaphores ſont extraordinaires*, parce que je dirois une extravagance, ny *que la metaphore ſur le ſujet du ſaint Sacrement ne pourroit eſtre qu'extraordinaire*, ou pour parler plus intelligiblement qu'on ne ſçauroit ſe ſervir de metaphores ſur le ſujet du ſaint Sacrement qui ne ſoient extraordinaires, car ce ſeroit dire une autre extravagance. Mais je diray ce que la raiſon dicte à ceux qui la conſultent, qu'entre les metaphores que les Miniſtres admettent ſur le ſaint Sacre-

ment il y en à d'ordinaires, & d'extraordinaires, & d'autres qui tiennent le milieu. Ch. VI.

Celles par lesquelles on donne aux signes le nom des choses signifiées ne sont extraordinaires que lors que l'on n'y est pas preparé, & qu'il n'y à rien qui nous avertisse de regarder ces choses comme des signes. Ainsi ce n'est point du tout de ces sortes de metaphores dont on a entendu parler dans la regle dont il s'agit, qui est que les metaphores extraordinaires n'entrent pas dans toutes sortes de discours. C'est donc une supercherie tres-contraire à la bonne foy de ne s'estre attaché qu'à celle-là, quoyque l'on ne l'ait jamais comprise sous ce genre en la regardant dans les écrits des Peres.

Mais si M. Claude veut sçavoir qu'elles sont ces metaphores extraordinaires que l'on reproche aux Ministres d'admettre en toutes sortes de discours; il est facile de le satisfaire, & on l'a déja fait plusieurs fois : C'est de dire que l'Eucharistie est *veritablement le corps de* Jesus-Christ, *que c'est le corps de* Jesus-Christ *dans la verité, que c'est de vraye chair*: C'est de dire *que c'est proprement le corps de* Jesus-Christ, *que c'est le propre corps de* Jesus-Christ; *que c'est le corps même de* Jesus-Christ, *que* Jesus-Christ *nous donne son corps méme.*

C'est de dire *que le pain est changé, converti, transelementé au corps de* Jesus-Christ.

C'est de dire pour exprimer le doute sur ce mystere : *Comment est-ce de vraye chair?*

C'est de dire pour le combattre *qu'il ne faut point douter que nous ne recevions le corps de* Jesus-Christ.

C'est de dire *que* Jesus-Christ *est en nous, s'introduit en nous, entre en nous par son corps, par sa chair, par sa propre chair:* C'est de dire *qu'il nous vivifie estant en nous par sa chair.* C'est de dire *que l'Eucharistie surpasse autant les figures Judaïques que le corps de* Jesus-Christ *surpasse les images.* Enfin c'est employer toutes les expressions dont nous avons prouvé dans la suite de cet ouvrage, qu'elles ne se pouvoient prendre ny dans le sens de figure ny dans celuy de vertu. Voilà ce que l'on entend par ces metaphores extraordinaires, & M. Claude auroit bien fait de ne pas feindre de ne pas entendre ce qu'on vouloit dire, ce petit déguisement estant si aisé à découvrir.

M. CLAUDE.

» Mais en même temps il faut se souvenir qu'ils se sont également servis des expressions propres, appellant le pain, pain; & le vin, vin; disant que ce sont des signes, des images, des figures, des types, & des representations du corps & du sang de JESUS-CHRIST qui en portent les noms, parce qu'ils en sont les mysteres & les memoriaux; & que quand ils ont voulu pousser la metaphore avec quelque force, ils ont choisi les grandes occasions où il falloit enflammer la devotion, & ravir l'ame de leurs Auditeurs. C'est alors qu'ils ont eu *ces transports* qui naissoient de la chaleur de l'esprit dont parle l'Auteur, & il le falloit reconnoistre dans l'exemple qu'il nous a rapporté de saint Chrysostome, car c'est là où ils paroissent visiblement & *non ailleurs*. Les Sermons populaires les admettent facilement, & quand il s'en verroit quelqu'un dans leurs ouvrages, ils seroient plus pardonnables que n'est celuy de l'Auteur même, qui s'emporte jusques à appeller ces sortes de figures, des metaphores plus que poëtiques.

REPONSE.

Je ne m'arreste pas presentement à ces mots de *pain*, d'*image*, de *mysteres*, de *representations*, dont M. Claude dit que les Peres se sont servis. Ce que l'on en a dit dans le premier Tome de la Perpetuité, suffit pour détruire les vaines consequences qu'il en tire, & pour montrer que tant s'en faut que ce langage soit contraire à la doctrine de la presence réelle, qu'il en est une suite necessaire. Aussi tous les Catholiques s'en servent tous les jours, en appellant l'Eucharistie *Saint Sacrement*, c'estadire saint signe, *Sacrement de l'Autel*, c'estadire saint *signe de l'Autel*, bien plus souvent qu'elle n'a esté appellée par les Peres de ces mêmes noms, ou de ceux d'images & de figures, qui signifient la même chose: & je me reserve de l'en entretenir à fond dans son lieu. Mais ce n'est pas dequoy il est question icy, il s'agit de sçavoir si des metaphores aussi extraordinaires que celles que nous venons de marquer, pouvoient avoir lieu dans les écrits dogmatiques des Peres. M. Claude a bien senti qu'il y avoit quelque inconvenient à le reconnoistre, & c'est pourquoy il a mieux

mieux aimé s'en ſervir par une fauſſeté notoire, en nous diſant: *que lors que les Peres ont voulu pouſſer la metaphore avec excés, ils ont choiſi les grandes occaſions, & que c'eſt là où elles paroiſſent*, ET NON AILLEURS. CH VI.

Il eſt vray qu'on a peine à comprendre comment on peut avoir la hardieſſe d'avancer des faits ſi groſſierement faux. Et quoy! M. Claude nous dira-t-il que ſaint Cyrille d'Alexandrie eſtoit agité d'un violent tranſport, lors qu'il refutoit dogmatiquement Neſtorius dans le 5. & 6. Chapitre de ſon quatriême livre? Eſtoit-il en extaſe quand il compoſoit le 3. le 4. le 10. le 11. & le 12. livre de ſon Commentaire ſur ſaint Jean? Saint Gregoire de Nyſſe avoit-il envie de *ravir l'ame de ſes auditeurs*, lors qu'il éclairciſſoit avec un ſtile ſi ſimple, des doutes ſur l'Euchariſtie dans ſon Oraiſon Catechetique? Eſt-ce un Auteur fort tranſporté que celuy des livres des Sacremens? Eſt-ce un ſtile fort pompeux, fort magnifique, fort animé, que celuy des Catecheſes de ſaint Cyrille de Jeruſalem? Cependant c'eſt dans ces livres & dans ces écrits, que ſe trouvent ces metaphores extraordinaires & plus que poëtiques. Et je ſoutiens à M. Claude qu'il n'y en a point dans les endroits les plus pathetiques de ſaint Chryſoſtome, de ſi fortes & de ſi expreſſes que dans les écrits tranquilles que je cite. Ainſi c'eſt une illuſion viſible de rapporter ces expreſſions à des tranſports & à des extaſes: & nous avons ſi ſouvent fait voir l'abſurdité de cette deffaite, que je veux eſperer que M. Claude ne s'en ſervira plus à l'avenir.

Qu'il ne pretende donc pas nous faire honte d'avoir appellé ces metaphores plus que poëtiques, puiſque les metaphores poëtiques, quelque hardies qu'elles ſoient, doivent demeurer dans les bornes de la raiſon; au lieu que celles qu'il attribuë aux Peres ſont abſolument extravagantes. Mais qu'il ait honte luy-même de ſe ſervir pour couvrir ſa foibleſſe ſur ce point, d'un déguiſement auſſi groſſier que de ſubſtituer des metaphores dont il ne s'agit point, au lieu de celles dont il s'agit. Car encore que je luy aye fait voir qu'il n'y a aucun rapport des paſſages de l'Ecriture, où le nom de la choſe eſt attribué aux ſignes, avec le ſens qu'il donne à ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ce n'eſt point neanmoins ces ſortes de figures que l'on a appellées *plus que poëtiques*. Ce ſont celles que l'on a marquées à M. Claude dans toute la ſuite de ce Livre icy, & que l'on a prouvées ne pouvoir eſtre priſes ſans folie en un ſens de *figure* ou de *vertu*.

Ch. VI. Les disputes sont deja assez ennuyeuses, sans les rendre encore plus importunes, en prenant à contre-sens les paroles de son adversaire, pour luy donner la peine de nous redresser. Mais comme il y a des gens à qui il importe de tout éclaircir, il y en a d'autres qui font consister leur adresse à tout embroüiller, & qui ne trouvent point d'autre moyen de s'échaper qu'en ostant la lumiere autant qu'il leur est possible.

La sixiême regle qui consiste en cette remarque, qu'il est ridicule de se servir de metaphores devant des personnes, qui selon toute sorte d'apparence ne les peuvent entendre, n'a pas besoin d'estre éclaircie en ce lieu, puisque c'est le sujet du Chapitre 8. du troisiême Livre. Et pour la septiême, qui est que les expressions des Peres, prises dans le sens Calviniste, seroient des metaphores dures & inintelligibles, c'est presque le sujet de tout cet examen que nous avons fait du sentiment des Peres. Ainsi je n'ay pas besoin de traitter icy en particulier ce qui est traité pleinement dans tout cet ouvrage.

Enfin la huitiême, qui est que les Peres ayant parlé naturellement & sans contrainte de l'Eucharistie, n'ont pas eu obligation d'admettre dans leur langage des expressions dures & contraires à la nature, n'est qu'une suite de toutes les autres regles, & elle est indubitable en les supposant.

Il est donc clair que ces regles, pour discerner les metaphores des expressions simples, n'ont reçu aucune atteinte par toutes les attaques de M. Claude, & qu'il ne nous a fait que donner lieu d'en faire connoistre davantage la solidité, & de les mettre plus à couvert de ses chicanneries que l'on n'avoit esté obligé de faire en les proposant seulement aux personnes de bonne-foy.

Il seroit facile d'ajoûter à la justification de ces regles, la refutation des fausses regles par lesquelles M. Claude a voulu autoriser ces pretenduës metaphores que les Ministres attribuent aux Peres: mais je ne croy pas devoir fatiguer les lecteurs, en faisant de nouveau une chose qui est déja faite. Car excepté la premiere & la seconde regle, dont on parlera expressément, en traittant du passage de saint Augustin tiré du troisiême livre de la Doctrine Chrestienne, & qui ont esté refutées en partie, en répondant à l'argument par lequel M. Claude a pretendu conclure des difficultez philosophiques du mystere de l'Eucharistie, qu'il falloit expliquer ces paroles: *Cecy est mon*

Voyez cy-dessus pag. 172.

Corps, en un ſens de figure, toutes les autres ne ſont que des CH. VI.
viſions & de fauſſes ſuppoſitions qui ont eſté pleinement détruites dans la diſcuſſion que nous avons faite de la doctrine des anciens Peres.

M. Claude ſuppoſe par exemple dans ſa troiſiême regle, que le ſujet dont il s'agit admet facilement & neceſſairement la metaphore: *Parce*, dit-il, *que quand on donne au ſigne le nom de la choſe qu'il repreſente; à un gage le nom de la choſe dont il eſt aſſurance, perſonne ne fait difficulté ſur ces façons de parler, car elles ſont évidemment figurées.* Mais nous avons fait voir au contraire par les plus clairs principes du langage des hommes, que ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, ne pouvoient ſouffrir le ſens de figure; & nous l'avons de plus averti qu'il ne s'agit pas à l'égard des Peres de cette ſeule expreſſion: *L'Euchariſtie eſt le corps de* JESUS CHRIST, mais d'une infinité d'autres qu'ils en ont tirées, qui ne pouvant eſtre entenduës dans le ſens de figure ny d'efficace; font voir manifeſtement qu'ils n'ont pris en aucun de ces deux ſens les paroles de l'Ecriture dont ils les ont tirées.

Il ſuppoſe dans ſa quatriême regle, que la figure a eſté employée dans des ſujets tous ſemblables à celuy de l'Euchariſtie, & qu'ainſi on a autant de droit d'expliquer en un ſens metaphorique les expreſſions qui regardent l'Euchariſtie, que celles auſquelles il luy plaiſt de les comparer: *Parce*, dit-il, *que les hommes gardent à peu prés la même forme de s'exprimer dans des ſujets égaux.* Mais ayant détruit dans tout le cours de cet ouvrage ces fauſſes comparaiſons d'expreſſions que M. Claude emprunte d'Aubertin, la regle qu'il en tire tombe d'elle-même.

La cinquiême regle, qui eſt que quand l'uſage a autoriſé des expreſſions, nous ne devons pas conſulter ſi elles ſont figurées ou non, mais les prendre dans le ſens que l'uſage leur a donné, n'eſt qu'un diſcours en l'air qui ne conclut rien, ou plutoſt qui conclut directement le contraire de ce que pretend M. Claude, puiſque nous avons prouvé de la pluſpart des expreſſions Euchariſtiques, qu'elles n'ont jamais eſté priſes par les Peres dans le ſens de figure & de vertu.

Nous avons refuté expreſſément la ſixiême regle, ſelon laquelle M. Claude pretend juger du ſens de ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*, par les fins & les raiſons de Dieu dans l'inſtitu-

Voyez cy-deſſus pag. 151.

CH. VI. tion de ce Myſtere, en montrant qu'il n'y a rien de plus dangereux ny de plus téméraire que cette voie, & qu'elle ouvre la porte au renverſement de tous les Myſteres.

La ſeptiême regle par laquelle il nous renvoye aux éclairciſſemens que les Peres ont donnez aux expreſſions dont ils ſe ſervent ſur l'Euchariſtie, eſt encore abſolument contre luy; puiſque les Peres ont ſuppoſé au contraire, comme nous l'avons fait voir, que ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, & les autres ſemblables, n'avoient pas beſoin d'éclairciſſement: qu'ils n'ont jamais apprehendé aucun mauvais effet des expreſſions les plus fortes & les plus capables d'imprimer l'idée de la preſence réelle; que tous les lieux où ils ont du parler le plus clairement de ce myſtere, & où ils en parlent en effet avec plus d'étenduë, ſont les plus precis & les plus forts pour l'établiſſement de la Doctrine Catholique, & les plus contraires aux pretentions des Miniſtres. Et quant à ces pretendus éclairciſſemens auſquels M. Claude nous renvoye, qui conſiſtent dans ces mots de *pain* & de *vin*, de *figure* de *Sacrement*, dont les Peres ſe ſervent quelquefois, on luy a dit pluſieurs fois, & on luy dira encore plus amplement, que ce ne ſont que des ſuites naturelles de la doctrine de la preſence réelle, qui ſont par conſequent incapables de la détruire, puiſque cette doctrine les produit au contraire neceſſairement.

La huitiême regle que M. Claude tire de la conſideration de l'état de ceux à qui les Peres parloient fait voir, qu'il dit au hazard tout ce qui frappe ſon imagination dans le moment preſent, pourvu qu'il le juge propre à appuyer ſes pretentions. Car il auroit du ſe ſouvenir que ces *peuples forts*, à qui il veut que les Peres ayent parlé, eſtoient, ſelon luy-même, ou des Payens ou des Cathecumenes, ou de nouveaux baptiſez qui n'avoient preſque encore rien appris de l'Euchariſtie, ou des Fidelles de trois Ordres de ſon ſyſteme, qui ignoroient le ſens de cette expreſſion: *L'Euchariſtie eſt le corps de* JESUS-CHRIST, ou du quatriême, qui *eſtoit longtemps à le chercher & longtemps ſans le trouver.*

Il ſçait bien que les plus fortes expreſſions pour établir la preſence réelle, ſont contenuës dans les Traitez les plus dogmatiques qui ſoient dans les Peres, comme nous l'avons montré; & cependant il ne craint pas pour éblouïr le monde de renvoyer ces expreſſions aux actions populaires, & de les faire

passer pour *d'aimables excés*, pour des *transports* & pour des *extases*. Ch. VI.

Il n'est pas possible que le sens commun ne luy dicte que dans tous les siecles les livres de science & de contestation, comme ceux qui contiennent la refutation des heresies subtiles, ne sont pas entre les mains du peuple, qu'il n'y a gueres que les Sçavans qui les lisent, & que ce n'est pas même de quelques lieux écartez qui se trouveroient dans des livres faits touchant quelqu'autre Mystere, que ceux qui les lisent tirent la créance qu'ils doivent avoir des Mysteres qui ne sont traittez qu'en passant. Cependant il s'opiniastre à soutenir l'absurdité que l'on luy a reprochée d'avoir mis entre les éclaircissemens que le peuple pouvoit avoir des expressions qui regardent l'Eucharistie, quelques passages écartez de Tertullien, de saint Augustin, de Theodoret, & de Facundus, contenus dans des livres qui n'ont jamais esté qu'entre les mains d'un petit nombre de Sçavans.

Enfin la neufiême regle qui est celle qu'il tire des suites où la presence réelle engage, est pleinement détruite, tant par ce qui a esté prouvé dans le dixiême livre de la Perpetuité; que ces suites philosophiques que les Ministres ont toujours devant les yeux, n'ont point du estre considerées par les Fidelles des premiers siecles; que par ce que nous avons fait voir dans celuy-cy, que les Peres ont reconnu & établi toutes les suites de la presence réelle que cette doctrine devoit leur donner lieu de considerer, & qu'ils les ont renfermées dans un nombre prodigieux d'expressions enchaînées & liées les unes aux autres qui se reünissent dans cette doctrine.

C'est tout ce que je diray presentement sur ce quatriême Chapitre de la seconde partie de M. Claude, n'estant pas raisonnable qu'aprés avoir traitté ailleurs toutes ces choses à fond, je sois encore obligé d'en faire une repetition longue & ennuyeuse, parce qu'il a plu à M. Claude de repeter en cet endroit de son livre, la plufpart des suppositions téméraires qui servent de fondement aux Calvinistes, en les qualifiant du nom d'observations & de regles.

Et ainsi je croy que toutes les personnes équitables me permettront de conclure, tant de la refutation de ces fausses regles proposées par M. Claude, que de l'établissement des veritables sur lesquelles les hommes ont accoutumé de discerner les

expressions litterales des metaphoriques, que les Fidelles n'ont pu entendre les expressions des Peres que dans le sens de la presence réelle & de la Transsubstantiation, que les Peres n'ont pu y donner un autre sens que celuy de cette doctrine, & qu'ainsi il y a un parfait accord entre le sentiment de l'Eglise de ces premiers siecles avec celuy de l'Eglise de tous les siecles suivans, dans lesquels nous avons fait voir que l'on avoit fait une si haute profession de croire ces deux articles.

CHAPITRE VII.

Que ce Livre icy suffit pour determiner un esprit raisonnable dans la matiere de l'Eucharistie, que M. Claude est obligé, selon ses principes, d'en conseiller la lecture; que toutes les preuves qui font voir que les Calvinistes sont Heretiques, sur quelque point que ce soit, prouvent que leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

IL m'auroit esté aisé d'étendre beaucoup davantage ces preuves de la Foy Catholique sur l'Eucharistie, tirées de l'Ecriture & des Peres, qui sont ramassées dans ce second Tome de la Perpetuité, & d'y en ajoûter même beaucoup d'autres. Mais j'ay cru qu'il estoit utile de se borner à celles que nous avons proposées, pour n'accabler pas l'esprit des Lecteurs au lieu de les éclairer. J'ay peur même qu'il n'y en ait qui se plaignent qu'il y en a trop, & qui disent qu'on s'est trop deffié de l'intelligence des hommes. Mais comme il est difficile de garder un temperament qui contente tout le monde, on a tâché de s'accommoder à l'inclination la plus commune & qui a paru la plus raisonnable.

Au reste quoiqu'on ait dessein d'ajoûter encore un Volume pour achever de traiter cette matiere, on ne doit pas neanmoins regarder celuy-cy comme deffectueux, & comme ayant encore besoin d'un autre pour porter les hommes a prendre parti dans ce different. Car outre que quand les Ecrivains Catholiques traitent quelque point de Controverse, ils ne pretendent nullement par là que tout ce qu'on en a écrit avant eux soit inutile, & qu'ils ont droit de renvoyer sur les difficultez dont ils ne parlent point, aux Auteurs Catholiques qui en parlent, de sorte que ce qui manque à leurs livres,

estant suppleé par ceux des autres, on ne peut dire que la matiere y soit imparfaitement traittée ; il n'est pas veritable de plus qu'afin de se determiner sur la foy de quelque mystere il soit necessaire d'avoir un éclaircissement entier sur toutes les difficultez qu'il enferme. CHAP. VII.

Dieu ne s'est point obligé de satisfaire jusques à ce point la curiosité des hommes. Il suffit qu'il leur donne assez de lumiere sur les veritez de la foy, pour leur faire conclure raisonnablement que les difficultez qui peuvent rester ny sont nullement comparables. Car cette inegalité suffit pour leur faire distinguer la verité de l'erreur, & les mettre ainsi en estat, ou de ne se pas soucier de rechercher avec plus de soin l'éclaircissement de ces difficultez, ou de le chercher tranquillement dans le sein de la vraye Eglise, sans en faire dépendre leur foy, ny le chois de la Communion dans laquelle ils doivent vivre.

Lors donc qu'un livre établit un point de foy par des preuves si claires & en si grand nombre qu'elles l'emportent de beaucoup sur celles que l'on y peut opposer, il doit suffire à tout homme raisonnable, sans même que ces preuves opposées y soient positivement détruites. Et l'on n'a pas droit de dire qu'il traitte sa matiere d'une maniere imparfaite, puisque cela suffit à la fin principale que l'on se doit proposer dans ces ouvrages, qui est de faire connoistre la verité de la foy aux personnes sinceres & équitables.

C'est ce qu'on pretend avoir fait dans ce Volume icy, & l'on croit se pouvoir promettre que tous ceux qui prendront la peine de considerer de bonne-foy cette foule de passages des Peres par lesquels on a confirmé la doctrine de l'Eglise, & combien les réponses que les Ministres y font sont vaines & illusoires, seront peu touchez de ce petit nombre de passages difficiles, que nous n'avons pas encore traittez en particulier, quoique nous ayons marqué en divers endroits tant de ce Volume icy que du precedent, les principes necessaires pour les resoudre ; comme nous le ferons voir.

Mais quelque opinion qu'ayent les Ministres de la force de ces passages, ils ne sçauroient se servir de ce pretexte qu'avec une extréme injustice, pour détourner ceux qui ont créance en eux de la lecture de cet ouvrage que l'on leur presente.

Car puisque l'on n'a fait que proposer en general les principes par lesquels on les doit expliquer sans en faire l'application

CHAP. VII.

ils subsistent donc encore en quelque sorte dans toute leur force dans l'esprit de ceux de leur Communion, à qui ils ne manquent pas de les inculquer sans cesse. Et par consequent ils n'en sont que plus capables de balancer l'impression que les preuves de la foy de l'Eglise, qu'ils verront dans ce Volume icy, sont capables de faire sur eux.

Il n'y à personne sur tout qui soit plus obligé que M. Claude à exhorter tous ceux de sa Communion à le lire avec tout le soin possible, & il ne s'en sçauroit exempter sans témoigner ouvertement qu'il les a voulu tromper par une confiance affectée & contraire à ses propres sentimens.

Car si l'on suit exactement les principes qu'il établit dans sa troisiême réponse, l'on en doit conclure, que ce livre icy n'est propre qu'à luy fournir une preuve de la derniere évidence, & de la derniere certitude de la créance des Calvinistes.

M. Claude pag. 25.

Nous voyons, dit-il, *les passages des Peres qui parlent de l'Eucharistie. Nos yeux les lisent, c'est leur objet: & nostre sens commun en juge, c'est aussi le sien. Mais ils n'y trouvent precisément aucun de ces articles qui forment la créance de Rome ny en termes exprez, ny en termes équivalens. Nous sommes d'accord de ce que ces articles portent, & de ce qu'ils veulent dire. Nous sommes aussi d'accord du lieu où il les faudroit trouver au cas que l'Eglise ancienne les eust enseignée. Nous sçavons aussi que c'est à nos yeux & à nostre sens commun à les chercher & à juger s'ils y sont ou s'ils n'y sont point. Car quand une Eglise les croit & les enseigne, elle les explique assez distinctement pour les faire entendre, & il ne faut pas s'imaginer qu'ils y soient ensevelies dans des principes éloignez, ou couchez en termes équivoques qui laissent l'esprit en suspens, ou qu'ils soient envelopez dans des enigmes, d'où l'on ne les puisse tirer que par une forte meditation. S'ils y sont ils y doivent estre clairement, & selon la mesure de l'intelligence ordinaire & populaire, parce que ce sont des mysteres populaires. Cependant quand nous les y cherchons nous ne les voyons pas paroistre. S'ils y estoient en termes formels nos yeux les y découvriroient. S'ils y estoient en termes équivalens ou qu'ils s'en tirassent par des consequences évidentes & necessaires, nostre sens commun les y connoistroit. Mais aprés avoir fait une exacte recherche par toute sorte de voies, les yeux & le sens commun nous declarent qu'ils n'y sont en aucune de ces manieres. C'est une preuve de fait negative, mais elle est de la derniere évidence, & de la derniere certitude.*

Si

Si M. Claude parle sincerement en cet endroit, que peut-il alleguer pour s'excuser d'exhorter tous ceux de sa secte à la lecture de cet ouvrage? Car s'il est vray que ny la presence réelle ny la Transsubstantiation ne sont dans l'Ecriture ny dans les Peres, ny en termes formels, ny en termes équivalens, ny par des consequences évidentes & necessaires, & qu'il ne faille pour s'assurer que ces dogmes n'y sont en aucune de ces manieres, que d'avoir des yeux & du sens commun; il doit tenir pour certain, que ceux de sa Communion qui liront ce livre ne les trouveront en aucune sorte dans les passages de l'Ecriture & des Peres qui y sont tres-fidellement rapportez, & qu'ils reconnoistront sans peine que l'on en tire de fausses consequence, puisque leurs yeux & leur sens commun leur dicteront qu'il n'y à rien dans ces passages qu'on y allegue, qui puisse établir la Transsubstantiation ou la presence réelle. Or cela estant, ce livre icy ne pourroit servir qu'à les affermir dans la foy de l'Eglise Prétenduë Reformée, & à leur fournir une preuve de *la derniere certitude & de la derniere évidence* de la verité de leur doctrine. CHAP. VII.

M. Claude auroit-il donc si peu de soin de leur bien spirituel, que de negliger de leur procurer un avantage si considerable? Craindroit-il que l'on enchantast leurs yeux ou que l'on empêchast leur sens commun de voir des choses *de la derniere évidence*? Et n'a-t-il pas au contraire sujet de craindre, que s'il manque à exhorter tous ceux de sa Communion à cette lecture, ils ne jugent par là, qu'il a reconnu luy-même la fausseté & la témérité de ses principes: puisqu'il n'oseroit dire, que c'est qu'il ne les à pas trouvé capables d'un examen, qui n'a besoin selon luy que des yeux & du sens commun, ce qui leur seroit leur faire a tous une injure signalée?

On verra de quelle sorte il s'acquittera de ce devoir, & s'il conseillera cette lecture autant qu'il y est obligé par ses propres principes. Mais de quelque maniere qu'il agisse, Messieurs de la Religion Prétenduë Reformée auront sujet d'en conclure, qu'ils doivent se porter avec ardeur à la lecture de cet ouvrage. Car si M. Claude leur avoit dit vray, ils y trouveroient dequoy se fortifier dans leur doctrine, ce qu'ils regardent presentement comme un avantage; & s'il leur avoit dit faux, ils doivent apprendre de là à ne se fier pas sur les discours de leurs Ministres, & à user du droit qu'ils leur donnent

de s'instruire de ces matieres par eux-mêmes, sans s'en rapporter à eux.

C'est aussi ce que je leur demande, où plutost c'est ce que l'équité, & leur propre interest demandent d'eux; & pourvu qu'ils fassent ce premier pas auquel la raison les engage si visiblement, & qu'ils s'appliquent à cette lecture avec un desir sincere de trouver la verité & de l'embrasser aprés l'avoir trouvée, il y à lieu d'esperer qu'on n'aura pas besoin de les solliciter à faire les autres.

Car au lieu que M. Claude leur assure que la presence réelle & la Transsubstantiation sont des dogmes inconnus aux Peres, qu'on ne les trouve dans leurs écrits ny en termes formels ny en termes équivalens, & que ny les yeux ny le sens commun ne les y découvrent point, ils les y verront au contraire exprimez en tant de manieres precises & formelles, avec toutes les suites & les dépendances naturelles qui ont du estre marquées, qu'ils seront contraints de reconnoistre qu'il y à peu de mystere dont les Peres ayent parlé plus clairement. Au lieu que M. Claude a eu la hardiesse de leur dire *que la revelation celeste n'a pas favorisé cette doctrine du monde de ces rayons*, ils demeureront convaincus que Dieu l'a revelé à son Eglise d'une maniere si intelligible, que tous les peuples de la terre l'ont comprise sans peine, & qu'il a fallu bien des raisonnemens metaphysiques pour s'empescher de la comprendre, & pour étouffer l'impression, que les termes de l'Ecriture, qui forment l'idée de la presence réelle, font naturellement sur l'esprit. Et ainsi ils avoueront sans peine qu'on ne les a pas trompez quand on leur a dit que les preuves interieures de ce Mystere n'estoient pas moins fortes, ny moins évidentes que ces preuves exterieures qu'on leur a representées dans le livre des Préjugez.

Que s'ils prennent la peine ensuite de rassembler ces differentes lumieres qui sont si vives & si claires, estant même regardées separément, & qu'ils considerent combien elles se fortifient les unes les autres, ils ne pourront assez admirer le soin que la Providence Divine a pris de munir ce Mystere de nostre Foy par une abondance de preuves & de clartez, contre l'incredulité des hommes.

Car il faut remarquer que quoiqu'il ne s'ensuive pas ordinairement, que qui se trompe en un point se trompe en un autre qui en est tout separé, parce qu'il n'y a gueres d'Heretiques

qui ne retiennent plusieurs veritez de la foy; Dieu a neanmoins tellement disposé les choses, qu'il s'ensuit necessairement que si les Calvinistes se trompent dans quelqu'un des points sur lesquels nous les accusons d'heresie, leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse, & celle de l'Eglise veritable. CHAP. VII.

Il n'y a pour en estre convaincu, qu'à considerer deux principes, l'un de droit, l'autre de fait, tous deux également certains & constans.

Le premier est, qu'il est impossible que la verité du mystere de l'Eucharistie ne soit connuë que par une Societé Heretique, & que toutes les autres Societez soient dans l'erreur sur un point si important & si capital. Car si cette hypothese estoit possible, il s'ensuivroit qu'il seroit possible aussi que le monde entier fust dans l'erreur, & qu'il n'y eust point d'Eglise Orthodoxe, puisque cette unique Societé qui connoistroit la verité du mystere de l'Eucharistie, seroit Heretique sur d'autres points, & que toutes les autres le seroient sur l'Eucharistie.

Le second est, qu'il n'y a presentement au monde que la seule Societé des Calvinistes, & celles qui sont sortie d'elle, ou nées avec elle, comme les Anabaptistes, les Sociniens, les Trembleurs, qui peuvent tous estre compris sous le nom commun de Sacramentaires, qui refusent de croire la presence réelle du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. C'est ce qui ne peut estre contesté, aprés les preuves que nous avons apportées de la créance des Societez d'Orient sur ce Mystere, tant dans le premier Tome de cet ouvrage, que dans la Réponse generale au troisiême livre de M. Claude.

Il s'ensuit donc necessairement, que si les Sacramentaires avoient raison de nier cette presence, toutes les autres Societez seroient dans l'erreur sur cet article, & comme il est impossible, ainsi que nous avons dit, que la verité de ce Mystere ne soit connuë que par des Heretiques, il n'y a qu'à convaincre les Calvinistes d'heresie sur quelqu'autre point qui leur soit commun avec les autres Sacramentaires, pour en conclure demonstrativement qu'ils sont aussi Heretiques sur l'Eucharistie, parce qu'autrement il s'ensuivroit que quoiqu'Heretiques, ils connoistroient seuls la verité de ce Mystere, ce qui est entierement impossible.

Ainsi ce ne sont pas seulement des consequences probables, mais entierement certaines & demonstratives, que de dire les Calvinistes sont Heretiques, en croyant que l'Eglise est tombée

tellement en ruïne, que l'estat en a esté interrompu, de sorte qu'il a fallu que des gens ayent esté extraordinairement envoyez de Dieu pour la redresser. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Les Calvinistes sont Heretiques en condamnant les traditions, & pretendant que la seule parole écrite est la regle de nostre Foy. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Les Calvinistes sont Heretiques en rejettant les Prieres pour les morts. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Les Calvinistes sont Heretiques en condamnant d'idolatrie l'invocation des Saints, & l'honneur qu'on rend à leurs Reliques. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Les Calvinistes sont Heretiques sur la necessité du Baptême. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

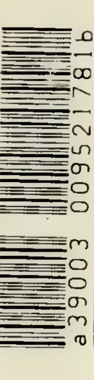
Les Calvinistes sont Heretiques sur le sujet des Vœux & du Celibat, & des Loix de l'Eglise. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Les Calvinistes sont Heretiques par l'abolition des Sacremens de Confirmation, de Penitence, de Mariage, & d'Extréme-Onction. Donc leur doctrine sur l'Eucharistie est fausse.

Quelques éloignées que ces consequences particulieres paroissent de ces principes, les deux maximes generales que nous avons posées, qu'il est impossible que ce Mystere ne soit connu que par des Heretiques, & que cependant les Sacramentaires sont les seuls qui nient la presence réelle, les y unit & les y attache par un lien indissoluble.

Ainsi toutes les preuves des autres points controversez sont des convictions de l'erreur des Calvinistes sur le mystere de l'Eucharistie. Comme il soutient toute la Religion, toute la Religion le soutient. Toutes les preuves qui établissent les divers points qui nous separent des Calvinistes, se reünissent dans celuy-là, & forment ainsi une telle abondance de lumieres & de conviction, qu'il est impossible que ceux qui ouvrent sincerement les yeux de leur ame pour la voir, ne s'écrient avec transport, comme le Prophete Roy : *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.*

FIN.


a39003 009521781b

